http://cnum.cnam.fr
Conservatoire numérique des Arts & Métiers

Titre général : Exposition internationale universelle de 1900. Catalogue général officiel
Titre du volume :

Mots-clés : Exposition internationale (1900 ; Paris) ; Économie sociale et solidaire ; Hygiène ; Aide sociale
Description : 1 vol. (XIII-24-24-96-60-32-36-24-48-108-34-84-96 p.-[4] pl. dépl. en coul.) : ill. ; 20 cm
Adresse : Paris : Imprimeries Lemercier ; Lille : L. Danel, [1900]
Cote de l'exemplaire : CNAM-BIB 12 Xae 54 (18)

URL permanente : http://cnum.cnam.fr/redir?12XAE54.18

La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other *CNUM* documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from *CNUM*.

PDF créé le 29/9/2014

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Catalogue
Général Officiel

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION INTERNATIONALE UNIVERSELLE DE 1900

Catalogue Général Officiel

TOME DIX-HUITIÈME

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE
HYGIÈNE, ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSES 101 à 112

IMPRIMERIES LEMERCIER, PARIS

L. DANEL, LILLE

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Papier de Louis BOUCHER, à Docelles.

Encres de Ch. LORILLEUX et Cie, à Paris.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSIFICATION GÉNÉRALE

TOME PREMIER.

GROUPE I. — **Éducation et Enseignement.**

CLASSES.

1. Education de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes.
2. Enseignement secondaire.
3. Enseignement supérieur. — Institutions scientifiques.
4. Enseignement spécial artistique.
5. Enseignement spécial agricole.
6. Enseignement spécial industriel et commercial.

TOME SECOND.

GROUPE II. — **Œuvres d'art.**

CLASSES.

7. Peintures. — Cartons. — Dessins.
8. Gravure et lithographie.
9. Sculpture et gravure en médailles et sur pierres fines.
10. Architecture.

TOME TROISIÈME.

GROUPE III. — **Instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.**

CLASSES.

11. Typographie. — Impressions diverses.
12. Photographie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSES.

13. Librairie ; éditions musicales. — Reliure (matériel et produits). — Journaux. Affiches.
14. Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.
15. Instruments de précision. — Monnaies et médailles.
16. Médecine et chirurgie.
17. Instruments de musique.
18. Matériel de l'art théâtral.

TOME QUATRIÈME.

GROUPE IV. — **Matériel et procédés généraux de la mécanique.**

CLASSES.

19. Machines à vapeur.
20. Machines motrices diverses.
21. Appareils divers de la mécanique générale.
22. Machines-outils.

TOME CINQUIÈME.

GROUPE V. — **Électricité.**

CLASSES.

23. Production et utilisation mécanique de l'électricité.
24. Électrochimie.
25. Éclairage électrique.
26. Télégraphie et téléphonie.
27. Applications diverses de l'électricité.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

TOME SIXIÈME.

GROUPE VI. — **Génie civil. — Moyens de transport.**

CLASSES.

28. Matériaux, matériel et procédés du génie civil.
29. Modèles, plans et dessins de travaux publics.
30. Carrosserie et charronnage, automobiles et cycles.
31. Sellerie et bourellerie.
32. Matériel des chemins de fer et tramways.
33. Matériel de la navigation de commerce.
34. Aérostation.

TOME SEPTIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture.**

CLASSES.

35. Matériel et procédés des exploitations rurales.
37. Matériel et procédés des industries agricoles.
39. Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.
40. Produits agricoles alimentaires d'origine animale.
41. Produits agricoles non alimentaires.
42. Insectes utiles et leurs produits. — Insectes nuisibles et végétaux parasitaires.

TOME HUITIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture** (*Suite*).

CLASSE.

38. Agronomie. — Statistique agricole.

TOME NEUVIÈME.

GROUPE VIII. — **Horticulture et Arboriculture.**

CLASSES.

43. Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSES.

44. Plantes potagères.
45. Arbres fruitiers et fruits.
46. Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement.
47. Plantes de serre.
48. Graines, semences et plants de l'horticulture et des pépinières.

TOME DIXIÈME.

GROUPE IX. — **Forêts. — Chasse. — Pêche. — Cueillettes.**

CLASSES.

49. Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières.
50. Produits des exploitations et des industries forestières.
51. Armes de chasse.
52. Produits de la chasse.
53. Engins, instruments et produits de la pêche. Aquiculture.
54. Engins, instruments et produits des cueillettes.

TOME ONZIÈME.

GROUPE X. — **Aliments.**

CLASSES.

55. Matériel et procédés des industries alimentaires.
56. Produits farineux et leurs dérivés.
57. Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.
58. Conserves de viande, de poissons, de légumes et de fruits.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSES.

59. Sucres et produits de la confiserie ; condiments et stimulants.

61. Sirops et liqueurs ; spiritueux divers ; alcools d'industrie.

62. Boissons diverses.

TOME DOUZIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture** (*Suite*).

CLASSES.

36. Matériel et procédés de la viticulture.

GROUPE X. — **Aliments** (*Suite*).

60. Vins et eaux-de-vie de vin.

TOME TREIZIÈME.

GROUPE XI. — **Mines. — Métallurgie.**

CLASSES.

63. Exploitation des mines, minières et carrières.

64. Grosse métallurgie.

65. Petite métallurgie.

TOME QUATORZIÈME.

GROUPE XII. — **Décoration et mobilier des édifices publics et des habitations.**

CLASSES.

66. Décoration fixe des édifices publics et des habitations.

67. Vitraux.

68. Papiers peints.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSES.

69. Meubles à bon marché et meubles de luxe.
70. Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.
71. Décoratiou mobile et ouvrages du tapissier.
72. Céramique.
73. Cristaux, verrerie.
74. Appareils et procédés du chauffage et de la ventilation.
75. Appareils et procédés d'éclairage non électrique.

TOME QUINZIÈME.

GROUPE XIII. — **Fils, Tissus, Vêtements.**

CLASSES.

76. Matériel et procédés de la filature et de la corderie.
77. Matériel et procédés de la fabrication des tissus.
78. Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états.
79. Matériel et procédés de la couture et de la fabrication de l'habillement.
80. Fils et tissus de coton.
81. Fils et tissus de lin, de chanvre, etc. — Produits de la corderie.
82. Fils et tissus de laine.
83. Soies et tissus de soie.
84. Dentelles, broderies et passementeries.
85. Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.
86. Industries diverses du vêtement.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

TOME SEIZIÈME.

GROUPE XIV. — **Industrie chimique.**

CLASSES.

87. Arts chimiques et pharmacie.
88. Fabrication du papier.
89. Cuirs et peaux.
90. Parfumerie.
91. Manufactures de tabacs et d'allumettes chimiques.

TOME DIX-SEPTIÈME.

GROUPE XV. — **Industries diverses.**

CLASSES.

92. Papeterie.
93. Coutellerie.
94. Orfèvrerie.
95. Joaillerie et bijouterie.
96. Horlogerie.
97. Bronze, fonte et ferronnerie d'art. — Métaux repoussés.
98. Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie.
99. Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha. — Objets de voyage et de campement.
100. Bimbeloterie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

TOME DIX-HUITIEME.

GROUPE XVI. — **Économie sociale. — Hygiène. Assistance publique.**

CLASSES.

101. Apprentissage. Protection de l'enfance ouvrière.

102. Rémunération du travail. Participation aux bénéfices.

103. Grande et petite industrie. — Associations coopératives de production ou de crédit. — Syndicats professionnels.

104. Grande et petite culture. — Syndicats agricoles. — Crédit agricole.

105. Sécurité des ateliers. — Réglementation du travail.

106. Habitations ouvrières.

107. Sociétés coopératives de consommation.

108. Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers.

109. Institutions de prévoyance.

110. Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens.

111. Hygiène.

112. Assistance publique.

TOME DIX-NEUVIÈME.

GROUPE XVII. — **Colonisation.**

CLASSES.

113. Procédés de colonisation.

114. Matériel colonial.

115. Produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

TOME VINGTIÈME.

GROUPE XVIII. — **Armées de terre et de mer.**

CLASSES.

116. Armement et matériel de l'artillerie.

117. Génie militaire et services y ressortissant.

118. Génie maritime. — Travaux hydrauliques. — Torpilles.

119. Cartographie, hydrographie, instruments divers.

120. Services administratifs.

121. Hygiène et matériel sanitaire.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

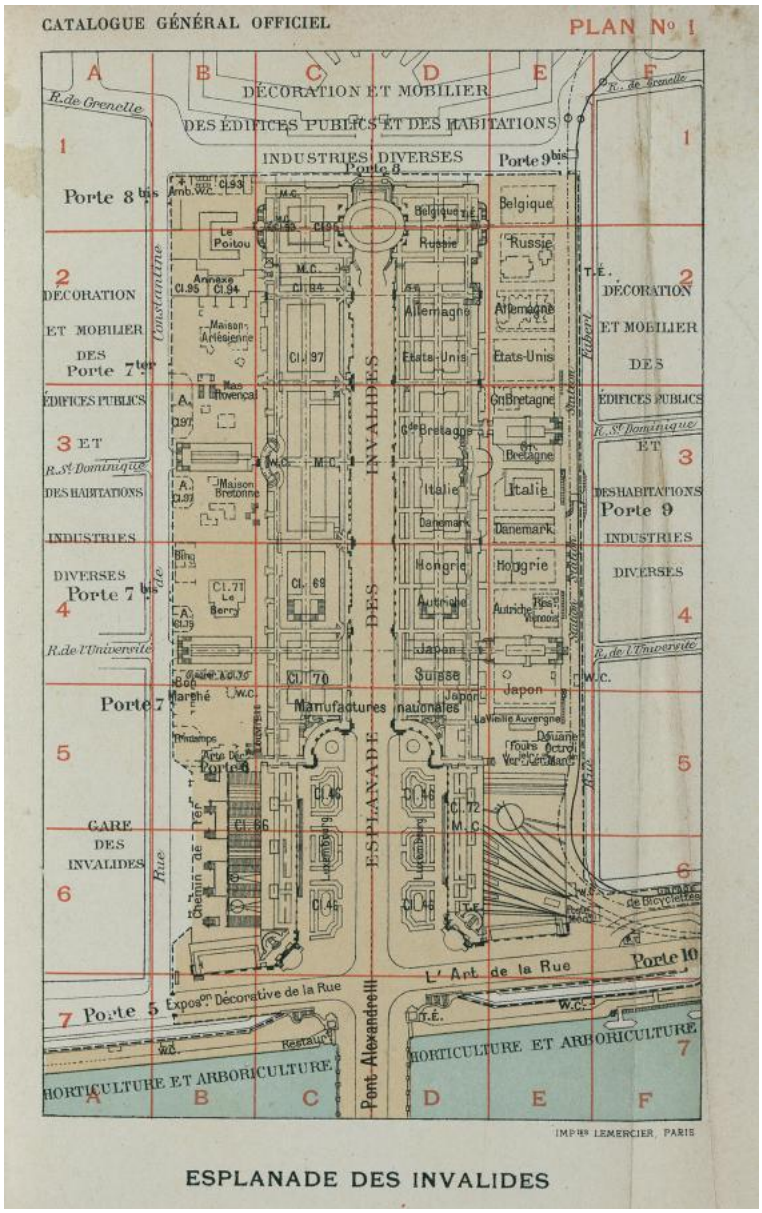

ESPLANADE DES INVALIDES

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

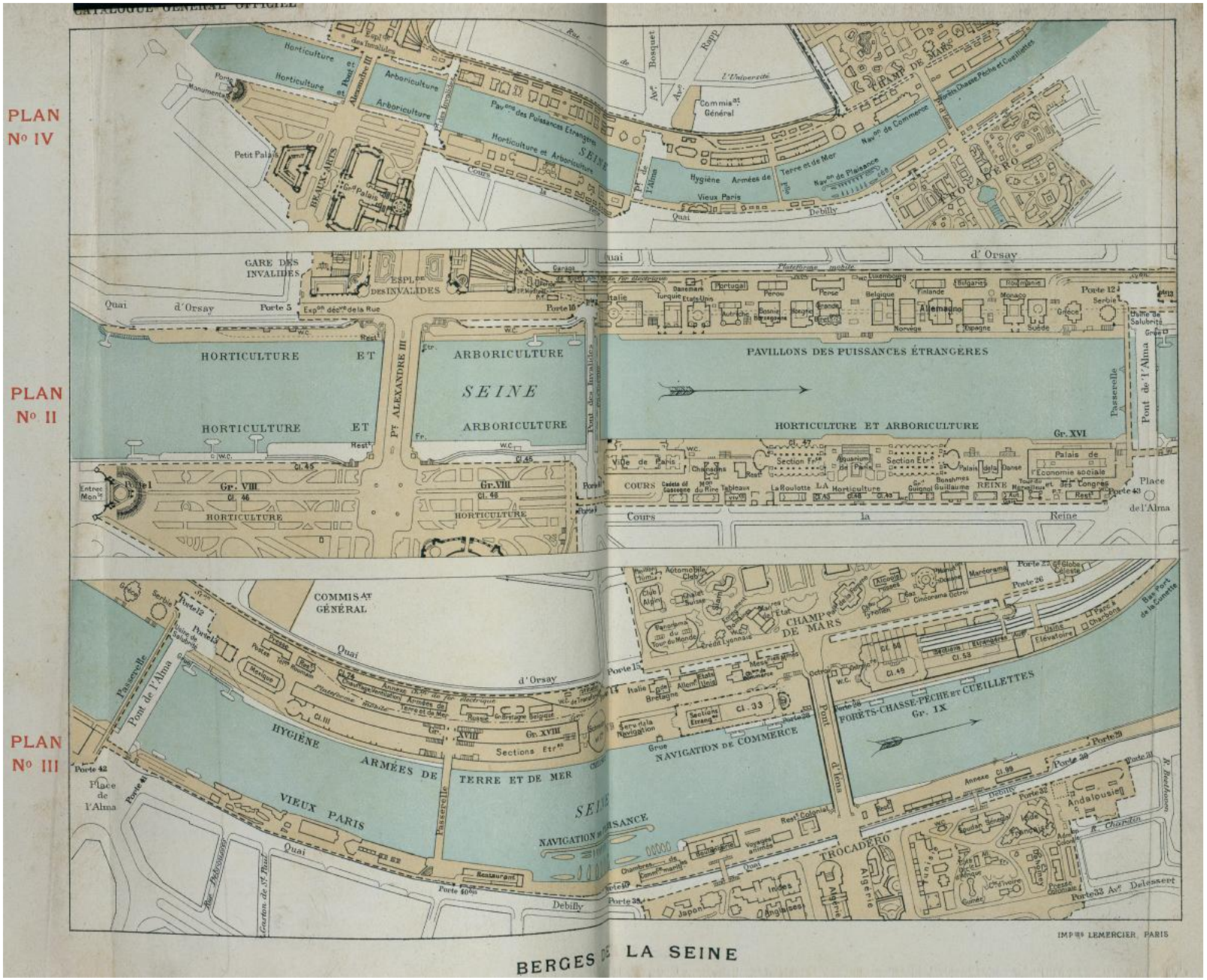

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

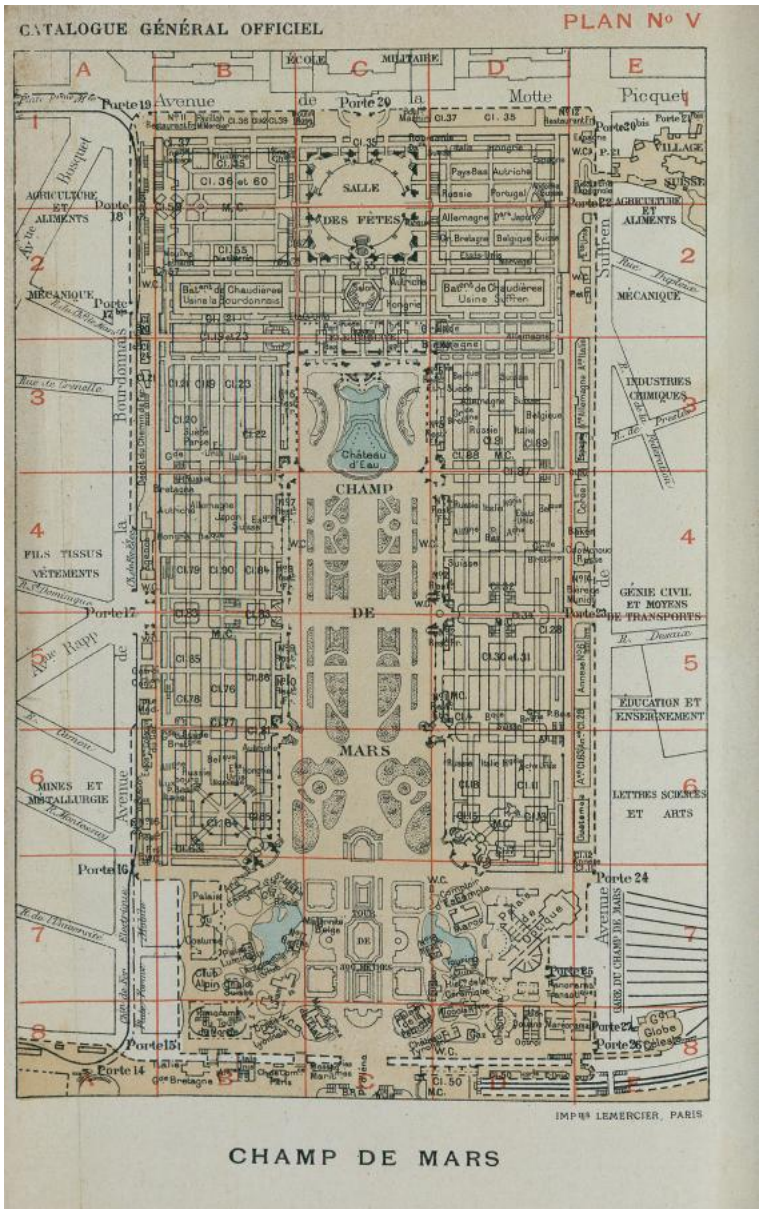

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CATALOGUE GÉNÉRAL OFFICIEL

PLAN N° VI

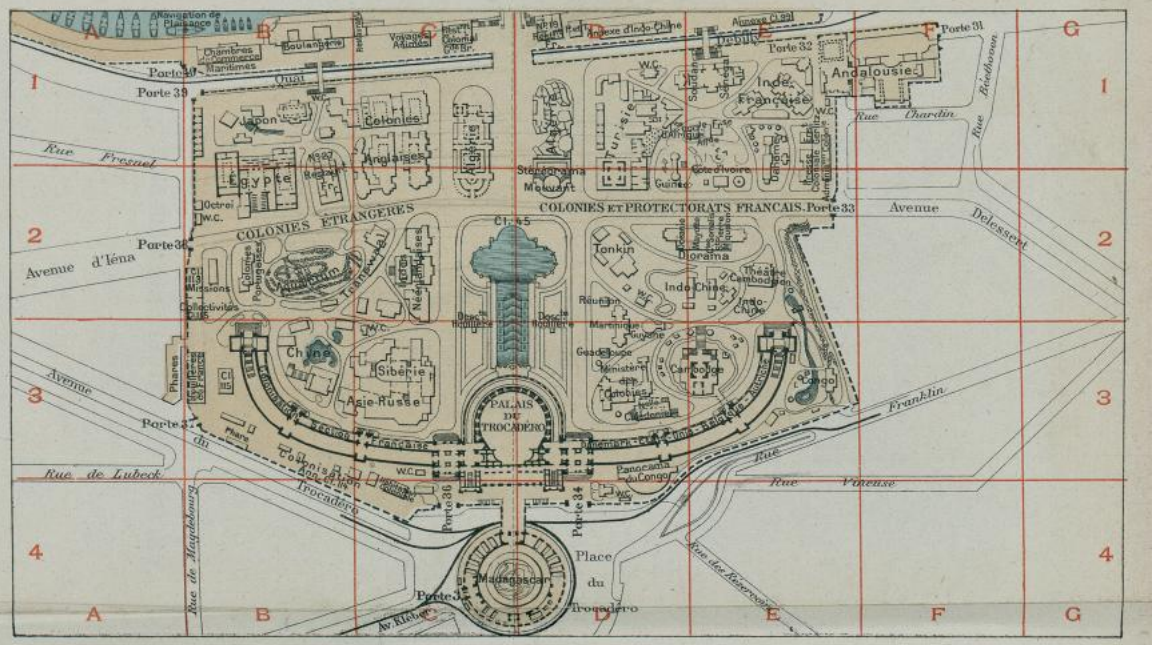

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

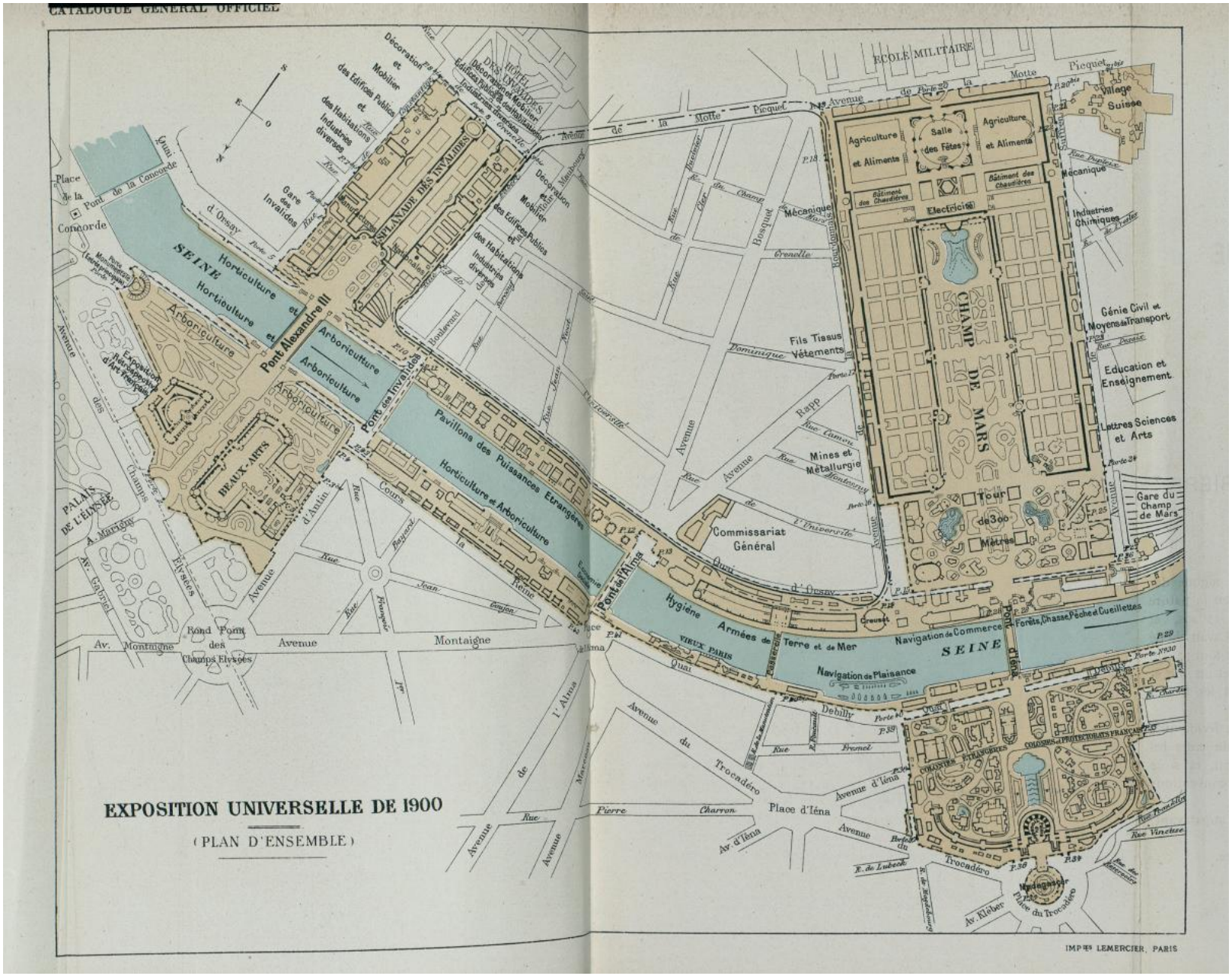
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900
(PLAN D'ENSEMBLE)
ECOLE MILITAIRE
Pont de la Concorde
Pont Alexandre III
Pont des Invalides
Pont de l'Alma
SEINE
CHAMP DE MARS
PALAIS DE L'ELYSÉE
Rond Point des Champs Elysées
Avenue Montaigne
Avenue du Trocadéro
Place d'Iéna
Place du Trocadéro
Commissariat Général
Tour de 300 Mètres
Gare du Champ de Mars
Agriculture et Aliments
Salle des Fêtes
Bâtiment des Chaudières
Electricité
Mécanique
Industries Chimiques
Génie Civil et Moyens de Transport
Education et Enseignement
Lettres Sciences et Arts
Fils Tissus Vêtements
Mines et Métallurgie
Horticulture et Arboriculture
Pavillons des Puissances Etrangères
Hygiène
Armées de Terre et de Mer
Navigation de Commerce
Navigation de Plaisance
Forêts, Chasse, Pêche et Cueillettes
Colonies Françaises
Colonies et Protectorats Français
Esplanade des Invalides
Gare des Invalides
Village Suisse
Beaux-Arts
Arboriculture
Exposition Rétrospective d'Art Français
Exposition Rétrospective d'Art Français
Décoration et Mobilier des Edifices Publics et des Habitations Industries diverses
Hôtel des Ministères
Quai d'Orsay
Quai d'Orsay
Avenue de la Motte Picquet
Avenue de la Motte Picquet
Avenue de Suffren
Avenue de Tourville
Avenue de la Bourdonnais
Avenue Rapp
Avenue de Lowendal
Avenue de Breteuil
Avenue de Saxe
Avenue de Ségur
Avenue de Lamothe Piquet
Avenue de la Motte Picquet
Avenue de l'Université
Avenue de Suffren
Avenue de Labourdonnais
Avenue de Bosquet
Avenue de la Motte Picquet
Avenue de Suffren
Avenue de Tourville
Avenue de la Bourdonnais
Avenue Rapp
Avenue de Lowendal
Avenue de Breteuil
Avenue de Saxe
Avenue de Ségur
Avenue de Lamothe Pi

CATALOGUE GÉNÉRAL OFFICIEL

PLAN Nº VII

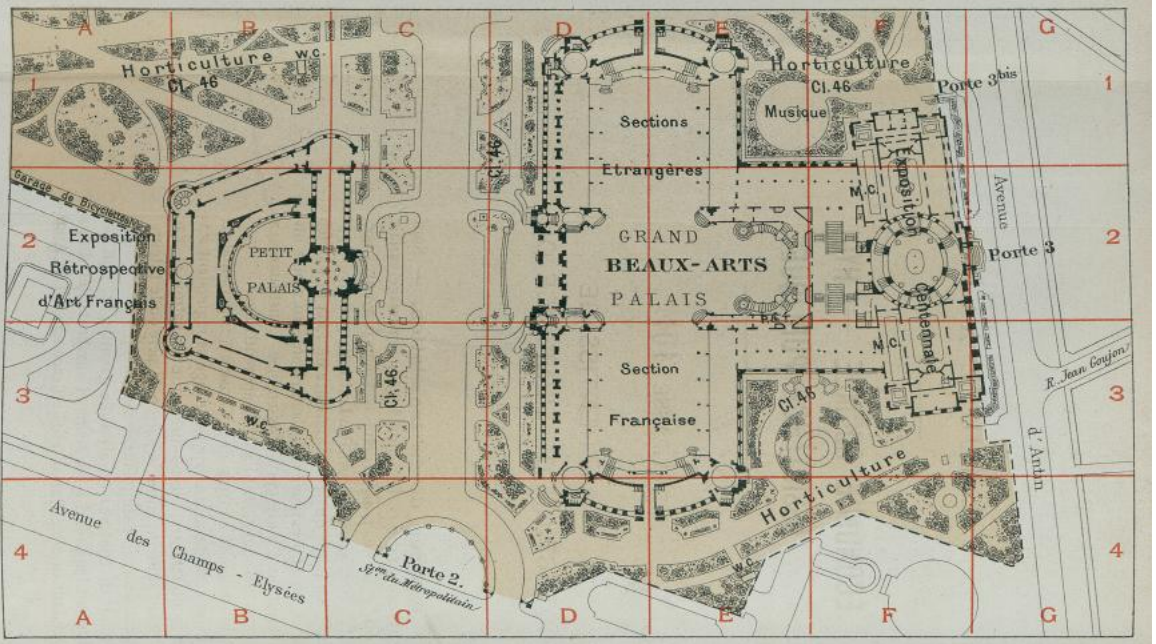

IMPRIS LEMERCIER, PARIS

BEAUX-ARTS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 101

APPRENTISSAGE
PROTECTION DE L'ENFANCE OUVRIÈRE

Les progrès de la législation. — Sous le régime des anciennes corporations, le temps de l'apprentissage variait selon la nature du métier. Il ne pouvait être commencé avant l'âge de 12 ans, et durerait de trois à dix années. Pendant cette période, l'apprenti avait aliéné sa liberté, au point qu'une ordonnance de 1294 fit « défense à tout patron de *vendre* un apprenti avant de l'avoir gardé au moins un an et un jour ».

Par la loi du 2 mars 1791, l'Assemblée Constituante abolit les lois et règlements qui régissaient l'ancien apprentissage.

Une loi nouvelle émise sous le Consulat (22 germinal an XI), décida qu'à l'avenir les conditions de l'apprentissage se régleraient à volonté entre les parties contractantes, c'est-à-dire entre le patron et l'apprenti, et si ce dernier était mineur, entre le patron le père ou le tuteur. Les conventions pouvaient demeurer simplement verbales.

Ce mode de contrat n'offrait nulle garantie, et, tout comme auparavant, abandonnait l'apprenti à l'égoïsme et aux brutalités du patron.

Cependant une législation plus efficace naissait en Angleterre.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Un premier bill, tendant à améliorer la situation des enfants employés dans les filatures, avait été présenté par Robert Peel à la Chambre des Communes, en 1802, avant même qu'en France le premier Consul eût songé à se préoccuper du sort des apprentis.

Des bills nouveaux, donnant à celui de 1802 une force plus grande, furent votés par le Parlement anglais, l'un en 1819, l'autre en 1825. Mais ces deux derniers bills ne faisaient que préparer l'acte décisif de 1833 qui marquera comme une date capitale dans l'histoire de la protection de l'enfance ouvrière.

Quelques années auparavant, deux hygiénistes français, Gerspach et Bourcart, avaient signalé, mais en vain, les déplorables conditions de l'éducation ouvrière, les exigences et les mauvais traitements auxquels l'apprenti se trouvait trop souvent en butte.

Dix années plus tard, en 1837, la Société industrielle de Mulhouse s'adressait à son tour au Gouvernement, pour obtenir la protection de l'ouvrier de 8 ans.

Le gouvernement resta sourd à cet appel, et il fallut qu'un membre de l'Académie des sciences morales, Villermé, publiât son *tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, pour que le mouvement, qui commençait à se produire dans l'opinion, gagnât le monde officiel.

Le 11 janvier 1840, le Ministre du commerce déposait enfin un projet de loi sur la matière.

Ce projet voté le 19 mars de la même année et amendé par la Chambre des députés, devint la loi du 22 mars 1841. Cette loi « simplement d'essai » selon l'expression de MM. de Gérando et Delessert, consacrait bien le principe d'une inspection spéciale, mais s'éloignait du but qu'elle se proposait, en confiant le soin de visiter les ateliers et les fabriques à des commissions locales, dont les fonctions devaient demeurer gratuites. Au point de vue de la surveillance, un pareil système ne pouvait avoir que des résultats insuffisants. Le baron Dupin en fit ressortir les dangers, dont le moindre était de mettre souvent en présence des personnes liées par des intérêts communs ou séparées par des intérêts rivaux.

Il proposa à la Chambre la création de quatre inspecteurs généraux, ayant chacun sous ses ordres un inspecteur divisionnaire.

Le projet du baron Dupin allait être mis en discussion, lorsqu'éclata la Révolution de 1848.

L'idée fondamentale du projet ne devait être reprise que plus tard, et par un des hommes d'Etat les plus autorisés de la troisième République.

Dans son remarquable rapport sur la réglementation du travail des enfants et des femmes dans les manufactures, M. de Freycinet insiste, en

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

effet, sur ce fait, qu'il a vu fonctionner en Angleterre un corps de 27 inspecteurs payés par l'Etat, et dont les traitements s'élevaient ensemble à la somme de 400.000 francs.

A ceux qui objectaient contre ce projet l'élévation de la dépense, M. de Freycinet faisait observer « que la somme de 400.000 francs, ne représentait pas 6 francs par tête protégée, et que ce n'était pas payer trop cher la santé et la moralité des classes ouvrières ».

Une loi du 22 février 1851 régla les conditions dans lesquelles devait être conclu le contrat d'apprentissage.

Ce contrat peut se former soit par une entente verbale, et comme sous l'ancienne législation, soit par acte sous seing privé, soit enfin par un acte public passé devant les notaires, les secrétaires de conseils de prud'hommes ou les greffiers de justices de paix. Il règle la durée de l'engagement, le maximum du travail quotidien et jusqu'aux conditions de logement et de nourriture.

La loi du 22 février 1851 interdit au maître de recevoir des apprentis mineurs, si lui-même n'a pas atteint l'âge de majorité, et, dans le cas où il serait veuf ou célibataire, de loger des filles apprenties, âgées de moins de 21 ans.

Elle limite la durée de travail à 10 heures par jour, pour l'apprenti ayant moins de 14 ans, et à 12 heures pour le mineur de 16 ans.

Si l'apprenti ne sait ni lire ni écrire, le patron est tenu, afin qu'il puisse compléter son éducation, de lui accorder deux heures sur sa journée de travail. Enfin les dimanches et jours de fêtes légales doivent être jours de repos.

Sans doute la loi de 1851 constituait un progrès des plus appréciables, mais elle continuait à laisser subsister l'ancienne lacune, en abandonnant, comme par le passé, l'éducation intellectuelle et morale de l'apprenti aux soins et à la seule appréciation du patron.

Institutions privées. — L'initiative privée s'attachait déjà à amoindrir le mal, et de nombreuses institutions s'étaient créées, ayant pour but d'accorder à l'enfance ouvrière la protection que lui refusait encore la loi. Parmi ces sociétés nous citerons :

La Société d'apprentissage des jeunes orphelins, fondée en 1822; l'association des jeunes économes (1823); l'établissement Saint-Nicolas (1827); la société des Amis de l'Enfance (1828); l'association pour le placement en apprentissage et le patronage d'orphelins des deux sexes (1829); institution de la maison Leclaire (1842); l'œuvre de patronage pour les jeunes filles israélites de Paris (1843); le comité de patronage des apprentis et des jeunes ouvrières de la confession d'Augsbourg (1847); le comité de patronage des jeunes apprentis de l'Eglise Réformée (1853).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ainsi que l'indiquent leurs noms, la plupart de ces sociétés ont un caractère confessionnel. Il appartenait au célèbre chimiste J. B. Dumas, de créer sinon la première, du moins la plus importante des associations purement laïques, c'est-à-dire une association ayant réellement pour but de poursuivre la moralisation de l'enfance ouvrière, tout en gardant une neutralité absolue au point de vue religieux. Fondée le 22 septembre 1866, *la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures* compte aujourd'hui sept comités : Comité de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage ; Comité des patronages et du placement des apprentis ; Comité des accidents de fabrique ; Comité judiciaire ; Comité du bulletin ; Comité des recettes ; Comité des dépenses.

Ces comités sont composés des hommes les plus compétents et les plus autorisés. Ils étudient et discutent, avec le plus grand soin, toutes les questions qui se rattachent à leur objet.

A côté de la question d'assistance, était venue se placer la question économique. Un éminent économiste anglais, M. Fawcett disait : « Un ouvrier qui a reçu une forte instruction possède une dextérité supérieure, une plus grande aptitude à se servir des machines nouvelles, de plus grandes dispositions à découvrir des procédés industriels nouveaux, et, en définitive, dans la lutte dans laquelle se préparent les nations du globe, la balance finira par pencher en faveur du pays qui aura les ouvriers les plus instruits et les plus intelligents ».

Plusieurs villes semblent s'être inspirées de cette vérité, et même l'avoir depuis longtemps pressentie. Dès 1808, Bordeaux fondait la *Société Philomathique*, dont les cours sont suivis aujourd'hui par plus de 2.000 ouvriers. Puis étaient créées à Paris, en 1830, l'*Association Polytechnique* qui compte actuellement plus de 100.000 auditeurs, et en 1848 l'*Association Philotechnique*.

Enfin à Lyon existe une *Société d'enseignement professionnel*.

Ce qu'il nous faut signaler aussi c'est l'émulation qui règne entre l'État et certains de nos grands centres industriels, en vue d'assurer le recrutement des travailleurs et de fournir à nos ateliers et à nos usines le plus grand nombre possible d'ouvriers de mérite.

D'autre part, la Chambre syndicale des industries du papier, celle des tapissiers et celle des graveurs ont institué des concours annuels, à la suite desquels des prix consistant en livrets de caisse d'épargne, livres et outils, sont décernés aux apprentis les plus méritants.

Ce mouvement tend encore à se généraliser, depuis la loi du 2 novembre 1892.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Lois de 1874 et de 1892. — Déjà la loi du 19 mai 1874, amendant et complétant celle de 1841, contenait des dispositions tutélaires relativement à l'âge d'admission des enfants et des filles mineures dans les ateliers ; à la durée du travail journalier ; au travail de nuit, des dimanches et jours fériés ; au travail dans les usines à feu continu, dans les mines et carrières ; à la fréquentation de l'école ; au certificat d'études primaires ; au livret établissant l'âge de l'enfant ; au registre d'inscription ; à l'affichage de la loi et des règlements ; aux travaux dangereux et insalubres ; aux mesures d'hygiène, de sécurité et de décence.

La loi du 2 novembre 1892 est, à beaucoup d'égards, plus protectrice encore que celle de 1874 : elle relève l'âge d'admission dans les ateliers, diminue la durée du travail journalier, exige des garanties d'aptitude physique. L'hygiène et la sécurité dans le travail y sont l'objet de prescriptions rigoureuses. Enfin, les ateliers recevant des apprentis y sont soumis à une surveillance des plus actives.

Sous ce dernier point, la réforme est aujourd'hui complète.

Bien avant la loi de 1892, la Compagnie du Nord avait créé dans ses établissements de Tergnier et d'Hellemmes des ateliers spéciaux pour la formation des apprentis. Ceux-ci y sont payés dès leur entrée ; un salaire minimum de 1 franc par jour leur est assuré. L'apprentissage dure trois ans.

La maison Chaix a également constitué un atelier d'apprentissage, dont la direction est confiée à trois contremaîtres chargés d'enseigner la composition, la gravure, la lithographie et la manière de conduire les machines. Les apprentis reçoivent des gratifications variant de 50 cent. à 3 fr. par jour.

Cet usage de payer les apprentis s'est propagé, même dans la petite industrie.

Durée actuelle de l'apprentissage. — D'une manière générale en France, l'apprentissage dure actuellement bien moins longtemps qu'autrefois. Pour certaines professions, il ne se prolonge pas au delà de deux années. Les professions de relieur, de cartonnier, d'emballeur, d'épicier et d'herboriste, qui sont dans ce cas, assurent au jeune débutant un salaire de 3 fr. Le salaire de l'ouvrier est de 5 à 6 fr.

La confection de la chaussure, le battage d'or, le montage en bronze, la lunetterie en écaille, la fabrication des porte-monnaie, la sellerie, la sculpture en ébénisterie, l'encadrement, exigent un apprentissage de trois ans, après lequel l'ouvrier gagne de 4 à 5 fr. par jour, taux qui peut s'élever à 6, 7 et même 10 fr. pour les ouvriers encadreurs.

Dans les industries de la gravure, de la bijouterie artistique, de la mécanique de précision, de l'orfèvrerie en coutellerie, de la ciselure, du tournage en cuivre, de l'optique, de la dorure sur cuir, de la tabletterie

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

en écaille, les jeunes ouvriers travaillent quatre années en qualité d'apprentis, et reçoivent ensuite 3, 4 et 5 fr. par jour, tandis que la journée des ouvriers expérimentés s'élève à 5, 10 et 12 fr.

Le dessin pour impression sur étoffes, l'horlogerie, l'art du sertisseur demandent environ 5 années d'apprentissage, pendant lesquelles le jeune travailleur touche un salaire de 4 a 5 fr., qui peut atteindre parfois 7, 8 et 10 fr. Les professions exercées par les femmes, demandent généralement un apprentissage de moins longue durée. Après une année d'atelier, les apprenties brocheuses gagnent 1 fr. 50 par jour. Leur salaire monte ensuite à 2 fr. 50, puis à 4 fr. par jour.

Un stage de deux ans est imposé aux modistes, piqueuses de bottines, ajusteuses de parures en plumes, compositrices d'imprimerie, dentellières, tapissières en ameublements, monteuses de fleurs et friseuses en plumes. Le salaire de l'ouvrière, qui est au début de 2 fr. 50, s'élève, selon les capacités, à 3, 4 et 5 francs.

L'apprentissage est de trois années pour les couturières, les chaînistes, les doreuses sur bois, les batteuses d'or ; les salaires de ces ouvrières sont les mêmes que ceux des ouvrières du groupe précédent.

Les brodeuses en fantaisie, les polisseuses de bijoux, les peintres en éventails, comptent en moyenne un apprentissage de 4 années ; mais cet apprentissage procure ensuite à l'ouvrière un gain journalier de 4 à 6 francs.

Les métiers de brunisseuses et brodeuses-tapissières exigent les plus longs apprentissages: cinq à six années. Le salaire des brunisseuses varie de 2 fr. 50. à 4 fr. par jour ; celui de brodeuses-tapissières de 4 à 6 francs.

Résultats de la loi. — Sous l'ancienne législation, le patron, trop souvent préoccupé d'obtenir la plus grande somme possible de travail, cantonnait l'apprenti dans certaines opérations faciles, l'éloignant ainsi des besognes qui pouvaient assurer son éducation professionnelle. Souvent aussi, le travail exigé dépassait les forces de l'apprenti, qui devait s'estimer trop heureux si, en outre de ce surmenage, il n'avait pas à supporter les brutalités des ouvriers.

Ces faits d'exploitation sont aujourd'hui sévèrement réprimés.

Toutefois, l'amélioration apportée à la condition matérielle de l'enfance ouvrière n'est pas seule à considérer. Il est désirable que se poursuive cette entente déjà réalisée entre l'Etat, les municipalités et l'initiative privée pour assurer, par la fondation de cours et d'institutions telles que celles qui existent à Paris, à Bordeaux et à Lyon, l'éducation morale des jeunes apprentis. Tous ces efforts concourent à un but élevé, qui est de fournir a notre industrie nationale, un personnel d'élite, lui permettant de soutenir avantageusement la lutte avec toutes les industries du monde.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSE 104

APPRENTISSAGE
PROTECTION DE LA CLASSE OUVRIÈRE [1]

FRANCE

1. **Ancienne Société de Protection de l'Enfance ouvrière,** à Troyes (Aube). — Bulletin. Statuts. **PLAN II**

2. **Anthime** (CASIMIR), à Bourges (Cher), rue des Pelles. — Une monographie sur l'enseignement technique. **PLAN II**

3. **Asile de Nanterre,** à Nanterre (Seine), rue Saint-Denis, 5. — Documents divers. Statuts. Tableaux. **PLAN II**
   Madame la Baronne Hottinguer, présidente.

4. **Association amicale des Anciens Élèves des classes du jour et des élèves des cours du soir, de l'École publique,** représentée par M. PICART (Alfred), Président-Fondateur, à Paris, rue d'Aligre, 5. — Statuts. Règlement. Brochures. Imprimés. Convocations. Invitations. Registres. Tableaux, etc. **PLAN II**

5. **Association Bastidienne pour l'Éducation de la Jeunesse,** à Bordeaux-la-Bastide (Gironde), rue Léonard-Lenoir. — Rapports. Tableau. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume. Le chiffre romain est le numéro du plan.*
La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **Association des Jeunes Économes,** à Paris, rue de l'Université, 159. — Lingerie pour trousseaux et layette. Toilettes de poupées. Blanchissage et repassage de linge fin. Glaçage des chemises. **PLAN II**

7. **Association pour le Placement en Apprentissage & le Patronage d'Orphelins des deux Sexes,** à Paris, rue de Turenne, 37. — Documents divers. Travaux d'enfants. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

8. **Association Polytechnique pour le Développement de l'Instruction Populaire,** à Paris, rue Serpente, 28. — Un tableau donnant la statistique des cours professés par l'Association depuis sa fondation (1830-1899). Travaux des élèves consistant en devoirs manuscrits, dessins industriels, dessins d'art. Produits des cours de coupe de vêtements, de céramique, de peinture sur porcelaine et sur éventails, de dessin industriel, de coupe de pierres, etc., etc. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'or; Paris 1889, deux Médailles d'or, une Médaille d'argent, un Diplôme d'Honneur; Vienne 1873, Médaille de Mérite; Melbourne 1880, Premier Ordre de Mérite: Amsterdam 1883, Médaille d'or; Chicago 1893, Hors Concours.

9. **Atelier-École** (jeunes filles), à Paris, rue Boulard, 40. — Documents divers. Statuts. Tableaux. Travaux. **PLAN II**

Mme Suchard de Pressensé, Présidente.

10. **Atelier des Filets de l'École de Dentelles,** à Dieppe (Seine-Inférieure). — Specimens du travail des apprenties. **PLAN II**

11. **Baille-Lemaire,** à Paris, rue Oberkampf, 22 à 26. — Cahiers. Devoirs. Dessins. **PLAN II**

12. **Bonnin** (Louis), à Bordeaux (Gironde), rue Sainte-Catherine, 281. — Volumes. **PLAN II**

13. **Bouchacourt & Cie,** à Paris, rue Rampon, 3. — Notices sur l'orphelinat industriel, l'organisation d'apprentissage et l'école du soir pour les jeunes gens employés dans les ateliers de la Société. **PLAN II**

Usines à Fourchambault (Nièvre). Manufacture de boulonnerie, ferronnerie et matériel pour chemins de fer.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

14. Chaix, à Paris, rue Bergère, 20. — Tableau et documents relatifs à l'École professionnelle de typographie, fondée dans l'établissement et aux institutions créées en faveur des apprentis. **PLAN II**

Imprimerie et librairie centrales des chemins de fer, à Paris.

15. Chambre Syndicale des Blanchisseries & Buanderies de France, à Paris, boulevard de Grenelle, 31. — Documents. **PLAN II**

16. Chemins de fer de l'État, M. METZGER, Directeur, à Paris, rue de Châteaudun, 42. — Objets exécutés par les apprentis des ateliers du réseau et diverses notices. **PLAN II**

17. Christofle & Cie, à Paris, rue de Bondy, 56. — Résultats moraux et matériels donnés par un internat d'apprentis annexé à leur usine depuis 1873. **PLAN II**

18. Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, à Paris, place des Vosges, 33. — Dessins artistiques appliqués à l'industrie du métal, du bois, du cuir, de l'étoffe, du papier. Dentelles. Passementeries, etc. **PLAN II**

19. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers sur l'apprentissage et sur la protection ouvrière dans le Cher. **PLAN II**

20. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), à la Bourse du Commerce. — Mémoire sur l'apprentissage et la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

Président : M. Hedin (Marcel). Rapporteur : M. Bouttié.

21. Commission d'Administration des Comités de Patronage des Apprentis de la Gironde, à Bordeaux (Gironde), à la préfecture. — Graphiques. Cahiers. Travaux d'apprentis. **PLAN II**

Institution officielle (loi du 2 novembre 1892), Président : M. P. A. Delboy ; conseiller général. Comité de Bordeaux, Président : M. Bastien ; Présidente : Mme Labonne.

22. Compagnie des Chemins de fer de l'Est, M. BARABANT, Directeur, à Paris, rue et place de Strasbourg. — Graphiques. Tableaux. Dessins et objets concernant les écoles d'apprentis de la Compagnie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

23. Compagnie des Cristalleries, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — Tableau et brochures. **PLAN II**

24. Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, rue du Bac, 140. — Notices. Photographies. Travaux de jeunes filles. **PLAN II**

25. Conseil de Prud'hommes, à Nimes (Gard), boulevard de la République, 2. — Travaux divers d'apprentis. **PLAN II**

M. Benoit-Germain (Ernest), Président.

26. École d'Apprentissage de Dentelles et de Couture, à Dieppe (Seine-Inférieure), rue Lemoyne, 6. — Lingerie. **PLAN II**

27. École Bischoffsheim, à Paris, boulevard Bourdon, 13. — Travaux. Cahiers. Comptes rendus. Statistiques. Plan. **PLAN II**

28. École Gutenberg, à Paris, rue Denfert-Rochereau, 77. — Travaux divers exécutés par les élèves. **PLAN II**

29. École Ménagère et Professionnelle Vila, à Chaumont (Haute-Marne), route de Langres, 16. — Lingerie. Broderie. Raccommodage et Réapplication. **PLAN II**

30. École Professionnelle de la Chambre Syndicale du Papier & des Industries qui le transforment, M. Chapuis (Joseph), Président-Directeur, à Paris, rue de Lancry, 10. — Tableau graphique: historique de l'école professionnelle de la papeterie. Statuts et règlements. Programmes des cours d'enseignement technique, théorique et pratique. Programmes des concours de travaux manuels et d'encouragement entre les apprentis papetiers, cartonniers, graveurs et écrivains lithographes et les jeunes employés des deux sexes, appartenant au commerce et à l'industrie du papier. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or. Médaille d'argent: Chicago 1893, Diplôme commémoratif: Bruxelles 1897, Hors Concours, J. Chapuis, Président du Jury des Récompenses.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

31. École Professionnelle Protestante de l'Étoile, à Paris, avenue de la Grande-Armée, 52. — Dessin pour impression sur étoffes. **PLAN II**

Mme Ph. Hottinguer, propriétaire, présidente du Comité, à Paris, rue Laffitte, 14.

32. École Professionnelle de Serrurerie Notre-Dame-du-Rosaire. École Ménagère de Notre-Dame-du-Rosaire. École Professionnelle de Couture, à Paris, rue de Vanves, 180. — Chefs-d'œuvre. Statistique. **PLAN II**

33. École Professionnelle du Tremblay, à Montrouge (Seine), avenue Verdier, 43. — Documents divers. Statuts. Tableaux. **PLAN II**

34. École de Travail, à Paris, rue des Rosiers, 4bis. — Travaux manuels et dessins. **PLAN II**

35. Farel (Joseph), à Auch (Gers), place Salinis. — Mémoires sur les ateliers de lingerie, de repassage, de confection. **PLAN II**

36. Fédération Centrale des Chauffeurs-Conducteurs-mécaniciens de France, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3. — Bannière. Diplôme. Statuts, etc. **PLAN II**

37. Franciscaines du Sacré-Cœur, orphelinat des Buers-Villeurbanne (Rhône), chemin des Buers, 8. — Spécimens du travail des orphelines. Vue générale de l'établissement. **PLAN II**

38. Groult (Camille), à Paris, avenue Malakoff, 119. — Plans et programmes de l'Orphelinat de l'Usine. **PLAN II**

39. Groupe d'Initiative pour l'Éducation Sociale, à Paris, rue Las-Cases, 5. — Renseignements. Documents. Photographies. **PLAN II**

40. Harmel frères, au Val-des-Bois, commune de Warmeriville (Marne). — Apprentissage dans l'usine. Protection de l'enfance ouvrière. Concours entre les apprentis. Formation professionnelle. Sociétés de patronage. École Ménagère. **PLAN II**

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

41. Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, à Paris, rue Oudinot, 27. — Documents, enseignements et travaux se rapportant à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière dans les œuvres organisées par l'Institut des Frères. **PLAN II**

42. Jeannin (Jules), à Paris, rue de Grenelle, 30. — Dessins et modèles de menuiserie. Ouvrages. Mobilier scolaire. **PLAN II**

43. Ligue Française de l'Enseignement, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 14. — Documents, cartes graphiques et spécimens se rapportant aux œuvres diverses poursuivies par la Ligue : cours d'adultes, patronage démocratique de la Jeunesse française, associations d'anciens élèves, mutualité scolaire, bibliothèques populaires, conférences avec ou sans projections lumineuses, enseignement professionnel, gymnastique, tir, topographie, champs d'expériences agricoles. **PLAN II**

44. Magnard & Cie, à Fourchambault (Nièvre). — Protection des apprentis : documents et statistiques. **PLAN II**

Société nouvelle des fonderies et ateliers de construction de Fourchambault et La Pique.

Paris 1855, une Médaille d'argent ; Paris 1867, une Médaille d'argent ; Paris 1878, un Grand-Prix ; Paris 1889, une Médaille d'or ; Anvers 1885, une Médaille d'or.

45. Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance, Mme Zadoc-Kahn (E.), présidente, à Neuilly-sur-Seine (Seine), boulevard de la Saussaye, 19. — Travaux manuels d'élèves. Cahiers de classe, de dessin, de sténographie, de dactylographie. **PLAN II**

Ouvrages à l'aiguille, lingerie, broderie d'art et réparation de Smyrne et de tapisseries anciennes, couture, raccommodage ; travaux intellectuels d'élèves.

Expositions universelles de Paris 1889, Médaille d'or et Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille de bronze.

46. Mildé (Charles) **fils & Cie**, à Paris, rue Desrenaudes, 51. — Spécimen du travail des apprentis. **PLAN II**

47. Morin (Louis), à Troyes (Aube), rive droite du Canal, 71. — Monographies sur l'apprentissage dans le passé. **PLAN II**

48. Napias (Louise), à Paris, rue Royer-Barret, 3bis. — Dessins et peintures. Travaux manuels divers. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

49. Œuvre d'Apprentis, à Paris, rue de Crimée, 178. — Documents divers. PLAN II

50. Œuvre de l'Adoption des Orphelins, à Paris, rue Casimir-Delavigne, 9. — Documents sur l'Orphelinat. PLAN II

51. Œuvre Générale des Écoles Professionnelles Catholiques de Jeunes Filles, à Paris, rue Cassette, 18. — Résultats des diverses œuvres. PLAN II

52. Œuvre pour Jeunes Ouvrières, à Paris, rue Titon, 22. — Photographies et documents. PLAN II

53. Œuvre de Patronage des Apprentis et des Jeunes Ouvriers de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, à Paris, rue Titon, 20. — Plans, statistiques et photographies. PLAN II

54. Œuvre des Petites Familles, à Paris, rue de Lisbonne, 49. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

Mme Henri Mallet, présidente.

55. Œuvre de Saint-Nicolas, à Paris, rue de Vaugirard, 92. — Travaux d'élèves. Tableau et graphiques. PLAN II

56. Œuvre des Trois-Semaines, à Levallois (Seine), rue de Cormeilles, 59. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

Cette œuvre de Colonies de Vacances, fondée en 1881, envoie à la campagne et au bord de la mer des enfants et des mères de famille. Elle en a envoyé 1418 en 1899. Direction de l'œuvre : M. et Mme Th. Lorriaux.

56. Orphelinat des Batignolles pour Jeunes Filles, à Paris, rue Clairaut, 15. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

M. le Pasteur Vernes (Louis), du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris, président honoraire.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

57. Orphelinat de l'Église Réformée de Paris, pour garçons, à Neuilly-sur-Seine (Seine), rue d'Orléans, 16. — ments divers. Statuts. Tableaux. PLAN I

58. Orphelinat de Filles, à Courbevoie (Seine), rue Victor-Hugo, 25. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

M^me^ Sophie-Caroline Knoderer, directrice.
Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

59. Orphelinat Luthérien pour les Filles, à Paris, rue des Archives, 22. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

60. Orphelinat Luthérien de Montmartre pour Jeunes Filles, à Paris, rue Championnet, 174^bis^. — Documents divers. Statuts. Tableaux. PLAN II

61. Orphelinat Municipal Professionnel, à Angers (Maine-et-Loire), boulevard Daviers, 3. — Différentes vues de l'établissement. Brochure. Documents statistiques. PLAN I

62. Orphelinat-Ouvroir, à Sainte-Mesme (Seine-et-Oise). — Travaux d'aiguille : objets de confections et modèles. PLAN II

63. Orphelinat Verdier, à Tours (Indre-et-Loire), rue Manceau, 11. — Orphelinat professionnel de garçons. PLAN II

64. Ouvroir dit des Petites Préservées, à Paris, rue Violet, 54. — Tableaux et statistiques du patronage, ouvroir de jeunes filles au-dessous de 13 ans. Plans. Modèles d'ouvrages. PLAN II

Ouvroir tenu par les sœurs de Marie-Joseph. M^me^ la C^esse^ de Biron, Présidente, à Paris, rue de Constantine, 27.

65. Patronage des Apprentis de l'Église Réformée, à Paris, rue de l'Oratoire-du-Louvre, 4. — Tableau statistique et rapports. PLAN II

66. Patronage Laïque « Les Amis de l'Adolescence du XVIII^me^ Arrondissement », à Paris, impasse d'Oran, 10. — Brochures. Tableaux. Photographies. Comptabilité. Renseignements divers. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

67. Patronage Laïque d'Apprentis et de Jeunes Employés du III^me^ Arrondissement, à Paris, rue Franche-Comté, 1. — Travaux d'élèves. Cartes. Graphiques. Photographies. Documents, etc. **PLAN II**

68. Patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche, à Paris, rue Bobillot, 54. — Placement et surveillance des apprentis. Enseignement professionnel. **PLAN II**

69. Pensionnat de l'Église Réformée (Filles), à Paris, rue de Reuilly, 97. — Tableaux. Notices. Documents divers. **PLAN II**

70. Provost-Blondel, à Paris, rue de Richelieu, 38. — Apprentissage (enseignement professionnel) : résultats obtenus. **PLAN II**

Anvers 1885, Médaille d'argent; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

71. Redouly, Valmé & C^ie^, à Paris, rue Saint-Georges, 11. — Tableau indiquant l'organisation de l'Apprentissage à la Maison et l'Apprentissage rétrospectif en général. **PLAN II**

Ancienne Maison Leclaire. Entreprise de Peinture

72. Schneider & C^ie^, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux et statistiques. **PAV. PL. III**

Maîtres de Forges.

73. Société des Amis de l'Enfance, à Paris, rue de Crillon, 19. — Tableaux. Rapports. Statistiques. Photographies. **PLAN II**

74. Société des Anciens élèves de l'Association Philotechnique, à Paris, rue des Minimes, 13. — Graphique et tableaux. **PLAN II**

75. Société Anonyme des Hauts - Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, à Paris, rue Mogador prolongée, 4. — Tableaux, statistiques et notices sur les écoles enfantines, les ouvroirs pour jeunes filles, les infirmeries et économats, les habitations ouvrières installées par la Société à côté de ses Usines. Spécimens des travaux faits par les élèves des Écoles, Ouvroirs, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

76. Société d'Apprentissage de Jeunes Orphelins, à Paris, rue du Parc-Royal, 10. — Documents. PLAN II

77. Société pour l'assistance Paternelle aux Enfants Employés dans les Industries des Fleurs et Plumes, à Paris, boulevard Sébastopol, 90. — Documents. PLAN II

78. Société l'Auvergne, à Lyon (Rhône), rue Rabelais, 40. — Statuts. Diplômes. Comptes rendus. Livrets. Insignes. Cartes, etc. PLAN II

79. Société d'Encouragement de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, à Paris, rue de la Jussienne, 2bis. — Statistique. Annuaires et brochures, etc. PLAN II

80. Société de Patronage des Apprentis, Garçons & Filles du 17e arrondissement, à Paris, rue des Batignolles, 18. — Registre d'inscription. Groupes photographiques. Tableaux d'ensemble. PLAN II

81. Société de Patronage d'Apprentis et de Jeunes Employés des deux Sexes du IXe Arrondissement, à Paris, rue Drouot, 6. — Tableaux rétrospectifs. Tableaux d'ensemble. Graphiques, etc. PLAN II

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 novembre 1895. M. Besnard (Charles), président.

82. Société de Patronage des Apprentis Tailleurs, à Paris, rue Saint-Marc, 16. — Statuts et règlements. Travaux des élèves. Exposition des concours annuels. 1re, 2me et 3me années. Travaux intéressant le perfectionnement des apprentis. PLAN II

83. Société de Patronage de Jeunes Garçons, à Nîmes (Gard), rue du Grand-Couvent. — Tableaux et documents. PLAN II

84. Société de Patronage Laïque du IIe Arrondissement, à Paris, rue Saint-Denis, 221. — Travaux. Statuts. Documents et statistiques. PLAN II

85. Société de Patronage Municipal du VIe Arrondissement, à Paris, rue Madame, 5. — Un tableau graphique. Photographies. Comptes rendus. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

86. Société de Patronage de la Ville, à Chaumont (Haute-Marne). — Statuts. Comptes rendus. Notices. Récompenses obtenues, etc. **PLAN II**

87. Société Philomathique de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), cours du 30 Juillet. — Graphiques analytiques. Graphiques synthétiques. Albums de photographies. Histoire centennale de la Société. Livres d'or. **PLAN II**

Paris 1855, Mention honorable ; Paris 1867, Médaille de bronze, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Paris 1878, Médaille d'argent, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Bruxelles 1897, Diplôme de Grand-Prix.

88. Société de Protection des Apprentis, à Paris, rue de Rennes, 44. — Tableau et bulletins. **PLAN II**

89. Société de Protection des Enfants du Papier peint, à Paris, boulevard Diderot, 43. — But, composition et fonctionnement de la Société. **PLAN II**

M. Ch. Follot fils, Président.

90. Société de Secours et d'Hospitalisation pour les Orphelins des Ouvriers et Employés des Chemins de fer Français, à Paris, boulevard Richard-Lenoir, 56. — Documents. **PLAN II**

91. Teste (A.) Moret & Cie, à Lyon (Rhône), rue de la Claire. — Produits et travaux divers exécutés par les incurables des Providences Sainte-Élisabeth et de Saint-Alban à Lyon : épingles à tête d'émail, crochets pour cheveux. **PLAN II**

Aiguillerie, tréfilerie, câblerie.

92. Union Professionnelle, à Levallois-Perret (Seine), rue Fromont, 4. — Applications industrielles. Broderie. Céramique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Ministère des Travaux publics,** à Berlin. — Représentation picturale d'ateliers d'apprentis. **PLAN II**

BELGIQUE

1. **Delhaize frères & C^ie^,** à Bruxelles, rue Osseghem. — Documents relatifs à l'apprentissage des jeunes ouvriers. **PLAN II**

   Bruxelles 1897, Deux Diplômes d'Honneur et Sept Diplômes de Médailles.

   Exposent également groupes X et XV.

2. **Dirickx** (M^me^ J.), à Bruxelles, rue Royale, 68. — Robes Méthode de coupe. **PLAN II ET VINCENNES**

3. **Commission Royale des Patronages de Belgique,** à Bruxelles, rue Ducale, 89. — Cartogrammes et documents. **PLAN I**

   M. Le Jeune, Président.

4. **Ministère de l'Industrie et du Travail,** à Bruxelles. — Tableaux graphiques relatifs à l'enseignement ménager et à son développement en Belgique. **PLAN II**

ÉTATS-UNIS

1. **Bureau de Statistique Ouvrière de l'Etat de Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Tableaux indiquant le changement des lois se rapportant au travail des enfants. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

2. **Dickson Manufacturing Company,** à Scranton, (Penn sylvanie). — Photographies ayant trait à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière dans les manufactures. **PLAN II**

3. **Lowell Textile School,** à Lowell (Massachusetts). — Catalogues. Photographies ayant trait à l'enseignement technique des enfants, à leur apprentissage. **PLAN II**

4. **New-Bedford Textile School,** à New-Bedford, (Massachusetts). — Catalogues. Photographies. **PLAN II**

3. **Section de l'Economie Sociale de la Commission des Etats-Unis à l'Exposition de 1900,** à Chicago. — Cartes. Plans. Photographies. Livres. Brochures, etc. **PLAN II**

CUBA

1. **Quesada** (GONZALO DE), à la Havane. — Documents sur l'apprentissage et la protection de l'enfance ouvrière. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Metropolitan Association for Befriending Young Servants,** à Londres W. C. Buchingham Street, 15, Strand. — Documents relatifs à la protection des jeunes domestiques. **PLAN II**

2. **Chief-Inspector of Factories**, à Londres, S. W., Whitehall, Home Office. — Diagrammes montrant la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

3. **Institutions d'Angleterre pour l'Apprentissage et la Protection de l'Enfance Ouvrière** (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

4. **Institutions d'Ecosse pour l'Apprentissage et la Protection de l'Enfance Ouvrière** (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

5. **Institutions du Pays des Galles pour l'Apprentissage et la Protection de l'Enfance Ouvrière** (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GRÈCE

1. **École de Broderie à la Main,** à Athènes. — Enseignement professionnel (apprentissage). **PAV. PL. II**

   Patronage Lady E. Egerton.

HONGRIE

1. **Chemins de fer de l'État Hongrois,** à Budapest. — Modèle de l'atelier d'apprentissage de l'usine centrale. Ouvrages d'apprentis. **PLAN II**

ITALIE

1. **Asile de Charité pour l'Enfance de la Ville d'Intra.** — Modèle en bois, fer et verre d'un parquet à gradins pour asile. **PLAN II**

2. **Association de Prévoyance pour l'Enseignement des Professions Paternelles aux Fils des Ouvriers,** à Naples. — Dessins. **PLAN II**

3. **Beaux** (Auguste), à Milan. — Travaux de femmes et travaux industriels exécutés par les élèves de l'orphelinat. Photographies et règlement. **PLAN II**

4. **Éducatoires de la Ville de Rome,** à Rome. — Monographie. Statuts, règlement, budgets, etc. **PLAN II**

5. **Hospice Royal des Pauvres,** à Palerme. — Enseignement professionnel. **PLAN II**

6. **Institut d'Éducation Whitaker,** à Palerme. — Monographie historique. **PLAN II**

7. **Institut Royal de Jeunes Filles de S. Giulia,** à Livourne. — Albums des dessins exécutés par les élèves. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. **Maison de Bienfaisance des Garçons Délaissés,** à Turin. — Statuts, règlements, budgets, comptes rendus, rapports, etc. PLAN II

9. **Œuvre Pie des Asiles Ruraux & Urbains,** à Palerme. — Monographie historique et statistique. PLAN II

PAYS-BAS

1. **Commission Royale Spéciale pour le Groupe XVI,** à La Haye. — Monographie sur la protection de l'enfance ouvrière. PLAN II

2. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Photographies et documents sur l'éducation des apprentis. PLAN II

RUSSIE

1. **Babkine frères** (gouvernement de Moscou). — Documents relatifs à l'apprentissage. PLAN II

2. **Balachoff** (M^me^), à Gorodichté (gouvernement de Kiew). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. PLAN II

3. **Cherechevsky** (G.), à Grodno. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. PLAN II

4. **Chibaëff** (M^me^ E.), à Bogozodsk. — Documents relatifs à l'apprentissage. PLAN II

5. **Fabrique des Cartes à Jouer,** à Saint-Pétersbourg. — Divers objets relatifs à la protection de l'enfance ouvrière. Documents relatifs à l'apprentissage. PLAN II

6. **Govard,** à Moscou. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. PLAN II

7. **Gribanoff fils.** — Plans d'une école pour les enfants des ouvriers. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. Gubner (A.), à Moscou. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

9. Gytinsky, à Volhynie. — Photographies d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

Raffinerie.

10. Kedabeksky (Gouvernement d'Elisavetol). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

11. Kharitonenko, à Kiew. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

12. Khloudoff (Gouvernement de Smolensk). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

13. Kœnig (L.-E.) (Gouverment de Khackoff). — Plans d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

14. Kolensky (Gouvernement de Riasan). — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

15. Konchine (N.-N.), à Serpoukhoff. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

16. Kornskovsky. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

17. Koulebaksky. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

18. Kousnetzoff, à Moscou. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

19. Loumkine (Gouvernement de Vologda). — Plan d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

20. Lourcoff & Chergold. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

21. Ostrovctzky. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

22. Ougeitchiwy-Ouglitchsky. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

Fabrique de papiers.

23. Prokhoroff & fils. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

24. Riabouchinsky. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

25. Sapojnikoff, à Moscou. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

26. Société Alexandrowsky (Gouvernement de Kiew). — Plans d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

27. Société de la Brasserie Gigoulewsky, à Samara. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

28. Société des Houillères de la Russie Méridionale, à Korsam. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

29. Société Kolourensky pour la Fabrication des Wagons de Kolomna. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

30. Société de la Manufacture de Tver, à Tver. — Modèles et descriptions d'un orphelinat et de crèches. **PLAN II**

31. Société Métallurgique de Donetz, à Droujkovka (Gouvernement d'Ecatherinoslaw). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

32. Société Norsky, à Moscou.— Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

33. Société Proviborowsky Trekhyomy, à Moscou.— Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

34. Société Russo-Américaine des Industries du caoutchouc, à Saint-Pétersbourg. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

35. Société Russo-Belge (Gouvernement de Riasan). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

36. Société de la Sucrerie de Kiew, à Kiew. — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

37. Société des Usines Métallurgiques Istinski (Gouvernement de Riasan).— Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

38. Soumkine (G.). — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

39. Susman (A.-J.), à Valhynie. — Photographies d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

40. Terestcheuko (N.-A.), à Kiew. — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

41. Til (N.) **& Cie,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies d'une école pour les enfants des ouvriers. **PLAN II**

42. Verrerie « Rouda ». — Documents relatifs à l'apprentissage. **PLAN II**

43. Yassuninsky (gouvernement de Wladimir). — Documents relatifs à l'apprentissage et à la protection de l'enfance ouvrière. **PLAN II**

SUÈDE

1. Comité Central pour les ouvroirs d'enfants, à Stockholm. — Photographies des ouvrages exécutés par les enfants pauvres dans les ouvroirs suédois. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 102

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Rémunération du travail. — La liberté du travail est la première garantie d'une rémunération normale et équitable des efforts humains. Elle date, en France, de la loi des 2-17 mars 1791, qui a aboli les maîtrises et les jurandes. La vieille institution des corporations avait eu son utilité au moyen âge et particulièrement à l'époque où Etienne Boileau en consignait les usages, coutumes, chartes et privilèges dans le *Livre des Métiers*. Mais elle devait, plus tard, comprimer les capacités et paralyser les initiatives individuelles. Avant 1791, la grande industrie que Colbert avait largement encouragée et développée, mais trop minutieusement réglementée, rencontrait également, à chaque pas, des entraves dans une législation compliquée. L'esprit libéral, le grand sens et les efforts de Turgot furent impuissants pour donner au travail sa liberté. L'édit de mai 1776, qui supprimait les jurandes n'eut pas de résultat. Les corporations, rétablies la même année, ne furent abolies que par la loi de 1791.

Malgré ces conditions, un intendant du commerce estimait, en 1788, à environ un milliard la production de l'industrie française. Un pareil chiffre attestait un progrès et une prospérité incontestables. Cependant, les

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

entraves rappelées plus haut, n'étaient pas les seuls obstacles au développement de l'industrie. Le travail national avait subi, pendant la deuxième moitié du siècle, plusieurs grandes crises provoquées surtout par la guerre de sept ans, par la lutte des Etats-Unis contre l'Angleterre, par l'affluence, sur nos marchés, des produits anglais (traité d'Eden). La population ouvrière avait profondément souffert de ces crises.

Il résulte des évaluations d'Arthur Young que, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, le salaire *nominal* avait haussé de 20 % ; mais, par suite du renchérissement des denrées et des marchandises, le salaire *réel* était loin d'avoir subi la même progression.

« En résumé, à la fin du siècle dernier, l'ouvrier agricole gagnait, en moyenne, de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 ; dans l'industrie, à Paris, l'ouvrier d'élite gagnait 2 fr. à 2 fr. 25, et l'ouvrier ordinaire 1 fr. 50 environ ; en province, dans les métiers les plus avantageux, le salaire atteignait 1 fr. 50 et, dans les autres, 1 fr. 30 environ ». (1)

Les dépenses de la vie avaient augmenté, pendant la Révolution. « On estimait, dit M. Levasseur, à une livre la nourriture d'un ouvrier d'Évreux en 1789, à 1 fr. 20 en 1801. Aussi, le journalier qui gagnait 1 fr. 50 en 1789, exigeait-il 2 fr. sous le Consulat. La même augmentation avait eu lieu sur d'autres points ; dans les verreries de la Moselle, le salaire moyen, qui ne représentait guère auparavant que 75 centimes, avait été porté à 90 centimes et à 1 fr. ; dans les faïenceries il variait entre 0 fr. 75 et 1 fr. 20 ; dans les forges le mineur avait de 1 fr. 50 à 2 fr. 25, le bûcheron de 0 fr. 90 à 1 fr. 30, le maître fondeur de 1 fr. 50 à 1 fr. 80, et le manœuvre de 0 fr. 80 à 1 fr. L'été, un compagnon maçon gagnait à Paris, sous l'Empire, 3 fr. 5 sous ; un limousin 2 fr. 10 sous ; un scieur de pierres, 4 fr. ; un compagnon charpentier, 3 fr. ; un peintre, 4 fr. »(2) La conscription exerça sur les prix de la main-d'œuvre une influence considérable, surtout à partir de 1808. L'industrie dut payer alors les ouvriers d'autant plus cher que l'armée lui en enlevait davantage.

Sous la Restauration, les progrès de la mécanique donnèrent une active impulsion au travail industriel que vint favoriser, d'ailleurs, une longue période de paix succédant aux guerres de l'Empire. Mais la mécanique se substituait, avec de trop grands avantages, au travail manuel pour ne pas amener de crises douloureuses. Ces conséquences de l'emploi des machines ne devaient être que temporaires il est vrai ; elles n'en furent pas moins cruelles. Pour beaucoup d'ouvriers, ce fut le chômage et la misère.

« Néanmoins le salaire continua à s'élever, et démentit ainsi les prédictions sinistres de ceux qui voyaient, dans les machines, la ruine de l'ouvrier.

(1) BEAUREGARD. — *Essai sur la Théorie du Salaire*, p. 35.
(2) *Histoire des classes ouvrières en France*. T. I. p. 358 et 359.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le pain, quoiqu'il fût un peu plus cher sous la Restauration que sous l'Empire, se maintint à Paris durant la période de prospérité, de 1818 à 1828, entre 3 et 4 sous la livre. L'abondance du travail rendait ces prix légers à la classe ouvrière, pendant que la diminution de valeur de certains produits lui permettait de se procurer des jouissances jusqu'alors inconnues pour elle. Le paysan connaissait peu l'usage de la viande; à la ville, le travailleur en mangeait presque tous les jours (1) ».

La Révolution de 1830 avait aggravé une crise commerciale qui sévissait depuis 1826. Lyon surtout, avec ses industries de luxe, en souffrit cruellement. La fixation d'un tarif minimum de salaires pour les ouvriers en soie, que les patrons ne purent accepter, amena une émeute devant laquelle la force armée insuffisante en nombre dut se retirer, laissant pendant 10 jours Lyon aux mains des ouvriers (octobre-novembre 1831). Puis, une épidémie terrible de choléra vint ravager effroyablement les quartiers ouvriers.

De 1830 à 1845, la question des salaires donna lieu à des grèves nombreuses, d'autant plus graves que le Code pénal interdisait les coalitions : grève des charpentiers en 1833, en 1841, en 1842, en 1845; grèves de divers corps de métiers en 1840; grèves dans les mines de la Loire en 1837, cette dernière avec intervention des troupes et effusion de sang.

Pendant la même année 1837, nouvelle crise commerciale. Le département du Nord, le plus industriel de France, était le plus éprouvé par le paupérisme. « A Lille, sur cinq ouvriers, il y en avait deux dans l'impossibilité de se suffire avec leurs salaires ; un sixième de la population était inscrit au bureau de bienfaisance (2) ».

Il faut lire Villermé pour se rendre compte des bouges dans lesquels vivaient ces ouvriers. De louables efforts étaient déjà tentés, d'ailleurs, pour rendre plus saines les habitations ouvrières, et pour diminuer le nombre des heures de travail. D'un autre côté, on s'ingéniait à améliorer l'hygiène de la manufacture par l'agrandissement et l'aération des ateliers, dus, en partie, à l'introduction des machines perfectionnées qui demandaient des plafonds plus élevés et de plus vastes espaces.

En regard des parties sombres du tableau, il est bon de signaler, en outre, que, sous le règne de Louis-Philippe, la production du blé et des autres subsistances était en notable augmentation. On évalue la diminution de prix à 2 1/2 % sur l'ensemble des produits naturels, et à 13 % sur l'ensemble des produits manufacturés. Or, l'augmentation moyenne des salaires, de 1827 à 1847, peut être estimée à 10 %. L'avantage était donc double.

1 E. Levasseur. — T. I., p. 477.
2 Villermé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'année 1848 se signale par l'application des théories socialistes de Louis Blanc et de ses disciples qui avaient trouvé accès dans le Gouvernement. Ce n'était pas la première fois, depuis 1789, qu'on cherchait en dehors de la liberté individuelle une meilleure organisation du travail. En 1791, Marat avait proposé une réglementation de travail aussi arbitraire que despotique. En 1793, Barère avait obtenu pour l'État le droit de régler le taux des salaires et de tarifer les produits fabriqués (Loi du maximum). « Plus d'une fois encore, l'État interviendra pour fixer les salaires ou régler les tarifs ; mais cette intervention sera toujours inutile, souvent désastreuse (1) ».

Les systèmes de taxation par l'État n'étaient, d'ailleurs, pas les seuls qui s'attaquassent à la liberté. Nous ne pouvons, ici, que rappeler les théories de Saint-Simon, de Fourier et de Cabet.

Au commencement de 1848, une multitude d'hommes se trouvaient sans travail, aussi bien à Paris que dans les départements industriels. Le 26 février, le Gouvernement avait décidé l'établissement immédiat d'ateliers nationaux, corollaire logique du décret de même date qui garantissait le travail. Il avait institué, pour les études et les débats concernant ce grave sujet, une commission spéciale, la Commission du Luxembourg. Des essais analogues avaient déjà été tentés pendant les crises précédentes, notamment en 1830. A la fin du mois d'avril 1848, 100.000 ouvriers sans travail étaient inscrits aux ateliers nationaux. « La progression avait été effrayante ». On ne pouvait occuper tous ces bras. Il y eut les travailleurs en activité, avec 2 francs de salaire par jour, et les travailleurs en disponibilité, avec 1 fr. 50, puis 1 franc. On chômait à tour de rôle. Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux et graves abus auxquels ce régime donna lieu, sur la perturbation profonde qu'il jeta dans l'industrie à Paris, sur les obstacles que rencontra l'Assemblée constituante lorsqu'elle voulut remédier à cet état de choses.

Il a été dit, plus haut que, de 1827 à 1847, l'augmentation des salaires avait été, en moyenne, de 10 %, alors que les produits naturels avaient baissé de 2 1/2 %, et les produits manufacturés de 13 %, laissant ainsi réellement un accroissement de revenu. Il n'en a pas été de même dans la période de 1847 à 1857, pendant laquelle on pouvait évaluer l'augmentation à 15 % pour les hommes, et à 8 % pour les femmes, « proportion inférieure à l'augmentation du prix des choses, et surtout du prix des produits naturels qui forme le chapitre le plus important des budgets ouvriers. Ce fut, pour la classe ouvrière une épreuve, aggravée

1) Rapport de M. Ducarre *au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France* (1872-1875).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

par plusieurs années consécutives de disettes, mais que la grande activité déployée alors par l'industrie, l'aida à traverser (1) ».

Il est à remarquer, par surcroît, que la valeur de l'argent subissait alors une diminution, en raison de l'abondance de l'or tiré des mines de Californie et de l'Australie. Les salaires ont ensuite repris leur tendance générale à la hausse et, en 1867, l'augmentation nominale du salaire correspondait, de nouveau, à une augmentation de revenu.

La loi du 25 mai 1864, en donnant aux ouvriers et aux patrons le droit de coalition, (que devait compléter vingt ans plus tard la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels), allait exercer une influence notable sur le taux des salaires. Avant cette loi, les tribunaux avaient prononcé, en moyenne par an depuis 1849, plus de 400 condamnations pour faits de coalition.

Vers la même époque, le principe de l'association eut en France d'assez nombreuses applications provoquées surtout par l'exemple des sociétés anglaises. En 1866, il existait, à Paris, 120 associations de crédit mutuel, 7 sociétés de consommation, 70 sociétés de production, et, dans les départements, une centaine de sociétés constituées ou en formation. D'autre part, on comptait un certain nombre d'applications du régime de la participation aux bénéfices, dont quelques-unes, comme celles de Leclair, de Laroche-Joubert, de Deberny, de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, déjà anciennes, avaient pris une ampleur remarquable. On voyait aussi, dans divers centres industriels, apparaître les institutions patronales qui, depuis, se sont développées sous tant de formes ingénieuses. Mulhouse en avait donné des modèles particulièrement remarquables : asiles, habitations, écoles, caisses de secours, bibliothèques, etc.

En 1872, à la suite des grèves de 1869, de 1870, de 1871 et de 1872, l'Assemblée nationale prescrivit une enquête sur les conditions de travail en France. Elle institua, à cet effet, une Commission parlementaire qui déposa, le 2 août 1875, un rapport considérable que nous avons déjà mentionné. Au sujet des salaires, ce rapport donne des chiffres nombreux qui offrent pour l'étude du sujet le plus haut intérêt. Nous n'en ferons pas d'extraits afin d'éviter les doubles emplois avec les moyennes générales, empruntées à l'ouvrage de M. Beauregard sur la « Théorie du salaire ».

(1) E. Levasseur. T. II., p. 441.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SALAIRES MOYENS AU XIXe SIÈCLE (1)

	AGRICULTURE		INDUSTRIE	
	Salaire	Augmentation	Salaire des hommes (Paris non compris)	Augmentation
1789.....	0 fr. 70	»	1 fr. 30 ou 1 fr. 40.....	»
Début du siècle.	1 fr. 05	50 %	1 fr. 50 ou 1 fr. 60.....	14 %
1853.....	1 fr. 41	34 %	2 fr. 06.....	28 %
1872.....	2 fr. 04	44 %	3 fr. 09.....	50 %
1880.....	2 fr. 32	13 %	3 fr. 46.....	12 %

De ces chiffres, il importe de rapprocher les augmentations qu'ont subies les objets nécessaires à la vie. L'auteur les a résumées, d'une manière aussi approximative que possible, dans le tableau suivant :

DÉPENSES	De 1826 à 1880		De 1853 à 1880	
	Augmentation %	Diminution %	Augmentation %	Diminution %
Pour le pain.....	5,13	»	»	2,36
Pour la viande.....	9,90	»	5,38	»
Pour l'épicerie.....	1,29	»	3,32	»
Pour les poissons et les légumes.....	»	0,03	0,02	»
Pour le lait, le fromage, le beurre.....	3,11	»	2,73	»
Pour le vin.....	6,49	»	6,39	»
Pour le logement.....	15 »	»	11,25	»
Pour le vêtement.....	»	6,40	»	1,60
Pour les dépenses diverses...	»	»	»	»
TOTAUX.....	40,92	6,43	29,09	3,96
Augmentation totale....	34,49		25,13	

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux qui résument les progrès du salaire nominal, on trouve une amélioration réelle d'environ 37 %, depuis 1853, et d'environ 60 %, depuis 1826.

« Le salaire nominal, dit M. Beauregard, n'a pas seul monté : une famille d'ouvriers, en 1880, peut, tout en vivant mieux qu'une famille de même catégorie d'il y a 50 ans, pratiquer plus largement l'épargne ou l'assurance et, à un plus grand confortable de la vie ajouter la sécurité ».

(1) D'après l'*Essai sur la Théorie du Salaire. La main-d'œuvre et son prix*, de M. P. V. Beauregard.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'enquête de l'*Office du travail* de 1891-93 a porté sur 2.957 établissements de l'industrie privée, sans compter les entreprises de transport. Elle a atteint le tiers, au moins, du personnel occupé dans la grande industrie et la moyenne, se décomposant comme suit : contremaîtres, 3 %; ouvriers, 71 %; ouvrières, 18 %; enfants et apprentis des deux sexes, 8 %.

D'après cette enquête, le nombre moyen des journées de travail des ouvriers, attachés d'une manière stable à l'usine, est de 290, ce qui fait ressortir une proportion de 5 % pour les journées d'absence. Si l'on examine les variations d'effectifs, on constate que le personnel permanent correspond à 91 % du chiffre des ouvriers occupés. Les syndicats évaluent à 250 le nombre des journées qu'un ouvrier trouve à faire en moyenne dans l'année (1).

Dans le département de la Seine, la *durée normale* de la journée de travail est, presque toujours, de 10 ou de 11 heures ; dans les autres départements, près d'un quart des établissements font 12 heures ; par contre 6 % des établissements ont des journées de 9 heures et au-dessous, et cette catégorie occupe un personnel particulièrement important, puisqu'elle comprend les exploitations minières, métallurgiques et les grandes verreries. La durée du repos, qui coupe la journée de travail, est de une heure dans les 3/5 des établissements, et de plus d'une heure dans les autres. La *durée effective* varie suivant l'époque de l'année. L'enquête évalue à 10 heures 1/2 la moyenne de la journée réelle de travail. Dans plus de la moitié des établissements, on ne fait jamais d'heures supplémentaires ; 1/5 environ des autres les payent plus cher que le taux normal. « En dehors des usines à feu continu, sur 2.500 établissements, on n'en a relevé qu'une soixantaine où l'on fasse travailler toute la nuit, soit tous les ouvriers, une partie de l'année, soit certains ouvriers toute l'année ».

Le salaire moyen de l'ouvrier régulièrement occupé (sans distinction de situation, d'âge ou de sexe), ressort à 3 fr. 75 par jour. Pour l'ouvrier adulte, la moyenne est de 4 fr. 20 par jour (6 fr. 15, dans le département de la Seine et 3 fr. 90, en province) ; pour l'ouvrière adulte, elle est de 2 fr. 20 par jour (3 fr., dans le département de la Seine, et 2 fr. 10 en province). D'importantes considérations sont à recueillir au sujet des conditions influant sur l'élévation des salaires : qualités intellectuelles mises en œuvre, constance de l'effort exigé, connaissances professionnelles, degré de productivité du travail, etc. Parmi le personnel observé, 9 % des travailleurs sont payés au mois ; 57 % à la journée ou à l'heure ; 34 % aux pièces.

1. On ne doit pas oublier que souvent des ouvriers, en chômage dans leur industrie s'occupent temporairement ailleurs, surtout dans la culture.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'importance des établissements paraît avoir une influence plutôt favorable sur les salaires, ceux-ci étant, généralement, plus élevés dans les grands établissements que dans les petits. « Le fait qui se dégage le plus nettement c'est l'accroissement de stabilité que les établissements importants assurent à leur personnel ; la grande industrie évite les fluctuations fréquentes et rapides du chiffre du personnel et, par conséquent, tend à diminuer les chômages ».

Nous donnons, ci-après, un extrait du tableau publié par l'*Office du travail*, pour faire ressortir cet effet de la concentration de l'industrie :

INDUSTRIES	SALAIRES MOYENS PAR 10 HEURES DES OUVRIERS dans les établissements dont le nombre des ouvriers est				
	de 1000 et au-dessus	de 500 à 999	de 100 à 499	de 25 à 99	de 1 à 24
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Mines de combustibles	4 90	4 45	4 05	3 85	2 40
Mines métalliques diverses	»	3 85	3 45	3 45	3 05
Carrières diverses	»	»	4 10	3 75	2 70
Moulins à blé	»	»	2 40	2 95	2 95
Fabriques de vins et spiritueux	»	»	4 25	3 90	3 95
Brasseries, malteries	»	»	3 90	3 90	3 »
Usines à gaz	»	4 80	3 25	3 20	3 55
Fabriques de produits chimiques	»	»	2 80	2 85	3 40
Stéarineries, savonneries, parfumeries	»	3 95	3 15	3 15	4 »
Papeteries	»	3 05	2 65	2 55	2 30
Imprimeries	»	»	3 65	4 30	3 80
Tanneries, corroiries	»	»	3 75	3 20	3 »
Fabriques de chaussures	»	4 40	3 70	3 40	4 40
Filatures de coton	»	2 75	2 70	2 45	»
Tissages de coton	»	4 »	2 75	2 65	3 70
Filatures de laine	»	3 30	2 60	2 75	2 40
Tissages de laine	»	3 75	3 15	2 70	3 40
Fab. de draps, molletons, couvertures	»	3 60	2 85	2 85	1 »
Filatures de soie	»	3 20	1 95	2 70	»
Tissages de soie	»	2 30	3 30	2 30	3 »
Métallurgie du fer et de l'acier	4 15	3 50	3 75	3 90	»
Forges	»	3 60	3 65	4 »	4 50
Fonderies	»	6 »	4 25	3 65	3 35
Constructions mécaniques	4 35	3 40	4 25	3 95	3 75
Faïences et porcelaines	6 85	3 75	3 15	3 35	2 70
ENSEMBLE des ouvriers dans les groupes observés	4 45	3 80	3 85	3 55	3 15

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'enquête s'est également occupée des institutions qui améliorent le salaire. Des subventions en nature sont données par 17 % des établissements de province ; 126 des établissements visités ont institué une participation aux bénéfices réglementée, ou distribuent régulièrement des gratifications d'une assez grande importance. L'assurance contre les accidents est pratiquée partout où il existe un risque professionnel notable. Plus de la moitié des ouvriers, englobés par l'enquête, peuvent profiter des caisses de secours spéciales des établissements ; beaucoup d'autres ont la facilité de faire partie de sociétés de secours mutuels. Il y a chance de retraite pour environ 10 % des ouvriers de la grande et de la moyenne industries.

« Dans les établissements de l'État ou des communes, les conditions du travail semblent supérieures, en ce qui concerne la durée du travail et la stabilité de l'emploi ; au moins équivalentes, en ce qui concerne le salaire, à celles qu'on observe dans l'industrie privée proprement dite. Il en est de même dans les Compagnies de chemins de fer... Au point de vue des secours de maladies, des pensions de retraites et d'autres avantages accessoires, la généralité des ouvriers des établissements publics et des Compagnies de chemins de fer ont une situation plus favorisée que la population ouvrière des industries privées non soumises à la surveillance de l'État ».

En examinant les variations des salaires depuis 50 ans, l'enquête de l'Office du travail arrive à conclure que, pour l'ensemble des ouvriers, le salaire a un peu moins que doublé et que le salaire des femmes a plus que doublé. D'un autre côté, « si supposant, à chaque époque, des conditions identiques de la vie ouvrière pour le logement et la nourriture, on évalue la dépense nécessaire il y a cinquante ans et aujourd'hui, on s'aperçoit que cette dépense n'a pas augmenté de plus de 25 % ». Mais les besoins étant devenus plus nombreux, à mesure que se développaient les facilités de les satisfaire, la somme effectivement payée par l'ouvrier pour le logement et la nourriture a presque doublé : « la dépense réelle de l'ouvrier, pour se loger et se nourrir, s'est donc accrue dans es mêmes proportions que son salaire ».

« De la comparaison de ces résultats on doit conclure, d'abord, que le genre de vie, pour le logement et la nourriture, s'est beaucoup amélioré d'une époque à l'autre. La même conclusion s'applique, *à fortiori*, en ce qui concerne les objets manufacturés, l'ouvrier pouvant, on le voit, leur consacrer une somme double, alors que la plupart d'entre eux ont plutôt baissé de prix... En résumé, durant cette période, le salaire et les besoins ont progressé parallèlement, et le bien-être a augmenté dans une large proportion ».

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La participation aux bénéfices. — La participation aux bénéfices, suivant la définition de M. Charles Robert, est une libre convention, expresse ou tacite, par laquelle un patron donne à son ouvrier, en sus du salaire normal, une part dans les bénéfices, sans participation aux pertes (1).

Le peintre en bâtiments Leclaire est considéré comme le promoteur de la participation dans l'industrie. Il a fondé ce régime dans sa maison en 1842. Dès 1839, cependant, la maison Seydoux, Sieber et C^ie^, alors Paturle, Lupin (filature et tissage de laine), au Cateau, introduisait dans ses statuts sociaux une participation aux bénéfices (25 %), mais seulement en faveur d'un certain nombre d'employés et de contremaîtres. On sait qu'en vertu du décret du 14 octobre 1812 les bénéfices du Théâtre français constituent des parts pour les sociétaires. L'exemple de la papeterie coopérative de M. Laroche-Joubert, à Angoulême, remonte à 1843 ; celui de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, à 1844 ; celui de la fonderie de caractères Deberny, à 1848. Viennent ensuite ceux de la Compagnie d'assurances générales (1850), du Phénix (1853), de l'Union (1854), de la Nationale (1855), de la France (1858), de la Compagnie universelle du canal de Suez (1865). En 1871 et en 1872, la participation aux bénéfices pénètre dans un assez grand nombre d'établissements, tels que les imprimeries Chaix et Godchaux, l'entreprise de couverture et plomberie de M. Goffinon (aujourd'hui Maison Tassart, Balas, Barbas), les Compagnies d'assurances l'Aigle et le Soleil, etc... L'imprimerie Mame et la librairie Masson allouent au personnel un intérêt sur le chiffre d'affaires, depuis 1874. C'est de 1877 que date la célèbre fondation de J.-B. Godin, à Guise. On compte, actuellement, environ 120 maisons françaises qui appliquent la participation aux bénéfices, dont une trentaine depuis 1889.

On distingue la participation avec *quantum déterminé*, dont le rapport avec l'ensemble du profit est nettement fixé et annoncé d'avance, et la *participation sans quantum déterminé*, dont la proportion pour cent est tenue secrète. Le taux de la participation varie beaucoup. Plusieurs facteurs sont pris en considération, notamment l'importance relative du capital et de la main-d'œuvre, l'étendue du rôle de la direction, etc. La répartition entre les intéressés du produit de la participation a lieu, le plus souvent, au prorata des salaires. Dans certaines maisons, on prend aussi en considération l'ancienneté, l'importance des fonctions, la production individuelle. Les parts sont payées comptant ou réservées pour constituer, soit un fonds de prévoyance se capitalisant sur comptes individuels, soit un fonds de retraites. Dans quelques maisons, elles se transforment en parts

(1) « *Le contrat de participation aux bénéfices, son caractère et ses résultats* » (Imp. Chaix, 1889).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de la propriété de l'entreprise. Dans un certain nombre d'autres, elles alimentent un fonds collectif de secours, de prévoyance et de retraite.

A la maison Leclaire, les bénéfices sont attribués : 25 % à la Société de prévoyance et de secours mutuels, commanditaire pour 500.000 fr.; 25 % à la gérance, commanditaire pour 300.000 fr.; 50 % au travail, au prorata des salaires. L'avoir de la Société de prévoyance et de secours mutuels s'élevait, au 31 mars 1899, à 3.135.600fr. Cette fortune est formée par l'accumulation des parts de bénéfices qui ont été attribuées à la Société, d'abord à titre bénévole, ensuite en sa qualité de commanditaire de l'entreprise. Une pension de 1.500 fr. est servie aux sociétaires qui ont 50 ans d'âge et 20 ans de présence dans la Maison.

A la papeterie coopérative d'Angoulême, le personnel actuel et l'ancien possèdent à peu près le tiers du capital social de 4.320.000 fr. Au Familistère de Guise, le capital de 4.600.000 fr. a entièrement passé entre les mains du personnel. A la fonderie Deberny, les parts étaient payées en espèces jusqu'en 1872; mais très peu de cet argent recevait une destination de prévoyance. On a, dès lors, versé le produit de la participation dans une caisse de crédit, de secours mutuels et de pensions, dite « Caisse de l'Atelier », dont la fondation remonte à 1848 et qui rend au personnel de grands services. La Compagnie d'assurances générales a adopté le régime du livret individuel préconisé par M. de Courcy; on y a vu des comptes d'employés s'élever à 37.000 fr.; un garçon de bureau s'est retiré avec 17.000 fr. Une longue énumération pourrait être faite des résultats qu'ont donnés les participations solidement instituées.

Deux hommes se sont particulièrement voués, en France, au développement du régime de la participation, M. Charles Robert et M. Alfred de Courcy. M. Charles Robert a consacré à cette œuvre la plus généreuse ardeur, les lumières d'une admirable intelligence et la chaleur d'une âme d'apôtre (1). M. Alfred de Courcy a été le propagateur infatigable du livret individuel, formant patrimoine pour la famille du titulaire (2). Sur l'initiative de MM. Goffinon, Charles Robert et Alfred de Courcy, M. Chaix et quelques autres patrons ont fondé, en 1879, la Société pour l'étude pratique de la participation du personnel aux bénéfices, qui a été reconnue d'utilité publique en 1889. Cette Société publie ses études et ses informations dans un bulletin périodique et dans des ouvrages spéciaux.

---

(1) Parmi les nombreux écrits de M. Charles Robert sur la question, on doit citer : « La suppression des grèves par l'association aux bénéfices ». — « La Question sociale. » — « Partage des fruits du travail. » — « Biographie d'un homme utile, Leclaire, peintre en bâtiments. » — « Le contrat de participation aux bénéfices, son caractère et ses résultats ».

(2) Le principal ouvrage de M. de Courcy est l' « Institution des Caisses de prévoyance des fonctionnaires, employés et ouvriers ».

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 102.

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL
PARTICIPATION AUX BENÉFICES[1]

FRANCE

1. **Alliance Coopérative Internationale** (Section nationale française de l'), à Paris, rue Bergère, 20. — Statuts et notice concernant la section. **PLAN II**

2. **Badin (A.) & fils,** à Barentin (Seine-Inférieure). — Documents sur la participation aux bénéfices. **PLAN II**

3. **Baille-Lemaire** (Jean-Baptiste), à Paris, rue Oberkampf, 26. — Tableau et brochures. **PLAN II**

4. **Banque Populaire de Menton,** à Menton (Alpes-Maritimes) — Carte de la participation du personnel aux bénéfices. Mémoire et documents divers. **PLAN II**

   Société anonyme coopérative à capital variable, fondée en 1883. Succursale à Monte-Carlo et à Beaulieu.

   Chicago 1893, Médaille commémorative ; Bruxelles1897, Diplôme d'Honneur.

5. **Beudin** (Ernest), à Paris, avenue de Villiers, 104. — Réduction en bronze de la statue du promoteur de la participation aux bénéfices. Brochures et rapports. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **Bignon père & fils**, à Theneuille (Allier). — Documents concernant la participation du propriétaire et du travailleur dans une exploitation de grande culture. **PLAN II**

7. **Boissière** (Henri), à Rouen (Seine-Inférieure), rue de l'Hôpital, 39. — Entrepreneur de couverture et plomberie. Participation aux bénéfices. **PLAN II**

8. **Bréguet (Maison)**, à Paris, rue Didot, 19. — Graphiques et règlements. **PLAN II**

9. **Buttner-Thierry**, à Paris, rue Laffitte, 34. — Tableaux et carnets relatifs à la participation aux bénéfices. **PLAN II**

10. **Caisse d'Épargne & de Prévoyance de l'Arrondissement de Coulommiers**, à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Comptes rendus généraux. **PLAN II**

11. **Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Reims**, à Reims (Marne), rue de la Grosse-Ecritoire, 6. — Graphiques. Notice sur la participation aux bénéfices et les progrès réalisés par la caisse depuis sa fondation. **PLAN II**

12. **Carlier** (E.), à Paris, boulevard de Clichy, 34. — Mémoire sur les salaires de son industrie. Statuts de la société. Diplômes, etc. **PLAN I**

13. **Cazalet & fils**, à Bordeaux (Gironde), rue Reignier, 8. — Graphiques. Tableaux. Brochures. Répartitions annuelles de la participation aux bénéfices. **PLAN II**

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

14. **Chaix**, à Paris, rue Bergère, 20. — Tableau et documents relatifs à la participation du personnel aux bénéfices, instituée dans l'établissement. **PLAN II**

Imprimerie et Librairie centrales des chemins de fer.

15. **Chambre Consultative des Associations Ouvrières de Production**, à Paris, boulevard Saint-Martin, 27. — Statistique relative à ce qui a été fait dans les Sociétés coopératives françaises de production en faveur de leur personnel auxiliaire, au moyen de la participation aux bénéfices, par M. Liébrard Émile, secrétaire. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. Chambre Syndicale Typographique Parisienne, à Paris, rue de Savoie, 20. — Organisation et statuts de la chambre syndicale. PLAN II

17. Chemins de Fer de l'État, M. METZGER, Directeur, à Paris, rue de Châteaudun, 42. — Notices relatives au recrutement, aux salaires et au régime du travail des ouvriers, des ateliers et du service de la traction. PLAN II

18. Christofle & Cie, à Paris, rue de Bondy, 56. — Institutions d'usines à Paris et à Saint-Denis, ayant pour but d'encourager par des primes la stabilité des ouvriers. PLAN II

19. Colin & Cie, à Guise (Aisne). — Participation aux bénéfices. PLAN II

Fonderies. Émailleries et manufactures d'appareils de chauffage. Association coopérative du capital et du travail. Caisse de retraites. Assurances mutuelles contre la maladie. Habitations ouvrières. Écoles. Nourricerie. Magasins et débits avec répartition aux acheteurs. Théâtre. Jardins, etc.

Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale).

20. Comité Central de l'Union Coopérative des Sociétés Françaises de Consommation, à Paris, rue Christine, 1. — Tableaux et statistiques. PLAN II

21. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers sur la rémunération du travail et sur la participation aux bénéfices. PLAN II

22. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), Bourse de commerce. — Mémoire sur la rémunération du travail et la partapation aux bénéfices dans la Sarthe. PLAN II

23. Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, à Paris, rue de Richelieu, 87. — Tableaux graphiques et documents divers. PLAN II

24. Compagnie des Cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — Tableaux et brochures. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. Compagnie d'Éclairage par le Gaz des Villes du Mans (Sarthe) **& de Vendôme** (Loir-et-Cher). — Documents relatifs à la participation aux bénéfices des employés et des ouvriers. **PLAN II**

Société anonyme au capital de 840.000 francs.

26. Compagnie Houillère de Bessèges, à Nîmes (Gard), rue Jeanne-d'Arc, 17. — Graphiques et brochures sur la participation aux bénéfices. **PLAN II**

Exploitation de mines de houille.

27. Compagnie des Mines de Roche-la-Molière & Firminy, à Firminy (Loire). — Tableaux et brochures. **PLAN II**

Mines de houille.

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

28. Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez, à Paris, rue Charras, 9. — Brochures. Graphiques. Tableaux. Photographies. **PLAN II**

Paris 1889, 2 Médailles d'or (Économie sociale).

29. Compagnie des Wagons-Bars, à Paris, rue Joubert, 35. — Règlements de service sur l'augmentation des salaires et la participation aux bénéfices. **PLAN II**

M. Bocandé (F.), administrateur-délégué.

30. Conseil de Prud'hommes du Mans, au Mans (Sarthe). — Collection de rapports rédigés pour les distributions de récompenses ouvrières décernées par le Conseil de Prud'hommes pour long séjour dans le même atelier, dévouement au patron, conduite irréprochable. **PLAN II**

Bourse de Commerce, M. Hery (Paul), président.

31. David (Léon), à Saint-Denis (Seine), cours Chabrol, 46. — Note sur la rémunération du travail et sur la répartition des bénéfices chez MM. Delaunay-Belleville et Cie. **PLAN II**

32. Delalonde (Émile-Léon), à Paris, rue d'Erlanger, 65. — Règlement de la participation des ouvriers aux bénéfices. Taux. Répartition. Résultats depuis 1885. **PLAN II**

Entrepreneur de travaux publics.

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Dufau (PIERRE), à Saint-Boes, canton d'Orthez (Basses-Pyrénées). — Mode d'existence et budget de la famille ouvrière agricole. **PLAN II**

34. Dufaure (G.), à Paris, rue Jean-Goujon, 9.— Brochure et documents concernant l'étude de la participation ouvrière. **PLAN II**

35. « Émancipation » (Journal l'), à Nîmes (Gard), Esplanade, 2. — Volumes et traités. **PLAN II**

M. De Boyve (Edouard-Eugène), directeur et rédacteur en chef.

36. Établissements Économiques de Reims, M. REGNAULT (Victor), Président, à Reims (Marne), rue du Barbâtre, 65. — Tableau de répartition des bénéfices au personnel. **PLAN II**

37. Fillot, Riçois, Lucet & Cie, à Paris, rue du Bac, 135. — Documents concernant la participation aux bénéfices. **PLAN II**

Maison Aristide Boucicaut, « Au Bon Marché ».

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, 2 Grands-Prix ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

38. Foncière (La), à Paris, rue Louis-le-Grand, 17. — Exposé des règlements de la Caisse de prévoyance des employés de la compagnie. **PLAN II**

Compagnie d'Assurances mobilières et immobilières à primes fixes. Assurances contre l'incendie, le chômage et les explosions.

39. François (L.), **Grellou** (A.) **& Cie,** à Paris, rue des Entrepreneurs, 43. — Participation aux bénéfices du personnel : Ouvriers et employés. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent.

40. Goffinon (JACQUES-EDOUARD), à Paris, boulevard Magenta, 76. — Un tableau donnant un exemple d'organisation du travail du domaine avec la participation aux bénéfices. Brochures contenant les statuts ; règlements et résultats obtenus. **PLAN II**

Propriétaire du domaine des Grésy, à Lalande, canton de Fronsac (Gironde).

41. Harmel frères, au Val des Bois-Warniéreville (Marne). — Rémunération du salaire. Alliance du travail à la journée et aux pièces. Primes au sursalaire. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

42. Husson (François), à Fourcherolles, par Palaiseau (Seine-et-Oise). — « Solution pacifique de la question ouvrière ». « L'Imprimerie devant les problèmes économiques et sociaux ». **PLAN II**

43. Laroche-Joubert & Cie, à Angoulême (Charente). — Tableaux. Documents divers. **PLAN I**

44. Lefranc & Cie, à Paris, rue de Valois, 18. — Caisse de prévoyance basée sur la participation aux bénéfices. **PLANII**

45. Masson & Cie, à Paris, boulevard Saint-Germain, 120. — Statuts de leur Caisse de participation. **PLAN II**

Éditeurs.

46. Monduit (Ph.), **fils**, à Paris, rue Poncelet, 31. — Tableaux et graphiques indiquant le résultat de la participation aux bénéfices de la maison. **PLAN II**

47. MINISTÈRE DU COMMERCE, Office du Travail, à Paris, rue de Varennes, 80. — Tableaux relatifs aux salaires en France. **PLAN II**

48. Moniteur des Syndicats Ouvriers, à Paris, rue Madame, 11. — Une collection reliée du Journal depuis sa fondation en 1882. **PLAN II**

49. Muller & Roger, à Paris, avenue Philippe-Auguste, 108. — Tableaux graphiques donnant les résultats de la participation aux bénéfices depuis la fondation jusqu'à ce jour. **PLAN II**

50. Musée Social, à Paris, rue Las-Cases, 5. — Tableaux. Photographies. Volumes. Brochures. Publication mensuelle. **PLAN II**

51. « Nationale » (La), à Paris, rue de Grammont, 13. — Participation des employés aux bénéfices de la Compagnie. **PLAN II**

Compagnie d'assurances contre l'Incendie et les Explosions.
Paris 1889, Médailles d'or et d'argent.

52. « Nationale » (La), à Paris, rue du Quatre-Septembre, 18. Tableaux et documents relatifs à la participation du personnel dans les bénéfices de la Compagnie. **PLAN II**

Compagnie d'assurances sur la vie. Assurances sur la vie, rentes viagères, achat de nues-propriétés et d'usufruits.
Paris 1889, 2 Médailles d'or, 2 Médailles d'argent

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

53. Pérignon, Vinet & C^ie^, à Paris, rue de Chazelles, 25. — Graphiques. Tableaux d'économie sociale. PLAN II

54. Peugeot frères (Les fils de), à Valentigney (Doubs). — Une notice sur la participation aux bénéfices établie dans leur maison et sur leur système de salaire. PLAN II

Paris 1889, Grand-Prix.

55. Piat (A.) **& ses fils**, à Paris, rue Saint-Maur, 85, 87, et à Soissons (Aisne). — Notice sur l'outillage économique de notre maison. Résultats de la participation aux bénéfices. PLAN II

56. Pulligny (JEAN DE), au Vésinet (Seine-et-Oise). — Étude sur l'état actuel de la participation aux bénéfices en Angleterre. PLAN II

57. Ratouis de Limay (HENRI), au Puy, Villedieu-sur-Indre (Indre). — Études sur le métayage et les baux à colonage partiaire dans le département de l'Indre. PLAN II

58. Redouly, Valine & C^ie^, à Paris, rue Saint-Georges, 11. — Tableaux indiquant l'organisation de la maison. Documents divers. PLAN II

Entreprise de peinture, dorure, tenture, décoration, vitrerie et miroiterie.

59. Reynaud (JOSEPH), à Paris, rue de Miromesnil, 66. — Souvenirs et documents relatifs à l'économiste Rossi. PLAN II

60. Schneider & C^ie^, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux et statistiques. PAV. PL. III

Maîtres de forges.

61. Société Anonyme des Journaux & Imprimeries de la Gironde, à Bordeaux (Gironde), rue de Cheverus, 8. — Statistique de la rémunération du travail. PLAN II

62. Société Anonyme de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord). — Mines de fer. Hauts Fourneaux. Aciéries. Laminoirs. Une notice sur la rémunération du travail. PLAN II

Paris 1878, Diplôme de Médaille d'or (Économie sociale) ; Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale) ; Bruxelles 1897 (Économie sociale).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

63. Société pour l'Étude Pratique de la Participation du Personnel dans les Bénéfices, à Paris, rue Bergère, 20. — Tableaux, ouvrages et documents concernant les études et les applications du système de la participation aux bénéfices. **PLAN II**

Expositions Universelles, Paris 1889, Grand-Prix ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

64. Société Française de Commerce & de Navigation à Madagascar, à Paris, rue Saint-Augustin, 11. — Statuts de la Société. Participation aux bénéfices. **PLAN II**

Commerce et navigation. M. Plassart (Jules), président du Conseil.

65. Société du Secteur Électrique de la Place Clichy, à Paris, rue des Dames, 53. — Un tableau. Participation aux bénéfices. **PLAN II**

66. « Soleil » (LE), à Paris, rue de Châteaudun, 44. — Participation aux bénéfices. **PLAN II**

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'or.

67. Tassart (ÉMILE), **Balas** (GUSTAVE), **Barbas** (ÉDOUARD) **& Cie,** à Paris, boulevard de Strasbourg, 85. — Rémunération du travail. Résultats de l'organisation du travail avec la participation des ouvriers et du personnel aux bénéfices de la Maison. **PLAN II**

Caisse de prévoyance et de retraite ; Société de secours mutuels. École professionnelle et apprentissage. Couverture, plomberie, eau et gaz, installations sanitaires ; éclairage électrique.

Londres 1851, Médaille d'or ; Vienne 1873, Diplôme de Mérite ; Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, 2 Médailles d'or; Médaille d'argent, Médaille de bronze ; Chicago 1893, Hors Concours, Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

68. Thuillier frères, à Paris, rue de Paradis. — Tableau et statistique sur la participation des ouvriers au bénéfice de la maison. **PLAN II**

69. Tuleu (CHARLES), à Paris, rue d'Hauteville, 58. — Tableaux relatifs à la rémunération du travail. **PLAN II**

Successeur de Deberny et Cie. Fonderie en caractères d'Imprimerie.

Paris 1889, 2 Médailles d'or (Économie sociale) ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur (Économie sociale).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

70. « Union » (L'), à Paris, rue de la Banque, 15. — Documents relatifs à la participation du personnel dans les bénéfices de la Compagnie. **PLAN II**

Compagnie d'Assurances sur la vie.

71. « Union » (L'), à Paris, rue de la Banque, 15. — Tableaux, incriptions murales, documents relatifs à la participation du personnel dans les bénéfices de la Compagnie. **PLAN II**

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

72. Usine à Gaz & Eau, à Beaumont-Persan (Seine-et-Oise). — Organisation du travail avec la participation aux bénéfices et secours mutuels. Assurance contre les accidents du travail, statuts et tableau mural. **PLAN II**

Service public.
M. Ed. Goffinon, concessionnaire, à Paris.

73. Vermorel (Victor), à Villefranche (Rhône). — Manuscrit et tableau sur la participation aux bénéfices des employés et ouvriers de l'usine. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

TUNISIE

1. **Saurin** (JULES) & **Cie**, à Tunis, rue de Grèce, 15. — Notice sur le métayage en Tunisie. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

BELGIQUE

1. **Delhaize frères et Cie**, à Bruxelles, rue Osseghem. — Documents relatifs à la rémunération du travail et à la participation aux bénéfices. **PLAN II**

   Exposition univerrelle : Bruxelles 1897, 2 Diplômes d'Honneur et 7 Diplômes de Médailles.

   Expose également dans les groupes 10 et 15.

2. **Ministère de l'Industrie et du Travail**, DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES, à Bruxelles, rue Latérale, 2. — Représentation de l'histoire économique de l'industrie houillère en Belgique depuis 1830. **PLAN II**

3. **Société Belge d'Économie Sociale**, à Louvain, rue du Marché-aux-Grains, 9. — Documents. **PLAN II**

4. **Varlez** (LOUIS), à Gand, rue des Baguettes, 58. — Tableaux relatifs aux salaireset à l'histoire de l'industrie cotonnière gantoise au XIXe siècle. **PLAN II**

ÉTATS-UNIS

1. **Bureau de Statistique Ouvrière de l'État de New-York**, à Albany (New-York). — Diagrammes montrant la condition des ouvriers à New-York. **PLAN II**

2. **Gilman** (N.-P.), à Meadville (Pennsylvanie). — Monographie sur la coopération et la participation aux bénéfices. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Section de l'Économie Sociale de la Commission des Etats-Unis à l'Exposition de 1900,** à Chicago. — Cartes, plans, photographies, livres et brochures ayant fait à la centralisation de l'industrie, aux associations coopératives de production, etc. **PLAN II**

4. **Willoughby** (William-Franklin), à Washington, D. C. — Monographies des Institutions économiques concernant les ouvriers. **PLAN II**

CUBA

1. **Quesada** (Gonzalo de), à La Havane. — Participation aux bénéfices sur son industrie. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Board of Trade,** à Londres, S. W., Whitehall Gardens. — Documents relatifs à la rémunération des classes laborieuses. **PLAN II**

2. **Booth** (Charles), à Londres, W. C., Adelphi Terrace, 9, Strand. — Plans de Londres indiquant la distribution des classes riches, moyennes, ouvrières, pauvres et criminelles. **PLAN II**

3. **Lever brothers, Limited,** à Port Sunlight (Cheshire). — Rémunération du travail et participation aux bénéfices. **PLAN II**

HONGRIE

1. **Békésy** (Alexandre), à Budapest. — Étude sur la nourriture des ouvrières. Carte. **PLAN II**

2. **Ministère de l'Agriculture,** Section des Ouvriers ruraux, à Budapest. — Contrat de moisson. Livret de domestique, Certificat d'ouvriers. Scènes du travail rural (aquarelles). **PLAN II**

3. **Ministère de l'Agriculture,** Section de Statisques agricoles, à Budapest. — Cartes et tableaux graphiques (salaires en espèces et en nature, prix du pain). **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ITALIE

1. **Hospice Royal des Femmes Pauvres**, à Palerme. — Régime du travail, encouragements au travail et à la durée des services dans les écoles. PLAN II

PAYS-BAS

1. **Commission Royale Spéciale pour le Groupe XVI**, à La Haye. — Monographie sur la participation aux bénéfices. PLAN II

2. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Brochures sur la rémunération du travail. PLAN II

RUSSIE

1. **Fabrique des Cartes à Jouer**, à Saint-Pétersbourg. — Documents sur la rémunération du travail. PL. I.— E.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 103

GRANDE ET PETITE INDUSTRIE ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION OU DE CRÉDIT SYNDICATS PROFESSIONNELS

Grande et petite industrie. — L'un des caractères économiques les plus remarquables du siècle qui finit, est le prodigieux développement de la grande industrie. Sans doute, aux époques antérieures, il existait déjà d'importantes manufactures de draps, de toiles, de soieries, etc., sans parler des grandes entreprises de travaux publics. Toutefois, l'intervention générale de puissants moyens mécaniques, qui constitue l'un des traits les plus saillants de la grande industrie, n'ayant pu se produire qu'à la suite de l'invention de la machine à vapeur, c'est au cours du XIX^e^ siècle, et surtout dans sa seconde moitié, que la grande industrie a pris son plus large essor. La machine à vapeur a eu ce double effet de permettre, d'une part, la production intensive, d'autre part, la diffusion rapide des produits par le chemin de fer et la navigation à vapeur. Aussi, le développement de la grande industrie peut-il se mesurer par la puissance des machines à vapeur, les autres moyens de production de force motrice n'ayant pris de l'extension que tout récemment.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

En 1840, la puissance des machines à vapeur employées par l'industrie française, en dehors des chemins de fer et des bateaux, atteignait seulement 34.000 chevaux-vapeur ; ce nombre s'élevait à 67.000, en 1850; à 180.000 en 1860 ; à 341.000 en 1870; à 558.000 en 1880 ; à 892.000 en 1890 ; à 1.441.000 en 1898. En 1898, la puissance des machines à vapeur employées sur les chemins de fer et les bateaux donne un total de 5.256.000 chevaux-vapeur, tandis que le développement du réseau des chemins de fer dépasse 42.000 kilomètres.

La consommation de la houille, qui était d'environ 4 millions de tonnes en 1840, atteint aujourd'hui 45 millions de tonnes.

L'introduction des machines a, parfois, pour conséquence immédiate la suppression d'un certain nombre d'emplois ; cet effet est toujours passager. Dans l'industrie proprement dite, où l'usage des machines s'est développé beaucoup plus largement que dans l'agriculture, la population a augmenté, tandis que la population agricole diminuait. Ainsi, de 1856 à 1891, la fraction de la population française, qui vit de l'exercice d'une profession industrielle, a passé simplement de 29 à 28,2 %, alors que la fraction qui vit de l'agriculture a décru de 53 à 45, 8 %. Ce sont les professions commerciales et libérales, celles où le travail manuel joue le moindre rôle, qui ont bénéficié de ce mouvement. La fraction de la population qui s'y rattache a augmenté de 9 à 17%.

Le développement de la grande industrie n'est pas seulement caractérisé par la grande extension des moyens mécaniques, il l'est encore par la substitution de la forme concentrée des entreprises à la forme disséminée. L'enquête industrielle de 1840-45 signalait l'existence d'environ 1720 établissements de plus de 100 ouvriers dont 160 de plus de 500 ouvriers. En 1896, le recensement des industries fait connaître qu'il existe, sur le même territoire, environ 3.500 établissements occupant chacun plus de 500 personnes, dont 430 en dehors des grandes Compagnies de transport et des grandes maisons de commerce ou de banque.

L'industrie disséminée, qui a pour caractères l'atelier de famille, l'emploi d'un outillage mû par l'ouvrier lui-même, la mutiplicité des professions, et notamment l'alliance avec des travaux de culture, tend a disparaître dans un grand nombre de branches, devant la concurrence des grands ateliers. Les études que la classe 103 recueillera de ses exposants montreront, dans un grand nombre de cas particuliers, les avantages et les inconvenients des deux formes d'industries ; elles exposeront les moyens offerts à l'atelier domestique, pour lui permettre de soutenir la lutte contre la fabrique, en particulier les essais de distribution de force motrice à domicile, et elles permettront, sans doute, de bien augurer de l'avenir.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Quel que doive être le résultat de cette lutte, il ne faut pas oublier que l'industrie disséminée n'est qu'une partie de la petite industrie ; d'autres petites industries se développent sous l'égide de la grande industrie, ainsi celles qui ont pour objet la réparation des objets fabriqués, celles où l'on se propose la création de modèles nouveaux, d'autres encore se maintiennent parce que leurs produits ne peuvent être emmagasinés, ou parce que le travail doit être effectué sur place. De ce fait, l'importance moyenne des exploitations ne semble pas s'être accrue autant qu'on pourrait le penser, en considérant nos grandes usines. De 1850 à 1898, la valeur locative, qui sert de base à la patente des établissements industriels, n'a moyennement pas tout à fait triplé, c'est-à-dire qu'elle a augmenté dans les mêmes porportions que la valeur locative moyenne des locaux destinés à l'habitation. De plus, l'augmentation relative aux établissements industriels proprement dits, est légèrement plus faible que celle relative aux artisans et aux petits commerçants. Le progrès général des installations n'a donc pas été plus marqué pour les grands que pour les petits.

C'est encore aux travaux exposés dans la classe 103 qu'il faudra faire appel pour apprécier, dans le détail, les progrès que les transformations industrielles de notre siècle ont amené dans les conditions du travail, dans l'hygiène des ateliers et dans la vie ouvrière. Quelle a été à cet égard l'influence de la grande industrie ? Sans doute, l'usine discipline avec vigueur le travail ; elle forme des agglomérations malsaines ; la machine multiplie les accidents, exige une attention fatiguante, élimine l'artisan et enlève la femme à la famille. Mais une législation protectrice du travail a rendu aux travailleurs le droit de se fortifier par l'entente, a prescrit des mesures d'hygiène et de sécurité, a réglé la réparation des dommages accidentels, a limité la durée du travail ; elle se développe pour réfréner les abus dès que ceux-ci viennent à l'évidence. D'autre part, la transformation des conditions de travail a été accompagnée d'un sérieux accroissement de bien-être. Sans parler du bénéfice commun des progrès de la science et de la civilisation qui ont accompagné le développement de la grande industrie, on peut comparer le mouvement du salaire en argent à celui du prix des objets nécessaires à la vie. Nous savons que dans la grande industrie, à forme concentrée, le salaire a à peu près doublé, depuis cinquante ans, tandis que dans l'industrie disséminée, à laquelle la première tend à se substituer, il y a stagnation et souvent avilissement des salaires. Dans les autres petites industries, le mouvement a été sensiblement le même que dans la grande industrie. D'autre part, comme la dépense nécessaire, pour subvenir aux frais d'un même genre de vie a augmenté dans des proportions sensiblement moindres que le salaire, on peut affirmer que le genre de vie a bénéficié d'importantes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

améliorations, tant d'ailleurs par le fait de la hausse du revenu annuel, que par le fait des institutions privées ou publiques, dont l'exposition d'économie sociale fera apprécier la grandeur.

Associations ouvrières de production. — C'est en septembre 1831, que Buchez fonda l'association d'ouvriers menuisiers, considérée communément comme la première association française de production. Assurément, ce n'était point une idée nouvelle que d'entreprendre en commun une tâche, et de partager, entre tous les travailleurs qui y coopèrent, le bénéfice de l'entreprise. Mais, vers 1830, l'avènement de la grande-industrie, avec ses nombreux effectifs et son coûteux outillage, la méfiance du pouvoir envers l'association rendaient très difficile la réalisation de l'idée ; en même temps, le désir de supprimer le patronat qui devenait d'accès plus malaisé, et les théories générales résumées dans la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité,* rendaient cette idée particulièrement séduisante. On croyait à une révolution pacifique dans l'organisation de la Société. L'acte de Buchez fut donc vraiment une initiative hardie.

L'association de Buchez était perpétuelle ; le fonds social inaliénable, indivisible, devait s'augmenter indéfiniment par le prélèvement d'une part considérable sur les bénéfices. Le capital s'accroissant, toute la corporation devait, peu à peu, s'amalgamer à l'entreprise ; le travail eût été ainsi socialisé dans la profession.

L'association de Buchez n'a pas vécu, n'a pas fonctionné, étant fondée sur une base trop altruiste. Mais dès 1834, l'association des bijoutiers en doré offrit à ses membres un assez fort intérêt personnel, tout en conservant encore entre eux une grande solidarité ; elle put fonctionner et vécut longtemps.

Tels furent les débuts.

L'idée sommeilla jusqu'en 1848 ; elle se réveilla au milieu des espérances que fit naître l'avènement de la deuxième République. Pour la nouvelle organisation du travail, une subvention de trois millions fut attribuée par décret du 5 juin 1848 ; bientôt, par un décret du 15 juillet, on facilita aux associations l'accès des travaux publics. Environ 200 sociétés ouvrières proprement dites furent fondées de 1848 à 1851 ; sur les 3 millions, 1.140.000 fr. furent prêtés à 39 de ces sociétés (on estime environ à moitié des prêts le montant des remboursements faits à l'Etat par ces associations) ; une somme plus forte, 1.360.000 fr. fut touchée par 17 sociétés de patrons et d'ouvriers.

Quel eût été le sort de ces sociétés, sans la réaction qui commença en 1852 ? Il est difficile de le prédire avec certitude. On constate chez elles beaucoup d'inexpérience et d'indiscipline. Quoi qu'il en soit, il est certain que le gouvernement hâta leur disparition.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

En 1863, l'enquête de M. Eugène Véron signale 17 sociétés antérieures à juin 1863 (dont 3 subventionnées en 1848), 8 sociétés formées depuis cette date, et 15 en formation. On assiste à un nouvel essor de l'idée. C'est la délégation ouvrière à l'Exposition de 1862, à Londres, qui est revenue pleine d'ardeur. Imbue des idées françaises de 1848, elle ne s'est pas ralliée à la politique des Unions anglaises, mais elle recommande de multiplier chez nous les associations ouvrières de production. La faveur impériale vient au système. La loi de 1867 sur les sociétés, en organisant les sociétés anonymes à capital variable, vise le progrès de l'association coopérative sous toutes ses formes. Des économistes, des philanthropes, accourent à l'aide des coopérateurs ; des banques sont fondées. L'activité persiste jusqu'en 1870, mais dès 1869, de graves mécomptes étaient survenus aux banques qui soutenaient les associations.

« Un grand calme succède à ces tentatives et dure jusqu'à 1881. Cette année 1881 où M. Floquet préfet de la Seine s'occupe de faciliter aux associations l'accès aux adjudications de travaux publics, marque un mouvement de reprise qui persiste, en s'atténuant jusqu'en 1885. En 1886, les fondations s'arrêtent de nouveau, et les sociétés récemment créées périclitent ; sur 46 sociétés, fondées à Paris durant les quatre années 1881-1884, 12 seulement subsisteront dix ans plus tard. Le mouvement coopératif reprend, grâce aux travaux publics, à l'approche de l'Exposition de 1889, puis s'accentue à partir de 1893 : 32 sociétés sont fondées en 1894, une trentaine en 1895, et 41 en 1896. Le nombre total des associations ouvrières de production est de 140 au 1er janvier 1895, de 161 au 1er janvier 1896, de 184 au 1er janvier 1897 (*Les Associations ouvrières de production*, par Arthur Fontaine. Journal de la société de statistique de Paris, nº du 10 août 1898. Cet article est l'abrégé du volume de l'Office du travail) ».

En 1899, le nombre des associations ouvrières de production dépasse 220. Nous ne connaissons pas, à cette date, leur personnel ni le chiffre de leurs affaires, mais l'enquête de l'Office du travail nous renseigne exactement sur la situation des associations qui ont fonctionné pendant l'exercice 1895 :

140 Sociétés existaient au 1er janvier 1895, 32 ont débuté dans l'année; donc 172 sociétés ont fonctionné dans l'année 1895, 11 d'entre elles ont disparu avant le 1er janvier 1896.

Nos 172 sociétés groupaient plus de 9.000 associés, presque tous ouvriers des professions exercées dans leurs entreprises. Moitié à peu près de l'effectif associé travaillait habituellement dans les ateliers sociaux et, en outre, 5.000 auxiliaires (maximum 6.700, minimum 4.300) leur prêtaient leur concours. L'effectif normal des ateliers était donc de 9.500 individus. Enfin 7.940 personnes, associées ou auxiliaires, ont eu part aux bénéfices.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les capitaux souscrits et versés ont pu être évalués, fin 1895, à 13 millions et 11.700,000 fr. Le chiffre d'affaires total de l'exercice a atteint 29.900.000 fr., et le bénéfice de 100 sociétés en gain 2.410.000 fr., sur lesquels 2 millions ont été repartis en fin d'exercice. (*Répartis, mais non touchés en argent*, puisque tout reste en compte pour l'accroissement du fonds social). Les 100 sociétés en gain avaient un capital versé de 10.500.000 fr., les 72 autres n'avaient versé que 1.200.000 fr. environ.

Si l'on tenait compte des 19 sociétés ayant fonctionné en 1895, mais auxquelles l'Office du travail conteste le caractère d'associations ouvrières, on aurait les chiffres et totaux ci-dessous pour 1895 :

191 Sociétés, 10.300 associés dont 5.000 occupés normalement dans les ateliers sociaux ; 7.000 auxiliaires en moyenne, ce qui porte à 12.000 l'effectif moyen des ateliers ; plus de 19 millions de capitaux souscrits et 15 millions versés ; 40 millions d'affaires, et 3 millions de bénéfices réalisés par 113 sociétés en gain.

Pour avoir l'importance du mouvement corporatif en 1900, il faudrait augmenter les chiffres cités, pour 1895, d'au moins 10 %.

Les principaux soutiens de l'idée coopérative sont :

(a) La Chambre consultative des Associations ouvrières de production, fondée en 1893, et qui compte, en 1899, environ 120 sociétés adhérentes. C'est le meilleur guide et le plus ferme appui des associations ouvrières de production. Elle fait profiter les sociétés nouvelles de l'expérience de leurs anciens.

(b) La Banque coopérative des associations ouvrières de production. Elle près de 650.000 fr. de capital, dont 75.000 versés par l'Etat et 500.000 par un généreux philanthrope.

(c) Le legs Rampal, destiné aux sociétés coopératives parisiennes. Sur les 1.411.000 fr. légués par Rampal, 562.000 fr. ont déja été touchés par la Ville, et servent a faire des prêts portant intéret.

(d) Les subventions inscrites au budget, pour les associations ouvrières de production et de crédit, lesquelles, depuis 1893, varient chaque année de 120.000 fr. a 100.000 francs.

(e) Les avantages offerts pour les marchés de travaux publics. Sur 29.900.000 fr., d'affaires traitées en 1895, les associations ouvrières ont traité 4.575.000 fr. de travaux de l'état ou des villes. Pour les charpentiers, mécaniciens, serruriers, maçons, ces travaux représentaient moitié du chiffre d'affaires ; ils représentaient 70 % pour les casseurs de pierres, granitiers, piqueurs de grès, paveurs, terrassiers, et davantage encore pour les plâtriers et les peintres.

Ce bref historique peut se résumer ainsi :

Quatre périodes de développement marquent l'histoire des Associations : 1848-1852, 1863-1869, 1881-1895, 1893-1900. La dernière de ces périodes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de développement n'est pas close, mais l'accroissement a été surtout rapide, de 1895 à 1897. Dans chacune de ces périodes, les ouvriers ont profité de l'expérience acquise pendant les précédentes : les associations ont aujourd'hui des traditions et une organisation d'ensemble relativement solide. Beaucoup d'entre elles gardent longtemps leurs gérants et se plient à une discipline nécessaire. Les succès des Associations sont encore liés, au début surtout, à l'intervention de l'État et des philanthropes : subventions, travaux publics. C'est la conséquence du manque de crédit et de capitaux lors de la fondation des sociétés ; sans la clientèle de l'Etat, beaucoup de sociétés ne pourraient pas faire leurs preuves, et gagner la confiance des architectes. En définitive, l'Association ouvrière de production progresse lentement, mais elle progresse.

Syndicats professionnels. — La loi des 14-17 juin 1791 avait interdit les associations et réunions de personnes exerçant la même profession, sans faire d'exception en faveur des sociétés destinées à procurer des secours aux malades ou aux chômeurs. « C'est à la nation, c'est aux officiers publics, en son nom, avait dit le député Le Chapelier dans son rapport à l'Assemblée constituante, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence et des secours aux infirmes ». La loi ne fut cependant pas appliquée rigoureusement aux sociétés professionnelles de secours mutuels, et, au commencement de ce siècle, on comptait à Paris 10 sociétés de ce genre. A partir de 1800, le nombre de sociétés professionnelles de secours, autorisées par l'Administration, s'accrut rapidement dans toutes les grandes villes, surtout à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Roubaix. Sur 160 sociétés existant à Paris, en 1823, 132 étaient des associations professionnelles ; à Lyon, en 1840, il y en avait 71 sur 82. Inévitablement, les questions de salaires entrèrent bientôt dans les préoccupations d'un certain nombre de ces sociétés et, dès 1817, on voit les chapeliers de Lyon et ceux de Paris organiser, à côté de la caisse de secours aux malades, une caisse plus ou moins secrète, sous le nom de bourse auxiliaire, destinée à venir en aide aux chômeurs ; néanmoins, dans le plus grand nombre des métiers, l'organisation de la défense professionnelle n'a pas été poussée aussi loin, et l'entente, pour l'amélioration des conditions du travail, a seulement été facilitée par les réunions fréquentes des sociétés de secours mutuels, seules autorisées.

Parallèlement aux sociétés professionnelles de secours, existant à peu près dans tous les métiers, ont fonctionné les sociétés compagnonniques, qui sont restées, jusqu'à présent, des sociétés secrètes ralliant, dans toute la France, les ouvriers des 31 professions suivantes : boulangers, bourreliers, chapeliers, charpentiers, charrons, cloutiers, cordiers, cordonniers,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

couteliers, couvreurs, ferblantiers, fondeurs, forgerons, maréchaux ferrants, mégissiers, menuisiers, plâtriers, poëliers-chaudronniers, sabotiers, selliers, serruriers, tailleurs de pierres, tanneurs-corroyeurs, teinturiers, tisseurs-ferrandiniers, toiliers, tondeurs de drap, tonneliers, tourneurs, vanniers et vitriers.

Le compagnonnage est surtout caractérisé par l'institution de la *Mère,* nom sous lequel on désigne l'établissement où les ouvriers voyageurs sont accueillis dans chaque ville importante, et où ils étaient tenus de loger et de prendre leurs repas, lorsqu'ils avaient trouvé du travail dans la localité. Outre le placement des ouvriers sans travail, et l'allocation de secours de route, les sociétés compagnonniques s'occupent d'enseignement professionnel, des secours aux malades et de la défense des salaires. Pendant longtemps, ces sociétés ont entretenu des relations régulières avec les patrons de leurs professions respectives, ces patrons étant le plus souvent d'anciens compagnons ; mais n'ayant pas su, en temps opportun, débarrasser leurs règlements intérieurs de leurs rites secrets, et ayant conservé dans leurs rangs une hiérarchie incompatible avec les sentiments modernes d'égalité, elles se sont désagrégées peu à peu et ne font presque plus de recrues. Le compagnonnage des charpentiers et celui des maréchaux-ferrants ont seuls conservé quelque importance. Dans toutes les autres professions, les compagnons forment une infime minorité, d'un poids insuffisant pour intervenir utilement dans les contrats collectifs de travail.

La désagrégation du compagnonnage a commencé, en 1830, par la fondation de l'Union des travailleurs du Tour de France, société ouverte aux ouvriers de tous métiers, qui compte aujourd'hui près de 4.000 membres, et possède 49 bureaux installés dans 25 villes. L'Union compagnonnique, fondée en septembre 1889, dans le but de redonner une nouvelle vie au compagnonnage par l'unification des rites et des réceptions, groupe actuellement 2.500 membres, répartis entre 75 *mères* dans 41 villes. Les sociétés compagnonniques, qui ont voulu demeurer fidèles à leurs anciennes coutumes, sont restées en dehors de l'Union : elles ont 99 *mères* dans 38 villes, et comptent environ 3.000 membres.

Il y a souvent, dans la même ville et dans la même profession, des membres de l'Union des Travailleurs du Tour de France, des membres de l'Union compagnonnique et des compagnons de l'ancienne école.

Les premières Chambres syndicales de patrons, celles de la boulangerie et de la boucherie de Paris, furent établies en 1801 par les soins de l'Administration préfectorale ; celle de la charcuterie suivit en 1805, puis celles des principales industries du bâtiment, au cours des années suivantes. Le nombre de ces Chambres s'est augmenté peu à peu et assez lentement jusqu'en 1860, date à laquelle le mouvement a pris une grande extension. Lors du vote de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

il y avait en France 138 syndicats de patrons, réunissant 15.000 membres ; en 1899 il y en a 1.972, avec 154.310 membres.

Ce fut en 1867 seulement que les ouvriers, à côté des sociétés professionnelles de secours mutuels, des sociétés compagnonniques et des sociétés de crédit mutuel, fondées dans quelques grandes villes à partir de 1860, s'enhardirent à constituer des syndicats sous la forme qu'on leur connaît actuellement, dans le but essentiel de régler les questions de salaires et de durée du travail. Un rapport du Ministre de l'intérieur, inséré au Moniteur du 31 mars 1868, annonça que les syndicats ouvriers jouiraient dorénavant de la tolérance réservée jusqu'alors aux syndicats de patrons. Après une éclipse causée par les événements de 1870-1871, la création de syndicats ouvriers reprit une nouvelle vigueur et, en 1884, on en comptait environ 500, avec 60.000 adhérents. Leur existence légale une fois assurée, ils se sont développés rapidement jusqu'en 1896. Le mouvement semble rester à peu près stationnaire depuis cette époque. Il y a, en 1899, 2.380 syndicats ouvriers avec 424.870 membres.

Les syndicats, tant de patrons que d'ouvriers, ont formé entre eux des unions de deux genres différents : Unions locales et régionales, comprenant des syndicats de toutes professions ; Unions ou Fédérations professionnelles, comprenant les syndicats du même métier dans toute la France. Ces dernières tiennent périodiquement des congrès nationaux dans lesquels la situation générale de l'industrie est examinée, et des résolutions sont prises pour l'amélioration des conditions du travail.

Le point de vue d'ensemble auquel se placent de plus en plus les fédérations ouvrières les plus anciennes, ayant par conséquent le plus d'expérience, les pousse à subordonner l'exercice du droit de grève à certaines conditions de discipline intérieure et à prescrire le recours à la conciliation avant toute cessation de travail, tandis que l'histoire des syndicats ouvriers nous les montre trop prime-sautiers dans leur première période, et ainsi décidant souvent des grèves subites, sans avoir pesé suffisamment les chances de succès. L'organisation de cours professionnels et de caisses de chômage entre, aujourd'hui, pour une grande part dans les préoccupations des syndicats.

Depuis la création de l'Office du travail, la statistique des grèves en France a été faite avec une précision inconnue auparavant, et elle enregistre toutes les cessations collectives de travail, n'eussent-elles duré qu'une heure ; c'est ainsi que depuis 1890, on a relevé une moyenne de 385 grèves par an. Dans 47 % de ces grèves, les ouvriers qui y ont pris part, n'étaient pas syndiqués, et, dans les autres cas, les syndicats n'ont pas toujours accordé leur appui moral ou matériel.

Rappelons que lorsque les associations professionnelles n'existaient pas et que la coalition était un délit sévèrement puni, il y avait néanmoins

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

des grèves nombreuses ; que, de 1825 à 1864, il y a eu une moyenne de 60 poursuites par an, que le nombre de ces poursuites s'est élevé à 130 en 1840, à 168 en 1855, les cas les plus graves ayant été évidemment seuls retenus par le Ministère public.

Quant aux causes des grèves, il faut placer en première ligne les questions de salaires dans les deux tiers des cas ; viennent ensuite les questions de personnes, demandes de renvoi d'un ouvrier ou d'un contre-maître, ou demandes de réintégration d'ouvriers ou de contre-maîtres congédiés. En cinq ans, de 1893 à 1898, 250 grèves ont eu pour cause déterminante une demande de renvoi, et 172 une demande de réintégration. Dans 45 % de ces grèves les ouvriers n'étaient pas syndiqués.

Un petit nombre de grèves sont motivées par des demandes de diminution de la durée de la journée de travail et par des contestations relatives aux règlements d'ateliers et aux amendes.

La proportion des résultats des grèves en réussites, transactions, échecs, ne varie pas extrêmement d'une année à l'autre : 24 % de réussites, 31 % de transactions et 45 % d'échecs. Le maximum de journées chômées par les grévistes n'a pas dépassé, depuis dix ans, 15 jours par an. La perte en argent n'a donc pas été considérable pour chacun d'eux, et ce n'est peut-être pas là la principale considération qui a guidé le législateur lorsqu'il a voté, le 27 décembre 1892, la loi sur la conciliation et l'arbitrage, mais bien le désir de faciliter les relations et les discussions entre patrons et ouvriers, surtout lorsque, ni d'un côté ni de l'autre, il n'existe de syndicat régulièrement constitué.

Le choix du juge de paix, comme agent intermédiaire, pour opérer le rapprochement des parties, sans que ce magistrat ait à donner son avis sur le fond de la question, est un choix fort heureux qui ne peut donner prise à aucune récrimination.

Dans les six premières années d'application de la loi, le nombre des recours à la conciliation s'est élevé à 581, sur 2.630 grèves ; ces recours ont été repoussés 209 fois, dont 180 par les patrons, 16 par les ouvriers, et 13 par les deux parties ; 332 comités de conciliation ont été constitués ; l'application de la loi a mis fin à 218 différends, dont 18 ont été l'objet de décisions d'arbitres, les autres ayant été conciliés directement. L'institution de Conseils permanents de conciliation et d'arbitrage, déjà soumise au Parlement en 1891 et 1895, serait d'une efficacité plus réelle pour régler les différends au moment même de leur apparition, avant qu'ils n'aient atteint un certain degré d'acuité. L'Union des maîtres-imprimeurs de France et la Fédération des Travailleurs du Livre ont organisé, depuis 1896, un Conseil de cette nature, et on ne peut qu'émettre le vœu que cet exemple soit suivi par les patrons et les ouvriers des autres industries.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 103.

GRANDE ET PETITE INDUSTRIE ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION OU DE CRÉDIT SYNDICATS PROFESSIONNELS [1]

FRANCE

1. **Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts,** à Bordeaux (Gironde), rue des Trois-Conils, 53. — Volumes parus depuis l'Expesition de 1889. **PLAN II**

2. **Adoue,** à Montbrun-Valveste (Haute-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

3. **Aldhui** (Bernard), à Gensac, par Lavit (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur la petite industrie de la commune de Gensac. **PLAN II**

4. **Alliance Syndicale du Commerce de l'Industrie,** à Paris, rue de Lancry, 10. — Union de Syndicats professionnels : soixante quatorze syndicats, huit mille membres. **PLAN II**

   Bruxelles 1897, Médaille d'or.

5. **Arcens,** à Vareu (Tarn-et-Garonne). — Monographie relative aux petits ateliers et aux industries domestiques. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole de Physique et de Chimie Industrielle de la Ville de Paris, à Paris, rue Lhomond, 42. — Graphiques. Annuaires. **PLAN II**

7. Association Amicale des Employés à la Bourse de Commerce de Paris, à Paris, rue de Viarmes, 4. — Écusson. Tableaux. Graphique. Statuts, etc. **PLAN II**

8. Association Amicale des Employés de Chemins de Fer, à Paris, rue de Harlay, 2. — Un tableau graphique ou historique de l'Association. **PLAN II**

9. Association du Commerce et de l'Industrie, à Grenoble (Isère), rue Cornélie-Gémond, 6. — Brochures. Comptes rendus. **PLAN II**

10. Association Coopérative d'Ouvriers Boulangers « Boulangerie ouvrière », à Paris, boulevard de La Villette, 75. — Statuts. Règlement. Graphique. **PLAN II**

11. Association Coopérative des Ouvriers Lanterniers, à Paris, rue Poncelet, 14. — Documents sur l'association. **PLAN II**

12. Association Coopérative des Puisatiers, Terrassiers & Cimentiers « L'Union Fraternelle », à Paris, rue de la Tombe-Issoire, 97 et 99. — Statuts. **PLAN II**

13. Association Corporative des Ouvriers Tapissiers, à Paris, rue de Maistre, 60. — Tableau graphique. Brochures. **PLAN II**

14. Association de Crédit Mutuel des Employés de Chemins de Fer Français, à Paris, rue des Volontaires, 24. — Statuts de la Société. Graphique des opérations de la Société. Brochure-notice. **PLAN II**

15. Association Générale du Commerce & de l'Industrie des Tissus et des Matières Textiles, M. LEGRAND (Charles), président, à Paris, rue d'Aboukir, 6. — Tableau indiquant les services organisés par le groupe syndical des tissus. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. Association Générale des Herboristes de France, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 26. — Tableaux. Graphique. Herbiers. Statuts et publications. **PLAN II**

17. Association Générale des Nouvellistes Parisiens, à Paris, rue Mathieu-Molé, 3. — Insignes. Annuaires. Études. Brochures et rapports. **PLAN II**

18. Association Générale des Ouvriers Cordonniers à Blois (Loir-et-Cher), place du Château, 12. **PLAN II**

19. Association des Maçons, à Paris, rue Mélingue, 10. — 1° Associations ouvrières et patronales ; 2° Assurances contre les accidents du travail. Évolution générale au dix-neuvième siècle. **PLAN II**

M. Cohadon (Antoine), fondateur en 1848, lauréat du Musée social.

20. Association des Menuisiers, à Paris, rue du Poteau, 35. — Statuts. Historique. Tableaux. **PLAN II**

21. Association Mutuelle des Comptables & Employés de Beauvais, à Beauvais (Oise), rue Feutry, 28. — Historique. **PLAN II**

22. Association Mutuelle & Syndicale des Ouvriers Boulangers de la Seine, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35 ; Bourse du travail, annexe A. — Procédés de panification. Travaux de l'association. **PLAN II**

Fondée en 1894.

23. Association Nationale de la Meunerie Française, à Paris, place du Louvre, 6. — Documents. Statistiques. Publications. **PLAN II**

24. Association Ouvrière « Le Pavage », M. Carlos J. Directeur, à Paris, boulevard Brune, 63. — Statuts. Historique. Tableaux synoptiques et graphiques. **PLAN II**

25. Association Ouvrière (L'), à Paris, boulevard Saint-Martin, 27. — Collection du journal. **PLAN II**

26. Association des Ouvriers en Limes, à Paris, rue des Gravilliers, 48. — Tableau. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

27. Association des Ouvriers Plombiers, Couvreurs & Zingueurs du Département de la Seine, à Paris, rue Saint-Maur, 152. — Tableaux graphiques. **PLAN II**

28. Association des Ouvriers Doreurs, M. Chausson Louis, Directeur, à Paris, rue Caulaincourt, 101.— Graphiques et statuts. **PLAN II**

29. Association Ouvrière des Frotteurs-Encaustiqueurs « La Prévoyante », à Paris, rue Saint-Denis, 187. — Statuts. Historique. Tableaux. **PLAN II**

30. Association d'Ouvriers Peintres La « Mutuelle», à Paris, rue Caulaincourt, 90, M. Gillet (Albert), directeur.— Tableaux. Graphiques. **PLAN II**

31. Association des Ouvriers Granitiers du Département de la Seine, à Paris, rue Sainte-Eugénie, 33. — Tableaux. Graphiques. **PLAN II**

32. Association des Ouvriers en Instruments de Précision, à Paris, rue de Vanves, 37. — Graphique. Statuts de l'Association. **PLAN II**

33. Association des Ouvriers Piqueurs de Grès de Paris & du Département de la Seine, à Paris, rue du Moulinet, 38. — Photographies de différents chantiers. Graphiques et documents. **PLAN II**

34. Association Professionnelle du Tissage Mécanique, à Saint-Étienne (Loire), rue du Cimetière, 11. — Manuscrit et documents. **PLAN II**

35. Association Professionnelle de Saint-Fiacre, M. Blanchemain Paul Président, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 34. — Tableaux synoptiques. **PLAN II**

36. Association Provinciale des Architectes Français (Consortium), à Versailles (Seine-et-Oise). — Travaux de l'Association. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

37. Association Régionale des Voyageurs et Représentants de Commerce de Bordeaux et du Sud-Ouest, à Bordeaux (Gironde). — Tableaux. **PLAN II**

38. Association « Le Travail », M. BUISSON (Henri), Directeur, à Paris, rue de Maistre, 50. — Tableau graphiques et documents concernant les associations ouvrières de production à capital fixe. **PLAN II**

39. Association Syndicale des Comptables & Employés de Commerce, à Dijon (Côte-d'Or) (Bourse de Commerce). — Tableaux et travaux. **PLAN II**

40. Association Syndicale des Élèves en Pharmacie de France, M. ROBERT (Jocelyn), Président, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3. (Bourse du Travail). — Programme de l'Association ; Société de mutualité « L'Épargne pharmaceutique » ; Journal « La Pharmacie laborieuse ». **PLAN II**

Produits chimiques, produits pharmaceutiques : herbier et minéraux.

41. Association Syndicale des Fabricants de Tulles & de Dentelles, M. HÉNON (Henri) Président, à Calais (Pas-de-Calais). — Notices sur les syndicats professionnels. **PLAN II**

42. Association Syndicale des Ouvriers Typographes de Rouen ; M. ROBERT (G.), Président, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Montée, 6. — Album de documents constituant l'historique de l'Association, créée en 1873. **PLAN II**

Chevalier de la Légion d'honneur.

43. Association Syndicale des Professeurs de l'Enseignement Libre de France & de l'Etranger. M. GUILHEM (Joseph) Président, à Paris, rue du Château-d'Eau. — Tableau. **PLAN II**

44. Association des Typographes, à Bordeaux (Gironde), rue Lalande, 42. — Règlement, Statuts. **PLAN II**

45. Aubert (MARCEL), à Orléans (Loiret), rue des Quatre-Fils-Aymon. — Monographie ouvrière. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

46. Aubry (François-E.-S.), à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). — Monographie sur la grande et la petite industrie dans le canton de Nogent-le-Roi. **PLAN II**

47. Austric, à Ponchorronnet (Haute-Garonne). — Monographie sur la meunerie. **PLAN II**

48. Auvard, à Falaise (Calvados). — Notice concernant l'industrie de la bonneterie à Falaise. **PLAN II**

49. « Avenir Clunysois » (L'), à Cluny (Saône-et-Loire), place Notre-Dame. — Escomptes. Recouvrements. **PLAN II**

50. « Avenir des Travailleurs Fougerais » (L'), à Fougères (Ille-et-Vilaine). — Statuts et documents concernant la Société. **PLAN II**

Fabrique de chaussures pour femmes et fillettes.

51. Avronsart (Zénoble), à Sainghin-en-Weppes (Nord). — Monographie sur l'industrie textile. **PLAN II**

52. Badet (Louis), à Crécy-sur-Serre (Aisne). — Travail industriel et agricole dans le canton de Crécy-sur-Serre. **PLAN II**

53. Bailly (Arthur-L.), à Clamart (Seine), rue de Paris, 43. — Volumes et graphiques. **PLAN II**

54. Balagayrie (Jean), à Bio, par Gramat (Lot). — Monographie. **PLAN II**

55. Banque Coopérative des Associations Ouvrières de Production de France, à Paris, boulevard Saint-Martin, 27. — Statuts. Historique. Tableaux, etc. **PLAN II**

56. Banque Populaire du V^e^ Arrondissement, à Paris, rue Lagrange, 9. — Tableaux. Notice et documents. **PLAN II**

57. Banque Populaire de Menton, à Menton (Alpes-Maritimes). — Mémoire sur l'origine, le développement, les opérations, l'action économique et sociale exercée. Rapports et publications depuis sa fondation. Tableaux statistiques et graphiques. **PLAN II**

Société anonyme coopérative à capital variable, fondée en 1883. Succursales à Monte-Carlo et à Beaulieu. Siège du Groupe des Sociétés de Crédit populaire des Alpes-Maritimes.

Chicago 1893, Médaille commémorative ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

58. **Banquet** (Pierre), à Saint-Symphorien (Gironde). — Monographie sur les essences et les résines. PLAN II

59. **Barrau** (Henry), à Paris, rue Mansart, 8. — Monographie. PLAN II

60. **Barré** (Raphaël), à Paris, boulevard Saint-Martin, 27. — Ouvrages relatifs à la Coopération. PLAN II

61. **Baudoin** (Ernest), à Cunfin (Aube). — Monographie sur l'industrie des tonneaux. PLAN II

62. **Bayer** (Ernest), à Bordeaux (Gironde), rue Condillac, 7. — Deux brochures intitulées « Code domestique ». PLAN II

63. **Beaucousin** (Albert-R.-A.) **& Nicolle**, à Verneuil-sur-Avre (Eure). — Monographie sur la vallée de l'Avre. PLAN II

64. **Béliard** (Auguste), à Vanlay (Aube). — Monographie agricole et industrielle. PLAN II

65. **Bellamy**, à Paris, rue Réaumur, 115. — Documents. PLAN II

66. **Belliol** (Fernand-H.), à Ceyras (Hérault). — Monographie sur la transformation industrielle. PLAN II

67. **Bélus**, à Noc (Haute-Garonne). — Monographie. PLAN II

68. **Béneuil** (Edmond), à Louviers (Eure), avenue des Amoureux, 8. — Monographie sur la draperie. PLAN II

69. **Benoit** (Félix), à Angers (Maine-et-Loire), rue Chaussée-Saint-Pierre, 8. — Notice sur les travailleurs des ardoisières de l'Anjou. Étude géologique et technique sur les ardoisières de l'Anjou. PLAN II

70. **Bergeron** (Louis), à Meung-sur-Loire (Loiret). — Monographie des tanneries. PLAN II

71. **Bergougnoux** (Ambroise), à Reyrevignes, par Assier (Lot). — Monographie. PLAN II

72. **Bernard** (Emile-J.-B.), à Is-en-Bassigny (Haute-Marne). — Un volume sur l'industrie coutelière. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

73. Bessières, à Faget (Haute-Garonne). — Monographie. PLAN II

74. Beyt, à Lussan-Deillac (Haute-Garonne). — Monographie sur la cordonnerie. PLAN II

75. Bindé (JEAN), à Pardies, canton de Monein (Basses-Pyrénées). — Mémoire sur la petite industrie locale. PLAN II

76. Blanc (JUSTIN), à Avignon (Vaucluse), place de l'Hôtel-de-Ville. — Deux monographies et deux mémoires. PLAN II

77. Blanchard (MICHEL), à Pont-d'Ouilly (Calvados). — Notice sur l'industrie cotonnière. PLAN II

78. Boisserie (GABRIEL), au Lardin commune de Beauregard (Dordogne). — Monographie du Lardin. PLAN N° 2

79. Bon, à Muret (Haute-Garonne). — Monographie sur la vannerie. PLAN II

80. Bornèque (EUGÈNE), à Beaucourt (Haut-Rhin). — Documents. PLAN II

81. Bouchacourt & C^ie^, à Fourchambault (Nièvre), et à Paris, rue Rampon, 3. — Notices sur diverses institutions d'usines. PLAN II

Manufacture de boulonnerie, ferronnerie et matériel pour chemins de fer.

82. Bouchard (MICHEL), à Annemasse (Haute-Savoie). — Monographie sur l'industrie de la localité. PLAN II

83. Bouchardy (GUILLAUME), à Meillerie (Haute-Savoie). — Monographie sur l'industrie de la localité. PLAN II

84. Boulange (ERNEST-NICOLAS), à Liverdun (Meurthe-et-Moselle). — Monographie. PLAN II

85. Boulin (PIERRE), à Lyon (Rhône), cours Vitton, 65. — Monographie sur les conditions du travail dans l'industrie. PLAN II

86. Bourse du Travail de Besançon, à Besançon (Doubs), rue Poitune, 9. — Historique, Statistique, etc. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

87. **Bourse du Travail de Limoges,** à Limoges (Haute-Vienne). — Monographie sur les cours d'ébénisterie. **PLAN II**

88. **Bourse du Travail de Lyon & Syndicats Adhérents,** à Lyon (Rhône), cours Morand, 39. — Tableau graphique. **PLAN II**

89. **Bourse du Travail de Marseille,** à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de la Loubière, 43. — Manuscrit et historique. **PLAN II**

90. **Bourse du Travail de Nevers,** à Nevers (Nièvre) place Chaméane, 3 et rue de la Chaussade, 2. — Travaux des cours. **PLAN II**

91. **Bourse du Travail de Nîmes,** à Nîmes (Gard). — Documents sur l'organisation. **PLAN II**

92. **Bourse du Travail de Versailles,** à Versailles (Seine-et-Oise), rue Hoche, 21. — Travaux divers. **PLAN II**

93. **Bourse du Travail de Toulouse,** à Toulouse (Haute-Garonne), rue Merly, 1. — Registres. Travaux. Rapports. Photographies. Règlements. **PLAN II**

94. **Bouyé** (Léon), à Souillac (Lot). — Monographie sur la localité. **PLAN II**

95. **Brethon** (Clément), à Moulin-Galant (Seine-et-Oise). — Monographie sur la localité. **PLAN II**

96. **Briard** (Edmond) **& Vergne** (Charles), à Rouen (Seine-Inférieure), rue de Lenôtre, 13, et rue Stanislas-Girardin, 35. — Historique des Bourses du travail, etc. **PLAN II**

97. **Bris** (Paul), à Bordeaux (Gironde), quai de Paludate, 12. — Monographies. **PLAN II**

98. **Bruel,** à Montesquieu-Volreste (Haute-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

99. **Buisson** (Henri), à Paris, rue de Maistre, 52. — Graphique de la marche des Sociétés ouvrières. **PLAN N° 2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

100. Buisson (Louis), à Pantin (Seine), route de Flandre, 12. — Mémoire sur l'industrie des allumettes. **PLAN II**

101. Caisse de Défense Mutuelle des Architectes (Syndicat professionnel, fondé en 1884), M. Lucas (Charles), Secrétaire-général-délégué, à Paris, boulevard Saint-Germain, 168. — Tableau. Brochures : Annuaires. Mémorandums judiciaires. **PLAN II**

Expositions Universelles Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille commémorative ; Bruxelles 1897, Médaille d'or et 2 Médailles d'argent (collaborateurs).

102. Caisse de Prêts pour les Chefs d'Ateliers de la Fabrique d'Etoffes de Soie, à Lyon (Rhône), place de la Bourse. — Volume. Tableau graphique. **PLAN II**

103. Caisse de Prêts & d'Épargne des Ouvriers & Employés des chemins de fer de l'Etat et de l'Orléans, à Tours (Indre-et-Loire). — Tableaux. Notice. Statuts. **PLAN II**

104. Campredon (Eugène), à Angoulême (Charente), rue Angel-Albert, 19. — Monographie sur la papeterie en Charente. **PLAN II**

105. Canu (Eugène), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), boulevard de Châtillon. — Brochure sur la pêche. **PLAN II**

106. Carle (Aimable), à Mont-Saint-Eloy (Pas-de-Calais). — Histoire sur l'industrie du grès. **PLAN II**

107. Carlier (Louis), à Fargniers, par Tergnier (Aisne). — Études monographiques. **PLAN II**

108. Catteau (Jules), à Roubaix (Nord), rue de la Perche, (impasse Beaumarchais, 2.) — Un manuscrit contenant les explications sur le fonctionnement et les bienfaits de la Société coopérative, « la Prévoyante » des ouvriers rentreurs à capital variable. **PLAN II**

Siège social à Croix, canton Ouest de Roubaix (Nord), rue Lavoisier.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

109. Caucal (Eugène), à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire). — Un tableau monographique sur la distillerie et fabrique de liqueurs de Saint-Germain-du-Bois. **PLAN II**

Maison fondée par M. Caucal, père en 1856.

Exposition Universelle : Paris 1878, Médaille de bronze.

110. Caufment (Joseph), à Hussigny (Meurthe-et-Moselle). — Monographie industrielle. **PLAN II**

111. Cavalié (Louis), à Montluçon (Allier). — Monographie sur la grande industrie dans les départements de l'Allier et de la Creuse. **PLAN II**

112. Centre Fédératif du Crédit Populaire en France, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Montaux, 14. — Propagande. Comptes rendus et documents. **PLAN II**

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

113. Cercle d'Études des Employés de Bureau, au Havre (Seine-Inférieure), Hôtel de ville. — Etudes générales et professionnelles. **PLAN II**

114. Chalon (Joseph), à Hasparren (Basses-Pyrénées). — Monographie. **PLAN II**

115. Chambre Consultative des Associations Ouvrières de Production, M. Vila (Alexandre), Secrétaire, à Paris, boulevard Saint-Martin, 27. — Tableau contenant la liste des associations adhérentes. Graphique des associations fondées depuis 1834. **PLAN II**

116. Chambre des Négociants-Commissionnaires & du Commerce extérieur, M. Bortoli, Président, à Paris, rue de Paradis, 18. — Tableaux. Documents, etc. **PLAN II**

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

117. Chambre Syndicale des Agents-Représentants pour l'Exportation, M. Saudray (H.), Président, à Paris, rue d'Hauteville, 72. — Un tableau mural indiquant le but de la Chambre. **PLAN II**

118. Chambre Syndicale de l'Ameublement, à Paris, rue de la Cerisaie, 15. — Un tableau. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

119. Chambre Syndicale de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie & des industries qui s'y rattachent, M. Aucoc, Président, à Paris, rue de la Jussienne, 2bis. — Tableaux récapitulatifs des services du Syndicat depuis son origine. Recueil des procès-verbaux depuis la fondation du Syndicat. Tableaux des œuvres de bienfaisance qui ont leur siège social au Syndicat. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'or.

120. Chambre Syndicale de la Bijouterie-Imitation & des Industries qui s'y rattachent : M. Mascuraud (A.), Président, à Paris, rue des Pyramides, 8. — Un tableau indiquant le fonctionnement du Syndicat de la bijouterie et de son École professionnelle. **PLAN II**

121. Chambre Syndicale de la Bijouterie-Joaillerie-Orfèvrerie de Paris, M. Gaillard (Ernest), Président honoraire, à Taverny (Seine-et-Oise), villa des Tilleuls. — Documents sur l'organisation d'un Syndicat professionnel, réunissant par délégation, la représentation de tous les groupes syndicaux français composant une même corporation et se complétant par un enseignement professionnel technique. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Membre du Jury, Croix de la Légion d'Honneur.

122. Chambre Syndicale de la Boucherie de Paris & du département de la Seine, M. Aulet (Victor), Président, à Paris, rue du Roule, 11. — Documents, Journaux, Annuaires, Diagrammes, Tableaux, Livres. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

123. Chambre Syndicale de la Boulangerie des Cantons Sud de Seine-et-Oise, à Arpajon (Seine-et-Oise), Grande-Rue, 61. — Statuts et documents administratifs. **PLAN II**

124. Chambre Syndicale du Bronze d'Art-Imitation, à Paris, rue de Lancry, 10. — Tableau des membres de la Chambre syndicale. **PLAN II**

Exposition Universelle : Paris 1889, Médaille de bronze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

125. Chambre Syndicale des Bureaux de Placement Autorisés de Paris & des Départements, M. GOVART, Président, à Paris, rue des Pyramides, 8. — Tableau donnant l'historique de la Chambre syndicale. Loi sur le placement autorisé et statistiques diverses. PLAN II

126. Chambre Syndicale des Carrossiers & des Industries qui se Rattachent à la Construction des Voitures, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Notices. PLAN II

127. Chambre Syndicale des Chapeliers Détaillants, à Paris, rue Miromesnil, 15. — Monographie du Syndicat. PLAN II

128. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Charpente, M. BERTRAND (Frédéric), Président, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Statistique et historique des fondations du syndicat. Tableau indiquant la fondation de la Chambre syndicale de Charpente. Fondation de ses écoles professionnelles. L'arbitrage devant les tribunaux. PLAN II

Officier de la Légion d'honneur.

129. Chambre Syndicale des Chauffeurs, Conducteurs & Mécaniciens du Département de la Seine; M. FORT (Jean), Administrateur délégué, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3, (Bourse du Travail). — Tableau et diplôme des concours en différentes expositions. Médailles, Diplômes des élèves, Palmes obtenues dans les cours. PLAN II

Métaux et machines : Petite machine à vapeur, petite dynamo et divers appareils faits par les élèves des cours et par les membres de la Fédération. Graphique.

Paris 1889, Médaille de bronze pour le « Denis-Papin ».

130. Chambre Syndicale du Commerce du Bois à Brûler, à Paris, quai de la Rapée, 38. — Notice. Graphiques Tableaux. PLAN II

131. Chambre Syndicale du Commerce & de la Fabrication de Quincaillerie, à Paris, place des Vosges, 9. — Documents et tableaux. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

132. Chambre Syndicale des Comptables-Teneurs de Livres, à Lyon (Rhône), rue Ferrandière, 30. — Articles de journaux. Procès-verbaux. Comptes rendus. **PLAN II**

133. Chambre Syndicale Coopérative des Ouvriers Tisseurs du Rayon Industriel, à Villers-en-Cauchies (Nord). — Documents. **PLAN II**

134. Chambre Syndicale Corporative Française de la Gravure sur bois Appliquée à l'Illustration, à Paris, rue Montbrun, 21. — Statistique des travaux. **PLAN II**

135. Chambre Syndicale des Cuisiniers de Paris, M. Barafort, Président, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35 (Bourse du Travail). — Rapport sur les travaux du Syndicat depuis sa fondation. Collection du journal « Le Progrès des Cuisiniers », de 1887 à 1900. Tableaux graphiques. Mouvement du Syndicat. Placement. Comptes rendus financiers. Caisse de secours et de chômage. Brochures publiées par le Syndicat. Congrès corporatifs. Bibliothèque. Jour de repos. Délais. Congés. Hygiène du Cuisinier. Travail des enfants (lois 1892 et 1893). **PLAN II**

136. Chambre Syndicale des Débitants de Vins du Département de la Seine, à Paris, quai des Célestins, 22. — Pièces et documents. **PLAN II**

137. Chambre Syndicale des Éditeurs d'Annuaires & de Publications Similaires, à Paris, boulevard Saint-Germain, 117. — Tableau de la liste des membres. **PLAN II**

138. Chambre Syndicale des Employés de Commerce de Dax, M. Molia (Louis), Président, à Dax (Landes), rue des Carmes, 43. — Notice. Historique. **PLAN II**

139. Chambre Syndicale & Syndicat des Entrepositaires de Bières de Paris & de ses Environs, à Paris, rue-Croix-Nivert, 124. — Tableaux. **PLAN II**

140. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Bâtiments, à Amiens (Somme), passage du Logis-du-Roi, 5bis. — Documents. Statuts. Séries de prix, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

141. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Bâtiments de Lyon & de la région, à Lyon (Rhône), rue des Archers, 8. — Maçonnerie, charpente, plâtrerie, peinture et divers autres corps de métier du bâtiment. Un tableau (graphiques), un petit lot de brochures et de séries de prix. **PLAN II**

142. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Couverture, Plomberie, Assainissement et Hygiène de la Ville de Paris & des Départements de Seine & Seine-et-Oise, M. Soulé (Lucien), Président, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Statistique et historique des fondations du Syndicat. **PLAN II**

143. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Fumisterie, de Chauffage & de Ventilation, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Tableau. Historique. **PLAN II**

144. Chambre Syndicale des Entrepreneurs d'Ille-et-Vilaine, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue Coetquen, 5. — Statuts. Liste. Expertises. Arbitrages, etc. **PLAN II**

145. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Menuiserie & Parquets, M. Simonet Edouard, président, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Statistique et historique des fondations du Syndicat. **PLAN II**

Chevalier de la Légion d'Honneur.

146. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Peinture & Vitrerie, M. Houppe (Xavier), président, à Paris rue de Lutèce, 3. — Statistique et historique. **PLAN II**

147. Chambre Syndicale des Fabricants & Négociants de la Photographie, à Paris, boulevard Saint-Germain, 117. — Œuvres syndicales : Placements gratuits. Secours. Instruction professionnelle gratuite. **PLAN**

148. Chambre Syndicale des Fleurs & Plumes, M. Laloue (Adrien), Président, à Paris, rue de Lancry, 10. — Mémoires. Statistiques. **PLAN I**

Fondée en 1860.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

149. Chambre Syndicale des Gérants de Débits de Tabac du Département de la Seine, à Paris, rue Legendre, 61. — Annuaires. Collections de journaux. Pièces comptables. Graphiques. PLAN II

MM. Saphores, président ; H. Plez, Vuillemin, vice-présidents ; F. George, secrétaire général ; Thalbot, trésorier. — Journal « le Débitant de Tabac ». — Administration, 5, boulevard Sébastopol.

150. Chambre Syndicale des Négociants en Grains & Farines, M. VINCIENNE (Ernest), Président, à Vitry-le-François (Marne), rue du Lion-d'Or. — Historique. Travaux. Plans. Graphiques, etc. PLAN II

151. Chambre Syndicale de la Gravure, à Paris rue de Bondy, 3, Bourse du Travail. — Statuts. Documents. PLAN II

152. Chambres Syndicales de l'Industrie & des Bâtiments de la Ville de Paris & du département de la Seine, M. BERTRAND (FRÉDÉRIC), à Paris, rue de Lutèce, 3, président du Conseil d'Administration. — Un tableau contenant l'historique et la statistique des trente-quatre Chambres Syndicales faisant partie du groupe, indiquant les fondations de ces chambres. PLAN II

Officier de la Légion d'honneur.

153. Chambre Syndicale des Instruments & Appareils de l'Art Médical, à Paris, rue de Lancry, 10. — Historique. Tableau. PLAN II

154. Chambre Syndicale des Meubles, Lits en Fer & en Cuivre & des Industries qui s'y Rattachent, à Paris, rue de Lancry, 10. — Un tableau contenant l'exposé du but de l'association, ses travaux. Un exemplaire de diplôme et de la médaille remise aux employés de la corporation. PLAN II

M. Henrion (Vincent-Paul), Président, rue Saint-Honoré, 199.

155. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Maçonnerie de la Ville de Paris & du Département de la Seine, M. DEVILLETTE, Président, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Un tableau contenant l'historique et la statistique des fondations du Syndicat. PLAN II

Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Hors Concours.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

156. Chambre Syndicale des Magnétiseurs & des Masseurs de France, M. CRIGNON (Lorenza) président, à Paris, rue de La Condamine, 21. — Documents divers.
PLAN II

157. Chambre Syndicale des Maîtres Tailleurs, à Paris, rue Saint-Marc, 16. — Bulletin. PLAN II

158. Chambre Syndicale des Marchands de beurre, Œufs, Fromages & Crémiers, à Paris, rue des Prouvaires, 8. — Annuaire. PLAN II

159. Chambre Syndicale des Marchands de Charbons de Terre en Gros & Demi-Gros, à Paris, quai de la Rapée, 38. — Notice. Tableaux graphiques. PLAN II

160. Chambre Syndicale des Mécaniciens, Chaudronniers & Fondeurs, M. BOUGAREL (Frédéric), Secrétaire-Archiviste, à Paris, cité Rougemont, 10. — Documents faisant connaître les travaux de la Chambre. PLAN II

161. Chambre Syndicale de la Mercerie en Détail, à Paris, rue des Pyramides, 8. — Compte rendu. PLAN II

162. Chambre Syndicale des Ouvriers Métallurgistes du Havre, au Havre (Seine-Inférieure), Bourse du Travail, cours de la République. — Tableau graphique. Historique du Syndicat. Statuts groupe d'économie sociale. PLAN II

163. Chambre Syndicale de la Boulangerie de l'arrondissement de Corbeil & des cantons sud de Seine-&-Oise, à Arpajon (Seine-et-Oise). — Documents historiques sur la création, l'organisation, le fonctionnement et le développement de la Chambre syndicale de la Boulangerie de l'arrondissement de Corbeil et des cantons sud de Seine-et-Oise. PLAN II

164. Chambre Syndicale des Métreurs Vérificateurs Spécialistes du Département de la Seine, M. HUSSON (Albert), Président, à Paris, rue de Vaugirard, 192. — Comptabilité. Métré et vérification de travaux. Tableau graphique. Statuts. Bulletin et journaux. Historique de la profession. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

165. Chambre Syndicale des Négociants & des Fabricants de Meubles, à Bordeaux (Gironde), rue des Trois-Conils, 53. — Biographie de la Chambre syndicale. **PLAN II**

166. Chambre Syndicale des Ouvriers & Aides-Forgerons, M. RIGAUD, Président, à Marseille (Bouches-du- Rhône), Bourse du Travail. — Carte murale reproduisant la gestion morale et financière du Syndicat depuis sa fondation, en 1878. Statuts. **PLAN II**

167. Chambre Syndicale Ouvrière de la Boucherie de Paris, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35 (Bourse du Travail). — Un tableau relatant le fonctionnement du Syndicat et le travail donné depuis sa fondation. **PLAN II**

168. Chambre Syndicale Ouvrière des Coiffeurs. à Paris, rue du Château-d'Eau, 3 (Bourse du Travail). — Historique de la Chambre Syndicale. **PLAN II**

169. Chambre Syndicale Ouvrière des Pâtissiers de la Seine, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35 (Bourse du Travail). — Historique du Syndicat depuis sa fondation. Placement et caisse de secours. Congrès d'Alger et de Saint-Etienne. Récompenses obtenues aux Expositions culinaires. Participation au progrès culinaire depuis 1899. **PLAN II**

170. Chambre Syndicale des Ouvriers Charrons de la Seine, à Paris, boulevard de la Chapelle, 15. — Tableau. **PLAN II**

171. Chambre Syndicale des Ouvriers en Chevreau glacé et Parties Similaires, à Paris (Bourse du Travail). — Documents **PLAN II**

172. Chambre Syndicale des Ouvriers Égoutiers de la Ville de Paris & de l'Assainissement. M. LARMINIER (Jules), Président, à Paris, rue Saint-Dominique, 83, et rue Jean-Jacques-Rousseau, 35. — Assainissement. Statuts. Livres. Tableau et objets devant servir à l'histoire de l'organisation et à l'exposé de la situation de la profession. **PLAN II**

Chefs-d'œuvre de ferronnerie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

173. Chambre Syndicale des Ouvriers Maçons, à Annonay (Ardèche), rue du Ranchée, 26. — Tableau graphique. PLAN II

174. Chambre Syndicale des Ouvriers Maçons, Tailleurs & Scieurs de Pierres, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Hoche, 21. — Brochure. PLAN II

175. Chambre Syndicale des Ouvriers Mégissiers de Rivière, à Annonay (Ardèche). — Historique du Syndicat. Un tableau graphique. Statuts. Comptes rendus des congrès. Journaux corporatifs. Bannière. Insignes de sociétaire. PLAN II

176. Chambre Syndicale des Ouvriers menuisiers en bâtiments, à Nantes (Loire-Inférieure), place de Bretagne, 12bis. — Travaux. PLAN II

177. Chambre Syndicale des Ouvriers Plombiers-Couvreurs-Zingueurs de Paris, à Paris, Bourse du Travail. — Historique. Statuts. Graphiques. PLAN II

178. Chambre Syndicale des Ouvriers Plombiers-Couvreurs-Zingueurs de Versailles, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Hoche, 21. — Brochure. PLAN II

179. Chambre Syndicale des Ouvriers Serruriers en Bâtiment, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3 (Bourse du Travail). — Véranda. Panneau. PLAN II

180. Chambre Syndicale des Ouvriers Tailleurs de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue de Lalande, 42. PLAN II

181. Chambre Syndicale du Papier & des Industries qui le transforment, à Paris, rue de Lancry, 10. — Tableau. Brochures. PLAN II

182. Chambre Syndicale des Peintres sur Éventails, à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 19. — Tableau. Brochure. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

183. Chambre Syndicale des Peintres Fileurs-Décorateurs, à Paris, rue de Rivoli, 64. — Brochures diverses. PLAN II

184. Chambre Syndicale des Poids & Mesures, à Paris, rue de Lancry, 10. — Statistique. PLAN II

185. Chambre Syndicale Professionnelle des Coupeurs-Tailleurs de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Chaponnay, 51. — Tracés d'élèves coupeurs-tailleurs, un appareil pour faire un modèle. PLAN II

186. Chambre Syndicale des Restaurateurs & Limonadiers des Départements de la Seine & de Seine-&-Oise, M. MARGUERY, Président, à Paris, rue de Richelieu, 24. — Tableau analytique résumant les travaux et relatant les œuvres de bienfaisance, d'économie et de progrès social, accomplis depuis sa fondation (14 janvier 1876). Journaux. Annuaires. Assurances mutuelles (incendie et accidents du travail), etc. PLAN II

Paris 1889, Médaille d'argent; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

187. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Serrurerie & Constructions en Fer. M. LORPHELIN (Henri), Président, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Statistique et historique des fondations du Syndicat. PLAN II

188. Chambre Syndicale des Tapissiers de Paris siège social, à Paris, rue de Lutèce, 3, M. VERGER (Constant-P.), Président, à Paris, rue de la Grange-Batelière, 17. — Historique de la Chambre Syndicale. PLAN II

Expositions Universelles: Paris 1878, Médaille d'argent; Paris 1889, Médaille d'or, Médaille d'argent.

189. Chambre Syndicale des Tisseurs de Lyon, à Lyon (Rhône), Grande-rue de la Croix-Rousse, 1. — Tableau graphique du Syndicat et trois tableaux des sections que le Syndicat a fondées. PLAN II

190. Chambre Syndicale des Travailleurs de l'Industrie Cotonnière, M. LERARD, Président, à Condé-sur-Noireau (Calvados), rue Es-Parquets. — Historique de la Société et statuts. Rapports. Statuts des organisations créées par le Syndicat. Bannière et insignes. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

191. Chambre Syndicale Typographique Parisienne, à Paris, rue de Savoie, 20. — Historique et mode de fonctionnement. Résultats obtenus. **PLAN II**

192. Champavier (Émile-F.), à Sillans, par Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère). — Monographie sur l'industrie du tissage à bras. **PLAN II**

193. Charpentier (Maximilien), à Albi (Tarn). — Historique sur la verrerie. Statuts. Renseignements. **PLAN II**

194. Charrier (Henri), à Merrey (Aube). — Monographie sur l'usine de Villeneuve. **PLAN II**

195. Chiquel (Camille), à Neuville-les-Vaucouleurs (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

196. Clair (Maxime), à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 146. — Monographie. **PLAN II**

Fabrique de meubles et de broderies d'ameublement.

Expositions Universelles: Paris 1878, Médaille de bronze; Paris 1889, Médaille d'or; Amsterdam 1883, Médaille d'argent; Chicago 1893, Hors Concours; Bruxelles 1897, Grand-Prix, Diplôme d'Honneur Médaille d'or et Chevalier de la Légion d'Honneur.

197. Cochet (Henri-E.), à Thônes (Haute-Savoie). — Mémoire sur la grande et la petite industrie. **PLAN II**

198. Collard (Léon), à Saint-Germain-la-Ville (Marne). — Monographie sur la fabrication du blanc de craie et sur l'exploitation des carrières. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

199. Colson (Louis), à Malancourt (Meuse). — Etude sur la petite industrie. **PLAN II**

200. Comet (Bernard), à Villandraut (Gironde). — Monographie sur les scieries mécaniques. **PLAN II**

201. Comité Central des Chambres Syndicales, à Paris, rue de Rennes, 44. — Collection de son recueil formant trente volumes 1869-1899 (publication mensuelle). **PLAN II**

Expositions Universelles: Paris 1889, Médaille d'or; Chicago 1893, Hors Concours; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

202. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — 1° Notes sur les conditions comparées du travail dans la grande et la petite industrie ; 2° Société coopérative de fourniture, d'équipement et de chaussures militaires de Bourges ; Société coopérative « le Décolletage » à Saint-Florent ; 3° documents sur les principaux syndicats professionnels du département du Cher : 13 syndicats patronaux, 41 syndicats ouvriers, (dont 11 syndicats d'ouvriers agricoles ou bûcherons) ; 11 syndicats mixtes, 1 union, 2 bourses du travail. **PLAN II**

203. Comité Départemental de la Marne, à Reims (Marne), Hôtel de la Chambre de Commerce. — Notice. **PLAN II**

204. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe). — Mémoire pour les associations coopératives et syndicat professionnel. Douze monographies. **PLAN II**

Président : M. Hédin (Marcel). Rapporteur : J. Crochard.

205. Comité départemental des Vosges, M. CHEVREUX (Paul), Secrétaire du Comité, Archiviste départemental, conservateur du Musée, à Epinal (Vosges). — Monographie sur la grande et petite industrie dans les Vosges. Statistique comparée (1800-1906). **PLAN II**

206. Communauté des Marchands de Bois à Œuvrer, à Paris, quai de la Rapée, 38. — Notice. Tableaux. Graphiques. **PLAN II**

207. Compagnie Générale des Omnibus, à Paris, rue Saint-Honoré, 155. — Documents concernant le personnel et les salaires. **PLAN II**

Expositions Universelles : Paris 1867, Médaille d'or et Médaille d'argent, Paris 1878, 2 Médailles d'or, 3 Médailles de bronze ; Paris 1889, 4 Médailles d'or ; Londres 1851, Médaille de bronze ; Londres 1862, Médaille d'argent, Médaille de bronze.

208. Compagnons Charpentiers du Devoir de Liberté (LES), à Paris, rue Mabillon, 10. **PLAN II**

209. Compagnons Maréchaux Ferrants du Devoir du Tour de France (LES), à Paris, rue aux Ours, 11. — Historique de la Société au point de vue mutualité. Travaux. **PLAN II**

Travaux de maréchalerie exécutés par M. Tête (Théophile) 216, avenue de Versailles.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

210. Comptoir National d'Escompte de Paris, à Paris, rue Bergère, 14. — Tableau graphique des opérations du Comptoir National de 1889 à 1899. Documents divers. Statuts. Rapports et notices. PLAN II

Société anonyme au capital de 100 millions de francs. Etablissement de crédit.

211. Connois (CHARLES), à Boullay-les-Troux (Seine-et-Oise). — Monographie. PLAN II

212. Conreaux (JUSTIN) à Crézancy (Aisne). — Monographie sur l'industrie des boutons. PLAN II

213. Conseil de Prud'hommes du Département de la Seine pour l'Industrie des Produits Chimiques, à Paris, rue Aubé. — Tableau graphique. PLAN II

214. Conseil de Prud'hommes de Reims, à Reims (Marne). — Comptes rendus des assemblées. PLAN II

215. Corporation des Marchands de Vins, à Paris, quai des Célestins, 32. — Documents. Statuts. Bulletin. Tableaux. PLAN II

216. Corporation des Tisseurs, à Lyon (Rhône), rue Coysevox, 3. — Résumé historique du tissage fait à la main et de celui produit par différentes forces motrices. Statuts et rapports de fin d'année. PLAN II

Tissage de la soierie pure et mélangée.

217. Courtet (HORTENSE), à Paris, rue Pasteur, 23. — Statistiques. Mémoires et monographies. PLAN II

218. Courtillier (OCTAVE), à Ervy (Aube). — Mémoire sur la situation des industries. PLAN II

219. Coutures (ADOLPHE-B.), à Captieux (Gironde). — Monographie sur le pin maritime. PLAN II

220. Crouzet (JEAN), à Marsoulas (Haute-Garonne). — Monographie sur la vie des ouvriers de Marsoulas. PLAN II

221. Decap, à Muret (Haute-Garonne). — Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

222. Decomble (Edouard), à Locquignol, par Le Quesnoy (Nord). — Notice sur la fabrication des sabots. PLAN II

223. Degrauwe (Charles-L.), à Paris, rue Lafayette, 132. — Statistiques. Plans. PLAN II

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

224. Degroux (Alphonse), à Poissy (Seine-et-Oise), rue de Chambourcy. — Résumé de la vie sociale. PLAN II

225. Delalay (Joseph), à Trogues (Indre-et-Loire). — Monographie sur la commune de Trogues. PLAN II

226. Délégation des Chambres Syndicales de France & des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger, à Paris, rue des Pyramides, 3. — Compte-rendu Tableaux. Documents. PLAN II

227. Démoly (François-J.), à Saint-Jean-de-Couz, par Saint-Thibaud-de-Couz (Savoie). — Monographie industrielle. PLAN II

228. Demumieux (Camille), à Crévic (Meurthe-et-Moselle). — Monographie sur la famille ouvrière dans les salines de la vallée du Sanon. PLAN II

229. Déporte (Edmond-V.), à Drucourt (Eure). — Monographie industrielle sur la fabrication des rubans. PLAN II

230. Deruelle (Placide), à Clary (Nord). — Monographie sur le tissage à la main. PLAN II

231. Deshayes (Charles), à Raon-l'Etape (Vosges). — Brochure. PLAN II

232. Despaux (Arsène), à Limoges (Haute-Vienne), cours Bugeaud, 25. — Etude sur la fabrication de la porcelaine. PLAN II

233. Desseaux (Arthur), à Bosnormand (Eure). — Monographie sur le tissage à bras. PLAN II

234. Dhirson (Louis-Joseph), à Villers-Saint-Christophe (Aisne). — Histoire d'une famille ouvrière. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

235. Dilhac (PHILIPPE), à Draguignan (Var). — Monographies sur une famille d'ouvriers bouchonniers et d'ouvriers cordonniers. **PLAN II**

236. Donati (FERDINAND), à Bastia (Corse). — Étude sur l'économie générale. **PLAN II**

237. Drouard (EUGÈNE-E.), à Mesnil-Saint-Père (Aube). — Etudes monographiques sur l'industrie. **PLAN II**

238. Dubuis (JULES), à Beaurevois (Isère). — Rapport sur l'industrie de la broderie. **PLAN II**

239. Duchêne (JOSEPH), à Gevrier (Haute-Savoie). — Mémoire relatif au travail. **PLAN II**

240. Duchesne (EUGÈNE), à Jametz (Meuse). — Monographie sur la petite industrie. **PLAN II**

241. Dufourmantelle (MAURICE), à Paris, avenue Kléber, 95. — Deux brochures. **PLAN II**

242. Duluard (H), à Paris, rue de Clichy, 82. — Documents et tableau graphique relatifs au Syndicat des magasins de bijouterie, horlogerie, joaillerie et orfèvrerie. Fondé en 1886. **PLAN II**

Horloger-bijoutier.

243. Du Mesnil et Mangenot, à Paris, avenue d'Italie, 162. — Enquête sur les logements, professions, salaires et budgets. **PLAN II**

244. Durac, à Gaillac-Toulza (Haute-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

245. Durand (VICTOR), à Senonches (Eure-et-Loire). — Monographie sur la grande et la petite industrie. **PLAN II**

246. Engerand (FERNAND), à Paris, rue du Général-Foy, 35 — Une brochure. **PLAN II**

247. Etchebès (ÉMILE), à Sore (Landes). — Monographie sur les petites industries. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

248. Etienne, à Maxey-sur-Vaise (Meuse). — Monographie. PLAN II

249. Eygun (JOSEPH), à Bruges (Basses-Pyrénées). — Monographie sur les sandales. PLAN II

250. Faivre (EMILE), à Champey, par Héricourt (Haute-Saône). — Monographie sur l'industrie. PLAN II

251. Farez (HENRI-CONSTANT), à Troisvilles (Nord). — Monographie sur le tissage à la main. PLAN II

252. Farjon (FERDINAND), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Deux brochures. PLAN II

253. Fédération Centrale des Chauffeurs-Conducteurs-Mécaniciens de France, à Paris, Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, 3, Chambre Syndicale du département de la Seine. — Cartes. Plans pour les cours professionnels. Collection du « Denis-Papin », journal du Syndicat fondé en 1884. PLAN II

Objets. Machines.

Paris 1878, Encouragement des Cours pratiques. Paris 1889, « Le Denis-Papin ». Médaille de bronze.

254. Fédération des Coiffeurs de France, à Paris, avenue de Clichy, 21. — Historique. Etiquettes. PLAN II

255. Fédération des Employés de France, à Rouen (Seine-Inférieure), place de la Haute-Vieille-Tour. — Tableau historique et graphique. PLAN II

256. Fédération & Banque Coopérative des Associations Ouvrières & de Production de la Section du Sud-Est, à Lyon (Rhône), cours de la Liberté, 64. Un graphique. PLAN II

257. Fédération Française des Travailleurs du Livre, à Paris, rue de Savoie, 20. — Exposé et historique de la Fédération ; son fonctionnement. PLAN II

258. Fédération des Mécaniciens & Chauffeurs des Chemins de Fer & de l'Industrie, à Paris, rue de Javel, 1. — Exposé graphique. PLAN I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

259. Fédération Nationale des Coupeurs-Tailleurs, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35. — Documents. Historique. PLAN II

260. Fédération des Syndicats de charcutiers de France, à Paris, rue du Jour, 4. — Archives et graphiques. PLAN II

Président M. Jumin Eugène. Président de la chambre syndicale de la charcuterie de Paris et du département de la Seine.

261. Feret (René), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Une brochure : « l'Industrie des ciments dans le Boulonnais ». PLAN II

262. Ferry (Jean-Baptiste), à Béthisy-Saint-Martin, par Béthisy-Saint-Pierre (Oise). — Monographie sur la vannerie. PLAN II

263. Feuillerat (Osmin), à Auterive (Haute-Garonne). — Monographie sur la lingerie. PLAN II

264. Florentin (Anatole), à Gorcy, par Longwy (Meurthe-et-Moselle). — Monographie sur les usines de Gorcy. PLAN II

265. Fontaine (Henri), à Lannoy (Nord). — Monographie sur le tissage à bras. PLAN II

266. Fortes (François), à Laguépie (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les petits ateliers et les industries domestiques. PLAN II

267. Fouquet, à Vendin-lez-Béthune (Pas-de-Calais). — Echantillons, Monographies. PLAN II

268. Fraenkel (Simon), à Paris, avenue d'Orléans, 120. — Etude sur l'industrie de la confiserie et chocolaterie. PLAN II

Directeur d'usine.

269. Frans (Charles), à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), rue Demarquette, 32. — Statuts et tableau statistique. PLAN II

270. Gadel (Mme et Charles), à Lamenil-Arches (Vosges). — Monographie industrielle. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

271. Garrigues (Placide), à Cazères-sur-Garonne (Haute-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

272. Gatellier (Louis), à Orléans (Loiret), faubourg Bannier, 45. — Monographie sur une famille ouvrière. **PLAN II**

273. Gauthier (Gaston), à Champvent (Nièvre). — Monographie sur l'industrie de la commune. **PLAN II**

274. Gauthier-Villars, à Paris, quai des Grands-Augustins, 55. — Ouvrages sur les Sociétés de secours mutuels et les associations ouvrières. **PLAN II**

275. Genty (Jules-A.), à Châteauneuf (Eure-et-Loir). — Mémoire industriel. **PLAN II**

276. Giard (V.) **& Brière** (E.), à Paris, rue Soufflot, 16. — Livres sur les Syndicats, les grèves et l'arbitrage. **PLAN II**

277. Girard (Emile), à Evreux-Navarre (Eure). — Monographie sur la grande et la petite industrie. **PLAN II**

278. Giresse (Bernard), à Bernoy (Gironde). — Monographie sur l'établissement métallurgique de Beaulac-Bernoy. **PLAN II**

279. Givron (Marie), à Baâlon (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

280. Gignaux, à Nîmes (Gard), rue Jean-Baptiste-de-Godin. — Spécimens de travaux et d'ouvrages. Historique de la constitution et la marche de la Société. **PLAN II**

281. Gobert (Pierre-Joseph), à Tergnier (Aisne). — Notice sur la situation industrielle de Tergnier. **PLAN II**

282. Gouttes (François), à Bordeaux (Gironde), rue Eugène-Teriot, 66. — Monographies des industries de la 8e circonscription en dix-sept groupes avec graphiques divers d'ensemble des départements de la Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées. **PLAN II**

283. Grandperrin (François), à Deluz (Doubs). — Monographie sur les industries de la commune. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

284. Grillet (Eugène), à Cinquétral (Jura). — Mémoire sur l'industrie familiale de la localité. Un cahier d'écolier. **PLAN II**

285. Groupe Départemental des Sociétés de Crédit Populaire. M. Raynert, Président, à Menton (Alpes-Maritimes). — Étude et propagande des associations coopératives de crédit. Mémoire exposant son origine, son rôle, ses résultats. **PLAN II**

286. Guéguen (Jean), à Loguivy-Plougras (Côtes-du-Nord). — Monographies. **PLAN II**

287. Guillemain (Georges), à Cherves-de-Cognac (Charente). — Monographie sur l'industrie plâtrière. **PLAN II**

288. Guillemin (François), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire). — Monographie sur les mines de Manganèse. **PLAN II**

289. Halimbourg J. & fils, à Paris, rue Vide-Gousset, 4. — Documents. **PLAN II**

290. Harmel frères, au Val-des-Bois-Warmeriville (Marne). — Documents: Budget d'une famille ouvrière. Historique et situation. Conseil professionnel d'usine du Val-des-Bois. Alliance des travaux industriels avec les travaux agricoles. Syndicat mixte. **PLAN II**

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or ; Londres 1862, Médaille d'argent.

291. Hartmann (Georges), à Paris, boulevard Morland, 21. — Mémoire sur l'industrie des liqueurs et des produits. **PLAN II**

292. Herbert (Jules-P.), à Pléneuf (Côtes-du-Nord). — Monographie sur la pêche de la morue en Islande. **PLAN II**

293. Hibon (Léon-Elie), à Englefontaine (Nord). — Monographie sur les poteries et tuileries. **PLAN II**

294. Houbron (Septime), à Berleaucourt-les-Dames (Somme). — Monographie sur l'industrie de la commune. **PLAN II**

295. Huard (Jules), à Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir). — Monographie sur la grande et la petite industrie. **PLAN II**

296. Hubert (Arthur), à Joué-du-Bois (Orne). — Monographie sur la situation de l'industrie du granit. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

297. Hublet (Charles), à Saulzoir (Nord). — Monographie.
PLAN II

298. Hurlot & Auger, à Paris, rue de Château-Landon, 10.
Graphique d'une assurance en cas de maladie. PLAN II

299. Hurillon (Joseph), à La Fère (Aisne). — Rapport
Monographie sur l'industrie et le commerce de La Fère. PLAN II

300. Huvet (Jean-Baptiste) **& Dambraine** (Camille), à Ornes (Meuse). — Monographie sur le tissage. PLAN II

301. Jamerey (Emilien), à Maizières-la-Grande-Paroisse (Aube). — Mémoire et monographie sur la fabrication de la bonneterie.
PLAN II

302. Jean (Désiré), à Saint-Ouen-du-Tilleul, par Bourgthe, Roulde (Eure). — Rapport sur l'industrie à domicile. PLAN II

303. Joassart (Stanislas-E.), à Nauroy (Aisne). — Mémoire sur l'industrie. PLAN II

304. Jolibois (Emile), à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle). — Monographie sur l'industrie de la localité. PLAN II

305. Kirch, à Paris, boulevard du Port-Royal, 72. — Monographie sur le compagnonnage. PLAN II

306. Klotz (Victor), à Paris, place Vendôme, 18. — Mémoire sur la savonnerie et la parfumerie. PLAN II

Parfumerie Ed. Pinaud.
Chevalier de la Légion d'honneur.

307. Lacan (Albert), à Saint-Gervais (Hérault). — Monographie. PLAN II

308. Lacaux, à Toulouse (Haute-Garonne). — Mémoire sur les industries. PLAN II

309. Lacoste (Paul), à Origny-le-Sec (Aube). — Monographie sur l'industrie de la bonneterie. PLAN II

310. Lafon (Léonard), à Albas (Lot). — Monographie sur la situation ouvrière. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

311. Lagniel (Abel-J.), à Saint-Sylvain. — Historique sur l'industrie caparaçonnière. **PLAN II**

312. Lalanne (Gérard), à Auvillars (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les ateliers et les industries domestiques. **PLAN II**

313. Larcher (Rémy), à Paris, rue Rébeval, 18. — Rapports sur les expositions de Chicago et de Rouen. **PLAN II**

314. Laroche, à Celles (Puy-de-Dôme). — Mémoire sur l'industrie locale. **PLAN II**

315. Lasseray (Ernest), à Orléans (Loiret), rue de Loigny, 39. — Monographie sur la fabrication des couvertures. **PLAN II**

316. Laude (Léonce), à Felleries (Nord). — Monographie sur l'industrie du bois. **PLAN II**

317. Laulhère (Albert), à Villandraut (Gironde). — Monographie sur un atelier de paillons. **PLAN II**

318. Laurent (Irénée), à Marnay, par Foulain (Haute-Marne). — Mémoire sur l'industrie de la coutellerie. **PLAN II**

319. Laurenti (Delphin), à Saint-André (Alpes-Maritimes). — Monographie sur la fabrication des poteries artistiques. **PLAN II**

320. Lebouc (Joseph-A.), à Fougères (Ille-et-Vilaine). — Document sur l'industrie de la localité. **PLAN II**

321. Lecoq (Marcel), à Paris, rue de Vaugirard, 71 bis. — Monographie. **PLAN II**

322. Le Coniat (Victor), à Trégomar, par Lamballe (Côtes-du-Nord). — Étude monographique sur l'art Céramique et la poterie. **PLAN II**

323. Lefebvre (Alphonse), à Boulogne-sur-Mer, (Pas-de-Calais), Grande-Rue, 8. — Brochure sur l'industrie céramique. **PLAN II**

324. Legros (Albert), à Bettaincourt, par Roches-sur-Rognon (Haute-Marne). — Mémoire sur l'industrie de la chaîne. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

325. Lejeau J. fils, à Paris, rue de Cambrai, 20. — Documents. **PLAN II**

326. Lepetit (Edmond), à Ceaucé (Orne). — Monographie Mémoire sur la dépopulation des campagnes. **PLAN II**

327. Le Roux (Guillaume), à Châtelaudren (Côtes-du-Nord). — Mémoire sur la fabrication des chapeaux. **PLAN II**

328. Ligue Syndicale des Voyageurs en Liquides, à Rouen (Seine-Inférieure), place Carnot,23. — Tableaux et statuts. **PLAN II**

329. Lombard (Eugène), à Marles-sur-Montreuil (Pas-de-Calais). — Monographie sur la culture des oseraies. **PLAN II**

330. Loup (Jules), à Paris, rue de Javel,30. — Documents. **PLAN II**

331. Lozé (Edmond), à Arras (Pas-de-Calais), rue des Capucins, 38. — Deux volumes format raisin d'environ 600 pages chacun, édités par Ch. Béranger, Paris 1900, avec cartes, plans, coupes, graphiques, statistiques, etc. Les charbons britanniques et leur épuisement. Recherches sur le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et son Empire colonial. Une brochure de quatre-vingts pages éditée par Berger-Levrault et Cie, Paris et Nancy. Conciliation et arbitrage dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais 1889-1898. **PLAN II**

Chevalier de la Légion d'Honneur.

332. Madelaine (Aimable) à Montchamps-le-Grand (Calvados). — Opuscules sur deux anciennes industries. **PLAN II**

333. Mallinjoud (Edouard), à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). — Rapports sur les conditions du travail. **PLAN II**

334. Mangeot, (Alexis), à Paris, rue Cadet, 11. — Notice. Tableaux et documents divers. **PLAN II**

335. Manufacture Nationale de Porcelaines, à Sèvres (Seine-et-Oise). — Notice sur les transformations de la Manufacture de Sèvres depuis sa création. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

336. March (Lucien), à Issy (Seine), rue Ernest Renan, 84. — Etude sur le développement de la grande et la petite industrie.
PLAN II

337. Marciel (Jean), à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). — Monographie relative aux petits ateliers et aux industries domestiques.
PLAN II

338. Marie (Pierre), à Vire (Calvados). — Rapport sur les industries.
PLAN II

339. Marion (Pierre), à Erquy (Côtes-du-Nord). — Monographie sur l'industrie de la pêche côtière.
PLAN II

340. Martel (Antoine), à Saint-Amans, par Roquecor (Tarn-et-Garonne). — Monographie relative à la petite industrie et aux petits ateliers.
PLAN II

341. Martin (Germain), à Paris, rue Radziwill, 9. — Livres et brochures.
PLAN II

342. Martin (Pierre), à Romanèche-la-Montagne (Ain). — Monographie sur l'industrie des carrières de pierres.
PLAN II

343. Martin-Saint-Léon (Etienne), à Paris, boulevard de Courcelles, 3. — Deux livres et une brochure.
PLAN II

344. Massié (Ludovic), à Graulhet (Tarn). — Monographie sur la mégisserie.
PLAN II

345. Massier (Paul), à Bry-en-Laonnois (Aisne). — Monographie sur la commune de Bray.
PLAN II

346. Mathieu (Louis), à Fontenoy-le-Château (Vosges). — Documents sur la grande et la petite industrie.
PLAN II

347. Mavet (Félix), à Estivareilles (Loire). — Mémoire sur les industries de Saint-Bonnet-le-Château.
PLAN II

348. Mayer (Mirtil), à Paris, rue Réaumur, 73. — Monographie sur les plumes pour parures.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

349. Mennetrier (Paul), à Biesles (Haute-Marne). — Monographie sur la coutellerie. PLAN II

350. Mercadié (Jean), à Septfonds (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les petits ateliers. PLAN II

351. Mestre (Antonin), à Montpellier (Hérault), chemin de Palavas, 1. — Étude. Plans, etc. PLAN II

352. Michel (Henry), à Valleraugue (Gard). — Monographie sur la grande et la petite industrie. PLAN II

353. Mirland (Philippe), à Aulnoy (Nord). — Monographie sur un atelier de mouchoirs. PLAN II

354. Mongélous (Jean), à Léon (Landes). — Notice sur les petites industries. PLAN II

355. Mongeville, à Lavignéville (Meuse). — Monographie sur l'industrie locale. PLAN II

356. Montet, à Paris, rue de Trévise, 14. — Monographie. PLAN II

357. Montigny (Fernand), à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). — Monographie industrielle. PLAN II

358. Moreau (Nicolas) et les Adjoints de l'école d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Monographies sur la bonneterie. PLAN II

359. Morel (Didier), à Romain-sur-Meuse (Haute-Marne). — Étude monographique sur les petits ateliers et les familles ouvrières. PLAN II

360. Motes (Jean), à Mas-Grenier (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les ateliers et les industries domestiques. PLAN II

361. Moulis (Jean), à Montech (Tarn-et-Garonne). — Mémoire manuscrit. PLAN II

362. Mutualité des Sommeliers, Garçons Marchands de Vins & Liquoristes de Paris, à Paris, quai des Célestins, 32. — Statuts et statistiques. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

363. Navarre, à Couffinac (Haute-Garonne). — Monographie sur la localité de Revel. PLAN II

364. Neymarck (ALFRED), à Paris, rue Vignon, 18. — Ouvrages divers. PLAN II

Président de la Société de Statistique.

365. Nicot (JOSEPH), à Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle). — Notice sur l'industrie du fer PLAN II

366. Noble (ALBERT), à Neuville-sur-Vanne (Aube). — Mémoire sur l'industrie de la bonneterie. PLAN II

367. Nouvion-Jacquet (A.), à Reims (Marne), rue Saint-Symphorien, 29. — « La nouvelle législation ouvrière française » et la nécessité d'égaliser les pouvoirs patronaux et ouvriers dans les tribunaux du travail. (Réforme de la loi prud'homale). PLAN II

Président de la Chambre des Prud'hommes de l'arrondissement de (1896-1897-1898-1899).

Exposition universelle de Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'argent (industrie lainière).

368. Office des Travailleurs, à Tours (Indre-et-Loire), place Saint-Clément, 3. — Tableau synoptique. Pièces de comptabilité. PLAN II

369. Orange (LOUIS), à Paris, rue Haxo, 74. — Statuts et fonctionnement du Syndicat « L'Alliance des Débitants de vins ». PLAN II

370. Paccard (ANTONIUS), à La Fouillouse (Loire). — Rapport. Album sur les industries locales anciennes et nouvelles et principalement la passementerie. PLAN II

Les petits outils du passementier ; Quelques échantillons de rubans fabriqués à La Fouillouse.

371. Pagé (CAMILLE), à Naintré (Vienne). — Monographie sur la coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours. PLAN II

372. Parey (ARMAND-JOSEPH), à Nassandres (Eure). — Monographie industrielle de la localité. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

373. Paupy frères, à Paris, rue du Dessous-des-Berges, 44, 46 et 48. — Historique sur l'industrie des carreaux de plâtre. **PLAN II**

Maison fondée en 1859 par M. Paupy-B., créateur de cette industrie. Rapports favorables de la Société centrale des Architectes français sur produits créés par MM. Paupy frères.

Paris 1889. Médaille d'argent ; Bruxelles 1897. Médaille d'argent.

374. Perret (Charles), à Couthenans, par Héricourt (Haute-Saône). — Monographie industrielle de la localité. **PLAN II**

375. Perrin (Narcisse), à Cluses (Haute-Savoie). — Monographie sur l'horlogerie. **PLAN II**

376. Petit (André), à Saint-Céry-Lupopie (Lot). — Monographie sur la petite industrie. **PLAN II**

377. Petit (Frédéric-L.), à Bourg-et-Comin (Aisne). — Mémoire sur la situation d'une famille ouvrière. **PLAN II**

378. Petit (Nicolas), à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne). — Monographie sur la coutellerie. **PLAN II**

379. Phalange Horlogère Bisontine (la), à Besançon-Doubs), rue de la Bouteille, 9. — Documents. **PLAN II**

380. Picot (Camille), à Sarrey (Haute-Marne). — Notice sur la coutellerie. **PLAN II**

381. Picot (Julien), à Charmes, par La Fère (Aisne). — Monographie sur l'industrie de la métallurgie. **PLAN II**

382. Pierchon (Augustin), au Quesnoy (Nord). — Monographie sur la cordonnerie. **PLAN II**

383. Pierron (Camille), à Pompey (Meurthe-et-Moselle). — Monographie sur les forges de Pompey. **PLAN II**

384. Plassard (Jules), à Paris, rue de La Boétie, 62. — Monographie sur la situation d'un ouvrier Bourguignon. **PLAN II**

385. Pleyel Wolff Lyon & Cie, à Paris, rue Rochechouart, 22. — Documents relatifs au personnel ouvrier. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

386. Poupelle (Eugène), à Jenlain (Nord). — Monographie. **PLAN II**

387. Pourchot (Frédéric), à Mandeure, par Valentigney (Doubs). — Monographie industrielle de la localité. **PLAN II**

388. Pradelle (Joseph), à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Moulins, 15. — Quatre brochures. **PLAN II**

389. Prunier (Jean), à Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie). — Monographie sur l'industrie de la cordonnerie. **PLAN II**

390. Puech (Hippolyte), à Cransac (Aveyron). — Monographie sur les mines de Campagnac. **PLAN II**

391. Quettier (Charles), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Brochure sur la filature et le tissage. **PLAN II**

392. Raison (Félix), à Paris, rue Las Cases, 5. — Un mémoire. **PLAN II**

393. Ramière (Jules), à Labastide-Rouairoux (Tarn). — Mémoires sur l'industrie des draps et sur la chaudronnerie. **PLAN II**

394. Rébéret (Pierre), à Bielle (Basses-Pyrénées). — Notice sur la grande et la petite industrie. **PLAN II**

395. Redouly-Valmé & Cie, à Paris, rue Saint-Georges, 11. — Tableaux et documents sur la Société de prévoyance et de secours mutuels. **PLAN II**

Entreprise de peinture, dorure, tenture, décoration, vitrerie et décoration.

396. Remy (Marie), à Rupt-en-Woëvre, par Sommedieu (Meuse). — Monographie sur les industries de la localité. **PLAN II**

397. Renaud-Errard, à Provenchères-sur-Meuse (Haute-Marne). — Mémoire sur le travail de la pierre meulière. **PLAN II**

398. Renaut (Arsène), à Colombey-les-Choiseul (Haute-Marne). — Monographie sur les détails de la coutellerie. **PLAN II**

399. Reynard (Jean-Baptiste), à Montchal, par Panissière (Loire). — Monographie sur une famille ouvrière. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

400. Riballet (Eugène), à Orléans (Loiret), rue des Quatre-Fils-Aymon. — Monographie ouvrière. PLAN II

401. Richard (Richard), à Audruicq (Pas-de-Calais). — Monographie communale. PLAN II

402. Richaume (Léon), à Lunéville (Meurthe-et-Moselle). — Notice sur une famille ouvrière. PLAN II

403. Romanet (Auguste), à Paris, rue Corbeau, 27 bis. — Monographie sur la lithographie. PLAN II

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille de bronze.

404. Rouanet (Emile), à Saint-Sulpice-de-la-Pointe (Tarn). — Monographie industrielle. PLAN II

405. Rousseau (Arthur), à Paris, rue Soufflot, 14. — Notice sur le droit, la Jurisprudence, l'Economie politique et la philosophie, l'histoire, la publication périodique. PLAN II

Libraire-Éditeur.

Chicago 1893. Médaille commémorative, Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

406. Roux (Jean), à Grisolles (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les balais. PLAN II

407. Saboulard (Emile), à Auterive (Haute-Garonne). — Monographie sur la minoterie. PLAN II

408. Schemouder fils (Louis), à Ornes (Meuse). — Monographie sur le tissage mécanique du coton à Ornes. PLAN II

Tissage mécanique de coton.

409. Section des Travailleurs du Livre, à Valenciennes (Nord), Faubourg de Paris. — Historique de la 101e section. PLAN II

410. Seydoux, à Paris, rue de Paradis, 23. — Documents. PLAN II

411. Silhou (Eugène), à Pontacq (Basses-Pyrénées). — Monographie sur la cordonnerie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

412. **Simon** (Alphonse), à Vaux-les-Palameix (Meuse). — Monographie. PLAN II

413. **Simon** (Edouard), à Paris, boulevard du Montparnasse, 89. — Note sur le transport électrique. PLAN II

414. **Société anonyme Coopérative des Ouvriers Horlogers,** à Paris, rue de Saintonge, 10. — Tableau et graphiques indiquant la marche de la Société. PLAN II

Horlogerie en pendules, garnitures de cheminées, pendules et candélabres, marbre et bronze et groupes bronze, régulateurs à glaces, pendules de voyage, pendules marines. Divers mouvements d'horlogerie.

Paris 1889. Mention honorable.

415. **Société anonyme Coopérative "Les Fondeurs réunis"**, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — Historique. PLAN II

416. **Société anonyme des Ouvriers Paveurs & Cimentiers « L'Epargne »,** à Bordeaux (Gironde), rue Deyries, 15. — Monographie sur la Société. PLAN II

417. **Société anonyme Ouvrière " La Menuiserie Moderne ",** à Paris, rue Marcadet, 161. — Graphiques. PLAN II

418. **Société anonyme & Ouvrière « La Renaissance »,** à Paris, rue Mercœur, 23. — Tableaux graphiques. PLAN II

419. **Société anonyme « Le Progrès de la Mécanique »,** à Paris, rue de Bagnolet, 35. — Documents divers. PLAN II

420. **Société anonyme de Vezin-Aulnoye,** à Maubeuge (Nord). — Monographie sur les salaires et les moyens d'existence. PLAN II

421. **Société anonyme des Marins-Pêcheurs « La Pêche coopérative »,** à Paris, rue Berger, 13. — Monographie sur la Société. PLAN II

422. **Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement,** à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 59. — Tableaux et graphiques représentant les progrès numériques de la Société. Ses statuts et règlements. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

423. Société Centrale des Architectes Français, M. NORMAND, (A). Président, à Paris, rue Danton, 8. — Les annuaires et « La Petite Architecture » ; « l'Architecture » ; Les séries de prix ; le manuel des lois du bâtiment ; Médailles décernées par la Société et récompenses obtenues. **PLAN II**

424. Société « Les Charpentiers de Paris », à Paris, rue Labrouste, 24 et 26. — Divers documents. **PLAN II**

425. Société des Compagnons & Aspirants Cordonniers-Bottiers du Devoir, à Paris, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 16. — Monographie sur l'historique de la Société. **PLAN II**

426. Société des Compagnons Passants Charpentiers du Devoir, MM. PELTIER-ROBIN-VALIDIRE, Président, à Paris, rue d'Allemagne, 161 ; à Lyon (Rhône) rue Saint-Cyr, 41 : à Toulouse (Haute-Garonne) rue Tripière, 12 ; à Agen (Lot-et-Garonne) rue Neuve-Treinac, 10 ; à Bordeaux (Gironde) rue Billandel, 16 : à Nantes (Loire-Inférieure) rue des Olivettes. 14 et à Tours (Indre-et-Loire) rue Colbert, 49. — Tableau statistique des grèves et le rôle de la Société : le but poursuivi, les avantages fournis à ses membres. **PLAN II**

427. Société Coopérative de Boulangerie, à Avallon (Yonne), rue du Marché, 21. — Un tableau. **PLAN II**

428. Société Coopérative « Le Travail », à Bordeaux (Gironde), rue d'Arès, 54 et 56. — Statuts. Questionnaire. **PLAN II**

429. Société Coopérative d'Ouvriers Replanisseurs de Parquets, M. SERRE, Directeur, à Paris, rue du Cloître-Saint-Merri, 24, et rue Saint-Martin. 80. — Statuts. Historique. Tableaux graphiques et synoptiques. **PLAN II**

430. Société Coopérative de Production des Ouvrières en Sacs en Papier. M. GUILLEMIN (X.), Président. à Paris, rue de Gergovie, 43. — Photographie de l'atelier. Statuts. Rapports sur la formation de la Société. **PLAN II**

Sacs en papiers.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

431. Société Coopérative des Viticulteurs de Cognac & des Charentes, à Cognac (Charente). — Historique et statuts. **PLAN II**

432. Société Française Coopérative des Sculpteurs-Décorateurs & Ornemanistes, à Paris, rue de l'Amiral-Roussin. — Maquette. **PLAN II**

433. Société pour le Développement du Tissage, à Lyon (Rhône), Palais du Commerce. — Tableaux graphiques et publications. **PLAN II**

434. Société d'Économie Populaire pour l'Etude des Questions Ouvrières & Sociales, à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 16. — Statuts. Documents. **PLAN II**

M. Artaud (A.), Secrétaire.

435. Société d'Encouragement aux Travailleurs de France, M. Gauttard (Albert), Président, à Paris, rue Visconti, 21. — Documents. **PLAN II**

436. Société d'Études Economiques de la Loire, M. Saignol (Alexandre), Président, à Saint-Etienne (Loire), rue de la Préfecture, 7. — Documents sur les conditions dans lesquelles, au point de vue économique, les ouvriers coopèrent aux multiples industries de la région stéphanoise. **PLAN II**

437. Société des Études Pratiques d'Économie Sociale, à Paris, rue de Seine, 54. — Publications : Les Ouvriers des deux mondes ; « La Réforme sociale », revue bi-mensuelle. Instructions sur la méthode d'observation, Enquêtes, Monographies, Budgets de familles ouvrières et d'ateliers agricoles ou manufacturiers. **PLAN II**

Fondée en 1856 par Le Play (F.), reconnue d'utilité publique en 1869.

Grands-Prix, Paris 1889 ; Bruxelles 1897. — Prix Audéoud 1889.

438. Société de Géographie d'Avesnes, de Fourmies & de Maubeuge, M. Caplain (Gustave), Vice-Président ; M. Jennepin (Alfred), Membre Commissaire ; M. Herlem (Jules), Secrétaire ; M. Herlem (Adolphe), Membre, à Avesnes-sur-Helpe (Nord). — Etudes sur la condition morale, sociale et matérielle des familles qui y sont occupées. Monographies. **PLAN II**

Métallurgie, marbrerie, poterie de terre, laine, verrerie, boissellerie, etc. (Industries limitées à l'arrondissement d'Avesnes).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

439. Société des Industriels & des Commerçants de France, à Paris, rue Saint-Lazare, 80. — Tableaux. Documents. Bulletins. PLAN II

440. Société Industrielle, à Rouen (Seine-Inférieure) rue Ampère, 2. — Bulletins. Tableaux, etc. PLAN II

441. Société des Inventeurs Réunis, à Lyon (Rhône), rue d'Algérie, 12. — Tableau. Modèle. PLAN II

442. Société des Mines de Lens, M. REUMAUX (E.), Agent Général, à Lens (Pas-de-Calais). — Statistique et documents relatifs au mode d'existence et budget de la famille ouvrière. Associations coopératives ouvrières. PLAN II

Exposition universelle Paris 1889, Grand-Prix.

443. Société Nationale des Géomètres de France, d'Algérie & de Tunisie, M. FRÈRE, Président, à Paris, rue d'Angoulême, 6, et M. COLAS, Directeur du « Journal des Géomètres-Experts », organe officiel de la Société, à Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne). — Notice et graphique du Mutualisme des Géomètres-Experts de France, par Jules Colas. PLAN II

Cadastre, géométrie. Expertise de biens fonds : 1° Journal des Géomètres-Experts, organe officiel de la Société nationale des Géomètres, direction, rédaction et impression, chez M. Colas, à Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) :

444. Société Ouvrière « Les Maçons de Paris », à Paris, rue Michel-Bizot, 119. — Statuts. Comptes rendus. PLAN II

445. Société Philantropique des Maîtres Tailleurs, à Paris, rue Saint-Marc, 16. — Tableaux exposant la marche et la situation de la Société. PLAN II

446. Société « La Prudence », M. LAURAS (Xavier), Président du Conseil d'Administration, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). MM. Buzoni et Pernon, Directeurs. — Banque populaire. Economie sociale. PLAN II

Chicago 1893, Diplôme commémoratif.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

447. Société de Secours Mutuels des Ardoisières de Rochefort-en-Terre, M. AUTISSIER (Alexandre), Président, à Rochefort (Morbihan). — Etude sur les Sociétés de Secours Mutuels du Morbihan, avec tableau et graphiques. **PLAN II**

Ardoisières.
Paris 1889, Médaille d'argent. Economie sociale.

448. Société Syndicale & Professionnelle des Maîtres-Tailleurs M. MARAU (Jules), Président, à Bordeaux (Gironde), allées de Tourny, 11. — Tableau graphique. Un tableau Diplôme. Brochures. Vêtement confectionné. **PLAN II**

449. Solidarité Ouvrière des Tailleurs de la Seine (LA) M. LAROCHE (Edouard), Président à Paris, rue du Château-d'Eau, 3 (Bourse du Travail). — Coupe. Planches représentant les modèles de coupe réduits de divers genres de vêtements, et démontrant l'enseignement professionnel de la coupe tel qu'il est pratiqué par le professeur du groupe, dans ses cours donnés au Siège social. **PLAN II**

450. Soulié (JEAN), à la Magistère (Tarn-et-Garonne). — Monographie sur les petits ateliers. **PLAN II**

451. Stouvenot (GUSTAVE), à la Croix-aux-Mines (Vosges), — Monographie industrielle de la localité. **PLAN II**

452. Syndicat des Agents d'Assurances du Département de la Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne). — Un tableau. **PLAN II**

453. Syndicat « l'Alliance-Batelière», M. CICCOLI (LOUIS), secrétaire général, à Paris, rue Gît-le-Cœur, 6. — Compte-rendu imprimé des travaux effectués, pour l'amélioration des canaux et voies navigables en France, pour la défense des intérêts des bateliers et de la batellerie depuis la création du syndicat « l'Alliance Batelière », le 8 juillet 1894 jusqu'au 8 juillet 1900. **PLAN II**

454. Syndicat de l'Ameublement, à Bourges (Cher). — Cours professionnels. **PLAN II**

455. Syndicat de la Boucherie Lyonnaise, à Lyon (Rhône), rue Sainte-Catherine, 13. — Monographie. Brochure. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

456. Syndicat de la Boucherie de Toulouse & du Département de la Haute-Garonne, à Toulouse (Haute-Garonne). — Notice historique du Syndicat de la boucherie suivie d'un tableau graphique. **PLAN II**

457. Syndicat de la Boulangerie de Saint-Maixent, M. Broussard (Raoul), Secrétaire, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), rue du Faubourg-Charrault, 32. — Historique du Syndicat. **PLAN II**

458. Syndicat de la Boulangerie du Département de la Seine, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 23 et 25. — Tableaux. **PLAN II**

459. Syndicat de la Boulangerie. à Paris, quai d'Anjou, 7. — Collection de tableaux représentant l'historique et les différents services du Syndicat de la boulangerie de Paris. Statistiques. Diagrammes. Collection des annuaires depuis le commencement du siècle. Ouvrages divers traitant spécialement de la boulangerie. **PLAN II**

460. Syndicat Central des Voyageurs & Représentants de Commerce de France & des Colonies. à Paris, rue de Normandie, 3. — Un tableau. **PLAN II**

461. Syndicat de la Charcuterie, à Amiens (Somme), rue des Trois-Cailloux, 56. — Annuaires. Procès-verbaux. Graphiques et insignes. **PLAN II**

462. Syndicat des Chirurgiens-Dentistes de France, à Paris, rue du Quatre-Septembre, 1. — Historique. Comptes rendus. **PLAN II**

463. Syndicat du Commerce en Gros de la Boucherie de Paris, à Paris, rue de Flandre, 176. — Graphiques. **PLAN II**

464. Syndicat des Courtiers & Représentants de Commerce, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3. — Statuts. **PLAN II**

465. Syndicat des Débitants de Boissons. à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Sainte, 125. — Statuts et tableaux de la Société. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

466. Syndicat de Débitants de Boissons de l'Arrondissement de Chartres, M. DUCHÊNE (Georges-Emile), Président, à Chartres (Eure-et-Loir), boulevard Sainte-Foy, 2. — Deux tableaux : 1° Les statuts ; 2° Un résumé général des opérations depuis la création et l'utilité reconnue. **PLAN II**

467. Syndicat des Employés de Commerce, M. BOUET, président, M. BIÉCHY, rapporteur, à Marseille (Bouches-du-Rhône) (Bourse du Travail). — Rapports sur les études sociales et économiques. **PLAN II**

468. Syndicat des Employés du Commerce de l'Industrie, à Paris, rue des Petits-Carreaux, 14. — Tableaux et graphiques. **PLAN II**

469. Syndicat des Employés Liquoristes, à Marseille (Bouches-du-Rhône) (Bourse du Travail), rue de l'Académie. — Statistique de la marche du Syndicat depuis sa fondation. **PLAN II**

470. Syndicat des Employés Photographes français, à Lyon (Rhône), place de l'Hôpital, 1. — Tableau. **PLAN II**

471. Syndicat de l'Épicerie Française, M. VINAY (Pierre), Président, à Paris, rue de la Verrerie, 60. — Annuaires. **PLAN II**

472. Syndicat des Épiciers en Détail, à Paris, rue Saint-Bon, 12, QUILLET (Théodore), Président. — Tableau, Graphiques, Annuaires, Journaux et pièces diverses. **PLAN II**

Syndicat professionnel et patronal.

473. Syndicat de la Fédération Française des Voyageurs de Commerce (DELMAS-MARSALET, Directeur), à Paris, rue de Bondy, 92. — Tableaux, Graphiques. **PLAN II**

Modèles des urnes ou troncs destinés à recueillir le sou de la table d'hôte.

474. Syndicat des Ferblantiers, Plombiers & Zingueurs, à Besançon (Doubs), rue Poitune, 9. — Notice sur le Syndicat. **PLAN II**

475. Syndicat des Fleurs Artificielles, à Paris, boulevard Sébastopol, 121. — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

476. Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, à Paris, rue des Pyramides 8. — Tableaux. Annuaires. Documents. **PLAN II**

477. Syndicat Général des Courtiers, Représentants de Commerce & d'Industrie de la France & de ses Colonies, à Paris, rue de Lancry, 10, Hôtel des Chambres Syndicales. — Statuts. **PLAN II**

478. Syndicat Général de l'Industrie des Cuirs & Peaux de la France, à Paris, rue de Lancry, 10. — Bulletin mensuel. Tableaux et statistiques. **PLAN II**

479. Syndicat Général des Représentants aux Expositions Françaises et Etrangères, à Paris, Bourse de Commerce. — Tableaux graphiques. **PLAN II**

480. Syndicat Général des Sages-Femmes de France, à Paris, rue de Grenelle, 65. (M^me^ Bocquillet Marie), Présidente, Directrice du Journal « La Sage-Femme ». — Statuts du Syndicat, journal « La Sage-Femme ». Livres anciens et modernes. **PLAN II**

Gravures anciennes et modernes. Objets divers anciens.

481. Syndicat des Hommes d'Affaires de France, à Paris, place de la Bourse, 7. — Tableaux. Volume. **PLAN II**

482. Syndicat des Horticulteurs de la Région Parisienne, à Paris, rue Saint-Martin, 2. — Statuts. Règlement. **PLAN II**

483. Syndicat Industriel des Débitants de Boissons gazeuses, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Guibal, 14 et 16. — Statuts. **PLAN II**

484. Syndicat des Ingénieurs-Conseils, à Paris, rue Blanche, 19. — Diplôme. Volumes. Tableaux. **PLAN II**

485. Syndicat Libre des Ouvriers Menuisiers du Département de la Seine, à Paris, rue de l'Ouest, 67. — Statuts. Règlement. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

486. Syndicat Lyonnais des Sténographes & Dactylographes, à Lyon (Rhône), rue Palais-Grillet, 14. — Cahiers. PLAN II

487. Syndicat des Maraîchers de la Région Parisienne, à Paris, rue de Grenelle, 84. — Statuts et comptes rendus. PLAN II

488. Syndicat des Membres de l'Enseignement, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 174. — Album. PLAN II

489. Syndicat des Mineurs des Bouches-du-Rhône, à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône). — Statuts du Syndicat. PLAN II

490. Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne, à Roubaix (Nord), rue de la Paix, 22bis. — Institutions intéressant les travailleurs. PLAN II

491. Syndicat Mixte, dit « Corporation de Saint-Eloi », à Lille (Nord), rue de Thionville, 41. — Statuts de la corporation Saint-Nicolas; organisation et résultats des diverses institutions fondées en faveur des adhérents : 1° Assurances diverses ; 2° Œuvres moralisatrices ; 3° Achat coopératif pour les principales denrées ; 4° Célébrations solennelles de la fête professionnelle et des jubilés, bulletin syndical, documents divers. PLAN II

492. Syndicat Mixte des Patronnes & Ouvrières en Habillement, à Carcassonne (Aude), rue Voltaire, 27bis. — Documents. Statuts. Règlements. Procès-verbaux. Cartes. Diagrammes. Photographies. Bannières. Insignes, etc. PLAN II

493. Syndicat Ouvrier des Coiffeurs, à Bordeaux (Gironde), rue Porte-Dijeaux, 109 et 111. — Historique du Syndicat. PLAN II

494. Syndicat des Ouvriers Bûcherons & Travaux Similaires, à Méry-ès-Bois (Cher). — Documents. PLAN II

495. Syndicat des Ouvriers Cordonniers, à Montpellier (Hérault), Bourse du Travail. — Documents. PLAN II

496. Syndicat des Ouvriers Cordonniers, à Toulon (Var), Bourse du Travail. — Documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

497. Syndicat des Ouvriers Cuisiniers-Patissiers d'Alger, à Paris, Bourse du Travail. — Notice. PLAN II

498. Syndicat des Ouvriers Ferblantiers-Boîtiers, à Douarnenez (Finistère). — Notice historique sur le Syndicat. PLAN II

499. Syndicat Ouvrier des Industries du Livre, à Paris, rue des Petits-Carreaux, 14. — Graphiques. PLAN II

500. Syndicat des Ouvriers Maçons, à Menton (Alpes-Maritimes). — Statuts. Compte rendu. PLAN II

501. Syndicat de la Presse de l'Alimentation, M. MAZAND (L.), Président, à Paris, rue Saint-Bon, 12. — Syndicat professionnel ouvrier. Graphiques. Journaux. Documents divers. PLAN II

502. Syndicat de la Presse Féminine & Féministe, à Paris, quai de l'Horloge, 21. — Tableaux. Statistiques. Documents divers. PLAN II

503. Syndicat Professionnel Mixte sous la Dénomination de Corporation de Saint-Nicolas, à Lille (Nord), rue de Thionville, 41. — Patrons et ouvriers des corps réunis pour le travail des métaux : Statuts du Syndicat. Statuts et règlements des diverses institutions économiques établies dans le Syndicat et en faveur de ses membres : 1° Institutions de prévoyance contre la maladie, l'infirmité et la vieillesse, le chômage involontaire et épreuves diverses, décès, etc. ; 2° Achats coopératifs, célébration de la fête professionnelle et jubilé d'atelier ; bulletin syndical (hebdomadaire) dix volumes ; Documents divers. Cartes. Affiches. Statistiques. Comptes rendus. Rapports. Tablettes et cartes graphiques pour servir à la démonstration. Bannière syndicale et médailles d'ancienneté. PLAN II

504. Syndicat Professionnel de l'Union des Fabricants de Papier de France, M. LAROCHE-JOUBERT, Député, Président, à Paris, boulevard Saint-Germain, 117. — Journal « Le Moniteur de la Papeterie Française ». PLAN II

Paris 1889, Médaille d'argent à son organe « Le Moniteur de la Papeterie Française ».

Fondé en 1864.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

505. Syndicat des Représentants en Vins & Spiritueux de Seine et de Seine-et-Oise, à Paris, rue de Lancry, 10, hôtel des Chambres Syndicales. — Statuts. Règlement intérieur.
PLAN II

506. Syndicat des Tailleurs sur Mesure, à Paris rue Coquillière, 41. — Documents.
PLAN II

507. Syndicat du Travail, à Bordeaux (Gironde), rue Saint-Jacques, 79. — Travail de la tonnellerie.
PLAN II

508. Syndicat des Travailleurs du Livre, à Alençon (Orne), M. FOUCHET (Paul), président, rue du Puits-au-Verrier, 15. — 1° Statuts du Syndicat ; 2° Exposé des travaux du Syndicat ; 3° Tableau-pancarte (mouvement du Syndicat depuis sa fondation).
PLAN II

509. Syndicat Typographique de Nancy (17e section de la Fédération française des Travailleurs du Livre), à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue Clodion, 6. — Imprimerie : Rapport historique de l'origine de la fondation du Syndicat à nos jours (améliorations obtenues par le Syndicat, création de caisses de maladie et de chômage, grèves soutenues).
PLAN II

510. Syndicat des Voyageurs & Représentants de Commerce, à Paris, rue du Château-d'Eau, 3 (Bourse Centrale du Travail). — Graphique.
PLAN II

511. Tannery (PAUL), à Pantin (Seine). — Travail statistique sur la grande et la petite industrie.
PLAN II

512. Telliez (CHARLES), à Bouchain (Nord). — Monographie sur une famille de cloutiers.
PLAN II

513. Thouvay (JULES), à Orléans (Loiret), boulevard des Princes, 9. — Monographie ouvrière.
PLAN II

514. Tissandier (FRÉDÉRIC), à Viviez (Aveyron). — Brochure sur le travail dans la grande et la petite industrie.
PLAN II

515. Tournoud (DANIEL), à Sallanches (Haute-Savoie). — Monographie sur les industries de la localité.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

516. Union des Syndicats des Arts & Industries appliqués au culte & aux édifices religieux, M. A. JACQUIER, Président, à Paris, rue de Lancry, 10. — Syndicat professionnel : Tableau graphique. PLAN II

517. Union des Banquiers des Départements (Syndicat professionnel), à Paris, boulevard des Capucines, 12. — 1° Comptes rendus des séances, deux volumes in-8 ; 2° Carte de la France les villes où le Syndicat professionnel compte des adhérents. PLAN II

518. Union du Bâtiment de la Ville de Paris & du Département de la Seine, à Paris, boulevard Saint-Germain, 38. — Tableau. PLAN II

519. Union des Caisses Rurales & Ouvrières Françaises à Responsabilité Illimitée, à Lyon (Rhône), avenue de Saxe, 97. — Crédit mutuel, agricole et ouvrier. Tableaux graphiques. Statistiques. Publications. Mémoires, etc. PLAN II

520. Union & Chambre Syndicale des Gens de Maison (Œuvre Philanthropique), à Bordeaux (Gironde), rue Condillac, 7. — Association professionnelle. Registre contenant un rapport sur l'organisation, le fonctionnement et les résultats du Syndicat. PLAN II

521. Union des Chambres Syndicales des Propriétés bâties de France, à Paris, rue Scribe, 7. — Tableaux et documents. PLAN II

522. Union des Chambres Syndicales Lyonnaises. à Lyon (Rhône), rue de la République, 7. — Graphiques. Comptes rendus. PLAN II

523. Union des Chambres Syndicales Ouvrières de Bordeaux & du Sud-Ouest, à Bordeaux (Gironde), rue Joséphine, 1. — Deux tableaux. PLAN II

524. Union du Commerce en Gros des Vins & Spiritueux, à Paris, rue du Cardinal-Lemoine, 16. — Diverses brochures. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

525. **Union Commerciale & Industrielle de l'arrondissement de Gien,** à Gien (Loiret), place Saint-Louis.— Rapports sur les travaux et résultats obtenus par cette Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Statistiques et documents relatifs à l'industrie et au commerce. Résultats comparés au point de vue matériel et au point de vue moral. PLAN II

Société civile autorisée.

526. **Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France,** à Lyon (Rhône), rue Gentie, 4. — Documents divers et insignes. PLAN II

527. **Union des Comptables** à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 16. — Historique de la Société, son but, ses institutions fondées. PLAN II

528. **Union des Employés de Commerce, de Commission & d'Exportation,** à Paris, cité Trévise, 5. — Société mutuelle : Placement des sociétaires. Ouverture de cours de langues étrangères. Conférences commerciales. PLAN II

529. **Union Fraternelle des Employés de Commerce** à Grenoble (Isère), Grande-Rue, 6. — Etudes. Travaux et progrès de la Société. PLAN II

530. **Union Fraternelle des Employés de Commerce,** M. Besse (Auguste), Président, à Lyon (Rhône), rue de la République, 83, et rue de Marseille, 23. — Syndicat professionnel d'employés de commerce de diverses branches du commerce. Tableaux. Rapports. Notices. Journaux. Cartes. PLAN II

531. **Union Fraternelle & Syndicale des Maîtres-Tailleurs,** à Paris, rue Villedo, 6. — Collection du bulletin. PLAN II

532. **Union des Menuisiers,** à Paris, rue Désiré-Ruggieri, 5. — Tableau. PLAN II

533. **Union Phalanstérienne,** M. Ledrain (E.), Président, à Paris, rue Visconti, 21. — Plans. Publications et documents se rapportant au Phalanstère et aux théories de M. Charles Fourier. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

534. Union Syndicale des Débitants de Vins de Paris & de la Banlieue, à Paris, rue du Temple, 59. — Notice. PLAN II

535. Union Syndicale des Employés-Représentants de Commerce Parisiens, à Paris, rue Saint-Bon, 8. — Un tableau explicatif. PLAN II

536. Union Syndicale des Gens de Maison, M. PILLEBOU, Directeur, à Paris, rue Matignon, 27. — Tableau graphique. Statuts. PLAN II

537. Union Syndicale des Industriels Forains, à Paris, rue de Saint-Quentin, 26. — Statuts, mode d'organisation, collections du journal depuis la fondation (1883) dont le titre primitif « Le Voyageur Forain » est devenu « l'Industriel Forain » : Œuvres et brochures foraines. Liste des membres d'honneur, honoraires, actifs, correspondants, etc. Produits forains fabriqués sur place. PLAN II

Syndicat professionnel fondé en 1882.

538. Union Syndicale des Ouvriers Teinturiers, à Villefranche (Rhône). — Statuts. PLAN II

539. Union Syndicale & de Prêt Mutuel des Peintres en Bâtiment du Département de la Seine, à Paris, rue de Sèvres, 7. — Statuts. PLAN II

540. Union des Syndicats de l'Alimentation en Gros & Syndicat des Produits Alimentaires en Gros, à Paris, rue Saint-Martin, 9. — Tableaux. Livres et brochures. Bulletin mensuel : Historique et résumé des travaux. Statistiques. PLAN II

541. Union des Syndicats de l'Ouest, à Angers (Maine-et-Loire), place de Lorraine, 5. — Monographies. PLAN II

542. Union des Syndicats Professionnels Rouennais, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Prison, 10. — Notice. Tableau. PLAN II

542. Union des Tonneliers. M. GUYADER (Yves-Marie), Directeur, à Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix (Finistère). — Statuts. Historique du Syndicat d'où est sortie la Société coopérative ; la marche de la Société depuis sa fondation. PLAN II

Société coopérative de production.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

543. Vachoud (Victor), au Lyaud, par Thonon (Haute-Savoie). — Monographie sur l'usine d'Armoy. PLAN II

544. Vagnoux (Julien), à Rumilly (Nord). — Monographies. PLAN II

545. Valade, à Rieumes (Haute-Garonne). — Monographie. PLAN II

546. Vandevoir (Léon), à Thun-Saint-Amand, par Mortagne-du-Nord (Nord). — Monographie sur la principale industrie de la localité. PLAN II

547. Vautrin (Jules), à Mouilly (Meuse). — Monographie. PLAN II

548. Verhæghe (Henri), à Steenworde (Nord). — Monographie sur la cordonnerie et la tannerie. PLAN II

549. Vernéjoul (Louis), à Saint-Perdaux, commune de Figeac (Lot). — Monographie sur la commune et les mines de houilles. PLAN II

550. Verreman (Erasme), à Condé-sur-l'Escaut (Nord). — Monographie sur une petite industrie. PLAN II

551. Vichery (François), à Neuville-sous-Montreuil, par Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Monographie sur les petites industries. PLAN II

552. Vignes (Jean), à Paris, rue d'Anjou, 14. — PLAN II

553. Vigouroux (Louis), à Paris, avenue du Maine, 11. — Un volume. PLAN II

554. Vital (Philippe), à Saint-Lys (Haute-Garonne). — Mémoires. PLAN II

555. Viturat (Philibert), à Paris, rue Sainte-Eugénie, 29. — Monographie sur la chemiserie. PLAN II

556. Yvon (Edmond), à Breuillet (Seine-et-Oise). — Monographie sur la grande et la petite industrie. PLAN II

557. Zaigue (Emile), à Estissac (Aube). — Monographie sur les petits ateliers. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

AUTRICHE

1. **Comité spécial pour l'économie sociale, l'hygiène & l'assistance publique,** à Vienne. — Tables concernant les organisations ouvrières et les exploitations industrielles. PLAN II

2. **Ministère du Commerce** (SERVICE SPÉCIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES), à Vienne. — Imprimés. Tableaux. Dessins. PLAN II

3. **Société pour le développement des intérêts économiques du Royaume de Dalmatie,** à Vienne. Freiung, 3. — Représentation du pays : Histoire des arts. Produits de l'industrie domestique, etc. PLAN II

4. **Weiss** (LÉOPOLD), à Vienne. — « La Grande Industrie en Autriche ». PLAN II

BELGIQUE

1. **Banneux** (LOUIS), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — Manuel pratique de la coopération. PLAN II

2. **Delhaize frères & Cie,** à Bruxelles, rue Osseghem. — Documents relatifs à la concentration de l'Industrie. PLAN II

   Exposent également groupes X et XV.
   Bruxelles 1897, 2 Diplômes d'honneur et 7 Diplômes de Médailles.

3. **Fédération des Banques Populaires Belges,** à Liège, rue du Pot-d'Or, 18. — Tableau statistique de la situation des banques populaires belges. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Fédération des Sociétés Coopératives du Parti Ouvrier Belge,** à Bruxelles, rue des Sables, 35. — Cartes. Diagrammes. Photographies. Brochures. Livres. **PLAN II**

5. **Ministère de l'Industrie & du Travail** (Office du travail), à Bruxelles, rue Latérale, 2. — Cartogrammes et documents. **PLAN II**

6. **Ministère de l'Industrie & du Travail,** à Bruxelles. — Diagrammes relatifs à la coopération. **PLAN II**

7. **Société Coopérative Vooruit,** à Gand, Marché-au-Fil, 1. — Tableaux. Diagrammes. **PLAN II**

8. **Syndicats de la Ligue Ouvrière anti-socialiste de Gand,** à Gand. — Documents et graphiques. **PLAN II**

BULGARIE

1. **Ministère du Commerce et de l'Agriculture** (Section du Commerce et d'industrie), à Sofia. — Législation. Règlements. Statistiques. Statuts. Orgnisation. **PAV. PL. II**

ÉTATS-UNIS

1. **Aluminium World,** à New-York, William street, 218. — Publication « Aluminium World ». **PLAN II**

2. **American Amateur Photographer,** à New-York, Fifth avenue, 241. — Publications. **PLAN II**

3. **American Artisan & Hardware Record,** à Chicago, Dearborn street, 69. — Publication. **PLAN II**

4. **American Bee Journal,** à Chicago, Michigan street, 18. — Publications. **PLAN II**

5. **American Building Association « News »,** à New-York. — Rapports. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **American Chemical Journal,** à New-York, University Building. — Publications. **PLAN II**

7. **American Federation of Labor,** à Washington, D. C. — Statistiques et documents au point de vue matériel et moral. **PLAN II**

8. **American Ginner & Cotton Reporting Agency,** à Meridan (Mississipi). — Publications. **PLAN II**

9. **American Iron & Steel Association,** à Philadelphie (Pennsylvanie) South Fourth street, 261. — Publication. **PLAN II**

10. **American Knit Goods Review,** à New-York, Vincent Building, Broadway, 302. — Publications. **PLAN II**

11. **American Lumberman,** à Chicago, Manhattan Building, Dearborn street, 315. — Publications. **PLAN II**

12. **American Manufacturer & Iron World,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Publications. **PLAN II**

13. **American Telephone & Telegraph Company,** à New-York, Dey street, 15. — Cartes des réseaux téléphoniques et télégraphiques concernant la concentration de l'industrie. **PLAN II**

14. **Anthony** (E. et H.-T.) **Company,** à New-York, Broadway. 591. — Publications. **PLAN II**

15. **Arizona Lumber & Timber C°,** à Flagstaff, Arizona. — Photographies. **PLAN II**

16. **Atchison, Topeka & Santa-Fe Railroad,** à Chicago. — Brochures. **PLAN II**

17. **Atlanta & West Point Railroad** à Atlanta (Georgie). — Photographies du chemin de fer. **PLAN II**

18. **Anaconda Mining Company,** à Butto (Citya). — Photographies de mines de cuivre. **PLAN II**

19. **Ayers** (N.-W.) **& C°,** à Times Building (Philadelphie-Pennsylvanie). — Annuaire des journaux. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

20. **Baldwin Locomotive Works**, à Philadelphie (Pennsylvanie), Broad street, 500. — Photographies. PLAN II

21. **Baltimore & Ohio Relief Association**, à Washington, D. C. — Rapports et Règlement. PLAN II

22. **Bangor & Aroostook Railroad**, à Bangor (Maine). — Brochures et photographies. PLAN II

23. **Belden** (A.-S.), à New-York, Broadway, 695. — Publications. PLAN II

24. **Boston Maine Railway**, à Boston (Massachusetts). — Photographies et publications. PLAN II

25. **Boston Journal & du Commerce Textile Industries**, à Boston (Massachusetts), Purchase street, 128. — Publications. PLAN II

26. **Brick**, à Chicago (Monon Building). — Publication. PLAN II

27. **Brickbuilder**, à Boston (Massachusetts), Water street, 85. — Publication. PLAN II

28. **Brotherhood of Locomotive Engineers**, à Cleveland (Ohio), Society for Savings Building, Room, 307. — Publications. PLAN II

29. **Bureau des Républiques Américaines**, à Washington, D. C. — Annuaire commercial. PLAN II

30. **Bureau de Statistique Ouvrière du Massachusetts**, Boston (Massachusetts). — Cartes indiquant la concentration des industries. PLAN II

31. **Burlington Railroad**, à Chicago, Adams street, 209. — Brochure. PLAN II

32. **Burlington Voluntary Relief Department**, à Burlington (Iowa). — Rapports. Règlements. PLAN II

33. **California Fruit Grower**, à San-Francisco, Sansome street, 320. — Publications. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

34. **Chambre de Commerce de Charleston,** à Charlestown, South Carolina. — Photographies. PLAN II

35. **Chicago Dry Goods Reporter,** à Chicago, Fifth avenue, 233. — Publication. PLAN II

36. **Chicago Pneumatic Tool Company,** à Monadnock Building (Chicago). — Photographies. PLAN II

37. **Chicago Record,** à Chicago. — Photographies. PLAN II

38. **Chicago, Rock Island & Pacific Railroad,** à Chicago. — Photographies et documents. PLAN II

39. **Cleveland, Cincinnati, Chicago Saint-Louis Railway,** à Cincinnati (Ohio). — Imprimés. PLAN II

40. **Clifford & Lawton,** à New-York, Union Square, Publications. PLAN II

41. **Cluett, Peabody Company,** à New-York, Troy, River street, 433. — Photographies. PLAN II

42. **Columbus Face Brick Company,** à Columbus (Ohio), — Photographies. PLAN II

43. **Commissaire d'Agriculture de l'Etat de Louisiane,** à Baton Rouge (Louisiane). — Brochures. PLAN II

44. **Commissaire des Banques de Pensylvanie,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Rapports. PLAN II

45. **Commission de la Californie à l'Exposition de 1900,** à San-Francisco (Californie). — Photographies. PLAN II

46. **Commission pour les Prêts Immobiliers de la Ville de New-York,** à New-York. — Rapports. PLAN II

47. **Commoner Glassworker,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Publications. PLAN II

48. **Confectioner's Journal,** à Philadelphie (Pennsylvanie), South Sixth street, 209. — Publication. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

49. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat de Connecticut,** à Hartford (Connecticut). — Rapports, Statistiques. PLAN II

50. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat d'Illinois,** à Springfield (Illinois). — Rapports, Statistiques. PLAN II

51. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat d'Indiana,** à Indianapolis (Indiana). — Rapports, Statistique. PLAN II

52. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat de Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Rapports, Statistique. PLAN II

53. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat de New-York,** à Albany (New-York). — Rapports, Statistique. PLAN II

54. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat d'Ohio,** à Columbus (Ohio). — Rapports, Statistique. PLAN II

55. **Conseil d'Arbitrage de l'Etat de Wisconsin,** à Madison (Wisconsin). — Rapports, Statistique. PLAN II

56. **Conseil de Commerce de l'Etat de Nevada,** à Reno (Nevada). — Photographies. PLAN II

57. **Conseil de Commissaires des Banques de New-Hampshire,** à Concord (New-Hampshire). — Rapports. PLAN II

58. **Cotton Belt Route,** à Saint-Louis (Missouri). — Brochures. PLAN II

59. **Crane Company,** à Chicago. — Photographies. PLAN II

60. **Crockery & Glass Journal,** à New-York, W., Broadway, 92. — Publications. PLAN II

61. **Daily Mining Record,** à Denver, Colorado. — Publications, Statuts, etc. PLAN II

62. **Davidson Publishing Company,** à New-York, Broadway, 401. — Publications. PLAN II

63. **De La Mar's Mercur Mines Company,** à Mercur (Utah). — Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

64. **Denver & Rio Grande Railroad Company,** à Denver (Colorado). — Brochures. PLAN II

65. **Dixie Miller,** à Nashville (Tennessee). —Brochures. PLAN II

66. **Dockham** (C.-A.) **& C°,** à Boston, Devonshire street, 131. — Publication. PLAN II

67. **Dodge Manufacturing Company,** à Mishawaka (Indiana). — Photographies. PLAN II

68. **Dowst brothers Company,** à Chicago, S. Clinton street, 24 et 30 — Publication. PLAN II

69. **Dungan, Hood & C°,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Photographies. PLAN II

70. **Earl & Wilson,** à Troy (New-York). — Photographies. PLAN II

71. **Electrical Review,** à New-York, Park Row, 41. — Publications. PLAN II

72. **Engineering Magazine,** à New-York, Liberty street, 120. — Publication. PLAN II

73. **Engineering News Publishing Company,** à New-York, Broadway, 220. — Publications. PLAN II

74. **Export Carriage Monthly,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Publications. PLAN II

75. **Express Gazette,** à Cincinnati (Ohio). — Publications. PLAN II

76. **Farm Implement News,** Masonic Temple, Chicago. — Publications. PLAN II

77. **Fishing Gazette,** à New-York, Broadway, 203. — Publications. PLAN II

78. **Fisk** (HALEY), à Boston (Massachusetts). — Rapport. PLAN II

79. **Flickenger** (J.-H.) **& C°,** à San-Jose (Californie). — Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

80. **Forester,** à Washington, D. C. — Publications. PLAN II

81. **Foresters of America,** à Brooklyn (New-York). — Rapports. PLAN II

82. **Fostoria Glass Company,** à Moundsville (West Virginia.) — Photographies. PLAN II

83. **Furniture Worker,** à Cincinnati (Ohio), Longworth Street, 126. — Publications. PLAN II

84. **General Electric Company,** à Schenectaday (New-York). — Photographies, dessins à la plume. PLAN II

85. **Glass & Pottery World Company,** à Chicago, Quincy Street, 21. — Publication. PLAN II

86. **Granite,** à Boston, Devonshire street, 131. — Publication. Photographies. PLAN II

87. **Herald Publishing Company,** à Steubenville (Ohio). — Photographies. PLAN II

88. **Herschell, Rhine & C°,** à Philadelphie (Pennsylvanie), Chestnut street, 1420. — Publication, Annuaire. PLAN II

89. **Hires Turner Glass Company,** à Philadelphie, (Pennsylvanie), Arch street, 626. — Photographies. PLAN II

90. **Hocking Valley Railroad,** à Columbus, (Ohio). — Photographies. PLAN II

91. **Hotel Monthly,** à Chicago, Dearborn street, 325. — Publications. PLAN II

92. **Hotel Red Book & Directory Company,** à New-York, Grand Union Hotel. — Annuaire des hôtels. PLAN II

93. **Howe Addressing Company,** à Philadelphie (Pennsylvanie), South the street, 208. — Publications. PLAN II

94. **Illinois Steel Company,** à Rookery (Chicago). — Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

95. **Ingersoll Sergeant Drill Company,** à New-York, Cortlandt street, 26. — Photographies. PLAN II

96. **Inland Printer Company,** à Chicago, Monroe street, 212. — Photographies. PLAN II

97. **International & Great Northern Railroad Company,** à Palestine, Texas. — Photographies et brochures. PLAN II

98. **Iron & Steel,** Chicago, Dearborn street, 40. — Publications. PLAN II

99. **Iron Trade Review,** à Cleveland (Ohio). — Publication. PLAN II

100. **Jeffrey Manufacturing Company,** à Columbus (Ohio). — Photographies. PLAN II

101. **Jones** (EDWARD-D.), à Madison (Wisconsin). — Monographies. Les industries et les ressources des Etats-Unis. PLAN II

102. **Journeyman Tailors Union,** à Bloomington (Illinois). — Publication. PLAN II

103. **Journeymen Stone Cutters Association,** à Cincinnati (Ohio). — Statistique et Publications. PLAN II

104. **Lehigh Valley Railroad.** — Rapports. Constitution et brochures. PLAN II

105. **Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de l'Illinois,** à Springfield (Illinois). — Documents, etc. PLAN II

106. **Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers d'Indiana,** à Indianapolis (Indiana). — Documents, etc. PLAN II

107. **Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de Louisiane,** à Baton Rouge (Louisiane). — Documents, etc. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

108. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de Massachusetts, à Boston (Massachusetts). — Documents, etc. PLAN II

109. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de Michigan, à Lansing (Michigan). — Documents, etc. PLAN

110. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de Missouri, à Jefferson City (Missouri). — Documents, etc. PLAN II

111. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de New-York, à New-York. — Organisation, Rapports. PLAN II

112. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers de Wisconsin, à Madison (Wisconsin). — Documents. PLAN II

113. Ligue des Associations pour les Prêts Immobiliers, à Washington, D. C. — Documents, etc. PLAN II

114. Link Belt Engineering Company, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Photographies. PLAN II

115. Locomotive Engineering, à New-York, Liberty street, 95. — Publication. PLAN II

116. Locomotive Engineers, à Cleveland (Ohio). — Rapports et Publications. PLAN II

117. Locomotive Fireman's Magazine, à Peoria (Illinois). — Publications. PLAN II

118. Louisiana Planter & Sugar Manufacturer, à New-Orléans (Louisiana), Carondelet Street, 339. — Publications. PLAN II

119. Lumber Trade Journal, à New-York, Broadway, 18. — Publication. PLAN II

120. Lyon (Robert-P.), à New-York, Broadway, 416. — Annuaire. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

121. Manhattan Storage & Warehouse Company, à New-York, Lexington Avenue et 42nd Street. — Photographies. PLAN II

122. Manufacturers' Record, à Baltimore (Maryland). — Publications. PLAN II

123. Macullar Parker Company, à Boston (Massachussetts), Washington Street, 398. — Photographies. PLAN II

124. Manufacturing Jeweler, à Providence (Rhode Island). — Publication. PLAN II

125. Master Builders Association, à New-York. — Publication. PLAN II

126. Merritt & Chapmans Derrick & Wrecking Company, à New-York, William Street, 27. — Photographies. PLAN II

127. Meyer brothers & Druggist, à St-Louis (Missouri). — Publication. PLAN II

128. Michigan Artisan, à Grand Rapids (Michigan). — Brochure. PLAN II

129. Mining & Engineering Review, à San-Francisco, Montgomery Street, 429. — Publications. PLAN II

130. Ministère de l'Intérieur (Section de Statistique), Washington, D. C. — Rapports. PLAN. II

131. Minnesota Iron Company, à Duluth (Minnesota). — Photographies. PLAN II

132. Mississipi Valley Lumberman, à Minneapolis (Minnesota), Lumber Exchange, 1013. — Publication. PLAN II

133. Missouri Lumber & Mining Company, à Granden (Missouri). — Photographies. PLAN II

134. Modern Miller, à St-Louis (Missouri). — Publications. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

135. Myrick (HERBERT), à Springfield (Massachussetts). — Photographies. PLAN II

136. National Nurseryman Publishing Company, à Rochester (New-York). — Publications. PLAN II

137. New England Shoe & Leather Association, à Boston (Massachussetts), Bedford Street, 116. — Documents, Photographies. PLAN II

138. Northwestern Miller, à Minneapolis (Minnesota).— Publication. PLAN II

139. Oregon Short Line Railroad, à Salt Lake City, Utah. — Publication. PLAN II

140. Ores & Metals, à Denver (Colorado). — Photographies. PLAN II

141. Pennsylvania Railroad, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Rapports. Photographies et cartes. PLAN II

142. Pennsylvania Railroad Employees Savings Fund, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Rapports. Cartes. Statistique. PLAN II

143. Philadelphia Commercial Museum, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Exposition générale. PLAN II

144. Philadelphia and Reading Railroad, à Philadelphie (Pennsylvanie).— Rapports. Règlements et brochures. PLAN II

145. Philadelphia Times, Times Building, à Philadeldelphie (Pennsylvanie). — Photographies. PLAN II

146. Piano Manufacturers' Association, à New-York, 14th Street, 113. — Annuaire des Sociétés Musicales. PLAN II

147. Pittsburg and Western Railway Relief Department, à Pittsburg (Pennsylvanie).— Rapports. Règlements, etc. PLAN II

148. Popular Science, à New-York, Fulton Street, 108.— Publications. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

149. Portland, à Portland (Oregon). — Photographies. PLAN II

150. Portland Tradesman, à Portland (Pennsylvanie), First Street, 49 1/2. — Publication. PLAN II

151. Post (L.-D.), à New-York, Fulton Street, 108. — Publication. PLAN II

152. Postal Telegraph Cable Company, à New-York. — Carte des lignes télégraphiques. PLAN II

153. Power, à World Building (New-York). — Publications. PLAN II

154. Powers (E.-L.) **Company,** à New-York, Nassau Street. 150. — Publications. PLAN II

155. Profitable Avertising, à Boston (Massachusetts), Washington Street, 227. — Publications. PLAN II

156. Progressive Age, à New-York, Broadway, 280. — Publication. PLAN II

157. Railroad Employee, à Newark (New-Jersey), Broad Street, 494. — Publication. PLAN II

158. Railroad Telegraphers, à St-Louis (Missouri). — Publications. PLAN II

159. Railway Age, à Monadnock Block (Chicago). — Publications. PLAN II

160. Railway and Engineering Review, à Chicago, Manhattan Building, 1305. — Publications. PLAN II

161. Railway Master Mechanic, à Chicago, Dearborn Street, 315. — Publication. PLAN II

162. Randall (T.-A.) **& Company,** à Indianapolis (Indiana). — Publication. PLAN II

163. Remington Standard Typewriter, à New-York. — Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

164. Retail Druggist (Universal Trade Association), à Detroit (Michigan), Hodges Building, 37. — Publication. PLAN II

165. Review & Herald Publishing Company, à Battle Creek (Michigan). — Photographies. PLAN II

166. Richardson (T.-M.) **Company,** à New-York, Park Place, 27. — Publications. PLAN II

167. Rookwood Pottery Company, à Cincinnati (Ohio). — Photographies. PLAN II

168. Rutland Railroad Company, à Rutland (Vermont). — Publication. PLAN II

169. Sample Lumber Company, à Hollins (Alabama). — Photographies. PLAN II

170. San-Francisco Trade Journal, à San-Francisco (California). — Publication. PLAN II

171. Schieren (Charles-A.) **& C⁰,** à New-York, Ferry Street, 45 et 50. — Photographies. PLAN II

172. Schoff (W.-A.), (Commercial Museum), à Philadelphia (Pennsylvania). — Monographies sur les institutions commerciales. PLAN II

173. Sheffield Car Company, à Three Rivers (Michigan). — Photographies. PLAN II

174. Shoe & Leather Reporter, à New-York, Spruce Street, 17. — Annuaire de Commerce des cuirs et chaussures. PLAN II

175. Singer Manufacturing à **Company** à New-York, Broadway, 149. — Photographies. PLAN II

176. Skinner (Frank-W.), à New-York, William Street, 100. — Photographies de grandes entreprises industrielles. PLAN II

177. Southern Lumberman, à Nashville (Tennessee). — Photographies. PLAN II

178. Southern Planter, à Richmond (Virginia). — Publication. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

179. Southern Railway Company, à Washington, D. C. — Photographies et Publications. PLAN II

180. Springfield Machine Tool Company, à Springfield (Ohio). — Photographies. PLAN II

181. Standard Varnish Works, à New-York, Broadway, 29. — Photographies. PLAN II

182. Starchroom, à Cincinnati (Ohio). — Publications et Photographies. PLAN II

183. Steinmeyer (William) **& Company,** à Milwaukee (Wisconsin), 23rd Street, 316. — Photographies. PLAN II

184. Stone, Chicago, à Pontiac Building, 705. — Photographies. PLAN II

185. Studebaker brothers Manufacturing Company, à South Bend (Indiana). — Photographies. PLAN II

186. Sugar Beet, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Publication. PLAN II

187. Sunset, à San-Francisco (Californie), Montgomery Street, 4. — Publication. PLAN II

188. Swift & C° (Union Stock Yards), à Chicago. — Photographies. PLAN II

189. Telephone Magazine, à Marquette Building (Chicago). — Publication. PLAN II

190. Terre Haute Brick Pipe Company, à Terre Haute (Indiana). — Photographies. PLAN II

191. Texas Farm & Ranch, à Dallas (Texas).— Publication. PLAN II

192. Textile Publishing Company, à New-York, Walker Street, 78-80. — Publication. PLAN II

193. Thompson Reporting Company, à Boston (Massachusetts).— Annuaire des industries de musique. PLAN II

194. Tin & Terne & the Metal World, à Pittsburg (Pennsylvania), Ninth Street, 53. — Publication. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

195. **Tobacco Leaf Publishing Company,** à New-York, Maiden Lane, 96. — Publication. PLAN II

196. **Trade Journal,** à Richmond (Virginia). — Publication. PLAN II

197. **Trigg** (William-R.), **& C⁰** (Shipbuilders), à Richmond (Virginia). — Photographies. PLAN II

198. **Triumph Ice Machine Company,** à Cincinnati, (Ohio). — Photographies. PLAN II

199. **Tyndall** (E.-T.), à Philadelphie (Pennsylvanie), Walnut Street, 920. — Publication. PLAN II

200. **Vermont Improvement Association,** à Montpelier (Vermont). — Publications. PLAN II

201. **Vermont Marble Company,** à Proctor (Vermont).— Photographies. PLAN II

202. **Ware brothers,** à Philadelphie (Pennsylvanie).— Publication « Carriage Monthly ». PLAN II

203. **Weavers Herald,** The Wonderly Publishing Company, Lyons, Kansas. — Publication. PLAN II

204. **Western Union Telegraph Company,** à New-York. — Cartes des lignes de la Compagnie télégraphique. PLAN II

205. **Westinghouse Company,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Photographies. PLAN II

206. **Wholesale Grocers & Canners Directory,** Minneapolis, Minnesota. — Annuaire de l'Epicerie. PLAN II

207. **Willoughby** (W.-F.), Washington, D. C. — Monographie sur l'arbitrage industriel et la conciliation. PLAN II

208. **Winslow brothers Company,** Chicago, Carroll Avenue et Fulton Street. — Photographies. PLAN II

209. **Wood** (Walter-A.) **Mowing & Reaping Machine Company,** Hoosick Falls, New-York. — Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CUBA

1. **Escoto** (Augusto). — Bibliographie. PL. VI.— E.3

2. **Lujan** (Policarpo). — Traité de bibliographie. PL. VI.— E.3

3. **Schueyer** (Dr), à Matauras. — Démographie. PL. VI.— E.3

GRANDE-BRETAGNE

1. **Cooperative Union, of Great Britain,** à Long Millgate (Manchester). — Documents montrant le développement et la position des Sociétés Coopératives de la Grande-Bretagne. PLAN II

Classées en : (a) Sociétés de distribution ; (b) Sociétés de production ; (c) Sociétés de gros, ces dernières établies par les Sociétés de distribution pour obtenir les marchandises aux termes du gros et produire les fournitures pour la consommation à domicile.

GRÈCE

1. **Banque d'Athènes,** à Athènes. — Plans de son palais, organisation, etc. PLAN II

HONGRIE

1. **Békésy** (Dr Alexandre), à Budapest. — Carte des corporations industrielles existant dans le pays. PLAN II

2. **Bureau de Statistique de la Ville de Budapest.**— Tableaux graphiques concernant les sociétés par actions de Budapest. PLAN II

3. **Klösz** (Georges), à Budapest, Városligeti fasor, 49. — Album de photographies, domaine de l'industrie du commerce et du crédit. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Nagy** (Alexandre-G.), à Budapest, Alkotmány-u, 28. — « Les années XVII à XXVI (1889 à 1899) » de l'Annuaire Financier de Hongrie. PLAN II

5. **Société anonyme Hongroise de Commerce,** à Budapest, Váczi-körut, 32. — Documents sur les immeubles, établissements, marchandises, tableaux du mouvement d'affaires. PLAN II

ITALIE

1. **Association des Banques Populaires Italiennes,** à Parme, rue Aurelio Saffi, 11. — Imprimés et travaux divers sur les sociétés coopératives et sur le droit de la coopération. PLAN II

2. **Association des Banques Populaires Italiennes,** à Rome. — Statistiques. Monographie. Comptes rendus des Congrès italiens, etc., sur le crédit populaire. PLAN II

3. **Association Générale des Ouvriers Terrassiers de Ravenne,** à Ravenne. — Monographie sur sa fondation et sur son développement. PLAN II

4. **Banque Agricole Milanaise,** à Milan. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

5. **Banque Commerciale Coopérative,** à Brescia. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

6. **Banque Coopérative,** à Castellamonte (Turin). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

7. **Banque Coopérative,** à Fiorenzuola d'Arda (Plaisance). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

8. **Banque Coopérative,** à Lama dei Peligni (Chieti). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

9. **Banque Coopérative,** à Savigliano (Coni). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

10. **Banque Coopérative Agricole,** à Castel S. Pietro nell'Emilia (Bologne). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

11. Banque Coopérative de l'Ombrie, à Foligno (Pérouse). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

12. Banque Coopérative de S. Daniel, à S. Daniele du Frioul. — Monographie. Statuts. Rapports et bilan des exercices 1896, 1897, 1899 et 1899. PLAN II

13. Banque Coopérative Fédérale de Grumello, à Grumello Cremonese. — Documents de comptabilité et d'administration. PLAN II

14. Banque Coopérative Milanaise, à Milan. — Statuts. Rapports et situation. PLAN II

15. Banque Coopérative Ouvrière, à Turin. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

16. Banque Coopérative Populaire de Padoue, à Padoue. — Statuts. Règlements. Monographie et tables statistiques. PLAN II

17. Banque Coopérative Populaire, à Scansano (Grosseto). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

18. Banque Coopérative Populaire, à Viterbo (Rome). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

19. Banque Coopérative pour les Ouvriers & la petite Industrie, à Bologne. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

20. Banque Coopérative Udinese, à Udine. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

21. Banque de Crédit Populaire, à Bologne. — Statuts. Règlements. Bilans. Monographies. Statistiques. PLAN II

22. Banque de l'Union Militaire, à Rome. — Statuts. Règlements, etc. PLAN II

23. Banque Coopérative, à Giulianova (Teramo). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

24. Banque Mutuelle Coopérative, à Latisana (Udine). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. **Banque Mutuelle Populaire,** à Cittadella (Padoue). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

26. **Banque Mutuelle Populaire,** à Mantoue. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

27. **Banque Mutuelle Populaire,** à Poppi (Arezzo). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

28. **Banque Mutuelle Populaire,** à San Miniato (Florence). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

29. **Banque Mutuelle Populaire,** à Terame. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

30. **Banque Mutuelle Populaire Agricole,** à Lodi (Milan). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

31. **Banque Mutuelle Populaire Agricole,** à Palazzolo sull'Oglio (Brescia). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

32. **Banque Mutuelle Populaire Aretina,** à Arezzo. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

33. **Banque Mutuelle Populaire Coopérative,** à Catanzaro. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

34. **Banque Ouvrière Coopérative,** à Pescopagano (Potenza). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

35. **Banque Populaire,** à Acqui (Alexandrie). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

36. **Banque Populaire,** à Ascoli Piceno. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

37. **Banque Populaire,** à Arzignano (Vicence). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

38. **Banque Populaire,** à Castelfranco Veneto (Trévise). — Statuts. Comptes rendus. Monographies. PLAN II

39. **Banque Populaire,** à Come. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

40. **Banque Populaire,** à Corato (Bari). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

41. **Banque Populaire,** à Dolo (Venise). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

42. **Banque Populaire d'Iésie,** à Iésie (Ancône). — Relation. Bilan. PLAN II

43. **Banque Populaire,** à Intra (Novare). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

44. **Banque Populaire,** à Lonigo (Vicence). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

45. **Banque Populaire,** à Luino (Come). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

46. **Banque Populaire de Macerata,** à Macerata. — Statuts. Tableaux graphiques et statistiques. Comptes rendus, etc. PLAN II

47. **Banque Populaire de Milan,** à Milan, S. Paolo, 12. — Tableau de statistique. Relation. Bilans, etc. PLAN II

48. **Banque Populaire,** à Montepulciano (Sienne). — Statuts Comptes rendus. Monographie. PLAN II

49. **Banque Populaire,** à Naples. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

50. **Banque Populaire,** à Novare. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

51. **Banque Populaire de Plaisance,** à Plaisance. — Statuts. Règlements intérieurs. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

52. **Banque Populaire,** à Soncino (Cremone). — Monographie. PLAN I

53. **Banque Populaire,** à Todi (Pérouse). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

54. **Banque Populaire,** à Vicence. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

55. **Banque Populaire Agricole,** à Anagni (Rome). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

56. **Banque Populaire Agricole Coopérative,** à Sarno (Salerne). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

57. **Banque Populaire Agricole Coopérative,** à Treme (Cremone). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

58. **Banque Populaire de Brianza,** à Merate (Come). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

59. **Banque Populaire Coopérative,** à Alfedena (Aquila). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

60. **Banque Populaire Coopérative,** à Arcidosso (Grosseto). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

61. **Banque Populaire Coopérative,** à Argenta (Ferrare). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

62. **Banque Populaire Coopérative,** à Bazzano (Bologne). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

63. **Banque Populaire Coopérative,** à Casale Monferrato (Alexandrie). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

64. **Banque Populaire Coopérative,** à Casalbordino (Chieti). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

65. **Banque Populaire Coopérative,** à Gualdo Tadino (Pérouse). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

66. **Banque Populaire Coopérative,** à Castiglione Fiorentino (Arezzo). — Statistiques. Statuts. Règlements, etc. PLAN II

67. **Banque Populaire Coopérative,** à Città S. Angelo (Téramo). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

68. **Banque Populaire Coopérative,** à Fabriano (Ancône). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

69. **Banque Populaire Coopérative,** à Figline Valdarno (Florence). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

70. Banque Populaire Coopérative, à Gubbio (Pérouse). — Comptes rendus. Tableaux statistiques. Diagrammes. Mémoires synthétiques, etc. PLAN II

71. Banque Populaire Coopérative, à Jesi (Ancône). — Relation. Bilan. PLAN II

72. Banque Populaire Coopérative, à Lendinara (Rovigo). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

73. Banque Populaire Coopérative, à Marostica (Vicence). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

74. Banque Populaire Coopérative, à Mezzolara (Bologne). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

75. Banque Populaire Coopérative, à Montagnana (Padoue). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

76. Banque Populaire Coopérative, à Montanaro (Turin). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

77. Banque Populaire Coopérative, à Naples. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

78. Banque Populaire Coopérative, à Parabita (Lecce). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

79. Banque Populaire Coopérative, à Pérouse. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

80. Banque Populaire Coopérative du Matese, à Piédimonte d'Alife (Caserta). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

81. Banque Populaire Coopérative, à Polissena (Reggio Calabre). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

82. Banque Populaire Coopérative, à Ponte-Corvo (Caserta). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

83. Banque Populaire Coopérative, à Sansevero (Foggia). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

84. Banque Populaire Coopérative Agricole Commerciale, à Castellazzo Bormida (Alexandrie). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

85. Banque populaire coopérative Bedoniaise, à Bedonia (Parme). — Statuts. Comptes rendus. Monographies. **PLAN II**

86. Banque Populaire Coopérative, Giuliano & Cie, à Naples. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

87. Banque Populaire Coopérative Marsicana, à Avezzano (Aquila). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

88. Banque Populaire Mutuelle, à Bergame. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

89. Banque Populaire Mutuelle, à Caiazzo (Caserte). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

90. Banque Populaire Mutuelle, à Ferrara. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

91. Banque Populaire Mutuelle, à Florence. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

92. Banque Populaire Sabina, à Poggio Mirteto (Pérouse). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

93. Banque Populaire Senese, à Sienne. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

94. Caisse Coopérative de Crédit de l'Association des Employés des Chemins de fer d'Italie, à Bologne. — Relation. Statuts, etc. **PLAN II**

95. Caisse Coopérative de Crédit des Employés de la Direction des Transports, des Chemins de fer italiens (Réseau Adriatique), à Bologne. — Relations. Statuts. **PLAN II**

96. Caisse Coopérative des Prêts et des Epargnes, à Reggio-Calabre. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

97. Caisse de Subventions, à Rieti (Pérouse). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

98. Caisse Rurale, à Abano (Padoue). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

99. Caisse Rurale, à Sanguinetto (Vérone). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

100. Chambre de Commerce de Rovigo, à Rovigo. — Tableaux et statistiques. PLAN II

101. Chambre de Commerce de Trévise, à Trévise. — Essai sur le développement de la coopération dans la province de Trévise. Associations coopératives. PLAN II

102. Coopérative des Baguettes dorées, à Milan. — Tableaux statistiques. Photographies. Machines, etc. Statuts. Règlements, etc. PLAN II

103. Crédit Agricole Bresciano, à Brescia. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

104. Crédit Coopératif agricole, à Cagliari (Sardaigne). — Statuts. Comptes rendus. Monographies. PLAN II

105. Flora (Dominique), à Modugno. — Balance de comptes. PLAN II

106. Groupe Emilien des Banques Populaires, à Parme. — Monographie. PLAN II

107. Hospice Royal des Femmes Pauvres, à Palerme. — Statistiques et documents. PLAN II

108. Institut Populaire de Crédit & d'Epargne, à Sanseverino Marche (Macerata). — Statuts. Comptes rendus et relations. PLAN II

109. Lazzari (Emile), à Leno (Brescia). — Registres. Comptes. Relations. Prospectus de la Caisse coopérative. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

109. Ligue Nationale des Coopératives Italiennes (Exposition collective de la), à Milan.

Association Coopérative des Travailleurs. Carpi-Modena.
Bassi d'Hercule, Milan.
Boulangerie Coopérative à Briccherasio (Turin).
Boulangerie Coopérative, Cremone.
Caisse Rurale de prêts, Villa-Bartolomea (Verone).
Cercle Coopératif de consommation. Fiumicello Urago (Brescia).
Co-Association Coopérative de Verceil pour la production, la consommation et le crédit (Verceil) (Novare).
Dalla Cola Arthur (Milan).
Fédération des Sociétés Coopératives Reggio Emilia.
Fonderie typographique coopérative, Milan.
S. Giusrina di Rimini (Forli).
Magasins de Coopération, Bussoleno (Turin).
Magasin de Coopération des sociétés ouvrières, Cuorgné (Turin).
Magasins de Coopération, Pozzate (Belluno).
Magasins de Coopération, Valenza (Alexandrie).
Société Coopérative de Production et de travail entre manœuvres et maçons.
Société Coopérative entre ébénistes et sculpteurs sur bois à Palerme.
Société Coopérative entre les tailleurs de pierres à Palerme.
Société Coopérative entre les ouvriers des chemins de fer à Pise.
Société Coopérative Pharmaceutique à Milan.
Société Coopérative entre maçons et manœuvres à Macerata.
Société Coopérative entre manœuvres et similaires à Turin.
Société Coopérative de construction entre ouvriers (Galluzzo-Firenze).
Société Coopérative de production et Consommation San Pier d'Arenas (Genes).
Société Coopérative de travail entre manœuvres (Faenza Ravenna).
Société Coopérative de travail et de consommation (Cuggono Milan).
Société Coopérative d'assurances sur le bétail (Villa S. Lucia Caserta).
Société Coopérative des Sculpteurs sur bois (Vicenza).
Société Coopérative de travail entre maçons et similaires (Poggi-Bonsi) (Siena).
Société Coopérative de typographie des ouvriers) Palermo).
Société Coopérative de consommation (Figline Prato) (Firenze)
Société Coopérative de Fraternité Italienne entre les tailleurs (Turin).
Société Coopérative des Travailleurs en limes (Turin).
Société Coopérative entre les tailleurs de pierres d'ornement (Sienne).
Société Coopérative de consommation « Porte aux Collines » (Livorno).
Société Coopérative entre maçons, Sienne.
Société Coopérative Thomas Corénlius, Revito (Cosenza).
Société Coopérative de consommation, Porte Maurizio.
Société Coopérative de consommation l'Avenir, Villa Bartolomea (Verona).
Société Coopérative de secours mutuels, travail et consommation, entre paysans, Pegugnaca (Mantova).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Société Coopérative de production et de travail, Campigla Marittima (Pisa).
Société Coopérative entre doreurs et vernisseurs, Milan.
Société Coopérative entre peintres et décorateurs, Rome.
Société Coopérative « La Providene » Terni (Perugia).
Société Coopérative agricole Calascibette (Caltanisetta).
Société Coopérative de Secours Mutuels, Colonnato di Sesto Fiorentino (Firenze).
Société Coopérative des tailleurs de pierres de silex, Rome.
Société Coopérative des fournisseurs d'horlogerie, Milan.
Société Coopérative de maisons et de logements, Milan.
Société Coopérative des travailleurs (Cariggi e Serpiolle) (Firenze).
Société Coopérative des revendeurs de journaux, Milan.
Société Coopérative Stucateurs et similaires, Milan.
Société Coopérative Romana fragli impiegati, Rome.
Société Coopérative industrielle entre les relieurs de livres, Rome.
Société Coopérative des Tisserands, Turin.
Société Coopérative de consommation de la Société ouvrière. Poggio S. Lorenzo (Perugia).
Société Coopérative de Consommation, Massa Marittima (Grosseto).
Société Coopérative de Consommation « Sforza Attendolo ».
Société Coopérative Santa Fiora (Grosseto).
Société Coopérative de Consommation, «Établisement Lapi », Cita di Castello (Perugia).
Société Coopérative de constructions d'habitations ouvrières, Milan.
Société Coopérative de Consommation, Pescia (Lucca).
Société Coopérative des Chemins de fer, Palais Litta, Milan.
Société Coopérative de Consommation (Turin).
Société Coopérative de construction, Secto Fiorentino (Jacuza).
Société Coopérative de Consommation S : Dalmazio (Piza).
Société Coopérative des tanneurs, Bra (Cuneo).
Société Coopérative de consommation «Porta Pª », Cremone.
Société Coopérative de Consommation, Lecce.
Société Coopérative ouvrière de construction, Bellosguardo (Firenze).
Société Coopérative ouvrière de secours mutuels, Castellazzara (Grosseto).
Société Coopérative « La Providente », Novare (Milan).
Société Coopérative de construction, Niguarda (Milan).
Société Coopérative des ouvriers des Tramways, Milan.
Société Coopérative «l'Aurore», Crescenzago (Milan).
Société Coopérative entre maçons, Reggio Emilia.
Société Coopérative entre voituriers, Reggio Emilia,
Société Coopérative entre terrassiers (Reggio Emilia).
Société Coopérative des Chemins de fer, Pontedecimo (Gènes).
Société Coopérative des Chemins de fer, Novi Ligure (Alessandria).
Société Coopérative des Chemins de fer des Mines, Pertica va (Pesaro Urbino).
Société Coopérative de Consommation, S. Maria Antella (Firenze).
Société Coopérative de Secours Mutuels entre ouvriers et paysans, Pieve del Cairo (Pavia).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Société Coopérative sub urbaine de la Porte Vigentina, Milan.
Société Coopérative d'alimentation, Binago (Côme).
Société Coopérative de Consommation, Laorco (Côme))
Société Coopérative de Consommation, Corleone (Palermo).
Société Coopérative de Consommation, Ponte S. Giovanni (Perugia).
Société Coopérative entre maçons, forgerons et menuisiers, Palerme.
Société Coopérative de S. Marco Vecchio, Firenze.
Société Coopérative de production et de travail, Firenze.
Société Coopérative de consommation, Primaluna (Côme).
Société Coopérative entre peintres, ravaleurs et similaires, Reggio Emilia.
Société Coopérative entre manœuvres et similaires, Cadelboscosopra, Reggio Emilia.
Société Coopérative Italienne entre les ouvriers relieurs et cartonniers, Rome.
Société Coopérative «Le Réveil», Camerico (Macerata).
Société Coopérative de production et de travail, S. Maria Capua Vetere (Caserta).
Société Coopérative entre coiffeurs, Turin.
Société Coopérative et de Secours Mutuels pour des deux sexes, R. Pareco (Turin).
Société Coopérative de Production et de travail, Polistena (Reggio Calabria).
Société Coopérative agricole, Calvenzano (Bergame).
Société Coopérative agricole S. Giusto in Carmicci (Pise).
Société Coopérative agricole de Cremone (Cremone).
Société Coopérative de Consommation, Melegnano (Milan).
Société Coopérative entre maçons (Trapani).
Société Coopérative de production et de travail, Forno Rivara (Turin).
Société Coopérative de production et de travail (Miano di Naples)
Société Coopérative de production de fromages, Lanzo d'Intelvi (Côme).
Société Coopérative « Les Renaissants », Settimello (Firenze).
Typographie Coopérative de Côme (Côme).
Typographie Coopérative sociale, Rome.
Typographie ouvrière (Milan).
Union Coopérative Rurale (Cologna) (Ferrara).
Union Coopérative des relieurs de livres, Rome.
Union Coopérative de consommation Cavazzale (Vincenza).
Union des ouvriers constructeurs, Florence.
Union militaire, Rome.
Union Coopérative de Consommation, Savona. Gênes.
Union Coopérative de Consommation, Castel-Planio (Ancone)
Union Coopérative de consommation, Massa Lombarda (Ravenne).

Statuts. Règlements. Publications, etc. **PLAN II**

111. Ministère de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce (Direction du Crédit et de la Prévoyance), à Rome. — Catalogues. Règlements, etc. **PLAN II**

112. Pasqualucci (L.), à Rome. — Annuaire de l'Italie pour l'exportation. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

113. Petit Crédit Romagnol, à Bologne. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

114. Premier Groupe des Banques populaires italiennes, à Pieve di Soligo (Trévise). — Crédit et Prévoyance. Statuts. Publications et prospectus. PLAN II

115. Président de la Députation Provinciale de Bari. — Monographies de la province de Bari. PLAN II

116. Rodins (Louis), à Parme. — Imprimés et travaux divers. PLAN II

117. Société Coopérative de Crédit, à Tarante (Lecce). — Statuts. Règlements. Budget. PLAN II

118. Société Coopérative du Crédit Agricole Pugliese, à Barletta. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

119. Société Coopérative des Employés du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, à Rome. — Monographie et formulaires. PLAN II

120. Société Coopérative Esquilino, à Rome. — Album de photographies et rapport. PLAN II

121. Société Coopérative de Marbriers, à Milan. — Tableaux statistiques. Photographies de travaux exécutés. Statuts, etc. PLAN II

122. Société Coopérative de Maçons, à Milan. — Tableaux statistiques. Photographies de travaux exécutés. Statuts, etc. PLAN II

123. Société Coopérative de Prévoyance parmi les Enseignants Elémentaires, à Sinigaglia (Ancône). — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

124. Société Coopérative Populaire de Crédit Mutuel, à Crémone. — Statuts. Comptes rendus. Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

125. Société Coopérative des Sableurs, à Milan. — Tableaux statistiques. Photographies de travaux exécutés. Statuts, etc.
PLAN II

126. Société Coopérative des Tailleurs de Pierre, à Milan. — Tableaux statistiques. Photographies de travaux exécutés. Statuts, etc.
PLAN II

127. Société Coopérative des Terrassiers, à Milan. — Tableaux statistiques. Statuts et règlements, etc. PLAN II

128. Société des Ouvriers Maçons et des Arts Similaires, à Rome. — Tableaux. Dessins et photographies des travaux exécutés.
PLAN II

129. Société Coopérative des Tisseurs en soie, à Milan. — Tableaux statistiques. Statuts et règlements. Monographie.
PLAN II

130. Union Coopérative des Épargnes et des Prêts, à Palerme. — Statuts. Règlements. PLAN II

JAPON

1. Ministère de l'Agriculture et du Commerce (Direction de l'Industrie et du Commerce), à Tôkiô. — Examen général de l'état actuel de l'industrie et du commerce au Japon.
PL. VI.— B. I

2. Ministère de l'Agriculture et du Commerce (Direction des brevets d'invention), à Tôkiô. — Historique et décrets relatifs à la protection de la propriété industrielle. Statistique.
PL. VI.— B. I

MEXIQUE

1. Guanajuato (Gouvernement de l'État de), à Guanajuato — Etude générale sur les diverses industries qui existent dans l'État.
PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS-BAS

1. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Documents sur la coopérative de production. PLAN II

RUSSIE

1. **Leonoff.** — Photographies d'usines. PLAN II

2. **Manufacture Boeyorodsko,** à Gloukhooskaïa. — Photographies d'usines. PLAN II

3. **Manufacture de Troïtskaia.** — Photographies d'usines. PLAN II

4. **Manufacture de Yarzeff de Khloudoff** (A.), (gouvernement de Smolensk). — Vues. PLAN II

5. **Milutine** (P.) **& fils,** à Moscou. — Description. Plans. Photographie de la fabrique. PLAN II

6. **Ouvaroff** (J.), à Saint-Pétersbourg. — Ouvrage sur l'importance économique et sanitaire des industries ambulantes en Russie. PLAN II

7. **Sucrerie de Kiew.**— Photographies des usines. PLAN II

8. **Sucrerie de la Comtesse Branicka.** — Photographies des usines. PLAN II

9. **Sucreries Lebebinsky.**— Photographies des usines. PLAN II

10. **Trekhgorny.** — Photographies des usines de la brasserie. PLAN II

11. **Usines de locomotives de Kharkoff.** — Photographies des usines. PLAN II

12. **Usines minéralogiques de Koulebanksky.** — Photographies des usines. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

13. Usines minéralogiques « Kychtymsky ». — Photographies des usines. **PLAN II**

14. Verrerie de Paklevsky. — Photographies des usines. **PLAN II**

15. Zindel (Em.), à Moscou. — Tableaux. Statistiques et brochures. **PLAN II**

SERBIE

1. Ministère du Commerce, de l'Industrie & de l'Agriculture (Section de l'Industrie), à Belgrade. — Aperçu de l'état de l'industrie en Serbie. **PAV. PL. II**

SUÈDE

1. Société Royale d'Économie Rurale de la Province de Kopparberg (Exposition collective de la), à Falun.

Andersdotter (Elias-Brita).
Andersdotter (Knuts-Brita).
Backmanska (Slöjdskolan).
Flinta (Gustaf).
Hansdotter (Prins-Margreta).
Hansson (Jemt-Hans).
Hedlund (Anna).
Herdin (Signe).
Jacobsson (Anna).
Nilsdotter (Isaks-Anna).
Olsdotter (Jons-Karin)
Persdotter (Magpers-Anna).
Persdotter (Magpers-Karin).

Ouvrages textiles et en bois de Dutecarlie. **PAV. PL. II**

2. Société Royale d'Economie Rurale de la Province de Malmohus (Exposition collective de la), à Malmo.

Andersson (Mans).
Eskilsson (Bengta).
Eskilsson (Betty).
Kulle (Tora).
Molin (Erick).
Ohlsson (Kerstin-Jons).
Olsson (Cilluf Hoj).
Petersson (Elin).
Persson (Johanna).

Ouvrages textiles et en bois de Scanie. **PAV. PL. II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. Société Royale d'Économie Rurale de la Province de Blekinge (Exposition collective de la), à Karlskrona.

Andersson (Enoch).
Andersson (Hakan).
Andersson (Magnus).
Brok (Petter).
Christiersson (Ebba).
Christiersson (Lotten).
Gustafsson (Anders).
Jonsson (August).
Larsson (Per).
Lidman (Joaquim).
Olsson (Anders).
Ostergren (Alma).
Ostergren (Sally).
Pettersson (C.-J.).
Pettersson (Anna).
Pettersson (Anton).
Svensson (Gustaf-Danska).
Svensson (Gustaf-Farabol).
Svensson (Gustaf-Skarfgol).
Strömberg (A.-J.).

Ouvrages en bois du département de B. PAV. PL. II

4. Société Royale d'Économie Rurale de la Province d'Ostergottand, à Linkoping. — Dentelles au fuseau PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE. — HYGIÈNE. ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 104

GRANDE CULTURE ET PETITE CULTURE

Divisions du sol. — La France est un pays de petites propriétés. En 1884, le nombre de cotes foncières était de 14.221.000, impliquant 8.454.000 propriétaires d'après le recensement de l'Administration des contributions directes. L'effectif de ces derniers aurait doublé depuis la Révolution. En effet, malgré les affirmations d'Arthur Young, certifiant que la petite propriété ne formait pas moins du tiers du royaume, et de Necker, estimant, vers la même époque, qu'il existait chez nous une immensité de petites propriétés rurales, on croit que le nombre des propriétaires, avant la Révolution, ne devait pas dépasser 4 millions.

Il s'est produit, à partir de 1789, une grande expansion de la petite propriété dont les causes ont été d'abord la vente à bas prix des biens nationaux et, ensuite, l'influence d'un régime successoral égalitaire. On sait que c'est par le maintien du droit d'ainesse que les landlords anglais sont parvenus à conserver intactes leurs fortunes foncières.

La petite propriété et la grande semblent, aujourd'hui, garder leurs positions respectives : les terrains avoisinant les grandes villes, ainsi que les sols riches sont plutôt du domaine de la petite propriété ; les terres pauvres, les landes, les bois, resteront toujours dans le patrimoine de la grande.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Une question, qui se rattache intimement à l'étude de la propriété, est celle de la division parcellaire du sol. Le nombre des parcelles a augmenté depuis 1789, mais dans une mesure assez faible. L'étendue moyenne de la parcelle était de 39 ares en 1782. Un morcellement modéré ne nuit pas à l'agriculture, un morcellement excessif lui est funeste, car l'inconvénient du trop grand fractionnement parcellaire réside moins dans l'exiguïté des parcelles que dans leur discontinuité. Et François de Neufchâteau disait déjà à ce sujet, il y a un siècle : « Avec des territoires hachés, cisaillés, sans chemins, pour arriver aux lambeaux qui les constituent, l'agriculture, froissée par les entraves que le parcours et la vaine pâture multiplient autour d'elle, ne peut pas plus grandir qu'un enfant qu'on garrotterait au berceau, avec des liens de fer ». Beaucoup de régions souffrent de l'exagération du morcellement, et cette dispersion des parcelles n'est pas un des moindres obstacles à l'application d'une foule d'améliorations culturales. Il y a, cependant, une tendance réelle, quoique lente, au rétablissement de la continuité des propriétés ; les acquisitions, ainsi que les échanges qui, grâce à un régime fiscal de faveur, peuvent facilement être opérés entre voisins, amènent des remembrements fréquents ; toutefois la pratique des réunions territoriales, qui a donné d'excellents résultats en Allemagne, n'est pas encore entrée dans nos mœurs.

Comme corollaire de la petite propriété, on trouve en France une très grande étendue de petites cultures. Mais qu'entend-on par petite, moyenne ou grande culture ? La statistique officielle a, depuis de longues années, adopté à cet égard la classification suivante : exploitations de 0 à 10 hectares, petite culture ; de 10 à 40 hectares, moyenne culture ; et au-dessus de 40 hectares, grande culture. Cette classification n'a rien d'absolu ; elle est, à deux extrémités opposées, aussi inexacte pour la culture maraîchère des environs de Paris que pour la culture très intensive dans certains départements du Sud-Ouest.

Modes d'exploitation. — On compte, en France, 5.702.752 exploitations, dont la décomposition, en nombre et en superficie, est donnée par le tableau suivant tiré de la statistique de 1892 :

	Nombre d'exploitations	Superficie totale
Au-dessous de 10 hectares.....	4.852.963	12.572.000
De 10 à 40 hectares	711.118	14.313.400
Au-dessus de 40 hectares.....	138.671	22.493.400

Le rapprochement de ces chiffres avec ceux des enquêtes antérieures nous montre, dans le nombre des exploitations, un état presque station-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

naire. Tout au plus peut-on constater qu'une seule catégorie, la petite culture, a augmenté de 1 %; pour la grande culture, il s'est produit une légère diminution dans le nombre des exploitations et une petite augmentation dans la superficie.

Quant aux modes d'exploitation, nous en trouvons trois principaux : l'*exploitation directe*, dans laquelle le seul propriétaire cultive lui-même, avec l'aide de sa famille ou de salariés ; le *fermage*, qui implique, de la part du cultivateur, le payement d'une redevance annuelle au propriétaire ; le *métayage*, comportant le partage, souvent par moitié, de tout ou partie des produits entre le cultivateur qui fournit le travail,et le propriétaire, qui fournit la terre et fréquemmeent aussi le capital. D'une façon générale, c'est dans l'Est et le Plateau central que se rencontrent le plus de cultures directes. Les deux autres modes d'exploitation se répartissent ainsi : si l'on suppose une ligne partant de la Savoie et aboutissant au Morbihan, ligne qui tantôt s'élève vers le Nord, tantôt s'infléchit vers le Sud, on trouvera, dans la zone supérieure les pays du fermage, et la zone inférieure les pays où le métayage est le plus généralement pratiqué. En 1892, l'importance numérique de chacune des trois catégories d'exploitants était représentée par les proportions suivantes :

Exploitants directs	70,67 %
Fermiers.....	22,15 %
Métayers.....	7,18 %

La superficie consacrée à l'exploitation directe, qui fait partie principalement du domaine de la petite culture, ne représente que 52,76 % du territoire cultivé.

A côté des chefs d'exploitation, se place un personnel d'auxiliaires, comprenant 46 % de la population totale des travailleurs agricoles, soit 3.058.000 personnes. Il y a une trentaine d'années, cette proportion était au rebours, et, en 1862, les chefs d'exploitation ne figuraient que pour 44 %.

Les salariés se divisent en trois groupes principaux : 1° les *régisseurs*, qui ne dépassent pas 16.000 ; 2° les *journaliers*, dont le nombre atteint 1.210.000 ; 3° les *domestiques de ferme*, constituant le personnel permanent de l'exploitation ; leur nombre total est de 1.832.000. De 1882 à 1892, on constate une diminution de 11,42 % dans l'ensemble des salariés. Il est vrai que cette diminution se compense, en partie, par l'augmentation assez sensible des chefs d'exploitation ; il faut également faire entrer en ligne de compte la multiplication des machines.

Salaires des ouvriers agricoles. — Il est assez difficile d'avoir, au sujet de la rémunération des salariés agricoles, des données précises. Les différences entre les régions, l'emploi d'ouvriers de valeur

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

très diverse, l'utilisation des femmes et des enfants, les variations suivant les saisons, la substitution, à certaines époques, de la rémunération à la tâche à celle de la journée, le payement en nature, rendent presque impossible la détermination du salaire général. Les chiffres de la statistique de 1892 accusent une diminution de quelques centimes sur le gain journalier par rapport aux chiffres de 1882 ; en revanche, ils indiquent une augmentation assez sensible des gages annuels du personnel permanent des exploitations, à l'exception, toutefois, des servantes de ferme.

Des statisticiens, se basant sur de sérieux documents tant privés qu'officiels, ont établi que les salaires agricoles avaient augmenté dans le cours de ce siècle, de 250 francs environ.

D'autre part si nous essayons de nous rendre compte des progrès accomplis par l'agriculture française depuis vingt ans environ, nous en trouvons la manifestation dans les travaux de drainage, d'irrigation, de desséchement qui ont été effectués, dans l'accroissementde l'emploi des engrais chimiques, dans les perfectionnements apportés au matériel agricole. Pour s'en tenir à un seul exemple, on peut citer ce fait, que le nombre des machines agricoles a augmenté de 17 °/° de 1882 à 1892, et que, pour certaines d'entre elles, les plus perfectionnées (moissonneuses, faucheuses), cette augmentation a atteint 100 °/°.

Population agricole. — Enfin, pour terminer ces aperçus généraux, voici quelques renseignements statistiques concernant les mouvements de la population agricole. D'après le recensement de 1891, elle compte 17.435.888 personnes, soit 45,47 °/° de la population totale de la France. Cette dernière proportion n'a cessé de décroître depuis 1876 ; elle était alors, de 51,4 °/°, de 48,4 °/°, en 1881, et de 46,6 °/°, en 1886. Cette diminution n'a porté, on l'a vu, que sur une catégorie de travailleurs agricoles. La population agricole n'a augmenté que dans un petit nombre de départements, et encore cet accroissement est-il plutôt dû à l'émigration étrangère qu'à l'accroissement de la natalité.

Syndicats agricoles. — Les syndicats agricoles constituent une forme nouvelle d'association, que l'agriculture française a créée par application de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. Elle a pour but de réunir les agriculteurs en groupements plus ou moins étendus, afin de pourvoir à leurs besoins et à leurs intérêts professionnels.

Les premiers syndicats agricoles ont eu principalement pour objet l'achat en commun des engrais commerciaux. Des diminutions considérables de prix, la réduction des frais de transport et la facilité de contrôler la qualité des marchandises ont prouvé l'efficacité de ce système, qui se rattache

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

à celui de la coopération. Le succès étant venu les syndiqués étendirent leurs opérations achetant les diverses marchandises employées dans l'exploitation agricole ou viticole.

Puis, les efforts des syndicats agricoles se portèrent sur la transformation de l'outillage des petits cultivateurs, l'amélioration des races de bétail, la reconstitution et la défense des vignobles, la protection des cultures contre toute cause de destruction, etc. ; ils intervinrent enfin pour faire bénéficier la production locale de tous les avantages que l'association permet de procurer. Ils ont poursuivi l'accroissement, l'amélioration et la conservation de la production agricole, ainsi que la diminution des prix de revient, grâce aux ressources et aux efforts communs de la collectivité des producteurs intéressés. Parallèlement à cette action, ils ont cherché à réaliser, par divers procédés, l'amélioration des prix de vente des denrées agricoles, en s'affranchissant du tribut payé aux intermédiaires.

Prenant conscience de la puissance de son groupement et aussi des devoirs sociaux qui lui incombent, le syndicat agricole voulut compléter les services matériels et professionnels rendus à l'exploitation du sol, en s'efforçant de modifier les conditions d'existence de la famille rurale. Il s'est fait le promoteur et l'organisateur de l'enseignement agricole théorique et pratique, du crédit agricole, des assurances agricoles, de la coopération de consommation et de production, des institutions de secours mutuels et de retraites, etc. Il a créé des bureaux de placement pour les ouvriers agricoles, des comités de consultation et d'arbitrage. Il prend la défense des droits et des intérêts de ses membres, lorsqu'ils se trouvent lésés, de même qu'il adresse aux pouvoirs publics, par voie de pétition ou de vœu, ses revendications relatives aux intérêts généraux de l'agriculture.

Les syndicats agricoles étaient au nombre de 5 seulement, à la date du 1er juillet 1884 ; le 1er juillet 1889, ils atteignaient déjà le chiffre de 557. Dix ans plus tard, le 1er juillet 1899, ils dépassaient celui de 2.000, d'après les statistiques de l'Office du travail, qui sont inférieures à la réalité, car elles négligent un certain nombre de syndicats spéciaux. L'effectif total des membres des syndicats agricoles peut être évalué entre 700.000 et 800.000 adhérents. Le chiffre global annuel de leurs achats collectifs doit avoisiner 200 millions de francs.

Unions de syndicats agricoles. — Le mouvement syndical agricole s'est complété par l'organisation des *Unions* de syndicats, qui forment le degré supérieur de l'association professionnelle agricole. Les unions propagent la création de nouveaux syndicats ; elles exercent sur ceux qui leur sont affiliés une action efficace de direction et de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

coordination. Elles ont créé divers services propres à faciliter le développement économique et social de l'œuvre des syndicats ; elles interviennent aussi comme organes représentatifs des intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics.

Il existe plusieurs catégories d'unions de syndicats agricoles. L'Union centrale groupe environ 800 syndicats. Les unions régionales, au nombre de 10, constituent une intéressante tentative de décentralisation provinciale, dans la vie agricole ; plusieurs sont importantes (250 syndicats affiliés à l'Union du Sud-Est, une centaine à l'Union des Alpes et de Provence, etc.). Les unions départementales sont au nombre d'une vingtaine.

Moyens de propagande. — L'extension des syndicats agricoles et le développement de leur action ont été favorisés par les anciennes associations agricoles, principalement par la Société des Agriculteurs de France, par les Unions, par le Ministère de l'Agriculture, etc. Les congrès nationaux et régionaux tenus par les syndicats agricoles ; l'importante presse spéciale qu'ils ont créée ; les publications diverses dont ils ont été l'objet ; les concours de prix et médailles organisés, en 1897, au Musée social ; les expositions collectives de produits et de documents, organisées par leurs soins, dans les réunions et les comices, etc., ont aussi exercé une excellente propagande.

Obstacles. — Les principaux obstacles à surmonter étaient l'esprit d'individualisme et de routine si général chez les paysans, l'indifférence et l'abstention des principaux propriétaires ruraux, les coteries locales et les divisions politiques, l'hostilité du commerce des engrais au début du mouvement, etc.

Résultats. — Les grands résultats de l'action des syndicats agricoles peuvent se résumer ainsi :

Au point de vue économique et professionnel, ils ont propagé les meilleures méthodes de culture et les procédés coopératifs qui augmentent le bénéfice de l'exploitant ; ils ont rendu la lutte plus facile contre la concurrence intérieure et la concurrence extérieure. Par les ressources nouvelles offertes à la petite culture, ils suppriment, en partie, l'infériorité économique inhérente à la petite propriété, et tendent à réaliser, entre le petit et le grand cultivateur la péréquation des conditions d'exploitation du sol.

Au point de vue social, ils ont été le point de départ et la base de nombreuses institutions d'éducation, d'émancipation et d'aide mutuelle. L'évolution dont ils sont un important facteur doit aboutir à la consolidation de la petite propriété, rendue accessible au plus grand

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

nombre des travailleurs de la campagne, et à la défense de la famille rurale. Par la pénétration réciproque qu'ils opèrent entre les diverses catégories du monde agricole, ils préparent la constitution d'une démocratie rurale, fortement pénétrée de sentiments de concorde et de solidarité sociale.

Étranger. — Le syndicat professionnel agricole est un type d'association bien française d'origine, et régi par une loi spéciale française ; mais il s'est rapidement propagé dans les pays étrangers, tantôt sous la même dénomination, tantôt sous forme d'associations professionnelles et coopératives ayant un but et des procédés similaires.

On le rencontre dans les pays suivants :

Belgique. (Syndicat agricole, Syndicat d'élevage, Ligue des paysans.)
Suisse. (Syndicat agricole, Syndicat d'élevage.)
Italie. (Sindacato agricolo, Union agricole et Concerzio agrario cooperativo.)
Danemark. (Société coopérative agricole pour l'achat et la vente.)
Irlande. (Agricultural cooperative society.)
Allemagne. (Société agricole d'achats de matières premières, Société de travaux agricoles, Bauernvereine, etc.)
Autriche (Société coopérative rurale.)
Grand-Duché de Luxembourg. (Syndicat agricole.)
Serbie. (Syndicat agricole.)
États-Unis. (Syndicat de fermiers pour l'achat en commun et pour la vente, Association de production viticole et fruitière [Californie.]
Canada. (Syndicat agricole.)
Brésil. (Syndicat agricole.)
Portugal (Syndicat agricole), etc.

Crédit agricole. — L'échec de la Société de crédit agricole instituée par la loi du 28 juillet 1860 avait condamné l'intervention de l'État dans l'organisation du crédit agricole et, depuis lors, divers projets tendant à la constitution d'une banque centrale de l'agriculture, généralement repoussée par les agriculteurs eux-mêmes, n'ont pu aboutir.

C'est par l'initiative privée et l'association libre que le problème du crédit agricole devait être résolu en France, comme il l'a été depuis longtemps en d'autres pays ; l'Allemagne et l'Italie nous ont, à cet égard, servi de modèles.

Crédit personnel. — Le crédit personnel est gagé principalement sur la valeur individuelle de l'emprunteur, sur son honnêteté, son ardeur au travail, son habileté professionnelle. Les garanties réelles, résultant des engagements qu'il a dû souscrire pour être admis à faire partie d'une société de crédit, ne viennent qu'en seconde ligne, et elles sont souvent minimes.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les institutions de crédit agricole ont pour but de fournir à l'agriculteur les fonds dont il a momentanément besoin pour entreprendre les spéculations courantes de sa profession ou des améliorations rapidement productives de bénéfices. Leur création en France ne remonte qu'à l'année 1885 (Société de crédit agricole mutuel de Poligny), et ce n'est guère que six ans plus tard qu'elles ont commencé à se propager avec une certaine ampleur.

On peut ramener ces institutions à quatre types différents :

1°. — Sociétés anonymes de crédit agricole à capital variable, régies par la loi du 24 juillet 1867. Ce sont des sociétés coopératives de crédit, dans lesquelles la responsabilité des sociétaires est limitée au montant de la part du capital social qu'ils ont souscrite.

Leur nombre peut être évalué à une vingtaine.

2°. — Sociétés de crédit agricole en nom collectif ou à responsabilité illimitée, également régies par la loi du 24 juillet 1867. Ces Sociétés, connues sous le nom de « Caisses rurales » ou « Caisses agricoles coopératives », selon le groupe auquel elles apppartiennent, sont une adaptation du type allemand de la caisse Raiffeisen. Elles sont généralement fondées sans capital social et empruntent les fonds nécessaires au service de leurs prêts.

Elles ne remontent qu'à l'année 1893, et sont actuellement au nombre de 400 à 500.

3° — Sociétés de crédit agricole mutuel, fondées par un syndicat agricole ou des membres du syndicat, en vertu de la loi du 5 novembre 1894, qui a doté de privilèges spéciaux les sociétés de crédit organisées par les syndicats agricoles. La responsabilité des sociétaires est le plus souvent limitée au montant de la part souscrite ; mais elle peut être rendue plus étendue et même illimitée.

Ces institutions sont au nombre d'une centaine.

4°. — Caisses régionales de crédit agricole mutuel, fondées par application de la loi du 31 mars 1899, pour escompter le papier des sociétés locales et leur consentir des avances à l'aide de fonds mis à leur disposition, comme prêts sans intérêts, sur les versements de la Banque de France.

Il a été créé déjà une dizaine de ces caisses qui sont encore en période d'organisation, et qu ne sont pas autorisées à faire des opérations directes avec les particuliers.

Lois spéciales et moyens de propagande. — Les lois relatives à l'organisation du crédit agricole sont les lois précitées du 5 novembre 1894 et du 31 mars 1899, et celle du 17 novembre 1897, sur le renouvellement du privilège de la Banque de France, qui a

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

réserve au développement des institutions de crédit agricole une avance de 40 millions, et une redevance annuelle à verser, par ce grand établissement, à l'État, pendant la durée de son privilège. La loi du 19 février 1889, relative à la restriction du privilège du bailleur d'un fonds rural et à l'attribution des indemnités qui peuvent être dues par suite d'assurances, a également facilité, dans une certaine mesure, le fonctionnement du crédit agricole.

Deux institutions de propagande et de groupement jouent un rôle important dans le développement des associations de crédit agricole. Ce sont le « Centre fédératif de crédit populaire en France » (14, rue Montaux, à Marseille), qui organise des congrès annuels du crédit populaire et agricole, et l'« Union des caisses rurales et ouvrières françaises à responsabilité illimitée » (97, avenue de Saxe, à Lyon). L'une et l'autre publient un bulletin mensuel.

Les syndicats agricoles et leurs unions, les caisses d'épargne, les banques populaires, etc., contribuent aussi efficacement à développer l'organisation du crédit agricole en France.

Obstacles. — L'organisation du crédit agricole a rencontré de sérieuses difficultés. Malgré les besoins incontestables de l'exploitation du sol, les institutions se sont propagées lentement, et, surtout, n'ont pas rendu tous les services qu'on en pouvait attendre. Le type de la Caisse Raiffeisen a pourtant rencontré une certaine faveur dans quelques régions, grâce au zèle des hommes qui ont travaillé à le répandre. On s'est même étonné de la facilité avec laquelle le principe de la responsabilité illimitée a été accepté par les cultivateurs, naturellement défiants et enclins à l'individualisme. Ce fait donne la mesure des conquêtes déjà réalisées par l'esprit d'association chez les populations rurales.

Résultats. — Aujourd'hui, les deux types de la Caisse Raiffeisen et de la Société de crédit agricole mutuel (loi du 5 novembre 1894) peuvent être considérés comme acclimatés dans notre pays. Mais l'habitude de recourir à l'emprunt, dans des circonstances où il permettrait une opération fructueuse, n'est pas encore entrée pleinement dans les mœurs agricoles, et les emprunteurs manquent souvent aux sociétés de crédit, surtout aux caisses rurales. Toutefois, l'éducation des cultivateurs se fait progressivement, l'exemple donné provoque des imitateurs, et l'on peut apprécier que la pratique vulgarisée du crédit agricole tend à accroître la puissance et l'économie de la production, surtout lorsque l'emprunteur est, en même temps, membre d'un syndicat agricole dont l'intervention garantit le bon emploi des fonds empruntés. Déjà, par elle-même, la simple affiliation à une institution de crédit agricole élève le cultivateur, lui enseigne les lois de la solidarité humaine et les bienfaits de la mutualité. C'est un excellent agent d'éducation et de relèvement social.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Étranger. — La plupart des nations ont devancé la France dans l'organisation du crédit agricole.

L'Allemagne a ses banques Schulze-Delitzch et ses caisses Raiffeisen, formant aujourd'hui trois puissantes fédérations, sans préjudice de groupements secondaires ; l'Italie possède les banques populaires du système Luzzatti, les caisses rurales Wollemberg et les nombreuses caisses confessionnelles créées par don Luigi Cerutti ; la Belgique a ses comptoirs agricoles et ses sociétés coopératives de crédit agricole ; la Grande-Bretagne, ses banques écossaises ; la Suisse, ses caisses Urgoviennes, l'Autriche-Hongrie, la Serbie, etc., de nombreuses associations Raiffeisen.

Crédit hypothécaire. — Les besoins du crédit hypothécaire ont motivé la création d'un puissant établissement, le Crédit Foncier de France, qui a vulgarisé le prêt amortissable par annuités. Cette forme de prê facilite les grandes transformations de domaines agricoles, productives de bénéfice à longue échéance, telles que la reconstitution des vignobles, le boisement des terres incultes, la création d'herbages, etc.

Crédit agricole mobilier. — L'organisation du crédit agricole mobilier a été favorisée par la loi du 31 mars 1898 sur les warrants agricoles qui, adoptant le principe du nantissement sans déplacement du gage, autorise le cultivateur à emprunter sur les produits agricoles de son exploitation dont il est constitué gardien. Cette loi commence seulement à entrer dans la période d'application.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 104

GRANDE ET PETITE CULTURE
SYINDCATS AGRICOLES
CRÉDIT AGRICOLE. [1]

FRANCE

1. **Abeberry** (Jean), à Arcanguez (Basses-Pyrénées). — Monographie agricole. **PLAN II**

2. **Abry** (Flavien), à Glère, canton de Saint-Hippolyte (Doubs). — Etude de la vallée du Doubs et notes diverses. **PLAN II**

3. **Adry** (Marius), à Perrigny (Jura). — Monographie. **PLAN II**

4. **Ahond** (André), à Saint-Julien-de Coppel (Puy-de-Dôme). — Monographie. **PLAN II**

5. **Albigès** (Jean), à Villenouvelle (Haute-Garonne). — Monographie agricole avec vues photographiques. **PLAN II**

6. **André** (Emile), à Tantonville (Meurthe-et-Moselle). — Une monographie de Tantonville avec albums et plans. **PLAN II**

7. **André** (Ernest), à Consenvoye (Meuse). — 1° Notice sur l'agriculture de la commune : 2° Plans. Tableaux synoptiques, etc. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*
Le chiffre romain est le numéro du plan.
La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. **André, Porre & Rebouillon,** au Muy (Var). — Tableaux de grande et petite culture. PLAN II

9. **Arnold** (Alfred), Hélesmes (Nord). — Monographie agricole. PLAN II

10. **Artois** (Edmond d'), à Nortkerque (Pas-de-Calais). — Traité des syndicats agricoles. Administration des Wattringues. Historique. Organisation. PLAN II

11. **Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou,** M. Rouvier (Paul), Président, à Surgères (Charente-Inférieure). — Tableau. PLAN II

12. **Association Professionnelle de Saint-Fiacre,** à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 34. — Tableau résumant les fondations faites par l'association. PLAN II

13. **Association Syndicale des Agriculteurs du Canton d'Anglure,** à Anglure (Marne). — Tableau graphique. PLAN II

14. **Association Syndicale des Agriculteurs & Viticulteurs du Gers,** à Auch (Gers), place Salinis. — Mémoire. PLAN II

15. **Astier** (Jules), à Salesses, par Châteauneuf-de-Randon (Lozère). — Monographie. PLAN II

16. **Aubril,** à Sartilly (Manche). — Cartess et graphiques. Atlas. PLAN II

17. **Aubriot** (Théophile), à Void (Meuse). — Monographie sur l'agriculture. PLAN II

18. **Audebert** (Julien), à Courcelles, par Channay (Indre-et-Loire). — Monographie agricole. PLAN II

19. **Audibert** (Séraphin), à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes). — Monographie. PLAN II

20. **Auney** (Désiré), à Noyer-en-Ouche (Eure). — Monographie communale. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

21. Auriol (Pierre), à Concarneau (Finistère). — Monographies. **PLAN II**

22. Auriol (Théophile), à Saint-Lieux-les-Lavaur (Tarn). — Monographie. **PLAN II**

23. Avronsard (J.-B.-Zénoble), à Sainghin-en-Weppes (Nord). — Monographie. **PLAN II**

24. Aymond (Joseph), à Sanzey, par Toul (Meurthe-et-Moselle). — Monographie agricole. **PLAN II**

25. Bailhache (Jean-Baptiste) **fils,** à Port-Saint-Père (Loire-Inférieure). — Monographie industrielle, commerciale, agricole et historique. **PLAN II**

26. Ball (M^me^ H.), à Paris, rue Auber, 21. — Etude de sociologie historique contemporaine. Les femmes dans l'agriculture. **PLAN II**

27. Balland (Paul), à Saulnot, canton d'Héricourt (Haute-Saône). — Projet de société d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail. **PLAN II**

28. Banos (Bernard), à Luxey (Landes). — Grande et petite culture. Syndicats agricoles. Crédit agricole. **PLAN II**

29. Barba (Gustave), à Coutevroult, par Couilly (Seine-et-Marne). — Monographie, tableau. **PLAN II**

30. Barjonet (l'Abbé Charles), à Betteynet-Saint-Brice (Vosges). — Rapport sur les mutualités agricoles établies. **PLAN II**

31. Baroche (Emile), à Marcilly-le-Hayer (Aube). — Monographies. **PLAN II**

32. Barthélemy (Jules), à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). — Monographie. **PLAN II**

33. Baugé (Alexandre) **& Audebert** (Julien), à Courcelles, par Channay (Indre-et-Loire). — Rapport concernant le syndicat agricole et la Société de crédit mutuel. Livrets de sociétaires. **PLAN II**

34. Beauchet-Filleau (Paul), à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

35. Beaudouin (Marc), à Cellettes (Loir-et-Cher). — Monographie. PLAN II

36. Béchet (Marie), à Habère-Lullin, par Habère-Poch (Haute-Savoie). — Monographie. PLAN II

37. Belloteau (Arsène), à Jonzac (Charente-Inférieure). — Rapport sur le progrès agricole de 1789 à nos jours. PLAN II

38. Bellou (Achille), à Formerie (Oise). — Monographie agricole. PLAN II

39. Bernard (Edmond), à Pereuil, par Blanzac (Charente). — Monographie communale agricole. PLAN II

40. Bernard (Léopold), à Achicourt, par Arras (Pas-de-Calais). — Monographie agricole. PLAN II

41. Bertaux (Sosthène), à Ezy (Eure). — Monographie agricole. PLAN II

42. Bichet (Joseph), à Curel (Haute-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

43. Blanchard (Léon), à Pouligny-Saint-Pierre (Indre). — Deux monographies agricoles. PLAN II

44. Blanchoz (Séraphin), à Saint-Alban (Savoie). — Monographie. PLAN II

45. Bocquet (François), à Carvin-Libercourt (Pas-de-Calais). — Monographie. Un atlas. Une carte agricole. PLAN II

46. Bodin (Benoit), à Blanzac (Charente). — Monographie du Syndicat agricole. PLAN II

47. Boise (Furcy), à Etrœungt (Nord). — Monographie. PLAN II

48. Boissy (Léon), à Golancourt, par Guiscard (Oise). — Monographie agricole. PLAN II

49. Bonnerot (Ernest), à Dyé, par Flogny (Yonne). — Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

50. Bosson (JEAN), à Lully (Haute-Savoie). — Monographie.
PLAN II

51. Bouchaud (ANGEL), à Aignes-et-Puypéroux (Charente). — Monographie. Carte.
PLAN II

52. Boudaille (EDMOND), à Beaufort, par Stenay (Meuse). — Monographie.
PLAN II

53. Boudet (JULES), à Gallargues (Gard). — Monographie « La Vigne à Gallargues ». Carte.
PLAN II

54. Boudy (CAMILLE), à Belair, par Montignac (Dordogne). — Monographie et brochure sur un projet de grande exploitation agricole.
PLAN II

55. Bouet (AUGUSTE), à Mazières-en-Gatine (Deux-Sèvres). — Monographie agricole.
PLAN II

56. Bounhiol (ACHILLE), à Loupiac, par Rabastens (Tarn). — Monographie.
PLAN II

57. Bourgeois (ALIX), à Vroncourt, par Bourmont (Haute-Marne). — Monographie sur la grande et petite culture depuis la Révolution.
PLAN II

58. Bourgeois (FRANÇOIS), à Gilly, par Albertville (Savoie). — Monographie.
PLAN II

59. Boyer (SYLVAIN), à La Cadière (Var). — Monographie.
PLAN II

60. Brégail (GILBERT), à Solomiac (Gers). — Une brochure et un manuscrit.
PLAN II

61. Bréheret (FRANÇOIS), à Valence (Drôme). — Monographie agricole.
PLAN II

62. Breton (EUGÈNE), à Faverolles, par Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). — Monographie de la grande et petite culture à Faverolles.
PLAN II

63. Bridou (DÉSIRÉ), à Saint-Jean-de-Bonneval, par Bouilly (Aube). — Monographie sur la petite culture.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

64. Brissonneau (Théodore), à Taugon, par Saint-Jean-de-Liversay (Charente-Inférieure). — Monographie. Carte. **PLAN II**

65. Buisson (Emile), à Sours (Eure-et-Loir). — Monographie sur la grande, moyenne et petite culture. **PLAN II**

66. Burdin (Jean), à Chambéon (Loire). — Deux monographies agricoles. **PLAN II**

67. Buteux (Eusèbe), à Aigneville (Somme). — Mémoires. **PLAN II**

68. Cadoret (Louis), à Mouzeil (Loire-Inférieure). — Monographie agricole. **PLAN II**

69. Caisse Agricole Coopérative de Castellar, à Castellar, canton de Menton, arrondissement de Nice (Alpes-Maritimes). — Livre manuscrit contenant l'histoire de la fondation de la Caisse agricole de Castellar et les procès-verbaux des assemblées générales jusqu'en 1899 inclusivement. **PLAN II**

70. Caisse Agricole d'Epargne & de Crédit d'Oraison, à Oraison (Basses-Alpes). — Statuts et exposés des opérations. **PLAN II**

71. Caisse rurale, à Poix-Terron (Ardennes). — Statuts. **PLAN II**

72. Camous (Jean), à Levens (Alpes-Maritimes). — Manuscrits. **PLAN II**

73. Campot (Pierre), à Charras, par Marton (Charente). — Monographie agricole. **PLAN II**

74. Cantot (Gustave-Louis), à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). — Monographie. Cartes et tableaux de statistique. **PLAN II**

75. Carmagnolle (Vital), à Toulon (Var), rue Truguet, 26. — Monographie. **PLAN II**

76. Caron (Joseph), à Villers-Faucon (Somme). — Monographie de la commune. **PLAN II**

77. Carricaburu (Antonin), à Louhossoa (Basses-Pyrénées). — Monographie agricole. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

78. **Castaignon** (Eugène-Bernard), à l'Isle-de-Noé (Gers). — Monographie de la grande et petite culture. PLAN II

79. **Caudron** (Anicet), à Polincove, par Audruicq (Pas-de-Calais). — Monographie agricole. PLAN II

80. **Cavenel** (Charles), à Gambais (Seine-et-Oise). — Monographie agricole. PLAN II

81. **Cazamayou** (Pierre), à Espoey (Basses-Pyrénées). — Monographie agricole. PLAN II

82. **Cazier** (Samson), à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise). — Monographie. PLAN II

83. **Caziot** (Pierre), à Paris, rue Flatters, 7. — Monographie agricole. PLAN II

84. **Centre Fédératif du Crédit Populaire en France,** à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Montaux, 14. — Documents. Tableaux et volumes. PLAN II

Exposition internationale de Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

85. **Cerclé** (Louis), à Urville, par Bligny (Aube). — Monographie. Travaux divers. PLAN II

86. **Chambre Syndicale Professionnelle des Horticulteurs & Maraîchers d'Amiens,** à Amiens (Somme), Chaussée Périgord, 107. — Journal horticole mensuel illustré. PLAN II

87. **Chassande** (Elie-Jean), à Saint-Maximin, canton de Goncelin (Isère). — Monographie. PLAN II

88. **Chauvet** (Emile), à Sanary (Var). — Monographie. PLAN II

89. **Chauvier** (Marcien), à Tanneron, canton de Fayence (Var). — Monographie. Cartes. PLAN II

90. **Chénon de Léché** (Henri), à Bourges (Cher), rue Joyeuse, 20. — Mémoire « Le Crédit coopératif et la Banque populaire de Saint-Florent ». PLAN II

91. **Chevallier** (Henri), à La Beaume-des-Arnauds (Hautes-Alpes). — Monographie agricole. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

92. Chiron (Eugène), à Assérac (Loire-Inférieure). — Monographie. **PLAN II**

93. Chrétien (Jules), à Saint-Cyr-sous-Dourdan (Seine-et-Oise). — Monographie. **PLAN II**

94. Claudot (Camille), à Épinal (Vosges), rue de la Préfecture, 32. — Deux mémoires imprimés. **PLAN II**

95. Cochet (Joseph-F.), à Antagnac (Lot-et-Garonne). — Association mutuelle des éleveurs contre la mortalité du bétail : Statuts, règlement, fonctionnement de l'Association mutuelle du canton de Bouglon. Monographie de la commune. **PLAN II**

96. Coiffier (Louis), à Louze, canton de Montier-en-Der (Haute-Marne). — Monographie agricole. **PLAN II**

97. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers sur la petite culture, les syndicats agricoles, le crédit agricole. **PLAN II**

98. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), Hédin (Marcel), président, Bourse du Commerce. — Mémoire sur les syndicats et le crédit agricole. **PLAN II**

Rapporteur : M. Brière.

99. Comité départemental des Vosges, à Epinal (Vosges). — Culture dans les Vosges : Statistique comparée (1800-1900). **PLAN II**

Secrétaire du Comité : M. Chevreux (Paul), Archiviste départemental, Conservateur du Musée.

100. Comte (Élie), à Sigogne (Charente). — Traité d'économie sociale. Monographie. **PLAN II**

101. Conil (Lucien), à Lorgues (Var). — Monographie. **PLAN II**

102. Convert (Charles), à Neuvelle-les-Charité (Haute-Saône). — Monographie. **PLAN II**

103. Coopérative Agricole du Sud-Est, à Lyon (Rhône), place de la Miséricorde, 8. — Cartes. Graphiques. Mémoire. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

104. Coopérative Agricole des Alpes & de Provence, à Avignon (Vaucluse), rue Joseph-Vernet, 92. — Monographie. Tableaux graphiques. **PLAN II**

105. Coqueblin (Léon), à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, 5. — Monographies. **PLAN II**

106. Cottet (Emile), à La Chapelle-sous-Reugemont (territoire de Belfort). — Dessins et monographie. **PLAN II**

107. Couffitte (Emile) **& Alicot,** Député, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). — Monographie agricole. **PLAN II**

108. Crédit Agricole de l'Ariège, à Pamiers (Ariège), rue Sainte-Hélène.— Prêts à l'agriculture, loi du 5 novembre 1894. Un tableau indiquant le fonctionnement et les opérations de la Société. Plusieurs exemplaires des statuts et des opérations de la Société. **PLAN II**
M. Marty (Julien), administrateur-délégué.

109. Crédit Foncier de France, à Paris, rue des Capucines, 19. — Cartogrammes. Diagrammes. Tableaux et documents divers relatifs aux opérations du Crédit Foncier de France. Savoir : Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement. Prêts aux départements, aux communes, aux établissements publics. Obligations foncières avec ou sans lots. Obligations communales à lots. **PLAN II**

110. Crédit Mutuel Agricole et Coopérative Agricole du Doubs, à Besançon (Doubs). — Tableaux graphiques. **PLAN II**

111. Cuenet (Ernest), à Byans (Doubs). — Rapport sur le cultivateur, l'ouvrier, etc. **PLAN II**

112. Cunin (Adolphe) **& Blaise** (Aimé), à Basse-sur-le-Rupt par Vagney (Vosges). — Monographie agricole. **PLAN II**

113. Cuvillier (Achille), à Demange-aux-Eaux (Meuse). — Monographie. Tableau. **PLAN II**

114. Daguenet (Albert), à Freneuse (Seine-et-Oise). — Monographie. **PLAN II**

115. Dandin (Jules), à Folleville, par Thiberville (Eure). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

116. Darcémont (Henri), à Pansey (canton de Poissons), par Echenay (Haute-Marne). — Monographie. PLAN II

117. Darré (Léon), à Saint-Pée-sur-Nivelle (Basses-Pyrénées). — Monographie agricole. PLAN II

118. Dassigny (Pierre), à Fayl-Billot (Haute-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

119. Daudrix (Jean), à Prayssac (Lot-et-Garonne). — Monographie. PLAN II

120. David (Edmond), à Bioule (Tarn-et-Garonne). — Monographie. PLAN II

121. Degez (Jules), à Landas (Nord). — Monographie. PLAN II

122. Delachaume (Oscar), à Fresnay-l'Evêque, par Janville (Eure-et-Loir). — Monographie. Cahier. Manuscrit. PLAN II

123. Delannoy (Hippolyte), à La Gorgue (Nord). — Monographies sur la grande et la petite culture et sur les Syndicats agricoles. Carte agricole. PLAN II

124. Delaplace (Henri), à Saint-Alban (Côtes-du-Nord). — Monographie. PLAN II

125. Delesty (Jean-Marie), à Serrières (Ardèche). — Ouvrage monographique, ethnographique et historique. PLAN II

126. Delié (Valéry), à Estrées-Saint-Denis (Oise). — Monographie agricole. PLAN II

127. Desbois (Jean), à Préty (Saône-et-Loire). — Monographie agricole. PLAN II

128. Desjouis (Adelin), à Saint-Aignan (Sarthe). — Monographie PLAN II

129. Desplanques (Désiré), à Beuvillers (Calvados). — Monographie agricole. PLAN II

130. Dessard (Camille), à Villers-devant-Dun (Meuse). — Monographie. Plans. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

131. **Dilhac,** à Draguignan (Var). — Monographie. PLAN II

132. **Dordain** (ALPHONSE), à Aubencheul-au-Bac (Nord). — Monographie agricole. PLAN II

133. **Drapier** (CHARLES), à l'Hôpital-Comfront (Finistère). — Monographie. Tableaux. Statistique. PLAN II

134. **Dubut** (ANNET), à Ribérac (Dordogne). — Tableaux. Monographie. PLAN II

135. **Duchan** (JEAN), à Verteuil-d'Agenais (Lot-et-Garonne). — Monographie. PLAN II

136. **Duchemin** (EDMOND), à Trouville-la-Haule (Eure). — Monographie agricole. PLAN II

137. **Ducros** (EMILE), à La Valette-du-Var (Var). — Monographie agricole de la commune de la Valette. PLAN II

138. **Duporte** (ETIENNE), à Tauriac (Gironde). — Monographie et tableau graphique agricole. PLAN II

139. **Duraffour** (FRANÇOIS-ALEXIS), à Vaux (Ain). — Monographie. PLAN II

140. **Edouard** (EMILE), à Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais). — Monographie. PLAN II

141. **Egreteaud** (MAXIME), à Aujac, par Aumagne (Charente-Inférieure). — Rapport. PLAN II

142. **Faasse** (LUCIEN), à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), rue de Chaumont, 76. — Étude agricole. PLAN II

143. **Fabre** (JULES-VICTOR), à Gonfaron (Var). — Monographie. PLAN II

144. **Faipoux** (JULES), à Saint-Blin (Haute-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

145. **Faivre** (PAUL), à Breulhes (Haute-Saône). — Monographie agricole. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

146. Fau (Louis), à Cuq-les-Vielmur (Tarn). — Monographie d'exploitations agricoles. **PLAN II**

147. Favières (Olivier), à Cancon (Lot-et-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

148. Fenouillet (Félix), à Desingy (Haute-Savoie). — Cartes. Tableaux. Dessins. Graphiques. Documents. **PLAN II**

149. Ferlin (Dominique), à Albon (Drôme). — Etude agricole. **PLAN II**

150. Ferrand (Henri), au Chastel-Nouvel, par Mende (Lozère). — Notice et démographie agricoles. **PLAN II**

151. Ferran (Ludovic), à Lafenasse, par Réalmont (Tarn). — Monographie. **PLAN II**

152. Ferron (Jules), à Pusey, par Vesoul (Haute-Saône). — Un volume (une commune rurale). **PLAN II**

153. Fleury (Charles), à Tourny (Eure). — Tableaux et dessins. **PLAN II**

154. Florentin (Jules), à Burey-en-Vaux (Meuse). — Monographie avec tableau. **PLAN II**

155. Fontaine (Etienne), à Albens (Savoie). — Monographie agricole. **PLAN II**

156. Fontan (Père Henri), à Tarbes (Hautes-Pyrénées), Solitude Saint-Antoine. — Œuvres sociales : 1° Petit tableau portant la liste des brochures des missionnaires du Travail et représentant un de ces missionnaires expliquant à des paysans l'utilité du « Syndicat d'Industrie Agricole », qui est une de ses créations ; 2° brochures des missionnaires du Travail. **PLAN II**

Missionnaire du Travail.

157. Fortin (Honoré), à Châteauneuf, par Bois-de-Cené (Vendée). — Monographies agricoles. **PLAN II**

158. Francoz (Jean), à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). — Monographie et étude sur la petite culture. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

159. Fricotté (Louis-Alexandre), à Heudicourt (Eure). — Monographie. **PLAN II**

160. Frotté (Paul), aux Riceys (Aube). — Monographie agricole. **PLAN II**

161. Furne (Constant), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue Thiers, 3. — Monographie. **PLAN II**

162. Gabillaud (Narcisse), à Moulins, par Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres). — Carte et monographie. **PLAN II**

163. Garnier (Pierre-Jérome), à Sanzay, par Argenton-Château (Deux-Sèvres). — Monographie et tableau. **PLAN II**

164. Garrigue (Auguste), à Toreilles (Pyrénées-Orientales). — Monographie. **PLAN II**

165. Gauthier (Gaston), à Champvert, près Decize (Nièvre). — Monographie agricole. **PLAN II**

166. Gauthier (Pierre-J.), à Saint-Eusèbe (Saône-et-Loire). — Monographie. **PLAN II**

167. Genay (Paul), à Bellevue-Chanteheux (Meurthe-et-Moselle). — Monographie. **PLAN II**

168. Geoffroy (Paul), à Paris, rue Marbeuf, 14bis. — Monographie. **PLAN II**

169. George (Eugène), à La Hollande, commune de Voivre (Vosges). — Monographies. **PLAN II**

170. Georgin (Alphonse), à Bleurville (Vosges). — Carte. Graphique et monographie. **PLAN II**

171. Gérard (François), à Mertrud (Haute-Marne). — Monographie agricole. **PLAN II**

172. Gérard (Louis), à Rhèges (Aube). — Monographie agricole. **PLAN II**

173. Gex (Alcide), aux Houches (Haute-Savoie). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

174. Gibaud (Louis), à Thairé-d'Aunis (Charente-Inférieure). — Monographie. PLAN II

175. Gillet (Gabriel), à Châteaufort (Seine-et-Oise). — Plan de la commune, notice explicative. PLAN II

176. Girard (François), à Bouvron (Loire-Inférieure). — Monographie agricole. PLAN II

177. Girault (Jean), à Boulleret (Cher). — Monographie agricole et viticole. PLAN II

178. Gombert (Armand), à Epaignes (Eure). — Monographie agricole. PLAN II

179. Goutière (François), à Paris, rue Laborde, 5. — Monographie. PLAN II

180. Goy (Louis), aux Gonds, près Saintes (Charente-Inférieure). — Monographie agricole. PLAN II

181. Gradoz (Alfred), à Soing (Haute-Saône). — Mouvement de la population. Monographie agricole. PLAN II

182. Graissaguel (Numa), à Paris, rue de Bruxelles, 25. — Monographie. PLAN II

183. Gramain (Etienne), à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). — Monographie. PLAN II

184. Grassien (Henri), à Ligueil (Indre-et-Loire). — Monographie. PLAN II

185. Grégoire (Isidore), à Saint-Sébastien-lès-Nantes (Loire-Inférieure). — Monographie de la commune. PLAN II

186. Griffault (Alexandre), à Thouy-Ferrottes (Seine-et-Marne). — Monographie. PLAN II

187. Grimaud (Nicolas), à Lagupie, par Castelnau-sur-Gupie (Lot-et-Garonne). — Monographie. PLAN II

188. Grolier (François), à l'Angle-Bertho-de-Missillac (Loire-Inférieure). — Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

189. Groupe Départemental des Sociétés de Crédit Populaire des Alpes-Maritimes, à Menton (Alpes-Maritimes). — Comptes rendus des quatre sessions annuelles. Mémoire sur l'origine, le rôle, l'action du Groupe dans le département et au dehors. Carte des fondations réalisées dans le département. **PLAN II**

190. Gruet (ALFRED), à Cléty (Pas-de-Calais). — Monographie. **PLAN II**

191. Gruyer (OCTAVE), à Villey-Saint-Etienne, par Toul (Meurthe-et-Moselle). — Carte. Monographie. **PLAN II**

192. Gry (JUSTIN), à Osselle, canton de Boussières (Doubs). — Monographie. **PLAN II**

193. Guigues (JULES), à Rians (Var). — Monographie. **PLAN II**

194. Guillaume (ALCIDE), à Mandres (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

195. Guilledon (PIERRE), à Brie-sous-Chalais (Charente). — Monographie agricole. **PLAN II**

196. Huillerm (JEAN), à Guiclau (Finistère). — Monographie agricole. **PLAN II**

197. Guillon (JACQUES), à Crevant (Puy-de-Dôme). — Carte agronomique. **PLAN II**

198. Guizelin (LOUIS DE), à Campagne-lès-Boulonnais, par Hucqueliers (Pas-de-Calais). — Monographie. Mémoire. **PLAN II**

199. Hamard (EUGÈNE), à Rânes (Orne). — Monographie. **PLAN II**

200. Hanry (JOSEPH), à Mercy-le-Haut par Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle). — Monographie. **PLAN II**

201. Haure (GUILLAUME-MODESTE), à Maspie, par Lambeye (Basses-Pyrénées). — Monographie. **PLAN II**

202. Hautefeuille (LÉON), à Paris, rue de Vaugirard, 139. — Annuaire des syndicats agricoles et de l'agrieulture française. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

203. Helle (Léon), à Merval (Aisne). — « Emigration des campagnes et immigration dans les villes ». PLAN II

204. Herbette (Camille), à Montigny-le-Bretonneux, par Trappes (Seine-et-Oise). — Monographie. Carte et tableau. PLAN II

205. Hervouet (Alphonse-Auguste), à Anetz (Loire-Inférieure). — Monographie. PLAN II

206. Hilaire (Elophe), à Mauvages (Meuse). — Monographie. PLAN II

207. Horiot (Louis-Joseph), à Villers-Farlay (Jura). — Monographie agricole. PLAN II

208. Houmeau (Albert), à la Rivière-d'Arthenay, près Niort (Deux-Sèvres). — Monographie. PLAN II

209. Istebot (Gracian), à Béguios (Basses-Pyrénées). — Notes sur les petits propriétaires cultivateurs. PLAN II

210. Jacques (Joseph), à Censeau (Jura). — Monographie. PLAN II

211. Jacquet (Armand), à Aurel, par Saillans (Drôme). — Monographie agricole. PLAN II

212. Jambon (Pierre), à Régnié (Rhône). — Monographie agricole et viticole. PLAN II

213. Jenot (Pierre), à Saint-Amour (Jura). — Rapport agricole. PLAN II

214. Joachim (Baptiste), à la Garde (Var). — Monographie. PLAN II

215. Jouannon (Louis), à la Brosse-Montceaux, par Montereau (Seine-et-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

216. Jozéquel (Auguste), à Plouézoch (Finistère). — Monographie. PLAN II

217. Jusselin (Maxime), à Saint-Georges, par Issoudun (Indre). — Monographie agricole PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

218. Kernéïs (JEAN), à Fouesnant (Finistère). — Monographie et carte.
PLAN II

219. Kirch (LOUIS), à Paris, boulevard du Port-Royal, 72. — Thèse sur le Crédit agricole.
PLAN II

220. Klein (CLÉMENT), à Laneuveville-aux-Bois (Meurthe-et-Moselle. — Monographie. Plan agronomique.
PLAN II

221. Koël (LOUIS), à Montceaux-les-Provins (Seine-et-Marne).— Monographie. Graphiques.
PLAN II

222. Labbé (CÉLESTIN), à Corignac, par Montendre (Charente-Inférieure). — Cartes et monographies.
PLAN II

223. Labussière (ADOLPHE), à Lugny-Champagne, par Sancergues (Cher). — Monographie agricole.
PLAN II

224. Lacroix (EMILE), à Juliénas (Rhône). — Monographie. Méthode et procédés pour l'enseignement agricole.
PLAN II

225. Lagu (BERNARD), à Perquié (Landes).— Monographie.
PLAN II

226. Lair (JULES), à Langrune-sur-Mer (Calvados). — Monographie agricole.
PLAN II

227. Laiterie Coopérative (La), à Aigrefeuille-d'Aunis (Charente-Inférieure). — Installation et organisation de la laiterie. Résultats obtenus.
PLAN II

228. Laiterie Coopérative (LA), à Saint-Christophe-sur-Roc (Deux-Sèvres). — Plans, statuts et documents relatifs à l'installation et à l'organisation de la laiterie coopérative.
PLAN II

229. Laiterie Coopérative de Nalliers (LA), à Nalliers (Vendée). — Plans, statuts et documents relatifs à l'installation et à l'organisation de la laiterie coopérative.
PLAN II

230. Laiterie Coopérative de Surgères (LA), à Surgères (Charente-Inférieure). — Plans. Statuts. Organisation. Résultats obtenus.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

231. Laiterie Coopérative de Thairé-d'Aunis (La), à Thairé-d'Aunis (Charente-Inférieure). — Tableau mural. Monographie d'une laiterie. PLAN II

232. Lamazou (Etienne), à Conchez (Basses-Pyrénées). — Monographie. PLAN II

233. Lamothe (Léopold), à Grand-Serre (Drôme). — Monographies. PLAN II

234. Lamothe (Raymond), à Pindères, par Casteljaloux (Lot-et-Garonne). — Monographie agricole. PLAN II

235. Lapédagne (Ferdinand), à Birac, près Bazas (Gironde). — Monographie agricole. PLAN II

236. Lardé (Henri), à Wannehain, par Cysoing (Nord). — Monographie. PLAN II

237. Larrieu (Georges), à Castelnau-Chalosse (Landes). — Monographie. PLAN II

238. Lasneret (Emile), à Montaulin, par Lusigny (Aube). — Monographie agricole. PLAN II

239. Laude (Alfred), au Mans (Sarthe), rue Saint-Vincent, 53. — Documents. PLAN II

240. Laugier (Jean), à Fourques (Gard). — Carte agricole. Notice. PLAN II

241. Laurain (Paul-Léonide), à Saint-Léger-sous-Brienne (Aube). — Monographie agricole. Tableaux. PLAN II

242. Laurent (Alfred), à Pierrefaite, par la Ferté-sur-Amance (Haute-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

243. Laurier (Jean), à Mérigny (Indre). — Monographie et tableau du mouvement de la population. PLAN II

244. Le Calvé (Joseph), à Saint-Thuriau, par Pontivy (Morbihan). — Monographie agricole. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

245. Lecomte (Léopold), à Chattancourt (Meuse). — Monographies agricoles. **PLAN II**

246. Lefebvre (Georges), à Blangy-Tronville, par Boves (Somme). — Monographie. **PLAN II**

247. Lefèvre (Auguste), à Brégy (Oise). — Notice historique. **PLAN II**

248. Le Feuvre (Eugène), à Ville-au-Chef-de-Nozay (Loire-Inférieure). — Monographie. **PLAN II**

249. Legaux (Jules), à Puellemontier (Haute-Marne). — Monographie agricole. **PLAN II**

250. Legout (Antoine), à Venaco (Corse). — Monographie. **PLAN II**

251. Legrand (Henri), à Ageville (Haute-Marne). — Monographie agricole. **PLAN II**

252. Le Guyader (François), à Mousteru (Côtes-du-Nord). — Monographie. **PLAN II**

253. Lehideux (Ernest), à Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine). — Monographie agricole. **PLAN II**

254. Lenfant (Louis), à Lorgies (Pas-de-Calais). — Monographie. **PLAN II**

255. Lenoble (Louis), à Audelu (Seine-et-Oise). — Monographie agricole. **PLAN II**

256. Lepetit (Edmond), à Ceaucé (Orne). — Statuts, Diagrammes et divers documents. **PLAN II**

257. Le Prézet (Eugène), à Guer (Morbihan). — Monographie. **PLAN II**

258. Lespinasse (René de), à Luanges, par Guérigny (Nièvre). — Rapport sur l'état de l'agriculture. **PLAN II**

259. Lestrade (Pierre), à Abbefeuille-Lagarde (Tarn-et-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

260. Le Tanter (Joseph), à Loctudy (Finistère). — Monographie avec vues. PLAN II

261. Lhept (Jacques), à Morlaas (Basses-Pyrénées). — Renseignements. Monographie agricole. PLAN II

262. Lherm (Joseph), à Mayrinhac-Lentour, par Gramat (Lot). — Monographie. PLAN II

263. Libanet (Léon), à Saint-Pierre-les-Bois, par le Châtelet (Cher). — Monographie agricole. PLAN II

264. Linol (Jean), à Cahors (Lot), Vieux-Palais. — « La crise agricole », monographie. PLAN II

265. Lirot (René), à Voillecomte, par Wassy (Haute-Marne). — Monographie agricole. PLAN II

266. Logeais (Théophile-J.), à Andouillé-Neuville, par Saint-Aubin d'Aubigné (Ille-et-Vilaine). — Monographie. PLAN II

267. Lorrain (eJan-Baptiste), à Wisenbach (Vosges). — Monographie avec annexe à l'agriculture. PLAN II

268. Louis (Émile), à Flaucourt, par Péronne (Somme). — Monographie. Étude. PLAN II

269. Loustau (Zéphirin), à Aressy (Basses-Pyrénées). — Monographie agricole. PLAN II

270. Louveau (Jules), au Plessis-feu-Aussous (Seine-et-Marne). — Monographie. PLAN II

271. Louvot (François), à Chargey-lès-Gray (Haute-Saône). — Monographie. PLAN II

272. Magot (Pierre), à Laparade (Lot-et-Garonne). — Monographie. PLAN II

273. Malas (Henri), à Le Tourneur (Calvados). — Monographie. PLAN II

274. Manon (Octave), à Buchères, par Isle-Aumont (Aube).— Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

275. Marc (François), à Faverges (Haute-Savoie). — Monographie. PLAN II

276. Marcelin (Léon), à Vézélise (Meurthe-et-Moselle). — Monographie agricole. PLAN II

277. Marchal (Paul), à Pouilly (Haute-Marne). — Monographie. PLAN II

278. Marchal (Romain), à Lacroix-sur-Meuse (Meuse). — Monographie agricole. PLAN II

279. Marchand (Louis), à Auffargis (Seine-et-Oise). — Monographie. PLAN II

280. Marie-Girod (Philippe), à Joppet-Chambéry (Savoie). Monographie agricole. PLAN II

281. Marin (Adolphe), à Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne). — Rapport sur l'agriculture. PLAN II

282. Marinot (Antoine), à Rully (Saône-et-Loire). — Statistique. PLAN II

283. Marmié (Jacques), à Lamontjoie (Lot-et-Garonne). — Monographie agricole. PLAN II

284. Marsais (Georges), à Paris, square du Croisic, 10. — Manuscrit sur l'histoire des marais de la Vendée. PLAN II

285. Martel (Gabriel), à Saint-Amans-de-Montaigu, par Roquecor (Tarn-et-Garonne). — Notices, plans et dessins. PLAN II

286. Martin (Alexandre), à Mortemer (Oise), par Rollot (Somme). — Monographie agricole PLAN II

287. Martin (Charles), à Mamirolle (Doubs). — Livres, mémoires, tableaux, graphiques. PLAN II

288. Martin (Maurice), à Seez, canton de Bourg-Saint-Maurice (Savoie). — Monographie. PLAN II

289. Martin (Pierre), à Romanèche-la-Montagne (Ain). — Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

290. Martin (René), à Thieux, par Froissy (Oise). — Monographie. PLAN II

291. Masson (Ferdinand), à Chambley (Meurthe-et-Moselle). — Monographie. PLAN II

292. Mathieu (Prosper), à Sugères (Puy-de-Dôme). — Monographie. PLAN II

293. Mavré (Appolinaire), à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). — Monographie. PLAN II

294. Mayeur (Jules), à Carvin (Pas-de-Calais). — Tableaux et notice. PLAN II

295. Maze-Sencier (Georges), à Paris, avenue d'Antin, 71. — Volumes sur la Mutualité agricole. PLAN II

296. Menettrier (Henri), à Saint-Gorgon (Doubs). — Graphique sur l'évolution agricole. PLAN II

297. Mercier (Jean-Louis), à Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire). — Carte et monographie agricole. PLAN II

298. Mercier (Pierre), à Saffré (Loire-Inférieure). — Monographie et cartes. PLAN II

299. Mercier (Ulysse), à Châteaulin (Finistère). — Monographie agricole de l'arrondissement de Châteaulin. PLAN II

300. Merigot (Joseph), à Ménétréols-sous-le-Landais, par Pellevoisin (Indre). — Monographie. PLAN II

301. Meulet (Jean), à Carlucet (Lot). — Monographie. PLAN II

302. Michel (Henry-Louis), à Vallerraugue (Gard). — Monographie. PLAN II

303. Millet (Théophile), à Arinthod (Jura). — Monographie. PLAN II

304. Molas (Théodore), à Pey, par Saubusse (Landes). — Travail sur l'agriculture. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

305. Moncel (Auguste), à Marteaux-Coulibœuf (Calvados). — Monographie agricole. **PLAN II**

306. Mongin (Ambroise), à Laneuvelle, par Coiffy-le-Bas (Haute-Marne). — Manuscrit sur la grande et petite culture. **PLAN II**

307. Monier (Oscar), à La Longueville (Nord). — Monographie. Culture démonstrative. **PLAN II**

308. Monnier (Joseph), à Saint-Germain, par Roppe (Haut-Rhin. — Monographie et cartes. **PLAN II**

309. Montel (Jean), à Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme). — Monographie. **PLAN II**

310. Montoux (Alexandre), à Nozay (Loire-Inférieure). — Mémoire sur l'économie rurale de la Bretagne. **PLAN II**

311. Moreau (Clotaire), à Courtenay (Loiret). — Monographie et tableaux. **PLAN II**

312. Morénas (Louis), à Bédarrides (Vaucluse). — Monographie agricole. **PLAN II**

313. Morin (Florentin), à Gellainville (Eure-et-Loir). — Monographie et tableaux. **PLAN II**

314. Morisset (Eugène), à Prin-Deyrançon (Deux-Sèvres). — Monographies. **PLAN II**

315. Morlot (Albert), à Sommelonne (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

316. Moulet (Jules), à Saint-Germain-des-Prés, par Puylaurens (Tarn). — Monographie communale. **PLAN II**

317. Mourou (Louis), à Six-Fours (Var). — Monographie. **PLAN II**

318. Mousselard (Pascal), à Saint-Georges-d'Hurtières (Savoie). — Monographie. **PLAN II**

319. Moustier (Le Marquis de), député, à Paris, avenue de l'Alma, 17. — Notice et tableau mural relatifs à une fruitière. Détails statistiques sur les fruitières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

320. Murat (JEAN), à Montbrison (Loire), boulevard Lachèze, 16. — Monographie. **PLAN II**

321. Nafraichoux (JACQUES), à Toutlemonde (Maine-et-Loire). — Monographie. **PLAN II**

322. Naudier (LOUIS-G.), à Crisenoy, par Guignes (Seine-et-Marne). — Monographies. **PLAN II**

323. Négrier (AUGUSTE), à Néons-sur-Creuse (Indre). — Carte et monographie. **PLAN II**

324. Neurisse (JEAN-FIRMIN), à Mézos (Landes). — Tableau et monographie. **PLAN II**

325. Neut (AIMÉ), à Hondschoote (Nord). — Monographie. **PLAN II**

326. Nicolas (EDMOND), à Deuxnouds-devant-Beauzée (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

327. Nicolas (CHARLES-JEAN), à Entraigues (Isère). — Monographie. **PLAN II**

328. Noël (ADOLPHE), à Pierrefitte-sur-Aire (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

329. Noiret (ALFRED), à Avion (Pas-de-Calais). — Monographie agricole. **PLAN II**

330. Ormaux (LÉON), à Mancenans, canton de l'Isle (Doubs). — Monographie et tableau. **PLAN II**

331. Ousten (BERTRAND), à Aragnouet par Vieille-Aure (Hautes-Pyrénées). — Monographie et études sur la petite culture **PLAN II**

332. Paisant (ALFRED), à Versailles (Seine-et-Oise), rue Neuve, 35. — Statuts d'une union coopérative d'écoulement des produits agricoles. **PLAN II**

333. Panas (AUGUSTE), à Gyé-sur-Seine (Aube). — Monographie. **PLAN II**

334. Pallier (GASTON), à la Ronde (Charente-Inférieure). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

335. Paolini (Pascal), à Prunelli-di-Fiumorbo (Corse). — Une monographie. **PLAN II**

336. Parantaud (Charles), à Saint-Jean-de-Liversay (Charente-Inférieure). — Monographie. **PLAN II**

337. Pargoire (Marius), à Saint-Pargoire (Hérault). — Monographie. **PLAN II**

338. Passoz (Louis), à Saint-Jean-d'Arven (Savoie). — Monographie. **PLAN II**

339. Payzan (Jean), à Arbonne (Basses-Pyrénées). — Monographie. **PLAN II**

340. Pélissier (Louis), à Ollioules (Var). — Monographie. **PLAN II**

341. Perrier (Charles), à Montret (Saône-et-Loire). — Monographie. **PLAN II**

342. Perrier (Salomon), à Piégon (Drôme). — Monographie. **PLAN II**

343. Perrin (Pierre-A.), à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône). — Monographie. Carte agronomique. **PLAN II**

344. Petitberghien (Fernand), à Sury-aux-Bois (Loiret). — Tableau. Notice. **PLAN II**

345. Petitvemange (Pierre), à La Neuveville-devant-Bruyères (Vosges). — Monographie. **PLAN II**

346. Petit (Jean-Joseph), à Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

347. Petit (Octave), à Chaingy (Loiret). — Monographie. **PLAN II**

348. Picard (Émile), à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). — Monographie. **PLAN II**

349. Pierre (Louis-A.), à La Celle-sous-Moret (Seine-et-Marne). — Monographie et tableau. **PLAN II**

350. Pierron (Urbain), à Marthod, par Albertville (Savoie). — Monographie **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

351. Pierron (Xavier), à Novalaise (Savoie). — Monographie. PLAN II

352. Pierrot (Jean-Baptiste), à Dom-le-Mesnil (Ardennes). — Cahier et monographie agricoles. PLAN II

353. Pineau (Léo), à la Garde-Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure). — Monographies. PLAN II

354. Pinault (Pierre), à Chécy (Loiret). — Monographie. PLAN II

355. Piolé (Stanislas), à Vismes-au-Val (Somme). — Monographie sur la grande et petite culture. PLAN II

356. Pleuvry (Félix), à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher). — Monographie. PLAN II

357. Ponsart (Charles), Boulzicourt (Ardennes). — Monographie agricole. PLAN II

358. Ponsolle (François), à Canaveilles (Pyrénées-Orientales). — Renseignements statistiques. PLAN II

359. Portejoie (Michel), à Cheix, par Le Pellerin (Loire-Inférieure). — Monographie. PLAN II

360. Poucet (Alexandre), à Sury-en-Vaux, par Sancerre. Cher. — Monographie agricole. PLAN II

361. Poullin (Arsène), à Courtemaux, par la Selle-sur-le-Bied (Loiret). — Monographie. PLAN II

362. Pourchot (Frédéric), à Mandeure, par Valentigny (Doubs). — Monographie. PLAN II

363. Prévoyance Agricole (La), à Thiron (Eure-et-Loire). à la mairie — Tableaux synoptiques indiquant le développement de l'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail. PLAN II

364. Rabaté (Edmond), à Saint-Sever (Landes). — Monographie avec graphiques. Notes. PLAN II

365. Revenuzzo (Charles), à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes). — Plan et questionnaire sur la petite culture. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

366. Rias (François), à Lespinassière (Aude). — Monographie.
PLAN II

367. Richepin (Valéry), à Dourlers (Nord). — Monographie.
PLAN II

368. Ricque (Jean-Baptiste), à Inchy-en-Artois (Pas-de-Calais). — Monographies.
PLAN II

369. Ringeval (Alfred), à Saint-Souplet (Nord). — Monographie.
PLAN II

370. Robert (A.-Léon), à Chancenay, par Saint-Dizier (Haute-Marne). — Monographie.
PLAN II

371. Robillard (Alix), à Nocé (Orne). — Plan et monographie.
PLAN II

372. Robineau (Louis), à Dissay-sous-Courcillon (Sarthe). — Monographie agricole.
PLAN II

373. Robinet (Hyacinthe), à Rarécourt (Meuse). — Monographie.
PLAN II

374. Rocheteau (Pierre-Armand), à Longeville, par Avrillé (Vendée). — Monographie.
PLAN II

375. Rocquigny (Comte Robert de), à Paris, rue de la Faisanderie, 80. — Publications sur les syndicats, la coopération et les assurances agricoles.
PLAN II

376. Roisin (Zénoble), à Monchecourt (Nord). — Monographie sur la grande et la petite culture locale.
PLAN II

377. Rosselet (Joseph), à Senargent, par Villersexel (Haute-Saône). — Monographie.
PLAN II

378. Rosset (Georges), à Criquebœuf-la-Campagne (Eure). — Monographie. Documents.
PLAN II

379. Roubert (Louis-J.), à Menton (Alpes-Maritimes), rue Partouneaux. — Monographie.
PLAN II

380. Rouland (Camille), à Valmondois (Seine-et-Oise). — Monographie sur la grande et la petite culture.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

381. Roulon (Jules), à Gumery (Aube).— Monographie. PLAN II

382. Rousseau (Julien-M.), à Le Sourn, près Pontivy (Morbihan). — Carte. Monographie. Tableau. PLAN II

383. Roux (Jules), à Fox-Amphoux (Var).— Monographie. PLAN II

384. Roux (Henri), à Sauve (Gard). — Monographie agricole. PLAN II

385. Roy (Anselme), à Saint-Martin-des-Noyers, canton des Essarts (Vendée). — Monographie. PLAN II

386. Roy (Émile), à Saint-Michel, par Mézières-en-Brenne (Indre). — Un tableau-carte. Monographie. PLAN II

387. Rozeray (Alfred), à Niort (Deux-Sèvres), avenue Saint-Jean-d'Angély, 51.—Monographie. « Laiteries coopératives du Départements des Deux-Sèvres». Manuscrit. Tableau. Album. PLAN II

388. Sadoux (Joseph), à Barraux (Isère). — Monographie. Carte. PLAN II

389. Salle (Paulin), à Puget-Ville (Var).— Monographie. PLAN II

390. Sance (Joseph-Félix), à Montiron, par Gimont (Gers).— Monographie. PLAN II

391. Santerne (Louis), à Boigneville (Seine-et-Oise). — Monographie. PLAN II

392. Sautré (Alfred), à Phalempin (Nord). — Monographie. PLAN II

393. Sarrailh (Jean), à Monein (Basses-Pyrénées). — Monographie. PLAN II

394. Sarrazin (Albert), à Pouilley-Français, canton d'Audeux (Doubs). — Monographies. Travaux écrits. Carte calcimétrique. Traité d'agriculture. PLAN II

395. Schoendorff (Aimé), à Gemaingoutte, par Wisembach (Vosges). — Monographie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

396. **Semmartin** (Jean-Paul), à Bernac-Dessus (Hautes-Pyrénées). — Monographie. PLAN II

397. **Setze** (Jean-Marie), à Cézan (Gers). — Monographie. PLAN II

398. **Sévérac** (Fernand), à Appelle, par Puylaurens (Tarn). — Monographie. PLAN II

399. **Sévin** (Jean-Baptiste), à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). — Monographie. PLAN II

400. **Signol** (Ernest), à Osny, par Pontoise (Seine-et-Oise). — Monographie. PLAN II

401. **Silvestre** (Claude), à Le Bois-d'Oingt (Rhône). — Ouvrages d'Economie sociale. PLAN II

402. **Simon** (Victor), à Beuville (Calvados). — Monographie. PLAN II

403. **Société Agricole de l'Arrondissement de Senlis**, à Senlis (Oise), route de Compiègne, 2. — Tableau avec les bases des statuts. PLAN II

404. **Société Agricole de Jussey pour la reconstitution du vignoble**, à Jussey (Haute-Saône). — Monographie. Tableau et notice. PLAN II

405. **Société des Agriculteurs de la Sarthe**, au Mans (Sarthe), quai de l'Amiral-Lalande, 104. — Services rendus par la Société. Son développement. Son œuvre. PLAN II

406. **Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Fontainebleau**, à Nemours (Seine-et-Marne), place au Blé. — Mémoire sur les assurances mutuelles, par M. Farnault. PLAN II

407. **Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Thonon-les-Bains**, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). — Agriculture : Monographie de la petite et de la grande culture. Règlements de divers syndicats agricoles Herd-Book Chablaisien. Société d'agriculture. Son organisation. Résultats obtenus. PLAN II

408. **Société Agricole & Viticole de Courdemanges**, à Courdemanges (Marne). — Statuts de la Société. PLAN II

Président M. Lévylier (Emile).

* *

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

409. Société Centrale d'Agriculture & de Viticulture de l'Yonne, à Auxerre (Yonne). — Rapports. Monographies et autres documents. PLAN I'

410. Société Civile de Battage & Concassage à Vapeur des Grains, à Haudiviliers (Oise). — Statuts. PLAN II

M. Caboche (Arthur), vice-président.

411. Société Coopérative de Battage des Grains, à Vineuil, près Blois (Loir-et-Cher). — Livres et statuts de la Société. Tableau. PLAN II

412. Société Coopérative de Battage de Montreuil-sur-Brêche, à Montreuil-sur-Brêche (Oise). — Tableau exposant le mode de fonctionnement de la Société. PLAN II

413. Société de Crédit Mutuel Agricole de l'arrondissement de Poligny (Jura). — Notice et tableaux graphiques. PLAN I

414. Société de Crédit mutuel de Belleville-sur-Saône, à Belleville-sur-Saône (Rhône). — Statuts, brochure. PLAN II

415. Société d'Elevage de Barraux, à Barraux (Isère). — Statuts. Caisse de secours. Services rendus. Fonctionnement. PLAN II

416. Société d'Élevage de Champsaur, à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes). — Notice historique. PLAN II

417. Société Française de Meunerie & de Panification, système Schweitzer, à Paris, rue Mehul, 1. — Documents et plans se rapportant aux Syndicats agricoles. PLAN II

Ateliers de constructions d'appareils de meunerie-boulangerie à Suresnes (Seine).

418. Sucrerie Agricole Coopérative de Wavignies, à Wavignies (Oise). — Tableau et statuts. PLAN II

419. Sucrerie Coopérative de Leglantiers, à Leglantiers (Oise). — Statuts et tableau. PLAN II

Roussel (Ulysse), Président.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

420. Syndicat Agricole d'Allex, à Allex (Drôme). — Brochures. Imprimés. Documents. Tableau synoptique. PLAN II

421. Syndicat Agricole d'Anjou, à Angers (Maine-et-Loire), place de Lorraine, 5. — Monographie. PLAN II

422. Syndicat Agricole de l'Arrondissement de Bernay, à Bernay (Eure), rue d'Alençon. — Monographie. Bulletins. Documents. PLAN II

423. Syndicat Agricole de l'Arrondissement d'Evreux, à Evreux (Eure), rue du Parvis-Notre-Dame, 7. — Historique. Progrès et Services du Syndicat. PLAN II

424. Syndicat Agricole de l'Arrondissement de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne). — Notices sur le fonctionnement du Syndicat. Graphiques. PLAN II

425. Syndicat Agricole de Saint-Pierre, à Mézoargues, par Tarascon (Bouches-du-Rhône). — Monographie. PLAN II

M. le Comte de Régis, président.

426. Syndicat Agricole de Sanzey, à Sanzey, par Toul (Meurthe-et-Moselle). — Monographie. PLAN II

M. Hanus (Prosper) Président.

427. Syndicat Agricole du Plateau du Neubourg, au Neubourg (Eure). — Tableaux graphiques. PLAN II

M. Neuville Anatole, secrétaire.

428. Syndicat Agricole de l'Arrondissement de Mortagne, à Mortagne (Orne). — Comptes rendus mensuels. Mise à la disposition des agriculteurs de pulvérisateurs, dans chaque canton. — Organisation annuelle de concours de taureaux. — Création d'une Caisse de Crédit rural. PLAN II

Voisin (Félix), président du syndicat.

429. Syndicat Agricole du Beaumont, à Quet-en-Beaumont, par la Salle (Isère). — Tableau synoptique des principaux services matériels, intellectuels et économiques. PLAN II

430. Syndicat Agricole de Belleville-sur-Saône, à Belleville-sur-Saône (Rhône). — Mémoire. Graphique, etc. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

431. Syndicat Agricole du Boulonnais, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Monographie. Tableau graphique. **PLAN II**

M. Madaré (Edmond), président.

432. Syndicat Agricole de Brûlon, à Chevillé par Brûlon (Sarthe). — Monographie et documents. **PLAN II**

433. Syndicat Agricole du Canton de Cagnes, à Cagnes (Alpes-Maritimes). — Monographie et documents. **PLAN II**

434. Syndicat Agricole du Canton de Delle, à Morvillars, territoire de Belfort. — Divers tableaux **PLAN II**

M. Vieilard (Léon), Président.

435. Syndicat Agricole du Canton Nord-Ouest de Saumur, aux Rosiers (Maine-et-Loire). — Statuts et règlements. **PLAN II**

436. Syndicat Agricole du Canton de Saint-Amant-de-Boixe (Charente). — Statuts. **PLAN II**

437. Syndicat Agricole du Canton de Valensole, à Valensole (Basses-Alpes). — Tableau et monographie. **PLAN II**

438. Syndicat Agricole des Cantons de Villefranche & d'Anse, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), rue Victor-Hugo, 43. — Monographie. Cartes. Plans. Graphiques pour faire connaître les services matériels et sociaux rendus par le Syndicat. **PLAN II**

439. Syndicat Agricole de Castelnaudary, à Castelnaudary (Aude), place de la Halle-aux-Grains. — Association de propriétaires et ouvriers agricoles, œuvre de prévoyance. Première caisse de retraites fondée pour les ouvriers agricoles. **PLAN II**

440. Syndicat Agricole de Chamesol, à Chamesol (Doubs). — Tableau et registre manuscrit. **PLAN II**

441. Syndicat Agricole de la Champagne, à Warmériville (Marne). — Caisses rurales. Tableau. **PLPN II**

Président d'Honneur : M. Léon Harmel, au Val-des-Bois ; Président : M. G. de Boham, cultivateur, à Fresne par Bourgogne (Marne).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

442. Syndicat Agricole de Chartres, à Chartres (Eure-et-Loir), rue Régnier, 11. — Tableaux graphiques. **PLAN II**

443. Syndicat Agricole de Villey-Saint-Etienne, à Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle). — Tableau. Monographie. **PLAN II**

444. Syndicat Agricole de Compiègne, à Margny-les-Compiègne (Oise). — Collection de la « Propagande agricole », bulletin bi-mensuel agricole, commercial et moralisateur. Organe du Syndicat agricole de l'arrondissement de Compiègne. **PLAN II**

Lescot (H.), directeur-gérant.

445. Syndicat Agricole du Comtat, à Carpentras (Vaucluse), place de la Mairie. — Graphiques. Cartes agronomiques. **PLAN II**

446. Syndicat Agricole & Crédit Mutuel de l'Arrondissement de Poligny, à Salins (Jura). — Statuts. Bulletin de l'Association. **PLAN II**

447. Syndicat Agricole de Cucuron, à Cucuron (Vaucluse). — Monographie de la commune et du Syndicat. Tableau. **PLAN II**

448. Syndicat Agricole des Cultivateurs de Salles, à Salles (Deux-Sèvres). — Carte en relief de Salles. **PLAN II**

449. Syndicat Agricole de Framerville, à Framerville (Somme). — Monographie. Documents. Tableau. **PLAN II**

450. Syndicat Agricole du Gard, à Nîmes (Gard), rue des Greffes, 7. — Statuts et rapports ; tableau graphique de l'activité du Syndicat depuis sa fondation. **PLAN II**

451. Syndicat Agricole de Gognies-Chaussée, à Gognies-Chaussée, par Maubeuge (Nord). — Monographie. **PLAN II**

452. Syndicat Agricole de Gourdon, à Gourdon (Lot). — Notice. Tableau. Bulletin. Cartes. **PLAN II**

453. Syndicat Agricole & Horticole d'Ille-et-Vilaine, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — Documents. Graphiques. Statistiques, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

454. Syndicat Agricole Libre du Département de la Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Carnot. — Tableaux des travaux du Syndicat. **PLAN II**

Fondé en 1884.
M. Ponsard (Edouard), ancien député, président.

455. Syndicat Agricole de Lunéville, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle). — 1° Bâtiments, en élévation et plans, du Syndicat agricole de Lunéville ; 2° Tableaux graphiques des opérations dudit Syndicat agricole depuis sa fondation. **PLAN II**

M. Genay (Paul), président.

456. Syndicat Agricole du Minervois, M. Granel (Armand), secrétaire, à Tholomiers par Livinière (Hérault). — Monographie du syndicat. **PLAN II**

457. Syndicat Agricole de Montmirail, à Montmirail (Marne). — Carte agronomique et géologique. Statuts. Statistiques. Analyses chimiques du sol. **PLAN II**

M. Labbé (Albert), président.

458. Syndicat Agricole de Montpellier & du Languedoc, à Montpellier (Hérault). — Un graphique. **PLAN II**

459. Syndicat Agricole de Notre-Dame-des-Champs, à La Flèche (Sarthe), Hôtel du Commerce. — Monographie locale. **PLAN II**

M. Lamandé (Henri de), Président.

460. Syndicat Agricole du Puits, à Bréban (Marne) & **& Laiterie Coopérative de la Vallée du Puits,** à Saint-Ouen (Marne). — Tableau graphique relatif au fonctionnement des deux sociétés. **PLAN II**

461. Syndicat Agricole de Sauveterre, à Sauveterre (Haute-Garonne). — Statuts. Registres. Monographie. **PLAN II**

462. Syndicat Agricole de Test-Milon, à Test-Milon, par Ouanne (Yonne). — Monographie. **PLAN II**

463. Syndicat Agricole & Viticole de Thouarcé, à Thouarcé (Maine-et-Loire). — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

464. Syndicat Agricole de Vebrə, à Vebre, canton des Cabannes (Ariège) — Monographie. **PLAN II**

M. Bompieyre (Henri), président.

465. Syndicat Agricole de Viry, à Viry (Jura). — Statuts. **PLAN II**

M. Lagier, président.

466. Syndicat Agricole & Viticole du Bois-d'Oingt, au Bois-d'Oingt (Rhône). — Œuvres économiques et sociales. **PLAN II**

467. Syndicat Agricole & Viticole du Canton de Fleurance à Fleurance (Gers). — Monographie. **PLAN II**

468. Syndicat Agricole & Viticole du Canton de Saint-Georges-en-Couzan (Loire). — Monographie. Collection du bulletin mensuel, tableau. **PLAN II**

M. Thalon, président.

469. Syndicat Agricole & Viticole du Haut-Beaujolais, à Beaujeu (Rhône). — Statuts. Graphiques. Bulletins. Brochures diverses. **PLAN II**

470. Syndicat Agricole & Viticole de Hommes & Communes Circonvoisines, à Hommes (Indre-et-Loire). — Tableau synoptique. Tableau graphique de l'accroissement annuel des membres adhérents depuis sa fondation. Rapport. Assurance mutuelle contre la mortalité du bétail. **PLAN II**

M. Alluchon, président.

471. Syndicat Agricole Vauclusien, à Avignon (Vaucluse), rue Joseph-Vernet, 92. — Monographie. Tableaux. Graphiques. **PLAN II**

472. Syndicat des Agriculteurs de l'Arrondissement de Châteaudun, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — Tableau. Carte. **PLAN II**

473. Syndicat des Agriculteurs du Cher, à Bourges (Cher), rue de Juranville, 15. — 1° Brochure avec des renseignements sur la caisse de secours mutuels et de retraite organisée par le Syndicat ; 2° Une brochure avec des renseignements sur les Caisses de Crédit agricole organisées par le Syndicat ; 3° Tableaux graphiques du Syndicat. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

474. Syndicat des Agriculteurs de Die, à Die (Drôme). — Graphiques. Documents divers. PLAN II

M. Fontgalland (Anatole de), président.

475. Syndicat des Agriculteurs de l'Indre, à Châteauroux (Indre), place du Marché, 13. — Publications. Histoire. Tableaux. Carte. PLAN II

476. Syndicat des Agriculteurs de Loir-&-Cher, à Blois (Loir-et-Cher), rue des Bureaux, 12. — Graphiques. PLAN II

Paris 1889, Médaille d'or.

477. Syndicat des Agriculteurs du Loiret, à Orléans (Loiret), boulevard Rocheplatte, 17. — Monographie. Coopératives agricoles. Crédit agricole et Caisse de retraites. PLAN II

478. Syndicat des Agriculteurs de la Manche, à Avranches (Manche), rue Quatre-Œufs, 18. — Monographie. PLAN II

479. Syndicat des Agriculteurs de l'Orne, à Alençon (Orne). — Statuts. Bulletin. PLAN II

M. Houel (Jules), président.

480. Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe, au Mans (Sarthe), quai de l'Amiral-Lalande, 104. — Services rendus pour l'achat des engrais, des instruments de semences, des animaux, pour la vulgarisation des bonnes méthodes de la culture. Création de nombreuses Sociétés de Secours Mutuels contre la mortalité du bétail. Services rendus dans l'assurance — Incendie, grêle et accidents agricoles. PLAN II

481. Syndicat des Agriculteurs de la Vienne, à Poitiers (Vienne). — Monographie du Syndicat. Tableaux. Bulletin. PLAN II

M. Larclause (Henri de), président.

482. Syndicat des Agriculteurs & Viticulteurs de la région de Saint-Genis-Laval (Rhône), à Oullins (Rhône). — Œuvres et Créations sociales du Syndicat. PLAN II

483. Syndicat des Agriculteurs du Canton de Surgères, à Surgères (Charente-Inférieure). — Graphique indiquant les opérations effectuées par le Syndicat. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

484. Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, à la Roche-sur-Yon (Vendée), rue de la Chapelle, 13. — Tableau mural. Monographie. **PLAN II**

485. Syndicat des Agriculteurs du Département de la Savoie, à Chambéry (Savoie). — Monographie. **PLAN II**

M. Buttet (Edouard de), secrétaire.

486. Syndicat Central des Agriculteurs de France, à Paris, rue Louis-le-Grand, 19. — Tableaux. Graphiques. Médailles. Brochures et documents divers. **PLAN II**

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889 et à l'Exposition internationale de Bruxelles 1897. (Section d'Économie sociale).

487. Syndicat Économique Agricole de France, à Paris, rue de Provence, 30.— Documents et tableaux divers. **PLAN II**

488. Syndicat Fraternel Agricole d'Aiserey, à Aiserey (Côte-d'Or). — Tableaux. Documents. Économie rurale. Instruction agricole. Instruments collectifs. Œuvres de la Mutualité. **PLAN II**

489. Syndicat Général des Bouilleurs de Crû & des Producteurs d'Alcool Naturel, à Paris, rue de Bourgogne, 3. — Statuts du Syndicat. Collection du bulletin. Publications mensuelles. **PLAN II**

490. Syndicat Général des Bouilleurs de Crû, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue Gambetta, 33. — Statuts et comptabilité. **PLAN II**

Section de Meurthe-et-Moselle.

491. Syndicat général des Comices des Arrondissements de La Rochelle, Rochefort, Saint-Jean d'Angely, Saintes, Marennes, Jonzac, des syndicats divers, M. Menudier (A.), à Plaud (Charente-Inférieure). — Bulletins. Comptes rendus. **PLAN II**

492. Syndicat Libre des Agriculteurs du Périgord, à Périgueux (Dordogne).— Statuts. Plans et photographies. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

493. Syndicat Professionnel Agricole de la Haute-Garonne, à Toulouse (Haute-Garonne), place Dupuy, 26. — Graphiques. Monographies. Publications. **PLAN II**

494. Syndicat Professionnel Agricole des Pyrénées-Orientales, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — Monographie. **PLAN II**

495. Syndicat de Saint-Vincent, à Issoudun (Indre). — Statuts et monographie. **PL. II**

Vicomte Fernand de Bonneval, président.
Paris 1889, Médaille d'argent.

496. Syndicat Saint-Vincent, à Romorantin (Loir-et-Cher). — Documents, Cartes, Graphiques, etc. **PLAN II**

497. Syndicat des Vignerons de Vuillafans, à Vuillafans (Doubs). — Tableau mural. **PLAN II**

498. Syndicat des Viticulteurs des Charentes, à Saintes (Charente-Inférieure), rue du Séminaire, 1. — Bulletin du Syndicat depuis 1894. **PLAN II**

M. Calvet, sénateur, président.

499. Taillefer (Auguste), à Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône). — Monographie. **PLAN II**

500. Tardy (Louis), à Paris, rue Claude-Bernard, 45. — Monographie. **PLAN II**

501. Tayon (Victor), à Eton (Meuse). — Monographie. **PLAN II**

502. Thomas (Elie), à Marville (Meuse). — Monographie agricole. **PLAN II**

503. Tillier (Cyrille), à Bourthes, par Hucqueliers (Pas-de-Calais). — Monographie. **PLAN II**

504. Tolu (François), à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise). — Monographies et tableau. **PLAN II**

505. Toucas (Prosper), à Solliès-Pont (Var). — Monographie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

506. Tourné (J.), à Bedous (Basses-Pyrénées). — Renseignements divers. **PLAN II**

507. Touzet (Jean-Baptiste), à Orignac (Hautes-Pyrénées). — Monographie. **PLAN II**

508. Tréhiou (Joseph), à Merléac (Côtes-du-Nord). — Carte agricole, commerciale et industrielle. **PLAN II**

509. Trémellat (Louis), au Pradet, près Toulon (Var). — Monographies. **PLAN II**

510. Trochon (François), à Laplume (Lot-et-Garonne). — Monographie. **PLAN II**

511. Troyon (Arthur), à Saint-Etienne, par Remiremont (Vosges). — Monographie. **PLAN II**

512. Union Beaujolaise des Syndicats Agricoles, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), rue Victor-Hugo, 43. — Graphiques et mémoire. **PLAN II**

513. Union des Caisses Rurales et Ouvrières Françaises à Responsabilité Illimitée, à Lyon (Rhône), avenue de Saxe, 97. — Publications. Graphiques. Monographies, etc. **PLAN II**

514. Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, à Paris, rue d'Athènes, 8. — Documents et monographies relatifs à l'Union. Carte de France. **PLAN II**

M. Boullaire, Secrétaire Général.

515. Union du Centre des Syndicats Agricoles & Viticoles, à Orléans (Loiret), boulevard Rocheplatte, 17. — Bulletin. Institutions annexes. **PLAN II**

516. Union des Propriétaires laitiers de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres). — Plans, statuts et documents relatifs à l'installation et à l'exploitation de la Laiterie coopérative. **PLAN II**

517. Union du Midi des Syndicats Agricoles, à Toulouse (Haute-Garonne), place Dupuy, 26. — Monographie. Carte. Tableau. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

518. Union des Syndicats agricoles des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), place Charles-Félix, 1. — Agriculture. Crédit agricole. Mutualité. Bulletin. PLAN II

519. Union des Syndicats Agricoles des Alpes & de Provence, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de Rome, 65. — Tableau. Monographies. PLAN II

520. Union des Syndicats Agricoles & Horticoles Bretons, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue de Bordeaux, 3. — Notices et tableaux graphiques. PLAN II

521. Union des Syndicats Agricoles de Normandie, à Caen (Calvados), rue Auber, 3. — Cartes. Graphiques. Monographies, etc. PLAN II

M. Delalande Louis, Président.

522. Union des Syndicats Agricoles de l'Ouest, à Angers (Maine-et-Loire), place de Lorraine, 5. — Monographies des Syndicats agricoles de l'Union de l'Ouest et de l'Union elle-même. PLAN II

523. Union des Syndicats Agricoles de la Loire, à Montrond (Loire), Hôtel Maillère, — Douze volumes du Bulletin périodique des Agriculteurs de France du département de la Loire. Notice sur les syndicats unis. PLAN II

M. André Roux, président.

524. Union des Syndicats Agricoles de la Région du Nord, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Tableau graphique. PLAN II

M. Madaré (Edmond), président.

525. Union des Syndicats Agricoles de la Sarthe, au Mans (Sarthe), rue des Quatre-Roues, 19. — Statuts de caisse mutuelle de secours contre la mortalité des bestiaux, des espèces bovine et chevaline. Statuts d'association professionnelle de prévoyance contre la mortalité du bétail dans le département de la Sarthe. PLAN II

M. Sarrauton (Joseph de), président.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

526. Union des Syndicats Agricoles & Viticoles de Bourgogne & Franche-Comté, à Dijon (Côte-d'Or). — Documents. PL. II

Comte Lejéas (René), président.

527. Union du Sud-Ouest des Syndicats Agricoles, à Bordeaux (Gironde). — Monographies. Documents. Statistiques. PLAN II

M. Bord, secrétaire-général, à Cadillac (Gironde).

528. Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles, à Lyon (Rhône), place de la Miséricorde, 8. — Documents. Cartes. Graphiques. Atlas. Monographie. PLAN II

529. Union des Syndicats Agricoles Communaux de la Haute Saône, à Saint-Loup-les-Gray (Haute-Saône). — Etudes et rapports sur diverses associa- tions agricoles. Statuts spéciaux à chacune d'elles : Syndicats, caisses rurales, etc. Renseignements statistiques, tableaux graphiques. PLAN II

530. Vacher (Marcel), à Montmarault (Allier). Brochures. Statuts. PLAN II

531. Valéry (Baptiste), à Montrosier, par Vaour (Tarn). — Monographie. PLAN II

532. Vallet (Jean-Pierre), à Passy (Haute-Savoie). — Monographie. PLAN II

533. Valleteau (Léo), à Vars (Charente). — Tableaux. PLAN II

534. Varet (Eustache), à Violaines (Pas-de-Calais). — Monographies. PLAN II

535. Varnerot (Théophile), à Bonnet, par Gondrecourt (Meuse). — Monographie. Travail sur un Syndicat. PLAN II

536. Vazard (Pierre), à Damville (Eure). — Tableau. Monographie. PLAN II

537. Veau (Pierre), à Sigogne (Charente). — Monographie. Carte agronomique. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

538. Vercouttre (ANICET), à Loon-Plage (Nord). — Monographie. **PLAN II**

539. Vermeersch (LUCIEN), à Hondeghem, par Hazebrouck (Nord). — Monographies. **PLAN II**

540. Vicaire (JOSEPH), à Chantrans (Doubs). — Monographie. **PLAN II**

541. Viguié (FRANÇOIS), à Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Garonne). — Documents concernant la grande et la petite culture. **PLAN II**

542. Vimeux (ARMAND), à Fresnoy-la-Rivière (Oise). — Monographie. **PLAN II**

543. Vimeux (PAUL), à Paris, rue Berthollet, 14. — Enquête sur la crise agricole dans le Valois. **PLAN II**

544. Vincenot (ELÉONORE), à Ceffonds, par Montier-en-Der (Haute-Marne). — Monographie. **PLAN II**

545. Vivès (PIERRE), à Montbernard (Haute-Garonne). — Monographie agricole. **PLAN II**

546. Vivien (JOSEPH), à Saint-Barthélemy, par La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). — Monographie. **PLAN II**

547. Vivier (AUGUSTE), à Cirey-les-Bellevaux, par Rioz (Haute-Saône). — Monographie. **PLAN II**

548. Vuillemin-Salle (CHARLES), à Vézelise (Meurthe-et-Moselle). — Etude sociale. **PLAN II**

549. Warcellier (GEORGES), à Paris, rue Bertholet, 16. — Monographie agricole. **PLAN II**

550. Yvon (EDMOND), à Breuillet (Seine-et-Oise). — Monographie. **PLAN II**

551. Zolla (DANIEL-BERNARD), à Paris, rue de Siam, 16. — Graphiques et documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Esclavy** (Georges), à Oran, rue Rouina, 2. — Règlement. Liste. Rapport. **PL. VI.— D.3**

2. **Paoli** (Pierre), à Rio-Salado (Oran). — Monographie sur la grande et la petite culture. **PL. VI.— D.3**

SÉNÉGAL

1. **Banque du Sénégal**, à Saint-Louis. — Notice. Rapports. Statistique. **PL. VI.— E.1**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. Kœnigliche General kommission für die Provinzen Brandenburg und Pommern, à Francfort-sur-l'Oder. — Tableaux de cours de ferme au point de vue du crédit agricole. **PLAN II**

AUTRICHE

1. Comité Spécial pour l'Exposition Agricole de l'Autriche (EXPOSITION COLLECTIVE DU), à Vienne, Liebiggasse, 5.

ARCHIDUC Frédéric, Chambre du domaine Teschen.
Baron Richard BARATTA DRAGONO.
Baron Arthur DE HOHENBRUCK.
Chevalier Charles de SCHWEITZER.
DIRECTION du domaine du Prince François-Joseph AUERSPERG.
Prince Max-Egon FÜRSTENBERG.
Propriété particulière de S.M, l'Empereur François-Joseph. à Ploschkowitz (Bohême).
SCHMIDTMANN Armand.
WIENNIGER Georges.

Monographies relatives à l'exploitation des grandes et petites propriétés en Autriche. **PLAN II**

2. Comité Spécial pour l'Economie Sociale, l'Hygiène et l'Assistance publique, à Vienne. — Imprimés et tableaux concernant l'économie agricole. **PLAN II**

3. Fédération des Caisses rurales et des Sociétés coopératives du Tyrol Méridional, à Trient. — Livres Statistiques. Annuaires **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

BELGIQUE

1. **Banneux** (Louis), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — Manuel de la coopération agricole. **PLAN II**

2. **Boerenbond Belge-Mellaerts**, à Louvain, rue des Récollets. — Crédit agricole. « Les caisses d'épargne et de crédit d'après le système Raiffeisen », par l'abbé J.-Ferd. Mellaerts. Brochures et documents sur les caisses Raiffeisen et le Boerenbond en Belgique. **PLAN**

   L'abbé J.-Ferdinand, directeur.

3. **Caisses Centrales de Crédit agricole de Belgique** (Exposition Collective des), à Bruxelles, rue Fossé-aux Loups, 48.

   Caisse centrale de crédit agricole du Luxembourg, à Arlon ;
   Caisse centrale de crédit agricole de la Flandre occidentale, à Bruges ;
   Société coopérative centrale de crédit agricole du Hainaut, **à Enghien ;**
   Caisse centrale de crédit agricole de Namur, à Ermeton-sur-Biert ;
   Caisse centrale de crédit agricole, de Liège, à Liège ;
   Caisse centrale de crédit agricole du Brabant, à Louvain.
   Crédit agricole. Diagrammes. Graphiques. Documents. Comptes rendus. **PLAN II**

4. **Caisse Générale d'Épargne, de Retraite & d'Assurances**, à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48. — Diagrammes. Documents concernant l'organisation du crédit agricole à l'intervention de la Caisse. **PLAN II**

5. **Delvaux** (Henry), à Cierreux-Bovigny (Luxembourg). — Rapport sur les associations agricoles en Belgique. **PLAN II**

6. **Mellaerts** (Abbé), à Louvain. — Brochures. Statistiques concernant le crédit agricole. **PLAN II**

7. **Ministère de l'Agriculture** (Direction générale de l'Agriculture), à Bruxelles, rue de la Loi. — Documents. Cartes. Diagrammes. **PLAN II**

   Anvers 1885, Diplômes de Grand Prix ; Bruxelles 1897, Diplômes de Grand Prix.

8. **Vandendriessche** (Abbé), à Oostkerke-lez-Bruges. — Documents concernant le crédit agricole. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ÉTATS-UNIS

1. **Alabama Land & Development Compan y,** à Mobile (Alabama). — Photographies. **PLAN II**

2. **Archiviste des Transferts des terrains de Cook County,** Illinois. — Formules ; Copie de la loi de Torrens sur les transferts. **PLAN II**

3. **Atlantic Coast Line,** à Wilmington (Caroline du Nord). — Photographies. **PLAN II**

4. **Boston & Maine Railway,** à Boston (Massachusetts). — Photographies et publications. **PLAN II**

5. **Commission de la Californie à l'Exposition de 1900,** à San Francisco (Californie). — Photographies. **PLAN II**

6. **Chambre de Commerce de Los Angeles,** à Los Angeles (Californie). — Photographies. **PLAN II**

7. **Chambre de Commerce de Santa Ana,** à Santa Ana (Californie). — Photographies. **PLAN II**

8. **Conseil de Commerce de l'Etat de Nevada,** à Reno, Nevada. — Photographies. **PLAN II**

9. **Corn Belt,** à Chicago, Adams street, 209. — Publications. **PLAN II**

10. **Grain Dealers Journal,** à Chicago, Avenue Pacific, 10. — Publication. **PLAN II**

11. **Hammondsport Wine Company,** à Hammondsport (New-York). — Photographies. **PLAN II**

12. **Hoard's Dairyman,** à Fort Atkinson (Wisconsin). — Publications. **PLAN II**

13. **Hocking Valley Railroad,** à Columbus (Ohio). — Photographies. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

14. **Indiana Farmer Company,** à Indianapolis (Indiana), N. Delaware street, 30-36 — Publications. **PLAN II**

15. **Jones** (EDWARD-D.), à Madison (Wisconsin). — Monographies: « Le pays et la population. Ses ressources et ses industries ». **PLAN II**

16. **Mc Cormick Harvesting Machine Company,** à Chicago. — Photographies. **PLAN II**

17. **Ministère des Finances des Etats-Unis,** à Washington, D. C. — Rapports du Contrôleur de la circulation monétaire. **PLAN II**

18. **Registrar of Titles of Cook C°,** à Chicago. — Copie de la loi de l'Etat de l'Illinois sur les transferts des terrains. **PLAN II**

19. **Section de l'Economie Sociale de la Commission à Paris,** à Chicago. — Cartes. Plans. Photographies. Livres. **PLAN II**

20. **Southern Railway Company,** à Washington, D. C. — Documents ayant trait à l'exploitation du sol. **PLAN II**

21. **Treasury Department,** à Washington. — Rapports du département du Trésor des États-Unis. **PLAN II**

CUBA

1. **Quesada** (GONZALO DE), à La Havane. — Documents concernant la grande et la petite culture. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Board of Agriculture,** à Londres, S. W., Whitehall Place, 4. — Statistiques et documents relatifs à la condition de l'ouvrier agricole **PLAN II**

ITALIE

1. **Association Agraire,** à Legnago (Vérone). — Relations sur l'Association. **PLAN II**

2. **Association Agraire Friulaine,** à Udine. — Relations sur le premier syndicat agricole. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Banque Coopérative,** à Ceppaloni (Caperte). — Système de comptabilité du crédit agraire. PLAN II

4. **Caisse d'épargne de Terni,** à Terni. — Avis et règlements du Crédit agricole. PLAN II

5. **Caisse d'épargne d'Imola,** à Imola. — Mesures en faveur de l'Industrie Agricole. PLAN II

6. **Caisse d'épargne de Plaisance,** à Plaisance. — Crédit au profit de l'agriculture et hypothécaire. PLAN II

7. **Chambre de Commerce de Trévise,** à Trévise. — Syndicats agricoles, crédit agricole, laiteries sociales, etc. PLAN II

8. **Comice Agraire,** à Sassari. — Syndicat agricole. PLAN II

9. **Fédération italienne des Syndicats agricoles,** à Plaisance. — Comptes rendus. PLAN II

10. **Institut Italien du Crédit Foncier,** à Rome. — Lois. Statuts. Règlements. Rapports et bilans. PLAN II

11. **Laiterie de Soligo,** à Soligo (Trévise). — Publication et prospectus. PLAN II

12. **Laiterie Sociale Coopérative,** à San Dandele de Vriali (Udine). — Monographie. Statuts. Travaux statistiques. Budget. PLAN II

13. **Ministère de l'Industrie, de l'Agriculture & du Commerce** (Direction du Crédit et de la Prévoyance), à Rome. — Lois. Règlements. Décrets, etc. PLAN II

14. **Monte dei Paschi,** à Sienne. — Livres. PLAN II

15. **Société Agraire,** à Florence. — Statuts. Rapport. Tableaux des opérations d'achat de 1889 à 1899. PLAN II

16. **Société Agraire Coopérative,** à Mantoue. — Constitution, développement, etc. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

17. Société Agraire Coopérative, à Ortona a Mare (Chieti). — Statuts ; bulletins ; registres et documents. **PLAN II**

18. Société Agricole Coopérative de la Rivière Bresciana Manerba (Brescia). — Documents. **PLAN II**

19. Société Anonyme Coopérative de Laiteries Agordines, à Agordo (Belluno). — Relation historique de la société et de ses progrès. **PLAN II**

20. Société Coopérative Agricole Italienne, à Milan, rue Giulini, 4. — Statuts ; bilans. **PLAN II**

21. Société Coopérative de la Province d'Ancône, à Ancône. — Relation sur son fonctionnement et ses progrès. **PLAN II**

22. Syndicat Agricole de Bagnolo Mella (Brescia). — Publications ; documents ; statistiques. **PLAN II**

23. Syndicat Agricole Provincial, à Pesavo. — Statuts et documents sur son développement et sur son fonctionnement. **PLAN II**

24. Syndicat Agricole, à Turin. — Bulletin du Syndicat et rapport. **PLAN II**

25. Vinelli (Marcel), à Cagliari. — Publications. **PLAN II**

LUXEMBOURG

1. Administration du Service Agricole, à Luxembourg. — Statistiques des Syndicats agricoles du Grand-Duché.

Enzweiler, Ingénieur agricole. **PLAN II**

ORANGE

1. Mosenthal (Charles de), Commissaire Général de l'État libre d'Orange, à Paris, rue La Bruyère, 3bis. — Documents avec échantillons et statistiques sur l'exploitation du sol du pays.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS-BAS

1. **Commission Royale pour le groupe XVI,** à La Haye. — Monographie. Cartes. **PLAN II**

ROUMANIE

1. **Direction Générale du Crédit Agricole,** à Bucarest. — Organisation du crédit, compte rendu des opérations. **PAV. PL. II**

2. **Ministère de l'Agriculture,** à Bucarest. — Lois concernant la solution de la question agraire. **PAV. PL. II**

3. **Société du Crédit Foncier,** à Bucarest. — Organisation du crédit, compte rendu des opérations. **PAV. PL. II**

SERBIE

1. **Fédération des Associations Agricoles,** à Belgrade. — Tableau de l'organisation des associations pour le secours mutuel et le crédit. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 105

SÉCURITÉ DES ATELIERS RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Introduction. — La classe 105 du groupe de l'Économie sociale comprend dans son programme l'étude des mesures destinées, d'une part, à prévenir les accidents du travail, et de l'autre, à réparer les conséquences dommageables de ces accidents. Ces questions présentent, à l'heure actuelle, une importance considérable, et leur examen est du plus haut intérêt. Par suite des progrès continus de l'industrie moderne, l'usine est, en effet, devenue, ainsi qu'on l'a dit avec raison, un véritable champ de bataille, ayant comme la guerre ses victimes, les unes mortellement atteintes, les autres plus ou moins grièvement blessées, et mises dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

Une pareille situation ne pouvait manquer de préoccuper les industriels et les économistes ; de toutes parts, des études ont été poursuivies, des solutions ont été proposées, des résultats ont été obtenus. Les Pouvoirs publics, de leur coté, ne sont pas restés indifférents et des lois ont été promulguées afin d'assurer l'hygiène et la sécurité des ateliers, de réglementer la durée du travail, et de donner aux victimes d'accidents industriels des indemnités les mettant à l'abri du besoin.

Nous nous proposons, dans cette notice sommaire, d'indiquer brièvement les mesures prises d'abord pour prévenir les accidents, et ensuite pour atténuer leurs funestes conséquences.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

I. — **Prévention des Accidents du Travail.** — En vue de prévenir les accidents du travail, une double action s'est manifestée : celle de l'Etat et celle de l'initiative privée ; nous les examinerons séparément.

1° ACTION DE L'ÉTAT. — Il appartient à l'État, en vertu de ses pouvoirs généraux de police, d'assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les manufactures et ateliers. Son action ne s'est cependant exercée, d'une manière précise et directe, qu'à une date récente. Cela tient à des causes multiples, parmi lesquelles il faut citer en première ligne, le développement du machinisme. L'emploi, de plus en plus fréquent, des moteurs mécaniques, et la substitution des machines-outils au travail manuel qui en a été la conséquence, ont conduit, par une pente naturelle, à confier d'une part, nombre de travaux, rendus plus faciles ou moins pénibles, aux femmes et aux enfants, d'autre part, à augmenter la durée du travail. De là de graves abus pour la suppression desquels le législateur a dû intervenir. A un autre point de vue, l'accroissement incessant des besoins de la consommation, en modifiant chaque jour les conditions de la production industrielle, tend à faire disparaître peu à peu les petits ateliers, et à leur substituer ces vastes établissements, où machines et ouvriers s'accumulent, et dans lesquels la division du travail devient, sinon une cause de multiplication d'accidents, tout au moins une aggravation de leurs conséquences.

Cette situation a créé à l'Etat des devoirs en vue d'assurer aux ouvriers, dans la mesure du possible, la sécurité dans le travail, et le législateur y a pourvu.

Certaines industries, par la nature des opérations techniques et des manipulations qu'elles sont obligées d'exécuter pour obtenir les produits à livrer au commerce, constituent souvent, en fait, des ateliers insalubres, voire même dangereux pour les ouvriers qui y sont employés ; leurs inconvénients justifient, au premier chef, l'intervention de l'Etat, tant au point de vue de la sécurité du personnel, qu'à celui de son état sanitaire.

Rappelons-nous, non pour justifier cette intervention, mais pour en expliquer la date récente, qu'à l'heure actuelle les préoccupations d'humanité, de justice, de solidarité sociale sont plus vives qu'elles ne l'étaient autrefois ; les efforts effectués pour améliorer la situation matérielle des travailleurs ont été considérables, et le progrès accompli dans cet ordre d'idées est manifeste.

L'objet de la classe 105 est précisément de le mettre en lumière, en montrant ce que ces efforts incessants ont produit d'utile et de salutaire.

Sous l'ancien régime, où pourtant tout ce qui concernait l'industrie faisait l'objet d'une réglementation minutieuse, nous ne relevons aucune mesure particulière prise en vue d'assurer la sécurité des ouvriers. Si le

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

repos du dimanche était observé, c'était uniquement dans un but religieux. L'observation des décadis et des jours de fêtes nationales fut ensuite rappelée par la loi du 17 thermidor, an VI, qui ordonnait la fermeture des ateliers ces jours-là. Quant à la sécurité des ouvriers, elle rentrait dans les pouvoirs généraux de police des administrations départementales et communales.

Le Code civil n'imposait à cet égard aucune obligation aux chefs d'industrie, astreints seulement à se conformer, soit aux mesures générales de police, prises par les autorités compétentes, soit aux règles particulières concernant leurs professions (établissements insalubres, appareils à vapeur, etc.). Toutefois, ces mesures étaient prescrites dans l'intérêt des tiers et non des ouvriers.

Il faut arriver à la seconde République, pour rencontrer des dispositions édictées directement en faveur des ouvriers, et, parmi ces dernières, nous pouvons citer la loi du 9 septembre 1848, toujours en vigueur, relative aux heures de travail dans les manufactures et les usines. Depuis une vingtaine d'années, les textes sur les questions qui nous occupent, se sont multipliés. Dans les anciens textes, on se préoccupe surtout d'assurer la sécurité des voisins et des tiers ; mais ces précautions constituaient une protection indirecte pour le personnel ouvrier, employé dans ces différentes industries, et faisant fonctionner les appareils, ou travaillant à proximité. De même, dans la législation des chemins de fer, nous rencontrons un grand nombre de dispositions sur la durée du travail des mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs, etc., ayant surtout en vue d'assurer la sécurité des voyageurs, et dont le personnel des compagnies est le premier à bénéficier.

Il faut, cependant, faire observer que, dans certains cas, des mesures directes de protection, concernant spécialement les ouvriers, étaient prescrites. Avant la loi du 2 novembre 1892, ces cas étaient au nombre de deux : le premier concernait les fabriques de dynamite, pour lesquelles le décret d'autorisation fixait les règles concernant les jours et les heures de travail, ainsi que les précautions à prendre dans l'intérêt du personnel.

Le second cas était relatif aux mines, et le décret du 3 janvier 1813, sur les mesures de police à suivre dans les mines, doit faire ici l'objet d'une mention spéciale, ainsi que les lois du 8 juillet 1890, sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, et du 29 juin 1894, sur l'organisation des caisses de secours.

Mais, en dehors de ces deux cas exceptionnels, les ouvriers n'étaient protégés que d'une manière indirecte, et seulement s'il s'agissait d'industries déterminées, pour lesquelles des précautions spéciales avaient été édictées, dans l'intérêt de la sécurité publique. Il n'y avait d'autres mesures générales que celles concernant l'hygiène publique, dont l'hygiène

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

industrielle forme une branche ; mais on sait combien notre législation était insuffisante sur ce point.

Cette lacune est actuellement comblée. Non seulement, les ouvriers des fabriques continuent à bénéficier des précautions, prises dans l'intérêt de tous, ainsi que des mesures spéciales prescrites en leur faveur, dans un plus grand nombre de cas ; mais encore des dispositions d'ordre général sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs ont été édictées. Ces dispositions se trouvaient dans la section V, de la loi du 2 novembre 1892 ; elles ont été complétées par celles de la loi du 12 juin 1893, qui est le texte en vigueur sur la matière. Aux termes de cette dernière loi, les établissements industriels doivent être tenus dans un état constant de propreté, et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé du personnel. Quant aux machines, appareils de transmission, engins mécaniques, etc., il est prescrit de les installer dans les meilleures conditions possibles de sécurité, et de recouvrir d'enveloppes protectrices les organes dangereux de ces appareils. Les mesures propres à faciliter l'évacuation des poussières et des vapeurs, à renouveler l'air, à prévenir les incendies, etc., sont indiquées minutieusement dans le règlement d'administration publique du 10 mars 1894. Toutes ces prescriptions sont obligatoires pour les chefs d'industrie, sous peine d'amende, et les inspecteurs du travail sont chargés de veiller à leur stricte observation.

A côté du décret général du 10 mars 1894, il convient de citer des décrets spéciaux relatifs à certaines industries. Parmi ces derniers, nous citerons le décret du 29 juin 1895, concernant les fabriques d'acéto-arsénite de cuivre (vert de Schweinfurt). Ces textes sont complétés par un grand nombre de circulaires ministérielles insérées dans le Bulletin de l'inspection du travail.

Cette inspection, confiée à des fonctionnaires spéciaux, soumis à des conditions de capacité professionnelle, et créée par la loi du 22 mars 1841, n'a été effectivement constituée que par la loi du 19 mai 1874 ; la loi du 2 novembre 1892 l'a réorganisée sur de nouvelles bases. Les inspecteurs veillent à l'exécution de la loi de 1892, sur le travail des enfants et des femmes, de la loi du 9 septembre 1848, sur la durée du travail dans les manufactures, et de la loi de 1893, dont nous venons de parler, sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers. Dans les mines et les carrières, leurs fonctions sont exercées par les ingénieurs du corps des mines. On ne saurait trop mettre en lumière le rôle important de l'inspection du travail. Pendant l'année 1898, elle a visité 300.000 établissements, renfermant une population ouvrière de 2.633.750 personnes.

L'objet de la classe 105 n'est pas seulement d'étudier les mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité des ouvriers. Tout ce qui concerne la durée de la journée de travail, ainsi que le travail des enfants et des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

femmes, rentre dans le cadre de son programme. Ces mesures, en effet, contribuent, jusqu'à un certain point, à empêcher les accidents de se produire. A l'égard des enfants et des femmes, des préoccupations d'humanité interdisent de les employer à des travaux au-dessus de leurs forces.

Durée de la journée de travail des ouvriers adultes. — Le premier texte sur la matière est le décret du 2 mars 1848, réduisant la durée de la journée de travail à 10 heures à Paris, et à 11 heures en province. Un décret, postérieur du 4 avril 1848, sanctionna cette prescription, en punissant d'une amende le chef d'industrie contrevenant. Ces textes sont abrogés et remplacés par la loi du 9 septembre 1848, qui fixe à 12 heures la durée du travail effectif dans les manufactures et ateliers. La loi du 16 février 1883 a confié aux inspecteurs du travail le soin de veiller à l'observation de cette disposition.

Des décrets postérieurs, du 17 mai 1851, du 3 avril 1889, et du 10 décembre 1899, ont apporté des exceptions à la règle posée par le décret-loi du 9 septembre 1848. Il en est de même du décret du 31 janvier 1866 concernant les ateliers de filature de soie.

Quant au personnel des chemins de fer, le gouvernement s'en est spécialement soucié, réglementant la durée du travail et des repos par trois arrêtés du Ministre des Travaux publics. Le premier, en date du 4 novembre 1899, concerne les mécaniciens et les chauffeurs. Le second, portant la même date, est relatif aux agents des trains. Le troisième, rendu le 23 novembre 1899, s'applique aux agents des gares, stations et haltes. Il y avait bien auparavant des circulaires ministérielles relatives au même objet ; mais elles ne s'appliquaient qu'à certaines catégories déterminées du personnel. Les agents du contrôle, et particulièrement les contrôleurs du travail, sont chargés de veiller à la stricte observation des prescriptions de ces divers arrêtés.

Le décret du 10 août 1899, sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat, oblige les entrepreneurs à adopter la même durée de la journée de travail que celle qui est usitée normalement dans la région où les travaux sont exécutés. Cette prescription est facultative pour les départements, les communes et les établissements publics.

En ce qui concerne le repos hebdomadaire, la loi du 18 novembre 1814, inspirée par des considérations d'ordre religieux, interdisait tout travail le dimanche. Cette loi a été abrogée par celle du 12 juillet 1880. Il n'y a, actuellement, que les ouvriers des chantiers de travaux publics, auxquels on soit tenu d'accorder, en vertu du décret du 10 août 1899, un jour de repos par semaine.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

TRAVAIL DES ENFANTS, DES FILLES MINEURES ET DES FEMMES.

A. — Enfants. — La loi du 23 mars 1841 qui la première, édicta, des dispositions sur le travail des enfants dans les usines, manufactures et ateliers, ne fut jamais appliquée, et c'est seulement en 1874 que l'on se préoccupa de prendre de nouvelles mesures à ce sujet, et de les faire observer. Comme la loi du 19 mai 1874, ainsi que les nombreux règlements d'administration publique et les décrets qui l'ont complétée, sont actuellement remplacés par la loi du 2 novembre 1892, il n'y a lieu de les citer ici que pour mémoire. Cette loi de 1892 vise tous les établissements industriels sans exception. Elle fixe l'âge d'admission au travail à 13 ans, en principe, ou à 12 ans, si l'enfant est muni du certificat d'études primaires, et d'un certificat médical d'aptitude physique. Pour les enfants de moins de 16 ans, la durée du travail ne peut dépasser 10 heures par jour. S'ils ont de 16 à 18 ans, le travail effectif ne peut être que de 60 heures par semaine, sans que le travail journalier puisse excéder 11 heures. Le travail de nuit est interdit aux enfants, et ils doivent avoir un jour de repos par semaine et par jour de fête légale. Des tolérances peuvent être accordées, dans certains cas, et moyennant certaines conditions, par les inspecteurs du travail. Le texte concernant les travaux souterrains des enfants dans les mines, est le règlement d'administration publique du 3 mai 1893. A la loi du 2 novembre 1892, il faut ajouter le décret du 13 mai 1893, indiquant quels travaux sont interdits aux enfants, et la limite des fardeaux qu'ils peuvent porter. Il convient de citer aussi la loi du 19 avril 1898, relative à la répression des violences commises envers les enfants, et qui protège les apprentis.

B. — Femmes. — Les textes sur le travail des femmes dans les manufactures sont, avec la loi du 2 novembre 1892, les décrets du 15 juillet 1893, du 13 mai 1893, du 29 juillet 1895, du 21 juin 1897, du 29 juillet 1897, du 20 avril 1899 et du 1er juillet 1899. Beaucoup de ces textes concernent également le travail des enfants. Comme eux, les femmes doivent bénéficier d'un jour de repos hebdomadaire. La durée de la journée de travail est fixée pour elles à 11 heures, et certains travaux leur sont interdits.

On ne saurait terminer l'étude du rôle de l'État en cette matière, sans signaler l'existence, dans les différents Ministères, de grandes Commissions telles que la Commission supérieure des accidents instituée par la loi de 1892 et qui dresse, chaque année, un rapport sur les résultats de l'inspection, en indiquant les réformes désirables ; le Conseil supérieur du travail, le Comité consultatif des arts et manufactures ; la Commission du grisou ; les commissions chargées d'examiner les conditions de sécurité des câbles, des explosifs dans les mines, de reviser le décret de 1880 sur les chaudières

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

à vapeur, etc. Au point de vue sanitaire, il y a, dans chaque département, des conseils d'hygiène publique et de salubrité créés par arrêtés du Gouvernement du 18 décembre 1848 et du 15 février 1849. Des Commissions d'hygiène publique peuvent être instituées dans les cantons. Auprès du Ministre de l'Intérieur se trouve le Comité consultatif d'hygiène publique créé par le décret du 10 août 1848. Une des sections de ce comité s'occupe particulièrement de l'hygiène industrielle et professionnelle. A Paris, et dans le département de la Seine, il y a un conseil d'hygiène publique et de salubrité créé par arrêté du Préfet de police. En outre de ces Commissions, il existe au Ministère du Commerce un rouage permanent : l'Office du travail, qui centralise tous les renseignements concernant les questions ouvrières.

Les différentes questions comprises dans le programme de la classe 105, ont fait l'objet d'un examen détaillé dans plusieurs congrès officiels. Il faut rappeler, à ce sujet, le congrès de Berlin, en 1891, dont l'initiative fut prise par l'empereur d'Allemagne. La France y fut représentée par MM. Linder, Jules Simon, Burdeau et l'ouvrier Delahaye. Citons aussi les différents congrès du Comité permanent des accidents qui ont eu lieu : à Paris, en 1889 ; à Berne, en 1891 ; à Milan, en 1894, et à Bruxelles, en 1897.

Notre législation, en vue de prévenir les accidents du travail, a donné des résultats excellents. Actuellement, les constructeurs d'appareils mécaniques ne les livrent plus guère que munis d'engins de protection, et grâce aux mesures prises par les lois de 1892 et de 1893, les accidents ont diminué dans de notables proportions. Le législateur français continue à manifester l'intérêt qu'il porte à ces questions, en recherchant sur quels points il y a lieu de compléter ou de modifier notre législation. Le Gouvernement, de son côté, améliore sans cesse, par voie de décrets ou de circulaires ministérielles, les dispositions qu'il a prises en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité des ateliers. Mais l'action de l'État n'est pas la seule à s'exercer en cette matière; elle est complétée par celle des particuliers, dont il faut maintenant dire un mot.

2° ROLE DE L'INITIATIVE PRIVÉE. — Ce rôle se manifeste : soit par l'action isolée de chaque industriel qui, tant par philanthropie que par un intérêt bien entendu, s'efforce de prévenir, autant que possible, les accidents dans ses établissements, soit par les efforts d'associations d'industriels constituées pour l'étude et l'application de mesures de prévention. Ces associations, dont l'action est des plus efficaces, sont parvenues à prévenir plus de moitié des accidents du travail. Elles sont de deux sortes : les unes s'occupent de prévenir les accidents de chaudières. Ce sont les associations de propriétaires d'appareils à vapeur, actuellement au nombre de onze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les autres, qui nous intéressent plus particulièrement, ont pour objet la prévention de tous les autres accidents industriels. Ces associations sont les suivantes :

L'Association Normande pour prévenir les accidents du travail. Cette association a été créée en 1879, sur le type de l'association fondée en 1867 par M. Engel-Dolfus entre les industriels alsaciens ; elle exerce son action sur 55.000 ouvriers, répartis dans les 5 départements de la Normandie.

L'Association des Industriels de France contre les accidents du travail. Cette association a été fondée à Paris, en 1883, sous la présidence de M. Emile Muller, et elle a été reconnue établissement d'utilité publique par décret en date du 8 avril 1891.

Elle a pour objet : 1° de prévenir les accidents qui peuvent frapper les ouvriers dans les industries physiques ou chimiques, dans les divers chantiers de construction, dans les chantiers de travaux publics ou agricoles.

2° De rechercher les moyens les plus efficaces de préservation, en rassemblant les expériences faites par chacun et en les mettant à profit dans l'intérêt de tous au moyen d'inspections périodiques faites dans les usines et les ateliers des membres de l'association ;

Par la communication des moyens les plus propres à garantir l'ouvrier ;

Par l'indication de meilleures dispositions réglementaires à adopter ;

Par des publications comprenant des articles relatifs à la jurisprudence sur la matière, etc.

Cette société, au 31 juillet 1899, exerçait son action dans 7 départements ; elle comptait 2.771 membres, représentant 286.000 ouvriers.

L'Association des industriels du Nord de la France, dont le siège est à Lille. Elle a été créée en 1894 et reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 25 mars 1897. Son objet est de prévenir les accidents, par la publication de bulletins et d'instructions spéciales, par l'envoi de circulaires signalant à ses membres les questions intéressantes, et tout particulièrement par le service d'inspection organisé dans les usines de ses adhérents. Les sociétaires sont au nombre de 700, occupant dans leurs ateliers environ 120.000 ouvriers. Les statistiques de l'association établissent que dans les usines des adhérents, la proportion des accidents, qui auraient pu être évités par des mesures de protection plus complètes n'atteint pas 10 %, tandis qu'il est admis, qu'en général, il y a 25 % d'accidents imputables aux négligences du patron.

A l'étranger, des mesures ont été prises également en vue de prévenir les accidents du travail, par les différents Etats, notamment par l'Angleterre, la Suisse et la Belgique.

De même, des associations d'industriels existent en Hollande, en Belgique, en Italie, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

II. — **Réparation des accidents du travail.** — Avant 1789, les ouvriers, victimes d'accidents, étaient secourus par les confréries ou associations corporatives, constituées dans un but charitable et composées d'artisans et d'ouvriers. En raison des conditions spéciales dans lesquelles l'industrie s'exerçait alors, il n'y avait pas de séparation bien tranchée entre l'ouvrier et le petit artisan ou patron, et l'on ne pouvait songer, par suite, à rendre ce dernier responsable des accidents survenus au cours du travail. Avec le développement de la grande industrie, dès le XVII[e] siècle, la situation changea : une partie des patrons cessa d'être en contact permanent avec ses ouvriers, et les accidents devinrent plus fréquents. Il ne semble pas, néanmoins, que des mesures particulières aient été prises en vue de venir en aide aux ouvriers blessés.

Le Code civil n'imposa au chef d'industrie aucune obligation spéciale, et le droit commun, dérivant de l'article 1382, ne l'obligeait à indemniser la victime d'un accident qu'en cas de faute de sa part. Toutefois, si le sinistre était causé par un autre ouvrier, par le patron lui-même ou un de ses préposés, l'article 1384 permettait à l'ouvrier blessé de recourir utilement contre le chef d'industrie, en dehors même de toute faute démontrée. Mais, dans le cas de l'article 1382, la preuve de cette faute incombait à l'ouvrier, et elle était difficile à établir. De plus, il faut observer que les obligations du patron n'étant précisées nulle part, la définition de la faute était incertaine et arbitraire. A un autre point de vue, la situation faite à l'ouvrier n'était pas équitable. Il résulte, en effet, de renseignements statistiques, que sur 100 accidents il y en a 47 dus à des cas fortuits ou de force majeure, dont l'ouvrier devait supporter les conséquences, sans pouvoir former aucune réclamation.

Un changement de législation, sur ce point, était inévitable, et il s'est produit sous l'influence de causes multiples, parmi lesquelles il faut citer : 1° l'exemple des pays étrangers (de l'Allemagne et de l'Autriche en particulier) ; 2° les travaux des économistes qui ont développé les théories de la faute contractuelle, du renversement de la preuve, du risque professionnel, etc.; 3° les vues plus exactes que l'on a de nos jours sur la solidarité qui doit exister entre tous les hommes, et les porter à améliorer la situation des moins fortunés ; et enfin 4° l'évolution de la jurisprudence qui avait fini, à la longue, par se départir de sa rigueur primitive en admettant même, le plus souvent, une présomption de faute de la part du patron.

La loi du 9 avril 1898, sur la responsabilité des accidents du travail, a opéré cette réforme. Après avoir fait l'objet de longues études, au cours de plusieurs législatures, elle est entrée en vigueur le 1[er] juillet 1899, réalisant ainsi un progrès social considérable. Avant la mise à exécution de cette loi, il y avait deux exceptions à cette situation, vraiment malheu-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

reuse, des ouvriers victimes d'accidents. L'une concernait les ouvriers de chantiers de travaux publics ; elle dérivait de l'arrêté du 16 décembre 1848 et du cahier des charges type du 16 février 1892. En vertu de ces textes, les ouvriers blessés, sur ces chantiers, étaient soignés gratuitement et recevaient la moitié de leur salaire. A cet effet, l'entrepreneur subissait une retenue de 1 % sur les sommes qui lui étaient dues. L'autre exception était relative aux ouvriers mineurs. Déjà, un édit d'Henri IV, en date du 14 mai 1604, avait ordonné un prélèvement du trentième des bénéfices pour entretenir un prêtre et un chirurgien. Plus tard, l'édit de septembre 1739 mit cette dépense à la charge du concessionnaire, et les articles 15 et 16 du décret du 3 janvier 1813 remplacèrent ces anciens textes.

Actuellement, lorsqu'il s'agit d'ouvriers blessés sur les chantiers, l'entrepreneur supporte la charge entière de la dépense, ainsi que l'y oblige la loi de 1898. On a conservé, de plus, les dispositions de l'arrêté de 1848, partout où elles étaient plus favorables aux ouvriers que la nouvelle loi.

A l'égard des ouvriers malades, que la loi de 1898 ne concerne pas, le texte actuel est l'arrêté ministériel du 28 septembre 1899, qui supprime toute limitation de la charge des secours. Quant aux ouvriers mineurs, non seulement ils bénéficient des dispositions de la loi de 1899, mais encore ils conservent les avantages résultant pour eux du décret de 1813, de la loi du 29 juin 1894 sur les caisses de secours et de retraite, et du règlement d'administration publique du 14 août 1894, rendu pour l'exécution de cette dernière loi.

En dehors de ces deux cas exceptionnels, les ouvriers, victimes d'accidents, n'avaient d'autre ressource, antérieurement à la loi de 1898, et à défaut d'entente amiable, que celle d'intenter une action en justice à leur patron, pour laquelle ils pouvaient invoquer les dispositions de la loi du 22 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire. D'autre part, on avait étendu, par la loi du 27 décembre 1895, aux autres industries, le principe de la loi de 1894, spéciale aux ouvriers mineurs et relative aux Caisses de retraite, de secours et de prévoyance. On s'était en particulier même préoccupé de sauvegarder les droits des ouvriers sur les fonds déposés dans ces caisses, en cas de faillite ou de déconfiture du patron.

Toutes ces dispositions étaient loin d'être suffisantes, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'où la loi du 9 avril 1898. Cette loi s'inspire du principe que l'amortissement du capital humain doit être une charge naturelle du chef d'industrie, de même que l'amortissement de l'outillage. Elle a consacré la théorie du risque professionnel, et rendu le patron responsable de plein droit des accidents survenus au cours et à l'occasion du travail. S'il y a un motif d'atténuation ou d'exonération de sa responsabilité, le patron doit en faire la preuve. Le risque professionnel ne met pas, d'ailleurs, obstacle au recours que l'ouvrier sinistré conserve le droit d'exercer,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

en vertu de l'article 1382 du Code civil, contre le patron qui serait en faute ; mais les indemnités provenant de ces recours respectifs ne peuvent pas être cumulées. En cas d'imprudence de l'ouvrier, la responsabilité patronale ne disparaît pas, elle est seulement réduite. Le droit à l'indemnité est ouvert après quatre jours d'incapacité de travail, et cette indemnité, fixée d'après un taux forfaitaire, varie suivant le salaire de la victime et la gravité du sinistre. Il y a quatre sortes d'allocations : les frais médicaux et pharmaceutiques, les frais funéraires, qui ne peuvent dépasser la somme de cent francs, les indemnités temporaires, et les rentes viagères. Le paiement de ces indemnités est assuré au moyen d'un fonds de garantie constitué par la contribution de tous les industriels et géré par la Caisse nationale des retraites.

On n'a pas eu recours au système de l'assurance obligatoire, et les chefs d'industrie sont libres de rester leurs propres assureurs, ou de s'adresser, soit à des caisses d'assurance mutuelle, soit à des compagnies à primes fixes, soit à des syndicats de garantie, soit à la Caisse nationale d'assurances. On exige des compagnies d'assurances mutuelles ou a primes fixes le versement d'un cautionnement, la constitution de réserves mathématiques et l'approbation du Gouvernement. Elles sont soumises, de plus, à la surveillance des commissaires contrôleurs. La loi de 1898, qui simplifie, en outre, la procédure judiciaire, a été complétée par trois règlements d'administration publique, en date du 28 février 1899. Le premier est relatif aux conditions du paiement des pensions par la Caisse nationale des retraites, dans le cas où le fonds de garantie doit jouer. Le second concerne le fonctionnement des compagnies d'assurances et des syndicats de garantie. Le troisième détermine les garanties à fournir par l'industriel, en cas de cessation d'industrie. On sait, en effet, que dans ce cas, le capital représentatif des pensions est exigible tout de suite, mais qu'on peut s'exonérer de ce paiement, sous certaines conditions.

A la loi de 1898, il convient d'ajouter celle du 30 juin 1899, sur les accidents causés dans les exploitations agricoles, par l'emploi de machines mues par des moteurs inanimés, et la loi du 24 mai 1899 qui étend, en vue de l'application de la loi de 1898, les opérations de la Caisse nationale d'assurances, créée en 1869. Les lois nouvelles sur la responsabilité des accidents du travail, ont donné lieu à une foule de circulaires et d'arrêtés ministériels. Plusieurs commissions ont été constituées, en vue de statuer sur les questions qu'elles soulèvent, et il faut citer, parmi celles-ci, le Comité consultatif des assurances contre les accidents du travail, siégeant au Ministère du Commerce.

A l'égard des marins, les articles 262 et suivants (modifiés par la loi du 12 août 1885) du Code de commerce, mettent à la charge du navire le traitement du matelot tombé malade au cours du voyage. La loi du 21

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

avril 1898 a institué une caisse de prévoyance, entre les marins français, contre les risques et accidents de leur profession.

Il est utile de dire maintenant un mot du fonctionnement de l'assurance contre les accidents du travail.

La réparation pécuniaire des accidents du travail, sous le régime antérieur à la loi du 9 avril 1898, constituait, déjà, pour les industriels, un risque très lourd et, sauf pour de puissantes compagnies, il convenait à la prudence des patrons de convertir ces risques subits et imprévus en dépenses normales, pouvant figurer, chaque année, dans les frais généraux, et dans des conditions analogues, à l'amortissement du matériel, des mauvaises créances, etc.

Les industriels ont eu recours, au fur et à mesure du développement du machinisme, à l'assurance contre les accidents, imitant, à des siècles d'intervalle, les précautions habituelles des armateurs contre les fortunes de mer.

Catégories d'assureurs. L'assurance peut être pratiquée au moyen d'une mutualité établie entre industriels exerçant des professions similaires ; la prime dépend alors de l'importance des sinistres, du nombre de sociétaires appelés à la contribution, et de l'importance des frais généraux.

« L'assurance, a écrit M. Chaufton, est la compensation des effets du hasard par la mutualité organisée suivant les lois de la statistique. »

L'assurance peut résulter d'un contrat avec une société, dont l'industrie consiste à couvrir les risques d'autrui, moyennant une prime établie en rapport avec l'importance et la nature du risque assuré.

Enfin l'Etat a créé une caisse des accidents, dont l'action est grandement étendue par la loi du 24 mai 1899. Il y a, comme on le voit, trois sortes d'assureurs.

Types usités de police. — Les trois principaux types de l'assurance contre les accidents sont :

L'assurance corporelle et sur la vie. — L'ouvrier s'assure directement contre les accidents industriels, paie les primes de ses deniers et profite de l'assurance, sans d'ailleurs perdre son recours contre le chef d'industrie, responsable de l'invalidité ou de la mort.

L'assurance collective. — Le chef d'industrie assure tous ses ouvriers, par une convention dont il débat les clauses à son gré avec l'assureur. Les primes sont acquittées, soit de ses deniers, soit au moyen de retenue sur les salaires.

L'assurance de responsabilité civile. — Elle couvre le patron du risque de la responsabilité, pouvant dériver de l'application des articles 1382, 1383 et 1384 du Code civil.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Historique statistique. — Suivant M. Chaufton, la première société qui ait organisé, en France, l'assurance contre les accidents corporels est « La Préservatrice », société d'assurances mutuelles fondée en Belgique en 1863, et qui s'est transformée, au mois de mai 1868, en société française.

En 1865, fut créée la « Sécurité Générale », qui fusionna plus tard avec le « Soleil-Accidents » ; c'est la première compagnie d'assurances, à primes fixes, contre les accidents corporels.

En 1884, il y avait, à Paris, 19 compagnies d'assurances, représentant un capital de 90 millons. Actuellement le nombre en est de 14, plusieurs ayant succombé ou ayant cédé leur portefeuille.

Assurances mutuelles. — Ces assurances n'ont à rémunérer aucun capital, et ne comportent que des frais généraux modiques. Le système corporatif permet, en groupant un nombre considérable d'ouvriers soumis aux mêmes chances d'accidents, d'arriver à l'uniformité et à la constance des risques : c'est le système adopté en Allemagne. Il offre l'avantage d'établir la fixité presque absolue des cotisations et la suppression des mécomptes qu'entrainerait le groupement d'industries différentes, suivant le système régional adopté en Autriche.

Citons, parmi les caisses syndicales d'assurances mutuelles :

1° La Caisse d'assurances mutuelles des Chambres syndicales de la rue de Lancry ;

2° Les Caisses d'assurances mutuelles des Chambres syndicales de la rue de Lutèce, qui sont les suivantes :

La caisse des entrepreneurs de maçonnerie, 1859 ; celles de fumisterie, de menuiserie et parquets, de serrurerie, de peinture et de couverture et plomberie.

3° Le comité des Forges de France a été constitué le 27 juin 1891. Ce comité assure les ouvriers de l'industrie métallurgique ayant un salaire inférieur à 3.000 francs. Les nouveaux statuts autorisent l'assurance des cas d'incapacité temporaire.

4° La Caisse syndicale d'assurance mutuelle des industries textiles de France contre les accidents du travail (1er octobre 1895), dont les statuts sont conformes à ceux de la Caisse syndicale des Forges de France. La caisse assure, depuis sa création, les incapacités temporaires.

5° La Caisse syndicale des industries sucrières de France a été créée le 7 juillet 1899 ; ses statuts sont conformes à ceux de la Caisse des Forges de France.

La Caisse nationale d'assurance, en cas d'accidents industriels, reçoit les assurances individuelles et collectives. En cas d'accident entraînant une invalidité absolue, la Caisse de retraites pour la vieillesse sert à la victime

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

une pension viagère ; elle reçoit, à cet effet, de la caisse d'assurance, un capital composé d'une somme égale à 320 fois le montant de la cotisation de l'assuré et d'une somme égale à la première, alimentée au moyen d'une subvention de l'Etat.

En cas d'incapacité permanente de travail, la pension viagère est de la moitié de celle qui est accordée en cas d'incapacité absolue.

Cette caisse n'a jamais compté qu'un très petit nombre d'adhérents : 1.200 environ, dont la moitié étaient des pompiers.

Les opérations de la caisse, créée par la loi du 11 juillet 1868, sont étendues aux risques prévus par la loi du 9 avril 1898, pour des accidents ayant entraîné la mort ou une incapacité permanente ou partielle.

Les primes sont calculées de manière que le risque et les frais généraux d'administration de la caisse soient entièrement couverts, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la subvention prévue par la loi du 11 juillet 1868.

Il sera possible, dans quelques années, de se rendre compte des résultats respectifs obtenus par les assurances à primes fixes, les mutuelles corporatives et l'Etat. Les classifications et appréciations des risques, la surveillance des déclarations de salaires fournies par les assurés, permettront de comparer la vigilance et la compétence des agents de ces trois catégories d'assureurs.

L'industrie ne pourra que gagner aux progrès qu'enfantera l'émulation de ces assureurs rivaux.

Assurances à l'étranger. — La question de la responsabilité des accidents du travail est, à l'heure actuelle, résolue législativement dans presque tous les états. Les uns, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège et l'Italie ont adopté le principe de l'assurance obligatoire. Les autres ont seulement modifié le régime de la responsabilité des chefs d'entreprise. Tel est le cas de la Grande-Bretagne et du Danemark.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSE 105

SÉCURITÉ DES ATELIERS
RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL [1]

FRANCE

1. **Association des Industriels de France contre les Accidents du Travail,** à Paris, rue de Lutèce, 3. — Résultats des concours ouverts par l'Association. Appareils de sécurité et d'hygiène. Affiches d'ateliers. Publications diverses. **PLAN II**

   Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

2. **Association des Industriels du Nord de la France contre les Accidents,** à Lille (Nord), rue de l'Hôpital-Militaire, 116. — Instructions pour prévenir les accidents. Graphiques. Bulletins. **PLAN II**

   Exposition universelle de Bruxelles 1897, Diplôme d'honneur et Médaille d'or.

3. **Association Normande pour Prévenir les Accidents du Travail,** à Rouen (Seine-Inférieure), quai du Havre, 20. — Tableaux. Règlements. Statistique des ouvriers protégés. Album des appareils de préservation. Bulletins de l'Association. Modèles divers d'appareils de préservation. **PLAN II**

   Expositions universelles de : Paris 1889, 2 Médailles d'or ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Badin** (A.) **& fils**, à Barentin (Seine-Inférieure). — Règlement d'atelier. **PLAN II**

5. **Bar** (JEAN), à Rautigny (Oise). — Assurances contre les accidents du travail. Mesures prises pour assurer la sécurité des ateliers. **PLAN II**

Manufacture de paillons métalliques : Argent fin pour tréfilerie. Paillons métalliques cuivre doré et argenté, plaqué or et argent. Cuivre allié, jaune simili et aluminium. Platine pour anode. Paillettes argentées et dorées. Maillechort argenté et rosettes pour l'exportation. Paillons pour l'encartage des boutons de nacre et porcelaine. Cartes à boutons pour l'exportation. Paillons dits : Copperfoils blancs et couleur.

Expositions universelles : Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Amsterdam 1883, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or et Médaille d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, 3 Médailles d'or.

6. **Bellom** (MAURICE), à Paris, rue Daubigny, 6. — Un volume : « De la responsabilité en matière d'accidents du travail ». **PLAN II**

7. **Bris** (LOUIS-M.), à Bordeaux (Gironde), quai de Paludate, 12. — Notes et documents. **PLAN II**

8. **Caisse d'Assurances Mutuelles des Chambres Syndicales contre les Accidents**, à Paris, rue de Berlin, 36. — Documents et graphiques. **PLAN II**

Exposition universelle Bruxelles 1897, Médaille d'or.

9. « **Caisse des Entrepreneurs** » (LA), à Reims (Marne), rue Clovis, 7. — Graphique et exposé du but de la Société. **PLAN II**

Société d'Assurances mutuelles contre les accidents.

10. **Caisse Nationale d'Assurances en Cas d'Accidents**, gérée par la Direction générale de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris, rue de Lille, 56. — Tableaux muraux. Documents législatifs. Notice. Polices. Livrets, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

11. **Caisse Syndicale d'Assurances Mutuelles des Agriculteurs de France contre les Accidents du Travail Agricole**, à Paris, rue d'Athènes, 22. — Assurance contre les accidents du travail. Tableau. PLAN II

Ancienne Solidarité orléanaise.

12. **Caisse Syndicale d'Assurances Mutuelles des Forges de France contre les Accidents du Travail**, à Paris, cité de Londres, 2 (rue de Londres, 13). — Un tableau. PLAN II

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

13. **Caisse Syndicale d'Assurances Mutuelles des Industries Sucrières de France**, à Paris, cité de Londres, 2. — Tableau et documents. PLAN II

14. **Caisse Syndicale d'Assurances Mutuelles des Industries Textiles de France contre les Accidents du Travail**, à Paris, cité de Londres, 2 (rue de Londres, 13). — Un tableau. PLAN II

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

15. **Chambres Syndicales de la Ville de Paris & du Département de la Seine** (Industrie et Bâtiment), à Paris, rue de Lutèce, 3. — Un tableau contenant les statuts et règlements de la Caisse commune fondée par les dites Chambres pour garantir les adhérents des conséquences de la loi sur les accidents du travail, et les sommes nécessaires à la liquidation des accidents pouvant survenir. PLAN II

M. Bertrand (Frédéric), président.

16. **Chemins de Fer de l'État**, M. Metzger, Directeur, à Paris, rue de Châteaudun, 24. — Notices et tableaux graphiques relatifs au réseau de l'Etat. PLAN II

17. **Comité Départemental du Cher**, à Bourges (Cher). — Documents divers sur la sécurité des ateliers et la réglementation du travail. PLAN II

18. **Comité Départemental de la Sarthe**, au Mans (Sarthe). — Mémoire sur la sécurité des ateliers et la réglementation du travail dans la Sarthe. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

19. Comité Permanent International des Accidents du Travail & des Assurances Sociales, à Paris, rue Louis-le-Grand, 20. — Bulletin du comité permanent, 10 volumes. Comptes rendus des Congrès internationaux de Paris, Berne, Milan et Bruxelles, 6 volumes. Publications diverses. PLAN II

20. Compagnie d'Assurances contre les Accidents « Le Patrimoine », à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 55. — Un tableau de statistique. PLAN II

21. Compagnie d'Assurances, l'Industrie Française, à Paris, rue des Pyramides, 29. — Tableaux statistiques. Brochures. Etudes. PLAN II

22. Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, à Paris, rue de Rome, 20. — Divers appareils et modèles. Dessins et brochures. PLAN II

Expositions Universelles de : Paris 1855, Paris 1867, Paris 1878, Paris, 1889, Londres 1851, Londres 1862, Vienne 1873 : Hors Concours

23. Compagnie des Mines de Béthune, à Paris, rue des Capucines, 9, et à Mazingarbe, arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais). — Risques du métier de mineur. Dispositions en faveur des victimes d'accidents. Mesures pour assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs, conséquences de ces dispositions. PLAN II

M. Mercier (Louis), directeur général.

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

24. Compagnie des Mines, Fonderies & Forges d'Alais, à Paris, rue Blanche, 7. — Règlements d'atelier des usines de Tamaris et de Bessèges et des Mines de Trélys (Gard). PLAN II

M. Gigot (Albert), administrateur-directeur. Établissements métallurgiques et concessions houillères.

25. Compagnie des Mines Roche-la-Molière & Firminy, à Firminy (Loire). — Diagrammes et règlements. PLAN II

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

26. Crété (Edouard), à Corbeil (Seine-et-Oise). — Graphiques et appareils de protection. PLAN II

27. Fontemoing (Albert), à Paris, rue Le Goff, 7. — Ouvrages d'Économie sociale relatifs à la question des accidents de travail. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

28. Féolde (GUSTAVE), Avocat à la Cour d'appel, à Paris, rue Jacques-Cœur, 11. — Un livre intitulé : « Les accidents du travail et les assurances contre les accidents » (Encyclopédie des travaux publics publié par M. Lechalas). **PLAN II**

29. Ferron (FERNAND), à Paris, rue Bara, 6. — Règlement d'atelier. **PLAN II**

Paris 1889, Grand-Prix, Membre du Jury d'admission de la classe 87.

30. Gardette (LÉONARD), à Saint-Étienne (Loire), rue des Jardins, 13. — Appareil destiné au transport des ouvriers blessés dans les galeries de mines. **PLAN II**

31. Gauger (EUGÈNE), Industriel, à Paris, rue Le Verrier, 10. — Un volume : Essai de bibliographie : Accidents du Travail ; Sécurité des ateliers. Un cadre contenant divers dessins des appareils de protection appliqués aux machines de broyage, installés dans ses ateliers. **PLAN II**

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury des récompenses.

32. Giard (V.) **& Brière** (E.), à Paris, rue Soufflot, 16. — Ouvrages sur la réglementation du travail. **PLAN II**

33. Gruner (EDOUARD), Ingénieur civil des mines, secrétaire général du Comité permanent international des accidents du travail, à Paris, rue Férou, 6. — Ouvrages sur les questions d'accidents du travail et d'assurances sociales. **PLAN II**

34. Guillaumin & Cie, à Paris, rue Richelieu, 14. — Ouvrages sur l'Économie sociale. **PLAN II**

35. Guillot (PAUL-LOUIS), à Paris, rue de Turin, 11. — Un livre : « Les Assurances ouvrières ». Assurances contre les accidents, maladies, vieillesse, infirmités, chômage. Législation française. Législation étrangère. Projets de réforme. **PLAN II**

M. Paul Guillot, avocat à la Cour d'appel. Chaix et Guillaumin, éditeurs.

36. Harmel frères, Industriels, au Val-des-Bois, commune de Warmeriville (Marne). — Mesures prises pour éviter les accidents et réparer leurs funestes conséquences. **PLAN II**

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or ; Londres 1862, Médaille d'argent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

37. Hubert-Valleroux (PAUL), à Paris, rue de l'Université, 26. — Brochure sur la législation des accidents du travail en France et à l'étranger. PLAN II

38. Jay (RAOUL), à Neuilly (Seine), Rond-Point-de-la-Porte-Maillot, 16. — Brochures. PLAN II

39. Jousseaume (ROBERT), à Angers (Maine-et-Loire). — Étude sur la responsabilité des accidents. PLAN II

40. Larivière & Cie, à Angers (Maine-et-Loire). — Caisse d'assurances au profit des ouvriers. PLAN II

Société de la Commission des Ardoisières d'Angers. M. C. Fouinat, représentant à Paris, quai Jemmapes, 170.

Paris 1889, Membre du Jury ; Bruxelles 1897, 2 Grands-Prix.

41. Larose (L.), à Paris, rue Soufflot, 22. — Livres d'économie politique et sociale. PLAN II

Ancienne Maison L. Larose et Forcel. Livres de droit, de jurisprudence, etc. Librairie du Recueil Général des Lois et des Arrêts et du Journal du Palais.

42. Marchal & Billard, à Paris, place Dauphine, 27. — Ouvrage de M. Valensi, sur les accidents du travail. PLAN II

43. MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. —

1° Direction de l'Industrie, MM. Nicolas, Directeur, et Breton, Sous-directeur, rue de Varenne, 80. — Bulletin de l'Inspection du travail.

2° Division de l'assurance et de la prévoyance sociale, M. Georges Paulet, Chef de division, rue de Varenne, 80. — Cartogrammes relatifs aux assurances contre les accidents du travail.

3° Commission supérieure du travail dans l'industrie, MM. Richard Waddington, Sénateur, Président, et Breton, Rapporteur, rue de Grenelle, 101. — Rapports à Monsieur le Président de la République sur l'application des lois de 1893 et de 1894 sur le travail. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

44. Mutualité Industrielle (La), à Paris, rue de Berlin, 36. — Graphiques concernant la société. **PLAN II**

Société d'assurance mutuelle contre la Responsabilité des accidents du travail (Loi du 9 avril 1898).

45. Pinat & Cie, à Allevard (Isère). — Règlements d'atelier et statistiques relatifs à la sécurité et à la réglementation du travail. **PLAN II**

46. Ricou (Justin-L.), à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de la République, 60. — Recueil judiciaire en matière d'assurances contre les accidents. **PLAN II**

47. Sachet, à Vienne (Isère). — Traité de la législation sur les accidents du travail. **PLAN II**

48. Schneider & Cie, maîtres de forges, siège social, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux et statistiques. **PAV. PL. III**

49. Société Anonyme de Vézin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord). — Note sur les mesures de sécurité en vigueur et assurance collective contre les accidents. **PLAN II**

Mines de fer, hauts-fourneaux, aciéries, laminoirs.

Expositions universelles de : Paris 1878, Diplôme de Médaille d'or (Économie sociale) ; Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale) ; Bruxelles 1897, Médaille d'or (Économie sociale).

50. Société d'Assurances « la Préservatrice », contre les Risques d'Accidents, à Paris, rue Louis-le-Grand, 8. — Étude : 1° Sur la création et l'organisation de l'assurance contre les accidents du travail ; 2° sur les résultats obtenus de l'année 1861 au 31 décembre 1898, avec tableaux à l'appui indiquant la statistique financière et la statistique des accidents. **PLAN II**

M. Marestaing (Hippolyte), directeur fondateur.

51. Société Française de Matériel Agricole & Industriel, à Vierzon (Cher). — Tableau mural indiquant les diagrammes de l'assurance collective de leur personnel contre les accidents du travail. **PLAN II**

Machines à vapeur. Machines à battre. Chaudronnerie.

Paris 1867, Grand-Prix et Croix de la Légion d'Honneur : Paris 1878, Médailles d'or et d'argent : Paris 1889. Médailles d'or et d'argent : Bruxelles 1897, Grand-Prix.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

52. Société des Mines de Lens, à Lens (Pas-de-Calais). — Plans, croquis, spécimens d'appareils préservatifs des accidents du travail. **PLAN II**

M. E. Reumaux, Agent général.
Exposition universelle de Paris 1889, Grand-Prix.

53. Société Nouvelle de Charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Paris, rue de Châteaudun, 55, et à Marseille (Bouches-du-Rhône), place Sadi-Carnot, 4. — Un règlement contenant les mesures à observer dans les mines. **PLAN II**

Exploitation des mines.
Paris 1867, Médaille de bronze ; Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'or.

54. Société Nouvelle des Établissements Decauville aîné, à Paris, boulevard Malesherbes, 13. — Un rapport sur la sécurité des ateliers et la réglementation du travail dans les usines de la Société. **PLAN II**

Construction et exploitation des chemins de fer à voie étroite.

55. Syndicat des Agriculteurs du Loiret, à Orléans (Loiret) boulevard Rocheplatte, 17. — Documents relatifs à la Caisse Mutuelle Syndicale contre les accidents du travail. **PLAN II**

56. Syndicat des Compagnies Françaises d'Assurances à Primes Fixes contre les Accidents, à Paris, rue de Londres, 23. — Assurances contre les accidents du travail. Tableaux. Graphiques. Brochures et tous documents relatifs à l'assurance contre les accidents du travail. **PLAN II**

M. Mayen (Alfred), président.

57. Syndicat de Garantie de l'Union Parisienne des Entrepreneurs & Industriels, à Paris, rue de Richelieu, 110. — Association patronale couvrant les risques de la loi contre les accidents, du 9 avril 1898, autorisée par décret du 30 juin 1899. Graphiques. Brochures. Cartes. **PLAN II**

58. Syndicat Général de Garantie du Bâtiment & des Travaux Publics, à Paris, avenue Victoria, 9. — Documents. Tableaux concernant la fondation et le fonctionnement du Syndicat. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

59. Syndicats Mixtes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Armentières, à Armentières (Nord). — Modèle-type de règlement d'ateliers. **PLAN II**

M. Colombier (Louis), industriel, à Armentières (Nord), président de la Commission d'études.

60. Tavernier (CAMILLE), à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard de Longchamp. — Documents se rapportant à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

61. Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais, à Lyon (Rhône), rue Gasparin, 20. — Plans, photographies et documents indiquant les dispositions adoptées dans l'usine et les ateliers de la Société « l'Union mutuelle des propriétaires lyonnais », dans le but de prévenir les accidents aux ouvriers. **PLAN II**

Vidanges et engrais chimiques. M. Burelle (Emile) directeur.

62. Vermorel (VICTOR), à Villefranche (Rhône). — Assurances au profit des ouvriers contre les accidents du travail. **PLAN II**

63. Voelcker-Coumes, à Bayon (Meurthe-et-Moselle). — 1° Règlement d'atelier et plans ; notices ; règlements et statistiques des assurances ; accidents et assurances sur la vie ; résultats obtenus. 2° Société approuvée de secours mutuels et de retraite, statuts ; notice ; statistiques et tableaux graphiques. **PLAN II**

Maison Daniel Vœlcker-Coumes, M. Coumes (Léon) chef.

Barcelone 1888, Membre du Jury, Hors Concours, Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur ; Chicago 1893, Diplôme commémoratif ; Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Hartmann** (K.), à Berlin. — Mémoire sur les tarifs des risques de l'assurance-accidents allemande. PLAN II
   Professeur, Conseiller intime de régence.

AUTRICHE

1. **Comité Spécial pour l'Économie Sociale, l'Hygiène & l'Assistance Publique,** à Vienne. — Tableaux de l'assurance des ouvriers et de leur protection contre les accidents. PLAN II

BELGIQUE

1. **Association des Industriels de Belgique, pour l'Étude & la Propagation des Engins & Mesures pour Préserver les Ouvriers des Accidents du Travail,** à Bruxelles, impasse du Parc, 1. — Appareils et documents divers. PLAN II

2. **Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie,** à Bruxelles, rue de la Fiancée, 24. — Documents. PLAN II

3. **Ministère de l'Industrie & du Travail,** Office du travail, Section de l'inspection, à Bruxelles, rue de Lalevale, 2. — Graphiques. Plans. Rapports. PLAN II

4. **Société des Mines & Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne,** à Angleur. — Tableaux et documents PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ÉTATS-UNIS

1. **American Machinist,** à New-York. — Photographies. PLAN II

2. **Brownell** (F.-H.), à Rochester (New-York). — Publications et Photographies. PLAN II

3. **Bureau de l'Inspection des Mines de la Californie,** à Sacramento (Californie). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

4. **Bureau de l'Inspection des Mines du Dakota du Sud,** à Pierre (South Dakota). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

5. **Bureau de l'Inspection des Mines de l'Illinois,** à Springfield (Illinois). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

6. **Bureau de l'Inspection des Mines d'Iowa,** à Des Moines (Iowa). — Rapports. Statistique. Photographies, etc. PLAN II

7. **Bureau de l'Inspection des Mines du Kansas,** à Topeka (Kansas). — Rapports. Photographies. Statistiques. PLAN II

8. **Bureau de l'Inspection des Mines du Kentucky,** à Frankfort (Kentucky). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

9. **Bureau de l'Inspection des Mines du Maryland,** à Baltimore (Maryland). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

10. **Bureau de l'Inspection des Mines du Montana,** à Helena (Montana). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

11. **Bureau de l'Inspection des Mines de l'Ohio,** à Columbus (Ohio). — Rapports. Photographies. Statistique. PLAN II

12. **Bureau de l'Inspection des Mines de la Pennsylvanie,** à Harrisbourg (Pennsylvanie). — Rapports. Photographies. Statistiques. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

13. Bureau de l'Inspection des Mines de la Virginie, à Wheeling (West Virginia). — Rapports. Photographie. Statistique. PLAN II

14. Bureau de l'Inspection des Usines du Connecticut, à Hartford (Connecticut). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. PLAN II

15. Bureau de l'Inspection des Usines de l'État de New-York. — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. PLAN II

17. Bureau de l'Inspection des Usines de l'Illinois, à Springfield (Illinois). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistique. Photographies. PLAN II

16. Bureau de l'Inspection des Usines d'Indiana, à Indianapolis (Indiana). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. PLAN II

18. Bureau de l'Inspection des Usines du Massachusetts, à Boston (Massachusetts). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. Brochures. PLAN II

19. Bureau de l'Inspection des Usines du Michigan, à Lansing (Michigan). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Brochures. Photographies. PLAN II

20. Bureau de l'Inspection des Usines du New-Jersey, à Trenton (New-Jersey). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. PLAN II

21. Bureau de l'Inspection des Usines de l'Ohio, à Columbus (Ohio). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistiques. Photographies. Brochures. PLAN II

22. Bureau de l'Inspection des Usines de la Pennsylvanie, à Harrisbourg (Pennsylvanie). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistique. Photographies. PLAN II

23. Bureau de l'Inspection des Usines de Rhode Island, à Providence (Rhode Island). — Rapports. Feuilles d'inspection. Statistique. Photographies. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

24. Chef de la Police du Massachusetts (Le), à Boston (Massachusetts). — Rapports sur l'inspection des mines, des chaudières, des fabriques de vêtements, etc. **PLAN II**

25. Commissaire d'Assurance du Massachusetts (Le), à Boston (Massachusetts). — Tableaux sur les assurances, relatifs à la responsabilité des patrons. **PLAN II**

26. Commission des États-Unis à l'Exposition de Paris, Section de l'Économie Sociale, à Chicago. — Cartes. Plans. Photographies. Brochures, etc. **PLAN II**

27. Commission des Questions Ouvrières du Connecticut, à Hartford (Connecticut). — Rapports. Statistique. **PLAN II**

28. Commission des Questions Ouvrières de l'État de New-York, à Albany (New-York). — Rapports. Statistiques. Brochure. **PLAN II**

29. Commission des Questions Ouvrières de l'Illinois, à Springfield (Illinois). — Rapports. Statistique. Brochures. **PLAN II**

30. Commission des Questions Ouvrières d'Indiana, à Indianapolis (Indiana). — Rapports. Statistique. Brochure. **PLAN II**

31. Commission des Questions Ouvrières du Massachusetts, à Boston (Massachusetts). — Rapports. Statistique. Brochure. **PLAN II**

32. Commission des Questions Ouvrières du Minnesota, à St-Paul (Minnesota). — Rapports. Statistiques. **PLAN II**

33. Commission des Questions Ouvrières du Nébraska, à Lincoln (Nébraska). — Rapports. Statistiques. **PLAN II**

34. Commission des Questions Ouvrières du New-Hampshire, à Concord (New-Hampshire). — Rapports. Statistique. Brochure. **PLAN II**

35. Commission des Questions Ouvrières, de Statistique Industrielle & de l'Inspection des Usines du Kansas, à Topeka (Kansas). — Rapports. Brochures. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

36. Commission des Questions Ouvrières de Wisconsin, à Madison (Wisconsin). — Rapports. Statistiques. Brochure. **PLAN II**

37. Commission de Statistique Ouvrière de Massachusetts, à Boston (Massachusetts). — Tableaux historiques des modifications apportées dans les heures de travail. **PLAN II**

38. National Iron Company, à New-York, 1123, Broadway. — Modèles d'appareils de sauvetage pour les incendies. **PLAN II**

39. Otis Elevator Company, à New-York, Liberty street, 108. — Photographies. **PLAN II**

40. Williams (J.-H.) **Company** à Brooklyn (New-York). — Photographies des bâtiments et dépendances. **PLAN II**

41. Willoughby (W.-F.), à Washington, D. C. — Monographies sur divers sujets d'Économie Sociale. **PLAN II**

CUBA

1. Quesada (Gonzalo de), à la Havane. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers et à la réglementation du travail. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. Chief-Inspector of Factories, à Londres, S. W., Whitehall Home Office. — Statistique des accidents dans l'Industrie. Inspection des ateliers. **PLAN II**

2. Industrial Law Committee, à Londres, W., Bruton street, 33, — Documents relatifs à l'opération des lois pour la protection des travailleurs. **PLAN II**

3. Ransome (A.) **& C°, Limited,** à Londres, S.-W., Kings Road, 304. — Appareil pneumatique pour les déchets et la poussière provenant des machines pour l'usinage du bois. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GRÈCE

1. **Bassias** (TYPALDO), à Athènes. — Ouvrage sur les assurances.
PAV. PL. II

HONGRIE

1. **Békéssy** (ALEXANDRE), à Budapest. — Exposé des dispositions relatives à la protection des ouvriers et spécialement aux explosions.
PLAN II

2. **Société Anonyme de la Fabrique Hongroise de Matières Explosives**, à Zurány, com. Moson. — L'Usine de Zurány (peinture à l'huile).
PLAN II

3. **Lessner** (RICHARD). — Exposé des règlements pour la protection des ouvriers.
PLAN II

4. **Société Anonyme de la Fabrique de Dynamite « Nobel »**, à Pozsony. — Vue de l'usine. Exposé des mesures de précaution.
PLAN II

5. **Szegedy-Marzák** (ELEMÉR), à Budapest. — Pharmacie d'usine premier secours.
PLAN II

ITALIE

1. **Association des Industriels d'Italie pour Prévenir les Accidents du Travail**, à Milan. — Photographies et modèles d'appareils de prévention.
PLAN II

2. **Caisse Nationale d'Assurances contre les Accidents du Travail**, à Milan. — Règlements.
PLAN II

3. **Ministère de l'Industrie, de l'Agriculture & du Commerce**, à Rome. — Projets de lois. Lois et règlements.
PLAN II

4. **Société Mutuelle contre les Accidents**, à Milan. — Statuts, polices, relations.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

JAPON

1. Saïto (KASHIRO), à Tokio. — « La protection ouvrière au Japon » (brochure). PLAN II

PAYS-BAS

1. Commission Royale spéciale pour le Groupe XIV, à La Haye. — Monographie sur la sécurité des ateliers. PLAN II

2. Musée d'Appareils contre les Accidents & les Maladies dans les Fabriques & Ateliers, à Amsterdam. — Photographie d'appareils. PLAN II

3. Van Marken (J.-C.), à Delft. — Rapport sur la prévoyance contre les accidents. PLAN II

RUSSIE

1. Boumeister, Directeur de la Manufacture des Lainages de Riga. — Appareil pour l'enlèvement des courroies. PLAN II

2. Cherechevosky (J.), à Grodno. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. PLAN II

3. Fabrique des Cartes à Jouer, à Saint-Pétersbourg. — Divers objets relatifs à la sécurité des ateliers et à la réglementation du travail. PLAN II

4. Kharitonenko, à Kharkaff. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. PLAN II

5. Kolensky (Gouvernement de Riasan). — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. PLAN II

6. Kommihau (R.) **& Fils,** à Bielostock. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. PLAN II

7. Kouchine (N.-N.), à Serpoukhoff. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. **Kournine** (S.-V.), à Moscou. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

9. **Popoff** (J.) (Gouvernement de Moscou). — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

10. **Press** (A.), à Saint-Pétersbourg. — Cartes. Diagrammes. Dessins. Descriptions relatives à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

11. **Ramensky**, à Mariontoff (gouvernement de Moscou). — Appareil de ventilation. **PLAN II**

12. **Société Impériale Technique de Moscou**, Bureau permanent du Groupe sanitaire. — Documents relatifs à la sécurité des Ateliers. **PLAN II**

13. **Société Russo-Belge** (gouvernement de Riasan). — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

14. **Terestchenko** (N.), à Kver. — Documents relatifs à la sécurité des ateliers. **PLAN II**

SERBIE

1. **Ministère du Commerce, de l'Industrie & de l'Agriculture**, Section de l'Industrie, à Belgrade. — Lois relatives à l'industrie. **PAV. PL. II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 106

HABITATIONS OUVRIÈRES

État actuel et conditions des logements ouvriers. — Les transformations rapides et profondes qui se sont produites dans l'industrie, au cours du XIXe siècle, et l'afflux de la population des campagnes vers les grandes villes ont eu des conséquences extrêmement fâcheuses au point de vue de l'habitation des classes ouvrières.

A mesure que ce double mouvement s'est accentué, on a vu s'accroître l'entassement des ouvriers et des artisans dans des locaux, dont les dimensions étaient de plus en plus réduites, et dont beaucoup n'étaient pas destinés à servir de logement. Dans un grand nombre de centres industriels, du nouveau comme de l'ancien continent, le surpeuplement est devenu bientôt si intense que la condition matérielle et morale des habitants en a été singulièrement aggravée. Par une conséquence inévitable, la santé publique en a souffert : des épidémies se sont déclarées, et le chiffre moyen de la mortalité s'est élevé dans des proportions inquiétantes.

En France, les révélations faites à ce sujet par M. Villermé, dans son *Tableau de l'état moral et physique des ouvriers* (1840), celles de M. de Melun et de M. Riancey, à l'Assemblée nationale de 1848, puis le livre de M. Jules Simon sur l'*Ouvrière* (1861), donnèrent à penser qu'il était d'une nécessité impérieuse d'améliorer le logement des classes pauvres.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

« Je regarde l'œuvre des habitations à bon marché, dit M. Jules Simon, comme la plus belle que l'on puisse entreprendre; je la mets sur le rang du sauvetage de l'enfance moralement abandonnée et de la mutualité maternelle. Il s'agit partout de reconstituer la famille... Nous disons à l'ouvrier qui travaille, qui se livre à un rude métier : « Restez chez vous après la journée; allez vous reposer dans votre intérieur ». Mais quel est cet intérieur ? Quelle est cette chambre étroite où l'air ne circule pas, où le jour manque, où l'on entre étouffé par la fumée, poursuivi par de mauvaises odeurs, où toute la famille, père, mère, enfants de sexes différents, sains et malades, grands et petits, grouillent ensemble dans une promiscuité dangereuse pour la santé et pour les mœurs ? Ce pauvre homme épuisé, haletant, qui a besoin d'un peu de gaîté autour de lui, en trouvant cette saleté, cette puanteur, et, dans cette atmosphère, des êtres déguenillés, affamés, n'a-t-il pas le droit de se plaindre à Dieu et aux hommes de la part qui lui est faite ? S'il se laisse tenter par le cabaret, par le bien-être et par la grosse gaieté qu'on y trouve, il est coupable sans doute; mais n'a-t-il pas une excuse ? Vous, mes chers amis, vous leur dites : « Quittez les « joies du cabaret, plus tristes que la vie de ménage »; vous leur donnez à bon marché un logement agréable, où la ménagère trouve une cuisine avec évier, où les portes ferment bien, où elle a une chambre à part pour ses filles, où la propreté semble si naturelle, qu'on oublie, en la voyant, les tanières où vivaient autrefois les pauvres... ».

Pour atteindre un but aussi élevé de grands efforts ont été accomplis. Les uns sont dus à l'initiative patronale d'autres, à l'intervention de particuliers ou de sociétés anonymes; d'autres, enfin, à l'action des ouvriers eux-mêmes, unis en sociétés coopératives. Il faut rappeler aussi que l'État s'est attaché, par une législation spéciale, à faciliter et à encourager la construction d'habitations à bon marché.

Une première classification pourrait donc être faite, entre les habitations dont la classe 106 présente un certain nombre de spécimens, d'après l'origine de l'entreprise. Une étude de ce genre présente un grand intérêt, et les visiteurs du palais de l'Economie sociale ne manqueront pas de la faire ; nous croyons néanmoins qu'il convient, avant tout, de diviser ces habitations d'après le type général auquel elles correspondent au point de vue de leur construction et de leur destination.

Dans un premier groupe, il faut ranger les maisons ne contenant qu'un seul logement occupé par une seule personne ou une seule famille. Ce sont les maisons dites *individuelles*.

Dans la seconde catégorie se trouvent les maisons dites *collectives*, comportant un nombre plus ou moins grand de logements situés, soit au même étage, soit à des étages différents, et desservis par des escaliers ou des corridors

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

communs. Suivant une expression empruntée au langage des architectes, ce sont des *blocs*.

Il va de soi que les habitations du premier groupe sont celles qui répondent le mieux à l'idéal que les promoteurs de la réforme se sont proposé. Elles sont destinées, en effet, non seulement à servir d'abri temporaire à la famille qui les occupe, mais encore à lui constituer un foyer stable et permanent fondé sur le droit de propriété. Au moyen de paiements fractionnés, répartis sur une période d'années plus ou moins longue (15 à 20 ans par exemple), et représentant l'amortissement du capital engagé dans la construction, les preneurs ont la faculté de devenir propriétaires.

Le type le plus connu de ce groupe, et l'un des plus anciens, est le *type mulhousien*, mis en honneur par Jean Dollfus, après divers essais qui remontent à 1835. Il réunit ensemble quatre habitations adossées, et formant une seule bâtisse au milieu d'un jardin partagé en quatre parties égales, de sorte que chaque famille possède un angle de maison avec deux façades entourées d'un jardin, parfaitement indépendant de ceux qui l'avoisinent.

Les maisons de ce type (la *Société Mulhousienne* seule en a construit environ 1.200) ont été édifiées en bien des endroits, surtout dans l'Est de la France et dans la Belgique. Aujourd'hui, on bâtit de préférence des habitations isolées sur deux, ou quatre faces, mais se rattachant à un ensemble de constructions similaires, formant une sorte de quartier ou cottage, avec divers établissements à usage commun, tels que bains et lavoirs, voire même des salles d'asile ou des magasins de vente à prix réduits, des comptoirs d'objets de première nécessité. On proscrit, au contraire, de la façon la plus absolue, les débits de boissons et l'on ne permet pas la sous-location. Ces diverses interdictions peuvent même être stipulées pour un certain laps de temps au delà de l'époque prévue pour l'acquisition de la propriété.

Au point de vue architectural, l'aspect des maisons individuelles est aussi variable que possible et dépend des circonstances locales, ainsi que du goût ou de la fantaisie du constructeur. La seule règle qui puisse être posée, c'est qu'il faut y appliquer les lois de l'hygiène de la façon la plus rigoureuse, notamment en ce qui concerne l'adduction de l'eau pure et l'évacuation des eaux résiduaires ou des matières putrescibles.

Les maisons collectives répondent plus particulièrement aux besoins de la classe ouvrière, dans les localités où les conditions du travail sont instables. L'ouvrier, dans ce cas, ne peut être que locataire.

En outre, dans les grandes agglomérations, où le prix du terrain est extrêmement cher, la création de logements à bon marché n'est possible qu'à la condition de superposer les étages. C'est donc ainsi que l'on a procédé à Londres, à New-York, à Lyon, à Paris et dans beaucoup d'autres villes.

*

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

A l'extérieur, les maisons de ce genre ne peuvent se distinguer aucunement des maisons ordinaires, et tel est, en effet, le but que se proposent habituellement les constructeurs. Au point de vue de l'aménagement intérieur, on cherche surtout à répandre à flots la lumière dans les escaliers et les corridors, aussi bien que dans les logements eux-mêmes, et à donner à chacun des locataires une indépendance absolue, de sorte que, sa porte fermée, il soit véritablement chez lui.

Législation des habitations à bon marché en France et à l'Étranger. — Dans un certain nombre de pays, des lois spéciales ont été promulguées en faveur des habitations à bon marché. On signalera notamment : pour la Grande-Bretagne, les lois du 30 juillet 1874 et du 25 août 1894; pour l'Autriche, celle du 9 février 1892; pour la Belgique, celle du 9 août 1869; pour la France, celle du 30 novembre 1894, due à l'initiative de M. Jules Siegfried.

Il convient de citer ici en passant les dispositions de la loi du 13 avril 1850, relative à l'assainissement des logements insalubres. Aux termes de cette loi, dans chaque commune, le conseil municipal peut nommer une commission chargée de visiter les logements signalés comme insalubres et occupés par d'autres personnes que par le propriétaire. Elle recherche et indique les améliorations à apporter à l'état sanitaire. L'autorité municipale est, en outre, armée du droit de prescrire les travaux nécessaires ou d'interdire la location de ces habitations. Elle peut même, dans certains cas, recourir à l'expropriation.

Ces dispositons de la loi de 1850 étaient loin d'être suffisantes, et il importait de faciliter le plus possible la construction d'habitations salubres et à bon marché.C'est là l'objet de la loi du 30 novembre 1894, complétée par celle du 31 mars 1896. La nouvelle législation porte que, dans chaque département, des comités peuvent se constituer en vue d'encourager la construction d'habitations ouvrières. D'autre part, on permet aux hospices, hôpitaux et bureaux de bienfaisance, de placer une partie de leurs fonds en immeubles de cette nature, ou bien de consentir des prêts hypothécaires à des sociétés de construction. Les caisses d'épargne sont autorisées également par l'article 10 de la loi du 20 juillet 1895 à employer la totalité du revenu de leur fortune personnelle et le cinquième du capital de cette fortune à des acquisitions d'habitations à bon marché ou à des prêts aux sociétés de construction ou de crédit. La Caisse des Dépôts et Consignations, de son côté, peut placer en obligations des sociétés de construction une partie des fonds des caisses d'épargne.

Ajoutons que l'État accorde aux habitations ouvrières nouvellement construites certaines immunités fiscales et qu'un conseil supérieur des habitations à bon marché est institué auprès du ministre du commerce, avec la mission d'examiner toutes questions concernant les logements économiques.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

A la fin de 1896, sur 44 sociétés de construction, 36 possédaient ensemble un capital de 11 millions de francs, dont 9.500.000 francs d'actions ; la valeur totale des immeubles et des terrains de 30 sociétés était de 11.200.000 francs ; 529 maisons étaient en cours de vente dans 15 sociétés pour un total de 1.700.000 francs ; 477 maisons avaient été vendues par 12 sociétés pour un prix total de 2.100.000 francs. Voici depuis 1896 la statistique des comités départementaux prévus par la loi :

En 1896	il y avait	51	comités répartis dans	31	départements
En 1897	—	87	—	48	—
En 1898	—	88	—	50	—

Quel que soit, d'ailleurs, le type choisi, il est une considération pratique qui doit être mise en lumière : la réforme poursuivie ne peut être réalisée qu'à la condition de donner aux capitaux engagés dans l'opération une rémunération suffisante; l'œuvre doit se suffire à elle-même.

C'est ainsi qu'à Londres le nombre des maisons construites avec les revenus de la fondation Peabody s'augmente d'année en année, au moyen de la capitalisation des bénéfices réalisés sur les loyers. Un résultat semblable est constaté à Lyon dans le développement des constructions de la *Société des logements économiques.*

On doit signaler cependant qu'en certaines occasions, dans une pensée philanthropique ou sous l'empire de préoccupations politiques, le remède a été demandé soit à la charité privée, soit aux pouvoirs publics. Mais les interventions de cette nature n'ont eu, d'ordinaire, que des résultats peu satisfaisants.

Les habitations ouvrières ont tenu une place très considérable dans le groupe de l'Economie sociale à l'Exposition universelle de 1889. Cette exposition s'est en quelque sorte perpétuée par la fondation de la *Société française des habitations à bon marché,* reconnue d'utilité publique par décret du 29 mars 1890. D'un caractère purement scientifique, la *Société française* s'attache à réunir tous les documents relatifs à la question du logement des classes populaires en France et à l'étranger, et contribue, par une propagande incessante, au progrès de l'œuvre à laquelle elle s'est consacrée.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 106

HABITATIONS OUVRIÈRES [1]

FRANCE

1. **Association Fraternelle des Employés & Ouvriers des Chemins de fer français,** à Paris, rue de l'Entrepôt, 13. M. BLONDEL, Président. — Divers plans de maisons à bon marché et brochures donnant la réglementation de ces constructions, **PLAN II**

2. **Badin** (A.) **& fils,** à Barentin (Seine-Inférieure). — Plans et maquettes de cités ouvrières. **PLAN II**

3. **Baudran** (GEORGES),à Beauvais (Oise), place de l'Hôtel-de-Ville, 15. — Ouvrages sur les habitations ouvrières. **PLAN II**

   Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

4. **Beautour** (FERNAND), à Paris, rue Meynadier, 11. — Plans divers. **PLAN II**

5. **Bernard** (F.-CONSTANT), à Paris, avenue Carnot, 28. — Plans de maisons ouvrières. **PLAN II**

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. Blanchisserie & Teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges (Vosges). — Gravures et plans. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, deux Grands-Prix.

7. Boulenger (Hippolyte) **& Cie,** à Choisy-le-Roi (Seine). — Tableaux, documents divers. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or (Section de l'Économie sociale).

8. Boutisseau (Hippolyte), à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). — Deux brochures sur le vagabondage. **PLAN II**

9. Bréchar (Antoine), à Roanne (Loire), rue Brison. — Plan d'une cité ouvrière. **PLAN II**

10. Breuillier (Bélisaire), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue de Lorraine, 14. — Châssis. Plans. Façades. **PLAN II**

11. Cacheux (Émile), à Paris, quai Saint-Michel, 25. — Plans. Ouvrages et documents. **PLAN II**

12. Cacheux (Jules), à Billancourt (Seine), rue Cacheux, 22. — Plans de maisons. **PLAN II**

13. Caisse d'Épargne & de Prévoyance des Bouches-du-Rhône, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Dessins. Plans. Graphiques. Plan en relief en plâtre. **PLAN II**

Expositions universelles de : Paris 1889, 2 Médailles d'or ; Bruxelles 1897, Grand-Prix et Diplôme d'Honneur.

14. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Troyes, à Troyes (Aube). — Organisation et fonctionnement des services d'habitation. **PLAN II et VINCENNES**

15. Carmichael & Cie, à Paris, rue du Louvre, 15. — Plans et description de maisons ouvrières à bon marché. **PLAN II**

Filatures et Tisseurs de jute, à Ailly-sur-Somme (Somme).

16. Carré fils aîné & Cie, à Paris, rue de la Boétie, 13. — Groupe d'habitations ouvrières en ciment. Planchers ciment armé. Services d'incendie. Eau filtrée. **PLAN II**

Paris 1889, Comités, Médaille d'or ; Paris 1900, Comités ; Barcelone 1888, Comité et Membre du Jury ; Chicago 1893, Hors Concours, Section Française.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

17. Challamel (JULES), à Paris, rue Rouget-de-l'Isle, 7. — Études juridiques concernant les habitations à bon marché. **PLAN II**

18. Chandon & Cie, à Épernay (Marne). — Maisons ouvrières. **PLAN II**

Ancienne Maison Moët et Chandon. Vins de Champagne.
Paris 1889, Médaille d'or.

19. Charbonniez, Gaillard & Cie, à Fère-en-Tardenois (Aisne). — Plans, devis, dessins et photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

Manufacture de bonneterie drapée et de chaussons en tricot feutré.

20. Chaumarat (JEAN), à Saint-Étienne (Loire), rue du Chambon, 6. — Plans, élévations et coupes de maisons ouvrières. **PLAN II**

21. Chevallier (L.-A.-ÉMILE), Député, à Paris, rue d'Anjou, 1. — Tableau représentant des habitations rurales. **PLAN II**

22. « Coin du Feu » (Le), à Saint-Denis-sur-Seine (Seine), rue Janot. — Plans et renseignements. **PLAN II**

23. Comité Départemental du Cher, Habitations Ouvrières, à Bourges (Cher).— Rapport. Plans et photographies. **PLAN II**

24. Comité Départemental des Habitations à Bon Marché du Département de Seine-&-Oise, à Versailles. — Plans. Dessins. Photographies. etc. **PLAN II**

25. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), Bourse du Commerce. — Mémoire sur les habitations ouvrières. **PLAN II**

Rapporteur : M. Morancé.

26. Compagnie des Cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — Tableau et brochures. **PLAN II**

27. Compagnie des Mines de Roche-la-Molière & Firminy, à Firminy (Loire). — Dessins. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

28. Courtois-Suffit, à Paris, boulevard des Batignolles, 82. — Projets de maisons. Dessins sur châssis. **PLAN II**

29. David, Adhemar & Maigret, à Paris, rue du Sentier, 29. — Plans de Cités ouvrières. **PLAN II**

Plans de M. Kœppelin, Directeur-Gérant des établissements d'Épinal, qui en a dirigé l'exécution. Filature et Tissages de coton : Épinal, Saint-Quentin, Tarare, Caudry.

Paris 1855, Médaille de bronze ; Londres 1862, Première Médaille ; Paris 1867, Médaille d'argent, Membre du Jury d'admission ; Paris 1878, rappel de Médaille d'argent, Membre des Jurys d'admission et d'installation ; Paris 1889, Membre des Jurys d'admission, d'installation et des récompenses.

Exposent également classes 80 et 84.

30. Driessens (CHARLES), à Saint-Denis (Seine), rue des Boucheries, 5. — Spécimen de constructions ouvrières à bon marché. Tableau. **PLAN II** et **VINCENNES**

Exposition internationale de Bruxelles 1897, Médaille d'or, Médaille d'or (Médaille domestique).

31. Engel (ALFRED), à Paris, rue de Vaugirard, 56. — Un tableau avec plans, représentant un groupe de maisons ouvrières construites à Héricourt (Haute-Saône). **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Grand-Prix.

32. Gillot (AUGUSTE), Architecte, à Paris, rue de l'Échiquier, 18. — Constructions, habitations. Construction d'une maison économique. Matériaux inaltérables avec panneaux liège armé et ciment. Maquette d'ensemble très détaillée du système, réduction à l'échelle 0,10 par mètre. **PLAN II**

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille de bronze.

33. Gire (JULES), au Puy (Haute-Loire). — Plans de maisons ouvrières. Projet d'une cité ouvrière. **PLAN II**

34. Gouvy & Cie, à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). — Plans et photographies. Brochures. **PLAN II**

35. Guyon (GEORGES), à Saint-Maurice (Seine), avenue de l'Asile, 14. — Plans de maisons. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

36. Harmel frères, au Val-des-Bois, commune de Warmeriville (Marne). — Habitations ouvrières salubres et à bon marché avec jardins. **PLAN II**

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or ; Londres 1862, Médaille d'argent.

37. « Hospices de Dunkerque » (Les), à Rosendael (Nord), — Quatre plans des quatre types de maisons existantes. Plan du nouveau type pour constructions ultérieures. **PLAN II**

Maisons ouvrières de la Cité Gabrielle. M. Féron Gustave, administrateur-délégué.

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille de bronze.

38. Hubin (Félix), à Paris, rue de Turenne, 14. — Plans et photographies des maisons ouvrières de l'usine d'Harfleur.

Maître de Forges. **PLAN II**

Fonderies et laminoirs d'Harfleur (Seine-Inférieure).

Métallurgie : Cuivre rouge, laiton, étain, plomb, zinc, bruts, laminés, en tuyaux, en fils, en barres, plaques et lingots. Tubes en laiton et en cuivre rouge, sans soudure. Tubes en cuivre rouge soudés et objets divers.

Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Diplôme d'Honneur. Chevalier de la Légion d'Honneur.

39. Larivière & Cie, à Angers (Maine-et-Loire), à Paris, quai Jemmapes. — Cités ouvrières. **PLAN II**

Société de la Commission des Ardoisières d'Angers. M. Ch. Fouinat, représentant à Paris, quai Jemmapes, 170.

Paris 1889, Membre du Jury ; Bruxelles 1897, 2 Grands-Prix.

40. Ligue du Coin de Terre et du Foyer, à Paris, rue Lhomond, 28. — Plans de maisons. Statuts. Statistiques. **PLAN II**

Président : M. l'Abbé Jules Lemire, député.

41. Lionnet (Alfred), à Château-Thierry (Aisne), rue de Soissons, 4. — Plans, coupes de maisons ouvrières. **PLAN II**

42. Malotau de Guerne (Baron Jules), à Paris, rue de Tournon, 6. — Plans et photographies de la cité Malotau, route de Choisy, quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

43. Menier, à Paris, rue de Châteaudun, 56. — Une maison de façade de la cité ouvrière de Noisiel, meublée et habitée pour l'entretien et la garde. **PLAN II** et **VINCENNES**

Usine à Noisiel (Seine-et-Marne). Fabrique de chocolat.
Exposition de Paris 1889, Médaille d'or (Maisons ouvrières).

44. Mériot (Léon), à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), rue Gambetta, 10. — Maisons ouvrières et petites constructions diverses. **PLAN II**

45. Morel (Jean), à Dunkerque (Nord), rue du Collège, 24. — Plans de maisons. **PLAN II**

46. Odelin (Joseph), à Paris, rue de la Roquette, 71. — Notices et plans. **PLAN II**

47. Pelletier (Jules), à Lons-le-Saulnier (Jura), avenue Gambetta. — Plans et dessins. **PLAN II**

48. Rilling (Emile), à Paris, avenue de Friedland, 18. — Plans d'habitations ouvrières, accompagnés d'une notice. **PLAN II**

Administrateur délégué des immeubles de la Compagnie des Voitures à Paris, Directeur honoraire du Domaine immobilier de la « Nationale », Compagnie d'assurances sur la vie.

49. Schneider & C^ie^, siège social,à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux, modèles et statistiques.

Maîtres de Forges. **PAV. PL. I$_1$**

50. Société Anonyme des Aciéries, Hauts-Fourneaux & Forges de Trignac, à Trignac (Loire-Inférieure). — Plans et vues d'habitations ouvrières, de maisons collectives, salles de réunions, écoles, etc. Tableaux de renseignements statistiques se rapportant à ces habitations. **PLAN II**

Grosse métallurgie.

51. Société Anonyme Coopérative de Construction de Maisons à Bon Marché « Le Cottage d'Athis », à Athis (Seine-et-Oise), rue de Juvisy, 116. — Deux tableaux. **PLAN II**

52. Société Anonyme Coopérative d'Habitations à Bon Marché « le Foyer », à la Garenne-Colombes (Seine), place du Centre, 1. — Maquette. Notices. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

53. Société Anonyme Coopérative d'Habitations à Bon Marché « la Ruche Roubaisienne », à Roubaix (Nord), rue du Collège, 68. — Société de construction d'habitations : Plans, coupes, vues et brochures. Une maquette en plâtre. **PLAN II**

54. Société Anonyme Coopérative de Maisons à Bon Marché, « Le Foyer Villeneuvois », à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). — Plans et notice. **PLAN II**

55. Société Anonyme « le Foyer du Travailleur », à Pontoise (Seine-et-Oise). — Statuts. Plans. Situation financière. **PLAN II**

56. Société Anonyme des Habitations à Bon Marché de Clichy, à Clichy (Seine), rue Soyer, 2. — Plans d'immeubles. **PLAN II**

57. Société Anonyme des Habitations Économiques de Saint-Denis, à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, 15. — Tableaux et plans d'habitations ouvrières. **PLAN II**

58. Société Anonyme de Logements économiques &d'Alimentation, à Lyon (Rhône), avenue de l'Archevêché, 2. — Plans et plâtres. **PLAN II**

59. Société Anonyme Rémoise pour l'Amélioration des Logements à Bon Marché, à Reims (Marne). — Logements d'ouvriers à bon marché : Plans et notice. **PLAN II**

Exposition universelle, Paris 1889, Médaille d'argent.
Président M. Paul Krug, boulevard Lundy, 40.

60. Société Anonyme des Usines du Pied-Selle, à Fumay (Ardennes). — Tableaux, statistiques, modèles, plans. **PLAN II**

Fonderie, émaillerie et ateliers de construction. Maison à Paris, rue du Terrage 27.

61. Société Anonyme de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord). — Plans d'habitations ouvrières variées et d'un hôtel pour ouvriers, avec notice. **PLAN II**

Mines de fer, Hauts-Fourneaux. Aciéries. Laminoirs.

Paris 1878, Diplôme de Médaille d'or (Economie sociale) ; Paris 1889, Médaille d'or (Economie sociale) ; Bruxelles 1897, Médaille d'or (Economie sociale).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

62. Société Beauvaisine des Habitations à Bon Marché, M. JANET (Ch.), Administrateur-délégué, à Beauvais (Oise). — Plans d'une cité de 26 maisons. **PLAN II**

63. Société Belfortaine des Habitations à Bon Marché, à Belfort (Territoire de Belfort). — Un tableau avec plans, représentant les immeubles construits par la Société à Belfort (Haut-Rhin). **PLAN II**

64. Société Bordelaise des habitations à Bon Marché, à Bordeaux (Gironde), rue Reignier, 8. — Graphiques, tableaux, brochures. Une maison complète avec bain-douche. **PLAN II** et **VINCENNES**

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

65. Société Civile Coopérative de Consommation « La Famille », à Saint-Denis (Seine), avenue de Paris, 104. — Photographies et un dessin. **PLAN II**

66. Société Coopérative de Constructions « La Propriété Populaire », à Paris, rue de Turbigo, 36. — Photographies. Statuts. Livrets. Actions, etc. **PLAN II**

67. Société de Crédit des Habitations à Bon Marché, à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, 15. — Documents sur la Société de propagande et d'aide en faveur des habitations à bon marché. **PLAN II**

Dans un bulletin trimestriel, la Société donne tous les détails relatifs à l'organisation et à l'administration des Sociétés d'habitations à bon marché de France et aussi de l'Etranger, leurs statuts, règlements, baux, plans et devis de leurs constructions, les comptes rendus de leurs assemblées générales. — Dix volumes depuis 1890.

68. Société Foncière de Xeuilley, à Xeuilley (Meurthe-et-Moselle). — Maisons ouvrières : statistique, plans, devis, études, photographies. **PLAN II**

M. Fisson (Charles), administrateur délégué, fondateur de la Société.

69. Société Française des Habitations à bon Marché, à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, 15. — Tableau. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

70. Société des Habitations à Bon Marché, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Parc, 17. — Habitations à bon marché : dessins, devis, plans, tableaux, notice et opuscules. **PLAN II**

M. Fauget Louis, secrétaire-trésorier.

71. Société d'Habitations à Bon Marché « La Ruche du Toulon », à Périgueux (Dordogne). — Photographies. Plans. Devis. **PLAN II**

72. Société des Habitations Ouvrières de Passy-Auteuil, à Paris, boulevard de Strasbourg, 37. — Dessins et photographies. Statuts. Comptes rendus. **PLAN II**

73. Société des Habitations Salubres & à Bon Marché de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Paradis, 32. — Construction et prêts pour construction d'habitations à bon marché : comptes rendus, tableaux et documents. **PLAN II**

74. Société Havraise des Cités Ouvrières, au Havre (Seine-Inférieure), — Habitations à bon marché dont les ouvriers peuvent devenir propriétaires par annuités : plans en relief et documents. **PLAN II**

M. Siegfried (Jules), président.

75. Société Immobilière Nancéienne, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue Saint-Georges, 79. — Construction d'habitations à bon marché : dessins, plans, coupes, élévations. Plans d'ensemble d'habitations à bon marché. **PLAN II**

Société fondée en 1872.

Capital social : 400.000 francs. Administrateur délégué : Déglin (H.), avocat.

76. Société « Ma Campagne », à Viroflay (Seine-et-Oise), rue du Louvre, 28. — Plans et statuts. **PLAN II**

Employés des Grands Magasins du Louvre.

77. Société des Mines de Lens, à Lens (Pas-de-Calais). — Plans et spécimens d'habitations ouvrières, plans de cités, de groupes scolaires. **PLAN II**

M. Reumaux (E.), Agent général.

Exposition universelle de Paris 1889, Grand-Prix.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

78. Société Philanthropique de Paris, à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. — Plans des maisons construites par la Société. Statistique des résultats obtenus. **PLAN II**

Expositions universelles de : Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Diplôme ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

79. Société « La Prudence », à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). — Documents sur l'économie sociale. **PLAN II**

80. Société Rochelaise des Habitations à Bon Marché, à La Rochelle (Charente-Inférieure), rue Réaumur, 26. — Habitations ouvrières : Plans et photographies. **PLAN II**

Christian Mörch, président.

81. Société Rouennaise de Maisons à Bon Marché, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Jeanne-d'Arc, 5. — Maquettes et tableaux. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or, Médaille d'argent à M. Avenelle.

82. Société de Solidarité Sociale, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, 19bis. — Documents divers. **PLAN II**

83. Société l'Union, à Roubaix (Nord), rue des Longues-Haies, 90. — Tableaux. Plans. Maquettes. Brochures. **PLAN II**

84. Solvay & Cie, à Varangéville-Dombasle (Meurthe-et-Moselle). — Tableaux, plans et notices. **PLAN II**

Paris 1878, Grand-Prix, Grande Médaille ; Paris 1889, Grand-Prix, 4 Médailles d'or ; Vienne 1873, Diplôme d'Honneur ; Philadelphie 1876, Médaille ; Sidney 1879, 1er Degré de Mérite et Mention spéciale ; Melbourne 1880, 1er Ordre de Mérite, Médaille d'or ; Amsterdam 1883, Diplôme d'Honneur ; Anvers 1885, Diplôme d'Honneur ; Barcelone 1888, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Hors Concours.

85. Thévenet (Alfred), à Magenta, commune de Dizy-Magenta (Marne).— Album et croquis, plans et historique. **PLAN II**

86. Thiriez père & fils, à Lille (Nord). — Plans de maisons. **PLAN II**

87. Union Foncière, à Reims (Marne), rue de Vesle, 60. — Graphique et plans. Statuts. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

88. Verberckmoës (Gustave-Jules), à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 62. — Plans d'habitations ouvrières à Clichy.
PLAN II

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

89. Vermorel (Victor), à Villefranche (Rhône). — Plans et devis.
PLAN II

Chicago 1893, Chevalier de la Légion d'Honneur.

90. Zuber, Rieder & Cie, à Boussières (Doubs). — Dessins de cités ouvrières.
PLAN II

Papeteries de Torpes.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Aders'che Wohnungs Stiftung,** à Dusseldorf. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

2 **Association Allemande « Arbeiterheim »,** à Bethel, près Bielefeld. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

3. **Association pour le Bien-être des Classes Ouvrières,** à Stuttgard. — Diorama de la colonie ouvrière « Ostheim », sise près de Stuttgard, et contenant des habitations pour 850 familles. Vues d'un home ouvrier (Arbeiterheim) contenant des logements pour 250 jeunes gens, des salles de lecture, d'étude et une grande salle de conférences et de récréation. **PLAN II**

4. **Association d'Encouragement pour le Bien-être des Classes Ouvrières de l'Arrondissement de Waldenbourg,** à Waldenbourg (Silésie). — Tableaux de jardin pour les ouvriers. **PLAN II**

5. **Association d'Épargne & de Constructions,** à Dusseldorf. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

6. **Association d'Épargne & de Constructions d'Altendorf,** à Altendorf. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

7. **Association d'Épargne & de Constructions de Cologne-Nippes,** à Cologne-Nippes. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

8. **Association d'Épargne & de Constructions d'Euskirchen,** à Euskirchen. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. **Association d'Épargne & de Constructions de Hambourg,** à Hambourg. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

10. **Association d'Épargne & de Constructions de Mülheim,** à Mülheim-sur-le-Rhin. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

11. **Association pour l'Industrie Minière & la Fabrication de l'Acier Fondu,** à Bochum. — Tableaux d'un dortoir pour ouvriers célibataires et d'une maison pour quatre familles. **PLAN II**

12. **Ballestrem** (Comte de) (Direction de ses domaines), à Ruda (Haute-Silésie). — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

13. **Basse & Selve,** à Altena-en-Westphalie. — Modèle d'un asile d'ouvriers. Tableaux des différents systèmes de maisons ouvrières. **PLAN II**

Laminoirs pour le nickel, le cuivre et d'autres métaux.

14. **Cassella** (Léopold) **& C°,** à Mainkur, près Frankfort-sur-le-Mein. — Tableaux de dortoirs et de maisons ouvrières. **PLAN II**

15. **Comité Central des Colonies Ouvrières Allemandes,** à Potsdam. — Tableaux de colonies de travailleurs. **PLAN II**

16. **Compagnie des Peignes de Caoutchouc Durci de Hambourg,** à Hambourg. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

17. **Direction Générale des Chemins de Fer Royaux de l'État de Wurtemberg,** à Stuttgard. — Tableaux de maisons des employés subalternes. **PLAN II**

18. **Société par Actions des Fabriques Réunies de Constructions Mécaniques d'Augsbourg & de Nuremberg,** à Nuremberg. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

19. **Krupp** (Fried.), à Essen-sur-la-Ruhr. — Tableaux de maisons ouvrières et d'un logement pour ouvriers célibataires. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

20. Ministère de l'Agriculture, des Domaines & Forêts, à Berlin. — Tableaux de maisons ouvrières sises sur des domaines royaux. **PLAN II**

21. Ministère Royal Prussien du Commerce et de l'Industrie, à Berlin. — Tableaux de maisons ouvrières, de maisons collective pour coucher, pour les ouvriers des usines fiscales. **PLAN II**

22. Ministère Royal Prussien de la Guerre, à Berlin. — Tableaux de maisons ouvrières et du bâtiment de l'école de la colonie ouvrière à Haselhorst, près de Spandau. Diorama de l'asile pour les jeunes filles près la fabrique de munitions de Spandau. Maisons ouvrières. **PLAN II** et à **VINCENNES**

23. Ministère Royal Prussien des Travaux Publics, à Berlin. — Un modèle du bâtiment des dortoirs du personnel de la gare centrale, à Cologne. Représentation picturale de maisons ouvrières pour ouvriers des chemins de fer, pour ouvriers du bâtiment et de la caisse d'épargne de Breslau, de la première association du bâtiment d'Erfurt pour ouvriers et employés, et des associations du bâtiment et de la caisse d'épargne des employés de chemins de fer de Wilhemsburg près Hamburg (association entièrement composée d'employés de chemins de fer et subventionnée par l'Administration des chemins de fer). **PLAN II**

24. Office Impérial de la Marine, à Berlin. — Diorama de la colonie ouvrière de l'Arsenal Impérial des torpilles, à Friedrichsort. Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

25. Peters & Cie, à Neviges, près Elberfeld. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

26. Première Association de Constructions pour Ouvriers & Employés d'Erfurt, à Erfurt. — Habitations ouvrières. Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

27. Rechberg (A.), à Hersfeld. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

28. Société par Actions de Constructions de Gladbach, à Gladbach-Munich. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

29. Société par Actions de Constructions d'Habitations à Bon Marché, à Francfort-sur-le-Mein. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

30. Société par Actions de Constructions de Linn, à Linn. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

31. Société par Actions de Constructions d'Utilité Publique, à Duisbourg. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

32. Société de Constructions des Ouvriers de la maison Schuckert, à Nuremberg. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

33. Société de Constructions d'Utilité Publique d'Aix-la-Chapelle & de Burtscheid, à Aix-la-Chapelle. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

34. Société de Constructions d'Utilité Publique de Berlin, à Berlin. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

35. Société de Construction d'Utilité Publique de Brême, à Brême. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

36. Société d'Épargne & de Constructions, à Laar, près Ruhrort. — Tableaux d'habitations ouvrières. **PLAN II**

37. Société d'Épargne & de Constructions de Berlin, à Berlin. — Modèle d'un groupe de maisons ouvrières. Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

38. Société d'Épargne & de Constructions de Brockau, à Breslau. — Habitations ouvrières. Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

39. Société d'Épargne & de Constructions de Dortmund, à Dortmund. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

40. Société d'Épargne & de Constructions de Hambourg, à Hambourg. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

41. Usines de Matières Colorantes, àHoechst-sur-le-Mein. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II ET A VINCENNES**

Ancienne maison Weister, Lucius et Brüwing.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

42. Ville d'Ulm-sur-le-Danube, à Ulm-sur-le-Danube. — Tableaux de maisons louées avec amortissement de façon à conférer la propriété après un certain délai. **PLAN II**

43. Villeroy & Boch, à Mettlach-sur-la-Saar. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

44. Wegmann & C°, à Cassel. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

45. Wuppermann (HERMANN), à Pinneberg. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

46. Zellstofffabrik Waldhof, à Waldhof près Manheim. — Tableaux de maisons ouvrières. **PLAN II**

AUTRICHE

1. Comité Spécial de l'Économie Sociale, de l'Hygiène & de l'Assistance Publique, à Vienne. — Imprimés et tableaux concernant les habitations ouvrières. **PLAN II**

2. Meissner (ALOIS), à Vienne. — Plan de maisons d'habitations ouvrières en Autriche. **PLAN II**

Ingénieur en retraite de la Société des Chemins de fer de l'État de Vienne.

BELGIQUE

1. Banneux (LOUIS), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — Mon home (brochures). **PLAN II**

2. Bureau Permanent des Conférences Nationales des Sociétés d'Habitations Ouvrières de Belgique, à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48. — Documents. Rapports et procès-verbaux relatifs à la première conférence nationale des sociétés d'habitations ouvrières de Belgique qui a eu lieu à Bruxelles les 15, 16 et 17 juillet 1898 sous la présidence de M. Paul de Smet de Naeyer, Ministre des finances, Chef du cabinet. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. Caisse Générale d'Épargne, de Retraite & d'Assurances (sous la garantie de l'Etat Belge), à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48.— Plans. Devis. Photographies. Rapports.
PLAN II

4. Caisse Générale d'Épargne, de Retraite & d'Assurances sous la Garantie de l'Etat Belge & les Sociétés d'Habitations Ouvrières de Belgique Agréées, (EXPOSITION COLLECTIVE DE LA), à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48.

AIDONS L'OUVRIER, à Gosselies.
A L'OUVRIER SA MAISON, à Soignies.
BEVERENSCHE NAAMLOOZE MAATSCHAPPIJ VOOR HET BOUWEN VAN WERKMANSWONINGEN, à Bever-Waes.
BREËR BOUWMAATSCHAPPIJ VOOR WERKMANSWONINGEN, à Bree.
BREËR KREDIETMAAT SCHAPPIJ, VOOR WERKMANS WONINGEN, à Bree.
BRUGSCHE NAAMLOOZE MAATSCHAPPIJ VOOR HET BOUWEN VAN WERKMANSWONINGEN, à Bruges.
BUILDING GILLICIENNE, à Gilly.
BUILDING JUMÉTOISE, à Jumet.
CHAQ'ES'MAISON, au Rœulx.
CRÉDIT IMMOBILIER DE L'OUVRIER, à Verviers.
CRÉDIT NAMUROIS POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS OUVRIÈRES, à Namur.
CRÉDIT OUVRIER DU BASSIN DE LA DYLE, à Court-Saint-Etienne
CRÉDIT OUVRIER DU CANTON DE GEMBLOUX, à Gembloux.
CRÉDIT OUVRIER DU CANTON DE WAVRE, à Wavre.
CRÉDIT OUVRIER DE JUMET-ROUX, à Jumet.
DE EENDRACHT, à Bilsen.
DE HEERD, à Grammont.
DE MECHELSCHE WERKMANSWONING, à Malines.
DE TOEKOMST, à Cortemarck.
DE VLAAMSCHE HEERD, à Anvers.
DE VLAAMSCHE HEERD, à Furnes.
DE VOORZIENIGHEID, à Neerœteren.
DE WEKMAN EIGENAAR, à Oost-Roosebeke.
DE WERKMANSHEERD VAN DENDERMONDE, à Termonde.
EIGENAARD VAN HET ARRONDISSEMENT AALST, à Alost.
EIGEN DAK, à Hasselt.
EIGENDOM DOOR SPAARZAAMHEID, à Gand.
EIGEN HEERD, à Anvers.
EIGEN HEERD IS GOUD WEERD, à Gand.
EIGEN HEERD, à Ypres.
EIGEN HUIS, à Iseghem.
EIGEN HUIS, à Lanaeken.
EIGEN HUIS, à Tongres.
EIGEN HUIS, à Watermael-Boisfort.
EIGEN WOON IS SCHOON, à Meerbeek
EIGEN WOON SPANT DE KROON, à Peer.
EIGEN WOONST, à Blankenberghe.
HABITATIONS OUVRIÈRES DE RESSAIX, LEVAL ET PÉRONNES, à Ressaix.
HUIS BEST, à Bruges.
IEDER ZIJN à HUIS, à Hal.
KEMPISCHE HEERD, à Turnhout.
LA FRATERNITÉ, à Tirlemont.
LA MAISON A L'OUVRIER, à Nivelles.
LA MAISON ARDENNAISE, à Neufchâteau.
LA MAISON OUVRIÉRE, à Ath.
LA MAISON OUVRIÈRE, à La Louvière.
LA PIERRE DU FOYER, à Gedinne.
LA PRÉVOYANCE, à La Louvière.
LA PRÉVOYANCE VILVORDIENNE, à Vilvorde.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La Ruche Ouvrière Famenoise, à Beauraing.
Le coin du feu, à Jette-Saint-Pierre.
Le Crédit Ouvrier de Beaumont-Chimay, à Chimay.
Le Crédit Ouvrier de l'Arrondissement de Huy, à Huy.
Le Crédit Ouvrier de l'Arrondissement de Philippeville, à Walcourt.
Le Crédit Ouvrier des Cantons de Seneffe et Fontaine-l'Evêque, à Luttre.
Le Crédit Ouvrier de Tubize, à Tubize.
Le Foyer Ardennais, à Bastogne.
Le Foyer Arlonais, à Arlon.
Le Foyer, à Bruxelles.
Le Foyer Brainois, à Braine-l'Alleud.
Le Foyer Chrétien de Thuin, à Thuin.
Le Foyer de l'Ouvrier Borain, à Mons.
Le Foyer de l'Ouvrier de Liège.
Le Foyer du canton de Genappe, à Genappe.
Le Foyer Gaumais, à Virton.
Le Foyer libéral Hutois, à Huy.
Le Foyer Marchois, à Marche.
Le Foyer Ouvrier, à Marcinelle.
Le Foyer Ouvrier Tournaisien, à Tournai.
Le Foyer Renaisien, à Renaix.
Le foyer Warnetonnois, à Warneton.
L'Épargne du Travailleur, à Vilvorde.
L'Epargne Ouvrière, à Mons.
Le Prévoyant Propriétaire, à Binche.
Les Constuctions Ouvrières de l'Arrondissement de Philippeville, à Morialmé.
Les petits propriétaires, à Chatelet.
L'Habitation de l'Ouvrier, à Dinant.
L'Habitation Rochefortoise, à Rochefort.
Loonsche Haard, à Looz.
L'Ouvrier Condruzien, à Havelange.
L'Ouvrier Prévoyant, à Waremme.
L'Ouvrier Propriétaire, à Lessines.
L'Ouvrier Propriétaire, à Mons.
L'Ouvrier propriétaire, à Stavelot.
L'Union des Cantons de Chatelet-Gosselies, à Chatelet.
Mijn huis, à Renaix.
Naamlooze maatschappij voor het bouwen van werkmanswoningen, à Liedekerke.
Prévoyance Ouvrière de Warneton, à Warneton.
Propriété par l'Épargne, à Watermael-Boitsfort.
Rond den Heerd, à Courtrai.
Rousselaarsche naamlooze maatschappij voor het bouwen van werkmanswoningen, à Roulers.
Saint-Eloi, à Morlanwelz.
Sint-Jozefs krediet maatschappij van het kant Beeringen voor werkmanswoningen, à Beeringen.
Sint-Truidensche samenwerkende maatschappij tot aanwerven van goedkope woningen, à Saint-Trond.
Société Anonyme de Construction d'Habitations Ouvrières, à Ostende.
Société Anonyme de Crédit Ouvrier du canton de Perwez, à Perwez.
Société Anonyme de Crédit pour la Construction d'Habitations ouvrières, à Watermael-Boisfort.
Société Anonyme de Garantie pour favoriser la Construction de Maisons Ouvrières dans l'Arrondissement de Liège, à Liège.
Société Anonyme de Louvain, pour Favoriser l'Acquisition de Maisons par la Classe Ouvrière, à Louvain.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Société anonyme de Louvain pour la Construction de Maisons Ouvrières, à Louvain.
Société Anonyme de Maeseyck pour la Construction de Maisons Ouvrières, à Maeseyck.
Société Anonyme des Habitations Ouvrières, à Assche.
Société Anonyme des Habitations de Namur, à Namur.
Société Anonyme d'Habitation Ouvrières de Etterbeek, à Etterbeek.
Société Anonyme du Crédit Andennais pour favoriser la Construction de Maisons Ouvrières, à Andenne.
Société Anonyme du Crédit du canton de Fosses, à Fosses.
Société Anonyme Marcinelloise pour la Construction de maisons Ouvrières, à Marcinelle.
Société Anonyme pour l'achat, la Construction, la vente et la location d'Habitations Ouvrières, à Courtrai.
Société anonyme pour la Construction, l'achat, la vente et la location d'Habitations destinées aux Classes Ouvrières, à Willebroeck.
Société Coopérative de Laeken pour la Construction de Maisons a bon marché, à Laeken.
Société Coopérative d'Ixelles pour la construction de Maisons a bon marché, à Ixelles.
Société de Construction de Maisons Ouvrières du Canton de Sichen-Sussen-et-Bolré, à Sichen.
Société Gilicienne pour la Construction de Maisons Ouvrières à Gilly.
T' eigen huis best, à Cureghem-Anderlecht.
Tertou s'maison, à Charleroi.
Tous Propriétaires, à Merbes-le-Château.
Travail et Propriété, à Watermael-Boisfort.
Werkmansvriend, à Vilvorde.
Werkmanswoning in't kanton Achel, à Lille-Saint-Hubert.
Société coopérative d'Épargne, de crédit et de construction, à Bruxelles.

Plans. Graphiques. Devis. Rapport. Photographies. Bilans, etc. Six maisons ouvrières. **PLAN II ET VINCENNES**

5. **Comité de Patronage des Habitations Ouvrières & des Institutions de Prévoyance des Communes-Est de l'Agglomération Bruxelloise,** à Saint-Josse-ten-Noode. — Documents. Rapports, etc. **PLAN II ET VINCENNES**

6. **Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie, les fonds Dotaux & les Survivances,** à Bruxelles, rue de la Fiancée, 24. Fondée en 1824. — Documents. Plans. Photographies. **PLAN II**

7. **Demany** (Emile), à Liège, boulevard de la Sauvenière, 93. — Brochures, plans, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. De Naeyer, à Willebroeck.— Documents. Photographies, etc. **PLAN II**

Industriel.
Paris 1889, Médaille d'or.

9. Meerens (Léon), à Bruxelles (Belgique), rue Joseph II, 17. — Étude pratique sur les habitations ouvrières en Belgique. Rapport sur l'intervention des pouvoirs publics en matières d'habitations ouvrières. Documents divers. **PLAN II**

Chef du cabinet du directeur général de la Caisse générale d'épargne et de retraite.

Bruxelles 1897, Hors Concours ; rapporteur-instructeur et secrétaire rapporteur du Jury de l'Économie sociale.

10. Ministère de l'Industrie & du Travail, Office du travail, à Bruxelles, rue Latérale, 2. — Documents relatifs aux Comités de patronage des habitations ouvrières. **PLAN II**

11. Schryvers (Urbain-Robert), à Louvain, rue du Canal, 33. — Un livre « Een woord over de werkmanswoningen ». **PLAN II**

12. Société des Mines & Fonderies de Zinc de la Veille-Montagne, à Angleur. — Tableaux et documents. **PLAN II**

13. Van der Veken (Jos.), à Louvain, boulevard Tirlemont, 49. — Deux projets d'habitations ouvrières. **PLAN II**

DANEMARK

1. Société des Habitations Ouvrières, à Copenhague. — Dessins d'habitations ouvrières construites par l'architecte F. C. Böttger. **PAV. PL. II**

ESPAGNE

1. Belmas Valledor (Estela), à Madrid, rue de Granada, 3. — Études sur les habitations des ouvriers. **PAV. PL. II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ÉTATS-UNIS

1. **Apollo Iron & Steel Company,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Modèle d'un village industriel. **PLAN II**

2. **Architectural Record**, à New-York, Vesey street, 14 et 16. — Publication. **PLAN II**

3. **Comité des Habitations ouvrières,** Bureau Central des Œuvres Charitables, New-York. — Modèles d'habitations ouvrières. **PLAN II**

4. **Commission des États-Unis à l'Exposition de 1900**, Section de l'Économie Sociale. — Cartes. Photographies. Livres, etc. Modèles de maisons ouvrières, etc. **PLAN II**

5. **Crane Manufacturing Company,** à Dalton (Massachusetts). — Photographies de bâtiments et d'institutions sociales. **PLAN II**

6. **Draper Company Limited** à Hopedale (Massachusetts). — Photographies. **PLAN II**

7. **Lucas** (JOHN) **& C°,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Modèle d'habitation ouvrières. **PLAN II**

8. **Skinner** (FRANCK-W.), à New-York, William street, 100. — Photographies de maisons ouvrières. **PLAN II**

9. **Tenement House Commitee, Associated Charities of New-York City,** à New-York. — Modèles d'habitations ouvrières. **PLAN II**

10. **Walker & Pratt Manufacturing Company,** à Boston (Massachusetts). — Rapports, publications et photographies. **PLAN II**

11. **Weiller** (LAWRENCE), à New-York, East, 22nd street, 105. — Monographies sur les habitations ouvrières et autres. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CUBA

1. **Quesada** (GONZALO DE), à La Havane. — Documents sur les habitations ouvrières. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Corporation de Birmingham,** à Birmingham. — Vues d'habitations ouvrières érigées par la Municipalité de Birmingham. **PLAN II**

2. **Humphreys, Limited,** à Londres, Kinghtsludge. — Habitations ouvrières. **PLAN II**

3. **Lever Brothers, Limited,** à Port Sunlight (Cheshire). — Habitation ouvrière (grandeur naturelle), type des habitations érigées par cette Compagnie pour ses ouvriers, à Port-Sunlight. **VINCENNES**

HONGRIE

1. **Chemins de Fer de l'État,** Section de Constructions, à Budapest. — Plan de cité ouvrière, de maisons pour employés, photographies. **PLAN II**

2. **Ganz & Cie,** à Budapest. — Habitations ouvrières (dessins). Société anonyme de fonderie et fabrique de machines. **PLAN II**

3. **Meissner** (ALOYSE), à Budapest. — Plans de maisons et cités pour ouvriers. **PLAN II**

4. **Ministère de l'Agriculture,** Section des Ouvriers ruraux, à Budapest. — Modèles d'habitations d'ouvriers ruraux. **PLAN II**

5. **Société Anonyme d'Industrie Textile Hongroise,** à Rózsahegy. — Modèle de l'usine et de la cité ouvrière. Vue de l'usine. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ITALIE

1. **Crespi** (Benigno), à Milan. — Planimétrie, dessins, détails des institutions de prévoyance, etc. **PLAN II**

2. **Société Anonyme Coopérative pour la Construction des Maisons Ouvrières,** à Bologne. — Comptes rendus, dessins, statistiques, etc. **PLAN II**

3. **Société Coopérative Édificatrice de Bellosguardo,** à Florence. — Types de maisons sociales. Plans. Rapports, etc. **PLAN II**

4. **Union Ouvrière,** à Florence, rue Spontini, 62. — Tableau explicatif. **PLAN II**

PAYS-BAS

1. **Commission Royale Spéciale pour le Groupe XVI,** à La Haye. — Monographie sur les habitations ouvrières. **PLAN II**

2. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Photographies et imprimés relatifs à la cité ouvrière « Agneta Park ». **PLAN II**

PORTUGAL

1. **Bermudes** (A.-R. Adães), à Lisbonne. — Dessins, plans, etc., d'habitations ouvrières à bon marché. **PLAN II**

ROUMANIE

1. **Administration du Domaine de la Couronne,** à Bucarest. — Spécimens d'habitation pour paysans. **PAV. PL. II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

RUSSIE

1. **Boyautchik** (Gouvernement de Moscou).— Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

2. **Broel Plater** (Comte) (Gouvernement de Moscou). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

3. **Chibaef** (M^me^ E.). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

4. **Fabrique de Cartes à Jouer,** à Saint-Pétersbourg. — Divers objets relatifs aux habitations ouvrières. **PL. I.— E.2**

5. **Fabrique des Produits du Lin de Romameff** (Gouvernement de Kiasan).— Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

6. **Fabrique des Produits du Riz « Slon ».** — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLANI I**

7. **Giro** (K.-L.), à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

8. **Govard** (W.) (Gouvernement de Moscou). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

9. **Gribanoff fils** (Gouvernement de Moscou). — Plans d'habitations ouvrières. **PLAN II**

10. **Kharitovenko,** à Kiev. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

11. **Khloudoff** (A.), (Gouvernement de Smolensk). — Photographies et plans d'habitations ouvrières. **PLAN II**

Société de la Manufacture de Yarzeff.

12. **Kœnig** (L.-E.), (Gouvernement de Kharcoff). — Plans d'habitations ouvrières. **PLAN II**

13. **Kouchine,** à Serpoukhoff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

14. Kouchinoff (M.-G.), à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

15. Kousnetzoff (M.-S.), à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

16. Loumkine (Gouvernement de Vologda). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

17. Manufacture Gegorieffsky de Khloudoff, à Gegorievo. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

18. Mareeff (M^me^ J.), à Serpoukhow (Gouvernement de Moscou). — Plans d'habitations ouvrières. **PLAN II**

19. Morosoff (Sava), **fils & C^ie^,** (Gouvernement de Vladimir. — Plans et dessins d'habitations ouvrières. **PLAN II**

Société de la Manufacture de Nikolsk.

20. Poklevsky-Kosell. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

21. Potozky (Comte), à Volkynie. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

Sucrerie.

22. Rabenek (Franz) (Gouvernement de Moscou).— Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

23. Rabenek (Ludivig), à Moscou.— Plan d'habitations ouvrières. **PLAN II**

24. Raffinerie Gytinsky. — Photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

25. Riabouchinsky.— Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

26. Sapojnikoff, à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

27. Schlichtermann. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

28. Société Alexandrowsky (Gouvernement de Kievo). — Plans d'habitions ouvrières. **PLAN II**

29. Société Alexandrowsky, à Odessa. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

30. Société de la Brasserie Gigoulevsky, à Samara. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

31. Société de la Brasserie Prokhonousky, à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

32. Société des Fabriques de ciment, à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

33. Société des Fabriques de Soieries, à Moscou. — — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

34. Société de la Grande Manufacture de Yaroslav, à Moscou.— Plans, dessins, photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

35. Société des Industries Houillères de la Russie Méridionale, à Korsoun. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

36. Société Kolomensky pour Construction de Wagons, à Kolomna. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

37. Société de Kouvaev, à Ivanovo-Vosnessensk. — Photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

38. Société de la Manufacture Brogorodsky-Gloukhosky, à Bogaoetsk. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

39. Société de la Manufacture de Tver, à Tver.— Modèles et descriptions d'habitations ouvrières. (Maissn caseree et maison particulière). **PLAN II**

40. Société Morgounoff fils (Gouvernement de Moscou). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

41. Société Métallurgique de Donetz, à Dronkooha. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

42. Société Norsky, à Moscou. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

43. Société Popoff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

44. Société Russe des Fabriques de Tapis, (Gouvernement de Moscou). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

45. Société Russo-Américaine des Industries du Caoutchouc, à Saint-Pétersbourg. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PL. V.— D.3**

46. Société Russo-Belge (Gouvernement de Riasau). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

47. Société de Sucrerie Alexandroff, (Gouvernement de Kiew). — Descriptions et photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

48. Société des Usines Iskinsky (Gouvernement de Riasau). — Documents relatifs oux habitations ouvrières. **PLAN II**

49. Stakhéeff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

50. Sucrerie Karvitze-Oseriansky, (Gouvernement de Vilna). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

51. Sucrerie Krasilovsky, à Volkynie. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

52. Sucrerie Leonoff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

53. Sucrerie Lublin. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

54. Sucrerie Makharinetzky. — Plan d'une maison ouvrière. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

55. **Sucrerie Novo-Semetzky**, à Volkynie. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

56. **Sucrerie Novotagansky de Boskine** (Gouvernement de Koursk). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

57. **Sucrerie « Sagloba »**. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

58. **Sucrerie Yassuninsky**, (Gouvernement de Vladimir). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

59. **Susmann** (A.-F.), à Volkynie. — Photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

60. **Tcheldatz, Rener & Dombrov**, à Dombrova. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

61. **Terestckuko**, à Volkynie. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

62. **Till** (N.) & **Cie**, à Saint-Pétersbourg. — Photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

63. **Ungeru-Stemberg** (Baron d'), à Esthomie. — Documents relatifs aux habitations ouvrières de sa fabrique de draps de Dago-Kertel. **PLAN II**

64. **Usine Kedabeksky** (Gouvernement d'Elisawetpol). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

65. **Usine de Kharkoff pour Construction de Locomotives**, à Kharkoff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

66. **Usine Métallurgique de Kychtine**, (Gouvernement de Perm). — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

67. **Usines Métallurgiques Starakhovitzky**. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

68. **Usine Verinsky de Kharitowuko**, à Kharkuff. — Documents relatifs aux habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SUÈDE

1. **Société Anonyme de Construction de Manhem,** à Stockholm. — Dessins de maisons pour ouvriers. Photographies **PLAN II**

2. **Société Anonyme des Habitations Ouvrières,** à Stockholm. — Plans, photographies et description. **PLAN II**

3. **Ville de Gothembourg,** à Gothembourg. — Dessins et photographies d'habitations ouvrières. **PLAN II**

SUISSE

1. **Russ-Suchard & C^ie^,** à Serrières (Neuchâtel.) — Une maison ouvrière du modèle en usage dans cette fabrique. **VINCENNES**

Fabricants de chocolats et cacaos.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ECONOMIE SOCIALE. — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 107

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Observations générales. — Tout le monde sait que les sociétés coopératives de consommation ont surtout pour but d'écarter les intermédiaires dans tous les achats qui concernent les besoins de la vie journalière, et principalement l'alimentation et le vêtement. Un certain nombre de personnes se groupent pour acheter en commun les objets de première nécessité. Chaque société, devenue par l'union de ses membres, un gros acheteur et s'obligeant à payer comptant (ce qui est la condition première du succès) peut s'adresser directement au producteur, exiger des garanties dans la qualité des fournitures et réaliser un bénéfice assuré, dont profitent tous les participants.

En même temps qu'elles procurent à leurs membres ces bénéfices matériels, les sociétés coopératives ont des avantages moraux : elles développent le sentiment de la responsabilité personnelle et de la solidarité sociale ; elles donnent l'exemple de l'ordre, de l'économie, de la prévoyance.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

On sait aussi que les coopératives qui réussissent se bornent rarement à la simple distribution des objets achetés en gros. L'association ne gagne sur certaines denrées de première nécessité qu'en les fabriquant elle-même. D'autre part, la tentation est grande de se passer de bouchers, d'acheter les animaux sur pied et de débiter directement la viande aux associés. Quelquefois, les sociétés étendent leur activité à la fabrication du vin et de l'huile, et, dans un autre ordre d'idées, à l'industrie du vêtement, de la cordonnerie, de la literie, etc.

La coopérative de consommation se rapproche alors de la société coopérative de production : elle en diffère, pourtant, en ce sens, qu'elle produit pour l'usage de ses propres membres, et non pour la vente aux étrangers.

Cette dernière condition tend à prendre, de plus en plus, d'importance dans la définition de la coopérative, et à devenir même la caractéristique du système. Des débats qui se poursuivent, depuis près de douze ans, devant le Parlement français sur le régime des sociétés coopératives, se dégage cette idée que la question primordiale est celle de savoir si les sociétés dont il s'agit forment réellement des groupes distincts, homogènes, pourvus d'une sorte d'individualité, et ayant des besoins propres que leurs efforts se bornent à satisfaire. Lorsque cette condition est acquise, on se montre généralement disposé à leur reconnaître certaines immunités, comme l'exemption de la patente et des autres taxes fiscales, non à titre de privilège, mais parce qu'elles peuvent être considérées comme des êtres civils collectifs, qui ne font pas un acte de commerce en pourvoyant aux nécessités de la vie de leurs membres.

Lorsqu'au contraire les coopératives travaillent pour d'autres que leurs sociétaires, ou quand (ce qui revient au même) elles sont tellement ouvertes que le premier venu y peut entrer sans avoir besoin d'assumer une part de responsabilité dans la gestion, elles s'exposent à ne plus jouir de ces avantages. Du moment qu'elles se placent dans les conditions mêmes du commerce, on ne voit pas pour quels motifs elles seraient soustraites aux charges qui pèsent sur les commerçants. Ne perdent-elles pas ainsi leur caractère de coopératives pour prendre celui d'entreprises commerciales, que leur forme particulière ne saurait faire bénéficier de faveurs spéciales ?

Cette théorie ne paraît pas sans réplique, mais il est juste de reconnaître qu'elle correspond à l'opinion dominante dans le Parlement et les administrations publiques.

Une autre condition nécessaire pour constituer la société coopérative proprement dite est apparue dernièrement. Elle résulte de divers arrêts du Conseil d'Etat, dont le plus important est celui du 24 décembre 1897, relatif à la caisse rurale de Sermerieu. Il s'agit de l'emploi des bonis réalisés par la gestion.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

En principe, les coopératives ne réalisent pas de bénéfices proprement dits : la répartition des bonis n'est qu'une restitution du *trop-perçu*, qui doit nécessairement revenir aux consommateurs, en proportion de leurs achats. Il est à peine besoin de faire remarquer que cette conception économique diffère essentiellement de celle des sociétés commerciales dont les bénéfices sont distribués aux actionnaires sous forme de dividendes.

La constitution d'un fonds de réserve est pourtant naturelle et même recommandable, dans la société coopérative comme dans la société commerciale ; mais l'origine en est forcément différente. Dans la société commerciale, la réserve constitue une part de bénéfices acquise à la société et sur lesquels les sociétaires ne possèdent aucun droit individuel ; dans la société coopérative, elle se prélève sur les « trop-perçus », qui reviennent aux sociétaires, et ceux-ci, dès lors, n'obtiennent pas la restitution intégrale de ce qui leur était dû. Elle continue donc à leur appartenir, et la société perdrait son caractère en employant cette réserve à d'autres services. C'est ce que le Conseil d'Etat a décidé maintes fois en statuant sur des questions relatives à la patente. En 1895, on assujettissait à l'impôt la Société des forges d'Audincourt, qui restituait à ses ouvriers les 4/5 des bonis réalisés sur les fournitures de vivres et versait le dernier cinquième à une caisse de retraites et de secours. La même doctrine est affirmée dans l'arrêt du 24 décembre 1897, relatif à la caisse rurale de crédit de Sermerieu. L'arrêt constatait que le « fonds de réserve, au lieu d'être exclusivement destiné à couvrir les déficits et à réduire le taux de l'intérêt devait employer ces excédents à des œuvres de bienfaisance. Qu'ainsi la société requérante n'était pas fondée à soutenir qu'elle a pour but unique de procurer à ses membres le crédit qui leur est nécessaire et qu'elle avait à bon droit été imposée à la contribution des patentes ».

Nous n'avons pas à discuter cette jurisprudence que nous avons rappelée pour préciser l'une des conditions auxquelles, sous le régime actuellement en vigueur, une société est légalement considérée comme ayant le caractère coopératif.

Il n'y a guère qu'un demi-siècle que les sociétés coopératives de consommation ont fait leur apparition en France, mais elles s'y sont rapidement développées.

Le premier essai de statistique complet des sociétés coopératives de consommation date de 1893 ; il est dû au comité central de l'Union coopérative.

En voici les résultats : En 1892, dans 82 départements, il y avait 942 sociétés.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Dans ce chiffre sont compris :

A Trois Unions de Sociétés :

1° L'Union coopérative des Sociétés françaises de consommation, à Paris.

2° La Fédération des Sociétés de consommation des employés du P.-L.-M., à Grenoble.

3° Le Comité fédératif des Sociétés des Bouches-du-Rhône.

B Un magasin coopératif de gros la « Fédération nationale », à Paris.

Les 942 sociétés représentaient, approximativement, d'après M. Bernardet (1) :

Capital	17.500.000 francs.
Effectif.....	360.000 membres.
Chiffre d'affaires	296.000.000 francs.
Bénéfices ou bonis.....	29.000.000 francs.

A la fin d'octobre 1893, il y avait dans 82 départements 1.091 sociétés. En 1894, ce nombre était de 1.089.

Une nouvelle enquête plus complète a été faite par le comité central de l'Union coopérative qui, le 25 mars 1894, a expédié un questionnaire à 1.050 sociétés ; 400, environ, ont répondu. Voici l'analyse de leur réponse :

I. — Age des Sociétés. — Nombre de sociétés créées par ordre chronologique.

1855.....	1	1879.....	10
1864.....	3	1880.....	22
1865.....	5	1881.....	21
1866.....	9	1882.....	8
1867.....	12	1883.....	12
1868.....	4	1884.....	16
1869.....	3	1885.....	15
1870.....	2	1886.....	19
1871.....	1	1887.....	28
1872.....	7	1888.....	35
1873.....	10	1889.....	15
1874.....	6	1890.....	27
1875.....	5	1891.....	34
1876.....	5	1892.....	18
1877.....	1	1893.....	31
1878.....	3	1894..... (Trois mois seulement)	5
		Total.....	393 *sociétés ayant indiqué la date de leur fondation.*

(1) « Familistère de Guise », 2e édition (Alm. coop. 1894, p. 93).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

On peut remarquer combien le mouvement s'est accéléré dans ces dernières années.

Dans la première période, de 1864 à 1880, le nombre moyen des sociétés fondées annuellement était de 5 1/2 ; dans la seconde, de 1880 à 1893, il atteint 21 1/2.

II. — Effectif des membres. — 393 sociétés ont déclaré le nombre de leurs sociétaires.

Elles comptaient : 219.805 adhérents (y compris 46.375 *coopérateurs stagiaires*), soit une moyenne de 552 membres par société. Cette moyenne est supérieure à celle de l'Autriche : (527 membres par société, 88 sociétés, 46.000 membres), mais elle inférieure à celle de l'Allemagne : (707 membres par société, 393 sociétés, 243.000 membres), et aussi à celle de l'Angleterre : (821 membres par société, 1.465 sociétés, 1.202.700 membres).

L'enquête faisait ressortir le tableau suivant des sociétés classées suivant leur effectif :

302	sociétés	comprenant	de..	1 à	500	membres
50	»	»	..	500 à	1.000	»
23	»	»	..	1.000 à	2.000	»
23	»	»	au-dessous de..		2.000	»
Total.. 396						

Parmi ces sociétés, 63 comptent moins de 100 membres ; 2 plus de 5.000 ; 4 plus de 10.000.

Ces dernières sont :

1° la Société des employés civils de l'État, 11.268 membres ; 2° la Société de consommation et de production de la Rochelle, 13.500 membres ; 3° la Moissonneuse, à Paris, 14.166 membres ; 4° l'Association amicale des officiers des armées de terre et de mer, 14.199 membres.

III. — Ventes. — 306 sociétés ont répondu sur ce point. Elles réunissent 180.000 coopératives, dont le chiffre total des ventes est de 73.959.000 fr., ce qui donne une moyenne par société de 241.700 fr., et par membre de 411 fr. Cette moyenne est inférieure à celle de l'Angleterre (508.000 fr. par société et 677 fr. par membre.) et supérieure à celle de l'Allemagne (244.000 fr. par société, 354 fr. par membre) et également à celle de l'Autriche (131.000 fr. par société, 250 fr. par membre).

IV. — Capital. — 356 sociétés ont indiqué le chiffre de leur capital-action. Il s'élève à 11.015.700 fr., soit une moyenne par société de 30.943 francs.

*

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

106 sociétés sont propriétaires et possèdent des maisons dont la valeur totale est de 5.165.000 francs (moyenne par société, 48.000 francs).

V. — Nombre des sociétés. — La statistique, commencée en 1893, a été continuée pour les années suivantes. Elle a donné les chiffres suivants : en 1895 pour 84 départements, 1.197 sociétés ; en 1896 (84 départements) 1.187 sociétés ; en 1897 (83 départements) 1.311 sociétés ; en 1898 (86 départements) 1.449 sociétés.

Ces 1.449 sociétés se répartissent par région de la manière suivante :

1° *Nord* : 6 départements. — Aube, Marne, Haute-Marne, Nord, Pas-de-Calais, Somme	186
2° *Centre* : 21 départements. — Allier, Ardèche, Aveyron, Cantal, Cher, Corrèze, Creuse, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Haute-Vienne, Loiret, Nièvre, Oise, Puy-de-Dôme, Sarthe, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise	226
3° *Est* : 14 départements. — Ain, Aisne, Ardennes, Belfort, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Vosges, Yonne	431
4° *Ouest* : 11 départements. — Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Seine-Inférieure, Vendée, Vienne	301
5° *Sud* : 9 départements. — Aude, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn	39
6° *Sud-Est* : 10 départements. — Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse	103
7° *Sud-Ouest* : 6 départements. — Ariège, Gironde, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne	34
8° *Seine*	119
9° *Algérie*	9
10° *Guadeloupe*	1

L'enquête, tout officieuse, à laquelle s'était livré le comité central de l'Union coopérative a servi de base aux recherches officielles prescrites par M. le Ministre du Commerce et effectuées par l'Office du travail.

La première statistique officielle des sociétés de consommation, donnée par l'Office du travail pour 1893, indiquait 1.091 sociétés se répartissant ainsi, quant à leur objet : coopérations de 1894 (Bull. off. du trav. fer., 1894, p. 63).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Boucheries	19
Boulangeries	394
Epiceries et objets divers	678
Total	1.091 sociétés.

En 1895, l'Office a donné une nouvelle statistique dressée cette fois d'après les documents fournis par les préfets ou recueillis dictement. Elle se résume ainsi :

Boulangeries	439
Autres	719
Total général	1.158 sociétés.

Sur ces 1.158 sociétés, 1.022 ont déclaré le nombre de leurs adhérents : 431 Boulangeries comptent 49.609 adhérents ; 591 autres coopératives, 198.848 adhérents, soit un total de 248.457 adhérents et une moyenne par société de 250.

En 1895, les sociétés de consommation pour 87 départements étaient au nombre de 1.217 comprenant 509 boulangeries.

1.029 de ces sociétés ont donné le nombre de leurs adhérents : 478 boulangeries comprenaient 98.783 adhérents et 551 sociétés comprenant 261.145 adhérents.

Ce qui donne une moyenne de 350 adhérents par société.

L'augmentation du nombre des sociétés connues porte uniquement sur les boulangeries.

L'augmentation du nombre des membres porte à la fois sur les deux catégories de sociétés.

Quant au nombre des membres par société, il est, dans l'ensemble, beaucoup plus considérable pour les sociétés à ventes diverses que pour celles qui ont pour seul objet la boulangerie.

4. Sociétés de consommation au 30 avril 1897 (Bull. 97, p. 694) : 87 départements.

En 1897, l'Office du Travail indiquait, pour 87 départements, 491 boulangeries et 708 sociétés diverses, soit un total de 1.199 sociétés.

Au 1er juillet 1899, il y avait, pour 83 départements : 612 boulangeries et 806 sociétés diverses, soit un total de 1.418 sociétés qui se répartissent par régions ainsi qu'il suit :

	Boulangeries	Diverses	Totaux
Nord	39	120	159
Centre	98	134	232
Est	147	261	408
Ouest	254	75	329
Sud	24	25	49
Sud-Est	20	82	102
Sud-Ouest	30	11	41
Seine	»	98	98
Totaux généraux	612	606	1.418

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La Commission de statistique de l'Alliance coopérative internationale a publié, en 1898, les renseignements suivants, qui doivent être rapprochés de ceux de l'Office du travail et de l'Union coopérative.

Elle signale 149 sociétés qui, toutes, ont un chiffre d'affaires atteignant 50.000 francs.

Parmi ces 149 sociétés, 12 font plus de 500.000 fr. d'affaires et 6 plus de 1 million.

Ces dernières sont: 1. La Lorraine, à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle) (1.064.991 francs); 2. L'Avenir de Plaisance, à Paris (1.043.772 francs); 3. L'Union du XIX[e] arrondissement, à Paris (1.169.399 francs); 4. La Société de consommation de l'Est, à Paris (1.106.550 francs); 5. L'Union des Travailleurs, à Saint-Etienne (Loire) (1.259.789 francs); 6. La Laborieuse (1.139.792 francs).

Trois font plus de 2 millions d'affaires. Ce sont :

1. La Revendication, à Puteaux (2.780.284 francs); 2. L'Union de Limoges (2.979.620 francs); 3. Société coopérative des mineurs, à Anzin (2.409.549 francs).

Puis vient l'Egalitaire, de Paris avec 3.327.062 francs.

Enfin 1 fait plus de 5 millions d'affaires : la Fédération des Sociétés coopératives de P.-L.-M. (5.540.300 francs).

On voit, d'après les données qui précèdent, combien la statistique des sociétés coopératives de consommation est encore incertaine et incomplète. Il y a lieu d'espérer cependant que les études présentées à l'Exposition permettront de combler les principales lacunes que nous avons dû signaler au cours de ce rapide examen.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 107

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION[1]

FRANCE

1. **Alliance des Travailleurs de Levallois-Perret,** à Levallois-Perret (Seine). — Graphique sur le fonctionnement de la Société. **PLAN II**

2. **Association Civile Coopérative de Consommation « La Prévoyante »,** à Loos-lès-Lille (Nord), rue Thiriez, 45 et 47. — Tableau indiquant les statuts, règlements, résultats obtenus par ladite société de consommation. **PLAN II**

3. **Association Coopérative de Consommation des Employés Civils de l'Etat, du département de la Seine & de la Ville de Paris,** à Paris, rue Christine, 3. — Graphiques. Plans. Tableaux. Photographies. Notice sur le fonctionnement de la Société, de 1887 à 1900. **PLAN II**

   Capital social 400.000 francs.

4. **Boucherie des Familles,** à La Rochelle (Charente-Inférieure), rue Amelot, 1. — Historique et tableau. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. **Boulangerie Coopérative de Saint-Avertin,** à Saint-Avertin (Indre-et-Loire). — Documents. **PLAN II**

6. **Boulangerie Coopérative de Château-Gontier,** à Château-Gontier (Mayenne). — Historique. Fonctionnement. Statistique. **PLAN II**

7. **Boulangerie Coopérative Économique du IIe arrondissement,** à Lyon (Rhône), rue Mazard, 6. — Répartition entre ses membres du pain fabriqué par la Société. Documents concernant l'organisation et le fonctionnement de la Société. **PLAN II**

8. **Boulangerie Économique « l'Union »,** à Roubaix (Nord), rue des Longues-Haies, 90. — Tableaux. Plans. Maquettes. Brochures. **PLAN II**

9. **Boulangerie Ménagère-Coopérative avec caisse de retraite,** à Lyon (Rhône), rue Perrod 20. — Un graphique. **PLAN II**

10. **Chemins de fer de l'Etat,** M. Metzger, Directeur, à Paris, rue de Châteaudun, 42. — Divers tableaux graphiques et une notice. **PLAN II**

11. **Comité Central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation,** à Paris, rue Christine, 1. — Tableaux graphiques. Volumes et cartes coopératives. **PLAN II**

12. **Comité Départemental du Cher,** à Bourges (Cher). — Documents sur diverses sociétés coopératives de consommation. **PLAN II**

13. **Comité Départemental de la Sarthe,** au Mans (Sarthe), Bourse du Commerce. — Mémoire sur les sociétés de coopération. **PLAN II**

14 **Dosne,** à Bar-sur-Seine (Aube). — Notice. **PLAN II**

15. **Dufourmantelle** (Maurice) **& Bouchaud-Pracey,** à Paris, avenue Kléber, 95. — Une brochure et un rapport. **PLAN II**

16. **Fédération des Sociétés Coopératives des Employés des Chemins de fer P.-L.-M.,** à Grenoble (Isère), rue du Quatre-Septembre, 12. — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

17. Fédération des Sociétés Coopératives du Midi, à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard Saint-Charles, 5. — Statuts. Graphiques. Historique des Sociétés. **PLAN II**

18. Gide (Ch.), à Paris, Chaussée-de-la-Muette, 11. — Un volume : « Essais sur la Coopération ». **PLAN II**

19. Harmel frère, au Val-des-Bois, commune de Warmeriville (Marne). — Historique de la Société coopérative de consommation. **PLAN II**

20. Larivière & Cie, à Angers (Maine-et-Loire) et à Paris, quai Jemmapes, 170. — Chambre de dépenses de la coopérative. **PLAN II**

Société de la Commission des Ardoisières d'Angers. M. Ch. Fouinat, représentant.

Paris 1889, Membre du Jury ; Bruxelles 1897, 2 Grands-Prix.

21. Lemercier (Marcel), à Paris, rue de Marignan, 16. — « Les Économats et les Sociétés coopératives de consommation dans les chemins de fer de tous les pays » (Rapport présenté au Congrès international des chemins de fer (6e session, Paris 1900). **PLAN II**

Docteur en droit, Secrétaire de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est.

22. Lourties, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 12. — Rapports parlementaires sur la coopération. **PLAN II**

23. Mabilleau (Léopold), **Rayneri** (Ch.) **& Comte de Rocquigny,** à Paris, rue Las-Cases, 5. — Un volume : « La Prévoyance Sociale en Italie ». **PLAN II**

24. Magnard & Cie, à Fourchambault (Nièvre). — Tableau. **PLAN II**

Société nouvelle de Fonderie et Ateliers de Construction de Fourchambault et La Pique.

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Grand-Prix ; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

25. Menier, à Paris, rue de Châteaudun, 56. — Documents sur les magasins d'approvisionnement, les cantines et les réfectoires de la maison, pour les ouvriers de son usine de Noisiel (Seine-et-Marne). **PLAN II**

Fabrique de chocolats.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

26. Navarre (Eugène), à Paris, rue des Petits-Champs, 61. — Une monographie. **PLAN II**

27. Société Anonyme des Usines du Pied-Selle, à Fumay (Ardennes), et à Paris, rue du Terrage, 27. — Tableaux statistiques. Modèles. Plans en relief et autres. **PLAN II**

Fonderie. Émaillerie et ateliers de construction.

28. Société Civile & Anonyme de Consommation des Employés des Chemins de fer du Nord & de l'Etat, à Hirson (Aisne), rue de la Haye. — Mural indiquant la formation et le fonctionnement de la Société. **PLAN II**

29. Société Civile Coopérative de Consommation « l'Abeille Suresnoise », à Suresnes, rue du Mont-Valérien, 7. — Documents. **PLAN II**

30. Société Civile Coopérative de Consommation « l'Abondance », à Mâcon (Saône-et-Loire), rue Saint-Nizier,9. — Historique et statuts. **PLAN II**

31. Société Civile Coopérative de Consommation « La Famille », à Saint-Denis (Seine), avenue de Paris, 104. Photographies. **PLAN II**

32. Société Civile Coopérative de Consommation « La Ménagère ouvrière », à Torpes-Boussières (Doubs). — Notices et autres documents. **PLAN II**

33. Société Civile Coopérative de Consommation à capital variable « La Ruche », à Nanterre (Seine). — Tableau. Rapports. Statuts. **PLAN II**

34. Société Civile Coopérative de Consommation du XVIII^e^ arrondissement, à Paris, rue Jean-Robert, 12 et 14. — Un tableau statistique des opérations. Un volume de comptes rendus. **PLAN II**

35. Société Civile de Panification du Canton du Château, à l'Ile d'Oléron (Charente-Inférieure). — Panification. Comptabilité mensuelle. Historique de notre Société. Statuts et règlements. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

36. Société Coopérative des Agents des Chemins de fer P.-L.-M., à Lyon (Rhône), rue du Bélier, 22. — Répartition entre ses membres des denrées achetées en commun. Documents concernant l'organisation et le fonctionnement de la Société. **PLAN II**

37. Société Coopérative Anonyme de Consommation des Ouvriers & Employés de la Société Solvay & Cie « La Lorraine », à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle). — Plans et installation des magasins. Graphiques et tableaux muraux indiquant la marche de la Société depuis sa fondation, les bénéfices réalisés et les avantages recueillis par les coopérateurs, etc. **PLAN II**

38. Société coopérative d'Approvisionnement Général des Coiffeurs, à Paris, rue de la Verrerie, 83. — Tableaux. **PLAN II**

39. Société Coopérative de Boulangerie, à Loches (Indre-et-Loire). — Tableaux et documents. **PLAN II**

40. Société Coopérative de Boulangerie, à Avallon (Yonne), rue du Marché, 21. — Un tableau. **PLAN II**

41. Société Coopérative de Boulangerie, à Amboise (Indre-et-Loire). — 1° Un tableau ; 2° Une brochure contenant l'historique de la Société, son but ; 3° Statuts. **PLAN II**

42. Société coopérative « l'Économie Sociale », à Clichy (Seine), rue Martre, 35 et 37. — Tableaux graphiques. **PLAN II**

43. Société Coopérative « La Cérès », à Lyon (Rhône), rue Coysevox, 3. — Tableau des opérations de la Société. **PLAN II**

44. Société Coopérative de Consommation, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — Un tableau synoptique. **PLAN II**

45. Société Coopérative de Consommation, à Sens (Yonne), rue Montpezat, 1. — Une monographie. Documents, manuscrits et imprimés. Un album de graphiques et photographies. Deux tableaux graphiques. Deux photographies. Une collection du journal « le Coopérateur Sénonais ». **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

46. Société Coopérative de Consommation des Agents P.-L.-M., à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard de la Gare, 64. — Un tableau. **PLAN II**

47. Société Coopérative de Consommation « L'Egalitaire », à Paris, rue de Sambre-et-Meuse, 13, 15 et 17. — Un tableau statistique indiquant la marche progressive de la Société depuis sa fondation en 1876 : Siège social, 13 et 17, rue de Sambre-et-Meuse). **PLAN II**

48. Société Coopérative de Consommation des Employés du Chemin de fer P.-L.-M., à Grenoble (Isère), rue du Quatre-Septembre, 12. — Mémoires. Documents divers. **PLAN II**

49. Société Coopérative de Consommation des Employés & Retraités de la Compagnie P.-L.-M., à Nice (Alpes-Maritimes), rue Pierre-Jeanne, 22. — Mémoire. **PLAN II**

50. Société Coopérative de Consommation de l'Est, à Châlons-sur-Marne (Marne), avenue de la Gare-aux-Marchandises. — Un tableau graphique indiquant le nombre des sociétaires depuis la fondation de la Société, le chiffre annuel d'affaires ; les économies réalisées par année. **PLAN II**

51. Société Coopérative de Consommation « La Fraternelle », à Cherbourg (Manche), rue Gambetta, 46, 48 et 50. — Plans et coupes des immeubles appartenant à la Société. Graphique des ventes. Photographie du magasin principal. Historique. Mode de comptabilité. Tableau explicatif et statuts. **PLAN II**

52. Société Coopérative de Consommation « La Fraternelle », à Haraucourt (Ardennes). — Graphique. Rapport. Statuts. **PLAN II**

53. Société Coopérative de Consommation « La Ménagère », à Grenoble (Isère), rue Paul-Bert, 2. — Résultats. **PLAN II**

54. Société Coopérative de Consommation de l'Est, à Paris, rue Philippe-de-Girard, 15. — Tableau graphique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

55. **Société Coopérative de Consommation « l'Union du XIVe arrondissement »**, à Paris, rue Riquet, 25. — Historique. Documents. PLAN II

56. **Société Coopérative de Consommation, « Union des Filatures & Tissages »**, à Moussey (Vosges). — Fonctionnement de la Société. PLAN II

57. **Société Coopérative des Employés P.-L.-M.**, à Bourg (Ain), rue de la Liberté. — Historique de la Société. Dessins et graphiques indiquant la situation et la marche de la Société. PLAN II

M. Salètes (Emmanuel).

58. **Société Coopérative « La Moissonneuse »**, à Paris, rue des Boulets, 32. — Tableaux. Vues de divers Magasins. Comptabilité. PLAN II

Société coopérative anonyme de consommation, à personnel et capital variables : 13.670 adhérents.

59. **Société Coopérative du Personnel des Usines de Vuillafaux**, à Vuillafaux (Doubs). — Statuts. Comptes administratifs, etc. PLAN II

60. **Société Coopérative « La Revendication »**, à Puteaux (Seine), rue Mars et Roty, 14. — Tableau graphique. PLAN II

61. **Société Coopérative de l'Usine Bessonneau**, à Angers (Maine-et-Loire), rue des Minimes, 19. — Historique. PLAN II

62. **Société Coopérative « l'Union »**, à Audincourt (Doubs). — Tableau des résultats. PLAN II

63. **Société Coopérative « l'Union »**, à Limoges (Haute-Vienne), rue de la Fonderie, 14. — Historique. PLAN II

64. **Société Coopérative de Versailles**, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Martin, 2bis. — Tableau et notice. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

65. Société Coopérative de Consommation de l'Est, à Paris, rue Pajol, 8. — 1° Statuts de la Société ; 2° Catalogue général renfermant un prix courant et les renseignements utiles aux sociétaires ; 3° Notice indicative du but de la Société, de son origine, de sa forme, du nombre de ses membres, de son fonctionnement, des résultats matériels et moraux obtenus, etc. ; 4° Tableau graphique résumant les résultats obtenus par la Société et pouvant se chiffrer. **PLAN II**

66. Société Coopérative « l'Ouvrière », à Paris, rue de Vanves, 179. — Objets de serrurerie. **PLAN II**

67. Société d'Économie Populaire, à Nimes (Gard), Esplanade, 2. — Manuscrit et tableau. **PLAN II**

M. de Boyve, Président.

68. Société Ouvrière Coopérative à Capital & Personnel Variables, à Lyon (Rhône), rue du Chariot-d'Or, 11 et 13. — Tableaux graphiques. **PLAN II**

69. Société Philanthropique Coopérative de Saint-Rémy-sur-Avre, à Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir), représentée par M. LEGRAND (Augustin). — Historique. Comptes rendus. Tableaux. Graphiques. Photographies. **PLAN II**

70. Société des Restaurants Économiques de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Pièces comptables. **PLAN II**

71. Société des Restaurants Populaires, à Bourges (Cher), rue Mirebeau, 66. — Statuts. Règlements. Historique de la Société. **PLAN II**

72. Soria (LUCIEN), à Alfortville (Seine), rue de Vitry, 62. — Organisation et avantages d'une société coopérative. **PLAN II**

73. Union des Travailleurs du XIII^e^ arrondissement (L'), à Paris, rue Baudricourt, 66. — Répartition des objets. **PLAN II**

74. Viellard-Migeon & C^ie^, à Morvillars (Haut-Rhin) — Règlement. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Feuillet** (EMILE),à Mustapha (Alger), rue Bellevue, 7. —
Etude sur les sociétés créées par des indigènes.

PL. VI.— D.3

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Association des Femmes Ménagères de Berlin,** à Berlin. — Tableaux d'une cuisine d'apprentissage. **PLAN II**

2. **Association des Fourneaux Économiques Berlinois de 1866,** à Berlin. — Tableaux d'une cuisine publique. **PLAN II**

3. **Association de Secours des Pauvres,** à Düren. — Tableaux d'une cuisine publique. **PLAN II**

4. **Association d'Utilité Publique de Gladbach,** à Munich-Gladbach. — Tableaux d'un café populaire. **PLAN II**

5. **Badische-Anilin & Soda-Fabrik,** à Ludwigshafen-sur-Rhin. — Tableau d'une cuisine publique. **PLAN II**

Couleurs d'alizarine, colorants de l'acide gallique, matières premières et accessoires pour la fabrication des couleurs artificielles. Indigo pur B. A. S. F. (Indigo synthétique) préparations d'indigo. Mordants de chrome et autres pour la teinture et l'impression. Acides sulfuriques concentrés. Oléum et Anhydride sulfurique. Acide phtalique.

Succursales à Neuville-sur-Saône et à Butirki-lez-Moscou.

L'usine de Ludwigshafen a été fondée en 1865. Nombre des ouvriers à Ludwigshafen 6.000, des employés : 500.

6. **Beringer** (A.), à Charlottenbourg, près Berlin. — Tableau d'un réfectoire. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. Cassella (Léopold) **& C°**, à Francfort-sur-le-Mein. — Tableau d'un ménage. **PLAN II**

Tableaux de la fabrique à Mainkur.

Maison fondée en 1870. Fabrique en France : Manufacture Lyonnaise de matières colorantes, à Lyon. Fabrique en Russie. Couleurs à l'aniline russes. Fabrique Léopold Cassella et C^ie^, à Riga. Maison de vente : Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Représentant, W^m^ J. Matheson et C^ie^ L. D. New-York, 182 et 184 Front Street.

8. Conseils dé la Ville de Dresde, à Dresde. — Tableaux d'une école de cuisine municipale et du parc public de Raecknitz. **PLAN II**

9. Hildesheimer Sparherd-Fabrik (A.) **Senking,** à Hildesheim. — Tableau de l'installation d'une cuisine publique. **PLAN II**

10. Krupp (Fried.), à Essen a/d Ruhr. — Modèles représentant un établissement de consommation. **PLAN II**

11. Ministère Royal Prussien de la Guerre, à Berlin. — Tableaux des maisons d'économie, près du Laboratoire des artificiers, à Siegburg et de la fabrique de poudre, à Hanau. **PLAN II**

12. Ministère des Travaux Publics, à Berlin. — Représentation picturale de la salle à manger des ouvriers de l'atelier principal de Herrhausen, près Hanovre. **PLAN II**

13. Rechberg (A.), à Hersfeld. — Tableaux d'un ménage. **PLAN II**

14. Société de Cafés & Restaurants Populaires, à Berlin. — Tableaux de cafés et de cuisines publiques. **PLAN II**

15. Société des Établissements Populaires de Café, à Hambourg. — Sociétés coopératives de consommation. Tableau d'un café populaire. **PLAN II**

16. Usines de Matières Colorantes, à Hoechst-sur-le-Mein. — Tableaux d'un magasin ouvrier. **PLAN II**

Anciennement Meister Lucius et Brüning.

17. Ville de Breslau, à Breslau. — Tableaux d'abris pour les ouvriers et d'une cuisine publique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

18. Wegmann & C°, à Cassel. — Tableaux d'un bâtiment d'économie avec école ménagère et établissement de consommation. **PLAN II**

19. Zellstoff Fabrik Waldhof, à Waldhof b/Mannheim. — Tableaux d'une cuisine publique. **PLAN II**

AUTRICHE

1. Comité Spécial pour l'Économie Sociale, l'Hygiène & l'Assistance publique, à Vienne. — Tableaux concernant les associations productives. **PLAN II**

BELGIQUE

1. Banneux (Louis), à Etterbeek, rue du Concert, 22.— « Les sociétés coopératives de consommation. » **PLAN II**

2. Collectivité des Sociétés des Pharmaciens populaires de Bruxelles, Liège, Verviers, Charleroi, etc. — Documents. **PLAN II**

3. Fédération des Coopératives du Parti Ouvrier Belge, à Bruxelles, rue des Sables, 35.— Cartes. Diagrammes. Photographies. Brochures. **PLAN II**

4. Ligue démocratique Belge (Section des coopératives), à Gand, quai au Bois, 32. — Documents et graphiques. **PLAN II**

5. Ministère de l'Industrie & du Travail (Office du Travail), à Bruxelles. — Diagrammes. **PLAN II**

6. Schryvers (Urbain-Robert), à Louvain, rue du Canal, 33. — Livres. **PLAN II**

7. Société Coopérative Fédérale de Belgique, à Bruxelles, passage de la Bibliothèque, 4. — Consommation. Tableaux. Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ÉTATS-UNIS

1. **Consumers Supply Company,** à New-York, Broadway. 396 et 398. — Publications. Photographies. **PLAN II**

2. **Harvard Cooperative Society,** à Cambridge (Massachusetts). — Photographies. Publications. **PLAN II**

3. **Institut of Technology Cooperative Association,** à Boston (Massachusetts). — Méthodes de distribution coopérative. **PLAN II**

4. **Nelson Manufacturing Company,** à Leclaire (Missouri). — Publications. Photographies de bâtiments et de terrains. **PLAN II**

5. **Pillsbury Mills,** à Minneapolis (Minnesota). - Rapports et photographies. **PLAN II**

6. **Potter's Cooperative Company,** à Liwerpol E. (Ohio). — Photographies. **PLAN II**

7. **Proctor & Gamble Company,** à Ivorydale (Ohio). — Photographies des bâtiments et des terrains. **PLAN II**

8. **Section de l'Économie Sociale de la Commission des Etats-Unis à Paris,** à Chicago. — Cartes. Plans. Photographies. Livres. Brochures, etc. **PLAN II**

9. **Toledo, Ann Arbor & North Michigan Rail Road Company,** à Toledo (Ohio). — Publications et photographies. **PLAN II**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Cooperative Union of Great Britain** (Union Coopérative de la Grande-Bretagne), à Long Mi'l Gate, Manchester. — Société coopérative de consommation : Documents et statistiques. **PLAN II**

Expose également classe 103.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GRÈCE

1. **Corporation d'Athènes,** à Athènes. — Statuts.
PLAN II

ITALIE

1. **Société anonyme coopérative de Consommation,** à Fabbrico (Reggio-Emilia). — Registres, statistiques et documents.
PLAN II

2. **Société anonyme coopérative de Consommation,** à Terni. — Monographie.
PLAN II

3. **Société coopérative de Consommation,** à Buggerru (Sardaigne). — Statuts, cadre statistique de 1891 à 1898, etc. PLAN II

4. **Société coopérative de Consommation entre les ouvriers,** à Florence. — Statuts, règlements, etc. PLAN II

5. **Société coopérative des employés des Chemins de fer Italiens,** à Rome. — Monographie, statuts, imprimés.
PLAN II

6. **Société coopérative de Consommation,** à Milan, Via Sala, 3. — Statuts, bilan et tableaux graphiques. PLAN II

7. **Société coopérative des Ouvriers,** à Bologne, rue Goito, 13. — Monographie.
PLAN II

8. **Société coopérative Pharmaceutique,** à Milan. — Tableaux avec données statistiques, historique.
PLAN II

9. **Union coopérative,** à Milan. — Statuts, règlements et publications.
PLAN II

10. **Union coopérative de Turin,** à Turin, Corso Siccardi, 12. — Diagrammes, album de photographies, statuts, budgets, etc.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS-BAS

1. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Photographies et imprimés relatifs à la société coopérative de consommation. **PLAN II**

PORTUGAL

1. **Inspection Générale de la Section Portugaise,** à Lisbonne. — Monographies. **PLAN II**

RUSSIE

1. **Gribanoff fils.** — Plan du magasin de la Société coopérative. **PLAN II**
2. **Reitlinger** (N.-A.), à Saint-Pétersbourg. — Diagramme et aperçu relatifs aux Sociétés coopératives en Russie. **PLAN II**
3. **Société Industrielle Commerciale d'Alafouzow,** à Saint-Pétersbourg. — Plans, dessins et photographies. **PL. V.— D.6**
4. **Société Kolomensky pour la Construction des Wagons.** — Documents relatifs aux Sociétés de consommation. **PLAN II**
5. **Socolovsky** (P.-A.), à Saint-Pétersbourg. — Diagramme et ouvrages relatifs aux Sociétés de Prêts et d'Epargne en Russie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 108

INSTITUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL ET MORAL DES OUVRIERS

Cercles et patronages. — Un grand nombre d'œuvres et d'institutions ont été fondées pour le développement intellectuel et moral des ouvriers. Les *cercles d'ouvriers* et les *patronages* donnent d'excellents résultats dans beaucoup de pays. Ils sont très prospères en Angleterre, sous le nom de *Working Men's Clubs* et, en Allemagne, sous celui d'*Arbeiter-Vereine*.

Il y a une trentaine d'années, le comte Albert de Mun et le marquis de la Tour du Pin songèrent a créer une œuvre ayant pour principe « le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ».

Leur première création est le « cercle du Montparnasse », à Paris. En quelques années, 400 autres cercles surgirent en France ; l'un des plus connus, est celui d'Arras, qui date de 1875.

Depuis lors, l'œuvre des cercles a trouvé à étendre son activité par la constitution et le développement des syndicats professionnels.

Après les populations urbaines, son action s'est exercée sur les campagnes, où elle a établi soit des « cercles ruraux », soit des « syndicats agricoles ».

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Son but est surtout moral et religieux, mais elle a fondé également des institutions économiques : caisses d'épargne, banques populaires, sociétés de secours mutuels, secrétariats du peuple, suivant les localités, et elle encourage les sports et quelques arts d'agrément principalement la musique.

Les *Unions chrétiennes de jeunes gens* sont une œuvre protestante, accueillant néanmoins les jeunes gens sans distinction de croyances et respectant scrupuleusement leurs convictions. Elles ont pour but, dit leur programme, d'étendre « l'œuvre d'évangélisation parmi ceux que les tentations multiples éloignent du Christ » et se proposent « de travailler au développement complet et harmonieux du jeune homme, de lutter contre les ennemis de son âme et de son corps et de se servir, pour l'accomplissement de leur œuvre, des jeunes gens eux-mêmes : le salut des jeunes gens par les jeunes gens ». C'est dire qu'elles visent à l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la jeunesse.

Les premières Unions datent de 1850-1851. Celle de Strasbourg comptait quatre membres: un ouvrier, deux étudiants en théologie, et un négociant. A l'Exposition de 1889, figuraient les travaux de 70 Unions, comptant 1.240 membres ; ces sociétés sont aujourd'hui au nombre de 87, avec 4.000 membres environ.

Les *Patronages* datent de 1843. De Marseille, où ils ont été créés, ils se sont étendus à Paris, cinq ans, plus tard et ensuite, dans toute la France. Depuis 1872, leur nombre s'est accru dans des proportions considérables.

Cette œuvre a un caractère religieux. Elle prépare les jeunes gens à la vie, en développant leur éducation professionnelle et surtout en les armant d'une morale fondée sur la foi catholique. L'âge d'admission est variable, mais le patronage garde ses protégés jusqu'à leur service militaire.

Les *Patronages laïques de la jeunesse* existent à Paris et dans quelques grandes villes. Ils sont généralement de date récente. Les jeunes gens y sont admis dès leur sortie de l'école, à condition qu'il justifient d'une bonne conduite. On les encourage à la fréquentation des bibliothèques et des cours du soir ; des récompenses sont décernées aux jeunes apprentis et employés qui, aux cours ou dans l'exercice de leur profession, se distinguent par leur travail et leur assiduité ; des secours matériels sont alloués à ceux qui en paraissent dignes. Au patronage, les jeunes gens trouvent les leçons, les appareils nécessaires à tous les exercices physiques, des bibliothèques ; on leur fait des conférences et, dans la belle saison, on leur offre des excursions récréatives et instructives.

On peut ranger dans la catégorie des patronages la Société des Amis de l'enfance, fondée, il y a près de 60 ans, par MM. Alex. Goffin, de Falloux, A. de Melun, E. Cauchy et les sociétés similaires, qui ont pris pour mission de surveiller leurs pupilles dans les écoles, de les visiter chez les patrons

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

pendant leur temps d'apprentissage et de les suivre dans leur vie ouvrière. La Société des Amis de l'enfance a créé à Paris une maison de famille où ses jeunes gens se rendent chaque soir à la sortie des ateliers, et où ils assistent à des cours de dessin, de français, de calcul, d'histoire et de géographie. Trois dortoirs vastes et aérés reçoivent ceux d'entre eux qui n'habitent pas dans leur famille. La journée du dimanche est consacrée à des promenades, des conférences ou des jeux.

Des *bibliothèques populaires gratuites* ont été fondées en grand nombre dans ces dernières années.

Il n'est peut-être plus aujourd'hui un chef-lieu de canton qui n'en possède une ; certains ont même un cabinet de lecture ou prêtent des volumes à domicile. De 1890 à 1898, plus de 4.000 bibliothèques populaires se sont fondées ou agrandies. Les livres les plus généralement demandés sont les romans, les relations de voyages, les ouvrages de vulgarisation et d'art professionnel.

Ces établissements, dont l'apparition date du second Empire, se sont surtout développés depuis la fondation, en 1869, de la « Société bibliographique », qui, en 1873, a créé des bibliothèques circulantes, formées de 25 à 50 volumes, renfermés dans une boîte, et que l'on renouvelle tous les six mois. Il circule actuellement un millier de ces boîtes.

La Société Franklin, fondée en 1862, alimente gratuitement les bibliothèques populaires. Elle leur a déjà fourni 680.000 volumes, représentant une valeur de 1.800.000 francs.

Vers 1860, on chercha à instituer l'*enseignement post-scolaire*. Malheureusement les cours d'adultes n'obtinrent pas le succès espéré et les vaillants conférenciers de la Ligue de l'enseignement eurent à lutter contre l'indifférence du public. Il fallut changer de système ; c'est ce que fit le congrès de 1892.

La Ligue de l'enseignement entreprit de créer des sociétés amicales d'anciens élèves, des associations diverses et des patronages laïques ; elle s'ingénia à former des centres de bibliothèques circulantes. Sous son impulsion, de nombreuses sociétés d'enseignement se sont fondées sur tous les points du territoire, avec leurs journaux et leurs revues. Ainsi, depuis quelques années, l'enseignement populaire a pris un essor prodigieux.

Les cours d'adultes étaient, en 1890, au nombre de 1.200 à peine ; on en comptait plus de 25.000 en 1898 ; en 1890, il avait été fait quelques centaines de conférences ; en 1898, on a dépassé le chiffre de cent mille.

La Société nationale des conférences populaires, fondée en 1890, a pris une part prépondérante à ce grand mouvement, ce qui faisait dire, en 1898, à M. Steeg, inspecteur général de l'instruction publique : « Le petit arbrisseau que la Société a planté, il y a 8 ans, sur le sol gaulois, est

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

devenu un chêne immense, dont les branches vigoureuses couvrent toute la France ».

C'est à M. Guérin-Catelain que revient l'honneur d'avoir planté cet arbre magnifique.

La vitalité actuelle de *l'enseignement populaire* est due, presque uniquement, à l'initiative privée des sociétés libres, parmi lesquelles les Associations polytechnique et philotechnique occupent le premier rang.

L'Association polytechnique est issue d'un bel élan de fraternité. Les élèves de l'Ecole polytechnique voulurent se faire les éducateurs des ouvriers, leurs compagnons d'armes des journées de 1830, et les préparer à la pratique de la liberté, qu'ils avaient conquise ensemble.

Les premiers cours s'ouvrirent le 14 janvier 1831 ; ils étaient gratuits.

En 1848, plusieurs professeurs de cette association pensèrent que l'instruction donnée par elle était trop intimement liée à ses origines et de la qualité de ses fondateurs, anciens élèves de l'Ecole polytechnique, qu'elle était trop scientifique et trop élevée ils jugèrent qu'il serait plus utile de descendre un peu le niveau de leur enseignement et de le mettre à la portée de ceux qui manquaient des notions premières

Ils se séparèrent donc de leurs collègues pour constituer, le 29 mars 1848, l'Association philotechnique qui allie l'instruction professionnelle et l'instruction générale.

Gambetta l'appelait la « pécheuse d'hommes ». Elle est imbue de cette idée que l'éducation du peuple est une nécessité pour les nations modernes, et que « le moment s'annonce où chaque génération devra renouveler, pour vivre, l'effort de la génération qui l'aura précédée ».

Les fondateurs de l'Association philotechnique furent Lionnet, Ancelin, de Salve, Claudel, Lefèvre, Gallien, Faure, Leroyer, Daudet, Tessereau, Laby, Proual. Ils avaient la conviction qu'ils ne seraient point soutenus, qu'ils seraient peut-être attaqués, tenus même pour suspects.

Mais l'Association est brillamment sortie de ses épreuves, et, lors de la célébration de son cinquantenaire, le 29 mars 1898, elle rappelait son glorieux passé et constatait que ses cours, qui étaient au nombre de 18 a ses débuts, avaient atteint le nombre de 450, sans compter les conférences et les lectures populaires.

Sociétés de Tempérance. — Tous les efforts pour améliorer la condition intellectuelle et morale du peuple demeureront impuissants aussi longtemps qu'il sera en proie à l'alcoolisme. Les progrès continus de ce fléau inquiètent tous ceux qui songent à l'avenir du pays. De nombreuses sociétés de tempérance se sont fondées. L'une d'elles a entrepris d'agir plus particulièrement sur la jeunesse parisienne, en l'éclairant sur les dangers de l'alcoolisme, en fortifiant les habitudes de tempérance et d'hygiène

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

chez les jeunes gens des deux sexes qui sollicitent son appui, en leur procurant, dans la mesure de ses moyens, des distractions saines.

MM. Godefroy et Girardot sont les initiateurs de l'Association de la jeunesse française tempérante, qui, fondée en 1896 avec 136 membres, comptait 1.033 membres deux ans plus tard. Ce rapide succès est d'un heureux présage pour l'avenir.

Sociétés de tir et de gymnastique. — « Les Sociétés d gymnastique expriment par excellence, a dit M. de Jarry, inspecteur de l'enseignement de la gymnastique, la loi du progrès par le travail. Elles rendent l'homme réellement indépendant en l'émancipant des entraves physiques et morales. Dans ces sociétés, le jeune homme apprend à s'endurcir à la fatigue, à vaincre les obstacles, à connaître la mesure de ses forces et aussi à ne jamais tenter l'impossible ».

Ces sociétés sont nées il y a une trentaine d'années. Gambetta les encourageait chaleureusement, car il voyait dans ces écoles de morale civique et de discipline sociale autant de foyers de patriotisme. Le général Chanzy, qui les avait appréciées, disait, à l'une des fêtes fédérales : « Faites-nous des hommes, et nous en ferons des soldats ».

L'Union, qu'Eugène Paz a fondée en 1873, groupe un grand nombre de sociétés; elle a célébré, en 1898, ses noces d'argent, et constaté avec joie ses succès ininterrompus.

On peut regretter cependant que l'utile enseignement que procurent ces institutions ne soit pas mieux apprécié en France: tandis qu'en Allemagne il existe environ 6.000 sociétés de gymnastique, comprenant 597.000 hommes, dont 300.000 ouvriers; on ne compte ici qu'un millier de sociétés, dont 700 seulement ont une réelle importance.

Les sociétés de tir se proposent, elles aussi, et plus encore, de préparer des soldats. En 1870, elle n'étaient que 48; en 1890, leur nombre s'était élevé à un millier environ, réunissant 150.000 tireurs.

A la suite des concours nationaux de tir organisés en 1884 et 1885, ces sociétés se sont groupées en une grande association chargée de continuer les concours nationaux et de défendre les intérêts de chacune. Cette fédération porte le nom d' «Union des sociétés de tir de France ». Ses efforts ont attiré l'intervention bienveillante du gouvernement,

Les grands championnats de France au fusil et au revolver, organisés chaque année, sont maintenant suivis avec la plus vive sympathie par l'opinion publique.

De même, les sociétés d'instruction militaire sont d'utiles auxiliaires de l'éducation nationale. Leur nombre était de 48, en 1888 ; elles se sont groupées également en une Union des sociétés d'instruction militaire de France. «Elles préparent les jeunes gens au service militaire par l'étude des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

règlements de l'armée, le maniement des armes, la pratique du tir, et aussi par la marche et les exercices corporels. Ses instructeurs sont des officiers de réserve et ses membres, élèves-soldats, sont en grande partie des ouvriers de 16 à 20 ans.

L'Union compte aujourd'hui 161 sociétés. Il existe, en outre, des sociétés de tir d'un caractère un peu différent, et dont quelques-unes (les sociétés d'archers et d'arbalétiers) remontent au XIVe siècle.

Sociétés de sports. — C'est en 1875 que, pour la première fois, des exercices athlétiques furent organisés en France. Suivant l'exemple de quelques jeunes gens d'origine anglaise qui avaient fondé le « Club des coureurs », les élèves de divers collèges et lycées de Paris, créèrent le « Racing-Club » et le « Stade français ».

Il y a dix ans environ, l'Université se montra favorable à l'introduction des exercices physiques dans les établissements d'enseignement secondaire. C'est alors que fut créé le Comité pour la propagation des exercices physiques. En 1889 «l'Union des sociétés de sports» qui existait depuis quelques années déjà, devint, après avoir modifié ses statuts, l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques (U.S.F.S.A.). Jules Simon fut son président d'honneur et, jusqu'à sa mort, ne cessa de lui témoigner un absolu dévouement.

A partir de cette époque, les sports athlétiques, — course à pied, football, tennis, vélocipédie, etc. — ont acquis une grande vogue en France. La «Ligue nationale de l'éducation physique», fondée à la même époque, eut une action parallèle, mais c'est encore l'U. S. F. S. A. qui a le plus brillamment soutenu la cause des exercices corporels dans notre pays. A ses débuts, elle comptait deux sociétés et deux associations scolaires; au 1er septembre 1899, elle comprenait 299 clubs et 86 associations scolaires, soit 385 sociétés.

Orphéons. — En 1889, pour la première fois, les sociétés populaires de musique figuraient à une Exposition universelle. Elles se sont propagées depuis.

Le département du Nord est celui qui en possède le plus grand nombre: 330; le département le moins avantagé, à cet égard, la Corse, n'en compte que 4.

Il existe actuellement plus de 7.000 sociétés orphéoniques, dont 1.500 chorales, 4.300 fanfares et 1.200 harmonies, groupant environ 267.000 exécutants et 330.000 membres honoraires.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 108

INSTITUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL ET MORAL DES OUVRIERS [1]

FRANCE

1. **Allain** (l'abbé), à Bordeaux (Gironde), rue Croix-de-Seguey, 40. — Notices. Graphiques et photographies. **PLAN II**

2. **Alliance Chorale de Paris, Orphéon de l'Ameublement,** à Paris, rue Saint-Bernard, 39. — Tableaux et volumes. **PLAN II**

3. **Alliance des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de France,** à Paris, rue de Trévise, 14. — Brochures. Statuts. Imprimés divers. Photographies et plans. Tableaux statistiques. **PLAN II**

   Paris 1889, Médaille d'or.

4. **Association Amicale des Anciens Élèves des Classes du Jour et des Élèves du Cours du Soir,** à Paris, rue d'Aligre, 5. — Statuts et règlements. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole Servan, à Paris, avenue de la République, 98. — Comptes rendus des travaux. **PLAN II**

6. Association Amicale des Anciens Élèves du Pensionnat Saint-Martin, à Tours (Indre-et-Loire), rue Léon-Boyer, 25. — Notice. Brochures et bulletins. **PLAN II**

7. Association Catholique (L'), à Paris, rue de l'Abbaye, 3. — Revue mensuelle : Collection des 24 années parues. **PLAN II**

8. Association Catholique de l'Industrie du Livre (Maison MAME), à Tours (Indre-et-Loire), rue Rouget-de-l'Isle, 18. — Documents divers. **PLAN II**

9. Association des Cultivateurs, aux Rosiers (Maine-et-Loire). — Statuts et règlements. **PLAN II**

10. Association Générale d'Alsace-Lorraine, à Paris, rue du Château-d'Eau, 38. — Un tableau et deux volumes résumant les travaux de l'Association depuis 1871. **PLAN II**

Secours en espèces et en nature. Travail aux adultes. Instruction aux enfants. Réintégration.

Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

11. Association des Instituteurs pour l'Éducation et le Patronage de la Jeunesse, à Paris, mairie du XI^{e} arrondissement (secrétariat). — Maquettes d'engins. Photographies et vues d'ensemble. Travaux d'élèves. Travaux manuels. Dessins et aquarelles. Objets manufacturés et décorés. Comptes rendus de promenades et de conférences. Travaux divers. Rapports sur l'association et ses diverses sections. **PLAN II**

12. Association d'Instruction et d'Éducation Populaires « La Jeunesse Vosgienne », à Épinal (Vosges), rue de l'Atre, 1. — Rapport manuscrit sur l'Association. Travaux d'élèves. Tableaux graphiques des moyens d'action. **PLAN II'**

13. Association de la Jeunesse Française Tempérante, à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 115. — Publications et documents divers. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

14. Association & Patronage « Jeanne d'Arc », M. Combes (Marcel), Président, à Carcassonne (Aude), rue Neuve-du-Mail, 2. — Documents. Procès-verbaux. Règlements. Plans. Photographies. Insignes. Contrôles. Bannières. Travaux. **PLAN II**

15. Association Philotechnique, à Suresnes (Seine), rue du Moutier, 20. — Historique de l'Association. Graphique indiquant le nombre des élèves ayant suivi les cours. Graphique des cours professés, des méthodes d'enseignement et des devoirs d'élèves. **PLAN II**

Instruction gratuite des adultes.

16. Association Philotechnique pour l'Instruction Gratuite des Adultes, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 47. — Tableaux. Documents. Collection de bulletins. Programmes. Publications. **PLAN II**

Instruction. Éducation.

Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale), Médaille d'argent (Cours professionnels), Médaille d'or (Instruction primaire), Grand-Prix collectif ; Anvers 1885, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

17. Association Philotechnique de Vierzon, à Vierzon (Cher), place du Château, 1. — Inscription murale. Tableaux. Dessins. Photographies. Gravures et diplômes, etc. **PLAN II**

18. Association Polytechnique pour le Développement de l'Instruction Populaire, à Paris, rue Serpente, 28. — Un tableau donnant la statistique des cours professés par l'Association depuis sa fondation (1830-1899). **PLAN II**

19. Association Polytechnique des Pyrénées-Orientales, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — Statistique sur les cours gratuits. Conférences. **PLAN II**

20. Association Professionnelle de Saint-Fiacre, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 34. — Un tableau résumé de l'Œuvre d'enseignement de l'Association. **PLAN II**

21. Association Protestante d'Hommes et de Jeunes Gens, à Mazamet (Tarn). — Statuts. Statistiques. Brochures sur l'Œuvre de patronage et d'éducation de l'Association. **PLAN II**

M. Molines (Ch.), pasteur, président du Comité.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

22. Ballande (l'Abbé Arthur), à Bergerac (Dordogne). — Documents sur le patronage Saint-Joseph. **PLAN II**

23. Bastidienne (La) (Société de gymnastique et de tir), à Bordeaux (Gironde), rue Reignier, 8. — Tableaux graphiques. Brochures. **PLAN II**

24. Bessonneau (Julien), à Angers (Maine-et-Loire). — Statistique sur la Société de musique. **PLAN II**

25. Bibliothèque-Musée Léon-Alègre, à Bagnols (Gard). — Albums de gravures. **PLAN II**

26. Bibliothèque Populaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Jouvencel, 1. — Historique. But de la Société. **PLAN II**

27. Bibliothèque Populaire des Amis de l'Instruction du XIII^e Arrondissement, à Paris, avenue des Gobelins, 59. — Tableau synoptique du mouvement de la bibliothèque depuis sa fondation. Six volumes types des ouvrages en rayon. Livres de comptabilité. Statuts et catalogue. Livrets de sociétaires. **PLAN II**

28. Bibliothèque Populaire des Amis de l'Instruction du XVIII^e Arrondissement, à Paris, rue de La Chapelle, 57. — Rapports. Graphiques. **PLAN II**

29. Bibliothèque Populaire d'Auteuil-Point-du-Jour, à Auteuil (Seine), avenue de Versailles, 179bis. — Catalogue et livres. Système de comptabilité et mouvement des volumes. Graphiques. Photographies. **PLAN II**

30. Bibliothèque Populaire Libre du XX^e arrondissement, à Paris, rue Ménilmontant, 40. — Historique de la bibliothèque. Graphiques. **PLAN II**

31. Bibliothèque Populaire, à Arras (Pas-de-Calais). — Historique. Catalogue. Conférences et statistiques. **PLAN II**

32. Blanchisserie & Teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges (Vosges). — Tableaux graphiques. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, 2 Grands-Prix.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Bologne (Joseph-Dom), à Paris, rue du Retrait, 29. — Œuvres de Dom Bosco. **PLAN II**

34. Bonnet (Paul), à Paris, rue d'Assas, 11. — Résultats de l'œuvre des mariages. **PLAN II**

35. Bouchacourt & Cie, à Paris, rue Rampon, 3. — Notices sur diverses institutions ouvrières : École du soir ; orphelinat ; apprentissage ; caisse de secours, caisse de retraites ; conseil d'usine, cercle de jeunes gens ; bibliothèque ; conférences. **PLAN II**

Usines à Fourchambault (Nièvre). Manufacture de boulonnerie, ferronnerie et matériel de chemins de fer.

36. Boulanger (L'abbé Auguste), à Favières (Meurthe-et-Moselle). — Historique d'un patronage de jeunes filles. **PLAN II**

37. Broux (Victor), à Moncoutant (Deux-Sèvres). — Tableaux. Brochures. Journaux. Statistiques. Planches et publications diverses. **PLAN II**

38. Cercle Amicitia, Union Parisienne des Institutions Féminines Chrétiennes, à Paris, rue du Parc-Royal, 12. — Statistiques. Tableau expliquant l'Œuvre du Cercle Amicitia. **PLAN II**

Mme Reeb (Alexandre), à Paris, rue du Parc-Royal, 12, Directrice générale.

39. Cercle Catholique des étudiants de Paris (cercle du Luxembourg), M. Fonssagrives (Joseph), directeur, à Paris, rue du Luxembourg, 18. — Action sociale et œuvres charitables des étudiants de Paris. Rapports sur les œuvres sociales des étudiants. Statistiques et photographies. **PLAN II**

40. Cercle Catholique d'Ouvriers de Vaugirard, à Paris, rue Las-Cases, 1. — Documents. **PLAN II**

41. Cercle d'Études des Employés de Bureau Havrais, au Havre (Seine-Inférieure), Hôtel de Ville. — Tableau résumé de ses divers services. **PLAN II**

42. Cercle d'Études Sociales, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de la Palud, 69. — Cercles d'études sociales. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

43. Cercle des Maçons et Tailleurs de Pierre, M. Hamon (Joseph), directeur, à Paris, rue des Chantiers, 7. — Tableau général du Comité et des sociétaires. Cours professionnels. Œuvres annexes. **PLAN II**

44. Cercle du Travail de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), porte Saint-Georges. — Tableau explicatif. **PLAN II**

45. Cercle des Patronnages Chrétiens, à Châtellerault (Vienne), rue du Château-d'Eau, 3. — Documents. **PLAN II**

46. Cercle Saint-Joseph, à Tours (Indre-et-Loire), rue des Accacias, 15. — Plans. Notes. Objets. **PLAN II**

47. Cercle Symphonique de Plaisance, à Paris, boulevard du Montparnasse, 80. — Orchestre symphonique. Documents divers. **PLAN II**

M. Stoesser (J.), Chef d'orchestre fondateur.

48. Cercle Symphonique de la Rive Gauche, à Paris, place Saint-Sulpice, mairie du VI^e^ arrondissement. — Tableau documentaire et rapport. **PLAN II**

Orchestre d'amateurs de musique instrumentale.

49. Chagot (Jules) & C^ie^, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). — Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers. **PLAN II**

50. Chandon & C^ie^, à Epernay (Marne). — Documents divers. Economie sociale. **PLAN II**

Successeurs de Moët et Chandon, négociants en vins de Champagne. Paris 1889, Médaille d'or.

51. Chapelle (Le Chanoine), à Mende (Lozère). — Plan de jardins ouvriers. Statuts. Manuel d'œuvres sociales. **PLAN II**

Directeur diocésain des œuvres ouvrières.

52. Chaptal (M^elle^ L.), à Paris, rue de Grenelle, 75. — Statistiques et vues photographiques d'une œuvre de patronage de jeunes filles. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

53. Chauvelot (Mlle Marie), à Paris, rue du Montparnasse, 69. — Documents sur un patronage de jeunes filles. **PLAN II**

54. Choral de Belleville (Le), à Paris, rue Henri-Chevreau, 26 (École communale). — Tableaux statistiques et graphiques. Photographies de la Société à diverses époques. Documents divers, etc. **PLAN II**

Fondé en 1856. M. Jouvin (A.), directeur-président, officier de l'Instruction publique.

55. Choral de la Belle Jardinière (Le), à Paris, rue du Pont-Neuf, 2. — Un tableau récapitulant les faits principaux concernant la Société. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

56. Choral Chevé (Le), à Montreuil-sous-Bois (Seine), rue des Ecoles, 32. — Historique et résultats de la Société. **PLAN II**

M. Serbourse (Armand), Directeur-fondateur.

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille de bronze à la Société,

57. Choral de Paris (Le), à Paris, mairie du VIe arrondissement. — Historique de la Société. **PLAN II**

58. Choral de Plaisance (Dames) (Le), à Paris, place de Montrouge. — Historique de la Société. **PLAN II**

M. Stoesser, Directeur-Président.

59. Choral de Plaisance (Hommes) (Le), à Paris, boulevard du Montparnasse, 80 (Ecole du XIVe arrondissement). — Documents. **PLAN II**

Directeur-fondateur : J. Stoesser.

Paris 1889, Médaille d'argent ; Médaille d'argent (collaborateur) au Directeur.

60. Comité de Défense et de Progrès Social, à Paris, rue de Seine, 54. — Brochures. Conférences. Traits de propagande populaire. Opuscules divers. **PLAN II**

M. Leroy-Beaulieu (Anatole), de l'Institut, président.

61. Comité des Houillières de la Loire, à Saint-Étienne (Loire), rue du Palais-de-Justice. — Modèles. Plans. Coupe sur veine du terrain houillier. Produits. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

62. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers sur plusieurs institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers. **PLAN II**

63. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), Bourse du Commerce. — Mémoires. **PLAN II**

Hédin (Marcel), président. Rapporteur : M. Pierret.

64. Comité de Participation des Œuvres Catholiques à l'Exposition de 1900, à Paris, rue de Vaugirard, 74. — Renseignements relatifs aux œuvres sociales catholiques. **PLAN II**

65. Comité du Foyer de l'Ouvrière, à Paris, rue d'Aboukir, 60. — Statuts. Brochures. Statistiques. Rapports sur l'Œuvre de patronage du Foyer. **PLAN II**

Mᵉˡˡᵉ Morin (Lucile), présidente.

66. Commission Centrale des Patronages, à Paris, rue Coëtlogon, 7. — Détails sur 3000 œuvres de jeunesse. **PLAN II**

67. Compagnie d'Arc, à Précy-sur-Oise (Oise). — Panneau décoratif. Archives et attributs. **PLAN II**

M. Bachevillier (Paul), représentant.

68. Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, à Paris, rue de Rome, 20. — Notes sur les Sociétés de gymnastique, de musique, etc., Type de bâtiment (dessins et notes) pour réfectoires, dortoirs, lavabos (dépôts et ateliers). **PLAN II**

69. Compagnie des Chevaliers de l'Arc, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue Saint-Merry, 41. — Documents. Photographies. Plans, etc. **PLAN II**

70. Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry, à Chambéry (Savoie). — Société de tir : Un livre d'or. Chartes. Lettres patentes. Règlements. Armoiries. Drapeau. Papegai. Coins. Insignes. **PLAN II**

Fondée en 1509 par Charles III, duc de Savoie.
M. Challier (Jules), chevalier de la Légion d'honneur, président.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

71. Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, rue du Bac, 140. — Notices. Photographies. Ouvrages manuels. Tableaux. **PLAN II**

72. Congrégation du Cœur-Immaculé de Marie, à Saint-Loup-sur-Anjou (Haute-Marne). — Notice. Tableaux statistiques. Chefs-d'œuvre professionnels. **PLAN II**

73. Congrégation des Sœurs de Charité Dominicaines (Présentation de la Sainte-Vierge), à Tours (Indre-et-Loire). — Notices. Photographies. Statistiques. **PLAN II**

74. Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, à Paris, boulevard Voltaire, 207. — Travaux manuels. Tableau. **PLAN II**

75. Contades (Vicomtesse Edmond de), à Angers (Maine-et-Loire), rue du Quinconce, 19. — Documents divers. **PLAN II**

Secrétaire de la zone de l'Ouest de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

76. Croizier (L'abbé Antoine), à Saint-Étienne (Loire), rue Saint- Paul, 27. — Cours. Cercles. Patronage. Conférences. Bibliothèques, etc. **PLAN II**

77. Cusenier fils aîné & Cie, à Paris, boulevard Voltaire, 226. — Mémoires. Brochures relatifs à la Société de secours mutuels, organisée dans leurs établissements. **PLAN II**

78. Delie (Valery), à Estrées-Saint-Denis (Oise). — Monographie. **PLAN II**

79. Demarsay (Alfred), à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 52. — Publication illustrée « Les chefs de musique et les musiciens ». Biographies illustrées des chefs de musique et des sociétés musicales. **PLAN II**

80. Diocèse de Châlons, à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Pasteur, 25. — Cercles et associations populaires catholiques. **PLAN II**

81. Diocèse du Mans, au Mans (Sarthe), rue Saint-Vincent, 53. — Notice. Statistiques et travaux. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

82. Driessens (Charles), à Saint-Denis (Seine). — Cours d'économie domestique et de cuisine ménagère. **PLAN II**

83. Dulong de Rosnay (Joseph), à Morlaix (Finistère). — Monographie. **PLANII**

84. Du Luc (Hippolyte), à la colonie du Luc, par Alzon (Gard). — Monographie sur les fromages façon Roquefort, fabriqués par les pupilles de la colonie, soignés et muris dans une cave. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'argent.

85. Duparc (Adolphe), à Lorient (Morbihan), rue de la Mairie, 20. — Patronage et Cercle catholique d'ouvriers. Patronage de l'école des Frères. Patronage des Sœurs de la Sagesse. Patronage des filles des écoles communales. Simples notices. **PLAN II**

Curé-archiprêtre.

86. Fanfare de Vanves (La), à Vanves (Seine), rue des Chariots, 3. — Un tableau. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille de bronze ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

87. Fanfare Parisienne (La), à Paris, rue Rochechouart, 61. — Statuts de la fanfare et règlement de la Caisse d'assiduité. **PLAN II**

M. Janiaud jeune, président fondateur.

88. Farel (l'abbé Joseph), à Auch (Gers). — Monographie de la maison de famille pour jeunes apprenties. Mémoire. **PLAN II**

89. Fédération des Groupes d'Études du Sud-Est, à Lyon (Rhône). — Renseignements. **PLAN II**

90. Fédération Musicale de France, à Paris, rue Gounod, 11. — Documents généraux sur l'institution orphéonique et livres d'or des Sociétés. **PLAN II**

91. Floch (Michel-Victor), à l'Ile-de-Batz, par Roscoff (Finistère). — Catalogue et volumes. **PLAN II**

Recteur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

92. Frisch (l'abbé JEAN), à Paris, rue Étienne-Dolet, 32. — Patronages. Écoles professionnelles. **PLAN II**

93. Gutenberg (Le), à Marseille (Bouches-du-Rhône), quai du Canal, 11. — Tableaux. Imprimés. Collection. **PLAN II**

94. Groupe des Œuvres Ouvrières Sainte-Marie, à Tours (Indre-et-Loire), rue des Ursulines, 2. — Documents. Règlements. **PLAN II**

95. Guéret (l'abbé), à Montluçon (Allier). — Œuvres ouvrières. Conférences. Soirées. Comités. **PLAN II**

96. Harmel frères, au Val-des-Bois, Warmeriville (Marne). — Écoles. Cercles. Sociétés. Bibliothèque. **PLAN II**

Expositions universelles, Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or; Londres 1862, Médaille d'argent.

97. Harmonie des Ateliers de la Belle Jardinière (L'), à Paris, rue Didot, 56. — Statuts. Administration. Diplômes. Récompenses. **PLAN II**

98. Harmonie de Belleville (L'), à Paris, boulevard de la Villette, 22, XIX^e^ arrondissement. — Société musicale: 1° la bannière avec ses récompenses ; 2° un tableau relatant les faits historiques, la marche progressive de la Société depuis sa fondation (1893) jusqu'en 1900. **PLAN II**

99. Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest (L'), à Paris, rue Saussure, 116. — Graphiques divers. Statuts. Photographies. Médailles. Livre d'or. Tableaux synoptiques. Règlements, etc. **PLAN II**

100. Harmonie du Chemin de Fer du Nord (L'), à Paris, rue Marcadet, 20. — Un cadre contenant un tableau sur lequel sont inscrits : 1° les statuts de la Société ; 2° la liste des membres du Comité de direction ; 3° la liste des membres exécutants avec leur emploi à la Compagnie ; 4° la liste des récompenses obtenues par la Société depuis sa fondation ; 5° la photographie du groupe. **PLAN II**

Fondée en janvier 1893.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

101. Harmonic-Express des Chemins de fer de l'Est (L'), à Paris, place de Strasbourg. — Un tableau. Une notice. PLAN II

102. Harmonie de Montmartre (L'), à Paris, rue Foyatier, 1. — Historique de la Société. PLAN II

Musique municipale du XVIII[e] arrondissement.
Chicago 1893, Diplôme commémoratif.

103. Harmonie Municipale de Clichy (L') (Seine), à la Mairie à Clichy. — Organisation. Fonctionnement et historique de la Société. PLAN II

104. Harmonie Municipale de Grenelle (L'), à Paris, rue des Entrepreneurs, 104. — Un tableau avec historique détaillé. PLAN II

105. Harmonie Municipale (L') L'Espérance de Javel, à Paris, rue Lacordaire, 11. — Tableaux synoptiques de la Société. PLAN II

M. Lasenne (E.), président ; M. Buatois (G.), directeur.

106. Hébrard (l'abbé HYPPOLYTE), à Lafarge, par Viviers (Ardèche). — Œuvres diverses. PLAN II

107. Hermet (l'abbé JEAN-BAPTISTE-C.), à Olivet (Loiret). — Documents sur un patronage de jeunes gens et un ouvroir de jeunes filles. PLAN II

108. Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, à Paris, rue Oudinot, 27. — Œuvres de l'Institut des Frères ayant pour objet le développement intellectuel et moral des ouvriers. PLAN II

109. Jacquemot (l'abbé ALBERT), à Argenteuil (Seine-et-Oise). — Œuvres de patronage. PLAN II

110. Janichewski (l'abbé AUGUSTE), à Vendôme (Loir-et-Cher), rue des Béguines, 7. — Patronages. PLAN II

111. Karst (l'abbé ERNEST), à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue des Tiercelins, 36. — Notice et documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

112. Laisney (l'abbé C.), à Cherbourg (Manche). — Documents sur le patronage Saint-Joseph, comité ouvrier catholique. **PLAN II**

113. Lapauze (Henry), à Paris, rue Racine, 28. — Ouvrages divers. **PLAN II**

114. Laurent de Rillé (François), à Paris, rue Fontaine, 1. — Chœurs pour orphéons. **PLAN II**

Paris 1878, Officier de la Légion d'Honneur.

115. L'Ebraly (Paul), à Brive (Corrèze). — Patronages. Conférences. **PLAN II**

116. Lesueur (M^me^ Daniel), à Paris, rue de Rome, 91. — Une étude sur le travail industriel féminin. **PLAN II**

117. Ligue française de la Moralité publique, à Paris, rue Lemercier, 55. — Tableau général. Rapports et brochures. Journal « Le Relèvement social ». **PLAN II**

M. Gaufris, secrétaire général.

118. Ligue Fraternelle des Enfants de France, à Paris, rue Thénard, 3. — Rapports. Photographies. Plans. Journaux, etc. **PLAN II**

119. Louis (l'abbé Alfred), à Langres (Haute-Marne), rue Barbier-d'Aucourt. — Rapport sur les institutions d'Économie Sociale. **PLAN II**

120. Magasin Pittoresque (Le), à Paris, rue de Lille, 7. — Collections. Journal. **PLAN II**

M. Charles Fromentin, directeur.

121. Magnard & C^ie^, à Fourchambault (Nièvre). — Tableau. **PLAN II**

Société nouvelle des Fonderies et Ateliers de construction de Fourchambault et La Pique.

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Grand-Prix ; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

122. Maison de Famille Saint-Joseph de Nazareth, à Paris, rue Vaneau, 30. — Notice. Graphiques statistiques. Photographies. PLAN II

123. Manseau (l'abbé ISIDORE-B.), à Saint-Martin-de-Ré (Ile de Ré). — Institutions. Association. Patronage de jeunes ouvriers, d'apprentis et de jeunes filles. PLAN II

124. Martin (HENRI), à Meaux (Seine-et-Marne), rue Saint-Faron, 5bis. — Notice et tableau sur diverses œuvres catholiques. PLAN II

125. Menier, à Paris, rue de Châteaudun, 56. — Documents sur la Société de musique instrumentale « l'Harmonie-Union de Noisiel ». PLAN II

Conférences:

Exposition universelle Paris 1889, Grand-Prix.

126. Michaux (PAUL), à Paris, boulevard Saint-Germain, 197. — Statistiques. Tableaux. Brochures sur le développement physique de la jeunesse ouvrière. PLAN II

127. Milcent (ERNEST), au Val-de-Brix, par Sottevast (Manche). — Statistiques des œuvres patronnées par le bureau diocésain des œuvres de Coutances. PLAN II

128. Monastère Général du Bon-Pasteur, à Angers (Maine-et-Loire). — Un voile. Un tableau. PLAN II

129. Muller & Roger, à Paris, avenue Philippe-Auguste, 108. — Tableaux des récompenses de la fanfare. PLAN II

130. Musée Cantonal, à Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe). — Monographies et mémoires. PLAN II

131. Nathan (FERNAND), à Paris, rue de Condé, 18. — Publications sur l'anti-alcoolisme. PLAN II

132. Neuville (l'Abbé JULES-F.), à Gentilly (Seine), avenue Raspail, 15. — Associations populaires et patronages de la paroisse. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

133. Odelin (l'abbé HENRI), à Paris, rue de Grenelle, 127. — Statistiques. Rapports. Brochures diverses. **PLAN II**

134. Œuvre des Apprenties et Jeunes Ouvrières, à Paris, rue de Grenelle, 127. — Statistiques. **PLAN II**

135. Œuvre du Bon-Pasteur, à Paris, rue Denfert-Rochereau, 71. — Lingerie. Trousseaux. Layettes. Linge d'autel. **PLAN II**

136. Œuvres des Cercles Catholiques d'Ouvriers, à Paris, rue Martignac, 1. — Notices. Statistiques et documents. **PLAN II**

137. Œuvres Catholiques Ouvrières, à Toulon-Périgueux (Dordogne). — Documents. **PLAN II**

138. Œuvres de Patronage du Diocèse, à Nantes (Loire-Inférieure). — Notices. Tableaux et statistiques. **PLAN II**

139. Œuvre Catholique Internationale de la Protection de la Jeune Fille, à Paris, rue des Bauches, 4. — Tableaux. Graphiques. Documents. **PLAN II**

140. Œuvre de Notre-Dame de Persévérance, à Lyon (Rhône), rue du Bon-Pasteur, 35. — Brochures et imprimés. **PLAN II**

141. Œuvre des Patronages de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, rue de Furstenberg, 6. — Quatorze patronages d'écoliers, apprentis et jeunes ouvriers. Documents statistiques et figurés. Notices. Chefs-d'œuvre. **PLAN II**

142. Œuvres de Patronage de Saint-Joseph de la Maison-Blanche ; M. ENFERT (Paulin), directeur, à Paris, rue Bobillot, 54. — Organisation et résultats. **PLAN II**

143. Œuvre du Placement des Apprentis et Jeunes Ouvriers, à Paris, rue Coëtlogon, 7. — Statistiques et documents. **PLAN II**

Au profit des patronages catholiques de Paris et de la banlieue.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

144. Œuvres Charitables et Ouvrières des Malmaisons, Patronage de Jeunes gens, à Paris, rue Gandon, 18 et 25. — Plans. Photographies. Statistiques. Chefs-d'œuvre d'apprentis. **PLAN II**

1° Assistance : Fourneau. Vestiaire. Consultations médicales. Assistance par le travail. Œuvre d'épargne et de prévoyance pour les familles. Secrétariat du peuple. Société ouvrière « Les serruriers-constructeurs ». Débit de pain à bon marché. Cercle d'ouvriers.

2° Éducation : Garçons : Patronage. Cours du soir. Société de gymnastique, d'instruction militaire. Ateliers de serrurerie et d'imprimerie Filles : Patronage. Cours du soir. Ouvroir. École. Asile.

145. Œuvres Charitables & Ouvrières de Malmaisons, Patronage de Jeunes Filles, à Paris, avenue de Choisy, 25 et 37. — Plans. Documents. Vues, etc. **PLAN II**

146. Œuvres de la Paroisse Bretonne de Paris, à Paris, rue Littré, 13. — Œuvres sociales. **PLAN II**

M. Cadic (François), Directeur.

147. Œuvre de Saint-Nicolas, à Paris, rue de Vaugirard, 92, à Issy-les-Moulineaux et à Igny.— Éducation des jeunes garçons de la classe ouvrière. Tableau et graphiques. **PLAN II**

148. Orphéon (L'), à Fourqueux (Seine-et-Oise). — Tableau graphique. **PLAN II**

M. Bigot (L.), directeur de la Société chorale.

149. Paranque (l'Abbé),, à La Ciotat (Bouches-du-Rhône). — Notices. Rapports. Tableaux. Croquis. **PLAN II**

150. Patronage et Ateliers Notre-Dame-des-Anges, à Autun (Saône-et-Loire). — Planches typographiques. Types de reliures et cartonnages. **PLAN II**

École professionnelle d'Imprimerie et reliure.

151. Patronage d'Auteuil et du Point-du-Jour, à Paris, avenue de la Frillière. — Monographies. Statistiques et graphiques. Photographies. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

152. Patronage de Notre-Dame-des-Aydes, à Blois (Loir-et-Cher), rue des Chevaliers, 11. — Tableau statistique avec vues et dessins. **PLAN II**

153. Patronage du Sacré-Cœur, à Montpellier (Hérault), rue Bonnard, 14. — Plans. Photographies et opuscules. **PLAN II**

154. Patronage des Garçons de la Paroisse de l'Immaculée-Conception, à Paris, rue Ruty, 6. — Notices. Graphiques. Chefs-d'œuvre. **PLAN II**

Regourd (Adrien-A.), Directeur.

155. Patronage de Jeunes Filles de N. D., à Vincennes (Seine), avenue des Deux-Gares, 1. — Documents. **PLAN II**

156. Patronages de Jeunes Filles de l'Œuvre de Sainte-Clotilde, à Paris, rue Hamelin, 17. — Rapports sur les patronages. Photographies. Plans. **PLAN II**

Madame Nolleval, présidente des 16 patronages.
M. l'abbé Lenfant, missionnaire diocésain, directeur.

157. Patronage Jeanne-d'Arc, à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue de Lorraine. — Statuts. Tableaux. Dessins. **PLAN II**

158. Patronage Jeanne-d'Arc, à Paris, rue Schomer, 10. — Motifs. Plans. Statistiques et chefs-d'œuvre. **PLAN II**

159. Patronage Catholique de Jeunes Filles, à Courbevoie (Seine), rue de l'Alma, 36. — Deux modèles de lingerie. Fantaisie. Broderies. Raccommodage. Fleurs artificielles. **PLAN II**

160. Patronage Laïque Municipal d'Apprentis et de Jeunes Employés du XX^e^ Arrondissement, à Paris, à la mairie. — Historique. Photographies. Graphiques. **PLAN II**

161. Patronage Notre-Dame Auxiliatrice, à Clichy, (Seine), rue de Landy, 7. — Notice. Tableaux et chefs-d'œuvre. **PLAN II**

162. Patronage des Œuvres de Notre-Dame du Rosaire, à Paris, rue de Vanves, 174. — Documents. Statistiques. Notice. Chefs-d'œuvre. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

163. Patronage Olier, à Paris, rue d'Assas, 74. — Notices. Plans. Documents. Travaux de jeunes gens. PLAN II

164. Patronage Paroissial de la Jeunesse, à Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron). — Monographie. Photographies. PLAN II

165. Patronage Paroissial de Jeunes Gens, à Pleyben (Finistère). — Monographie. PLAN II

166. Patronage Saint-Charles, à Paris, rue Bossuet, 12. — Documents. PLAN II

167. Patronage Saint-Ferdinand, à Paris, avenue des Ternes, 62. — Travaux et documents. PLAN II

168. Patronage Saint-François, à Bourges (Cher), rue de Beaumont, 38. — Monographie. Statuts. Règlement. Photographies. Plans, etc. PLAN II

169. Patronage Saint-Joseph, à Bar-le-Duc (Meuse). — Historique. Règlement. Journal. Jetons. Cartes de contrôle. Photographies, etc. PLAN II

170. Patronage Saint-Joseph, à Basse-Indre (Loire-Inférieure). — Monographies de l'œuvre. PLAN II

171. Patronage Saint-Joseph d'Adamville, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), rue Ledru-Rollin, 60. — Travaux des enfants. PLAN II

172. Patronage Saint-Louis, à Paris, rue Schomer, 10. — Statuts. Dessins. Objets. PLAN II

173. Patronage Saint-Louis de Gonzague, à Coutras (Gironde). — Travaux de charpenterie, de sellerie, de mécanique. Deux photographies. PLAN II

174. Patronage Saint-Michel, à Paris, passage des Fourneaux, 12. — Notices. Statuts. Représentations figurées. PLAN II

175. Patronage Saint-Paul, à Paris, rue Guilleminot, 34. — Notice. Historique. Statistiques. Vues. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

176. Patronage Saint-Philippe-Néri, à Rouen (Seine-Inférieure), rue du Renard, 29. — Notices et documents. **PLAN II**

177. Patronage de Saint-Pierre, à Paris, rue Spontini, 16. — Documents. **PLAN II**

178. Patronage de Saint-Pierre, à Paris, rue du Retrait, 29. — Documents. **PLAN II**

179. Patronage Sainte-Rosalie de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Paris, rue Corvisart, 65. — Documents statistiques. **PLAN II**

180. Patronage Saint-Thomas d'Aquin, au Havre (Seine-Inférieure), rue des Ormeaux, 9. — Notice. Plans. Photographies. **PLAN II**

181. Patronage Scolaire, à Lévignen (Oise). — Documents. **PLAN II**

182. Patureau, à Paris, rue Ordener, 60. — Une brochure. **PLAN II**

183. Pelerit (l'Abbé JULIEN), à Courdemanche (Sarthe). — Documents sur les œuvres de la Jeunesse. **PLAN II**

184. Piat (A.), **& ses fils,** à Paris, rue Saint-Maur, 85, 87 et à Soissons (Aisne). — Règlement de la Société de musique. Historique. Récompenses. **PLAN II**

185. Quesnel (M. l'Abbé FRANÇOIS-A.), à Courcy (Calvados). — Une toile peinte représentant le patronage. **PLAN II**

186. Quittat (l'Abbé), à Epernay (Marne). — Patronages et œuvres de jeunesse. Documents. **PLAN II**

187. Revue des Travailleurs, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). — Une collection de la Revue. **PLAN II**

188. Rondelet (X.) **& Cie,** à Paris, rue de l'Abbaye, 3. — Brochures et périodiques ayant trait au mouvement social et à l'éducation sociale. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

189. Salle paroissiale Jeanne d'Arc, à Paris, rue Schomer, 10. —. Plans et aquarelles. PLAN II

190. Schmoll (Émile), à Paris, avenue Victor Hugo, 124. — Brochure et plans d'un cercle et modèle d'ouvriers. PLAN II

191. Schneider & Cie, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux et statistiques. PLAN II

Maîtres de forges.
Pavillon spécial de la Berge (rive gauche).

192. Servantes de Marie (Les), à Anglet, près Bayonne (Basses-Pyrénées). — Chemises. Pantalons. Draps. Pales. Amicts. Notice. Documents. Cahiers. Cartes. PLAN II

193. Sifflet (l'Abbé Pierre), à Lyon (Rhône), rue Masson, 5. — Monographies. Règlements. Bulletins de différentes œuvres de jeunesse. PLAN II

194. Sirène de Paris (La), à Paris, rue Denfert-Rochereau, 106. — Bannière. Couronnes. Médailles et objets d'art. Tableaux. PLAN II

195. Société des Amis de l'Enfance, à Paris, rue de Crillon, 19. — Tableaux. Rapports. Statistiques. Photographies. PLAN II

196. Société Amicale des Anciens Élèves du Cours Complémentaire de la rue Boulard, à Paris, rue Boulard, 46. — Éducation et patronage de l'adolescence. Tableau graphique et photographies. Album de photographies. Trois brochures. PLAN II

197. Société Amicale des Jeunes Gens de la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). — Exposé des travaux de la Société. PLAN II

198. Société Anonyme du Chocolat Lombart, à Paris, avenue de Choisy, 75. — Tableau de l'harmonie. PLAN II

Fabrique de chocolat. Confiserie.

199. Société Anonyme des Usines de Rosières, à Bourges (Cher). — Statuts de la fanfare des usines. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

200. Société Anonyme de la Verrerie de l'Établissement des Eaux Minérales de Saint-Galmier (source BADOIT), à Veauche (Loire). — Plan de la cité ouvrière appartenant à la Société. Maisons d'habitation, cercle, écoles, lavoirs, etc. Documents y relatifs. Notes et règlements des Sociétés de prévoyance, musicales et autres, fondées tant pour le développement intellectuel et moral des ouvriers que pour leur bien-être matériel. **PLAN II**

Verrerie à bouteilles.

201. Société Anonyme de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord). — Note sur la participation de la Société à la création d'écoles, cercles, patronages, etc. **PLAN II**

Hauts-fourneaux, forges et aciéries.

Paris 1878, Diplôme équivalant à la Médaille d'or (Economie sociale); Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale) ; Bruxelles 1897, Médaille d'or (Economie sociale)

202. Société Centrale de Patronage pour les Libérés, à Paris, rue du Débarcadère, 17. — Un tableau. **PLAN II**

M. Larnac (Léon), Secrétaire-général.

203. Société Chorale « les Enfants de Lutèce », à Paris, rue Aumaire, 4. — Bannière. Médailles. Objets d'art. **PLAN II**

204. Société Chorale « Les Enfants de Paris », à Paris, rue des Quatre-Fils, 10. — Bannière et ses récompenses. Statuts et historique de la Société. **PLAN II**

205. Société Chorale « Les Enfants de Saint-Denis », à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, 126. — Un tableau représentant différents sujets relatifs à la Société. Son livre d'or. Ses travaux et sa situation financière. Les appréciations du Jury. Le règlement de la Société. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or (classe de l'Économie sociale).

206. Société Chorale « La Lyre de Montmartre », à Paris, boulevard Barbès, 17. — Tableau des récompenses obtenues. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

207. Société Civile de Tir, à Bolbec (Seine-Inférieure), rue Pasteur, 6. — Archives de la Société. Son développement depuis sa création. Résultats de ses concours publics, cantonaux et scolaires. Photographies du Stand extérieur et intérieur Ball-Trapp Fosse, Buvette et les trois champions de la Société, etc. Exposition au dixième d'un stand portatif « Debray » avec ses montures, pour fusil mousqueton et carabine Lebel, Gras et fusils Suisse, et revolvers Lebel, Gras, Suisse, carabines et revolvers employant les mêmes cartouches 6 m/m pour 0m à 80m et la 2e 0m à 200m. PLAN II

208. Société d'Économie Populaire, à Nîmes (Gard), M. Boyve (Édouard), Président. — Documents divers. PLAN II

209. Société d'Escrime à l'Épée, à Paris, rue Blanche, 10. — Armes. Insignes. Médailles. Photographies. PLAN II

210. Société Française du Jeu de Croquet, à Paris, rue Jacob, 3. — Société d'exercices physiques. Une règle du jeu de croquet (brochure). Un exemplaire des statuts (brochure). Un tableau de graphiques et de photographies. PLAN II

211. Société Française de Tempérance, « Ligue Nationale contre l'Alcoolisme », à Paris, boulevard Beaumarchais, 34. — Tableaux. Bulletins. Brochures. Affiches. PLAN II

Fondée en 1872, reconnue d'utilité publique.

212. Société Franklin, pour la Propagation des Bibliothèques Populaires et Militaires, à Paris, rue Christine, 1. — Journal des bibliothèques populaires (bulletin de la Société Franklin). PLAN II

Reconnue d'utilité publique.

Expositions universelles de Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or ; Vienne 1873, Médaille de Mérite.

213. Société Fraternelle des Jeunes Gens, à Sauve (Gard). — Règlements. Statuts. Programmes, etc. PLAN II

214. Société de Gymnastique « L'Avenir du XIXe », à Paris, rue Clavel, 6. — Statistiques. Tableaux. Exposés photographiques. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

215. Société de Gymnastique et d'Armes, à Arras (Pas-de-Calais), rue de l'Abbé-Halluin. — Tableaux. Albums. Notice. Bulletins. Brochures et documents. **PLAN II**

216. Société de Gymnastique du XIVe arrondissement « En Avant ! » à Paris, rue de Vanves, 61. — Photographies. Documents. Récompenses. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille de bronze.

217. Société de Gymnastique de Pupilles « Les Enfants du Havre », au Havre (Seine-Inférieure). — Tableau et brochure. **PLAN II**

218. Société de Gymnastique et de Tir « L'Alsacienne-Lorraine », à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 57. — Documents. **PLAN II**

219. Société de Gymnastique et de Tir « l'Alsacienne-Lorraine », à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Documents et graphiques. **PLAN II**

220. Société de Gymnastique et de Tir « La Fraternelle », à Reims (Marne), rue Montlaurent, 12. — Rapport sur la Société, par M. Léon Michel, membre d'honneur. **PLAN**

221. Société de Gymnastique et de Tir « La Rochelaise », à La Rochelle (Charente-Inférieure), rue Thiers. — Un tableau donnant les renseignements divers sur la société et notamment sur le fonctionnement d'une caisse de prévoyance fondée en faveur des jeunes gens de moins de vingt-et-un ans, appartenant à la Société. **PLAN II**

222. Société de Gymnastique « La Saint-Quentinoise » à Saint-Quentin (Aisne), rue Saint-Jacques, 12. — Médailles. Brochures. Rapports. **PLAN II**

223. Société de Gymnastique, de Tir et d'Instruction Militaire « Union Patriotique Dionysienne », à Saint-Denis (Seine). — Drapeaux. Tableaux. **PLAN II**

224. Société de Gymnastique, Tir et Instruction Militaire « La Vigilante », à Aubervilliers (Seine), avenue Victor-Hugo, 197. — Statuts. Notices. Plans, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

225. Société de Gymnastique « La Vigilante », à Aubervilliers (Seine). — Documents. PLAN II

226. Société Industrielle, à Elbeuf (Seine-Inférieure), ancien Hôtel de Ville. — Tableaux indiquant : 1° La progression de ses cours publics et gratuits ; 2° le prix qu'elle décerne à ses élèves, aux anciens ouvriers et ses prix de vertu. PLAN II

Expositions universelles Paris 1867, Médaille de bronze ; Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or.

227. Société Industrielle, à Nantes (Loire-Inférieure), passage des Écoles. — Album. Monographie. PLAN II

228. Société Industrielle du Nord de la France, à Lille (Nord), rue de l'Hôpital-Militaire, 114 et 116. — Collection des bulletins de la Société depuis sa fondation. PLAN II

229. Société d'Instruction Militaire « Les Défenseurs de Paris », à Paris, rue des Quatre-Fils, 8. — Livre d'or. PLAN II

230. Société d'Instruction Militaire « Les Gravilliers », à Paris, rue Borda, 3. — Livre d'or. PLAN II

M. Barbier, président.

231. Société d'Instruction Populaire, à Gray (Haute-Saône). — Documents. PLAN II

Waltz (Émile), président.

Société d'instruction populaire organisant des conférences et encourageant par des prix aux élèves la fréquentation du collège et des écoles publiques.

232. Société d'Instruction Populaire de Saint-Nazaire, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). — Modèle. Plans. Dessins. Cahiers. PLAN II

233. Société d'Instruction Populaire de l'Yonne, à Auxerre (Yonne). — Propagation gratuite de l'instruction populaire : Documents relatifs au fonctionnement de la Société. Bulletins annuels. Conférences populaires. Séries de vues pour projections lumineuses à l'appui des conférences. Appareils à projection de la Société. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

234. Société « Le Fusil de chasse », à Paris, rue Blanche, 10. — Un tableau indiquant l'objet de la Société, faisant connaître son organisation, ses statuts et règlements, exposant ses médailles.

PLAN II

M. Legrand (Gaston), président.

235. Société Libre de Gymnastique « La Vosgienne », à Épinal (Vosges). — Tableaux de statistique. **PLAN II**

236. Société Littéraire « Les Cornéliens », à Paris, avenue Parmentier, 109. — Décoration d'estrade. Programmes de Séances.

PLAN II

M. Castellar (Maurice), président.

237. Société « L'Union Saint-Germinoise », à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue de la Grande-Fontaine, 7. — Statuts. Graphique. Rapport.

PLAN II

238. Société du Mariage Civil, à Paris, avenue Philippe-Auguste, 50. — 1° Le diagramme synoptique des services depuis la date de la fondation, le 16 juin 1881 jusqu'à fin de décembre 1889 ; 2° brochure documentaire (Janvier 1893) concernant l'Œuvre, sa raison d'être, son but et ses moyens, concernant aussi la législation sur le mariage

PLAN II

M. Poulot (Denis). Manufacturier, président.

Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or et d'argent ; Amsterdam 1883, Médaille d'argent. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

239. Société de Marie-Auxiliatrice, à Paris, rue de Maubeuge, 25. — Tableaux statistiques. Notices. Documents en images.

PLAN II

240. Société Municipale de Gymnastique et de Tir « La Roubaisienne », à Roubaix (Nord), rue Jeanne-d'Arc, 20. — Documents.

PLAN II

241. Société Municipale de Gymnastique et de Tir « Union et Avenir », à Vincennes (Seine), rue de Montreuil, 68. — Différents graphiques sur le fonctionnement, les récompenses. État des différents membres depuis la fondation. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

242. Société Musicale « La Concorde » de Villeneuve-la-Garenne et de l'Ile Saint-Denis, à Villeneuve-la-Garenne (Seine). — Tableaux des récompenses. PLAN II

243. Société Musicale « La Crotelloise », au Crotay (Somme). — Statuts. Bannière. Médaille, etc. PLAN II

244. Société Nationale des Conférences Populaires, à Paris, place de la Bourse, 15. — Imprimés. Cartes géographiques. Volumes. Appareils, etc. PLAN II

245. Société des Orphéonistes d'Arras, à Arras (Pas-de-Calais). — Un tableau et le livre d'or de la Société. PLAN II

M. Lemaître (Félix), président.

Exposition de 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

246. Société Parisienne de tir « l'Avenir », à Paris, boulevard des Batignolles, 10. — Modèles divers. Armes et appareils. Tableaux. Documents, etc. PLAN II

247. Société de Patronage pour les Enfants Pauvres de la Ville, à Lyon (Rhône), rue Saint-Côme, 9. — 1° Tableau graphique ; 2° Historique de la Société ; 3° Comptes rendus moral et financier. PLAN II

248. Société Philanthropique des Voyageurs et Représentants d'Indre-et-Loire, à Tours (Indre-et-Loire), rue de la Préfecture, 8. — Tableaux. Documents. PLAN II

249. Société Philanthropique Savoisienne, à Paris, rue Meslay, 17. — Œuvres. Travaux de la Société. Historique depuis sa fondation. PLAN II

Fondée en 1833.

Bureau de placement gratuit. Secours. Rapatriement.

250. Société Populaire des Beaux-Arts, à Paris, rue Grange-Batelière, 13. — Gravures. Conférences. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

251. Société Populaire d'Encouragement à l'Enseignement Primaire Moral & Civique du Canton de Montfort-l'Amaury, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). — Tableau graphique. Bulletins annuels. Comptes rendus de conférences. **PLAN II**

252. Société Républicaine d'Instruction, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Œuvres scolaires et post scolaires. Matériel. Médailles. Diplômes. Troncs. Imprimés et spécimens. **PLAN II**

253. Société de Propagande Coloniale, à Paris, rue Condorcet, 21. — Conférences publiques et gratuites en France. Publications et tableaux. **PLAN II**

254. Société de la Sainte-Famille, à Levallois-Perret (Seine), place de l'Église 5. — Documents. **PLAN II**

255. Société de Tir de l'Armée Territoriale, à Lyon (Rhône), place Bellecour, 17. — Notice. Vues photographiques. **PLAN II**

256. Société de Tir et Gymnastique « La Française», à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 32. — Médailles et tableaux graphiques. **PLAN II**

Exposition universelle de 1889, Médaille d'argent.

257. Société de Tir, Gymnastique et Harmonie du XII^e^ arrondissement, à Paris, rue de Montessuy, 13. — Documents de gymnastique et de tir. **PLAN II**

258. Société de Tir & d'Instruction Militaire « Les Volontaires du IV^e^ arrondissement», à Paris, passage Saint-Pierre, 2. — Drapeau. Tableau des médailles. **PLAN II**

259. Société de tir, à La Guerche (Cher).— Plans du stand. Statuts. Notices. Étendard. Insignes. Tableau des sociétaires. **PLAN II**

260. Société de Tir « La Tricolore », à Vuillafans (Doubs). — Statuts. Comptes administratifs. Résultats obtenus. Photographie du stand, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

261. Société de Tir « Le Pistolet », à Paris, rue Blanche, 10. — Cadre réunissant des photographies représentant des séances de tir de la Société « Le Pistolet». Au milieu sont intercalés les différents genres de médailles distribuées en prix aux vainqueurs de la Société. **PLAN II**

Société de tir sur silhouettes, au commandement au pistolet et au revolver. Fondée par le Comte Justinien Clary et M. Gust. Voulquier, le 2 mai 1894.

262. Société de Tir de Lyon, à Lyon (Rhône), rue du Garet, 9. — Médailles. Registres. Armes. Volumes. Documents divers. **PLAN II**

263. Société de Tir du 104e Régiment Territorial d'Infanterie, à Roanne (Loire), rue du Lycée, 44. — Un historique de la Société donnant son origine, son organisation, son développement, ses progrès et sa situation actuelle. Diplôme de la Société. Statuts et règlements de la Société. Photographies et graphiques. **PLAN II**

264. Société de Tir, à Saint-Sulpice-sur-Rille (Orne). — Instructions. Cibles. **PLAN II**

265. Société de Tir (Stand Saint-Georges), à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Documents et accessoires. **PLAN II**

266. Société de Tir, à Troyes (Aube), boulevard Danton, 7. — Un écusson représentant les insignes de la Société. Une médaille et un tableau désignant l'origine et la fondation de la Société. **PLAN II**

M. Samuel Cicile, président.

267. Solvay & Cie, à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), et à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône). — Tableaux. Statistiques et graphiques. **PLAN II**

Direction commerciale à Paris, rue du Louvre, 44.

Représentés par M. A. Boulvain, Directeur des usines de Dombasle.

268. Sport Mussipontain, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — Documents. Photographies. Archives. Aquarelles. Insignes. Boutons. Statuts et règlements, etc. **PLAN II**

N° 41 de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, Membre de la Fédération de l'Est. Autorisé par arrêté préfectoral en date du mois d'août 1876.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

269. Stand Scolaire du XIX^e^ arrondissement, à Paris, rue d'Allemagne, 87. — Enseignement pédagogique du tir. Plan. Coupe et élévation du stand. Photographies variées sur le tir. Dessins relatifs à la pédagogie du tir. Stand portatif roulant et son matériel (résultats obtenus par l'enseignement). Diagramme (résultats de 10 ans d'exercice). Modèles et gabarits relatifs au tir. **PLAN II**

270. Syndicat de l'Aiguille, à Cherbourg (Manche), place Napoléon, 22. — Notice. Bannière. Travaux manuels. **PLAN II**

271. Syndicat Mixte de l'Aiguille, à Paris, rue Boissy-d'Anglas, 35. — Notices. **PLAN II**

272. Syndicat des Bibliothèques Populaires Libres de Paris & du Département de la Seine, à Paris, rue de Miromesnil, 48. — Graphiques. Mouvements de prêts des livres. Achats de livres, etc **PLAN II**

M. Vorbe (Auguste), Conseiller municipal, président ; M. Dubosq (Charles), secrétaire général.

Exposition universelle de Chicago 1893, Médaille commémorative.

273. Syndicat des Journalistes, Ecrivains et Publicistes Chrétiens, à Paris, rue Martignac, 3. — Bulletins périodiques. **PLAN II**

M. V. de Marolles, président

274. Tiberghien (MOTTE), à Tourcoing (Nord), rue de Lille. — Ecole ménagère. Atelier de couture. **PLAN II**

275. Union Catholique de la Gironde, à Bordeaux (Gironde), place Puy-Paulin, 5. — Tableau des résultats. **PLAN II**

276. Union Catholique du Personnel des Chemins de fer, à Paris. — Statuts. Notices. Bulletins mensuels de l'œuvre. Rapports sur les œuvres de charité établies ou à établir dans l'Union. Statistiques, etc. **PLAN II**

M. l'abbé Reymann, directeur, à Saint-Mandé (Seine).

277. Union Chrétienne Française de Jeunes Filles, à Paris, place Voltaire, 4. — Rapport, statuts et règlement. Cartes de membres. Insignes. **PLAN II**

Présidente : Lydie Creissel. Éducation morale, religieuse et sociale de la jeune fille en France et à Madagascar.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

278. Union Fédérale des Sociétés d'Anciens Elèves des Ecoles Laïques, à Saint-Étienne (Loire), rue Saint-Antoine, 20. — Plans. Tableaux. Graphiques. Imprimés. Photographies. PLAN II

Ribe (Léon), président.
Patronage André Chapelon. Société d'éducation populaire.

279. Union Française Anti-Alcoolique, (SECTION DU HAVRE), au Havre (Seine-Inférieure), rue Dubocage-de-Bléville, 1. — Documents. PLAN II

280. Union Française Anti-Alcoolique, à Paris, rue de Latran, 5. — Cartes. Manuels historiques sous forme de manuscrits reliés des 700 sociétés locales. Instruments et articles de propagande anti-alcoolique utilisés par les dites sociétés tels que: Affiches, diagrammes. Vues pour projections lumineuses. Littérature anti-alcoolique, etc. PLAN II

Exposition collective de 700 sociétés locales de tempérance fédérées sous le titre précédent et formant un total de 40.000 membres.
Docteur Legrain (Paul-Maurice), président, et Docteur Boissier, secrétaire général.

281. Union de la Jeunesse Catholique de la Manche, à Granville (Manche). — Tableau manuscrit et statistique. PLAN II

282. Union Musicale, à Saint-Denis (Seine), rue Gisquet, 7. — Organisation de la Société. Résultats obtenus. PLAN II

283. Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais, à Lyon (Rhône), rue Gasparin, 20. — Tableau indiquant les œuvres patronales créées et entretenues par la Société. PLAN II

M. Burelle Emile, ingénieur.

284. Union Nationale du XII^e arrondissement, à Paris, avenue du Bel-Air, 20. — Plans. Maquettes. Tableaux, etc. PLAN II

285. Union de la Possonnière, à Saint-Georges-sur-Lore (Maine-et-Loire). — Historique. Plans. Photographies. PLAN II

286. Union Sociale, à Paris, rue de Charonne, 170^bis. — Travaux de couture de petites filles et tressage de paille de garçons. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

287. Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, à Paris, rue Saint-Honoré, 229. — Documents. Fédération reconnue au point de vue international comme régissant le sport amateur en France. **PLAN II**

288. Union des Sociétés de Gymnastique de France, à Bordeaux (Gironde), rue Reignier, 8. — Tableaux. Graphiques. Brochures. **PLAN II**

289. Union des Sociétés d'Instruction Militaire de France, à Paris, rue d'Argout, 42. — Exposé de la marche de l'Union depuis sa fondation. **PLAN II**

290. Union des Sociétés de Tir de France, à Paris, passage des Petits-Pères, 2. — Instruction du tir et concours nationaux : Règlements, programmes, bulletin officiel, historique, comptes rendus. **PLAN II**

Reconnue d'utilité publique.

291. Union symphonique de Belleville, à Paris, rue de Belleville, 104. — Statuts. Album. Photographies. **PLAN II**

292. Védie (Étienne), à Paris, rue des Saints-Pères, 78. — Étude sur les bibliothèques populaires catholiques. **PLAN II**

293. Villard (Théodore), à Paris, boulevard Malesherbes, 138. — Volumes et brochures sur le travail collectif en France et sur l'économie sociale. **PLAN II**

294. VILLE DE PARIS, Cabinet du Préfet de la Seine, 2e bureau (M. Précy, chef du). — Graphiques. Statistiques et photographies concernant les bibliothèques municipales. Documents concernant la bibliothèque Forney. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Dujardin** (Léon), à Alger. — Œuvre d'économie politique et sociale, une brochure avec un tableau synoptique ayant pour titre : « L'œuvre des Instituts Cantonaux » et comprenant cinq sections : 1° Bibliothèque cantonale ; 2° Musée cantonal ; 3° Archives historiques cantonales ; 4° Cours publics, conférences et lectures ; 5° Expositions publiques permanentes, périodiques ou occasionnelles. PL. VI.— D.3

Bibliothécaire de la Ville d'Alger. Bibliothèque publique. Mairie d'Alger. Paris 1889, Médaille d'or (en collaboration) ; Bruxelles 1897, Diplôme de Médaille d'argent (en collaboration).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Association des Sociétés Ouvrières Évangéliques de la Province Rhénane et de la Westphalie.** — Institutions ouvrières. Tableaux de l'établissement. **PLAN II**

2. **Badische Anilin & Sodafabrik,** à Luwigshafen-sur-le-Rhin. — Tableaux d'une école ménagère et d'un asile de récréation. **PLAN II**

3. **Brandts** (F.) à Muenchen-Gladbach. — Tableau du Saint-Josephshaus (cercle d'ouvriers.) **PLAN II**

4. **Direction Générale des Chemins de fer de l'Etat de Saxe,** à Dresde. — Tableau d'appartements de récréation pour les employés de chemins de fer aux gares de Dresde. **PLAN II**

5. **Dyckerhoff & Fils,** à Amoeneburg, près Biebrich-sur-le-Rhin. — Tableau et description d'une école ménagère pour les filles des ouvriers de la fabrique. **PLAN II**

   Fabrique de Ciment-Portland. Production annuelle : 1 million de tonneaux de Ciment de Portland. Exportation dans le pays transocéaniens.

6. **Eisenhuettenwerk Marienhuette bei,** à Kotzenau (Silésie). — Tableaux d'une maison de société. **PLAN II**

   Succursale à Herne en Westphalie.

7. **Faber** (A.-W.), à Stein, près Nuremberg. — Tableaux de l'église dédiée par le patron aux ouvriers. **PLAN II**

8. **Katholischer Arbeiter Verein,** à Berlin. — Tableaux de l'hospice de Saint-Léo (cercle d'ouvriers). **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. Krupp (Fried.), à Essen a/d Ruhr. — Tableaux d'une maison de récréation et d'une école ménagère. **PLAN II**

10. Maegdebildungshaus Amalienhaus, à Berlin. — Tableaux de la maison d'enseignement domestique. **PLAN II**

11. Ministère des Travaux publics, à Berlin. — Modèle des appartements de récréation pour les employés des chemins de fer à la gare centrale de Cologne. **PLAN II**

12. Office Impérial de la Marine, à Berlin. — Tableau d'une maison de récréation pour les ouvriers du chantier Impérial à Gaarden, près de Kiel. **PLAN II**

13. Spindler (W.), à Spindlersfeld, près Cœpnick. — Tableaux d'une maison de récréation. **PLAN II**

14. Union Générale des Associations Productives et Economiques de l'Allemagne, à Berlin. — Institutions ouvrières. Statistiques concernant l'Union. **PLAN II**

15. Usines de Matières colorantes (Meister Lucius & Bruening), à Hœchst-sur-Mein. — Modèle d'une salle de fête pour ouvriers. **PLAN II**

16. Villeroy & Boch, à Mettlach a/d Saar. — Diorama d'une maison de récréation. **PLAN II**

17. Wolf (R.), à Buckau-Magdebourg. — Tableaux d'une maison de récréation pour les ouvriers convalescents. **PLAN II**

18. Wupperman (Hermann), à Pinneberg. — Tableau d'une salle de gymnastique. **PLAN II**

BELGIQUE

1. Collectivité des cercles ouvriers, à Bruxelles, place Stéphanie, 6. — Documents. Un tableau comprenant la nomenclature de tous les cercles ouvriers de Belgique groupés par provinces et indiquant par colonnes toutes les institutions établies dans chacun d'eux. **PLAN II**

Bruxelles 1897, Diplôme de Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

2. **Office International de Bibliographie,** à Bruxelles. — Répertoire bibliographique universel. Index. Spécimen méthodique et onomastique (1.800.000 fiches). **PLAN II**

3. **Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne,** à Angleur. — Tableaux et documents. **PLAN II**

ÉTATS-UNIS

1. **Acme Sucker Rod Company,** Toledo (Ohio). — Photographies. **PLAN II**

2. **American Cotton Company,** New-York, William street, 27. — Photographies. **PLAN II**

3. **American Waltham Walch,** C. Waltham, Massachusetts. — Photographies d'institutions pour l'amélioration du sort des ouvriers. **PLAN II**

4. **Association des Sociétés du Génie Civil,** à Philadelphie (Pennsylvanie), S. Fourth street, 25. — Comptes rendus. **PLAN II**

5. **Bethlehem Iron Company,** à South Bethlehem (Pennsylvanie). — Photographies. **PLAN II**

6. **Briar Cliff Maner Farms,** à Briar Cliff (New-York). — Vues et rapports des équipements pour l'amélioration du sort des ouvriers. **PLAN II**

7. **Brownell Manufacturing C.,** à Rochester (New-York). — Photographies d'institutions pour l'amélioration du sort d'employés. **PLAN II**

8. **Cleveland Hardware Company,** à Cleveland (Ohio). — Photographies. **PLAN II**

9. **Conant Thread Company,** à Pawtucket (Rhode Island). — Photographies. **PLAN II**

10. **Crane Manufacturing Company,** à Dalton (Massachusetts). — Photographies du bâtiment, etc., de la Compagnie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

11. **Eastman Kodak Company,** à Rochester (New-York). — Photographies. **PLAN II**

12. **Electric Railroad Company,** à Buffalo (New-York). — Photographies. **PLAN II**

13. **Evening Press,** à Grand Rapids (Michigan). — Photographies. **PLAN II**

14. **Ferris Brothers Company,** à Newark (New-Jersey). — Photographies. **PLAN II**

15. **General Electric Company,** à Schenectady (New-York). — Photographies. **PLAN II**

16. **Gorham Manufacturing Company,** à Providence (Rhode Island). — Photographies. **PLAN II**

17. **Heinz & C°,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Photographies. **PLAN II**

18. **Illinois Steel Works,** à Joliet (Illinois). — Photographies. **PLAN II**

19. **Ligue pour Service Sociale,** à New-York, City. — Travaux des églises pour l'amélioration morale du sort des ouvriers. **PLAN II**

20. **Ludlow Manufacturing Company,** à Boston (Massachusetts). — Photographies. **PLAN II**

21. **National Cash Register Company,** à Dayton (Ohio). — Photographies et publications. **PLAN II**

22. **Nelson Manufacturing Company,** à Le Claire (Missouri). — Publications. Photographies, etc. **PLAN II**

23. **New-York Central Railroad,** à New-York. — Photographies. **PLAN II**

24. **Orton** (Edward), Jr., à Columbus (Ohio). — Photographies. **PLAN II**

25. **Pope Manufacturing Company,** à Hartford (Connecticut). — Photographies. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

26. Philadelphia School of Industrial Art, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Photographies et publications diverses.
PLAN II

27. Reporter, à Logansport (Indiana). — Publications et photographies.
PLAN II

28. Section de l'Economie Sociale (Commission des Etats-Unis), à Chicago. — Cartes. Plans. Photographies. Livres, etc.
PLAN II

29. Siegel-Cooper Company, à New-York et à Chicago. — Photographies des bâtiments et terrains.
PLAN II

30. Sherwin-Williams Company, à Cleveland (Ohio). — Publications et photographies.
PLAN II

31. Southern Pacific Railroad, à Chicago. — Photographies.
PLAN II

32. Sprague Elevator Company, à New-York. — Photographies.
PLAN II

33. Stetson (John-B.), **Company,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Publications et photographies.
PLAN II

34. Tolman (William-Howe), à New-York. — Monographie sur l'amélioration du sort des ouvriers.
PLAN II

35. Université de l'Etat de New-York, à Albany (New-York). — L'éducation populaire. Bibliothèques, etc.
PLAN II

36. Wanamaker (John), à New-York. — Photographies.
PLAN II

37. Warner brothers. à Bridgeport (Connecticut). — Photographies.
PLAN II

38. West & Simons, à Port Chester (New-York). — Photographies et publications.
PLAN II

39. Westinghouse Air Brake, à C. Pittsburg (Pennsylvanie). — Photographies démontrant les institutions pour l'amélioration des employés.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

40. Worcester Carset C°, à Worcester (Massachusetts). — Photographies d'équipement pour l'amélioration du sort des ouvriers. **PLAN II**

41. Williams (J.-H.) **& C°**, à Brooklyn (New-York). — Photographies et rapports d'institutions pour l'amélioration du sort des ouvriers. **PLAN II**

GRANDE-BRETAGNE

1. Association Chrétienne de Jeunes Gens, à Londres, W. C., Exeter Hall, Strand. — Documents pour montrer le développement de la Société. **PLAN II**

2. Institutions d'Angleterre pour le développement moral des ouvriers (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

3. Institutions de l'Ecosse pour le développement moral des ouvriers (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

4. Institutions du pays de Galles pour le développement moral des ouvriers (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. **PLAN II**

5. Lever brothers, Limited, à Port Sunlight (Cheshire). — Institution pour le développement intellectuel et moral des ouvriers. **PLAN II**

HONGRIE

1. Békéssy (ALEXANDRE), à Budapest. — Journaux d'ouvriers. **PLAN II**

2. Caisse d'épargne Postale de l'État hongrois. — Tableaux graphiques. Exposé du service. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Caisse générale de Secours des Ouvriers en Cas de Maladie,** à Budapest. — Développement. Photographies d'établissements sanitaires. **PLAN II**

4. **Ministère de l'Agriculture** (Section des Ouvriers ruraux), à Budapest. — Diplôme de mérite pour ouvriers. Aquarelle. (remise du diplôme). Carte des bibliothèques populaires. **PLAN II**

5. **Ministère Royal hongrois de l'Agriculture** (Bureau des Questions Ouvrières). — Carte des caisses de secours et des Sociétés de secours mutuels. **PLAN II**

ITALIE

1. **Corps de Musique de l'Association générale des Ouvriers,** à Turin.—Mémoires. Règlements. Bilans, etc. **PLAN II**

2. **Ricreatorio popolare di Trastevere,** à Rome, quai de Anguillara, 13. — Monographie et illustrations. **PLAN II**

3. **Société Centrale Ouvrière Napolitaine,** à Naples. — Dessins. Plastiques. Faïences, etc. **PLAN II**

4. **Union Ouvrière des Associations Indépendantes,** à Naples, Donnalbina, 14. — Tableaux graphiques concernant l'école ouvrière du soir. **PLAN II**

PAYS-BAS

1. **Van Marken** (J.-C.), à Delft. — Photographies et brochures relatives aux institutions en faveur des ouvriers. **PLAN II**

PORTUGAL.

1. **Santa Rita** (Guillaume de), à Lisbonne. — Ouvrages concernant les habitations ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ROUMANIE

1. **Administration des Domaines de la Couronne,** à Bucarest. — Sociétés agricoles de secours mutuels, etc. **PAV. PL. II**

2. **Cerkez** (I.-A.), à Bucarest. — Institutions économiques et sociales. **PAV. PL. II**

RUSSIE

1. **Comités Officiels de Tempérance du Ressort du Ministère des Finances.** — Type d'un débit de thé et d'une salle de lecture à la campagne. **PLAN II**

2. **Exposition des Comités de Tempérance des villes de Saint-Pétersbourg, Varsovie, Kiev & Perm.** — Photographies. Livres. Documents (Comte Skarpki). **PLAN II**

3. **Kouzuetzoff,** à Moscou. — Documents. **PLAN II**

4. **Siabitzky** (J.), à Saint-Pétersbourg. — Compte rendu du jardin populaire pour les ouvriers. **PLAN II**

5. **Slocosoff frères,** à Perm. — Documents. **PLAN II**

6. **Société de Fabriques de Soieries,** à Moscou. — Documents. **PLAN II**

7. **Société Kolomensky,** à Kolomna. — Documents pour la construction de wagons. **PLAN II**

8. **Société Karvitze,** à Oseriansky.— Documents. **PLAN II**

9. **Société de la Manufacture Bogorodsky,** à Glouhbowsky. — Documents. **PLAN II**

10. **Société Russe-Américaine du Caoutchouc,** à Saint-Pétersbourg. — Documents. **PLAN II**

11. **Usine Koulebasky.** — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

12. Usine Kharkoff pour Construction de Locomotives. — Documents. PLAN II

13. Usine Komkoosky. — Documents. PLAN II

14. Yassuminsky (Gouvernement de Vladimir). — Documents. PLAN II

SUÈDE

1. Ville de Gothembourg (La). — Ouvrages sur le développement intellectuel et moral des ouvriers. Bibliothèque. Musée. Institutions, etc. PLAN II

SUISSE

1. Délégation Permanente des Sociétés qui Luttent en Suisse contre l'Alcoolisme, à Genève, rue du Commerce, 6. — Graphiques. Publications, etc. PLAN II

2. Fédération Internationale des Sociétés de Tempérance de la Croix-Bleue, à Genève.— Graphiques. Publications. PLAN II

M. Rochat (L. L.), président.
Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE, HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 109

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Caisses d'épargne ordinaires. — Ne pouvant, faute de place, retracer ici l'histoire de l'idée des caisses d'épargne, nous nous bornerons à en indiquer l'application qui s'est faite, pour la première fois, à Paris, au commencement de ce siècle.

En effet, la doyenne de nos caisses d'épargne est celle de Paris. Elle a été créée en 1818, sur le modèle de la Compagnie royale d'assurances maritimes, et sur l'initiative du duc de La Rochefoucauld-Liancourt et de M. Benjamin Delessert. Son but était, disent ses statuts, de « recevoir en dépôt les petites sommes, qui lui seront confiées par le cultivateur, l'ouvrier, l'artisan, le domestique et les autres personnes économes et industrieuses ». Les directeurs, au nombre de 25, donnaient à la fois leur temps et leur argent ; ils formaient de leurs propres deniers le premier fonds de dotation de la caisse, et s'engageaient à remplir gratuitement leurs fonctions. L'acte est du 22 mai 1818, et l'autorisation du 29 juillet suivant.

Le succès de cette première caisse encouragea des créations analogues ; la province imita Paris : des caisses d'épargne se fondèrent à Bordeaux et à Metz, en 1819 ; à Rouen, en 1820 ; à Marseille, en 1821 ; au Havre et à Lyon, en 1822 ; à Reims, en 1823.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Préoccupés de trouver aux sommes confiées par les déposants un emploi à la fois solide et fructueux, tout en abritant leur responsabilité derrière celle de l'État, les administrateurs sollicitèrent et obtinrent, en 1829, l'autorisation de verser leurs fonds au Trésor en compte courant.

Consacrant l'union définitive des caisses d'épargne avec l'État et leur mise en tutelle sous la sauvegarde de ce dernier, la loi organique du 5 juin 1835 rend obligatoire la transmission des fonds disponibles au Trésor (1), en échange de la garantie formelle de l'État, qui gère les fonds des déposants, en dispose pour ses besoins propres et paye aux caisses locales l'intérêt convenu. A partir de ce moment, ces caisses deviennent de véritables établissements publics et prennent un vif essor. De 140, à la fin de 1835, leur nombre s'élève à 278 en 1840, à 345 en 1848. La Révolution de 1848 et son contre-coup sur les caisses d'épargne arrêtent cette heureuse progression, qui reprend vers 1855 et porte leur nombre à 450 en 1862, et à 541 en 1881. En même temps, s'étend le réseau des succursales qui, en 1881, s'élevaient à 945.

Par suite de la création de la Caisse d'épargne postale en 1881, ces chiffres sont restés sensiblement stationnaires, et l'on ne comptait, à la fin de 1897, que 545 caisses et 1.140 succursales, soit seulement 4 caisses et 195 succursales de plus qu'en 1881.

Cette loi du 9 avril 1881 marque une date mémorable dans le régime des caisses d'épargne. Outre l'institution de la Caisse Nationale, elle contient une clause dite « de sauvegarde », qui permet à l'Etat, en cas de crise, d'échelonner les remboursements en acomptes de 50 francs et par quinzaine ; elle émancipe la femme et le mineur âgé de plus de 16 ans vis-à-vis de la caisse d'épargne, et fait ainsi cesser d'intolérables abus. Quant au maximum des dépôts, qui à l'origine était de 1.000 francs et avait été porté à 2.000 francs, il a été réduit à 1.500 francs par la loi du 20 juillet 1895. Cette loi limite également à 1.500 francs les versements annuels, subordonne le taux d'intérêt au rendement effectif du portefeuille et accorde quelques facilités aux caisses d'épargne pour subventionner, à l'aide de leur fortune personnelle (1/5 du capital et la totalité du revenu), les initiatives sociales, telles que les habitations à bon marché et les sociétés de crédit populaire. C'est un pas, encore timide, fait dans une excellente voie.

Le nombre des déposants par 1.000 habitants était de 4 en 1835 et de 21 en 1847 ; la crise de 1848 l'avait fait tomber à 16 ; il n'a recouvré son taux antérieur qu'en 1852, puis a graduellement atteint le chiffre de 58 en 1870 ; après un léger fléchissement produit par la guerre, mais qui n'a duré que jusqu'en 1873, il s'est élevé à 114, en 1881, et à 176, en 1897, ce qui correspond à 10 déposants sur 56 habitants ou sur 16 familles. En

(1) La loi du 31 mars 1837 substitua au Trésor la Caisse des Dépôts et Consignations.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

moyenne, pour trois familles, on compte deux livrets de caisse d'épargne.

En ce qui concerne le solde moyen des dépôts par habitant, il a suivi une progression parallèle. De 1 fr. 91, en 1835, il était arrivé, en 1847, à 10 fr. 12; retombé, en 1848, à 2 fr. 09, il a mis douze ans pour revenir au taux de 1847 ; puis, reprenant son essor, il avait, en 1870, atteint 17 fr. 51. Les malheurs de cette époque l'ont déprimé à 14 fr. 88 ; mais, dès 1875, il avait recouvré le taux de 18 fr. 29. Quoique la commotion de 1870 ait été, pour notre pays, bien autrement grave que celle de 1848, elle a eu sur les caisses d'épargne une répercussion moins fâcheuse et moins durable, sans doute à cause de la popularité de l'institution, plus profondément entrée dans les mœurs, et, probablement aussi, à cause de l'application du remboursement graduel en espèces, que devait consacrer, onze ans plus tard, la loi de 1881 (« clause de sauvegarde »).

Depuis 1875, la moyenne du solde par habitant a reçu des accroissements successifs, qu'est venue encore augmenter, à partir de 1881, l'élévation de la limite des dépôts à 2.000 fr., et qui ont porté cette moyenne, en 1897, au taux de 88 fr. 97 (non par déposant, mais par habitant).

Le nombre des livrets en cours qui, en 1889, était de 5.538.638 pour un solde de 2.683.600.000 fr., est, à la fin de 1897, égal à 6.772.582 pour un solde de 3.427.096.888 fr. C'est en neuf ans une plus-value de 1.223.844 livrets et de 744 millions de francs.

La clientèle des caisses comprend, sur 1.000 déposants, 491 hommes et 509 femmes. Elle se répartit entre les diverses catégories suivantes :

Journaliers et ouvriers agricoles	11
Ouvriers d'industrie	14
Domestiques	10
Militaires et marins	1
Employés	4
Mineurs, sans profession	33
Divers	27
	100

Les 6.772.582 livrets, existant à la fin de 1897, se divisent comme il suit, d'après l'importance de leur solde moyen :

	Nombre	Montant
20 fr. et au-dessous	2.089.388	18.952.850 fr.
20 fr. à 100	1.114.984	57.612.923 »
100 fr. à 1.000	2 008.281	838.033.495 »
1.000 fr. à 1.500	583.512	715.670.773 »
1.500 fr. à 2.000	538.584	884.224.318 »
2.000 fr. et au-dessus	437.833	912.601.529 »
	6.772.582	3.427.096.888 fr.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

On voit que les livrets au-dessus de 1.500 francs et, par conséquent, réductibles à cette limite en vertu de la loi de 1895, au plus tard en 1900, figurent dans le nombre total pour 15 %, et, dans le solde dû aux déposants, pour plus de moitié (51 %).

Cette réduction obligatoire des livrets supérieurs à 1.500 francs, que la loi de 1895 a sagement espacée en cinq ans, commence à faire sentir ses effets sur le solde des caisses d'épargne.

En 1897, les nouveaux versements se sont élevés à....	719.112.135 fr.
Les remboursements et les réductions d'offices, ont atteint la somme de.....	790.250.989 »
Qui excède celle des versements de	71.138.854 »

Mais, grâce aux intérêts produits par le solde, jusqu'à concurrence de 100 millions (99.192.449) et à diverses autres ressources accessoires, ce solde s'est accru définitivement, en 1897, de 44.765.027 francs.

Le fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne, constitué par la loi du 20 juillet 1895 et géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, s'élevait, à la fin de 1898, à 101,356.165 fr.

La fortune personnelle des caisses d'épargne atteignait, à la fin de 1897, la somme de 118.559.774 fr., dont 24.961.811 fr. en immeubles et le reste en valeurs mobilières ou en compte courant à la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'intérêt alloué par l'État aux caisses d'épargne a été abaissé à 3 fr. 25 % à partir du 1er janvier 1896, conformément à l'article 5 de la loi du 20 juillet 1895. Le taux de la retenue, que ces caisses ont effectuée pour leurs frais d'administration, et que la loi fixe entre 0 fr. 25 et 0 fr. 50 %, a été, en moyenne, de 0 fr. 2676 %, de sorte que l'intérêt moyen servi aux déposants a été de 2 fr. 9824.

Devançant et préparant les facilités qu'a consacrées la loi de 1895, les caisses de Lyon et de Marseille ont prêté, sur leur fortune personnelle, leur concours à l'œuvre des habitations à bon marché, soit en construisant elles-mêmes, soit en faisant des prêts hypothécaires à des sociétés qui se chargent de construire. Les villes de Paris, Blois, Chartres, Troyes, Alençon, Béziers, Valenciennes, Angoulême, Douai, etc., entrent dans cette voie excellente, où une circulaire récente du Ministre du Commerce a invité les autres caisses à s'engager à leur tour.

Caisse nationale d'épargne. — L'État ne s'est pas borné à soumettre à sa tutelle les caisses d'épargne et à se servir de leurs capitaux; à l'exemple de tous les autres pays, il a voulu donner à l'épargne populaire de nouvelles facilités, en lui ouvrant, en 1881, une *Caisse nationale.*

Disposant des ressources étendues de l'Administration des Postes, la Caisse nationale a l'avantage de réaliser cette ubiquité, qui est, pour le

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

drainage de l'épargne naissante, une précieuse condition de succès. Aussi les progrès ont-ils été rapides, malgré une réduction de 1/2 % sur le taux de l'intérêt, et ont-ils presque condamné au stationnement les caisses ordinaires. La clientèle de cette Caisse est, en général, plus modeste ; la moyenne de ses livrets est de 291 fr. 60, tandis qu'elle est de 506 fr. 08 pour les autres caisses. Quoique datant seulement de dix-huit années, elle a déjà conquis le *tiers* du nombre total des livrets d'épargne et le *quart* des dépôts.

Ce succès n'est pas spécial à la France, il est commun à tous les pays et constitue, au dire même des non-interventionnistes les plus déterminés, un des rares exemples d'une heureuse ingérence de l'État dans le domaine de l'initiative privée.

Le nombre des bureaux de poste ouverts à l'épargne s'est élevé, de 1882 à1897, de 6.024 à 7.416, c'est-à-dire au quadruple environ de celui des caisses ordinaires et de leurs succursales. On voit ainsi quelles ressources puissantes le concours de la Poste a mises à la disposition de l'épargne populaire. Le solde dû aux déposants est passé de 47.601.638 fr., en 1883, à 266.788.600 fr., en 1889, et à 844.207.699 fr., en 1897. Le nombre des livrets en cours était de 692.582 en 1885, de 1.301.743 en 1889 et de 2.892.476 en 1897.

Ce dernier chiffre se décompose comme il suit :

		Nombre	Montant
Livrets de	20 fr. et au-dessous.....	1.184.761	16.978.338
»	20 à 100 fr.....	626.482	39.665.850
»	100 à 1.000 fr.....	788.856	346.459.035
»	1.000 à 1.500 fr.....	184.842	242.165.201
»	1.500 à 2.000 fr.....	71.332	123.371.312
»	2.000 et au-dessus.....	36.203	75.567.963
		2.892.476	844.207.699

Le nombre des livrets supérieurs à 1.500 francs, et dès lors susceptibles de réduction, représente seulement 4 % du nombre total de ces livrets, mais le quart du solde total dû aux déposants.

Les versements de 1897 ont été de.....	366.699.152 fr.
Les remboursements de.....	327.392.819 »
D'où il résulte un excédent de recettes de.....	39.306.333 »
En y ajoutant pour les intérêts.....	19.951.159 »
on arrive, pour l'accroissement de l'avoir des déposants, en 1897, à une somme totale de.....	59.257.492 fr.

Ainsi, tandis que, pour les caisses d'épargne ordinaires, les rembourse-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ments, en 1897, ont excédé de 71 millions les recettes, ce sont, au contraire, les recettes qui ont excédé de 39 millions les remboursements pour la Caisse postale.

La clientèle de la Caisse nationale se répartit entre les diverses catégories sociales dans des proportions à peu près similaires à celles des caisses d'épargne ; cependant les ouvriers, les domestiques et les militaires, au lieu de former 40 % du total, en représentent plus de la moitié (53 %), ce qui achève d'accentuer le caractère populaire de cette institution.

En ajoutant aux 3.427.096.888 fr. des caisses ordinaires les 844.207.699 fr. de la caisse postale, on obtient un total de 4.271.304.587 fr.

De même, si l'on additionne le nombre des clients de ces deux ordres d'institutions, on arrive à un chiffre de 9.665.058 déposants ou du quart environ de la population française. Cette fois, il ne faut plus réunir trois familles pour trouver deux livrets ; en moyenne chaque famille possède le sien.

Quatre milliards et quart de dépôts et près de dix millions de déposants (non compris les Fourmis et autres organismes libres), tels sont les deux chiffres qui résument l'effort de l'épargne populaire en France. Ces résultats, dont l'ampleur contraste avec la modeste situation de ceux auxquels ils sont dus, démontrent la puissance de l'association, la fécondité des sous accumulés et fait le plus grand honneur à notre pays.

Caisses d'épargne scolaires. — L'initiateur des caisses scolaires est un digne instituteur du Mans, nommé François Dulac. Dès 1834, il propageait ardemment son idée autour de lui. « Je ne connais pas, aimait-il » à dire après Franklin, de meilleur certificat de bonne conduite qu'un » reçu de la caisse d'épargne ».

Cette idée était juste : la caisse scolaire familiarise de bonne heure les enfants avec la pratique de l'épargne et, par eux, l'introduit dans la famille ; elle contribue ainsi, d'une manière efficace, au recrutement de l'armée des épargnants.

Grâce au zèle des instituteurs et à l'emploi des bons d'épargne, les caisses scolaires ont pris un développement considérable dans ces dernières années.

Sociétés en participation d'épargne. — Les caisses ordinaires, la caisse nationale et les caisses scolaires ne constituent pas tout l'outillage de l'épargne ; il dispose encore d'autres organismes libres, dont les uns sont renfermés dans la limite d'un atelier ou d'un établissement et de son personnel, et dont les autres sont en participation et relèvent de la mutualité.

Le principal type de ces dernières caisses est la *Fourmi* de Paris, fondée en 1879, et dont la combinaison consiste à mettre en commun des coti-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sations fixées, par adhérent, à 3 francs par mois, à les employer en valeurs à lots et à verser capital et intérêts dans une sorte de tirelire que l'on casse, au bout de dix ans, pour en répartir le contenu entre tous les ayants droit.

Depuis 1879, la Fourmi a recueilli 27 millions, dont 17 ont été déjà remboursés. Elle a, d'ailleurs, imaginé diverses combinaisons, destinées à consolider l'épargne, en dots, retraites, maisons, assurances, etc.

Il existe maintenant, en France et dans les États voisins une multitude de sociétés en participation, calquées sur ce type.

II. — **Sociétés de secours mutuels.** — L'origine de nos sociétés de secours mutuels doit être recherchée dans les corporations et dans les confréries de l'ancien régime. Mais leur caractère et leur développement actuel sont de date assez récente.

Pendant la première moitié de ce siècle, les sociétés de secours mutuels étaient soumises au régime discrétionnaire de l'article 271 du Code pénal, qui exige l'autorisation administrative pour les associations de plus de vingt personnes.

La loi du 15 juillet 1850 vint leur donner une consécration légale, mais en restreignant leur objet aux secours temporaires en cas de maladie et aux frais funéraires, et en leur interdisant l'organisation des pensions de retraite. Sauf autorisation spéciale, leur effectif, par société, devait être compris entre 100 et 2.000 membres.

Peu après, le décret-loi du 26 mars 1852 venait compléter cette réglementation des sociétés de secours mutuels, dont il est resté la charte pendant près d'un demi-siècle. Il restreignait au territoire de la commune la circonscription de la société de secours mutuels ; il limitait l'autorisation d'organiser des retraites aux sociétés comptant un nombre « suffisant de membres honoraires ». Le décret du 26 avril 1856 consacra cette faculté, en mettant à la disposition des sociétés, qui voudraient en user, la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, et en limitant la pension au décuple de la cotisation annuelle. Dès 1852, une dotation de 10 millions était attribuée à la mutualité.

C'est sous ce régime de tutelle discrétionnaire, qu'a vécu, pendant quarante-six ans, la mutualité en France, alors que, dans les autres pays, elle avait graduellement conquis sa liberté.

Néanmoins, de toutes parts s'élevaient des doléances justifiées. Tous les organes attitrés de la mutualité réclamaient pour les sociétés de secours mutuels l'élargissement de leur champ d'activité, la substitution au bon plaisir administratif de « la liberté sous la loi », la faculté pour les sociétés de s'unir entre elles, au lieu de rester isolées. Ils signalaient encore, à propos des retraites, que, si l'on ne pouvait admettre la prohi-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

bition de la loi de 1850 et du décret de 1852, inspirée par la crainte de leurs difficultés et même de leurs dangers, on ne saurait, non plus, constater sans inquiétude les résultats auxquels ont abouti trop de sociétés imprudentes et inexpérimentées qui, faute d'avoir calculé la portée de leurs engagements de retraite avaient introduit « l'imprévoyance dans la prévoyance », en faisant des promesses téméraires et se trouvaient acculées à d'inextricables embarras. Il fallait donc se décider à faire place à la science dans ces opérations à long terme, où les erreurs sont si faciles à commettre et si difficiles à réparer. Le premier rôle dans la mutualité appartient au cœur et au sentiment de solidarité fraternelle ; mais c'est à la science à régler impulsions et aspirations. Le cœur doit être le moteur, la science le guide. Que les sociétés libres de toute attache officielle aient le droit de se tromper, à leurs risques et périls, on peut y consentir ; mais, quant aux sociétés approuvées, qui obtiennent, avec l'estampille de l'État, ses subventions et ses faveurs, elles doivent subir un contrôle bienveillant et éclairé qui vérifie la péréquation *technique* de leurs promesses.

Tels étaient les principaux desiderata que formulaient les amis de la mutualité et qui ont été, en grande partie, réalisés par la loi du 1er avril 1898, loi de liberté, de confiance et de progrès, marquant une date mémorable dans l'histoire de ces institutions, et destinée à leur imprimer un puissant essor.

La dernière statistique, publiée par le Ministère de l'Intérieur, remonte au 31 décembre 1896. A cette date, on comptait, en France, 10.960 sociétés de secours mutuels, dont 7.943 approuvées et 3.017 autorisées. Leur effectif était de 1.482.041 membres participants (dont 1.157.703 pour les sociétés approuvées) non compris 254.167 membres honoraires (224.149 et 30.028 pour les deux catégories de sociétés), ce qui donne à l'armée mutualiste un contingent de 1.736.208 soldats ou, avec leurs familles, un septième de la population totale.

Les recettes annuelles de toutes ces sociétés ont été, en 1896, de 35.492.769 francs ; leur avoir total atteignait, à la fin de cette année, près d'un quart de milliard (248.610.677 francs, dont 208.567.696 fr. pour les sociétés approuvées et 40.042.981 fr. pour les sociétés autorisées).

Le nombre des journées de maladies indemnisées, en 1896, s'est élevé à 5.454.554, ce qui donne une moyenne de près de 4 journées par membre participant.

Plus de la moitié des sociétés approuvées joignent la retraite aux secours en cas de maladie. Le nombre de leurs pensionnés était, en 1898, de 42.678, avec une pension moyenne de 70 francs. Ce ne sont et ce ne peuvent être là que des chiffres de début. En effet, d'une part, le rapport de ce nombre de pensionnés à l'effectif total n'est aujourd'hui que de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5 % environ, à cause de la création relativement récente de l'institution ; mais elle doit aller en augmentant jusqu'a 15 ou 20 %, suivant les conditions imposées à la retraite par les statuts ; d'autre part, le chiffre moyen de la pension est encore trop modique pour mériter le nom de « retraite » et démontre la nécessité, pour les mutualistes, de majorer leurs cotisations, s'ils veulent atteindre le but qu'ils se proposent.

Les pouvoirs publics multiplient, sous toutes les formes, les encouragements à la mutualité. Indépendamment des immunités fiscales dont elle jouit, elle a reçu de l'État, en 1898, des subventions s'élevant ensemble à 2.392.116 fr., y compris les trois cinquièmes des fonds abandonnés des caisses d'épargne à répartir, aux termes de la loi du 20 juillet 1895, entre les sociétés de secours mutuels possédant des caisses de retraite. Le montant de ces dépôts abandonnés, dont l'origine remonte à trente ans, était, en 1896, de 478.630 fr. et, en 1897, de 520.976 fr. Par suite de divers frais imputés sur ces comptes, la somme à répartir, pour 1897, a été exactement de 278.000 fr., dont 111.520 fr. ont été attribués aux caisses d'épargne, et 167.280 fr. aux sociétés de secours mutuels. Ces comptes doivent s'accroître dans une proportion considérable, à mesure qu'on approchera de la période des gros dépôts, dont nous avons cité plus haut l'énorme chiffre.

Enfin, la loi du 1er avril 1898 a consolidé, pour les sociétés approuvées, le taux de 4 1/2 % en faveur de leurs placements à la Caisse des Dépôts et Consignations. La loi de finances du 24 décembre 1898 a ouvert un crédit de 900.000 francs pour parfaire la différence entre le taux de 4 1/2 % et celui de 3 1/2 % qui sert de base actuelle aux tarifs de la Caisse nationale des retraites.

La mutualité scolaire, cette heureuse création de date récente, à laquelle restera attaché le nom de M. Cavé, compte déjà près de 1.500 sociétés avec 500.000 jeunes mutualistes, qui prennent de bonne heure contact avec la prévoyance et promettent à la mutualité adulte d'abondantes recrues.

On peut augurer que, sous le régime libéral institué par la loi de 1898, la France se couvrira bientôt d'un véritable réseau de sociétés de secours mutuels, surtout rurales, qui, groupées en « Unions », autorisées par la nouvelle loi et organisées correctement, au point de vue *technique*, de manière à prévenir toute déception, répandront leurs bienfaits jusque dans le moindre hameau et résoudront, par la seule vertu de l'effort libre et de l'initiative privée, le problème des retraites ouvrières en même temps que celui du secours contre la maladie.

III. — **Retraites**. — Les pensions de retraite ont pour objet de mettre le travailleur à l'abri du besoin, en remplaçant le salaire, quand l'âge fait tomber l'outil de sa main défaillante. Elles sont devenues la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

préoccupation dominante de la plupart des familles, et ont pris une des premières places parmi les problèmes qui, à cette heure, passionnent l'opinion publique.

On se fait, malheureusement, de singulières illusions sur l'importance des sacrifices qu'entraîne la solution de ce problème. Pour assurer une retraite semblable à celle que donnent à leurs agents l'État et les Compagnies de chemins de fer, il faut verser, tous les ans, 15 à 16 % de son traitement. Faute d'avoir proportionné leurs ressources à leurs engagements, la plupart des caisses de retraite ont abouti à de lamentables déficits, qui n'ont pu être comblés qu'à l'aide d'expédients pénibles ou de sacrifices onéreux. Malgré l'extrême ardeur avec laquelle chacun de nous aspire à jouir d'une retraite, nous n'aimons pas, en général, l'obtenir par nos efforts personnels. De là, le système de l'obligation, adopté en Allemagne, et la faveur dont jouissent, chez nous, les fonctions publiques, qui confèrent à leurs titulaires une retraite automatique, en leur imposant une retenue sur leur traitement.

Caisses patronales. — Jusqu'ici, en France, en dehors des ouvriers mineurs (loi du 24 juin 1894), la retraite est facultative ; les citoyens ne sont pas tenus, par la loi, de s'assurer contre la vieillesse et peuvent être imprévoyants à leurs risques et périls. Mais un grand nombre de patrons, et, parmi eux, les plus importants, ont compris que leur responsabilité morale ne leur permettait pas d'abandonner ceux de leurs fidèles collaborateurs qui n'auraient pas su mettre de côté quelques économies pour leur vieillesse. Convaincus qu'à défaut même du sentiment d'humanité, un intérêt bien entendu leur commandait de songer aux vieillards, pour attacher à leurs établissements, par la concorde et le bien-être, les ouvriers qu'ils emploient et dont ils ont la charge morale, ces industriels ont constitué, avec ou sans le concours financier de leur personnel, des caisses de retraite patronales dont la loi du 27 décembre 1895 a réglé, mais aussi compliqué le fonctionnement ; d'autres, mieux inspirés encore, se sont adressés à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, qui les soulage de tout embarras de gestion et, grâce aux livrets individuels, — propriété définitive de l'assuré, quoiqu'il advienne — respecte à la fois la liberté de l'ouvrier et celle du chef d'industrie.

C'est vers cette seconde solution (livret individuel et Caisse nationale) que s'orientent, aujourd'hui, la plupart des organisateurs de retraites, mettant ainsi a profit l'expérience et les erreurs de leurs devanciers.

Pour l'organisation de ces caisses, c'est l'État qui a donné l'exemple ; non pas l'État comme représentant de la chose publique, mais l'Etat patron. Par la loi du 19 juin 1853, il a organisé des retraites pour ses agents. Malheureusement, il n'en a pas suffisamment calculé les charges, et se trouve ainsi conduit à imposer au budget des sacrifices qui ont

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

dépassé, en 1898, de 46 millions le montant des retenues sur le traitement et qui croissent annuellement.

A l'exemple de l'État, les Compagnies de chemins de fer ont rempli le devoir de patronage qui leur incombe ; mais, elles aussi, ont eu à subir les mécomptes qut oni assailli le Trésor public.

Au début, tout paraît facile en matière de retraites, on a des recettes et peu de dépenses ; mais le nombre des retraités augmente, réclamant leur pension. L'encaisse cesse de grossir, puis s'entame ; enfin, apparaît le déficit, qu'on ne peut combler qu'avec de sérieux sacrifices. Les Compagnies n'ont pas failli à cette obligation et elles ont porté, par majorations successives, la dotation de leurs caisses de retraites jusqu'à 15 à 18 % du traitement de leur personnel. C'est ainsi que les six grandes compagnies et le réseau de l'État ont consacré à ce service, en 1897, la somme de 43 millions pour la clientèle de leurs caisses, qui comprend 200.000 affiliés.

Les ouvriers des mines sont, aux termes de la loi du 24 juin 1894, obligatoirement pourvus d'une retraite dont les ressources sont fournies par une retenue de 2 % sur les salaires et par une contribution du patron, égale aux subventions de l'État. A la fin de 1898, le contingent, appelé à bénéficier de cette loi, comprenait 245.587 personnes.

Sans avoir besoin de la coercition légale, la plupart des patrons de la grande industrie ont spontanément organisé des caisses de retraite pour leur personnel. Sur les 296.797 établissements, soumis à l'inspection du travail et comptant 2.673.000 ouvriers (mines et transports exclus). Ceux qui occupent plus de 50 personnes figurent pour un chiffre de 800.000 ouvriers. Une enquête récente de l'Office du travail a constaté que le nombre de ces institutions de retraite, dues à l'initiative des chefs d'industrie, était de 229 et embrassait environ 115.896 ouvriers. On doit une mention spéciale à la caisse patronale de retraite des Forges de France, dont M. Albert Gigot a été le promoteur et l'organisateur. Il faut ajouter à cet effectif celui d'environ 25.000 agents des entreprises des tramways et omnibus.

En récapitulant ces diverses catégories, on trouve que l'initiative patronale, y compris celle de l'Etat pour ses agents, englobe, dans l'organisation des retraites, un effectif de près de 1.200.000 personnes.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse. — En dehors de ces initiatives patronales, dans lesquelles les intéressés jouent, le plus souvent, un rôle passif, il faut mentionner les retraites individuelles qu'ils se procurent, soit en s'adressant directement à la Caisse nationale ou aux compagnies d'assurances sur la vie, soit en s'affiliant aux sociétés de secours mutuels, qui joignent, comme on vient de le voir plus haut, le service de la retraite à celui des secours contre la maladie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Créée par la loi du 19 juin 1850, et réglementée à nouveau par celle du 20 juillet 1886, qui est sa charte actuelle, la Caisse nationale de la vieillesse a encaissé, de 1851 à la fin de 1896, de 1.476.358 déposants, la somme de..... 1.036.172.329 fr.

Et, sous forme d'arrérages de valeurs, celle de..... 576.669.247 »

Total des recettes..... ..... 1.612.841.576 »

Elle a dépensé dans cette même période :

Pour remboursements de capitaux réservés après décès.....	235.739.745	694.027.891 »
Pour rentes viagères.....	442.330.521	
Excédent.....		918.813.085 »

Les versements en 1898 ont atteint la somme de 44.543.694 fr. Les versements individuels sont relativement très peu nombreux (29.245 en 1898 sur 673.002 comptes, ou moins de 2 °/₀ du total) ; la presque totalité des versements émanant de l'initiative, non des intéressés, mais de l'administration ou du patron dont ils dépendent.

Le maximum de la rente viagère, pour une tête, est de 1.200 francs.

Les rentes en cours à cette Caisse, au 31 décembre 1898, s'élevaient à 34.458.491 francs, pour 235.184 ayants droit, ce qui correspond à une moyenne de 149 fr. 17 par inscription. La presque totalité de ces rentiers font, d'ailleurs, double emploi avec ceux dénombrés ci-dessus, puisque la Caisse nationale sert de base, comme on l'a vu, à la plupart des organisations patronales (mines, chemins de fer, cantonniers, manufactures de l'État, Sociétés de secours mutuels, etc.).

La proportion des versements à capital aliéné, qui était en 1887 de 39 °/₀ du total, s'est graduellement élevée à 45 °/₀ en 1898. Il faut souhaiter que cette progression s'accentue, et que la pension à capital réservé soit de plus en plus remplacée par l'assurance mixte qui, outre la pension de retraite du chef de famille, garantira à ses ayants droit un capital après décès de l'assuré.

En 1898 les remboursements des capitaux après décès se sont élevés à 15.323.576 fr. en 8.851 paiements d'une valeur moyenne de 1.731 fr.

Le taux d'intérêt, adopté depuis cinq ans pour le calcul des tarifs, est 3 1/2 °/₀. Bien qu'il soit supérieur au revenu du portefeuille, la Commission supérieure ne l'a pas réduit, de peur de décourager l'épargne. C'est une considération analogue qui a porté l'Etat à garantir un revenu de 4 1/2 °/₀ à tous les capitaux que les sociétés de secours mutuels approuvées versent à la Caisse des Dépôts et Consignations, soit en comptes courants, soit au fonds commun.

Compagnies d'assurances. — Les rentes viagères sont également servies par les compagnies d'assurances à primes fixes, dont l'essor, en France,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ne date guère que de 1819. Antérieurement au XIXe siècle, l'assurance sur la vie n'était pratiquée que sous la forme primitive et aujourd'hui discréditée des tontines, introduites par le cardinal Mazarin. Une compagnie royale d'assurances générales avait été, il est vrai, fondée en 1786, mais elle fut, comme tant d'autres institutions, balayée par la tourmente révolutionnaire.

Le régime actuel des compagnies d'assurances, tel qu'il est formulé par la loi du 20 juillet 1867 (article 66), est celui de l'autorisation préalable.

Au 31 décembre 1898, il existait en France 18 compagnies d'assurances sur la vie, dont 17 sociétés par actions et une société mutuelle, sans compter quelques associations tontinières. Elles ont, en 1898, assuré 7.799.546 fr. de rentes viagères, ce qui porte le total des rentes servies par ces compagnies à 75.478.499 fr. (réassurances déduites pour faire disparaître les doubles emplois). C'est deux fois et demie plus que le chiffre correspondant de la Caisse nationale de la vieillesse.

Il est à remarquer que les opérations annuelles en rentes viagères sont en voie de progression, étant passées de 2.503.000 fr. en 1882 à 7.729,546 fr. en 1898.

IV. — Assurances sur la vie. — Sous le titre d'assurances sur la vie, nous entendons la combinaison qui a pour objet de procurer, quand survient la mort de l'assuré, un capital à ses ayants-droit.

Longtemps en défaveur, l'assurance sur la vie a fini par triompher de préjugés qui la faisaient considérer comme une spéculation immorale ; toutefois, elle n'est pas encore populaire.

L'ouvrier et le paysan pratiquent excellemment l'épargne, comme l'attestent les 4 milliards et quart de nos caisses d'épargne publiques et privées ; ils entrevoient l'assurance sur la vieillesse avec les sociétés de secours mutuels et leur organisation de retraites ; mais ils ne soupçonnent pas encore l'assurance en cas de décès.

Cependant, la loi du 1er avril 1898 place cette assurance parmi les buts que peuvent viser les sociétés de secours mutuels, et cette innovation est un nouvel encouragement pour les hommes d'initiative qui ont à cœur d'élargir le champ de la mutualité.

L'assurance peut d'autant mieux aborder ce problème et aller résolument au peuple, qu'elle est aujourd'hui en possession de toutes les règles et de toutes les données qui la constituent à l'état de véritable industrie. Aux tables démodées de Duvillard et de Deparcieux, qui sont restées en vigueur jusqu'à ces derniers temps, les compagnies d'assurances viennent de substituer les tables de mortalité résultant de leur pratique pendant plus d'un demi-siècle, et correspondant aux conditions effectives de leur clientèle. Ces données précises sont mises en œuvre par des savants

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

spéciaux, les *actuaires*, à l'aide de méthodes d'une valeur éprouvée. Cette science est constituée en corps de doctrine, et les calculs de l'assurance présentent aujourd'hui toutes les garanties et sont d'une rigueur mathématique.

Les compagnies d'assurances ont, en 1898, garanti de nouveau une somme de 349.060.243 fr., ce qui porte le capital assuré au total de 3.905.067.486 fr. sensiblement égal au dépôt dans les caisses d'épargne ordinaires. Le nombre des polices en cours s'élève à 522.066 et les primes encaissées en 1898 atteignent 105.522.818 fr.

Pour mesurer toute l'ampleur de ces manifestations de la prévoyance sous la forme d'assurance sur la vie, il faudrait encore ajouter à ces chiffres ceux qui concernent la clientèle des compagnies étrangères, dont quelques-unes font d'importantes affaires dans notre pays. On est donc dès aujourd'hui en présence de résultats déjà considérables, et qui, les progrès de l'instruction aidant, ne peuvent que s'accroître dans une large proportion.

Sans parler de ses autres formes multiples (maisons, acquisitions et améliorations foncières...), l'épargne, fixée dans les institutions spéciales de prévoyance qui lui sont consacrées, représente au moins 10 milliards. C'est un chiffre colossal qui fait grand honneur au peuple français.

A côté des compagnies particulières, l'État a créé, par la loi du 11 juillet 1868, une caisse d'assurance en cas de décès. Cette caisse a été mise, par la loi du 30 novembre 1894 (article 7), à la disposition des constructeurs et acquéreurs de maisons à bon marché ; de plus, elle a été autorisée, par la loi du 17 juillet 1897, à faire l'assurance mixte, c'est-à-dire celle qui prévoit le payement d'un capital déterminé, soit aux héritiers de l'assuré, soit à lui-même, suivant que sa mort aura lieu avant ou après la date fixée au contrat. Cette loi n'est point encore entrée dans la période d'exécution.

En 1898, le total des primes encaissées par cette institution a été de 165.977 fr. et celui des remboursements de 127.741. Depuis son origine, en 1868 jusqu'au 31 décembre 1898, c'est-à-dire en trente ans, ses opérations s'élèvent, pour les assurances individuelles, à 4.851.769 fr. de capitaux assurés, et pour les assurances collectives à 2.218.824 fr. de capitaux remboursés aux sociétés de secours mutuels à mortalité rapide. Ce sont là des chiffres dont la faiblesse contraste avec ceux qui caractérisent l'activité des compagnies privées.

V. — Institutions patronales. — Ces dernières institutions sont de date relativement récente. Au début de ce siècle, il semblait qu'entre patrons et ouvriers il ne pût y avoir d'autres relations que celles de la vente et de l'achat du travail. Mais l'industrie a compris que,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

derrière la main-d'œuvre, cette abstraction économique, il y a un ouvrier avec sa famille et ses besoins ; que, si ces besoins ne sont pas satisfaits, il en résulte dans toute la machine industrielle des frottements et des à-coups qui peuvent l'arrêter ou même la briser ; que l'harmonie dans les rapports et le bien-être de la famille ouvrière sont de puissants facteurs économiques ; qu'en dehors du sentiment, elles dominent de haut les intérêts et que, de leur bonne ou mauvaise solution, dépendent la vie ou la mort même de l'industrie.

De là toutes ces combinaisons de solidarité sociale dont le cycle est complet ; on y trouve des moyens pour aider la famille ouvrière dans chacune de ses crises et pour fortifier son action dans la période normale de la vie. Du berceau à la tombe, la sollicitude patronale accompagne l'ouvrier avec une ingéniosité que rien ne lasse. Ces libéralités s'étendent, en effet, à l'enseignement des enfants, au logement de la famille, aux vêtements, à la nourriture, aux maladies, à la vieillesse. Elles représentent, pour certaines exploitations houillères, de 7 à 20 % du salaire, et de 50 à 70 % du dividende. Pour les six grandes compagnies de chemins de fer, l'ensemble de ces subventions s'est élevé, en 1897, à 60.394.000 francs, c'est-à-dire en moyenne à 258 fr. par agent ou 10 % des dépenses d'exploitation.

Ce sont-là des chiffres très éloquents, et qui font d'autant plus honneur à l'industrie française qu'ils sont le résultat de la libre volonté des patrons, et qu'ils témoignent de la ténacité et de l'ampleur de leurs efforts pour associer dans l'harmonie et dans la paix les deux grands facteurs de la production, le capital et le travail.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CLASSE 109

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE [1]

FRANCE

1. « **Abeille** » (L'), à Paris, boulevard de Strasbourg, 27. — Tableau. **PLAN II**

2. « **Adelphie** » (L'), à Paris, square du Roule, 5. — Tableau. **PLAN II**

3. **Albigès** (PIERRE), à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). — Notice sur la Société de Secours Mutuels. **PLAN II**

4. « **Alliance** » (L'), Société d'Épargne en Participation, à Paris, rue de la Banque, 15. — Statuts, comptes rendus. **PLAN II**

5. « **Alliance** » (L'), Société de Secours Mutuels, à Rouen (Seine-Inférieure), place de la Haute-Vieille-Tour. — Tableau avec statistiques. **PLAN II**

6. « **Alliance d'Alsace-Lorraine** » (L'), M. GOUDCHAUX (Charles), Président, à Paris, boulevard Raspail, 243. — Société de Secours mutuels approuvée : 1° Un tableau, dans son cadre, détaillant les résultats obtenus depuis la fondation de la Société ; 2° le drapeau de la Société comme élément décoratif de la salle du groupe. **PLAN II**

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. « Amis de la Fidélité » (Les), à Paris, rue Lacépède, 9. Tableau graphique. **PLAN II**

Société de prévoyance et de secours mutuels, fondée en 1824. Président : M. Guilloud (Jules).

Exposition Universelle Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

8. « Amis de l'Humanité » (Les), à Paris, rue du Sénégal, 7. — Tableau. **PLAN II**

9. « Amis Réunis » (Les), Société de Secours Mutuels, à Essonnes (Seine-et-Oise). — Statuts et documents. **PLAN II**

10. « Amis Réunis » (Les), Société de Secours Mutuels, à Lyon (Rhône), place du Petit-Collège, 6. — 1° Opération. de la Société. 2° Statuts de la Société. 3° Recueil compte rendus 4° Recettes et dépenses. 5° Tableau statistique des maladies. 6° Mouvement du personnel. 7° Carnet individuel de visite. **PLAN II**

Président : M. Tourbier (Abel).

11. « Amis Unis » (Les), Société de Secours Mutuels, à Lasouys-Floirac (Gironde). — Situation financière. **PLAN II**

12. « Anonyme » (L'), Société de Secours Mutuels, à Reims (Marne), rue Libergier. — Tableau graphique. **PLAN II**

13. « Ardéchoise » (L'), Société de Retraites, à Lyon (Rhône), place de la Bourse, 3. — Tableau de la situation financière. Compte rendu moral. **PLAN II**

14. « Assistance Mutuelle » (L'), à Château-Gontier (Mayenne). — Historique. Fonctionnement des services. Statistique. **PLAN II**

15. Assistance Mutuelle en Cas de Décès de l'Union des Instituteurs & des Institutrices Publics du Département de la Seine, à Paris, boulevard Ornano, 79. — Règlement de cette œuvre mutualiste. Rapport. Tableau graphique. **PLAN II**

M. Duvauchelle (Benjamin), Instituteur public.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. Association Alsacienne-Lorraine de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Ferrandière, 48. — Tableau des armoiries de la Société. Divers graphiques et brochures. **PLAN II**

Fondée le 27 septembre 1870.

17. Association Amicale des Anciens Élèves du Collège Chaptal, à Paris, boulevard des Batignolles, 44. — Annuaires des sociétaires depuis la fondation de l'association. Bulletins mensuels (collection), comptes rendus. **PLAN II**

18. Association des Anciens Élèves de l'École Commerciale de Paris, à Paris, avenue Trudaine, 39. — Tableau graphique. Annuaires et brochures diverses indiquant la de la situation société depuis sa fondation en 1868 jusqu'à ce jour. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille de bronze ; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

19. Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole Gerson, à Paris, rue de la Pompe, 31.— Documents. **PLAN II**

20. Association Amicale des Anciens Élèves de l'École Municipale Turgot, à Paris, rue de Turbigo, 69. — Tableaux, annuaires et registres. **PLAN II**

21. Association Amicale des Anciens Élèves de l'École de Physique & de Chimie Industrielles, à Paris, rue Lhomond, 42. — Annuaire. Situation. Secours. **PLAN II**

22. Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée Charlemagne, à Paris, rue Saint-Antoine, 120. — Documents. **PLAN II**

23. Association Amicale des Élèves & Anciens Élèves de la Faculté des Sciences de Paris, à Paris, à La Sorbonne. — 1° Cours professés à la Sorbonne, rédigés par des membres de l'Association et édités avec la participation de l'Association. 2° Bulletin scientifique de l'Association (mathématiques, sciences physiques et naturelles) publié par l'Association. 3° Annuaires, statuts, règlements, mémoires de l'Association. **PLAN II**

24. Association Amicale des Employés de l'Administration Centrale du Ministère des Finances, à Paris. — Statuts. Règlements. Statistiques, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. Association Amicale des Employés de Banque & de Bourse, à Paris, rue de Provence, 5. — Documents sur la société de secours mutuels. **PLAN II**

M. Reingpach, président, Emile Lepetit, trésorier, Jules Chabanne, secrétaire. **PLAN II**

26. Association Amicale des Employés des Compagnies d'Assurances contre l'Incendie & sur la vie « Le Phénix », à Paris, rue Lafayette, 33. — Documents sur la société de secours mutuels. **PLAN II**

27. Association Amicale et Philantropique du Gard, M. Massip (Frédéric), Président, à Paris, quai Saint-Michel, 19. — Album armorial des principales villes du Gard. **PLAN II**

28. Association Amicale des Postes & des Télégraphes, à Paris, rue de Grenelle, 84. — Un graphique de l'Association depuis sa fondation (1879). Un graphique de la caisse de réserve depuis sa fondation (1888). Recueil complet du bulletin trimestriel. **PLAN II**

Société de secours mutuels et de retraite.
Exposition universelle de 1889, Médaille d'argent.

29. Association Amicale des Sourds-Muets de la Champagne, à Reims (Marne), rue des Capucins, 144. — Un tableau graphique. **PLAN II**

30. Association des Anciens Élèves de l'École Dulac, au Mans (Sarthe). — Tableau. Notices. Organisation et opérations. Graphiques et programmes. **PLAN II**

31. Association des Anciens Sous-Officiers des Armées de Terre & de Mer (Seine et Seine-et-Oise), à Paris, boulevard de Sébastopol, 111. — Statuts. **PLAN II**

32. Association des Artistes Peintres, Sculpteurs, Architectes, Graveurs & Dessinateurs, à Paris, rue Bergère, 25. — Tableau présentant la marche progressive de l'Association de Secours Mutuels depuis sa fondation. **PLAN II**

Fondation Taylor. Président : M. Bouguereau, Membre de l'Institut.
Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Association des Comptables de Commerce & de l'Industrie du Département de la Seine, à Paris, rue de Rivoli, 39. — Tableaux et brochures. **PLAN II**

34. Association Corrézienne, à Bordeaux (Gironde), à l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53. — Brochures. Tableau. **PLAN II**

35. Association Corrézienne de Paris, à Paris, boulevard Saint-Germain, 139. — Rapport. Tableaux graphiques. Comptes rendus annuels. **PLAN II**

36. Association des Employés de Charleville-Mézières, à Charleville (Ardennes), avenue de la Gare, 9. — Tableaux graphiques et comptes rendus donnant la marche de la société de Secours Mutuels et de la caisse de Retraites depuis la fondation de l'Association. **PLAN II**

37. Association des Employés de Commerce & de l'Industrie, à Nîmes (Gard), rue Auguste, 8. — Histoire et résultats de l'Association. **PLAN II**

38. Association des Employés de la Ville d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue du Musée. — Deux tableaux. **PLAN II**

39. Association des Enfants de la Seine, à Paris, rue Drouot, 27. — Deux tableaux graphiques. Statuts et imprimés divers. **PLAN II**

40. Association Fraternelle des Dames Employées à la Caisse Nationale d'Épargne, à Paris, rue Saint-Romain, 8. — Tableau des services rendus par l'Association. **PLAN II**

41. Association Fraternelle des Employés & Ouvriers des Chemins de Fer Français, à Paris, rue de l'Entrepôt, 13. — Documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la caisse de retraites et de secours. Rapports. Comptes rendus et tableaux graphiques. **PLAN II**

M. Blondel, président.

42. Association Fraternelle des Ouvriers Métallurgistes de la Maison Brissonneau fils & Alphonse Lotz, à Nantes (Loire-Inférieure). — Historique et statuts. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

43. Association Fraternelle de Prévoyance des Commissaires de Surveillance Administrative des Chemins de Fer, à Lyon (Rhône), gare de Lyon-Saint-Paul. — Tableau donnant sous forme de graphiques divers toutes les opérations de la Société depuis sa fondation et brochure contenant l'historique de l'Association, le mouvement de son personnel, de ses recettes, dépenses, etc., etc. **PLAN II**

Président : M. Dupont (François) (D. E.), Chevalier de la Légion d'Honneur, Commissaire de Surveillance administrative, gare de Lyon-Saint-Paul.

44. Association Fraternelle de Prévoyance des Percepteurs & Receveurs Spéciaux de France, à Lyon (Rhône), rue Confort, 19. — Tableau. **PLAN II**

M. Mesnage, président, Chevalier de la Légion d'Honneur.

45. Association Fraternelle des Voyageurs & Représentants de Commerce de la Région du Sud-Ouest, à Saintes (Charente-Inférieure). — Tableau. **PLAN II**

46. Association Générale des Dentistes de France, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, 45. — Syndicat professionnel, caisse de prévoyance, journal scientifique et professionnel « L'Odontologie ». Collection du journal. Photographies des locaux, salles du conseil, du journal, de la bibliothèque. Statuts. Caisse de prévoyance et caisse d'assurances. Syndicat professionnel. Historique, etc. (en résumé des livres, des tableaux et des photographies). **PLAN II**

47. Association des Industriels de France contre les Accidents du Travail, à Paris, rue de Lutèce, 3. — Institutions de Prévoyance en faveur du personnel de l'Association. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

48. Association des Membres de l'Enseignement, à Paris, rue Bergère, 25. — Graphique, brochures. **PLAN II**

49. Association Mutuelle pour la Caisse de Réassurance des Sociétés de Secours Mutuels de Toulon & du Var, à Toulon (Var). — Historique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

50. Association Mutuelle des Femmes de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure), place de la Haute-Vieille-Tour. — Un tableau avec statistique. **PLAN II**

51. Association Mutuelle des Ouvriers de Ruelle, à Ruelle (Charente). — Statuts et insignes. **PLAN II**

52. Association des Officiers & Assimilés de la Réserve & de l'Armée Territoriale de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue de la Trésorerie, 53. — Graphique. **PLAN II**

53. Association Parisienne des Anciens Élèves du Lycée de Nantes (Loire-Inférieure), rue Faraday, 11bis. — Tableau. **PLAN II**

54. Association de Prévoyance des Employés Civils de l'Etat, à Paris, rue de Verneuil, 34. — Pensions et secours, aux associés, à leurs veuves et à leurs orphelins. Statistiques, annuaires et tableaux divers. **PLAN II**

Autorisée par arrêté du 3 janvier 1881. Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1894.

Exposition Universelle, Paris 1889, Mention honorable.

55. Association des Voyageurs, à Paris, boulevard Sébastopol, 64. — Tableau diagramme relatant l'historique et les opérations de la société depuis sa fondation (1858) jusqu'au 1er janvier 1900. **PLAN II**

Société de secours mutuels.

Expositions Universelles : Paris 1889, Bruxelles 1897, Médailles d'or ; Paris 1878, Amsterdam 1883, Anvers 1885, Chicago 1893, Diplômes d'honneur.

56. Ausseur & fils & Hipp, à Paris, avenue de Ségur, 51bis. — Tableau des institutions organisées en faveur des employés et ouvriers de l'entreprise. Enseignement du dessin. **PLAN II**

Société de secours mutuels, approuvée.

Exposition Universelle de Bruxelles 1897, 2 Médailles de bronze.

57. « Auvergne » (L'), Société Amicale et Philanthropique de Patronage et d'Assistance, à Lyon (Rhône), rue Rabelais, 40. — Rapports et statistiques. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

58. « Avenir » (L'), à Chatou (Seine-et-Oise). — 1° Un tableau graphique, présentant le fonctionnement de la Société de secours mutuels de 1878 à 1898 inclus. 2° Un volume, réunion des rapports annuels de 1878 à 1898. 3° Un volume, résultats de la caisse d'épargne scolaire, 1875 à 1889, par M. P. Debraine. **PLAN II**

59. « Avenir » (L'), à Paris, rue de Rivoli, 37. — Un tableau indiquant le but et les avantages de la Société de secours mutuels. **PLAN II**

M. Bonjean (Georges), Président.
Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

60. « Avenir du XX^e^ Arrondissement » (L'), M. Cousinet, Président, à Paris, Cours de Vincennes, 96. — Statuts de la Société d'Épargne. **PLAN II**

61. « Avenir des Travailleurs » (L'), Caisse de Retraites pour la Vieillesse, à Nantes (Loire-Inférieure), place Saint-Vincent, 3. — Un tableau indiquant le but et le fonctionnement de la Société. Statuts et livrets de la Société. **PLAN II**

62. Badin & fils, à Barentin (Seine-Inférieure). — Règlements, statuts et résultats. **PLAN II**

Filature de lin et de coton.

63. « Bâtiment » (Le), à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, 46. — Statuts. Règlement. Tableaux et documents divers. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels. M. Ch.-V. Bartaumieux, Président, rue La Boëtie, 66.

64. Bellom (Maurice), à Paris, rue Daubigny, 6. — Cinq grands volumes « les Lois d'assurance ouvrière à l'étranger ». **PLAN II**

Ingénieur au corps des mines.

65. Benoist (F.), **Berthiot** (L.) **& C^ie^,** à Paris, rue Saint-Martin, 207. — Tableau. **PLAN II**

66. Bessonneau (Julien), à Angers (Maine-et-Loire). — Institutions en faveur des employés et des ouvriers. Caisse de secours, dons. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

67. « Bienfaitrice » (La), à Tours (Indre-et-Loire), rue Étienne-Pallu, 17. — 1° Notice sur la société de secours mutuels « La Bienfaitrice ». 2° Statuts. 3° Carnet de cotisations. 4° Bilan du 31 décembre 1898. 5° Feuilles de visites du médecin contenant, à la 3e page, la transcription de ses ordonnances. 6° Deux bulletins de convocation aux enterrements. **PLAN II**

68. Blanchet frères & Kleber, à Rives (Isère). — Œuvres patronales. Société de secours mutuels. Caisse de retraites.

Maison à Paris, boulevard des Capucines, 24. **PLAN II**

69. Blanchisserie & Teinturerie de Thaon-les-Vosges, à Thaon-les-Vosges (Vosges). — Tableaux graphiques. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, deux Grands-Prix.

70. Blin & Blin, à Elbeuf (Seine-Inférieure). Documents et graphiques. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'argent (Section de l'Économie sociale).

71. Boulenger (Hte) & Cie, à Choisy-le-Roi (Seine). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or (Section de l'Économie sociale).

72. Caisse Agricole de Retraites de l'Arrondissement de Lisieux, à Lisieux (Calvados). — Documents concernant la création et le perfectionnement de la caisse agricole de retraites de l'arrondissement de Lisieux. **PLAN II**

Président : M. Descours-Desacres.

73. Caisse d'Épargne de l'Arrondissement d'Yvetot, à Yvetot (Seine-Inférieure), rue de l'Épargne. — Documents et tableaux. **PLAN II**

74. Caisse d'Épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne). — Graphiques. Un tableau comparatif. Documents divers. **PLAN II**

75. Caisse d'Épargne de Fontainebleau, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Parc, 17. — Tableau synoptique. Comptes rendus imprimés. Notices. Imprimés (modèles spéciaux). **PLAN II**

M. Thomas (Eugène), Président du Conseil ; M. Fauget, Caissier principal.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

76. Caisse d'Épargne de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne). — Tableau synoptique. **PLAN II**

77. Caisse d'Épargne de Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine (Aube). — Une notice historique sur la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine. Statuts et règlements de la dite caisse, le compte rendu des opérations de l'année 1898. Deux tableaux graphiques présentant la marche des opérations depuis l'ouverture de la caisse. Une notice sur le fonctionnement de la caisse. **PLAN II**

M. Degand (Auguste-Eugène), trésorier.

78. Caisse d'Épargne d'Orléans, à Orléans (Loiret). — Vues et tableaux graphiques. **PLAN II**

79. Caisse d'Épargne & de Prévoyance d'Amiens, à Amiens (Somme), rue de la République, 19. — Règlement pour l'allocation de primes en faveur des petits déposants et des livrets scolaires. Opérations des caisses d'épargne scolaires. Organisation et fonctionnement des succursales. Statistiques et tableaux. **PLAN II**

Caisse d'épargne fondée en 1833.

80. Caisse d'Épargne & de Prévoyance d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Grandet, 9. — Notice. Historique. Organisation et fonctionnement. **PLAN II**

81. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de l'Arrondissement de Corbeil, à Corbeil (Seine-et-Oise). — Statuts et règlements. Statistiques. Livrets. Mémoire. Plans. Cartes et vues de la Caisse centrale et de ses onze succursales. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille d'argent.

82. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de l'Arrondissement de Coulommiers, à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Opérations. **PLAN II**

83. Caisse d'Epargne & de Prévoyance de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue des Trois-Conils, 63. — Tableaux graphiques et cartes. **PLAN II**

Exposition Universelle Bruxelles 1897, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

84. Caisse d'Épargne & de Prévoyance des Bouches-du-Rhône, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Tableaux. Graphiques. Cartes. Rapports et documents divers. **PLAN II**

Expositions Universelles de Paris 1889, 2 Médailles d'or ; Bruxelles 1897, Grand-Prix et Diplôme d'Honneur.

85. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Gentil, 13. — Tableau. **PLAN II**

86. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure), rue de Strasbourg, 12. — Notices et tableaux graphiques. **PLAN II**

M. Goullin (Gustave-Charles), Chevalier de la Légion d'Honneur, vice-président.

Exposition Universelle de : Paris 1889, Diplôme de Médaille d'argent.

87. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Paris, à Paris, rue Coq-Héron, 9. — Tableaux. Volumes. Bustes. **PLAN II**

Paris 1878, Diplôme de Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

88. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Reims, à Reims (Marne), rue de la Grosse-Ecritoire, 6. — Graphiques. Notice explicative. **PLAN II**

89. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la République, 97. — Un tableau. **PLAN II**

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

90. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Sézanne, à Sézanne (Marne). — Tableaux graphiques des opérations, cartes et timbres. Épargne, statuts et règlements, comptes rendus financiers. Photographie de l'Hôtel de la Caisse d'épargne et plan des locaux affectés aux services. **PLAN II**

91. Caisse d'Épargne & de Prévoyance de Troyes, à Troyes (Aube). — Organisation et fonctionnement. **PLAN II**

92. Caisse d'Épargne de Roubaix, à Roubaix (Nord), rue du Château, 5. — Rapports et documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

93. Caisse d'Épargne de Saint-Dié, à Saint-Dié (Vosges), rue Saint-Stanislas, 7. — Documents de comptabilité et cartes. **PLAN II**

94. Caisse d'Épargne de Sainte-Menehould, à Sainte-Menehould (Marne). — Statuts. Règlement. Compte rendu. **PLAN II**

95. Caisse Générale de Secours des Fabricants de Soieries & des Marchands de Soie de Lyon, à Lyon (Rhône), rue de la République, 7. — Un tableau. Comptes-rendus. Statistiques. **PLAN II**

Fondée en 1873.

96. Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, gérée par la Direction générale de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris, rue de Lille, 56. — Documents législatifs, tarifs, table de mortalité. Cartes et tableaux graphiques indiquant l'importance des versements reçus par la Caisse Nationale, des rentes viagères qu'elle sert et des paiements de capitaux qu'elle effectue. Modèles des Instructions distribuées au public, des livrets remis aux déposants et des titres de rentes. **PLAN II**

97. Caisse de l'Orphelinat des Sociétés de Secours Mutuels d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de la Roë, 13. — Tableau. **PLAN II**

98. Caisse Patronale de Retraite en Faveur des Ouvriers des Forges de France, à Paris, cité de Londres, 2. — Institution et service de pensions de retraite en faveur des ouvriers de la métallurgie. Tableaux et documents. **PLAN II**

M. Gigot (Albert), administrateur-délégué, boulevard Haussmann, 32.
Exposition Universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

99. Caisse de Prévoyance des Coiffeurs de Lyon, Société de Secours Mutuels, à Lyon (Rhône). — Tableau. **PLAN II**

100. Caisse de Prévoyance des Employés & Agents de la Société Générale, à Paris, rue de Provence, 54. — Tableau graphique résumant les opérations de la dite Société. **PLAN II**

101. Caisse de Prévoyance des Employés & Ouvriers de la Cie du Gaz de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue de Condé, 5. — Graphiques. Documents statistiques. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

102. Caisse de Réassurance des Membres Actifs des Sociétés de Secours Mutuels d'Indre-et-Loire, à Tours (Indre-et-Loire), rue Abraham-Bosse, 25. — Tableau indiquant les opérations de la Société depuis sa fondation. **PLAN II**

Président : M. Hugont.

103. Caisse de Réassurance de Reims, à Reims (Marne), rue de l'Isle, 4. — Graphique. **PLAN II**

104. Caisse de Réassurance des Sociétés de Secours Mutuels du Département de la Seine, à Paris, rue Thorigny, 3. — Opérations de la Société. **PLAN II**

105. Caisse Régionale de Retraites Ouvrières, à Saintes (Charente-Inférieure). — Historique et statuts. **PLAN II**

106. Caisse de Retraites de l'Association Générale de l'Industrie & du Commerce des Tissus, à Paris, rue d'Aboukir, 6. — Un tableau et une brochure. **PLAN II**

Président : M. Legrand.

107. Caisse de Retraites de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, de l'Horlogerie et des Industries qui s'y rattachent « la Fraternelle », à Paris, rue de la Jussienne, 2bis. — Une collection d'annuaires. **PLAN II**

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'argent.

108. Caisse de Retraites & Caisse de Secours des Employés de la Librairie A. Le Vasseur & Cie, à Paris, rue de Fleurus, 33. — Tableau. **PLAN II**

109. Caisse de Retraites des Commis d'Agents de Change de Paris, à Paris, rue de La Bruyère, 45. — Constitution des retraites pour ses membres, leurs veuves ou leurs orphelins. Tableaux descriptifs. Statuts. Rapports annuels de 1879 à ce jour. **PLAN II**

Adresse des Lettres à M. E. Lecomte, agent de change honoraire, Président, 12, rue Laffitte. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

110. Caisse de Retraites des Employés de l'Annuaire Didot-Bottin, à Paris, rue Jacob, 54. — Statuts. Compte rendu du dernier exercice. Tableau résumant la situation de la Société avec liste des membres du conseil d'administration, des membres honoraires et participants. **PLAN II**

111. Caisse de Retraites des Employés de Banque, à Paris, rue de Provence, 5.— Tableau, statuts imprimés. **PLAN II**

112. Caisse de Retraites des Lithographes, à Paris, rue Saint-Sauveur, 43. — Un tableau contenant : 1° Le but de la Société. 2° Les avantages qu'elle accorde. 3° Les opérations financières depuis la fondation en 1875 et le résultat obtenu. **PLAN II**

Société de Secours mutuels approuvée.

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

113. Caisse de Retraites des Officiers de Réserve & de l'Armée Territoriale, à Paris, rue Laffitte, 40. — Documents sur la Société de secours mutuels. **PLAN II**

Approuvée par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 2 juin 1886.

114. Caisse de Retraite des Ouvriers de Sedan, à Sedan (Ardennes). — Un graphique (tableau) donnant l'état actuel de la situation de la Caisse depuis sa fondation, 1849, jusqu'en 1899. **PLAN II**

Président : M. Parent (Adrien).

Expositions universelles de : Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Diplôme Hors Concours.

115. Caisse de Retraites et de Prévoyance de l'Huilerie & Savonnerie de Salon, M. Ed. PAYEN, Président, à Salon (Bouches-du-Rhône). — Documents sur une caisse de retraites. **PLAN II**

116. Caisse de Retraites des Travailleurs du 1er Arrondissement de Paris, à Paris, rue des Pyramides, 3. — Statuts. Documents. Tableau indiquant la marche de la Société. **PLAN II**

117. Caisse de Retraites des Travailleurs du Gard & Départements Limitrophes, à Bessèges (Gard), rue Victor-Hugo, 3. — Tableaux et brochures. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

118. Cercle des Mutualistes de la Ville de Reims, à Reims (Marne), rue de l'Isle, 4. — Un tableau. **PLAN II**

119. Chaix, à Paris, rue Bergère, 20. — Tableau et documents relatifs aux institutions patronales de prévoyance, d'épargne et d'enseignement professionnel créés dans l'établissement. **PLAN II**

Imprimerie et librairie centrales des chemins de fer.

120. Chambre Consultative des Sociétés de Secours Mutuels & de Retraites de la Seine, à Paris, rue Thorigny, 3. — Manuscrits et rapports. **PLAN II**

121. Chambre Syndicale des Employés de Commerce de la Ville de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue des Trois-Conils, 6 et 8. — Graphiques. Statuts. Rapports annuels. Bulletins professionnels, albums. **PLAN II**

122. Chandon & Cie, à Épernay (Marne). — Économie sociale et institutions patronales de l'établissement. **PLAN II**

Successeurs de Moët et Chandon, négociants en vins de Champagne. Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

123. Chappée & fils, au Mans (Sarthe). — Institutions diverses de prévoyance, d'épargne, de pensions de retraite. **PLAN II**

Fondeurs constructeurs. Sociétés musicales. Compagnies de pompiers. Habitations ouvrières. Cours de dessin industriel aux apprentis des usines. Travaux d'apprentis.

124. Chaufton (A.), à Paris, rue Godot-de-Mauroi, 20. — Les assurances (Volume). **PLAN II**

125. Chemins de Fer de l'État, M. Metzger, Directeur, à Paris, rue de Châteaudun, 42. — Notices et tableaux graphiques. **PLAN II**

126. Cheysson (Émile), à Paris, rue Adolphe-Yvon, 4. — Publications d'économie sociale. **PLAN II**

127. Comité des Compagnies d'Assurances à Primes Fixes sur la Vie, à Paris, rue du Quatre-Septembre, 18. — Tables de mortalité, Graphiques, Documents divers. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

128. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers sur les Sociétés de secours mutuels du département du Cher. **PLAN II**

129. Comité Départemental de Loir-et-Cher, à Blois (Loir-et-Cher). — Comptes rendus. **PLAN II**

130. Comité Départemental du Rhône, à Lyon (Rhône). — Monographies relatives à l'histoire de l'Économie sociale. **PLAN II**

131. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), à la Bourse du Commerce. — Mémoire sur les institutions de prévoyance dans le département de la Sarthe. **PLAN II**

Président : M. Marcel Hédin. Rapporteur : M. Héry.

132. Comité Général des Sociétés de Secours Mutuels & de Retraites de Lyon & du Rhône, à Lyon (Rhône), rue de l'Arbre-Sec, 9. — Tableaux graphiques, Statuts de l'Association, Comptes rendus. **PLAN II**

M. Bonnet, président.

Paris 1889, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Diplôme d'honneur.

133. Comité Médical de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde) rue des Trois-Conils (Athénée). — Service médical pour les Sociétés de secours mutuels. Brochures et un tableau. **PLAN II**

Président : M. le docteur Gautier, rue Fourteau, 2.

134. Comité Régional des Présidents des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, à Lille (Nord), rue du Chevalier-Français, 59. — Statuts. **PLAN II**

135. Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, à Paris, rue de Richelieu, 87. — Tableaux graphiques et documents divers. **PLAN II**

136. Compagnie d'Assurances contre l'Incendie « l'Union », à Paris, rue de la Banque, 15. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance créées en faveur du personnel. Retraite. Livrets individuels. Assurances mixtes réglementaires, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

137. Compagnie d'Assurances sur la Vie Humaine « l'Union », à Paris, rue de la Banque, 15. — Inscriptions murales et objets ayant trait aux opérations de la Compagnie. **PLAN II**

138. Compagnie d'Assurances sur la Vie, contre l'Incendie & contre les Accidents « L'Urbaine », à Paris, rue Le Peletier, 8. — Tableaux relatifs aux opérations de la caisse de retraite des employés. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1899, Médaille.

139. Compagnie d'Assurances sur la Vie « La Nationale », à Paris, rue du Quatre-Septembre, 18. — Documents divers. Graphiques. **PLAN II**

Rentes viagères. Achat de nues-propriétés et d'usufruits.

140. Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, M. BARABANT, Directeur, à Paris, rue et place de Strasbourg. — Tableaux. Graphiques et brochures relatifs aux dépenses patronales de la Compagnie. **PLAN II**

141. Compagnie des Chemins de Fer du Midi, à Paris, boulevard Haussmann, 54. — Tableau. **PLAN II**

142. Compagnie du Chemin de Fer du Nord, à Paris, rue de Dunkerque, 18. — Tableaux graphiques, relatifs au service des pensions de retraite. **PLAN II**

143. Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, à Paris, place Valhubert, 1. — Notice et graphiques relatifs aux institutions de prévoyance de la Compagnie. **PLAN II**

144. Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, à Paris, rue de Rome, 20. — Tableaux, dessins, graphiques et brochures donnant l'historique, le fonctionnement et la situation des œuvres de prévoyance et de bienfaisance instituées par la Compagnie en faveur de son personnel (Caisse de retraites, Société de secours, économat, asile, crèche, etc.). **PLAN II**

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

145. Compagnie des Chemins de Fer Paris à Lyon & à la Méditerranée, à Paris, rue Saint-Lazare, 88. — Graphiques des institutions patronales. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

146. Compagnie des Cristalleries de Baccarat, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — Tableau et brochures. **PLAN II**

147. Compagnie des Docks & Entrepôts de Marseille, à Paris, rue de Londres, 21. — Tableau des institutions en faveur de son personnel. **PLAN II**

148. Compagnie d'Éclairage par le Gaz des Villes du Mans (Sarthe) **& de Vendôme** (Loir-et-Cher). — Institutions de prévoyance en faveur du personnel. **PLAN II**

Société anonyme au capital de 840.000 francs.

149. Compagnie des Établissements Lazare Weiller, à Paris, rue de Londres, 29. — Statuts, graphiques, et documents divers. Société de secours mutuels, etc.

Usine au Havre. Forges, fonderies, laminoirs, tréfileries de cuivre et d'acier. Société coopérative de consommation, société de gymnastique et de tir, société musicale. **PLAN II**

150. Compagnie Française d'Assurances sur la Vie « L'Aigle », à Paris, rue de Châteaudun, 44. — 1° Tables de mortalité d'après l'expérience même de la compagnie l'« Aigle-Vie ». 2° Caisse de Retraite instituée depuis 1892 par La Compagnie l'« Aigle-Vie » en faveur de son personnel fixe. **PLAN II**

M. Édouard Bizot, directeur général adjoint.

151. Compagnie Française d'Assurances sur la Vie « Le Phénix », à Paris, rue Lafayette, 33. — Tableaux. Graphiques. Volumes divers. **PLAN II**

152. Compagnie Générale des Omnibus, à Paris, rue Saint-Honoré, 155. — Tableau et documents concernant les allocations de la Compagnie en faveur de son personnel (Caisse de secours, Sociétés de Secours Mutuels et Caisse des retraites. **PLAN II**

153. Compagnie Générale des Voitures, à Paris, place du Théâtre-Français, 1. — Tableaux et documents relatifs aux institutions fondées en faveur du personnel de la Compagnie. **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

154. Compagnie Houillère de Bessèges, à Nîmes (Gard), rue Jeanne-d'Arc, 17. — Brochures et graphiques. **PLAN II**

Exploitation de mines de houille.

155. Compagnie des Messageries Maritimes, à Paris, rue Vignon, 1. — Tableau des institutions patronales de la Compagnie, avec mémoire explicatif à l'appui. **PLAN II**

Entreprise générale de navigation.

Expositions de Paris 1889 et Bruxelles 1897, Médaille d'or, Diplôme d'Honneur.

156. Compagnie des Mines d'Anzin, à Anzin (Nord). — Graphiques, tableau et notice concernant les institutions patronales de la Compagnie. **PLAN II**

Extraction de la houille, fabrication de coke et d'agglomérés, chemins de fer.

157. Compagnie des Mines de Douchy, à Lourches (Nord). — Tableaux représentant la participation du personnel aux bénéfices, la stabilité du personnel, les caisses de secours et les institutions de prévoyance. Diagrammes comparatifs des salaires et dividendes distribués. Sociétés ouvrières patronnées ou subventionnées, etc. **PLAN II**

Directeur-gérant : M. Dombre (Louis). Mines de houille.

158. Compagnie des Mines de Roche-la-Molière & Firminy, à Firminy (Loire). — Tableaux et brochures. **PLAN II**

Mines de houilles, fabrication d'agglomérés et de coke.

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

159. Compagnie des Sauveteurs Rouennais, Médaillés de l'Etat, M. Le Plé (Amédée), Président, à Rouen (Seine-Infé-rieure), rue de Neufchatel, 2. — Tableaux et documents. **PLAN II**

160. Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez, à Paris, rue Charras, 9. — Brochures. Graphiques. Tableaux. Photographies. **PLAN II**

Paris 1889, 2 Médailles d'or (Économie sociale).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

161. Comptoir National d'Escompte de Paris, à Paris, rue Bergère, 14. — Graphiques relatant la situation numérique et financière de l'associatio amicale de secours des employés et de la caisse de retraites et de prévoyance du personnel, statuts, rapports et documents se rattachant à l'organisation et à l'administration de ces sociétés. **PLAN II**

162. « Concours Médical » (Le), à Paris, rue de Dunkerque, 23. — Statuts. Caisse de retraites « l'Amicale », pour l'indemnité en cas de maladie. Sou Médical. Caisse des Victimes du Devoir ; Caisse de Prévoyance. Financière Médicale. **PLAN II**

Société d'études professionnelles. Directeur : docteur Cezilly (Auguste).

163. Coste (Adolphe), à Paris, cité Gaillard, 4.— Publications. **PLAN II**

164. « Coutur ire » (La), à Paris, rue Tronchet, 32. — Graphiques de la société de Secours Mutuels. Statuts. Comptes rendus. **PLAN II**

165. « Dames Israélites de Paris » (Les), à Paris, boulevard de Strasbourg, 35. — Documents. **PLAN II**

La Société des Dames Israélites de Paris distribue tous les ans, par voie de tirage au sort, une dot de mille francs aux jeunes filles sociétaires.

Exposition Universelle : Paris 1889, Médaille d'argent.

166. Déchelette-Despierres & Chamussy, à Roanne (Loire). — Documents. **PLAN II**

Tissage mécanique de cotons.

167. Déchelette-Rémi & fils, à Roanne (Loire), rue du Phénix, 10. — Tableaux indiquant le fonctionnement des caisses de retraite et de secours en faveur des ouvriers et ouvrières employés dans leur établissement **PLAN II**

Tissage mécanique de coton teint en fils.

Expositions Universelles : Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Membre du Jury, Hors Concours.

168. « Désirée » (La), à Paris, rue Rochechouart, 42. — Tableau synoptique. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels des Layetiers-Emballeurs, Coffretiers et Malletiers en bois et Ferblantiers en caisses de la ville de Paris. M. Penaud, Président.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

169. Digeon (J.) **& fils aîné,** à Paris, rue du Terrage, 15. — Caisse de secours de la Maison. **PLAN II**

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours ; Paris 1900, Membre du Comité d'admission classe 21, Membre du Comité d'installation classe 91 et classes 21 et 22, Exposition centennale.

170. Dispensaire des Sociétés de Secours Mutuels de la Ville d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue du Musée. — Tableau. **PLAN II**

171. Dotation de la Jeunesse de France, à Paris, rue de Grenelle, 71. — Statuts. Graphiques. Cartes. Tableau sur la vie moyenne des enfants jusqu'à 21 ans. Règlement général d'ordre intérieur de la société, règlement et plan de son orphelinat. Diplômes. **PLAN II**

Société mutuelle de prévoyance de l'Enfance, fondée le 20 avril 1895. 150.000 Sociétaires.

172. Duchemin (Henri) **& fils,** à Laval (Mayenne). — Documents et rapports statistiques relatifs à la Caisse de secours, créée dans leur établissement. Institùtions de prévoyance et autres en vue de l'amélioration du sort de leurs ouvriers. **PLAN II**

Tissages mécaniques, teintures et apprêts.
Paris 1878, Mention honorable ; Paris 1889, 2 Médailles d'argent.

173. Dugny (Justin-A.), à Hévilliers, par Ligny-en-Barrois (Meuse). — Un mémoire. **PLAN II**

174. Dulac (Léopold), à Paris, rue Le Peletier, 30. — Traités techniques, manuels pratiques et brochures de propagande traitant des Assurances en général. **PLAN II**

Librairie des Assurances.

175. Dupont (André), à Niort (Deux-Sèvres), avenue de Limoges, 3. — « Benjamin Delessert et la Caisse d'Epargne de Niort » (brochure). **PLAN II**

176. Dupuich, à Paris, rue Chauchat, 20. — Traité de l'assurance sur la vie. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

177. Duval (Léonce-L.), à Tulle (Corrèze). — Documents sur la création et le fonctionnement des Sociétés scolaires de mutualité dans le département de la Corrèze. **PLAN II**

Inspecteur d'Académie.

178. « Écho Girondin de la Mutualité » (L'), à Bordeaux (Gironde). — Collection de 10 ans du journal.. **PLAN II**

179. « Économie Sociale » (L'), à Paris, rue de Seine, 54. — Tableau. Livres. Bustes. **PLAN II**

180. « Égalité » (L'), Société de Secours Mutuels et de Retraites, à Maubeuge (Nord), route de Mons. — Statuts. Historique de la Société. **PLAN II**

181. « Émulation Chrétienne » (L'), Société de Secours Mutuels, à Bolbec (Seine-Inférieure), rue Madame Sélingue, 2. — Tableau graphique. Cartes. **PLAN II**

182. « Émulation Chrétienne » (L'), à Rouen (Seine-Inférieure). — Un tableau synoptique et graphique, un livre de renseignements. **PLAN II**

Expositions Universelles de : Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours.

183. « Enfants de la Côte d'Or » (Les), Société de Secours Mutuels, à Paris, boulevard Saint-Germain, 225. — Tableau. Statuts. **PLAN II**

184. « Enfants de Japhet » (Les), à Paris, rue de Rivoli, 3. — Tableau. **PLAN II**

185. « Épargne » (L'), à Paris, rue Favart, 2.— Tableaux graphiques indiquant la marche de la société. **PLAN II**

Société de secours mutuels des employés des divers Compagnies d'assurances de Paris.

186. « Épargne de Thiais » (L'), à Thiais (Seine). — Tableau. Statuts. Modèle de livrets, etc. **PLAN II**

187. Escuyer (Jacques), à Paris, rue d'Aumale, 24. — Projet de loi relatif aux retraites ouvrières. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

188. Esnault-Pelterie, Barbet-Massin & Cie, à Paris, rue Saint-Fiacre, 5 et 7. — Tableaux concernant différentes institutions de prévoyance. **PLAN II**

Tissage de coton, à Amiens. Maison à Lille.

189. « Espérance » (L'), à Paris, rue Saint-Merri, 27. — Un tableau relatant les travaux et résultats de la Société depuis sa fondation. **PLAN II**

Société d'épargne pour l'achat en commun de valeurs à lot.

190. « Étoile » (L'), à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard Aillaud, 31. — Livre d'or. Recueil des Lois et Répertoire (auteur F. Charlois). Compte rendu annuel. **PLAN II**

Société de Secours mutuels. M. Charlois (François), Président.

191. « Étoile » (L'), Société de Secours Mutuels des Garçons Restaurateurs et Limonadiers, à Paris, rue d'Amboise, 5. — Un tableau contenant l'historique de la Société et le détail de ses opérations depuis sa fondation. Deux brochures, un annuaire et un exemplaire des Statuts. **PLAN II**

192. Fédération Mutuelle Régionale du Midi, à Nîmes (Gard). — Documents. Livrets. Brochures. Rapports, etc. **PLAN II**

193. Fédération des Sociétés de Secours Mutuels de Tarn-et-Garonne, à Montauban (Tarn-et-Garonne). — Statuts. **PLAN II**

194. « Fidélité » (La), à Paris, rue Cadet, 10. — Statuts. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels des Garçons de Recettes et de Caisse de la Ville de Paris.

195. « Fileurs & autres Professions » (Les), Société de Secours Mutuels, à Nantes (Loire-Inférieure), rue Paré. — Historique et statuts. **PLAN II**

196. Fillot, Ricois, Lucet & Cie, à Paris, rue du Bac, 135. — Encouragement à l'épargne. Pensions de retraites. Secours à l'occasion de la naissance des enfants. Caisses de retraites et de secours en faveur des employés et des ouvriers. **PLAN II**

Au Bon Marché, Maison Aristide Boucicaut.

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Grand-Prix, Médaille d'or, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

197. Fonds Léon Say, à Paris, rue de Dunkerque, 18. — Tableau synoptique et statistique des opérations du Fonds Léon Say. **PLAN II**

Caisse instituée pour effectuer des prêts à faible intérêt aux agents de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

198. « Fourmi » (La), à Paris, rue du Louvre, 23.—Documents. **PLAN II**

Société en participation d'épargne fondée en 1879. Capitaux épargnés, 29 millions. Capitaux remboursés : 20 millions.

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

199. « Fourmi d'Eure-et-Loir » (La), à Chartres (Eure-et-Loir), rue du Soleil-d'Or, 18. — Brochure. **PLAN II**

Société en participation d'épargne.

200. « Fourmi Rouennaise » (La), à Rouen (Seine-Inférieure), place Haute-Vieille-Tour, 14. — Un tableau et documents. **PLAN II**

201. « Fourmilière » (La), à Paris, rue du Louvre, 23. — Un tableau explicatif. **PLAN II**

Société d'assurance mutuelle en cas de décès, autorisée par décret du 18 juin 1895. Assurance mutuelle sur la vie humaine.

202. « France Prévoyante » (La), à Paris, rue de Rivoli, 64. — Société de retraites. Statuts. Graphiques. **PLAN II**

203. « Fraternelle » (La), Société de Secours Mutuels des Employés et Commis des Cuirs et Peaux de la Ville de Paris, à Paris, rue Pascal, 23. — Album contenant la marche et la progression de la Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Livrets divers et statuts. **PLAN II**

204. « Fraternelle » (La), Société de Secours Mutuels, à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). — Brochures, tableaux. **PLAN II**

205. « Fraternelle Ardennaise » (La), à Paris, place de la République, 11. — Documents. **PLAN II**

Société de Secours mutuels des Originaires des Ardennes. M. Sagebin (G.), Président, boulevard de Belleville, 47.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

206. « Fraternelle Rémoise » (La), Société Philanthropique des Employés, à Reims (Marne), rue Nanteuil, 6. — Graphiques. **PLAN II**

207. « Fraternité » (La), Société de Secours Mutuels, à Nemours (Seine-et-Marne). — Tableau graphique indiquant l'historique, le développement et la situation de la Société. Graphiques comparatifs. Documents et imprimés ayant servi et servant à l'administration de la Société. **PLAN II**

208. « Fraternité » (La), Société de Secours Mutuels, à Reims (Marne). — Tableaux graphiques. Statuts. Comptes rendus financiers. **PLAN II**

209. « Fraternité Lilloise » (La), Société de Secours Mutuels, à Lille, rue Jean-Bart, 18. — Règlements et statuts. **PLAN II**

210. Friot, (Docteur), à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue Saint-Nicolas, 11. — Tableau de la Société deprévoyance de Nancy. **PLAN II**
Conseiller général.

211. « Gallia » (La), Société de Secours, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure). — Statuts. **PLAN II**

212. Garnier-Thiébaut frères, à Gérardmer (Vosges). — Tableaux graphiques sur la progression des usines et des œuvres patronales. Plan en relief, etc. **PLAN II**

213. « Grain de Blé » (Le), Société de Secours Mutuels, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 29. — Opérations. **PLAN II**

214. Grand Conseil de la Mutualité des Bouches-du-Rhône, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue du Chevalier-Roi, 10. — Un tableau. **PLAN II**

215. Grenthe (Louis), à Pontoise (Seine-et-Oise). — Statuts et brochures sur la Prévoyance et l'Épargne. **PLAN II**

216. Griffaton (M^me^), à Paris, rue Coëtlogon, 7. — Notice et graphique sur la Mutualité féminine. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

217. Guerry-Duperay, à Roanne (Loire), rue Brison, 5. — Tableau comportant les statuts de la Société de secours. **PLAN II**

Tissages mécaniques de cotonnades.
Paris 1878, Médaille de bronze.

218. Harmel frères, au Val-des-Bois (Marne). — Tableau. **PLAN II**

219. Hauts-Fourneaux & Fonderies du Val-d'Osne, à Paris, boulevard Voltaire, 58. — Notices, documents et graphiques sur le fonctionnement de la caisse de retraites créée pour le personnel (ouvriers et employés). **PLAN II**

Fontes d'art et bronzes. M. Hanoteau (Henri), ingénieur des arts et manufactures, administrateur-délégué.

220. Henry (Victor), à Poissy (Seine-et-Oise). — Notice historique et critique. **PLAN II**

221. Houdart (Eugène-M.), à Paris, avenue de la République, 7. — Règlement d'une caisse d'épargne, de prévoyance et de retraites fonctionnant dans sa maison depuis 1883 pour recueillir et faire fructifier l'épargne du personnel en vue d'assurer à ces derniers une retraite viagère pour leurs vieux jours. **PLAN II**

Entrepôt particulier aux Lilas (Seine), rue de Paris, 48 à 52, Négociant en vins.

222. Huillard (Alphonse) **& Cie,** à Suresnes (Seine). — Tableaux, plans, statistiques relatifs aux institutions patronales fonctionnant dans leurs usines. **PLAN II**

Exposition Universelle : Paris 1889, Médaille de bronze.

223. Hurlot & Auger, à Paris, rue de Château-Landon, 10. — Assurance en cas de maladie ou d'accident, fondée par les patrons en faveur du personnel de leurs ateliers. **PLAN II**

224. « Industries Réunies » (Les), Société de Secours Mutuels, à Paris, rue Keller, 13. — Graphique. **PLAN II**

225. Institut des Actuaires Français, à Paris, rue Las-Cases, 5. — Tableaux graphiques. Volumes. **PLAN II**

Société reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 30 octobre 1896.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

226. Institutions Patronales des Grandes Compagnies de Chemins de Fer Français (EXPOSITION COLLECTIVE DES).

EST.
MIDI.
NORD.
ORLÉANS.
OUEST.
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.

Documents. **PLAN II**

227. « Jeanne d'Arc » (LA), à Rouen (Seine-Inférieure), place de la Haute-Vieille-Tour. — Un tableau indicateur du but et du fonctionnement de la Société. **PLAN II**

Société de Sauvetage et de Secours mutuels. M. Gosset, président.

228. « Jeunesse Prévoyante de Lille » (LA), à Lille (Nord). — Deux tableaux. **PLAN II**

229. Journal des Assurances (LE), M. BADON-PASCAL, Rédacteur en chef, à Paris, rue Le Peletier, 22. — Journal. **PLAN II**

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

230. Klotz (VICTOR), à Paris, place Vendôme, 18. — Tableau indiquant le fonctionnement d'une institution de prévoyance en faveur des ouvriers attachés à la maison. **PLAN II**

Parfumerie Ed. Pinaud. Parfumerie et savonnerie.

Paris 1889, Médaille de bronze ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Médaille de bronze. Chevalier de la Légion d'Honneur.

231. Larivière & Cie, à Angers (Maine-et-Loire) et à Paris, quai Jemmapes, 170. — Documents sur la Caisse des hottées et la Caisse de retraites. **PLAN II**

Société de la Commission des Ardoisières d'Angers. M. Ch. Fouinat, à Paris, quai Jemmapes, 170.

Paris 1889, Membre du Jury. Bruxelles 1897, 2 Grands-Prix.

232. Le Chartier (EUGÈNE), à Paris, rue de la Pompe, 119. — Documents sur les Compagnies d'Assurances. **PLAN II**

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

233. Leclerc (ÉMILE), à Paris, rue Lemercier, 32. — Études sur la constitution d'une caisse de retraites. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

234. Leroy (Eugène), à Arras (Pas-de-Calais), rue Neuve-Saint-Vaast, 2. — Documents sur la Société Commerciale de Secours Mutuels de la ville d'Arras. **PLAN II**

235. Ligue Nationale de la Prévoyance & de la Mutualité, à Paris, rue Bonaparte, 78. — 1° Un tableau. 2° Collection de la « Revue de la prévoyance et de la mutualité » (huit volumes). 3° Annuaire de la Ligue. **PLAN II**

Patronage, propagande et consultations aux Sociétés de secours mutuels de prévoyance et de retraites.

Chicago 1893, Hors concours ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

236. Longaud (François), à Toucy (Yonne). — Rapport sur la Société scolaire de secours mutuels du canton de Toucy et sur l'Association amicale des anciens élèves de l'École P. Larousse de Toucy. **PLAN II**

Directeur de l'École primaire supérieure de Toucy.

237. Magnard & Cie, à Fourchambault (Nièvre). — Tableaux. **PLAN II**

Société nouvelle des Fonderies et Ateliers de Construction de Fourchambault et La Pique.

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Grand Prix ; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

238. Maistre (Jules), à Villeneuvette (Hérault). — Organisation ouvrière. **PLAN II**

Manufacture de draps. Établissement fondé par Colbert en 1666.

239. Mame (Alfred) **& fils,** à Tours (Indre-et-Loire). — Documents sur les Institutions de prévoyance. **PLAN II**

240. Manufactures des Glaces & Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny & Cirey, à Paris, rue Sainte-Cécile, 9. — Tableaux et documents divers concernant les institutions de prévoyance. **PLAN II**

241. Marcard (Ernest), à Niort (Deux-Sèvres). — Documents. **PLAN II**

242. Marie (Léon), à Paris, rue Jouffroy, 32. — Graphiques et volumes. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

243. « Marseillaise » (La), Société de Retraite pour la Vieillesse en faveur des deux sexes, à Marseille, boulevard Dugommier, 1. — Documents. **PLAN II**

244. Matrat (Paul-Julien), à Paris, place des Ternes, 5. — Tableaux, publications et documents relatifs à la Prévoyance. **PLAN II**

245. « Ménages Prévoyants » (Les), à Versailles (Seine-et-Oise). — Tableau graphique de statistique. Bulletins. Règlement. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels. M. Robin (Hippolyte), président.
Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent.

246. Menier, à Paris, rue de Châteaudun, 56. — Documents sur les fondations de la maison en faveur de ses ouvriers et ouvrières. Secours médicaux. Crèche pour enfants. Caisse d'épargne. Maison de retraite. **PLAN II**

Fabrique de chocolats.

247. Michau (Charles), à Orléans (Loiret). — Historique de la Caisse d'Épargne d'Orléans (1833 à 1900). Un volume avec gravures et tableaux. **PLAN II**

248. Mildé (Charles) **fils & Cie,** à Paris, rue Desrenaudes, 51, 58 et 60. — Documents sur la Caisse des retraites pour le personnel et sur la société de secours aux malades. **PLAN II**

Constructeurs-électriciens.

249. MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES & DES TÉLÉGRAPHES, Division de l'Assurance & de la Prévoyance Sociales, à Paris, rue de Varenne, 80. — Législation des caisses d'épargne ordinaires et statistique générale de leurs opérations. Cartogrammes et collection de documents. **PLAN II**

250. MINISTÈRE DES FINANCES, Direction générale des Manufactures de l'État, Monopoles des tabacs et des allumettes chimiques. — Statistiques des résultats obtenus dans les institutions de prévoyance créées en faveur du personnel ouvrier des Manufactures de l'Etat, Retraites, Assistance en cas de maladie, Bureaux d'épargne. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

251. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, Bureau des Institutions de Prévoyance, à Paris, rue Cambacérès, 7. — Cartes et graphiques. **PLAN II**

252. « Moniteur des Assurances » (Le), à Paris, rue Milton, 16. — Collection du journal. **PLAN II**

253. Mulatier fils & Dupont, à Lyon (Rhône), avenue de Saxe, 287. — Documents sur les Institutions patronales. **PLAN II**

254. Muller & Roger, à Paris, avenue Philippe-Auguste, 108. — Documents. **PLAN II**

255. « Mutualiste Lyonnais » (Le), à Lyon (Rhône), rue de l'Hôtel-de-Ville, 91. — Collection du journal. **PLAN II**

Organe bi-mensuel de la mutualité dans la Région du Sud-Est. (5e année).

256. « Mutualité » (La), à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 57. — Collection du journal depuis 1893. Notices et tableaux. Collaborateurs. Groupes adhérents. **PLAN II**

M. Coumes (L.), directeur-fondateur.

257. « Mutualité » (La), à Versailles (Seine-et-Oise), boulevard de la Reine, 50. — Tableau graphique. **PLAN II**

258. « Mutualité Commerciale » (La), Société de Secours Mutuels, à Paris, rue de Turbigo, 19. — Graphiques et documents divers. **PLAN II**

259. « Mutualité Scolaire de Bordeaux » (La), à Bordeaux (Gironde), rue des Ayres, 62. — Brochure. **PLAN II**

260. « Mutualité Scolaire de la Circonscription de Brive », à Brive (Corrèze). — Tableaux. Statuts **PLAN II**

261. « Mutualité Lorraine » (La), à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Tableaux, statuts. **PLAN II**

Société de Prévoyance et de retraite des employés du département de Meurthe-et-Moselle. Sections à Lunéville et à Pont-Mousson. M. Gaugain (Henri), président.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

262. « Mutualité des Travailleurs de Montmorency » (La), Société de Secours Mutuels, à Montmorency (Seine-et-Oise). — Statuts et tableau statistique. **PLAN II**

263. « Mutualité de la Ville de Lille » (La), Société de Secours Mutuels, à Lille (Nord), rue de la Vignette, 65. — Statuts et documents. **PLAN II**

264. « Mutuelle Française » (La), à Lyon (Rhône), rue du Bât-d'Argent, 2. — 1° Tableau barême des opérations de la Société depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1899. 2° Rapport sur le but et les avantages de l'épargne par la mutualité, notices, tarifs, prospectus et autres documents. **PLAN II**

Société d'épargne et de capitalisation.

265. « Mutuelle Nationale » (La), à Lyon (Rhône), place de la République. — Documents. **PLAN II**

Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, approuvée par le Conseil d'Etat, les 18 juillet 1895 et 27 juillet 1889. Autorisée par Décrets Présidentiels des 18 décembre 1895 et 21 décembre 1899, fonctionnant sous la Surveillance directe de l'État. Directeur général-fondateur, M. Joseph Giordan. But de l'œuvre : Constitution à chacun, en 12 ans, d'un capital espèces permettant à tous la création soit d'une Dot, soit d'une Rente viagère. Garantie de Remboursement en cas de décès. Contrats en cours au 31 janvier 1900 : 30.838.800 francs.

266. Œuvre de l'Orphelinat de l'Enseignement Primaire de France, à Paris, boulevard Henri-IV, 47. — Une carte de France sur laquelle sont indiqués les 420 comités locaux de l'œuvre. Graphiques indiquant la marche ascensionnelle de l'œuvre depuis sa fondation. **PLAN II**

M. Audoynaud aîné (Mathieu), délégué.

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

267. Papelier, Député, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), avenue Garenne. — Un cadre « la Prévoyance Nancéienne ». **PLAN II**

268. « Parfaite Union » (La), à Paris, rue de Lutèce, 2. — Tableau. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels des Peintres et Décorateurs de la Seine. Caisse de Retraites créée sous le titre « Association des Industries de Paris ».

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille de bronze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

269. Parfumerie & Savonnerie Françaises, à Levallois-Perret (Seine), rue Bernard, 2. — Tableau. Statuts. **PLAN II**

270. « Parisienne » (La), Société de Secours Mutuels entre Jeunes Ouvrières et Employées, à Paris, rue de Maubeuge, 25. — Notice et statuts. **PLAN II**

271. Pavin de Lafarge (J. et A.), à Viviers-sur-Rhône (Ardèche). — Documents. **PLAN II**

272. Petillat (Antoine), à Vichy (Allier). — Documents sur les Institutions de prévoyance. **PLAN II**

Chicago 1893, Hors Concours.

273. Peugeot frères (Les fils de), à Valentigney (Doubs). — Tableau d'institutions de prévoyance, notices, albums de photographies, statuts. **PLAN II**

Quincaillerie et vélocipèdes.

Paris 1889, Médaille d'or, Grand-Prix, Chevalier de la Légion d'Honneur.

274. « Philadelphique » (La), Société de Secours Mutuels, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — Documents écrits. **PLAN II**

275. « Philanthropie Commerciale & Industrielle » (La), Société de Secours Mutuels et de Prévoyance, à Paris, rue Milton, 14. — Tableaux, publications et imprimés. **PLAN II**

276. Piat (A.) **& ses fils,** à Paris, rue Saint-Maur, 85 et 87, et à Soissons (Aisne). — Tableaux, notices. **PLAN II**

Fonderies et ateliers de constructions.

Exposent également classes 21, 22, 76.

277. « Postale » (La), Société de Secours Mutuels, à Paris, rue du Caire, 33. — Statuts, règlements et statistique de la Société. Ouvrage sur les bureaux auxiliaires des Postes, leur organisation et les services qu'ils rendent au public. **PLAN II**

M. Cagnaux Alfred, président, gérant du bureau de poste auxillaire 24 A. Comptoir commercial et postal. Commission. Exportation. Lingerie, tissus, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

278. « Prévoyance » (La), à Paris, rue Boursault, 71. — Tableau. **PLAN II**

Société de secours mutuels entre agents de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.

279. « Prévoyance » (La), à Paris, rue Vivienne, 33. — Statuts. Statistiques, etc. **PLAN II**

Société de Secours mutuels et de Retraite entre les employés d'assurances maritimes.

280. « Prévoyance » (La), Société de Secours Mutuels, au Vésinet (Seine-et-Oise), à la Mairie. — Tableau synoptique. Comptes rendus annuels. **PLAN II**

281. « Prévoyance Commerciale » (La), à Paris, rue du Caire, 9. — Tableau. **PLAN II**

282. « Prévoyance Dôloise » (La), à Dôle (Jura). — Brochures. Comptes rendus. **PLAN II**

283. « Prévoyance de Lille » (La), Société de Secours Mutuels, à Lille (Nord), rue Lavoisier, 11. — Statuts. Statistiques, etc. **PLAN II**

Expositions Universelles de : Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Grand Diplôme d'Honneur.

284. « Prévoyance Mutuelle » (La), à Rouen (Seine-Inférieure), rue des Halles, 1. — Tableau. Brochures. Statuts et comptes rendus. **PLAN II**

285. « Prévoyance Scolaire » (La), à Bayon (Meurthe-et-Moselle). — Statuts de la Société. Notice. Tableaux. Statistique financière. **PLAN II**

M. Coumes (J.-Léon), président de la Société.
Exposition de Bruxelles 1897, Diplôme Hors Concours.

286. « Prévoyante » (La), Assurances Mutuelles sur la Vie, à Lyon (Rhône), rue de l'Hôtel-de-Ville. — Statuts graphiques. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

287. « Prévoyante de Chevrières » (La), Société Mutuelle, à Chevrières (Oise). — Un tableau indiquant les progrès et la situation actuelle de la Société. **PLAN II**

M. Langlois (Anatole), président, à Paris, rue de Vaugirard, 55.

288. « Prévoyante Rémoise » (La), Société Mutuelle de Dames et Demoiselles, à Reims (Marne), rue Fléchambault, 88. — Tableau. **PLAN II**

Mme Autier, Présidente.

289. « Prévoyants de l'Industrie & du Commerce Roubaisiens » (Les), Société de Secours Mutuels, à Roubaix (Nord), rue des Longues-Haies, 90. — Documents. **PLAN II**

290. « Protection Mutuelle des Employés de Chemins de Fer Français » (La), à Paris, quai Valmy, 15. Tableau. Graphiques. Volumes. **PLAN II**

291. Redouly, Valmé & Cie, à Paris, 11, rue Saint-Georges. — Tableaux et documents indiquant l'organisation de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels. **PLAN II**

Ancienne Maison Leclaire, entreprise de peinture.

Paris 1878. Médaille d'argent ; Paris 1889, Grand Prix ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Grand Prix.

292. « Régionale » (La), Société de Secours Mutuels, à Besançon (Doubs). — Tableau. **PLAN II**

293. « Retraite Mutuelle » (La), Caisse de Retraites, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 13. — Tableaux. Statuts. Imprimés. **PLAN II**

Créée sous le titre : « Association des Industries de Paris ».

294. « Revue des Assurances Mutuelles » (La), à Paris, quai de Bourbon, 33. — Exemplaire de la revue mensuelle. **PLAN II**

295. Rochetin (Eugène), à Paris, rue Théophile-Gautier, 35. — Livres et brochures sur la Mutualité, l'Épargne et la Prévoyance. **PLAN II**

296. « Ruche » (La), Société de Secours Mutuels, à Reims (Marne), rue Gambetta, 32. — Graphique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

297. « Ruche Bourguignonne » (La), Société Philanthropique des Voyageurs de Commerce, à Auxerre (Yonne).— Tableau. **PLAN II**

298. « Ruche Ouvrière de Montmorency » (La), Société en Participation d'Épargne, à Montmorency (Seine-et-Oise), rue des Chéneaux, 21. — Documents. **PLAN II**

M. Magne de la Croix, président fondateur.

299. « Saint-Cyrienne » (La), à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).— Statuts. Règlement intérieur. Rapports. Tableaux et collection d'annuaires. **PLAN II**

Société amicale de secours des Élèves et anciens Élèves de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique par décret du 11 Juin 1890.

300. « Sainte-Cécile » (La), Société de Prévoyance des Artistes Musiciens de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Pavillon, 16. — Statuts de la Société. Notice historique. Dernier compte rendu financier. Diplôme. **PLAN II**

301. Salaun, à Paris, rue de la Fontaine, 35.— Brochures. **PLAN II**

302. Schneider & Cie, Maîtres de forges, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableau et statistiques. **PAV. PL. III**

303. « Sécurité des Familles » (La), à Paris, rue du Roi-de-Sicile, 34. — Tableaux statistiques. **PLAN II**

Société de Secours mutuels approuvée par arrêté ministériel du 24 novembre 1898, fondée le 16 juin 1889. Président : M Lucien Compand, à Charenton (Seine), quai de Charenton, 11.

304. Simon & Cie, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, 7 et 9, et rue Fontaine-au-Roi, 15. — Tableau et brochures. **PLAN II**

Vêtements confectionnés pour hommes et enfants.

305. Simon frères, à Cherbourg (Manche). — Statuts et statistiques de la Société de Secours mutuels et de Retraites des établissements Simon frères, constructeur. **PLAN II**

Expositions Universelles de : Paris 1889, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

306. Société Amicale des Anciens Élèves du Pensionnat de Passy, à Paris, rue Raynouard, 68. — Tableaux. Graphiques. Brochures.
PLAN II

307. Société Amicale des Apprentis de la Maison Leclaire, à Paris, rue Saint-Georges, 11. — Tableaux.
PLAN II

308. Société Amicale des Ariégeois, à Bordeaux (Gironde), rue de Sèze, 2. — Statuts de la société. Annuaires et journal « l'Écho de l'Ariège » publiés par la Société. Notice sur la société depuis sa fondation.
PLAN II

309. Société Amicale & Fraternelle de Secours Mutuels & de Prévoyance des Ouvriers & Employés de la Fabrique Honnard, à Oisème, commune de Gasville (Eure-et-Loir). — Tableau graphique et renseignements concernant la Société.
PLAN II

Président : M. Torcheux (Eugène).

310. Société Amicale des Hauts-Fourneaux & Aciéries de Pompey, M. Fould, Président, à Pompey (Meurthe-et-Moselle). —Statuts et tableaux.
PLAN II

311. Société Amicale & de Prévoyance, à Paris, à la Préfecture de police. — Statistiques, graphiques divers, annuaires, rapports annexés.
PLAN II

Président : M. Vel Durand (Henri), Conseiller d'État.

312. Société des Anciens Soldats de la Légion Etrangère, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue Stanislas, 46. — Statuts. Règlements. Documents. Etudes.
PLAN II

313. Société Anonyme du Chocolat Lombart, à Paris, avenue de Choisy, 75. — Tableau des statuts de la Société de Secours Mutuels.
PLAN II

Fabrique de Chocolat. Confiserie.

314. Société Anonyme de la Filature d'Oissel, à Oissel-sur-Seine (Seine-Inférieure). — Tableaux graphiques et documents divers.
PLAN II

Paris 1889, Médaille de bronze ; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

315. Société Anonyme des Mines & Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, à Paris, rue Richer, 19. — Institutions de prévoyance. Caisses d'épargne, de retraite, de secours. Tableaux. Graphiques. Brochures. **PLAN II**

Paris 1867, 1878, 1889 : Grands Prix, Institutions ouvrières.

316. Société Anonyme des Usines de Mazières, à Bourges (Cher). — Statuts de caisses d'économie, de capitalisation, de prévoyance en cas de maladie et pour la vieillesse. Mémoire. **PLAN II**

Hauts-fourneaux, fonderies, ateliers de constructions.

317. Société Anonyme des Usines du Pied-Selle, à Fumay (Ardennes) et à Paris, rue du Terrage, 27. — Tableaux. Statistiques. Modèles. Plans en relief et autres. **PLAN II**

Fonderie, émaillerie et ateliers de construction.

318. Société Anonyme des Usines de Rosières, à Bourges (Cher). — Institutions de prévoyance. **PLAN II**

319. Société Anonyme de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord). — Notice sur la caisse de secours patronale, la caisse patronale de retraite, la caisse d'épargne. **PLAN II**

Hauts-Fourneaux, forges et aciéries.

Expositions Universelles de Paris 1878, Médaille d'or (Économie sociale) ; Paris 1889, Médaille d'or (Économie sociale) ; Bruxelles 1897, Médaille d'or (Économie sociale).

320. Société d'Assistance Confraternelle des Architectes Français, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Neuve, 15. — Tableau. Graphiques. Annuaires. **PLAN II**

321. Société d'Assurance Mutuelle en Cas de Décès, à Arras (Pas-de-Calais). — Un cahier. **PLAN II**

322. Société des Chéneaux & Tuyaux en Fonte, systèmes J. Bigot-Renaux, à Paris, rue Michel-Bizot, 63 et 65 — Tableau concernant l'institution d'une Caisse de retraite patronale pour tout le personnel. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

323. Société Communale de Secours Mutuels, à Arras (Pas-de-Calais), place de la Préfecture, 28. — Monographie donnant l'historique de la Société depuis sa fondation en 1855. Tableau statistique du personnel et des opérations sociales. **PLAN II**

M. Cavrois (Baron Louis), président.
Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

324. Société des Conducteurs, Contrôleurs & Commis des Ponts & Chaussées & des Mines, à Paris, rue des Moulins, 10. — Bulletins. Personnel. Graphiques relatifs à la Société. **PLAN II**

325. Société Départementale Scolaire de Secours Mutuels & de Retraites, à Privas (Ardèche), à la Préfecture. — Documents. **PLAN II**

326. Société Française Anonyme pour la Fabrication Mécanique des Cornues à Gaz & de Tous Autres Produits Réfractaires, à Ivry-sur-Seine (Seine), rue Nationale, 32. — Assurance et caisse de retraite, fondées pour les ouvriers de l'usine en 1895. **PLAN II**

M. Dorigny (Ernest), administrateur-directeur. Fabrication de creusets en plombagine et pièces.
Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

327. Société Fraternelle des Anciens Officiers des Armées de Terre & de Mer, Membres de la Légion d'Honneur, à Paris, rue Vivienne, 22. — Secours Mutuels, notamment aux veuves et aux orphelins. Pensions de retraite. Frais funéraires. Insignes. Statuts et imprimés. **PLAN II**

Société de Secours Mutuels approuvée le 5 Mai 1879 par M. le Ministre de l'Intérieur. **PLAN II**

328. Société Fraternelle des Employés des Contributions Indirectes, à Paris, rue Singer, 11. — Documents. **PLAN II**

329. Société Fraternelle de Prévoyance & de Secours Mutuels des Voyageurs & Employés de la Ville de Nancy, M. Didion (Adrien), Président, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue du Manège, 1. — Tableaux et documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

330. Société Fraternelle des Protes des Imprimeries Typographiques de Paris, à Paris, quai des Grands-Augustins, 55. — Statuts. Volumes de procès-verbaux. Tableau-statistique. PLAN II

331. Société Générale de Secours Mutuels du Mans, au Mans (Sarthe). — Tableau. PLAN II

332. Société du Louvre, à Paris, rue de Rivoli, 164. — Dessins, tableaux et modèles. PLAN II

333. Société des Mines de Lens, à Lens (Pas-de-Calais), — Notices, renseignements statistiques sur les Sociétés d'Épargne, de secours mutuels, les caisses de retraite, les assurances sur la vie fondées par le personnel de la Société des Mines de Lens, avec le concours de la Société. PLAN II

M. E. Reumaux, agent général.
Exposition Universelle, Paris 1889, Grand Prix.

334. Société Municipale de Secours Mutuels du V^me^ Arrondissement (Quartier Saint-Victor), à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11. — Tableau graphique. Statuts et comptes rendus de la Société. PLAN II

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

335. Société Municipale de Secours Mutuels du VIII^e^ Arrondissement, à Paris, rue d'Anjou, 11. — Tableau des pensions accordées par la Société. Deux volumes de comptes rendus, reliés (avec statuts et règlements). PLAN II

Président : Docteur Riant (Aimé).

336. Société Municipale de Secours Mutuels du XI^e^ Arrondissement, à Paris, Mairie du XI^e^ arrondissement, place Voltaire. — Tableaux divers sur la marche de la Société depuis le 1^er^ mars 1853 à ce jour, et registres. PLAN II

Paris 1878. Diplôme d'Honneur, Quartiers Folie-Méricourt et Saint-Ambroise : Quartiers Roquette et Sainte-Marguerite. Diplôme d'Honneur.

337. Société Municipale de Secours Mutuels du XVI^e^ Arrondissement à Paris, avenue Henri-Martin, 71. — Grand Livre de la Société. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

338. Société Municipale de Secours Mutuels du XIX^e Arrondissement, à Paris, Mairie des Buttes-Chaumont. — Tableaux. Graphiques. Comptes rendus et statuts. **PLAN II**

339. Société Municipale de Secours Mutuels d'Ivry-sur-Seine, à Ivry-sur-Seine (Seine).— 1° Statistique de la Société et situation morale et financière. 2° Devoirs des Sociétaires et avantages de la Société. 3° Registres de comptabilité, insignes. **PLAN II**

Président : M. Escoffier (François), rue de Seine, 55.

340 Société Municipale de Secours Mutuels de Puteaux, à Puteaux (Seine), Mairie. — Tableau. **PLAN II**

341. Société Municipale de Secours Mutuels du Quartier des Archives, à Paris, Mairie du Temple. — Tableau. **PLAN II**

342. Société Municipale de Secours Mutuels des Quartiers de l'Arsenal & Notre-Dame, à Paris, à la Mairie du 4^e arrondissement. — Un tableau avec graphiques contenant divers renseignements sur le fonctionnement de la Société. **PLAN II**

M. Richourg (A.), Président, à Paris, rue de la Reynie, 20.

343. Société Municipale de Secours Mutuels des Quartiers des Arts-et-Métiers & des Enfants Rouges, à Paris, à la Mairie du III^e arrondissement. — Un tableau indiquant la marche, les statuts, règlements de la Société. **PLAN II**

344. Société Municipale de Secours Mutuels du Quartier Bonne-Nouvelle, à Paris, rue de la Banque, 8, Hôtel de la mairie du 2^e arrondissement. — Un tableau graphique représentant la marche ascendante de la Société ainsi qu'une Notice historique sur la marche administrative et les résultats obtenus depuis sa fondation notamment au point de vue des retraites. **PLAN II**

M. Marrel, président, à Paris, boulevard de la Madeleine, 5.
Exposition universelle de Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

345. Société Municipale de Secours Mutuels des Quartiers de La Monnaie & de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. — Un petit tableau et dix brochures contenant les travaux de la Société pendant les 10 dernières années. PLAN II

Exposition Universelle Paris 1889, Médaille d'or.

346. Société Municipale de Secours Mutuels du Quartier de l'Odéon, à Paris, Boulevard Saint-Michel, 60. — Comptes rendus et documents statistiques. PLAN II

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent.

347. Société Municipale de Secours Mutuels des Quartiers de la Porte Saint-Denis & de l'Hôpital Saint-Louis, dite du Faubourg Saint-Denis, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 72. — Tableau et Documents. PLAN II

348. Société Municipale de Secours Mutuels du quartier de la Porte-Saint-Martin, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 72. — Graphiques. PLAN II

349. Société Municipale de Secours Mutuels du Quartier Saint-Avoye (III[e] arrondissement), à Paris, rue de Turbigo, 83. — Opérations générales et documents depuis la fondation de la Société. PLAN II

La Société sert à ses membres participants, depuis 32 ans des rentes viagères sur la vieillesse ; son fonds de retraites s'élève à 190.000 francs.

Président : Vandendorpel (Aîné). — Société approuvée le 21 mars 1853 (n° 335).

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'argent.

350. Société Municipale de Secours Mutuels du quartier Saint-Merri, à Paris, Mairie du IV[e] arrondissement. — Un tableau statistique. PLAN II

Exposition Universelle : Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

351. Société de Mutualité Scolaire de la Circonscription d'Inspection Primaire de la Flèche, à la Flèche (Sarthe). — Statuts de la Société. Livrets, registres et imprimés divers. Opérations de la Société depuis sa fondation (27 décembre 1898), renseignements divers. PLAN II

Président fondateur : Bizeray (Alexandre), Inspecteur primaire, fondateur de la Mutualité scolaire de Saint-Calais (Sarthe), 12 novembre 1896.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

352. Société Mutuelle de l'Orphelinat des Employés de banque, à Paris, rue de Provence, 5. — Un tableau où sont inscrits le but de l'œuvre, l'extrait des statuts, et le nom des membres du Conseil d'administration et du Comité du Patronage.

PLAN II

Président-fondateur : M. Masson (Philippe).

353. Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce du Havre, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Caligny, 8. — Tableaux graphiques. PLAN II

354. Société Mutuelle de Prévoyance pour la Retraite, à Reims (Marne), rue du Levant, 11. — Tableau graphique. Brochures. PLAN II

355. Société Nationale d'Encouragement au Bien, à Paris, rue Caumartin, 66. — Tableau du résultat. PLAN II

356. Société de l'Orphelinat de la Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie & Industries qui s'y Rattachent, à Paris, rue de la Jussienne, 2bis. — Tableaux de statistique. Collection d'annuaires depuis la fondation de la Société.

PLAN II

357. Sociétés des Pensions de Retraite pour la Vieillesse des deux Sexes de la Ville de Nîmes, à Nîmes, (Gard) rue du Grand-Couvent, 17. — Tableau et documents.

PLAN II

358. Société des Petits-Frères, à Lille (Nord), Grande Place, 8. — Tableaux, statistiques et documents. PLAN II

Imprimerie G. Dubar et Cie. Président : M. Duponchelle (Ferdinand).

359. Société Philanthropique des Commis & Employés de la Ville de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône), Marché des Capucins, 8. — Tableau. PLAN II

360. Société Philanthropique des Commis Marchands Tailleurs de Paris, à Paris, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 17. — 1° Statuts de la Société ; résultats obtenus depuis sa fondation, tableaux statistiques des secours accordés aux sociétaires ; situation financière. 2° Caisse des retraites : règlement et fonctionnement de cette caisse ; nombre de sociétaires retraités, situation financière.

PLAN II

Paris 1889, Médaille de bronze ; Chicago 1893, Hors Concours.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

361. Société Philanthropique des Voyageurs & Représentants de Commerce d'Indre-et-Loire, M. Nivet (Pierre), Vice-Président, à Tours (Indre-et-Loire), rue de la Préfecture, 8. — Tableaux et documents. PLAN II

362. Société Philanthropique des Voyageurs & Représentants de Commerce du Mans & du Département de la Sarthe, au Mans (Sarthe), place de la République, 19. — Deux cadres contenant les travaux de la Société depuis sa fondation, ainsi que les noms de ses membres d'honneur et ceux de son bureau et Conseil d'administration. PLAN II

M. Lebouc (Auguste), président.

363. Société de Prévoyance des Artistes, Dessinateurs & Graveurs sur Bois, à Paris, place Saint-Sulpice, Mairie du VI[e] arrondissement. — Tableau récapitulatif de la marche de la Société depuis sa fondation, et un exemplaire des statuts. PLAN II

Expositions universelles de : Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille d'argent.

364. Société de Prévoyance des Mécaniciens & Chauffeurs du Dépôt de Laroche, à Migennes (Yonne). — Historique de la Société, avec ses statuts et l'état financier. PLAN II

M. Foltz (Dominique), mécanicien, président de la Société.

365. Société de Prévoyance Mutuelle de l'Atelier de Construction de Puteaux, à Puteaux (Seine), à la Mairie. — Graphique. Historique. PLAN II

366. Société de Prévoyance Mutuelle de Saint-Pierre-d'Yvetot, à Yvetot (Seine-Inférieure). — Tableau et documents depuis sa fondation (1873). PLAN II

367. Société de Prévoyance & de Secours Mutuels des Alsaciens-Lorrains, à Paris, rue Perdonnel, 8. — Documents. PLAN II

Président : M. Biès (Jean).
Paris 1889, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

368. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels de la Boucherie de Paris,** à Paris, rue du Bouloi, 1. — Deux tableaux.
PLAN II

369. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels & Caisse de Retraite des Amis d'Apprentissage,** à Paris, rue du Parc-Royal, 10. — Comptes rendus annuels de 1855 à 1900 et notice des opérations de la Société depuis sa fondation.
PLAN II

370. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels des Fabricants & Ouvriers en Limes,** à Paris, rue de la Mare, 21. — Un album statistique. Un exemplaire des statuts et annuaires.
PLAN II

M. Gardet, président.

371. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels de Nîmes,** à Nîmes (Gard), boulevard de la République, 2. — Tableau.
PLAN II

372. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels des Ouvriers de Montmorency & ses Environs,** à Montmorency (Seine-et-Oise). — Un tableau. PLAN II

M. Vigneau (Alfred), premier Vice-Président.
Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'argent.

373. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels des Pharmaciens de la Gironde,** à Bordeaux (Gironde), Allées de Tourny, 40. — Livres, brochures, tableaux, comptes rendus, graphiques.
PLAN II

M. Arnozan (Gabriel), pharmacien, président.

374. **Société de Prévoyance, de Secours Mutuels & de Retraites de Neufmanil,** à Neufmanil (Ardennes). — Un tableau.
PLAN II

375. **Société de Prévoyance & de Secours Mutuels de Sedan,** à Sedan (Ardennes), rue des Voyards, 17. — Tableaux graphiques.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

376. Société de Prévoyance & de Secours Mutuels de Vrigne-aux-Bois, à Vrigne-aux-Bois (Ardennes). — Historique. PLAN II

377. Société de Protection Mutuelle des Voyageurs de Commerce, à Paris, boulevard de Strasbourg, 13. — Tableaux et documents. PLAN II

Fondée en 1879. Reconnue d'utilité publique le 8 mai 1895. Services pécuniaires répartis aux Membres participants: 2.300.000 francs; Actif social au 1er Janvier 1900 : 900.000 francs.

Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours.

378. Société Protestante de Prévoyance & de Secours Mutuels, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 52. — Statistique et brochures diverses. PLAN II

379. Société des Raffinerie & Sucrerie Say, à Paris, boulevard de la Gare, 123. — Institutions de prévoyance. Caisse de secours des ouvriers malades et blessés. Primes, allocations annuelles et retraites aux ouvriers. Caisse de retraites des employés. PLAN II

380. Société des Sauveteurs Hospitaliers de Rouen, M. Paris (Henry), Président, à Rouen (Seine-Inférieure), passage Sainte-Hilaire, 20. — Tableaux et documents. PLAN II

381. Société Scolaire Municipale de Secours Mutuels & de Retraite du XVIe Arrondissement, à Paris, avenue Henri-Martin, 71. — Tableau. Brochures. PLAN II

382. Société Scolaire Municipale de Secours & de Retraites du XIXe Arrondissement, à Paris. — Tableaux graphiques. Statuts. Comptes rendus. PLAN II

383. Société Scolaire Municipale de Secours Mutuels & de Retraite d'Ivry-sur-Seine, à Ivry-sur-Seine (Seine), à la Mairie. — Statistique, situation et documents divers. PLAN II

384. Société Scolaire de Mutualité & de Retraite entre les Élèves des Écoles Publiques de Rouen. à Rouen (Seine-Inférieure), Mairie. — Statuts. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

385. Société Scolaire de Prévoyance Mutuelle & de Retraite de Courbevoie, à Courbevoie (Seine). — Dessins graphiques. Comptes rendus. **PLAN II**

386. Société Scolaire de Secours Mutuels & de Retraite du VIII^e^ Arrondissement, à Paris, rue d'Anjou, 11. — Tableau. Volume. **PLAN II**

387. Société Scolaire de Secours mutuels & de Retraite de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Garinet, 14. — Statuts de la Société. Brochures. Tableau statistique de la situation financière. **PLAN II**

388. Société Scolaire de Secours Mutuels & de Retraites de Saint-Denis, à Saint-Denis (Seine). — Graphiques et notices. **PLAN II**

389. Société Scolaire de Secours Mutuels & de Retraites de la Ville de Tours, à Tours (Indre-et-Loire), à l'Hôtel-de-Ville. — Statuts. Graphiques. **PLAN II**

390. Société de Secours Mutuels (Voirie-Architecture), à Lyon (Rhône), rue Bellecordière, 28. — Un tableau synoptique et documents divers. **PLAN II**

M. Grimonet (Jean-Pierre), Président.

391. Société de Secours Mutuels des Anciens Élèves de l'École des Hautes Études Commerciales, à Paris, boulevard Malesherbes, 108. — Tableau. Graphique. Collection du bulletin mensuel. **PLAN II**

392. Société de Secours Mutuels des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique, à Paris, rue Descartes, 21. — Tableau. Graphique. Volumes. **PLAN II**

393. Société de Secours Mutuels entre Anciens Militaires des Armées de Terre & de Mer, à Paris, avenue Henri Martin, 71. — Registre. Tableau. **PLAN II**

394. Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers de Lille, à Lille (Nord), Grande-Place, 12. — Situation financière et morale, trois tableaux. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

395. Société de Secours Mutuels du XVIIe Arrondissement, M. Cosnard, Président, à Paris, rue des Batignolles, 18. — Tableau-album. PLAN II

396. Société de Secours Mutuels de Tous Arts & Métiers, à Lyon (Rhône), rue Palais-Grillet, 10. — Un tableau. PLAN II

397. Société de Secours Mutuels des Ateliers des Chemins de Fer de l'Est, à Épernay (Marne), quai de la Marne, 11. — Tableaux et documents concernant la Société. PLAN II

Président : M. Desgeans (Jules).

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille de bronze.

398. Société de Secours Mutuels d'Aubervilliers-les-Vertus, à Aubervilliers (Seine), à la Mairie. — Tableaux et graphiques faisant ressortir la marche de la Société depuis sa fondation tant au point de vue des effectifs qu'au point de vue financier. PLAN II

399. Société de Secours Mutuels d'Aumale, à Aumale (Seine-Inférieure) à l'Hôtel-de-ville. — Un tableau statistique et graphique. PLAN II

400. Société de Secours Mutuels d'Avon, à Avon (Seine-et-Marne). — Tableau synoptique de la situation sociale depuis sa fondation en 1869, ainsi que des avantages offerts aux adhérents. PLAN II

Président : Porgeron (Adolphe).

401. Société de Secours Mutuels & Caisse de Retraites des Employés de la Maison E. Cusenier fils aîné & Cie, à Paris, boulevard Voltaire, 226. — Tableau synoptique. Statuts. Brochure. PLAN II

Expositions Universelles : Paris 1889, Médaille de bronze, Mention honorable ; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

402. Société de Secours Mutuels et Caisse de Retraites des Ouvriers en Soie de Lyon, à Lyon (Rhône), place des Capucins, 3. — Un tableau graphique. Un tableau synoptique. Un volume de comptes rendus. Un certain nombre d'exemplaires d'une notice sur l'Institution. PLAN II

Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Diplôme Commémoratif.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

403. Société de Secours Mutuels du Canton de Segré, à Segré (Maine-et-Loire). — Étude. PLAN II

404. Société de Secours Mutuels des Cantonniers de la Manche, à Saint-Lô (Manche), rue Saint-Georges, 8. — Graphique. PLAN II

405. Société de Secours Mutuels des Cantonniers de la Seine-Inférieure, à Rouen (Seine-Inférieure), — Un tableau indiquant la situation de la Société et les progrès réalisés depuis sa fondation. Diverses brochures : statuts, comptes rendus, etc., relatifs à la Société. PLAN II

M. Gabriel Genevrière, Ingénieur, Agent Voyer en chef de la Seine-Inférieure, Président de la Société, rue Bouquet, 16, à Rouen.

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

406. Société de Secours Mutuels des Cantonniers du Service Vicinal des Ardennes, à Mézières (Ardennes). — Graphique. PLAN II

407. Société de Secours Mutuels des Cantonniers du Service Vicinal de l'Orne, à Alençon (Orne). — Tableaux. Notice. PLAN II

408. Société de Secours Mutuels de Chaumont, à Chaumont (Haute-Marne). — Un tableau relatant les opérations de la Société de secours mutuels de Chaumont depuis sa fondation (1866) jusqu'en 1899 inclus ; Une monographie contenant l'historique de la Société, jusqu'en 1899. PLAN II

Paris 1889, Médaille d'argent (grand module) ; Chicago 1893, Médaille d'argent (grand module).

409. Société de Secours Mutuels de Chécy, à Chécy (Loiret). — Tableau. PLAN II

410. Société de Secours Mutuels des Cochers de Maisons Bourgeoises du Département de la Seine, à Paris, rue Frédéric-Bastiat, 6. — Documents. PLAN II

411. Société de Secours Mutuels des Cochers et Valets de Chambre de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), salle de l'Athénée. — Statuts et rapports. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

412. **Société de Secours Mutuels des Coiffeurs de Paris & de la Seine,** à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 84. — Documents. PLAN II

413. **Société de Secours Mutuels de Combs-la-Ville,** à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). — Statuts et documents à l'usage de la Société. PLAN II

414. **Société de Secours Mutuels des Commis & Employés de Montpellier,** à Montpellier (Hérault), rue du Quartier-Général, 2. — Graphiques. PLAN II

415. **Société de Secours Mutuels des Comptables du Commerce, de l'Industrie & des Administrations de la Ville du Mans,** au Mans (Sarthe), place de la République (Bourse du Commerce). — Monographie. Tableaux synoptiques et graphiques indiquant la marche de la Société. PLAN II

416. **Société de Secours Mutuels de la Corporation des Tonneliers & Ouvriers des Caves de Reims,** à Reims (Marne), rue de la Justice 20. — Graphique. PLAN II

417. **Société de Secours Mutuels de Courbevoie (Adultes),** M. Lefèvre (Jules), Président, à Paris, avenue Kléber, 66. — Documents. PLAN II

418. **Société de Secours Mutuels des Cuisiniers de Paris,** à Paris, rue Coq-Héron, 5. — Statistique, annuaire et règlement. PLAN II

419. **Société de Secours Mutuels du Dépôt de Châlons,** à Châlons-sur-Marne (Marne), rue de Vaux, 16. — Statuts et tableau comparatif. PLAN II

Président : M. Henry (Paul).

420. **Société de Secours mutuels des Ébénistes & Sculpteurs de la Ville de Caen,** à Caen (Calvados). — Statuts et tableau. PLAN II

421. **Société de Secours Mutuels des Employés de Commerce de l'Industrie & des Administrations de la Ville d'Épinal,** à Epinal (Vosges). — Documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

422. Société de Secours Mutuels des Employés de Commerce de Lyon, à Lyon (Rhône), rue de la Bourse, 13. — Tableau synoptique. **PLAN II**

423. Société de Secours Mutuels des Employés du Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, à Paris, au Palais du Tribunal de Commerce.— Statuts. **PLAN II**

Président, M. Glandaz (Albert), Greffier en chef du Tribunal de Commerce de la Seine.

424. Société de Secours Mutuels des Employés d'Hôtels de Paris, à Paris, rue Villedo, 13. — Tableau statistique et statuts. **PLAN II**

M. A. Saunier, Président ; M. X. Cadillat, Gérant.

425. Société de Secours Mutuels des Employés en Librairie de Paris, à Paris, boulevard Saint-Germain, 117. — Statistique. Statuts. Comptes rendus. **PLAN II**

Président : M. Favre (Félix).

426. Société de Secours Mutuels des Employés en Photographie de Paris, à Paris, boulevard Saint-Denis, 17. — Graphiques. Brochures. **PLAN II**

427. Société de Secours Mutuels des Employés de la Soierie Lyonnaise, à Lyon (Rhône), impasse Saint-Polycarpe, 2. — Notice. Comptes rendus annuels. Tableaux synoptiques. **PLAN II**

Expositions Universelles de : Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

428. Société de Secours Mutuels des Enfants d'Alsace-Lorraine, à Reims (Marne). — Graphique. Statuts et compte rendu. **PLAN II**

429. Société de Secours Mutuels d'Eu, à Eu (Seine-Inférieure). — Statuts. Notices. Tableau statistique. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

430. Société de Secours Mutuels, dite des Familles, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place Carrière, 3. — Un tableau résumant l'organisation de l'administration de la Société. **PLAN II**

Président : M. Nicolas (Eugène), avocat à la Cour d'appel de Nancy.
Paris 1878, Diplôme d'Honneur; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

431. Société de Secours Mutuels de Fismes, à Fismes (Marne). — Statuts. **PLAN II**

432. Société de Secours Mutuels d'Hautvillers, à Hautvillers (Marne). — Tableau de statistique. **PLAN II**

433. Société de Secours Mutuels des Instituteurs & Institutrices de l'Ariège, à Foix (Ariège). — Monographie. **PLAN II**

434. Société de Secours Mutuels des Instituteurs & Institutrices d'Eure-et-Loir, à Chartres (Eure-et-Loir), rue des Vieux-Capucins, 12. — Notice. **PLAN II**

435. Société de Secours Mutuels des Instituteurs & des Institutrices de la Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne). — Historique (manuscrit). Tableau graphique relatif au fonctionnement de la Société. Comptes rendus annuels. Statuts. **PLAN II**

Exposition universelle de Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

436. Société de Secours Mutuels des Instituteurs & Institutrices du Pas-de-Calais, à Arras (Pas-de-Calais), place de la Préfecture. Inspection académique. — Un cadre et un carnet. **PLAN II**

437. Société de Secours Mutuels des Instituteurs de la Mayenne, M. Le Balle (Léopold-Jean), Président, à Laval (Mayenne), rue du Lieutenant, 9. — Un volume relié comprenant les statuts de la Société et les comptes rendus annuels depuis 1883, avec une préface de M. Le Balle, inspecteur d'Académie, président. **PLAN II**

438. Société de Secours Mutuels de Joinville, à Joinville (Haute-Marne). — Tableau **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

439. Société de Secours Mutuels de Lizy-sur-Ourcq, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). — Un tableau. **PLAN II**

440. Société de Secours Mutuels de Lyon, à Lyon (Rhône), cours Suchet, 20. — Brochure. Tableau. **PLAN II**

441. Société de Secours Mutuels de la Maison Charnelet, à Paris, rue Oberkampf, 98. — Documents divers et statistiques. **PLAN II**

442. Société de Secours Mutuels de Meudon, à Meudon (Seine-et-Oise). — Tableau synoptique. **PLAN II**

443. Société de Secours Mutuels de Montigny-Lencoup, à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne). — Un tableau graphique du mouvement des membres de 1862 à 1900, mouvement des fonds de 1862 à 1900. Un volume : statuts, comptes rendus, situation financière et morale. **PLAN II**

444. Société de Secours Mutuels de Montmirail, à Montmirail (Marne). — Statuts. Budgets. Statistique. **PLAN II**

M. Labbé (Albert), président, conseiller général de la Marne.

445. Société de Secours Mutuels de Nogent-le-Rotrou, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), rue Gouverneur, 17. — Documents. Graphiques. **PLAN II**

M. Petit (Émile), président.

446. Société de Secours Mutuels Notre-Dame-de-Boulogne, à Boulogne (Seine), à la Mairie. — Règlement et tableaux. **PLAN II**

M. Garcelon (Henri), président.

447. Société de Secours Mutuels d'Offranville, M. DE CASABIANCA, Président, à Offranville (Seine-Inférieure). — Tableau de la société. **PLAN II**

448. Société de Secours Mutuels des Ouvriers & des Ateliers de Keitinger & fils, à Lescure, près Rouen (Seine-Inférieure). — Un tableau diagramme et documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

449. Société de Secours Mutuels des Ouvriers en Instruments de Chirurgie, à Paris, rue Servan, 45. — Tableaux. Annuaires. PLAN II

450. Société de Secours Mutuels des Ouvriers Joailliers-Bijoutiers, Orfèvres & Horlogers, à Paris, rue Saint-Augustin, 17. — Mutualité. PLAN II

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent.

451. Société de Secours Mutuels des Ouvriers sur Or & sur Argent, à Lyon (Rhône), rue Palais-Grillet, 14. — Tableaux. PLAN II

452. Société de Secours Mutuels des Ouvriers Pâtissiers-Cuisiniers, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, 39. — Graphique. PLAN II

453. Société de Secours Mutuels des Ouvriers Réunis de l'Arrondissement de Bar-sur-Seine, à Bar-sur-Seine (Aube). — 1° Statuts. 2° Tableau des résultats de 1884 à 1900 et pièces diverses de gestion. 3° Mémoire manuscrit sur le calcul de la retraite. PLAN II

Fondée par les ouvriers typographes de l'Imprimerie Saillard.

454. Société de Secours Mutuels des Ouvriers Tisseurs de la Ville de Nîmes, à Nîmes (Gard). — Un tableau statistique. PLAN II

455. Société de Secours Mutuels des Ouvriers du Val-d'Ajol, au Val-d'Ajol (Vosges). — Notice. PLAN II

M. Collin (Victor), président.

456. Société de Secours Mutuels des Ouvriers de la Ville d'Alençon, à Alençon (Orne). — Tableaux statistiques, graphiques, comptes rendus. PLAN II

M. Macaire (Henri), président.

457. Société de Secours Mutuels des Ouvriers de la Ville de Soissons, à Soissons (Aisne), rue de Guise, 8. — Documents statistiques. PLAN II

Section des femmes, agrégation et orphelinat, bibliothèques, bains, jardins, lingerie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

458. **Société de Secours Mutuels du Personnel de la Maison Brot** (Léopold) **& fils,** à Paris, rue Faubourg-Saint-Denis, 89. — Un tableau des statuts. **PLAN II**

459. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance des Employés des Administrations Départementales & Communales de France,** à Paris, rue Le Peletier, 35. — Tableaux indiquant le but et le fonctionnement de la Société. Résultats obtenus depuis la création (janvier 1887). **PLAN II**

460. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance Etablie entre les Ecoles du XX^e Arrondissement,** à Paris, rue Sorbier, 15. — Tableau. Résultats **PLAN II**

M. Jeannot (Laurent-Constant), président.

461. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance des Ouvrièrs & employée de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans,** à Paris, boulevard de la Gare, 41. — Un tableau contenant des renseignements statistiques sur la société. **PLAN II**

462. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance de la Papeterie,** à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 37. — Tableau statistique et annuaires. **PLAN II**

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

463. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance du Raincy,** au Raincy (Seine-et-Oise). — Un tableau graphique. Un mémoire. Livre d'or de la Société. **PLAN II**

M. Binet (Théophile), président.

464. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance de Versailles,** à Versailles (Seine-et-Oise). — Statuts. Notices. Statistique. Pièces et documents divers. **PLAN II**

465. **Société de Secours Mutuels & de Prévoyance de la Ville de Bar-le-Duc,** à Bar-le-Duc (Meuse). — Tableaux statistiques. **PLAN II**

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'argent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

466. Société de Secours Mutuels des Quatre Quartiers du XVIII^e Arrondissement de Paris, à Paris, à la mairie du XVIII^e arrondissement. — Un tableau de statistiques. PLAN II

467. Société de Secours Mutuels des Quartiers Saint-Lambert & Necker, à Paris, Mairie du XV^e arrondissement. — Notice et tableau statistique. PLAN II

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent.

468. Société de Secours Mutuels des Réfugiés d'Alsace-Lorraine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Statuts et comptes rendus de la Société. Notices et tableaux synoptiques présentant son histoire et son fonctionnement, ses progrès, les récompenses obtenues par elle, etc., etc. PLAN II

M. Schneider (Gabriel-M.), président. Société approuvée par arrêté préfectoral du 26 juillet 1873.

469. Société de Secours Mutuels & de Retraites des Anciens Militaires, à Firminy (Loire). — Historique, statuts, etc. PLAN II

470. Sociétés de Secours Mutuels & de Retraites de Courbevoie, à Courbevoie (Seine). — Graphiques. Comptes-rendus. PLAN II

471. Société de Secours Mutuels de Saint-Dié-des-Vosges, à Saint-Dié (Vosges), rue Stanislas, 7. — Documents. PLAN II

Exposition Universelle de Paris 1889, Mention honorable.

472. Société de Secours Mutuels du Saint-Esprit, à La Ventie (Pas-de-Calais). — Documents. PLAN II

473. Société de Secours Mutuels de Saint-Eustache, à Viroflay (Seine-et-Oise). — Tableau indicatif du mouvement de la Société depuis sa fondation (effectif, situation financière, secours accordés, pensions de retraite, etc.). PLAN II

474. Société de Secours Mutuels Saint-Joseph, à Roubaix (Nord), rue de la Paix, 22^bis. — Tableaux et brochure. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

475. Société de Secours Mutuels « Saint-Maurice », à Saint-Maurice-lez-Lille (Nord), rue de la Louvière, 54. — Statuts, comptes rendus. Documents. **PLAN II**

476. Société de Secours mutuels de Saint-Roch, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Conventionnel-Geoffroy. — Tableau synoptique ; brochures ; comptes rendus moraux et financiers ; imprimés divers. **PLAN II**

M. Bernard, Président.
Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'argent.

477. Société de Secours Mutuels de Saint-Romain, à Sèvres (Seine-et-Oise), à la Mairie. — Brochure. **PLAN II**

478. Société de Secours Mutuels de Sainte-Anne, à Paris, rue Villehardouin, 20. — Statuts et procès-verbaux. **PLAN II**

479. Société de Secours Mutuels de Sanvic, à Sanvic (Seine-Inférieure), Mairie de Sanvic. — Historique. Imprimés. Statuts, documents. Statistique, etc. **PLAN II**

480. Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers de Saint-Cloud, M. BELMONTET, Président, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), rue Dailly, 17.— Notice. Graphique. Compte rendu. Circulaires. **PLAN II**

481. Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers de Saint-Germain-la-Ville, à Saint-Germain-la-Ville (Marne). — Graphique. Statuts. Comptes rendus financiers. **PLAN II**

M. Collard (Léon), Président.

482. Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers de Saintes, à Saintes (Charente-Inférieure), cours National, 29. — Tableaux de statistique et documents. **PLAN II**

483. Sociétés de Secours Mutuels de la Savonnerie de Bagnolet, à Bagnolet (Seine), rue Sadi-Carnot, 142. — Statuts. Règlements. Rapports. Documents. Graphiques. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

484. Société de Secours Mutuels des Sculpteurs Marbriers, à Paris, avenue Daumesnil, 207. — Secours en espèces et secours médicaux. Retraite. Statistique et histoire de la Société depuis 1826, date de sa fondation, comprenant 12 tableaux.

PLAN II

(Ouverte à toutes les corporations). M. Herluison (Louis), Président. Exposition Universelle : Paris 1889, Médaille d'argent.

485. Société de Secours Mutuels, dite de « Secours Réciproques », à Versailles (Seine-et-Oise). — Graphique. Documents. PLAN II

486. Société de Secours Mutuels de Sézanne, à Sézanne (Marne). — Tableaux statistiques. PLAN II

487. Société de Secours Mutuels du Théâtre de la Gaîté, à Paris, rue Réaumur, 70. — Tableau. PLAN II

488. Société de Secours Mutuels de Tomblaine, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle). — Tableau. PLAN II

489. Société de Secours Mutuels Typographique Lilloise, à Lille (Nord), rue de Tournai, 88. — Statistique. PLAN II

490. Société de Secours Mutuels de l'Usine Énault & Cie, à Montrouge (Seine), route d'Orléans, 82. — Tableau. PLAN II

491. Société de Secours Mutuels de l'Usine Lainé & Cie, à Beauvais (Oise). — Statuts. PLAN II

492. Société de Secours Mutuels de Vanves, à Vanves (Seine), Mairie de Vanves. — Statistique. PLAN II

493. Société de Secours Mutuels de la Ville de Château-Thierry, à Château-Thierry (Aisne). — Exposé de la situation financière. PLAN II

Société fondée en 1864.

494. Société de Secours Mutuels de la Ville de Lyon, à Lyon (Rhône), place du Pont, 14. — Statuts. Compte rendu. Historique. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

495. Société de Secours Mutuels de la Ville de Pantin, Pantin (Seine), à la Mairie. — Tableau. **PLAN II**

496. Société de Secours Mutuels de la Ville de Parthenay, à Parthenay (Deux-Sèvres). — Tableau et rapport. **PLAN II**

M. Regelsperger (Eugène), Président.

497. Société de Secours Mutuels des Voyageurs & Employés de Bureaux du Commerce & de l'Industrie de la Ville de Lille & du Département du Nord, à Lille (Nord). — Tableaux. **PLAN II**

Exposition universelle Bruxelles 1897, Médaille d'or.

498. Société de Secours Mutuels de Warcq, à Warcq (Ardennes). — Statuts et tableaux graphiques. **PLAN II**

499. Société de la Vieillesse, dite des Charrons & Forgerons de la Ville de Paris, à Paris, rue de Cléry, 72. — Statuts. Inventaires. Statistiques. **PLAN II**

500. Société des Voyageurs de Commerce de Lyon, Secours Mutuels & Caisse de Retraites, M. Favre, Président, à Lyon (Rhône), rue de la Poulaillerie, 2. — Statuts et documents. **PLAN II**

501. « Solidarité » (La), à Reims (Marne), rue des Capucins, 223. — Un tableau graphique, brochures. **PLAN II**

502. « Solidarité de l'Avenir » (La), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 182. — Statuts et documents concernant la situation financière et morale de la société depuis sa fondation 1891. **PLAN II**

Société de secours mutuels des ouvriers Cordonniers de la maison Hattat.

503. Solvay & Cie, à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle) et à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône). — Tableaux, plans, graphiques et brochures relatifs aux institutions patronales de prévoyance. **PLAN II**

Soude et produits chimiques. Représentés par M. A. Boulvain, directeur des Usines de Dombasle.

Paris 1889, 3 Médailles d'or, Économie sociale Grand Prix pour les produits chimiques.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

504. **SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DES POSTES & DES TÉLÉGRAPHES, Caisse Nationale d'Épargne,** à Paris, rue Saint-Romain, 4. — Tableaux et documents. **PLAN II**

505. **« Soutien Fraternel »** (Le), Société Générale des Sous-agents des Postes, des Télégraphes et des Téléphones, à Paris, rue Aumaire, 32. — Statistiques. Tableaux, etc. **PLAN II**

506. **Syndicat Agricole de Castelnaudary,** à Castelnaudary (Aude). — Tableau. **PLAN II**

507. **Syndicat de la Boulangerie,** Société de Secours mutuels en nature, à Blois (Loir-et-Cher), place de la République, 1. — Statuts de la Société de Secours mutuels en nature et compte-rendu du dernier semestre. **PLAN II**

508. **Syndicat des Compagnies d'Assurances sur la Vie à Primes Fixes,** à Paris, rue Le Peletier, 8.— Tableaux de statistique. **PLAN II**

509. **Syndicat Consultatif des Sociétés de Secours mutuels du Département de Maine-&-Loire,** à Angers (Maine-et-Loire). — Un tableau et divers raports sur l'Économie sociale et les institutions de prévoyance. **PLAN II**

510. **Syndicat Économique des Industries Textiles d'Angers,** Société mutuelle et économique, à Angers (Maine-et-Loire), rue Plantagenet, 40. — Un tableau contenant le compte rendu des différentes œuvres fondées par le Syndicat. **PLAN II**

511. **Syndicat Général de l'Industrie des Cuirs & Peaux de la France,** à Paris, rue de Lancry, 10. — Documents relatifs aux Institutions de prévoyance et œuvres d'assistance mutuelle des industries du cuirs groupées par le Syndicat général de l'Industrie des Cuirs et Peaux de la France. **PLAN II**

512. **Syndicat Girondin des Institutions de Prévoyance & de Mutualité** (Réassurance, dispensaire, etc.), à Bordeaux (Gironde), à l'Athénée. — Tableaux graphiques. Documents statistiques. Règlements. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

513. Tanguy (JÉROME), à Morlaix (Finistère), rue Gambetta, 69. — Comptes rendus, statuts, imprimés et rapport. d'une Société de Secours.
PLAN II

514. Tassart, Balas, Barbas & Cie, à Paris, boulevard de Strasbourg, 85. — Tableaux et diagrammes indiquant l'organisation de la Société de Secours mutuels dans la maison et les résultats acquis.
PLAN II

Entrepreneurs, constructeurs hydrauliciens, électriciens.

Londres 1851, Médaille d'or ; Vienne 1873, Diplôme de mérite ; Paris 1878, Diplôme d'honneur ; Paris 1889, 2 Médailles d'or, Médaille d'argent et médaille de bronze ; Chicago 1893, Hors concours ; Bruxelles 1897, Diplôme d'honneur.

Exposent également Classe 102, Groupe XVI, (institutions de la maison).

515. « Terre Promise » (LA), Société de prévoyance mutuelle, à Paris, rue de La Tour-d'Auvergne, 16. — 1° Un tableau mentionnant : Le but de la Société et les progrès réalisés, son effectif, sa situation financière. 2° Ses statuts.
PLAN II

Exposition Universelle Paris 1878, un Diplôme d'honneur.

516. Thiriez père & fils, à Lille (Nord). — Documents sur les institutions de prévoyance diverses, annexées à leurs usines. **PLAN II**

517. Tissages, Filatures d'Armentières (EXPOSITION COLLECTIVE DES), à Armentières (Nord).

CARDON-MASSON & FAUVERGNE (D.) CHARVET. DUBOIS & CHARVET-COLOMBIER. DUTILLE.

Documents.
PLAN II

518. Trait d'Union National des Sociétés de Secours mutuels de France, à Nantes (Loire-Inférieure), rue des Récollets et rue du Calvaire, 3. — Historique et statuts.
PLAN II

519. « Travailleurs de Ludres » (LES), Société de Secours Mutuels, à Ludres (Meurthe-et-Moselle). — Statuts et comptabilité.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

520. « Travailleurs Réunis » (Les), Société de Secours Mutuels et de Retraite, à Saintes (Charente-Inférieure). — Documents. PLAN II

521. Tréfousse, Goguenheim & Cie, à Chaumont (Haute-Marne). — Notices sur les Sociétés de Secours et de Retraites. PLAN II

Mégisserie, teinturerie et ganterie.

522. Tribunal de Commerce du Département de la Seine, à Paris. — Statuts. Compte-rendu. Fonds de prévoyance des employés du tribunal. PLAN II

523. Tuleu (Charles), à Paris, rue d'Hauteville, 58. — Réglementation du travail et des salaires. Pensions de retraite. Crédit. PLAN II

Ancienne maison Deberny et Cie : Fonderie en caractères.

Paris 1889, 2 Médailles d'or, Économie sociale ; Bruxelles 1897, Diplôme d'honneur. PLAN II

524. Union Amicale des Employés du Matériel Roulant de la Circonscription de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Mon-Désert, 33bis. — Statuts, situation et fonctionnement. PLAN II

525. Union Centrale des Officiers Retraités des Armées de Terre & de Mer, à Paris, rue de Bourgogne, 53. — Tableau résumant les statuts, le but de la société et donnant les noms des membres du conseil d'administration. PLAN II

Général de division Philebert, président.

526. « Union de Chambéry » (L'), à Chambéry (Savoie). — Monographie. Tableaux statistiques. Drapeaux, insignes. PLAN II

527. « Union de la Charcuterie » (L'), à Paris, rue Montmartre, 4. — Tableau statistique des opérations de la Société pendant les années 1890 à 1899 inclus. PLAN II

Société de Secours mutuels, de Retraites et de placement gratuit.

528. « Union des Chauffeurs Conducteurs Mécaniciens électriciens de la Seine » (L'), Société de Secours Mutuels, à Paris, rue d'Angoulême, 50. — Un tableau. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

529. « Union du Commerce » (L'), Société Philanthropique à Paris, rue du Bourg-l'Abbé, 7. — Graphiques et documents. PLAN II

Fondée en 1847, reconnue comme Établissement d'utilité publique. Effectif 19.000 membres. M. Lambret (Adolphe), Président.

Expositions Universelles de : Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours.

530. Union Démocratique des Anciens Défenseurs de la Patrie, à Paris, rue Doudeauville, 10. — Association mutuelle de secours et de retraite. Tableau et documents relatifs à l'organisation et au but de cette association fraternelle et patriotique. PLAN II

531. « Union Fraternelle » (L'), Société de prévoyance mutuelle pour la création de pensions viagères, à Paris, rue Saint-Denis, 169. — Tableaux et documents. PLAN II

532. Union Fraternelle des Facteurs des Postes de Paris & du Département de la Seine, à Paris, rue de la Monnaie, 15. — Un tableau et un album. PLAN II

533. Union Fraternelle des Ouvriers & Employés, à Reims (Marne), rue de Bouillon, 28. — Graphique et brochures. PLAN II

M. Bernard (Georges), président.

534. « Union Fraternelle de Saint-Denis » (L'), à Saint-Denis (Seine). — Livre d'or. PLAN II

Société de Secours Mutuels.

335. Union Fraternelle des Sous-Agents des Postes & Télégraphes de Lyon & du Rhône, à Lyon (Rhône). — Tableau et statistique. PLAN II

536. Union Générale des Sociétés de Secours Mutuels d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Valdemaine. — Un tableau. PLAN II

537. Union Générale des Sociétés de Secours Mutuels de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure), rue Saint-Similien, 32. — Historique. Statuts. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

538. Union Médicale & Pharmaceutique des Sociétés de Secours Mutuels du Département de la Seine, à Paris, rue de Thorigny, 3. — Graphique. Historique de l'institution. Type des documents et imprimés employés. **PLAN II**

Union des Sociétés de Secours mutuels. M. Savigny (Victor), président, rue du Faubourg-Montmartre, 57.

539. « Union Métallurgique » (L'), à Bourges (Cher), Hôtel Lallemand. — Compte rendu, statuts. **PLAN II**

540. « Union Mutuelle » (L'), à Reims (Marne), rue du Barbâtre, 88. — Graphique et documents. **PLAN II**

M. Savoy (Albert), président.
Exposition Universelle de Paris 1889, Mention honorable.

541. Union Mutuelle des Aides à la Recette de la Banque de France, Société de Prévoyance et de Secours Mutuels, à Paris, Banque de France. — Tableau récapitulatif des opérations depuis le 26 décembre 1883, date de sa fondation et de l'approbation ministérielle sous le N° 689. **PLAN II**

542. Union des Ouvriers & Employés de Fécamp, à Fécamp (Seine-Inférieure), rue de l'Aumône. — Documents. **PLAN II**

543. Union Philanthropique des Employés de la Ville & de l'Arrondissement de Rouen, M. PAILLARD, Président, à Rouen (Seine-Inférieure), place de la Haute-Vieille-Tour. — Documents. **PLAN II**

544. Union des Sociétés Mutuelles du Département du Gard, à Nîmes (Gard), rue Auguste, 8. — Historique. **PLAN II**

545. Union des Sociétés de Secours Mutuels & de Prévoyance de la Charente-Inférieure, à Saintes (Charente-Inférieure), à l'Hôtel de Ville. — 1° Société de Secours Mutuels « Les Travailleurs réunis » : historique de l'Association ; statistique générale. **PLAN II**

546. Union des Sociétés de Secours Mutuels & de Prévoyance du Nord, à Lille (Nord). — Tableau, statuts. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

547. « Union des Travailleurs » (L'), à Sauvigny, par Amboise (Indre-et-Loire). — Statuts et rapports. **PLAN II**

548. « Union des Travailleurs » (L'), à Tours (Indre-et-Loire), rue Victor-Hugo. — Deux tableaux. **PLAN II**

549. « Union des Travailleurs du Tour de France » (L'), à Paris, rue Chapon, 9. — Statistiques. Documents. Graphiques. **PLAN II**

550. « Universelle » (L'), Association de Secours Mutuels, à Lyon (Rhône), rue de l'Hôtel-de-Ville, 91. — Tableau-affiche des opérations et résultats obtenus par la Société. **PLAN II**

551. Vermont (H.), Avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Socrate, 4. — Discours, écrits et documents sur les questions sociales et spécialement sur l'assistance préventive, les Sociétés de Secours mutuels et l'Émulation Chrétienne de Rouen. Historique des Sociétés de Secours Mutuels de Rouen. **PLAN II**

Ancien bâtonnier, Président de l'Émulation chrétienne de Rouen, depuis 1871 ; Membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

Exposition Universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

552. Vermorel (Victor), à Villefranche (Rhône). — Mémoires sur les institutions patronales de l'usine. **PLAN II**

Constructeur d'appareils viticoles.

Exposition Universelle de Chicago 1893, Croix de la Légion d'Honneur.

553. Viellard-Migeon & C^ie^, à Morvillars (territoire de Belfort). — Tableaux et dessins concernant les institutions ouvrières, les institutions de prévoyance, etc. **PLAN II**

Maîtres de forges et fabricants de quincaillerie.

Paris 1855, Médaille d'or et Croix de la Légion d'Honneur; Paris 1867, Médaille d'or; Paris 1878, Médaille d'or.

554. « Vigilante » (La), Société Syndicale Mutuelle des Employés d'hôtels, à Paris, rue de Provence, 102.— Mutualité. Journaux. Tableaux. Documents. **PLAN II**

555. Vincent, Ponnier & C^ie^, à Senones (Vosges). — Caisses de secours. Caisses de retraites. Crèches. **PLAN II**

Filatures, tissages et blanchiment de coton.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

556. Vitalis & Cie, à Lodève (Hérault). — Tableau indiquant les institutions de bienfaisance établies par les exposants dans leurs usines en faveur de leur personnel ouvrier. **PLAN II**

Manufacture de draps.

557. Voelcker-Coumes (Daniel), à Bayon (Meurthe-et-Moselle. — 1° Caisse de secours (maladie), société libre ; statistique et notice, tableaux, annexes. 2° Société de Secours mutuels et de retraite ; statuts, notices, tableaux graphiques et statistiques, documents, annexes. **PLAN II**

M. Coumes (Léon), chef de la maison.

Barcelone 1888, Membre du Jury, Chevalier de la Légion d'Honneur; Chicago 1893, Médaille commémorative ; Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury.

558. « Vraie Humanité » (La), Société de Secours Mutuels et de retraites, à Paris, Mairie du Panthéon. — Un tableau. **PLAN II**

M. Busnel, Président, rue Sainte-Anne, 34.

Exposition Universelle de Paris 1889, Mention honorable.

559. Waddington fils & Cie, à Saint-Remy-sur-Avre (Eure-et-Loir). — Tableaux. Brochures ou albums. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Bérard** (Emile-Honoré), à Blidah (Alger). — 200 exemplaires d'un ouvrage ayant pour titre : « Les Institutions de prévoyance et les établissements charitables en Algérie ». PL. VI.— D.3

   Président de la Société de Secours Mutuels des Arts et Métiers de Blidah.

2. **Deybach** (S.), à Aïn-Tagrcrit (Constantine). — Statuts d'une société d'assurances. PL. VI.— D.3

INDO-CHINE

1. **Gouvernement Général de l'Indo-Chine.** — Les Caisses de retraites locales de l'Indo-Chine. PL. VI.— D. et E. 2 et 3

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Klein** (G.-A.), à Berlin. — Mémoires : 1° La statistique allemande des accidents du travail. 2° Les prestations de l'assurance ouvrière allemande. **PLAN II**

   Docteur en droit, Conseiller de régence.

2. **Lass & Zahn**, à Berlin. — Mémoire sur l'assurance ouvrière de l'empire allemand. **PLAN II**

3. **Office Impérial des Assurances Ouvrières**, à Berlin. — Système de l'assurance ouvrière de l'Empire Allemand. **PLAN II**

4. **Office Impérial de Statistique**, à Berlin. — Statistique de l'Assurance-Maladie 1897. Statistique sociale. **PLAN II**

5. **Zacher**, à Berlin. — Guides pour l'assurance ouvrière en Allemagne et à l'Étranger. **PLAN II**

   Conseiller intime de régence.

AUTRICHE

1. **Comité Spécial pour l'Économie Sociale, l'Hygiène & l'Assistance Publique**, à Vienne. — Tableaux concernant les caisses de l'épargne. **PLAN II**

2. **Syndicat des Caisses de Secours en Cas de Maladie**, à Vienne, Hirschengasse, 18. — Tableaux, annuaires, photographies des maisons de convalescence. **PLAN II**

3. **Union des Caisses de Secours pour les Ouvriers en Cas de Maladie**, à Vienne. — Carte. Statistique. Imprimés. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

BELGIQUE

1. **Alliance des Présidents des Sociétés Mutualistes,** M. Henry, Président, à Namur, boulevard Isabelle Brussel.— Tableau. Statuts. Rapports. Comptes. Statistiques. **PLAN II**

2. **Association des Actuaires Belges,** à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48. — Bulletins périodiques. Brochures et travaux divers. **PLAN II**

3. **Association Ouvrière de Retraites de Tournai,** M. Van de Walle, Trésorier, à Tournai, rue Saint-Ebuthère, 44. — Documents. **PLAN II**

4. **Banneux** (Louis), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — Manuel d'enseignement de la prévoyance, (texte français). in-8° 110 pages
Manuel d'enseignement de la prévoyance, (texte flamand). in-8° 110 pages
La caisse de retraite (brochure in-8°). **PLAN II**

5. **Bauvais** (Victor), à Schaerbeek, rue Impériale, 1. — Collection du Moniteur des Comités officiels de patronage. Comptes rendus. **PLAN II**

6. **Caille** (Lucini), à Tournai. — Ouvrages et renseignements divers relatifs à la prévoyance. **PLAN II**

7. **Caisse Générale d'Épargne, de Retraite & d'Assurances sous la Garantie de l'État Belge,** à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 48. — Monographies. Brochures. Comptes-rendus. Statistiques. **PLAN II**

   Exposition Universelle : Paris 1889, Grand prix.

8. **Caisse de Réassurance des Mutualités Chrétiennes des Provinces Wallonnes,** à Charleroi. — Statuts. Historique. Fonctionnement. Imprimés divers. **PLAN II**

   Président : M. Jadoul.
   Bruxelles 1897, Diplôme d'honneur et Diplôme de Médaille d'or.

9. **Comité Officiel de Patronage des Habitations Ouvrières, & des Institutions de Prévoyance de Bruxelles,** à Scharbeek, rue Impériale, 1. — Rapports. Plans. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

10. Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie, à Bruxelles. — Ouvrages. Plans. Diagrammes. Photographies. **PLAN II**

11. Compagnie Générale des Conduites d'Eau, à Liège. — Statistiques de la Caisse de Secours, de la Caisse de Retraite et autres institutions. **PLAN II**

Expose également cl. 28 et 64 (Expositions de la Compagnie, de ses succursales et filiales).

12. Delhaize frères & Cie, à Bruxelles, rue Osseghem. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance (Caisse de retraite et de secours). **PLAN II**

Bruxelles 1897, 2 Diplômes d'honneur et 7 Diplômes de Médaille.
Expose également groupes X et XV.

13. De Naeyer, à Willebroeck. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance, réalisées par la société De Naeyer, en faveur de son personnel. **PLAN II**

Industriel.
Paris 1889, Médaille d'or.

14. Duboisdenghien (Léon), à Bruxelles, rue de Bériot, 35. — Brochures : 1° De l'organisation technique des sociétés de secours mutuels ; 2° Questions d'assurances ; 3° Quelques expériences au sujet des pseudo-mutualités de retraite ; 4° Caisse de retraite et caisse d'assurances. **PLAN II**

Directeur à la Caisse générale d'épargne de retraite.

15. Fédération Mutualiste de l'Arrondissement de Dinant, M. de Pierpont (E.), Président, à Rivière. — Œuvre philanthropique. Monographie. Documents. **PLAN II**

16. Fédération Neutre des Sociétés de Secours Mutuels de l'Arrondissement de Liège, à Liège. — Un album. **PLAN II**

17. Fédération des Sociétés Chrétiennes de Mutualité de la Province de Liège, à Liège, rue Louvienne, 2. — Documents. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

18. **Hamande & Henry**, à Louvain et à Ixelles. —Documents d'épargne PLAN II

19. **Ligue Démocratique du Canton de Grammont**, à Goefferdingen, près Grammont. — Tableaux des œuvres de prévoyance du canton de Grammont. Documents. PLAN II

M. Vander Linden (Arthur), Président.

20. **Mabille** (Valère), à Morlanvelz. — Tableaux. Graphiques, etc PLAN II

Industriel.

21. **Marchal** (Henri), à Saint-Gilles Bruxelles, 66, rue de Hongrie. — Collection du journal « Le Philanthrope ». PLAN II

22. **Ministère de l'Industrie & du Travail**, Office du travail, à Bruxelles, rue Latérale, 2. — Documentset graphiques relatifs aux sociétés de secours mutuels. PLAN II

23. « **Mutualité Nord Belge** » (La), à Liège, rue Gréty. — Tableau. Notice. Règlemente comptes rendus. PLAN II

24. **Poëls** (Ernest), Docteur, à Bruxelles, rue Marie-Thérèse, 2. — Formulaire médical universel (assurances-vie). PLAN II

25. **Province du Hainaut**, Baron du Sart de Boulant (Raoul), Président de la Députation permanente du Hainaut, à Mons. — La prévoyance dans le Hainaut. Recueils. Cartes et diagrammes. PLAN II

26. **Société Anonyme des Mines & Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne**, à Angleur. —Tableaux et documents. PLAN II

27. **Société Mutuelle des Employés**, à Bruxelles, rue du Midi, 25. — Tableaux. Statistiques. PLAN II

28. « **Union Belge** » (l'), Société Royale de Mutualité et de Bienfaisance, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 80. — Graphiques. Brochures. Comptes rendus. Rapports. PLAN II

29. **Union des Fédérations de Sociétés de Secours Mutuels**, M. Tumulois (Ernest), Président, à Charleroi. — Albums. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

30. « **Wallonne de Paris** » (LA), Société de Secours Mutuels et de Bienfaisance, M. REUMONT (Ernest), Président, à Paris, boulevard de Strasbourg, 8. — Graphique. Rapport. Statuts. Brochures. **PLAN II**

BOSNIE-HERZÉGOVINE

1. **Gouvernement de Bosnie-Herzégovine,** à Sarajevo. — Caisses hypothécaires agricoles et fonds d'assistance d'arrondissement, statistique, administration, résultats. **PAV. PL. II**

ESPAGNE

1. **Fontes** (NICOLÁS), à Murcie, rue del Jabali-Viejo.— Mémoire et règlement des caisses rurales d'épargne. **PAV. PL. II**

ÉTATS-UNIS

1. **American Investmend,** 202, Main Street à Buffalo. — Publications sur l'emploi des capitaux américains. **PLAN II**

   M. A. B. Kellog, Éditeur.

2. **Ancient Order of Hibernians,** à Philadelphia (Pennsylvania).— Rapports, etc. (Association des Irlandais). **PLAN II**

3. **Baldwin Locomotive Works,** à Philadelphia (Pennsylvania). — Système de placement des dépôts d'argent des employés. Publications et Photographies. **PLAN II**

4. **Bureau d'Assurances de l'État de New-York,** à Albany (New-York). — Rapports (Surveillance des assurances). **PLAN II**

5. **Bureau des Banques de l'État de New-York,** à Albany (New-York). — Rapports. Statistiques. Monographie spéciale du système de l'État. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **Cleveland Terminal & Valley Railroad Relief Department.** — Rapports. Règlement. Caisse de secours, etc. **PLAN II**

7. **Commissaire d'Assurance du Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Cartes graphiques sur le développement des assurances dans le Massachusetts. **PLAN II**

8. **Commissaire d'épargnes du Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Compte-rendu du travail. Cartes. Rapports. **PLAN II**

9. **Commission des États-Unis à l'Exposition,** Section de l'Economie Sociale, à Chicago (Illinois). — Cartes. Plans et photographies. **PLAN II**

10. **Equitable Life Assurance Society of the United States,** à New-York. — Assurances sur la Vie : statistique et indications diverses. **PLAN II et PL. I.— E.2**

11. **Illinois Central Railroad,** à Chicago (Illinois). — Publications et Photographies. **PLAN II**

12. **Independent Order of Foresters,** à Philadelphia, (Pensylvania). — Publications sur l'association fraternelle. **PLAN II**

13. **Independent Order of Rechabites,** à New-York. — Rapports sur l'association fraternelle. **PLAN II**

14. **Knights of the Golden Eagle,** à New-York. — Rapports snr l'association fraternelle. **PLAN II**

15. **Knights of the Maccabees,** à Port Huron (Michigan). — Rapports sur l'association fraternelle **PLAN II**

16. **Knights of Malta,** à New-York. — Rapports. Publications. Statistique. **PLAN II**

17. **Locomotive Engineers Mutual Life & Accident Insurance Association,** à Cleveland (Ohio). — Cartes. Publications. **PLAN II**

18. **Lyford** (James-O.), à Concord (New-Hampshire). — Brochure sur l'histoire des caisses d'épargne du New-Hampshire. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

19. Massachusets Insurance and Savings Department, à Boston. — Rapports et publications. **PLAN II**

20. Metropolitan Life Insurance Company, à New-York. — Publications. Statistiques. Méthodes de l'assurance sur la vie. **PLAN II**

21. Ministère des Finances, Contrôleur de la Circulation monétaire, à Washington D. C. — Brochure, tables, cartes, ayant trait aux banques d'Épargne des États-Unis. Rapports. **PLAN II**

22. Mutual Life Insurance Company of New-York, à New-York, Nassau Street, 32. — Cartes. Statistiques. Photographies, etc. **PLAN II et PL. I.— E.2**

23. New-York Insurance & Banking Department, à Albany (New-York). — Rapports et publications. **PLAN II**

24. New-York Life Insurance Company, à New-York, Broadway, 346. — Cartes. Statistiques. Photographies. Publications. **PLAN II**

25. Order of Scottish Clans, à Washington, D. C.—Rapports. **PLAN II**

26. Pennsylvania Railroad Company, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Rapports. Photographies. Brochures. **PLAN II**

27. Pittsburg Junction Railroad Relief Department, à Alleghany City (Pennsylvanie).—Rapports. Règlement. Caisse de secours. **PLAN II**

28. Proctor & Gamble, à Ivorydale (Ohio).—Photographies des bâtiments et terrains. **PLAN II**

29. Prudential Life Insurance Company, à Newark (New-Jersey). — Publications. Statistique et méthodes d'assurances sur la vie. **PLAN II**

30. Royal Arcanum, à Boston (Massachusetts).—Publications Cartes de la société mutuelle. **PLAN II**

31. Stetson (John-B.) **& C°,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Publications et photographies des bâtiments et dépendances. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

32. Société Américaine de Propagande, à Boston (Massachusetts). — Publications. **PLAN II**

33. United American Mechanics, à Washington D. C. — Rapports sur l'association mutuelle. **PLAN II**

34. United Ancient Order of Druids, à New-York. — Rapports. **PLAN II**

35. Willoughby (William-Franklin), à Washington D. C. — Monographie sur les Institutions économiques. **PLAN II**

36. Woodmen of the World, à New-York. — Rapports. Association mutuelle. **PLAN II**

37. Warren (Nathan), à Boston (Massachusetts). — Brochure relative aux assurances sur la vie dans le Massachusetts. **PLAN II**

CUBA

1. Quesada (Gonzalo de), à La Havane. — Rapports et publications sur les institutions de prévoyance. **PL. VI.— E.3**

2. Sejura y Cabrera (Andrès). — Assurances sur la vie. **PL. VI.— E.3**

GRANDE-BRETAGNE

1. Ancient Order of Foresters, à Londres, S. E. Casella Road, 48, New Cross Road. — Documents montrant le développement de la Société. **PLAN II**

2. Indépendent Order of Odd Fellows, à Manchester. — Documents sur la société de Secours Mutuels. . **PLAN II**

3. Indépendent Order of Odd Fellows, à Nottingham. — Documents sur la société de Secours Mutuels. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Indépendent Order of Rechabites,** à Manchester, Lancaster avenue, 32. — Documents sur la société de Secours Mutuels. PLAN II

5. **Indépendent Order of Shepherds,** à Manchester, Chapman street, 79. — Documents sur la société de Secours Mutuels. PLAN II

6. **Post Office Savings Bank,** à Londres, E. C., Queen Victoria street. — Documents relatifs à la Caisse d'Épargne Nationale. PLAN II

7. **Prudential Assurance Company, Limited,** à Londres, E. C.. Holborn Bars, 142. — Documents relatifs aux Assurances sur la vie. PLAN II

8. **Registrar of Friendly Societies,** à Londres, S. W., Abingdon street. — Documents relatifs aux Sociétés de Secours Mutuels. PLNA II

9. **Royal Standard Benefit Society,** à Londres. — Documents pour montrer le développement de la Société. PLAN II

10. **Société Amicale des « Hearts of Oak »,** à Londres. — Documents montrant le développement de la Société. PLAN II

11. **Société Amicale de « The Liverpool Victoria »,** à Liverpool. — Documents montrant le développement de la Société. PLAN II

12. **Société Amicale du National Deposit,** à Londres. — Documents montrant le développement de la Société. PLAN II

13. **Société Amicale de « The National United Order of Free Gardiners »,** à Londres. — Documents montrant le développement de la Société. PLAN II

HONGRIE

1. **Kirchmayer** (Edmond), à Budapest. — Tableau des Caisses de secours des ouvriers. PLAN II

2. **Roth** (Paul), à Budapest. — Tableau graphique des Compagnies d'Assurances de Hongrie. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ITALIE

1. **Association d'Assistance Réciproque des Employés Voyageurs des Chemins de Fer d'Italie,** à Bologne. — Tableaux des tatistiques, monographie. **PLAN II**

2. **Association Générale des Employés Civils,** à Milan. — Tableaux, récompenses, publications. **PLAN II**

3. **Association Générale des Ouvriers,** à Turin, avenue Siccardi, 12. — Monographie, tableaux démonstratifs, règlements, photographies. **PLAN II**

4. **Association Générale de Secours Mutuels & Instruction des Ouvriers,** à Turin. — Données statistiques. **PLAN II**

5. **Association Générale de Secours Mutuels des Ouvriers,** à Codogno (Milan). — Chronologie, statuts, règlements, comptes rendus, formulaires, etc. **PLAN II**

6. **Association Ouvrière de Prévoyance,** à Rieti (Pérouse). — Documents, règlements, monographies, formulaires. **PLAN II**

7. **Association Ouvrière de Secours Mutuels « Giuseppe Garibaldi »,** à Macerata. — Statuts, aperçu historique et tableaux statistiques. **PLAN II**

8. **Association de Prévoyance,** à Bergame. — Relation générale, cartographie, registres, statuts et règlements, études, etc. **PLAN II**

9. **Association de Prévoyance & d'Aide Mutuelle entre les Employés des Chemins de Fer d'Italie,** à Bologne. — Statuts, règlements, etc **PLAN II**

10. **Association de Prévoyance Mutuelle pour la Vieillesse entre les Travailleurs,** à Milan, viâ S. Vittore al Teatro, 13. — Règlements, etc. **PLAN II**

11. **Association de Prévoyance des Ouvriers,** à Crémone. — Comptes rendus, statistiques, bilans techniques, Rel **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

12. **Association de Secours Mutuels des Pharmaciens d'Italie,** à Milan. — Tableaux. PLAN II

13. **Bertini** (Louis), à Florence. — Statuts. Règlements. PLAN II

14. **Caboni** (Antoine), à Cagliari. — Relation historique sur les institutions de prévoyance de la province de Cagliari. PLAN II

15. **Caisse Centrale d'Épargne,** à Florence. — Statuts, règlements et comptes rendus. PLAN II

16. **Caisse d'Épargne,** à Asti, rue Altieci, 102. — Tableau résumé, statuts, règlements, monographies et formulaires de comptabilité. PLAN II

17. **Caisse d'Épargne,** à Bologne. — Renseignements sur la Caisse d'Épargne. PLAN II

18. **Caisse d'Épargne,** à Camerino (Macerata). — Notes historiques et statistiques. PLAN II

19. **Caisse d'Épargne,** à Cesena (Forli). — Publications concernant l'histoire et le développement de la Caisse d'Épargne. PLAN II

20. **Caisse d'Épargne,** à Città di Castello. — Monographies artistiques. PLAN II

21. **Caisse d'Épargne,** à Imola (Bologne). — Histoire, statistiques, publications, statuts et règlements. PLAN II

22. **Caisse d'Épargne,** à Macerata. — Tableaux graphique et statistique, monographie historique, statuts, relations, etc. PLAN II

23. **Caisse d'Épargne,** à Modène. — Institution de prévoyance. PLAN II

24. **Caisse d'Épargne,** à Padoue. — Notices et documents, statuts, règlements, tableaux et dessins. PLAN II

25. **Caisse d'Épargne,** à Parme. — Documents relatifs à l'institution. PLAN II

26. **Caisse d'Épargne,** à Plaisance, rue de S. Simon, 18. — Mémoire, comptes rendus. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

27. **Caisse d'Épargne,** à Rimini. — Monographies, règlements. PLAN II

28. **Caisse d'Épargne,** à Rome. — Rapports, bilans, statuts et règlements, tableaux, diagrammes et statistiques. PLAN II

29. **Caisse d'Epargne,** à Salerne.— Tableaux et renseignements. PLAN II

30. **Caisse d'Épargne,** à Udine. — Monographies, relations, statuts et règlements. PLAN II

31. **Caisse d'Épargne des Provinces Lombardes,** à Milan. — Tableaux et comptes rendus. PLAN II

32. **Caisse d'Épargne de Terni,** à Terni (Umbria). — Brochures et publications. PLAN II

33. **Caisse d'Épargne de Turin,** à Turin. — Rapport historique, comptes rendus, notices, statistiques. PLAN II

34. **Caisse d'Épargne « Victor-Emmanuel »,** à Palerme. — Statuts, règlements, comptes rendus, publications. PLAN II

35. **Caisse des Invalides de la Marine marchande,** à Palerme. — Monographie sur l'institut de la Caisse et publications. PLAN II

36. **Caisse de Prévoyance des Employés de l'Union Coopérative,** à Milan. — Statuts, règlement. PLAN II

37. **Caisse de Retraite des Instituteurs dans les Ecoles Publiques Primaires d'Italie,** à Rome. — Documents. PLAN II

38. **Caisse de Subventions entre les Gardes Municipaux,** à Turin, à l'Hôtel de ville. — Règlements, comptes rendus, tableaux, etc. PLAN II

39. **Caisse Universitaire de Subvention,** à Rome. — Organisation et fonctionnement. PLAN II

40. **Comité Local pour l'Exposition de 1900,** à Cagliari. — Relation historique, statistique. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

41. Cravera (HYACINTE), à Turin. — « Providenza et Famiglia ». PLAN II

42. Da Pozzo (JEAN-BAPTISTE), à Spezia. — Mémoire sur la prévoyance. PLAN II

43. De Angeli (E.) **& Cie**, à Milan. — Règlements, statuts, publications, diagrammes, dessins et modèles, etc. PLAN II

44. Gardenghi (JOSEPH), à Parme, rue Lalatta, 16. — Œuvres générales et monographies particulières. PLAN II

45. Institut de Secours Mutuels de Chirurgiens & Pharmaciens, à Rome. — Statuts, comptes rendus, relations, etc. PLAN II

46. Institution de Prévoyance, à Spezia. — Documents sociaux. PLAN II

47. Mantica (NICOLAS), à Udine. — Publications sur la coopération dans le Frioul jusqu'à 1898. PLAN II

48. Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, Direction du Crédit et de la Prévoyance, à Rome. — Statuts, statistique, lois, brochures, etc. PLAN II

49. Monte dei Paschi, à Sienne. — Institution de prévoyance. PLAN II

50. Municipalité de Gênes, à Gênes. — Monographie, dessins, tableaux, etc. PLAN II

51. Paolini (LOUIS), à Imola. — Manuel pour les caisses d'épargne. PLAN II

52. Pozzo (JEAN-BAPTISTE DU), à Spezia. — Mémoire sur la prévoyance. PLAN II

53. Société Anonyme Coopérative Italienne d'Assurance contre l'Incendie, à Milan. — Statuts, polices, comptes rendus, relations. PLAN II

54. Société Anonyme Coopérative Italienne d'Assurance sur la Vie, à Milan. — Statuts, polices, relations. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

55. **Société Anonyme Italienne d'Assurance contre les Accidents,** à Milan, place Cordusio, 2. — Dessins et diagrammes. **PLAN II**

56. **Société des Artisans Masculins,** à Bologne, rue Porta Nova, 3. — Monographie. **PLAN II**

57. **Société d'Assistance Mutuelle des Employés,** à Rome. — Documents. **PLAN II**

58. **Société Centrale Ouvrière Napolitaine,** à Naples. — Statistique sociale. **PLAN II**

59. **Société Coopérative Anonyme des Commis & Employés de Commerce,** à Turin. — Statuts, comptes rendus, etc. **PLAN II**

60. **Société Fraternelle de Bienfaisance des Instituteurs,** à Turin. — Mémoires et statistiques. **PLAN II**

61. **Société Fraternelle & Humanitaire des Huissiers du Ministère des Postes & des Télégraphes,** à Rome. — Tableau statistique, statuts, etc. **PLAN II**

62. **Société Générale Ouvrière,** à Terni (Pérouse). — Statuts, monographies, comptes rendus, tableaux statistiques, etc. **PLAN II**

63. **Société Générale des Ouvriers,** à Biella. — Statuts comptes rendus, registres des associés, statistique, relation. **PLAN II**

64. **Société Générale de Secours Mutuels,** à Rome. — Histoire et statistiques. **PLAN II**

65. **Société Générale de Secours Mutuels des Ouvriers,** à Crémone. — Etudes, relations et statistiques. **PLAN II**

66. **Société Générale de Secours Mutuels des Ouvriers,** à Lodi (Milan). — Monographie. **PLAN II**

67. **Société Générale de Secours Mutuels des Ouvriers,** à Vicence. — Monographie, tableaux synoptiques, études pour la formation des bilans techniques, statistiques, etc. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

68. **Société d'Instruction, d'Éducation & de Secours Mutuels des Instituteurs,** à Turin, rue Goito, 11. — Statuts et règlements, monographie. PLAN II

69. **Société des « Militaires en Congé »,** à Alexandrie rue Cavour, 3. — Questionnaire, monographie, comptabilité. PLAN II

70. **Société Mutuelle des Ouvriers,** à Desenzano sur Lago (Brescia). — Statuts, statistiques. PLAN II

71. **Société Mutuelle de Secours,** à Sanseverino March, (Macerata). — Règlements. Tableaux. Statistiques. Organisation. Comptabilité. PLAN II

72. **Société « Ordine e Lavoro », pour les ex-élèves des Orphelinats,** à Milan, Via Cornacchie, 2. — Mouvement social 1884-1899. PLAN II

73. **Société Ouvrière,** à Calvisano (Brescia). — Tableaux statistiques sur l'administration de la Société, documents, budget et règlement. PLAN II

74. **Société Ouvrière,** à Iseo. — Statuts, règlement, comptabilité, statistique, relation. PLAN II

75. **Société Ouvrière,** à Melegnano (Milan). — Statuts, statistique et règlements. PLAN II

76. **Société Ouvrière de Plaisance,** à Plaisance. — Statuts, règlement, tableaux, statistiques, formulaires, monographies. PLAN II

77. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Acqué (Alexandrie). — Tableaux de comptabilité. PLAN II

78. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Atessa (Chieti). — Organisation et comptes rendus. PLAN II

79. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Bra (Coni). — Documents, règlements, formulaires. PLAN II

80. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Castiglione del Lago. — Statuts et documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

81. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Marciano de Romagne. — Relations sur l'origine, l'organisation, le développement de la Société. Tableaux statistiques. PLAN II

82. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Pesaro. — Statuts, règlements, monographies, livres. PLAN II

83. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à Plaisance. — Statuts, règlements, bilans, tableaux statistiques, monographie, relations, etc. PLAN II

84. **Société Ouvrière de Secours Mutuels,** à S. Jean Persiceto (Bologne). — Monographie, règlements, modèles, comptes rendus, etc. PLAN II

85. **Société Ouvrière de Secours Mutuels « Archimède »,** à Syracuse. — Statuts et règlements, monographie, statistique, etc. PLAN II

86. **Société Ouvrière de Secours Mutuels des Ouvriers & Agriculteurs des deux Sexes,** à La Morra (Coni). — Cartes administratives. PLAN II

87. **Société Ouvrière de Secours Mutuels & de Prévoyance,** à Rovigo. — Bilans et statistiques. PLAN II

88. **Société Ouvrière de Secours Mutuels « Vingt Septembre »,** à Ile de la Madeleine (Sardaigne). — Statuts, règlements, relations, comptes rendus, tables statistiques. PLAN II

89. **Société Ouvrière de Valleggio-sur-le-Mincio,** à Villagio-sur-le-Mincio (Verone). — Règlement, monographies, formulaires, etc. PLAN II

90. **Société Ouvrière de Verolanuova** (Brescia). — Tableaux statistiques. PLAN II

91. **Société d'Ouvriers,** à Citta de Castello. — Comptes rendus. Tableaux synoptiques. Histoire de la Société. Relations. PLAN II

92. **Société de Prévoyance des Officiers des Armées de Terre & de Mer,** à Rome. — Statuts, règlement, brochures. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

93. **Société de Prévoyance Ouvrière,** à San Giovanni Vald'Arno (Avezzo). — Relations, tableaux statistiques, etc. PLAN II

94. **Société Royale de S.M. des Artistes de Musique,** à Florence. — Actes sociaux. PLAN II

95. **Société de Secours Mutuels,** à Invorio Inférieur (Novare). — Statuts, statistiques. PLAN II

96. **Société de Secours Mutuels,** à Molfetta (Bari). — Dossier. PLAN II

97. **Société de Secours Mutuels,** à Montecassiano (Macerata). — Tableau statistique, statuts, règlement, histoire. PLAN II

98. **Société de Secours Mutuels,** à Sienne, rue San Martino. — Documents, statistiques, etc. PLAN II

99. **Société de Secours Mutuels,** Sinalunga. — Statuts. Statistique. Relation. PLAN II

100. **Société de Secours Mutuels des Artistes et Ouvriers,** à Canelli (Alexandrie). — Documents, statuts, comptes rendus. PLAN II

101. **Société de Secours Mutuels des Bâteliers,** à Venise. — Statuts, monographie, mémoires, tableaux, formulaires, etc. PLAN II

102. **Société de Secours Mutuels des Cafetiers,** à Bologne. — Monographie et tableaux statistiques. PLAN II

103. **Société de Secours Mutuels des Coiffeurs,** à Parme. — Statut social, règlement des emprunts, etc. PLAN II

104. **Société de Secours Mutuels des Commis et Employés de Commerce,** à Rome. — Histoire et administration. PLAN II

105. **Société de Secours Mutuels des Contre-Maîtresses Tailleuses & Tailleurs,** à Turin. — Documents, règlement, comptes rendus, monographies, formulaires. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

106. Société de Secours Mutuels des Garçons & Cuisiniers de Bologne, à Bologne, rue de Caprara, 3. — Monographie. PLAN II

107. Société de Secours Mutuels & d'Instruction pour les Ouvriers, à Santhia (Novare). — Statistique, tableau du mouvement économique. PLAN II

108. Société de Secours Mutuels entre les Médecins & les Chirurgiens, à Bologne. — Opuscules et comptes rendus. PLAN II

109. Société de Secours Mutuels des Médecins & Chirurgiens du Piémont, à Turin, rue Pô, 16. — Table et comptes rendus. PLAN II

110. Société de Secours Mutuels des Médecins de la Ligurie, à Gênes. — Histoire et renseignements sur la Société. PLAN II

111. Société de Secours Mutuels des Ouvrières, à Vicence. — Aperçus historiques, statistiques. PLAN II

112. Société de Secours Mutuels des Ouvriers, à Lovere (Bergame). — Tableaux statistiques. PLAN II

113. Société de Secours Mutuels des Ouvriers, à Sienne. — Rapport historique, économique et financier, monographie, etc. PLAN II

114. Société de Secours Mutuels des Ouvriers, à Vandorno (Novare). — Tableaux des comptes rendus. PLAN II

115. Société de Secours Mutuels des Ouvriers & Agriculteurs, à Castellazzo-Bormida (Alexandrie). — Actes d'administration. PLAN II

116. Société de Secours Mutuels des Ouvriers Agriculteurs, à Foligno. — Statuts, formulaires, comptes rendus. PLAN II

117. Société de Secours Mutuels des Ouvriers des Usines Pocarni & Geminardi, à Vercelli. — Statuts et comptes rendus des années 1896-1897. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

118. Société de Secours Mutuels de Porta Pallio, à Vérone. — Documents. PLAN II

119. Société de Secours « Umberto e Margherita », des Employés des Chemins de Fer de la Sicile, à Palerme. — Statuts, budgets. PLAN II

120. Union Pieuse Typographique de Prévoyance Italienne, à Turin. — Actes de fondation (1738). Règlements, comptes rendus (1770-1899), etc. PLAN II

121. Traina (Sauveur), à Palerme. — Publications diverses sur les institutions de prévoyance. PLAN II

JAPON

1. Ministère des Communications, à Tôkiô. — Statistique de la Caisse d'Épargne postale au Japon. Carte des voies postales du Japon. Collections des mandats postaux et des mandats de dépôt de valeurs. PL. VI.— B. I

MEXIQUE

1. Zerman (Giacomo de), à Pachuca (État de Hidalgo). — Étude sur l'assurance sur la vie. PAV. PL. III

PAYS-BAS

1. Commission Royale Spéciale pour le Groupe XVI, à La Haye. — Monographie sur les institutions de prévoyance. PLAN II

2. Van Marken (J.-C.), à Delft. — Statistiques. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PORTUGAL

1. **Costa-Goodolphim,** à Lisbonne. — Publications relatives à la prévoyance. PLAN II

2. **Inspection Générale de la Section Portugaise,** à Lisbonne. — Monographies. Tableaux. Statistiques. PLAN II

ROUMANIE

1. **Société des Fonctionnaires,** M. PROTOPOPESCU (D.), Président, à Bucarest. — Compte rendus. Statuts. Règlements, etc. PAV. PL. II

RUSSIE

1. **Avseeff frères,** (gouvernement de Tamboc). — Plans. PLAN II

2. **Babkine frères,** (gouvernement de Moscou). — Documents. PLAN II

3. **Balachoff** (M^me^), à Gorodistche. — Documents. PLAN II

4. **Baranoff** (S. N.), à Alexandroff. — Documents sur les Institutions de prévoyance. PLAN II

5. **Chibaeff** (M^me^ E.), à Bogorodok. — Documents. PLAN II

6. **Direction des Caisses de Retraite des Chemins de Fer,** à Saint-Pétersbourg. — Histoire.Statistique. PLAN II

7. **Fabrique des Cartes à Jouer,** à Saint-Pétersbourg. — Documents. PL. I.— E.2

8. **Fabrique des Épingles Kolensky,** (gouvernement de Riasan). — Documents relatifs aux Institutions de prévoyance. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. **Fabrique du Papier Ouglitchsky,** à Ouglitch. — Documents. PLAN II

10. **Kharitanenko,** à Kiers. — Documents. PLAN II

11. **Khloudoff** (A.), (gouvernement de Smolensk). — Photographies et plans d'un hôpital et d'une maison de maternité. PLAN II

Manufacture Yarzeff.

12. **Koenig** (L.), (gouvernement à Kharkoff). — Plan d'un hôpital pour les ouvriers. PLAN II

13. **Konchine,** à Serpoukhoff. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

14. **Manufacture Gavrilo-Yamsky** (gouvernement de Yaroslavl. — Documents. PLAN II

15. **Mareeff** (A.), à Serpakoff. — Plans. PLAN II

16. **Oldenbourgsky** (Princesse), (gouvernement de Voronège). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

17. **Panfiloff frères,** (gouvernement de Moscou). — Documents. PLAN II

18. **Pogogeff** (A.), à Moscou. — Documents. PLAN II

19. **Poliakneff** (Gouvernement de Moscou). — Documents sur les institutions de prévoyance. PLAN II

Manufacture Znamensky.

20. **Prokhoroff & fils.** — Plans. PLAN II

21. **Rabanek** (Franz), (gouvernement de Moscou). — Photographie d'un hopital. PLAN II

22. **Rabeneck** (Louis), à Moscou. — Documents. PLAN II

23. **Raffinerie Gitinsky,** à Volkynie. — Photographie. PLAN II

24. **Riabouchinsky.** — Documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. **Sakine** (P.) & **Zotoff** (N.), (gouvernement de Yarvolaw). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

26. **Sapojnikoff**, à Moscou. — Documents. PLAN II

27. **Schlichtermann**, (gouvernement de Vilna). — Documents. PLAN II

Sucrerie Keurize Oseriansky.

28. **Skibnevsky** (A.), à Moscou. — Documents. PLAN II

29. **Slocasoff frères**, à Perm. — Documents. PLAN II

30. **Société Alexandrovsky**, à Odessa. — Documents sur les institutions de prévoyance. PLAN II

31. **Société d'Assurance « La Russie »**, à Saint-Pétersbourg. — Diagrammes et cartogrammes. PLAN II

32. **Société d'Assurances Saint-Pétersbourgoise**, à Saint-Pétersbourg. — Statistiques. Photographies. Tableaux. PLAN II

33. **Société de la Brasserie Gigoulevsky**, à Lancara. — Documents. PLAN II

34. **Société de Fabrique de Soierie**, à Moscou. — Documents. PLAN II

35. **Société de la Grande Manufacture de Yaroslavl**, à Moscou. — Plans. Dessins. Photographies. PLAN II

36. **Société Industrielle Commerciale d'Alafouzoff**, à Saint-Pétersbourg. — Plans, dessins et photographies d'un hôpital. PLAN II

37. **Société des Industries Houillères de la Russie Méridionale**, à Korssun. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

38. **Société Kolomensky**, à Kolomna. — Documents PLAN II

39. **Société de la Manufacture Bogorodsky-Gloukhossky**, à Gogorodsk. — Documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

40. **Société de la Manufacture de Tver,** à Tver. — Modèle et description. PLAN II

41. **Société Métallurgique de Donetz,** à Dronjkovka. — Documents. PLAN II

42. **Société Morgounoff fils,** (gouvernement de Moscou).— Plan. PLAN II

43. **Société Norsky,** à Moscou. — Documents. PLAN II

44. **Société pour Procurer des Ressources aux Écoles Supérieures Féminines,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies. Plans. Publications. PLAN II

45. **Société Prokhorovsky-Trekhgorny,** à Moscou. — Documents. PLAN II

46. **Société Russe-belge** (gouvernement de Kiasan). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

47. **Société Russe des Fabriques de Tapis,** (gouvernement de Moscou). — Documents. PLAN II

48. **Société de Sucrerie Alexandroff,** gouvernement de Kieff. — Descriptions et photographies d'un hôpital pour ouvriers PLAN II

49. **Société de la Sucrerie de Kiew.** — Documents. PLAN II

50. **Société des Usines Chimiques P. K. Ouchkoff & C^ie^,** gouvernement de Viatka. — Plans d'hôpital. PLAN II

51. **Société des Usines Istinsky,** (gouvernement de Kiasan). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

52. **Sucrerie du Comte Potozky,** Vockynie. — Photographie. PLAN II

53. **Sucrerie Karvitze Oseriansky** (gouvernement de Vilna). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

54. **Sucrerie Krasilovsky,** à Volkiny. — Photographies. PLAN II

55. **Sucrerie Novo-Semetzky,** à Volkynie. — Photographie. PLAN II

56. **Soumkine** (gouvernement de Vologda). — Plan. PLAN II

57. **Susmann** (A.), à Volkynie. — Photographie. PLAN II

58. **Tcheliad, Rener & Dombroff,** à Dombrova. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

59. **Terestchesks,** à Volkynie. — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

60. **Tigranoff** (G.), à Saint-Pétersbourg. — Aperçu des opérations. PLAN II

61. **Til** (N.) **& C^ie^,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies. PLAN II

62. **Usine Kedabeksky,** (gouvernement d'Elisawetpol). — Documents relatifs aux institutions de prévoyance. PLAN II

63. **Usine de Kharkoff pour Construction de Prévoyance,** à Khenkoff. — Documents. PLAN II

64. **Usine Korukovesky.** — Documents. PLAN II

65. **Usine Koulebaksty.** — Documents. PLAN II

66. **Usine Métallurgique de Kychtim,** (gouvernement de Perm). — Documents. PLAN II

67. **Usines Métallurgiques Ostrovetzky.** — Documents. PLAN II

68. **Yassuninsky,** Gouvernement de Vladimir. — Documents. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

1. **Société Ouvrière de Saint-Marin,** à Saint-Marin. — Monographie de cette Société de secours mutuels. PL. V.— B.7

MM. Pietro Franciosi, président, et Ciro Belluzzi, secrétaire.

SUÈDE

1. **Ville de Gothembourg.** — Plan de la ville indiquant les établissements de bienfaisance, organisation, institutions. PLAN II

SUISSE

1. **Fatio** (G.), à Genève, rue du Stand. — Les Caisses d'épargne du monde. PLAN II

Auteur de la Statistique des Caisses d'Épargne de la Suisse.

2. **Société Suisse d'Assurances Générales sur la Vie Humaine,** à Zurich. — Statistique du développement. Statuts, Contrats d'assurances, etc. PLAN II

Direction à Paris, rue Saint-Lazare, 97.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 110

INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVÉE EN VUE DU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Législation ouvrière. — La classe 110 comprend dans son programme les institutions se rattachant à l'économie sociale qui ne rentrent pas dans les attributions des autres classes du groupe XVI. Ces institutions, créées soit par l'initiative du législateur ou celle du gouvernement, soit par l'initiative privée sont très variées. Notre cadre étant fort restreint, nous signalerons seulement les plus importantes.

Les lois tendant à améliorer la situation matérielle des ouvriers sont nombreuses. Elles se sont particulièrement multipliées à partir de l'année 1870. Les principales lois rendues depuis cette époque sont :

En 1874, la loi du 19 mai sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie.

La loi du 23 décembre de la même année relative à la protection des enfants du premier âge.

En 1880, la loi du 7 février qui confère aux membres des conseils de prud'hommes le droit d'élire leurs présidents, vice-présidents et secrétaires, et abolit la gratuité des fonctions pour les prud'hommes négociants-fabricants.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La loi du 11 décembre qui réglemente et développe les écoles manuelles d'apprentissage.

En 1881, la loi du 9 avril qui crée la Caisse d'épargne postale.

En 1884, la loi du 21 mars autorisant la création des syndicats professionnels.

En 1886, la loi du 20 juillet réorganisant la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

En 1889, la loi du 24 juillet sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

En 1890, nous trouvons la loi ayant pour objet d'abroger les dispositions relatives aux livrets d'ouvriers, la loi du 8 juillet instituant des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs : enfin, la loi du 27 décembre sur le contrat de louage et sur les rapports des agents des chemins de fer avec les compagnies.

En 1891, la loi du 20 juillet relative à la création d'un Office du travail.

En 1892, la loi du 2 novembre sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

La loi du 27 décembre organisant, à titre facultatif, la conciliation et l'arbitrage en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés.

En 1893, la loi du 12 juin concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels.

La loi du 15 juillet organisant l'assistance médicale gratuite.

En 1894, la loi du 25 juin organisant les caisses obligatoires de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

La loi du 30 novembre relative aux habitations à bon marché.

En 1895, la loi du 12 janvier relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des ouvriers et employés.

La loi du 27 décembre, réglementant les caisses particulières de secours et de retraites.

En 1896, la loi du 31 mars complétant celle du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché.

La loi du 16 juillet complétant celle du 20 juin 1894 sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

En 1898, la loi sur les sociétés de secours mutuels et enfin la loi du 9 avril 1898 sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

A côté de ces lois, qui ont si profondément modifié le sort des ouvriers, nous croyons nécessaire de parler de deux institutions nouvellement fondées qui ont, elles aussi, rendu de grands services à la classe ouvrière : ce sont l'Office du travail et le Musée social.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Office du travail. — L'Office du travail a été créé par la loi du 20 juillet 1891. Ses attributions et son fonctionnement n'ont été déterminés que par le décret du 19 août suivant.

Attributions. Dans sa séance du 23 février 1821, le Conseil supérieur du travail, consulté sur la convenance de la création d'un Office du travail, avait adopté la résolution suivante qui indique nettement le but de cette création :

« L'Office du travail a pour mission de rassembler et de vulgariser tous tes documents et informations utiles, relatifs au travail, à ses rapports avec le capital, aux heures de travail, aux salaires des travailleurs, hommes, femmes et enfants ».

Cette définition étant un peu brève, il nous semble nécessaire de nous étendre davantage sur les principales attributions données à l'Office, lors de sa création.

Il est chargé de centraliser les renseignements sur la situation et le mouvement du travail en France, d'étudier la situation matérielle des ouvriers, de rechercher leurs salaires, soit dans la grande, soit dans la petite industrie ; d'indiquer le nombre des établissements dirigés par le patron lui-même, par des gérants de sociétés anonymes, en commandite ou autres ; de donner la statistique des sociétés coopératives ; de relever le nombre des ouvriers de chaque sexe, des enfants, et des ouvriers étrangers employés dans l'industrie.

L'Office du travail s'occupe aussi de la participation aux bénéfices ; des institutions de prévoyance ; des salaires des hommes, femmes et enfants dans les industries ; de la durée de la journée de travail ; des chômages, de leurs causes et de leur durée ; des syndicats industriels, agricoles et autres ; des rapports entre ouvriers, employés et patrons ; des causes de conflits entre patrons, employés et ouvriers, etc.

Les décrets du 4 février 1892 et du 6 juin 1897 l'un et l'autre antérieurs à la création de l'Office, ont encore augmenté ses attributions, en joignant à l'Office du travail, le premier, le bureau de la statistique générale du Ministère du Commerce et le second, le Bureau des Syndicats professionnels.

Organisation. L'organisation de l'Office du travail résulte des deux décrets du 19 août 1891 et du 6 juin 1897.

Il comporte deux services : l'un central, l'autre extérieur.

Le service central ne diffère pas des autres services du Ministère. Il est chargé de recueillir les renseignements utiles aux travaux de l'Office, soit par correspondance avec des Administrations publiques, des fonctionnaires, des collectivités ou des particuliers, soit par voie de recherches dans les publications françaises ou étrangères. Il coordonne ensuite ces renseignements avec ceux qui lui sont fournis par le service extérieur.

*

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le personnel extérieur se compose d'enquêteurs permanents et de temporaires.

Le nombre des enquêteurs permanents ne peut être supérieur à deux. On les choisit parmi les enquêteurs temporaires.

Les enquêteurs temporaires sont nommés par le Ministre, et pour la durée de la mission spéciale qui leur est confiée.

Travaux de l'Office du travail. Ces travaux donnent lieu à des publications ou à des rapports inédits. Les publications sont assez nombreuses : il faut citer d'abord le « Bulletin de l'Office du travail », qui paraît tous les mois, l'Annuaire des syndicats, l'Annuaire statistique, la Statistique annuelle, la Statistique des grèves, qui paraissent tous les ans ; les nombreuses statistiques mensuelles, trimestrielles ou annuelles sur le marché du travail, les coopératives, etc., qui sont insérées dans le « Bulletin » et enfin les enquêtes non périodiques publiées sous forme de volumes : « Salaires et durée du travail dans l'industrie française » ; « les Associations ouvrières de production ».

D'autres enquêtes sont en cours d'exécution. Citons, par exemple, l'enquête sur les syndicats professionnels et les Bourses du travail, celle sur l'apprentissage, et une nouvelle enquête complétant celle faite en 1892 sur les bureaux de placement, etc.

Recensement professionnel. Parmi les enquêtes, la plus importante est celle qui eut lieu, en 1896, en vue du recensement professionnel de notre pays.

Cette enquête a été réclamée par le Conseil supérieur du travail et par le Conseil supérieur de statistique en vue de répondre au désir, souvent manifesté par les économistes et les industriels, de connaître, en détail, le tableau des forces productives de la France. On peut en connaître les résultats synthétiques par les tableaux qui accompagnent les notices des classes industrielles du Catalogue général officiel, tableaux dus à M. Lucien March, chef des services du recensement professionnel au Ministère du Commerce.

A la suite d'études poursuivies par une Commission spéciale, on décida que le dépouillement de la partie professionnelle des Bulletins recueillis, serait effectué, pour toute la France, par les soins de l'Office du travail.

Un crédit de 550.000 fr. fut voté par le Parlement pour couvrir les frais de cette opération.

Autrefois, les communes procédaient elles-mêmes au dépouillement et répartissaient les habitants par groupes professionnels. En 1896, leur rôle consista seulement à classer les bulletins professionnels par nature d'établissements, et à les faire parvenir, par l'intermédiaire du Préfet, à l'Office du travail.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Pour donner une idée de l'énorme travail que nécessite une telle enquête, il suffit d'énumérer les diverses opérations du dépouillement :

1° Réception des bulletins, vérification, classement par commune et, quand il y a lieu, complément de classement par établissement de travail.

2° Pointage des bulletins. Inscription d'un numéro correspondant à l'industrie exercée et rectification des indications incomplètes, par comparaison des bulletins d'un même établissement, et parfois au moyen des listes nominatives des habitants.

3° Poinçonnage des cartes, système Hollerith, de manière à reproduire sur ces cartes les indications des bulletins.

4° Tabulation, c'est-à-dire lecture et comptage des cartes par la machine Hollerith.

5° Etablissement des tableaux définitifs, après revision et rectification des tableaux de dépouillement.

Méthode de travail. Les méthodes usitées à l'Office du travail varient suivant la nature des questions et les moyens dont on dispose. On procède, généralement, par correspondance ou par enquête sur place. On se sert, pour la première méthode, de questionnaires ou feuilles élémentaires d'enquête qui sont transmises directement au service central de l'Office, et, pour la seconde, d'enquêteurs qui peuvent être, soit des fonctionnaires, soit des délégués spéciaux. La méthode par enquêteurs est la seule possible, quand l'enquête est délicate ; mais elle est très dispendieuse.

D'ailleurs, voici des exemples de ces différentes méthodes.

Pour l'enquête sur le coût des denrées alimentaires, dans les sociétés coopératives de consommation, on procède par correspondance. L'Office du travail envoie trimestriellement aux sociétés coopératives de consommation un questionnaire imprimé, leur demandant la quantité des principaux aliments vendus par elles dans le trimestre, et la valeur totale de ces ventes. D'autre part, l'Office du travail établit, chaque année, la liste des sociétés coopératives de consommation, au moyen des renseignements fournis par les unions de ces sociétés, ou par les Préfets des départements.

Les renseignements nécessaires à l'enquête permanente sur les conflits industriels collectifs entre patrons et ouvriers, sont demandés aux Préfets. Ils doivent signaler chaque grève et, à la fin de la grève, fournir un rapport contenant des réponses à un questionnaire uniforme.

Enfin, les enquêteurs de l'Office du travail sont chargés d'enquêtes personnelles spéciales ; c'est ainsi que l'enquête sur les associations ouvrières de production a été faite, dans les ateliers mêmes de ces

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

associations, par des agents de l'Office, porteurs d'un questionnaire établi à l'avance, de façon que l'on puisse répondre à la diversité des cas qui peuvent se présenter.

L'Office du travail fait partie, depuis le mois d'août 1899, de la Direction du travail créée au Ministère du Commerce.

Musée social. — Pendant longtemps, les documents concernant l'économie sociale demeurèrent disséminés, et les esprits soucieux des questions sociales voyaient, avec regret, cet état de choses. Aussi, après l'exposition de 1889, on songea à les rassembler. Déjà, les Pouvoirs publics avaient pensé aux galeries du Conservatoire des Arts et Métiers, lorsque surgit, tout d'un coup, grâce à la généreuse initiative d'un homme de bien, M. de Chambrun, le Musée Social.

Des statuts furent élaborés et soumis, le 25 juin 1894, au Ministre du Commerce, et le 31 juillet le Conseil d'État émettait un avis favorable à la reconnaissance d'utilité publique, qui était accordée le 31 août.

But du Musée Social. Son but est de mettre gratuitement à la disposition du public, avec informations et consultations, les documents, modèles, plans, statuts, etc., des institutions et organisations sociales, qui ont pour objet et pour résultat d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs.

Moyens d'action. Le principal moyen d'action du Musée Social consiste à s'entourer de tous les renseignements concernant les questions sociales. Dans ce but, il est abonné aux publications les plus qualifiées, aux journaux et revues de tous les pays.

Dans les principaux centres, des correspondants le renseignent avec précision sur les faits sociaux; enfin, pour compléter ses informations, il organise des missions chargées d'étudier une question déterminée. C'est ainsi qu'il a procédé pour la question agraire en Allemagne, pour les Trade-Unions en Angleterre, pour la coopération en Italie, etc.

Le 31 octobre 1897, le Comité de direction du Musée Social, comprenant toute l'importance de l'étude des problèmes agricoles, a créé une section agricole.

Ce nouveau service intéresse un grand nombre d'associations répandues dans les compagnes : syndicats professionnels agricoles et leurs unions; comices agricoles et sociétés d'agriculture; sociétés de crédit agricole et caisses rurales; sociétés coopératives agricoles de production et de vente, de travail, de consommation, ou sociétés mixtes; mutualités d'assurances ou de recours contre les sinistres agricoles; sociétés de secours mutuels et autres institutions d'assurance rurale, etc.

Moyens de vulgarisation. Pour faire parvenir au public tous les renseignements ainsi recueillis, le Musée Social dispose de différents moyens.

Le premier et le plus important est le système de la consultation.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Si des ouvriers, des employés, des cultivateurs, veulent former un syndicat, une société coopérative, une société de secours mutuels, etc., si des patrons veulent établir la participation aux bénéfices, des caisses de retraites ou d'assurances, ils peuvent s'adresser au Musée Social pour obtenir les renseignements nécessaires, et ceux-ci leur sont fournis gratuitement.

En outre, le Musée Social donne, chaque année, une série de conférences, faites généralement par les enquêteurs qu'il a envoyés dans les pays étrangers.

Ces enquêtes sont publiées et les économistes y trouvent des sources d'informations.

Une bibliothèque, contenant plus de 40.000 volumes, est mise gratuitement à la disposition du public.

Parfois, le Musée Social devient lui-même une institution de prévoyance. C'est ainsi que le 3 mai 1896, il distribuait à 82 ouvriers, choisis par sa Société, une rente viagère de 200 frs. Ces ouvriers devaient avoir soixante ans d'âge, et avoir accompli, dans le même établissement, trente années de bon travail, ou bien ils devaient justifier de services exceptionnels.

Enfin, le Musée Social met au concours des sujets de législation industrielle, tels que : la participation aux bénéfices, les assurances ouvrières, et il décerne aux lauréats des prix qui s'élèvent jusqu'à 25.000 francs.

Bureaux de placement. — Parmi les objets dont s'occupe la classe 110, il faut encore citer les bureaux de placement. Voici, à cet égard, quelques chiffres empruntés à une enquête, encore inédite, effectuée par l'Office du travail.

1° *Bureaux autorisés.* En 1891, sur 1.374 bureaux existants, 994 ont effectué 459.459 placements à demeure et 361.991 placements en extra ; (dans ces chiffres sont compris les 309 bureaux existant dans le département de la Seine, sur lesquels 216 ont fourni des réponses comportant 263.518 placements à demeure et 302.532 placements en extra).

En 1897, les 1.459 bureaux existants ont envoyé le relevé de leurs opérations, soit 611.722 placements à demeure et 336.022 en extra ; (dans cette statistique, sont compris les 292 bureaux existant dans le département de la Seine, qui ont fait 259.545 placements à demeure, et 233.058 placements en extra).

2° *Syndicats ouvriers.* En 1891, 323 syndicats ouvriers ont effectué 86.014 placements à demeure, et 8.538 placements en extra ; (dans ces chiffres sont compris ceux du département de la Seine, soit 98 syndicats avec 34.414 placements à demeure, et 2.814 placements en extra).

De 1893 à 1897 inclusivement, 155 syndicats ouvriers ont fait en moyenne par an 35.655 placements à demeure, et 13.887 placements en

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

extra (dans ces chiffres sont compris ceux du département de la Seine, soit 81 syndicats, avec 24.479 placements à demeure, et 8.283 placements en extra).

En 1897, il n'a été adressé de questionnaires qu'aux syndicats qui étaient mentionnés dans l'annuaire comme ayant organisé, d'une façon permanente, le placement de leurs membres. Il a été ainsi envoyé 170 questionnaires, dont 88 pour le département de la Seine (syndicats patronaux et mixtes non compris).

3° *Bourses du travail.* En 1891, les renseignements fournis par les Bourses du travail ont été confondus avec ceux des syndicats ouvriers.

Dans l'enquête de 1897, il a été fait état à part des renseignements fournis par les Bourses du travail sur les placements effectués directement par elles, et en dehors de ceux provenant des syndicats ouvriers adhérents à ces Bourses. De 1893 à 1897, 32 Bourses du travail ont fait en moyenne par an 22.303 placements à demeure et 495 extra.

4° *Bureaux municipaux.* En 1891, 24 bureaux municipaux de placement gratuit ont fait 10.856 placements (dans ces chiffres, sont compris ceux du département de la Seine, soit 11 bureaux municipaux avec 9.872 placements).

De 1893 à 1897, 60 bureaux municipaux ont fait en moyenne par an 48.524 placements (dans ces chiffres sont compris ceux du département de la Seine, soit 18 bureaux municipaux avec 38.007 placements).

Sociétés de secours mutuels. En 1891, 58 Sociétés ont fait 17.794 placements à demeure et 16.000 en extra (dans ces chiffres sont compris ceux du département de la Seine, soit 20 Sociétés avec 11.816 placements à demeure et 15.000 en extra).

De 1893 à 1897, 150 Sociétés de secours mutuels ont fait en moyenne par an 26.588 placements à demeure et 19.721 placements en extra (dans ces chiffres sont compris ceux de la Seine soit 82 sociétés avec 22.346 placements à demeure et 18.887 en extra).

6° *Œuvres de bienfaisance.* En 1891, 75 Sociétés de bienfaisance ont opéré 26. 227 placements (dans ces chiffres sont compris ceux du département de la Seine, soit 32 Sociétés ayant fait 21.756 placements).

De 1893 à 1897, 233 Sociétés de bienfaisance ont répondu. Elles ont fait 47.199 placements en moyenne par an dont, pour le département de la Seine, 48 Sociétés avec 25.859 placements.

Il y a lieu d'ajouter, en ce qui concerne le département de la Seine, et d'après des renseignements fournis par la Préfecture de police, qu'un certain nombre de logeurs, (13) opèrent gratuitement le placement de leurs pensionnaires. Le chiffre des placements effectués aurait été environ de 14.400 en 1897.

Sont rattachés à la classe 110 :

Les secrétariats du peuple ou secrétariats ouvriers;

Les associations qui ont pour but l'amélioration du sort des femmes, et d'autres institutions analogues fondées par l'initiative privée.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 110

INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVÉE EN VUE DU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS [1]

FRANCE

1. **Association Amicale des Ouvriers, Employés & Inventeurs de la Seine-Inférieure,** à Rouen (Seine-Inférieure). — Tableau. **PLAN II**

   Président : M. Edm. Briard.

2. **Association Internationale Économique des Amis de la Paix,** à Paris, rue de Bellefond, 35. — « Association Internationale économique des Amis de la Paix » (34e année); Archives. Documents. Musée. **PLAN II**

   Fondée par M. Gromier en 1865.

3. **Bonnin** (Louis), à Bordeaux (Gironde), rue Sainte-Catherine, 281. — Deux volumes « Des Causes de la dépopulation en France ». « L'industrie et notre régime économique ». **PLAN II**

4. **Boursier** (Alfred), à Paris, avenue Bosquet, 26. — Notice explicative d'un répertoire alphabétique et statistique des actes de l'Etat Civil. **PLAN II**

---

[1] *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume Le chiffre romain est le numéro du plan.*

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit expose.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. Bureau parlementaire, (Office du Travail parlementaire), (MM. Marcel Fournier et Felix Roussel, directeurs), à Paris, rue de l'Université, 110. — Collection des lois, décrets, documents administratifs, travaux législatifs et parlementaires de 1871 à 1900. **PLAN II**

6. Chambre de Commerce de Paris, (M. Masson (G.), Président), à Paris, place de la Bourse, 2. Manutention de la Chambre de Commerce de Paris a la Douane Centrale, (M. Lemercier de Janvelle, Directeur), à Paris, rue de la Douane, 11. — Graphiques d'exploitation. Statistiques. **PLAN III**

7. Collège Libre des Sciences Sociales, à Paris, rue Danton, 22. — Tableaux. Graphiques. Programmes. Affiches. Livres. Brochures. Rapports. **PLAN II**

M. Dick May, secrétaire général.

8. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher), M. Dupuis, président. — Revision de la taxe officielle du pain à Bourges en 1899 : Instruction de M. Pascal, préfet du Cher. Règlement et arrêté de M. Mirpied, maire de Bourges. Bourses du Travail de Bourges et de Vierzon ; placement des ouvriers. **PLAN II**

9. Commission des Bureaux Municipaux de Placement Gratuit, M. Bernard (Charles), président, à Paris, mairie du IX^{e} arrondissement. — Tableaux et statistiques. **PLAN II**

10. Conseil Départemental d'Hygiène Publique de l'Aisne, M. Loncq (Emile), secrétaire, à Laon (Aisne), rue de la Plaine, 6. — Recueil de législation sanitaire. Statistique démographique du département de l'Aisne. Statistique de la vaccine. Statistique sanitaire. Statistique zymologique. **PLAN I**

11. Crisenoy (Jules de), à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, Villa Saïd, 8. — « Les Annales des Assemblées départementales ». Travaux des Conseils généraux. **PLAN II**

12. DÉPARTEMENT DE LA SEINE, (M. de Selves, préfet). **Direction des affaires départementales,** (M. Henri Le Roux, directeur). **PLAN II**

1° **Division Militaire** (M. Nay, chef de division). — Démographie. Documents.

2° **Contrôle des Comptabilités Administratives du Département & des Communes de la Seine** (M. Piquemal, sous-chef de bureau). — Graphiques.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

13. Dufayel (GEORGES), à Paris, boulevard Barbès, 13. — Tableaux graphiques et albums de vues photographiques. **PLAN II**

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury, Chevalier de la Légion d'Honneur.

14. Frœmer (ALPHONSE), à Paris, boulevard des Italiens, 10. — Etudes ; travaux et rapports sur les lois de 1867 et de 1893 concernant les Sociétés anonymes. **PLAN II**

15. Gény (CLÉMENT), à Paris, rue des Lombards, 31. — « Moralisation par l'assurance ». **PLAN II**

16. Groult (EDMOND), à Lisieux (Calvados). — Tableau-programme des musées cantonaux. Œuvre d'instruction et d'éducation populaire. **PLAN II**

Fondateur des Musées cantonaux.

Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

17. Groupe Féministe d'Etudes « l'Egalité », (VINCENT (Vve), présidente), à Asnières (Seine), rue de Paris, 7. — Groupe féministe d'études sur la condition et le droit des femmes. Collection de documents concernant le mouvement féministe dans le monde. Articles de journaux. Brochures et livres. 600.000 documents classés. **PLAN II**

18. Glandaz (ALBERT-SIGISMOND), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103. — Historique du Tribunal de Commerce de la Seine et de son Greffe. Organisation. Travaux accomplis. Développement des services pendant le siècle écoulé. **PLAN II**

Greffier en chef du Tribunal de Commerce de la Seine.

19. Gustave (POL), à Paris, rue Chevert, 21. — Réformes administratives : Réforme préfectorale. Projet concernant les réformes destinées à diminuer les charges publiques. **PLAN II**

20. Guyot (YVES), à Paris, rue de Seine, 95. — « La Science économique » un volume in-18. « L'Économie de l'Effort ». « La tyrannie socialiste ». Les principes de 89 et le Socialisme ». « La Comédie socialiste ». « Le Capital ». « Le Travail ». « Les Grèves ». « La morale de la concurrence ». « La prostitution ». « La propriété d'origine et évolution ». « Les préjugés socialistes ». Discours sur les bureaux de placements, sur les assurances du travail, etc. « L'organisation de la Liberté ». « Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque » (en collaboration avec M. Arthur Raffolovich). **PLAN II**

Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

21. Lavedan (Léon), à Paris, rue Saint-Guillaume, 31. — Publication périodique : Brochures et articles sur l'amélioration matérielle et morale de la classe ouvrière, et en particulier sur la question du repos du dimanche. **PLAN II**

Directeur du « Correspondant ».

22. Lemire (Charles), à Paris, boulevard Latour-Maubourg, 14. — Deux ouvrages relatifs à l'émigration. **PL. VI.— D. 3**

23. Letainturier (Gabriel), Sous-Préfet à Châteaudun (Eure-et-Loir). — Livres sur le duel : Etudes pour obtenir la rareté du duel par la constitution de jurys d'honneur permanents : 1° Le duel à travers les âges ; 2° Les jurys d'honneur et le duel ; 3° L'honneur et le duel. **PLAN II**

24. Ligue des Femmes pour le Désarmement International, (princesse Wiszniewska, présidente), à Paris, rue du Débarcadère, 7bis. — Archives de la Ligue des femmes pour le désarmement international se composant d'albums artistiques, avec signatures d'adhérents et de la correspondance internationale. Insignes de la ligue. Tableaux graphiques de l'Alliance des femmes pour la paix dans le monde entier. Portraits et bustes du monde pacifique. Bibliothèque pacifique, etc. **PLAN II**

25. Ligue Française pour le Droit des Femmes, à Paris, rue Clément-Marot, 7. — Tableaux. Brochures, etc. **PLAN II**

Mme Pognon (Marie), présidente.

26. Ligue Populaire pour le Repos du Dimanche en France, (M. Bompard (O.) Secrétaire), à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, 15. — Tableaux et collection du bulletin (dix volumes). **PLAN II**

27. MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (Direction du Travail & Statistique générale de la France), M. Fontaine, Directeur, à Paris. — Enquêtes sur la situation des travailleurs en France et à l'Etranger. Volumes relatifs à la statistique du travail, au recensement professionnel, au dénombrement général de la population française et à la statistique générale de la France. Cartes murales. Albums. Graphiques relatifs aux mêmes objets. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

28. Musée Social, M. Mabilleau (Léopold), Directeur, à Paris, rue Las-Cases, 5. — Tableau. Graphique. Diagramme. Photographie, volumes et publications périodiques. **PLAN II**

29. Noël (Octave), à Paris, rue de l'Université, 70bis. — « Autour du Foyer ». Etudes historiques et économiques sur les chemins de fer en France et à l'étranger, un volume. Histoire du Commerce du monde depuis les origines, deux volumes grand in-8° ornés de planches et gravures. **PLAN II**

30. Œuvre Bordelaise & Parisienne des Bains-Douches à bon marché, à Bordeaux (Gironde), rue de Condé, 1, et à Paris, rue de Bretagne, 49. — Installation complète des bains-douches à bon marché. **PLAN II**

31. Office du Travail d'Indre-et-Loire, à Tours (Indre-et-Loire), rue Marceau, 20. — Notice et imprimés. **PLAN II**

32. Revue politique et parlementaire, M. Marcel Fournier, directeur, à Paris, rue de l'Université, 110. — Revue politique et parlementaire (1894-1900). **PLAN II**

33. Richard (Antonin), à Grenoble (Isère), rue Servan, 4. — Philantrophie. Journal « Block Notes » hebdomadaire de 8 ans. **PLAN II**

34. Schneider & Cie, Siège Social, à Paris, boulevard Malesherbes, 1. — Tableaux et statistiques. **PLAN II**

Maître de Forges.

35. Secrétariat du Peuple, à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard Notre-Dame, 2. — Rapport. Programme. Règlement et tableau indiquant le fonctionnement et les progrès de l'œuvre. **PLAN II**

Bergasse (Louis) Président.

36. Secrétariat du Peuple, M. Goulesque, Président, à Bordeaux (Gironde), place Puy-Paulin, 5. — Notices. Publications. **PLAN I**

37. Société des Amis des Arts d'Angers, M. Gilles-Deperrière, Président, à La Grange (Maine-et-Loire). — Statuts. Catalogues. Programmes. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

38. Société des Amis des Monuments Parisiens, M. NORMAND (Charles), Président-Fondateur, à Paris, rue Miromesnil, 98. — Un ensemble d'œuvres relatives aux monuments parisiens inédits. Ses publications. L'exposé de son action sauvegarde des œuvres d'art à Paris. Photographies des monuments ignorés qui se trouvent à Paris. **PLAN II**

39. Société Artistique de Roubaix-Tourcoing, M. POUTIGNAC-DEVILLARS, Président, à Roubaix (Nord), rue de l'Alouette. — Initiative privée en faveur des artistes régionaux et nationaux. **PLAN II**

40. Société des Écoles du Dimanche en France, à Paris, rue des Saints-Pères, 33. — Publications. Tableau graphique. Statistique. Ouvrages pour la jeunesse. **PLAN II**

41. Société d'Emulation de Cambrai, M. MARGERIN, Secrétaire-Général, à Cambrai (Nord). — Brochures et documents divers. **PLAN II**

42. Société d'Encouragement pour le Commerce français d'exportation, patronnée par la Chambre de Commerce de Paris, à Paris, place de la Bourse, 2. — Notice sur la Société d'encouragement. Son but, son fonctionnement et les résultats obtenus par elle. Tableaux et cartes indiquant la répartition des patronnés de la Société sur les différents points du globe. Collection du bulletin de la Société. Collection des conférences de propagande faites au nom de la Société. **PLAN II**

43. Société d'Encouragement au Travail du département de la Sarthe, M. RÉVEILLARD, Président, au Mans (Sarthe). — Rapports annuels. Historique de la Société. **PLAN II**

Président : M. Hédin. Rapporteur : A. Maire, Secrétaire.
Paris 1889, Médaille d'argent.

44. Société Française de Meunerie & de Panification « SYSTÈME SCHWEITZER », à Paris, rue Méhul, 1. — « Les boulangeries économiques créées et gérées par les communes ». Résultat. **PLAN II**

Bruxelles 1897, Grand-Prix.

45. Société Nationale d'Encouragement au Bien, à Paris, rue Caumartin, 66. — Tableau. Médailles. Statistique. Comptes rendus. **PLPN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

46. Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme & la Revendication de ses droits, à Paris, rue Cardinet, 72 (Mme DE KOATVEN, déléguée), à Levallois-Perret (Seine), 46bis, rue Poccard. — Bulletin de la Société. Portraits. Ouvrages et documents. **PLAN II**

47. Société Protestante du Travail, M. WICKHAM (Georges), Président, à Paris, rue du Château-d'Eau, 55. — Placement gratuit. Tableau. **PLAN II**

48. Société de Solidarité Sociale de Caen, M. VILLEY (Edmond), Président, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, 19bis. — Documents divers. **PLAN II**

49. Société de Statistique & d'Economie Politique de Lille, à Lille (Nord), rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 15. — Recueil des procès-verbaux (1888-1899). **PLAN II**

50. Société de Statistique de Paris, M. LEVASSEUR, Président, à Paris, rue Serpente-Danton, 28. — Livres. Cartogrammes et diagrammes. **PLAN II**

51. Solidarité des Femmes, M. KAUFFMANN (Caroline), Présidente, à Paris, place Saint-Sulpice (Mairie du VIe arrondissement). — Portraits et brochures. **PLAN II**

52. Turquan (V.), à Lyon (Rhône), boulevard de la Croix-Rousse, 158. — Densité de la population. Traitements et pensions. Durée de la génération. Fécondité par âges. Études de démographie de la France. **PLAN II**

Paris 1889, Grand-Prix.

53. Vavasseur (LOUIS), à Bernay (Eure), rue des Champs, 12. — Un manuscrit sur l'amélioration des conditions sociales, par la prévoyance, la coopération, la mutualité, la solidarité, la participation. **PLAN II**

54. Vibert (EDMOND-CÉLESTIN-PAUL), à Paris, rue Le Chatelier. — Documents d'économie sociale : « La concurrence étrangère »; « Le musée commercial, universel et colonial »; « L'élec- tricité à la portée des gens du monde »; « Mon berceau » ; « La république d'Haïti » ; « Les industries nationales » : « Les transports par terre et par mer » ; « Silhouettes contemporaines, les hommes de mon temps ». **PLAN II**

Économiste.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

55. VILLE DE PARIS.

1° **Préfecture de Police** (M. Lépine, Préfet de Police). — Documents administratifs.

2° **Direction des Affaires municipales** (M. Menant, directeur). — Travaux et établissements sanitaires et charitables (M. Emile Coutant, chef de bureau). Statistiques.

3° **Direction des Finances** (M. Fichet, directeur). — Tableaux comparatifs du budget. **PAV. PL. II**

56. Worms (Emile), à Paris, rue Quincampoix, 35. — « Les attentats à l'honneur ». « La propriété consolidée ». « Nouveau catéchisme d'Économie politique ». **PLAN II**

BUREAUX INTERNATIONAUX

---

1. Bureau International des Poids & Mesures, à Sèvres (Seine-et-Oise), Pavillon de Breteuil (Directeur : M. J. René Benoit ; Adjoints : MM. Pierre Chappuis, Charles-Edouard Guillaume). **PLAN II**

1° Travaux et Mémoires du Bureau International des poids et mesures.

Tomes 1 à XI. 11 volumes in-4° (1881-1899).

2° Procès-verbaux des Séances du Comité International des poids et mesures. Sessions de 1875 à 1899, 21 volumes in-8°.

3° Série de Photographies et de Dessins du Bureau International des poids et mesures.

2. Bureau International de l'Union postale Universelle, à Berne, (Directeur : M. Eugène Ruffy, Ancien Conseiller Fédéral de la Confédération Suisse ; Sous-Directeur : M. Hermann Gall). **PLAN II**

Documents du Congrès Postal international de Berne en 1874.

Actes de la Conférence Postale internationale de Berne de 1876.

Documents du Congrès Postal de Paris de 1878.

Documents de la Conférence Postale Internationale de Paris de 1880.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

DOCUMENTS du Congrès Postal universel de Lisbonne en 1885 (2 tomes).

ACTES de la Conférence Postale internationale de Bruxelles de 1890.

DOCUMENTS du Congrès Postal universel de Vienne de 1891, de Washington de 1897.

DICTIONNAIRE des Bureaux de Poste (Mars 1895).

Supplément Récapitulatif au Dictionnaire des Bureaux de Poste (Juin 1899).

RECUEIL de renseignements sur l'organisation des Administrations de l'Union et sur leurs services internes (1896).

STATISTIQUE générale du service postal des années 1875 à 1897 (3 volumes).

L'UNION POSTALE, Journal publié par le Bureau International de l'Union Postale universelle (années 1875-76 à 1889 ; 24 volumes).

CARTE indiquant l'étendue du territoire de l'Union Postale universelle en 1900.

TABLEAUX GRAPHIQUES indiquant le mouvement du trafic postal international pendant les années 1875 à 1897 (Correspondances ordinaires, valeurs déclarées, mandats de poste, colis postaux et recouvrements.

3. Bureaux Internationaux réunis de l'Union pour la Protection de la Propriété Industrielle & de l'Union pour la Protection des Œuvres Littéraires & Artistiques, à Berne. (Directeur : M. Henri MOREL ; Sous-Directeur : M. Léon POINSARD). PLAN II

a) BUREAU INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

PLANISPHÈRE indiquant l'étendue de l'Union.

TABLEAUX GRAPHIQUES ET STATISTIQUES du mouvement comparé de la délivrance des brevets d'invention, de l'enregistrement des dessins ou modèles industriels et des marques de fabrique ou de commerce.

SPÉCIMENS DE FORMULAIRES DE BREVETS D'INVENTION de différents pays.

PUBLICATIONS DU BUREAU :

Collection de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, organe mensuel du Bureau international de l'Union pour la protection de la propriété industrielle ;

RECUEIL GÉNÉRAL de la législation et des traités concernant la propriété industrielle ;

ACTES DES CONFÉRENCES PÉRIODIQUES DE L'UNION. Rapports, etc. ;

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

BROCHURES mises à la disposition du public dans le but de faire connaître le service de l'Enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce.

b) BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES.

PLANISPHÈRE indiquant l'étendue de l'Union.

TABLEAUX GRAPHIQUES ET STATISTIQUES du mouvement de la production des œuvres littéraires et artistiques et des publications périodiques.

RENSEIGNEMENTS divers concernant la protection internationale des œuvres littéraires et artistiques.

PUBLICATIONS du Bureau :

Collection du DROIT D'AUTEUR, organe mensuel du Bureau international de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques;

ACTES DES CONFÉRENCES PÉRIODIQUES de l'Union. Rapports et brochures diverses.

4. Bureau International des Tarifs Douaniers, à Bruxelles, rue de l'Association, 38, (Président : M. CAPELLE, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, Directeur Général du Commerce et des Consulats au Ministère des Affaires Étrangères de Belgique ; Directeur : M. LANCKMAN, chef de Division en disponibilité au même département ; Secrétaire : M. RENARD, Conseiller de Légation). **PLAN II**

1° UNE COLLECTION en double exemplaire du BULLETIN DES DOUANES, organe du Bureau International des Tarifs Douaniers (1891-1900).

Une des collections groupe les publications par pays ; l'autre les reproduit dans l'ordre où elles ont paru. Environ 100 volumes in-8°.

2° DEUX TABLEAUX indiquant, l'un, l'organisation, le but et le fonctionnement du Bureau International et l'autre les noms des Pays faisant partie de l'Union internationale.

5. Bureau International des Administrations Télégraphiques, à Berne (Directeur : M. le Colonel Émile FREY ; Sous-Directeur : M. Émile ESCHBAECHER). **PLAN II**

A. TABLEAUX GRAPHIQUES :

1. Nombre des États de l'Union et nombre des Compagnies Télégraphiques privées.

2. Étendue des États de l'Union.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. Population des États de l'Union.

4. Longueur des Lignes et Fils des États de l'Union et longueur des Câbles sous-marins du Globe.

5. Nombre des Bureaux des États de l'Union et nombre des appareils de transmission.

6. Nombre des transmissions :

a) intérieures ;

b) internationales ;

c) totales.

B. Cartes des Communications télégraphiques :

1. Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille, édition 1875.

2. — d° — 1878.

3. — d° — 1881.

4. — d° — 1883.

5. — d° — 1885.

6. — d° — 1887.

7. — d° — 1888.

8. — d° — 1891.

9. — d° — 1893.

10. — d° — 1896.

11. — d° — 1898.

12. — d° — 1900.

13. Cartes des Communications télégraphiques du régime extra-européen, en quatre feuilles, édition 1881.

14. — d° — 1882.

15. — d° — 1886.

16. — d° — 1888.

17. — d° — 1892.

18. — d° — 1899.

19. Carte des Communications télégraphiques du régime européen en quatre feuilles, édition 1880.

20. — d° — 1886.

21. — d° — 1891.

22. — d° — 1898.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

C. Documents des Conférences télégraphiques internationales :

1. Conférence de Rome 1871-1872. Un volume in-4° de 688 pages.
2. — Saint-Pétersbourg 1875. — d° — 677 »
3. — Londres ..... 1879. — d° — 667 »
4. — Berlin ..... 1885 — d° — 584 »
5. — Paris ..... 1890. — d° — 748 »
6. — Budapest ..... 1896. — d° — 1029 »
7. Convention télégraphique internationale. Règlement et tarifs y annexés (Revision de Budapest). Brochure in-4° de 69 pages.

D. Droit pénal télégraphique, par le Dr Otto Dambach. Brochure in-8° de 72 pages, édition 1872.

E. Journal Télégraphique. Publication mensuelle in-4°.

1.	Vol.	I.	Années	1869 à 1871	13. Vol.	XIII.	Année 1889
2.	—	II.	—	1872 à 1874	14. —	XIV.	— 1890
3.	—	III.	—	1875 à 1877	15. —	XV.	— 1891
4.	—	IV.	—	1878 à 1880	16. —	XVI.	— 1892
5.	—	V.	Année	1881. —	17. —	XVII.	— 1893
6.	—	VI.	—	1882. —	18. —	XVIII.	— 1894
7.	—	VII.	—	1883. —	19. —	XIX.	— 1895
8.	—	VIII	—	1884. —	20. —	XX.	— 1896
9.	—	IX.	—	1885. —	21. —	XXI.	— 1897
10.	—	X.	—	1886. —	22. —	XXII.	— 1898
11.	—	XI.	—	1887. —	23. —	XXIII.	— 1899
12.	—	XII.	—	1888. —	24. —	XXIV.	Nos parus de l'année courante.

F. Législations Télégraphiques. Volume in-8° de 536 pages, 1876.

G. Nomenclature des Cables formant le réseau sous-marin du Globe. Brochure in-4° de 47 pages. 7e édition, 1897.

H. Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques. Vol. in-4°.

1. 1re édition, 130 pages, 1869.
2. 2e — 201 — 1872.
3. 3e — 187 — 1874.
4. 4e — 175 — 1877.
5. 5e — 224 — 1880.
6. 6e — 288 — 1884.
7. 7e — 327 — 1887.
8. 8e — 393 — 1891.
9. 9e — 461 — 1894.
10. 10e — 573 — 1899.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

I. STATISTIQUE TÉLÉGRAPHIQUE COMPARATIVE.

a) Un volume in-4° comprenant les années 1849 à 1869.
b) 29 fascicules in-4° comprenant les années 1870 à 1897.

J. STATISTIQUE TÉLÉPHONIQUE COMPARATIVE. 2 fascicules in-4° comprenant les années 1896 et 1897.

K. TARIFS TÉLÉPHONIQUES. Brochure in-8° de 291 pages, 1894.

L. VOCABULAIRE OFFICIEL POUR LA RÉDACTION DES TÉLÉGRAMMES EN LANGAGE CONVENU ;

Édition 1894. Un volume in-4° de 856 pages.
1900. d° 846 » (1er volume).

6. Bureau International de la répression de la traite, à Bruxelles (Président : M. le Baron Auguste LAMBERMONT, Ministre d'État, Secrétaire Général au Ministère des Affaires Étrangères ; Secrétaires : MM. Charles SEEGER et Comte André DE ROBIANO, respectivement directeur et chef de division du même département). PLAN II

1° HUIT volumes reliés comprenant les documents et renseignements transmis au Bureau de 1892 jusqu'à ce jour par les diverses Puissances signataires de l'Acte Général de Bruxelles.

2° UN TABLEAU graphique donnant des indications sur la constitution du Bureau et son fonctionnement ainsi que sur les résultats obtenus.

7. Office Central des Transports Internationaux par chemins de fer, à Berne (Directeur : N. ; Sous-Directeur : M. Gottfried FARNER). PLAN II

1. Communications concernant L'OFFICE CENTRAL. Organisation. Personnel. Activité.

2. CONVENTION INTERNATIONALE du 14 Octobre 1890 sur le transport de marchandises par chemins de fer, avec Déclaration additionnelle du 20 Septembre 1893 ; Arrangement additionnel du 16 Juillet 1895 et Convention additionnelle du 16 Juin 1898.

3. CARTES DES CHEMINS DE FER des Etats faisant partie de la Convention internationale.

4. REPRÉSENTATION GRAPHIQUE des données les plus importantes relativement à l'état et aux résultats financiers des chemins de fer d'Europe, et Résumé de ces données en chiffres.

5. BULLETIN de l'Office central : années 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. LISTE DES TARIFS internationaux, 1896.

7. LISTE DES STATIONS des chemins de fer auxquels s'applique la Convention internationale, 1897 (avec deux suppléments).

8. Traduction en allemand de la LOI RUSSE sur les chemins de fer du 12 Juin 1885.

9. COMMENTAIRES relatifs à la Convention internationale :

FÉOLDE, Code annoté de la Convention internationale de Berne.

DE SEIGNEUX, Sur le projet de Convention internationale 1881.

SCHWAB, Das internationale Übereinkommen über den Eisenbahn-Frachtverkehr, 1891.

ASSER, International Goederenvervoer langs Spoorwegen, 1886, De Bernsche Spoorweg-Conventie, 1893.

GASCA, Il codice ferroviario, diritto internazionale, 1891.

GERSTNER, Internationales Eisenbahn-Frachtrecht, 1893.

EGER, Internationales Übereinkommen über den Eisenbahn-Frachtverkehr, 1894.

ROSENTHAL, Internationales Eisenbahn-Frachtrecht, 1894.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Société de Tir d'Alger,** à Alger, rue Lamoricière, 1. — Modèles de cible. Diplômes. Statuts. Armes de la Société. Photographies. Tableaux.

PL. VI.— C. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Merzig-sur-Sarre** (Canton de), à Merzig-sur-Sarre. — Tableaux d'habitations à bon marché construites par le canton. PLAN II

2. **Ville de Fribourg,** à Fribourg (Brisgau). — Tableaux de petits logements à louer, construits par la commune de Fribourg. PLAN II

AUTRICHE

1. **Comité Spécial pour l'Économie Sociale, l'Hygiène & l'Assistance publique,** à Vienne. — Tableaux concernant des exploitations publiques relatives au bien-être des citoyens. PL. V.— D.6

BELGIQUE

1. **Banneux** (Louis), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — « Les bourses du travail ». PLAN II

2. **Chambre de Commerce Anglo-Belge,** à Londres. — Documents. PLAN II

3. **Chambre de Commerce Belge,** à Paris, avenue de la Bourdonnais, 9. — Pyramides indiquant la valeur en or des transactions commerciales franco-belges. PLAN II

4. **De Naeyer** (Louis), à Willebroeck. — Documents. Photographies. PLAN II

Paris 1889, Médaille d'or

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. **Eylenbosch** (GUSTAVE), à Gand, rue du Gouvernement, 18. — Carte murale de la Flandre Orientale. **PLAN II**

6. **Le Tellier** (M^me^ M.), à Mons. — Album. **PLAN II**

7. **Mabille** (VALÈRE), à Morlanwelz. — Tableaux. Graphiques. **PLAN II**

8. **Ministère de l'Industrie & du Travail** (OFFICE DU TRAVAIL), à Bruxelles, rue Latérale, 2. — Publications statistiques et autres de l'Office du travail. **PLAN II**

9. **Société anonyme des Cristalleries du Val-Saint-Lambert,** à Val-Saint-Lambert. — Documents. **PLAN II**

10. **Vermeersch** (A.), à Louvain, rue des Récollets, 11. — Manuel social. **PLAN II**

CHINE

1. **Commission Impériale** (Chine du Centre) à Shanghaï. — Volumes. Statistiques de commerce. **PL. VI.— B. 3**

ÉTATS-UNIS

1. **AcadémieAméricaine des Sciences Politiques & Sociales,** à Philadelphie (Pennsylvanie). — Publications. **PLAN II**

2. **Association Américaine d'Economie Sociale,** Ithaca, à New-York. — Publications. **PLAN II**

3. **Association de la Science Politique de Michigan,** à Ann Arbor (Michigan). — Publications de l'Association. **PLAN II**

4. **Association Chrétienne pour Jeunes Hommes,** à New-York City.— Travail pour l'amélioration sociale de la jeunesse. **PLAN II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. Association Chrétienne pour Jeunes Femmes, à New-York City. — Travail pour l'amélioration sociale des jeunes femmes. PLAN II

6. Bureau d'Etudes pour l'Amélioration des Routes, à Washington, D. C. — Photographies. PLAN II

7. Chambre de Commerce de Bangor, à Maine. — Brochures. PLAN II

8. Chambre de Commerce de Charleston, à South Carolina. — Photographies. PLAN II

9. Chambre de Commerce de Chicago, à Chicago (Illinois). — Série de rapports. PLAN II

10. Chambre de Commerce de Cleveland, à Clevelaud (Ohio). — Photographies. PLAN II

11. Coleman Manufacturing Company, à Concord (Caroline du Nord). — Photographie d'une filature de coton appartenant à des nègres et exploitée par eux. PLAN II

12. Colored American, à Washington, D. C. — Publications en volumes reliés de journaux de nègre. PLAN II

13. Commission de Californie à l'Exposition de Paris, à San-Francisco (Californie). — Photographies. PLAN II

14. Consolidation Coal Company, à Baltimore (Maryland. — Photographies. Vues pour lanterne magique. PLAN II

15. Devaul (GEORGE-R.), à Atlanta (Ohio). — Sculpture sur cornes. PLAN II

16. Du Bois (W.-E.-B.), à Atlanta (Georgia). — Exposition démontrant les résultats d'une étude sociale sur les nègres de Georgie. PLAN II

17. Ecoles Publiques de la Ville de Washington, à Washington, D. C. — Groupe de figures représentant la vie des nègres. Modèle d'une presse à coton. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

18. **Fleetwood,** (C.-E.), (Département de la Guerre), à Washington, D. C. — Cartes avec photographies des officiers, soldats et marins nègres, et énumération de leurs services et médailless.
PLAN II

19. **Harper** (ROBERT-H.), à Chicago (Illinois). Exposition collective représentant les habitations, les établissements industriels des nègres de Chicago.
PLAN II

20. **Hilyer** (ANDREW-F.), à Washington, D. C. — Exposition de la participation des nègres dans le commerce, l'industrie, etc.
PLAN II

21. **Institut industriel de Haines,** à Augusta (Georgia). — Travaux à l'aiguille éxécutés par les écolières nègres. **PLAN II**

22. **Institut Normal & d'Agriculture de Hampton,** à Hampton (Virginie). — Photographies des travaux d'écoliers dans les classes, les ateliers et les champs. Banque modèle. **PLAN II**

23. **Institut Normal & Industriel de Tuskegee,** à Tuskegee (Alabama. — Travaux manuels. Produits agricoles. Photographies des écoliers nègres. **PLNN II**

24. **Jones** (EDWARD-D.), à Madison (Wisconsin). — Monographies : « L'Amérique et ses habitants ». « Les Industries et les ressources des Etats- Unis ».
PLAN II

25. **Lee Bishop** (B.-F.), à Wilberforce (Ohio). — Cartes et photographies ayant trait à l'amélioration de la situation des nègres par l'église et par l'école.
PLAN II

26. **Ministère de l'Intérieur** (BUREAU DES BREVETS), à Washington, D. C. — Brevets accordés aux nègres. **PLAN II**

27. **Murray** (DANIEL), à Washington, D. C. — Livres et musique d'auteurs nègres.
PLAN II

28. **Moran brothers Company,** à Seattle (Washington). — Photographie.
PLAN II

29. **Niell** (JAMES-P.), à Nashville (Tennessee). — Tableau de photographies et statistique des nègres employés dans les services de l'Etat.
PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

30. **Political Science Quarterly,** à Cambridge (Massachusetts). — Publication. PLAN II

31. **Section de l'Economie Sociale** (Commission des Etats-Unis), à Paris et à Chicago (Illinois). — Monographies sur l'Economie sociale. Recueils sur l'amélioration des nègres. Photographies. PLAN II

32. **Shepperd** (HARRY), à St-Paul (Minnesota). — Photographies des habitations, des écoles, des églises, des nègres, etc. PLAN II

33. **Société Américaine d'Éducation Humanitaire,** à Boston (Massachusetts). — Rapports. PLAN II

34. **Société Américaine pour la Protection des Animaux,** à New-York. — Publications. Photographies. Statistique. PLAN II

35. **Société Américaine humanitaire,** à Chicago. — Publications. Photographies. Statistiques. PLAN II

36. **Société du Bien-être Commun,** à Jackson (Michigan). — Publications et recueils. PLAN II

37. **Speirs** (FREDRICK-W.), à Lansdowne (Pennsylvanie). — Monographie sur le mouvement municipal et le progrès social. PLAN II

38. **Strong** (JOSIAH), à New-York. — Monographie sur le mouvement religieux et le progrès social. PLAN II

39. **Tolman** (WILLIAM-HOWE), à New-York. — Monographie sur les améliorations industrielles. PLAN II

40. **Tucker** (FRÉDÉRIC DE LATOUR BOOHT). — Monographies sur l'Armée du Salut. PLAN II

41. **Université de Atlanta,** à Atlanta (Georgie). — Cartes. Statistique représentant les progrès des nègres en Amérique. PLAN II

42. **Université de Chicago,** à Chicago (Illinois). — Publication : Journal of Political Economy. PLAN II

43. **Université Howard,** à Washington, D. C. — Cartes et photographies ayant trait à l'instruction professionnelle des nègres. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

44. **Université Fisk,** à Nashville (Tennessee). — Travaux par des écoliers nègres. Photographies. **PLAN II**

45. **Université de Pennsylvania** (College Hall), à Philadelphie (Pennsylvanie). — Monographies sur les sciences politiques et sociales. **PLAN II**

46. **Université Roger Williams,** à Nashville (Tennessee). — Photographies et catalogue. Université nègre. **PLAN II**

47. **Université Shaw,** à Raleigh (Caroline). — Photographies et Catalogue. Université nègre. **PLAN II**

48. **Vos** (HUBERT), à New-York. — Tableaux démontrant les rapports des races et classes sociales des différentes nations. **PLAN II**

49. **Waterman** (RICHARD) Jr., à Chicago (Illinois). — Monographie sur l'Exposition d'Economie Sociale à l'Exposition de 1900. **PLAN II**

50. **Witten** (ROBERT-W.), à Albany (New-York).—Monographie sur la récente législation économique sociale. **PLAN II**

CUBA

1. **Betancourt** (P.). — Statistique. **PLAN II**

2. **Dolz** (RICARDO). — Droit. **PLAN II**

3. **Estevez** (LUIS). — Politique. **PLAN II**

4. **Javier Balmaceda** (F.). — Economie. **PLAN II**

5. **Vesa** (ANTONIO). — Législation. **PLAN II**

GRANDE-BRETAGNE

1. **Union chrétienne de Tempérance des Femmes de l'Univers,** à Ripley (Derbyshire). — Pétition Polyglotte contre l'abus de l'alcool et publications de la Prapagande. **VINCENNES.**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

HONGRIE

1. **Ministère de l'Agriculture** (Section des ouvriers ruraux), à Budapest. — Ouvrages littéraires scientifiques. PLAN II

2. **Musée Royal Hongrois de Commerce,** à Budapest. — Tableau des sections, graphique de l'Exposition permanente, publications. PLAN II

ITALIE

1. **Caisse d'Épargne des Provinces de la Lombardie,** à Milan, rue Mercato, 5. — Deux tableaux statistiques. PLAN II

2. **Commission Ouvrière de l'Exposition de Turin,** à Turin, Vicolo Benevello. — Relations, actes et documents. PLAN II

3. **Fizzarotti** (Emmanuel), à Bari. — Dépôts et anticipations sur marchandises. PLAN II

4. **Société anonyme des Magasins Généraux,** à Bari. — Marchandises introuitdes. Statuts. Publications diverses, etc. PLAN II

LUXEMBOURG

1. **Administration des Postes & des Télégraphes,** à Luxembourg. — Organisation de la Bourse du Travail dans le Grand-Duché. PLAN II

M. Neuman F., directeur.
Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MEXIQUE

1. **Gomez,** à Guanajuato. — Statistique générale de l'État.
PAV. PL. II

2. **Lork** (Docteur Tomas), à Zacatecas. — Étude d'économie politique pour améliorer les conditions des classes ouvrières de la République.
PAV. PL. II

PAYS-BAS

1. **Commission Royale Spéciale pour le Groupe XVI,** à La Haye. — Documents sur le socialisme d'État. **PL. V.— D.5**

PÉROU

1. **Rosay** (E.), à Lima. — Vingt tableaux muraux, représentant l'histoire du Pérou.
PAV. PL. II

PORTUGAL

1. **Camara Municipal de Lisboa,** à Lisbonne. — Boucheries municipales. Boucheries ambulantes. Photographies. **PLAN II**

RUSSIE

1. **Chancellerie du Comité de Minstre,** à Saint-Pétersbourg. — Ouvrage en langue anglaise. **PLAN II**

2. **Chimkevitch** (Pierre de), à Saint-Pétersbourg. — Documents.
PLAN II

3. **Doukhovskoï,** à Tachkent. — Objets relatifs à l'état social de la population.
PLAN II

Gouverneur Général.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Enghelghardt,** à Arkhanguelsk. — Objets relatifs à l'état social de la population. **PLAN II**

Gouverneur.

5. **Golitzine** (Prince G.), à Tiflis. — Objets relatifs à l'état social de la population. **PLAN II**

Gouverneur Général.

6. **Gomboev** (N.), à Pékn. — Objets relatiifs à l'état social des peuplades. **PLAN II**

7. **Goremikine,** à Irkoutsk. — Objets relatifs à l'état social. **PLAN II**

Gouverneur Général.

8. **Grodékov,** à Khabárovsk. — Objets relatifs à l'état social de la région. **PLAN II**

Gouverneur Général.

9. **Kniasév,** à Tobolsk. — Objets relatifs à l'état social du gouvernement. **PLAN II**

Gouverneur.

10. **Krasnov** (ALEXANDRE), à Saint-Pétersbourg. — Ouvrage. **PLAN II**

11. **Musée Historique & d'Histoire Naturelle,** à Minoussinsk (Gouvernement de Yenisseïsk). — Objets relatifs à l'état social de la Sibérie orientale. **PLAN II**

12. **Oukhtomsky** (Prince E.-E.), à Saint-Pétersbourg. — Objets relatifs à l'état social des peuplades. **PLAN II**

13. **Piassetzky,** à Saint-Pétersbourg. — Vues en panoramas de Sibérie. **PLAN II**

14. **Raddé** (G.), à Tiflis. — Objets relatifs à l'état social de la population. **PLAN II**

15. **Scripitzine,** à Yakoutsk. — Objets relatifs à l'état de la population. **PLAN II**

Gouverneur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. **Société d'Economie Sociale,** à Helsingfors. — Publications. PLAN II

17. **Taubé** (Baron), à Omsk. — Objets relatifs à l'état social de la région de Steppes. PLAN II

Gouverneur.

18. **Wissendorf** (Henri), à Saint-Pétersbourg. — Cartes et diagrammes. PLAN II

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

1. **Belluzzi** (Lodovico), à Saint-Marin. — Tableau synoptique de l'organisation politique, administrative, judiciaire financière et de l'instruction publique. PL. V.— B.7

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1. **République Sud-Africaine,** à Pretoria. — Exposition d'ensemble. Histoire nationale, développement social, politique, industriel et commercial du pays. PL. VI.— C.2

SERBIE

1. **MINISTÈRE DU COMMERCE,** (Section de l'Industrie), à Belgrade. — Lois concernant les métiers, les sociétés par actions et autres associations. PLAN II

SUÈDE

1. **Ordre indépendant de Good Templar, Grande Loge de Suède,** à Stockholm. — Ouvrages de tempérance. Photographies, etc. PLAN II

2. **Société Fredrika Bremer,** à Stockholm. — Graphique des travaux de la société. Tableau. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SUISSE

1. **Brandt** (Eugène), à Neuchâtel, rue Rocher, 38. — Un manuscrit : « Etude sur la vie sociale ». PLAN II

2. **Bureau International permanent de la Paix,** à Berne. — Livres. Brochures. Tableaux. Graphiques. PLAN II

3. **Union Internationale des Amies de la Jeune Fille,** à Neuchâtel, (Terreaux.) — Graphique indiquant les pays où l'Union Internationale existe. Publications de l'Union. PLAN II

But de l'Union : Protection des jeunes filles.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 111

HYGIÈNE

Dans le passé. — L'hygiène n'a pas toujours été reconnue par l'homme, et, chez plusieurs peuples, la religion dut lui prêter son appui en donnant le caractère de lois divines à des règles de salubrité et de santé.

On en a des exemples dans la Bible et le Coran.

Chez les Grecs, les exercices corporels étaient en honneur. A Sparte, ils constituaient un devoir civique pour la jeunesse. Hippocrate fit de l'hygiène une science : dans ses ouvrages il traite des effets exercés sur l'organisme par le milieu atmosphérique, par l'alimentation, par le genre de vie, et on y trouve déjà d'importantes données sur les épidémies.

Les Romains, à l'époque de leur splendeur, poussèrent jusqu'au raffinement les soins corporels. Les bains publics de la Rome des empereurs sont restés célèbres, comme son service d'eau potable et d'égouts. Elle eut 14 aqueducs, d'un développement de 400 kilomètres, dont 80 kilomètres sur arcades. Trois de ces aqueducs qui fonctionnent encore ont suffi pour faire de la capitale italienne une des villes les mieux fournies d'eau.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Au moyen âge, l'hygiène resta inconnue ou dédaignée. Les individus ne se souciaient pas du soin de leur personne ; les demeures privées étaient pour la plupart des taudis et dans les agglomérations régnait un état sanitaire qui épouvanterait aujourd'hui.

Au XIVe siècle seulement parurent des rudiments d'ordonnances concernant l'hygiène, et encore restèrent-elles lettre morte.

En 1567, une ordonnance fut rendue qui réglementait la salubrité publique ; mais la population ne s'y conforma pas. Un siècle plus tard, La Reynie organisa, à Paris, un service de santé et inaugura, en 1668, les réunions de médecins appelés à délibérer sur les questions d'hygiène urbaine.

En 1730, Marseille se défendit, par des quarantaines, contre la peste ; en 1739, Lyon prévint la contagion de la morve en prohibant l'importation des chevaux suspects.

Hallé, en 1794, inaugura l'enseignement spécial de l'hygiène, à la Faculté de Paris ; dix-huit ans plus tôt, Jenner avait immortalisé son nom en découvrant les vertus préservatrices de la vaccine.

Progrès modernes. — Depuis 1789, les progrès de la science sanitaire ont été considérables. Une véritable pléïade de savants l'a enrichie du résultat de longues et patientes recherches. C'est, en Angleterre, Edwin Chadwick, John Simon, William Farr ; en Allemagne, Max von Pettenkofer. En France, Bouchardat donnait l'étiologie pour base à l'étude et aux prescriptions de l'hygiène ; enfin, l'illustre Pasteur, par ses nouvelles méthodes de recherches, a permis un nouvel et fécond essor à la pathogénie et à la prophylaxie des maladies épidémiques et transmissibles.

En effet, c'est sur la science de la microbiologie que reposent toutes les théories hygiéniques actuelles.

Sans doute, on savait déjà que plus les peuples sont faibles, pauvres, et plus, par conséquent, sont mauvaises les conditions de leur existence, plus ils offrent prise aux maladies contagieuses. Mais on a pu, depuis peu, élucider les principes mêmes de la contagion ; on connaît le rôle des micro-organismes pathogènes et de leurs produits de sécrétion. Il est donc possible de fixer des règles précises et de créer des moyens de défense là où régnait seul l'empirisme.

La sérothérapie préventive et curative, la désinfection sont venues apporter leur secours contre les maladies transmissibles.

Si elle n'a pas modifié ses méthodes, la vaccination antivariolique a suffisamment démontré son efficacité comme prophylactique des épidémies. La vaccination antirabique est une des découvertes dont s'enorgueillit le plus la science microbienne.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Hygiène des villes. — Le rôle de l'hygiène est double : empêcher la maladie de se produire et de se propager ; accroître la résistance de l'homme aux influences morbides.

Pour empêcher les maladies d'éclater et de se transmettre, il importe tout d'abord d'avoir des logements sains. Trop longtemps nous vîmes, dans les villes, des quartiers entiers complètement décimés par des affections pour ainsi dire endémiques et occasionnées par l'insalubrité des habitations. Des familles entières étaient parfois réunies dans d'infects locaux privés d'air, de soleil, parfois de lumière.

Aujourd'hui, ces quartiers ont presque tous disparu. A la place des ruelles étroites et sombres, s'élèvent des constructions largement aérées, abondammeut pourvues d'eau, et d'où les matières usées sont rapidement évacuées.

Dans les fonctions organiques, l'air joue le principal rôle. Il convient donc de mettre le plus grand soin à le renouveler dans les endroits habités. C'est là le rôle de l'aération et de la ventilation qui mettent en usage un grand nombre d'appareils, tels les vasistas, les soupapes de ventilation, les vitres perforées, etc.

Si l'aération directe ne suffit pas, on se sert de ventilateurs centrifuges, hélicoïdaux, etc. Du reste, sous le rapport des règles de l'hygiène, l'industrie française a fait de grands progrès depuis quelques années, et, actuellement, elle est admirablement outillée.

L'eau, élément indispensable de la santé publique, est aujourd'hui distribuée dans toutes les villes, et l'on s'applique à la fournir aussi pure, aussi saine et aussi abondante que possible. D'autre part, grâce à la microbie, l'examen bactériologique des eaux d'alimentation dépasse aujourd'hui de beaucoup en importance l'analyse chimique ; on peut même dire que, quantitativement et surtout qualitativement, il est devenu indispensable.

Un ingénieur, M. Belgrand, amena, par de savants procédés, les eaux de la Vanne et de la Dhuis, à Paris. Depuis, d'autres travaux d'amenée ont été exécutés ; le dernier est la captation des sources de la Vigne et de celles de Verneuil.

Le tableau ci-après montre l'importance du service des eaux dans la capitale.

Les procédés d'épuration, de filtration et de stérilisation des eaux, ont fait également de grands progrès : la microbiologie a précisé les solutions. On lui doit certainement les filtrages en grand, celui au sable par exemple, l'indication très nette des conditions indispensables de leur aménagement et de leur entretien. Elle a inspiré la création des filtres collectifs et domestiques, en porcelaine, au charbon, etc. Enfin, on peut prédire, dans un avenir prochain, la stérilisation industrielle, et peut-être même domestique, de l'eau par des procédés chimiques, et surtout par l'ozone.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

EAUX

NATURE DES EAUX	1890		1899	
	Dans l'année	Par jour	Dans l'année	Par jour
	m. c.	m. c.	m. c.	m. c.
DHUIS	6.770.100	18.568	6.044.405	15.560
VANNE	42.900.500	117.536	39.836.100	109.140
AVRE (L'eau d'Avre n'est arrivé à Paris qu'en 1893)	»	»	30.944.700	84.780
ARCUEIL	367.152	1.010	339.450	930
SOURCES DU NORD	70.496	196	87.600	240
TOTAL des eaux de sources.	50.115.248	137.302	77.252.250	211.650
GRENELLE (Puits artésien)	95.765	262	153.300	420
PASSY (Puits artésien)	2.372.500	6.500	1.671.700	4.589
TOTAL des eaux des puits artésiens	2.468.265	6.762	1.825.000	5.000
SEINE	35.975.204	98.562	61.038.950	167.230
MARNE	27.708.555	75.913	26.101.150	71.510
TOTAL des eaux de rivière.	63.683.759	174.475	87.140.100	238.740
OURCQ	46.971.646	128.689	40.489.450	110·930
TOTAL GÉNÉRAL	163.238.918	447.228	212.481.100	582.140

Pour l'expulsion rapide des matières usées, les villes n'ont pas ménagé les sacrifices. Depuis quelques années, nous avons le système du tout-à-l'égout qui envoie immédiatement dans des canalisations souterraines les eaux résiduaires et les matières excrémentielles.

Mais ces égouts eux-mêmes, se jetant dans la Seine, venaient la contaminer. Il en résulta pendant longtemps la formation, au confluent des grands égouts collecteurs, de véritables foyers pestilentiels. Maintenant, grâce aux efforts constants de M. Durand-Claye, les eaux des égouts parisiens sont dirigées sur des terrains d'épandage ; elles y servent

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

d'engrais, et on peut voir, dans la plaine de Gennevilliers, les merveilleux résultats qu'on a obtenus par leur emploi.

Quant aux ordures ménagères, leur utilisation se heurte à d'assez grosses difficultés. Généralement, elles sont transportées au loin et mises, comme engrais, à la disposition de l'agriculture. Si leur emploi agricole est impossible, on les détruit ou on les transforme.

D'autres dispositions sont encore nécessaires pour protéger l'homme contre les épidémies et les maladies transmissibles. Jadis, on ne connaissait guère que l'isolement pour arrêter la contagion. De nos jours, au contraire, on y adjoint la désinfection par les procédés antiseptiques.

Le but de la désinfection est de détruire ou de rendre inoffensifs les germes provenant d'individus antérieurement atteints. On la fait subir au local occupé par le malade, aux objets souillés par contact médiat ou immédiat.

Pour les parois des navires, les murs des habitations, les tentures, les fourrures, etc., elle s'opère par lavage, ou mieux, par pulvérisation avec des solutions antiseptiques.

Souvent, pour éviter les dommages que pourraient causer des mélanges chimiques, on se sert d'étuves à désinfection. On a d'abord employé l'air chaud, puis l'air humide, la vapeur surchauffée avec ou sans pression, suivant les cas ; aujourd'hui, on se sert davantage de la vapeur sous pression. Les étuves Geneste et Herscher ont été officiellement adoptées en France, dans les lazarets, les hôpitaux, à bord des navires et des transports de l'État.

Eaux minérales. — Les eaux minérales constituent une des sources les plus considérables de notre richesse nationale, car toute la gamme de la thérapeutique s'y trouve reproduite. D'autre part, aucun pays en Europe n'en renferme en aussi grand nombre et de composition aussi variée.

Ici, la législation est suffisamment protectrice, garantissant les captages et les exploitations contre toutes causes de souillures voisines dans un périmètre strictement et judicieusement défini. Quant à la distribution des eaux, les doctrines sanitaires modernes la modifient incessamment, et de façon de plus en plus heureuse.

Au dernier recensement professionnel, en 1896, l'exploitation des eaux minérales thermales occupait 1.960 personnes. Environ 1.300 sources sont actuellement exploitées en France, dont le débit total approche de 90.000 mètres cubes par 24 heures, soit un peu plus de 1 mètre cube par seconde. Le mouvement des baigneurs dépasse 300.000, et la consommation annuelle des eaux transportées est de plus de 50.000.000 de bouteilles.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Intervention des pouvoirs publics. — Les individus peuvent prendre eux-mêmes les mesures nécessaires pour se garder des maladies contagieuses ; mais il est du devoir des gouvernements de se préoccuper de la santé publique, de prévenir les épidémies ou de les combattre par tous les moyens.

En dehors de la loi du 3 mars 1822, qui arme le Gouvernement de pouvoirs extraordinaires et sans limites pour les cas de choléra, de peste de fièvre jaune et autres affections dites maladies pestilentielles exotiques, le fondement de la législation française réside principalement dans le pouvoir conféré, depuis 1790, aux autorités municipales « de prendre le soin de prévenir par des précautions convenables et de faire cesser par la distribution de secours nécessaires les accidents et les fléaux calamiteux tels que... les maladies épidémiques ou contagieuses... en provoquant, s'il y a lieu, l'intervention de l'administration supérieure. » Puis est intervenue la législation de 1850 sur les logements insalubres, inapplicable et inappliquée, sauf à de très rares exceptions, et qui souvent même est un obstacle aux mesures sanitaires les plus urgentes. Enfin, la loi du 30 décembre 1893 sur l'exercice de la médecine a prescrit la déclaration médicale obligatoire pour un certain nombre de maladies transmissibles déterminées, dont la désignation est laissée au pouvoir exécutif, sur l'avis conforme de l'Académie de médecine et du Comité consultatif d'hygiène publique de France. Mais si elle a délivré le corps médical du secret professionnel relativement à « ces maladies transmissibles », la loi n'a établi aucune sanction pour l'exécution des mesures qui devraient en être la conséquence. Ni l'isolement, ni la vaccination, ni la désinfection ne sont obligatoires, et presque partout la déclaration a été abandonnée. Aussi les hygiénistes français appellent-ils de tous leurs vœux l'adoption du projet de loi concernant la protection de la santé publique (déjà voté par la Chambre des députés et depuis longtemps soumis au Sénat) qui permettrait enfin à la population française de se défendre contre les ravages de la maladie — surtout ceux de la tuberculose — et ainsi de retarder nombre de morts prématurées. A défaut de la loi, le Gouvernement s'est efforcé, il est vrai, d'organiser la défense de notre littoral et de nos frontières contre les maladies pestilentielles exotiques, d'accroître les garanties de pureté des amenées d'eau et de développer les services sanitaires départementaux et municipaux. L'arrêté du 18 décembre 1848, institue en effet à Paris un Comité consultatif d'hygiène publique, siégeant au Ministère de l'Intérieur, avec des ramifications au chef-lieu des départements, des arrondissements et des cantons, sous la dénomination de Commissions d'hygiène.

Quant aux villes, elles se sont généralement dotées soit d'inspecteurs permanents, chargés plus spécialement de vérifier la bonne qualité de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

l'alimentation, soit, comme Paris, Nancy, le Havre, Bordeaux, d'un bureau spécial d'hygiène, qui dresse la statistique des naissances, des décès, des maladies, contrôle les abattoirs, les substances alimentaires, organise la prophylaxie des maladies infectieuses.

Il sera intéressant de constater à l'Exposition de 1900 l'influence que ces administrations sanitaires municipales ont su acquérir, et d'apprécier les résultats obtenus par l'exemple, la persuasion et l'éducation populaire.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL. — 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour cent du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Désinfection de la literie, du linge, etc....	100		5	»	»	Aube (56), Seine (35)	
Entreprise de nettoyage d'appartements.	1.100	18	17	1	»	Seine (79)	
Entreprise de vidange	3.100	99	91	7	1	Seine (43), Bouches-du-Rhône (9)	
Fabrique de filtres, fontaines, réparateur de fontaines.....	180	7	7	»	»	Seine (30), Tarn (11) Hérault (9)	
Fabrique d'appareils sanitaires, de garde-robes, sièges inodores.	250	6	6	»	»	Seine (86)	
Exploitation d'eaux minérales et thermales	1.900	63	58	5	»	Loire (27), Allier (21)	

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 111.

HYGIÈNE [1]

FRANCE

1. **Alexandre** (Jean-Baptiste), à Paris, rue des Mathurins, 19. — Phénol. Dentifrice. Savon. Eau de toilette. **PLAN III**

2. **André** (Ch.) **& Cie**, à Lyon (Rhône). — Chauffe-bains. Garde-robes. Réservoirs. Fontes émaillées. Baignoires, etc. **PLAN III**

3. **Association des Industriels de France contre les Accidents du travail,** à Paris, rue de Lutèce, 3. — Hygiène dans les manufactures et ateliers. Masques-respirateurs contre les poussières. **PLAN III**

   Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

4. **Association des Ouvriers Plombiers, Couvreurs & Zingueurs du département de la Seine** M. Regnard (V.), Directeur, rue Saint-Maur, 152, à Paris. — Couverture, plomberie eaux et gaz. Plomberie sanitaire. Water-closets. Toilette. Salle de bains. **PLAN III**

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. **Audibert & Cie**, à Paris, boulevard Saint-Marcel, 68. — Désinfectant. Antiseptique liquide sans odeur, sans mercure, sans danger. Préservatif des maladies épidémiques et contagieuses. Assainissement. Désinfection. Désodorisation. **PLAN III**

Marque « Le Sanitor ».

6. **Balme & Vigier,** à Paris, rue du Bac, 70. — Papier au sublimé pour l'antisepsie. **PLAN III**

7. **Balp** (Julien), à Draguignan (Var). — Tableaux sur les rapports de la mortalité avec les provenances d'eau. **PLAN III**

8. **Baume** (Edmond), à Paris, rue du Rocher, 82. — Applications sanitaires. Chute à ordures. Évier. Garde-manger. Tuyaux. Pare-fumée. Pare-vent. **PLAN III**

Architecte, directeur du « Génie sanitaire ».

9. **Bedoc** (Félix), à Montmirail-Vacqueiras (Vaucluse). — Eaux minérales purgatives. **PLAN III**

Paris 1878, Médaille de bronze; Paris 1889, Médaille d'argent.

10. **Bedouet**, à Paris, rue Saint-Jacques, 340. — Crachoirs. **PLAN III**

11. **Beutier** (Léon) **& Vernier** (Charles), à Paris, rue Sedaine, 37. — Chauffe-bains. Chauffe-eau et coupe-vent. **PLAN III**

12. **Bine** (Alexandre), à Paris, rue de l'Aqueduc, 9. — Robinetterie et appareils de distribution d'eau. **PLAN III**

13. **Blanc** (Charles), à Paris, boulevard Richard-Lenoir, 45. — Chauffe-bains instantanés au gaz. Baignoires. Lavabos, etc. **PLAN III**

Paris 1889, Mention honorable.

14. **Blanchin & Bardiaux,** à Vichy (Allier). — Eaux minérales et produits en résultant. **PLAN III**

15. **Boivin** (Alphonse-A.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue Faidherbe, 20. — Ventilateur. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. Bonna (Aimé), à Paris, rue de l'Isly, 7. — Constructions en acier et ciment. Types de tuyaux et pièces spéciales en acier et ciment, simple ou avec enveloppe intérieure inaltérable en tôle plombée pour hautes pressions. Canalisations pour assainissement des villes. Plans et vues photographiques des travaux exécutés. **PLAN III**

Ingénieur. Plus de 200.000 mètres de canalisations à hautes pressions exécutées pour les villes de Paris, Nîmes Bagnères-de-Bigorre. Tuyaux et réservoirs pour le Ministère de la Marine à Brest, Toulon, Rochefort. Installations et concession du Parc agricole d'Achères pour l'épuration des eaux d'égout de la ville de Paris (1.000 hectares).

Bruxelles 1897, Médaille d'or.

17. Bonneville & Cie, à Paris, boulevard Magenta, 50. — Enduits divers. **PLAN III**

18. Bordas (Frédéric) **& Girard** (Charles), à Paris, avenue de l'Observatoire, 3. — Plans et graphiques. **PLAN III**

19. Bracon (Louis), à Chevreuse (Seine-et-Oise). — Bouches d'égout. **PLAN III**

Entrepreneur de travaux publics. Constructeur de bouches d'égout inodores.

20. Brault (G.), **Courbière & Cie**, à Sail-sous-Couzan (Loire). — Eaux minérales de Couzan, source Brault. **PLAN III**

Exploitation d'eaux minérales naturelles.

21. Breysse, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale de Vals, source Hélène. **PLAN III**

22. Buhring (C.) **& Cie**, à Paris, rue des Pyramides, 19. — Filtres en charbon pur amiante. **PLAN III**

Fabrique spéciale de filtres pour les eaux. Hygiène et assainissement des villes.

23. Carré fils aîné & Cie, à Paris, rue de La Boétie, 13. — Eau filtrée et stérilisée froide et chaude à températures et pressions réglables à volonté. Piscines. Captations d'eaux minérales, etc. **PLAN III**

Expositions universelles; Paris 1889, Médaille d'or, membre du Comité ; Paris 1900, membre du Jury ; Barcelone 1888, Hors Concours ; Chicago 1893, médaille commémorative.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

24. Carron de la Carrière, à Paris, rue Lincoln, 2.— Un livre sur les Stations d'Eaux. **PLAN III**

25. Cartier (ALPHÉE), à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard Cassini, 4. — Assainissement de la ville de Marseille et de ses ports. **PLAN III**

Agent voyer en chef,
Paris 1889, Médaille de vermeil et Médaille d'argent.

26. Cazaubon (D.) **& fils**, à Paris, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 43. — Appareils sanitaires. **PLAN III**

27. Cazaux frères, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eaux de Vals : Source Romaine et source Élisabeth. **PLAN III**

Maison à Paris, rue de Maubeuge, 21.

28. Cère & Cie, à Lamalou-les-Bains (Hérault). — Eaux minérales. Bouteilles. Sédiments. **PLAN III**

29. Chabaud (JEAN) **& Cie**, à Paris, rue Poussin, 18. — Eaux minérales du Mont-Dore. Dépôts et curiosités des eaux. Plans. Analyses. Photographies, etc. **PLAN III**

Établissement thermal du Mont-Dore.
Exposition universelle Paris 1878, Médaille d'argent.

30. Chabaud (VICTOR), à Paris, rue Monsieur-le-Prince, 58. — Appareils de MM. Pasteur, Roux, Chamberland, Miquel, Bordas et Lévy et instruments divers de bactériologie. **PLAN III**

Paris 1878, 2 Médailles d'or ; Paris 1889, 2 Médailles d'or ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.
Expose également classes 12, 15, 27, 63 et 87.

31. Chabaud (J.) **& Campredon** (L.), aux Thermes d'Aulus (Ariège). — Eaux minérales. Dépôts. Photographies. Plans. Analyses. **PLAN III**

32. Chadapaux (NOEL), à Paris, rue des Vinaigriers, 15. — Tuyaux et appareils sanitaires. Tuyaux en fonte et en grès. Fontaines. Lavabos. Postes d'eau. Eviers. Appareils pour water-closets, notamment pour le tout à l'égout et en général divers appareils servant pour les canalisations d'eau propre ou d'eau usée. **PLAN III**

Exposition Universelle. Paris 1889, Médaille de bronze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Challamel (Augustin), à Paris, rue Jacob, 17. — Livre sur l'hygiène coloniale et les plantes médicinales. **PLAN III**

34. Chambarlhac (Georges) **& Cie**, à Saint-Alban (Loire). — Eau minérale naturelle et limonade au gaz naturel en bouteilles. **PLAN III**

Société des Eaux Minérales de Saint-Alban.
Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

35. Chamberland, à Paris, rue Dutot, 82. — Filtres système Pasteur. **PLAN III**

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

36. Chambon (Ernest) **& Ménard** (Docteur Saint-Yves), à Paris, rue Ballu, 8. — Institut de vaccine animale : Moulages. Photographies. Appareils. Tableaux. Mémoires. Publications relativement à la vaccine animale antivariolique. **PLAN III**

37. Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Couverture, de Plomberie, Assainissement & Hygiène de la Ville de Paris & des Départements de Seine & Seine-et-Oise, (Exposition collective de la), M. Soulé (L.), Président, à Paris, rue de Lutèce, 3.

Beauvalet frères.
Casse (A.), aîné.
Corpataux (L.).
Soulé (L.).
Tassart. Balas, Barbas & Cie,
Tahuillier frères.

Appareils et travaux hygiéniques de plomberie. **PLAN III**

38. Chambre Syndicale des Ouvriers Plombiers, Couvreurs, Zingueurs de Paris, à Paris, cité Dupetit-Thouars. — Accessoires hygiéniques. **PLAN N° 3**

39. Chancel (Louis), à Pont-de-Barret (Drôme). — Bouteilles d'eau minérale naturelle « la Souveraine ». **PLAN III**

40. Charles, à Saint-Denis (Seine), rue de la Briche, 26. — Locomobile. Tonne à vidange. Appareil stérilisateur. **PLAN III**

41. Chaulet (A.), à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale de Vals. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

42. Chaumette (ARTHUR), à Paris, rue Pasteur, 14. — Appareils stérilisateurs de lait et galactophore du docteur Budin, à l'usage des nouveau-nés et malades au régime lacté. **PLAN III**

Fabrique de poterie d'étain et appareils d'hygiène.

43. Chevalier (ALEXANDRE), à Bourbonne (Haute-Marne), Grande-Rue, 11. — Eau de source. **PLAN III**

44. Coffin (NARCISSE), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 172. — Chassis à tabatière et ferronnerie : Chassis à tabatière en fer laminé et autres. **PLAN III**

Ferronnerie et outillage pour plombiers, couvreurs, électriciens, fumistes et chaudronniers.

45. Cogit (E.) **& C^ie^**, à Paris, boulevard Saint-Michel, 49. — Un laboratoire modèle de bactériologie. Micrographie. Bactériologie. Microscopes. **PLAN III**

Constructeurs d'appareils pour les Sciences.
Paris 1878, Mention honorable ; Paris 1889, Médaille d'argent.

46. Coignet (EDMOND) **& C^ie^**, à Paris, rue de Londres, 20. — Mosaïques. Panneaux mosaïque de marbre. **PLAN III**

47. Commission de l'Exposition des Eaux Minérales des Syndicats d'Initiative de la Savoie (EXPOSITION COLLECTIVE DE LA), à Chambéry (Savoie).

AIX-LES-BAINS.
BRIDES ET SALINS.
MARLIOZ.
SAINT-SIMON.

Eaux minérales. Appareils divers en usage dans les stations balnéaires. Tableaux. Vues. Photographies. Plans, etc. **PLAN III**

48. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe). — Mémoire sur l'hygiène. **PLAN III**

Rapporteur : M. le D^r^ Garnier.

49. Compagnie Aérohydraulique, à Paris, rue d'Alésia, 135. — Stérilisateurs d'eau Vaillard et Desmaroux. Pasteurisateurs Salvator. **PLAN III**

M. Desmaroux (J.,), directeur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

50. Compagnie des Eaux Minérales de Brides & Salin-Moutiers, à Brides (Savoie). — Eaux minérales.

51. Compagnie des Eaux Minérales de la Bourboule, à Paris, rue Saint-Georges, 30. — Exploitation des eaux minérales. Bouteilles pour la vente de l'eau. Élévation et coupes des établissements thermaux. Vues de la localité. **PLAN III**

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'or ; Amsterdam 1883, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

52. Compagnie des Eaux Minérales de Pougues, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 22. — Produits des sources. Plans en relief et autres. Statistiques. **PLAN III**

Expositions Universelles de Paris 1878 et 1889, Hors Concours.

53. Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du bassin de Vichy-Cusset, à Paris, rue Le Peletier, 18. — Exploitation des eaux minérales. **PLAN III**

Source Andreau N° 1, lithinée et arséniatée. Source Andreau N° 2, ferrugineuse. Source Andreau N° 3, eau de table légère. Source Andreau N° 4, strontiannée et arsenitée. Sources Andreau N°s 5 et 6.

54. Compagnie des Eaux-Vannes, à Paris, rue d'Anjou, 52. — Plans. Photographies. **PLAN III**

Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'or.

55. Compagnie pour la Fabrication des Compteurs & Matériel d'Usines à Gaz, à Paris, boulevard de Vaugirard, 16 et 18 — Compteurs et appareils de jaugeage applicables aux appareils de chasse. **PLAN III**

56. Compagnie Fermière de l'Établissement Thermal de Vichy, à Paris, boulevard des Capucines, 24. — Eaux minérales des sources. Produits dérivés des eaux de ces sources. Sels. Pastilles. Comprimés. Machine à fabriquer les pastilles. Machine à comprimer. Machine pour mise en sac de sels. Plans des établissements. Vues, etc. **PLAN III**

Exploitation de l'Établissement thermal de Vichy (propriété de l'État) et des sources en dépendant.

Paris 1855, Médaille de 1re classe ; Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or ; Londres 1862, Diplôme d'Honneur ; Vienne 1873, Diplôme ; Anvers 1885, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

57. Compagnie Générale pour la Conservation des Liquides, à Paris, boulevard Haussmann, 76. — Plans d'appareils pour la stérilisation des liquides : vins, bières, cidres, lait, etc. **PLAN III**

58. Compagnie Générale d'Eaux Minérales & de Bains de Mer, M. Hanoteau (Charles), Administrateur-délégué, à Paris, rue Taitbout, 13. — Eaux minérales : Plans d'installations des établissements thermaux et bouteilles d'eaux minérales des sources suivantes : Alet-Buvette, Allevard Andabre, César Desaignes, Chateldon, Contrexéville, Le Cler, Euzet, Marcols, Salins, Saint-Gervais, Spa, Vals Vivaraises N^os^ 1, 3, 5, 7, 9, Vals la Digestive, Vichy Larbaud, Vichy-Lardy, Saint-Yorre, Carreaux, Saint-Charles, Aubert. Journaux spéciaux, brochures ; le journal « la Cure Thermale ». **PLAN N° 3**

59. Compagnie Nationale de Travaux d'Utilité Publique & d'Assainissement, à Paris, rue de Châteaudun, 17. — Assainissement : Plans relatifs à l'assainissement des villes et à l'incinération des ordures ménagères. **PLAN N° 3**

Exposition internationale Bruxelles 1897, Médaille d'or.

60. Compagnie Nouvelle des Thermes de Cauterets & de la Vallée de Saint-Savin, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Georges, 2. — Appareils d'hydrothérapie. **PLAN III**

61. Compagnie des Salines & Thermes Salins de Briscous Biarritz. — Bains d'eau salée naturelle onze fois plus salée que l'eau de l'Océan. Eaux-mères et sels d'eaux-mères pour bains à domicile. **PLAN III**

Etablissement thermal à Biarritz. Sels comestibles et pour salaisons. Salines à Bayonne.

62. Compagnie de Salubrité de Levallois-Perret, à Levallois-Perret (Seine), rue Victor-Hugo, 133. — Assainissement par la vidange pneumatique. Appareils et canalisations. Vues de l'usine de Levallois-Perret. Épuration chimique des matières évacuées, échantillons d'engrais, d'eau épurée, etc. **PLAN III**

Usine de vidange pneumatique fonctionnant pour l'assainissement des bas ports de la Seine (Palais des Nations étrangères).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

63. Concession de l'Eau d'Orezza, à Paris, rue Rossini, 3. — Eau minérale naturelle, ferrugineuse et gazeuse d'Orezza. **PLAN III**

Propriété du département de la Corse.

64. Contant (Louis), à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 28. — Appareil à pasteuriser le lait. **PLAN III**

Ingénieur. «Le Tutélaire ». La « Tétine tutélaire, » à bouton aérifère.

65. Cordier (Camille), à Paris, rue Saint-Honoré, 350. — Cheminées. Aérateur. **PLAN III**

66. Crémont (Elie), à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eaux minérales naturelles de Vals, sources Saint-James III et V, et source l'Excellente. Poudre laxative de Vals. **PLAN III**

Pharmacien. Spécialité d'eaux médicinales (affections de l'estomac, diabète, maladies de foie, diarrhée infantile).

67. Crépieux (Mme Louise Vve A. Motte), à Paris, rue Vicq-d'Azir, 23. — Pompes et matériel de vidange. **PLAN III**

68. Croppi (Jules), à Paris, rue du Chemin-Vert, 11. — Réservoirs de chasse et appareils d'assainissement. **PLAN III**

69. Crucq (Auguste), à Paris, rue de Trévise, 13. — Lotions capillaires préparées avec des substances coloniales. **PLAN III**

70. Dehaitre (Fernand), à Paris, rue d'Oran, 6. — Étuves à désinfection à vapeur sous pression, fixes et locomobiles et à vapeur fluente. Steriliso vaporigènes, etc., à fermeture instantanée par verrous rayonnants. Laveuse-désinfecteuse à vapeur sous pression. Autoclave pour stériliser les pansements, pulvérisateurs pour solutions antiseptiques. Lessiveurs pour linges suspects. **PLAN III**

Constructeur-mécanicien.

71. Détourbe (Ab.-F.) à Paris, boulevard Beaumarchais, 16.— Respirateurs. Lunettes et protecteurs contre les poussières. **PLAN III**

72. Dubreucq-Pérus (Horace), à Lille (Nord) rue Pierre Legrand, 268. — Monographies d'atelier et mesures prises pour assurer l'hygiène dans une industrie insalubre. **PLAN III**

Ingénieur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

73. Dulau (Benjamin) à Mont-de-Marsan (Landes). — Eaux minérales. **PLAN III**

74. Dupont (Paul) **& Cie**, au Cateau (Nord). — Appareils sanitaires. **PLAN III**

75. Dupuy (Camille), à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale. **PLAN III**

76. Durey-Sohy (Camille), à Paris, rue Le Brun, 17 et 19. — Ejecteur et pompes à vapeur, Tonneaux spéciaux. Pompes à bras. Matériel de voirie. **PLAN III**

Matériel d'assainissement et de vidange.

77. Eaux Minérales d'Ydes, à Ydes (Cantal) et à Paris, avenue de Clichy, 34. — 1° Bouteilles d'eaux minérales d'Yves, Source Saint Georges, sulfatée, lithinée, chlorurée. Sodique et gazeuse, laxative-diurétique. 2° Plans et vues de la station hydro-minérale d'Ydes. **PLAN III**

M. Chassan (Auguste), Propriétaire-Directeur.

78. Établissements Porcher, à Paris, rue d'Hauteville. — Articles d'hygiène. **PLAN III**

Ingénieurs-sanitaires. Usine Céramique, à Revin (Ardennes). Fonderie et Émaillerie à Revin (Ardennes). Usine à Paris, 116, rue d'Angoulême. Fabrication d'articles concernant l'hygiène du cabinet de toilette et de la salle de bains. Société anonyme au capital de 1.450.000 francs.

79. Établissement de Saint-Galmier (source Badoit), à Saint-Galmier (Loire). — Eaux minérales. **PLAN III**

Directeur à Paris, rue Marbeuf, 33.

Paris 1878, Mention honorable ; Paris 1889, Médaille de bronze ; Amsterdam 1883, Médaille de bronze ; Barcelone 1888, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

80. Établissement Thermal de Bagnoles de l'Orne, à Paris, rue Tronchet, 6. — Eaux minérales. Un tableau indiquant la légende de Bagnoles et les propriétés des eaux pour les engorgements veineux. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

81. Experton (Pierre), **Reynaud** (Régis) **& Sigaud** (Jules), au Rosière, commune du Brignon (Haute-Loire). — Eaux minérales. **PLAN III**

82. Eybert, Massot & C^ie^, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eaux minérales. **PLAN III**

83. Flicoteaux, Borne & Boutet, à Paris, rue du Bac, 83. — Water-closets. Vidoirs. Lavabos. **PLAN III**

84. Fournier (Eugène), à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 21. — Désinfecteur et procédé de désinfection par la formacétone. Formacétone-Étuve pour hôpitaux, lazaretz, navires, etc. Produits employés. Aldéhydogène, appareil médical pour l'assainissement. **PLAN III**

Paris 1889, Médaille de bronze ; Barcelone 1888, Médaille de bronze.

85. Frank-Defoug (Armand), à Paris, rue de Provence, 63. — Bains douches. Appareils de propreté et d'hygiène. **PLAN III**

86. Gagey (Pierre), à Santenay (Côte-d'Or). — Eau minérale naturelle de la source Lithium. **PLAN III**

Établissement balnéaire.

87. Ganne (Jules), à Vals (Ardèche). — Eaux minérales naturelles. **PLAN III**

88. Garros (Félix) à Paris, rue d'Hauteville, 69. — Filtres et fontaines « Porcelaine d'amiante » pour stérilisation dans les ménages, laboratoires, etc. **PLAN III**

Garros, docteur ès sciences, administrateur, Paris. M. Léo Boistel, ingénieur des Arts et Manufactures, administrateur. Manufacture à Dieupentale (Tarn-et-Garonne).

89. Gentile (P.), à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 49. — Installation d'une biberonnerie de crèche. Appareils à stériliser le lait. **PLAN III**

Fabricant d'appareils de médecine.

90. Gény (Clément), 31, rue des Lombards. — Instruments et appareils pour l'hygiène. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

91. Gilardoni fils, Brault (A.) **& Cie**, à Choisy-le-Roi (Seine). — Tuiles et accessoires de couverture. Revêtements en porcelaine opaque. Céramique architecturale. Émaux décoratifs. Briques émaillées. Hourdis Perrière. Grès sanitaires. Grès flambés. Laves émaillées. **PLAN III**

Expositions Universelles Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or.

92. Gillot (Augustin) à Paris, rue de l'Échiquier, 18. — Application des règles de l'hygiène concernant les matériaux et mode de construction pour les habitations. Procédés de ventilation, d'aérage, etc. Architecte. **PLAN III**

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

93. Giraud (Henri), à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eaux des sources Sainte-Jeanne et la Parfaite. **PLAN III**

94. Gire (Jules), au Puy (Haute-Loire). — Plans d'exécution d'une adduction d'eau et divers ouvrages de captage. **PLAN III**

95. Gourguechon (Alphonse), à Paris, passage Guénot, 6. — Lambris et parquets sur bitume. **PLAN III**

Entrepreneur de parquets.

Paris 1855, Médaille de 2e classe ; Paris 1889, Médaille de bronze,

96. Grouvelle (Jules) **& Arquembourg** (H.), à Paris, rue du Moulin-Vert, 71. — Appareils divers de chauffage. Plans d'installations d'appareils de chauffage et ventilation pour édifices publics et privés. **PLAN III**

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Hors Concours, Membre du Jury ; Anvers 1885, Diplôme d'Honneur ; Bruxelles 1897, Hors Concours, Membre du Jury. M. Grouvelle, Chevalier de la Légion d'Honneur.

97. Gualpa, à Paris, boulevard de Strasbourg, 79. — Crachoirs. **PLAN III**

98. Guesnier (Emile), à Paris, rue des Taillandiers, 27, — Appareils Berthe pour bains de vapeur médicaux. Appareils pour massage sous l'eau. Appareils d'hydrothérapie. **PLAN III**

Successeur de Ach. Cadet.

Paris 1867, Mention honorable ; Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille de bronze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

99. Guétonny (Benoit), à Paris, rue de la Victoire, 60. — Eaux minérales de Néris. Sous-produits des eaux de Néris. Conserves. **PLAN III**

Etablissement Thermal de Néris (Allier).
Exposition Universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

100. Harmel frères, au Val-des-Bois (Marne). — Assainissement industriel. Ventilation des ateliers. Mesures de salubrité dans l'usine et dans les logements. **PLAN III**

Expositions Universelles Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or.

101. Havard frères, à Paris, quai Conti, 19. — Appareils de garde-robes. **PLAN III**

102. Henry (Edmond), à Paris, rue du Poteau, 19. — Élévateur d'eau par l'air comprimé pour maisons de campagne. Bouilleurs pour distribution d'eau chaude sous pression pour maisons de campagne. Pompes à eau et à air comprimé. Noria pour puisage d'eau dans les puits profonds. **PLAN III**

Ingénieur des Arts et Mauufactures, constructeur mécanicien.

103. Herbet (Auguste), à Paris, rue de Provence, 62. — Matériel et appareils sanitaires. Appareils de bain par aspersion. Lits et sommiers Herbet. Tentes d'isolement. **PLAN III**

Ingénieur des Arts et Manufactures.
Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'argent.

104. Hinstin (Joseph), à Paris, rue de Turin, 23. — Appareils de chauffage domestique fumivores, brûlant leur oxyde de carbone. **PLAN III**

Société Générale de Fumivorité. Fournisseur de l'État, de la Ville de Paris et de l'Assistance publique.

105. Hochet (Eugène), à Paris, quai du Louvre, 22. — Appareils Havard fils : Garde-robes. Sièges. Tout-à-l'égout. **PLAN III**

106. Hugot (Charles), à Paris, rue de la Renaissance, 4. — Plan en relief d'uue ferme modèle. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

107. Hygiène Moderne, à Paris, rue de Cotte, 20, 27 et 29. — Lavabos avec départ à l'égout. **PLAN III**

108. Institut Pasteur, à Paris, rue Dutot, 25. — Travaux et découvertes sur la prophylaxie des maladies transmissibles. **PLAN III**

109. Jacob (E.) & Cie, à Paris, quai de la Rapée, 14. — Matériel du génie sanitaire. Appareils sanitaires en porcelaine, grès émaillé, grès vernissé. Réservoirs de chasse. Élevateur hydropneumatique. Hygiène des villes et des habitations. Cabinets publics et privés. Hydrothérapie. Balnéothérapie. **PLAN III**

Compagnie céramique de Pouilly-sur-Saône et Belvoye.
Paris 1889, Médaille d'or et Médaille d'argent.

110. Jacquemin (Vve A.), à Paris, rue Saint-Paul, 9. — Tampons hermétiques. Siphons en divers genres. Appareils sanitaires. **PLAN III**

Paris 1889, Mention honorable.

111. Klein (J.-B.) **& Cie.** à Paris, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 29. — Urinoirs inodores à huile, système Beetz, en ardoise, en fonte émaillée, en tôle galvanisée. Siphons à huile pour urinoirs, cours et éviers ; Urinol, huile désinfectante pour urinoirs : « Ufanol », huile désinfectante pour fosses d'aisances et bouches d'égout. **PLAN III**

Société Française d'Assainissement Économique.

112. Lacoste (Hippolyte), **& Cie,** à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale. **PLAN III**

113. Larbaud-Saint-Yorre (Vve N.), à Vichy (Allier). — Eaux minérales naturelles. Pastilles et sels de Vichy. **PLAN III**

114. Lardier (Dr), à Rambervillers (Vosges). — Ouvrages d'hygiène. Epidémie de charbon. Intoxication alcoolique. Prophylaxie. Fièvre typhoïde dans les habitations isolées. Pneumonie infectieuse. Épidémie de dysenterie à Rambervillers. **PLAN III**

115. Larivière & Cie, à Angers (Maine-et-Loire). — Urinoirs publics et privés. Chalets. Lavabos. Bains-Douches. Cuves. Dallages. Revêtements. Ardoise émaillée. Tables à disséquer. **PLAN III**

Société de la Commission des Ardoisières d'Angers, M. Ch. Fouinat, Représentant, à Paris, quai Jemmapes, 170.
Membre du Jury Paris 1889. 2 Grands-Prix Bruxelles 1897.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

116. Laroche (Emile), au Grand-Baunay, route de Pruniers, 18, commune d'Angers (Maine-et-Loire). — Poële de sûreté, destiné principalement au chauffage des chambres à coucher, cabinets de travail, chambres d'enfants, pouvant s'employer comme poële ordinaire. **PLAN III**

Docteur en médecine. Marque « L' Hermétique ».

117. Laurent (Olivier), à Gap (Hautes-Alpes), place Jean-Marcellin. — Eau minérale naturelle. **PLAN III**

118. Laverny, à Soler (Pyrénées-Orientales). — Gamelles hygiéniques. **PLAN III**

119. Le Blanc (Jules), à Paris, rue du Rendez-Vous, 52. — 1° Stérilisateurs d'eaux de boisson. 2° Désinsfecteurs de locaux contaminés. 3° Étuves de désinfection par la vapeur fluente sous pression. 4° Procédés pour la conversion des immondices des villes, dites gadoues, en engrais stérilisés pulvérulents et liquides. **PLAN III**

Chevalier de la Légion d'honneur. Ingénieur-constructeur.

120. Lebon (Emile), à Paris, rue de Paradis, 54. — Désinfectant antiseptique « chorol-marye » concentré. Hygiène des habitations, fermes écoles. **PLAN III**

Savons au « chorol-marye ». « Chorol-marye » (rouge). Savons antiseptiques au « chorol-marye » rouge.

121. Leclercq & Cie, à Paris, rue de Tanger, 49. — Appareils d'hydrothérapie. Chauffe-bains au gaz, au bois, charbon, pétrole. Baignoires marbre, fonte, cuivre, zinc ; Toilettes, lavabos de tous genres. Tous accessoires pour salles de bains, cabinets de toilette, water-closets et assainissement. **PLAN III**

Constructeurs brevetés S. G. D. G.

122. Le Garrec (Romain), à Paris, rue des Francs-Bourgeois 8. — Appareils sanitaires. Toilettes-lavabos en fonte émaillée de divers modèles. Robinetterie. Salles de bains. Hydrothérapie, et diverses fournitures concernant le bâtiment, baignoires, chauffe-bains, égouts et branchements, filtrage des eaux, fondeur, garde-robes, gaz, marches pour toitures. Pompes. **PLAN III**

Fabrique d'appareils sanitaires, hydrothérapiques, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

123. Legris (PIERRE), à Ferrère (Hautes-Pyrénées). — Eau des sources thermales en bouteilles. PLAN III

Établissement d'eaux thermales.

124. Le Page (CHARLES), à Orléans (Loiret), rue de la Bretonnerie, 33. — Trois brochures : 1° Statistique médicale de la Ville d'Orléans, années 1887, 1888, 1889 et 1890 ; 2° Statistique médicale de la ville d'Orléans, années 1891 et 1892 (5e et 6e années) ; 3° Statistique médicale de la ville d'Orléans, années 1893, 1894, 1895, 1896 (7e, 8e, 9e et 10e années). PLAN III

Docteur en médecine, Médecin municipal d'Orléans.
Paris 1900, Membre des Comités d'admission.

125. Lequeux (PAUL), à Paris, rue Gay-Lussac, 64. — Hygiène, stérilisation, désinfection. Matériel de laboratoire des Instituts-Pasteur. Appareils de fermentation. Etuves à cultures. Matériel de laboratoires bactériologiques. Etuves à vapeur pour la désinfection des vêtements, de la literie, etc. PLAN III

Ingénieur des Arts et Manufactures.
Expositions Universelles : Paris 1889, 2 Médailles d'or ; Anvers 1885, Diplôme d'Honneur ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

126. Letaud (PAUL), à Conches (Eure). — Appareils de chasse d'eau, à bonde automatique. PLAN III

Système H. Colin.
Usines métallurgiques. Fonderies de fer. Construction.

127. Ligue contre l'usage du Tabac, à Paris, rue de Montenotte, 2. — Tableau mural. Brochures antitabaciques. PLAN III

128. Lion (ALEXANDRE), à Paris, boulevard Poissonnière, 26.— Aéro-filtre. Fumivore. PLAN III

129. Lorde Montgaillard (Marquis de), au château de Ségla. — Eau minérale de Montégut-Ségla. PLAN III

130. Maloine (A.), à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 23 et 25. — Livres de médecine et d'hygiène. PLAN III

Libraire-éditeur.

131. Mansard (PIERRE-THÉOBALD), à Courdemanges, par Vitry-le-François (Marne). — Tableau et brochures. PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

132. Marotte (Amédée), à Mesnil-sur-l'Estrée (Eure). — Eau minérale. **PLAN III**

133. Marques Rodrigues, à Neuilly-sur-Seine (Seine), — Eau minéralede la source Vercingétorix du bassin de Vichy, Pastilles Vercingétorix. **PLAN III**

Concessionnaire : Lucien Rieffel, 4, rue Sainte-Anne, Paris.

134. Martin (Amédée), à Vals-les-Bains (Ardèche), boulevard Farnicourt. — Eaux minérales. **PLAN III**

135. Masson (Louis), à Paris, avenue Parmentier, 22. — Assainissement de l'habitation. **PLAN III**

136. Méran (Georges), à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 155. — Filtres en porcelaine d'amiante. Stérilisateurs pour divers liquides : eaux, vins, bières, etc. **PLAN III**

Fabrique de grès et faïence. Usine à l'Isle-Adam.
Melbourne 1880, médaille de Premier Ordre de Mérite.

137. MINISTÈRE DES COLONIES, Service de Santé des Colonies. — Différents graphiques concernant la morbidité et la mortalité des troupes aux Colonies ; les archives d'hygiène et de médecine coloniale. **PLAN III**

138. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, à Paris, place Beauvau. — Plans et maquettes d'établissements de lazarets et de bains. Documents. Statistiques. Tableaux. Graphiques, etc. **PLAN III**

139. Montupet (Antonin), à Paris, rue de la Voûte, 19. — Appareil pour l'application hygiénique du bitume. **PLAN III**

140. Nachet (Albert), à Paris, rue Saint-Séverin, 17. — Microscopes et appareils pour la fabrication de bactériologie. **PLAN III**

141. Nicolas (César), à Asnières (Seine), rue Steffen, 15. — Notice sur les eaux minérales. **PLAN III**

142. Pagez (Marius), à Alet (Aude). — Eau minérale naturelle la source d'Alet. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

143. Pegat (Joseph), à Paris, rue de la Sorbonne, 16. — Brûleurs dissociateurs. Volatilisateurs. Chambres pneumatiques. Triformé-thylène « Guasco ». Procédés brevetés S. G. D. G. **PLAN III**

144. Perrier (Dr), à Vergèzes (Gard). — Eaux minérales. **PLAN III**

145. Philippe (Alfred), à Paris, boulevard Magenta, 124. — Filtres. **PLAN III**

146. Philippe (Ed.) **& fils,** à Paris, avenue Victoria, 5. — Chalet. Bains-lavabos. Bains et lavoirs municipaux. **PLAN III**

Société anonyme au capital de 500.000 francs.

147. Phisalix (Césaire), à Paris, boulevard Saint-Germain, 26. — Travaux et produits. **PLAN III**

148. Picot (Jules), à Paris, rue de l'Échiquier, 41. — Lessive. **PLAN III**

Lessive Phénix.

149. Pillivuyt, Dupuis & Cie, à Paris, rue de Paradis, 46. — Articles divers pour appareils sanitaires et pour décoration céramique architecturale en porcelaine et en grès cérame. **PLAN III**

Société Française de Produits. Céramique hygiéniques. Manufacture à Mehun-sur-Yèvre (Cher).

Paris 1889, Médaille d'argent.

150. Poirson (Adolphe) **& Cie,** à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). — Eaux de la source Vauban. Maquettes réprésentant la rotonde des boues de l'établissement thermal. Siphon décanteur de la Compagnie française économique des eaux minérales et naturelles. **PLAN III**

Compagnie fermière départementale des eaux et boues de Saint-Amand.

Paris 1889, Médaille d'argent ; Paris 1900, Membre des Comités d'admission.

151. Prevet (Ch.) **& Cie,** à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 30. — Appareils de filtration. Filtres de poche. Filtres de ménage. Filtres d'industrie. Fontaines-filtres. Filtres de voyages et de campements. Appareils pour la filtration des vins, bières, cidres, etc. Appareils de stérilisation de l'eau à froid. **PLAN III**

Eden-Filtre. Filtre-Grandjean.

Bruxelles 1897, Médaille d'or ;

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

152. Primard (Ch.), à Aubervilliers (Seine), rue Lécuyer, 28. — Réservoirs de chasse. Robinet flotteur. PLAN III

153. Prost (Al.), à Paris, rue de Lappe, 4 et 6. — Baignoires. Chauffe-bains instantané au bois et au gaz. PLAN III

Marque de fabrique A. P.
Paris 1855, Médaille de bronze.

154. Pucey (Henri), à Paris, rue de Courcelles, 45. — Cadre de dessins relatifs à l'hygiène de l'habitation. PLAN III

155. Radiguet (Jules), à Paris, rue Valenciennes, 6. — Obturateur siphoïde pour canalisation, évier, toilette, etc., interceptant les émanations et facilitant, par amovibilité, la visite rapide et sondage des conduits. PLAN III

156. Rattel, à Amiens (Sommes), rue des Trois-Cailloux, 54. — 1° Eau minérale découverte à Givenchy-lès-la-Bassée (Pas-de-Calais). 2° Dérivés de cette eau, pastilles hydrominérales, sucre, pilules, etc. Tableau comparatif de la composition de l'eau minérale de la source « La Santé » et des eaux similaires. PLAN III

Pharmacien.

157. Razous (Léon), à Toulouse (Haute-Garonne), rue Riquet, 87. — Eaux thermales minérales employées en bains, douches et boissons, à l'établissement thermal dit Sainte-Germaine, à Ussat-les-Bains (Ariège). PLAN III

Banquier. Exploitation des bains, douches et piscine.

158. Reignaud (Émile), à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9. — Désinfecteur automatique, antiseptique par l'emploi de l'ozonatine. Ozonateur. Ozonatine. Ozono-Soap. PLAN III

L'Ozonateur.

159. Reygasse & ses fils, à Teissières-lès-Bouliès (Cantal). — Eau minérale. PLAN III

160. Reynier, à Paris, rue de Fondary, 15. — Statistique sanitaire. PLAN III

161. Rigal (Pierre), à Paris, rue Meslay, 40. — Désinfectant. PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

162. Robert (Eugène-Louis), **aîné,** à Troyes (Aube), rue de Paris, 30. — Épurateurs des eaux de rivières et autres par les agents cosmiques. Microbes aérobies. Ferments. Oxygène. Ozone. **PLAN III**

Paris 1889, Médaille de bronze.

163. Rouart (Henri), à Paris, quai Jemmapes, 66. — Un appareil à stériliser de 800 litres. Un appareil à stériliser de 75 litres. Un appareil à stériliser sur roues. **PLAN III**

Constructeurs-mécaniciens. Usines à Montluçon (Allier). Grimault (F.) et C^ie^, dépositaires et agents commerciaux, à Paris, 66, quai Jemmapes.

164. Roussel (Victor), à Paris, rue des Volontaires, 20. — Projet d'atlas de microbiologie. Aquarelles. Lithographies. **PLAN III**

165. Roux, à Paris, rue de Cambacérès, 7. — Statistique sanitaire. **PLAN III**

166. Saint-Martin (V^ve^ Ferdinand de), à Paris, rue Vauvilliers, 35. — Produits hygiéniques désinfectants et conservateurs. **PLAN III**

Paris 1889, Mention honorable.

167. Scellier (Henry) **& C^ie^,** à Paris, rue de la Roquette, 96. — Appareils sanitaires spéciaux pour le tout-à-l'Égout. Garde-robes à tirage. Articles pour bâtiments, fonte émaillée. Éviers. Postes d'eau. Lavabos. Urinoirs, etc. Appareils de chauffage. Fonte sur modèles. Études et devis pour installations sanitaire. **PLAN III**

168. Sclaverand (E.), à Paris, rue de Cafarelli, 6. — Appareils de douches. **PLAN III**

169. Société contre l'Abus du tabac, à Paris, rue Saint-Benoit, 20bis. — Statistique. Affiches. Livres, etc. **PLAN III**

170. Société Agricole & Industrielle, à Nantes (Loire-Inférieure), rue de la Tour-d'Auvergne, 47. — Filtres magnétiques. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

171. Société des Anciens Établissements Rogier & Mothes, Petit (E.) **& Cie**, à Paris, rue Ambroise-Thomas, 17. — Appareils sanitaires : Réservoirs de chasse à tirage et automatiques ; garde-robes de divers systèmes, etc. **PLAN III**

172. Société Anonyme des Ateliers de Construction de La Madeleine, à Lille (Nord), rue Nicolas-Leblanc, 8. — Appareils pour l'épuration des eaux industrielles et le traitement des eaux potables. Chaudières à vapeur. Travaux de chaudronnerie et de charpente. Appareils de chauffage, etc. **PLAN III**

Capital : 1.200.000 francs.

Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, 2 Médailles d'or ; Barcelone 1888, Médaille d'or ; Bruxelles 1894, Médaille d'or.

173. Société Anonyme des Eaux Minérales de Contrexéville, à Paris, rue de Grammont, 28. — Eaux minérales naturelles. **PLAN III**

174. Société Anonyme des Eaux Minérales d'Évian-les-Bains, à Paris, rue Lafayette, 31, — Eau minérale. Bouteilles et bonbonnes de la source de : Bonnevie, des Cordeliers, de Clermont et de Cachat. **PLAN III**

M. Besson (Charles-Albert), directeur.

175. Société Anonyme des Eaux Minérales de Martigny-les-Bains, à Martigny-les-Bains (Vosges). — Eaux minérales souveraines contre goutte, gravelle, coliques néphrétiques, calculs biliaires, engorgement du foie. Eau de régime des arthritiques. **PLAN III**

176. Société Anonyme des Eaux Minérales de Vals & de l'Ardèche, à Lyon (Rhône), rue d'Oran, 2. — Eaux minérales. **PLAN III**

177. Société Anonyme des Eaux Thermales, à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). — Bouteilles de l'eau de Saint-Honoré-les-Bains. Gravures. Notices. Brochures. Médailles et vestiges de l'époque romaine. **PLAN III**

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille de bronze.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

178. Société Anonyme des Établissements Allez frères, à Paris, rue Saint-Martin, 1. — Hydrothérapie. Salles de bains complètes. Baignoires en fonte émaillée, en zinc, en cuivre poli et nickel, en tôle peinte avec appareil au gaz ou au charbon et sans appareil. Colonnes avec douches et jet en cuivre poli et nickel, avec mitigeur et sans mitigeur Appareils pour douches avec et sans pression. Chauffe-bains au gaz et au charbon. Robinetterie en bronze, etc. (ateliers, rue Chanoinesse). PLAN III

Concessionnaire pour la France, pour la construction et l'exploitation du Chauffeur d'eau, système Beckfield, breveté S. G. D. G. pour la distribution automatique et instantanée de l'eau chaude dans les immeubles.

Paris 1867, Médaille d'argent; Paris 1878, Médaille d'argent; Paris 1889, 2 Médailles d'argent; Amsterdam 1883, Médaille de vermeil; Anvers 1885, Médaille d'or.

179. Société Anonyme d'Exploitation des Eaux & des Thermes, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise). — Eaux sulfureuses et procédés d'emplois thérapeutiques y relatifs. PLAN III

MM. Delavigne et Michelot, administrateurs délégués.

180. Société Anonyme pour la Fabrication de Produits Photo-Chimiques & Pharmaceutiques, « Hélios », à Paris, rue de Bondy, 32. — Appareils pour la désinfection, l'assainissement, la stérilisation. Prophylaxie des maladies transmissibles. PLAN III

181. Société Anonyme Française de Peintures laquées & d'Enduits sous-marins « le Ripolin », à Paris, place de Valois, 7. — Peinture vernissée, peinture laquée hygiénique et inaltérable. PLAN III

Exposition internationale de Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

182. Société Anonyme des Manufactures de Glaces & Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny Cirey, à Paris, rue Sainte-Cécile, 9. — Opaline laminée et moulée pour revêtements de salles d'hôpitaux, salles de bains et douches, cabinets de toilette, water-closets, etc. Dallages et tablettes. Tables en opaline. Récipients en verre. PLAN III

Paris 1889, 3 grands prix.

183. Société Anonyme du Papier-Toilette, à Paris, place Daumesnil, 3. — Papiers hygiéniques. Appareils distributeurs. PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

184. Société Anonyme des Usines du Pied-Selle, à Fumay (Ardennes). — Appareils sanitaires pour l'assainissement des villes et des habitations. Fonderie, émaillerie, tôlerie. **PLAN III**

Dépôt, à Paris, rue du Terrage, 27.

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1867, 2 Médailles d'argent ; Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or, 2 Médailles d'argent ; Londres 1851, Première Médaille ; Londres 1862, Première Médaille ; Vienne 1873, 2 premières Médailles ; Amsterdam 1883, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

185. Société Anonyme de Pulvérisateurs Automatiques, Système Yvert, à Paris, boulevard Montmartre, 5. — Pulvérisateurs à dos d'homme et à traction. **PLAN III**

186. Société Anonyme des Réservoirs de Chasse à deux Débits, à Paris, rue de la Folie-Méricourt, 88. — Réservoirs de chasse. Accessoires. **PLAN III**

187. Société Anonyme de la Source Parot, à Saint-Romain-le-Puy (Loire). — Eau minérale naturelle. **PLAN III**

M. Descours aîné, administrateur-délégué.

188. Société Anonyme des Sources Saint-Louis-Vichy-Saint-Yorre, à Paris, boulevard des Italiens, 27. — Eaux minérales naturelles. **PLAN III**

189. Société Anonyme des Thermes, à Barbotan, commune de Clazauban (Gers). — Boues végéto-minérales et eaux thermales **PLAN III**

190. Société des Eaux du Boulou, à Perpignan (Pyrénées Orientales), place Gambetta, 8. — Eaux minérales naturelles bicarbonatées sodiques, gazeuses fortes. Bouteilles d'eau minérale naturelle du Boulon. **PLAN III**

M. Masson (Léon), directeur. Fournisseur des Ministères de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

191. Société des Eaux Minérales de Capvern, à Capvern (Hautes-Pyrénées). — Eaux minérales, circulaires. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

192. Société des Eaux Minérales de Challes-les-Eaux, à Challes-les-Eaux (Savoie). — Bouteilles. Pastilles. Sels, etc. PLAN III

193. Société des Eaux Minérales de Chatel-Guyon, à Paris, rue Rossini, 3. — Eaux minérales naturelles. Sels extraits des eaux. Plans d'appareils hydrothérapiques et produits divers. PLAN III

Exposition Universelle de Paris 1889, Médaille d'argent

194. Société des Eaux Minérales de Contrexéville, à Paris, rue de Hanovre, 8. — Eaux minérales. PLAN III

Eau minérale, Source du Pavillon, décrétée d'intérêt public.

Paris 1878, Grande Médaille d'argent ; Paris 1889, Grande Médaille d'argent ; Amsterdam 1883, Grande Médaille d'argent ;Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

195. Société des Eaux Minérales de Saint-Galmier, à Saint-Galmier (Loire). — Eau minérales. PLAN III

196. Société des Eaux Minérales de Vals & de l'Ardèche, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eaux minérales. PLAN III

197. Société des Eaux de Montsalut, à Paris, passage des Princes. — Eaux ferrugineuses. PLAN III

198. Société d'Éclairage, de Chauffage & de Force motrice par l'alcool, à Paris, avenue de l'Opéra, 41. — Poêle calorifère chauffé par l'alcool. Appareils de chauffage par l'alcool, système Dusart. PLAN III

Le « Sirius ». Magasiu d'exposition, boulevard des Capucines, 1.

199. Société Fermière des Eaux, à Salins (Jura). — Eaux minérales. Fossiles. PLAN III

200. Société des Filtres Pasteurisants, à Paris, rue Oberkampf, 160. — Filtres stérilisants. PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

201. Société Française des Appareils de Plomberie, à Paris, rue Albouy, 35. — Appareils sanitaires.
PLAN III

202. Société Française de Désinfection, à Paris, rue des Pyramides, 14. — Modes de désinfection et désinfectants. Procédés et appareils Trillat pour la désinfection des locaux. Savons bactéricides.
PLAN III

Usine à Courbevoie (Seine). Produit liquide désinfectant. «Anisdol»

203. Société Générale d'Eaux Minérales Naturelles du Bassin de Vichy & du Centre de la France, à Vichy (Allier), place Rosalie, 4. — Eaux minérales naturelles : 1° Eaux minérales naturelles du bassin de Vichy. 2° Vichy gazeuse « Sporkling Vichy », eau minérale gazeuse. 3° Vichy-purgatif (eau purgative de Vichy artificielle). 4° produit de Vichy : sels, pastilles, etc.
PLAN III

Exposition Universelle, Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

204. Société Générale des Eaux Minérales de Vals, à Paris, rue de Greffulhe, 4. — Eaux minérales. PLAN III

205. Société des Grandes Sources d'Eaux Minérales de Vals, à Marseille (Bouches-du-Rhône), boulevard des Dames, 30. — Exploitation d'eaux minérales. Eau de Vals, sources Saint-Jacques, des Colonies, la Lorraine, la Croix-Rouge. Eau minérale ferrugineuse de Pardina (Corse).
PLAN III

206. Société d'Hydrologie Médicale, à Paris, rue de Seine, 12 — Mémoires.
PLAN III

207. Société Industrielle de l'Ozone, à Paris, rue de Rome, 11. — Épuration des eaux. PLAN III

208. Société des Ingénieurs & Architectes Sanitaires de France, rue Blanche, 19. — Ouvrages et publications de la Société.
PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

209. Société du Laurénol, à Paris, rue Laugier, 36. — Antiseptique désinfectant. PLAN III

210. Société de Médecine Publique & d'Hygiène Professionnelle, à Paris, rue Danton, 17. — Bulletin. PLAN III

211. Société des Meilleures, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale naturelle, source Béatrix. PLAN III

M. Fulachier (A.), gérant-directeur.

212. Société Nouvelle des Eaux Minérales de Montrond-Geyser, à Montrond (Loire). — Eau médicinale ; Montrond-Geyser n° 4. Eau de table : Cristal Montrond. Limonade Montrond, au gaz naturel des sources. PLAN III

Exploitation d'eaux minérales et limonades.

213. Société Nouvelle des Eaux minérales Naturelles de Vichy (Source des Etoiles), à Paris, rue de Châteaudun, 39. — Eaux. Pastilles comprimés. Sels pour boissons et bains. PLAN III

M. Lustrat (Henri), directeur. Marque la Comète.
Exposition universelle de Bruxelles 1897, Mention honorable.

214. Société des Produits Céramiques & Réfractaires, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), place de Capécure. — Produits pour l'assainissement des villes et des maisons. Réservoirs de chasse système E. D. brevetés. Cuvettes. Sièges. Févier en grès émaillé et divers articles sanitaires en grès ou porcelaine émaillée. Tuyaux en grès vernissé pour canalisation d'égouts et conduites d'eau forcée. PLAN III

M. Altazin (Eugène), Chevalier de la Légion d'honneur, administrateur-délégué.

215. Sources Minérales Gazeuses Naturelles, à Busang (Vosges). — Eaux minérales. Vues. PLAN III

216. Source du Parc, à Vals-les-Bains (Ardèche). — Eau minérale. PLAN III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

217. Surget (Camille), à Paris, boulevard Beaumarchais, 43. — Toilettes. Lavabos. Baignoires. Appareils sanitaires. **PLAN III**

218. Syndicat de la Vallée de Saint-Savin, à Saint-Savin, canton d'Argelès-Gazoste (Hautes-Pyrénées). — Exploitation d'eaux thermales. Analyse d'eaux minérales des sources de Cauterets. Plans de captages. Plans des salles d'inhalation et de pulvérisation. appareil d'inhalation et de pulvérisation. Eaux minérales en bouteilles. Ouvrages médicaux concernant la station. Plans des divers établissements thermaux. Vue générale de la station. Diverses photographies. **PLAN III**

Propriétaire des Thermes de Cauterets.

219. Tachard (Pierre), à Paris, rue Grange-Batelière, 11. — Un siège hygiénique de W.-C. **PLAN III**

220. Tempied & Dumartin, à Paris, rue de Richelieu, 64. — Ouates à pansement. Tissus épidermine. **PLAN III**

221. Testet (Francis), à Paris, rue Tocqueville, 124. — Appareils et matériaux sanitaires. **PLAN III**

Exposition Universelle de Paris 1889, Mention honorable.

222. Tison (François), au Nouvion-en-Thierache (Aisne). — Objets. Hygiène. **PLAN III**

223. Toisoul, Fradet & Cie, à Paris, boulevard de l'Hôpital, 111. — Dessins. Tableaux de fours crématoires. **PLAN III**

224. Topart (Alphonse), à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Seille, 12. — Appareil pour douches médicamenteuse.

225. Touring-Club de France, à Paris, place de la Bourse, 10.— Type d'une chambre d'hôtel hygiénique. **PLAN III**

Société d'encouragement aux voyages.

226. Tournade, à Fondettes (Indre-et-Loire). — Appareils-urinoirs en ciment et ardoise, brevetés S. G. D. G., pour : villes, chemins de fer, grandes administrations, chalets, Pavillons ; promenades, places publiques. **PLAN III**

Constructeur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

227. Trelat (Emile), à Paris, rue Denfert-Rochereau, 17. — Assainissement des villes, des habitations et établissements collectifs. **PLAN III**

228. Trouette (Édouard), à Paris, rue des Immeubles-Industriels, 15. — Filtres épurateurs Lutèce. **PLAN III**

229. Usine de la Bâte, à la Bâte, commune de Longvilliers, par Rochefort-en-Yvelines (Seine-et-Oise). — Produits céramiques. Email sans plomb pour la poterie commune et la faïence. Pièces de poterie recouvertes de cet émail. **PLAN III**

M. Arnaud (Samuel), Directeur.
Exposition internationale de Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

230. Usines des Deux-Flèches, à Lille (Nord), rue à Fiens, 10. — Appareils sanitaires et d'hygiène. Baignoires en fonte émaillée et en porcelaine, appareils chauffe-bains, porcelaines sanitaires, réservoirs de chasse, lavabos-toilettes, appareils d'hydrothérapie, salles de bains. **PLAN III**

231. Utzschneider & Cie, à Digoin (Saône-et-Loire) et à Vitry-le-François (Marne). — Appareils complets de water-closets pour le tout à l'égout, urinoirs, postes d'eau, toilettes, lavabos, robinetterie spéciale, baignoires et revêtements. **PLAN III**

Faïenceries de Digoin. Dépôt à Paris, 28, rue de Paradis.
Paris 1855, Médaille de 1re classe; Paris 1867, 2 Médailles d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur; trois croix de Chevalier de la Légion d'Honneur; 1819, 1844, 1867.

232. Vacher-Ligne, à Salet, près Courpière (Puy-de-Dôme). — Eau minérale de Salet, source Vacher-Ligne. **PLAN III**

Exploitant d'eau minérale.

233. Viallefont (Auguste), à Coren, canton nord de Saint-Flour (Cantal). — Eau minérale naturelle ferrugineuse alcaline (sels de Vichy), chlorurée, carbonatée sodique et calcique. **PLAN III**

Maire de la commune de Coren. Exploitation d'eau minérale, source Font-de-Vie.

234. Ville d'Amiens, Bureau municipal d'hygiène, (Somme). —Rapports annuels. Règlements imprimés du service courant. Statistique. Diagrammes. **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

235. Ville de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Livres. Cartes. Plans, etc., intéressant les établissements thermaux de la ville et ceux des particuliers. **PLAN III**

236. Ville de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). — Eaux sulfureuses, etc. **PLAN III**

237. VILLE DE PARIS.

1° **PRÉFECTURE DE LA SEINE.— Direction des affaires municipales :** INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ASSAINISSEMENT ET LA SALUBRITÉ DE L'HABITATION. — Casier sanitaire et logements insalubres. Service des travaux sanitaires. Statistique minérale. Bureau de travail. Station municipale de désinfection. Ambulances municipales d'urbaines. Service de cimetières. Observatoire municipal de Montsouris.

Direction administrative des travaux : Eaux et dérivation. Egouts et champs d'épandage. Canaux. Eclairage.

2° **PRÉFECTURE DE POLICE.** — SERVICE DES ÉPIDÉMIES ET DES GARNIS. — Laboratoire municipal de chimie. **PAV. PL. II**

238. Ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Plans. Tableaux. Appareils relatifs à l'hygiène, etc. **PLAN III**

M. Douglas-Aigre, maire.

239. Ville de Limoges (Haute-Vienne). — Travaux du bureau d'hygiène. **PLAN III**

240. Ville de Reims (Marne). — Plans. Dessins. Graphiques et statistiques résumant l'ensemble de la situation de la ville en ce qui concerne les principaux services ; hygiène publique, démographie, voirie, réseau d'égouts, assainissement, distribution d'eau , tramways urbains, etc. **PLAN III**

241. Ville de Rouen (Seine-Inférieure). — Travaux du Bureau d'hygiène. **PLAN III**

242. Ville de Saint-Étienne (Loire). — Graphiques. Cartogrammes. Statistiques et livres explicatifs sur la démographie et l'hygiène de la Ville, sur les travaux du Laboratoire municipal de Chimie, et sur l'Inspection sanitaire des abattoirs, des marchés, des viandes et des denrées alimentaires (Bureau d'hygiène. Laboratoire de chimie. Inspection sanitaire). **PLAN III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

243. Vuillot (PAUL), à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, 23 et 25. — Robinetterie pour l'eau. Appareils sanitaires. Siphons. Hermétiques. Réservoirs de chasse brevetés. Tuyaux de descente en fonte. Tuyau à joint Lavril. Tuyaux et appareils en grès vernissé. **PLAN III**

Maison Guiner (Th.), fondée en 1838. Manufacture d'appareils de distribution d'eau.

244. Walter-Lecuyer (FRÉDÉRIC), à Paris, rue Montmartre, 138. — Appareils d'aérothérapie. Appareils d'hydrothérapie. Appareils pour bains et douches de vapeur. Baignoires. Bains de sièges et bidets à effets d'eau. Chauffe-bains au charbon, gaz et pétrole. Pulvérisateurs. **PLAN III**

Fabricant d'appareils d'hydrothérapie.
Exposition Universelle, Paris 1889, Médaille d'or.

245. Welker (EDOUARD), à Montluçon (Allier), rue de la Butte. — Eaux minérales naturelles d'Argentière (Allier). **PLAN III**

Sources Raby, Edmée et Madeleine.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Allan** (Marcel), à Hammam R'Hira (Alger). — Eau minérale source Marcel. PL. VI.— D.3

2. **Armitage** (Stephen), à Port-aux-Poules (Oran). — Eaux minérales et produits à base des sels de ces eaux. — Eaux minérales Selama de la source du lac Mouïlah et produits Icilma à base des sels Selama. PL. VI.— D.3

   Maison à Asnières (Seine), rue Malakoff, 6.

3. **Bidaud & Cie**, à Djidjelli (Constantine). — Eau minérale. PL. VI.— D.3

4. **Comice Agricole de Souk-Ahras**, à Souk-Ahras (Constantine).— Eau minérale de table d'Aïn-Seynour. Eau sulfureuse Hamman-Zaïd. PL. VI.— D.3

5. **Destruels** (Louis) **& Cie**, à Constantine. — 25 bouteilles d'eau minérale sulfureuse. PL. VI.— D.3

   Exploitation de la source d'eau minérale sulfureuse d'Aïn-Kberta (Sigus) Algérie. Entrepôt général de la Société : J. Marty, pharmacien, 2, rue Nationale, Constantine.

6. **Germaix** (Clément), à Alger, rue Colbert, 6. — Brochure et livre d'hygiène oculaire. PL. VI.— D.3

7. **Gidrol** (Jean-Claude), à Souk-Ahras (Constantine). — Eau minérale. PL. VI.— D.3

   Géomètre civil.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. **Lacombe** (Louis), à Mustapha (Alger), rue Meissonnier, 8. — Concessionnaire de l'Etat pour l'exploitation des eaux de Ben Haroun, bicarbonatées, sodiques et gazeuzes (propriété de l'Etat). PL. VI.— D.3

Exposition universelle, Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

9. **Lestage** (Jean), à Félix Faure, Blad Guitoun (Alger). — 1° Etude ; 2° Manuel d'hygiène ; 3° Les Acridiens. PL. VI.— D.3

10. **Seller** (Joseph), à Boukanéfis (Oran). — Eau minérale. PL. VI.— D.3

11. **Torrès** (A.) & **Caprioli** (L.), à Mustapha (Alger), rue de Lyon, 82. — Étude. PL. VI.— D.3

12. **Verhaeren** (Casimir), à Birmandreis (Alger). — Vues. Plans. Notices, etc. PL. VI.— D.3

MARTINIQUE

1. **Bally** (Marie-Joseph), à Fort-de-France. — Bouteilles d'eaux de Moutte. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Massias de Bonne** (Arthur de), à Saint-Pierre. — Eau thermo-minérales du Prêcheur. PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local du Tonkin,** à Hanoï. — Hygiène. PL. VI.— D. et E.2 et 3

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

1. **Hellequin,** à Nouméa. — Eau minérale de Koumac. PL. VI.— D.3

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Direction du Service de Santé,** à Saint-Louis. — Notices. Rapports. Statistiques. PL. VI.— E.I

2. **Laboratoire de Microbiologie,** à Saint-Louis. — Notice, Rapports, Publications, Matériel. PL. VI.— E.I

3. **Mission Économique** (M. le docteur LASNET), à Saint-Louis. — Hygiène. PL. VI.— E.I

4. **Service Sanitaire du Sénégal,** à Saint-Louis. — Notice, Règlements. PL. VI.— E.I

TUNISIE

1. **Chambre de Commerce Française de Tunis,** à Tunis, rue d'Italie, 2. — Eaux minérales. PL. VI.— D.I

2. **Direction de l'Agriculture & du Commerce.** — Eaux minérales. PL. VI.— D.I

3. **Institut Pasteur,** à Tunis. — Brochures et photographies. PL. VI.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Arrondissement de Teltow,** à Berlin. — Plans des hôpitaux de Britz et Lichterfelde. PL. V.— D. I

2. **Behring** (Dr), à Marbourg. — 1° Modèle de l'institut Behring à Marbourg en Allemagne : Laboratoires pour la fabrication des toxines bactériennes et des antitoxines. 2° Préparations chimiques Toxines-Type et antitoxtines-type (Test-Toxine und Test-antitoxine) tétaniques et diphtériques. Préparations de poison diphtérique et d'antitoxines Toxines morveuses. Préparations de produits du bacille de la tuberculose. 3e Description scientifique détaillée de toutes les préparations exposée. rédigées par MM. le professeur Behring et le docteur Ruppel. PL. V.— D. I

3. **Brueckmann & Cie,** à Dusseldorf. — Tableau d'un wagon pour le transport des aliments. PL. V.— D. I

4. **Buchner** (Dr), à München. — Préparations présentant les effets bactéricides de la lumière. PL. V.— D. I

5. **Bureau de Statistique de la Ville de Berlin,** à Berlin.— Collection de plans, statistiques au point de vue de l'hygiène. PL. V.— D. I

6. **Caisse Locale de secours,** à Leipzig. — Modèle de Sanatorium (Augustusbad). PL. V.— D. I

Caisse pour les malades. Associations de secours. Société d'Assurance pour les Invalides.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. Caisse de Retraite de la Corporation des Mineurs de l'Allemagne du Nord, à Halle-s/S. — Modèle du Sanatorium pour les poitrinaires à Suelzhayn. PL. V.— D.I

8. Département Hanséatique de l'Assurance contre l'Invalidité & la Vieillesse, à Luebeck. — Modèle du sanatorium " Oderberg" (pour tuberculeux) PL. V.— D.I

9. Deutscher Samariterbund, à Leipzig. — Carte indiquant la distribution des installations des premiers secours aux blessés en Allemagne. PL. V.— D.I

10. Fédération des Associations Professionnelles, à Berlin. — Mémoire concernant les prescriptions des associations professionnelles pour prévenir les accidents de travail. PL. V.— D.I

11. Friedrich (M.) & C^ie^, à Leipzig. — Modèle et dessin d'un système d'épuration des eaux. PL. V.— D.I

Modèle et dessin d'un Fourneau pour brûler les matières fécales.

12. Genzmer (Félix), à Wiesbaden.— Deux œuvres sur les installations des bains et des lavoirs. PL. V.— D.I

13. Grove (David, à Berlin. — Plans et Tableaux. PL. V.— D.I

Ingénieur de la Cour Impériale.

14. Guttstadt (D^r^), à Berlin. — Lexicographie concernant les hôpitaux d'Allemagne. PL. V.— D.I

15. Hamburg America Linée, à Hambourg. — Modèle d'une baraque d'émigrants. PL. V.— D.I

16. Heubner (D^r^.), à Berlin.— Préparations expliquant les modes de vérification de la nourriture d'enfant au point de vue de l'hygiène. PL. V.— D.I

17. Instituts pour la Préparation de la Lymphe. — Tableaux et statistiques sur la vaccination. PL. V.— D.I

18. Institut Territorial d'Assurance contre l'Invalidité & la Vieillesse, à Berlin. — Tableaux perspectifs de tous les Sanatoria à Beelitz. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

19. Kaiserliches Gesundheitsamt (Exposition collective du), à Berlin.

Altman (P.).
Bitter (W.).
Christ (G.).
Dreverhoff (M.).
Fischer Dr. (B.).
Gerhardt (C.).
Greiner (Joh).
Hartmam & Braun.
Heraens (C.-W.).
Herzfeld (Dr.).
Hugershoff (F.).
Issem (K.).
Kaehler & Martini.
Muencke Dr. (R.).
Office d'exploration Chimique de la Province de la Haute-Hesse.
Peters (J.).
Peters & Rost (D.).
Manufacture Royale de Porcelaine.
Rassmus (F.).
Reiss & Dr. E. Frizmann.
Schmidt & Haensch (F.).
Schober (J.).
Schott & Cie.
Sellnick (H.).
Société Générale d'Électricité.
Sommer & Runge.
Thoms (Dr.).
Westphal (G.).
Zeiss (C.)

Appareils. Installations. Modèles, Figures plastiques. Tableaux et publications, de l'hygiène et du service sanitaire public. PL. V.— D. I

20. Laboratoire Complet Servant aux Examens Bactériologiques (Exposition Collective du).

Becker, à Gottingen.
Enslin, à Berlin.
Jung, à Heidelberg.
Lantenschlaeger (F. et J.), à Berlin.
Leitz, à Weitzlar.
Schanze, à Leipzig.
Zeiss, à Iéna.

Tableaux. Cartes. PL. V.— D. I

21. Klein (G.A.), à Berlin. — Mémoires: 1° La statistique allemande des accidents du travail. 2° Les prestations de l'assurance ouvrière allemande. PL. V.— D. I

Docteur en droit, Conseiller de régence.

22. Lass (Docteur), **& Zahn** (Docteur), à Berlin. — Mémoire sur l'assurance ouvrière de l'empire allemand. PL. V.— D. I

23. Ligne Hambourg-Amérique, à Hambourg. — Modèle d'une baraque d'émigrants. PL. V.— D. I

24. Ministère d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg. — Base géologique d'alimentation d'eau. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. Ministère des Cultes de la Prusse, à Berlin. — Plans. Dessins de l'hôpital "La Charité", à Berlin. PL. V.— D. I

26. Ministère du Duché de Brunswick, à Brunswick. — Hygiène. Documents. PL. V.— D. I

27. Ministère de l'Intérieur de Saxe, à Dresde.— Modèles de l'Hôpital et de l'Asile d'aliénés de Zschadrasz (Arrondissement de Leipzig), établissements ouverts d'après une loi édictant les traitements gratuits, installés pour recevoir jusqu'à 600 personnes des deux sexes. et possèdant une exploitation rurale pour occuper les malades et les convalescents. PL. V.— D. I

28. Municipalité de la Capitale & Résidence de Berlin, à Berlin. — Documents. PL. V.— D. I

29. Municipalité de la Ville de Nuremberg. — Modèles et plans de l'hôpital municipal. PL. V.— D. I

30. Nagel (Joseph), à Chemnitz.— Modèle d'un appareil à stériliser l'eau. PL. V.— D. I

31. Oesten (G.), à Berlin. — Modèles d'appareils à éliminer les éléments ferrugineux de l'eau potable. PL. V.— D. I

32. Office Impérial des Assurances Sociales, à Berlin. — Système de l'assurance ouvrière de l'Empire Allemand. PL. V.— D. I

33. Office Impérial de Statistique, à Berlin.— Statistique de l'Assurance contre la Maladie 1897. Statistique sociale. PL. V.— D. I

34. Peters (D.) **& Cie,** à Neviges, près Elberfeld. — Tableaux d'un lavoir. PL. V.— D. I

35. Pfeiffer (Dr.), à Kœnigsberg. — Collection de microphotogrammes. PL. V.— D. I

36. Riensch & Cie, à Uerdingen-sur-le-Rhin. — Modèle d'un appareil d'épuration des eaux d'égout. PL. V.— D. I

Appareil mécanique automatique pour l'épuration des eaux avec transport des parties boueuses. Fontaine filtrante avec filtres adhérents et épurateur pour l'épuration complète des eaux. Spécialités pour l'épuration des eaux de ville et eaux industrielles. Brevets dans tous les pays civilisés.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

37. Rohrbeck (H.), Docteur, à Berlin. — Appareils de bactériologie. PL. V.— D.I

38. Rothe (Wilhelm) **& Cie**, à Güsten (Anhalt). — Modèle d'un appareil d'épuration d'eaux de résidus d'après le procédé-humus (Système Rothe-Degener). Photographies de projets exécutés et échantillons des résidus gagnés après l'épuration. PL. V.— D.I

Spécialité de projets et exécutions de canalisations et épurations.

39. Rubner (Dr), à Berlin. — Tableaux. Appareils et modèles présentant l'examen hygiénique et microscopique des tissus des vêtements. PL. V.— D.I

40. Sanatoria pour Tuberculeux (Les). — Plans. Dessins. Vues des sanatoria en Allemagne. PL. V.— D.I

41. Schaffstaedt (H.), à Giessen. — 1° Modèle de l'établissemens de bains publics d'Essen a/d Ruhr. 2° Modèle d'un bain d'ouvriers exécuté pour la manufacture d'armes royale de Siegburg. PL. V.— D.I

42. Schuppmann (C.-A.), à Berlin. — Plans. Dessins, etc. PL. V.— D.I

Fournisseur de la Cour.

43. Senat der Freien und Hansestadt, à Bremen. — Modèles et dessins. PL. V.— D.I

44. Senat der Freien und Hansestadt, à Hamburg. — Plans. Reliefs. Dessins et photographies de la ville, de l'Hôpital principal, de l'Hôpital Maritime, des Instituts hygiéniques, du destructeur des immondices et de la filtration de l'eau. PL. V.— D.I

45. Senat de la ville de Brême. — Documents. PL. V.— D.I

46. Siemens (Friedrick), **& C°**, à Berlin. — Modèle d'un appareil à stériliser l'eau. PL. V.— D.I

47. Société Allemande des Bains Populaires, à Berlin. — Statistiques. PL. V.— D.I

48. Société Anonyme « Heilanstalt Hohenhonnef », à Hohenhonnef-sur-le-Rhin. — Modèle d'un sanatorium pour tuberculeux « Hohenhonnef ». PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

49. Société Anonyme « Staubschutz », à Berlin. — Modèle d'une voiture collecteur à enlever les immondices domestiques. PL. V.— D. I

Représentant M. A. Cornély, 10, Limorosa, Paris.

50. Société Générale de Construction pour l'Alimentation en Eau & pour la Construction des Egouts Erich Merten & C⁰, Berlin, 44, Oranienburgerstr. N. — Modèle d'un appareil d'épuration des eaux d'égout. Spécialité de recherches et découvertes d'eaux. PL. V.— D. I

Installations de conduites d'eaux. Egouttage, épuration des eaux potables et des produits d'égout. Combustion des ordures.

51. Société Générale pour l'Entretien de la Propreté dans les Villes, à Wiesbaden. — Modèle d'un filtre. Dessins démontrant les méthodes d'épuration des eaux. PL. V.— D. I

52. Springer (JULIUS), à Berlin. — Les publications complètes de l'office impérial de santé. PL. V.— D. I

Éditeur.

53. Ville de Brunswick, à Brunswick. — Dessins et photographies de l'hôpital. PL. V.— D. I

54. Ville de Cassel, à Cassel. — Modèle de l'installation à épurer les eaux de la ville. PL. V.— D. I

55. Ville de Cologne, à Cologne. — Plans de la ville, ses instituts hygiéniques. Institut vaccinogène. Abattoir. Canalisation. PL. V.— D. I

56. Ville d'Elberfeld, à Elberfeld. — Plans et dessins de l'hôpital. PL. V.— D. I

57. Ville de Francfort-sur-le-Mein, à Francfort-sur-le-Mein. — Modèles. Dessins et plans de l'établissement de natation et de l'hôpital municipaux. PL. V.— D. I

58. Ville de Halle, à Halle. — Modèle de l'installation municipale à épurer les eaux. PL. V.— D. I

59. Ville de Hambourg, à Hambourg. — Plans. Modèles. Dessins. PL. V.— D. I

60. Ville de Munich, à Munich. — 3 modèles d'une école. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

61. Ville de Nuremberg, à Nuremberg. — Modèles. Plans de l'hôpital municipal. PL. V.— D. I

62. Ville d'Offenbach, à Offenbach. — Plans et photographies de l'hôpital municipal. PL. V.— D. I

63. Zacher (Docteur), à Berlin.— Guides pour l'assurance ouvrière en Allemagne et à l'Étranger. PL. V.— D. I

Conseiller intime de régence.

46. Zettnow (Dr.), à Berlin. — Collection de diapositifs microphotographiques au point de vue de l'hygiène. PL. V.— D. I

RÉPUBLIQUE D'ANDORRE

1. Schrader (Fr.), Commissaire Général de la République d'Andorre, à Paris, rue Madame, 75.—Eaux Thermales. PL. V.— D. I

AUTRICHE

1. Comité Spécial pour l'Exposition des Villes d'Eaux & des Eaux Minérales en Autriche (Exposition collective du), à Carlsbad.

Stations et Administrations des Eaux minérales :

Bilin (Bohême).
Bad-Gastein.
Giesshübl - Sauerbrunn, près Carlsbad.
Gleichenberg (Styrie).
Bad -Johannisbrunn, près Troppau (Silésie).
Levico-Vitriolo (Tyrol).
Antica Fonte, Pejo.
Preblau, poste St-Leonhard (Carinthie).
Roncegno, Istrien.

Administration des Eaux minérales de Krondorf, poste Warta (Bohême).

Établissement médical provincial de Bad-Hall (Haute-Autriche).

Établissement médical provincial et Administration des Eaux Rohitsch-Sauerbrunn.

Station de Gries près de Bozen (Tyrol).

Station de Gmunden (Haute-Autriche).

Villes d'Eaux de :

Franzensbad (Bohême).
Carlsbad »
Marienbad »
Teplitz-Schönau »
Meran (Tyrol).

Eaux minérales en bouteilles; produits des sources; vues des stations; albums PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

2. Commission pour le Développement des Voies de communications, à Vienne. — Dessins d'une écluse construite à Nussdorf près de Vienne. PL. V.— D.I

3. Conseil Municipal de la Ville de Brünn. — Registres du service sanitaire des puits. Tableaux des maladies infectieuses et de la mortalité, etc. PL. V.— D.I

4. Établissement pour la production du Vaccin Animal Antivariolique, à Vienne, Laudongasse, 12. — Appareils pour le transvasement aseptique du vaccin animal ; modèles, etc. PL. V.— D.I

5. Établissement Wormsien, pour la production de plaques de filtres, à Vienne, Esterharzygasse, 18. — Modèle et plans des filtres à sable (de la conduite du Wienthal). PL. V.— D.I

6. Fondation créée au Cinquantenaire de l'Empereur François-Joseph, à Vienne, Wipplingerst, 34. — Plan des habitations ; description de leur arrangement intérieur. PL. V.— D.I

7. Hartwich (Alexandre), à Vienne, Renngasse, 6. — Coprophore (Collecteur et transporteur des ordures, sans poussière). Modèles et photographies. PL. V.— D.I

8. Ministère Impérial Royal de l'Intérieur, à Vienne. — Tableaux de l'organisation sanitaire en Autriche et de notables institutions sanitaires. PL. V.— D.I

9. Municipalité de Iglau (Moravie). — Amenée d'eau pour la ville d'Iglau. PL. V.— D.I

10. Prausnitz (Guillaume), à Graz. — Tableau de la mortalité des enfants. PL. V.— D.I

11. Schnée (Emile), à Carlsbad.— Bain électrique à quatre cellules. PL. V.— D.I

12. Singer (Gabriel), à Vienne, Glasergasse, 14. — Bassin hygiénique. PL. V.— D.I

13. Société Anonyme des hôtels de Ragusa. — Tableau de la ville. PL. V.— D.I

14. Société de Sauvetage, à Vienne, Radesrkystrasse, 11. — Tableaux. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

BELGIQUE

1. **Compagnie Fermière des Eaux Minérales de Spa,** à Spa. — Eaux minérales. PAV. PL. II

2. **Compagnie pour l'Épuration des Eaux & la Conservation des produits alimentaires,** à Bruxelles, rue Royale, 152. — Stérilisation des eaux par le peroxyde de chlore. Plans et appareils de démonstration. PAV. PL. II et VINCENNES

   Procédé Bergé.

3. **Daniel-Francken,** à Bruxelles, avenue de Cortenbergh, 96. — Projets de bains populaires. PAV. PL. II

4. **Institut d'Hygiène de Bruxelles,** à Bruxelles, avenue Maurice et avenue Jeanne. — 1° Influence des milieux artificiels sur l'embryon de poule. Planches et un mémoire par MM. Bonmariage et Petrucci ; 2° Sur l'influence des poussières industrielles. Micro-photographies. Pièces préparées. Un mémoire par MM. Bonmariage et Petrucci ; 3° « Le milieu naturel russe », un volume par M. Bonmariage. PAV. PL. II

   Sciences biologiques.

5. **Lambotte & Clerfeyt,** à Bruxelles, rue Traversière, 9. — Produits chirurgicaux. PAV. PL. II

6. **Poels** (Docteur E.), à Bruxelles, rue Marie-Thérèse, 2. — Bibliographie. PAV. PL. II

7. **Rocheblin** (V. DE LA), à Ville, Commune de My-Ville, (province de Luxembourg). — Eau minérale gazeuse naturelle de Harre. PAV. PL. II

   Bruxelles 1897, Médaille d'or.

8. **Société Anonyme pour l'Exploitation des Brevets H. P. Piron,** à Bruxelles, rue Bara, 50. — Plans. Dessins. PAV. PL. II

9. **Symous** (FERNAND), à Bruxelles, rue des Minimes, 28. — Plans d'un hôpital et d'un dépôt mortuaire. PAV. PL. II

   Architecte-expert.
   Bruxelles 1897, Diplôme et Mention honorable.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

10. Wittevronghel (G.), à Anvers, rue du Péage, 77. — Bouches d'égout. Appareil de chasse mobile. Fosse d'aisance étanche. Type maison salubre. **PAV. PL. II**

Ingénieur.

Chicago 1893, Médaille de mérite ; Bruxelles 1897, 2 Médailles d'or.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

1. Établissement Thermal Ilidze. à Ilidze. — Eau sulfureuse, photographies. **PAV. PL. II**

Source sulfureuse, boues, hydrothérapie.

2. Gouvernement de Bosnie-Herzégovine, à Sarajevo. — Eau arsénicale (Mattoni) de la source Guber ; eau bicarbonatée de l'Etablissement thermal Kiseljak. **PAV. PL. II**

BULGARIE

1. Ministère du Commerce & de l'Agriculture Section de l'Agriculture, à Sofia. — Législation relative aux eaux minérales. **PAV. PL. II**

ÉQUATEUR

1. Club Sucre, à Santa-Elena. — Eaux thermales. **PL. V.— D.7**

2. Massaï (JUAN), à Guayaquil. — Petit ventilateur de chambre. **PL. V.— D.7**

3. Sous-Comité d'organisation pour l'Exposition de 1900, à Léon. — Eau sulfureuse. **PL. V.— D.7**

4. Velazco (FRANCISCO), à Manabi. — Eau sulfureuse. **PL. V.— D.7**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ESPAGNE

1. **Assencio y Ibañez** (Nemesio), à Caldas de Monbuy (Province de Barcelone). — Eaux minérales. PL. V.— E.I

2. **Balaguer y Balgañon** (Jérome), à Madrid, rue de Preciados, 25.— Produits et instruments de vaccination. PL. V.— E.I

3. **Bofill Capella** (Gustavo de), à Madrid, rue de Orellana, 1. — Eaux minérales et sels naturels. PL. V.— E.I

4. **Botana** (Manuel), à Grove (Province de Pontevedra). — Eaux minérales médicinales. PL. V.— E.I

5. **Calderon** (M^mes), à Alceda (Province de Santander). — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.I

6. **Capdevila** (Maria), à Barcelone (Barrio de Sans), rue Carretera. — Eaux minérales et sels. PL. V.— E.I

7. **Carrillo** (V^ve de Juan), à Ocaña (Province de Tolede). — Eaux minérales. PL. V.— E.I

8. **Corbal** (Benito), à Pontevedra, rue del Progreso, 43. — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.I

9. **Cors, Serrat, Calvó y Ferrusóla,** à Montagut (Province de Cerona). — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.I

10. **Dolsa** (Concepcion), à Barcelone, rue de Balmes, 42 et 44. — Eau minéro-médicinale purgative. PL. V.— E.I

11. **Etablissement Balnéaire de Montemayor** (Province de Caceres). — Eaux sulfuro-thermales. PL. V.— E.I

12. **Fernandez** (José-Maria), à Almeria. — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.I

13. **Fuente y Almazán** (Gustavo de la), à Cuenca, rue San Juan, 10. — Eau minérale. PL. V.— E.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

14. Garcia Fernandez (JULIO), à Palas de Rey (Province de Lugo). — Eaux minérales azotées. PL. V.— E. I

15. Goicoechea & Yerabide (FERMIN), à Pamplona, rue de la Estafeta, 76. — Eau minérale. PL. V.— E. I

16. Gorgot (SECUNDINO), à Barcelone, rue de Fernando, 7, 41. — Eau minérale. PL. V.— E. I

17. Hernandez (FRANCISCO) **& Vera** (DARIA), à Madrid, rue de San Marcos, 42. — Eaux minérales. PL. V.— E. I

18. Leon y Llerena (EDUARDO), à Marmolejo (Province de Jaen). — Eaux minérales. PL. V.— E. I

19. Llata Rosillo (MANUEL), à Madrid, rue de Cervantes, 3. — Eaux minérales. PL. V.— E. I

20. Lopez Cruz (JUAN-GUALBERTO), à Madrid, place del Progresso, 15.— Bois enduits et produits antiseptiques. PL. V.— E. I

21. Madirolas y Codina (RAMON), à Manlleu (Province de Barcelone). — Eaux minérales. PL. V.— E. I

22. Martinez Aragon (HILARIO) **& Crespo Taracena** (JUSTO), à Vinuesa (Province de Soria). — Eaux ferrugineuses. PL. V.— E. I

23. Mestre (LUIS-A.), à Grove (Province de Pontevedra). — Modèle du Balnéaire de la Toja, et eaux minérales. PL. V.— E. I

24. Nogués y Turull (SALVADOR), à Caldas de Monbuy (Province de Barcelone). — Eaux minérales. PL. V.— E. I

25. Ortega Morejon (LUIS), à Madrid, rue Valverde, 36. — Projet de sanatorium. PL. V.— E. I

26. Peinador (Fils de), à Pontevedra, rue de Peregrina, 29. — Eaux naturelles bicarbonatées, sodiques. PL. V.— E. I

27. Perez de Barradas (FERNANDO, marquis de PEÑAFLOR), à Madrid, rue Sauco, 18. — Eaux minérales. PL. V.— E. I

28. Reguera (ELVIRA), à La Corogne. — Eau minéro-médicinale. PL. V.— E. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

29. **Roqueta & Cª**, à San Andrés de Tona (Province de Barcelone). — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.1

30. **Saez y Domenech** (Emilio), à Barcelone, Rambla de los Estudios, 4. — Filtre pour eau. PL. V.— E.1

31. **Saleta y Noguer** (Teresa), à Saint-Hilaire Sacalm (Province de Gerona). — Eaux minérales. PL. V.— E.1

32. **Salmeron Amat** (José), à La Caroline (Province de Jaen). — Eaux minéro-médicinales. PL. V.— E.1

33. **Samsó y Farrés** (Antonia), à Caldas de Montbuy (Province de Barcelone). — Eaux minérales et sels. PL. V.— E.1

34. **Samsó y Garau** (Jaime), à Caldas de Montbuy (Province de Barcelone). — Eaux minérales et sels. PL. V.— E.1

35. **Sans y Tord** (Ramon), à Barcelone, rue de los Templarios, 1. — Eaux minérales et sels. PL. V.— E.1

36. **Société des Eaux de Mondariz** (Province de Pontevedra). —Eaux minéro-médicinales acidulées et sodiques. PL. V.— E.1

37. **Solá Margenat** (José), à Caldar de Monbuy (Province de Barcelone). — Eaux minérales et sels. PL. V.— E.1

38. **Valcarcel y Vargas** (Lope), à Orense, rue du Progreso, 31. — Eaux minérales. PL. V.— E.1

39. **Valledor** (Gorina), à Madrid, rue de Granada, 3. — Livre intitulé : « Hygiène populaire ». PL. V.— E.1

ÉTATS-UNIS

1. **Abbott** (Samuel-W.), à Boston (Massachusetts). — Monographie sur l'hygiène et la salubrité. PL. V.— D.2

2. **Aetna Mineral Water Company,** à Aetna Springs (California). — Eau gazeuse minérale. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Alexander & C°**, à Marietta, (Pennsylvania). — Photographies. Vaccin. PL. V.— D.2

4. **Allouez Minéral Springs Company**, à Greenbay (Wisconsin). — Eau de manganèse. PL. V.— D.2

5. **Association Americaine de la Climatologie**, à Philadelphia (Pennsylvania). — Rapports. PL. V.— D.2

6. **Association Américaine de la Salubrité Publique**, à Columbus (Ohio). — Publications. PL. V.— D.2

7. **Atkinson** (Dr W.-B.), à Philadelphia (Pennsylvania). — Publication « Public Health ». PL. V.— D.2

8. **Bailey** (Leonard-C.), à Washington, D. C. — Modèle d'un lit pliant. PL. V.— D.2

9. **Bains publics** (Administration des), à Boston (Massachusetts). — Photographie. PL. V.— D.2

10. **Bains publics** (Administration des), à Brookline (Massachusetts). — Photographies. PL. V.— D.2

11. **Bains publics** (Administration des), à New-York, avenue S. Baruch. — Photographies. PL. V.— D.2

12. **Bartlett Minéral Watter Company**, à Bartlett Springs (Californie). — Eau minérale. PL. V.— D.2

13. **Bear Lithia Water Company**, à Bear Lithia (Virginia). — Eau minérale. PL. V.— D.2

14. **Bell** (Dr A.-W.), à Brooklyn (New-York). — Publication « The Sanitarium ». PL. V.— D.2

15. **Bethesda Minéral Springs Company**, à Waukesha (Wisconsin). — Eau minérale. PL. V.— D.2

16. **Bradley** (N.-F.), à Clearfield (Pensylvania). — Eau minérale. PL. V.— D.2

17. **Bureau de l'Hygiène**, à Baltimore (Maryland). — Rapport. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

18. **Bureau de l'Hygiène,** à Boston (Massachusetts). — Rapports et photographies. PL. V.— D.2

19. **Bureau de l'Hygiène,** à Brookline (Massachusetts). - Photographies. PL. V.— D.2

20. **Bureau de l'Hygiène,** à Buffalo (New-York). — Cartes. Plans. PL. V.— D.2

21. **Bureau de l'Hygiène,** à Cambridge (Massachussetts). — Rapports. PL. V.— D.2

22. **Bureau de l'Hygiène,** à Charlestown (South Carolina). — Rapport. PL. V.— D.2

23. **Bureau de l'Hygiène,** à Chicago. — Rapports et cartes graphiques. PL. V.— D.2

24. **Bureau de l'Hygiène,** à Cincinnati (Ohio). — Rapports. PL. V.— D.2

25. **Bureau de l'Hygiène,** à Cleveland (Ohio). — Rapport. PL. V.— D.2

26. **Bureau de l'Hygiène,** à Detroit (Michigan). — Rapport. PL. V.— D.2

27. **Bureau de l'Hygiène,** à Milwaukee (Wisconsin). — Rapports. PL. V.— D.2

28. **Bureau de l'Hygiène,** à Minneapolis (Minnesota). — Rapports. PL. V.— D.2

29. **Bureau de l'Hygiène,** à Newark (New-Jersey). — Rapport. PL. V.— D.2

30. **Bureau de l'Hygiène,** à New-Orléans (Louisiana). — Cartes. Plans. PL. V.— D.2

31. **Bureau de l'Hygiène de New-York,** à New-York. — Rapports. PL. V.— D.2

32. **Bureau de l'Hygiène,** à Paterson (New-Jersey). — Photographies et rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Bureau de l'Hygiène, à Philadelphia (Pennsylvania).— Cartes. Rapports. PL. V.— D.2

34. Bureau de l'Hygiène, à Pittsburg (Pennsylvania). — Rapports. Photographies. PL. V.— D.2

35. Bureau de l'Hygiène, à Providence (Rhode Island). — Rapports. PL. V.— D.2

36. Bureau de l'Hygiène, à Reading (Pennsylvania). — Rapport. PL. V.— D.2

37. Bureau de l'Hygiène, à St-Louis (Missouri).—Rapports. Cartes. PL. P.— D.2

38. Bureau de l'Hygiène, à St-Paul (Minnesota). — Rapports. Cartes. PL. V.— D.2

39. Bureau de l'Hygiène, à San-Francisco (California).— Rapport. PL. V.— D.2

40. Bureau de l'Hygiène, à Washington, D. C. — Rapports. PL. V.— D.2

41. Bureau de l'Hygiène, à Worcester (Massachusetts).— Photographies. PL. V.— D.2

42. Conseil de la Salubrité de Californie, à Sacramento (California). — Rapports. PL .V.— D.2

43. Conseil de la Salubrité de Connecticut, à Hartford (Connecticut). — Cartes, Rapports. PL. V.— D.2

44. Conseil de la Salubrité de Delaware, à Dover (Delaware). — Rapports. PL. V.— D.2

45. Conseil de la Salubrité de Floride, à Tallahassee (Florida). — Rapports. PL. V.— D.2

46. Conseil de la Salubrité de l'Illinois, à Springfield (Illinois). — Rapports. PL. V.— D.2

47. Conseil de la Salubrité d'Indiana, à Indianapolis (Indiana). — Cartes. Rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

48. **Conseil de la Salubrité d'Iowa,** à Des Moines (Iowa). — Rapports. PL. V.— D.2

49. **Conseil de la Salubrité de Kansas,** à Topeka (Kansas). — Rapports. PL. V.— D.2

50. **Conseil de la Salubrité de Kentucky,** à Frankfort (Kentucky). — Rapports. PL. V.— D.2

51. **Conseil de la Salubrité de Maine,** à Agusta (Maine). — Rapports. PL. V.— D.2

52. **Conseil de la Salubrité de Maryland,** à Baltimore (Maryland). — Rapports. PL. V.— D.2

53. **Conseil de la Salubrité de Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Cartes. Rapports. Photographies. PL. V.— D.2

54. **Conseil de la Salubrité de Michigan,** à Lansing (Michigan). — Cartes. Rapports. PL. V.— D.2

55. **Conseil de la Salubrité de Minnesota,** à St-Paul (Minnesota). — Cartes. Rapports. PL. V.— D.2

56. **Conseil de la Salubrité de Missouri,** à Kansas City (Missouri). — Rapports. PL. V.— D.2

57. **Conseil de la Salubrité de New-Hampshire,** à Concord (New-Hampshire). — Rapports. PL. V.— D. 2

58. **Conseil de la Salubrité de New-Jersey,** à Trenton (New-Jersey). — Rapports et Publications. PL. V.— D.2

59. **Conseil de la Salubrité de New-York,** à Albany (New-York). — Publications. Statistiques. Méthodes. PL. V.— D.2

60. **Conseil de la Salubrité de l'Ohio,** à Columbus (Ohio). — Rapports. PL. V.— D.2

61. **Conseil de la Salubrité de l'Oklahoma,** à Oklahoma. Rapports. PL. V.— D.2

62. **Conseil de la Salubrité de Pennsylvanie,** à Harrisburg (Pennsylvania). — Papport. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

63. Conseil de la Salubrité de Rhode Island, à Providence (Rhode Island). — Cartes, Rapports. PL. V.— D.2

64. Conseil de la Salubrité de Caroline du Sud, à Charleston (South Carolina). — Rapports. PL. V.— D.2

65. Conseil de la Salubrité de Vermont, à Montpelier (Vermont). PL. V.— D.2

66. Conseil de la Salubrité de Wisconsin, à Madison (Wisconsin). — Rapports. PL. V.— D.2

67. Commission Nationale de la Salubrité publique, à Washington, D. C. — Rapports. PL. V.— D.2

68. Crémation (Société de Davenport pour la), à Davenport (Iowa). — Photographies. PL. V.— D.2

69. Crémation (Société de Massachusetts pour la), à Boston (Massachusetts). PL. V.— D.2

70. Crémation (Société de la Philadelphie pour la), à Philadelphia (Pennsylvania). — Tableau. PL. V.— D.2

71. Crémation (Société des Etats-Unis pour la), à New-York. — Tableaux. PL. V.— D.2

72. Crématoire & Chapelle Gardner Earl, au cimetière Oakwood, à Troy (New-York). — Photographies et plans. PL. V.— D.2

73. Crématoire Le Moyne, à Washington (Pennsylvania). — Photographies. PL. V.— D.2

74. Cimetière "Cypress Lawn" (Société du), à San-Francisco (California). — Photographies. PL. V.— D.2

75. Cimetière "Forest Home" (Société du), de Milwaukee (Wisconsin). — Photographies. PL. V.— D.2

76. Cimetière " Lindenwood " (Société du), à Fort Wayne (Indiana). — Photographies. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

77. **Cimetière " Old Fellows "** (**Société du**), à San-Francisco, (California). — Photographies. PL. V.— D.2

78. **Diabétic & Hygiène Gazette,** à New-York. — Publication. PL. V.— D.2

79. **French Lick Springs,** à French Lick (Indiana). — Eau minérale. PL. V.— D.2

80. **Gouvernement de l'Ile de Puerto Rico,** à San Juan (Puerto Pico). — Circulaires sur l'hygiène. PL. V.— D.2

81. **Greenbrier White Sulphur Springs,** à White Sulphur Springs (West-Virgina). — Eau sulfureuse. PL. V.— D.2

82. **Health Culture,** à New-York. — Publication. PL. V.— D.2

83. **Home Science Publishing Company,** à Boston (Massachusetts). — Publication " The American Kitchen Magazine ". PL. V.— D.2

84. **Kenney Company,** à New-York (Trinity), Place, 72. — Appareil hygiénique dit "Flushometer". Brochures. PL. V.— D.2

85. **Ladd** (E.-F.), Agricultural College, à North Dakota. — Publication " The Sanitary Home ". PL. V.— D.2

86. **Laiterie** (**Commission de la**), du New-Jersey, à Trenton (New-Jersey). — Rapports. PL. V.— D.2

87. **Laiterie** (**Section de la**), du Michigan, à Lansing (Michegan). — Rapports. PL. V.— D.2

88. **Lincoln Springs,** à Saratoga Springs (New-York). — Eau minérale. PL. V.— D.2

89. **Lytton Springs Sanatorium,** à Lytton Springs (California). — Eau minérale. PL. V.— D.2

90. **Massachusetts** (Department of State), à Boston (Massachusetts). — Rapports d'enregistrement. PL. V.— D.2

91. **Médecins** (**Conseil de l'enregistrement de**), pour le Massachusetts. — Rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

92. **Ministère de l'Agriculture** (**Bureau de l'Industrie du bétail**), à Washington D. C. — Rapports. PL. V.— D.2

93. **Ministère de l'Intérieur** (**Bureau du Recensement**), à Washington, D. C. — Rapports. Cartes graphiques. PL. V.— D.2

94. **Ministère de l'Intérieur** (**Commissions des Questions ouvrières**), à Washington. D. C. — Travaux sur l'hygiène. PL. V.— D.2

95. **Mott** (J.-L.), Iron Works, à New-York, Beekman Street, 84. — Salle de bain modele. PL. V.— D.2

96. **Mulford** (H.-K.). & **C°**, à Philadelphia (Pennsylvania).— Vaccin et matière antitoxine. Photographies. PL. V.— D.2

97. **Natural Minéral Water Company**, à Saratoga Springs (New-York). — Eau minérale. PL. V.— D.2

98. **Parke, Davis & C°**, à Detroit, (Michigan). — Photographies. PL. V.— D.2

99. **Pocono Laboratories** (Dr. Richard Slee), à Swiftwater (Pennsylvania). — Vaccine. Photographie. PL. V.— D.2

100. **Quabuag Minéral Springs**, à North Brookfield (Massuchussetts). — Eau minérale. PL. V.— D.2

101. **Sanitarium de Colorado**, à Boulder (Colorado). — Phographies. PL. V.— D.2

102. **Sanitarium de Gabriels**, Gabriels, Adirondacks, à New-York. — Photographies. PL. V.— D.2

103. **Sanitarium Loomis**, Liberty, à New-York. — Photographies. PL. V.— D.2

104. **Sanitarium de Sharon**, à Sharon (Massachusetts). — Photographies PL. V.— D.2

105. **Sanitary Plumber, Lighting & Ventilating Engineer**, à New-York, Lafayette Place, 32. — Publication. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

106. **Santa Barbara Minéral Water Company.** à Santa Barbara (California).—Eau minérale médicinale. PL. V.— D.2

107. **Section de l'Economie Sociale de la Commission des Etats-Unis à Paris,** à Chicago. — Photographies. Publications. Appareils pour faciliter le diagnostic des maladies infectieuses. PL. V.— D.2

108. **Small, Maynard & C°,** à Boston (Massachusetts). — Publication, "Journal of Massachusetts Association of Public Health" PL. V.— D.2

109. **Société des Médecins de l'Etat de New-York,** Lyons, à New-York. — Recueils sur l'hygiène. PL. V.— D.2

110. **Standard Manufacturing Company,** à Pittsburg (Pennsylvanie). — Baignoires. W.-C. Cuvettes, etc. PL. V.— D.2

111. **Station Agronomique expérimentale de Connecticut,** à New-Haven (Connecticut). — Photographies. PL. V.— D.2

112. **Statistique Sanitaire** (Bureau de), pour le Michigan, à Lansing (Michigan). — Rapports. PL. V.— D.2

113. **Taskinas Minéral Springs Company,** à Boston (Massachusetts). — Eau minérale. PL. V.— D.2

114. **Taylor Jorgenson Company,** à New-York. — Eau minérale. PL. V.— D.2

115. **Trenton Potteries Company,** à Trenton (New-Jersey.) — Baignoires et W.-Cs. en faïence. PL. V.— D.2

116. **Voirie (Service de la),** à Boston (Massachusetts.) — Photographies. PL. V.— D.2

117. **Voirie (Service de la),** à New-York. — Photographies. PL. V.— D.2

118. **Voirie (Service de nettoyage de la),** à New-York. — Photographies. PL. V.— D.2

119. **Von Ruck** (Dr. C.), à Asheville (North Carolina.) — Publication "The Journal of Tuberculosis". PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

120. White Rock Minéral Springs Company, à Waukesha. — Eau minérale. PL. V.— D.2

121. Williams (Daniel-H.), à Chicago. — Photographies et rapports des cas spéciaux de chirurgie. PL. V.— D.2

CUBA

1. Manuel Delbin. — Hygiène. PL. VI.— E.3

2. Miguel Xiques. — Eaux minérales. PL. VI. —E.3

3. Quesada (Gonzalo de), à la Havane. — Hygiène. PL. VI. —E.3

GRANDE-BRETAGNE

1. Blackman Ventilating Company, Limited, à Londres, E.-C., Fore Street, 63. — Système de chauffage et ventilation Blackman. PL. V.— D.2

2. Brown-Westhead, Moore & C°, à Stoke-on-Trent, Cauldon Place Works. — Faïences hygiéniques « Cauldon ». PL. V.— D.2

Représentant à Paris : Établissements Porcher, 52, rue d'Hauteville. Exposition de Paris 1889, Grand Prix.

3. Candy, Pullen (F.), à Altrincham Near Manchester, Ashley Road. — Modèles et dessins d'appareils pour la désinfection des eaux d'égout, par procédés bactériologiques. PL. V.— D.2

4. Compagnie des bateaux Berthon, à Londres, E. C., Holborn Viaduct. — Hôpital transportable. PL. V.— D.2

5. Cooper (Abraham-Thomas), à Londres, N., Moray Road, 92, Finsbury Park. — Pompe brevetée pour déboucher les égouts. PL. V.— D.2

6. Doulton's Limited, à Londres, S. E., Lambeth. — Appareils hygiéniques en céramique : Lavabos ; water-closets ; éviers ; bains, etc. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. International Purification Syndicate, à Londres, S. W., Army and Navy Mansions, Victoria Sreet, 109. — Désinfection des eaux : plans ; modèles ; photographies ; matières et procédés. **PL. V. — D.2**

8. Jennings (George), à Londres, S. E., Lambeth Palace Road. — Appareils sanitaires : water-closets ; bains ; lavabos ; éviers en faïence ; services de toilette ; appareils de drainage, etc. **PL.V.—D.2**

9. Jeyes' Sanitary Compounds C⁰ Limited, à Londres, E. C., Cannon Street, 64. — Produits désinfectants : poudres ; savons ; onguents ; fluide « Jeyes ». **PL. V. — D.2**

10. Lambton Collieries Limited, à Newcastle-On-Tyne, Queen Street, E. — Tuyauterie en faïence pour usage sanitaire. **PL. V. — D.2**

11. Local Government Board, à Londres, S. W. Whitehall. — Statistiques relatives aux dépenses pour les travaux publics (drainage, etc.). **PL. V. — D.2**

12. Matthews & Yates Limited, à Manchester, Cyclone Works Swinton. — Ventillateurs « Cyclone » employés pour la ventilation des édifices publics et des habitations. **PL. V. — D.2**

13. Scott-Moncrieff (William-Dundes), à Mormead Shaw Ash Tead Surrey. — Modèles pour montrer le traitement des eaux d'égout par la bactériologie (Système Scott Moncrieff). **PL. V. — D.2**

14. Septic Tank (Foreign and Colonial) **Syndicate Limited,** à Exeter, Bedford Circus, 7, 8. — Traitement des eaux d'égout, démontré par modèles d'installation. **PL. V. — D.2**

15. Sterilite Filter C⁰, à Bury (Lancashire). — Filtres « Stérilisrteur » (en opération) pour la filtration de l'eau chaude, froide, de la vapeur et boissons diverses. **PL. V. — D.2**

16. Surfond Limited, Cliffr Valz Pottrurio Houly Staffordechal. — Hygiéniques. **PL. V. — D.2**

17. Turyfords, Cliffe Vale Potteries Hanley Stafforchhire. — Faïence hygiénique. **PL. V. — D.2**

18. Wilson & Stockall, à Bury Lancashire. — Voiture d'ambulance pour le transport des malades contagieux. **PL. V. — D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GRÈCE

1. Deftéréos (Docteur ALEXANDRE), à Athènes. — Vaccine animale contre la variole. PAV. PL. II

2. Hôtel de la Grande Bretagne, à Athènes. — Photographie de son hôtel ; organisation. PAV. PL. II

3. Pamboukis (P.-S.), à Athènes. — Organisation de l'Institut antirabique. PAV. PL. II

Directeur de l'Institut antirabique.

HONGRIE

HONGRIE

1. Abattoirs & Marché aux Bestiaux, à Budapest. — Tableaux graphiques. PL. V.— D. I

2. « Apenta », à Budapest, Ormero dulo, 1. — Eau minérale purgative naturelle, mise en bouteilles, à l'usage continu des constipés, goutteux, obèses ; les sources et leur exploitation sont placées sous la surveillance scientifique de M. le Professeur Dr Joseph de Fodor, directeur de l'Institut hygiénique, Université royale Budapest. PL. V.— D. I

Jugements : Constante dans sa composition (G. Pouchet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris), (Professeur E. Lancereaux, membre de l'Académie de Médecine).

3. Bain Artésien & Bain d'Eau Minérale Rudas (Propriété de la Ville), à Budapest. — Vues, tableaux graphiques, carte. PL. V.— D. I

4. Bains d'Eaux Ferrugineuse, à Vihnye. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

5. Bains d'Eaux Minérales de Barlangliget. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

6. Bain d'Eaux Minérales & Station climatérique, à Bártfa. — Vues, tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. Bains d'Eaux Minérales de Biharfüred. — Vues, carte, tableau graphique. PL. V.— D.I

8. Bains d'Eaux Minérales de Buziás. — Vues, tableau graphique, carte, eaux minérales. PL. V.— D.I

9. Bains d'Eaux Minérales d'Erdö-Bénye. — Tableau graphique ; vues photographiques, carte topographique. PL. V.— D.I

10. Bains d'Eaux Minérales de Gyertyanliget (Mármaros). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

11. Bains d'Eaux Minérales de Harkány (Baranya). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

12. Bains d'Eaux Minérales de Héviz. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

13. Bain d'Eaux Minérales de Kolop. — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D.I

14. Bain d'Eaux Minérales de Lubló. — Eaux minérales, vues, tableaux graphiques. PL. V.— D.I

15. Bains d'Eaux Minérales de Lucski (Lipto). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

16. Bains d'Eaux Minérales (Société anonyme), à Málnás (Háromszék). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

17. Bains d'Eaux Minérales (Ville de Szabadka), à Palics. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

18. Bains d'Eaux Minérales de Petáncz (Vas). — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D.I

19. Bains d'Eaux Minérales de Pöstyén. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D.I

20. Bains d'Eaux Minérales, à Radna-Borberek et Dombhat. — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

21. Bains d'Eaux Minérales de Smrdák (Budosko). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

22. Bains d'Eaux Minérales de Szlatvin. — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

23. Bains d'Eaux Minérales à TUSNAD. — Vues, tableau graphique. PL. V.— D. I

24. Bains d'Eaux Minérales de Visk-Varhegy. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

25. Bains d'Eaux Salines, à Szlatina. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

26. Bains d'Eaux Salines, de Vizakna. — Vues, tableau graphique, carte topographique. PL. V.— D. I

27. Bains d'Eaux Sulfureuses de Trencsén-Teplitz, — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

28. Bain d'Eaux Thermales Sulfureuses « Császár-fürdö », à Budapest. — Vues, tableau graphique, carte topographique. PL. V.— D. I

29. Bains d'Eaux Thermales de l'État, à Herkules-fürdö. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

30. Bains d'Eaux Thermales, à Stubnya. — Vues, tableau graphique, cartes. PL. V.— D. I

31. Bains Minéraux et Exploitation des Sources minérales D'ELÖPATACK. — Vues photographiques, tableau graphique, carte topographique ; échantillons d'eaux minérales. PL. V.— D. I

32. Bains Salins Erzsébet (MATTONI et WILLE), à Budapest. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

33. Bains des Sources Salines, à Maros Ujvár.— Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

34. Bain des Sources Thermales Ráczfürdö, à Budapest. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

35. **Bains & Sources d'Eaux Minérales de Bikszád** (Szatmár). — Vues, tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

36. **Bains & Sources d'Eaux Minérales,** à Borosznó (Csik).— Vues, tableau graphique, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

37. **Bains & Sources d'Eaux Minérales,** à Borszék. — Vues, tableau graphique, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

38. **Bains & Sources d'Eaux Minérales de Czigelka.** — Vues, tableau graphique, cartes, eaux minérales. PL. V.— D. I

39. **Bains & Source d'Eaux Minérales de Szobráncz.** — Vues, tableaux graphiques, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

40. **Bains & Sources d'Eaux Minérales de Tarcsa.**— Vues, tableaux graphiques, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

41. **Bains de Szliács,** à Szliács. — Eaux thermales ferrugineuses riches en acide carbonique PL. V.— D. I

Georges André Lenoir, Chevalier de la Légion d'Honneur.

42. **Bains Thermaux de Szklenó** (Bars). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

43. **Békésy** (Dr Géza), à Budapest.— Monographie sur les hôpitaux de Hongrie. PL. V.— D. I

44. **Bureau de Statistique de la Ville de Budapest.** — Tableaux graphiques. PL. V.— D. I

45. **Chyzer** (Dr Corneille), à Budapest. — Lois et règlements hongrois, concernant l'hygiène publique. PL. V.— D. I

46. **Cziegler** (Victor), à Budapest. — Plan du bain artésien de la ville de Budapest. PL. V.— D. I

47. **Direction de la Voirie de la Ville,** à Budapest. — Platinotypie, photegraphies. PL. V.— D. I

48. **Eaux Minérales amères Ferencz József,** à Budapest. — Tableau graphique, carte, eaux amères. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

49. Eaux Minérales amères Herkules, Arany, János, Gizella, Neptun, à Buda-Eörs, près Budapest. — Eaux minérales, tableaux. PL. V.— D. I

50. Eaux Minérales amères Hunyady János, à Budapest. Propriétaire André Saxbehner, Fournisseur de la Cour.— Statistiques, tableau graphique, carte, eaux amères. PL. V.— D. I

51. Eaux Minérales amères Kis-Igmánd, propriétaires, **Lozert & Grässinger.** — Tableau graphique, eaux amères. PL. V.— D. I

52. Eaux Minérales Margit Telep. — Tableau statistique, eaux minérales. PL. V.— D. I

53. Eaux Minérales Salvator, Rudolf-rakpart, 8. — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

54. Entreprise Hongroise de Filtres, à Budapest, Erzsébet Körut, 27. — Filtre à fermeture cylindrique, appareil pour nettoyer les pierres engorgées par filtration. PL. V.— D. I

55. Etablissement Central de Désinfections, à Budapest. — Fonctionnement (platinotypies). PL. V.— D. I

56. Établissement Climatérique et Thermal, à Uj-Tátrafüred. — Vues, tableaux graphiques, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

57. Établissement Public pour la Production du Vaccin Animal, à Budapest, Margitkörut, 45. — Tableaux statistiques. PL. V.— D. I

Pécsi (Daniel).

58. Établissement Thermal, à Árva-Polhora. — Tableau graphique, carte, eau minérale. PL. V.— D. I

59. Etablissement Thermal de Thurzó-Füred (Szepes). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

60. Établissement Thermal d'Alsó-Tátrafüred. — Vues, tableaux graphiques, carte. PL. V.— D. I

61. Établissement Thermal de Bálványos (Háromszék). — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

62. Établissement Thermal & Climatérique, à Ó Tátrafured. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

63. Établissement Thermal de l'État, à Ránk-Herlány. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

64. Établissement Thermal de l'Ile Sainte-Marguerite, à Budapest. — Eaux minérales, vues photographiques, tableaux graphiques, carte de l'Ile. PL. V.— D. I

65. Établissement Thermal Rajeczfürdö, à Budapest. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

66. Établissement Thermal et Sources Minérales du comte Michel Karolyi, à Paraád. — Vues, tableaux graphiques, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

67. Établissement Thermal, à Stoósz. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

68. Établissement Thermal « Szentlászló », à Nagy-Varad. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

69. Freudiger (Moïse) **& fils,** à Budapest, Laudon-utcza, 6.— Objets usuels pour hôpitaux, maisons d'aliénés, etc. PL. V.— D. I

70. Hátsek (Ignace), à Budapest. — Carte graphique des médecins, pharmaciens et hôpitaux de Hongrie. PL. V.— D. I

71. Institut de Chimie & Analyses de Denrées, de la ville de Budapest. — Tableaux graphiques, outillage. PL. V.— D. I

72. Institut de Vaccination & de Production de Vaccin, de la ville de Budapest.— Tableaux graphiques. PL. V.— D. I

73. Klasz (Dr Paul), à Budapest.— La législation et l'administration sanitaire en Hongrie. PL. V.— D. I

74. Kölber frères, à Budapest, Salétrom-utcza, 5. — Voiture d'ambulance, ventilation et fenêtres. PL. V.— D. I

75. Ministère Royal de l'Intérieur, à Budapest. — Six tableaux graphiques. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

76. Pfeiffer (Alexandre), à Budapest, Izabella, u. 63. — Water-closets. PL. V.— D. I

77. Schmidt (Docteur Antoine), à Peécs. — Modèle d'une table pour opérations. PL. V.— D. I

78. Section des Constructions de la Direction de la Voirie, à Budapest. — Plans et vues d'établissements publics. PL. V.— D. I

79. Société Anonyme des Bains de Saint-Luc (Kristaly) à Budapest. — Eau minérale de Kristaly. PL. V.— D. I

80. Société Anonyme de l'Établissement Thermal Szent Lukács, à Budapest. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

81. Société Anonyme de la Station Climatérique & Hydrothérapique, D'Iglofured. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

82. Société Anonyme des Sources & Bains d'Eaux Minérales de Csiz. — Vues, tableau graphique, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

83. Société des Bains & Eaux Minérales, à Korytnicza. Vues, tableau, carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

84. Société des Carpathes de Transylvanie, à Kolozsvár. — Reproduction de sites. Publications, documents orographiques. PL. V.— D. I

85. Société des Ambulances Urbaines, à Budapest, Markó Utcza, 22. — Documents sur le fonctionnement et les résultats, photographies, outillage, objets trouvés dans blessures. PL. V.— D. I

86. Source & Bains d'Eaux Minérales de Korond. — Vues, tableau graphique carte, eaux minérales. PL. V.— D. I

87. Source d'Eaux Minérales de Szulin (Loïse). — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

88. Source d'Eaux Minérales de Szánthó (Hont).— Tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

89. **Source Minérale Agnès,** à Moha (Fehér). — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

90. **Sources Minérales Polena, Olymora, Luhi Erzsébet du comte Schönborn** (Bereg).—Tableaux statistiques, carte. PL. V.— D. I

91. **Source Minérale Petöfi,** à Szeged. — Tableau graphique, eaux minérales. PL. V.— D. I

92. **Station Balnéaire,** à Balaton-Füred. — Vues, tableau graphique, carte, eau minérale. PL. V.— D. I

93. **Station Balnéaire Ruszánda,** à Melencze (Torontál.) — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

94. **Station Balnéaire de Siofok** (Société anonyme), à Siófok (Lac Balaton).— Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

95. **Station Climatérique,** à Marillavölgy, près Oravicza. — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

96. **Station Climatérique du Lac de Csorba.** — Vues, tableau graphique, carte. PL. V.— D. I

97. **Szász** (Adolphe de), à Debreczen. — Appareil hygiénique pour coiffeurs. PL. V.— D. I

98. **Union Balnéologique des Pays de la Couronne de Hongrie,** à Budapest. — Tableau graphique. Vues des stations balnéaires. PL. V.— D. I

99. **Zucker** (Henri), à Budapest, Akáczfa, u. 32. — Crachoirs hygiéniques. PL. V.— D. I

CROATIE-SLAVONIE

1. **Bains de Daruvár,** à Daruvar. — Collection des eaux minérales. PL. V.— D. I

2. **Bains de Krapina-Teplice,** à Krapina-Teplice. — Collection des eaux minérales. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Bains de Lipik,** à Lipik. — Collection des eaux minérales.
PL. V.— D. I

4. **Bains de Topusko,** à Topusko. — Collection d'eaux minérales.
PL. V.— D. I

5. **Bains de Varazdin-Toplice,** à Varazdin-Toplice. — Collection d'eaux minérales.
PL. V.— D. I

6. **Lovrencic** (V.), à Zagreb.— Eau minérale de Jamnica.
PL. V.— D. I

7. **Maniu** (V.), à Krizevac. — Eau minérale de table d'Apatovac.
PL. V.— D. I

ITALIE

1. **Accorimboni** (PHILIPPE), à Foligno. — Fontaines à l'usage des écoles pour empêcher la transmission des maladies infectieuses par la bouche.
PL. V.— D. I

2. **Administration Concessionnaire des RR. Fonti di Recoaro,** à Recoaro (Vicence). — Eaux minérales.
PL. V.— D. I

3. **Administration Concessionnaire des Sources R. de Montecatini,** à Milan. — Eaux purgatives très riches en chlorures.
PL. V.— D. I

4. **Angeli** (DOMINIQUE), à Todi (Pérouse). — Eau minérale gazeuse naturelle.
PL. V.— D. I

5. **Arone** (NICOLAS), à Sciacca. — Eaux thermo-minérales.
PL. V.— D. I

6. **Arrigucci** (PIERRE), à Bapolano (Sienne). — Eau minérale sulfureuse.
PL. V.— D. I

7. **Ballada** (FRANÇOIS), à Turin. — Bains, fontaines, lavabos et appareil en fonte émaillée, etc.
PL. V.— D. I

8. **Bianchi** (FRANÇOIS), à Castroreale-Bagni, province de Messine (Sicile). — Eau minérale ferrugineuse lithineuse alcaline. Soude sulfureuse alcaline.
PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. **Birindelli** (ALFRED), à Rome. — Eaux minérales naturelles, eaux de table de Monticchio. PL. V.— D. I

10. **Birocchi** (PHILIPPE), à Cagliari. — Eau alcaline, bicarbonate de soude. PL. V.— D. I

11. **Cardone** (RAPHAËL), à Rionero-in-Vulture. — Eau acidulée alcaline gazeuse naturelle des fontaines Cardone et Pallattino. PL. V.— D. I

12. **Cateni Melitina,** à Sienne. — Eau minérale chloro-sulfurée, sodique, bromo-iodurée. PL. V.— D. I

13. **Cesqui** (SANTE), à Norcia (Pérouse). — Tuyaux en céramique, émail. PL. V.— D. I

14. **Chambre de Commerce de Sienne & Grosseto,** à Sienne. — Eaux minérales, monographie, etc. PL. V.— D. I

15. **Chiari** (JEAN), à Florence. — Eau de table gazeuse naturelle. PL. V.— D. I

16. **Chigi Zondadari,** à Sienne. — Eau thermale. PL. V.— D. I

17. **Cibin** (GUIDO DI SCHIO), à Tiene (Vicence). — Eaux minérales ferrugineuses et arsenicales. PL. V.— D. I

18. **Cittadella Vigodarzere** (Comte ANTOINE), à Padoue. — Boues thermales et eaux minérales. PL. V.— D. I

19. **Conti** (ARISTIDE), à Castrocaro (Florence). — Eaux chlorurées, iodiques, etc. PL. V.— D. I

20. **Contrôle Chimique Permanent Italien,** à Gênes. — Documents. PL. V.— D. I

21. **Corazza** (JACQUES), à Tabiano (Parme). — Eaux sulfureuses. PL. V.— D. I

22. **Craveri** (CALISTE), à Turin, Corso Valdocco, 17. — Allumettes sans phosphore. PL. V.— D. I

23. **Crema** (ALBERT), à Riolo (Ravenne). — Etablissement hydrothérapique ; dessins ; eaux minérales ; analyses, etc. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

24. Croci (Thérèse) née Landucci, à Sant-Ansano (Sienne). — Eau minérale, analyses chimiques. PL. V.— D. I

25. Forastieri (Joseph), à Rome, rue Florence, 11. — Eau de table alcaline. PL. V.— D. I

26. Giovannini (Zanobi), à Arcidasso (Grossetto). — Eau minérale acidulée ferrugineuse. PL. V.— D. I

27. Giuggioli (Augustin), à Sienne. — Eaux minérales. PL. V.— D. I

28. Grassi (Mariani-André), à Uliveto (Pise). — Eau gazeuze acidulée, alcaline, lithique, naturelle. PL. V.— D. I

29. Hôpital « Maria Vittoria », à Turin. — Documents et statistiques. PL. V.— D. I

30. Juquet (Jean) **& fils**, à Carmayeur (Turin). — Eau minérale, bi-carbonate de calcium et de magnésium, etc. PL. V.— D. I

31. Lachelli & Ferraris, à Casale Monferato. — Appareils économiques d'hygiène. PL. V.— D. I

32. Laubelli & C^a^, à Turin. — Appareils et instruments pour laboratoires d'hygiène, pour la médecine et la désinfection. PL. V.— D. I

33. Luchetti (Jean), à Bellune. — Eau de sources. Photographies de l'établissement hydrothérapique de Venadoro. PL. V.— D. I

34. Marchonni (Alexandre), à Bagni di San Filippo (Sienne). — Eau médicinale diurétique alcaline naturelle. Eau thermale sulfureuse ; plastiques. PL. V.— D. I

35. Masson (Louis), à Colle Di Val d'Elsa (Sienne). — Eaux acidulées ferrugineuses. PL. V.— D. I

36. Manzo frères (S.-A.), à Torre Annuaziata (Naples). — Eaux minérales ; plan de l'établissement. PL. V.— D. I

37. Minieri (Alfred), à Naples, Corso Umberto 1^er^, 179. — Eaux minérales carboniques, sulfurées. PL. V.— D. I

38. Merliani (Joseph), à Montecatini (Italie). — Eau minérale de Montecatini. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

39. Ministère de l'Intérieur, à Rome. — Appareils relations, statistiques, graphiques, atlas, etc PL. V.— D. I

40. Mont de Piété de la Miséricorde, à Naples. — Plans, façade, relations sur le traitement des maladies, eaux, vases et concrétions minérales. PL. V.— D. I

Hospice thermal à Casamicciola (Ischia).

41. Mosca (Louis), à Naples, rue de la Marinella, 15. — Appareils inodores. PL. V.— D. I

42. Municipalité de Mantoue. — Hygiène. Stratigraphie, Ubication des puits artésiens. PL. V.— D. I

43. Municipalité de Castellamare di Stabia. — Eaux minérales. PL. V.— D. I

44. Municipalité de Chianciano. — Eaux minérales. PL. V.— D. I

45. Municipalité de Ischia, à Porto d'Ischia (Golfe de Naples). — Eaux et boues thermo-minérales. PL. V.— D. I

46. Municipalité de Milan. — Publications de statistique démografica-sanitaire, etc. (25 volumes). PL. V.— D. I

47. Municipalité de Rapolano (Sienne). — Eaux minérales. PL. V.— D. I

48. Municipalité de Saint-Vincent (Turin). — Eau minérale. PL. V.— D. I

49. Orsi frères, à Montalcino (Sienne). — Eau minérale naturelle alcaline. PL. V.— D. I

50. Patrizi (Michel), à Rome. — Eau naturelle minérale alcaline. PL. V.— D. I

51. Piazzi Guelfo, à Radicondoli (Sienne). — Eau minérale naturelle de table. PL. V.— D. I

52. Pozzi (Joseph), à Rome. — Vernis antiseptique. PL. V.— D. I

53. Rosapepe (François), à Contursi. — Eaux minérales. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

54. Rispoli (Rodolphe), à Naples. — Eaux minérales acidulées, ferrugineuses, sulfureuses. PL. V.— D. I

55. Sachelli & Ferraris, à Casale Monferrato (Alexandrie). — Appareils économiques d'hygiène; conca-siphon, syphon-crachoir. PL. V.— D. I

56. Sansoni (Joseph), à Pari (Grossetto). — Eau minérale gazeuse. PL. V.— D. I

57. Société Anonyme des Thermes Magnaghi, à Salsomaggiore(Parme).— Eau salso-bromo-iodique de la concession. PL. V.— D. I

58. Société Concessionnaire de l'Eau de Sangemini, à Rome. — Eau minérale. PL. V.— D. I

59. Société des Eaux sulfureuses de Bacedansco, à Plaisance.— Eaux minérales ; analyses ; aperçus historiques. PL. V.— D. I

60. Société du Sanatorium pour les Traitements Salso-iodiques, à Salsomaggiore. — Dessins ; photographies ; relations ; études. PL. V.— D. I

Le premier Sanatorium fondé en Italie pour les malades de la scrofule, de l'arthritisme, de la matrice, des classes pauvres et indigentes.

61. Société « Margherita » de Patronage pour les aveugles, à Florence. — Journaux avec caractères en relief. PL. V.— D. I

62. Thermes Belliazzi, à Casamicciola (Naples). — Eaux minérales ; sel, etc. ; photographies. PL. V.— D. I

63. Tonci-Fabbrini (Michel), à Livourne. — Eaux lithineuses. PL. V.— D. I

64. Verdiani Bardi (Arnauld), à San Quirico d'Arcia (Sienne). — Eau salso-iodique. PL. V.— D. I

65. Villa, à Milan. — Lit hygiénique pour malades. PL. V.— D. I

66. Zambelli & Cª, à Turin. — Appareils et instruments hygiéniques. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

JAPON

1. **Hori** (Réizô), à Shimané-kén.— Eau minérale naturelle. PL. V.— D. I

2. **Kawakubo** (Hisayuki), à Hiôgo-kén. — Eau minérale naturelle de Hirano. PL. V.— D. I

3. **Oshida** (Shiguéki), à Nïgata-kén. — Statistique des naissances et des décès au Japon, pendant les dix dernières années. PL. V.— D. I

4. **Outida** (Kôzaburô), à Kôbé. — Eau minérale naturelle de Hirano. PL. V.— D. I

5. **Société d'Eau Minérale d'Ishimiti,** à Hiôgo-kén.— Eau minérale naturelle d'Ishimiti. PL. V.— D. I

LUXEMBOURG

1. **Établissement Thermal & Institut Hydrothérapique de l'Etat,** à Mondorf-les-Bains. — Analyses. Installations hydrothérapiques. PAV. PL. II

Paris 1878, Médaille d'argent; Amsterdam 1883, Médaille d'or; Anvers 1885, Médaille d'or; Bruxelles 1897, Hors Honcours.

2. **Société fermière des Eaux Minérales de Bel-Air,** Source Bel-Val, Grand-Duché de Luxembourg. — Eaux minérales gazeuses. Analyses. Brochures. PAV. PL. II

MEXIQUE

1. **Abasolo** (Préfecture de), à Abasolo (État de Guanajuato). — Eaux minérales. PAV. PL. III

2. **Arias Pereira** (Rafael), à Santa Maria del Rio, (État de San Luis Potosi). — Eaux minérales. PAV. PL. III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. Atotonilco (Municipalité de), à Atotonilco (État de Hidalgo). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

4. Caballero de Los Olivos (Julio), à Tehuacan (État de Puebla). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

5. Cabello y Zertuche, à Saltillo (État de Coahuila). — Vues photographiques d'un établissement de bains. **PAV. PL. III**

6. Castaneda (Docteur Conzalo), à Real del Monte (État de Hidalgo). — Opuscule sur l'hygiène dans les mines. **PAV. PL. III**

7. Colombres y Hermanos (Luis-M.), à Rancho Colorado (État de Puebla). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

8. Conseil Supérieur de la Salubrité, à Mexico. — Publications. Rapports. Vaccins. Sérums. Installations sanitaires. **PAV. PL. III**

9. Constantino (Calixto), à Yajalon, Chilon (État de Chiapas). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

10. Diaz Ceballos (Alberto), à Tehuacan (État de Puebla).— Vues photographiques de l'établissement. Eaux minérales de San Lorezo. **PAV. PL. III**

11. Diaz de Leon (Jésus), à Aguascalientes. — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

12. Diaz (Margarito), à San Antonio, Guernavaca (État de Morelos). — Filtres en terre cuite. **PAV. PL. III**

13. Gonzalez (Daniel), à Tehuacan (État de Puebla). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

Avocat.

14. Gouvernement de l'Etat de Nuevo Leon, à Monterrey. — Etudes sur l'hygiène, la fièvre typhoïde, le choléra, lois. **PAV. PL. III**

15. Gouvernement de l'État de San Luis Potosi, à San Luis Potosi. — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

16. Govea (Docteur Carlos), à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Vaccine animale. Photographies d'animaux inoculés. **PAV. PL. III**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

17. **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de), à Guanajuato. — Conditions hygiéniques des établissements publics. Travaux, distribution des eaux potables, etc. Eaux minérales. PAV. PL. III

18. **Jimenez** (SIMON), à Huaxtepec (État de Morelos). — Eaux minérales. PAV. PL. III

19. **Marquez** (Docteur MANUEL), à Chihuahua. — Conditions hygiéniques de Chihuahua. PAV. PL. III

20. **Marquez** (ESTEBAN), à Chignahuapan Alatriste (État de Puebla). — Eaux minérales, PAV. PL. III

21. **Ministère de l'Intérieur**, à Mexico. — Assainissement de la ville de Mexico. Plans. Mémoire. PAV. PL. III

22. **Mont** (ENRIQUE), à Tehuacan (État de Puebla). — Vues photographiques. Eaux minérales avec leurs analyses de l'établissement « Eb Riego » PAV. PL. III

23. **Morelos Zaragoza** (IGNACIO), à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Eaux minérales des sources de « El Topo Chico ». Vues photographiques de l'Établissement. PAV. PL. III

24. **O'Bannon y Tuque**, à Durango. — Eaux minérales. PAV. PL. III

25. **Ortega** (ANICETO), à Calnali, Molango (État d'Hidalgo). — Eaux minérales. PAV. PL. III

26. **Paz y Puente** (FRANCISCO), à Puebla. — Eaux minérales. PAV. PL. III

27. **Ponce** (FERNANDO), à Tulancingo (État d'Hidalgo). — Appareil pour bain de douche. PAV. PL. III

28. **Reyes** (JOSÉ-MARIA DE LOS), à El Llano, Tula (État de Hidalgo). — Eaux minérales d'Acajuba. PAV. PL. III

29. **Romero** (JOSÉ-DOLORES), à Antotonilco el Grande (État d'Hidalgo). — Eaux minérales. PAV. PL. III

30. **Salas** (Docteur MIGUEL), à Puebla. — Eaux minérales avec étude sur leurs usages et propriétés. PAV. PL. III

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

31. Soberanes (Jésus-G.), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Modèle, description et dessins d'un appareil désinfectant. **PAV. PL. III**

32. Tecozautla (Municipalité de), à Tecozautla, Huichapan (Hidalgo). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

33. Tula (Municipalité de), à Tula (Hidalgo). — Eaux minérales. **PAV. PL. III**

34. Zacatecas (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Service sanitaire local. Vaccination, statistique sanitaire. **PAV. PL. III**

35. Zamora (Antonio), à Puebla. — Vues photographiques de l'établissement des bains « San Sébatian ». Eaux minérales. **PAV. PL. III**

36. Zertuche (Emilio), à Puebla. — Obturateur automatique pour conduite d'eau. **PAV. PL. III**

MONACO

1. Bouillet (Laurent), à Monte-Carlo, place du Crédit Lyonnais. — Appareils sanitaires. **PAV. PL. II**

2. Société des Bains de Mer & du Cercle des Etrangers de Monaco, à Monte-Carlo. — Plans et dessins. **PAV. PL. II**

PAYS-BAS

1. Commission Royale spéciale pour le Groupe XVI, à La Haye. — Monographie de l'hygiène. **PL. V.— D. I**

2. Eykman (P.-H.), Médecin-Directeur, à Schéveningue. — Modèle de l'établissement thérapeutique. Institut physiatrique. **PL. V.— D. I**

Traitement de : Chlorose, anémie, faiblesse, goutte, rhumatisme, diabète, obésité, nouure, affections de l'estomac, constipation, maladies de femme, de cœur, de reins, facilité à prendre froid et les catarrhes des organes respiratoires, maladies nerveuses, scoliose, maladies articulaires, paralysies, par : hydrothérapie, massage, gymnastique, électricité (incl. haute fréquence), bains d'air et de soleil.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Ministère de l'Intérieur** à La Haye. — Rapports. Tableaux graphiques et dessins concernant la natalité, la mortalité et les épidémies. **PL. V.— D. I**

4. **Municipalité de Rotterdam.** — Tableaux de l'examen bactériologique de l'eau potable. **PL. V.— D. I**

5. **Ringeling** (Dr H.-G.), Directeur du Service sanitaire Municipal, à Amsterdam. — Statistiques et graphiques. **PL. V.— D. I**

PÉROU

1. **Espejo y Ureta** (Carlos), à Arequipa. — Eaux minérales. **PAV. PL. II**

2. **Gutierrez** (Daniel), à Arequipa. — Eaux thermales. **PAV. PL. II**

3. **Institut Technique & Industriel du Pérou,** à Lima. — Eaux minérales. **PAV. PL. II**

4. **Société de Bienfaisance Publique,** à Arequipa. — Eaux thermales. **PAV. PL. II**

PORTUGAL

1. **Administration de la maison du duc de Cadaval,** à Lisbonne. — Analyses des eaux. **PAV. PL. II**

2. **Altas Moras** (Vicomte de), à Moura. — Eaux minérales. Pulvérisateurs thermaux. **PAV. PL. II**

3. **Assis & Ca,** à Lisbonne. — Eaux minérales. **PAV. PL. II**

4. **Assumpção Torres & Co,** à Lisbonne, rue Ivens, 20. — Sels d'eaux minérales. **PAV. PL. II**

5. **Bachofen** (Henry) **& Ca,** à Lisbonne. — Ferments sélectionnés. **PAV. PL. II**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **Barbosa & Irmão,** à Porto. — Eaux minérales. PAV. PL. II

7. **Bartos** (Antonio-Pinto), à Lisbonne. — Pulvérisateurs thermaux. PAV. PL. II

8. **Bernardes** (Antonio dos Santos), à Torres Vedras. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

9. **Camara Municipal de Alter do Chão** (Municipalité d'Alter do Chão). — Eaux minérales. PAV. PL. II

10. **Camara municipal das Caldas da Rainha** (Municipalité de Caldas da Rainha). — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

11. **Camara municipal de Guimarães** (Municipalité de Guimarães). — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

12. **Camara municipal de Lisboa** (Municipalité de Lisbonne). — Photographie des égouts et de l'abattoir de Lisbonne. PAV. PL. II

13. **Camara municipal de Monsão,** à Monsão. — Eaux des thermes de Monsao. Mémoires et étude chimique. PAV. PL. II

14. **Camara municipal de S. Pedro do Sul** (Municipalité de S. Pedro do Sul). — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

15. **Carvalho** (Antonio-Filippe-Sousa), à Alcobaça. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

16. **Carvalho** (José-Vianna da Silva), à Lisbonne. — Analyses et eaux minérales médicinales de « Estoril ». PAV. PL. II

17. **Carvalho** (João-Lin de), à Lisbonne. — Publications sur l'hygiène des habitations. PAV. PL. II

18. **Carvalho** (José-Manuel de), à S. Thomé. — Eaux minérales. PAV. PL. II

19. **Castel-Branco** (José-Bentes), à Monchique. — Eaux des thermes de Mouchique. PAV. PL. II

20. **Collaço** (Joaquin-Camillo), à Lisbonne. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

21. Comité d'Administration de l'Hôpital Royal de Caldas da Rainha. — Eaux minérales. PAV. PL. II

22. Commission Provinciale du Cap-Vert, Ile de S. Thiago. — Eaux minérales. PAV. PL. II

23. Commission Provinciale de Timor, à Dilly-Timor. Eaux minérales. PAV. PL. II

24. Companhia d'Aguas medicinaes da Felgueira, à Nellas. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

25. Companhia dos Banhos de Vizella. — Eau minérale. PAV. PL. II

26. Compagnie des Eaux Thermales de Amieira, à Lisbonne. — Eaux minérales. PAV. PL. II

27. Companhia das Aguas de Pedras Salgadas, à Porto. — Eaux minérales. PAV. PL. II

28. Costa (ANTONIO-JACOME DA), à Atalaya Gaivão. — Eaux minérales. PAV. PL. II

29. Costa (ANTONIO-LOPES DA), à Lisbonne. — Eaux minérales médicinales. PAV. PL. II

30. Costa Palinha (LEONARDO DA), à Montemor-o-Novo. Eau minérale médicinale. Plan de l'exploitation. PAV. PL. II

31. Costa-Simões (ANTONIO-AUGUSTO DA), à Mealhada. — Publications concernant les hôpitaux. PAV. PL. II

32. Delgado (ANTONIO-LUIZ), Ile de Santo Antão (Cap-Vert).— Eaux minérales. PAV. PL. II

33. Direction de l'établissement de bains et d'hydrothérapie des thermes de Moledo. — Mémoires sur l'établissement des thermes de Moledo. PAV. PL. II

34. Empresa das Aguas de Vidago, à Vidago. — Eaux minérales. PAV. PL. II

35. Empresa das Aguas do Gerez, à Porto. — Eaux minéro-médicinales du Gerez. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

36. Facada (Manuel-Viegas), à Mação. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

37. Favora Don João de Lécastre (Antoine-Charles), à Loures. — Eau minérale. PAV. PL. II

38. Garcia (Maria das Dores Vasques Polido), à Moura. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

39. George (John), à Caldas da Rainha. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

40. Gonçalves (J.-Maria-Hygino), à Solreiro. — Eaux minérales. PAV. PL. II

41. Guedes (João H. T.), à Maceira. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

42. Institut Pasteur de Lisbonne, à Lisbonne, place Luiz de Camões, 4. — Vaccins, sérosités, etc. PAV. PL. II

43. Junta administrativa da Hospital Real das Caldas da Rainha, à Caldas da Rainha, Leiria. — Eau minérale. PAV. PL. II

44. Magalhães (Dr Antonio de Mattos), à Marvão. — Eaux minérales médicinales de Fadagosa. PAV. PL. II

45. Marques (Manoel-Joaquin), à Santo-Thyrso. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

46. Menezes-Lopes & Ca, à Porto. — Eaux minérales de Bem Sanda. PAV. PL. II

47. Meyrelles & Ca, à Lisbonne. — Eau minérale source « Lombadas ». Ile Saint-Michel-Açores. PAV. PL. II

48. Ministère de l'Intérieur, Poste de désinfection publique, à Lisbonne. — «La désinfection publique». PAV. PL. II

49. Miranda, Machado & Barbosa, à Barcellos. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

50. Neiva (José-Goncalves-Dias), à Torres Vedras. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

51. **Ornellas** (Ernesto-Nunes da Costa), à Abrunheira Montemor-o-Velho. — Eaux minérales. PAV. PL. II

52. **Pedroso da Silva** (Vicomte de), à Lisbonne. — Mémoires et photographies. PAV. PL. II

53. **Repartição de Minas** (Bureau des Mines), à Lisbonne. — Cartes des eaux minérales médicinales. PAV. PL. II

54. **Santos, Sobral & Cª**, à Melgaço. — Eaux minérales médicinales. PAV. PL. II

55. **Semelhe** (Vicomte de), à Amares. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

56. **Silva** (Francisco Deolindo da), à Amarante. — Eaux minérales médicinales. PAV. PL. II

57. **Silva** (Joaquim-Godinho da), à Lisbonne, rua do Principe, 84. — Eaux minérales, médicinales da Foz da Berta. PAV. PL. II

58. **Sociedade dos Banhos do Luso**, à Mealhada. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

59. **Sotto-Maior** (Candido da Cunha), à Chaves. — Eaux minérales. PAV. PL. II

60. **Tavora** (Dom João de Lencastre e), **Antoine** (Charles), à Loures. — Eau minérale purgative. PAV. PL. II

61. **Torres & Cª** (Assumpção), à Lisbonne. — Sel d'eau minérale. PAV. PL. II

62. **Victo** (Marcos), à l'Ile de Santo Antão (Cap-Vert). — Eaux minérales. PAV. PL. II

63. **Van-Zeller** (Christino), à Meda. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

64. **Zagalho** (Maria Reynolds da Graça), à Evora. — Eau minérale médicinale. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ROUMANIE

1. **Administration du District de Covurlui,** à Galatz. — Travaux statistiques sur les progrès sanitaires. PAV. PL. II

2. **Administration du District de Dambovitza,** à Tirgoviste (Dambovitza). — Eaux minérales de Vulcana et Pucioasa. PAV. PL. II

3. **Administration du District de Iassi,** à Iassi. — Travaux d'assainissement. Progrès sanitaires. PAV. PL. II

4. **Direction générale du Service sanitaire,** à Bucarest. — Rapport sur le service sanitaire. Organisation ; objets d'hygiène et d'assistance publique. PAV. PL. II

5. **Epitropie Saint-Spiridon,** à Iassi, station balnéaire de Slanic (Bacau). — Eaux minérales. PAV. PL. II

6. **Institut Central de Chimie,** à Bucarest. — Eaux minérales, analyses, résultats. PAV. PL. II

7. **Mairie de la Commune de « Piatra »,** à Piatra (Neamtzu). — Eaux minérales de « Cozla ». PAV. PL. II

8. **Mairie de la Ville de Craiova.** — Travaux d'assainissement et d'embellissement. PAV. PL. II

9. **Ministère de l'Agriculture,** à Bucarest. — Service des eaux minérales. Carte des eaux minérales. Plans des stations balnéaires. PAV. PL. II

10. **Polizu** (Dr), à Bucarest. — Eaux minérales de « Dorna ». PAV. PL. II

11. **Stefanesco-Savigny** (N.-C.), à Bucarest. — Eaux minérales de « Meledic ». PAV. PL. II

12. **Werner** (Jean), à Roman. — Eaux minérales de Slanic. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

RUSSIE

1. **Administration des Eaux minérales du Caucase,** à Piatigorsk. — Eaux minérales. Sels minéraux. Brochures. Photographies. Plans, etc. PL. V.— D. I

2. **Administration Générale de la Croix-Rouge,** à Pétersbourg. — Tente pour les opérations et baraquements d'hôpitaux. Matériel eppans ements. PL. V.— D. I

3. **Argamakov** Colonel (A. P.), à Polotzk, gouvernement de Vitebsk. — Appareil pour la stérilisation de l'eau. Diagrammes. PL. V.— D. I

4. **Chestakoff.** — Documents relatifs à l'hygiène. PL. V.— D. I

5. **Commission suprême pour les Mesures à prendre contre la peste,** à Pétersbourg. — Modèle d'un lazaret à Théodosie. PL. V.— D. I

6. **Davidovitch** (S.), à Staraia-Rousa (gouvernement de Novgorod). — Eau potable. PL. V.— D. I

7. **Direction du Domaine Borjom,** au Caucase. — Eaux minérales. PL. V.— D. I

8. **Fagerlund** (Docteur L.-W.), à Godbej (Finlande). — Carte de mortalité. PL. V.— D. I

9. **Gadzévitck** (J.), à Pétersbourg. — Savon. PL. V.— D. I

10. **Genkel** (G.) **& Goloubeff,** à Pétersbourg. — Appareil-armoire transportable pour la désinfection PL. V.— D. I

11. **Golodoukhin.** — Documents relatifs à l'hygiène. PL. V.— D. I

12. **Hôpital d'Arrondissement de Kazan,** à Kazan. — Objets d'hygiène. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

13. Hôpital Municipal de Saratov, à Saratov. — Croquis et plans. PL. V.— D.I

14. Hôpital Ophtalmologique, de Pétersbourg. — Photographies. Statistiques. PL. V.— D.I

15. Katchourine Evgrav, à Moscou. — Modèle d'un poële pour brûler les détritus. PL. V.— D.I

16. Kijanizine (Jean), à Kiev. — Brochure. Planches photographiques. PL. V.— D.I

17. Koehler (R.) & **Cie**, à Moscou. — Produits divers pour la désinfection. PL. V.— D.I

18. Krylowa (E.-W.), à Moscou. — Appareil ergométrique. PL. V.— D.I

19. Linden (Karl), à Helsingfors (Finlande). — Cartes et graphiques. PL. V.— D.I

20. Motchoutkovsky. — Documents relatifs à l'hygiène. PL. V.— D.I

21. Municipalité de Bakou. — Appareil pour la filtration et la stérilisation des eaux. PL. V.— D.I

22. Noichevsky (K.), à Dvinsk. — Objets relatifs à l'hygiène des yeux. PL. V.— D.I

23. Pahnberg (Docteur A.), à Helsingfors (Finlande). — Cartes. Diagrammes. Publications. PL. V.— D.I

24. Pel (A.), à Pétersbourg. — Analyse des eaux microphotogrammes. PL. V.— D.I

25. Postnikor (Docteur-Médecin). — Kabitkis. Matériel pour la préparation du Koumys. PL. V.— D.I

26. Rymkévitch (J.) & **Akominovski,** à Varsovie. — Poudre-Water-closet automatique. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

27. **Sanatorium de Maïkop, pour le Traitement de la Boue,** à Maïkop. — Boue et eau salée. PL. V.— D. I

28. **Sigalina** (Claudie), à Varsovie. — Képhir médical et champignons de boisson hygiénique. PL. V.— D. I

29. **Slocasoff frères.** — Documents relatifs à l'hygiène. PL. V.— D. I

30. **Société d'Hygiène Publique,** à Pétersbourg. — Diagramme. PL. V.— D. I

31. **Société d'Hygiène Publique de Saint-Pétersbourg,** à Saint-Pétersbourg. — Tableaux. Documents. PL. V.— D. I

32. **Société Métallique de Saint-Pétersbourg,** à Saint-Pétersbourg. — Objets relatifs à l'hygiène. PL. V.— D. I

33. **Société Métallurgique de Saint-Pétersbourg,** à Saint-Pétersbourg. — Divers objets relatifs. à l'hygiène. PL. V.— D. I

34. **Urlanb,** à Saint-Pétersbourg. — Divers objets rélatifs à l'hygiène. PL. V.— D. I

35. **Usine Métallurgique Khlevisky.** — Objets et documents relatifs à l'hygiène. PL.V.— D. I

36. **Voïtsékhovski** (Alexandre), à Mitau (Courlande). — Photographies. Carte. PL. V.— D. I

37. **Westerlund** (Docteur F.-W.), à Fammela (Finlande). — Carte de la mortalité et des naissances. PL. V.— D. I

38. **Zemstvo du Gouvernement de Moscou,** à Moscou. — Carte des hôpitaux. Diagrammes. PL. V.— D. I

39. **Zemstvo du Gouvernement de Nijni-Novgorod,** à Nijni-Novgorod. — Brochure. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SERBIE

1. **Ministère de l'Intérieur,** Service Sanitaire, à Belgrade. — Lois. Description des cités balnéaires et des sanotorium. Eaux minérales et gazeuses. Analyses. Statistique. **PAV. PL. II**

SUÈDE

1. **Richert** (G.), à Stockholm. — Dessins d'installations de conduites d'eau. **PL. V.— D.2**

2. **Rosendahl** (H.), à Stockholm. — Dessins et photographies de microbes de drogues officinales. **PL. V.— D.2**

3. **Rindö Brunn,** à Stockholm. — Eau ferrugineuse et gazeuse. Eau minérale, etc. **PL. V.— D.2**

4. **Société Anonyme de la Source des Bains de Saint-Luc** (Kristaly), à Budapest. — Kristaly, eau minérale saturée d'acide carbonique. **PL. V.— D.2**

5. **Szasz** (Adolphe), Docteur en Médecine, à Debreczen. — Appareil s'adaptant à tous les fauteuils de coiffeurs et permettant à chacun de placer sa tête sur une place propre, un block-paper à feuilles détachables (déposé). **PL. V.— D.2**

6. **Ville de Stockholm** (Bureau de Construction). — Plans et exposés graphiques. Photographies. **PL. V.— D.2**

7. **Ville de Stockholm** (Exposition collective de la), Service sanitaire.

Bureau du Controle des Denrées alimentaires. Laboratoire du Seraice sanitaire.
Bureau de désinfection.
Exposé graphique de la mortalité, etc. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SUISSE

1. **Bains d'Alvaneu,** Grisons. — Brochures. Eaux minérales des différentes sources sulfureuses, ferrugineuses et iodurées. PL. V.— D.2

2. **Bains d'Eaux Minérales & Bains de Boue d'Andeer,** à Andeer, Grisons. — Plans et brochures. PL. V.— D.2

   Etablissement thermal. Hôtel Gravi, 1000 m. sur m.
   Chevalier de la Légion d'Honneur.

3. **Bains de Rothenbrunnen,** Grisons. — Brochures. Description. Vues. PL. V.— D.2

   Etablissement subthermal, source ferrugineuse iodurée. Bains.

4. **Bock** (F.) **& Cie,** à Zurich, Kouradstrasse, 20. — Appareils pour l'introduction de l'acide carbonique pour la fabrication des Eaux Minérales. Limonades. Vins mousseux. Siphons. Ainsi que pour la préparation des Bains Gazeux, employés dans les Établissements Thermaux de Franzensbad, Marienbad, Saint-Moritz, etc., etc., pour obtenir des effets analogues à ceux des Bains de Nauheim et Kissingen. PL. V.— D.2

   Succursale de la fabrique Fischer et Kiefer de Karisruhe (Allemagne).
   Procédé breveté de Fischer et Kiefer de Karlsruhe.
   Chicago 1893, Diplôme de 1re classe et Médaille.

5. **Hôtel Kulm,** à St-Moritz (Grisons). — Plans d'installation. PL. V.— D.2

6. **Hôtel Kursaal Maloja,** à Maloja, Engadine-Grisons. — Plans. Prospectus. Brochures. Vue générale. PL. V.— D.2

   Station climatérique.

7. **Mauchain** (Armand), à Genève, place Métropole. — Mobilier scolaire hygiénique breveté. Pupitres. Sièges. Tables à transformation, etc. PL. V.— D.2

   Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

8. Société Anonyme de l'Hôtel « Waldhaus » « Vulpera », à Vulpera-Tarasp, Grisons. — Vues et plans des lieux. **PL. V.— D.2**

Station climatérique et lieu de cure d'eaux minérales.

9. Société Anonyme des Sources de Passugg, à Passugg, Grisons. — Eau des sources Ulricus et Téophile. **PL. V.— D.2**

10. Société Anonyme de Tarasp-Schuls, Grisons. — Vues et plans. Eaux minérales. Produits des sources. **PL. V.— D.2**

Bains de Tarasp.

Etablissement des sources froides de Seldeglauber.

11. Société pour le Développement de l'Engadine Haute et Basse, à Saint-Moritz, Grisons. — Vue à vol d'oiseau du pays et des établissements exécutée par M. J. Weber. **PL. V.— D.2**

12. Société pour le Développement de la Haute Engadine, à Samaden, Grisons. — Reliefs et vues des dispositions générales des lieux. Plans des établissements thermaux et climatériques. Eaux minérales. **PL. V.— D.2**

13. Société pour le développement de la vallée de Thusis (Grisons), à Thusis. — Plan et disposition générale de la Station. **PL. V.— D.2**

14. Société des Eaux minérales Alcalines de Montreux, à Montreux, Vaud. — Eau minérale alcaline naturelle. **PL. V.— D.2**

Exploitation d'une source d'eau minérale alcaline.

15. Société Laitière des Alpes Bernoises, à Stalden, Emmenthal (Suisse). — Lait stérilisé. Lait concentré. Farine lactée phosphatée. **PL. V.— D.2**

Conservation hygiénique du lait.

16. Stahlbad Neues, à St-Moritz (Grisons). — Plans d'installation. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

17. Station Climatérique de Leysin, à Leysin, Vaud. — Plans et vues. Tableaux météorologiques. Brochures. PL. V.— D.2

18. Syndicat des Intérêts de Montreux, à Montreux (Suisse). — Relief. Plans et vues des dispositions générales des lieux. Séries de tableaux graphiques. PL. V.— D.2

Développement des installations de Montreux.

19. Thermes de Vals, à Vals, Grisons. — Tableaux. Album de vues des localités. Eaux minérales. PL. V.— D.2

Etablissement de bains. Sources thermales gypseuse-ferrugineuses.

20. Töndury, Pinosch & Cie, à Sent (Grisons). — Eaux minérales des sources du Val Sinestra : Ferro-arsenicales. Brochures. Captation des sources. PL. V.— D.2

21. Wild (Emile), à Zurich. — Un arrangement de bain hydroélectrique. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 112

ASSISTANCE PUBLIQUE ET BIENFAISANCE PRIVÉE INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES

Origines. — Si dans toutes les civilisations l'homme a secouru son semblable, il a fallu un état social assez avancé pour donner naissance à l'organisation méthodique de la charité. Cette organisation s'est d'abord présentée sous la forme d'établissements destinés à recueillir les étrangers de passage ou les malheureux sans famille. Tel était l'unique but des premiers asiles hospitaliers installés dans les agglomérations urbaines. Puis la nécessité se manifesta d'agrandir ces asiles, de les multiplier et d'étendre leur action, afin que pussent en profiter les plus pauvres des habitants des villes. Enfin, on chercha à étendre ces institutions à la population des campagnes, qui avait, elle aussi, un pressant besoin d'aide, même en dehors des périodes d'épidémie ou de disette.

Presque toujours, les œuvres de charité naquirent dans les grandes calamités; il était naturel qu'elles leur survécussent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Dans la suite apparurent les abus qu'il était impossible de présager de prime-saut, et l'on dut alors s'attacher tout à la fois à secourir les pauvres et à combattre le paupérisme ; la charité s'ingénia à procéder avec méthode, étudia, compara, et ainsi devint une véritable science.

A l'origine, la charité publique était du domaine ecclésiastique. En France, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, le clergé était chargé de secourir les personnes tombées dans la misère et d'administrer le patrimoine constitué par l'accumulation des dons et legs en leur faveur. A la veille de la Révolution de 1789, le pouvoir royal, les communautés d'habitants, quelques associations, dont plusieurs subsistent encore, (Société philanthropique, Société de charité maternelle, etc.) concouraient, dans une certaine mesure, à venir en aide aux diverses catégories de malheureux; le centre de l'assistance était les hôpitaux et les hospices, établissements autonomes en droit, mais placés en réalité sous la dépendance de l'Eglise, dont les biens propres ne se distinguaient pas suffisamment des biens des pauvres.

La Révolution française entreprit de reconstituer sur des bases laïques les anciens services de secours, en les centralisant sous la tutelle de l'Etat ; mais une telle conception était trop absolue, trop en désaccord avec les traditions et les mœurs de notre pays pour passer dans la pratique : elle n'eut d'autre traduction que les belles formules de la Constituante, commentées dans les célèbres rapports de La Rochefoucauld-Liancourt, et une doctrine du droit d'où procède le principe de l'assistance obligatoire, fondée, non sur le droit individuel de l'assisté, mais sur le devoir social.

Cependant, le nouveau régime politique entraînait la réglementation égale des services essentiels de secours. Des actes législatifs intervinrent successivement afin d'assurer des soins convenables aux enfants trouvés, aux aliénés, aux individus privés de ressources et susceptibles d'être recueillis dans les hôpitaux ou dans les hospices, aux enfants moralement abandonnés, enfin à l'ensemble des malades pauvres, qui, pour la plupart, n'étaient pas encore hospitalisés gratuitement et ne recevaient à domicile que des secours très aléatoires.

En même temps que le rôle de l'assistance publique se précisait peu à peu, l'initiative bienfaisante des particuliers revêtait des formes diverses, souvent ingénieuses et toujours intéressantes, engendrant une multitude d'œuvres dont le nombre et la variété n'ont pas cessé de s'accroître.

L'expansion simultanée de l'assistance publique et de la bienfaisance privée a permis de définir le caractère spécial de chacune de ces deux expressions de la charité moderne. Le Congrès international, institué lors de la précédente Exposition universelle, fournit l'occasion de s'entendre sur la mission de l'une et de l'autre. Aujourd'hui l'on s'accorde généralement à reconnaître, avec le Conseil supérieur de l'assistance

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

publique, que la communauté ne doit de secours qu'à défaut d'autre assistance, et à ceux qui se trouvent uniquement *dans l'impossibilité physique* de pourvoir aux nécessités de leur existence, soit pour un temps (enfants et malades), soit à jamais (vieillards, infirmes et incurables).

Ces diverses catégories d'ayants-droit nécessitent une série d'organisations tant officielles que particulières.

Assistance à l'enfance. — L'assistance aux enfants s'applique, soit aux enfants assistés ou moralement abandonnés, soit aux enfants d'indigents élevés dans leur famille, soit enfin aux enfants en bas âge, placés en nourrice ou en garde.

La législation relative aux enfants assistés est encore en voie de formation. Elle comprend un certain nombre de textes, dont les principaux sont le décret-loi du 19 janvier 1811 concernant les enfants trouvés ; la loi du 5 mai 1869 qui rend obligatoires pour les communes les contingents mis à leur charge dans les dépenses du service des enfants assistés ; la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés, qui permet de retirer la puissance paternelle aux parents indignes et d'incorporer leurs enfants parmi les pupilles du département. Un projet de loi, portan trefonte et complément de cette législation, a été préparé par le Conseil supérieur de l'assistance publique ; il est actuellement soumis aux délibérations du Sénat.

Les pupilles de l'assistance publique sont au nombre de 128.274. Les services départementaux secourent, en outre, plus de 40.000 enfants. Ces chiffres, si importants qu'ils soient, ne comprennent pourtant pas les enfants moralement abandonnés, placés, en vertu de la loi de 1889, sous la tutelle des particuliers ou des œuvres de bienfaisance, telles que l'Union française pour le sauvetage de l'enfance, et qui apportent un si précieux concours aux pouvoirs publics.

L'assistance aux enfants de familles indigentes a été, jusqu'à présent, très rudimentaire : d'une part les bureaux de bienfaisance, d'autre part la charité privée, parfois des institutions municipales procurent aux familles chargées d'enfants des secours plus ou moins efficaces. Le Parlement et le Conseil supérieur de l'assistance publique ont été saisis, dans ces derniers temps, d'une proposition de loi tendant à organiser cette assistance et à en faciliter la pratique aux communes et aux départements pauvres par des subventions convenables.

La protection des enfants du premier âge a été instituée par la loi du 23 décembre 1874, à laquelle la reconnaissance publique a donné le nom de son éminent promoteur, M. le sénateur Théophile Roussel. Aux termes de l'article 1er de cette loi, « tout enfant âgé de moins de deux ans qui est placé, moyennant salaire, en nourrice, en sevrage ou en garde

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

hors du domicile de ses parents devient, par ce fait, l'objet d'une surveillance de l'autorité publique ayant pour but de protéger sa vie et sa santé ». Cette loi, votée au moment où l'on commençait à s'inquiéter de la décroissance de la natalité, a produit les plus heureux résultats en arrachant à la mort un très grand nombre de jeunes enfants. Le service institué par elle est départemental ; il coûte approximativement aux départements et à l'Etat 1.700.000 fr. (chiffres de 1898).

La bienfaisance privée fait beaucoup de son côté pour la protection des enfants du premier âge. Depuis 1844, époque à laquelle fut fondée par Firmin Marbeau la première crèche qui ait existé au monde, et sous l'impulsion de cette admirable Société des crèches dont il fut le créateur, les établissements de ce genre ont beaucoup prospéré. En 1897, on comptait en France et en Algérie 346 crèches réparties entre 195 communes. A côté d'elles, les sociétés protectrices de l'enfance, les sociétés de charité maternelle ou d'allaitement maternel prodiguent leurs soins aux tout jeunes enfants et sont, à ce titre, représentées dans le Comité supérieur de protection des enfants du premier âge, créé par la loi de 1874, et qui tient ses séances au ministère de l'intérieur.

Assistance aux malades. — L'assistance aux malades privés de ressources, bien que d'organisation récente, constitue la partie la plus complète de notre législation charitable. La loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite a été la première application en France, de la doctrine de l'obligation légale. Cette loi assure le bénéfice des secours médicaux et pharmaceutiques à tout Français dans l'impossibilité de supporter les frais de médecin et de pharmacien s'il ne réunit pas les conditions requises par la loi du 7 août 1851 pour être admis gratuitement dans un établissement hospitalier. La loi de 1893 met à la charge d'une ou de plusieurs collectivités (commune, département, État), les dépenses occasionnées par le traitement de l'indigent aussi bien à domicile qu'à l'hôpital, au cas où l'hospitalisation s'impose. D'après le dernier rapport présenté au ministre de l'Intérieur par le conseiller d'Etat directeur de l'assistance et de l'hygiène publique, la loi susdite était appliquée, en 1896, dans 78 départements, et le total des malades pauvres auxquels elle assurait des secours s'élevait à près de 420.000 avec une dépense de 613.718 francs pour l'Etat, 1.695.523 francs pour les départements et 2.800.990 francs pour les communes. Presque partout les crédits prévisionnels n'ont pas encore été atteints, résultat dû, sans aucun doute, et au contrôle administratif et à l'économie financière de la loi qui oblige toute collectivité, qualifiée pour engager une dépense en matière d'assistance médicale, à rester, malgré les subventions, sensiblement intéressée à la limitation de cette dépense.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'assistance médicale gratuite, devrait se compléter par l'assistance aux convalescents. A Paris, il est pourvu à ce besoin par les asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet, contenant ensemble 750 lits.

Assistance aux aliénés. — Les aliénés forment une catégorie spéciale soumise à une législation particulière (datée du 30 juin 1838). Cette loi, qui marque un progrès considérable, demande néanmoins diverses modifications pour se trouver en parfaite harmonie avec la loi sur l'assistance médicale et avec la future loi sur l'assistance aux incurables, notamment en ce qui concerne la fixation du domicile de secours et les contributions respectives des communes et de l'Etat aux dépenses des services départementaux.

La plupart des départements possèdent des asiles publics d'aliénés; ceux qui en manquent traitent avec un asile privé ou public. Au nombre des établissements nationaux figure l'asile national de Charenton, qui dispose d'un certain nombre de places gratuites, ordinairement divisées en fractions de bourses.

Incurables. — Les incurables (malades ou infirmes atteints d'affections inguérissables, et vieillards que la sénilité rend impropres au travail), sont fort nombreux. La bienfaisance privée fait beaucoup en leur faveur ; les Petites Sœurs des pauvres, par exemple, recueillent bon nombre d'invalides, et des œuvres spéciales s'occupent de ceux qui réclament des soins particuliers, tels que les cancéreux. Les bureaux de bienfaisance consacrent une notable portion de leurs revenus à secourir à domicile les incurables qui ne trouvent pas place dans les hospices ; en outre, les hospices publics entretiennent plus de 60.000 lits d'infirmes ou d'incurables. Mais le nombre de ceux qui ne sont pas secourus est encore considérable. Dans le seul département de la Seine, où l'assistance, en général, est si amplement dotée, on comptait, en 1898, pour Paris seulement, 15.836 indigents septuagénaires ne recevant aucun secours ou réduits à des secours insuffisants.

Pour combler ces regrettables lacunes, les pouvoirs publics se préoccupent d'asseoir, sur des bases définitives, l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux malades incurables. Un projet de loi organique a été discuté successivement par le conseil supérieur de l'assistance publique et par le conseil d'État. En attendant qu'il soit déposé, le parlement a introduit, dans la loi de finances de 1897, un article qui favorise la constitution de pensions d'assistance, au profit des indigents infirmes ou incurables, ou bien âgés de plus de 70 ans. Cette disposition a permis à divers conseils généraux de donner quelque extension aux services facultatifs de secours. D'après les derniers renseignements que possède l'administration centrale, plus de 5.000 pensions ont été servies en 1898.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les incurables atteints de cécité peuvent être assistés soit à domicile, soit à l'hospice national des Quinze-Vingts sur le revenu de la fondation de ce nom, auquel le Parlement ajoute, depuis quelques années, une subvention représentative d'environ 1.700 pensions. Le nombre des pensionnaires internes est de 300 et celui des externes de 1.900.

Les autres établissements nationaux de bienfaisance sont affectés aux jeunes aveugles et aux jeunes sourds-muets. Ces infirmes y reçoivent une éducation appropriée dont le but, souvent atteint, est de suppléer au sens qui leur manque et de masquer, pour ainsi dire, leur incurabilité. Les services ainsi rendus ont conduit à étudier un projet de création d'institutions régionales de sourds-muets et d'aveugles, pour l'organisation desquelles on ferait appel au concours des œuvres privées qui pratiquent le mieux ce genre d'assistance.

Telles sont, brièvement esquissées, les grandes lignes de notre organisation nationale d'assistance et de bienfaisance. Comme il est aisé de le constater, les pouvoirs publics se sont successivement efforcés de pourvoir aux besoins des enfants laissés sans aide, des vieillards, des malades, des indigents, des infirmes, des aliénés tandis que pour tous ces malheureux, la bienfaisance privée, de son côté, engendrait et faisait vivre des institutions variées, dont la prospérité croissante montre à quel point est poussée, en France, la culture de l'altruisme sous toutes ses formes.

Les résultats obtenus sont considérables, mais il ne viendrait à l'esprit de personne de les estimer suffisants. Il reste encore des lois à faire, des organisations à créer, des moyens nouveaux d'assistance à découvrir.

Bienfaisance privée. — C'est aux améliorations et aux innovations surtout que l'initiative privée peut se consacrer. Son ingéniosité a déjà fait des merveilles. Nous lui devons, en effet, les formes nouvelles que la charité a su prendre, en ces dernières années. Citons les œuvres assistance par le travail, l'hospitalité de nuit, les refuges et asiles-d'ouvroirs pour les femmes enceintes, les maisons de convalescence pour nouvelles accouchées, les offices centraux des institutions charitables, les offices de placement, les œuvres scolaires, les fourneaux économiques, les œuvres de prêt gratuit, etc., toutes créations issues d'une inspiration et d'efforts isolés, reprises ensuite par des comités de plus en plus nombreux et propagées par eux dans toute la France, et même à l'étranger.

Une mention toute particulière est due, parmi ces créations récentes, aux institutions pénitentiaires qui, avec tant de raison, ont réclamé leur rattachement à la classe d'assistance et de bienfaisance. Les libérés de prison ne forment-ils pas entre les misérables, une catégorie digne d'intérêt ? Une faute les a placés vis-a-vis de la société dans un état de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

déchéance que la sévérité habituelle de la morale vulgaire tend à prolonger bien au delà de l'expiation voulue par la loi. Est-il une condition où la nécessité d'une main secourable se fasse davantage sentir ? C'est pour offrir cette aide à une classe de malheureux perdus pour le bien si on ne leur prête assistance que des hommes généreux, recrutés surtout dans l'élite du barreau et de la magistrature, ont fondé ces admirables sociétés de secours et de patronage pour les libérés dont l'exemple a été si entrainant qu'il en existe, à l'heure actuelle, dans un très grand nombre de départements. A côté d'elles, des comités fonctionnent pour la défense des enfants traduits en justice, et déploient les mêmes qualités de prévoyance et de générosité.

Ce trop rapide exposé permet d'apprécier l'effort considérable accompli, depuis un siècle, pour le développement de l'assistance publique et de la bienfaisance privée. Il serait difficile de dresser un bilan exact des sacrifices consentis en faveur des indigents par le budget de l'Etat, les départements, les communes et les particuliers.

Par les chiffres mentionnés au cours de cette notice, il est possible, toutefois, de se rendre compte de ce que coûtent les grands services d'assistance. En ce qui concerne la bienfaisance privée, deux sommes sont à retenir : de 1800 à 1855, la moyenne annuelle des libéralités faites aux sociétés charitables investies de la personnalité civile était de 3 à 4 millions. De 1874 à 1894, cette moyenne annuelle s'est élevée à 22 millions.

Ce chiffre peut être considéré comme une éloquente conclusion.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Classe 112

ASSISTANCE PUBLIQUE ET BIENFAISANCE PRIVÉE INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES[1]

FRANCE

1. **Administration des Hospices Civils de Lyon,** à Lyon (Rhône), passage de l'Hôtel-Dieu, 56. — Plans des bâtiments de l'hôpital maritime (réservé aux enfants), de Giens, par Hyères (Var), et de l'hospice du Perron, à Pierre-Bénite (Rhône), affecté aux incurables, hommes, femmes, enfants et aux épileptiques, hommes femmes et enfants. **PL. V.— D.2**

2. **Araud** (Achille), à Perpignan (Pyrénées-Orientales), place Saint-Joseph, 4. — Tableaux et dessins de la maison d'assistance par le travail. **PL. V.— D.2**

3. **Armaingaud,** à Bordeaux (Gironde), cours de Tourny, 61. — Une maquette du Sanatorium d'Arcachon. Un tableau. **PL. V.— D.2**

4. **Arnal** (Auguste), à Paris, rue de Crimée, 178. — Œuvres de bienfaisance. Photographies et plans, statistiques et monographies d'œuvres charitables : orphelinat, crèche, fourneaux économiques, œuvres des mariages civils et religieux. Association de charité pour la visite des pauvres et des malades à domicile. **PL. V.— D.2**

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. **Asile d'Aliénés d'Auxerre,** à Auxerre (Yonne). — Brochure. Rapports. PL. V.— D.2

6. **Asile d'aliénés de Maine-et-Loire,** M. PETRUCCI (Aurèle), directeur-médecin en chef, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, par Angers (Maine-et-Loire). — Maquettes. Plans. Vues de l'asile. PL. V.— D.2

Paris 1889, Médaille de bronze et Diplôme.

7. **Asile d'Aliénés de Maréville,** à Maréville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Mémoire sur le crime, la folie et l'assistance préventive. PL. V.— D.2

8. **Asile d'Aliénés de Saint-Ylie,** M. SIZARET (Jules), directeur-médecin, à Saint-Ylie (Jura). — Plan général de l'asile actuel et de l'ancien asile de Dôle ; 1° Modèle en relief avec constructions (à l'échelle de 5 millimètres par mètre) ; 2° Tableaux statistiques, rapports, renseignements divers se rapportant aux services administratifs et médicaux de l'asile public d'aliénés de Saint-Ylie. PL. V.— D.2

9. **Asile d'Incurables des Religieuses Franciscaines,** à Rolleville (Seine-Inférieure). — Rapport. PL. V.— D.2

10. **Asile Départemental d'Aliénés de Châlons-sur-Marne,** à Châlons-sur-Marne (Marne). — Album photographique. Applications d'hygiène pratique. Mesures préventives contre les accidents. PL. V.— D.2

11. **Asile Départemental de Seine-et-Oise & Dépôt de Mendicité,** à Plaisir (Seine-et-Oise). — Plans et dessins. PL. V.— D.2

12. **Asile Évangélique,** à Lemé (Aisne). — Règlements. Plans. Vues. Tableaux. Travaux scolaires. PL. V.— D.2

13. **Asile Maritime de Berck-sur-Mer,** à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Dix-huit portraits. Photographies. Plans. Catalogues. Statuts, etc. PL. V.— D.2

MM. Tattegrain (F.), président, Lavoisier (V.), vice-président.

14. **Asile Maternel pour les Jeunes Filles Moralement Abandonnées,** à Paris, rue Clavel, 26. — Documents. Statistiques et photographies concernant l'œuvre. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

15. Asile-Ouvroir de Gérando, à Paris, rue Blomet, 82. — Lingerie. Ouvrages de couture. PL. V.— D.2

16. Asile-Ouvroir des Sourdes-Muettes de Notre-Dame du Calvaire, à Bourg-la-Reine (Seine). — Couture. Lingerie. Broderie. Corsets. PL. V.— D.2

17. Asile Public de Femmes Aliénées de Château-Picon, à Bordeaux (Gironde). — Plans. Graphiques. Albums. PL. V.— D.2

Paris 1889, Médaille d'or.

18. Asile Sainte-Anne, à Sainte-Anne-d'Auray, commune de Plumeret, canton d'Auray (Morbihan). — Travaux de lingerie. Tableau. PL. V.— D.2

19. Asile Temporaire pour Femmes, Mme RISLER-KŒCHLIN, présidente, à Paris, rue de la Villette, 48. — Couture. Tricot. Photographies et documents. PL. V.— D.2

20. Asile de Vieillards, à Mamirolle (Doubs). — Tableau et un rapport. PL. V.— D.2

21. Assistance Publique (L'), Journal, à Paris, rue du Bac, 88. — Collection du journal. PL. V.— D.2

22. Assistance par le Travail, à Paris, rue de Vanves, 180. — Mutualité coopérative. PL. V.— D.2

23. Assistance par le Travail (L'), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 170. — Brochures et tableaux graphiques donnant des renseignements statistiques sur le fonctionnement des divers secours de l'œuvre. PL. V.— D.2

Fondation Mamoz, reconnue d'utilité publique par décret du 27 mai 1896.

Chicago 1893, Diplôme commémoratif.

24. Assistance par le Travail de Marseille (L'), à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Préfecture. — Tableaux. Statistiques et graphiques se rapportant à la vie de l'assistance par le travail. Vues photographiques du Chantier et de l'adresse-office. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

25. Assistance par le Travail (L'), à Rouen (Seine-Inférieure), rue du Pré-de-la-Bataille, 17. — Margotins. PL. V.— D.2

26. Association des Mères de famille, Mme Lecoq, présidente, à Paris, rue de Berlin, 40. — Berceau. Layettes. Vêtements de femmes. Comptes rendus. PL. V.— D.2

Cette œuvre fondée en 1836 a pour but de secourir les femmes en couche dès la naissance de leur premier enfant. L'œuvre est représentée par une Présidente dans chaque quartier de Paris.

27. Association Philomathique, Œuvre Gratuite d'Enseignement Populaire & d'Assistance Médicale, à Paris, rue de la Verrerie, 38. — Mémoires sur la législation et la police sanitaire. PL. V.— D.2

28. Association Philotechnique, M. Réau (Anatole), président, à Vierzon-Ville (Cher), place du Château, 1. — 1° Société d'étude et de perfectionnement de la jeunesse (jeunes gens) ; 2° Société de tempérance ; 3° Mutualité et assistance. Patronage. Statuts. Notices. Comptes rendus. Tableaux. Bulletins. Albums. Travaux, etc. PL. V.— D.2

29. Association de Secours & de Patronage, à Besançon (Doubs). — Volume sur le fonctionnement de l'Association. PL.V.— D.2

30. Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles, à Paris, avenue de Breteuil, 31. — Travailleurs aveugles de plusieurs métiers. Tableaux. Documents. PL. V.— D.2

31. Ateliers d'Ouvriers Sourds-Muets, M. Gaillard (Henri), directeur, à Paris, rue d'Alésia, 111ter. — Imprimerie typographique : Impressions diverses. Brochures. Journaux. Travaux de ville. Reliures. Cartonnages, etc., Vues photographiques de l'imprimerie depuis son origine jusqu'à son installation définitive. Exposé de l'œuvre, statistique des services d'assistance par le travail aux sourds-muets rendus par l'œuvre, collection du « Journal des Sourds-Muets ». Illustrations. Gravures faites par des artistes sourds-muets. Photographies. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

32. Atelier-Refuge & Patronage, Marie-Ernestine (Sœur), fondatrice et directrice, à Rouen (Seine-Inférieure), route de Darnétal. — Éducation et patronage des jeunes filles détenues et libérées. Colonie agricole. Couture et école ménagère. Photographies. Monographies et médailles. **PL. V.— D.2**

Paris 1889, Médaille de bronze ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

33. Bailly (André), à Paris, rue François-1er, 8. — Statistiques. Notice. Vues. **PL. V.— D.3**

34. Bâty (Ernest), à Menigoute (Deux-Sèvres). — Manuscrit. **PL. V.— D.2**

35. Bonnin (Louis), à Bordeaux (Gironde), rue Sainte-Catherine, 281. — Graphiques. **PL. V.— D.2**

36. Brutaies (Jean), à Bordeaux (Gironde), rue d'Aviau, 13.— Mémoire sur l'assistance mutuelle dans les anciennes confréries. **PL. V.— D.2**

37. Bureau de bienfaisance de Nancy (Le), à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de l'Equitation, 7. — Œuvres annexes : Patronage des apprentis. École ménagère. Assistance par le travail. Œuvre du bon lait. M. Lallemant. Vice-Président de la Commission administrative : 1° Règlement général du Bureau de bienfaisance ; 2° Comptes rendus de son administration ; 3° Règlements particuliers de ses divers comités ; 4° Statuts et comptes rendus de l'Œuvre d'assistance par le travail ; 5° Statuts de l'Œuvre du bon lait ; 6° Budgets, Brochures traitant de l'organisation et du fonctionnement du bureau et de ses œuvres annexes ; 7° Tableau mural. **PL. V.— D.2**

Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

38. Bureau Municipal de Placement Gratuit, à Paris (Mairie du XVe arrondissement). — Travaux statistiques, tableaux graphiques. **PL. V.— D.2**

39. Cacheux (Émile), à Paris, quai Saint-Michel, 25. — Ouvrages et plans relatifs à l'hygiène et au sauvetage. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

40. Caisse Départementale des Incendiés de la Meuse, à Bar-le-Duc (Meuse). — Album. Tableaux graphiques. **PL. V.— D.2**

Caisse assurance incendie. Assistance aux habitants de la Meuse à l'aide de secours aux incendiés indigents et aux personnes blessées en combattant le feu. Assistance aux communes au moyen de subventions pour l'acquisition de leur matériel d'incendie. Assurance gratuite des édifices départementaux et communaux, églises, écoles, hospices, bureaux de bienfaisance, etc.

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent, Même récompense de Collaborateur à M. Bonnefond, Secrétaire de l'Institution.

41. Caisse des Écoles du VII^e^ Arrondissement de Paris, à Paris, rue de Grenelle, 116 (Mairie du VII^e^ arrondissement). — Renseignements. Statistiques et concernant les œuvres d'assistance de la Caisse des Écoles (dispensaires gratuits pour enfants et sanatorium). **PL. V.— D.2**

42. Caisse des Orphelins du XVI^e^ arrondissement, à Paris, avenue Henri-Martin, 71. — Un tableau synoptique. Brochures. **PL. V.— D.2**

43. Caisse des Orphelins du XIX^e^ Arrondissement M. THOMINET (Docteur E.), président, boulevard de la Villette, 228, à Paris, rue d'Allemagne, 137. — Tableaux graphiques. Statuts. **PL. V.— D.2**

44. Caisse de Secours en Faveur des Familles des Marins Morts ou Présumés Péris à la Pêche de la Morue en Islande, M. BECK (Fernand), président, à Dunkerque (Nord). — Tableau contenant les statuts. Exposé de l'œuvre. Vues, etc. **PL. V.— D.2**

45. Camailhac (FRANÇOIS), au Kremlin-Bicêtre (Seine). — Tableau de syllabation, d'écriture et de numération pour sourds-muets et arriérés. **PL. V.— D.2**

46. Carlier (EUGÈNE), à Arras (Pas-de-Calais), rue de la Cognée, 4. — Un volume sur les enfants assistés dans le Pas-de-Calais. **PL. V.— D.2**

47. Caubet (M^me^ SUZANNE), **Bonnaire** (ÉRASME), **& Legriel,** à Paris, rue de Tolbiac, 235. — Un plan d'asile pour femmes enceintes et une brochure. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

48. Chevallier (Émile), Député, à Paris, rue d'Anjou, 1. — Un ouvrage : « La loi des pauvres et la Société anglaise ». PL. V.— D.2

49. Chiron (Maria), à Neuilly (Seine), avenue du Roule, 101. — Œuvre des Institutrices françaises. PL. V.— D.2

50. Colonie Agricole & Industrielle de Sainte-Foy, Penissou (Fernand), directeur, à Port-Sainte-Foy (Dordogne). — Vues. Photographies. Tableaux. Brochures. Modèles-échantillons d'objets fabriqués dans les ateliers. Cahiers de classe. PL. V.— D.2

Paris 1878, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Mention honorable.

51. Colonie Agricole & Pénitentiaire de Mettray, à Mettray (Indre-et-Loire), M. Cluze (Philippe), capitaine de frégate, directeur. — Éducation correctionnelle des jeunes détenus. Tableaux. Statistiques et graphiques. Plans et vues photographiques. PL. V.— D.2

52. Comité de Bienfaisance Israélite de Paris, à Paris, rue Saint-Georges, 17. — Assistance aux israélites pauvres de Paris. Documents historiques et statistiques. Tableaux. Plans. Rapports et comptes rendus. PL. V.— D.2

53. Comité Central des Œuvres d'Assistance par le Travail, à Paris, place Dauphine, 14. — Tableaux. Graphiques. PL. V.—D.2

54. Comité de Défense & de Protection des Enfants Traduits en Justice ; M. Le Minihy de la Villehervé (Richard), président, Au Havre (Seine-Inférieure), rue de Mexico, 17. — Œuvre philanthropique et sociale. PL. V.— D.2

55. Comité de Défense des Enfants Traduits en justice, M. Cresson, président, à Paris, rue Cambon, 41. — Publications et rapports. PL. V.— D.2

56. Comité de Défense des Enfants Traduits en justice, M. Houdoy (Armand), président, à Lille (Nord), square Jussieu, 8. — Divers tableaux faisant ressortir l'activité de la société et les résultats qu'elle a obtenus. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

57. Comité de Défense des Enfants Traduits en justice de Marseille, M. VIDAL-NAQUET, président, à Marseille (Bouches-du-Rhône), Palais de Justice (rue Montgrand), 70. — Société de défense et de protection de l'enfance malheureuse, coupable ou moralement abandonnée ; 1° Comptes rendus des travaux du Comité de défense des enfants traduits en justice de Marseille ; 2° Rapports présentés au Comité ; 3° Tableau contenant les photographies de l'école de réforme fondée par le Comité : Tableau synoptique des travaux du Comité. **PL. V.— D.2**

58. Comité de Défense des Enfants Traduits en justice, à Toulouse (Haute-Garonne). — Tableaux. Statistiques et brochures. **PL. V.— D.2**

59. Comité Départemental du Cher, à Bourges (Cher). — Documents divers relatifs à l'Assistance publique dans les différents établissements du Cher. **PL. V.—D.2**

60. Comité Départemental de la Sarthe, au Mans (Sarthe), Bourse du Commerce ; M. HÉDIN (Marcel), président. — Mémoire sur l'Assistance publique et les œuvres de bienfaisance dans le département de la Sarthe. **PL. V.— D.2**

Rapporteur : M. Pruvost.

61. Comité de Patronage des Détenus Libérés des Prisons, à Avignon (Vaucluse). — Notice. **PL. V.— D.2**

62. Comité de Patronage des Libérés de l'arrondissement de Valenciennes, M. POULLE, procureur de la République, à Valenciennes (Nord), rue d'Oultreman, 1. — Un volume renfermant les rapports annuels et les statuts de l'œuvre. **PL. V.— D.2**

63. Commission Administrative des Hospices, à Montpellier (Hérault). — Plans des hôpitaux. **PL. V.— D.2**

64. Communauté de Saint-Charles d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire). — Crèches. Orphelinats. Dispensaires. Assistance des pauvres. Notice **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

65. Compagnie d'Éclairage par le Gaz des Villes du Mans (Sarthe) **et de Vendôme** (Loir-et-Cher). — Postes de secours en cas d'incendie et d'accident : Transport d'ambulances urbaines. **PL. V.— D.2**

Société anonyme au capital de 840.000 francs.
Paris 1889, Médaille d'argent.

66. Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, à Paris, rue du Bac, 140. — Tableaux. Photographies. **PL. V.— D.2**

67. Congrégation des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). — Assistance aux Sourds-Muets et Aveugles. Travaux d'élèves et de maîtres. **PL. V.— D.2**

68. Congrégation des Sœurs des Écoles Chrétiennes, à Paris, rue Crocé-Spinelli, 12. — Fourneau économique. Tableau statistique et graphique. **PL. V.— D.2**

69. Couvent de Saint-Antoine de Padoue (R. P. Edouard de Mery), à Paris, rue de Puteaux, 8. — Comptes rendus de l'Œuvre d'assistance et d'évangélisation des miséreux. **PL. V.— D.2**

70. Crèche du XVII^e^ arrondissement, M. Lalance (Auguste), président, à Paris, rue de l'Etoile, 21. — Tableau mural. **PL. V.— D.2**

71. Crèche de la Bastide, à Bordeaux (Gironde), rue Reignier, 8. — Tableaux graphiques. Brochures. **PL. V.— D.2**

72. Crèche des Boulonneries de Bogny-Braux, à Bogny (Ardennes). — Maquettes. **PL. V.— D.2**

Petite métallurgie.
Paris 1867, Médaille d'argent : Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Hors Concours, Membre du Jury ; Sydney 1879, Premier Prix ; Melbourne 1880, Première Médaille ; Anvers 1885, Médaille d'or.

73. Crèche de Châlons-sur-Marne à Châlons-sur-Marne (Marne), rue du Four.— Plan et reproduction de l'établissement. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

74. Crèche de Clamart, à Clamart (Seine), rue du Trocy. M. RETAUX (Victor), Président. — Garderie des enfants et crèche pour les petits enfants. PL. V.— D.2

75. Crèche Furtado-Heine, à Paris, rue Jacquier, 1. — Photographies. Monographie. Tableau statistique et graphique, etc. PL. V.— D.2

76. Crèche Laïque du VI^e^ Arrondissement, M. HERBET (F.), président, à Paris, rue Jacob, 11, maire du VI^e^ arrondissement. — Un tableau graphique sur la fondation, l'administration et le fonctionnement de la crèche. PL. V.— D.2

77. Crèche Laïque & Dispensaire de la Maison-Blanche, à Paris, rue Barrault, 1. — Vues photographiques de l'établissement. Graphique. Berceau ou lit. Nature des aliments. PL. V.—D .2

Crèche et dispensaire gratuits.

78. Crèche Maçonnique, à Bordeaux (Gironde), route d'Espagne, 97. — Plans. Tableaux graphiques. Notice. PL. V.— D.2

79. Crèche Municipale du I^er^ arrondissement, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 17. — Tableaux. Photographies. Plans. PL. V.— D.2

80. Crèche Municipale du XIX^e^ arrondissement, M. BERGEROT, président, adjoint au maire, à Paris, rue Bolivar, 66. — Tableaux. Statistiques. PL. V.— D.2

81. Crèche Municipale, à Saint-Denis (Seine), rue de la République. — Tableaux Documents. PL. V.— D.2

82. Crèche de Picpus, à Paris, ruelle des Tourneux, 4. — Photographies et plans. PL. V.— D.2

83. Crèche de Nogent-le-Rotrou, M. DESPLANTES (Jules), président, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Comptes rendus. PL. V.— D.2

84. Crèche Sainte-Amélie & Sanatorium de Vaucresson, M. GUILLET (Marcel), à Paris, rue de la Pompe, 120. — Documents. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

85. Crèche Saint-Marcel, à Paris, rue Vandrezanne, 42. — Documents et photographies. PL. V.— D.2

Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

86. Crèche de Vincennes (Seine), rue de Strasbourg, 5. — Plans. Photographies. Statuts. Comptes rendus. Diagramme. PL. V.— D.2

87. Delage (ALBERT), à Bordeaux (Gironde), rue Cornu, 6bis. — Graphiques et tableaux de mortalité des enfants assistés de la Gironde (période de 1857 à 1894). PL. V.— D.2

88. Delesty (JEAN-MARIE), à Serrières (Ardèche). — Volume traitant de l'historique des établissements de bienfaisance. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

89. Denier des Écoles, à Lyon (Rhône), place Bellecour, 16. — Patronage des enfants tant en dedans qu'en dehors de l'Ecole. PL. V.— D.2

Fondé en 1877, reconnu d'utilité publique.

90. DÉPARTEMENT DE LA SEINE (M. DE SELVES, préfet), **(Direction des affaires départementales)** (M. Henri LE ROUX directeur), Aliénés et enfants assistés (M. PELLETIER, chef de bureau). — Moulage. Graphiques. Travaux des malades. PL. V.— D.2

91. Dispensaire des Enfants malades de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Saint-Sébastien, 16. — Établissement médical et chirurgical de bienfaisance. Plans du dispensaire. Tableaux statistiques des malades traités depuis sa fondation, des genres de maladies, des services médicaux et des budgets de l'œuvre. Brochures. Comptes rendus. PL. V.— D.2

92. Dispensaire Furtado-Heine, à Paris, rue Delbet, 8. — Maquette. Plan. Photographies. Monographie. Tableau stastique et graphiques, etc. PL. V.— D.2

93. Dispensaire Gratuit pour Enfants Malades, à Paris, rue Jean-Lantier, 15. — Plan. Photographies. Graphiques. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

94. Dispensaire Gratuit pour Enfants Malades & Nécessiteux, à Paris, rue du Terrage, 14. — Tableaux graphiques. **PL. V.— D.2**

95. Dispensaire Gratuit pour Enfants Malades, à Paris, boulevard de Belleville, 124. — Plan. Photographies. Brochures. Graphiques. **PL. V.— D.2**

96. Dispensaire Gratuit de Pantin-Aubervilliers, à Pantin (Seine), route de Flandre, 30. — Vue du dispensaire. Tableau de son fonctionnement. **PL. V.— D.2**

97. Diocèse de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure), à l'Evêché. — Statistiques. Notices. **PL. V.— D.2**

98. Dominicains de Béthanie, à Montferrand (Doubs). — Notice. Statistique. **PL. V.— D.2**

99. École des Jeunes Aveugles, à Angers (Maine-et-Loire). — Méthode. Réglettes. Sphères, etc. **PL. V.— D.2**

100. École des Sourdes-Parlantes de Notre-Dame du Calvaire, à Bourg-la-Reine (Seine). — Cahiers de classe. Dessins. Peintures. Couture. Broderie. Tapisserie. **PL. V.— D.2**

101. École Vila, Ménagère & Professionnelle, à Chaumont (Haute-Marne), route de Langres, 16. — Tableaux Historique. Règlements. Programmes, etc. **PL. V.— D.2**

102. Établissements de Bienfaisance, à Tourcoing (Nord), rue des Poutrains et rue de Guisnes. — Crèches municipales. **PL. V.— D.2**

103. Filsjean (Victor), à Paris, rue de Châteaudun, 46. — Une aumonière. Un trone. **PL. V.— D.2**

104. Fondation Isaac Pereire, à Levallois-Perret (Seine), rue Gide, 107.— Rapport. Tableaux et graphiques. Photographies. **PL. V.— D.2**

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

105. Fourneau Économique, à Tours (Indre-et-Loire), rue de la Serpe, 7. — Statistiques. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

106. Franciscaines Missionnaires de Marie (LES), à Paris, impasse Reille, 7. — Statistiques et vues de leurs œuvres charitables. PL. V.— D.2

107. Frères Saint-Jean de Dieu (LES), à Paris, rue Lecourbe, 223. — Reliure. Chaussures. Vêtements. Bourses, etc. confectionnés par les assistés, séances de musique. PL. V.— D.2

108. Gauchas (ALFRED), à Paris, rue Meissonier, 6. — 1° Registre d'observations médicales de la crèche (rue Gauthey, 49) ; 2° Registre des pesées et observations des bébés de 15 jours à 16 mois ; 3° Une collection de graphiques (courbes des pesées des bébés de 15 jours à 16 mois) ; 4° Une étude sur la crèche de la rue Gauthey intitulée : « Deux ans de fonctionnement d'une crèche, étude d'hygiène infantile » extraite de la Revue d'hygiène 1897 ; 5° Une brochure sur les progrès à réaliser dans l'installation et le fonctionnement des crèches (conférence faite au siège social de l'Union des femmes de France, 30 mars 1898). PL. V.— D.2

109. Godefroy (THÉODORE), à Laval (Mayenne). — Notices et documents. PL. V.— D.2

110. Hartmann (MARGUERITE), à Paris, quai de la Mégisserie, 14. — Gravures et documents. PL. V.— D.2

111. Hôpital & Asile Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Paris, rue des Plantes, 66. — Plan en relief. Photographies. Statistique, etc. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

112. Hôpital de Clamart, à Clamart (Seine), avenue Schneider, 19. — Plans. Réglements. Statistique. Graphiques divers. PL. V.— D.2

113. Hôpital & Dispensaire Français, à Londres, Shafterbury, avenue 172. — Diagrammes. Photographies. Documents. PL. V.— D.2

114. Hôpital Forbras, M. LAMBART (Hector), conseiller général, directeur, à Rouen (Seine-Inférieure), rue des Capucins, 18. — Tableaux et notices. PL. V.— D.2

Établissement départemental pour les maladies des yeux.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

115. Hôpital Hahnemann, à Neuilly (Seine), rue de Chézy, 45 et 45bis. — Plan et vues photographiques de l'établissement. Diplômes et médailles de la société d'encouragement au bien. Brochures et imprimés relatifs à l'histoire et au fonctionnement de l'hôpital. **PL. V.— D.2**

Reconnu d'utilité publique.

116. Hôpital Libre & Gratuit de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Levallois-Perret (Seine), rue de Villiers, 80. — Tableau graphique. **PL. V.— D.2**

117. Hôpital Libre de Saint-Joseph, à Paris, rue Pierre-Larousse, 7. — Graphiques et statistiques. **PL. V.— D.2**

118. Hôpital Marin de Pen-Bron, à Nantes (Loire-Inférieure), rue Royale, 11. — Plans et panorama de l'hôpital. **PL. V.— D.2**

119. Hôpital Mixte de Montbéliard (Doubs). — Plans et notices. **PL. V.— D.2**

120. Hôpital « De Sachs », à Breuil-sur-Vesle (Marne), château de la Ville-aux-Bois.— Rapports. Statistiques et plan. **PL. V.— D.2**

121. Hôpital Saint-Jacques, à Paris, rue des Volontaires, 37. — Plan et statistiques. **PL. V.— D.2**

122. Hôpitaux & Hospices Civils de Bordeaux, M. Maurel (Emile), Vice-Président, à Bordeaux (Gironde), cours d'Albret, 91. **PL. V.— D.2**

Pavillon de la diphtérie et de la contagion. Maternité. Pavillon des convalescents et des grands opérés. Salle d'opération et laboratoire de stérilisation.

123. Hospice de Bicêtre, à Bicêtre (Seine), M. Landosse (Pierre), Instituteur. — 1° Méthode de lecture pour les enfants arriérés et sourds- muets ; 2° Simples leçons de choses pour arriérés ; 3° Questions d'anatomie et physiologiepour servir à l'enseignement professionnel des infirmiers et infirmières. **PL. V.— D.2**

124. Hospices Civils de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Plans. Documents. Photographies. Instruments chirurgicaux anciens, etc. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

125. Hospices Civils de Montmirail, à Montmirail (Marne). — Plans. Photographies. Statistiques. Budgets. Notices historiques. PL. V.— D.2

126. Hospice-Hôpital d'Ay-Champagne, à Ay (Marne). — Plans. Photographies. Budget. PL. V.— D.2

127. Hospice Saint-Charles, à Cette (Hérault), boulevard de l'Hospice. — Plan de l'établissement. PL. V.— D.2

128. Hospitalité Universelle Immédiate & Gratuite de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à Nantes (Loire-Inférieure), et à Paris, avenue de Friedland, 7. — Photographies et vues de l'œuvre. Travaux exécutés par les femmes assistées par l'œuvre. Plans du sanatorium. Statistique. Historique de l'œuvre. PL. V.— D.2

129. Institut d'Aveugles de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), M. Boyer (F.), directeur, rue de l'Isle. — Travaux manuels des apprentis aveugles. PL. V.— D.2

130. Institut des Bègues, à Paris, avenue Victor-Hugo, 82. — Statistique de l'Institut et étude sur le bégaiement en France. PL. V.— D.2

M. Chervin (Arthur), Directeur.

131. Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, à Paris, rue Oudinot, 27. — Documents. Renseignements et travaux. PL. V.— D.2

132. Institut d'orphelins de Saverdun, M. Amar (Jean-Frédéric), directeur, à Saverdun (Ariège). — 1° Tableau sur la fondation de l'Institut d'orphelins protestants de Saverdun, sa marche et les résultats obtenus ; 2° Tableau des diverses transformations qu'a subies l'Institut de Saverdun depuis sa fondation ; 3° Plan du rez-de-chaussée de l'Institut et rapports des dix dernières années de son existence. PL. V.— D.2

Paris 1878. Médaille d'argent.

133. Institut Pasteur, à Paris, rue Dutot, 25.— Photographies scientifiques. Tableaux graphiques et statistiques. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

134. Institution des Diaconesses des Églises Évangéliques de France, à Paris, rue de Reuilly, 95. — Un tableau du plan général de l'Établissement comprenant : École préparatoire de diaconesses, Maison de santé pour femmes et enfants, École maternelle, Maison d'éducation correctionnelle pour jeunes filles avec ateliers de couture et buanderie. **PL. V.— D.2**

Vienne 1873, Diplôme d'Honneur.

135. Institution de Sourds-Parlants, M. CAPON (Louis-Augustin), directeur-fondateur, à Elbeuf-sur-Seine (Seine-Inférieure), rue du Glayeul, 32. — Enseignement oral des sourds-muets et apprentissage manuel en ville de tous les métiers. Tableau de l'école des Sourds-Parlants d'Elbeuf (Ecole fondée en 1871, musée créé en 1875). Ministère de l'Instruction publique, section de l'encouragement à l'enseignement par la vue. **PL. V.— D.2**

136. Jardins d'Ouvriers, à Hazebrouck (Nord). — Plans et statistiques. **PL. V.— D.2**

137. Jardins ouvriers de Brive, à Brive (Corrèze). — Statistiques et documents. **PL. V.— D.2**

138. Josset (ALFRED-AIMÉ), à Paris, rue Léonce-Reynaud, 12. — Une sphère harmonique. Un kaléïdoscope musical. Un stadiaphone. Une encyclopédie musicale à l'usage des aveugles. **PL. V.— D.2**

Compositeur de musique à l'usage des clairvoyants et des aveugles.

139. Kruger (ÉDOUARD), à Nîmes (Gard), rue Pasteur, 28. — Plans des Asiles évangéliques : Le refuge et la famille. **PL. V.— D.2**

140. Lande (ALFRED), au Mans (Sarthe), rue Saint-Vincent, 53. — Notices. Tableaux statistiques. Vues, etc. **PL. V.— D.2**

141. Lardier (PIERRE), à Rambervillers (Vosges). — « Les hôpitaux fermés aux nourrices », « Paris domicile de secours ». L'assistance médicale aux agents subalternes de l'État, aux enfants protégés malades ». **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

142. Ledé (Docteur FERNAND), à Paris, quai aux Fleurs, 19. — Tableaux statistiques. Graphiques et cartogrammes concernant la protection de l'enfance en France, l'application et les résultats de la loi de 1874 (Loi Th. Roussel) et l'industrie nourricière. PL. V.— D.2

Membre du Comité supérieur de protection des enfants du premier âge. Protection de l'enfance et industrie nourricière.

Paris 1889, Médaille de bronze et Mention honorable, Chevalier de la Légion d'Honneur.

143. Ligue du Coin de Terre & du Foyer, M. LEMIRE (Abbé), président, à Paris, rue Lhomond, 28. — Documents sur les jardins ouvriers. Résultats. Règlement. PL. V.— D.2

144. Ligue Fraternelle des Enfants de France, à Paris, rue Thénard, 3. — Plans. Rapports. Photographies. etc. PL. V.— D.2

145. Ligue Fraternelle de Montmartre, à Paris, rue Sainte-Isaure, 13, anciennement même rue, 17. — Œuvres de bienfaisance. Brochures. Comptes rendus des opérations des œuvres : 1° Vestiaire gratuit. Dons de vêtements pour faciliter la recherche du travail ; 2° Dispensaire gratuit ; 3° Consultations juridiques gratuites. PL. V.— D.2

146. Louis (ALFRED-N.), à Langres (Haute-Marne), rue Barbier-d'Ancourt. — Rapport. PL. V.— D.2

147. Maison Hospitalière pour les Ouvriers sans Asile & sans Travail, à Paris, rue Fessart, 36. — Documents. Statistiques. Photographies. Travaux. PL. V.— D.2

148. Maison Maternelle (M^me^ KOPPE LOUISE, fondatrice), à Paris, rue Fessart, 41. — Œuvre philanthropique reconnue d'utilité publique. Tableau indiquant l'origine, le fonctionnement et le résultat de l'œuvre. Livres. Compte rendu des assemblées générales. PL. V.— D.2

149. Maison Nationale de Charenton, M. STRAUSS (Charles), directeur, à Saint-Maurice (Seine). — Traitement de l'aliénation mentale. Tableau panoramique de la Maison Nationale. Vue d'un appartement de pensionnaire. Vue d'une cellule en 1799. « Plan général ». Vue d'une loge en 1899. Etude sur la Maison Nationale. Officier de la Légion d'Honneur. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

150. Maisons de Santé de Maréville & Sainte-Anne, M. DENIZET (André), directeur, à Maréville, commune de Laxou, près Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Un tableau plan de Sainte-Anne, pensionnat pour le traitement des maladies mentales et nerveuses. **PL. V.— D.2**

Le pensionnat Sainte-Anne est situé entre Maréville et Nancy. Vaste parc bien ombragé. Chalets avec grands jardins.

151. Maison Marguerite, à Neuilly-sur-Seine (Seine), rue Borghèse, 61. — Hôpital gratuit pour enfants. **PL. V.— D.2**

152. Maison des Orphelines Protestantes du Gard, à Nîmes (Gard), rue Rabaut-Saint-Etienne, 5. — Rapport. **PL. V.— D.2**

153. Maison de Secours, à Thieux, par Froissy (Oise). — Dispensaire et crèche rurale. Tableau mural et notice. **PL. V.— D.2**

154. Masson & Cie, à Paris. — « La Revue Philantropique ». Revue mensuelle. Collection de la Revue (6 volumes). **PL. V.— D.2**

155. Maternité de Pau, à Pau (Basses-Pyrénées), M. FERRÉ (Henri), directeur, rue du Lycée, 25. — Statistiques. Graphiques. Un mémoire. **PL. V.— D.2**

156. Millon (RENÉ), à Paris, rue Saint-Lazare, 65. — Mémoire. **PL. V.— D.2**

157. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (Direction de l'Assistance & de l'Hygiène publiques) (EXPOSITION D'ENSEMBLE DU), M. MONOD (Henri), Conseiller d'État, Directeur.

1° Collection des fascicules du Conseil supérieur de l'Assistance publique, M. LANNES, Archiviste-Bibliothécaire.

2° Établissements nationaux de Bienfaisance et Aliénés :

A. Tableaux de la folie par l'alcoolisme ; des legs à l'Hospice national des Quinze-Vingts, des legs aux Établissements nationaux de bienfaisance ;

B. Statistique des convalescents admis dans les asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet ;

C. Tableaux indiquant la répartition de la population aveugle et de la population sourde-muette sur le territoire de la République ;

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

D. Graphiques de la folie par l'alcoolisme dans les départements du Finistère et de l'Eure :

MM. de SAINT-SAUVEUR, Chef de bureau ; VAN DER SLUYS, DE GENNEVILLE, MORIN, BARBE, BOULDOIRE et Dr LEROY.

3° Service de l'enfance :

I. HISTOIRE DE L'ASSISTANCE DE L'ENFANCE. — Scènes reconstituant : A/ l'abandon sous le porche des églises au XIVe siècle ; B/ les enfants trouvés dans une salle d'hôpital au XVIe siècle ; C/ l'abandon dans un tour d'hospice au XVIIIe siècle ; D/ un dépôt d'enfants trouvés en 1792 ; E/ les enfants de la Patrie, ci-devant enfants trouvés, en 1793-1794 (exécutés d'aprés les dessins et esquisses de MM. GAUDEFROY, artiste peintre et LOUIS PERRIN, architecte, par MM. SPORRER, sculpteurs, et CHAPERON FILS, peintres décorateurs).

Collection des marques distinctives anciennes des enfants abandonnés, de marques d'idendité autrefois en usage dans les hospices, d'outils à numéroter les marques, d'ustensiles à l'usage des anciens meneurs d'enfants.

II. HISTOIRE DE L'ÉLEVAGE DE L'ENFANCE. — Collection de types d'emmaillotement des diverses provinces depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Collection de berceaux et de meubles d'enfants : alloirs, viroulets, charriots et autres meubles pour apprendre à marcher ; meubles et ustensiles pour maintenir les enfants debout. Collection de biberons de toutes les époques. Collection d'amulettes et remèdes magiques pour guérir les maladies infantiles, réunies par les services départementaux des enfants assistés ou prêtés par des particuliers. Collection de gravures relatives aux nourrices, prêtée par M. HARTMANN.

III. ASSISTANCE MODERNE DE L'ENFANCE. — Service des enfants assistés : Types des layettes et vêtures données aux enfants assistés, filles et garçons, dans les départements de France ; livrets et imprimés en usage dans le Service ; documents statistiques et graphiques exposés par MM. les inspecteurs départementaux : — Service de la loi de protection des enfants du premier âge : portrait de M. Théophile ROUSSEL, Sénateur, promoteur de la loi, prêtée par l'auteur, Madame BOURILLON ; — Cartes des circonscriptions d'inspection médicale de tous les départements, documents statistiques et graphiques fournis par les inspecteurs départementaux : Diplômes et médailles pour récompenses aux médecins, aux nourrices, etc. Tableaux et documents statistiques et graphiques sur les enfants du premier âge ; Imprimés divers : Pèse-bébés, biberons, couveuses à l'usage des enfants du 1er âge.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Etablissements d'assistance de l'enfance subventionnés par l'Etat ; types de salles de dispensaires scolaires et crèches ; (salles de consultations, distribution de médicaments, bains et douches, biberonnerie et stérilisation du lait, etc.) maquettes, plans, etc.

M. TURQUAN, chef de bureau, Mme LANDRIN, inspectrice générale des services de l'enfance.

Cartes en couleurs indiquant pour chacune des années 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896 et 1897 la comparaison entre le nombre des naissances et le chiffre des enfants décédés avant l'âge d'un an : M. Edouard BREBION.

4° Établissements de bienfaisance :

A/ Tableau graphique des établissements de bienfaisance reconnus d'utilité publique de 1800 à 1898 ; nombre des personnes assistées et montant des dépenses en 1898 ;

B/ Tableau graphique des libéralités de toute nature faites aux hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, bureaux d'assistance et pauvres et dont l'acceptation a été autorisée du 1er Janvier 1889 au 31 Décembre 1898.

MM. MORGAND, Chef de bureau ; SCHLISLER, Sous-chef et CAMPAGNOLE, rédacteur.

5° Carte de l'organisation de l'assistance médicale gratuite en France :

MM. RONDEL, PETIT, BLUZET, délégués au contrôle de l'assistance médicale gratuite.

6° Établissements nationaux de bienfaisance :

I. — Hospice national des Quinze-Vingts et clinique ophtalmologique : M. PÉPHAU, directeur.

II. — Institution nationale des Jeunes Aveugles : M. ROBIN, directeur.

III. — Institution nationale des sourds-muets de Paris : M. GIRAUD, directeur.

IV. — Maison nationale de Charenton : M. STRAUSS, directeur.

V. — Asile de convalescents de Vincennes : M. BOURRILLON, directeur.

VI. — Asile national de convalescents du Vésinet : M. CHABANEL, directeur.

VII. — Institution nationale des sourdes-muettes de Bordeaux : M. DRUON, directeur ; Mme Sœur Angélique CAMAU, supérieure.

VIII. — Institution nationale de sourds-muets de Chambéry : M. DUBRANLE, directeur.

Asile départemental d'aliénés de Clermont (Oise) :

M. GRUHIER, directeur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

158. Mont-de-Piété de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue du Mirail, 29.— Graphiques. PL. V.— D.2

159. Mont-de-Piété de Paris, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 55.— Tableau. PL. V.— D.2

160. Mutualité Maternelle (La), à Paris, rue d'Aboukir, 6. — Tableau statistique. Statuts. Brochures explicatives. PL. V.— D.2

Société de secours mutuels ayant pour but de donner aux sociétaires, lorsqu'elles sont en couches, une indemnité suffisante pour qu'elles puissent s'abstenir de travailler pendant quatre semaines.

161. Mutualité Maternelle (La), à Lille (Nord), boulevard Montébello, 61. — Tableaux. Statuts. Imprimés et documents divers. PL. V.— D.2

162. Mutualité Maternelle de Vienne & de l'Isère (La), à Vienne (Isère), port de l'Ecu, 9. — Documents. PL. V.— D.2

163. Noiret (Octave-Hippolyte), à Rethel (Ardennes). — 1° Crèche privée et gratuite pour les enfants des ouvriers de la ville de Rethel, contenant 80 lits et berceaux; 2° Fondation à Fouilloy (Somme) d'une maison de retraite pour les vieux ouvriers et ouvrières indigents de la commune (30 places). Tableaux et documents. PL. V.— D.2

164. Normand (Vve Édouard), à Nantes (Loire-Inférieure), quai Ernest-Renan, 12. — Crèche laïque. Documents. PL. V.— D.2

165. Œuvre de l'Adoption des Orphelins, à Paris, rue Casimir-Delavigne, 9. — Pièces imprimées et manuscrites. PL. V.— D.2

166. Œuvre de « l'Arbre de Noël », M. Lepage (Léon), président, à Lille (Nord), rue Nationale, 111. — Assistance de l'enfance : Historique et résultats obtenus depuis 1890. PL. V.— D.2

167. Œuvre de l'Assistance Cantonale du Pas-de-Calais, à Arras (Pas-de-Calais). — Rapport. Travaux des commissions, etc. PL. V.— D.2

168. Œuvre du Bon-Pasteur, à Paris, rue Denfert-Rochereau, 71. — Chemises. Trousseaux. Layettes. Robes de baptême. Linges d'autel. PL. V.— D.

Exposition universelle Paris 1867. Médaille d'or.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

169. Œuvre Bordelaise de l'Assistance par le Travail, à Bordeaux (Gironde), rue Peyreblamque, 28. — Tableaux et graphiques. PL. V.— D.2

170. Œuvre Bordelaise d'Hospitalité de Nuit, à Bordeaux (Gironde), passage Leydet. — Graphiques. Tableaux. Photographies et brochures. PL. V.— D.2

1° Asile Albert Brandenburg (hommes) ; 2° Asile Nelly Brandenburg (femmes), rue du Sablonat.

171. Œuvre de la Bouchée de pain, à Paris, rue des Filles-du-Calvaire, 13. — Tableaux graphiques. Vues photographiques. Statuts de l'œuvre. PL. V.— D.2

172. Œuvre de la Bouchée de Pain & de l'Asile de Nuit, à Nice (Alpes-Maritimes), rue Jules-Gilly. — Plan. PL. V.— D.2

173. Œuvre de Bienfaisance, Mˡˡᵉ DE BRŒN, fondatrice et présidente, à Paris, rue Clavel, 3. — Assistance par le travail. Fourneau gratuit. Protection d'enfants. Œuvre anti-alcoolique. Cours du soir pour adultes. Conférences morales, religieuses et de tempérance. PL. V.— D.2

Sanatorium pour femmes et enfants débiles.

174. Œuvre Charitable du Mariage des Pauvres, à Paris, rue Servandoni, 20. — Règlement. Comptes rendus. PL. V.— D.2

175. Œuvre de la Charité par le Travail de Notre-Dame Consolatrice, à Paris, rue Blanche, 5. — Travaux des femmes du monde nécessiteuses. Lingerie. Broderies. Peintures. Ouvrages en vieille soie. Commandes. PL. V.— D.2

Mᵐᵉ Pilliet, présidente. M. Husson (Henri), fondateur et directeur général.

176. Œuvre de la Chaussée du Maine, à Paris, rue des Fourneaux, 74. — Rapports. Tableaux et travaux à l'aiguille. PL. V.— D.2

Assistance par le Travail, rue du Val-de-Grâce, 11. Asile temporaire pour Enfants, rue de Gergovie, 88. Œuvres des Colonies de vacances, cité Gaillard, 2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

177. Œuvre des Crèches & Dispensaire Laïques du XV^e^ arrondissement, à Paris, rue de la Convention, 48. — Vues photographiques. PL. V.— D.2

178. Œuvre de Bienfaisance des Prisons, à Toulon (Var), rue de la Glacière, 35. — Tableaux. PL. V.— D.2

179. Œuvres des Crèches Parisiennes, M^me^ CREMNITZ (J.-Marguerite), présidente fondatrice à Paris, avenue Victor-Hugo, 111. — Crèche modèle : type de l'œuvre des crèches parisiennes. PL. V.— D.2

Autorisée par arrêté en date du 11 mars 1896.

180. Œuvre des Enfants Abandonnés ou Délaissés de la Gironde, à Bordeaux (Gironde), allées d'Amour, 34. — Tableaux. Photographies. Graphiques. PL. V.— D.2

181. Œuvre des Enfants à Bourg (Ain), rue Docteur-Ebrard, 22. — 1° Installation complète de l'œuvre. Appareils à stériliser. Biberons. Paniers. Bocaux. Pèse-bébés : 2° Registres etc. PL. V.— D.2

182. Œuvre des Enfants Tuberculeux (Hôpital d'Ormesson), à Paris, rue de Miromesnil, 35. — Tableaux. Plans. Photographies. États. PL. V.— D.2

Exposition internationale Bruxelles 1897. Diplôme d'Honneur.

183. Œuvre des Forains œuvre des Grésillons, M^elle^ GUILLET (Léontine), présidente, boulevard Malesherbes. — Tableau graphique. PL. V.— D.2

184. Œuvre des Fourneaux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, Chaussée-d'Antin, 58^bis^. — Tableaux. PL. V.— D.2

185. Œuvre du Fourneau Gratuit, à Bordeaux (Gironde), rue Saint-Nicolas, 43. — Fonctionnement. Ressources. Services rendus. PL. V.— D.2

186. Œuvre des Fourneaux Scolaires, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) (Hôtel de Ville). — Secours à l'enfance : Tableaux montrant la marche de l'œuvre, sa situation, ses moyens d'existence, ses résultats, ses services rendus. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

187. Œuvre de la Goutte de Lait, à Fécamp (Seine-Inférieure). — Courbes. Photographies et objets ayant trait à l'œuvre. PL. V.— D.2

188. Œuvre des Hôpitaux Marins, M. BAUDRY (Ferdinand), Secrétaire général, à Paris, rue de Miromesnil, 62. — Sanatoriums de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) et de Saint-Trojan, île d'Oléron (Charente-Inférieure), pour enfants rachitiques et scrofuleux. Tableaux. Photographies. Plans. Plans en relief. Brochures. PL. V.— D.2

189. Œuvre de l'Hospitalité de nuit, à Paris, rue de Tocqueville, 59. — Plans. Dessins. Documents. Stastistiques. Graphiques. PL. V.— D.2

Quatre maisons à Paris.

190. Œuvre de l'Hospitalité de Nuit de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Brochure. PL. V.— D.2

191. Œuvre des Layettes, à Paris, place des Ternes, 9. — Œuvre d'assistance. Layettes et statuts de l'œuvre. PL. V.— D.2

192. Œuvre des Lépreux, à Paris, place Malesherbes, 8. — Modèles. Mappemondes et cartes. Bibliothèques et photographies. Modèles des colonies de lépreux. PL. V.— D.2

193. Œuvre des Libérées de Saint-Lazare, à Paris, place Dauphine, 14. — Un tableau graphique Une collection des bulletins de « l'œuvre ». PL. V.— D.2

194. Œuvre des Loyers pour les Vieillards du XVI^e^ arrondissement, à Paris, avenue Henri-Martin, 71. — Tableau graphique. PL. V.— D.2

195. Œuvre Lyonnaise d'Assistance par le Travail, M. AESCHIMANN (Jules), président, à Lyon (Rhône), rue Louis-Blanc, 59. — Monographie sur la fabrication de margotins. PL. V.— D.2

Un tableau rétrospectif des résultats de l'œuvre.

196. Œuvre Lyonnaise des Tuberculeux Indigents, à Lyon (Rhône), avenue de l'Archevêché, 3. — Sanatorium. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

197. Œuvre de la Mie de Pain, à Paris, rue Bobillot, 54. — Documents divers. PL. V.— D.2

198. Œuvre de l'Orphelinat des Postes & Télégraphes, à Paris, avenue de Ségur, 35. — Un tableau. PL. V.— D.2

199. Œuvre du Pain pour Tous, M. Ducourau (E.), président, à Paris, rue des Grandes-Carrières, 4. — Tableaux graphiques. Plans. Coupe. Élévation des bâtiments. Reproductions photographiques. Registres de service quotidien. Collection des publications annuelles. Fiches. Dossiers. Répertoires. PL. V.— D.2

Distribution quotidienne gratuite de pain et de café.

200. Œuvre du Patronage des Prévenus Acquittés de la Seine, à Paris, rue de l'Université, 5. — Publications. PL. V.— D.2

201. Œuvre d'Assistance des Pauvres Honteux. M^me^ Gaston Faure, fondatrice, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 130. — Ouvrages artistiques des femmes. PL. V.— D.2

202. Œuvre des Pauvres Honteux, M^elle^ Mignard, directrice, à Paris, rue Raynouard, 80. — Hospitalité gratuite pour les institutrices et artistes, femmes du monde. Placement gratuit. Cercle. Maison de retraite. Maquette représentant le local de l'œuvre. PL. V.— D.2

203. Œuvre des Dames du Calvaire, à Paris, rue de Lourmel, 55. — Hospice privé de femmes cancéreuses incurables; 1° Rapport sur l'œuvre, son histoire, son but, son fonctionnement; 2° Statistique. 3° Dessins. Plans. Photographies. PL. V.— D.2

204. Œuvre des Fourneaux Économiques Ouvriers de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), place Puy-Paulin, 5. — Monographies. Tableaux. Vues. PL. V.— D.2

205. Œuvre des Pauvres du Sacré-Cœur, M. Gaston Chandon de Briailles, président, rue Lamarck, 31, à Paris. — Notes. Statistiques. Photographies sur le fonctionnement de l'œuvre. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

206. Œuvre des Petites Familles, Mme MALLET, présidente, à Paris, rue de Lisbonne, 49. — Photographies des établissements et des enfants de l'Œuvre des petites familles.
PL. V.— D.2

207. Œuvre de Préservation & de Réhabilitation des Jeunes Filles de 15 à 25 ans, à Clichy (Seine), boulevard de Lorraine, 98. — Plans. Statuts. Comptes rendus de l'œuvre.
PL. V.— D.2

Asile de Notre-Dame-de-Bon-Conseil.

208. Œuvre de Reconstitution de la Famille, à Sedan (Ardennes). (Société d'assistance par le travail de la Terre) Mme HERVIEU, présidente et fondatrice. — Tableaux et documents.

Lire dans le tableau N° 2 toute la légende de l'œuvre.
PL. V.— D.2

209. Œuvre de Refuge de Nuit & des Dispensaires Mme HENDLÉ, Présidente ; M. BORDEAUX (Gaston), administrateur-délégué, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Tous-Vents, 7. — Compte rendu des opérations de l'œuvre depuis sa fondation (brochures).
PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Médaille de bronze.

210. Œuvre Rémoise de l'Hospitalité de nuit & de la Bouchée de pain, à Reims (Marne), rue Thiers, 4. — Documents divers.
PL. V.— D.2

211. Œuvre de la Soupe Populaire du IIIe Arrondissement, à Paris, rue Volta, 5. — Livre d'or de l'œuvre.
PL. V.— D.2

212. Œuvre du Souvenir, à Paris, rue Laferrière, 11bis. — Vêtements et travaux divers.

213. Œuvres des Trois-Semaines, M. LORRIAUX (Th.), Directeur, à Levallois-Perret (Seine), rue de Cormeille, 59. — Tableaux. Photographies. Statistiques.
PL. V.— D.2

Fondée en 1881. Œuvre philantropique envoie des enfants à la campagne et à la mer.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

214. Œuvre de l'Union dans la Famille, comtesse Raczkwoska (née d'Aurat, fondatrice-présidente, à Courbevoie (Seine), rue de l'Alma, 32. — Parures en plumes de lophophore. PL. V.— D.2

Orphelinat professionnel de petites filles.

215. Office Central de la Charité Bordelaise, à Bordeaux (Gironde), rue Porte-Basse, 25. — Tableaux. Graphiques. Brochures. PL. V.— D.2

216. Office Central Social et Charitable, à Lille (Nord), rue de l'Hôpital-Militaire, 106. — Documents divers. PL. V.— D.2

217. Office Central des Œuvres de Bienfaisance, à Paris, boulevard Saint-Germain, 175. — Statistique et publication. PL. V.— D.2

218. Office Central de Renseignements pour le placement gratuit des nourrices, au Thillot (Vosges). — Opuscule de l'office. PL. V.— D.2

219. Orphelinat Agricole de Notre-Dame-du-Calvaire, à Grèzes (Aveyron). — Notice. PL. V.— D.2

220. Orphelinat des Arts, à Courbevoie (Seine), rue de la Montagne, 14. — Travaux d'art décoratif. PL. V.— D.2

221. Orphelinat de Bon Secours, à Paris, rue Alexandre-Dumas, 95. — Éducation des garçons orphelins. PL. V.— D.2

222. Orphelinat des Chemins de Fer Français, à Paris, rue du Temple, 147. — Association corporative de patronage et de secours pour les enfants de tous les ouvriers et employés de Compagnies des chemins de fer français et des colonies. Graphiques et brochures. PL. V.— D.2

223. Orphelinat Coste, à Nîmes (Gard), rue de l'Aspic, 8. — Rapports imprimés. PL. V.— D.2

224. Orphelinat du Faubourg-Saint-Antoine, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 254. — Statistique et renseignements. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

225. Orphelinat maçonnique, à Paris, rue de Crimée, 19. — Plans. Graphiques. Statistique. Brochures. Imprimés et photographies. PL. V.— D.2

226. Orphelinat Municipal, à Saint-Denis (Seine), rue de la République. — Travail des enfants: Objets de layettes pour le premier âge. Brassières. Chaussons. Robes. Bonnets. Lingerie. Ouvrages au crochet. Tapisserie. Photographies. PL. V.— D.2

Paris 1889, Diplôme de Médaille de bronze.

227. Orphelinat Primaire Départemental du Pas-de-Calais, à Arras (Pas-de-Calais). — Tableau. Brochures. PL. V.— D.2

228. Orphelinat de Rothschild (S. et C.), à Paris, rue Lamblardie, 7, M. DE ROTHSCHILD (le baron Edmond), président, M. JOURDA (Simon), directeur.— Section des filles. Plan en relief des divers bâtiments. Travaux divers: Peinture industrielle. Dessin. Broderie. Lingerie. Confections. Travaux scolaires. Travaux Frœbel, etc. Section des garçons. Travaux scolaires. Notice historique sur l'orphelinat depuis 1874. PL. V.— D.2

Établissement reconnu d'utilité publique par décret en date du 8 avril 1886.

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

229. Ouvroirs-Ateliers pour les Ouvrières sans Travail, à Paris, avenue de Villiers, 98. — Comptes rendus. règlements. Statuts. Tableau graphique. PL. V.— D.2

230. Patronage & Asile pour Jeunes Garçons Protestants en Danger Moral, à Paris, rue Fessart, 36. — Documents. Photographies et statistiques. PL. V.— D.2

231. Patronage des Détenus Libérés, à Laon (Aisne), rue du Cloître, 4. — Un tableau synoptique. Une brochure. PL. V.— D.2

232. Patronage de l'Enfance & de l'Adolescence, à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, 13. — Tableau et notices. PL. V.— D.2

233. Patronage des Enfants en bas-âge à la Crèche ou à Domicile, à Levallois-Perret (Seine), rue Gide, 64. — Tableaux. Statistiques. Brochures. Layettes, etc. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

234. Patronage des libérés des Ardennes, M. Bouchez-Leleutre (Edmond), Président, à Charleville (Ardennes), place Carnot, 6. — Statuts. Rapports. PL. V.— D.2

235. Patronage des Libérées d'Orléans, à Montargis (Loiret), avenue de la Gare, 29. — Détails écrits sur le patronage. PL. V.— D.2

236. Patronage des Orphelins Alsaciens-Lorrains & Orphelinats agricoles, à Paris, rue de l'Université, 80. — Documents. PL. V.— D.2

237. Patronage Saint-Léonard (Chanoine Villion (Pierre), Directeur, à Couzon, au Mont-d'Or (Rhône). — Photographie et plan de l'asile. Brochures. Rapports. Travaux de patronnés. PL. V.— D.2

Exposition universelle de Paris 1878. Diplôme d'Honneur.

238. Pelleport-Burète (Vicomte Pierre de), à Bordeaux (Gironde), place du Champ-de-Mars, 8. — Travaux monographiques sur la charité bordelaise. Enquête sur le mouvement général de l'assistance à Bordeaux. PL. V.— D.2

239. Petites Sœurs des Pauvres, à La Tour-Saint-Joseph-en-Saint-Pern (Ille-et-Vilaine). — Assistance des vieillards pauvres et infirmes. Tableaux, photographies. PL. V.— D.2

240. Quevreux (Amédée), à Langladure, commune de Bourdettes (Basses-Pyrénées). — Réduction de 1/200 de l'hospice cantonal Saint-Joseph. PL. V.— D.2

241. Reboul (Jules), à Nîmes (Gard), rue d'Uzès, 1. — Avant-projet. Programme. Plan et devis du nouvel hôpital. PL. V.— D.2

242. Refuge d'Enfants protestants moralement abandonnés, M^me^ Lambla (Marie), fondatrice, à Paris, rue Montéra, 15. — Documents. PL. V.— D.2

243. Religieuses de Marie-Auxiliatrice. Mère Marie-Elisabeth de Luppé, supérieure générale,à Paris, rue de Maubeuge, 25. — Hospitalisation et soins des jeunes filles anémiques et poitrinaires. Tableaux statistiques. Documents en images PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

244. Renaudin (Auguste), à Sceaux (Seine). — Hospice de vieillards. Hôpital pour malades de la ville de Sceaux et communes voisines. Vues de l'établissement ; graphiques. Plans. PL. V.— D.2

Fondation Sainte Marguerite.

245. Réunion Protestante de Charité, à Paris, rue de Rome, 39. — Tableau. Collection des rapports. Photographies. Buste du fondateur M. Athanase Coquerel, fils. PL. V.— D.2

Paris 1889, Médaille d'or.

246. Rondelet & Cie, à Paris, rue de l'Abbaye, 3. — Agenda annuaire. PL. V.— D.2

247. Rothschild (Docteur Henri de), à Paris, avenue d'Iéna, 41. — Reproductions servant à indiquer le fonctionnement de la Polyclinique. PL. V.— D.2

248. Rothschild (baronne James de), à Paris, avenue de Friedland, 42. — Documents concernant l'organisation d'un hôpital pour enfants et un dispensaire pour toutes les maladies. PL. V.— D.2

249. Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord). — Plans. Dessins. Maquettes. Statistiques. Graphiques. Rapports. brochures, etc. PL. V.— D.2

250. Sandret (Jean), à Alençon (Orne). — Un volume « Études sur la construction des asiles d'aliénés ». PL. V.— D.2

251. Schmidt (Paul), à Paris, rue Pierre-Charron, 14. — Placement gratuit. Rapports. Tableaux et documents de la Société du travail fondée le 25 juin 1871 à la mairie du XIe arrondissement où est encore son siège. PL. V.— D.2

Fondateur président de la Société du travail de Paris.

252. Société de l'Allaitement Maternel & des Refuges, à Paris, rue de Miromesnil, 11bis. PL. V.— D.2

Ouvroirs pour les femmes enceintes.

253. Société Amicale de Bienfaisance, (Mme Isaac Weill), présidente, à Paris, rue Blanche, 43. — Rapports. Livres d'enquêtes. Tableaux, graphiques, relatant l'état progressif de la Société. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

254. Société des Amis de l'Enfance, à Paris, rue de Crillon, 19. — Tableaux. Rapports. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.2

255. Société Anonyme Civile de l'Établissement de Bains de Mer du Nouveau Lazaret, à Cette (Hérault), rue Caraussane, 8.— Bains de mer pour indigents ou peu fortunés. Plans de l'établissement. Tableaux. Brochures. PL. V.— D.2

M. Benoit (Lucien), fondateur, président.

256. Société Artistique Féminine « L'Abeille », M^me^ la comtesse A. Brunee, présidente, à Paris, rue Vignon, 28. — Ouvrages de dame, broderies, peintures, écrans, paravents, broderies, porcelaines peintes, cuirs repoussés, abat-jour, coussins, coffrets à dentelle, bois brûlés, éventails, lingerie fine. PL. V.— D.2

257. Société des Asiles laïques du premier âge du XI^e^ arrondissement (crèches laïques), à Paris, rue Saint-Maur, 8. — Album. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

258. Société d'Assistance aux Convalescents Indigents de la Ville de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure). — Tableau statistique et exemplaire des statuts. PL. V.— D.2

Reconnue d'utilité publique par décret du 7 février 1899; M. Allais (Henri), président.

259. Société d'Assistance des Femmes par le Travail, à Lyon (Rhône), rue de la Préfecture, 1. — Tableau. Brochures. PL. V.— D.2

260. Société d'Assistance aux Orphelins du Personnel de l'Imprimerie Nationale, à Paris, rue Vieille-du-Temple, 87. — Annuaires. Statuts. Graphiques, etc. PL. V.— D.2

261. Société d'Assistance & de Patronnage pour les Sourds-Muets & les Aveugles du Rhône & des Départements Voisins, à Villeurbanne (Rhône), rue des Maisons-Neuves, 77. — 1° Un tableau indicateur; 2° Diplôme d'exposition; 3° Comptes rendus de la Société (2 volumes). PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

262. Société de l'Assistance Rochefortaise, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure). — Hospitalité de nuit.
PL. V.— D.2

263. Société d'Assistance & de Secours de Loyer du Quartier de Bercy, à Paris, quai de la Rapée, 18. — Tableau. Statuts.
PL. V.— D.2

264. Société d'Assistance par le Travail, au Havre (Seine-Inférieure), rue Saint-Romain, 20. — Documents.
PL. V.— D.2

265. Société d'Assistance par le Travail des VIII^e & XVII^e arrondissements, à Paris, rue Salneuve, 17. — Tableau graphique. Photographies. Brochures et circulaires.
PL. V.— D.2

Exposition internationale Bruxelles 1897, Médaille d'or.

266. Société des Ateliers d'Aveugles, à Paris, rue Jacquier, 1^bis. — Brosserie, Sparterie, Chaiserie enseignées aux aveugles adultes. Balais. Brosses. Tapis-brosses. Paillassons. Chaises cannées et rempaillées. Tableaux statistiques.
PL. V.— D.2

Deux aveugles travaillant sous les yeux du public.

Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or, Médaille de bronze.

267. Société de Bienfaisance Austro-Hongroise, M. C. Dumba, président : conseiller de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, à Paris, villa Saint-Michel, 14. — 1° Un tableau mural résumant les bienfaits de la Société et de ses progrès ; 2° Plan de l'établissement.
PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

268. Société Centrale d'Assistance des Sourds-Muets en France, à Paris, avenue de Messine, 30. — Tableaux des résultats obtenus. Travaux divers exécutés par des Sourds-Muets.
PL. V.— D.2

269. Société Centrale de Patronage pour les Libérés, M. Larnac (Léonce), secrétaire général, à Paris, rue du Débarcadère, 17. — Un tableau.
PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

270. Société Charitable des Visiteurs pour le Relèvement des Familles Malheureuses, à Paris, rue de Lille, 25. — Imprimés. Prospectus. Fiches. Feuillets, etc. Graphiques et diagrammes (statistique, développement de la société, placement, etc.). PL. V.— D.2

271. Société de Charité Maternelle de Carcassonne, à Carcassonne (Aude). — Un cahier contenant : 1° L'historique de la Société de Charité maternelle de Carcassonne ; 2° Statuts et règlements de la dite Société ; 3° Modèle des états employés ; 4° tableau présentant la situation morale et financière et les résultats obtenus. PL. V.— D.2

272. Société de Charité Maternelle de Lille, à Lille (Nord), boulevard de la Liberté, 125. — Un tableau explicatif de l'œuvre. PL. V.— D.2

Expositions universelles : Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or à la Société de Charité Maternelle et Médaille d'argent accordée personnellement à Mme la Présidente.

273. Société de Charité Maternelle, à Paris, rue de Lubeck, 38. — Tableau. Layettes. PL. V.— D.2

274. Société de Charité Maternelle, Mme Marie LORIN, présidente, à Saint-Lô (Manche). — Un tableau de renseignements, statistiques. PL. V.— D.2

Société de bienfaisance destinée à venir en aide aux femmes en couches et aux enfants auxquels elles donnent le jour.

275. Société Civile Hospitalière de Giromagny, à Giromagny (Territoire de Belfort). — Tableau mural donnant des renseignements sur l'organisation de l'hôpital fondé sous forme de société par actions, son fonctionnement, etc. PL. V.— D.2

Œuvre de bienfaisance. Hôpital.

276. Société des Crèches, à Paris, rue de Londres, 27. — Cartes. Plans en reliefs. Vues. Publications. PL. V.— D.2

277. Société de la Crèche Havraise, au Havre (Seine-Inférieure). — Plans. Photographies, etc. PL. V.— D.2

278. Société des Crèches, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Ravinelle, 15. — Trois crèches. PL. V.— D.2

279. Société des Crèches, à Tours (Indre-et-Loire), rue de la Scellerie, 91. — Un graphique. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

280. Société Dauphinoise de Patronage des Libérés & de Sauvetage de l'Enfance, à Grenoble (Isère), rue Lesdiguières, 28. — Société de bienfaisance. Exemplaires des statuts et comptes rendus annuels fournis à l'assemblée générale.
PL. V.— D.2

281. Société du Dispensaire Gratuit du IIe Arrondissement de Paris, pour Enfants malades, à Paris, rue de la Jussienne, 2. — Tableau et graphique. PL. V.— D.2

282. Société de l'Ecole & du Dispensaire Dentaires de Paris, à Paris, rue de La Tour-d'Auvergne, 45, et Cité Milton, 5bis. M. Godon (Charles), Directeur.— Tous documents et objets propres à montrer les services rendus par l'Ecole dentaire de Paris, comme Dispensaire et Etablissement philanthropique.
PL. V.— D.2

283. Société pour l'Extinction de la Mendicité, à Bordeaux (Gironde), rue Terre-Nègre, 95. — Asile de vieillards des deux sexes et Dépôt de Mendicité. Graphiques. Photographies. Historique et Comptes rendus. PL. V.— D.2

Vicomte de Pelleport-Burète, ancien maire de Bordeaux et ancien Sénateur de la Gironde, Vice-Président.

284. Société des Fourneaux des Ecoles Communales Laïques, à Angers (Maine-et-Loire), rue des Cordeliers, 7. — Documents. PL. V.— D.2

285. Société Française de Bienfaisance, à Bruxelles (Belgique), quai aux Pierres-de-Taille, 18.— Tableaux. Graphiques. Documents. Exposé de ce que la Société française de bienfaisance de Bruxelles a fait depuis sa fondation en 1851 jusqu'en 1899. PL. V.— D.2

M. Leroux Léon, président.

286. Société Française de Constructions Portatives et transformables, à Paris, rue Taitbout, 80. — Un Pavillon d'isolement. VINCENNES

287. Société du Dispensaire gratuit de Pantin-Aubervilliers pour les Enfants malades indigents, à Pantin (Seine), route de Flandre, Quatre Chemins.— Fondé le 22 Janvier 1895. Historique, fonctionnement et plans des locaux du Dispensaire.

Président : Michaud ; vices-présidents : Maréchal, Routtand : secrétaire : G. Mangot, médecin : docteur Th. Laclautre. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

288. Société Générale pour le Patronage des Libérés, à Paris, rue de l'Université, 174, M. BERENGER (R.), Sénateur, président. — Statuts et comptes rendus.

PL. V.— D.2

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

289. Société Générale des Prisons, à Paris, place Dauphine, 14. — Société d'études. Tableaux. Revues. Ouvrages.

PL. V.— D.2

M. Rivière (Albert), secrétaire général, Chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 1898, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles 1897.

290. Société des Hospitaliers Veilleurs, à Lyon (Rhône), place de l'Ancienne-Douane, 3. — Assistance matérielle et morale des vieillards. Rapports sur les résultats de l'œuvre. Règlement de la société. Diplômes donnés aux membres de l'œuvre ; croix et médailles de vétérance. **PL. V.— D.2**

291. Société pour l'Instruction & la Protection des Sourds-Muets, à Paris, rue Serpente, 28. — Enseignement simultané des sourds-muets et des entendants-parlants par la méthode phonomimique d'Aug. Grosselin. **PL. V.— D.2**

Exposition universelle, Paris 1889, Médaille d'or.

292. Société Internationale pour l'Étude des Questions d'Assistance, à Paris, place Dauphine, 14. — Tableaux et volumes. **PL. V.— D.2**

293. Société du Louvre, à Paris, rue de Marengo, 1. — Résultats d'assistance médicale. Plans d'un sanatorium pour les employés de commerce. **PL. V.— D.2**

294. Société Lyonnaise pour le Patronage des Prisonniers Libérés, à Lyon (Rhône), rue de la Préfecture, 1. — Tableau synoptique des actes de patronage de la Société, depuis sa fondation en 1889, jusqu'à ce jour. 150 à 200 brochures concernant la Société. **PL. V.— D.2**

295. Société Lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance, à Lyon (Rhône), rue de l'Ancienne-Préfecture. — Tableaux et brochures. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

296. Société Marseillaise de Patronage des Libérés et des Adolescents, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Friedland, 19. — Tableaux et documents. **PL. V.— D.2**

297. Société Maternelle Parisienne « La Pouponnière », à Paris, rue de Grenelle, 116, mairie du VII^e^ arrondissement, et à Versailles (Seine-et-Oise), route de Viroflay. — Notice sur la Société. **PL. V.— D.2**

(Reconnue d'utilité publique en 1896), fondée en 1890.

298. Société Municipale des Crèches du V^e^ arrondissement, à Paris, mairie du Panthéon. — Organisation de crèches. **PL. V.— D.2**

299. Société Municipale des Crèches du XIV^e^ arrondissement, à Paris (Mairie de l'Observatoire). — Crèche de Plaisance-Montparnasse. **PL V.— D.2**

300. Société de l'Orphelinat de la Seine, à Paris, rue Saint-Lazare, 28. — Œuvre de bienfaisance : 1° Plans de l'orphelinat de la Seine ; 2° Tableaux. Vues. Groupe d'enfants, etc. ; 3° Monographie de la Société de l'orphelinat de la Seine ; 4° Documents relatifs à la Société ; 5° Diplômes et médailles obtenus aux expositions. **PL. V.— D.2**

Expositions universelles : Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Hors Concours ; Vienne 1873, Diplôme de Mérite ; Melbourne 1880, Diplôme de Mérite ; Barcelone 1888, Médaille d'argent.

301. Société de Secours & Patronage de l'Arrondissement de Chartres & d'Assistance par le Travail pour le département d'Eure-et-Loir, à Chartres, 1, rue Saint-Jacques. — Travaux de culture, vente de légumes et Animaux de basse-cour. **PL. V.— D.2**

Maison de travail faubourg Saint-Jean. Fabrication de chaussons, fabrication de paillassons et liens pour la culture ; fabrication de ciment.

Emile Lahiche, président. Watrin, vice-président.

302. Société de Patronage des Condamnés libérés de Saône-et-Loire, M. MAUCHAMP (Pierre), président, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — 1° Un tableau contenant l'exposé de l'œuvre et des résultats obtenus par la Société depuis sa fondation 2° Bulletins de la Société. **PL. V.— D.2**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

303. Société de Patronage des Détenues & des Libérées, Mme Guizot de Witt (Henriette), présidente, à Paris, rue Michel-Bizot, 21. — Patronage et hospitalisation des prisonnières libérées. Tableaux statistiques. Plans. Photographies. Livres. Brochures. PL. V.— D.2

304. Société de Patronage des Détenus Libérés de l'Arrondissement de Saint-Quentin, à Saint-Quentin (Aisne). — Statistiques. PL. V.— D.2

305. Société de Patronage des Enfants & Adultes Libérés, M. Vidal (Georges), président, à Toulouse (Haute-Garonne), rue du May, 5. — Tableaux statistiques et brochures des Comptes rendus annuels. PL. V.— D.2

306. Société de Patronage pour les Enfants Pauvres, à Lyon (Rhône), rue Saint-Côme, 9. — Graphiques. Historique en comptes rendus. PL. V.— D.2

307. Société de Patronage des Jeunes Détenus & Libérés de la Seine, à Paris, rue de Mézières, 9. — Un tableau et volumes. Rapports sur l'œuvre. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1878, Diplôme d'Honneur.

308. Société de Patronage des Jeunes Libérés à Paris, place Dauphine, 14. — Ébarbage d'objets de cuivre : Objets de cuivre travaillés et dessins des jeunes patronnés après des leçons de dessin gratuitement données. PL. V.— D.2

309. Société des Œuvres de Mer, à Paris, rue Bayard, 5. — Modèles de navires-hôpitaux et du matériel. Plans. Tableaux. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.2

310. Société de Patronage des Libérés & d'assistance par le Travail, M. Masbrenier (Lucien) président, à Melun (Seine-et-Marne), avenue Thiers, 16. — Plans et photographies de la maison de travail. Compte-rendu des opérations. Statistique et historique. PL. V.— D.2

311. Société de Patronage des Libérés du Département de l'Aube à Troyes, (Aube). — Tableaux et documents. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

312. Société de Patronage des Libérés, & des Enfants Moralement Abandonnés du Département du Nord, à Lille (Nord), rue Jacquemars-Giélée, 35. — Divers tableaux faisant ressortir les branches diverses de l'activité de la société et présentant les résultats qu'elle a obtenus. PL. V.— D.2

313. Société de Patronage des Libérés & du Sauvetage de l'Enfance de la Haute-Marne, à Chaumont (Haute-Marne). — Comptes rendus. PL. V.— D.2

314. Société du Sauvetage de l'Enfance, de Patronage des Libérés & de l'Assistance par le Travail, à Valence (Drôme). — Statuts. PL. V.— D.2

315. Société de Patronage de Prisonniers Libérés de l'Arrondissement d'Avallon, à Avallon (Yonne). — Secours en nature et en argent aux prisonniers libérés. Placement de ces prisonniers. Tableau des résultats obtenus par la Société. PL. V.— D.2

316. Société de Patronage des Prisonniers Libérés de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue Malbec, 97. — Tableaux. Photographies et brochures. PL. V.— D.2

317. Société de Patronage des Prisonniers Libérés du Département du Cher, à Bourges (Cher).— Rapports. Comptes rendus. Documents. PL. V.— D.2

318. Société de Patronage des Prisonniers Libérés du Département d'Indre-&-Loire, à Tours, rue de la Mocquerie, 20. Charles MAURICE, Président du Tribunal civil, Vice-Président du Conseil général d'Indre-et-Loire, Président. — Notice. Photographies. PL. V.— D.2

319. Société de Patronage des Libérés Protestants, à Paris, rue Fessart, 36. — Documents. Tableaux et statistiques. PL. V.— D.2

320. Société de Patronage des Prisonniers Libérés du Ressort de la Cour d'appel d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire). — Œuvre de relèvement moral des prisonniers libérés : 1° Tableau synoptique indiquant le but de l'œuvre et ses résultats ; 2° Comptes rendus des cinq dernières années ; 3° Exposé succinct des rapports de la Société avec les assistés engagés dans l'armée. PL. V.— E.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

321. Société Philanthropique Internationale pour l'Etude des Questions économiques & Sociales, à Ossés (Basses-Pyrénées). — Brochures. PL. V.— D.2

322. Société Philanthropique « La Fraternité de Montrouge », à Montrouge (Seine), avenue de la République, 90. — Tableau synoptique. PL. V.— D.2

323. Société Philanthropique de Paris, à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. — Société de bienfaisance : Fourneaux. Dispensaires pour les enfants. Dispensaires. Hôpital chirurgical. Asiles de nuit pour femmes et enfants. Asile ouvroir pour femmes enceintes. Asile maternel pour femmes accouchées. Primes d'encouragement aux ouvriers. Habitations économiques pour les ouvriers. Hospice pour femmes âgées Pensions pour femmes. PL. V.— D.2

Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Diplôme commémoratif ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

324. Société de Placement & de Secours en Faveur des Élèves Sortis de l'Institution Nationale des Jeunes Aveugles, à Paris, boulevard des Invalides, 56.— Filets. Brosses et balais. Sièges empaillés et en rotin. Objets en tricot et au crochet. Pianos. PL. V.— D.2

325. Société de Protection des Alsaciens-Lorrains Demeurés Français, à Paris, rue de Provence. — Tableau mural indiquant les différents modes d'assistance employés. Photographies et vues des trois villages créés en Algérie par la Société. Photographies de l'orphelinat de jeunes filles créé par la Société. PL. V.— D.2

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

326. Société de Protection pour l'Enfance Maltraitée ou Moralement Abandonnée, à Toulon (Var), rue Lafayette, 95. — Documents divers. Plans. PL. V.— D.2

327. Société de Protection des Engagés Volontaires Elevés sous la la Tutelle Administrative, à Paris, rue de Milan, 11bis, patronage. — Tableau et brochures exposant le fonctionnement et le développement de l'œuvre depuis sa fondation en 1878 jusqu'au 31 décembre 1899. PL. V.— D.2

Exposition universelle Paris 1889, Grand-Prix, Economie sociale.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

328. Société Protectrice de l'Enfance, à Paris, rue de Surène, 5. — Un tableau indiquant les services rendus et exemplaires des derniers bulletins. PL. V.— D.2

329. Société Protectrice de l'Enfance de la Gironde, à Bordeaux (Gironde), rue du Loup, 80. — Tableaux. Graphiques. Fascicules divers. Types de secours. PL. V.— D.2

330. Société Protectrice de l'Enfance, à Lyon (Rhône), rue Boissac, 7. — Divers albums et plans des crèches de la Société. Bulletins. Comptes rendus. PL. V.— D.2

Expositions universelles Paris 1878, Diplôme d'Honneur ; Paris 1889, Médaille d'or.

331. Société Protectrice de l'Enfance de Reims, à Reims (Marne), rue de la Belle-Image, 16 ; M. Docteur Guelliot, président). — Graphiques indiquant le nombre des enfants secourus, les sommes dépensées en secours, etc. Graphiques montrant le fonctionnement des crèches de la Société. Vues photographiques des crèches. PL. V.— D.2

332. Société Protectrice de l'Enfance, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Jeanne-d'Arc, 85ter. — Assistance et secours aux enfants du premier âge. PL. V.— D.2

333. Société du Refuge du Plessis-Piquet, à Paris, rue de Castiglione, 1. — Documents. PL. V.— D.2

334. Société de Réintégration des Alsaciens-Lorrains, à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 10. — Réintégration dans la nationalité française. Secours immédiats aux Alsaciens-Lorrains et aux légionnaires rapatriés. PL. V.— D.2

335. Société de la Ruche, pour l'Habillement des Enfants Pauvres, à Paris, rue d'Hauteville, 62. — Vestiaire pour enfants ; tableau explicatif de l'œuvre. PL. V.— D.2

336. Société de Secours aux Familles des Marins Français Naufragés, fondateur, M. Desprez (Henri), président, à Paris, rue de Richelieu, 87. — Secours aux familles des naufragés. Orphelinat de Notre-Dame-des-Pins, à Pluvigner (Morbihan), recevant gratuitement des orphelins de marins français naufragés. PL. V.— D.2

M. A. de Courcy, fondateur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

337. Sœurs Aveugles de Saint-Paul, à Paris, rue Denfert-Rochereau, 88. — Travail manuel. Travaux des aveugles : 1° Tricot-filet. Crochet. Brosserie en tous genres ; 2° Machines à écrire ; Raphigraphe, inventeur Foucault ; Duographe (modèle 1200, inventeur M. l'abbé J. Stiltz, aumônier de la maison ; 3° Photographies de M. l'abbé Juge, fondateur de l'œuvre ; de Mlle Bergumion, fondatrice, et de divers groupes d'enfants aveugles prises à l'étude, au travail manuel, en récréation, etc. ; 4° Notices sur l'œuvre par trois différents auteurs. PL. V.— D.2

338. Solitude de Nazareth, à Montpellier (Hérault). — Lingerie : Chemises d'homme. Chemises de femme. PL. V.— D.2

339. Soulange-Bodin (Abbé), à Paris, rue Schomer, 10. Graphique. PL. V.— D.2

340. Thiébaut (Charles), à Bar-le-Duc (Meuse). — Rapports sur le service des enfants assistés. PL. V.— D.2

341. Union d'Assistance du XVIe Arrondissement, à Paris, avenue Henri-Martin, mairie du XVIe arrondissement. — Un tableau. Brochures. PL. V.— D.2

342. Union d'Assistance par le Travail, à Paris, rue du Montparnasse, 14bis. — Assistance aux ouvriers sans travail : 1° Graphiques des résultats obtenus : Placements. Rapatriements, etc. ; 2° Correspondance et documents divers relatifs aux services rendus ; 3° Statistiques. Comptes rendus annuels. Bulletin ; 4° Spécimens des travaux exécutés par les assistés. PL. V.— D.2

Fondée en 1892 au marché Saint-Germain (VIe arrondissement reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1899.

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

343. Union Catholique de la Gironde, Vte Pierre de Pelleport Burète, président, à Bordeaux (Gironde), place Pierre-Paulin, 5. — Exposition collective d'œuvres de bienfaisance, dues à l'initiative des catholiques bordelais. PL. V.— D.2

344. Union Chorale Alsacienne-Lorraine, à Besançon (Doubs), palais Granvelle. — Secours aux Alsaciens-Lorrains ayant servi la France : Un cadre contenant des statuts de l'œuvre de bienfaisance entreprise par la Société. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

345. Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance, à Paris, rue de Richelieu, 108. — Tableaux. Statistiques. Groupes d'enfants (photographies). PL. V.— D.2

346. Union des Sociétés de Patronage de France, M. LOUICHE-DESFONTAINES, secrétaire-général, à Paris, place Dauphine, 14. — Patronage des libérés. Défense des enfants traduits en justice. Cartes. Tableaux. PL. V.— D.2

Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

347. Vaudin (EUGÈNE-NICOLAS), à Paris, rue de Sévigné, 14. « La Charité jusqu'en 1789 ». PL. V.— D.2

Paris 1889, Diplôme d'Honneur.

348. VILLE DE PARIS, Direction des Affaires Municipales (M. MENANT, directeur). **Bureau central** (M. SEMOR chef de bureau. — Livre d'or; Dons et legs. — Travail et Etablissements sanitaires et charitables (M. Émile COUTANT, chef de bureau), Crèches, dispensaires, soupes populaires, notices et vues; 2° **Administration générale l'Assistance publique** (M. le Docteur NAPIAS directeur), Matériel, ouvrages, documents; 3° **Administration du Mont-de-Piété,** 55, rue des Francs-Bourgeois, M. DUVAL directeur), Diagrammes. PAV. PL. II

349. VILLE DE REIMS, à Reims (Marne). — Plans Dessins. Graphiques et statistiques. PL. V.— D.2

350. VILLE DE SAINT-ETIENNE, à Saint-Etienne (Loire). — Assistance et hygiène : Tableaux statistiques et graphiques. Plans. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Gamerre** (LÉOPOLD), à Beni-Messous (Alger). — Brochure. Monographie sur l'assistance du travail. PL. VI.— D.3

CONGO FRANÇAIS

1. **Ancel Seitz** (PROSPER), à Paris, rue de Châteaudun, 43. — Documents relatifs à la production, à l'importation et à l'exportation. PL. VI.— E.3

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Ouvroir et Asile**, à Gorée. — Notice, travaux de couture. PL. VI.— E.1

2. **Ouvroir et Asile**, à Saint-Louis. — Notice, travaux de couture. PL. VI.— E.1

3. **Secrétaire général du Gouvernement du Sénégal**, à Saint-Louis. — Statistiques des hôpitaux. PL. VI.— E.1

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Administration des Stations-Accidents de Berlin**, à Berlin. — Modèle d'une station-accidents. PL. V.— D.2

2. **Association Allemande des Asiles**, à Béthel, près Bielefeld. — Tableaux de maisons et de stations alimentaires. PL. V.— D.2

3. **Association Allemande pour le Travail Manuel des Garçons**, à Leipsick. — Tableaux du séminaire d'instituteurs, à Leipsick. PL. V.— D.2

4. **Association Berlinoise des Asiles pour les personnes sans Asile**, à Berlin.— Tableaux d'un asile d'hommes. PL. V.— D.2

   Bruxelles 1897, Médaille d'or.

5. **Association des Dames Badoises**, à Karlsruhe.— Tableaux de l'Asile et de la Maison d'éducation Scheibenhardt. PL. V.— D.2

6. **Association des Cercles Catholiques Allemands de Jeunes Gens**, à Bonn. — Tableaux d'hospices pour jeunes gens. PL. V.— D.2

7. **Association des Écoles Enfantines**, à Breslau. — Tableaux des bâtiments de l'établissement et d'une école enfantine. PL. V.— D.2

8. **Association pour l'Éducation Gratuite de Pauvres Jeunes Filles ayant quitté l'école, pour le Ménage ou pour l'Agriculture**, à Berlin.— Tableaux de l'asile et de l'école ménagère. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. Association Évangélique du Diaconat de Zehlendorf, à Zehlendorf, près Berlin. — Tableaux d'asiles pour jeunes Filles. PL. V.— D.2

10. Association pour la Protection & le Placement des Jeunes Filles, à Berlin.— Tableaux d'un asile pour jeunes filles. PL. V.— D.2

11. Association pour les Soins Hygiéniques dans la Vie de Famille, à Berlin.—Modèle d'un asile d'été. PL. V.— D.2

12. Association Professionnelle Minière, à Berlin. — 1° Modèle de l'Hôpital "Bergmannstrost" à Halle. 2° Statistique des accidents 1885, 1895. PL. V.— D.2

13. Badische Anilin & Sodafabrik, à Ludwigshafen. — Tableaux d'une maison de Sœurs. PL. V.— D.2

14. Baldeus (C. A) **& fils,** à Friedrichshal, près Vollmeshausen (arrondissement de Cologne). — Tableaux d'un asile pour jeunes filles. PL. V.— D.2

15. Bielefeldt, à Berlin. — Traitement médical des ouvriers assurés contre les accidents et l'invalidité. PL. V.— D.2

Conseiller intime de régence.

16. Brasserie Schultheiss, à Berlin. — Diorama d'un asile d'enfants à Dessau. Tableaux d'asile d'enfants à Berlin et à Pankow près Berlin. PL. V.— D.2

Brasserie Schultheiss, à Berlin et à Dessau.

Société par actions. Capital social 9.000.000 mark. Maison fondée en 1871. Nombre d'ouvriers 1850. Production annuelle 800.000 hectolitres.

17. Comité Volksheim, à Brême. — Tableaux d'un asile public. PL. V.— D.2

18. Compagnie des Peignes en Caoutchouc Durci de Harbourg, à Harbourg. — Tableaux d'un asile des invalides. PL. V.— D.2

19. Comte de Ballestrem (Direction des domaines), à Ruda (Haute-Silésie). — Tableau d'un asile de veuves. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

20. Direction Centrale de l'Union des Sociétés Badoises pour la Protection des Détenus Libérés, à Karlsruhe. — Tableaux de l'établissement de correction Flehingen. PL. V.— D.2

21. Deutsche Reichs-Fechtschule, à Magdebourg. — Tableaux de l'orphelinat à Salzwedel. PL. V.— D.2

22. Gesammtverband der Evangelischen Arbeitertervereine, à Munchen-Gladbach. — Tableau de l'hospice de la Société des ouvriers évangéliques de Dortmund. PL. V.— D.2

23. Hospice Catholique d'Ouvrières, à Munich-Gladbach. — Tableaux. PL. V.— D.2

24. Hospice Catholique pour Ouvrières, à Bocholt. — Tableaux de l'Hospice. PL. V.— D.2

25. Hospice Madeleine, à Ploetzensee, près Berlin. — Assistance publique. Tableaux de l'établissement. PL. V.— D.2

26. Hospice « Oberlin », à Nowawes, près Potsdam. — Tableaux du diaconat et de l'établissement pour les enfants infirmes. PL. V.— D.2

27. Hospice Saint-Jean, à Krakau, près Magdebourg. — Tableaux de l'établissement pour les enfants infirmes. PL. II

28. Institut évangélique « Nord-Ouest », à Francfort-sur-le-Mein. — Assistance publique. Tableau de l'institut. PL. V.— D.2

29. Karcher (Fr.) **& C°,** à Beckingen-sur-la-Saar. — Tableaux d'un asile de jeunes filles et d'un hôpital de fabrique. PL. V.— D.2

30. Krupp (Fried.), à Essen-sur-Ruhr. — Diorama de la colonie des invalides « Altenhof ». PL. V.— D.2

31. Laurenz frères, à Ochtrup.— Tableaux d'un orphelinat. PL. V.— D.2

32. Maison d'Éducation Evangélique, Saint-Jean, à Ploetzensee près Berlin. — Tableaux des bâtiments de cet Établissement. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. Maison de Santé pour Ivrognes de la Westpneussen, à Sagorsch, près Neustadt. — Tableau de l'établissement. PL. V.—D.2

Directeur, Pasteur Dr Rindfleisch. Zoppot près Dantzig.

34. Maria Apollania Krippe, à Dueren. — Tableau et vue de la crèche Maria Apollonia. PL. V.— D.2

35. Ministère Royal Prussien de la Guerre, à Berlin. — Diorama de l'asile pour les jeunes filles, près de la fabrique de munition de Spandau. Tableaux de maisons ouvrières et du bâtiment de l'école de la colonie ouvrière à Haselhorst, près de Spandau. PL. V.— D.2

36. Municipalité de la Ville de Nuremberg. — Tableaux de l'asile municipal pour les personne sans abri. PL. V.— D.2

37. Orphelinat « Rauhes Hans », à Horn, près Hambourg. — Tableaux de bâtiments et d'installations de l'établissement. PL. V.— D.2

38. Schœller Buecklers & Cº, à Dueren. — Tableaux d'un asile pour jeunes filles. PL. V.— D.2

39. Schœller Stiftung (ALEXANDER), à Dueren. — Tableaux d'un asile pour jeunes filles. PL. V.— D.2

40. Section Cantonale de Berlin de l'Association Allemande contre l'Abus des Boissons Spiritueuses, à Berlin. — Tableaux de la maison de santé pour les ivrognes. PL. V.— D.2

41. Seiler (JOSEPH), à Dessau. — Modèle de la maison de la société évangélique à Dessau. PL. V.— D.2

Conseiller de commerce.

42. Société Anonyme des Verreries de Gerreshein, à Gerreshein. — Tableaux d'un asile de vieillards et d'une école primaire d'asile. PL. V.— D.2

Anciennement Feord. Heye.

43. Société de Construction d'Utilité Publique de Berlin.— Tableaux d'une asile pour jeunes filles et d'une crêche. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

44. Société d'Éducation Populaire de Berlin, à Berlin. — Modèle de la maison Pestalozzi-Froebel, à Berlin. PL. V.— D.2

45. Société d'Encouragement pour l'Assiduité au travail, à Aix-la-Chapelle. — Tableaux d'une crêche à Dueren. PL. V.— D.2

46. Société « Seemannshaus », à Kiel. — Tableaux d'une maison pour les matelots. PL. V. — D.2

47. Société Chrétienne de Jeunes Gens, à Berlin. — Tableau de l'hospice. PL. V.— D.2

48. Société « Volkswohl », à Dresde. — Tableaux d'habitations populaires, d'asiles pour apprentis, etc. PL. V.— D.2

49. Station Centrale pour les Etablissements de Bienfaisance pour les Ouvriers, à Berlin. — Collection de plans du domaine de l'assistance publique. PL. V.— D.2

50. Spindler (W.), à Spindlersfeld près Cœpenick. — Tableaux d'une tente pour le jardin d'enfants des ouvriers. PL. V.— D.2

51. Trinkerheilanstalt "Siloah, à Lintorf. — Tableaux du bâtiment de cet établissement. PL. V.— D.2

52. Usines des Matières colorantes, Meister, Lucins, à Hœchst-sur-Mein. — Tableaux d'une colonie d'invalides. PL. V.— D.2

AUTRICHE

1. Clinique de l'Université (POUR LES ENFANTS), à Graz. — Tableaux. Photographies. Reproduction plastique. PL. V.— D.1

2. Clinique Universelle, à Vienne, Mariannengasse, 10. — Plans, publications, annuaires. PL. V.— D.1

3. Comité Permanent de la Diète de la Carniole. à Laibach. — Plan de l'hôpital provincial à Laibach. PL. V.— D.1

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Comité Permanent de la Diète de Styrie,** à Graz. — Plans, descriptions des hôpitaux et des infirmeries de la province
PL. V.— D.1

5. **Conseil Municipal d'Aussig** (Bohême). — Description de l'hôpital municipal.
PL. V.— D.1

6. **Conseil Municipal de Carlsbad.** — Plan et description de l'hôpital Empereur François-Joseph Ier.
PL. V.— D.1

7. **Conseil Municipal de Deutschbrod** (Bohême). — Plans de l'orphelinat et de l'asile.
PL. V.— D.1

8. **Comité Spécial pour l'Economie Sociale, l'Hygiène et l'Assistance Publique,** à Vienne. — Imprimés et tableaux concernant l'assistance publique.
PL. V.— D.1

9. **Fonds I. R. des Hôpitaux Viennois,** à Vienne. — Maquettes. Livres. Tableaux stéréoscopiques.
PL. V.— D.1

10. **Krupp** (Arthur), à Berndorf (Basse-Autriche). — Maison de convalescence ouvrière construite par l'architecte : Baumann (Louis).
PL. V. — D.1

11. **Société des Amis de l'Enfance,** à Trieste. — Photographies, plans, publications, imprimés.
PL. V.— D.1

12. **Société pour la Construction & le Développement des hôpitaux,** etc., à Vienne, Schnvarzspanierstrasse, 11. — Plans, photographies, accoutrements etc.
PL. V.— D.1

13. **Société de l'Établissement Médical « Alland »,** à Vienne, Mariannengasse, 1. — Plans, photographies, publications.
PL. V.— D.1

14. **Société Witkowitzienne des Mines & Usines Métallurgiques,** à Witkowitz (Moravie). — Plan de l'hôpital, de la maison de convalescence, etc.
PL. V.— D.1

BELGIQUE

1. **Banneux** (Louis), à Etterbeek, rue du Concert, 22. — L'Assistance par le travail (brochure in-12). La ligue du coin de terre et du foyer insaisissables (brochure in-8°). L'Assistance par le travail en Belgique brochure (in-8°). Les pensions ouvrières (brochure in-8°)
PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

2. **Barbier** (ALEXANDRE), à Liège, boulevard Piercot, 13. — Une brochure. PL. V.— D.2

3. **Commission Royale des Patronages de Belgique,** à Bruxelles, rue Ducale, 89. — Cartogrammes e documents. PL. V.— D.2

M. Le Jeune, Président.

4. **Comité de Patronage des Condamnés détenus et libérés, des Enfants moralement abandonnés mis à la disposition du Gouvernement,** à Anvers. — Tableaux synoptiques des travaux du Comité et rapports annuels 1889-1899. PL. V.— D.2

Bruxelles 1897, Médaille d'or.

5. **Hospice Sainte-Gertrude,** à Bruxelles, rue aux Laines, 21. — Plans. Photographies. Aperçu historique. PL. V.— D.2

6. **Ministère de la Justice,** à Bruxelles. — Vues, tableaux graphiques et documents relatifs aux colonies d'aliénés de Gheel et de Liermeux et à la Maison de Refuge de Wortel. PL. V.— D.2

7. **Mont-de-Piété,** à Bruxelles, rue Saint-Ghislain, 15. — Prêt sur gage. Album de renseignements et chiffres. Tableau synoptique des opérations. PL. V.— D.2

8. **Œuvre des Chauffoirs Publics & de la Bouchée de Pain,** à Liège, rue Royale, 4. — Statistiques. Rapports. PL. V.— D.2

9. **Œuvre du Grand Air pour les Petits,** à Bruxelles, place de Louvain, 5. — Notices et photographies. PL. V.— D.2

10. **Poëls** (E., docteur) **& Batardy,** à Bruxelles. — Tableaux et documents. PL. V.— D.2

11. **Société Belge d'Economie Sociale,** à Louvain, Marché aux graines, 9. — Documents. PL. V.— D.2

12. **Société des Mères Israélites,** à Bruxelles, rue Gevaert, 15.— Œuvre charitable de bienfaisance. Plans. PL. V.— D.2

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or

13. **Société Protectrice des Enfants Martyrs,** à Bruxelles, rue des Comédiens, 25. — Tableaux. Mobiliers. Trousseaux. Photographies. PL. P.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

CHINE

1. **Commission Impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Instruments aux établissements pénitentiaires. PL. VI.— B.3

ESPAGNE

1. **Arellano & Ballesteros** (Antonio), à Sarragosse, rue de la Audiencia, 20. — Travaux des élèves sourdes-muettes et aveugles. PL. V.— D.1

ÉTATS-UNIS

1. **Administrateurs de l'Assistance Publique de Worcester,** à Worcester (Massachusetts). — Rapports. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

2. **Allen** (Edward), à Overbrook (Pennsylvanie). — Monographie sur les personnes arriérées. PL. V.— D.6

3. **Asile d'Aliénés du Connecticut,** à Middletown, Connecticut. — Photographies. PL. V.— D.2

4. **Asile des Orphelins, de New-York,** à New-York. — Rapports. PL. V.— D.2

5. **Asile des Pauvres de Massachusetts,** à Tewksbury (Massachusetts). — Photographies et statistique. PL. V.— D.2

6. **Asile Temporaire des Ouvrières de Massachusetts,** à Boston (Massachusetts). — Statistique. PL. V.— D.2

7. **Assistance Publique de Boston** (Administrateurs de l'), à Boston (Massachusetts). — Photographies et statistique. PL. V.— D.2

8. **Assistance Publique de Brockton** (Administrateurs de l'), à Brockton (Massachusetts). — Rapports. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

9. **Assistance Publique de Fairhaven** (ADMINISTRATEURS DE L'), à Fairhaven (Massachusetts). — Rapports. Statistique. Photographies. PL. V.— D. 2

10. **Assistance Publique de Natick** (ADMINISTRATEURS DE L'), à Natick (Massachusetts). — Rapports. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

11. **Association de l'Assistance Publique,** à Akron, (Ohio). — Rapports. PL. V.— D.2

12. **Association des Œuvres Charitables de Baltimore,** à Baltimore (Maryland). — Photographies, Rapports. PL. V.— D.2

13. **Association des Œuvres Charitables,** à Boston (Massachusetts). — Statistiques. Rapports. PL. V.— D.2

14. **Association des Œuvres Charitables,** à Charleston (South Carolina). — Rapports. PL. V.— D.2

15. **Association des Œuvres Charitables,** à Charleston (West Virginia). — Rapports. PL. V.— D.2

16. **Association des Œuvres Charitables,** à Janesville (Wisconsin). — Rapports. PL. V.— D.2

17. **Association des Œuvres Charitables,** à Oakland (Californie). — Rapports. PL. V.— D.2

18. **Association des Œuvres Charitables,** à Pueblo (Colorado). — Rapports. PL. V.— D.2

19. **Association des Œuvres Charitables,** à Wilmington (Delaware). — Rapports. PL. V.— D.2

20. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de Colorado,** à Denver (Colorado). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

21. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires du District de Columbia,** à Washington (D. C.) — Rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

22. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de l'Etat de New-York,** à Albany (New-York).— Photographies d'hôpitaux et d'asiles. PL. V.— D.2

23. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de Michigan,** à Lansing (Michigan).— Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

24. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de Minnesota,** à St-Paul (Minnesota).— Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

25. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de Missouri,** à Kansas City (Missouri). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

26. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de New-Hampshire,** à Concord (New-Hampshire).— Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

27. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires de Rhode Island,** à Providence (R.I). — Publications. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.2

28. **Bureau de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires du Sud de Dakota,** à Bridgewater, (South Dakota). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

29. **Bureau de l'Assistance Publique de Boston,** à Boston (Massachusetts). — Photographies. Statistique. PL. V.—D.2

30. **Bureau de l'Assistance Publique de la Californie,** à Sacramento (Californie). — Photographies de bâtiments. PL. V. — D.2

31. **Bureau de l'Assistance Publique de la Caroline du Nord,** à Raleigh (Caroline du Nord). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

32. **Bureau de l'Assistance Publique du Connecticut,** à Hartford (Connecticut). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. **Bureau de l'Assistance Publique de l'Etat de New-York**, à Albany (New-York).— Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

34. **Bureau de l'Assistance Publique de l'Illinois**, à Springfield (Illinois). — Photographies des bâtiments. PL. V.— D.2

35. **Bureau de l'Assistance Publique d'Indiana**, à Indianapolis (Indiana). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V. — D.2

36. **Bureau de l'Assistance Publique d'Iowa**, Aux Moines (Iowa). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

37. **Bureau de l'Assistance Publique de Kansas** à Topeka (Kansas). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

38. **Bureau de l'Assistance Publique de Maine**, à Augusta (Maine). — Photographies. Rapports. Statistique. PL. V.— D.2

39. **Bureau de l'Assistance Publique de Maryland**, à Baltimore. — Photographies des bâtiments. PL. V.— D.2

40. **Bureau de l'Assistance Publique de Massachusetts**, à Boston (Massachusetts). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

41. **Bureau de l'Assistance Publique de Michigan**, à Lansing (Michigan). — Photographies des bâtiments. PL. V.— D.2

42. **Bureau de l'Assistance Publique de Minnesota**, à St-Paul (Minnesota). — Photographies des bâtiments. PL. V.— D.2

43. **Bureau de l'Assistance Publique de Nébraska**, à Lincoln (Nébraska). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.— D.2

44. **Bureau de l'Assistance Publique de New-Jersey**, à Trenton (New-Jersey).— Photographies des bâtiments. PL. V.—D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

45. Bureau de l'Assistance Publique de l'Ohio, à Columbus (Ohio). — Publications. Statistique. Photographies.
PL. V.— D.2

46. Bureau de l'Assistance Publique de Pennsylvanie, à Philadelphie (Pennsylvanie).— Publication. Statistique. Photographies.
PL. V.— D.2

47. Bureau de l'Assistance Publique de Tennessee, à Nashville (Tennessee). — Publications. Statistique. Photographies.
PL. V.— D.2

48. Bureau de l'Assistance Publique pour la vérification des comptes de l'Etat de Washington). à Tacoma (Washington).— Publications. Statistiques. Photographies.
PL. V.— D.2

49. Bureau de l'Assistance Publique de Wisconsin, à Madison (Wisconsin). — Publications. Statistique. Photographies.
PL. V.— D.2.

50. Bureau de l'Assistance Publique de Wyoming, à Cheyennne (Wyoming). — Publications. Statistiques. Photographies.
PL. V.— D.2

51. Bureau pour les Enfants de la Ville de Boston, à Boston (Massachusetts). — Photographies. Statistiques.
PL. V.— D.2

52. Commission des Asiles d'Aliénés du Maryland, à Baltimore (Maryland). — Publications. Statistique. Photographies.
PL. V.— D.2

53. Commission des Asiles d'Aliénés de Massachusetts, à Boston (Massachusetts.)— Photographies. Statistique.
PL. V.— 2

54. Commission des Asiles d'Aliénés de New-York, à Albany (New-York). — Photographies d'hôpitaux et d'asiles pour les aliénés.
PL. V.— D.2

55. Commission des Enfants arriérés, dépendants et délinquants de New-Jersey, à Elizabeth (New-Jersey). — Publications. Statistique. Photographies. PL. V.—D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

56. **Commission Pénitentiaire de la Georgie,** à Atlanta (Georgia). — Publications. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.2

57. **Conférence Nationale de l'Assistance Publique & des Affaires pénitentiaires,** à Cincinnati (Ohio). — Rapports. PL. V.— D.2

58. **Département de l'Éducation et de l'Économie sociale,** à Chicago (Illinois). — Cartes. Plans. Photographies, etc. PL. V.— D. 2

59. **Ecoles des Aveugles de l'Etat de New-York,** à Batavia (New-York). — Publications. Statistiques. Photographies. PL. V.— D.2

60. **Ecole des Aveugles de Pennsylvanie,** à Overbrook (Pennsylvanie). — Photographies. Statistique. Cartes, etc. PL. V.— D.2

61. **Ecole Lancaster** (ADMINISTRATEURS DE L'), à Lancaster (Massachusetts.) — Photographies, Statistiques. PL. V.— D.2

62. **Ecole de Minnesota pour les Enfants arriérés,** à Faribault (Minnesota). — Photographies du bâtiment et des dépendances. PL. V.— D.2

63. **Ecoles des Sourds et des Aveugles de la Caroline du Nord,** à Raleigh (North Carolina). — Photographies. Rapports. Catalogues. PL. V.— D.2

64. **Ecole des Sourds du Nebraska,** à Omaha (Nebraska). — Photographies. Publications. Travaux des élèves. PL. V.—D.2

65. **Guild Saint John,** à New-York, Fifth Avenue, 501. — Photographies d'un hôpital flottant. PL. V.— D. 2

66. **Heimath,** à Isabella (New-York). — Photographies. PL. V.— D. 2

67. **Hôpital de Cambridge** (ADMINISTRATEURS DE L') à Cambridge (Massachusetts). — Photographies. PL. V.— D.2

68. **Hôpital des enfants** (ADMINISTRATEURS DE L'), à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

69. Hôpital général de Massachusetts, à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

70. Hôpital gratuit St-Mary pour les enfants, à New-York. — Salle modèle de l'hôpital. PL. V.— D.2

71. Hôpital Johns Hopkins, à Baltimore (Maryland). — Rapports. PL. V.— D.2

72. Hôpital Laura Franklin pour les enfants. — Modèle d'une salle d'hôpital et des salles d'opérations. PL. V.— D.2

73. Hôpital de Massachusetts pour les Poitrinaires, à Rutland (Massachusetts). — Photographies. PL.V.— D.2

74. Hôpital Morton, à Taunton (Massachusetts). — Rapport. PL. V.— D.2

75. Hôpital de Pennsylvanie, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Histoire de l'hôpital. PL. V.— D.2

76. Hôpital Presbyterian, à New-York, 70th street et Madison Avenue. — Salle modèle. PL. V.— D.2

77. Hôpital Saint-Joseph pour les Poitrinaires, à New-York. — Lithographies. PL. V.— D.2

78. Hôpital Seton pour les Poitrinaires, à Spuyten Duyvil (New-York). — Photographie. PL. V.— D.2

79. Hôpital de la Ville de Boston (ADMINISTRATEURS DE L'), à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

80. Hospice pour les Femmes des Vétérans, à Oxford (New-York). — Rapports. PL. V.— D.2

81. Hospice Presbyterian des Vieilles Femmes, à New-York. — Rapports. PL. V.— D.2

82. Hospice des Soldats d'Illinois, à Quincy (Illinois). — Photographies des bâtiments. PL. V.— D.2

83. Hospice des Soldats de Massachusetts (ADMINISTRATEURS DE L'). — Photographies. Rapports. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

84. **Hospice des vieillards de Massachusetts** (Administrateurs de l'), à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

85. **Hospice des vieilles femmes de Massachusetts** (Administrateurs de l'), à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

86. **Hospice des vieilles gens mariés de Massachusetts** (Administateurs de l'), à Boston (Massachusetts). — Rapports. PL. V.— D.2

87. **Institution pour l'Assistance des Enfants** (Section des Garçons), à Glen Mills (Pennsylvanie).— Publications. Photographies. PL. V.— D. 2

88. **Institution Columbia des Sourds**, à Washington, D. C. — Cartes. Statistiques. Publications, etc. PL. V.— D.6

89. **Institution de New-York pour l'Enseignements des Sourds**, à New-York. — Photographies. Travaux des élèves. PLAN II

90. **Institution des Sourds et des Aveugles**, à Berkeley, California. — Photographies. PLAN II

91. **Keen** (Dora), à Philadelphie (Pennsylvanie). — Statistiques et cartes démontrant la méthode d'enseignement des enfants arriérés. PL. V.— D.2

92. **Maison pour les Enfants arriérés de Wisconsin**, à Chippewa Falls (Wisconsin). — Photographies de l'Institution. PL. V.— D.2

93. **Maison gratuite pour les Poitrinaires**, à Dorchester (Massachusetts), Quincy street. — Photographies. PL. V. —D.2

94. **Maison pour les Poitrinaires. Grove Hall**, à Boston (Massachusetts). — Photographies. PL. V. —D.2

95. **Section de l'Economie Sociale**, Commission des Etat-Unis à Paris, Chicago. — Exposition collective des charités publiques et privées des Etats-Unis. Photographies. Cartes. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

96. Société pour l'Assistance des Enfants, à Boston. (Massachusetts). — Statistiques. Photographies. PL. V—D.2

97. Société pour l'Assistance des Enfants de Pensylvannie, à Philadelphie (Pennsylvanie). — Photographies. PL. V.— D. 2

98. Société protectrice des Enfants pour l'Illinois, à Chicago. — Rapports. PL. V.— D. 2

CUBA

1. Quesada (GONZALO DE), à la Havane. — Exposition collective ayant trait à l'assistance publique. PL. VI.— E.3

GRANDE-BRETAGNE

1. Charity Organisation Society, à Londres, W. C., Buckingham Street, 15. — Documents relatifs à la bienfaisance par des œuvres privées. PL. V.— D.2

2. Etablissements du pays de Galles, pour les aveugles, sourds-muets et idiots (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. PL. V.— D.2

3. Institutions d'Angleterre pour les aveugles, sourds-muets et idiots (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. PL. V.— D.2

4. Institutions de l'Ecosse, pour les aveugles, sourds-muets et idiots (EXPOSITION COLLECTIVE DES). — Documents. PL. V.— D.2

5. Inspector of Reformatories & Industrial Sehools, à Londres, S.W., Great Scotland Yard. — Documents relatifs aux Institutions pour les enfants moralement abandonnés. PL. V.— D.2

6. Kirby (EDMUND), à Liverpool, 5, Cook street. — Plans et vues d'édifices construits par la paroisse de Liverpool pour les enfants destitués. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. **Local Government Board,** à Londres, S.W., Whitehall. — Plans et documents relatifs à l'assistance publique.
PL. V.— D.2

8. **Metropolitan Asylums Board,** à Londres, W.C., Norfolk House, Norfolk street. — Documents relatifs aux asiles publics. PL. V.— D.2

9. **Social Science sub-Committee,** à Londres. — Documents et diagrammes relatifs au développement de l'Assistance publique et privée. PL. V.— D.2

10. **State Childrens Association,** à Old Borard St, 51, London E.C. — Documents relatifs à la protection et à l'assistance de l'enfance par l'État. PL. V.— D.2

GRÈCE

1. **Syllogue « Le Parnasse »,** à Athènes. — Organisation de son école pour les enfants pauvres et moralement abandonnés.
PLAN II

HONGRIE

HONGRIE

1. **Asile Élisabeth,** à Balaton-Füred. — Vues stéréoscopiques, Travaux d'ouvroir, Rapports. PLAN II

2. **Budapest** (Direction de l'Assistance Publique), à Budapest. — Photographies de travaux. PLAN II

3. **Budapest** (Direction de la Voirie). — Vue platinotypique de l'asile des Pauvres. PLAN II

4. **Czigler** (Victor), à Budapest. — Vue et plan d'un asile fondé par la Société de Caisse d'Epargne de Pest. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. Ecole communale des Sourds-Muets, à Arad. — Vue de l'établissement. PLAN II

6. Hospice national pour Aliénés, à Nagy-Szeben. — Stéréoscope (Vues de l'hospice). Brochures. PLAN II

7. Institut national des Aveugles avec École normale, à Budapest. — Statistique, dessins, vues stéréoscopiques, travaux d'aveugles. PLAN II

8. Institut pour Idiots, à Budapest. — Tableaux, photographies, devoirs d'élèves, etc. PLAN II

9. Institut national des Sourds-Muets, à Kolozsvár. — Vue en perspective, brochure en français. PLAN II

10. Institut des Sourds-Muets, à Temesvár. — Aquarelle de l'institution. PLAN II

11. Institut national des Sourds-Muets, à Vácz. — Vues stéréoscopiques et autres documents. PLAN II

12. Institut des Sourds-Muets, à Zagreb. — Devoirs d'élèves. PLAN II

13. Kanócz (Etienne) (par ordre du Ministère de l'Intérieur), à Budapest. — Brochure sur l'Assistance publique en Hongrie. PLAN II

14. Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, à Budapest. — Cartes graphiques relatives aux infirmités physiques et mentales, institutions existantes ou projetées. PLAN II

15. Orphelinat des Instituteurs, à Debreczen. — Plan, photographies, rapports. PLAN II

16. Orphelinat de l'Union Protestante, à Budapest. — Documents sur l'institution et sur les anciens élèves. PLAN II

17. Orphelinat & Maison de charité de Haromszék, à Sepsi-Szent György. — Vue de l'établissement. PLAN II

18. Orphelinat du Comitat Vas, à Szombathely. — Vues stéréoscopiques. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

19. **Orphelinat Croate de Sellacie**, à Zagreb. — Dessins et devoirs d'élèves. PLAN II

20. **Société des Asiles de Nuit**, à Budapest. — Bâtiment et intérieur d'un asile de nuit. PLAN II

21. **Société des Colonies scolaires**, à Budapest. — Tableaux, vues stéréoscopiques. PLAN II

22. **Société de la Croix-Blanche** (Enfants trouvés), à Budapest. — Tableaux graphiques, photographies, etc. relatifs à la protection des enfants trouvés. PLAN II

23. **Société Marie Dorothée Home pour Institutrices**, à Budapest. — Vues stéréoscopiques. PLAN II

24. **Société de l'Hôpital Stéphanie pour enfants**, à Budapest. — Tableau, statistiques de diphtérie. PLAN II

25. **Société de Patronage des Libérés**, à Budapest. — Aquarelle de l'asile, statistique. PLAN II

26. **Société des Ambulances Urbaines**, à Budapest. PLAN II

27. **Sopron** (Municipalité de la Ville de), à Sopron. — Deux asiles d'orphelins. Asile de pauvres. PLAN II

28. **Union Nationale pour la protection de l'Enfance**, à Budapest. — Vue du nouvel asile. Photographie des Pensionnaires de l'union. PLAN II

CROATIE-SLAVONIE

1. **Beck** (Vincent), à Zagreb. — Ecritures d'élèves de l'Institut croate pour aveugles, livre sur l'éducation des aveugles. PLAN II

2. **Flögel** (Flore), à Zagreb. — Travaux manuels d'aveugles et de Sourds-muets. PLAN II

3. **Gösz** (Jacques), à Zagreb. — Dessins, devoirs d'élèves de l'école pour enfants abandonnés à Zagreb. PLAN II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

4. **Grebliscki** (Etienne), à Zagreb. — Travaux de serrurerie d'un orphelinat. **PLAN II**

5. **Greblicki** (François), à Zagreb. — Travaux de brosserie d'enfants aveugles. **PLAN II**

6. **Kamensky** (Joseph), à Zagreb. — Travaux de cordonnerie d'un orphelinat. **PLAN II**

7. **Muha** (Jean), à Zagreb. — Devoirs des élèves de l'institut de sourds-muets de Zagreb ; rapport. **PLAN II**

8. **Pavlovic** (Etienne), à Zagreb. — Travaux de vannerie d'enfants moralement abandonnés. **PLAN II**

9. **Sauver** (Sœur Magna), à Zagreb. — Dessins et devoirs d'élèves de l'orphelinat croate Sellacic. **PLAN II**

10. **Trautmann** (Antoine), à Zagreb. — Travaux de menuiserie d'un orphelinat. **PLAN II**

ITALIE

1. **Comité des Maisons pour les Pauvres,** à Florence, rue Ginori, 11. — Rapport ; statistique ; plans ; photographies. **PL. V.— D. I**

2. **Congrégation de la Charité,** à Rome. — Broderies. Dentelles. Tissus. Photographies. **PL. V.— D. I**

3. **Frigerio** (Louis), à Alexandrie. — Objets divers. **PL. V.— D. I**

4. **Gannelli Cione** (Antoine), à Vercurago. — Documents et brochures. **PL. V.— D. I**

5. **Hôpital des Infirmes & Institution annexe,** à Vigevano (Pavie). — Tableaux ; graphiques et statistiques ; album. **PL. V.— D. I**

6. **Hôpital des Innocents,** à Florence. — Album de photographies des objets et ustensiles de l'hôpital. **PL. V.— D. I**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

7. **Hôpital de Saint-Christofle,** à Monrépateiano (Sienne). — Mémoires, dessins et tableaux artistiques. PL. V.— D.I

8. **Hôpital « Maria Vittoria »,** à Turin. — Institut Hospitalier de Bienfaisance pour les maladies spéciales des femmes et des enfants. Tableaux graphiques ; statistiques des services sanitaires et administratifs ; publications diverses ; brochures ; modèles de comptabilité, etc. PL. V.— D.I

9. **Hospice des Orphelins « Anesi Capece »,** à Maglie (Lecce). — Dentelles. PL. V.— D.I

10. **Hospice des Orphelins « Marguerite de Savoie »,** à Lecce. — Broderies et dentelles. PL. V.— D.I

11. **Hospice des Orphelins de « Monte Piéta »,** à Palerme. — Fleurs artificielles. PL. V.— D.I

12. **Institut des Sourdes-Muettes,** à Lecce. — Broderies. Dentelles. PL. V.— D.I

13. **Institut des Sourds-Muets Gualandi,** à Bologne. — Sculpture. Menuiserie. Dorure ; cordonnerie ; lingerie ; broderie ; fleurs. PL. V.— D.I

14. **Institut des Sourds-Muets Pauvres,** à Milan. — Imprimés et manuscrits. PL. V.— D.I

15. **Institut Pieux des Enfants abandonnés,** à Milan. — Statuts, essais. PL. V.— D.I

16. **Institut Royal des Sourds-Muets,** à Turin. — Tableau monographique ; devants d'autels ; uniformes d'élèves, etc. PL. V.— D.I

17. **Institut Victor-Emmanuel II pour les Jeunes Aveugles,** à Florence. — Ouvrages en osier, rotin-crochet, tricot, filets, frivolité. PL. V.— D.I

18. **Institut des Aveugles,** à Milan, rue Vivaio, 4. — Objets scolastiques, paniers, etc., cannage de siège, travaux variés des femmes. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

19. Institut du prince de Naples, pour les Jeunes Aveugles, à Naples. — Brochures, travaux d'aveugles et de sourds-muets, machines spéciales aux aveugles. PL. V.— D.I

20. Institution Royale des Sourds-Muets, à Naples. — Œuvres pédagogiques, photographies et gravures, petits travaux. PL. II

21. La Colla (François), à Palerme. — Relations. PL. V.— D.I

22. Maison d'Aliénés de Saint-Lazare, à Reggio-Emilia. — Planimétrie, photographies, statistiques et comptes rendus, publications. PL. V.— D.I

23. Maison des Invalides « Umberto Ier », à Turate (Côme), rue Silvio Pellico, 8.— Tableaux et relations. PL. V.— D.I

24. Mantica (Nicolas), à Udine. — Publications diverses. PL. V.— D.I

25. Menhart (Emilie), à Milan. — Travaux, publications concernant le jardin d'enfants. PL. V.— D.I

26. Ministère de l'Instruction Publique, à Rome. — Statuts, organisation des Instituts des sourds-muets. PL. V.— D.I

Institut des sourds-muets de Milan.
Institut des sourds-muets de Sienne.
Institut des sourds-muets de Rome.

27. Mont de Piété, à Bologne. — Monographie, tableaux statistiques et modèles. PL. V.— D.I

28. Mont de Piété, à Milan, rue du Mont-de-Piété, 7. — Vues et livres. PL. V.— D.I

29. Mont de Piété, à Rome. — Monographie. PL. V.— D.I

30. Mont de Piété, à Verone. — Prospectus, statuts et règlements, monographie, relation, tables, photographies. PL. V.— D.I

31. Mont de Piété, à Vicence. — Monographie. PL. V.— D.I

32. Mont de Piété, à Sienne.— Monographie et publications. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

33. **Mont de Piété** (R. Azienda di Presti), à Florence. — Photographies et plan. Comptes administratifs. Tableaux statistiques. Rapports. PL. V.— D.I

34. **Mont de Piété de la Miséricorde,** à Naples. — Statuts ; règlements ; comptes rendus. PL. V.— D.I

35. **Mont de Piété,** à Udine. — Publications, statuts et règlements. PL. V.— D.I

36. **Montrucchio** (Victor), à Turin, rue de Nice, 135. — Machine à écrire à l'usage des aveugles et des clairvoyants PL. V.— D.I

37. **Orphelinat pour jeunes filles,** à Senigallia (Ancone). — Statuts. Règlements et travaux des élèves. PL. V.— D.I

38. **Patronage pour les Fils du Peuple,** à Modène. — Statuts, règlements ; tableaux démonstratifs. PL. V.— D.I

39. **Péroni** (Jacques), à Turin. Tableaux et relation. PL. V.— D.I

40. **Pichi** (Louis), à Arezzo, Pia Casa di mendicita. — Statistiques ; statuts et règlements. PL. V.— D.I

41. **Piraino de Corradi,** à Palerme. — Matériel d'enseignement à l'usage des aveugles. PL. V.— D.I

42. **Rorfanotrofio,** à Sienne. — Travaux des élèves. PL. V.— D.I

43. **Regio Albergo delle Povere,** à Palerme. — Documents. PL. V.— D.I

44. **Romano** (Sauveur), à Palerme. — Dessins, documents, etc. PL. V.— D.I

45. **Société d'Assistance Publique,** à Spezia (Gènes). — Statuts et règlements ; rapports, registres, comptes rendus, tableaux, etc. PL. V.— D.I

46. **Société d'Assistance Publique « Croce Verde »** à Lucques. — Albums, photographies ; relations ; statistiques, etc. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

47. **Société de Bienfaisance Mutuelle,** à Citta di Castello (Pérouse). — Statuts ; tableaux statistiques. PL. V.— D.1

48. **Société Italienne de Bienfaisance,** à Paris, boulevard de Courcelles, 92. — Monographie, statuts, etc. Tableaux synoptiques. PL. V.— D.1

49. **Société Italienne pour la Protection des Enfants,** à Milan. — Tableaux statistiques. PL. V.— D.1

50. **Société Niccolo Tommaseo de Patronage pour les Aveugles,** à Florence.— Travaux des aveugles. PL. V.— D.1

51. **Société des Asiles de Nuit,** à Turin, rue Ornica, 123. — Plans ; photographies ; diplômes ; tableaux graphiques et statistiques ; statuts ; règlements ; etc. PL. V.— D.1

JAPON

1. **Institution des Sourds et Aveugles de Tôkiô,** à Tôkiô. — Aperçu de l'Institution. Cartons. Livres et matériel d'enseignement. Travaux d'élèves. PL. V.— D.2

MEXIQUE

1. **Garcia** (Trinidad), à Mexico. — Ecole nationale des sourds-muets. PAV. PL. II

2. **Gonzalez** (Docteur Jésus-N.), à Monterrey (État de Nuevo-Léon). — Règlements et vues photographiques de l'hôpital Gonzalés. PAV. PL. II

3. **Gouvernement de l'État de Morelos,** à Guernevaca (État de Morelos). — Notice statistique des hôpitaux publics. PAV. PL. II

4. **Gouvernement de l'État de Zacatecas,** à Zacatecas. — Assistance publique. Hôpital civil. Hôpital des enfants. Asile des filles et mont-de-Piété. PAV. PL. II

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

5. **Ministère de l'Intérieur,** à Mexico. — Renseignements sur tous les établissements de bienfaisance avec plans et photographies. **PAV. PL. II**

6. **Rivero y Gaja** (Docteur VALENTIN), à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Règlement, statistique et photographies de l'hospice « Ortigoza ». **PAV. PL. II**

PAYS-BAS

1. **Commission Royale spéciale pour le Groupe XVI,** à La Haye. — Monographie sur l'assistance publique. **PL. V.— D.5**

2. **Société Néerlandaise de Bienfaisance,** à La Haye. — Statistiques et rapports. **PL. V.— D.5**

PÉROU

1. **Prison de Lima,** à Lima. — Articles travaillés par les prisonniers. **PAV. PL. II**

PORTUGAL

1. **Asile-Atelier de Saint-Antoine de Lisbonne,** à Lisbonne. — Travaux des élèves. Cordonnerie. Fleurs. Catonnages, etc. **PL. V.— D.I**

2. **Asile D. Maria-Pia,** à Lisbonne. — Travaux des élèves Ateliers de menuiserie et de cordonnerie. **PL. V.— D.I**

3. **Asile de Nossa-Senhora da Esperança,** à Castello de Vide. — Travaux en vannerie. **PL. V.— D.I**

4. **Costa-Godolphim,** à Lisbonne. — Publications relatives aux établissements de bienfaisance. **PL. V.— D.I**

5. **Inspection Générale de la Section Portugaise,** à Lisbonne. — Plans. Photographies et Monographies. **PL. V.— D.I**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

6. **Mascarò** (Dr A.), à Lisbonne. — Méthode pour l'enseignement des aveugles. PL. V.— D.I

7. **Rodrigues** (Branco), à Lisbonne. — Méthode sténographique à l'usage des aveugles. PL. V.— D.I

ROUMANIE

1. **Administration du District de Dambovitza.** — Plans et vues des hopitaux du district. PL. V.— C. et D.I

2. **Administration du District de Iassi,** à Iassi. — Plans et vues des hôpitaux du district. PL. V.— C. et D.I

3. **Direction Générale des Prisons,** à Bucarest. — École de correction de Mislea : Organisation, travaux, résultats obtenus. PL. V.— C. et D.I

4. **Direction Générale du Service Sanitaire,** à Bucarest. — Plans d'hôpitaux. Pharmacies rurales. PL. V.— C. et D.I

5. **Épitropie de l'Hôpital « Élisabeta Doamna »,** à Galatz (Covurlui). — Plans et vues de l'hôpital. PL. V.— C. et D.I

6. **Épitropie de Saint-Spiridon,** à Iassi. — Plans d'hôpitaux. Pièces d'anatomie. PL. V.— C. et D.I

7. **Épitropie des Hôpitaux Civils de Bucarest,** à Bucarest. — Plans des hôpitaux dépendants de cette administration. PL. V.— C. et D.I

RUSSIE

1. **Administration Centrale des Asiles d'Enfants en Russie.** — Photographies. Brochures. Rapports. Comptes-rendus. PL. V.— D.I

2. **Asile Alexandra,** à Irkoutsk. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. **Asile Alexandra pour Filles**, à Kazan. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. I et II

4. **Asile Alexis pour Filles**, à Novotcherkassk (Don). — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

5. **Asile au Nom de l'Impératrice Alexandra Feodorowna**, à Kostroma. — Photographies. Organisation Résultats. PL. V.— D.I

6. **Asile au Nom de Rojnoff pour Jeunes Filles et Garçons**, à Kamyschloff. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

7. **Asile de Jeunes Filles**, à Kharkhoff. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

8. **Asile de Filles d'Ekatherinodar**, à Ekatherinodar. — Photographies. PL. V.— D.I

9. **Asiles de Filles**, à Ouffa. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

10. **Asile de Jeunes Filles, au Nom des Pères Milioutine**, à Kalouza. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

11. **Asile de Jeunes Filles**, à Viatka. — Photographies. Organisation. Résultats obtenus. PL. V.— D.I

12. **Asile de Jeunes Filles d'Ekaterinadar** (province de Kouban), à Ekaterinadar. — Photographies. Organisations. Résultats. PL. V.— D.I

13. **Asile de Filles**, à Tomsk. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

14. **Asile de Jeunes Filles et Garçons**, à Twer. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

15. **Asile de la Grande-Duchesse Alexandra Nicolaewna**, à Saint-Pétersbourg.— Draperie brodée en relief avec soie sur velours. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

16. **Asile de la Grande-Duchesse Olga Nicolaewna,** à Saint-Pétersbourg. — Broderies. Tricotage. PL. V.— D.I

17. **Asile de la Princesse Bielosselsky-Bielosersky** à Saint-Pétersbourg. — Ecran brodé de soies. PL. V.— D.I

18. **Asile de Nuit de Terestchenko,** à Kiev. — Croquis photographies de l'établissement. PL. V.— D.I

19. **Asile d'Enfants,** à Rostoff-sur-le-Don. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

20. **Asile Impératrice Marie Fedorowna,** à Irkoutsk. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

21. **Asile du Baron de Stieglitz,** à Saint-Pétersbourg. — Dessins. PL. V.— D.I

22. **Asile Elisabeth-Marie,** à Saint-Pétersbourg.— Ouvrages manuels. PL. V.— D.I

23. **Asile fondé en Mémoire de Théodore Rodokonachi,** à Saint-Pétersbourg. — Nappe brodée. PL. V.— D.I

24. **Asile Gromoff,** à Saint-Pétersbourg. — Ouvrages manuels. PL. V.— D.I

25. **Asile Marie pour Jeunes Filles,** à Barmaoul, gouvernement de Tomsk. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

26. **Asile Marie pour Jeunes Filles,** à Kostroma. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

27. **Asile Marie pour Jeunes Filles,** à Nijnij-Novgorod. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

28. **Asile Nicolas,** à Petrozavodsk. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

29. **Asile Nicolas pour Jeunes Filles,** à Jaroslav. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

30. **Asile Nicolas pour Jeunes Filles,** à Kazan. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

31. Asile Nicolas pour Jeunes Filles, à Kheram. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D. I

32. Asile Nicolas pour Jeunes Filles, à Toula. — Photographies. Organisations. Résultats. PL. V.— D. I

33. Asile Nicolas pour Jeunes Filles et Garçons, à Zaganrog-sur-le-Don. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D. I

34. Asile Olga pour Jeunes Filles, à Jaroslaw. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D. I

35. Asile Saint-Méthode, à Saint-Pétersbourg.— Broderies. PL. V.— D I

36. Asile Younossoff pour Filles mahométanes, à Kazan. — Photographies. Organisation. Résultats. PL. V.— D. I

37. Association Générale de la Croix-Rouge, à Saint-Pétersbourg. — Diverses espèces d'assistances. PL. V.— D. I

38. Comité de Patronage des Maisons de Travail et des Ouvroirs, à Saint-Pétersbourg. — Spécimens de travail. PL. V.— D. I

39. Comité de Secours Chrétiens, à Moscou.—Documents. PL. V.— D. I

40. Conseil des Asiles de Saint-Pétersbourg, à Saint-Pétersbourg. — Photographies. Organisation. Statistiques. Carte de la ville de Saint-Pétersbourg. PL. V.— D. I

41. Conseil des Asiles, à Moscou. — Photographies. Statistiques. Travaux des élèves. PL. V.— D. I

42. Curatelle des Aveugles, à Saint-Pétersbourg. — Plans. Photographies. Statistiques. PL. V.— D. I

43. Curatelle des Aveugles, Section Kostroma, à Yaroslav. — Photographies. Travaux des élèves. PL. V.— D. I

44. Curatelle des Institutions de Bienfaisance de M.N. D. Seliverstou, à Renmiantzevo. — Photographies Organisation. Résultats. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

45. Curatelle des Pauvres, à Moscou.— Travaux d'assistés.
PL. V.— D. I

46. Direction Générale des Institutions de l'Impératrice Marie, à Saint-Pétersbourg. — Brochures. Statistiques Diagrammes. Cartes. PL. V.— D. I

47. Ecole Professionnelle Alexandre Elisseieff, à Saint-Pétersbourg. — Camisole de nuit à 3 broderies. PL. V.—D. I

48. Hôpital Alexandra, à Saint-Pétersbourg. — Plans. Photographies. Habillement. PL. V.— D. I

49. Hôpital Clinique Elisabeth, à Saint-Pétersbourg. — Photographies. Statistiques. PL. V.— D. I

50. Hôpital de la Maternité, à Moscou. — Statistiques. Photographies. Plans. PL. V.— D. I

51. Hôpital de la Maternité, à Saint-Pétersbourg. — Plans. Photographies. Statistiques. PL. V.— D. I

52. Hôpital pour Enfants Prince Pierre d'Oldenbourg, à Saint-Pétersbourg. — Modèles. Photographies. Plans. PL. V.— D. I

53. Hôpital de Notre-Dame des Affligés, à Saint-Pétersbourg. — Modèles. Photographies. Travaux des malades. PL. V.— D. I

54. Hôpital Galitzine, à Moscou.— Brochures. Photographies. PL. V.— D. I

55. Hôpital Marie pour les Indigents, à Moscou. — Brochures. Photographies. PL. V.— D. I

56. Hôpital Marie pour les Indigents, à Saint-Pétersbourg. — Statistiques. Plans. Photographies. Habillements. PL. V.— D. I

57. Hôpital Paul I^er, à Moscou.— Photographies. Statistique PL. V.— D. I

58. Hôpital Psychiatrique Municipal de Saint-Pétersbourg, à Novoznamenskaïa Datcha. — Modèle. PL. V.— D. I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

59. **Hôpital Sophie,** à Moscou. — Photographies. Statistiques. PL. V.— D.I

60. **Hospice Alexandre Orloff,** à Narva. — Brochures. Photographies. PL. V.— D.I

61. **Hospice de Vieillards en Mémoire du Césarewitch Nicolas,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies. PL. V.— D.I

62. **Hospice Yermakoff,** à Moscou. — Album. PL. V.— D.I

63. **Institut des Sourds-Muets,** à Saint-Pétersbourg. — Règlements. Statistiques. Photographies. Travaux d'élèves. PL. V.— D.I

64. **Kolomnine** (P.), à Saint-Pétersbourg. — Matériel pour l'enseignement des aveugles. PL. V.— D.I

65. **Kostroma Yaroslav**, à Yaroslav. — Photographies. Travaux des élèves. PL. V.— D.I

66. **Maison de retraite Cheremetieff,** à Moscou.— Photographies. PL. V. —D.I

67. **Maison de Retraite au nom de l'Empereur Alexandre II pour le personnel des chemins de fer,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies. Travaux. PL. V. — D. I

68. **Maison de Retraite pour Veuves & Demoiselles Agées,** à Saint-Pétersbourg. — Photographies. PL. V.— D.I

69. **Maison Impériale des Enfants Trouvés,** à Moscou. — Statistiques. Photographies. Brochures. PL. V.— D.I

70. **Maison Impériale des Enfants Trouvés,** à Saint-Pétersbourg. — Statistiques. Photographies. Règlements. PL. V.— D.I

71. **Maliarevsky** (Jean), à Saint-Pétersbourg. — Plans et photographie. Travaux manuels. PL. V.— D.I

72. **Œuvres de Charité de Kolpino.** — Statistiques. Brochures. Travaux des assistés. PL. V.— D.I

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

73. Société de Bienfaisance, à Kieff. — Brochures. Photographies. PL. V.— D.I

74. Société de Bienfaisance Elisabeth, à Moscou. — Statistiques. Photographies. Brochures. Travaux des assistés. PL. V.— D.I

75. Société Impériale de Bienfaisance sous le Patronage de Sa Majesté l'Impératrice Marie Féodorovna, à Saint-Pétersbourg. — Documents. Photographies. PL. V.— D.I

76. Société Impériale Patriotique, à Saint-Pétersbourg. — Divers objets relatifs à l'assistance publique. Travaux des élèves. PL. V.— D.I

77. Société de Patronage des Enfants malades & pauvres, à Zatichié. — Compte rendu. Photographies. PL. V.— D.I

SERBIE

1. École des Métiers de l'Orphelinat, à Belgrade. — Tableau de l'organisation avec plans et documents. Ouvrages de menuiserie et de serrurerie faits par les élèves. PLAN II

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1. République Sud-Africaine, à Pretoria. — Photographies, plans, brochures. PL. VI.— C.2

Société française de bienfaisance de Johannesburg (Collaborateur : M. Duval, directeur). PL. VI.— C.2

SUÈDE

1. Société pour l'Organisation de l'Assistance Publique, à Stockholm. — Documents. PL. V.— D.2

2. Ville de Gothembourg. — Dessins et photographies d'hôpitaux, asiles, etc. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

3. Ville de Stockholm EXPOSITION COLLECTIVE DE LA), Service sanitaire.

ASILES des Orphelins Alhuanna Barnhuset.
L'HOPITAL de la Princesse Royale Louise.
L'HOPITAL des Diaconisses.
L'HOPITAL des Maladies épidémiques.
L'HOPITAL de Maria.
L'HOPITAL de Sabbatsberg.
L'HOPITAL de Saint-Göran.
HOPITAL d'enfants « La Samaritaine ».
HOPITAL du Séraphin.
STOCKHOLM SJUKHEM.

Hygiène de la ville, dessins, modèles de divers hôpitaux de la capitale. PL. V.— D.2

SUISSE

1. Comité International de Secours aux blessés, à Genève, rue de l'Athénée. — Publications et graphiques concernant la Croix-Rouge. PL. V.— D.2

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

VOLUME ANNEXE

DU

Catalogue Général Officiel

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

AVIS

En cette première édition se sont forcément glissées des erreurs et des omissions.

L'édition définitive et ne varietur *qui paraîtra le 1er juillet prochain contiendra, elle, toutes choses dûment vérifiées. De plus elle comprendra, ce qu'on n'a pu faire encore, une visite générale à travers les pavillons, avec les descriptions et vues photographiques des expositions les plus curieuses, les plus marquantes, les plus intéressantes.*

LES ÉDITEURS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

EXPOSITION INTERNATIONALE UNIVERSELLE DE 1900

MONOGRAPHIES DES GRANDES INDUSTRIES DU MONDE

VOLUME ANNEXE

DU

Catalogue Général Officiel

IMPRIMERIES LEMERCIER — PARIS

L. DANEL — LILLE

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. E. LOUBET
Président de la République

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LE CORTÈGE PRÉSIDENTIEL A L'INAUGURATION, LE 14 AVRIL 1900

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

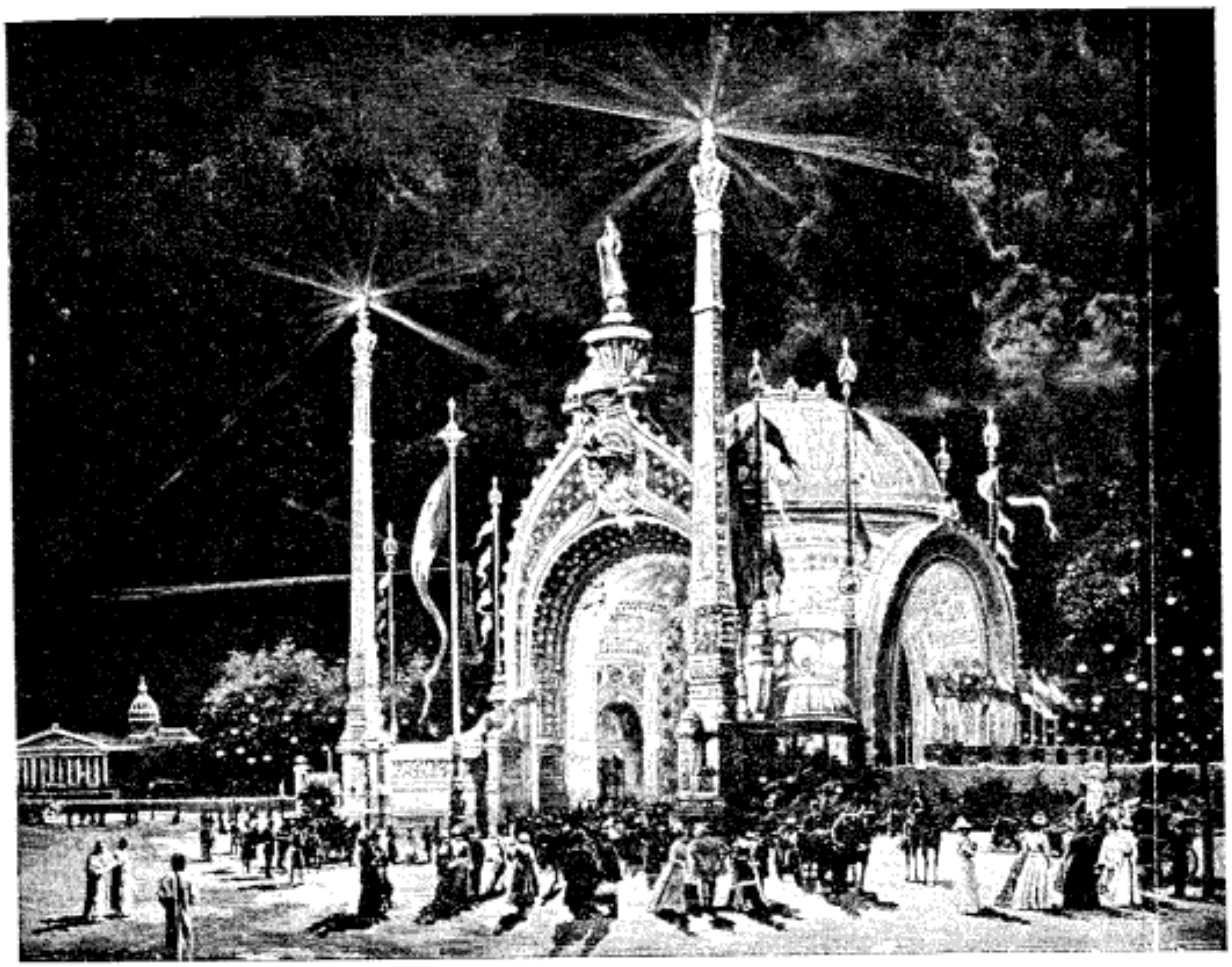

LA PORTE MONUMENTALE

AVANT-PROPOS

« Parmi les difficultés à vaincre, la plus redoutable, peut-être, résulte de ce que les diverses branches de la production artistique, agricole ou industrielle, ont d'innombrables points de contact, s'entrelacent les unes les autres, se mêlent, se confondent.

« Ni les classes, ni les groupes même ne sauraient avoir un domaine absolument défini, souvent leurs frontières sont bien incertaines.

« Dans maints cas, les objets ont un caractère mixte qui éveille des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

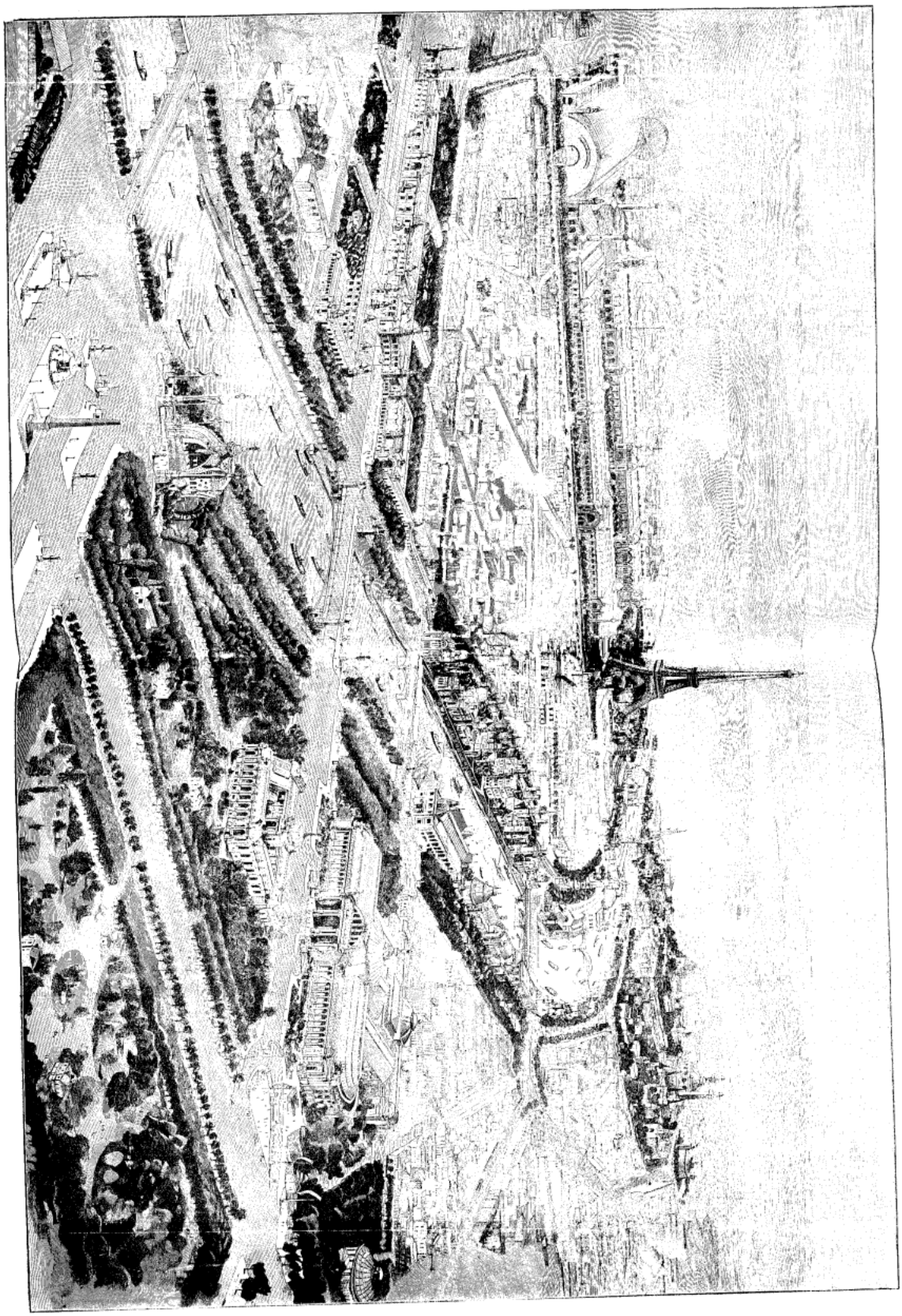

PANORAMA GÉNÉRAL

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

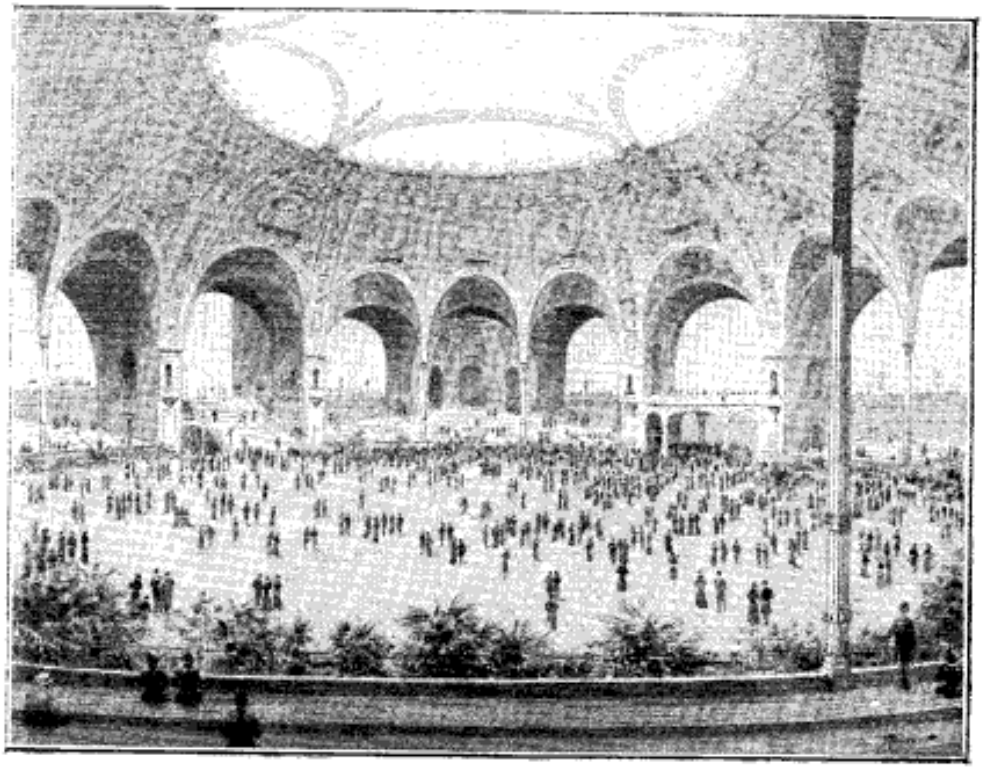

LA SALLE DES FÊTES

hésitations sur le choix de la catégorie à laquelle on les devra rattacher. Ils peuvent être appréciés, soit en raison de leurs qualités intrinsèques, soit en raison des usages dont ils sont susceptibles.

« Le nombre est grand de ceux qui changent de classe ou même de groupe par des élaborations successives : pour ne citer qu'un exemple, la laine, produit de l'élevage du mouton, devient la matière première qui sert au tissage des étoffes destinées aux vêtements, aux tentures, aux meubles. Or, le public et le jury éprouvent un égal embarras à prononcer un jugement raisonné quand ils n'ont pas sous les yeux tous les éléments d'appréciation.... On y pourvoit en se résignant aux doubles emplois, en rapprochant des classes qui sont unies par des liens étroits, en autorisant les jurys à se prêter de mutuels concours....

« Nous avons pris, comme point de départ de la classification actuelle, la classification de 1889, et nous l'avons remaniée en tenant compte des critiques légitimes dont elle avait été l'objet, ainsi que des enseignements fournis par les expositions étrangères. »

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

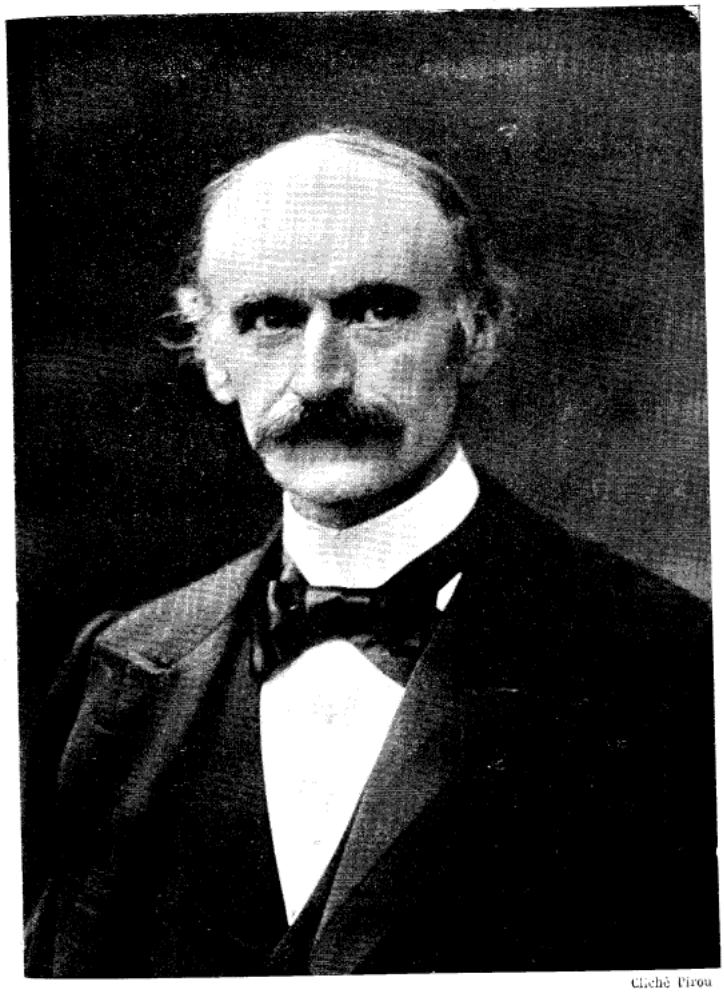

Cliché Pirou

M. ALFRED PICARD
Commissaire général

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ainsi parle M. Alfred Picard, Commissaire général de l'Exposition de 1900, dans son remarquable rapport. On ne saurait mieux faire pour débuter que de citer ces phrases claires et précises qui nous montrent à la fois et le but de cette manifestation du travail, et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour la mener à bout, à bonne fin.

Phot. Pirou.

M. DELAUNAY-BELLEVILLE
Directeur général de l'Exploitation

Mais la France est le pays où l'on ne doute de rien, où la difficulté est une incitation nouvelle, où la bonne volonté comme l'invention sont des vertus inépuisables.

C'est pourquoi, à côté ou après tant d'admirables expositions étrangères, tant d'efforts couronnés de succès, tentés dans les capitales du monde, les expositions de Paris en général, et celle-ci en particulier, demeurent celles vers qui le monde tend les yeux, celles auxquelles le

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

monde accourt, en masse, exposants ou visiteurs, foule avide de cette suprême consécration ou de ce régal inouï, de cet enseignement fécond. C'est à ces heures qui reviennent périodiquement, de longtemps attendues, que notre pays retrouve, indiscutable, toute sa splendeur artistique et industrielle, et c'est pourquoi toute l'effroyable tension de tous nos

Phot. Piron.

M. STÉPHANE DERVILLÉ
Directeur général adjoint de l'Exploitation

êtres vers] cette exposition est amplement justifiée par la grandeur du but atteint.

Chaque fois, il faut faire plus grand, plus beau ; chaque fois, il faut s'élever plus haut, et malgré l'impossibilité apparente de la réussite le résultat est là pour dire que nous avons atteint le maximum inattendu Ce qu'on a tenté aujourd'hui et réalisé autant que faire se peut, c'est le groupement absolu des exposants. On a réparti les groupes et les classes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de façon qu'elles ne soient point isolées des attractions générales ou reléguées en des endroits écartés. Pour une heure d'étude, on aura la minute de repos; pour une exposition aride, on aura une exhibition reposante.

Sur toute son étendue, l'Exposition a mêlé l'agréable et l'utile.

En 1889, nous avions un clou : la Tour Eiffel; en 1900, nous avons

Phot. Blanc

M. BOUVARD
Directeur des services d'Architecture

des clous, pour employer le terme usité, mais ils sont plantés adroitement sur toute la surface, distribués harmonieusement et symétriquement, si bien que la décoration générale y trouve son compte, bien loin de souffrir d'une attraction unique ou particulièrement puissante.

L'Exposition fit naître à peu près entièrement les bâtiments qui abritent les produits, elle a en outre créé une voie nouvelle, un pont nouveau et peut-être changé irrémédiablement l'une des plus anciennes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

habitudes de Paris, la promenade classique des Champs-Élysées.

Les deux quadrilatères qui forment l'Exposition, celui qui comprend les deux Palais, le pont Alexandre, l'Esplanade des Invalides, et celui du Trocadéro que suivent une série de pavillons de la Salle des Fêtes jusqu'à l'École militaire, sont réunis par les deux rives de la Seine où les pavillons et les palais abondent également, et de la sorte s'est trouvé résolu

Phot. Boyer.

M. GRISON
Directeur des Finances

le problème ardu : trouver la place nécessaire, et donner aux emplacements occupés l'aspect d'un ensemble, alors qu'ils sont forcément disséminés, disjoints par les monuments, les rues, les maisons existant.

Parmi tant de choses qu'on ne saurait énumérer sans dépasser le cadre restreint d'un avant-propos, il sied de signaler particulièrement les deux Palais qui ont tant fait parler d'eux depuis le jour où leur

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

création fut décidée, le fameux pont dont le Tsar posa la première pierre lors de son inoubliable visite à Paris, et la Porte monumentale destinée à donner accès aux visiteurs innombrables sur lesquels on compte avec juste raison.

Les deux Palais ont été désignés par deux adjectifs qui leur resteront désormais, consacrés qu'ils sont par l'usage.

Phot. Largeot.

M. HENRI CHARDON
Secrétaire général

Le Grand Palais a sa façade principale, comme le Petit, sur l'avenue Nicolas II qui prolonge le pont Alexandre III.

Cette façade est de style romain, et les autres parties semblent inspirées par le château de Versailles.

L'ensemble est en forme de T, ainsi l'ont disposé les architectes, MM. Deglane, Thomas et Louvet, pour le mieux approprier aux diffé-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'AVENUE NICOLAS II ET LES PALAIS DES BEAUX-ARTS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

rents usages en vue desquels il fut érigé : exposition d'abord, puis salons annuels, concours hippique et expositions spéciales, tout ce qui, jadis, trouvait place au palais de l'Industrie démoli récemment.

Au point de vue ornemental le Grand Palais comporte une majestueuse colonnade du style le plus pur, des bas-reliefs de pierre et, sur l'avenue d'Antin, des bas-reliefs de MM. Barrias et Blanc en grès polychromés d'une innovation heureuse.

Des statues de femmes personnifient les arts grec, romain, égyptien, byzantin, et les quatre arts classiques : la peinture, la gravure, l'architecture, la sculpture.

Plus coquet peut-être, plus goûté, le Petit Palais, à droite, en arrivant par la Porte monumentale, est dû à l'architecte Girault. Il se compose essentiellement, sur l'avenue Nicolas II, d'un porche à plein cintre surmonté d'un dôme et accompagné de deux pavillons à fronton triangulaire.

Ces deux pavillons sont ornés de colonnes, encadrant les trois baies, et sur les façades latérales des statues alternent avec les colonnes entre les baies cintrées. Une légère balustrade domine les murs et leur donne une élégance exquise. Ce Palais est consacré à l'Exposition rétrospective des arts français, c'est dire qu'il abritera sous son élégante toiture les pures merveilles de tous les styles.

Le pont Alexandre, lui, complète l'ensemble. Il était, dit-on, indispensable; en tous cas, il est parfait, puisqu'il vient apporter sa note à la fois pittoresque et pratique.

Il est d'une seule arche qui ne mesure pas moins de 108 mètres d'ouverture et on a résolu en outre le problème ardu de le faire assez élevé pour ne point gêner la batellerie et assez bas pour ne point détruire la perspective des Champs-Élysées et de l'Esplanade des Invalides, c'est, dit-on, un chef-d'œuvre du genre.

Sans nous arrêter aux palais de l'Esplanade, un mot encore sur la porte monumentale.

M. René Binet, son architecte, a eu pour but principal l'accès facile à la foule, sans stationnement, sans bousculade.

Trois grandes arches égales de 20 mètres d'écartement sont accolées

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LE PONT ALEXANDRE

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

en triangle et supportent la coupole centrale. Sous cet hémicycle trente-six guichets d'accès sont disposés et, de la sorte, quarante-mille personnes pourront entrer par heure à l'Exposition.

L'électricité, dont la statue fera parler d'elle autant que celle de la Parisienne qui domine la porte, joue un rôle énorme, presque unique, dans l'ornementation de cette baie ouverte sur cette magistrale union de palais.

Et maintenant, il serait injuste de ne pas parler amplement de celui qui fut l'âme de cette grande œuvre, de M. Alfred Picard, Commissaire général de l'Exposition universelle de 1900.

M. Alfred Picard est né à Strasbourg, le 21 décembre 1844.

Après de fortes études littéraires, il s'orienta vers l'École polytechnique et y fut admis en 1862.

Élève-ingénieur des ponts et chaussées en 1864, M. Picard fut chargé, trois ans plus tard, d'une mission en Orient et spécialement au canal maritime de Suez, dont les chantiers étaient alors en pleine activité.

Chargé, comme ingénieur, du canal des houillères de la Sarre et du canal des salines de Dieuze, avec la résidence de Metz, il resta dans cette ville pendant le siège de 1870 et prit part aux travaux de défense.

Après la reddition de la place, M. Picard s'échappa pour aller prendre du service à l'armée de la Loire.

Quand la paix eut été conclue, le Gouvernement l'envoya à Nancy où il joignit à ses fonctions civiles celles de commandant du génie pour la circonscription de Verdun, pendant l'occupation allemande.

A ce titre, il dut improviser en deux mois des casernes-baraquements dans les villes de Verdun, d'Étain et de Clermont-en-Argonne. Les travaux, dont la dépense atteignait un million, furent, malgré des difficultés sans nombre, terminés à l'heure dite.

En récompense de ce succès, M. Thiers décerna à M. Picard la croix de chevalier de la Légion d'honneur; le Conseil municipal de Verdun lui remit une adresse de remerciements et de félicitations.

De 1872 à 1879, M. Picard eut dans ses attributions le contrôle de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, une partie du canal de la Marne

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LE GRAND PALAIS DES BEAUX-ARTS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

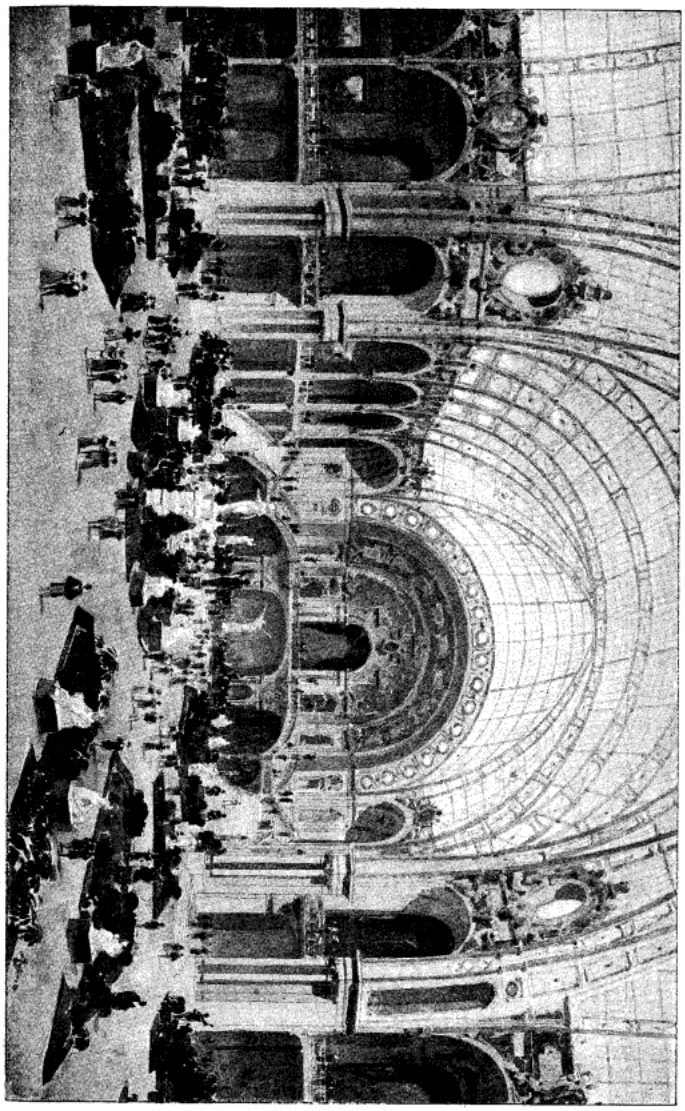

INTÉRIEUR DU GRAND PALAIS. — La Sculpture

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

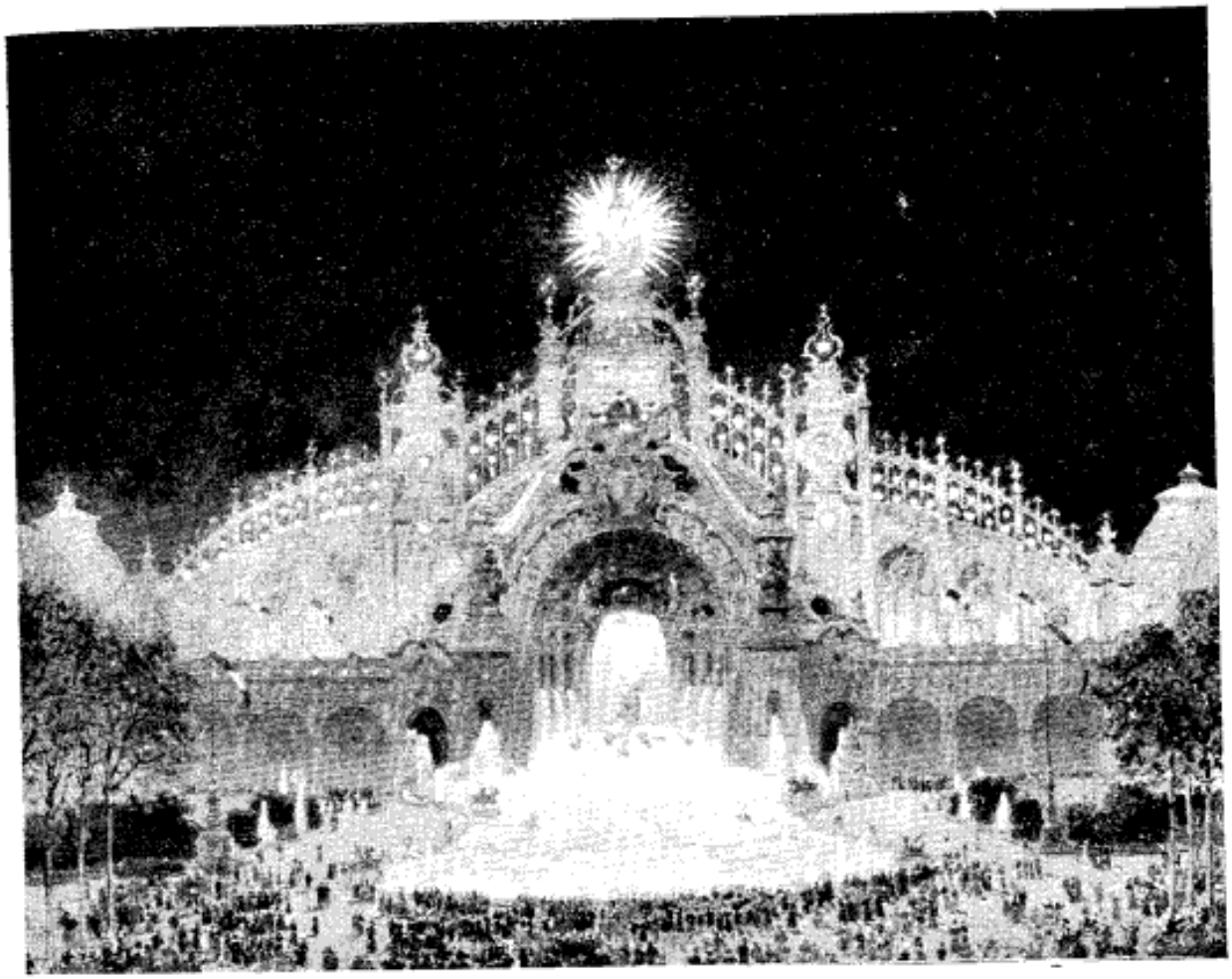

LE PALAIS DE L'ÉLECTRICITÉ ET LE CHATEAU D'EAU

au Rhin et du canal de l'Est, ainsi que les études du canal de Dombasle à Saint-Dié. Il prêta, en outre, son concours à l'autorité militaire pour l'alimentation en eau des forts de la nouvelle frontière.

Parmi les ouvrages remarquables sortis de ses mains, on cite le réservoir de Paroy, les machines élévatoires de Valcourt, de Pierre-la-Treiche et de Vacoir, un pont biais à 45 degrés en maçonnerie au col des Kœurs et un souterrain à têtes biaises, avec un appareil nouveau aussi intéressant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique.

Deux opérations d'une hardiesse américaine lui font également honneur : la reprise en sous-œuvre des piles d'un pont sur la Meurthe et le relèvement, d'un seul bloc, d'une arche en maçonnerie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

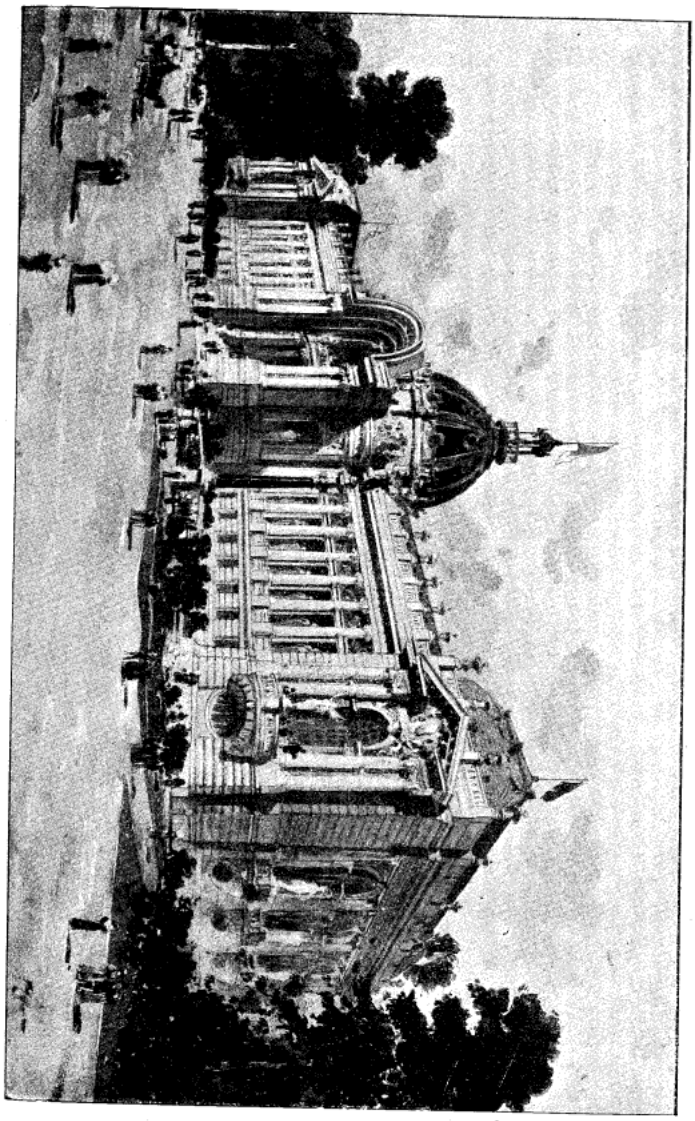

LE PETIT PALAIS DES BEAUX-ARTS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

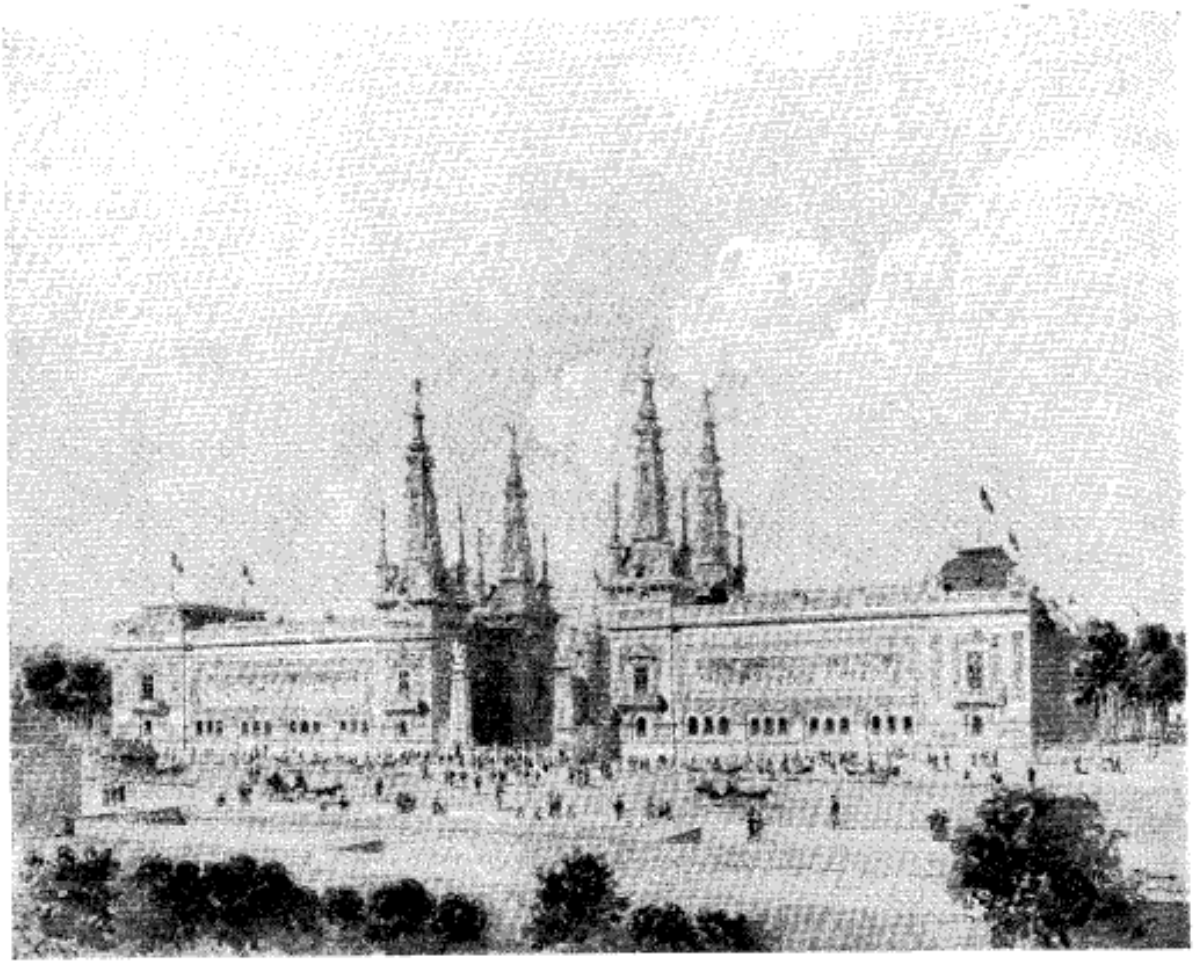

LES PALAIS LE L'ESPLANADE
Vue prise des Invalides

Appelé à l'Administration centrale des travaux publics au commencement de 1880, M. Picard y fut successivement directeur du cabinet et du personnel, directeur des routes, de la navigation et des mines, directeur des chemins de fer, directeur général des ponts et chaussées, des mines et des chemins de fer.

Conseiller d'État en service extraordinaire vers la fin de 1881, puis Conseiller d'État en service ordinaire un an plus tard, il est, depuis janvier 1886, président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes au Conseil d'État.

Il préside également le Comité consultatif des chemins de fer, la Commission mixte des travaux publics, la Commission de vérification des comptes des chemins de fer, la Commission permanente des valeurs

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de douane, la Commission de contrôle de la circulation monétaire, et fait partie de divers autres comités ou conseils.

Lors de l'Exposition universelle de 1889, M. Picard a été président élu des comités et jurys de la classe des chemins de fer et du groupe de la mécanique, ainsi que du comité de l'Exposition rétrospective des moyens de transport. M. Tirard, alors président du Conseil, ministre du

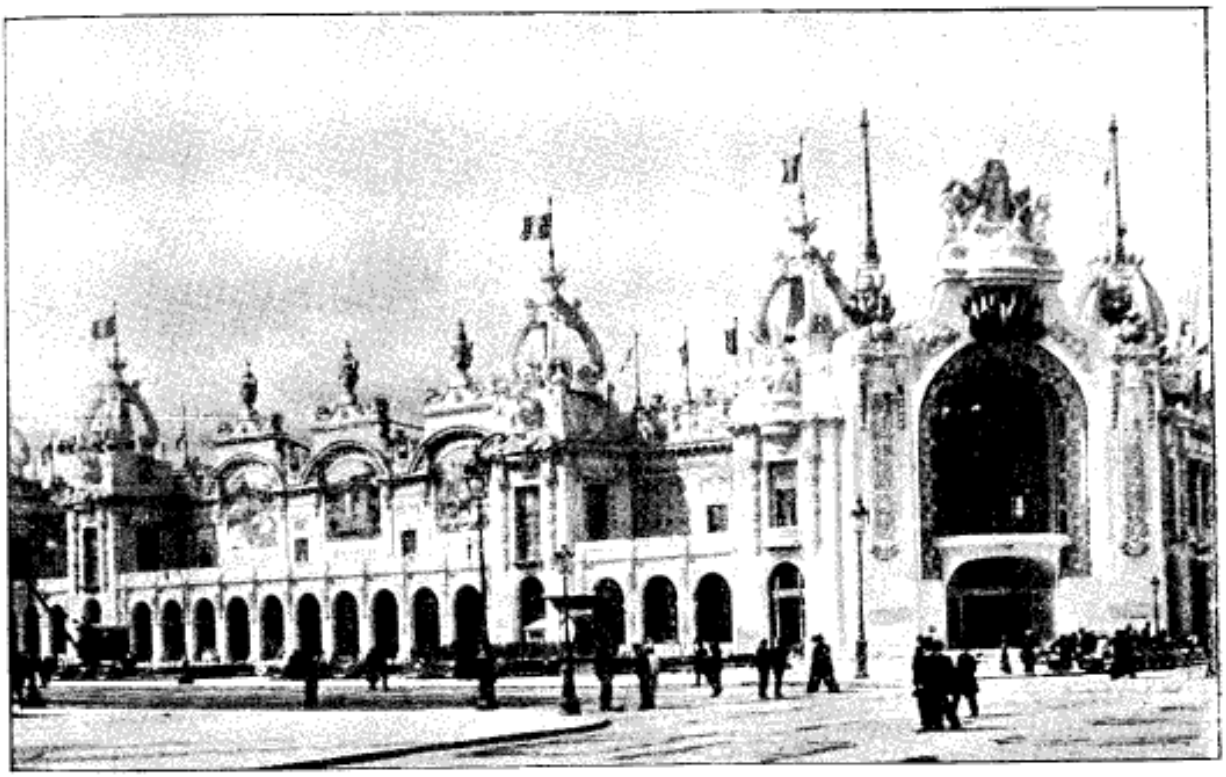

PALAIS DES INDUSTRIES DIVERSES
(Esplanade des Invalides)

Commerce, de l'Industrie et des Colonies, l'a désigné comme rapporteur général de l'Exposition.

A la même époque, le Congrès international des chemins de fer l'élisait président de la session de Paris. Il y a six ans, il allait à Saint-Pétersbourg comme chef de la délégation française au congrès réuni dans cette capitale.

Ingénieur en chef des ponts et chaussées le 1er juin 1880, M. Picard était promu au grade d'inspecteur général de 2me classe le 1er avril 1887, et au grade d'inspecteur général de 1re classe le 1er octobre 1891.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'ESPLANADE DES INVALIDES

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LE CHAMP DE MARS
Vue prise du pied de la Tour Eiffel

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

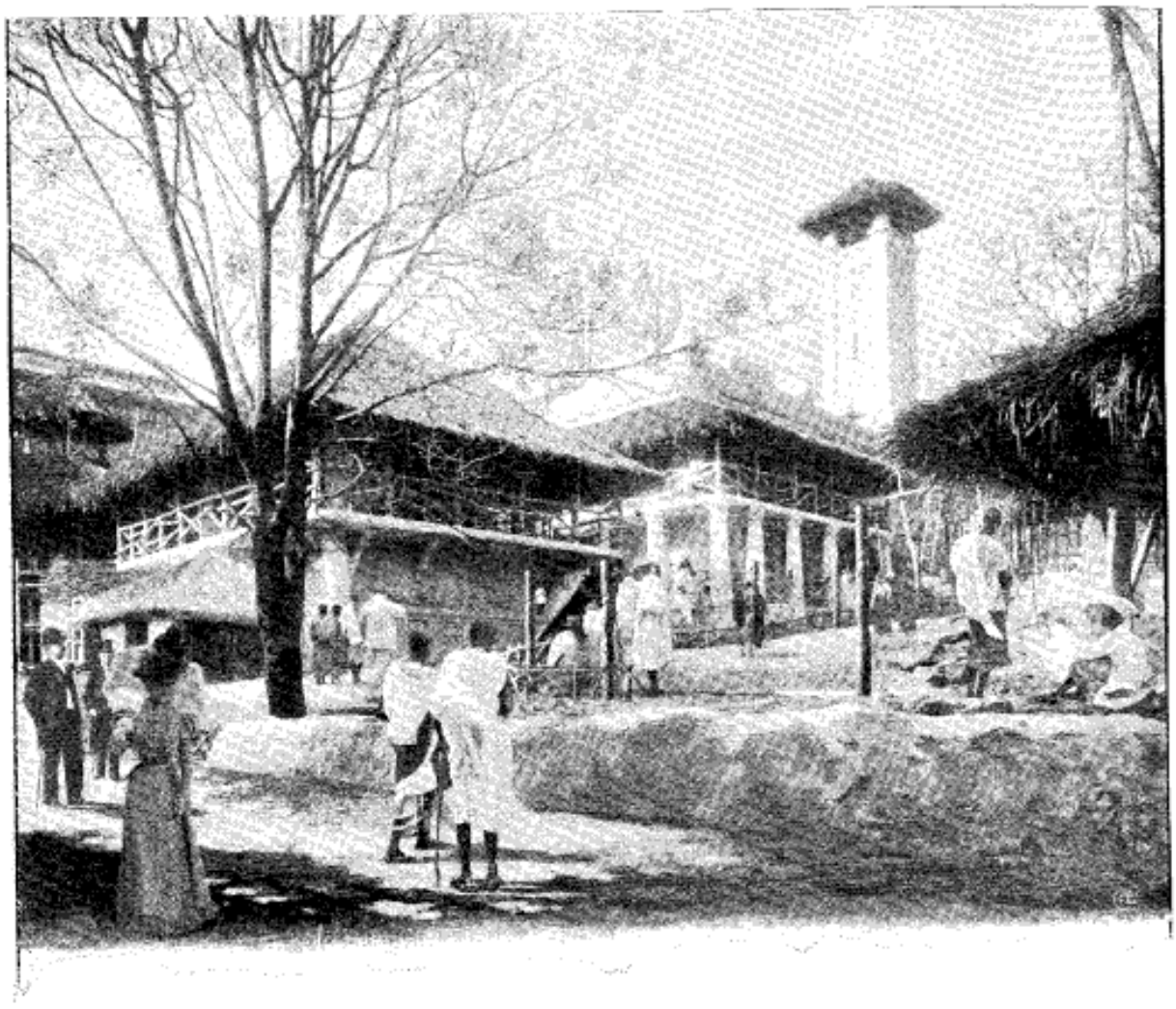

LES COLONIES FRANÇAISES AU TROCADÉRO
Le Dahomey

Un décret du 9 septembre 1893 l'a nommé commissaire général de l'Exposition universelle de 1900.

Officier de la Légion d'honneur en 1881, Commandeur en 1885, Grand-Officier en 1889, M. Picard vient d'être nommé Grand-Croix de la Légion d'honneur le jour de l'inauguration de l'Exposition de 1900, aux applaudissements de tous ses collaborateurs.

Nous devons malheureusement nous borner à la biographie de M. Alfred Picard, car la place nous est limitée, et comme le disait fort bien M. Millerand, dans son beau discours de l'inauguration de l'Exposition : « On ne saurait, sans commettre d'injustice, vouloir extraire des noms de la liste touffue d'artistes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs, d'industriels, qui

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

furent les artisans de ces merveilles. Je les louerai, et avec eux l'innombrable légion des travailleurs anonymes dont les mains ont édifié ces palais, en adressant l'hommage de la gratitude publique à leur chef, à l'ingénieur émérite, à l'administrateur hors pair, à l'homme de modestie, de labeur et de volonté qui les a conduits à la peine et à l'honneur. »

Terminons, en nous associant aux vœux formés par M. le Président de la République :

Puisse cette œuvre être une œuvre d'harmonie, de paix et de progrès, et si éphémère qu'en soit le décor, ne pas être œuvre vaine. Soyons convaincus, comme lui, que la rencontre pacifique des gouvernements du monde ne demeurera pas stérile et que, grâce à l'affirmation persévérante de certaines pensées généreuses dont le siècle finissant a retenti, le vingtième siècle verra luire un peu plus de fraternité sur moins de misères de tout ordre et que, bientôt peut-être, nous aurons franchi un stade important dans la lente évolution du travail vers le bonheur et de l'homme vers l'humanité.

LE PAVILLON DE L'ALGÉRIE

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LE VIEUX PARIS. — Vue générale

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. François-Joseph
Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie.

Notice concernant la Hongrie

à l'Exposition Universelle de 1900

C'était il y a quatre ans, en 1896, que la Hongrie célébrait son millénaire et organisait à Budapest une exposition nationale des plus réussies pour se présenter au monde civilisé dans le rayonnement de ses mille années de gloire. Que faisait-elle dans le courant de ces dix longs siècles? quelle était la mission qu'elle avait à remplir dans le cercle des peuples européens? quel était le degré de sa civilisation intellectuelle et matérielle au moment où elle franchissait le seuil d'une nouvelle existence de mille ans? — en un mot quel était son passé et quel est son présent? Voilà ce que devait esquisser cette œuvre à grands traits caractéristiques.

Il nous semble que ce but a été alors honorablement atteint. Mais comme il n'y eut qu'un nombre restreint de visiteurs pour assister à ces fêtes inoubliables, à peine la France convoqua-t-elle toutes les nations des deux hémisphères à prendre part aux luttes pacifiques de 1900 ayant lieu à Paris, que déjà la Hongrie s'empressait d'accepter son hospitalière invitation une des premières. Retracer la physionomie du génie politique national, tel qu'il se reflète dans l'organisme de l'Etat, dans ses institutions constitutionnelles, dans sa vie publique; indiquer l'activité

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

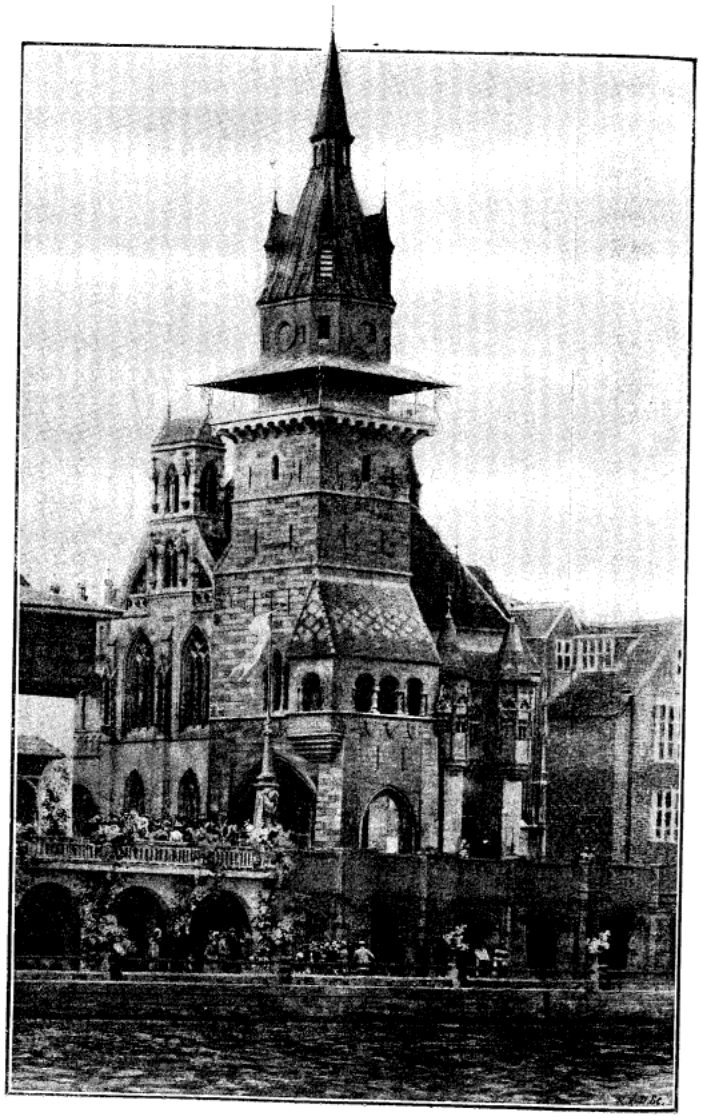

Le Pavillon de la Hongrie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

féconde et variée de ses diverses couches sociales dans la littérature, les arts, l'enseignement, l'agriculture, l'industrie et le commerce; marquer les grandes étapes de la longue et pénible route parcourue; resserrer les liens internationaux qui règlent aujourd'hui la vie des peuples : tels sont les problèmes que le gouvernement hongrois a voulu résoudre par sa participation à l'Exposition universelle actuelle.

Aussi constitue-t-elle pour la Hongrie un événement d'une importance considérable, une date digne de figurer dans son histoire.

Pour comprendre la signification réelle de l'exposition hongroise il est nécessaire de retenir les données suivantes :

Prise dans son ensemble, la Hongrie est un pays continental, à l'exception d'une étroite bande de son territoire du côté du sud-ouest que baigne l'Adriatique. Elle est entourée à l'ouest, au nord et au nord-est par les provinces de l'Autriche, avec lesquelles elle forme la monarchie des Habsbourg. A l'est, elle a pour voisine la Roumanie et au sud la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Dalmatie. C'est la nature qui se charge de sa défense sur presque toutes ses frontières, car on y rencontre des chaînes de montagnes considérables ou des rivières et des fleuves plus ou moins importants. Elle possède particulièrement, dans les Karpathes, un rempart incomparable qui, partant du point où le Danube entre dans le pays et le rejoignant à l'endroit où il en sort, décrit une courbe de roches immenses, dont la crête coïncide presque constamment avec les limites politiques de la Hongrie.

Ce territoire si merveilleusement arrondi par la nature s'est offert de tout temps à la formation d'un État facile à organiser ainsi qu'à défendre. Plusieurs peuples tentèrent de fonder cet État, mais un seul réussit à résoudre le problème d'une façon complète et durable : c'est celui qui en est maître aujourd'hui encore: le peuple hongrois. La superficie des pays, qu'à cause de son fondateur on appelle le royaume de Saint-Étienne, est de 322.310 kilomètres carrés, dont 43.531 reviennent à la Croatie-Slavonie.

Les recensements effectués depuis le milieu du XIX^e^ siècle accusent une augmentation constante et sensible de la population, qui ne s'élevait en 1850 qu'à 13.191.553 habitants contre 17.463.791 en 1890 dont 2.201.927 pour la Croatie-Slavonie. Les résultats du recensement de 1900 ne seront connus qu'à la fin de l'année.

La constitution hongroise est le résultat d'un développement politique constant et l'édification de l'État s'acheva pierre par pierre; toutes les institutions constitutionnelles hongroises portent l'empreinte d'un travail graduel, les détails s'adaptant à l'époque où ils furent transformés, sans que les principes fondamentaux varient.

Ces principes sont ceux d'une monarchie constitutionnelle remontant bien loin dans l'histoire; c'est pour eux et pour la défense de leur territoire que les Hongrois ont versé leur sang jusqu'à une date presque récente. La Croatie-Slavonie jouit d'une autonomie qui porte sur

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

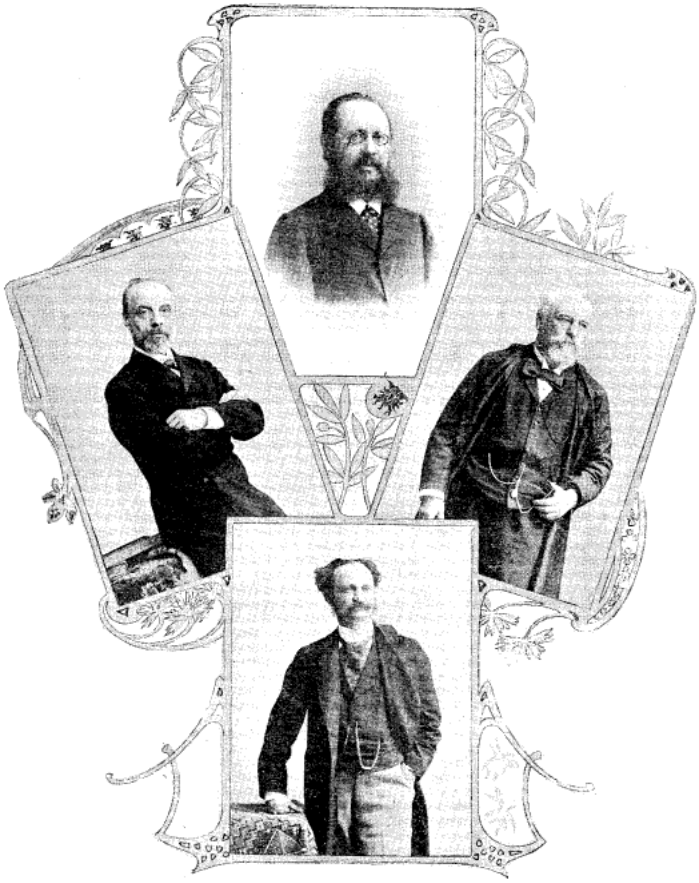

M. Al. de Hegedüs
Ministre du Commerce
Président de la Commission Royale.

M. Coloman de Széll
Président du Conseil des Ministres.

M. Jules de Wlassiès
Ministre des Cultes et Instruction Publique.

M. Ignace de Daranyi
Ministre de l'Agriculture.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

l'administration des affaires intérieures, la justice, les cultes et l'instruction publique.

L'année 1867 ouvre une ère nouvelle dans les annales de la nation hongroise. Ses revendications ayant abouti et sa constitution étant rétablie, l'essor de sa prospérité matérielle et intellectuelle reçut une impulsion formidable pour entreprendre avec une ardeur fiévreuse l'œuvre grandiose de la réorganisation de la vie nationale. Il y eut à combler de tous côtés des lacunes immenses causées par les malheurs séculaires, et la nation tout entière décidée à rejoindre les peuples qui l'avaient devancée prit un élan tel, qu'une trentaine d'années lui suffirent pour accomplir le travail d'un couple de siècles.

Ceux qui connurent la Hongrie d'il y a trente ans, ou même ceux qui se rappellent sa production en 1878, seront émerveillés des progrès effectués dans un laps de temps si court. On se consacra avidement au travail civilisateur, aux réformes destinées à favoriser le développement matériel et intellectuel; des milliers de kilomètres de chemins de fer et de routes y furent construits, des sommes énormes furent affectées à la régularisation des cours d'eau et la Hongrie acheva aux Portes-de-Fer tous les travaux qui lui avaient été confiés par le Congrès de Berlin. La politique commerciale suivie permit aux voies de communication d'être au service des intérêts nationaux et en conséquence l'exportation prit des proportions inespérées.

Cette politique pacifique et la prodigieuse activité réformatrice qu'elle favorise, est due au règne glorieux de François-Joseph Ier.

L'amour des Hongrois pour leur sol national et pour leur langue est légendaire. Le savant français O. Reclus ne dit-il pas : « Ils parlent une langue musicale, très riche en termes, très riche en formes : idiome tellement harmonique sans être trop lâche, tellement poétique sans être enfantin, qu'on se prend à regretter que le peuple aimable, honnête, sérieux, un peu triste, qui le parle, ait tellement reculé devant une race plus forte. »

La production agricole est la principale occupation des Hongrois, et l'exportation des céréales le point essentiel de leur vie économique. On évalue la valeur totale de la propriété en Hongrie à vingt milliards de couronnes.

Ses progrès dans l'industrie ne sont pas à dédaigner non plus. En effet, toutes les conditions nécessaires à sa prospérité se trouvent réunies dans le pays. Sa population intelligente peut facilement fournir une classe d'ouvriers industriels excellents. C'est en abondance et en bonne qualité qu'existent en Hongrie les métaux et la houille, ces instruments indispensables à l'industrie. Il en est de même des matières premières qui peuvent copieusement alimenter une industrie nationale.

Les industries les plus avancées sont — sans parler de l'extraction de la houille, — la minoterie, la distillerie des spiritueux, la fabrication du sucre, l'industrie du bois et la métallurgie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. de Lukátz
Commissaire général.

Le pavillon historique de la Hongrie à l'Exposition de 1900 est construit d'après les plans primés de MM. Zoltán Balint et Louis Jámbor, architectes à Budapest, qui ont rassemblé les parties les plus remarquables des principaux monuments, églises et édifices anciens de la Hongrie.

De là tous les détails que contiennent les quatre façades du pavillon situé entre ceux de l'Angleterre et de la Bosnie. Dans celle donnant sur le quai d'Orsay, où c'est le style roman qui prédomine, on a employé le portail de l'église abbatiale de Jaák du XIII^e^ siècle pour orner l'entrée. Le reste de la façade a été composé de motifs empruntés à cette même église, en y ajoutant toutefois la belle petite chapelle Renaissance de Gyulafehérvár (Transylvanie). On consacra le côté est aux monuments datant de la fin de la Renaissance: on y voit réunies les loggia et les fenêtres des Hôtels de Ville de Lócse et de Bártfa, ainsi que la décoration de l'Hôtel des Rákóczy à Eperjes. Pour la compléter, on a juxtaposé à cette façade la chapelle de Saint-Michel de Kassa, appuyée contre le beffroi de Kórmócz. C'est lui qui constitue la partie la plus élevée du pavillon. Mais c'est sur la façade longeant la Seine que les auteurs du plan ont accumulé les reproductions des monuments les plus importants: ils y joignent à la façade de la salle des Chevaliers du Château de Vajda-Hunyad l'abside de la chapelle de Csütörtökhely. Pour compléter l'ensemble, les auteurs recourent à la façade ouest au style baroque, où le clocher de l'Eglise serbe de Budapest et l'Hôtel Klobusiczky du XVIII^e^ siècle, sis à Eperjes s'offrent tour à tour aux regards du spectateur.

A l'intérieur, les archéologues trouvent une non moins grande variété de reproductions exceptionnellement intéressantes. La salle la plus grande dédiée à l'histoire des Hussards, est ornée de deux grandes peintures, dues au pinceau de M. Paul Vágó, et de médaillons peints par différents jeunes artistes hongrois. Les portraits des plus illustres capitaines de Hussards hongrois et étrangers, la reproduction des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

exploits les plus remarquables des Hussards hongrois ou étrangers, le tableau de l'histoire de l'arme des Hussards en Hongrie et à l'étranger complètent la composition de cette salle.

Le Pavillon contient encore, outre quelques moulages remarquables de pierres tombales et de commémoration posées dans le vestibule, une collection d'objets d'art, de joyaux, d'armes anciens de toutes les parties de la Hongrie.

Il y a au rez-de-chaussée une collection organisée par M. Otto Hermann, des objets se rapportant aux occupations primitives, à la pêche, à la chasse et à l'élevage des bestiaux. On y a accumulé également une foule d'armes et d'armures, d'étendards de cavalerie légère, de vases sacrés, de vêtements sacerdotaux, d'ornements d'autel, d'objets servant au culte orthodoxe, de vaisselle pour usages domestiques en argent, en métal et en faïence ayant appartenu à des personnages historiques, de linges brodés, de portraits en costume national, d'ustensiles domestiques, de documents, de monnaies, de chartes, d'imprimés, de reliures, de cartes, de gravures, datant du XIII[e] au XVIII[e] siècle.

Les sous-sols sur la berge de la Seine contiennent une salle pour la dégustation des vins de Hongrie et un restaurant hongrois.

La section de l'Exposition hongroise s'étend sur tous les Groupes, celui des colonies excepté.

Signalons dans le Groupe I la « Chambre de Jokai », où sont réunies les œuvres complètes du romancier hongrois, qui dépassent cent volumes grand in-octavo dans l'original, et qui, traduites dans toutes les langues du monde, représentent une véritable bibliothèque.

Comme aperçu sommaire il suffit d'indiquer :

Aux Groupes I et III : l'état complet de l'enseignement en Hongrie, travaux des écoles professionnelles, photographie, instruments de musique, etc. ;

Aux Groupes IV et V : les machines à force motrice-électrogène, grande pompe à vapeur, etc. ;

M. E. de Miklos
Commissaire général adjoint.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Au Groupe VI : les modèles du nouveau pont sur le Danube à Budapest, les dioramas des travaux aux Portes-de-Fer: de Fiume, etc.; (l'exposition principale se trouve à Vincennes).

Aux Groupes VII à X: les céréales, les vins, les denrées alimentaires, les machines agricoles, l'industrie meunière, une des plus florissantes en Europe, l'industrie sucrière, les brasseries et distilleries, etc.;

Au Groupe IX : les produits forestiers, la chasse, la pêche, etc.;

Au Groupe XI : l'Exposition collective de la métallurgie;

Aux Groupes XII et XV : les intérieurs du Château royal de Bude, du nouveau Parlement, de l'Hôtel de Ville de Budapest, faïences, argenterie;

Au Groupe XIII : les grandes industries textiles;

Au Groupe XIV : les grandes industries chimiques;

Au Groupe XVIII : les fournitures de l'armée.

L'art décoratif hongrois a des branches dont les traditions remontent très loin; la forme dans laquelle il se présente à l'Exposition Universelle de 1900 est cependant toute récente. Il y a à peine dix ans qu'il s'est émancipé de l'influence étrangère et surtout de l'influence viennoise et qu'il s'est engagé hardiment dans la voie que lui assignent les principes de l'art moderne.

Un des traits caractéristiques de l'art décoratif hongrois est la tendance de nationaliser.

Les différents Groupes de l'Exposition de la Hongrie se font remarquer par la grande originalité des ornements de leur installation.

L'esprit dans lequel MM. les architectes Camille Fittler, Zoltán Bálint, Louis Jámbor et Alexandre Sessler les ont conçus, s'inspire des motifs nationaux tout en exprimant le caractère dominant des différents Groupes.

Avec ses 3.600 exposants, dont 400 pour l'Exposition rétrospective, la Hongrie ne vient pas pour rivaliser avec les nations qui étaient de tout temps à la tête de la civilisation et dont les moyens d'action sont conséquemment beaucoup plus puissants que les siens. Elle poursuit un but tout autre : démontrer, par sa participation à cette lutte pacifique du monde civilisé, qu'elle possède toutes les ressources, toutes les qualités qu'exige l'existence d'un État moderne.

Le règne glorieux de François-Joseph, que son peuple entoure d'une vénération sans égale et les hommes d'État hongrois dont le dévouement et la sagesse le secondent si puissamment dans son œuvre réparatrice et féconde, ne s'épargnent aucun effort quand il s'agit de la grandeur de leur pays et de la prospérité de la nation hongroise.

Aussi le monarque s'intéresse-t-il vivement aux travaux de l'Exposition et un prince de la Maison impériale et royale, l'archiduc François-Ferdinand, héritier de la Couronne, a daigné accepter le protectorat de la Section hongroise.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

C'est à un politicien zélé, à tous les points de vue digne de sa confiance, que le Gouvernement hongrois a confié la direction du Commissariat général royal de Hongrie.

MM. Coloman de Széll, président du Conseil des ministres, Alexandre de Hegedüs, ministre du Commerce et président de la Commission nationale pour l'Exposition, Ignace de Darányi, ministre de l'Agriculture, Jules de Wlassics, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, Ladislas de Lukáts, ministre des Finances et le comte Khuen Héderváry ban de Croatie-Slavonie, hommes de haute intelligence et d'initiative, ont tous effectivement encouragé l'activité du Commissaire général royal, M. Béla de Lukátz, dans lequel ils ont trouvé un organisateur exceptionnel, un patriote avide de mettre en pleine lumière les richesses du sol hongrois, les produits du génie national.

Secondé par le Commissaire général adjoint M. Edmond de Miklós, entouré d'un état-major d'élite et soutenu par des Comités spéciaux où les meilleurs du pays tenaient à honneur de collaborer, il a rempli sa tâche avec autant de modestie que de succès, n'ambitionnant que la satisfaction des visiteurs de la Section hongroise.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les décorations de A. Mucha.

Notice concernant la Bosnie-Herzégovine.

à l'Exposition Universelle de 1900

Tous les grands spectacles offerts par la Nature ou par le génie humain appellent l'analyse et la méditation. Devant les Rubens, les Vélasquez ou les Vinci du Louvre, comme en face de la majesté imposante de l'Océan, ou au milieu des ruines de l'Acropole ou du Parthénon, le regard cherche d'instinct quelque coin propice à la contemplation et au recueillement. Le public trouvera-t-il un de ces « coins » dans notre Exposition où tant de choses s'offrent à son admiration?

Beaucoup de ceux qui désirent emporter de leurs promenades à travers cette cité de rêve autre chose que des impressions superficielles ou fugitives, ont dû se poser cette question avant nous: et sans doute leur appréhension a été grande.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. Moser, Commissaire general de Bosnie-Herzégovine.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ce n'est pas en tous cas au quai d'Orsay, dans cette prodigieuse rue des Nations où la civilisation des peuples se révèle sous tant d'aspects magnifiques et divers que l'on se serait attendu à trouver l'oasis de fraîcheur et de repos si nécessaire après la fatigue des émerveillements, des cohues et des enthousiasmes.

Cette oasis existe cependant au centre même du plus extraordinaire quartier de palais qu'aient jamais édifié le travail et le génie humains, au moins dans les temps modernes. En pleine rue des Nations, entre l'opulente élégance moderne du Palais autrichien et l'austérité imposante des donjons magyares, le Pavillon de Bosnie-Herzégovine met une note délicieuse de verdure et de gaîté relevée et comme ennoblie par l'architecture tour à tour agreste, majestueuse ou sévère, de l'édifice. Certes, l'admiration, déjà exténuée par les magnificences environnantes ne peut espérer trouver ici un instant de répit absolu, car des curiosités et des attractions séduisent à nouveau le visiteur, avant même son entrée dans le Pavillon. Mais quelque chose de doux et de reposant émane de ce décor pittoresque, et le charme en est comme enveloppé de fraîcheur et de poésie.

Nous venons de dire que l'architecture du Pavillon présente extérieurement une physionomie capricieuse et complexe, qui n'est d'ailleurs dénuée ni d'harmonie, ni d'élégance. C'est que le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine, afin de donner une idée aussi complète que possible des constructions du pays, a réuni dans ce seul édifice des spécimens d'architecture empruntés à des constructions de catégories très diverses, et qui sont reproduits avec la plus grande exactitude.

Le donjon du Seigneur féodal est représenté par la haute tour massive qui flanque le côté gauche du bâtiment. Les loggias encombrées de marchands et d'ouvriers en costumes pittoresques ont été reproduites d'après celles d'une des principales mosquées de *Saraïevo*, la capitale du Gouvernement. Ailleurs, c'est l'habitation bosniaque moderne avec ses sculptures et sa décoration où l'art local s'est inspiré des styles turcs et arabes, en les modifiant avec la plus heureuse originalité.

Tout cela s'harmonise et se fond dans une parure de ramilles grimpantes, lierre et vigne vierge, et cette végétation ravissante, qui donne un cachet tout spécial au Pavillon Bosniaque, se continue jusque sur les terrasses qui s'étendent devant celui-ci.

De ces terrasses, par un perron de quelques marches, on accède à l'entrée principale, surmontée du moucharabie saillant des vieilles constructions bosniaques; et, sitôt le seuil franchi, l'œuvre accumulée par une Renaissance qui date à peine de vingt années s'offre tout entière aux regards du visiteur.

M. Henri Moser, commissaire général du gouvernement de Bosnie-Herzégovine, à qui incombait l'organisation complète de cette Exposition, doit être doublement loué pour l'attrait pittoresque qu'il a su lui donner, à côté de son caractère exceptionnellement documentaire et

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

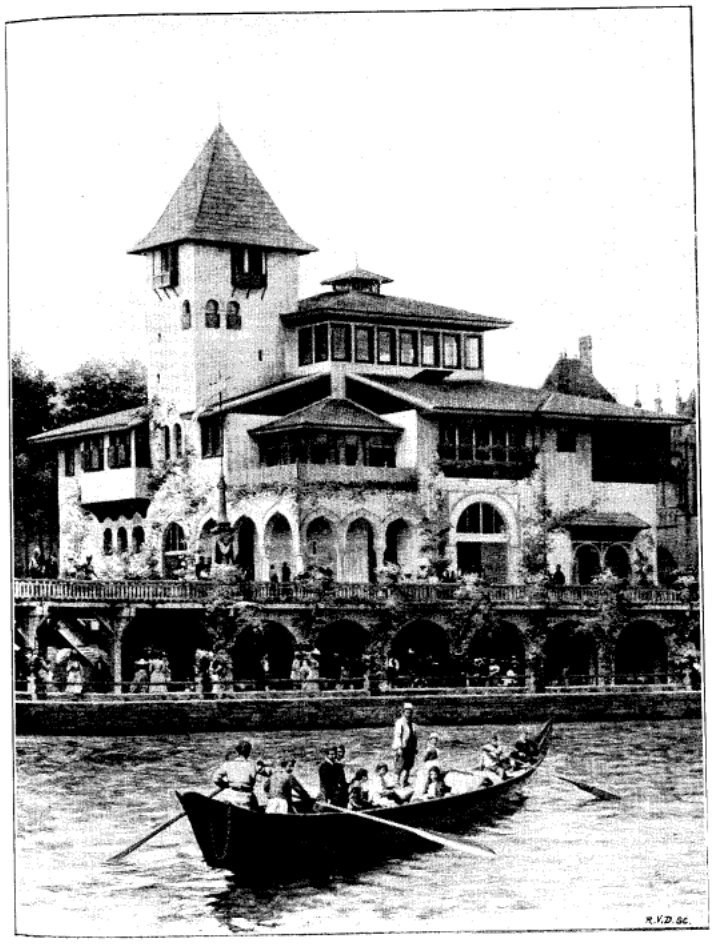

Le Pavillon de Bosnie-Herzégovine.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sérieux. M. Henri Moser a compris admirablement le rôle des Expositions, qui se résume si bien par cette formule vulgaire : « Instruire en amusant ». Familiarisé par ses voyages et ses explorations avec toutes les créations de l'art décoratif oriental, et doué de connaissances approfondies en ce qui concerne la situation commerciale et industrielle des provinces de Bosnie et d'Herzégovine, M. Moser est en outre un Parisien de vieille date, mêlé depuis longtemps à notre vie de chaque jour, dont il a su observer avec beaucup de tact et d'habileté toutes les tendances et toutes les aspirations. Grâce à tout cela il a pu, en rompant avec toutes les vieilles traditions, réunir et présenter une Exposition très complète et très intéressante, très documentaire et très instructive et il l'a placée dans un cadre attrayant et d'un véritable charme, où elle parle d'autant mieux aux regards qu'elle est originale, pleine de vie et de mouvement.

La tâche n'était pas minime qui consistait à résumer sous les yeux des visiteurs l'œuvre de ces deux provinces dont les arts et l'industrie sont, comme nous le disions tout à l'heure, en plein état de Renaissance.

La Bosnie et l'Herzégovine, naguère encore ruinées par les troubles et les révolutions qui armaient l'une contre l'autre les différentes castes de la population, sont entrées dans une ère de relèvement et de prospérité depuis que le traité de Berlin (1878) en les plaçant sous la sage administration de l'Autriche-Hongrie, y a introduit l'ordre et la paix.

L'œuvre de civilisation et de réorganisation accomplie dans les vingt dernières années honorera à jamais le nom du grand homme de bien auquel fut confiée la régénération de ces malheureuses provinces, M. Benjamin de Kallay, ministre des finances de l'Empire Austro-Hongrois.

Cette œuvre ne s'est pas bornée à la prospérité financière. Elle a visé avant tout le relèvement intellectuel et moral des populations, par l'éducation et l'enseignement. Puis, des institutions agricoles et commerciales, des routes, des chemins de fer, sont venus favoriser le développement de l'agriculture et du commerce, et le pays est ainsi entré peu à peu dans une période de relèvement qui l'a amené à sa prospérité actuelle. De celle-ci, l'Exposition, réunie tout entière dans le Pavillon du Gouvernement, permet de juger, au moins d'une manière superficielle. Nous nous bornerons donc à décrire sommairement l'intérieur du charmant édifice bosniaque, comme nous l'avons fait pour l'extérieur.

L'entrée principale s'ouvre sur un luxueux vestibule décoré au moyen des broderies et des étoffes somptueuses fabriquées dans les ateliers du gouvernement. Un portique monumental donne accès au hall principal mesurant $25^{m} \times 25^{m}$, et dont les proportions paraissent encore développées dans une mesure considérable par un artifice des plus ingénieux constituant à lui seul une intéressante attraction. A l'extrémité du hall opposé au portique d'entrée, un portique analogue s'ouvre sur le magni-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

fique panorama de Saraïewo, capitale du gouvernement et véritable bijou des Balkans. Deux autres dioramas moins importants : les chutes de la Pliva à Jaïcé, et les sources de la Bouna, comportant toutes deux l'utilisation de l'eau courante, permettent aux visiteurs d'admirer deux des plus beaux sites des Balkans, et donnent à l'intérieur de l'édifice une sensation de fraîcheur délicieuse.

Le hall, éclairé par le haut au moyen de larges baies à vitres de couleur, est entouré de colonnades d'un effet décoratif très puissant: une galerie élégante, placée à la hauteur du premier étage, en parcourt toute la périphérie. Le peintre slave au talent si remarquable et si délicat, Mucha, a orné les frises de fresques magistrales, symbolisant les principales phases de l'histoire de la Bosnie depuis l'âge de pierre jusqu'à l'époque moderne.

La décoration du hall est complétée par quatre statues colossales encadrant le panorama de *Saraïewo* : « *le Travail* », « *l'Art domestique* », et deux statues équestres de guerriers bosniaques.

Les bas-côtés sont occupés par l'exposition des produits artistiques et industriels des provinces de Bosnie-Herzégovine et par l'exposition archéologique sous la direction du conservateur général du musée de *Saraïewo*. Les voyages, la touristique, l'ethnographie ont aussi une large place dans cette exposition, conçue, comme on le voit, en vue d'offrir aux visiteurs la plus grande somme possible de renseignements pratiques et immédiatement utilisables.

On remarque notamment les magnifiques produits des ateliers de l'Etat, consistant en broderies, tissus de laine et de soie, passementeries, tapis noués et tapisseries, dont la réputation a depuis longtemps pénétré en France. Des ouvriers et des ouvrières, travaillant sous les yeux du public, augmentent l'attrait de cette exposition en lui donnant un caractère tout particulier de vie et de mouvement.

L'Ecole artistique de *Saraïewo*, la seule au monde qui ait repris et qui continue les traditions originales de l'art musulman, est représentée dans le hall par une délégation d'élèves et d'artistes exécutant de remarquables travaux d'incrustation de métaux précieux sur acier et sur bois, de ciselage et de repoussage, qui font l'admiration des amateurs. Un certain nombre d'artistes et de maisons artistiques de France exposent dans cette partie des travaux exécutés en collaboration avec les spécialistes des Ateliers du Gouvernement bosniaque. Citons, entre autres, les maisons Krieger, Barbedienne, Christofle, Clément Massier, le sculpteur Kautsch, etc.

Bien des choses intéressantes restent encore à mentionner : l'Exposition de l'agriculture, des travaux publics, des chemins de fer et des institutions d'enseignement de l'Etat, installée sur les galeries du premier étage; celle des Forêts, de la Chasse et des Mines au sous-sol; les reconstitutions d'un haremlick et d'un intérieur bosniaque moderne, qui encadrent l'entrée, à gauche et à droite du vestibule, etc., etc. Mais la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

place nous fait défaut. Au sous-sol encore, dans un délicieux coin d'ombre et de verdure, un café-restaurant initie les visiteurs aux secrets de la gastronomie bosniaque. On y déguste des écrevisses et les poissons célèbres des cours d'eau du pays, et pendant la chaleur de ces terribles après-midi d'été, il y a de délicieux instants à passer là, devant le merveilleux panorama des bords de la Seine, sous le charme des vieux airs joués par un orchestre indigène. Ajoutons encore que ce restaurant est dirigé par l'ancien chef d'un des principaux hôtels de Paris, ce qui est assez dire que la cuisine française y est tout particulièrement soignée, et nous aurons résumé en trop peu de place, à la hâte et très imparfaitement, l'œuvre énorme, curieuse, intéressante, documentée, pittoresque et, par-dessus tout, charmante, de M. Henri Moser.

Grâce à l'activité de l'éminent commissaire général, qui s'est révélé dans cette circonstance un metteur en scène vraiment génial, l'Exposition de la Bosnie-Herzégovine montre nettement l'effort considérable accompli depuis vingt ans par les deux provinces, et l'heureuse prospérité ainsi conquise. Tout le rôle et toute l'utilité des expositions se résument dans ce résultat, et il faut féliciter M. Henri Moser d'en avoir fait profiter son pays, tout en intéressant des millions de visiteurs.

Ed. Sedeyn.

Panneau de A. Mucha.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Notice concernant l'Empire d'Allemagne

A l'Exposition Universelle de 1900

C'est la première fois, depuis 1867, que l'Allemagne prend part à une des grandes Expositions universelles de Paris. La tâche qui s'imposait, était de présenter aux yeux des peuples affluant vers Paris, à l'occasion de cette grande manifestation de la paix, l'essor qu'a pris l'Allemagne pendant la seconde moitié du siècle passé, dans tous les domaines de la vie économique, en particulier dans son agriculture, son industrie, son art industriel, son commerce et sa navigation.

Il est dans la nature des choses qu'une nation, en sa qualité d'hôte d'une autre, ne peut présenter qu'une idée partielle et sommaire des progrès et de l'état de son développement et de sa civilisation nationale, et que, par conséquent, les sections allemandes ne pourront rendre qu'une image approximative de ce qui a été atteint, grâce à une longue époque de paix.

Les efforts du Commissaire général tendaient à symboliser la force et l'union de l'Empire d'Allemagne par la grandeur et la splendeur du Pavillon officiel; à démontrer, dans la section des machines, qui contient les plus grandes et les plus puissantes machines figurant à l'Exposition Universelle, le développement en Allemagne de la construction mécanique: à représenter dans la section des arts industriels, comment, sur la base d'une ancienne culture et d'une conception intelligente mais particulière des chefs-d'œuvre d'autres pays, a pris naissance un style national allemand: à montrer, dans la section de l'Agriculture, l'exploitation avantageuse du sol, la culture augmentée, la grande étendue de l'élevage des bestiaux en Allemagne et dans les Expositions du Groupe XVI, à faire voir ce que l'Allemagne a créé dans le domaine de l'économie sociale et de la prévoyance pour les classes ouvrières.

Afin d'atteindre le but proposé, les associations industrielles, qui ont été l'objet d'un développement si extraordinaire en Allemagne, ont été consultées, et c'est ainsi qu'il a été possible de former les Expositions d'ensemble de la librairie et de la photographie, de la mécanique et de l'optique, des instruments de chirurgie, de l'industrie électrique, dont l'évolution est principalement due à des savants allemands: des industries alimentaires ainsi que les mesures pour le contrôle des aliments: du génie civil et des moyens de transports, notamment des chemins de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. I. et R. Guillaume II.
Roi de Prusse, Empereur d'Allemagne.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

fer et de la navigation marchande, de la grande industrie chimique si éminente et étendue, et enfin de l'industrie des tissus et des soies.

Les Comités d'organisation ont été portés du désir d'entourer d'un cadre approprié les produits exposés et ont cherché à offrir au visiteur par l'application de formes allemandes de décoration, et par l'uniformité des arrangements, une image nette et compréhensible.

L'Allemagne compte à l'Exposition Universelle environ 3.500 exposants. L'exiguïté des emplacements n'a pas permis de faire figurer certaines branches de l'industrie qui appartiennent aux plus grandes et aux plus florissantes de l'Allemagne, telles que la grande industrie de la métallurgie et des industries minières. C'est pour cette raison que des maisons de renommée universelle telles que Frédéric Krupp de Essen, Stumm, Nunkirchen et autres ne sont pas représentées à l'Exposition. Il apparaît d'une façon d'autant plus claire que la grandeur de l'industrie allemande ne se borne nullement à quelques maisons gigantesques, mais qu'elle est basée sur son état prospère en général, et le visiteur attentif ne manquera pas de constater que toutes les parties de l'Allemagne ont pris une égale part à son développement. C'est ainsi que des quatre machines à vapeur qui fournissent l'énergie pour la production du courant électrique, trois machines proviennent de l'Allemagne du Sud.

En participant ardemment à la lutte pacifique internationale à Paris, tout en faisant des sacrifices, comme jamais encore il n'en fut fait pour une Exposition Universelle, l'industrie allemande, l'art et l'art industriel allemands déclarent suivre volontairement les idées du chef suprême de la nation, de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne qui voit en cette Exposition Universelle une preuve de conciliation et de progrès pacifiques, et qui a prêté son puissant intérêt à toutes les manifestations qui ont pu contribuer à la glorification et la grandeur de cette Exposition.

A peine l'Empire d'Allemagne avait-il accepté l'invitation de la République Française de participer à l'Exposition Universelle de 1900, à Paris, que M. le docteur Max Richter, conseiller supérieur intime, fut nommé Commissaire général et M. le Conseiller intime Th. Lewald, Commissaire général adjoint de l'Allemagne.

M. le Conseiller supérieur intime Dr Richter est né à Koenigsberg (Prusse Orientale) le 26 décembre 1856. Après avoir subi avec succès, vers la fin de 1875, les épreuves du baccalauréat, il se voua à l'étude du droit. Reçu avocat en 1879, il passa, en 1886, l'examen de l'assessorat et fut, immédiatement après, attaché au gouvernement de la province de Posen; puis, en 1887, à la présidence supérieure de cette province où son activité eut à s'étendre successivement sur toutes les branches de l'administration. En 1891, il fut appelé au ministère impérial de l'Intérieur. C'est là qu'il fut, dans les années suivantes, officiellement confirmé dans sa charge, avec la qualité de Conseiller du gouvernement. Il

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

reçut, en 1895, sa nomination de Conseiller intime du gouvernement et de Conseiller rapporteur; en 1898, celle de Conseiller intime supérieur.

M. le docteur Max Richter,
Commissaire Général de l'Empire d'Allemagne

Pendant toute la durée de ses fonctions dans ce département du gouvernement impérial, le Dr Richter a eu à s'occuper d'Expositions : aussi l'occasion ne lui a-t-elle pas manqué d'acquérir dans ce domaine une

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le Pavillon impérial allemand.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

grande expérience. A l'Exposition de Chicago particulièrement, le Commissaire Dr Richter a collaboré, en qualité de Commissaire adjoint, à l'organisation de la section allemande dans toutes les phases de son développement. De juillet 1893 jusqu'après la terminaison des travaux d'enlèvement des objets exposés, en février 1894, il a eu sous sa direction immédiate les affaires du Commissariat général allemand.

M. le Conseiller intime Th. Lewald, né le 18 août 1860 à Berlin, étudia les sciences politiques et administratives aux Universités de Berlin, de Heidelberg et de Leipsick. Reçu avocat en 1882, il entra, en 1885, dans le service de l'administration prussienne au gouvernement à Cassel et fut attaché, en 1888, après avoir passé l'examen de l'assessorat, à la présidence supérieure de la province de Brandebourg et de la ville de Berlin. Appelé en 1891, simultanément avec M. Richter, Commissaire général de l'Allemagne, à l'Office impérial de l'intérieur, il appartint, en 1893, au Commissariat impérial pour l'Exposition Universelle de Chicago, et fut nommé conseiller du gouvernement en 1894, conseiller intime et conseiller rapporteur en 1898.

Parmi les membres du Commissariat général de l'Allemagne nous citerons les suivants : M. le professeur Hoffacker qui a dirigé l'installation des groupes suivants : La section des arts décoratifs à l'Esplanade des Invalides, la section de l'agriculture (Groupes VII et X) l'Exposition allemande à la Cour d'honneur d'électricité, ainsi que les Expositions d'ensemble de la parfumerie et de la fabrication des papiers.

M. Radke, architecte, constructeur du Pavillon Impérial qui, en outre, a effectué l'installation des Groupes VI, XI et XIII.

M. le professeur Emanuel Seidl, de Munich, qui a exécuté les décorations intérieures de la section allemande au Palais des Beaux-Arts.

M. le professeur Otto Rieth à qui est due la décoration des Groupes I et III. M. l'architecte Bruno Moehring, de Berlin, qui a dressé les projets pour la décoration du sous-sol du Pavillon Impérial, du Groupe XVIII (armées de mer et de terre) et de la galerie des Palais de la mécanique.

M. Hartmann, ingénieur en chef des installations mécaniques, professeur à l'École technique supérieure de Berlin, et son adjoint, M. Gentsch, membre auxiliaire de l'Office impérial des brevets.

M. Georges Franke, secrétaire général, s'occupa de la direction des travaux de bureau fort difficiles et volumineux.

Les édifices principaux érigés par les soins de l'Empire d'Allemagne sont les suivants :

Le pavillon impérial allemand

Est construit dans le style de la jeune renaissance allemande, d'après les plans de M. Johannes Radke, architecte supérieur de l'office impérial

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

des postes, par la maison Holzmann et Cie, de Francfort-sur-le-Mein. Sa tour, mesurée depuis le bas-quai de la Seine, s'élève à une hauteur de 80 mètres. Le sous-sol contient l'exposition d'ensemble de la viticulture allemande et le restaurant de vin allemand. A l'étage principal, c'est-à-dire au rez-de-chaussée, situé au niveau du quai supérieur, se trouve le grand hall de 16 mètres de hauteur, décoré de fresques de plafond et de murs exécutées par les peintres Wittich, de Berlin, et le professeur Gussmann, de Dresde. Le bâtiment contient les expositions de la librairie allemande, en particulier de l'imprimerie impériale de Berlin et de la photographie. Une salle spéciale, artistiquement décorée, est affectée à l'exposition de l'assistance publique et de l'économie sociale. Cependant l'attraction principale du bâtiment consiste dans l'installation des salles du premier étage situées vers la Seine, lesquelles, par ordre de Sa Majesté l'Empereur, sont décorées d'œuvres d'art et de meubles appartenant à la maison royale prussienne. On y voit la « Collection Frédéric le Grand », les chefs-d'œuvre de Watteau, Lancret, Chardin et les meubles somptueux des Palais de Berlin et de Potsdam.

Pavillon de la marine marchande

Est érigé par la maison Boswau et Knauer, de Berlin, d'après les plans de M. Georges Thielen, architecte, de Hambourg. Le phare qui indique déjà la destination et la nature du bâtiment, est une imitation du phare bien connu « Rothesand » du Weser et atteint une hauteur de 40 mètres. Il est surmonté d'un réflecteur électrique fourni par la Société anonyme d'électricité ci-devant Schuckert et Cie, de Nuremberg. L'intérieur de l'édifice, qui possède trois étages et qui rappelle par sa disposition les vieilles maisons des côtes allemandes, comprend l'exposition des grandes sociétés de navigation allemande, notamment de la ligne Hambourg-Amérique et du « Norddeutscher Lloyd » à Brême, ainsi que celles des plus importants chantiers allemands à Danzig (Schichau), à Stettin (Volcan), à Hambourg (Blohm et Voss), et une série d'autres chantiers. Dans la première galerie, le Sénat de la ville libre de Hambourg a exposé un modèle du port de Hambourg.

La halle aux machines allemandes

Qui a 60 mètres de longueur, 20 mètres de largeur et 19 mètres de hauteur, est construite d'après un projet de M. Fivaz, architecte à Paris.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Elle se compose de deux étages et contient principalement les produits de l'industrie allemande des machines-outils, pour l'exposition desquels les emplacements concédés dans la galerie du Champ de Mars n'ont pu suffire. Le milieu du bâtiment, à travers les deux étages, est occupé par la grande machine dynamo de 3.000 H P de la Société générale d'électricité de Berlin, la plus puissante qui a été construite jusqu'à cette époque.

M. Th. Lewald, Commissaire général adjoint.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PÉROU

Notice concernant la République du Pérou

A l'Exposition Universelle de 1900.

M. TORIBIO SANZ
Commissaire général de la République du Pérou

Liste des membres de la Commission

M. MANUEL MARIA DEL VALLE
Commissaire des Belles-Lettres.

M. ANTERO ASPILLAGA
Sénateur et ancien Ministre d'Etat,
Commissaire de la Section officielle
et Président de l'Institut technique de Lima.

M. FRANCISCO PAZ SOLDAN
Ingénieur, Commissaire technique.

M. DANIEL FERNANDEZ
Commissaire des Beaux-Arts.

M. J. A. DE ZEUE
Commissaire industriel.

Après les cruels désastres de toutes sortes que la Providence avait réservés au Pérou, il est survenu une longue période de bien-être et de progrès qui lui a permis de développer ses multiples éléments de richesse et, grâce à la paix intérieure, de se consacrer au travail et aux féconds essors du commerce et de l'industrie.

Sous des auspices aussi favorables, le Pérou accueillit avec empressement l'invitation du gouvernement français pour prendre part à l'Exposition Universelle de 1900 qui doit, sans contredit, laisser pleine évidence du développement indéfini du progrès humain.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. Nicolas de Piérola.
Ancien Président de la République du Pérou.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'éminent homme d'Etat, M. Nicolas de Piérola, étant alors président de la République, crut devoir saisir cette occasion pour faire connaître au monde entier les nombreux produits du Pérou, fort inconnus en Europe, vu la grande distance qui le sépare des grands centres européens. Le gouvernement de M. Piérola a été la résurrection de son pays, dans lequel il a ramené l'ordre le plus parfait et son administration a été été si ferme que de nombreux capitalistes étrangers ont apporté leur concours en contribuant à établir des usines et des fabriques de toutes sortes.

C'est dans ces circonstances heureuses que M. Eduardo Lopez de Romana, actuellement président de la République, a pris les rênes du gouvernement et, comme habile ingénieur et ancien fonctionnaire, il se dévoue de tout cœur au bien-être de son pays, n'omettant aucun effort pour le maintenir dans la voie du progrès et l'aider au développement du commerce et de l'industrie, qui sont les principaux facteurs de la richesse d'une nation. M. Eduardo Lopez de Romana, ainsi que M. Nicolas de Piérola se sont dès le commencement vivement intéressés à la Grande Exposition Universelle de 1900 pour que le Pérou soit dignement représenté sous tous rapports.

Ce labeur de grande responsabilité a été confié à M. Toribio Sanz, qui a mérité la confiance pleine et entière de son gouvernement pour diriger tous les travaux de l'Exposition Péruvienne et dont les résultats jusqu'à ce jour ont été couronnés du meilleur succès.

Le Commissaire général du Pérou est le fils de feu M. Toribio Sanz. Ancien plénipotentiaire et agent financier du Pérou en France il avait fait preuve de remarquables qualités comme secrétaire et chargé d'affaires auprès de sa Majesté Britannique. Comme Commissaire général il se dévoue tout à fait à son pays, et il espère obtenir de son gouvernement l'approbation des médailles commémoratives qu'il a demandées pour être distribuées pendant ou à la fin de l'Exposition. Le nom de M. Sanz est attaché au souvenir de la terrible catastrophe du Bazar de la Charité et son dévouement lui a valu les témoignages les plus flatteurs de reconnaissance.

Parmi les membres de la Commission du Pérou figurent comme Commissaire des Belles-Lettres, M. Manuel Maria del Valle, ancien plénipotentiaire et président de la Chambre des députés; M. Antero Aspillaga, sénateur et ancien ministre d'Etat, Commissaire de la section officielle et président de l'Institut technique à Lima; M. Francisco Paz Soldan, ingénieur, Commissaire technique; M. Daniel Fernandez, Commissaire chargé de la section des Beaux-Arts et M. J. A. de Zeue, Commissaire industriel.

Pour compléter la représentation du Pérou figurent aussi M. Pedro Juan Sanz, Commissaire adjoint; M. Carlos Van der Heyde, secrétaire de la Légation en France, délégué; colonel Augusto Althaus, attaché militaire des Légations en France et en Italie, délégué; M. Pedro

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Eduardo Lopez de Romana.
Président actuel de la République du Pérou.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

E. Paulet, délégué; et M. Ernesto Diaz, ingénieur, secrétaire du Commissariat.

La surface réservée au Pérou par l'administration est d'environ 320 mètres et se trouve située sur le quai d'Orsay, entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma. Il a comme voisin le Portugal d'un côté et de l'autre la Perse: un square de 25 mètres le sépare de cette dernière.

Sur cet emplacement s'élèvent deux constructions bien distinctes. Le Pavillon principal, couvrant 250 mètres, est construit dans le style du pays, qui tient à la Renaissance espagnole, et de telle sorte que l'on puisse le démonter afin de le transporter et le réédifier à Lima après l'Exposition.

A cet effet, il est composé d'une carcasse tout en fer épousant toutes les saillies et formes de la façade. Toutes ces différentes pièces principales sont reliées entre elles par des fers servant de contreventements, mais aussi destinées à recevoir l'habillage du vêtement.

Sur cette carcasse en fer viennent s'agrafer, à l'aide de boulons et de liens en fer, des blocs en pierre factice, en sorte que le démontage et le remontage de la construction se trouvent énormément facilités.

L'emploi de la pierre factice donne l'avantage, sur des produits analogues, d'avoir des matériaux capables de présenter une solidité de durée aussi grande que la pierre véritable. Grâce à ce procédé, le pavillon du Pérou reproduit toute la richesse que comporte le style du pays et dont chaque ligne d'architecture est couronnée d'un brillant motif de sculptures.

Ce pavillon, élevé de deux étages, est flanqué de deux minarets avec un revêtement de faïence, auxquels on accède à l'aide d'escaliers dissimulés dans des tourelles donnant lieu à un motif de loggia soutenu par deux grandes consoles.

Une coupole vitrée surmonte la partie centrale de l'édifice.

Dans ce bâtiment toute l'Exposition des produits est représentée.

Le rez-de-chaussée est spécialement réservé aux matières premières et le premier étage contient les objets précieux et les minerais qui certainement nous attirent par leur importance, le Pérou ayant été de tout temps reconnu comme le pays de l'or.

La deuxième construction, beaucoup moins importante, ne constitue qu'un kiosque construit comme la plupart des pavillons environnants, c'est-à-dire d'une façon provisoire.

Ce kiosque est spécialement destiné à la dégustation des boissons, vins, cafés, liqueurs, fruits, tabacs, ainsi qu'à la vente des menus objets de fabrication péruvienne.

Ce kiosque, ainsi que le pavillon, est entouré d'un parterre composé de fleurs et de plantes du pays, susceptibles d'être facilement acclimatées en France et qui, tout en servant d'exposition, accompagne l'ensemble d'architecture et lui donne une note souriante.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

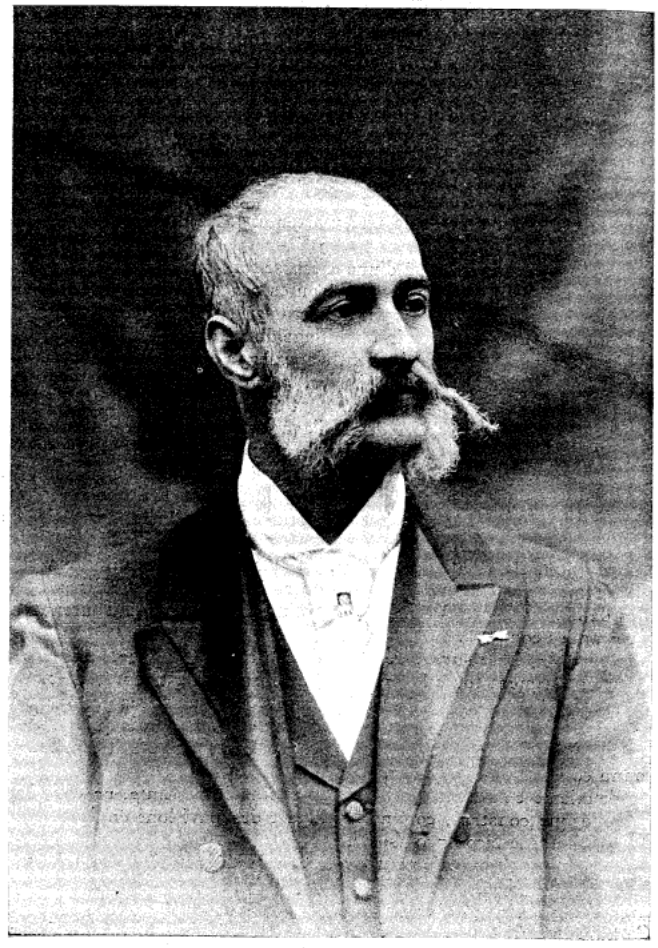

M. Toribio Sanz,
Commissaire général du Pérou.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le Pavillon du Pérou offrira à ses visiteurs tous les éléments nécessaires pour étudier le pays sous toutes ses phases : on y trouvera des plans, des cartes géographiques, des vues et études de ses divers chemins et principaux monuments.

L'exploitation minière du Pérou, qui a reçu dans ces derniers temps un développement extraordinaire, pourra être dûment étudiée et appréciée à l'aide de la carte géologique minière ; les études sur les divers minerais ; les plans et vues photographiques des nombreux gîtes miniers,

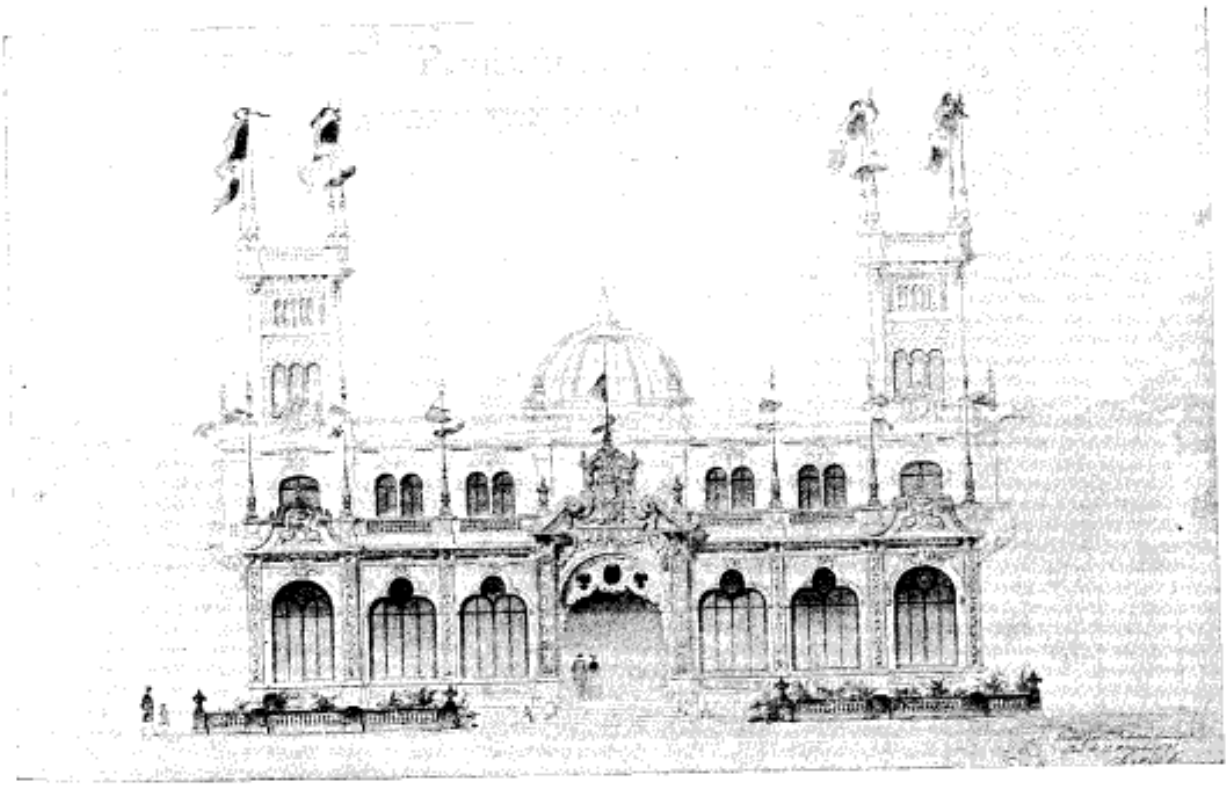

Pavillon du Pérou

ainsi que les échantillons d'or, argent, cuivre, fer, malachite, etc., parmi lesquels on y remarquera une pépite d'or du poids de 171 grammes.

Citons encore en première ligne, le pétrole, dont la production pourvoit non seulement à la consommation du pays, mais est aussi l'objet d'une vaste exportation ; le salpêtre, le soufre, le charbon, le zinc, le plomb, etc.

Parmi les produits nationaux, il faut faire remarquer le sucre, le café, caoutchouc, cacao, riz, coton, coca, laines et bois de diverses variétés ; la gomme, le sel, tabac, etc.

Le développement de l'industrie se présente sous diverses formes : vins, eaux-de-vie, liqueurs et bières, eaux gazeuses, minérales et thermales : marbres travaillés, mosaïques, cigares et cigarettes, allumettes, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

On y verra également des étoffes en laine et en coton, surtout celles fabriquées avec les laines d'alpaga et de vigogne; des broderies et dentelles, chapeaux de toutes sortes, chemises, chemisettes, chaussettes et chaussures; des articles de fantaisie en or, argent, ivoire, bois; des produits médicinaux et de la parfumerie, etc.

M. Alejandro Garland, directeur-secrétaire de l'Institut technique, était chargé à Lima de réunir et d'envoyer tous les produits qui doivent figurer dans le Pavillon et, grâce à son initiative, il est parvenu à réunir plus de 350 exposants, répartis entre les divers groupes et classes, nombre plus que considérable si l'on tient compte de la distance qui nous sépare de ce grand pays et des frais énormes qui s'ensuivent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

BELGIQUE

Notice concernant la Belgique

à l'Exposition Universelle de 1900

Le commissariat général du gouvernement belge a reproduit l'Hôtel de Ville d'Audenaerde pour le Palais de Belgique à l'Exposition de Paris de 1900.

Ce beau monument du commencement du XVI^e^ siècle convenait particulièrement tant par ses dimensions que par sa beauté architecturale : il donne bien la caractéristique des anciens édifices communaux de la Belgique. Le commissariat général belge en faisant ce choix répondait à un désir exprimé par la direction générale de l'Exposition : reproduire, pour le Palais National, une construction ayant le caractère architectural du pays représenté. Le plan de l'Hôtel de Ville d'Audenaerde est adapté à sa destination pour l'Exposition.

Le rez-de-chaussée comporte trois salles dont deux sont séparées par un vaste couloir donnant accès au grand escalier.

Une des salles sera affectée au service de la Presse, et servira en même temps de cabinet de lecture et de correspondance.

Les deux autres salles sont affectées à l'Exposition.

Le premier étage comporte des salles de réception.

Au niveau des berges, sous le Palais de Belgique, une collectivité de brasseurs belges a installé un cabaret flamand, construit dans le style de l'édifice; on y débite les bières nationales.

La charpente est exécutée pour la majeure partie en béton armé d'après le système Hennebique.

Les façades sont entièrement réalisées en staff. Ce travail remarquable par sa finesse et sa fidélité a été exécuté à Bruxelles. — Le Palais belge est incontestablement l'un des joyaux de la riante rive gauche de la Seine, comme la section belge que nous allons passer rapidement ne

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

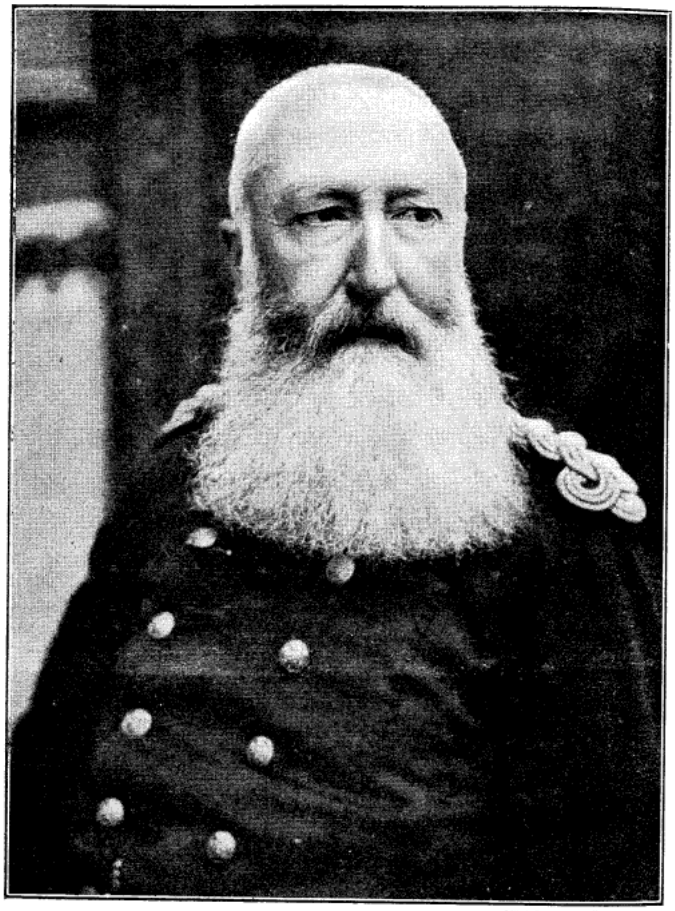

Cliché Russell & Sons.

Léopold II
Roi des Belges.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

revue est une des sections les plus intéressantes. — Son organisation fait le plus grand honneur à MM. Vereruysse, commissaire général, et Emile Robert, commissaire adjoint.

Groupe I

Classe I. — A remarquer l'exposition de l'Administration centrale de l'enseignement primaire qui met en évidence, outre l'organisation et la situation de l'enseignement primaire :

1° Les tendances utilitaires professionnelles de l'école populaire belge — dessin — travail manuel — agriculture — économie domestique.

2° Le développement des œuvres — d'ordre moral et social — anti-alcoolisme — épargne scolaire — mutualité de retraite.

Classe II. — A remarquer l'exposition de l'Administration centrale de l'enseignement moyen qui montre l'organisation de cet enseignement au point de vue économique et social.

Classe III. — L'exposition des quatre universités de Bruxelles, Gand, Liège et Louvain, qui montre le développement de ces institutions sous le régime de la liberté d'enseignement : Gand et Liège sont des universités de l'Etat; Bruxelles et Louvain sont des universités libres.

Classe V. — A remarquer la collectivité des écoles ménagères, agricoles, et celle des écoles régionales agricoles sous le haut patronage du Ministre de l'Agriculture.

A signaler également, dans le Groupe VII, l'enseignement agricole, primaire, moyen et supérieur qui a fait de la Belgique un des premiers pays agricoles du monde.

Classe VI. — A remarquer le grand développement de l'enseignement technique de Belgique, grâce aux écoles commerciales, aux écoles industrielles, aux écoles professionnelles, aux ateliers d'apprentissage, aux écoles et aux classes ménagères.

Groupe III

Classe XI. — A remarquer combien les publications des principaux éditeurs belges témoignent de leurs préoccupations artistiques. Il semble qu'il y ait entre eux saine et louable rivalité pour faire revivre les traditions luxueuses des impressions plantiniennes et elzéviriennes.

Classe XII. — A remarquer le développement et la fabrication des appareils, plaques sèches et des papiers photographiques, les nombreuses applications de la phototypie, ainsi que les admirables reproductions obtenues par les photographes belges.

Classe XV. — Les exposants d'instruments de précision ne sont pas

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

nombreux, mais le fini, l'exécution délicate et la précision parfaite de leur fabrication sont à signaler.

Classe XVI. — A remarquer l'exposition de la Maternité Sainte-Anne qui montre dans un charmant pavillon des couveuses d'enfants et les appareils médicaux utilisés dans cette institution qui fait le plus grand bien.

Classe XVII. — A signaler des pianos ne le cédant en rien, ni comme sonorité, ni comme élégance, à ceux des autres pays.

Groupe IV

Classe XIII. — A signaler les batteries de chaudières multitubulaires qui fournissent la vapeur aux moteurs et qui se trouvent installées dans les usines de Suffren et de La Bourdonnais ; les chaudières à tube Galloway qui s'exportent en grande quantité.

A remarquer les groupes électrogènes de 1,000 chevaux par unité.

En voyant cette vaste installation, le visiteur n'oubliera pas que la Belgique est un des plus petits pays du monde.

A remarquer le bel aspect et le fini des moteurs belges qui se vendent avec des garanties de consommation de vapeur très réduite. Les différents organes sont exécutés suivant un calibrage absolu et une interchangeabilité complète. L'étanchéité des soupapes et des pistons est soignée spécialement.

A signaler l'éclectisme des appareils de détente, les perfectionnements d'ordre thermique et les moteurs à grande vitesse.

A signaler les moteurs à gaz et à pétrole, et surtout les moteurs à gaz de grande puissance pour l'utilisation des gaz des hauts fourneaux, qui constituent une véritable révolution au point de vue économique.

A remarquer les courroies en cuir et en coton, industrie d'une grande importance.

A remarquer les machines-outils, très bien finies et solidement construites.

Groupe V

Outre les électrogènes de 1,000 chevaux et les dynamos installés directement sur les moteurs à grande vitesse, nous devons signaler les installations électriques pour le transport de force motrice, la traction des tramways, le halage des bateaux et l'éclairage.

A remarquer l'exposition de l'administration des télégraphes et des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

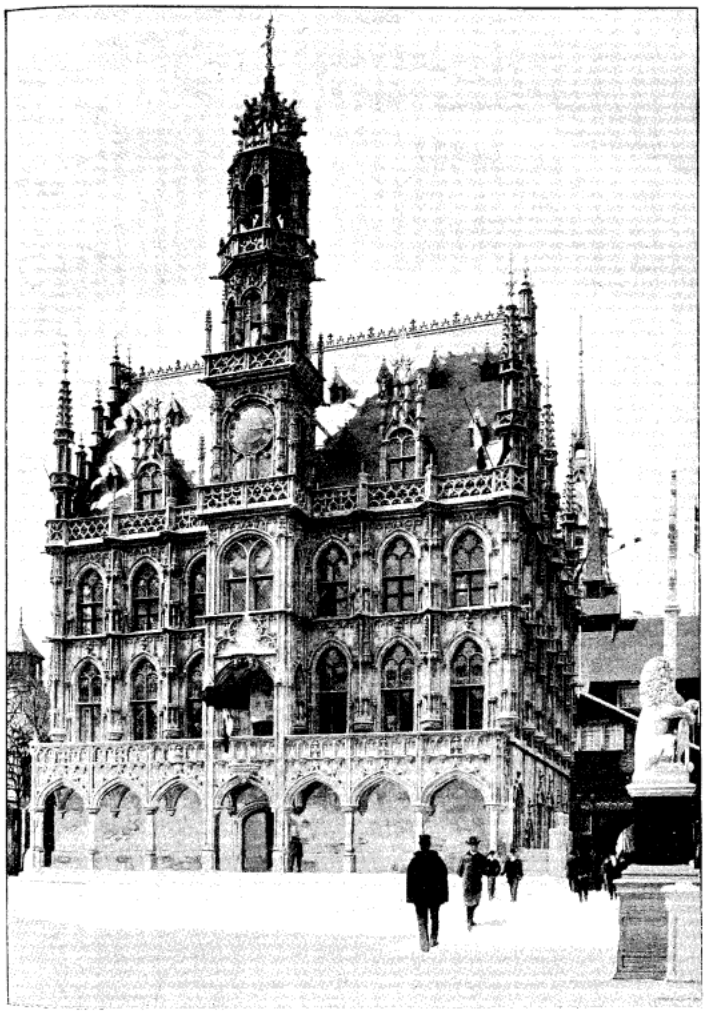

Le Palais Belge.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

téléphones, la construction des téléphones et des appareils électriques.

A signaler encore les applications de l'électricité aux industries chimiques, notamment la production de la soude par les procédés électrolytiques.

Groupe VI

A remarquer la transformation du type des locomotives des chemins de fer de l'Etat Belge qui, pour augmenter la vitesse, vient d'adopter le foyer profond. On sait que la Belgique a le réseau des chemins de fer le plus serré du monde.

A signaler l'extension considérable des chemins de fer vicinaux, qui relient les communes entre elles et aux chemins de fer à grande section;

Les grands travaux des ports belges, l'agrandissement des ports d'Anvers, d'Ostende et de Gand, la création des ports d'escale de Bruges, Heyst, la création du port de cabotage de Bruxelles maritime;

Les restaurations des monuments anciens, notamment la reconstitution de l'abbaye de Villers, le grand développement de l'industrie des chaux hydrauliques et des ciments qui s'exportent dans le monde entier;

Le cachet des voitures, le fini et l'élégance des automobiles et des cycles;

L'exposition de la Compagnie des wagons-lits et des grands express, qui a doté l'ancien continent de moyens de communication rapides et confortables.

Groupe VII

L'agriculture a dû, pour pouvoir se maintenir en Belgique, pays libre-échangiste, transformer complètement ses procédés et ses moyens d'action. C'est ce qui ressort de son exposition où l'on peut remarquer:

1° Le très grand rôle que joue l'enseignement agricole pour propager les méthodes nouvelles (la Belgique récolte jusqu'à 4.000 kilos de froment à l'hectare);

2° L'importance des syndicats agricoles d'élevage, pour l'achat, pour la vente etc. Dans les concours spéciaux on pourra voir l'essor qu'a pris l'élevage en Belgique;

3° L'extension et l'emploi des machines pour produire mieux et à meilleur marché;

4° La propagation des écrémeurs et les grands progrès réalisés dans la laiterie.

Un chalet spécial, la Campagnarde, montre que la Belgique, pays importateur de beurre, deviendra bientôt pays exportateur.

5° Le développement de l'apiculture.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Cliché Delaire, Gand.

M. Vercruysse
Commissaire général de Belgique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe IX

Les fabricants d'armes de Liège ont réuni dans un pavillon spécial une exposition des plus remarquables. On sait que nulle part la fabrication des armes n'a atteint plus de prix et plus de perfection, grâce à l'habileté des ouvriers liégeois. D'autre part, les essais au banc d'épreuve sont une garantie de bonne construction et une sécurité absolue.

Groupe X

A signaler, les machines frigorifiques belges, très simples et bien finies.

Très belle exposition des fabriques d'amidon et de riz, industrie très importante en Belgique et qui exporte dans le monde entier.

Les conserves et légumes, industrie qui est de création récente, mais qui a pris la plus grande extension.

Les extraits de viande obtenus par des procédés nouveaux.

La remarquable collectivité des brasseurs qui fabriquent l'excellente boisson nationale belge. Un débit dans la collectivité même, un débit dans les sous-sols du Palais de Belgique.

La très intéressante exposition des écoles de brasserie avec les produits de leur brasserie expérimentale, leurs cultures de levures et leurs analyses.

La Belgique est un pays qui, quoique ne produisant pas de vin, consomme beaucoup de vin de luxe, à signaler la collectivité des marchands de vins.

Groupe XI

La Belgique, riche en carrières et en charbonnages a une industrie métallurgique très importante. Elle expose ses pierres de taille, son calcaire cristalloïde, plus connu sous le nom de petit granit, ses marbres, ses pavés de porphyre, sa chaux hydraulique et ses ciments qui s'exportent dans le monde entier.

Les charbonnages ont une collectivité des plus intéressantes, où l'on peut voir les méthodes ingénieuses d'exploitation, les coupes des gisements et les détails des installations.

On sait que les Belges exploitent à de très grandes profondeurs et ont à la surface des installations de trainage et de triage modèles.

L'industrie du coke a acquis une très grande importance, et remar-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

quables sont les fours qui le produisent avec ou sans récupération des produits de la distillation.

A signaler la carte géologique de la Belgique, à signaler les produits des hauts fourneaux; fontes de toute composition, ceux des laminoirs; fers et aciers marchands de toute dimension, gros ronds jusqu'à 200 millimètres de diamètre, enfin les produits des fonderies, tuyaux en fonte de puissant diamètre et coulés debout. La métallurgie belge est d'autant plus intéressante qu'elle a fondé un grand nombre d'usines filiales, à l'étranger, a tourné la difficulté de l'épuisement de ses minières ou des tarifs douaniers prohibitifs en rémunérant les capitaux belges par des usines créées dans les autres pays.

A remarquer les produits réfractaires.

Signalons encore les puissantes machines se rapportant à ce groupe : les machines d'épuisement souterraines, les machines soufflantes, les moteurs de 500 chevaux utilisant les gaz autrefois perdus des hauts fourneaux, les perforatrices électriques ou à air comprimé.

Groupe XII

La décoration des habitations en Belgique a subi une transformation complète, grâce à la création des écoles d'art décoratif et des encouragements du public, au choix judicieux des matériaux, aux progrès de la menuiserie, du travail des marbres et de la ferronnerie.

A remarquer les vitraux destinés aux maisons particulières, conçus dans leur véritable rôle décoratif avec une mise en plomb aux formes et colorations harmonieuses, ne cherchant plus à produire l'effet d'un tableau.

A signaler le fini et le bon marché des meubles belges en général, et tout particulièrement les meubles style moderne, objet des recherches d'un grand nombre d'artistes, d'architectes et de dessinateurs de talent.

A signaler les tapis à nœuds, dits tapis des Flandres, imitation des tapis de Smyrne et les étoffes d'ameublements.

Très belle exposition de céramique : les pâtes sont pures et fines, les couleurs et les émaux variés, riches et brillants.

La céramique est employée beaucoup aux aménagements intérieurs et à la construction.

La Belgique produit 35.000.000 de mètres carrés de verres à vitre par an. Les fours à bassin la mettent à même d'exporter dans le monde entier.

Les glaces ne sont pas moins célèbres.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe XIII

La laine à Verviers — le coton à Gand — le lin dans les Flandres sont travaillés dans des usines très importantes, qui exportent leurs produits dans le monde entier.

Cette exposition forme un ensemble des plus harmonieux. On y voit tous les produits fins, en même temps que les machines qui les travaillent.

La construction de ces machines spéciales a fait de grands progrès et rivalise avec celle des autres pays, par la simplicité et la solidité des organes en même temps que l'ajustage et le fini.

Signalons encore les magnifiques dentelles qui de tout temps ont été une des spécialités de la Belgique (1) les broderies et les corsets, objets importants de l'exportation.

Groupe XIV

L'industrie chimique est très bien représentée : En tout premier lieu, l'industrie de la soude a un pavillon superbe ; on sait que les Belges ont établi des usines pour cette fabrication dans le monde entier, cette soude est plus pure et meilleur marché que celle obtenue par les procédés concurrents.

Puis la collectivité des fabricants de produits et d'engrais chimiques. L'agriculture belge, qui est à un niveau très élevé, consomme énormément d'engrais chimiques, et a donné à cette industrie une extension énorme.

La production de l'aluminium est une question qui intéresse beaucoup les Belges et se trouve représentée.

Le port d'Anvers a attiré en Belgique des industries qui exploitent des produits exotiques : tels que le soufre, les bois à extraits tannants, etc.

La fabrication des gélatines et des colles, celle de la poudre à canon et de la dynamite sont à mentionner.

A remarquer la collectivité des négociants des tabacs : la Belgique produit du tabac et en importe beaucoup : la fabrication des cigares est très importante.

A remarquer la collectivité des tanneurs, exposition très intéressante, tant au point de vue de la variété et de la qualité des produits et des progrès du procédé que de l'importance du chiffre d'affaires traitées annuellement par les exposants.

A remarquer l'exposition du papier : la Belgique consomme beaucoup de papier et en exporte beaucoup.

Notons l'intéressante exposition de toutes les machines qui servent à fabriquer le papier et la pâte à papier.

Les Belges construisent également un matériel très apprécié pour la fabrication du papier.

(1) Les célèbres dentelles de Bruxelles, de Malines, de Bruges, Lierre, etc. qui contribuent à la splendeur des costumes féminins du monde entier, constituent une véritable richesse pour la Belgique où cette industrie très artistique a fait depuis des siècles de constants progrès.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Groupe XV

A signaler la bijouterie, la joaillerie, l'argenterie artistique.

L'horlogerie monumentale et l'école d'horlogerie. Cette école a une influence des plus heureuses sur la formation des mécaniciens de précision.

Les bronzes et la ferronnerie. Celle-ci a pris un essor des plus remarquables dans la patrie de Quentin Metsys. Nombreuses sont les applications du fer forgé dans les constructions belges modernes.

On peut en voir de beaux spécimens dans l'installation du Groupe XI.

Les objets en caoutchouc. La Belgique importe beaucoup de caoutchouc brut. Son travail est devenu une industrie très importante.

La vannerie fine et la brosserie méritent également l'attention.

Cliché Pirou.

M. Emile Robert
Commissaire général adjoint de Belgique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

JAPON.

Notice concernant l'Empire du Japon

A l'Exposition Universelle de 1900

Le Japon, en portant son concours à l'Exposition Universelle de 1900, n'a eu d'autre pensée que de se représenter de la façon digne de l'entreprise glorieuse et de l'œuvre de civilisation dont la France a pris l'initiative.

Dès le début, M. Soné, notre Ministre de l'Agriculture et de Commerce et président de la Commission impériale pour l'Exposition Universelle de 1900, alors ministre plénipotentiaire à Paris, s'est préoccupé de la question pour instruire le gouvernement, qui a nommé une Commission spéciale d'organisation.

Du côté des exposants, l'enthousiasme fut tellement grand, que plus de trois mille demandes d'admission nous sont arrivées. Il fallut procéder à une première élimination et deux mille cinq cents noms furent gardés.

Les emplacements dans les classes furent demandés à l'administration française en proportion des demandes, mais quand ils nous furent distribués, leur surface était loin de ce que nous avions attendu. Il ne fallait pas songer à les augmenter. Tout était disposé. C'était à nous à nous tirer d'affaire.

Lorsque nous avons arrêté notre projet d'installations, l'insuffisance d'emplacements devint encore plus frappante.

Nous nous sommes alors décidés à diminuer de nouveau le nombre d'exposants. Nous avons fait grouper les produits de même nature en associations des exposants. Nous avons fait renoncer bien des participants ardents à prendre part, et nous sommes arrivés au nombre de dix-huit cents exposants.

De plus nous avons dû réduire la quantité de produits à être exposés.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Il en résultait à n'admettre que des échantillons ou des spécimens, dans plusieurs classes.

Aussi la quantité minime de certains produits envoyés par un exposant ou une association ne saurait-elle nullement amoindrir l'importance de sa participation.

L'exposition japonaise se divise en deux catégories bien distinctes.

L'exposition principale est celle des produits modernes qui se fait

M. Soné
Ministre de l'Agriculture et du Commerce, président de la Commission impériale du Japon.

d'après la classification officielle, dans les Palais du Champ de Mars, des Invalides, des Champs-Elysées et des quais.

La seconde, complémentaire, est l'exposition des arts rétrospectifs, organisée sur la demande expresse du gouvernement français désireux de voir, à Paris même, nos trésors artistiques qui, sans cette occasion, auraient pu rester longtemps encore inconnus.

A ce but nous avons construit, dans le jardin du Trocadéro, un bâtiment spécial du style de nos temples bouddhiques. On l'a baptisé le « Palais japonais ». Ce Palais n'a donc pas uniquement le but décoratif.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les œuvres que renferme ce Palais sont tout ce qu'il y a de plus précieux à l'histoire de l'art. Elles proviennent des collections de la Maison impériale, des Musées, des temples et des grandes familles. Il a fallu une autorisation exceptionnelle pour les laisser sortir du pays.

En ce qui regarde l'Exposition moderne, le but que nous avons poursuivi était de montrer le Japon tel qu'il est en 1900 au point de vue des sciences, des arts et des industries. Nous avons écarté toute idée de prétention et de faux éclat.

M. Hayashi
Commissaire général du Japon.

Au Groupe I, Éducation et Enseignement, l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique et des Institutions Scientifiques peut donner nettement une idée générale de l'état actuel de l'instruction au Japon.

Dans le Palais des Beaux-Arts aux Champs-Elysées, Groupe II, en dehors de la peinture sur soie de l'école proprement japonaise, nous exposons la peinture à l'huile de l'école européenne au Japon. Celle-ci n'est qu'un embryon d'une nouvelle école qui se formera par la force du mouvement. Nous avons cru utile de signaler son existence en 1900 et nous espérons ainsi avoir le bon conseil des maîtres.

Au Groupe III, la Direction du Commerce fait un rapport sur l'état de l'industrie et du commerce, la Société de la Science Géographique fait dresser les cartes, et les exposants envoient les impressions et les photographies.

Nous avons cru sage de nous abstenir de nous montrer dans les Groupes IV, V et VI, Mécanique, Electricité et Génie Civil qui font la gloire de l'Europe et de l'Amérique. Toutefois le Ministère des Commu-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

nications a cru intéressant d'envoyer les documents sur ses travaux. Il y a en outre quelques produits qui se rattachent par classification à ces Groupes, tels que les ciments, etc., qui forment aujourd'hui une grande industrie.

Dans le Groupe VII, Agriculture, nous exposons les principaux produits qui font notre richesse, accompagnés des statistiques et des cartes afin qu'on puisse se rendre compte de nos ressources.

Au Groupe VIII, les plantes et les fleurs seront exposées dans le Palais de l'Horticulture et dans le Jardin japonais du Trocadéro, les unes en permanence et les autres à l'époque de leur floraison. Notre Exposition d'Horticulture se terminera à l'automne par la variété de chrysanthèmes, dont une ayant des centaines de boutons sur un seul arbre.

Au Groupe XI, Forêts et Pêche, la Direction des Forêts, en dehors des collections de bois et des cartes topographiques, envoie un ouvrage de 88 planches en couleurs, reproduisant d'après nature les arbres originaires du Japon avec leurs feuilles, fruits, écorces et sections. La Direction des Produits aquatiques fait une illustration des procédés de la pêche du Japon, avec engins, instruments, produits et dessins, à côté des huiles, des colles, des fanons de baleines envoyés par les exposants.

Le Groupe X, Aliments, est abondant des produits farineux, des conserves de poissons et de légumes. On y verra aussi le Saké (vin de riz) et le Shôyu (sauce japonaise) qui commencent à être goûtés en Europe.

Dans le Groupe XI, Mines et Métallurgie, nous avons tout d'abord à montrer le cuivre, l'argent, le charbon, qui sont en grande exploitation. En dehors des échantillons de métaux envoyés par les exposants, la Direction des Mines et la Station Géologique ont formé les collections complètes de nos minerais, roches et pierres, appuyées par les statistiques et les cartes géologiques.

Dans le Groupe XII, Mobilier, qui renferme la céramique, nous avons près de 250 exposants. On y verra nos vases, nos paravents, nos étagères, nos tapis, nos nattes, nos stores.

NOTA. — Faute d'emplacement dans notre section du Palais des Invalides où se trouve ce groupe, nous avons transféré dans notre section de Tissus au Champ de Mars, les tentures, les rideaux, et les paravents en soie et en broderie, qui continuent tout de même à garder leur classification respective dans le Groupe XII.

Dans le Groupe XIII, Fils et Tissus, nous avons groupé toutes les branches de l'industrie textile au Japon, depuis le chanvre, la ramie et les soies grèges jusqu'aux brocards et tapisseries.

Le Groupe XIV, Industries Chimiques, est dominé principalement par le papier japonais de toutes sortes, mais les cuirs et autres produits y ont autant d'intérêt.

Au Groupe XV, Industries diverses, nous avons 530 exposants qu'il

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

fallait loger également dans notre Section des Invalides. Il y a là, la papeterie, l'orfèvrerie, les émaux, les cloisonnés, les bronzes, les incrustations, les ivoires et les laques qui sont la caractéristique de notre industrie.

Dans chaque branche d'industrie que nous représentons, il y en a toujours qui sont dignes d'attention. Mais je ne veux pas entrer ici dans ce détail, afin de les laisser librement apprécier par le Jury et par le Public.

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU JAPON.

Le Pavillon du Japon.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Suisse.

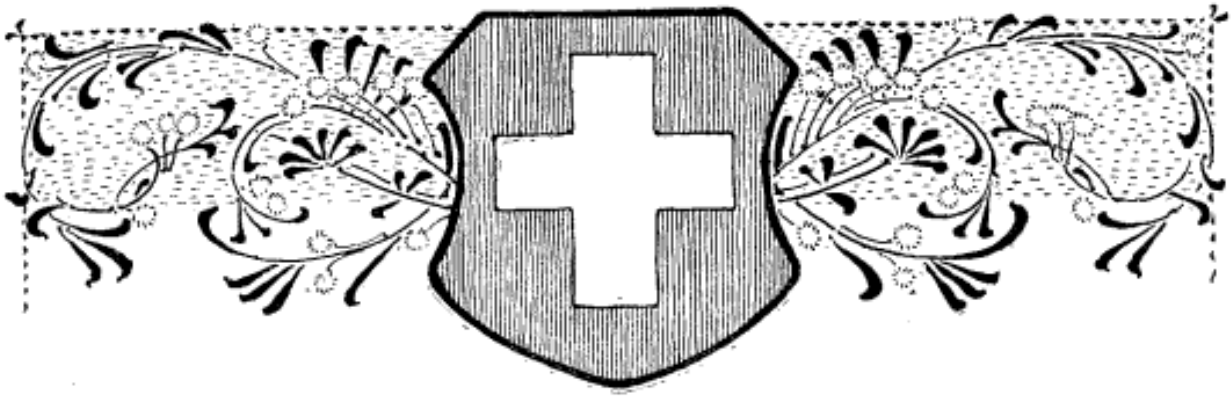

Notice concernant la Suisse

A l'Exposition Universelle de 1900

SON COMMERCE ET SES INDUSTRIES.

Renseignements généraux

La Suisse est située entre le 45° 49′ et le 47° 49′ de latitude nord, et entre le 3° 37′ et le 8° 9′ de longitude est du méridien de Paris.

Les villes principales sont à une distance de 4 à 500 kilomètres de Paris. La Suisse est limitée au nord par l'empire d'Allemagne, à l'est par l'Autriche et la Principauté de Lichtenstein, au sud par l'Italie, à l'ouest par la France. Sa superficie totale est de 41,424 kilomètres carrés. Le 72 o/o de cette surface est formé de terrains susceptibles de cultures diverses, le 28 o/o, soit plus du quart, n'est pas cultivable. A l'Exposition Universelle, la Suisse occupe avec ses divers groupes environ 13,000 mètres carrés non compris les salles réservées aux Beaux-Arts ; les exposants suisses seront au nombre de 750 à peu près.

Institutions politiques

La Confédération Suisse est une fédération républicaine composée de 22 cantons et demi-cantons qui sont les suivants : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald (le haut et le bas), Glaris, Zoug-Fribourg, Soleure, Bâle (ville et campagne), Schaffhouse, Appenzell (Rhodes Extérieures et Rhodes Intérieures), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchatel et Genève.

Le siège des pouvoirs fédéraux est à Berne: l'assemblée fédérale, composée du Conseil national et du Conseil des Etats, constitue le pouvoir législatif: elle nomme le Conseil fédéral composé de 7 membres qui forme le pouvoir exécutif, elle désigne au sein du Conseil fédéral le Président de la Confédération par ordre alternatif annuel: enfin le pou-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

voir judiciaire fédéral est représenté par le Tribunal fédéral, dont le siège est à Lausanne, et par le Procureur général de la Confédération.

Population

(Chiffres du recensement de 1888.) La population totale de la Suisse était en 1888 de 2.917.754 habitants, en 1860 elle était de 2.510.494 : ce chiffre comprend environ 230.000 étrangers. Les principales villes de la Suisse sont : Zurich (163.000 h.), Bâle (104.000), Genève (92.000), Berne (56.000), Lausanne (45.000), Saint-Gall (36.000), Chaux-de-Fonds (33.000).

Les trois langues officielles sont l'allemand, le français et l'italien.

Le 59 o/o de la population appartient à la religion protestante et le 41 o/o environ à la religion catholique.

Instruction publique

La Suisse comprend 3.617 communes scolaires qui possèdent 5.834 écoles du degré inférieur où l'*instruction primaire* est donnée L'instruction primaire est obligatoire et gratuite. *L'enseignement secondaire* est donné dans un très grand nombre de collèges ou gymnases, d'écoles supérieures de jeunes filles et d'écoles spéciales ou professionnelles : il existe en outre un grand nombre d'établissements d'éducation qui ne dépendent pas de l'État.

L'enseignement supérieur est donné dans les Universités de Zurich, de Genève, de Berne, de Lausanne, de Bâle, de Fribourg et à l'Académie de Neuchatel. Zurich est en outre le siège de l'École polytechnique fédérale.

La Confédération et les cantons n'ont pas exposé dans le Groupe I (Education et Enseignement) : celui-ci compte des expositions de laboratoires universitaires, de particuliers : la seule qui ait des attaches avec l'Etat est celle de l'Ecole des arts industriels de Genève : cette école forme des ouvriers d'art par des cours théoriques et pratiques : elle expose au Groupe I une salle à manger exécutée entièrement par ses élèves.

Beaux-Arts

La Confédération ne possède pas d'Ecole fédérale des Beaux-Arts : elle consacre toutes les années une certaine somme à l'achat d'œuvres d'art ou à la décoration de palais gouvernementaux.

Au Palais des Beaux-Arts, la Suisse occupe trois salles pour ses peintures, sculptures, gravures, architectures, etc. Ses exposants du Groupe II sont au nombre de 140 : les plus connus sont : M^lle^ Breslau, MM. Burnand, Giron, Bieler, Hodler, Sandreuter, Schwab, etc. ; MM. Reymond de Broutelles expose la maquette d'un monument qui a été érigé en 1898 à Lausanne.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

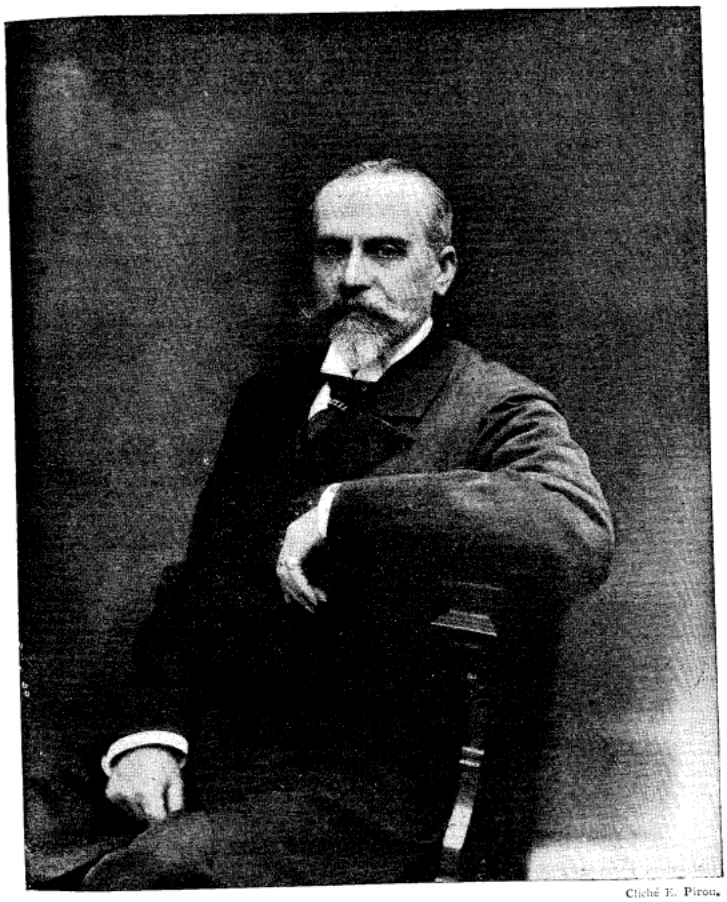

Cliché E. Pirou.

M. G. Ador
Commissaire général de la Suisse.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Industrie

Les deux principales industries de la Suisse sont l'industrie textile et l'industrie métallurgique, puis viennent les industries qui se rattachent soit à l'alimentation, soit à l'agriculture.

1° Les *industries textiles* comprennent en Suisse trois branches principales: l'industrie cotonnière (filature, tissage en blanc et en couleur, teinture en blanc et impression), la broderie et l'industrie des soies (retordage, filature, tissus et rubans).

En 1898 l'industrie des cotons a importé pour 26 millions de francs de matières premières, et elle a exporté pour 17 millions de fils de coton et pour 29 millions de tissus de coton. Elle est peu représentée par des produits à l'Exposition de 1900 où la Suisse envoie par contre dans le Groupe XIII un grand nombre des machines dont elle fait usage, telles que celles pour la filature et le retordage, des dévidoirs, trieuses, machines à laver, à essorer, etc.

L'industrie de la broderie a exporté en 1898 pour 83 millions et demi de francs; son siège principal est dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell. Elle expose d'une manière très brillante au premier étage du Palais du Groupe XIII où de grandes vitrines réunissent les principaux fabricants suisses. Au rez-de-chaussée de ce Palais se trouvent aussi des métiers à broder travaillant sous les yeux du public.

L'industrie des soies a importé en 1898 pour 121 millions de matières premières et elle a exporté pour 168 millions de produits fabriqués: on trouve au Groupe XIII soit des tissus, soit des spécimens des machines qui les ont produits. Les fabricants suisses de soieries ont organisé une exposition collective très importante.

2° *L'industrie métallurgique* comprend en Suisse la construction des machines, l'horlogerie, la bijouterie, les instruments de précision, les pièces à musique, etc., etc. Les produits de l'industrie métallurgique se rattachent à tous les Groupes industriels de l'Exposition de 1900 et rentrent dans l'un ou l'autre de ceux-ci.

La Suisse présente une exposition très complète des divers appareils qu'elle construit: on trouve aux Groupes IV et V des machines à vapeur, des dynamos, des turbines, des régulateurs, des pompes, des machines-outils, etc.; aux Groupes VII et X des machines agricoles, une grande machine à glace et d'autres appareils analogues; au Groupe VIII toutes les machines employées pour l'industrie textile.

Ne trouvant pas en Suisse le combustible nécessaire à ses usines, l'industrie suisse s'est attachée à tirer parti des forces naturelles produites par les cours d'eau: grâce aux progrès de l'électricité, ces énergies latentes et inutilisées jusqu'ici sont captées au moyen de puissantes turbines, soit dans le lit même des fleuves et des rivières, soit au fond des vallées escarpées où se trouvent les chutes d'eau: elles sont transformées en

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

force motrice et envoyées par câble, souvent à de grandes distances, dans les usines et dans les centres industriels: dans certaines villes suisses on distribue actuellement la force motrice à domicile comme l'eau et le gaz.

Le Commissariat suisse a fait exécuter, grâce à l'habile collaboration de MM. les professeurs Prasil, Stodola et Wyssling, une exposition de ces stations centrales d'électricité; elle figurera au Salon d'honneur de l'électricité et consiste en plans, coupes, photographies, etc.

Dans l'annexe de Vincennes il y a une exposition intéressante de locomotives comprenant des locomotives à voie normale de très grandes dimensions et des locomotives à voie étroite pour les chemins de fer suisses de montagne, pour les tramways et pour les chemins de fer de l'Abyssinie.

Les principaux exposants de machines sont MM. Sulzer frères, Escher Wyss et C^ie^, J.-J. Rieter, Mertz, Brown Boveri, les ateliers de construction d'Oerlikon, Bell, Burckhardt, etc.

L'*horlogerie* a exporté en 1898 pour 106 millions; ses principaux centres sont Genève, le canton de Neuchatel, quelques localités des cantons de Berne et de Vaud (Bienne, Saint-Imier, la vallée du lac de Joux, Sainte-Croix). L'exposition d'horlogerie au Groupe XV est la plus importante de celles auxquelles la Suisse participe; elle réunit une centaine de fabricants dans un salon décoré en style suisse où sont groupées les vitrines de cette classe, ainsi que celles de la bijouterie et de l'orfèvrerie.

Les instruments de précision, les pièces et boîtes à musique ou à automates méritent également une mention spéciale: tous deux figurent à l'exportation avec 3 millions. Chacune de ces industries a son salon spécial dans le Palais du Groupe III.

3° Les industries se rattachant à l'alimentation sont représentées en Suisse principalement par la fabrication des fromages, du lait condensé et de la farine lactée, des chocolats, des potages préparés, de la confiserie, etc. Tous ces produits alimentaires sont exposés aux Groupes VII et X, à l'extrémité de l'ancienne galerie des machines: celle-ci a été décorée par une façade en bois dans le style des chalets suisses. Les produits alimentaires exposés sont mis en vente dans un chalet suisse qui s'élève au nord-est de la tour Eiffel et qui sert de bar de dégustation tout en représentant dans les jardins du Champ de Mars, l'architecture suisse et l'industrie des bois.

4° A côté de ces trois groupes d'industries on peut encore citer la fabrication des fils et tissus de laine, des pailles et du chanvre tressé, des produits chimiques, des couleurs d'aniline, des cuirs, puis celle des poteries et des articles en bois, notamment l'industrie des bois sculptés. Cette dernière figure dans le Palais de l'Esplanade des Invalides aux Groupes XII et XV: elle y expose un petit salon destiné au nouveau Palais fédéral à Berne.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Agriculture

La fortune immobilière totale de la population agricole est évaluée à 3 420 000 000 de francs dont 570 millions pour les bâtiments. Le rendement de la culture des céréales est évalué en moyenne à 3 millions de quintaux métriques, valant environ 70 millions de francs, et suffisant à peu près à la moitié de la consommation de la population indigène.

La vigne est cultivée principalement dans les cantons de Vaud, de Genève, du Valais, de Neuchatel et du Tessin; il existe aussi des vignobles dans la Suisse septentrionale et orientale.

La production annuelle du lait est d'environ 15 millions d'hectolitres, représentant environ 200 millions de francs: ce lait est employé soit par la consommation directe, soit par l'élevage, soit par la fabrication du fromage, du beurre et du lait condensé.

L'élevage du bétail est également une des branches importantes de l'agriculture suisse: la valeur totale des bestiaux existant en Suisse était évaluée en 1896 à 592 millions de francs. Les forêts couvrent 785 000 hectares, et sont évaluées à un capital de 1 440 000 000.

Au Groupe VII, Agriculture, la Suisse expose des moulins complets et en marche, des installations de fromageries, des outils agricoles, etc.

Commerce

Le commerce suisse est extrêmement actif, ses relations s'étendent sur le monde entier; sauf les Pays-Bas, aucun autre pays du globe ne présente un mouvement de marchandises proportionnel à sa population aussi considérable que celui de la Suisse: celle-ci doit tirer presque toutes ses matières premières de l'étranger et réexporte la majeure partie de ses produits fabriqués. Pendant les quatre dernières années évaluées par la statistique, le commerce spécial (les métaux précieux exceptés) s'est élevé aux sommes suivantes :

	1895	1896	1897	1898
	Francs	Francs	Francs	Francs
Importation.	915,856,000	993,859,000	1,031,220,000	1,065,305,000
Exportation.	663,360,000	688,096,000	693,173,000	723,826,000

Le commerce général, c'est-à-dire la totalité du mouvement des marchandises y compris le commerce d'entrepôt et de transit, se monte aux chiffres suivants :

	1895	1896	1897	1898
	Francs	Francs	Francs	Francs
Importation	1,309,224,000	1,439,077,000	1,496,618,000	1,558,676,000
Exportation	1,134,915,000	1,133,632,000	1,155,905,000	1,208,784,000

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Armée

L'armée suisse est une armée de milices; le service militaire est obligatoire: tous les citoyens suisses y sont soumis de 20 à 44 ans. L'armée se compose de l'élite comprenant les hommes âgés de 20 à 32 ans, de la landwehr où passent jusqu'à 44 ans les soldats qui sortent de l'élite, et du landsturm comprenant les hommes de 17 à 50 ans non incorporés dans l'élite ou la landwehr. En 1899 l'état effectif de l'élite indiquait environ 150.000 hommes, celui de la landwehr 85.000 hommes et celui du landsturm 271.000 hommes.

La Suisse n'expose pas dans le Groupe XVIII.

Industrie des hôtels

La Suisse est très probablement le pays du monde le plus visité par les voyageurs et touristes. Les hôtels sont au nombre d'environ 5.000, une bonne partie d'entre eux ne sont ouverts qu'en été, d'autres sont fréquentés surtout en hiver: on en trouve jusqu'à une altitude de 2.000 mètres et plus. Le mouvement des étrangers oscille actuellement entre 2 et 3 millions de voyageurs, c'est en juillet et en août qu'il est le plus actif. Diverses stations climatériques suisses, notamment celles du canton des Grisons, de Montreux et de Leysin, exposent dans la Classe 111 (hygiène) des vues et des plans de leurs établissements.

Moyens de communication

La Suisse possède un réseau de routes soigneusement entretenues qui ont une importance particulière dans les cols non encore traversés par des chemins de fer. On peut citer parmi les plus connues celles qui franchissent le Brünig, le Grimsel, la Furca, le Simplon, le Gothard, le Splügen, le Bernardin, la Bernina, etc. Le Saint-Gothard est percé depuis 1882 par un tunnel, le Brünig est franchi par une voie ferrée, on travaille activement au percement du Simplon; l'entreprise de ce tunnel montre au Groupe VI une exposition très intéressante de la nature des roches et des perforatrices en activité.

Les chemins de fer suisses sont des entreprises privées concessionnées par la Confédération: celle-ci a fait usage du droit de rachat qu'elle s'était réservé et les lignes à voie normale passeront entre ses mains en 1903. En 1897 la longueur totale des lignes suisses de chemins de fer était de 3.824 kilomètres, occupant un personnel d'environ 27.000 employés et ayant transporté 53 millions de voyageurs avec 13 millions de tonnes de marchandises. Les locomotives suisses se trouvent à l'annexe

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de Vincennes : on remarque particulièrement celles destinées aux chemins de fer de montagne.

La navigation est très active sur les lacs suisses qui sont sillonnés par un grand nombre de bateaux à vapeur servant au transport des voyageurs : on y voit en outre une foule de petites embarcations de plaisance à vapeur, à voile et à rames, tandis que de grandes barques font le transport des marchandises.

L'exploitation des postes, télégraphe et téléphone, est un droit régalien de la confédération : en 1898 il y avait en Suisse 3.485 bureaux de poste, 2.039 bureaux de télégraphe et 35.536 stations téléphoniques.

Divers

Poids et mesures, Monnaie

La Suisse a adopté entièrement le système métrique. Au point de vue monétaire, elle fait partie de l'Union latine qui comprend avec elle la France, l'Italie, la Belgique et la Grèce.

Banques

La Confédération suisse ne possède pas de Banque d'Etat : une loi fédérale réglemente l'émission des billets de banque, dont le remboursement est garanti par une encaisse métallique. Ces billets sont émis par des banques cantonales ou par des banques privées.

La surveillance des *Sociétés d'assurances* appartient à la Confédération, qui a promulgué en 1885 une loi sur cette matière. En 1897, il y avait en Suisse 33 Compagnies d'assurances sur la vie, suisses ou étrangères, autorisées à opérer en Suisse, 18 sociétés d'assurances contre les incendies et 13 sociétés d'assurances contre les accidents.

Une loi fédérale du 23 décembre 1886 a institué le *monopole de l'alcool*. La Confédération, en prenant cette industrie en main, a eu pour but de lutter contre l'alcoolisme et de protéger l'agriculture.

Les bénéfices de ce monopole se répartissent entre les cantons à titre de compensation de la suppression des octrois.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Notice concernant la République de l'Équateur

A l'Exposition Universelle de 1900

Le Gouvernement de la République de l'Equateur s'est empressé d'accepter l'invitation du Gouvernement de la République française à prendre part à la grande Exposition Universelle de 1900, et, dans ce but, 150.000 francs ont été votés pour la construction d'un pavillon démontable qui devra être transporté à Guayaquil où il servira de bibliothèque municipale.

Le Pavillon de l'Equateur occupe, à l'Exposition, au pied de la Tour Eiffel, une superficie de 150 mètres carrés dont la façade principale regarde la Seine. La construction, de style Louis XV, comporte deux étages surmontés d'une terrasse. A droite se trouve une tour terminée par une coupole dominant tout l'édifice. Au-dessus de la porte d'entrée en fer forgé, on voit un grand vitrail artistique qui contient une figure et un paysage allégoriques avec les armes de la République de l'Equateur. Ce vitrail est signé : H. Laumonnerie. De chaque côté, dans des niches aménagées à cet effet, ont été placés les bustes en bronze de deux génies des lettres équatoriennes : l'immortel poète Olmedo, champion de l'Indépendance de l'Equateur, dont il fut le premier législateur, et Montalvo, le plus grand des prosateurs de l'Amérique du Sud. Ces bustes sont l'œuvre de M. Firmin Michelet, ainsi que celui du général Alfaro, Président de la République de l'Equateur.

La construction se compose d'une charpente en fer et de murs en sciure de bois agglomérée recouverte de ciment poli qui lui donne l'aspect du marbre. Les sculptures extérieures sont exécutées par M. Henri Gayot. La hauteur de l'édifice est de 12 mètres : la tour en a 20. La lumière pénètre à flots dans l'édifice par sept larges baies et par un plafond vitré. Il y a une galerie centrale.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le Pavillon est garni, à l'intérieur, de grandes vitrines et de meubles Louis XV rappelant son style extérieur.

A l'ombre de belles plantes tropicales, prennent place les principaux produits du riche sol de l'Equateur, ainsi qu'un certain nombre d'échantillons de ses industries. Parmi les premiers il faut citer : le cacao, le café, le caoutchouc, les céréales de l'intérieur, les plantes, racines et écorces médicinales, les quinquinas de Loja, les salsepareilles, coca, etc., le tabac d'Esmeraldas, le corozo ou ivoire végétal, les collections de minéraux de toute nature et les merveilleux bois de construction et d'ébénisterie dont la variété est incalculable et la qualité inappréciable, etc., etc. Parmi les seconds nous attirerons l'attention sur les tissus de fil, laine et coton, les tissus de fibres végétales, les confections, les dentelles et broderies renommées des femmes de l'Equateur, les jolis tapis, les commodes hamacs en fibres de palmier, les fameux chapeaux de *Jipijapa*, — injustement appelés chapeaux de Panama, finement tressés avec la fibre d'un palmier « toquilla », les harnachements et selles, de cuirs tannés; les ravissants petits oiseaux naturalisés au plumage étincelant : les poteries, les jouets en corozo, la vannerie, les bois sculptés, les bijoux, les meubles incrustés, les cigares et les cigarettes aussi appréciés que ceux de la Havane : les fécules, farines, amidons, etc., etc. Dans les classes de l'alimentation : les pâtes, telles que vermicelle, maicéna, etc., les biscuits secs, le chocolat, les liqueurs, élixirs et apéritifs, l'alcool, l'eau-de-vie de canne, la bière, le sucre des grandes sucreries du littoral. Nous mentionnerons encore les antiquités en or, argent, pierre, écorce, terre et bois : les objets appartenant à la race aborigène, les peintures à l'huile, les aquarelles, lithographies, typo-

M. le Docteur Victor M. Rendon
Commissaire général de l'Equateur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

graphies, impressions, reliures, les préparations pharmaceutiques, les photographies et vues de l'Équateur, etc., etc.

Dans le hall du rez-de-chaussée se trouve installé un bar dont la concession a été accordée pour permettre d'y déguster le cacao de l'Équateur sous forme de chocolat, et son café.

Les plans du Pavillon sont dus à M. Jean-Baptiste Billa, Chilien, mais architecte français, qui habite la France depuis son jeune âge. C'est lui qui a dirigé l'exécution de l'édifice.

Le commissaire général de l'Équateur est M. le Dr Victor M. Rendon, ancien secrétaire de légation et consul général de la même république à Paris qu'il habite depuis longtemps. M. Julien Aspiazu a été nommé commissaire suppléant. Le secrétaire général du commissariat est M. Enrique Dorn y de Alsua, ancien consul de l'Équateur et secrétaire de la légation en France, chevalier de la Légion d'honneur. M. Miguel A. Carbo, actuellement consul général de l'Équateur à Paris, remplit les fonctions d'attaché-rapporteur.

L'Équateur a donné gracieusement l'hospitalité dans son pavillon à quelques exposants de l'Amérique centrale représentés par M. Crisanto Medina, ministre plénipotentiaire et commissaire général du Nicaragua.

L'Équateur a presque toujours pris part aux grandes expositions d'Europe et d'Amérique. Pour ne parler que des plus récentes, il a figuré à l'Exposition Universelle de 1889, à l'exposition du centenaire de Colomb, Madrid 1892, et à l'exposition de Chicago de 1894.

En 1889, la participation de l'Équateur eut lieu avec l'appui du gouvernement, mais avec les sommes données par les grands commerçants de Guayaquil. Le nombre des exposants fut de 46, dont 38 obtinrent 71 récompenses : 2 grands Prix, 5 médailles d'or, 24 médailles d'argent, 15 médailles de bronze et 25 mentions honorables. Un tel succès était dû autant à la qualité des objets exposés qu'aux sympathies que le commissaire général, M. Clemente Ballen, avait su conquérir en France dans l'exercice de ses fonctions de consul.

Le gouvernement de l'Équateur n'a pas épargné d'efforts aujourd'hui pour resserrer une fois de plus ses excellentes relations avec la France en donnant tout l'éclat possible à sa participation à l'Exposition Universelle de 1900. Le congrès réuni à Quito en 1899 s'est empressé de seconder les vues du président, le général Eloy Alfaro, et de voter le crédit demandé à ce sujet. Par les soins de M. J. Peralta, ministre des affaires étrangères, un comité central d'organisation pour l'Exposition de 1900 a été créé à Quito sous la présidence de M. Carlos R. Tobar, directeur de l'Académie Équatorienne. Des sous-comités ont fonctionné dans les chefs-lieux des provinces. Une exposition préparatoire a eu lieu à Guayaquil en novembre 1899, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Société Philanthropique. L'activité du gouvernement et l'enthousiasme des comités, ainsi que celui des nationaux poussés par leurs sympathies envers la France autant que

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

par leur patriotisme, ont permis de faire inscrire au catalogue général officiel 748 certificats d'admission répartis entre 70 classes, parmi lesquelles les classes 31, 39, 50, 52, 54, 59, 61, 62, 63, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 91 et 99 présentent le plus vif intérêt. Un aussi grand nombre d'exposants n'avait jamais été atteint encore dans les Expositions Internationales précédentes.

Le gouvernement a donné l'ordre de faire frapper des médailles et de faire graver des diplômes commémoratifs qui seront distribués à la fin de l'Exposition.

L'Équateur sera représenté à la plupart des congrès qui se réuniront à Paris en 1900.

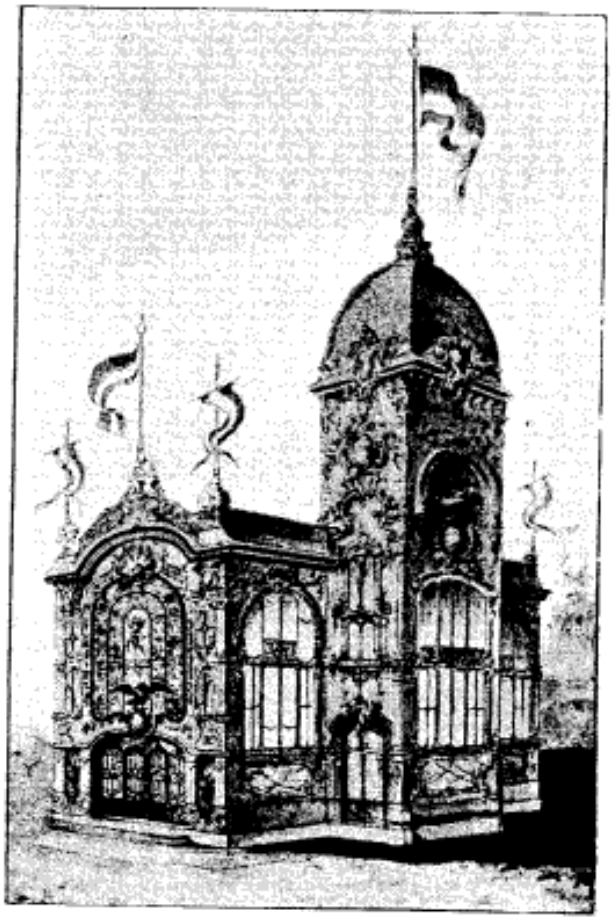

Pavillon de l'Equateur.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. Camondo
Commissaire général du Royaume de Serbie.

Notice concernant le Pavillon royal de la Serbie

A l'Exposition Universelle de 1900

Le Pavillon de la Serbie, au débouché du pont de l'Alma, ouvre sur le quai d'Orsay la série féerique des sections étrangères établies, sur une plate-forme à cinq mètres au-dessus de la voie du chemin de fer, comme une ville de rêves.

Isolé des autres Palais il est en communication, par un escalier à quadruple volée longeant son flanc gauche, avec la berge de la rive gauche et, par la passerelle métallique établie en amont du pont de l'Alma, avec le Cours-la-Reine sur la rive droite de la Seine.

La Serbie, fière de son développement économique, a tenu à se présenter dignement à cette grande et pacifique revue des nations : son Pavillon est inspiré des anciens sanctuaires tels que les couvents de Studenitza, de Jitza, de Gratchanitza et Kalenitz établis selon les antiques traditions du rite Grec.

Le plan, en forme de croix grecque, avec quatre piliers intérieurs,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Cliché Adèle.

S. M. le Roi Alexandre de Serbie

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

supporte entre des berceaux latéraux, un haut lanternon central contourné, en ses diagonales, de quatre coupoles basses appuyées sur des pendentifs.

Les façades sont éclairées par de larges baies demi-circulaires pratiquées au droit de la pénétration des berceaux et n'ont pour décora-

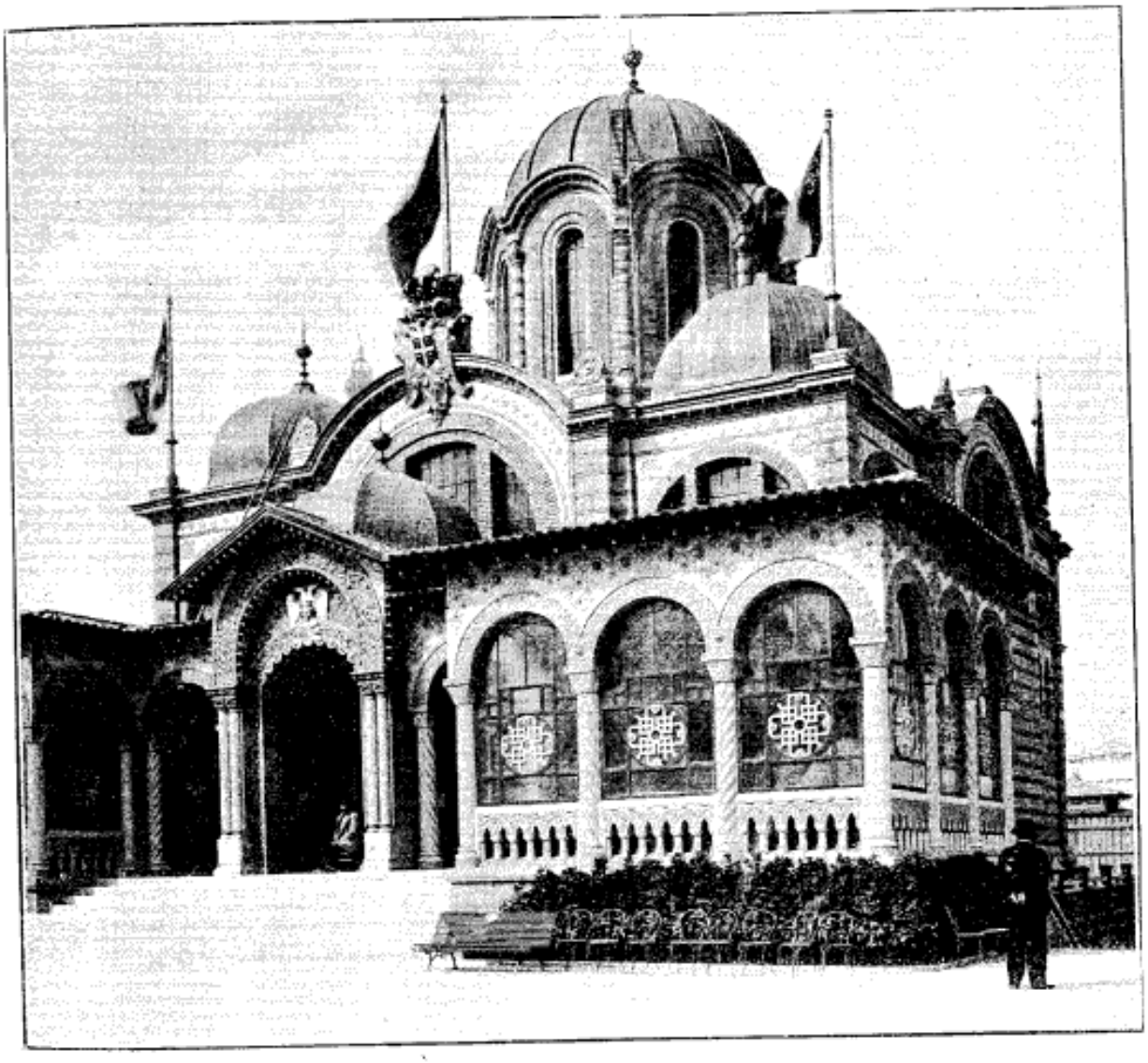

Le Pavillon de royal Serbie.

tion que des formerets ménagés sous les coupoles d'angles, ornés en leur refouillement de motifs empruntés à l'art Serbo-Byzantin, notamment au couvent de Kalenitz.

Cet ensemble austère est tempéré par l'adjonction, du côté de la façade principale, d'un très beau portique auquel on aboutit par un large emmarchement: à chacun des deux angles se trouve un kiosque fermé par des menuiseries vitrées.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le kiosque de gauche est destiné à la fabrication des petites industries nationales. Il se dégage, par un escalier, sur une terrasse de plain pied avec le sol de l'avancée du pont de l'Alma.

Celui de droite, prolongé d'une annexe en charpente et menuiseries vitrées, renfermera un musée Ethnographique Serbe qui sera, sans nul doute, l'une des importantes attractions de l'Exposition Serbe.

A la sortie du Musée une terrasse pourtournant le Palais, conduit à une légère Loggia qui abrite la sortie principale.

La grande salle du Pavillon, dont les kiosques ne sont que les annexes, est divisée en huit sections : la minéralogie, l'agriculture, l'instruction publique, les travaux de l'École militaire de Kragouévatz, l'industrie domestique, les costumes et broderies, les vins et les tabacs.

La Commission chargée à Belgrade de la préparation de l'Exposition Serbe a été composée des personnages les plus éminents : anciens ministres, membres du Conseil d'État, professeurs à l'école des Hautes Etudes, avocats, chefs de sections au ministère du Commerce.

Le Commissariat général de Serbie près l'Exposition a pris toutes ses dispositions en vue d'une installation pittoresque des produits et objets qui ont été groupés par la Commission royale : céréales, tabacs, vins et alcools, bois et métaux, produits mécaniques et travaux de l'École militaire, orfèvrerie, cartographie, meubles de style et mobilier rustique, tapis et broderies se présenteront à leur place rationnelle et attireront l'attention du public.

La surface occupée par les constructions, dont les plans ont été élaborés par M. Kapetanovitch, professeur d'architecture à l'École des Hautes Études de Belgrade, mesure 550 mètres carrés : les travaux ont été exécutés sous la direction de l'éminent architecte M. A. Baudry qui a ajouté aux plans primitifs des décorations du plus gracieux effet, par les soins de la Compagnie française du Métal Déployé qui, par les moyens d'action économiques et rapides dont elle dispose, l'a emporté sur les concurrents appelés à soumissionner l'entreprise générale, en bloc et à forfait, imposée par le cahier des charges du commissariat général de Serbie.

M. Tedeschi
Secrétaire général de Serbie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Notice sur la section des Etats=Unis

A l'Exposition Universelle de 1900

Lorsque la République française fit transmettre à sa République sœur par delà les mers une invitation sollicitant son concours à l'Exposition internationale universelle qui devait être organisée à Paris en 1900, le peuple des États-Unis reçut et accepta la convocation avec la plus cordiale satisfaction. L'époque à laquelle sera célébrée cette solennisation est la limite la plus récente dans notre histoire ; car elle constitue le point de démarcation entre le siècle expirant, tout lumineux par les grands événements qui l'ont distingué, et le siècle naissant, plus attrayant encore par les merveilles qu'il nous promet. La nation qui s'est chargée de cette entreprise est, entre toutes, la nation la mieux douée par son génie, sa versatilité et son savoir-faire, pour mener l'affaire à un résultat triomphant. C'est l'omphalos de l'univers.

Pour le peuple des États-Unis, cette invitation constituait en même temps un défi. En effet, peu d'années auparavant seulement, sur la rive la plus écartée d'une mer intérieure lointaine, dont les sables avaient à peine perdu la trace des cerfs ou l'empreinte du mocassin, où les brises étaient encore chargées des parfums aromatiques du pin, du cèdre et du sapin, ce peuple avait conçu une Exposition grandiose dans ses contours et parfaite dans l'exécution de ses détails, et qui surgit dans ce pays éloigné comme une exhalation, révélant à la fois la force des montagnes, l'ampleur d'un horizon de soleil couchant et le repos de la vraie grandeur teintée des reflets d'une aube naissante ou du vif éclat de l'aurore dans un ciel septentrional. Les Français ont contribué dignement et généreusement au

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

succès de l'Exposition de cette cité Blanche, tant comme individuels que comme nation. Leur concours inestimable a été reçu cordialement par les Américains, qui leur en garderont toujours un souvenir bienveillant. Or donc, lorsque, poussée par un sentiment de rivalité non moins débonnaire que celui que montrèrent ses pères à nos pères lors de l'entrevue du camp du Drap d'Or, la France dit au peuple des États-Unis : « Venez, traversez l'Océan et laissez-nous vous montrer comment nous organisons une Exposition », les citoyens de l'Amérique ne pouvaient qu'agréer.

Mais ce n'est pas tout. Sans tenir compte de la ferme croyance qui règne dans l'esprit de la jeunesse instruite de l'Amérique que Paris et paradis ne diffèrent que dans l'orthographe et non en réalité, nul ne peut s'empêcher de constater le grand sentiment d'amitié qui entraîne notre peuple vers celui de la France. Ce sentiment se trouve mêlé à toutes les traditions de la nation et se perpétue par l'instruction donnée même dans les écoles élémentaires. Tout écolier est au courant de l'assistance que nous prêta le roi de France au moment de la crise de nos efforts révolutionnaires; il connaît les faits qu'ont illustrés La Fayette, de Grasse et Rochambeau, et l'histoire de la victoire de Yorktown. Il sait aussi que plus de la moitié du grand domaine continental des États-Unis était jadis française et connue sous le nom de Louisiane. Partout, sur les cartes des États-Unis, il rencontre des noms français d'explorateurs, de missionnaires, tels que Champlain et La Salle, Marquette et Hennequin, puis, plus loin, Illinois, Détroit, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Les enfants des États-Unis érigeront dans les jardins du Louvre, au cœur même de Paris, un monument commémoratif de leur grande affection pour la France, sous forme d'une statue qui devra immortaliser le nom bien-aimé de La Fayette.

En dehors de toutes les considérations que nous venons de proposer, il est certain que tout homme d'affaires d'esprit a reconnu que le moment était venu où les États-Unis de l'Amérique devaient s'appliquer à occuper le rang qui leur est dû entre les autres nations, à toutes les assemblées internationales. Que les sujets de dissertation de ces Congrès traitent des méthodes pratiques à appliquer en temps de guerre ou des moyens à employer pour assurer la paix, qu'ils se rapportent à des discussions scientifiques ou sociales ayant trait soit à l'éducation, soit au commerce, peu importe; car les éléments constitutifs d'une grande puissance nationale se trouvent si amplement représentés aux États-Unis, aussi bien en raison de l'étendue du pays, du nombre de ses habitants, des richesses accumulées et du pouvoir d'accumulation que par l'intelligence de son peuple, son adresse, son énergie, son esprit d'hostilité et sa grande habileté productive et commerciale, que c'est un devoir qui s'impose à cette jeune

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

William Mᵉ Kinley,

Président de la République des États-Unis.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

nation que de proclamer le rang qu'elle doit occuper parmi les autres puissances, prendre part aux congrès internationaux et imposer sa voix dans toutes les délibérations qui peuvent concerner le bien-être du monde. Pendant plus d'un siècle l'attention des États-Unis s'est portée exclusivement sur la gestion des propres affaires du pays; mais, aujourd'hui, tout en maintenant cette attitude, la nation ne devra pas oublier que ses affaires sont intimement liées aux questions qui agitent une humanité commune.

Mais les responsabilités et les devoirs sont inséparables. Ce n'était pas seulement un privilège d'accepter l'invitation de la France à prendre part à l'Exposition de 1900, et ce n'était pas non plus simplement dans le but d'accepter le défi honorable d'un digne concurrent, ni même uniquement pour donner satisfaction aux sentiments bienveillants que portait son peuple aux Français, mais c'est aussi en réponse à une grande obligation internationale, reconnue de tous et hautement appréciée par le peuple américain, que la nation, répondant à l'invitation de la France par l'intermédiaire de ses représentants réunis en Congrès, s'est décidée à occuper la place qui lui était propre à l'Exposition de 1900.

« Nous venons, le cœur plein et les mains pleines », telle fut la réponse qui fut rendue aux avances des Français.

Des investigations préliminaires furent entreprises et un rapport dressé par le major Moses P. Handy, commissaire spécial, dont la mort, vivement regrettée de tous, survint peu après. Sa mission, à la fois difficile et délicate, était de transmettre aux autorités françaises la réponse des États-Unis à l'invitation qui leur était faite, et de présenter un rapport sur les conditions qu'imposaient les décrets au Congrès. Le Congrès, réuni le 1er juillet 1898, vota un décret autorisant la participation nationale à l'Exposition, ainsi que la nomination d'un commissaire général et d'autres délégués et l'appropriation des fonds nécessaires à la bonne exécution de ses décrets.

En conséquence de cette autorisation, le Président nomma M. Ferdinand W. Peck, de Chicago, commissaire général, M. B. D. Woodward, de l'Université de Columbia, New-York, commissaire général adjoint, et M. Frederick Brackett, du Ministère des Finances à Washington, secrétaire. De plus, dans l'organisation développée plus tard, deux directions principales ont été créées, l'une pour les Expositions ayant à sa tête M. Frederick J.-V. Skiff, du Field Columbian Museum de Chicago, en qualité de directeur en chef des Expositions, et l'autre, le bureau des affaires à la tête duquel a été placé M. Paul Blackmar, également de Chicago, comme directeur des affaires. La classification arrêtée par les autorités françaises a donné lieu à la subdivision des Expositions en dix-huit groupes, lesquels, pour des raisons d'économie et de plus grande efficacité, ont

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

été répartis entre dix fonctionnaires principaux, nommés directeurs. Dans certains cas, il se trouve que deux et même trois groupes ont été placés sous la gestion d'un seul directeur. Les bureaux résultant de cette répartition sont indiqués ci-dessous :

Bureaux :	Directeurs :
Éducation et économie sociale,	Howard J. Rogers.
Beaux-arts,	John B. Cauldwell.
Arts libéraux et industries chimiques,	A. S. Capehart.
Machines et électricité,	Frances E. Drake.
Transports, armées de terre et de mer,	Willard A. Smith.
Agriculture, horticulture, aliments,	Charles Richard Dodge.
Forêts, pêche,	Tarleton H. Bean.
Mines et métallurgie,	Frederick J. V. Skiff.
Industries textiles,	John H. Mc Gibbons.
Ameublements et industries diverses,	M. H. Hulbert.
Jury et Congrès,	James H. Gore.

Les bureaux ont été organisés : à Chicago, à l'Auditorium; à New-York dans l' « Equitable Building » ; à Washington, dans le bâtiment du ministère de l'agriculture ; enfin, à Paris, 20, avenue Rapp.

Des négociations pour l'allocation d'emplacements ont été immédiatement engagées avec les autorités françaises qui, après certaines discussions, entraînant le plus haut talent diplomatique des deux pays, ont fini par accorder aux États-Unis, un espace aussi grand que le permettaient les conditions restreintes.

La superficie totale assignée aux sections des États-Unis couvre une surface de 31,474 mètres carrés, y compris les allées et les contre-allées.

En février 1900, le Président des États-Unis nomma les dix-huit commissaires désignés dans la liste suivante :

Commissaires des Etats-Unis :
Nommés par le Président.

Mme Potter Palmer (Illinois).
James Allison (Kansas).
Brutus J. Clay (Kentucky).
Charles A. Collier (Georgie).
Michael H. de Young (Californie).
William L. Elkins (Pensylvanie).
Ogden H. Fethers (Wisconsin).
Peter Jansen (Nebraska).
Calvin Manning (Iowa).
Franklin Murphy (New Jersey).
Henry A. Parr (Maryland).
Henry H. Putney (New Hampshire).
Alvin H. Sanders (Illinois).
Louis Stern (New-York).
William G. Thompson (Michigan).
William M. Thornton (Virginie).
Arthur E. Valois (New-York).
Thomas F. Walsh (Colorado).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Un pavillon national mesurant 813 mètres de surface et 51m,50 de hauteur a été construit au quai d'Orsay, dans un style pleinement digne de la noblesse et de la position de la nation qu'il doit représenter. D'autres bâtiments ont été érigés au quai d'Orsay, sur l'Esplanade des Invalides, sur l'avenue de Suffren et à Vincennes, selon qu'on en a vu la nécessité. De plus, plusieurs constructions ont été élevées à Vincennes par divers exposants américains.

Les emplacements réservés aux expositions, soit par les allocations dans les grands palais de l'Exposition, soit dans les édifices construits à cet effet, ont été remplis de matériel trié avec le soin qui s'imposait par suite de l'espace relativement restreint des surfaces concédées. Les expositions sont parfaitement caractéristiques de leurs diverses classes. D'après le catalogue ci-joint, le nombre total d'exposants de la section américaine présentant des expositions distinctes s'élève à 6,563. Si les participants aux expositions collectives étaient compris dans cette évaluation, le nombre total d'exposants dépasserait de beaucoup 7,000. On n'a pas encore réussi à déterminer le nombre exact des expositions distinctes présentées, puisque cette évaluation dépendrait beaucoup de la signification donnée au terme exposition. D'après les calculations conservatrices, le nombre d'expositions varierait entre 25,000 et 30,000.

Nous croyons fermement que nul citoyen des États-Unis n'éprouvera le moindre sentiment de désenchantement après avoir visité les expositions présentées par son pays. Sans nul doute une forte proportion des objets exposés méritera l'appréciation des autorités chargées de déterminer les mérites relatifs et comparatifs des expositions. Le commissaire général est tout confiant que les sections américaines présenteront une bonne part des expositions qui se distingueront par leur excellence et justifieront le progrès de la science et de l'invention. Il est néanmoins évident que les grands trésors de la production d'un pays, ceux qui contribuent le plus à sa gloire et l'élèvent parmi les autres nations, sont ceux qui ne se prêtent pas à être enchâssés dans les pavillons d'une exposition, à être étiquetés, numérotés et inscrits dans son catalogue. Quelques-uns de ces trésors sont visibles et tangibles, tels les trains et les voies et ponts de chemins de fer; tels les édifices en acier dont la cime atteint les nuages; tels les canaux de drainage de Chicago, le télescope Yerkes; telles les forêts et les plaines; tels les vastes champs de blé bordés par l'horizon; telles les plantations de coton d'un blanc d'ivoire sous les froids rayons de la lune; telles les immenses étendues ininterrompues couvertes de maïs au doux bruissement et qu'un train volant côtoie pendant une heure; tels les profonds ravins et les cascades rugissantes; telles, enfin, les hauteurs écrasantes de ses pics neigeux.

L'exposition la plus importante que présente aujourd'hui la nation

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ferdinand W. Peck,
Commissaire général de la République des États-Unis.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

américaine aux yeux de l'univers, c'est elle-même, c'est son peuple avec ses institutions et les résultats qu'elle a obtenus. Cent vingt-quatre années se sont écoulées depuis le jour où treize colonies anglaises en Amérique déclarèrent leur indépendance; cent dix-sept années depuis le jour où la nation mère reconnut cette indépendance. Les ans qui se sont succédé entre ces événements et le commencement du XIX^e^ siècle ont été remplis d'efforts et riches en résultats qu'il ne faut pas estimer légèrement sans doute ; cependant, il n'en demeure pas moins vrai que les États-Unis, que nous contemplons à la fin du XIX^e^ siècle, se sont développés pour la plupart dans le courant de ces cent dernières années. Par voie de l'Exposition de 1900, il ne serait donc pas mal à propos de présenter avec la brièveté qu'impose la situation une Exposition rétrospective des États-Unis de l'Amérique.

En 1801, les États-Unis ne constituaient encore qu'un pays admis depuis peu de temps dans la grande famille des nations et à peine parvenu à sa majorité. Son héritage était plutôt en *posse* qu'en *esse*. Son capital, comme la richesse de bien des jeunes gens, consistait pour la plus grande partie en jeunesse, en vigueur, en espoir et en liberté. A son actif, une forêt vierge, traversée par-ci par-là d'un cours d'eau ou d'un sillage et peuplée par des tribus sauvages et hostiles. Une bande de territoire colonisée et cultivée s'avançait de l'intérieur du pays vers la mer sur une distance de 100 à 300 milles et longeait la côte sur une longueur de 1,000 milles. Quatre millions habitants environ étaient disséminés dans cette région ; c'étaient pour la plupart des fermiers luttant hardiment avec un sol bien rude pour se procurer une maigre subsistance. Peu de manufactures encore dans ces jours-là : les fermiers se voyaient forcés de pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins par les métiers les plus variés. On a même vu en un jour tondre le mouton dès l'aube, faire passer la laine par les différents procédés de filage, de tissage et de teinture, et, pour terminer l'exploit, découper, coudre et compléter, avant la fin de la même journée, un vêtement avec le drap ainsi obtenu.

Les villes étaient peu nombreuses : citons Philadelphie et New-York au centre, Boston dans le nord et Charleston au sud. Philadelphie, la ville la plus importante entre toutes, comptait à peine 81.000 âmes. Les distances étaient grandes et les voyages difficiles. Il fallait compter huit à quinze jours, selon la saison ou l'état des chemins pour faire en voiture le trajet de Boston à New-York. Le maître des postes portait lui-même le courrier dans une chaise à un cheval et mettait environ huit jours pour effectuer le service de Washington à New-York.

Les titres établissant les droits que les diverses colonies avaient

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sur les territoires qu'elles apportaient pour leur part aux États-Unis étaient généralement bien vaguement définis et souvent contradictoires. Dans certains cas, les claims s'étendaient ostensiblement jusqu'à l'océan Pacifique. Une fois le conflit avec la mère patrie réglé, les États-Unis se trouvèrent possesseurs d'un vaste pays bordé au nord en partie par les grands lacs et le Saint-Laurent, à l'est par l'Océan, au sud par les possessions espagnoles des Florides et à l'ouest par le Mississipi. Ce territoire mesurait 2,098,000 kilomètres carrés de superficie.

La première moitié du siècle surtout fut marquée, pour le nouveau pays, par une période d'expansion. Les Florides furent cédées par l'Espagne et la Louisiane achetée à la France; cette dernière comprenait tout le pays situé entre les bouches du Mississipi et de la Sabine sur la côte du golfe; elle s'avançait au nord le long du grand fleuve jusqu'au Canada et comprenait tout le territoire entre le Canada et le Mexique, s'étendant vers l'ouest jusqu'à la grande chaîne des montagnes rocheuses que l'on appelle aujourd'hui la Sierra-Névada. A l'ouest de cette chaîne de montagnes et au nord se trouvait l'Orégon qui fut réclamé à titre de découverte; au sud, la Californie, le pays aride du grand plateau central, et, à l'est, le Texas furent obtenus du Mexique grâce à une certaine combinaison d'influences dont la révolution, la conquête et l'achat formèrent les bases les plus ostensibles. Sans essayer de donner une énumération exacte des limites et des frontières des États-Unis, il convient de faire remarquer ici qu'ils couvrent aujourd'hui une large bande de territoire qui traverse le continent de l'Amérique du Nord de part en part et mesure environ 3,000 milles d'un océan à l'autre et 1,200 milles du nord au sud. La superficie totale de sa masse centrale continentale couvre non loin de 9 millions de kilomètres carrés, sans compter les pays excentriques, l'Alaska et ses dépendances, les îles d'Hawaï et de Porto-Rico et les conquêtes récentes aux Philippines. Le territoire acquis par les États-Unis pendant la première moitié du XIX^e^ siècle égale à peu près le double de l'étendue de pays occupée au début de cette même période.

Cependant cet agrandissement du territoire, tout en étant un élément nécessaire au développement subséquent du pays, n'est qu'un fait de moindre importance dans l'histoire du progrès atteint dans le courant du siècle. Une grande immigration de peuples, commencée à peu près avec le XIX^e^ siècle, se perpétuant comme un flux sans cesse grandissant et qui, même aujourd'hui, ne laisse pas entrevoir de possibilités d'abaissement, a distribué des millions d'habitants par toute cette vaste contrée. Son mouvement a pris naissance dans les États limitrophes de l'est, et bientôt on vit des traînées d'émi-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

grants venir s'y déverser de tous les différents pays de l'Europe. Ils y venaient pour trouver la liberté, un sol fertile ou des richesses en métaux précieux; ils s'y rendaient pour rejoindre des amis; ils s'aventuraient pour échapper aux exigences imposées sur leur personne par le service militaire obligatoire, ou sur leurs biens par de lourds impôts; ils accouraient dans l'espoir de secouer le joug accablant de constitutions oppressives et se faire une position là où ils seraient libres de penser et de parler selon leurs convictions. Ce flot d'émigrants dégorgea sur les hauteurs de l'est, puis se répandit sur le grand plateau central jusqu'au moment où il vint se heurter à la formidable chaîne de montagnes du continent américain. Mais rien n'arrêta son courant débordant qui s'avança sans trêve, inondant le versant occidental jusqu'aux rives mêmes de l'océan Pacifique. C'est ainsi que des millions d'arpents de terrain labourable sont tombés entre les mains de plusieurs millions d'hommes, soit sans prix aucun, soit à des prix si minimes que le bénéfice réalisé par une seule moisson suffisait pour les libérer. Comme l'on peut bien penser, les terrains les plus précieux sont actuellement occupés, mais il reste encore néanmoins plusieurs millions d'arpents de terrain qui méritent richement d'être acquis par ceux qui voudraient les exploiter. Ces hommes donc, ces affamés de terre et de biens, n'ont formé que l'avant-garde de la multitude surgissante.

Ces premiers émigrants ont bientôt été suivis de ceux qui ont construit les chemins de fer, qui ont tracé les villes, fondé les grandes cités, qui se sont appliqués à construire des moulins, des hauts fourneaux, des manufactures et à produire tout ce qu'il était possible d'obtenir des métiers les plus divers et de l'habileté de leurs artisans. Ceux-ci ont bâti des demeures, ils ont planté des forêts, ils ont fait les grandes routes et construit des églises; mais au centre de chaque village leur œuvre la plus importante, l'édifice le plus coûteux et le plus élégant, celui que l'on aperçoit de tous les points de vue et qui frappe les premiers regards du voyageur, c'est la maison d'école. Au milieu des fermes, près de chaque coteau, sur le site le plus gai et le plus pittoresque et bien entouree d'arbres et décorée de fleurs, s'élève partout l'école communale de la région.

Ce mouvement du peuple n'a pas été simplement suivi par les chemins de fer; au contraire ceux-ci l'ont précédé. La voie de fer a été poussée activement en avant, traversant la prairie sauvage encore inhabitée, et à peine les rails étaient-ils posés que les trains arrivaient chargés d'émigrants accompagnés de leur famille et amenant leurs bestiaux et leurs biens : si bien que cette grande étendue inculte et déserte sur laquelle erraient encore les daims craintifs, le loup et le bison et que caressait de temps à autre l'ombre d'une migration d'oiseaux, devint petit à petit une superbe mosaïque em-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

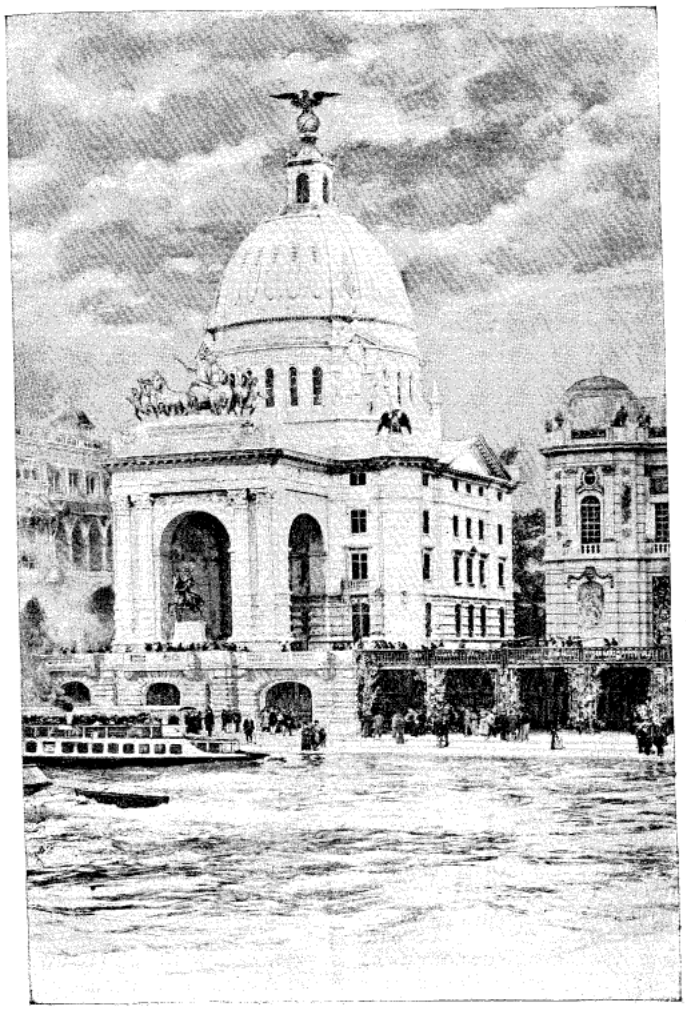

Le Palais de la République des États-Unis.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

bellie et enrichie de toutes parts par les demeures de travailleurs heureux et fortunés.

Il faut considérer la question pendant un moment avant de pouvoir apprécier justement la signification de cette grande migration vers les États-Unis. D'après le recensement de 1880, on a constaté que les deux cinquièmes au moins des habitants tenaient leur droit de cité d'autres pays, pour la plupart de quelque pays d'Europe, leurs parents au moins étant nés dans un pays autre que les Etats-Unis. Plus tard, un maire de Chicago s'est vanté que dans sa cité se trouvaient réunis plus d'Irlandais qu'à Dublin, plus d'Allemands qu'à Berlin, plus de Suédois qu'à Stockholm, plus de Grecs qu'à Athènes, et ainsi de suite jusqu'à épuisement d'une liste très considérable de noms. Les citoyens nés aux Etats-Unis étaient donc en minorité.

La plupart de ces immigrants, en changeant de nationalité, ont fait de grands sacrifices qu'ils n'ont reconnus bien souvent que plus tard au cours de leurs nombreuses expériences. Nous ne savons apprécier dans la vie combien est grande la portion de capital qui nous vient véritablement en héritage de nos ancêtres, jusqu'au jour où, pour une cause ou pour une autre, nous perdons cet héritage et nous quittons le pays natal pour aller fonder une nouvelle existence sous un ciel lointain. Les éléments intangibles du chez-soi, de la famille, les liens sociaux, les habitudes et les affections d'une part, et, d'autre part, les choses visibles, la vieille église entourée de son arpent de Dieu, le sommet des montagnes doré par les premières lueurs de l'aurore radieuse et empourpré plus tard à la tombée de la nuit, les champs tout silencieux sous les feux ardents du soleil de midi, les vergers et les prés, les grandes routes et les haies, enfin, le foyer paternel, tout humble qu'il a pu être, tout a disparu, et tout doit être rétabli dans un nouveau pays. Les vieux entourages ne sont plus et avec les nouvelles scènes, avec les nouveaux liens s'est développée une conception nouvelle de la vie, du devoir, de la liberté et même de la foi.

L'immigrant aux États-Unis a perdu beaucoup, mais en revanche il a trouvé beaucoup plus. En premier lieu, il a la liberté en matières politiques, sociales et religieuses. Les rouages de la forme et des traditions ont été détendus, les entraves de la caste ont été ébranlées. L'homme le plus humble est devenu un des facteurs de l'organisation sociale et des forces qui dirigent l'administration locale ou générale. Ceci ne veut pas dire qu'il ait agi sagement au début, ni même par la suite; mais, cependant, c'était déjà pour lui un grand progrès, et la faculté de pouvoir agir de son propre chef, quelle qu'en soit la façon, a contribué au développement et à l'expansion de son âme tout entière. Il apprit bientôt que la liberté de son côté lui

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

imposait certaines contraintes, non pas que les restrictions lui venaient du dehors, mais au contraire elles lui venaient de lui-même, vu que, pour se reconnaître libre, il devait en premier lieu respecter et protéger les libertés des autres.

Avec la liberté, il trouva l'intelligence, un peu pour lui, mais beaucoup pour ses enfants; l'intelligence infuse par un système d'écoles publiques, partout évident, mais plus souvent remarquable par la propagation généreuse de ses facilités d'éducation élémentaire que pour l'extension ou la perfection de son instruction. Plus loin, l'intelligence propagée par une presse libre et active agrandit ses manières de voir et de comprendre et corrigea ses jugements.

Ensuite, il trouva la concorde, cette union intime qui forme peut-être le point caractéristique le plus remarquable de la nouvelle vie qu'ont bientôt pris sur eux ces divers éléments émigrés. Rien d'aussi extraordinaire dans toute l'histoire de l'agrandissement de la population des États-Unis par le rassemblement de peuples venant de tous les pays et de tous les climats, que la rapidité et le degré de perfection avec lesquels ces éléments si contradictoires se sont fondus en Américains et unis comme citoyens d'une même patrie. Par exemple, les parents d'une famille en Amérique peuvent être Allemands ou Polonais, Suédois, Suisses ou Irlandais, selon les circonstances, mais ils conservent naturellement et nécessairement beaucoup des signes distinctifs de leur pays natal; ils s'attachent à leur manière de vivre, de parler, à leurs habitudes et à leurs instincts, ce qui du reste est bien naturel. Demandez à l'un d'eux quelle est sa nationalité, et sa réponse se moulera sans doute sur le fait de sa naissance. Mais une seule génération suffit à amener une transformation complète. Les enfants sont Américains, plus ardents dans la sincérité de leurs sympathies, plus fiers du nom et du lieu de parenté, plus inquiets de voir reconnaître de tous leur droit à cette nationalité que ceux dont un héritage semblable a été transmis de génération en génération par une lignée d'ancêtres. Le fils d'un Irlandais, d'un Scandinave, d'un Allemand, d'un Bohémien est toujours prêt à reconnaître sa parenté, mais il est encore plus fier d'avoir vu le jour sous le drapeau étoilé des États-Unis, et il veut que personne ne l'ignore.

Est-ce le mélange de tant de types différents et fondus en un seul, est-ce le résultat d'influences nouvellement acquises et de l'élimination de celles que l'on croyait éventées ou nuisibles, ou sont-ce les forces d'attraction et de répulsion pleines d'ozone et chargées d'électricité qui ont opéré ce changement ? Toujours est-il que l'Américain a développé un type de caractère qui lui est particulier. L'Américain, lu et connu de tous, admiré de beaucoup, redouté par d'autres, mais reconnu comme ayant une fonction positive parmi les forces

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

actuellement en activité dans toutes les affaires du monde, l'Américain, car tel est le nom que s'applique généralement le citoyen des États-Unis, est décidé dans ses opinions, nerveux et vigoureux en les faisant connaître, aussi prompt à l'action qu'il est vif à l'appréhension, respectant l'avenir bien plus que le passé, confiant en lui-même et fort de ses convictions. Il a du sang-froid, un esprit clair et réfléchi, et jamais il n'admet la défaite.

Le citoyen américain lui-même est bien l'élément le plus remarquable de l'Exposition rétrospective.

Qu'a-t-il fait ?

Comme nous l'avons déjà vu, il a conquis le désert, soit forêt, soit prairie, et l'a parsemé de fermes et de foyers sans nombre. Le premier devoir du colon a été de pourvoir à l'abri de sa famille, puis de civiliser le terrain qui de nature était rude et sauvage. Si ses terres étaient couvertes d'une forêt, il fallait l'abattre ; si c'était une prairie, il lui fallait déblayer le terrain, faire des haies, des routes, canaliser les marais, bâtir des demeures et d'autres constructions. Une fois la ferme bien assujettie, on l'aménageait avec tous les accessoires et toutes les commodités nécessaires pour y rendre la vie agréable et le travail lucratif. Sa valeur dépendait généralement de ce que le propriétaire y avait mis de patience et d'efforts persévérants. Le terrain n'était guère plus qu'une opportunité, utile seulement selon l'emploi qui en était fait.

En admettant que la superficie normale d'une ferme soit d'un quart de section de terrain, soit un demi-mille carré ou 800 mètres de long et de large, nous trouvons qu'à peu près neuf millions de fermes ont été établies dans le courant du siècle. Dans les premiers temps, le colon payait 100 dollars, soit 500 francs pour son quart de section ; plus tard, il en recevait les titres, francs de charges, s'il avait vécu sur ses terres et qu'il les avait cultivées pendant cinq ans. Pour arriver à donner une juste idée de la valeur des fermes existant actuellement aux États-Unis, il faudrait pouvoir s'entendre sur le prix coûtant exact de l'unité de surface, au sujet duquel les opinions sont assez contradictoires. En estimant le prix de l'arpent de terrain à 20 dollars, ce que nombre d'appréciateurs considéreront comme étant un prix très minime, la valeur totale des fermes des États-Unis s'élèverait à la somme de 576,000 millions de francs.

Nous n'entreprendrons pas de donner ici une évaluation complète de la richesse de production de ces terres. La grande variété du sol, de la température et du degré d'humidité que l'on rencontre dans les diverses parties d'une aussi vaste étendue de pays, pourvoit naturellement à une variété également considérable de produits possibles à cultiver. Trois denrées cependant sont particulièrement dignes de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Benjamin D. Woodward.
Commissaire général adjoint de la République des États-Unis.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

mention, comme fournissant, soit directement, soit indirectement les principaux articles que ce pays peut offrir au commerce dans ses rapports avec les autres peuples. Ce sont : 1° le foin ; 2° les céréales, desquelles se détachent principalement le blé cultivé dans le Nord, et le maïs cultivé dans les régions centrales ; 3° le coton. Le blé et le coton s'exportent le plus souvent à leur état naturel, non manufacturé ; le foin et le maïs sont employés comme fourrages et apparaissent sur les divers marchés du monde, transformés en commodités moins volumineuses, sous forme de produits alimentaires pour les animaux. Quant au coton, il est partout admis que les États-Unis forment la source la plus importante de l'approvisionnement de coton du monde entier. Les grains et les viandes des États-Unis constituent un fonds de réserve auquel les autres pays peuvent avoir recours lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes.

Les quelques citations ci-dessous suffiront pour faire apprécier la capacité des États-Unis sous le rapport de la production.

En 1896, les Etats-Unis ont donné :

Blé	251 millions	d'hectolitres	évalués à	2.145 millions de francs.
Maïs	670	—	—	2.505 —
Totalité des grains ..	1.123	—	—	5.570 —
Foin	60 millions	de tonnes	évaluées à	2.005 —
Coton	257 millions	de kilogr.	évalués à	1.460 —

Les trois denrées végétales : foin, céréales et coton, produites pendant une seule année atteignent ensemble un chiffre total de 9035 millions de francs.

On verra donc facilement que, si l'on ajoutait à ces données la valeur de la récolte d'autres denrées telles que le tabac, les fruits, les légumes, le bois de construction, moins importantes individuellement, mais aidant aussi à grossir le total, et le rapport des produits animaux calculé sur l'excès du prix des aliments consommés pendant l'élevage, la valeur totale des produits agricoles ne pourrait se porter à beaucoup moins de 12.500 millions de francs par an.

Mais la richesse productive du pays ne s'arrête pas non plus avec ces articles. La terre nous livre annuellement 147 millions de tonnes de charbon, 60 millions de barils de pétrole brut, 10 millions de tonnes de fonte, et pour 450 millions de francs de métaux précieux.

Nous présentons ainsi, avec l'énumération de quelques articles mportants supplémentaires, la puissance des Etats-Unis de 1900 dans sa production de richesses matérielles provenant de ses propres ressources.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Il a déjà été fait mention des chemins de fer comme ayant été des agents qui ont contribué considérablement à l'établissement du pays et à la conquête du sol. L'histoire du développement des chemins de fer des États-Unis est brève comme partout au monde. Soixante-dix années seulement se sont écoulées depuis le commencement de cette grande industrie dans notre pays. Dans les premiers temps les chemins de fer s'étendaient lentement, ils se raccordaient aux endroits déjà établis, ils acceptaient les routes sous la pression de conditions imposées, ils étaient les serviteurs du public. Plus tard, leur progrès a été plus rapide et irrésistible ; ils se sont avancés au delà des limites de la civilisation, s'aventurant dans le désert comme une avant-garde et laissant derrière eux une carte toute tracée. Les constructeurs se frayaient un passage à travers les prairies, abandonnant des attaches sur la terre inégale, laissant tomber, chemin faisant, sur la route les rails chargés sur des wagons plats qui eux-mêmes suivaient la voie de fer qu'ils venaient d'apporter ; ils bridèrent les cours d'eau et les arroyos ; ils enfilèrent les ravins ; certaines montagnes furent escaladées, d'autres furent transpercées. Il n'y avait pas d'obstacle si formidable qui ne pût être surmonté, soit que la voie le contournât, soit qu'elle le suivît ou qu'elle le minât. La question suprême, c'était d'arriver, d'aller d'un terminus à l'autre à l'aide de constructions si élémentaires qu'elles fussent en apparence, si seulement elles étaient de force à supporter la marche du coursier de fer. Une fois la voie posée elle servait à son propre perfectionnement. On pouvait l'aligner, l'égaliser, y poser du ballast, installer des voies de chargement, des évitements, des gares, y placer des wagons de passagers, des marchandises et des locomotives. On traversait les larges fleuves au moyen de bateaux, quitte à y ériger plus tard un viaduc permanent en fer. La montagne était flanquée d'un " switch-back " en attendant le tunnel qui, par la suite, devait le percer de part en part. C'est ainsi que la voie se trouvait être active et productive longtemps avant d'être terminée, si jamais on peut dire qu'un chemin de fer américain est véritablement terminé. Aujourd'hui les réseaux de lignes de chemins de fer des États-Unis, les grandes artères du trafic défient la rivalité des chemins de fer de tous les pays du monde, par les avantages suivants : la solidité, la durabilité de la voie permanente dans ses plus menus détails ; la puissance et la vitesse de la force motrice ; le confort et l'aménagement du matériel de wagons passagers ; l'exactitude des correspondances, qui permet à toutes les lignes qui sillonnent une grande étendue de pays de se combiner comme si elles étaient toutes sous une seule administration ; le soin donné au transport des bagages et la certitude avec laquelle ces marchandises arrivent à destination et sont livrées entre les mains de leurs justes destinataires. Les wagons-lits, les wagons-restaurants.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

les trains à couloir, les systèmes divers de freins automatiques et d'accouplements automatiques, tout tire son origine de l'Amérique et a trouvé son apogée sur les grandes lignes des États-Unis.

Les lignes de chemin de fer actuellement en activité s'étendent sur une longueur de 184.603 milles, soit 307.670 kilomètres. Leur service nécessite l'emploi de 35.000 locomotives, 26.000 wagons-passagers, 8.000 fourgons de bagage ou de poste et plus d'un million et quart de wagons à marchandises. Leur ensemble représente une capitalisation de 11 billions un quart de dollars (50 billions de francs) et leurs recettes annuelles s'elèvent à 338 millions de dollars, 1.690 millions de francs.

Le chemin de fer américain n'admet qu'un seul messager plus rapide que lui, c'est le télégraphe, et ce messager il l'a pris lui-même à son service. Les fils télégraphiques sont aussi multiples que les lignes de chemins de fer, ils mesurent aujourd'hui une longueur totale de 1.458.000 kilomètres.

Sous tous les rapports l'application de l'électricité est constante et efficace en Amérique. Chaque village a son service de tramways électriques, de même que son service d'éclairage à l'électricité et son téléphone. Ici, la statistique varie trop rapidement pour nous permettre de donner une citation. On songerait tout aussi bien à demander si le soleil brille à Oshkosh ou à Kankakee que de douter un moment que l'on ne puisse y trouver des lumières électriques, des tramways à traction électrique et le téléphone.

Plusieurs causes ont aidé au développement dans les Etats-Unis d'un système manufacturier à peine moins important que le système agricole décrit ci-dessus. La première, c'est la possession en don de la nature de matériaux de construction en quantités considérables. Les forêts abondent en arbres dont chaque variété de bois a un mérite spécial. Pour fabriquer un lourd chariot de ferme on emploie plus de vingt bois différents, et chacun de ceux-ci se trouve dans une région particulière qui le produit de la qualité la plus propre à l'usage spécial auquel il s'applique. D'immenses champs d'anthracite et de charbons bitumineux répandus par toute la contrée pourvoient à l'approvisionnement du combustible nécessaire à la production de la force motrice ; les montagnes rendent d'excellents minerais de tous les métaux utiles.

La seconde cause du développement extraordinaire du système manufacturier en Amérique, c'est la demande forcée qui se fait sentir pour un allégement aux forces naturelles par des puissances mécaniques, demande accentuée d'autant plus par la rareté relative du travail manuel. Les mains d'hommes ne se trouvent pas en assez grand nombre pour exécuter le travail que les esprits ont tracé, si bien que la force des cours d'eau ondoyants, des brises errantes et

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de la vapeur est appliquée à creuser, à broyer, à moudre et à filer. Cent cinquante hectolitres de blé de la récolte d'une seule saison

Frédérick Brackett,
Secrétaire de la Commission de la République des États-Unis.

tomberaient et dépériraient dans le champ s'il fallait attendre pour la moissonner avec la faux, ou carieraient dans la meule s'il fallait la voir battre au fléau. Ce besoin engendra l'invention des machines pour l'exécution de presque tous les différents genres de labeurs

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

agricoles. Des causes semblables stimulèrent l'invention dans d'autres directions et conduisirent à la production de machines diverses dont les machines à coudre, à écrire et à composer les caractères d'imprimerie constituent des exemples.

Le troisième élément, et celui qui a eu le plus d'influence sur le développement des manufactures américaines, c'est l'habileté qui a inventé et appliqué des machines à la fabrication d'autres instruments, d'après ce qui a été appelé distinctement le système américain. Afin d'expliquer ce que nous entendons par cette expression, et en même temps afin de donner une idée des usages qui en sont faits, supposons la fabrication en quantités considérables d'un article assez complexe, disons un revolver. Sans doute, un ouvrier habile, en travaillant pièce à pièce, en plaçant, adaptant, ajustant, en recommençant courageusement après chaque échec, finira bien par livrer un revolver, puis ensuite d'autres appareils semblables. Mais une fabrique de revolvers prospère ne peut être dirigée de cette façon. Le premier point qu'elle doit établir, c'est l'analyse complète et consciencieuse de l'arme par la séparation absolue de tous ses éléments constitutifs, puis il lui faut déterminer quel sera le procédé mécanique qui réalisera la production la plus parfaite et la plus économique de chaque élément isolé. On invente donc une machine pour chaque opération, et cette machine est construite de manière à produire une pièce particulière avec l'exactitude la plus absolue. Même une vis, si petite qu'elle soit, nécessite une machine différente pour chacun des procédés de sa fabrication : le rodage, le filet, la coulisse et ainsi de suite. Les vis ainsi obtenues sont soumises aux épreuves les plus sévères quant à la longueur, au diamètre, etc. Si, à un moment donné, les vis ne se trouvent plus à hauteur de l'épreuve, le défaut en est tracé aux machines qui ont servi à leur fabrication et celles-ci devraient être rajustées à leurs fonctions particulières. Mille revolvers demandent la production de mille pièces différentes, et ces pièces, obtenues toutes par le même procédé et sous l'action des mêmes machines, ne sont acceptables qu'à l'état parfait et par conséquent seulement lorsqu'elles sont identiquement pareilles. Les diverses pièces rassemblées, les mille instruments qui en résulteront constitueront des spécimens parfaits en leur genre.

Cette méthode nécessite un grand génie d'invention pour arriver à imaginer et à conserver à leur meilleur usage les machines variées et compliquées qui produisent les différentes pièces ; elle nécessite également un capital proportionné à la dépense et à l'assurance d'un débouché favorable qui absorbera régulièrement les produits fabriqués. Elle demande aussi des ouvriers instruits, capables d'entretenir les machines à un degré d'exécution parfaite.

Cette manière de procéder a été appliquée à la fabrication d'armes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

à feu, de machines à coudre, de machines à écrire, de montres, de bicyclettes, de presses à imprimer, de machines à vapeur, de pianos et d'autres articles sans nombre.

Il y a de plus un autre élément, se rapportant plus ou moins directement au développement des manufactures, c'est le soin jaloux du système protecteur américain. Nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en référant à l'exposition présentée ici actuellement de l'industrie des feuilles d'étain. Cette industrie était encore complètement inconnue aux États-Unis il y a seize ans.

Les limites forcées nous empêchent de présenter ici d'autres phases d'une exposition rétrospective complète des résultats atteints par les États-Unis pendant le dix-neuvième siècle. Tout appliqué qu'il était à la solution des problèmes matériels que la nature et la nécessité l'ont forcé d'étudier, le peuple des États-Unis n'a ni oublié ni négligé d'autres questions d'un caractère plus essentiellement scientifique, intellectuel ou esthétique. L'Amérique avec ses cent années de rétrospective ne peut songer à comparer ses résultats à ceux que l'Europe présente fièrement comme le record de mille années de progrès. Néanmoins, l'Amérique, de nos jours, fait entrer, relativement au nombre de ses habitants, des fils et des filles sur le champ d'honneur de toutes les connaissances intellectuelles où elle est représentée avec honneur et distinction. Hommes d'État, législateurs, juristes, soldats, marins, historiens, explorateurs, inventeurs, auteurs, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens, professeurs : le tableau des contemporains de marque de chacun de ces groupes présente des noms américains aussi remarquables par leur nombre que par l'éminence de leur position.

L'Amérique est particulièrement fière de deux grands résultats de son système d'éducation. Le premier, c'est la provision généreuse et universelle qu'elle fait pour la libre instruction de chacun de ses enfants. Tous les États vouent une attention spéciale à l'instruction primaire, une éducation amplement suffisante aux vocations ordinaires de la vie. Le nombre d'enfants enregistrés actuellement sur les livres d'écoles libres dans les Etats-Unis s'élève à quatorze millions. Le total des frais de leur instruction dépasse 183 millions de dollars.

Le second résultat, c'est le développement rapide et vigoureux des écoles techniques et des universités pendant ces trente dernières années. Parmi les écoles techniques, celles qui ont été fondées avec l'aide du gouvernement sont particulièrement dignes de commendation, car sur les bases ainsi établies se sont élevés quelques-uns des collèges les plus avancés de nos jours. Les dix dernières années de ce siècle ont été marquées spécialement par les donations généreuses qui ont été faites à d'importantes universités. Certaines doyennes, telles que Harvard, Yale, Columbia et Princeton, ont acquis de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

grosses sommes qui n'ont été surpassées que par les legs encore plus magnifiques dont ont hérité l'université de Californie, l'université Leland Stanford Jr., et celle de Chicago. Ces legs nous montrent les opportunités possibles, mais ce qui indique encore plus clairement l'avancement actuel de ces institutions ce sont les mesures nouvelles de progrès qui ont été prises par elles et par d'autres encore en pourvoyant, en même temps, à l'instruction des sujets connus communément sous le nom de cours universitaires. On obtient aujourd'hui dans les universités des États-Unis des doctorats dont la valeur égale, en signification textuelle, sinon en réputation, ceux que l'on se dispute dans les universités européennes. Le jour est déjà venu où les étudiants des pays étrangers sont attirés aux collèges des Etats-Unis par les avantages particuliers qui leur y sont offerts pour l'étude de certains sujets.

L'attitude des Etats-Unis de l'Amérique, vis-à-vis des autres grandes nations du monde, est intéressante et singulière. Ils ont constitué la première grande République des temps modernes fondée sur la liberté, l'intégrité et l'intelligence du citoyen. La République est libre des traditions héréditaires qui gênent actuellement les nations de plus longue existence ; elle est isolée dans sa position, ce qui lui a valu une protection plus efficace que les armements les plus coûteux ; elle s'est affranchie de toutes les influences nuisibles d'un asservissement humain. Son peuple est intelligent, industrieux et prospère. A cette exposition rétrospective des nations, l'Amérique se présente elle-même avec son peuple et son histoire.

L. E.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ITALIE

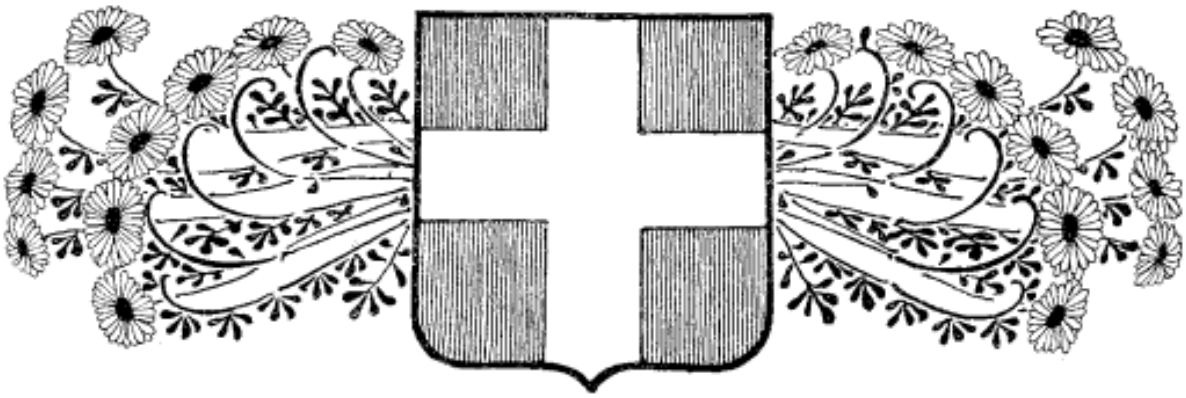

Notice concernant l'Italie

A l'Exposition Universelle de 1900

Trois particularités qui se révèlent au premier coup d'œil résument la participation brillante de l'Italie à l'Exposition de 1900. Elle y est représentée par 2,800 exposants ; ses produits figurent dans tous les groupes et présentent, dans quelques-uns, le caractère de véritables révélations ; enfin, son Palais officiel se distingue au milieu de ceux des autres nations par sa magnificence et par ses proportions.

L'éloge des organisateurs tient tout entier dans cette triple constatation. L'éminent commissaire général, M. Tomaso Villa, a su donner une forme attrayante, en même temps que solennelle, au chapitre qu'il avait à écrire dans cette immense leçon de choses qu'est l'Exposition. Son distingué collaborateur, M. Mantegazza, secrétaire général et délégué du Commissaire général, l'a secondé et l'a suppléé avec dévouement dans les mille détails compliqués et minutieux de l'organisation. — L'un et l'autre étaient tout particulièrement désignés pour de telles fonctions.

M. Tommaso Villa est un des membres les plus en vue du Parlement italien. Homme politique éminent, orateur au talent vigoureux,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

il a occupé dans le gouvernement à plusieurs reprises des fonctions très importantes. Il fut successivement Ministre de l'Intérieur, puis Garde des Sceaux, et en dernier lieu Président de la Chambre des Députés. Très lié avec toutes les personnalités qui ont travaillé à la constitution de l'Unité Italienne, M. Villa s'est trouvé très jeune mêlé à tous les événements historiques de cette époque, et s'est placé au premier plan par l'énergie de son caractère, par son ardent patriotisme et aussi, et surtout, par son éloquence qui fait de M. Villa un des avocats les plus célèbres de l'Italie, le maître incontesté du barreau italien, et aussi le plus populaire et le plus aimé des défenseurs.

Une des plus belles et des plus nobles causes qu'il a plaidées, en tant que membre du Parlement, est incontestablement celle de l'abolition de la peine de mort, en faveur de laquelle il soutint une campagne énergique, qui finit par triompher, au grand honneur de la législation italienne et de ceux qui se sont dévoués pour cette œuvre d'humanité.

Mais ce n'est pas tout. M. Tommaso Villa est aussi un partisan convaincu du principe utilitaire des Expositions et il s'est appliqué depuis longtemps à le développer et à le répandre, à en faire profiter largement l'industrie de son pays. En 1889, il présida avec une infatigable activité la commission italienne venue malgré l'abstention du gouvernement apporter à l'Exposition de Paris le concours de l'industrie et de l'art italiens. Deux expositions importantes ont encore été organisées par lui à Turin, et la dernière, entreprise sous de douloureux auspices (au moment des troubles de Milan), s'acheva dans un véritable délire de satisfaction et de louanges envers l'éminent homme d'État qui avait su apporter à son pays, affligé par les désordres intérieurs, la plus glorieuse et la plus réconfortante des consolations, celle qu'il pouvait puiser dans sa propre force et dans le génie de ses enfants. Une manifestation de sympathie spontanée et des plus touchantes vint récompenser M. Tomaso Villa de son œuvre difficile et de la noble pensée qu'il avait inspiré. A l'heure où éclatait ainsi la gratitude générale, l'Italie songeait à préparer son rôle dans l'Exposition de Paris. M. Tomaso Villa se trouvait tout désigné pour cette tâche considérable, et la façon dont elle se trouve aujourd'hui réalisée honore à la fois l'éminent commissaire général et la grande et riche nation qu'il représente.

Le très sympathique secrétaire général est, lui aussi, une personnalité très en vue en Italie. Il a dirigé plusieurs des plus importants

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Humbert Ier, roi d'Italie.

journaux politiques, entre autres l'*Italie* et la *Nazione*, qui figurent au tout premier rang de la presse italienne. M. Mantegazza, qui

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

a voyagé beaucoup, surtout en Orient et en Afrique, en a rapporté des impressions très vivantes et très documentées qu'il a publiées avec un légitime succès; on a aussi de lui des études politiques très remarquées, et qui témoignent d'un esprit clairvoyant et très épris de la logique, en même temps que d'un patriotisme vibrant. Journaliste, homme de lettres, et avant tout homme d'action, M. Mantegazza a su montrer dans l'exercice de ses délicates fonctions son habitude de vivre sur la brèche, d'ignorer le repos et d'inventer des ressources. Ces facultés particulières jointes à son infatigable activité ont permis à M. Mantegazza de rendre aux exposants italiens et à tous ceux qui l'ont approché des services considérables.

Parmi les autres collaborateurs de l'Exposition italienne il faut citer au premier rang MM. Ceppi, Gilodi et Salvadori, les trois architectes du somptueux palais qui s'élève sur la rive gauche, près du pont de l'Alma.

Excellent spécimen de l'architecture italienne du commencement du XIV^e^ siècle, cet édifice, dont la décoration extérieure étonne par sa richesse et sa profusion, est orné de frises et de peintures apportées d'Italie. Son entrée principale est inspirée en partie de la célèbre Porte della Carta dans le palais des Doges à Venise. Quant à l'aménagement intérieur, il n'est ni moins magnifique, ni moins harmonieux, bien qu'on ait été forcé de modifier ses dispositions et même sa destination, par suite du manque de place, dans les sections industrielles.

Créé d'abord en vue de servir uniquement de Pavillon de représentation, l'édifice a dû, au dernier moment, donner asile aux Exposants des classes 67 (Vitraux), 72 (Céramiques), 73 (Cristaux et verrerie) et 97 (Bronzes).

Heureusement le caractère de ces objets s'harmonise avec le luxe intérieur du pavillon, et contribue encore à lui fournir des éléments décoratifs spéciaux. Toutefois le salon de réception et celui de la Presse y ont perdu un peu de leur ampleur et de leur grand caractère. Une superbe galerie où l'on accède par un escalier monumental a reçu l'Exposition des Ministères. On remarquera en particulier celle des Ministères de l'Instruction publique, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce qui réunissent d'intéressants documents concernant les Ecoles Artistiques et Industrielles très développées en Italie.

Il est évidemment regrettable que l'Exposition italienne ait dû être ainsi disséminée en des endroits si éloignés l'un de l'autre; em-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

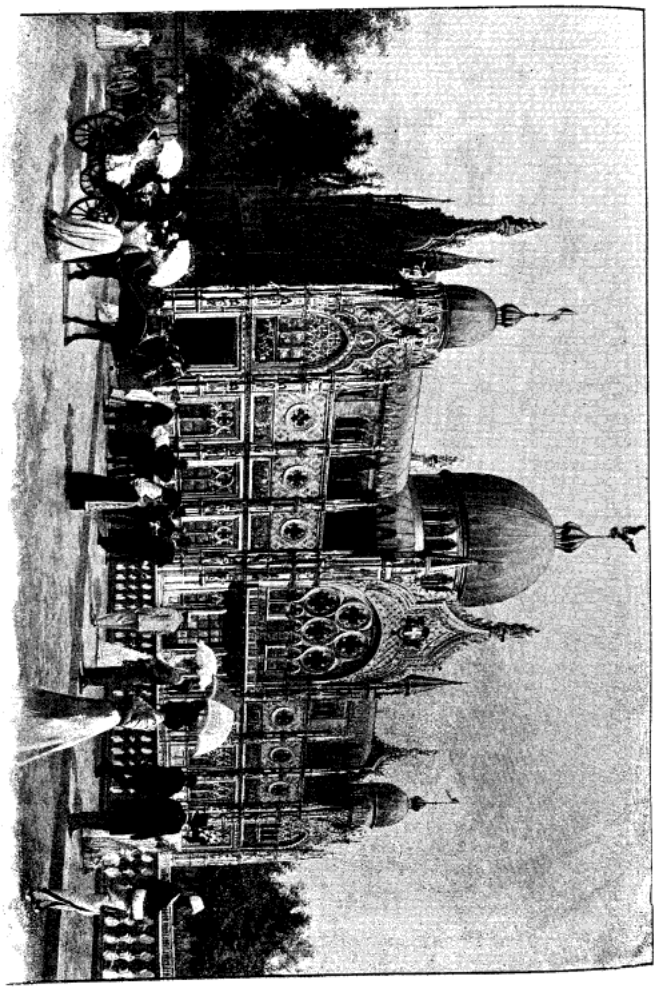

Le palais de l'Italie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

pressons-nous néanmoins de constater que la participation de l'Italie ne s'en affirme pas pour cela moins brillante. On en jugera jusqu'à un certain point par le coup d'œil que nous allons jeter rapidement sur la façon dont ses productions artistiques, industrielles et agricoles sont représentées dans chaque groupe.

Les arts graphiques, la librairie, la médecine et la chirurgie, les instruments de musique, le matériel de l'art théâtral ont réuni de nombreux exposants dans le groupe III.

Mais où l'Italie intéressera tout le monde et étonnera un grand nombre de visiteurs, c'est dans les groupes IV et V, où elle se revèle comme une nation industrielle de premier ordre, féconde en entreprises hardies et en initiatives remarquables.

Mentionnons d'abord le concours apporté à la fourniture de l'énergie électrique pour les services de l'Exposition, au moyen de deux groupes électrogènes, qui placent l'Italie au rang des grands pays industriels.

La maison Tosi, de Legnano, qui s'est placée au premier rang dans la construction des machines motrices de grandes proportions, expose dans la classe 20 deux machines remarquables affectées à ce service.

Dans le groupe V, la maison Pirelli, de Milan, avec ses câbles électriques, l'éminent inventeur Marconi avec son célèbre télégraphe sans fil, et un nombre considérable d'autres exposants forment une réunion importante et fertile en remarques du plus haut intérêt.

Le groupe VI est en partie à Vincennes. Les Compagnies de chemins de fer de la Méditerranée et de l'Adriatique y occupent une grande place.

Cette dernière Compagnie, notamment, expose le matériel de traction électrique qu'elle a déjà mis en service sur l'une de ses lignes, et qui paraît appelé à jouer un rôle important dans les chemins de fer de l'avenir, l'Italie étant riche en sources d'eau susceptibles de créer une force motrice considérable que l'électricité asservira suivant ses besoins. On voit que l'Italie a précédé beaucoup de grandes nations industrielles dans l'application pratique de ce grand progrès.

Signalons, dans le même groupe, à côté de différents matériels roulants d'un grand intérêt, le wagon-restaurant de la maison Silvestri, qui obtint un grand prix d'honneur à l'Exposition de 1889.

L'industrie des cycles a pris, dans le nord de l'Italie, un dévelop-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

pement suffisant et a accompli des progrès assez remarquables pour qu'on puisse voir actuellement disparue l'importation des machines anglaises, allemandes et américaines.

Il en est de même de l'automobilisme qui commence à fournir l'activité à un certain nombre d'usines.

M. Tommaso Villa,
Commissaire général de l'Italie.

La navigation de commerce trouve maintenant, dans le pays même, des ateliers de construction qui lui fournissent tout son matériel. Les chantiers de constructions pour la marine de guerre, comme ceux des maisons Ansaldo, Odero, etc., vendent même, aujourd'hui, aux marines étrangères, notamment à l'Espagne, au Japon, à la République Argentine, etc.

Toujours dans le groupe VI l'Administration des postes et télégraphes, dont on connaît l'excellente organisation, expose du maté-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

riel et des documents divers, statistiques, photographies plans, etc.

Le Ministère des Finances expose à Vincennes une machine dite « Salogène », pour l'extraction du sel d'après un nouveau procédé perfectionné.

Le manque d'espace dans le groupe XI comme dans les groupes IV et V où, ainsi que nous l'avons dit, la plus grande partie de l'emplacement disponible est occupée par les groupes électrogènes, a décidé l'Italie à construire un petit pavillon annexe d'environ 700 mètres carrés à l'avenue de Suffren. Dans ce pavillon, qui est mitoyen de l'annexe de l'Allemagne, on a réuni une grande quantité de machines et d'objets qui n'ont pu trouver place dans les palais affectés à ces trois groupes.

Au contraire, les produits agricoles et alimentaires figurent avec ceux des autres nations dans les groupes VII et X, où l'on trouve au complet ces spécialités universellement renommées que sont les pâtes de Naples, la charcuterie, industrie alimentaire en continuels progrès, les fromages, etc. Par suite du défaut de place encore, l'exposition des vins est installée dans le sous-sol du palais; on y a organisé une dégustation non commerciale, c'est-à-dire d'un caractère purement documentaire.

Le groupe XI (Mines et métallurgie) présente aussi un vif intérêt. Là, encore, l'exposition des aciéries et hauts fourneaux de Terni montre le grand développement de l'Italie dans cette branche de l'industrie. A côté des fers de l'île d'Elbe et des célèbres marbres de Carrare, son sol possède encore d'autres richesses considérables, comme le soufre de Sicile, etc.

Dans le groupe XII (Décoration et mobiliers des édifices publics et des habitations) et dans le groupe XV (Industries diverses) réunis dans le palais, aux Invalides, l'Italie se montre encore d'une supériorité incontestable avec les mosaïques de Florence, les verreries et les dentelles de Venise, les céramiques de Rome, Vicence et Florence (placées comme nous l'avons dit, dans le palais italien) les ferronneries d'art de Sienne, l'argenterie et les objets en écaille de Naples, et surtout l'industrie spéciale et si remarquable de Florence, qui consiste dans la reproduction par la sculpture des plus merveilleux chefs-d'œuvre de l'art italien.

Les soieries de Milan sont d'autant mieux représentées dans le groupe XIII que, par un sentiment d'ambition nationale très louable, les fabricants de cette ville se sont constitués en un syndicat unique, qui a envoyé à l'Exposition ses étoffes les plus remarquables. Turin

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

avec ses velours célèbres, et plusieurs autres villes manufacturières avec des étoffes de coton très variées et très belles, complètent cette branche très importante de la production italienne.

Les fabricants de papier se sont groupés comme les fabricants de

M. Mantegazza,
Secrétaire général, délégué du Commissaire général.

soieries; résultat : une exposition très importante et très homogène dans le groupe XIV.

Nous en avons terminé avec la partie industrielle, dont nous n'avons tenu à donner, du reste, qu'une idée très succincte. Il nous reste à mentionner dans le groupe XVI l'organisation des Banques populaires, institution philanthropique qui s'est admirablement développée en Italie, où elle rend des services considérables, et où elle a servi de modèle à toutes les organisations similaires, et enfin le

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

groupe XVIII où une place importante est occupée par les chantiers déjà cités plus haut.

Nous venons de mentionner, en parlant du Pavillon, la partie qui concerne l'enseignement. Dans le groupe II (Beaux-Arts) quatre salles sont réservées à l'Italie et renferment une sorte d'anthologie fort intéressante de la peinture et de la sculpture italienne contemporaines. N'ayant pas qualité pour formuler ici des jugements ou des appréciations, nous nous contenterons de signaler la présence de plusieurs toiles de Segantini, le génial interprète de la nature, mort tout récemment, et dont les œuvres, après avoir été très discutées au début, sont aujourd'hui entourées de l'admiration du monde entier. A côté de ce maître dont les œuvres honorent à jamais la peinture italienne, un autre éminent artiste, Michetti, a envoyé deux toiles de grandes dimensions dont les sujets sont empruntés à la vie dans les Abruzzes; citons encore les envois de deux artistes justement estimés en France, M. Boldini et Mme Romani, et ceux de MM. Fragiacomo, Tito et Grosso, également très remarquables.

Dans la sculpture, Monteverde, qui obtint le premier prix à Paris en 1878 avec sa statue de *Jenner*, Vela, le célèbre auteur du *Napoléon mourant*, qui est à Versailles, Gemito et Gallori, représentent magistralement l'art italien. Il faut citer aussi le groupe de Biondi, intitulé *Décadence*, et qui fera sensation par son caractère et par ses proportions.

Malgré leur dissémination, tous les éléments de l'Exposition italienne ont entre eux des points de liaison très caractéristiques : leur perfection, leur originalité, et souvent leur richesse. Comme on les trouve dans chaque groupe et pour ainsi dire à chaque pas revêtus des mêmes particularités, l'impression qui s'en dégage a quelque chose d'imposant et de captivant qui ne manquera pas d'être très profitable à l'ensemble de l'Exposition italienne.

L. E.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MEXIQUE

La République du Mexique

A l'Exposition Universelle de 1900.

Après de longues et douloureuses années de discussions politiques, de troubles et de révoltes, après avoir connu les tristesses de la guerre et de l'invasion, le Mexique a su mettre à profit la liberté et la paix conquises à force d'héroïsme par les défenseurs de son indépendance.

L'œuvre accomplie depuis vingt ans dans ce pays mérite l'admiration des peuples civilisés. On pourrait la donner comme un éloquent et vibrant exemple de ce que peuvent le patriotisme et l'énergie d'un gouvernement capable d'organiser les ressources du commerce et de l'industrie après avoir fait triompher celles de la guerre.

On peut affirmer en effet que la prospérité du Mexique est née de l'élan unanime de toutes les forces vives de la nation, habilement dirigées et protégées par un gouvernement plein de sollicitude et de prévoyante initiative.

L'industrie et le commerce du Mexique, ainsi que les institutions nationales, sont en quelque sorte résumés dans le palais édifié par

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

la République à deux pas du pont de l'Alma, sur le quai d'Orsay. Toute l'Exposition du pays est réunie là, dans un cercle étroit encore malgré son ampleur relative, mais suffisant néanmoins pour qu'on ait pu y placer tout ce qui peut instruire le passant sur l'œuvre des vingt dernières années. — C'est une forte, vigoureuse et éloquente leçon de choses. Le développement des chemins de fer, des ports et de toutes les communications intérieures a suivi une marche rationnelle et sûre qui impressionne, parce qu'elle révèle une force et une volonté allant droit au but. Ce développement a entraîné celui de l'agriculture et des mines. Peu à peu, l'industrie est venue à son tour offrir des ressources variées à la richesse nationale ; puis, les arts, les sciences, l'enseignement ont préparé au pays des gloires nouvelles et des générations ardemment tournées vers l'avenir.

L'Exposition du quai d'Orsay ne dit pas tout cela. L'activité industrielle est telle, dans ce pays où les moyens de production sont encore incomplets, que ceux-là mêmes qui auraient pu nous fournir les plus beaux sujets d'admiration se sont abstenus, afin de ne pas sacrifier à une ambition et à un orgueil d'ailleurs légitimes le temps qui pouvait être employé à des travaux effectifs. Il y a donc des lacunes dans l'Exposition du Mexique. Malgré cela, l'impression est vraiment imposante et même grandiose.

Pour en donner une idée, nous allons examiner cette Exposition groupe par groupe et en quelque sorte objet par objet. On nous permettra toutefois de faire précéder cette étude sommaire de quelques lignes sur la personnalité du patriote héroïque et du grand homme d'État qu'est l'éminent président de la République du Mexique, le général Porfirio Diaz, à la sage administration duquel sont dus en grande partie les magnifiques résultats que nous résumerons plus loin.

LE GÉNÉRAL PORFIRIO DIAZ

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Porfirio Diaz est né à Oaxaca, le 15 septembre 1830. On a souvent remarqué, depuis qu'il s'est rendu populaire par tant d'actes de bravoure ou de sagesse, la coïncidence qui fait concorder le jour

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le général Porfirio Diaz,
Président de la République du Mexique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

anniversaire de sa naissance avec celui de l'indépendance mexicaine, proclamée en 1810 par le curé Hidalgo, pendant la nuit du 15 septembre. Ceux qui aiment à voir quelque chose de mystérieux dans la destinée des hommes illustres n'ont pas manqué de trouver là une sorte d'avertissement donné par la Providence. Quoi qu'il en soit, aussitôt après avoir terminé ses études de droit, Diaz commença à donner raison à ces prévisions en abandonnant le barreau pour embrasser la cause libérale, qu'il devait contribuer si vaillamment à faire triompher.

Nommé d'abord sous-préfet d'Ixtlan (aujourd'hui Villa-Juarez), il organisa la garde nationale de cette ville, dont les habitants avaient été considérés jusqu'alors comme impropres à ce service. C'est à la tête de cette petite troupe qu'il commença sa carrière d'officier en contribuant à rétablir l'ordre à Oaxaca, où le général Garcia venait de se révolter. Nommé peu de temps après capitaine d'une compagnie de la garde nationale à Oaxaca, il n'hésita pas à sacrifier sa situation de sous-préfet, beaucoup plus brillante, et commença à guerroyer, sous les ordres du général Don Ignacio Mejia, contre les factions révoltées de Cobos.

En 1858, il était gouverneur et commandant général de la province de Tehuantepec, qu'il réussit à pacifier. Mais il n'y eut que peu de répits dans cette carrière dont nous ne retraçons que les principales étapes. La ville, assiégée de nouveau par le général Alarcon, sous-ordre de Cobos, possédait d'importants approvisionnements d'armes et de munitions. Diaz réussit à les sortir pendant la nuit et à les embarquer à Acapulco. Puis il bat son adversaire à la hacienda de San-Luis et s'empare de dix-huit canons.

Devenu colonel à la suite de ce fait d'armes, il contribue au triomphe des troupes libérales commandées par Gonzalès Ortega. Le gouvernement constitutionnel rentre alors dans la capitale de la République, et Diaz regagne sa ville natale, où il apprend en arrivant qu'il vient d'être nommé député (1861).

C'est à cette époque que se place la période la plus mouvementée de la carrière de notre héros. Nommé général, sur la proposition du libérateur Ortega, Diaz est bientôt désigné pour s'opposer au passage des troupes européennes, soutient le siege de Puebla (1863) et vient renforcer la défense d'Oaxaca. Lorsque cette ville, écrasée par le nombre, dut céder, le 5 mars 1865, Diaz fut envoyé comme prisonnier de guerre à Puebla; mais le 20 septembre suivant il s'évadait dans des conditions dramatiques, au

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

mépris des plus grands dangers, et s'occupait aussitôt de reprendre son rôle dans l'œuvre libératrice. Après avoir défait l'ennemi à plusieurs reprises et réussi à pacifier le nord de l'État de Guerrero, il réorganisa ses troupes, encouragées par son exemple, et commença la longue et pénible campagne du sud de Puebla. Cette campagne devait aboutir à la reprise de Oaxaca par les troupes républicaines, le 31 octobre 1866. Le 18 du même mois, Diaz avait conquis le titre de « Héros de la Carbonera » en s'emparant des troupes et des armes du colonel Hotzer, venu au secours d'Oaxaca assiégée par les républicains. Dans le combat, plus de 700 prisonniers européens, ainsi que 800 carabines et une batterie de canons rayés tombèrent entre les mains de Diaz.

Nous devons glisser sur de nombreux épisodes non moins glorieux. Après avoir réduit à néant l'armée de Marquez, Porfirio Diaz commença le siège de Mexico, qui, comme on le sait, se rendit à discrétion le 20 juin 1867. Il n'y eut ni troubles ni pillage, la discipline la plus rigoureuse fut observée et les sentiments d'honneur du général Diaz surent imposer silence à la rancune et aux représailles de sa vaillante armée.

Son œuvre de soldat étant achevée, Porfirio Diaz se retira dans une modeste propriété qu'il possédait dans l'Etat de Oaxaca et s'y consacra pendant deux ans à la culture, avec une simplicité qui rend encore plus admirable la vie de ce héros.

Les suffrages de ses compatriotes allèrent le chercher dans sa retraite et, de 1876 à 1880, il occupa une première fois les hautes fonctions de Président de la République mexicaine pendant une période constitutionnelle de quatre années. Le général Don Manuel Gonzalès lui succéda pendant la période suivante, mais, depuis, Porfirio Diaz a été réélu successivement à quatre reprises, ce qui lui a permis de continuer sans interruption une œuvre de réorganisation et de prospérité dont les résultats ont été heureux pour la grandeur et la richesse de la nation mexicaine.

Le général Porfirio Diaz est l'idole du peuple mexicain et toutes les classes de la société lui vouent une sympathie où il n'y a pas moins d'admiration que de reconnaissance. C'est que Porfirio Diaz, après avoir sauvé l'indépendance de son pays, a su lui donner une politique de liberté et de progrès qui en a développé toutes les ressources dans des conditions extraordinaires. A côté de son crédit économique enviable, le Mexique jouit aujourd'hui du crédit moral qu'on accorde aux grandes nations, à celles qui ont su conquérir leur

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

place dans le monde, après l'avoir conquise dans l'histoire. Il le doit à son libérateur et à son Président, le général Porfirio Diaz.

LA COMMISSION DU MEXIQUE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Le Gouvernement a désigné pour le représenter en qualité de Commissaire général à l'Exposition M. Sébastian B. de Mier, ministre du Mexique à Londres. Le commissaire général adjoint est M. A. M. Anza, qui est en même temps l'architecte du Palais mexicain.

Adjoints au Commissaire général : M. Ramon Fernandez, consul du Mexique à Marseille et M. Garcia Torrès, attaché d'ambassade. M. Albert Hans, ainsi que M. Bernardo de Mier, ont collaboré à l'organisation au point de vue administratif.

L'éminent Commissaire général, M. Sébastian B. de Mier, diplomate brillant et des plus sympathiques, est très répandu dans la société parisienne, à laquelle il est mêlé depuis de longues années, autant par ses goûts personnels que par les hautes fonctions qu'il exerce. Très éclairé, très ouvert aux idées nouvelles, très artiste, il a su donner à l'Exposition du Mexique la tournure attrayante et très caractéristique d'une manifestation bien plus pittoresque qu'officielle, sans rien sacrifier du côté sérieux qui a été et qui sera sa raison d'être.

Son dévoué collaborateur, M. A. M. Anza, l'a secondé en cela avec un grand zèle.

Nous n'avons pas à décrire longuement le pavillon mexicain, dont la photographie reproduite plus loin peut donner une idée. L'aspect en est imposant et d'un grand effet, obtenu avec une sobriété de moyens qui s'éloigne résolument de ce que nous appellerions volontiers le « Style Exposition ».

Entièrement construit en bois, ce palais est conçu intérieurement et extérieurement dans le style néo-grec, soutenu dans toutes les parties de l'édifice avec une homogénéité qui semble originale, comparée au délire de couleurs et de styles bigarrés qu'on trouve en ce moment sur les bords de la Seine. Du côté du fleuve, une loggia somptueuse étend ses colonnades et ses balcons sur toute la lon-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

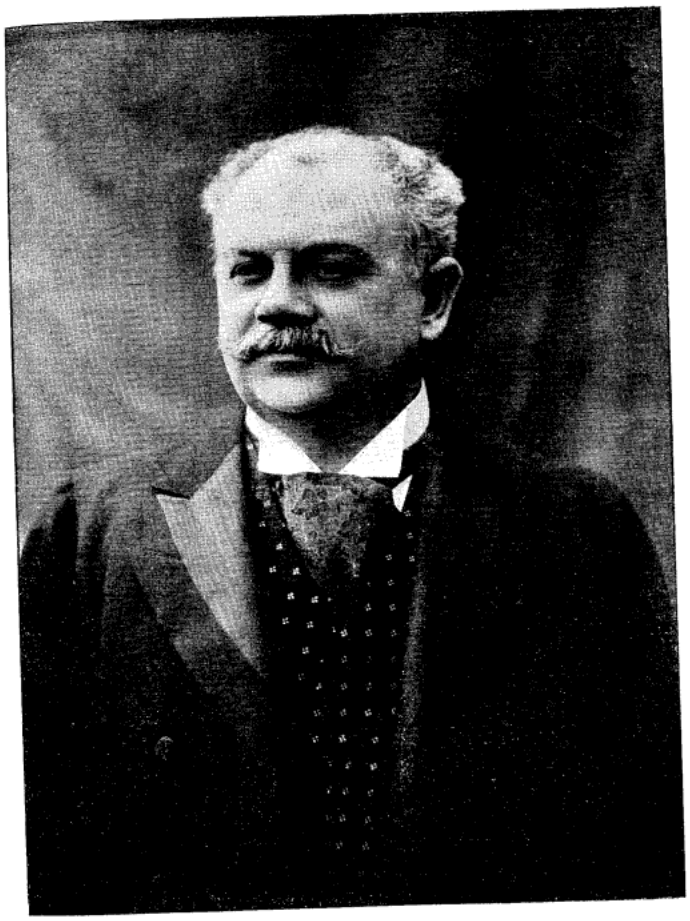

M. Sébastian B. de Mier,
Ministre du Mexique à Londres,
Commissaire général du Mexique à l'Exposition universelle.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

gueur du palais. La façade opposée présente un perron majestueux orné de statues en marbre et par lequel on accède à l'intérieur.

M. Gustavo Baz,
Chargé d'affaires du Mexique,
Membre honoraire de la Commission.

Admirablement compris en vue de son application spéciale, le palais offre intérieurement l'aspect d'un immense rectangle terminé par deux hexaèdres dont l'un abrite un escalier monumental, l'autre étant affecté au Salon des Beaux-Arts. L'escalier conduit à une large galerie établie en porte-à-faux sur tout le pourtour de l'intérieur, et dont l'extrémité opposée à l'escalier se termine par un balcon spacieux qui domine le salon des Beaux-Arts déjà cité.

Des niches cintrées, garnies de belles vitrines, se succèdent sans interruption sur toute l'étendue de la galerie. De même, au rez-de-chaussée, des emplacements analogues, mais plus spacieux, sont encore occupés par des vitrines.

L'architecte avait ici à lutter contre une double difficulté : la place rigoureusement mesurée et l'accumulation des objets divers faisant de l'intérieur du palais une véritable exposition encyclopédique réunissant toutes les branches de l'activité humaine, et par conséquent susceptible d'effrayer par ses proportions.

M. A. M. Anza a réussi à satisfaire aux nécessités pratiques de l'Exposition, tout en donnant à celle-ci une physionomie parfaitement harmonieuse et même attirante.

A peine, en effet, a-t-on franchi les portes, qu'on se trouve au milieu d'un hall immense (60 mètres de long sur 23 mètres de large) d'où l'on peut, en regardant simplement autour de soi, embrasser en quelques instants l'ensemble de l'Exposition mexicaine.

D'un côté, le Salon en hémicycle sollicite le visiteur par sa décoration somptueuse, de l'autre, l'escalier majestueux l'entraîne vers

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

les trésors variés de la science et de l'industrie. Le jour distribué à profusion par le vitrage du hall assure à l'éclairage diurne une régularité qu'on ne saurait atteindre autrement et qui contribue encore à la réalisation de l'objectif général. L'Exposition mexicaine, on peut le dire, va au visiteur presque autant que le visiteur va à elle.

Ce résultat fait le plus grand honneur à l'éminent architecte et Commissaire général adjoint, dont l'œuvre se classe incontestablement parmi les meilleurs travaux de l'Exposition.

M. Ramon Fernandez,
Consul du Mexique à Marseille,
Adjoint au Commissaire général.

Tel est le cadre. Jetons maintenant un coup d'œil méthodique sur ce qu'il renferme.

Cette partie de l'Exposition mexicaine a été organisée par M. F. Ferrari-Perez, professeur de technologie à l'École d'agriculture de Mexico et chef de section à la Commission géographique du Gouvernement, dont les travaux cartographiques sont universellement réputés.

M. F. Ferrari-Perez s'était déjà occupé des mêmes groupes en 1889; il a depuis représenté les sciences, les lettres et l'enseignement mexicains aux expositions de Chicago et d'Atlanta.

Les documents, statistiques et photographies exposés montrent les grands sacrifices consentis par le Gouvernement en faveur de l'instruction primaire et supérieure. Comme en France, l'instruction primaire est obligatoire et gratuite au Mexique, et la loi se montre rigoureuse envers les parents ou chefs d'industrie qui négligent d'envoyer aux écoles les enfants âgés de six à douze ans.

Des écoles spéciales sont affectées aux jeunes Indiens, et le Gouvernement votait encore récemment un crédit d'un million de piastres pour l'édification de nouveaux bâtiments scolaires.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Mexico possède des établissements universitaires de premier ordre : Écoles de droit, de médecine et de pharmacie, Écoles normales d'instituteurs des deux sexes, etc., ainsi qu'une École des beaux-arts. Dans plusieurs villes, on trouve également des Écoles d'arts et métiers qui fournissent désormais aux chemins de fer et aux travaux publics une grande partie du personnel technique qu'on était naguère encore obligé de demander à l'étranger.

Ajoutons que l'Exposition des Beaux-Arts comprendra plusieurs envois de jeunes artistes appartenant à la colonie mexicaine de Paris. Le Gouvernement vote annuellement des crédits pour l'entretien à Paris et à Rome d'une centaine de jeunes gens se destinant à la carrière artistique et présentant des aptitudes sérieuses.

M. Manuel Garcia-Torres,
Attaché à la légation du Mexique
en France,
adjoint au Commissaire général.

La Presse et la Librairie sont également très développées au Mexique. On compte dans la capitale et dans les grandes villes de nombreux journaux à cinq centimes qui rivalisent d'importance avec nos feuilles européennes.

Avant de quitter la partie de l'Exposition organisée par M. F. Ferrari-Perez, disons qu'il a également été chargé de la section rétrospective, dans laquelle on trouvera réunis sous une forme attrayante, une foule de documents concernant l'histoire politique et sociale du Mexique.

M. Luis Salazar, ingénieur civil, chef du Département des travaux maritimes à Mexico, a été chargé de présenter à l'Exposition un résumé des grands travaux publics accomplis en ces dernières années au Mexique.

Les chemins de fer et les ports, pour ne citer que deux exem-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ples, ont reçu tant de progrès et d'améliorations depuis dix ans, comme on peut se rendre compte par ce qui suit :

Depuis 1889, en effet, les chemins de fer mexicains ont vu leur importance augmentée par la création de nombreux réseaux nouveaux, et une ligne interocéanique est entrée en voie de réalisation.

Cette ligne, qui appartient à l'État, reliera Coatzacoalcos et Santa-Cruz offrant ainsi aux transports internationaux des facilités remarquables et destinées à développer, dans une large mesure, les relations commerciales avec le Japon et la Chine.

La création du port de Mazatlan, qui donnera toute sa valeur à une autre ligne interocéanique, pourra être considérée comme une des plus grandes entreprises de ce temps, par les difficultés à vaincre autant que par les services qu'on en attend. Actuellement les plans sont dressés et les travaux sont commencés depuis quelques mois.

M. F. Ferrari-Perez,
Chef des groupes I, II, III et XVII.

Le port de Vera-Cruz, qui compte aujourd'hui parmi les meilleurs et les plus importants au Mexique, est l'œuvre du Gouvernement, qui l'a amené à son état actuel en moins de dix ans. Le port de Tampico, pour lequel on a dû établir deux immenses jetées parallèles s'avançant jusqu'à quatre kilomètres dans la mer, et qui a coûté plus de deux millions de dollars, est un autre exemple du développement dont nous parlions plus haut.

Le Gouvernement a également fixé son attention d'une façon spéciale sur l'éclairage des côtes, qui dépend, au point de vue administratif, du Ministère des Communications et Travaux publics. On verra à l'Exposition les appareils de deux phares en construction au cap Lucas et dans l'arrecife de Madagascar dans le Pacifique.

On remarquera aussi les travaux de la Commission hydrographique des États-Unis mexicains, qui a pour mission d'étudier l'état

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

des côtes, les ports, les fleuves, etc., en vue de l'utilisationgénérale des cours d'eaux, tant pour la navigation que pour la force motrice, l'alimentation des villes, etc.

Une autre entreprise qui fait honneur au génie civil mexicain est l'assainissement général de Mexico, aujourd'hui en voie de réalisation par la création des égouts, le desséchement des marais et l'établissement de services d'hygiène qu'envieraient bon nombre de grandes villes.

Mexico possèdera bientôt un Palais du Congrès remarquable par son importance autant que par les conditions qui ont présidé à sa construction. Mis au concours, le projet réunit soixante-dix concurrents parmi lesquels sept furent primés. Le Gouvernement a fait établir un plan définitif en empruntant à chacun de ces sept projets ceux de ses avantages qui ont paru intéressants, et l'édifice commence actuellement à sortir de terre.

Enfin, il faut signaler ici l'Exposition de l'Administration des Postes et Télégraphes, dont les progrès énormes ont répondu au développement incessant du commerce et de l'industrie.

Les tarifs ont été unifiés et réduits dans des proportions étonnantes. Les lettres circulent à l'intérieur dans des conditions de rapidité et de régularité très satisfaisantes, moyennant une taxe invariable de 0,25. L'ancien tarif, basé sur les distances à parcourir, était loin de présenter la même économie.

Avec l'étranger et notamment avec l'Europe, les relations postales sont assurées au moyen de deux bateaux spéciaux fonctionnant avec la plus parfaite régularité. L'envoi des valeurs, chargements et lettres recommandées a été facilité. Tous les bureaux s'occupent aujourd'hui de ce genre de correspondance, et la mesure donne d'excellents résultats. D'importants immeubles ont été construits dans les grandes villes pour les Postes et Télégraphes. Ceux de Mexico, Vera-Cruz, Puebla, sont à mentionner tout particulièrement.

***

Le développement de la vie industrielle et les grands travaux entrepris au Mexique ont donné naissance à la création d'importantes maisons de constructions mécaniques. Toutefois, cette branche de l'industrie mexicaine, qui n'arrive pas à répondre aux demandes de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

plus en plus considérables qui lui sont faites, a dû renoncer, pour cette raison même, à prendre part à l'Exposition. Il convient de signaler néanmoins, parmi les rares exposants de cette classe, M. Francisco Arevalo, dont les nouveaux compresseurs d'air paraissent appelés à un brillant avenir, notamment dans leur application aux appareils de sûreté des chemins de fer.

A propos des travaux publics, il faut aussi mentionner la Compagnie Mexicaine de chaux hydrauliques, ciments et matériaux de constructions, qui rend de grands services aux entrepreneurs en leur fournissant avec de sérieux avantages tous les matériaux dont ils ont besoin.

M. Luis Salazar,
Chef des groupes IV et VI.

AGRICULTURE, HORTICULTURE, PRODUITS ALIMENTAIRES.

L'Exposition agricole et alimentaire du Mexique a été organisée par M. José C. Segura, ingénieur agronome et directeur de l'École d'agriculture de Mexico.

Cette École, fondée en 1854 par le ministre Joaquin Velasquez de Léon, forme des ingénieurs agronomes, des médecins vétérinaires, des directeurs d'exploitations agricoles, etc. On peut la considérer comme un des principaux facteurs du développement agricole au Mexique.

Elle a envoyé à l'Exposition un grand nombre de documents et d'échantillons présentant un intérêt d'autant plus vif que la production agricole du Mexique est aussi riche que variée.

Toutes les sortes de céréales, le maïs, le blé, l'orge, notamment, y sont cultivées avec succès. Le Mexique exporte aussi des pois

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

chiches, du riz, du cacao, du café, et une grande quantité de fruits. La vanille y est l'objet d'une culture rationnelle et très favorisée par le climat. Il en est de même de la canne à sucre. Les vignes n'ont eu que peu à souffrir du phylloxera, et les vins de certaines régions, notamment ceux de Parras, Coahuila, continuent à jouir d'une juste réputation.

A côté de ces vins et du *pulque*, boisson nationale du Mexique, fabriquée avec le suc de l'agave, et dont on ne consomme pas moins de 3.114.000 hectolitres par an, la bière tend à entrer de plus en plus dans la consommation.

M. José C. Segura.
Chef des groupes VII, VIII et X.

Plusieurs brasseries se sont établies en ces dernières années en différents points du Mexique, et se sont développées rapidement. Le principe adopté pour la fabrication est celui dénommé « à fermentation basse ».

Les distilleries d'alcools, déjà nombreuses, ont amélioré leur production dans des conditions remarquables, grâce à l'introduction de nouveaux procédés et de matériel perfectionné. Un grand avenir est ouvert à la distillerie et à la fabrication des liqueurs en général par l'abondance des fruits de toutes sortes et des végétaux alcooligènes.

L'exposition alimentaire réunit des pâtes de fruit, des confitures, conserves, du chocolat, etc.

Il ressort clairement de ce qui précède que d'importantes ressources sont offertes en ce pays, non seulement aux bras, mais aux capitaux, qui trouveront là-bas d'excellents et fructueux emplois.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MINES ET MÉTALLURGIE

GROUPE XI

Cette partie de l'Exposition mexicaine a tout le caractère d'une véritable révélation. Depuis que l'industrie locale a commencé à leur fournir le matériel qu'elles devaient autrefois faire venir à grands frais des États-Unis ou de l'Europe, toutes les branches de l'exploitation minière se sont multipliées et développées d'une façon extraordinaire.

M. Carlos Sellerier, ingénieur des mines et chef du groupe XI à l'Exposition, nous a mis sous les yeux des chiffres qui résument bien mieux que toutes les phrases que nous pourrions écrire ici, les progrès accomplis en moins de dix ans.

Voici d'abord les chiffres composés de la production minière en 1893 et en 1898 :

ANNÉES FISCALES.	MINÉRAIS MÉTALLIQUES.	MINÉRAIS NON MÉTALLIQUES.	TOTAUX.
	piastres (pesos).	piastres (pesos).	piastres (pesos).
1893-1894.....	33.200.000	10.000.010	43.200.000
1898-1899.....	123.200.000	25.700.000	148.900.000

Dans les chiffres cités plus haut, le cuivre entrait en 1898-99 pour 16.000 tonnes, le plomb pour 81.000 tonnes, l'argent pour 1.780.000 kil. et l'or pour 16.600 kilos.

La baisse de l'argent, qui aurait pu se traduire par de graves inconvénients économiques, n'a fait que donner un grand développement aux autres branches de l'industrie minière et notamment à l'exploitation des mines d'or, de cuivre, d'antimoine, de charbon minéral, etc.

Les nombreux échantillons exposés donneront une idée de la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

variété des produits extraits du sol mexicain. Parmi les minéraux non métalliques, il convient de mettre à part les onyx nouvellement découverts et qui seront sans doute l'objet d'une exploitation considérable. Afin de donner une idée des applications innombrables de cette nouvelle pierre délicatement colorée, dont les tons ne sont ni moins riches ni moins variés que ceux de l'agate, M. Sellerier expose des objets de différentes catégories fabriqués avec les onyx mexicains: vases, colonnes, pièces décoratives, etc. On remarquera également un énorme bloc mesurant 3 mètres de long, la plus grosse pièce d'onyx jamais extraite du sol mexicain.

Ces différents exemples montrent tout le parti qu'offre cette matière pour la décoration et l'ornementation des habitations et du mobilier.

L'exploitation des mines de charbon de terre, qu'on a longtemps refusé de prendre au sérieux dans ce pays, fournit aujourd'hui une production qui semble appelée à se développer encore et à répondre, du moins pour une notable partie, aux besoins de l'industrie locale. Le coke naturel et l'anthracite, s'ajoutant à cette production, contribueront à donner ce résultat.

Dans un autre ordre d'idées, l'antimoine commence à être extrait du sol en assez grandes quantités pour qu'on puisse en exporter chaque année pour un chiffre relativement élevé.

Enfin les opales mexicaines, qui trouvent tant d'emplois dans la bijouterie, sont comparables aux opales hongroises, et quelques commerçants des États-Unis ne se font pas faute de vendre les unes pour les autres.

A côté de l'exposition minière officielle, les principales compagnies mexicaines, notamment celles de Real del Monte, du Boleo, de Penoles, de Sauceda, sont représentées par un choix d'échantillons qui ne saurait manquer d'attirer l'attention des intéressés.

Les usines métallurgiques récemment établies au Mexique peuvent figurer parmi les plus importantes du monde entier.

DÉCORATION ET MOBILIER, FILS, TISSUS, VÊTEMENTS

GROUPES XII ET XIII

Le point le plus caractéristique de ces deux groupes est celui qui est affecté à l'industrie du coton. Favorisées par la production locale,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

qui met une matière première de qualité supérieure à leur disposition immédiate, d'importantes manufactures se sont créées à Orizaba (Vera-Cruz) et dans la province de Puebla, transformant le coton en étoffes de toute nature, suivant les procédés adoptés en Europe et aux États-Unis.

On trouvera à l'Exposition des tissus de coton blancs, écrus et imprimés qui rivalisent avec ceux de nos meilleures manufactures.

L'industrie lainière est moins développée par suite des difficultés rencontrées dans l'élevage des moutons. Néanmoins, la production suffit pour alimenter plusieurs fabriques de casimirs, draps, étoffes pour tapisseries, tapis, etc...

Les autres industries textiles sont également représentées d'une façon intéressante, notamment en ce qui concerne le *jute*, l'*ixtle*, chanvre mexicain, et les fibres employées pour la sparterie, les *hamacs*, l'emballage, la fabrication des cordages, etc.

Ajoutons que l'industrie de la soie ne tardera pas à se placer honorablement auprès de celles du coton et du jute.

M. Carlos Sellerier,
Chef du groupe XI.

On remarquera, d'autre part, les curieux et magnifiques costumes nationaux, d'un prix très élevé, auprès des vêtements « à l'européenne » aujourd'hui généralement adoptés.

Il faut encore signaler, dans le groupe XII, la céramique, la verrerie, la mosaïque et, dans le groupe XII, de jolis travaux de broderies et dentelles qui font honneur au talent des ouvrières mexicaines.

Ces deux groupes ont été organisés sous la direction de M. Eduardo E. Zarate, procureur général militaire, déjà chargé de missions analogues aux Expositions de la Nouvelle-Orléans en 1883 et de Paris en 1889.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
INDUSTRIES DIVERSES

GROUPES XIV ET XV

Si l'on considère que l'agriculture, l'horticulture et la flore du Mexique réunissent à peu près tous les éléments de l'industrie chimique en général, et si, d'autre part, on remarque que chaque industrie, pour ainsi dire, fait appel à une classe quelconque de produits chimiques, on ne sera pas choqué d'avoir une notion exacte de l'avenir réservé aux industries chimiques qui s'établiront au Mexique.

Le Gouvernement a eu une notion si exacte de cet avenir qu'il multiplie les efforts pour encourager la création de ce genre d'industrie. On trouvera à l'Exposition des documents particulièrement éloquents à ce point de vue : d'un côté, la production en matières premières; en second lieu, la production actuelle en produits chimiques; en troisième lieu, la quantité de produits chimiques actuellement importés de l'étranger.

M. Florès, député, professeur à l'École normale de Mexico, et son collaborateur M. Francisco Rio de la Loza, docteur en pharmacie et professeur de chimie générale, ont fait de cette partie de l'Exposition une leçon de choses des plus attrayantes, dont nous ne pouvons malheureusement mentionner que quelques particularités.

Voici d'abord la pharmacopée spéciale au Mexique, basée en grande partie sur l'emploi des plantes. Un certain nombre de ces remèdes végétaux sont appliqués depuis des siècles par les Indiens; ils ont été analysés, étudiés, dosés scientifiquement à l'Institut médical de Mexico et forment désormais la base d'une médication particulièrement efficace et essentiellement nationale.

Signalons à titre d'exemple la substitution complète du *Casimirosa Edulis* au *Chloral*.

La fabrication du papier, la tannerie, la corroirie, la parfumerie, dont le développement s'augmentera au fur et à mesure de la production des agents chimiques qu'elles emploient, sont déjà en pleine prospérité.

Nous ne parlerons que pour mémoire des tabacs mexicains, dont la qualité est comparable, sinon supérieure, à celle des meilleures marques de Cuba. Du reste, les visiteurs en jugeront grâce à la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

manufacture de M. Ernest Pujibet, « El buen tono », qui a installé un débit, avec des cigarières travaillant sur place, dans le hall du Mexique.

La maison Gabarrot a exposé ses produits dans une originale vitrine construite en feuilles de tabac.

L'industrie des allumettes, portée au Mexique à un très haut degré de perfection, n'est malheureusement représentée, par suite des mesures administratives, que par les spécimens d'une seule manufacture, celle de M. Mœbius.

Dans le groupe des industries diverses figurent de curieux objets en filigrane d'argent, très différents des productions analogues de l'Espagne, ainsi que des travaux de brosserie et vannerie qui méritent d'être cités ici.

M. Eduardo Zarate.
Chef des groupes XII et XIII.

FORÊTS, CHASSE PÊCHE ET HYGIÈNE

GROUPES IX ET XVI

M. le docteur José Ranurez, secrétaire général du Conseil de salubrité, et précédemment collaborateur des expositions de la Nouvelle-Orléans (1884), de Chicago (1892) et de Paris (1889) a été chargé d'organiser ces deux importantes parties de l'Exposition mexicaine.

Étant donnée la richesse forestière du Mexique, on pouvait s'attendre à une réunion très intéressante de documents et d'échantillons. Disons tout de suite que cet espoir est réalisé de la façon la plus complète et la plus instructive par la présentation de tous les échantillons en coupe transversale, tangentielle et verticale, de façon à donner exactement tous les aspects du bois. Comme cela avait déjà été fait pour l'Exposition de Chicago, les dimensions données correspondent aux conventions internationales.

On trouvera là, à côté des essences les plus communément impor-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

tées en Europe, comme l'acajou, le campêche, etc., une collection très complète et très documentée sur l'arboriculture mexicaine.

Les organisateurs y ont joint un herbier également très remarquable et qui témoigne des grands progrès accomplis dans la classification des innombrables espèces végétales du pays.

Le ministère de Fornento se fait tout particulièrement remarquer par le concours apporté au développement de cette partie de la science nationale.

On remarquera la remarquable collection de gommes-résines provenant de différentes espèces végétales, et surtout la série des *caoutchoucs* et des *chiclés,* objets d'un important commerce d'exportation.

Comme complément de ce groupe, mentionnons encore une jolie collection de dépouilles d'oiseaux, de cornes, d'écailles, ainsi que des pelleteries provenant de la faune du pays : lions et tigres du Mexique, ours, pumas, jaguars, etc.

Dans le groupe XVI, le Mexique se présente avec une œuvre imposante d'hygiène et de salubrité publiques. Le Conseil de salubrité, établi dans la capitale, et dont M. le docteur José Ranurez est le secrétaire général, a organisé, dirigé et mené à bien dans ces dernières années des travaux qui lui font honneur.

Au premier rang, vient l'assainissement de la ville de Mexico, assuré par l'achèvement du canal de 40 kilomètres qui permet de dégager les grands lacs intérieurs des détritus de la ville et de l'eau des crues, cause de fréquentes inondations. Un remarquable réseau d'égouts, l'application générale du système du tout-à-l'égout, le dessèchement des marais ont complètement assaini la ville de Mexico, si défectueusement située.

L'État mexicain a, d'ailleurs, établi une législation sanitaire en concordance avec la convention internationale de Dresde, pour la prévention des maladies épidémiques, et il n'est pas douteux que toutes ces intelligentes mesures contribueront à diminuer la mortalité dans des proportions considérables et à rendre les quelques endroits insalubres du Mexique absolument inoffensifs pour les Européens qui ont tant à faire dans ce riche pays.

A Mexico encore, a été construit un immense hôpital général comprenant vingt pavillons avec toutes leurs dépendances : laboratoires, sanatoria, salles d'opérations, asile d'aliénés, etc. L'Ecole de médecine et de pharmacie, réunie à cet hôpital, assure ainsi aux malades des soins éclairés et consciencieux, et trouve dans leur traitement des observations pratiques de la plus haute utilité.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Enfin, et ce n'est pas ce qui fait le moins d'honneur à la nation mexicaine, un Institut établi exactement sur le modèle de l'Institut Pasteur, et fonctionnant avec les mêmes services et dans le même but, a été créé depuis à Mexico.

Tous ces grands progrès et toutes ces utiles créations sont repré-

M. le docteur Manuel Flores,
Chef des groupes XIV et XV.

sentés dans le pavillon du Mexique par des statistiques, des graphiques et des photographies dont la perfection égale la clarté et le caractère instructif. L'impression générale est que, à ce point de vue comme aux autres, le Mexique est entré résolument dans la voie du progrès.

ARMÉES DE TERRE ET DE MER

GROUPE XVIII

M. Rodrigo Valdez, colonel du corps spécial d'état-major, a dirigé l'installation au Pavillon du Mexique d'une série de modèles parmi lesquels on remarque principalement :

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le nouveau fusil, système du colonel Montdragon, en usage dans l'armée mexicaine; des canons à tir rapide et canons de montagne, du même auteur, et des affûts divers, accompagnés de harnachements spéciaux.

L'École militaire a envoyé des travaux divers, rapports, photographies, etc.; l'État-Major y a joint des uniformes et modèles d'équipement qui ne manqueront pas d'attirer l'attention. Enfin le corps médical est représenté par plusieurs plans et vues d'hôpitaux militaires, modèles d'organisations intérieures, etc., qui montrent que le Gouvernement du Mexique a su améliorer et développer son organisation militaire en même temps qu'il mettait en valeur toutes les richesses de son sol et toutes les ressources de son industrie.

E. S.

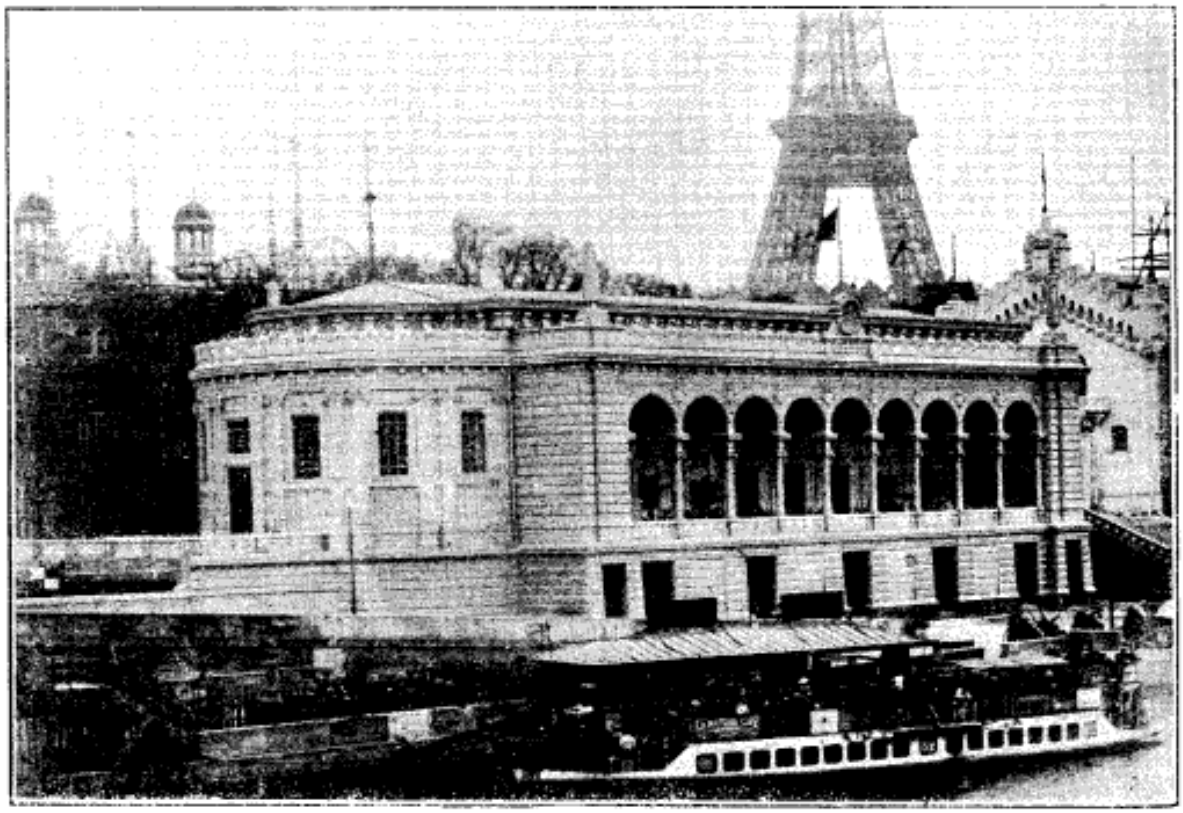

Le Pavillon du Mexique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La Reine-mère des Pays-Bas.

Notice concernant les Pays-Bas et leurs colonies

A l'Exposition Universelle de 1900

Tous les peuples qui prennent part à l'Exposition ont tenu à donner, soit dans leurs pavillons, soit dans les différents groupes où leurs produits sont disséminés, la synthèse du caractère national et l'exposé sommaire des principes qui, chez eux, régissent l'instruction, les arts et le travail. Aucune nation n'a réussi à donner à cette impression forcément superficielle plus de relief que les Pays-Bas, et leur exposition se distingue parmi les plus intéressantes, non seulement parce qu'elle est avant tout une œuvre de science et de vulgarisation, non seulement parce qu'elle offre pour la première fois, aux yeux du monde civilisé, une réunion de documents archéologiques appelés à faire sensation, mais aussi parce qu'on y sent

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

l'œuvre d'une race exceptionnellement forte, merveilleusement douée pour l'étude, pour l'art et pour le travail, d'une race constamment penchée sur le côté sérieux des choses, et dirigée, encouragée, soutenue dans cette voie par la sollicitude admirable d'un Gouvernement auquel des liens indissolubles, parce qu'ils sont faits de sympathie et de patriotisme, la rattachent pour toujours.

Les Hollandais ont, en effet, cet avantage admirable sur les autres peuples que, chez eux, l'amour de la patrie a trouvé une personnification et en quelque sorte une réalisation tangible dans l'amour de la Reine. La Reine! Les Hollandais disent cela comme nous disons: la France! et peut-être avec une foi encore plus vibrante et plus émue, parce qu'elle s'adresse à un idéal qui est plus près d'eux, qui se mêle à leur vie, qui s'occupe de leurs intérêts et de leur grandeur et qui préside réellement à leurs destinées. Le culte de ce peuple pour sa charmante souveraine, culte si mérité et si juste, auquel la nation doit une grande partie de sa force et devra le plus beau de son avenir, est aussi un hommage de gratitude donné à la Reine-mère. Si les Hollandais ont l'immense bonheur de posséder une reine qui s'occupe en personne de toutes les affaires du gouvernement, et qui est assez instruite, assez clairvoyante, assez résolue pour s'en occuper avec des résultats merveilleux, ils n'ignorent pas qu'ils le doivent à l'admirable sollicitude de la noble princesse qui forma pour son peuple, par l'exemple et par le travail, la reine accomplie qu'est S. M. Wilhelmine.

Les qualités particulières du peuple néerlandais, puisées en grande partie dans la fermeté et dans la sagesse du Gouvernement, se révèlent, comme nous l'avons dit, d'une façon admirable, à l'Exposition de 1900. Si l'on établissait un parallèle entre ce que la Hollande nous montra lors de l'Exposition de 1878, ces vingt ans apparaîtraient comme la plus merveilleuse période de progrès qu'un peuple puisse inscrire dans son histoire. Il faut féliciter les organisateurs de l'Exposition d'avoir su synthétiser cette œuvre sous une forme attrayante et instructive, au profit du grand public, et nous souhaiterions, pour mieux faire ressortir leur mérite, de pouvoir donner une idée complète de la participation des Pays-Bas et de leur empire colonial à notre grande fête de progrès. Malheureusement, nous n'avons ici que la place de quelques considérations générales. Notre effort consistera donc à les rendre aussi substantielles que possible.

L'Exposition des Pays-Bas et de leurs colonies a été organisée sous la direction de M. le baron Michiels de Verduijnen, vice-président de la seconde Chambre des États généraux, Président de la Commission Royale et Commissaire général du Gouvernement. Elle comprend une

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. Wilhelmine,
Reine des Pays-Bas.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

partie scientifique et industrielle réunissant plus de 600 exposants, dont les produits figurent dans leurs groupes respectifs, et une partie purement coloniale, comprenant un groupe de trois constructions érigées sur la terrasse du Trocadéro.

Cette partie coloniale a été organisée sous la direction de M. J. Yzerman, ancien ingénieur en chef du chemin de fer des Indes néerlandaises, et de M. le lieutenant-colonel G. B. Hooyer; les constructions, qui sont décrites plus loin, ont été édifiées sous la direction du capitaine-ingénieur J. Stuten, et les curieux moulages dont l'intérieur et l'extérieur de ces édifices sont revêtus ont été exécutés par M. von Saher sur des originaux se trouvant à Java et à Sumatra. En outre, l'ethnologue C.-M. Pleyte s'est rendu aux Indes avec la mission de rassembler les collections scientifiques et agricoles exposées à l'intérieur des pavillons. Cette exposition, grâce à ces différents concours, présente un intérêt scientifique et ethnographique qui mérite beaucoup mieux que notre brève étude; nous tâcherons néanmoins d'en donner une idée tout à l'heure, après avoir parcouru rapidement les groupes artistiques, agricoles et industriels, où nous devons signaler la participation des Pays-Bas.

L'Exposition des Pays-Bas occupe, dans l'ensemble de ces différents groupes, une superficie totale de 6,000 mètres carrés. L'installation générale est l'œuvre de deux architectes distingués: MM. Mutters et Sluyterman, qui ont su lui donner un caractère d'unité et d'élégance très particulier.

En effet, au lieu d'être constituée par une réunion de vitrines de formes et de grandeurs disparates, l'Exposition des Pays-Bas, dans chaque groupe, forme un tout parfaitement homogène et harmonieux, ce qui n'est pas sans profiter au caractère général de la section néerlandaise. Il faut louer la Commission Royale de l'Exposition de cette innovation intelligente et très judicieuse.

Toute la partie matérielle et décorative a été exécutée en Hollande et installée, agencée, mise en place par des artisans néerlandais. Nous sommes donc ici en présence de sections ayant un caractère essentiellement national.

Passons rapidement à travers le groupe I, où toutes les branches de l'enseignement sont dignement représentées par les Institutions officielles et par quelques particuliers. Dans le Palais des Beaux-Arts (groupe II), trois salles sont réservées à la Hollande, et les plus grands peintres contemporains y ont envoyé ce qu'ils créèrent de meilleur; inutile de noter ici des impressions ou des appréciations : la Hollande a produit assez d'artistes de génie, et les noms d'Israels, de Maris et de Mesdag, pour ne citer que ces trois, sont assez connus pour résumer tout l'attrait de cette section.

Dans le groupe III, on remarquera les merveilleuses éditions

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

artistiques des célèbres libraires d'Amsterdam et de La Haye, et aussi plusieurs cartes magnifiques, celle de Java, notamment, exécutée par M. Eckstein, au moyen d'un procédé de son invention, et qui peut être classée parmi les deux ou trois travaux de ce genre vraiment hors de comparaison à l'Exposition.

Dans les groupes IV, V et VI, la section des Pays-Bas nous fait

M. le baron Michiels de Verduijnen,
Commissaire général des Pays-Bas.

assister à un développement industriel jusqu'à un certain point inattendu, et qui montre avec quelle activité ce pays suit toutes les manifestations du progrès. La Hollande participe comme les grandes nations industrielles à la fourniture de l'énergie électrique dans les différents services de l'Exposition. Un remarquable groupe électrogène sortant des ateliers Stork et Smit de Rotterdam, est spécialement affecté à ce service. A signaler dans le même groupe les expositions des ateliers Smulders, de Rotterdam, Smit et Cie, de Kinderdyk, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Avec le groupe VI, nous arrivons aux grands travaux publics. La Hollande en a réalisé de particulièrement importants depuis quelques années. Il suffit de citer le développement des chemins de fer, l'amélioration de la voie maritime de Rotterdam, la création d'un canal important et l'amélioration des trois rivières : la Meuse, l'Yssel et la Lek. Ajoutons que le Ministre actuel des Travaux publics s'occupe avec activité du projet de desséchement du Zuiderzee, qui, comme on le sait, est une des grandes questions économiques de notre époque.

Parmi les autres grands projets en cours, signalons la construction du port de Scheveningue, qui donnera un grand développement à ce village déjà renommée pour sa belle plage. A citer aussi la création des lignes régulières de navigation entre Amsterdam et Rotterdam, les Indes et l'Amérique, services qui ont favorisé dans de larges proportions le trafic commercial.

Voici maintenant le matériel de ces grands travaux publics. La Hollande le trouve chez elle, où de grands constructeurs comme Smulders, les établissements Fop-Smit, la Société anonyme Werf-Conrard, etc., construisent des dragues et autres machines non seulement pour l'intérieur, mais aussi pour la France, la Russie, etc.

Dans le groupe IX, malgré le petit emplacement dont elle disposait, la Hollande a fait merveille, en réunissant tout le matériel de pêche en usage sur les côtes, accompagné de modèles, statistiques, photographies, etc., formant un ensemble des plus curieux.

Autre exposition intéressante dans le groupe X, où nous retrouvons les célèbres liqueurs de Lucas Bols et de Wynand Fockink, si populaires en France, et qui ont conquis dans le monde entier une réputation d'autant plus solide qu'elle est plusieurs fois centenaire.

Dans le même groupe, l'exposition du cacao Blooker, des brasseries de Heineken, etc., retiendront très justement l'attention du visiteur.

Dans le groupe XII, les attractions ne manquent pas non plus. C'est là que sont réunis les produits des manufactures de faïences de Delft, de la Société Rozenburg de La Haye, de Gouda, Purmerend, Utrecht, etc. Cette industrie s'est admirablement développée depuis quelque temps; le nombre des manufactures s'est beaucoup augmenté, et leurs produits, déjà si réputés, reçoivent encore chaque jour de grandes améliorations.

Dans le même groupe, il convient de mentionner les tapis et tapisseries des fabriques hollandaises, ainsi que des reproductions curieuses d'un genre de tissus fabriqué depuis des siècles par les femmes indigènes de Java par le procédé appelé *batik*. Les Javanaises fabriquent ces étoffes originales en exécutant des dessins à la cire

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sur des toiles de coton, qui sont ensuite teintes en rouge, en bleu, en brun et quelquefois en plusieurs couleurs. Les endroits recouverts de cire n'étant pas attaqués par la teinture demeurent blancs, de sorte que, la cire une fois enlevée, les dessins se détachent très nettement sur le fond coloré de l'étoffe. On trouvera des *batiks* authentiques, c'est-à-dire fabriqués par ce procédé purement artistique et colonial, dans le groupe XIII, ce qui permettra de les comparer avec les reproductions qu'en fabrique aujourd'hui l'industrie hollandaise.

Le Sousouhanan, prince indigène, résident à Soura-karta, a eu la bienveillance de confier aux organisateurs de la Commission coloniale une collection complète de tous les *batiks* portés par la Cour, dans les fêtes officielles célébrées à l'occasion des mariages, circoncisions, etc. Cette collection est exposée dans l'un des pavillons à côté de la reconstitution fidèle, d'après les indications du même prince, des vêtements appelés *Kain Kèmbangan*, que les princes javanais portaient déjà au XVI[e] siècle. M. Van de Poll, qui dirige avec une grande compétence l'une des principales manufactures de coton de Haarlem, s'est acquis une grande réputation pour la reproduction industrielle de ce genre de tissus.

Dans le groupe XIII déjà cité, on trouvera une riche exposition de costumes nationaux reproduits d'après nature avec la plus scrupuleuse exactitude et constituant l'une des attractions de cette partie de l'Exposition.

On peut en dire autant de l'exposition collective des joailliers-orfèvres (groupe XV) où se font remarquer les ateliers d'Amsterdam La Haye, Utrecht, et la taillerie de diamants Poliakoff, d'Amsterdam, dont l'installation comprend un groupe d'ouvriers travaillant sur place. Les principales maisons d'argenterie du Royaume prennent une part importante à cette exposition collective, où elles ont fait figurer nombre de créations intéressantes.

La Hollande ayant toujours tenu un rôle important dans l'étude des questions humanitaires, on ne peut s'étonner de la voir figurer dans le groupe XVI avec une réunion de documents et de monographies du plus vif intérêt, présentée dans un élégant salon de lecture. La collaboration à cette exposition des économistes et des philanthropes les plus éminents permet d'affirmer qu'elle ne se bornera pas une manifestation stérile, mais que les résultats en seront au contraire nombreux et satisfaisants.

Après ce rapide examen sur la collaboration des Pays-Bas à l'Exposition proprement dite, nous allons consacrer les dernières lignes de notre étude à l'Exposition spéciale des Indes orientales et occidentales.

Sur la terrasse du Trocadéro, dans une situation excellente, fort habilement utilisée, un monastère bouddhique du plus pur style

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

hindou-javanais, entièrement reconstitué au moyen de moulages rapportés des temples de Sari et du Bôrô-Boudour, s'encadre entre deux constructions bariolées couvertes en fibres de palmiers et qui reproduisent avec une exactitude rigoureuse les types d'habitations actuels de l'ouest de Sumatra.

L'édification seule de ces trois reproductions pourrait constituer un attrait incomparable, et dont on ne pourrait que difficilement trouver l'équivalent au point de vue artistique ou ethnographique dans l'ensemble de l'Exposition. Elle représente d'ailleurs plusieurs années d'un travail délicat et minutieux, entrecoupé de recherches, de fouilles, de voyages d'exploration qui, par leurs résultats, ont contribué à fournir aux archéologues, aux artistes et aux savants une réunion de documents dont la réalisation n'a pas de précédents en Europe.

Les trois constructions sont reliées entre elles par une terrasse spacieuse, où l'on accède par un perron. Une rangée de dhyâni bouddha's, également moulés sur les originaux, s'étend devant cette terrasse et sur toute sa longueur, donnant ainsi à l'ensemble un caractère d'unité des plus heureux.

Les bas-reliefs du temple, à l'extérieur comme à l'intérieur, proviennent en grande partie du Bôrô-Boudour et retracent ainsi quelques passages de la vie de Bouddha d'après des documents sculpturaux qui remontent à plus de dix siècles, et qui, malgré cela, sont dans un état de conservation qui étonne. Les artistes trouveront dans cette reconstitution une richesse d'inspiration et une souplesse, un génie, même, d'interprétation, qui ne seront pas sans les étonner; il y a là, notamment, pour l'art décoratif, actuellement en pleine évolution, un enseignement admirable, entièrement basé sur la simplicité des lignes, et qui se révèle en une infinité de motifs admirables de richesse et de variété. Les colonnes et les autres sculptures qui ornent l'intérieur du temple sont dans un état de conservation non moins étonnant. Nous signalons notamment la statue de la déesse Prajanamitra, pure merveille de sculpture bouddhique, comparable, par la noblesse des lignes et par la puissance de l'expression, aux meilleures productions de l'art grec.

Il faut féliciter M. le lieutenant-colonel G.-B. Hooyer de la reconstitution de ce temple, qui est incontestablement l'un des joyaux de l'Exposition; et il faut aussi le remercier, au nom de la science et de l'art universels, pour la réunion de cette documentation merveilleuse de richesse dont rien d'approchant n'a pénétré jusqu'ici en Europe.

Les constructions pittoresques situées à droite et à gauche du temple sont formées chacune de quatre habitations indigènes, accolées en croix. L'extérieur, revêtu de couleurs vives, est entiè-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Exposition des colonies des Pays-Bas.

rement sculpté comme le sont là-bas les demeures de la classe aisée de la population. Les organisateurs se sont inspirés, pour la décoration intérieure, des motifs hindous, qu'ils ont reproduits sur les étoffes, peintures, colonnes, meubles, etc. ; ils ont réussi ainsi à mettre sous les yeux du public quelques-unes des adaptations dont ce genre de décoration pourra devenir susceptible dans l'habitation européenne.

L'une des deux constructions possède un salon de lecture très abondamment pourvu d'ouvrages et de monographies concernant les Indes néerlandaises. Il convient de noter ici la publication, par la Commission coloniale, d'un *Guide spécial* des Indes néerlandaises, auquel ont collaboré les spécialistes les plus compétents dans chacune des parties représentées à l'Exposition. Cet important ouvrage, publié sous la direction de M. le lieutenant-colonel H. Bosboom, restera comme une sorte de monument documentaire d'un intérêt considérable et de la plus grande utilité pour tous ceux qui auront à s'occuper, à quelque point de vue que ce soit, de cette partie si curieuse du monde colonial.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

On a réuni dans les deux pavillons des documents et des spécimens très variés sur la production artistique, industrielle, minière et agricole des Indes néerlandaises ainsi que sur leur administration, sur leur défense et sur l'exercice du culte Civaïtique de l'île de Bali.

Cette dernière partie, notamment, comporte un intérêt tout spécial et fera la joie des érudits. M. C.-M. Pleyte s'est rendu spécialement à l'île de Bali et à celle de Lombok où subsiste encore dans toute son originalité la religion hindoue. Avec l'aide des prêtres brahmanes et de quelques chefs de districts, il a fait copier toute la série des dieux hindous, préalablement déterminée avec la plus rigoureuse attention.

Le Panthéon balinois ainsi reconstitué se compose d'une trentaine de statues en bois polychrome, réunies sur une estrade qui occupe le fond du pavillon de droite. Il apporte des renseignements précis et des documents indiscutables sur la religion hindoue actuelle, au sujet de laquelle nombre d'erreurs ont été répandues. C'est la première fois qu'une collection de ce genre a été réunie en Europe.

Ces indications générales sont malheureusement trop incomplètes pour donner une idée du caractère scientifique de l'Exposition des Pays-Bas. Nous nous sommes efforcés de résumer l'impression qui s'en dégage, et nous n'essayerons pas de la formuler en des appréciations qui resteraient forcément vagues, vu leur manque de développement. Disons seulement que les organisateurs de l'Exposition des Pays-Bas se sont honorés et ont honoré leur pays en donnant à cette manifestation le caractère d'enseignement et de vulgarisation, le caractère attrayant et sérieux qui est la base même du principe des Expositions, et qui, seul, peut justifier leur raison d'être. Cette simple constatation, que pourront faire tous les visiteurs, résume admirablement le mérite du Dr M. le baron Michiels de Verduijnen, de M. le lieutenant-colonel G. B. Hooyer et des hommes éminents qui leur ont apporté une collaboration éclairée et active.

EM. SEDEYN.

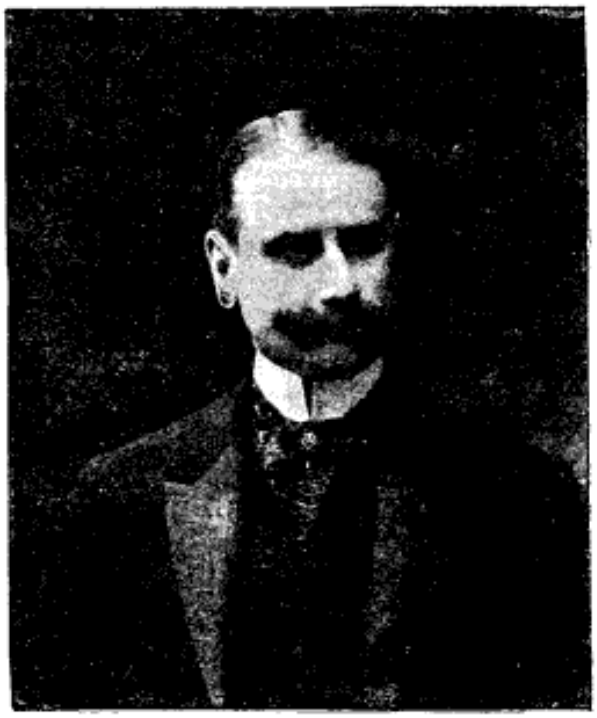

M. le baron van Asbeck,
Délégué du Commissaire général.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SUÉDE.

Notice concernant la Suède

A l'Exposition Universelle de 1900

Situation. — Superficie. — Climat. — Nature.

Baignée par la mer Polaire, l'océan Atlantique, la Baltique et la mer du Nord, la longue presqu'île scandinave forme dans l'Europe septentrionale les deux États de Suède et de Norvège.

La Suède, qui est l'un des royaumes les plus anciens du continent, s'étend sur toute la partie orientale de la péninsule, tandis que la Norvège, séparée de la contrée voisine par une immense chaîne de montagnes très serrées, occupe la côte occidentale entière. L'ensemble des deux États représente une superficie de 770.166 kil. carrés, à peu près la surface de l'Espagne et de l'Italie réunies. La Suède, seule, couvre 448.000 kil. carrés, c'est-à-dire presque l'étendue de la péninsule des Balkans, en deçà du Danube. Du nord au sud, sa longueur n'a pas moins de 1.600 kilomètres, soit la distance de Paris à Gibraltar, et de l'est à l'ouest sa largeur maxima atteint jusqu'à 400 kilomètres. La surface totale de ses nombreux lacs est évaluée à 37.000 kil. carrés environ et le plus grand d'entre eux, le Venern, est également le plus grand de l'Europe après les lacs Ladoga et Onéga.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Comparée à la partie occidentale de la presqu'île scandinave qui offre à cet endroit l'aspect d'une contrée très montagneuse, la Suède est essentiellement un pays bas. En effet, dans toute son étendue, c'est à peine si les 78 centièmes du sol s'élèvent à 400 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Il y a quelques plaines fertiles dans les provinces méridionales du pays et c'est surtout sur la frontière norvégienne que dominent des régions montagneuses et boisées traversées par des rivières courantes.

Malgré sa position géographique, la Suède doit à la proximité de l'océan Atlantique la faveur d'une température relativement douce. Mais, en raison de la grande extension que le pays prend en longitude, le climat diffère suivant la situation particulière de chaque province. Dans la capitale, placée au 60° de latitude, la température moyenne s'élève à + 5°,3 centigr. et en janvier elle ne descend guère qu'à — 3°, tandis qu'à Saint-Pétersbourg et à Jeniseisk, qui sont situées sous la même latitude, le thermomètre atteint respectivement — 10° et — 25°. En juillet, la chaleur moyenne est de + 16°, 4 à Stockholm et dans les pays qui se trouvent au-dessus du Cercle polaire elle monte même jusqu'à + 12° et + 14° centigr. La quantité moyenne de pluie peut être évaluée pour le pays entier à 500 m/m environ. Dans les contrées de l'Extrême-Nord, la neige couvre le sol pendant 190 jours en moyenne, tandis que ce chiffre n'est que de 48 dans les provinces du Sud. Dans ces dernières régions, la végétation des arbres se développe et prospère pendant une période de 304 jours et à l'extrémité opposée elle comprend encore une moyenne de 187 jours. Mais, dans les provinces polaires, le froid dure si longtemps que le blé ne peut être semé avant l'époque de la Saint-Jean. Cependant, comme les jours sont aussi longs en été que les nuits sont claires, la fermentation de la terre est telle que la semence et la récolte peuvent être effectuées en un laps de temps de trois semaines.

Population. — Instruction scolaire.

La population nationale, la langue suédoise et la religion luthérienne dominent seules en Suède. Les Suédois proprement dits descendent de la branche germanique de la grande race aryenne et peuplent le pays depuis un temps immémorial. N'ayant eu à subir aucune invasion ni à souffrir de la moindre immigration importante, ils sont demeurés à peu près purs de tout mélange. D'autres races cependant sont également répandues en Suède; mais les Lapons

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. le Roi de Suède.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

d'origine mongole qui en forment l'élément principal ne représentent guère qu'une agglomération de 7.000 individus, exclusivement disséminés dans les contrées rocheuses et forestières de l'extrême-nord du royaume où ils mènent une vie nomade, ne possédant pour tous biens que leurs huttes et leurs troupeaux de rennes. L'effectif général de la population suédoise s'élève à un peu plus de 5 millions d'habitants, soit une moyenne de onze unités par kilomètre carré. Cette moyenne varie cependant suivant les régions. La Scanie, par exemple, qui borde le littoral sud de la Suède, comporte une population aussi dense que l'Écosse et l'Irlande (54 habitants par kil. carré), tandis que les cinq cantons de l'Extrême-Nord qui composent la province du Norrland, comprenant une superficie totale de 261.104 kil. carrés, ne comptent que 3 habitants par kilomètre carré. Le chiffre de la population a d'ailleurs entièrement doublé au cours de ce siècle. En dépit du nombre réduit des naissances, dû à la diminution des mariages, la mortalité est si restreinte que, sous ce rapport, aucun autre pays ne peut être comparé à la Suède. De 1866 à 1895, le nombre annuel des décès ne s'est élevé qu'à un chiffre de 16,6 par 1.000 habitants et la vie humaine durant ces dix années a comporté une moyenne de durée de plus de cinquante ans.

Ces heureuses circonstances dépendent naturellement et à haut degré du climat sain que connaissent exceptionnellement ces régions, mais elles peuvent aussi bien s'expliquer en raison du bien-être croissant de la population et des progrès de l'enseignement. L'instruction populaire notamment a pris dans ce pays un développement très étendu et la preuve la plus patente en est que le nombre des « analphabistes » n'est que de 1 ou 2 sur 1.000 jeunes gens appelés au service militaire.

En 1897, l'on ne comptait pas moins de 11.454 écoles communales en Suède, soit un nombre de 2,3 par 1.000 habitants et de 2 à 3 par 100 kil. carrés. Dans la même année 85,2 % de la totalité des enfants de sept à quatorze ans ont étudié à l'école communale sous la direction de 14.554 instituteurs (dont 64,3 % d'institutrices). L'enseignement distribué gratuitement comprend, outre les matières élémentaires, des leçons d'horticulture, de gymnastique et d'ouvrage manuel. En ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique et du travail manuel, la Suède a précédé tous les pays du monde. Le nom du Suédois P.-H. Ling est universellement connu dans l'histoire de la gymnastique et l'École de travail manuel de Naas est visitée tous les ans par bon nombre d'étrangers.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les villes n'abritent guère plus de 20,6 % de la population totale qui, pour la plus grande partie, habite la campagne. Stockholm, capitale du royaume, nourrit 300.000 habitants; Gothenbourg, la métropole du commerce, vient ensuite avec 130.000 âmes. Malmö et Norrköping constituent aussi des cités très importantes. En tout, la Suède compte à peu près une centaine de villes.

Forêts.

La Suède est un pays très boisé. Les forêts, consistant surtout en sapins rouges et blancs, représentent une surface de 20 millions d'hectares, c'est-à-dire presque la moitié de la superficie totale du sol. Les forêts les plus étendues couvrent l'Extrême-Nord, et de là, sur les eaux courantes qui forment des voies très navigables, le bois glisse jusqu'à la côte où des centaines de scieries le recueillent et le façonnent. La Suède occupe d'ailleurs le premier rang parmi les nations pour l'exportation du bois. La vente des bois bruts, sciés ou taillés s'est élevée en 1898 à la valeur de 203 millions, soit 42 % du produit exportatif total du pays. La Suède retire encore d'autres avantages de ses forêts. Elle y trouve aussi du charbon de bois pour alimenter ses usines de fonte ; du bois de bâtiment qu'on emploie pour la construction dans tout le pays; du bois de menuiserie, la matière première de la pâte de bois et de bien d'autres genres d'industrie. Les forêts constituent donc la plus grande richesse de la Suède.

Agriculture. — Élevage des bestiaux.

L'agriculture est la première industrie de la Suède. Environ 58 % des habitants du royaume vivent de l'agriculture et de ses ressources directes et indirectes. La surface des terres cultivées ne s'élève cependant qu'à 3.500.000 hectares, soit 8,5 % de toute l'étendue du pays, ce qui s'explique en raison de l'état inculte des grandes terres du Nord.

La récolte moyenne comporte en quintaux métriques les proportions suivantes : blé, 1.200.000 quintaux; seigle, 5.600.000 q. orge, 3.200.000 q.; avoine, 10.500.000 q.; graines diverses, 1.700.000 q.; légumineuses, 700.000 q. Le poids total de la récolte des céréales et des plantes légumineuses a été évalué en 1898 à 2.452 millions de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

kilogrammes, d'une valeur approximative de 378 millions. On cultive en outre, pour la subsistance du pays, la pomme de terre, la betterave, le navet, la carotte et les diverses plantes fourragères. Mais la Suède, ne produisant pas la quantité de céréales suffisante à ses besoins, importe annuellement (1894-1898) environ 220 millions de kilogr. de froment et de seigle. Cette importation est toutefois partiellement compensée par l'exportation de l'avoine qui fournit une moyenne de 70 millions de kilogr. Le rendement moyen par hectare est très considérable : 148 quintaux métriques pour le froment, 144 pour le seigle, 147 pour l'orge et 132 pour l'avoine.

Outre l'agriculture, l'élevage des bestiaux s'est sensiblement étendu en Suède. Les prairies naturelles couvrent environ 1.486.000 hectares, soit 3,6 % du sol suédois ; de plus 1.100.000 hectares servent à la culture des plantes fourragères. Pendant l'été, de vastes terrains sont également réservés au pâturage des animaux domestiques. En 1897, la Suède possédait 517.000 chevaux, 1.725.000 vaches et 823.000 autres bêtes à cornes, 803.000 porcs et environ 1.300.000 moutons. Le pays peut compter environ 1.200 laiteries, pour la plupart établissements importants pourvus de matériel de traction à vapeur et de machines nécessaires à l'exploitation de l'industrie alimentaire animale (séparateurs de Laval, etc.). En 1898, l'exportation des beurres, seule, s'est élevée à 23 millions de kilogr. totalisant une valeur supérieure à 55 millions de francs.

Industrie des minerais.

Les montagnes suédoises sont riches en métaux, mais surtout en minerai de fer. Le fer existe particulièrement dans deux régions minières situées l'une au 60e de latitude, au nord des grands lacs Venern et Vettern, et l'autre au delà du Cercle polaire. C'est dans la première région que se trouve entre autres la mine de « Grangesberg ». Dans la région polaire, les mines de Gellivara, de Kirunavara et de Kuossarara sont les plus remarquables.

Les mines du Nord ne sont encore exploitées qu'en partie ; mais, dans le but de rendre plus facile le transport des extractions, on construit actuellement une ligne de chemin de fer qui reliera l'océan Atlantique à la mer Baltique en passant par les groupes miniers les plus importants. La richesse de ces mines de fer est telle que les seules parties exploitées dans les montagnes de Kirunavara et de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Luossavara peuvent fournir, suivant les calculs approximatifs, une quantité de 250 millions de tonnes de minerai.

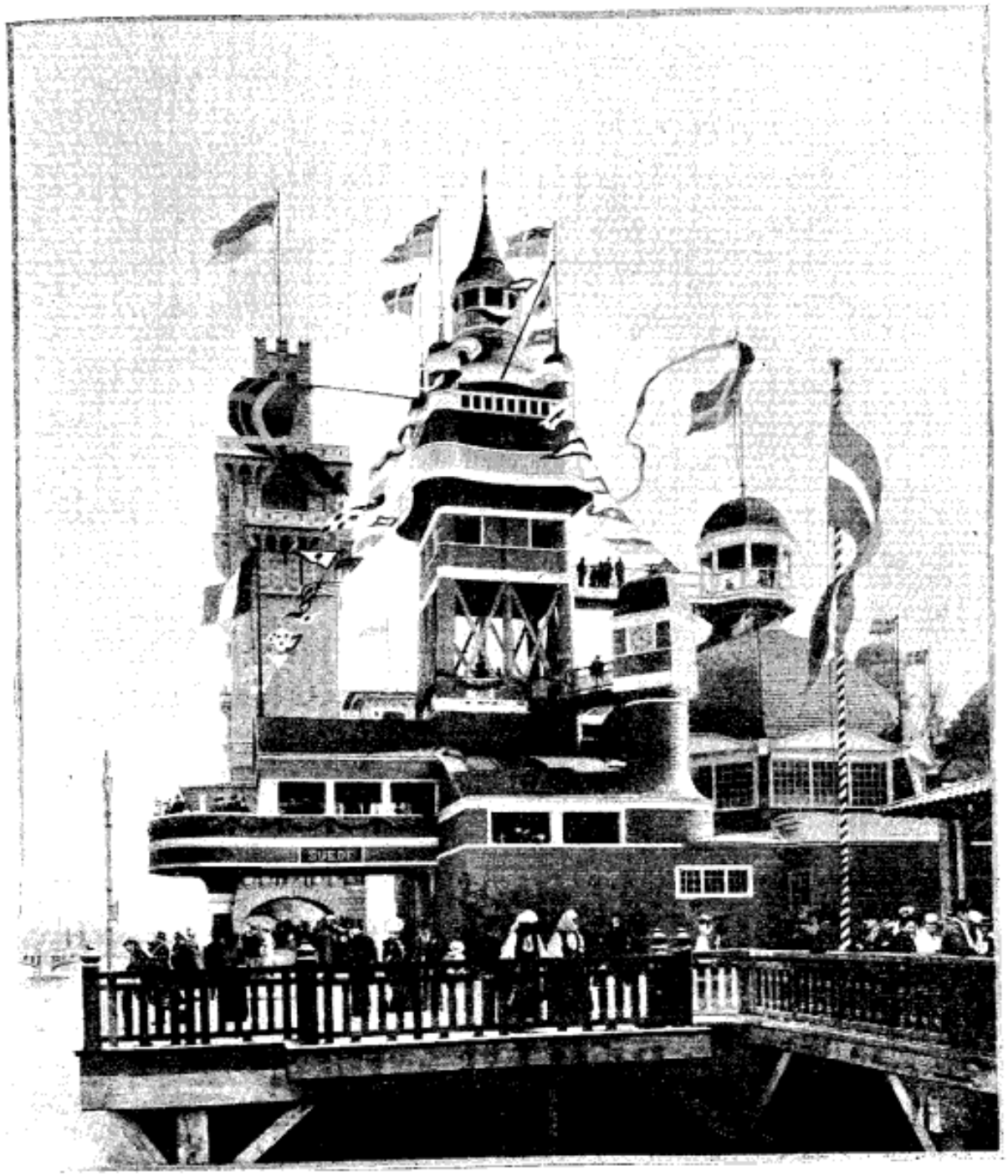

Le Pavillon de Suède.

En 1898, l'exploitation des 329 mines de fer du royaume a produit environ 2.300.000 tonnes dont 1.400.000 dévolues à l'exportation. Il

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

n'y a toutefois que le fer en minerai qui soit exporté dans des proportions aussi considérables. La vente de la fonte à l'étranger est en effet beaucoup plus limitée; car, par suite du manque de houille dans

M. R. Akerman.
Président de la Commission royale.

le pays, les hauts fourneaux s'alimentent de charbon de bois. Pour l'année 1898, les hauts fourneaux n'ont pas consommé moins de 46 millions d'hectolitres de ce combustible. Mais, tous comptes faits, ce mode de chauffage revient plus cher que la houille; car, malgré l'excellence de ses qualités, le fer de Suède, en raison de son prix

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

élevé, ne se tient pas toujours en première place, sur les marchés du monde.

Cependant, en 1898, les 143 hauts fourneaux du pays ont fourni une production totale de 532.000 tonnes de fonte. La fabrication des fers martelés et des aciers, ainsi que la production de leurs résidus (massiaux, fers bruts en barres, lingots de Bessemer, lingots de Martin, etc.), ouvrage de 126 usines, a rendu 464.000 tonnes, d'une valeur de 67 millions.

M. Thiel,
Commissaire général de la Suède.

L'industrie minière emploie environ 30.000 ouvriers d'usine et l'exportation générale de ses produits s'est élevée, en 1898, à un chiffre total de 70 millions.

Industrie des Fabriques.

En Suède, l'industrie des fabriques est presque une création du XIX^e^ siècle. La distance matérielle qui éloigne ce pays des autres contrées de l'Europe, la population appauvrie, disséminée sur une

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

vaste superficie, la longueur des nuits d'hiver, le manque presque absolu de houille et bien d'autres causes ont longtemps arrêté l'essor de toute activité industrielle. Mais, depuis un siècle, les chemins de fer et les bateaux à vapeur ont rapproché les distances ; l'amélioration des systèmes d'éclairage a diminué les obstacles que les nuits d'hiver opposaient au libre exercice du travail et les forces nationales, autrefois absorbées tout entières par la guerre, ont pu, sous la perspective d'une longue période de paix, apporter toute leur énergie à la culture matérielle du pays. Le siècle qui finit a vu des progrès industriels : la valeur totale des produits suédois, estimée 14 millions de francs en 1800, s'est élevée en 1898 à plus de 1.500 millions et, sur ce chiffre, 250 millions seulement constituent le rapport des usines à fer et des laiteries.

Outre ces usines et ces laiteries, la Suède possédait en 1898 environ 10.000 établissements industriels desservis par 246.000 ouvriers.

Les industries qui figurent avec quelque importance dans la valeur de l'exportation sont celles qu'exploitent les scieries, les usines de pâte de bois, de papier, de carton, les usines de machines, les usines de minerais divers, les verreries, les tailles de pierre, la menuiserie, les fabriques d'allumettes, etc., sans compter bien entendu le minerai de fer et les laiteries.

Les scieries de grande entreprise sont principalement établies sur la côte qui longe le golfe de Bothnie. C'est là, dans la ville de Sundsvall et sur les bords de la rivière d'Angerman, que s'exerce le plus grand développement de cette industrie. En 1898, on comptait par tout le royaume 1.019 grandes scieries, occupant 40.683 ouvriers. La seule fabrication des planches et des madriers a produit 212 millions de francs, représentant la valeur de plus de 6 millions de mètres cubes de bois. Il y avait en Suède, dans la même année, 124 manufactures de pâte de bois, 59 fabriques de papier et de carton et 280 ateliers de menuiserie, employant ensemble un total de 20.127 ouvriers. L'exportation de 1898 a compris dans ses chiffres 124.700 tonnes de pâte sèche, 56.800 tonnes de pâte humide et 37.960 tonnes de papier et carton, d'une valeur totale d'environ 34 millions de francs.

Les usines d'allumettes sont concentrées dans la province de Smâland et plus spécialement à Jönköping. Leurs produits ont conservé jusqu'à ce jour leur supériorité sur toutes les fabriques étrangères.

L'industrie du fer et de l'acier est ici d'une première importance. La Suède, qui est la patrie de savants tels que Polhem, John Ericsson, Carlsund et de Laval, a toujours tenu une place prééminente dans la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

science de la mécanique. Les usines de fer et d'acier ont leur siège dans les villes de Stockholm et d'Eskilstuna et leurs machines ainsi que leurs articles particuliers (couteaux, ciseaux, etc.) défient toute concurrence sur les marchés du monde. L'exportation des produits du fer (particulièrement celle des séparateurs, machines et appareils électriques) a rapporté en 1898 une valeur totale de 24 millions. Ladite industrie occupe en tout 45.000 hommes environ.

Les verreries au nombre de 50, comprenant un personnel de 4.700 ouvriers, exportent principalement le verre de bouteille. Dans ces dernières années, les manufactures de Kosta et de Reymire ont acquis une sérieuse renommée pour leurs verres de table.

Les usines de pierres de taille fournissent surtout à l'exportation des matériaux de construction pour les rues et bâtiments.

Outre les industries précédentes, la Suède entretient encore d'autres usines de grande importance qui subviennent à l'alimentation du pays, telles que des raffineries de sucre dont la matière première, la betterave, est la culture principale des provinces méridionales, des distilleries d'eau-de-vie, des brasseries de bière, etc. L'État perçoit des droits élevés sur les alcools dont la vente est en outre soumise à une réglementation de police des plus rigoureuses. Ces dispositions ont eu pour conséquence de diminuer sensiblement la consommation de l'alcool dont l'abus constituait autrefois le vice héréditaire du pays.

L'industrie textile suédoise se développe sur 14.283 métiers et 532.176 fuseaux; mais sa production, qui ne suffit pas encore totalement aux besoins de la population, est complétée par l'importation étrangère, particulièrement en tissus de laine. Cette industrie a son siège dans les villes de Norrkoping et de Boràs.

Enfin la Suède possède quantité de moulins, briqueteries, tuileries ainsi que quelques grandes manufactures de tabacs.

Dans beaucoup d'usines, on emploie l'eau comme force motrice. Les cataractes plus ou moins élevées que les rivières forment sur tout leur parcours jusqu'à la mer sont d'ailleurs pour la Suède laborieuse de puissants auxiliaires de travail. Le pays trouve là des sources inépuisables de traction naturelle et d'énergie électrique. Aussi, en dépit de la disette de houille, la Suède a-t-elle pu atteindre le rang élevé qu'elle occupe actuellement parmi les nations industrielles et jouit-elle d'une importance productrice qu'accroîtront encore les progrès de l'électricité. C'est dans ses forêts, dans ses mines de fer et dans ses cataractes que la nation puisera toujours des éléments nouveaux indispensables à son activité industrielle.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Commerce avec l'Étranger.

En raison de l'amélioration des voies de transport par terre et par eau et du développement continuel de sa culture matérielle, les rapports commerciaux de la Suède avec les pays étrangers se sont considérablement accrus au cours du XIXe siècle. La valeur de l'importation qui n'était que de 17 millions de francs, en 1799, s'est élevée à 632 millions en 1898. Un exemple qu'on cite à ce sujet rendra plus sensible la comparaison des deux époques au point de vue commercial. La houille et le café sont les articles qui ont atteint les plus gros chiffres dans la valeur de l'importation suédoise en 1898, soit respectivement 62 et 31 millions. Or, en 1799, la houille ne comptait que pour 1 million: quant au café, dont l'entrée était alors prohibée, il ne figurait même pas sur la liste d'importation. L'exportation, qui s'élevait à 36 millions de francs au commencement du siècle, réalise aujourd'hui un total de 479 millions.

Si la valeur de l'importation dépasse celle de l'exportation, cela dépend, en première ligne, de la différence des méthodes de calcul. La valeur des marchandises importées comprend par exemple les frais de transport qui n'entrent pas dans celle des produits exportés.

Il est encore à observer que les chiffres relatifs à l'importation ne comprennent pas les articles réimportés en franchise, de même que les chiffres indiquant l'exportation ne se rapportent pas aux articles réexportés.

Les principaux articles d'importation ont été les suivants : minéraux bruts d'une valeur de 86.200.000 francs (dont 62.300.000 francs de houille et 2.600.000 francs de sel) ; draps et toileries : 62.900.000 francs (dont 22.400.000 francs de tissus de laine) ; céréales : 55.600.000 francs (dont 26.700.000 francs de froment et 13.200.000 francs de seigle) et denrées coloniales : 51.500.000 francs (dont 31 millions de café).

Les plus importants articles d'exportation ont été : bois, évalués à 246.300.000 francs (dont bois sciés : 179.200.000; pâte de bois: 21.600.000 francs; allumettes : 10.000.000 francs); produits alimentaires d'animaux : 69.900.000 francs (dont beurre : 55.400.000 francs; poissons : 10.500.000 francs) et métaux non travaillés ou travaillés en partie : 50.200.000 francs (dont fer et acier : 48.400.000 francs).

Les pays avec lesquels la Suède entretient les plus actives relations commerciales sont, depuis longtemps, la Grande-Bretagne et l'Irlande, l'Allemagne et le Danemark, qui, réunis, comprenaient 74, 7 0/0 de l'ensemble du mouvement commercial en 1898.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Marine de Commerce.

Cependant l'heureuse situation géographique du pays favorise mieux que partout ailleurs les relations commerciales qui s'établissent entre nations. De là la prospérité d'une production qui de tout temps a été particulièrement remarquable en Suède : celle du rapport de la navigation. Toutefois, son extension a pris une importance exceptionnelle depuis 1800, conséquence toute naturelle de l'essor extraordinaire qu'ont pris à partir de cette époque le commerce et l'industrie du royaume. A l'appui de cette assertion, les chiffres nous apprennent qu'en 1799 il y eut 5.069 entrées et sorties de navires marchands, le tout représentant un tonnage d'ensemble de 364.390 tonnes. En 1898, la Suède abrita dans ses ports un nombre de 36.377 navires, jaugeant ensemble 8.700.000 tonnes. Il est vrai que, sur ce chiffre, 6.800.000 tonnes reviennent aux vapeurs dont la circulation ne date pas de cent ans.

Le mouvement maritime entre la Suède et l'étranger, ainsi qu'il se constate par les entrées et les sorties des navires de toutes nations dans les ports suédois, avait en 1898 l'étendue que montre le tableau suivant :

Voiliers et vapeurs chargés	14.252	3.283.513	22.125	5.383.422
Voiliers et vapeurs sur lest.....	20.450	4.416.827	12.496	2.288.617
Totaux.....	34.702	7.700.352	34.521	7.672.739

Le tonnage considérable et le grand nombre des navires partis avec chargement en comparaison du tonnage et du nombre des navires arrivés chargés sont bien propres à montrer que l'exportation de la Suède consiste à titre principal en marchandises pesantes et volumineuses, comme les métaux et les bois.

La marine marchande de Suède se composait, à la fin de l'année 1898, de 2.821 navires, jaugeant 557.386 tonneaux de registre, dont

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

2.004 navires à voile, jaugeant 291.392 tonneaux et 817 navires à vapeur, du total de 265.994 tonneaux. Les navires jaugeant au-dessous de 20 tonneaux n'y sont pas compris.

Les pays avec lesquels la Suède entretient le plus de relations maritimes sont la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Allemagne.

La marine marchande suédoise, quoique considérable, ne suffit pas encore aux besoins du pays et c'est l'étranger qui, en partie notable, se charge des transports maritimes.

Voies de Communication.

C'est assurément à l'amélioration de ses voies de communication que la Suède doit essentiellement les grands progrès de son industrie, de son commerce et de sa navigation depuis un siècle.

Canaux. — En général, les rivières de Suède ne sont pas accessibles aux voiliers à cause de leur courant rapide et de leurs cataractes. Les canaux étaient donc particulièrement indispensables à la navigation intérieure et au commerce indigène du pays. Aussi ont-ils été l'objet de travaux considérables. Le plus grand canal de Suède c'est le « Götha Kanal », qui, prolongé par le « Trollhätte Kanal », forme avec les lacs Vettern et Venern une voie d'eau navigable de la Baltique à la mer du Nord. Cet ensemble de canalisation fut achevé en 1832.

Chemins de fer. — La première ligne de chemin de fer construite en Suède est une petite voie locale, inaugurée en 1856. Depuis, l'établissement des voies ferrées a pris un tel développement qu'en 1898 toutes les lignes du royaume, ajoutées bout à bout, formaient une longueur totale de 10.359 kilomètres, dont 3.676 appartiennent à l'État et le reste aux entreprises particulières, soit sur le tout 20.700 mètres par 10.000 habitants. La Suède occupe donc dans cet ordre d'organisation le premier rang en Europe. Les frais de construction s'élèvent à 910 millions environ, c'est-à-dire 5 14 0/0 des frais totaux de construction. Parmi les lignes actuellement en voie d'exécution, dont plusieurs sont d'une grande étendue, figure la ligne précédemment citée qui réunira la mer Baltique à l'océan Atlantique en passant au-dessus du cercle Polaire.

Télégraphes et téléphones. — La première ligne télégraphique en Suède a été posée en 1853. A la fin de 1898, la longueur totale des réseaux de communication comprenait 14.088 kilomètres, et celle des fils de lignes s'étendait à 43.725 kil. 500. Ce développement si rapide,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

constaté par les chiffres ci-dessus, est cependant moindre que celui des entreprises téléphoniques qui, commencées dans les villes de Stockholm et de Gothembourg en 1880, s'étendaient sur une longueur totale de 127.000 kil. de fils à la fin de 1898. A Stockholm, le système téléphonique est particulièrement bien organisé et, depuis

M. Per Lamm,
Commissaire général adjoint.

1893, cette ville est en communication directe avec Christiania et Copenhague.

* * *

L'amélioration matérielle dont la Suède a si largement profité pendant le XIX[e] siècle, d'après les détails relatés ci-dessus, a considérablement augmenté le bien-être de la population. Le pays, sorti de la misère dont il souffrait pendant les siècles précédents, jouit maintenant d'une situation économique complètement indépendante. En 1898, la richesse nationale de la Suède a été estimée, après défalcation de la dette publique, d'une valeur de 12.336 millions, soit 3.429 francs par habitant. La dette nationale, établie tout entière sur les emprunts qu'ont nécessités les améliorations apportées aux voies de communication, ne se montait guère, à la fin de 1898, qu'à une somme de 394.400.000 francs, soit 78 francs par habitant.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

PORTUGAL

Notice concernant le Portugal

A l'Exposition Universelle de 1900

La section portugaise est une des plus intéressantes de l'Exposition universelle de 1900.

Sous une apparence modeste, parfaitement d'accord avec les récentes difficultés financières que le Portugal a éprouvées dernièrement, cette section s'impose cependant à l'attention du visiteur éclairé et consciencieux, que les splendeurs des installations n'éblouissent pas, mais qui, examinant le fond des choses, se livre à une étude approfondie pour y puiser des éléments de comparaison qui lui permettent de constater l'excellence des produits exposés et d'apprécier avec exactitude la valeur des nations exposantes.

Le rang du Portugal à l'Exposition est des plus honorables. La richesse et la bonté de ses produits agricoles, la perfection de ceux de son industrie, voilà les titres qui lui assignent ce rang. Précédé du juste renom acquis dans toutes les Expositions où il a concouru, il vient affirmer une fois de plus qu'il ne s'est pas arrêté dans la voie du progrès intellectuel et matériel, qui n'est pas l'apanage exclusif des grandes nations.

Après maintes hésitations justifiées par les difficultés auxquelles nous avons fait allusion, le Portugal s'est décidé un peu tard à prendre part au concours universel des peuples. Pour ne point obérer

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. le roi de Portugal.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

le Trésor par les frais qu'aurait entraînés l'action directe de l'État, le Gouvernement confia à des personnalités de la plus haute compétence le soin d'organiser la section portugaise, ne se réservant que d'y contribuer par une subvention votée par le Parlement. Telle est l'origine de la Commission organisatrice, qui se partagea en deux grandes Commissions siégeant respectivement à Lisbonne et à Porto. Ces Commissions se subdivisèrent en sous-sections constituées par des représentants des associations industrielles, agricoles et commerciales des deux villes principales du royaume.

La Commission organisatrice était présidée par un Inspecteur général, nommé par le gouvernement et chargé de la surintendance des travaux des commissions. Les hautes fonctions d'Inspecteur général furent dévolues à M. le conseiller Ressano Garcia, ancien ministre des Finances, professeur émérite de l'École de l'armée, *leader* du parti libéral, justement apprécié par ses travaux scientifiques, d'une affabilité extrêmement courtoise qui commande toutes les sympathies. Le choix ne pouvait être plus heureux, car il réunit toutes les qualités requises pour la charge si importante qui lui a été confiée.

Le Gouvernement nommait, en même temps, un Commissaire pour représenter à Paris l'Inspection générale dans ses rapports avec le Commissariat général de l'Exposition. Ce Commissaire est M. le vicomte de Faria, chargé d'affaires près les Républiques du Plata et de l'Uruguay, ancien inspecteur général des consulats et consul à Paris, où il a conservé dans le monde officiel et dans la haute société de nombreuses relations de nature à lui rendre aisée la mission délicate confiée à son zèle intelligent.

Son fils, M. Antonio de Faria, consul à Livourne, est le secrétaire du Commissariat et il en remplit les fonctions avec autant de compétence que de dévouement.

L'Exposition portugaise comprend deux pavillons ainsi que des emplacements qui lui ont été réservés parmi les sections étrangères dans les divers groupes de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts. Un de ces pavillons est spécialement affecté aux produits des colonies, tandis que l'autre contient ceux de la pêche, de la chasse et des forêts.

Le pavillon colonial, de style moderne et d'aspect très agréable, se dresse au Trocadéro, dans une situation avantageuse, entre les pavillons étrangers. Il est de forme carrée. A l'intérieur, qui forme une grande salle, quatre colonnes supportent une galerie supérieure, d'où s'élancent quatre autres colonnes sur lesquelles repose la coupole brillamment décorée par le peintre portugais João Vaz. Les angles de l'édifice sont intérieurement dissimulés par quatre corps cylindriques, deux desquels contiennent les escaliers de communica-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

tion avec la galerie. La frise est revêtue de peintures décoratives qui rehaussent l'effet de cette partie de l'édifice. De larges baies y laissent pénétrer à foison la lumière tamisée par des vitraux coloriés représentant alternativement les châteaux et les cinq écussons chargés de besants des armes portugaises.

Les produits exposés au pavillon colonial forment un ensemble des plus pittoresques. On y voit représentée toute la série des productions naturelles et de l'industrie des possessions du Cap-Vert, de Saint-Thomas et du Prince, d'Angola, de Mozambique, de l'Inde portugaise, du territoire de Macao et de la partie de l'île de Timor appartenant au Portugal ; des tissus de toute espèce, des articles fort variés de tabletterie, de vannerie, de bimbeloterie, en ivoire, en écaille de tortue, etc., des meubles en laque, des canots indigènes, etc. La direction de l'installation a été confiée à M. A. Lobo d'Almada Negreiros, sous-préfet à l'île Saint-Thomas, qui a parfaitement réussi dans sa tâche. Il a eu pour auxiliaires les membres de la sous-section commerciale et coloniale, MM. A. de Souza Carneiro Lara, vice-président de l'association commerciale de Lisbonne, et L. Diégo da Silva, président de la Banque nationale d'outre-mer.

L'autre pavillon se trouve dans la rue des Nations, au quai d'Orsay, entre celui du Danemark et celui du Pérou. Son style n'est pas bien défini. A l'extérieur, la partie inférieure affecte l'apparence d'une muraille de quai, comme pour rappeler vaguement le glorieux passé maritime du Portugal, et les emblèmes de chasse et de pêche, peints sur la frise, indiquent assez la destination spéciale de ce pavillon.

L'intérieur comprend deux salons d'inégale grandeur. La décoration du premier, qui sert de vestibule, est fort originale. Les colonnes qui se dressent aux angles sont revêtues d'arabesques artistiquement faites avec des tresses et des nœuds en cordes alternativement goudronnées ou non, qui produisent l'effet le plus pittoresque. Ce travail a été exécuté par des marins de l'État. Les murs sont également décorés de grands cadres dont les moulures, faites de la même façon, offrent les dessins les plus variés. Ce salon est spécialement affecté aux produits et aux engins de la pêche, et l'on y remarque une collection de modèles des bateaux de pêcheurs des côtes du royaume et de ses colonies. L'installation est l'œuvre de M. Baldaque da Silva, officier supérieur de la marine de guerre et ingénieur hydrographe très distingué.

Quoique plus sobre, la décoration du grand salon ne mérite pas moins d'attirer l'attention. Elle consiste principalement en vélums aux peintures allégoriques, suspendus au centre, et dans l'agencement artistique des produits forestiers et de la chasse. Cette partie de l'Exposition comprend les lièges, si renommés, dont l'exploitation, qui est considérable, alimente la fabrication nationale de bouchons

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

et autres articles et constitue un article très important d'exportation. L'aspect général de l'intérieur de ce pavillon produit l'impression la plus agréable. L'organisation et l'installation des produits forestiers est l'œuvre de M. Pedro Roberto de Silva, inspecteur général des forêts au Ministère des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, dont la compétence en la matière est indiscutable et qui est bien connu en France par son zélé concours dans les Expositions précédentes.

L'auteur des pavillons est M. Miguel Ventura Terra, diplômé des Beaux-Arts en France. L'architecte qui en a dirigé la construction est M. José Luiz Monteiro, architecte de la ville de Lisbonne, également diplômé des Beaux-Arts, qui est aussi chargé des installations, avec le concours intelligent et zélé de M. Alexandre Soarès.

Pays essentiellement agricole, c'est surtout comme tel que le Portugal brille à l'Exposition.

Dès le commencement des travaux, la section agricole s'est trouvée sous la direction de M. Cincinnato da Costa, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, professeur à l'Institut d'agronomie, directeur de la Royale Association centrale de l'agriculture portugaise, et de M. Dom Luiz de Castro, agronome, directeur de la Royale Association d'Agriculture, ayant pour auxiliaire M. A. C. Lecoq, directeur général *ad interim* de l'agriculture au Ministère du Commerce et de l'Industrie. Sous les auspices de spécialistes aussi compétents, dont la carrière est vouée à l'étude des questions les plus intéressantes pour l'agriculture et au développement de cette source aussi abondante que précieuse de richesse nationale, le succès n'était pas douteux. Aussi, l'Exposition des produits agricoles et alimentaires du Portugal attire-t-elle l'attention du visiteur par le nombre, la grande variété et la supériorité des produits exposés dans la Galerie des Machines du Champ de Mars, à côté de ceux de l'Autriche, de la Russie et de l'Espagne, avec lesquels ils peuvent soutenir la comparaison la plus honorable.

Cette Exposition couvre une superficie de 1.300 mètres carrés. Elle est surtout remarquable par les vins excellents, de types extrêmement variés, représentant toute la production vinicole du pays, évaluée, d'après les meilleures statistiques, à 5,500,000 hectolitres. Elle est caractérisée par une grande vigne disposée en treille. On y voit aussi un modèle de vigne *en fourches*, système de culture fort usité dans la région viticole du Nord, où l'on trouve des ceps de 10 à 15 mètres de hauteur rapportant, en moyenne, un panier de raisins, soit 10 litres de vin. Citons aussi, comme curiosité remarquable, la réduction exposée de la vigne de *Poceirão*, située entre Lisbonne et Setubal, propriété de M. José Maria dos Santos, de la contenance de 2,400 hectares et plantée de 6 millions de ceps, dont la moyenne de production

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

annuelle est de 18,000 à 20,000 pipes, de 500 litres. C'est la plus considérable qu'on connaisse, car celle qui vient après, située en Algérie, n'a guère plus de trois millions de pieds de vigne.

Les vins généreux de Porto et de Madère, de renommée universelle, sont largement représentés. Il en est de même de ceux de Carcavellos, si appréciés des gourmets. Comme vins de table, nous retrouvons dans la série des rouges le *Collares*, si connu par son bou-

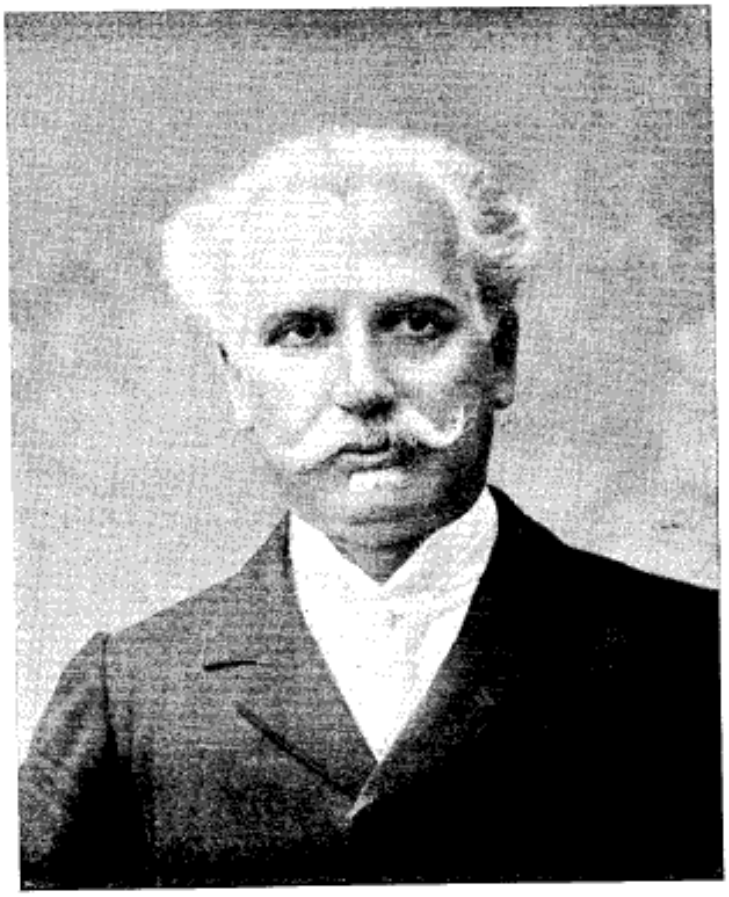

M. le Conseiller Ressano Garcia,
Inspecteur Général de la section Portugaise.

quet et sa saveur, et ceux de Torres-Vedras, Almeirim, Alpiarça, etc., et dans celle des blancs le *Bucellas*, fort estimé, et ceux de Dão, d'Alemtejo, etc. Comme nouveauté de l'industrie vinicole portugaise, il faut remarquer les vins mousseux de la région du Douro, de fabrication très soignée, déjà bien connus dans le pays et assurément appelés à être, dans un avenir prochain, l'objet d'une assez large exportation.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Cette section comprend, en outre, quelques spécimens d'excellentes eaux-de-vie de vin.

Parmi les produits alimentaires d'origine végétale, abondamment représentés par une grande variété de céréales, de plantes légumineuses et autres, les huiles, dont la production est considérable, détiennent le premier rang. A remarquer les huiles de la région du Douro, des environs de Santarem et de la province d'Alemtejo aux alentours de Serpa, qui sont excellentes. Les fabriques d'Alvito et d'Alferrarede, les plus importantes du pays, exposent de beaux échantillons de ce produit de l'industrie agricole.

Une grande variété de fruits, d'une saveur exquise, éclos sur un sol exceptionnement privilégié, dans la zone tempérée du Nord et du Centre ou sous le beau ciel de l'Algarve, où règne un printemps continuel, complète cette belle exposition des produits agricoles.

Au nombre des industries alimentées par l'agriculture, il faut mentionner les fromages si estimés de la *Serra d'Estrella* et de l'*Alemtejo*, les eaux-de-vie de fruits, les tabacs, et les conserves alimentaires dont la consommation et l'exportation ont pris, depuis quelques années, un très grand développement justifié par l'excellence de la fabrication.

A remarquer une collection de gravures fort intéressantes représentant les principales variétés de raisins de production portugaise, et faisant partie de la décoration du local de la section agricole; et consulter, entre autres ouvrages sur l'agriculture, *le Portugal vinicole*, tout récemment publié par M. Cincinnato da Costa, renfermant des informations très précieuses sur la culture de la vigne, les procédés de vinification, etc., et dont les gravures mentionnées ci-dessus font partie; et *le Portugal au point de vue agricole*, revue publiée sous la direction de MM. Dom Luiz de Castro et Cincinnato da Costa, en collaboration avec divers spécialistes et professeurs distingués.

L'exploitation des mines est abondamment représentée par les principaux minerais de production nationale, savoir : le manganèse, les pyrites cuprifères, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain à galène argentifère, le quartz aurifère, la houille et le nitre; et l'exploitation des carrières, par des pierres de taille granitiques et par de beaux marbres d'Estremoz.

La section industrielle a été, dès le début des travaux d'organisation, confiée à la haute compétence de M. Antonio José Arroyo, ingénieur très distingué, inspecteur des Écoles industrielles et commerciales, ancien député, qui a été également chargé de la section des beaux-arts, et à celle de M. Henrique Taveira, industriel, propriétaire de deux filatures et fabriques de tissus de coton, dont le concours intelligent et dévoué a aussi puissamment contribué avec celui de son collègue aux excellents résultats de ces travaux, malgré

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

des obstacles de toute nature, dont le plus considérable a été l'épidémie qui a sévi à Porto pendant le deuxième semestre de 1899, épidémie qui a évité l'envoi d'un grand nombre de produits, par crainte des mesures sanitaires qui en frappaient l'exportation. Ils ont eu pour auxiliaires MM. Alfredo de Brito, secrétaire de l'Association industrielle portugaise et secrétaire de la commission de Lisbonne ; Estevão Torres, délégué commercial de la Commission de Porto et ingénieur d'un grand mérite ; le Conseiller Pedro Araujo, à Porto, et A. Teixeira Judice, ingénieur, chef du bureau de la propriété industrielle au Ministère du Commerce et de l'Industrie, commissaires techniques du Gouvernement.

La section de l'industrie manufacturière est la preuve évidente des grands progrès accomplis par le Portugal dans cette branche du travail humain. Malgré les nombreux obstacles qui s'opposent à ce que son développement prenne des proportions considérables, et dont le principal est la cherté des matières premières qu'elle doit demander à l'étranger, il n'y a qu'à examiner attentivement la perfection des produits exposés pour se convaincre que l'industrie a pris un tel essor et atteint un tel degré d'avancement en Portugal, qu'elle fait le plus grand honneur à ce pays.

Nous mentionnons très rapidement ce qui nous paraît le plus remarquable dans cette section.

Quoique fort résumée, la partie relative à la décoration et au mobilier des édifices publics et des habitations offre, par son caractère nationaliste, de réelles curiosités, en meubles de luxe et en meubles ordinaires à bon marché, ainsi que par la perfection des travaux de menuiserie et d'ébénisterie.

La céramique est fort intéressante. La partie concernant la construction forme toute une collection très variée de tuiles, briques, parquets en mosaïque, grès-cérames, qui atteste le haut degré de développement de cette fabrication. Pour les autres applications de la céramique, nous citons spécialement les ornements en terre cuite, la porcelaine de la fabrique de Vista Alegre, dont la technique ressemble beaucoup à celle de Limoges ; les faïences artistiques de Caldas da Raïnha et de Porto ; et nous appelons surtout l'attention du visiteur sur les faïences, genre majolique, de Bordallo Pinheiro, aux émaux éclatants, remarquables par leur caractère nationaliste et par le dessin éminemment artistique et d'une originalité étonnante ; sur les faïences de la fabrique de Caldas et sur les figurines de la fabrique de Devezas, représentant des costumes nationaux. Cette section contient, en outre, une nombreuse et belle collection de cristaux, de verre poli et gravé et de vitraux.

L'exposition de l'industrie cotonnière est des plus complètes. On y voit le coton en préparation ; le fil écru, teint, ou blanchi, en éche-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

veaux, en pelotons, en bobines ; le coton en ouate, le coton hydrophile; du tricot, de la passementerie, du fil recouvert pour applications de transmission de l'électricité; des tissus écrus, blanchis, teints ou imprimés, dont il est fait une grande consommation dans le pays et qui s'exportent sur une large échelle pour les colonies portugaises et le Brésil, où ils concourent avantageusement avec les produits similaires étrangers. C'est une des branches d'industrie qui a atteint le plus parfait développement en Portugal.

Dans la classe des fils et tissus de laine, les draps fabriqués à Lisbonne et à Covilhã se font remarquer et justifient la large consommation qui en est faite en Portugal et dans ses colonies, ainsi qu'au Brésil.

Nous ne clorons pas cet aperçu si rapide de la classe des tissus sans mentionner les soieries et sans appeler l'attention du visiteur sur les dentelles de Peniche, si délicatement travaillées, aux dessins si gracieux, très connues et appréciées, même à l'étranger, ainsi que sur les travaux en guipure et en passementerie de l'île de Madère, d'un fini si parfait, et à si bon marché.

L'industrie du papier est surtout représentée par la compagnie du Prado, dont les cinq fabriques produisent annuellement 4 millions de kilogrammes, depuis le papier d'emballage le plus ordinaire jusqu'au papier à écrire de qualité supérieure et au papier d'impression en feuilles et en bobines.

L'orfèvrerie, cet art qui depuis des siècles jouit en Portugal d'une réputation bien méritée par les innombrables travaux artistiques qu'il a accomplis, affirme son excellence par un grand nombre d'ouvrages de styles divers. Elle offre spécialement à l'attention du visiteur l'épée d'honneur offerte à M. le major Mousinho d'Albuquerque, gouverneur général de Mozambique, comme témoignage de la reconnaissance publique pour ses services et ses exploits pendant la dernière campagne contre les indigènes, et un surtout monumental. Ces deux pièces, d'incontestable valeur artistique, ont été modelées par le grand sculpteur portugais Teixeira Lopes et sortent des ateliers de la maison Rosas, de Porto.

Presque toutes les autres branches de l'industrie manufacturière exhibent leurs produits : appareils de chauffage et d'éclairage, becs à incandescence, bougies automatiques, vêtements, cuirs, chapellerie, parfumerie, coutellerie, maroquinerie, vannerie, métaux repoussés, etc.; la typographie, qui a obtenu les plus hautes récompenses dans toutes les expositions; la photographie, les instruments de précision et d'arpentage exposés par l'Institut industriel de Lisbonne ; les instruments de chirurgie, etc.

La nombreuse collection exposée par l'Arsenal de Guerre de Lisbonne suffit à démontrer l'état d'avancement des industries cor-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

rélatives et donne l'idée la plus avantageuse de cet établissement, parfaitement outillé pour fabriquer des armes blanches et à feu, des canons, le matériel d'artillerie et du génie, des projectiles, des munitions, tous les articles d'équipement, de campement et de harnachement à l'usage de l'armée, ainsi que pour exécuter toutes les réparations de l'armement acheté à l'étranger.

L'Arsenal maritime de Lisbonne expose également une belle

M. le vicomte de Faria, Commissaire général.

série de produits de ses usines, d'articles destinés à l'armement des troupes de l'armée de mer, au gréement et à l'équipement des navires, des câbles et des toiles à voile de qualité supérieure, etc. Cet arsenal, qui vient de subir une transformation complète sous la direction technique de M. Croneau, officier du génie maritime français, est à même de produire tout son outillage, de faire toutes les grandes réparations des navires et de leurs machines et de construire de toutes pièces des croiseurs du système moderne.

Ces deux établissements de l'État attestent, par la perfection de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

leurs produits, les grands progrès récemment accomplis en Portugal par les industries corrélatives.

A côté des grands chefs-d'œuvre de l'art contemporain, groupés dans le grand Palais des Champs-Élysées, le Portugal expose quelques travaux d'artistes de talent, affirmant ainsi que le goût pour les Beaux-Arts n'a pas cessé de se développer dans ce pays, qui possède tant et de si précieux spécimens séculaires de peinture, de sculpture et d'architecture. S. M. le roi dom Charles, illustre rejeton d'une race de rois artistes, expose un beau pastel représentant *le Lever des filets d'une madrague* et qui affirme les hautes qualités artistiques de son auteur.

Parmi les œuvres des peintres dont la renommée n'est plus à faire, il faut citer les portraits de quelques notabilités portugaises et un *Saint Antoine* de Columbano Bordallo-Pinheiro, artiste du plus fort tempérament et portraitiste insigne ; — un portrait par Veloso Salgado ; — un délicieux *Matin* de Carlos Reis, paysagiste, dont les travaux sont fort intéressants ; — les tableaux de Souza Pinto, l'auteur si connu de la *Culotte déchirée*, qui excelle dans les tableaux de genre et est doublé d'un parfait Parisien ; — les peintures de fleurs de M^me^ Maria-Augusta Bordallo Pinheiro ; — le *Viatique*, tableau de grande valeur du professeur Malhoa, qui a produit tant d'élèves distingués. — A coté de ces artistes consacrés, il n'est que juste de mentionner MM. Candido da Costa et son tableau *La rentrée des bateaux*, Julio Ramos, excellent paysagiste, et Julio Caneiro, portraitiste, trois artistes du plus bel avenir.

La sculpture est représentée par quelques travaux de Teixeira Lopes, le premier des sculpteurs portugais contemporains, qui expose un beau groupe, *La Charité*, œuvre aux grandes allures et affranchie des vieilles formules conventionnelles ; ses portes monumentales pour l'église de la Chandeleur, à Rio de Janeiro ; et les *Enfants*, spécimen du genre où il excelle ; — ainsi que par quelques travaux de son père et de son frère ; — par Thomas Costa, artiste délicat ; — par Fernandes de Sà, avec *Ganymède*, récompensé au salon de 1900 par une mention honorable ; — et par Meyrelles, élève de Teixeira Lopes, dont la belle composition, *Martyre*, est bien digne d'être appréciée.

A remarquer, pour l'architecture, le projet de construction du palais de justice de Lisbonne, par M. Ventura Terra, l'auteur des pavillons de l'exposition portugaise ; celui de M. Marques da Silva, architecte émérite, diplômé de l'École des Beaux-Arts, pour la reconstruction de l'édifice des *Jérony mos* (couvent des Hyéronimites) de Lisbonne, ce joyau si précieux du genre gothique portugais connu sous la dénomination d'architecture *manuéline*, et celui de la gare centrale de Porto, du même artiste.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les œuvres si rapidement énumérées des principaux artistes témoignent hautement que le culte des Beaux-Arts a en Portugal de fervents et de très illustres adeptes.

C'est à dessein que nous terminons cette notice par quelques mots sur le groupe de l'éducation et de l'enseignement; car c'est surtout par l'instruction d'un peuple qu'on peut juger de l'état de sa civilisation. Or il convient de mettre bien en relief tout ce qui peut démontrer que le Portugal, au prix des plus grands efforts, a accompagné dans sa marche vertigineuse le siècle près de s'éteindre et suivi le mouvement général de la civilisation et du progrès matériel.

Les monographies, ainsi que les plans et les modèles d'écoles, publiés et exposés par les soins de l'Inspection générale, prouvent à l'évidence qu'en Portugal l'instruction primaire est très répandue au moyen d'un grand nombre d'écoles entretenues par l'État, et que l'instruction secondaire ou supérieure, dégagée des entraves de l'internat, est accessible à toutes les classes de la société. On y voit que le régime des écoles publiques, depuis les primaires jusqu'à l'Université de Coïmbre, et les programmes des études, sont parfaitement d'accord avec les préceptes de la pédagogie moderne, et que le pays possède toutes les écoles spéciales qui complètent le cycle de l'enseignement, parmi lesquelles il est juste de citer, pour le niveau élevé des études, l'École de l'armée, pépinière d'officiers de toutes les armes, l'École navale, les Écoles polytechniques et les Écoles de médecine de Lisbonne et de Porto, le Collège militaire, l'Institut d'agronomie, l'Institut industriel, l'Académie des beaux-arts, le Conservatoire de musique, etc.

L'enseignement industriel, cette branche si utile de l'instruction publique, loin d'être négligé, a été fécond en résultats pratiques. Il est en ce moment l'objet d'une transformation profonde, due à l'introduction dans le pays des idées qui déterminèrent en France l'enquête décrétée en 1881 par Antonin Proust et publiée en 1884. Les travaux de cordonnerie, de fleurs, de cartonnages, de vannerie, de menuiserie, de serrurerie, exposés par les élèves de ces écoles disséminées en assez grand nombre dans le pays, révèlent la forte impulsion donnée à cet enseignement.

Les nombreux ouvrages sur l'enseignement, en général, les belles cartes dressées par la Commission géodésique et par le Bureau hydrographique, ainsi que tant d'autres travaux analogues de grand mérite, sont comme le corollaire de notre affirmation concernant le haut degré du développement de l'instruction publique en Portugal.

Ce pays, où foisonnent les institutions de prévoyance et de secours mutuels, et dont la charité s'émeut aux appels de toutes les misères pour faire éclore, comme par enchantement, des asiles pour l'enfance ou pour la vieillesse et des établissements charitables de toute

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

espèce ; qui possède un corps complet de législation civile et criminelle calquée sur celle des nations les plus avancées et empreinte d'un caractère de douceur qui s'allie parfaitement avec les mœurs si douces du peuple, et qui s'honore d'être, entre tous les autres, le premier qui ait inscrit dans les traités internationaux la clause de n'accorder jamais l'extradition qu'à la condition que la peine capitale, depuis longtemps bannie de son code, ne sera pas appliquée à l'extradé ; qui, par de persévérants et tenaces efforts, s'applique à faire valoir les immenses ressources naturelles de son sol privilégié et à développer son industrie dans la brillante mesure démontrée par la présente Exposition : ce pays, disons-nous, bien loin d'être arriéré et esclave de la routine, comme on se plaît trop souvent à le représenter sans connaissance de cause, a suivi la marche du progrès et détient un rang des plus honorables dans cette assemblée des nations.

Nous le saluons aussi de toutes nos sympathies et lui souhaitons la bienvenue au concours universel de 1900.

V. W.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Notice concernant la Bulgarie

A l'Exposition Universelle de 1900

Peuplée de 3.310.000 habitants, la Bulgarie est une monarchie constitutionnelle avec pouvoir représentatif. Le souverain est S. A. R. Ferdinand Ier, élu le 7 juin 1887. Le prince héritier est S. A. R. Boris.

Le sol de la Bulgarie est généralement très fertile; sur les 9.927.600 hectares, plus de 2.311.000 sont cultivés en champs, vignes et jardins potagers. Les prés et pâturages absorbent près de 6 millions d'hectares et les forêts 1.332.429 hectares.

Sofia, la capitale de la Bulgarie, compte aujourd'hui 60.000 habitants. Comme villes, dont l'importance croît chaque jour, il convient de citer Philippopoli, Roustchouk, Varna, Bourgas, Tirnovo, Viddin, Sistow, Sliven, Choumen, etc.

On compte huit ministères. La dette publique est de 220 millions de francs et le budget annuel de 84 millions en recettes et en dépenses.

Créé le 19 novembre 1893, le ministère du Commerce et de l'Agriculture de Bulgarie est composé de diverses sections : agriculture, commerce et industrie, mines, forêts, art vétérinaire, assurances contre la grêle, comptabilité. Du même ministère, dépendent encore la direction de la statistique, l'administration centrale des caisses agricoles, les chambres de commerce, le musée commercial et industriel bulgare à Sofia, l'imprimerie d'État, les mines d'État, les écoles d'agriculture, les écoles de métiers et enfin l'école commerciale de Sistow.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La France, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Russie, la Roumanie et la Serbie ont conclu avec la Bulgarie des traités de commerce donnant à leurs nationaux une entière liberté d'action dans le territoire de la Principauté.

De 1888 à 1898, le commerce de la Bulgarie avec les États étrangers s'établit de la manière suivante :

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	francs.	francs.
1888.....	66.362.431	64.198.637
1889.....	72.869.245	80.581.076
1890.....	84.530.497	71.051.123
1891.....	81.348.150	71.065.085
1892.....	77.303.007	74.640.354
1893.....	90.867.900	91.463.653
1894.....	99.229.193	72.850.675
1895.....	69.020.295	77.685.546
1896.....	76.530.278	108.739.977
1897.....	83.994.236	59.790.511
1898.....	72.730.250	66.537.007

Depuis 1894, le Gouvernement fait bénéficier d'avantages spéciaux les industriels bulgares ou étrangers créant des établissements offrant de sérieuses garanties de durée et de prospérité. Diverses exemptions d'impôts et de droits de douane sont accordées aux industriels susdits, ainsi que d'importantes réductions sur les tarifs des Compagnies de chemins de fer. Bref, les administrations publiques ne négligent aucune occasion de favoriser les étrangers qui viennent en Bulgarie pour y faire fructifier leurs capitaux.

L'industrie des tapis prend chaque jour un nouveau développement; leur bonne qualité, leur prix de revient très modéré et la solidité dont ils font preuve à l'usage leur assurent chaque jour de nouveaux débouchés. Les tapis Bulgares peuvent lutter avec les meilleurs tapis d'Orient ; il est facile de s'en rendre compte *de visu* en visitant le Pavillon Princier, au quai d'Orsay.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. A. R. Ferdinand Ier, Prince de Bulgarie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Il y a près de deux ans s'est ouvert, à Sofia, un musée commercial et industriel destiné à créer de nouveaux débouchés aux produits bulgares.

Les négociants et les particuliers du monde entier peuvent y adresser directement leurs demandes de renseignements et d'échantillons. Toutes informations utiles leur sont données avec la plus grande exactitude, et le musée se charge même de transmettre, dans les meilleures conditions de fabrication et de prix, les commandes qui lui sont adressées.

On peut également s'adresser à la Légation, 94, avenue Kléber, à Paris, pour y demander tous renseignements commerciaux et agricoles sur la Principauté.

Le catalogue spécial, édité par les soins du Commissariat général de Bulgarie à l'Exposition universelle de 1900, donne les renseignements les plus détaillés sur les diverses branches de l'activité nationale bulgare que nous venons d'effleurer dans cette rapide esquisse, et nous y renvoyons toute personne désireuse de connaître à fond les ressources commerciales et industrielles d'un pays dont la culture intellectuelle et économique est le constant souci du Gouvernement et mérite de retenir l'attention des gens sérieux des deux mondes.

P. D.

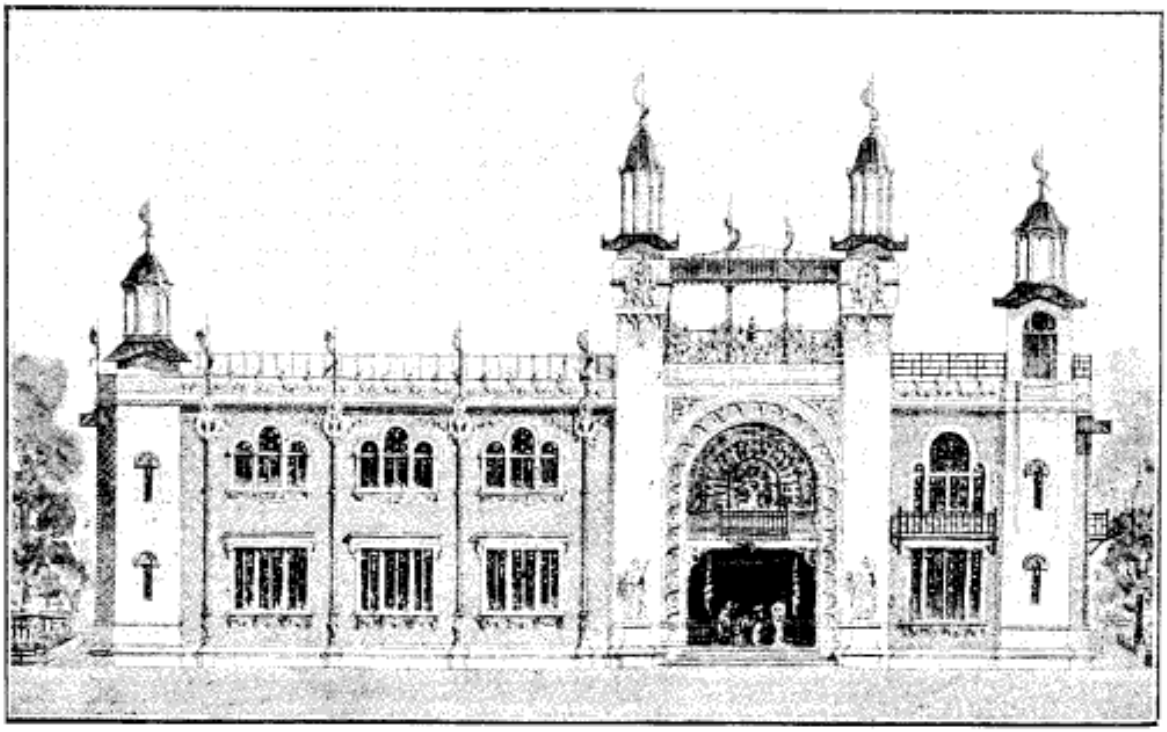

Pavillon de la Bulgarie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

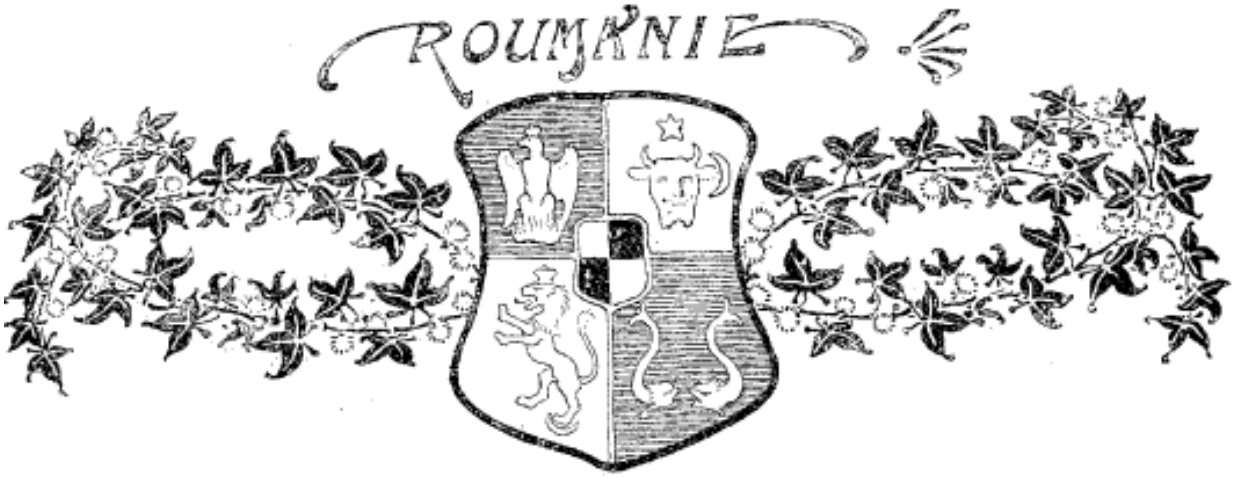

Notice concernant la Roumanie

A l'Exposition Universelle de 1900

La Roumanie qui n'avait pris officiellement part, depuis 1867, à aucune de nos Expositions universelles, entend figurer brillamment à celle de 1900. Elle a fait voter par son Parlement une somme de 2 millions pour sa participation au grand tournoi pacifique dont le merveilleux panorama se déroule déjà sur les deux rives de la Seine : elle a appelé à la tête de son Commissariat général, ainsi que des divers comités d'organisation de son Exposition, des hommes d'une valeur éprouvée, presque aussi connus en France qu'en Roumanie, et dont l'effort incessant ainsi que le labeur patriotique font présager l'entière réussite ; enfin, elle a confié le soin d'édifier ses deux principaux pavillons à M. Formigé, l'architecte de la Ville de Paris, universellement connu par le retentissant succès de ses palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux érigés au Champ de Mars, lors de la dernière Exposition de 1889.

Or la Roumanie qui, depuis les temps les plus reculés jusque dans la première moitié de ce siècle, n'a eu d'autre souci que de défendre son existence contre les hordes des envahisseurs, qui n'a jamais pu jouir des loisirs fécondants de la paix et qui pendant plus d'un siècle et demi a subi le joug de la domination étrangère, ne possède pas encore à l'heure qu'il est une architecture nationale bien caractérisée. Forcés de chercher un refuge dans leurs forêts et dans

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

leurs montagnes, craignant toujours la surprise d'un coup de main, condamnés à une vie de défense et de lutte, les anciens Roumains ne pouvaient songer à l'art de bâtir des villes ni même des maisons dont le séjour ne leur offrait aucune sécurité. Braves et pieux, ils ne rentraient de quelque expédition lointaine que pour manifester leur foi religieuse en bâtissant des églises.

C'est ce qui explique pourquoi seule l'architecture religieuse existe en Roumanie. On n'y relève presque aucune trace d'édifices civils ou militaires anciens; en revanche, on y trouve un nombre incalculable d'églises et de couvents. Il n'est pas de ville d'une population moyenne de 10,000 à 15,000 habitants qui ne compte au moins une dizaine d'églises. Bucarest en a 115, Jassi 50, et l'on peut estimer actuellement à environ 7,000 le nombre des édifices de toutes sortes, églises, couvents, monastères consacrés au culte dans le jeune royaume danubien. Cette profusion de monuments religieux ne pouvait manquer de frapper l'esprit et les yeux de M. Formigé, au cours du voyage qu'il entreprit en Roumanie pendant l'été de 1898, dans le but d'étudier sur place le type prédominant de l'art architectural roumain.

Désireux de conserver au pavillon qu'il avait été chargé d'édifier au quai d'Orsay le caractère, le style, l'ornementation des constructions roumaines qui avaient fixé son attention, et de mêler aussi à ces éléments quelques formes plus nouvelles, inspirées de l'évolution toute naturelle qu'aurait accomplie l'art roumain s'il avait pu suivre sa marche et son développement réguliers à travers les âges, M. Formigé s'est appliqué et a réussi à faire œuvre d'artiste en se montrant, dans la conception et l'exécution de son palais, novateur original en même temps que gardien respectueux des traditions du passé.

Les types d'architecture roumaine des XV^e^ et XVI^e^ siècles, qui ont le plus contribué à inspirer l'auteur de ce palais, sont les églises d'Argesh, des Trois-Hyérarques de Jassi, d'Horezu, toutes trois fleurs tardives, mais originales de l'art byzantin.

C'est ainsi que le hall central du Pavillon Royal reproduit le *pronaos* du monastère d'Horezu. Surmonté d'une vaste coupole mesurant 30 mètres de hauteur, ce hall est occupé par un grand escalier à double rampe conduisant aux galeries du premier étage, lesquelles se terminent par deux élégants pavillons couronnés de deux clochetons, dont la forme est empruntée à la cathédrale d'Argesh, restauree, il y a quelques années, par un autre architecte français, M. Lecomte du Noüy.

Sur les façades sont reproduits divers motifs inspirés par l'architecture et la décoration des monuments religieux roumains. La porte principale n'est autre que le porche de l'église d'Horezu; les fenêtres latérales imitent celles de l'église de Stavropoleos, tout en étant de plus grande dimension; les colonnades des extrémités tiennent à la fois du pronaos d'Horezu et de celui d'Argesh; enfin, sur la façade principale, l'arc de grand tympan, dont la courbe est d'un effet si puissant, a été emprunté à l'église d'Argesh, mais s'est enrichi en même temps de la corniche à consoles de l'église des Trois-Hyérarques de Jassi. C'est également cette dernière église qui a fourni le dessin

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. R. Charles Ier, roi de Roumanie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de la frise qui forme une riche ceinture à tout le monument. Comme à Argesh, les coupoles sont ornées de rinceaux et de cabochons dorés du plus heureux effet décoratif. Quant à l'appareil des murs de façade, il comporte des assises de briques émaillées, en même temps que des motifs de sculpture dont la variété constitue un ensemble des plus harmonieux.

Le second pavillon que M. Formigé construit pour la Roumanie au quai d'Orsay reproduit un type de l'antique maison des champs roumaine, dont le modèle avec quelques variétés est très en vogue dans les nouvelles bâtisses de Bucarest.

On y a installé, par les soins et sous la haute surveillance du Commissariat général, un restaurant roumain, où l'on dégustera les liqueurs et les boissons nationales et où les amateurs de bonne chère et de bonne musique (car on y entendra les fameux *Lautars*, qui ont fait courir tout Paris en 1889) se donneront journellement rendez-vous pendant toute la durée de l'Exposition.

Un très élégant pavillon tout en majolique, et dont l'originale et riche décoration est l'œuvre de la Société de Basalte et Céramique de Bucarest, est annexé au restaurant et servira au débit des tabacs de la manufacture royale de Bucarest, tabacs aussi connus et aussi appréciés du public que ceux de Turquie et d'Egypte.

Un pavillon, de formes et d'allures fort originales, a été bâti à Vincennes pour l'exposition du pétrole roumain dont la production et la qualité sont tout aussi riches qu'appréciées sur les marchés industriels de l'Europe.

On retrouve enfin la Roumanie au Palais des Beaux-Arts, à celui de l'Alimentation (où son exposition agricole et vinicole est des plus remarquable), aux Tissus, aux Forêts, au Génie civil, aux Industries chimiques, et les produits qu'elle expose dans chacune de ces sections témoignent des progrès considérables réalisés par le jeune royaume dans toutes les branches de l'activité commerciale, industrielle et économique, sous le règne glorieux de Sa Majesté le roi Charles Ier.

La haute protection du Souverain et l'intérêt tout particulier que Sa Majesté a daigné témoigner à la participation de la Roumanie à l'Exposition universelle de 1900 ont été de puissants stimulants pour les hommes d'élite auxquels le Gouvernement Royal a confié le soin d'organiser dignement cette participation.

Une part — et une part considérable — du succès final revient en première ligne à l'éminent Ministre du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Domaines de Roumanie, S. E. M. Nicolas Fleva, de qui relèvent directement tous les services du Commissariat général, et qui, dès le mois de janvier dernier, est venu lui-même à Paris pour apporter aux organisateurs de la section roumaine l'autorité de son précieux concours et de son expérience éprouvée.

Un comité d'organisation placé sous la présidence d'honneur du Ministre et sous la présidence effective du Commissaire général du Gouvernement Royal à l'Exposition universelle de 1900, a réglé, avec une sollicitude et une compétence toutes spéciales, tous les détails de la participation de la Roumanie à l'Exposition : ce comité est composé de MM. Nicolas Filippesco, vice-président de la Chambre des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

députés et ancien maire de la ville de Bucarest; M. le général Bengesco-Dabija, Intendant général de l'Armée; M. Minco, architecte; M. Scortsesco, député; et de M. Zanné, ingénieur et grand industriel de Bucarest.

Le Commissaire général du Gouvernement roumain à l'Exposition universelle de 1900 est M. Démètre C. Ollanesco, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Rou-

M. Ollanesco,

Commissaire général de Roumanie.

manie, membre de l'Académie roumaine, et l'un des diplomates et des lettrés les plus en vue de son pays. Né à Focsani, en 1849, M. Ollanesco faisait ses études en France lorsque la guerre de 1870 l'obligea à aller les poursuivre et les achever en Belgique. Tour à tour magistrat, avocat, député au Parlement roumain, M. Ollanesco a fait néanmoins de la diplomatie sa principale carrière. Entré en 1876 au Ministère des Affaires étrangères, en qualité de Directeur politique, il fut désigné en 1878 pour assister le Commissaire général roumain près les armées impériales russes, lors de la participation

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

de la Roumanie à la guerre russo-turque de 1877-1878. Premier secrétaire à Constantinople en 1880, chef de la direction consulaire et du contentieux au département des Affaires étrangères en 1883, secrétaire général de ce même département en 1885, chargé d'affaires à Vienne en 1887, M. Ollanesco se vit confier en 1889 la Légation royale de Roumanie à Athènes. Il abandonna ce poste en 1893, à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre la Roumanie et la Grèce, à propos de l'affaire Zappa. Depuis, M. Ollanesco s'est plus spécialement occupé de littérature. Il a fait représenter avec succès plusieurs ouvrages dramatiques sur la scène roumaine (entre autres une magistrale traduction en vers du *Ruy Blas* de Victor Hugo). Sa très remarquable traduction — également en vers roumains — des œuvres d'Horace lui a ouvert, en 1893, les portes de l'Académie roumaine dont il a été pendant deux ans le vice-président. On doit également à M. Ollanesco, qui est depuis longtemps membre de la Commission des théâtres de Roumanie, une très intéressante et très savante histoire du théâtre roumain, depuis ses origines jusqu'à nos jours.

M. Ollanesco a à ses côtés, comme Commissaire spécial, M. N. Coucou, ingénieur en chef des ponts et chaussées, député au Parlement roumain, ancien directeur des travaux de la ville de Bucarest et ancien secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Domaines. M. Coucou est l'auteur d'un remarquable ouvrage sur le pétrole et ses dérivés, publié en 1881, faisant autorité dans la matière et qui a obtenu les suffrages de l'Académie roumaine; il s'est fait en outre très avantageusement connaître par sa haute compétence dans les diverses questions industrielles (entre autres, celle du service des eaux), qui sont actuellement à l'ordre du jour en Roumanie. C'est M. Coucou qui, avant de fixer sa résidence à Paris, s'est occupé plus spécialement à Bucarest de la réunion, de la classification et de l'envoi des nombreux produits destinés à figurer dans le pavillon royal, ainsi que dans les divers emplacements attribués à la Roumanie.

Les deux principaux délégués du Commissaire général sont bien connus à Paris : l'un, M. Georges Sterian, élève diplômé de l'École nationale des Beaux-Arts, où il a suivi le cours de M. Guadet, ancien député au Parlement roumain, ancien directeur de l'École d'architecture de Bucarest, membre de la Commission des monuments historiques et conseiller technique du Gouvernement Royal, est l'un des meilleurs architectes que compte la Roumanie, et a participé à la restauration de la cathédrale d'Argesh, ainsi qu'à celle de l'église des Trois-Hyérarques de Jassi; — l'autre, M. Georges Bengesco, ancien envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Roumanie à Bruxelles, La Haye et Athènes (où il a été spécialement envoyé en 1896 pour renouer les relations diplomatiques rompues à la suite du départ de M. Ollanesco), est l'auteur d'une Bibliographie des œuvres de Voltaire en quatre volumes, couronnée à deux reprises par l'Académie française; d'une Bibliographie franco-roumaine du XIX^e^ siècle, d'une Bibliographie de la question d'Orient, ainsi que de plusieurs autres ouvrages historiques et littéraires qui ont été accueillis avec faveur en France aussi bien qu'à l'étranger.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

M. G. Bengesco est membre correspondant de l'Académie roumaine, membre correspondant de la Société d'histoire diplomatique et vice-président de la Société d'histoire littéraire de la France.

Nous citerons parmi les autres délégués du Commissaire général de Roumanie à l'Exposition universelle de 1900, M. le prince Ferdinand Ghika, délégué général près les congrès internationaux, l'émi-

M. Coucou,
Commissaire spécial de Roumanie.

nent peintre roumain Grigoresco, délégué général aux Beaux-Arts, M. Ghitza, ancien député, délégué à l'Agriculture, etc., etc.

Outre ces fonctions de délégué spécial, M. Georges Bengesco a la haute direction de la chancellerie du Commissariat général ; enfin, M. Constantin C. Mano, ancien juge au tribunal de Bucarest, est le très actif et très aimable secrétaire du Commissariat.

Plus de 5,000 déclarations d'exposants, émanant des grands propriétaires, des grands commerçants, des grands industriels, des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

hautes Administrations, ainsi que des Sociétés les plus florissantes du pays, ont été communiquées par le Commissariat général de Roumanie à la Direction générale de l'Exploitation française.

Les Jurys chargés de procéder en Roumanie à la sélection des objets destinés a l'Exposition s'etant montrés fort rigoureux et fort sévères et ayant préféré la qualité à la quantité, un assez grand nombre d'agriculteurs et de commerçants ont vu finalement leurs produits écartés et il en est résulte une diminution assez sensible dans le nombre des déclarants de la première heure.

L'Exposition roumaine ne peut que gagner à cette sage mesure restrictive, parce que la plupart des articles exposés sont des objets de choix, vraiment dignes de fixer l'attention des connaisseurs.

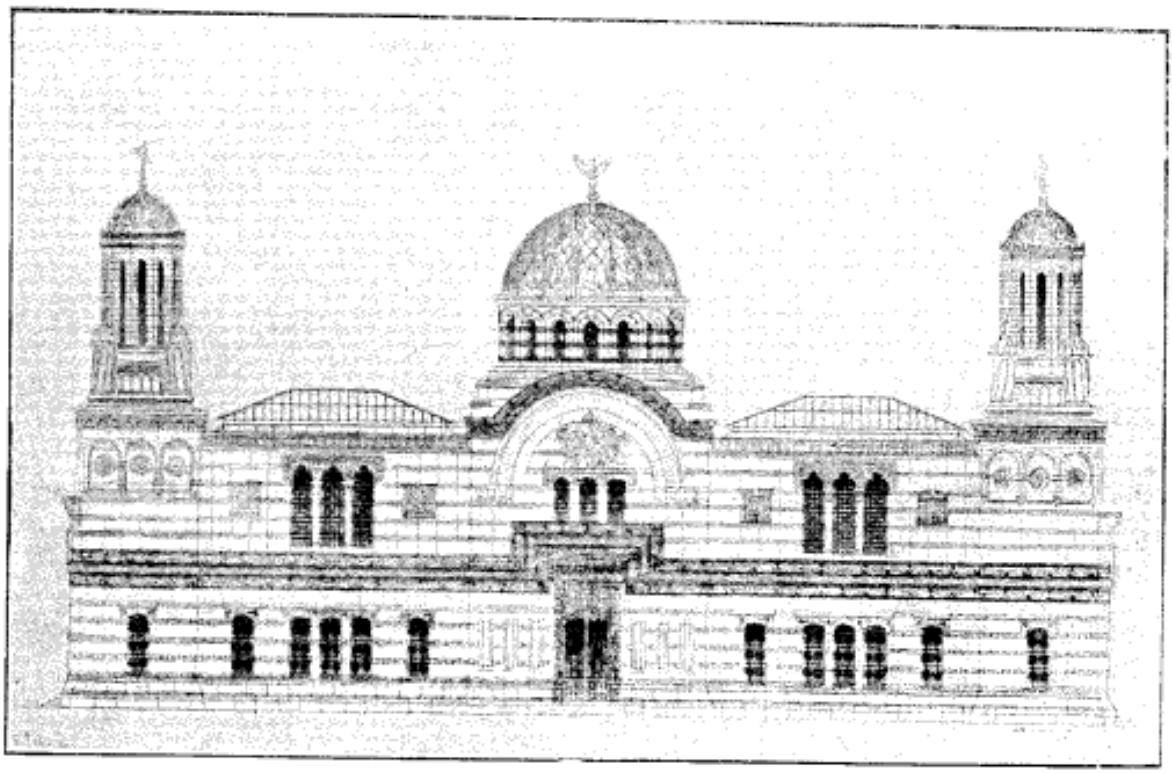

Le Palais de la Roumanie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Notice concernant la section Russe

à l'Exposition universelle de 1900

L'invitation de prendre part à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, adressée par le gouvernement de la République française, a été acceptée par la Russie, conformément à un ordre de S. M. l'Empereur, en date du 10 septembre 1895. Les dispositions pour l'organisation d'une section russe ont été concentrées comme dans les précédentes occasions au département du Commerce et des Manufactures, sous la direction immédiate du Ministre des Finances, le secrétaire d'État Serge de Witte. L'exécution des mesures à prendre fut confiée à une commission présidée par le Directeur du Département, M. le conseiller privé Kovalevsky, et composée de délégués des différentes administrations compétentes et de fonctionnaires du Ministère des Finances. Les deux vice-présidents de cette commission sont M. Arthur Raffalovich, membre du Conseil du Ministre, et le prince Tenicheff, commissaire général de la section russe à l'Exposition universelle: M. B. de Wouytch est le commissaire général adjoint: le professeur Konovaloff, chef des groupes du Ministère des Finances, a été chargé d'organiser le fonctionnement du jury, en ce qui concerne la Russie.

La Commission impériale a réuni plus de 2.400 exposants, contre 1.179 en 1878.

A la dernière exposition nationale russe, qui eut lieu en 1896 à Nijni-Novgorod, les visiteurs ont eu la sensation très vive et très nette que, sans cesser d'être une grande contrée agricole, la Russie devenait un État industriel, mettant en valeur les admirables richesses d'un sol si abondamment pourvu de ressources de toute nature. Depuis lors, la Russie a continué de marcher dans la voie ouverte. L'Exposition de Paris, à laquelle elle prend une part très large, permet de juger des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

efforts et des résultats. La section russe offre en effet un tableau vivant et réel, où le pittoresque se mêle à l'utile; c'est une synthèse établie avec soin au point de vue agricole, minier, industriel, commercial, sans qu'on ait oublié l'activité nationale dans le domaine de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Nous rappellerons tout d'abord qu'en 1800, les recettes ordinaires de l'état n'étaient que de 67 millions, elles sont aujourd'hui de 1.564 millions; le revenu des douanes, qui était de 5 millions en 1788, atteint 217 millions: celui des postes et télégraphes a progressé de 3 millions en 1839 à 48 millions en 1900. En 1788, le commerce extérieur de la Russie représentait une valeur de 47 millions de roubles, en 1898, il s'élève à 1.350 millions. Il serait facile de continuer cette juxtaposition de statistiques prises à cent années d'intervalle, de même que l'on pourrait faire le bilan moral d'un siècle marqué par l'émancipation des paysans, par a convocation de la Conférence de La Haye, par la construction du chemin de fer de Sibérie (1).

La Russie couvre une superficie d'environ 22 millions de kilomètres carrés, dont 5.470.000 en Europe, 16 millions en Asie (avec le Caucase). Sa population est aujourd'hui de près de 135 millions d'habitants. Les principales richesses minérales de la Russie d'Europe sont le charbon de terre, le fer et le sel. Les gisements de houille les plus riches se trouvent dans le bassin du Donetz, ensuite dans le royaume de Pologne (bassin de Dombrowa), dans la région centrale agricole et le long du fleuve Tchourowaïa, sur le revers occidental de la chaîne de l'Oural. Les minerais de fer sont très communs dans le bassin du Donetz, en Finlande, dans le gouvernement d'Olonetz, dans la région centrale, le long de l'Oka et dans le bassin supérieur du Don. Le sel commun ou hydrochlorate de soude est répandu dans la plaine de Russie en incommensurable quantité, le sel gemme dans les célèbres mines d'Iletzk, au-delà du fleuve Oural, près d'Orenbourg, près de Bakhmout, dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw et dans la montagne de Tchaptchatchi. Des richesses salines plus grandes encore sont celles des dépôts lacustres (Crimée, Nouvelle-Russie, gouvernement d'Astrakan). Les autres richesses minérales sont des mines de zinc en Pologne, des mines d'étain et de cuivre en Finlande, des minerais mercuriels dans le district de Bakmout, le manganèse dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw et de Kherson: le cobalt sur la rive mourmane et la Laponie. La région lacustre et la Finlande possèdent de riches matériaux de construction en granit et syénites, des roches de quarzite, des marbres. Dans le gouvernement de Kiew, on a découvert de belles carrières de labrador. Parmi les richesses minérales du Caucase, on citera les minerais de plomb argentifère, de zinc, de cinabre, de manganèse, de cobalt: sur les deux versants du Caucase, il existe d'excellentes sources minérales.

(1) La quantité d'or fin produite en Russie de 1888 à 1896 a été de 319.977 kilos.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

S. M. l'Empereur Nicolas II.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

mais la principale richesse de cette espèce c'est le naphte, dont les nappes de l'extrémité orientale du Caucase et de la presqu'île d'Apchéron ont acquis une importance universelle.

Les richesses minérales de l'Oural comprennent des gisements d'or en veines et en sables, le platine et les métaux rares qui l'accompagnent, tels que l'iridium, le rodium, l'osmium: de riches mines de cuivre et les meilleurs malachites du monde, du chrome, du manganèse, du nickel. Les minerais de fer de l'Oural sont renommés par leur richesse et leurs qualités (le mont Blagodatt). Enfin, dans l'Oural, il existe de riches gisements de pierres précieuses, parmi lesquels les plus connus sont : les gisements du Mourzinsk, de Chaïtansk et ceux de la rivière Tokova. Les pierres précieuses que l'on trouve dans l'Oural sont les béryls (aiguemarine et émeraude), les topazes véritables, les zirkonses (hyacinthes), les rubis, saphirs et les rares rubis-saphirs, les meilleures améthystes du monde, ainsi que des pierres particulières à l'Oural, comme les phénaquites, les chryso-béryls, les tourmalines roses, les grenats verts. La Russie d'Asie possède beaucoup d'autres richesses. Sans parler des filons aurifères qui sont encore peu exploités, les sables aurifères couvrent de vastes régions de la Sibérie, les versants septentrionaux des ramifications de l'Altaï, les revers des monts Kouznietzky-Alataou et de la chaîne de Salaïr: les gisements aurifères du gouvernement d'Ienisseisk sont dans les bassins de l'Angara et de la Podkammennaïa Tougoutska: les gisements de la Beroussa dans le cercle de Nijni Oudinsk et de Kansk, le riche groupe d'Olekminsk (1).

S. E. M. de Witte,
Secrétaire d'État,
Ministre des Finances.

La Russie d'Asie possède encore beaucoup d'autres richesses, notamment les gisements aurifères dans la province de Iakoutsk, des deux versants des monts Stanovoï dans les provinces de Iakoutsk et de l'Amour: enfin les gisements nouvellement découverts dans le district d'Oudskoï de la province littorale (Primorsky). Il existe des minerais de plomb argentifère dans les provinces d'Akmolinsk et de Semipalatinsk, de la lieutenance générale steppienne, dans le district de Zmieïnorsk et les environs de Salaïr et, enfin, au delà du Baïkal, dans les districts de Nertchinsk. En dehors du revers oriental des Monts

(1) On trouvera d'amples données dans le grand ouvrage, la *Russie au* XIX^e^ *siècle*, éditée en français sous la direction de M. W. de Kovalevsky, président de la Commission Impériale.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ourals, les minerais de cuivre sont particulièrement en abondance dans les provinces d'Akmolinsk et de Semipalatinsk, dans les monts Altaï et dans le district de Minousinsk où des mines de cuivre furent exploitées dans les temps les plus reculés par les aborigènes de l'époque du bronze. Plus à l'est, on trouve des minerais de cuivre sur l'Aldan et la Léna, dans le cercle de Nertchinsk, dans l'île de Sakhaline, dans le cercle de Tachkent de la province du Syr-Daria. Il n'y a d'étain que sur la rivière l'Onone, dans la province Transbaïkalienne. La Russie d'Asie est extrêmement bien pourvue en minerais de fer, surtout dans le bassin de Kouzniétzk qui est immensément riche en houille. Il existe du charbon de terre dans les provinces steppiennes d'Akmolinsk et de Semipalatinsk, dans le gouvernement d'Irkoutsk, dans les régions que traverse le grand transsibérien, et sur l'île de Sakhaline. Dans le gouvernement d'Irkoutsk et sur les affluents du Iénisseï inférieur, on rencontre des gisements de plombagine (graphite). La Russie d'Asie est assez riche en sel. Les dépôts de sel lacustre sont très communs dans la partie asiatique de la dépression aralo-caspienne (le fameux lac Indersk dont les richesses salines sont incommensurables). Il existe aussi de riches lacs salés dans la lieutenance générale steppienne (Koriakowsk), dans les steppes sud-ouest de la plaine sibérienne (les lacs Borowskï et Bourlinsk), ainsi que la partie méridionale de la Sibérie moyenne et de la Transbaïkalie. On possède de riches réserves de sulfate de nitre (sel Glauber) dans le golfe de Karabougass de la mer Caspienne, de même que dans beaucoup de lacs de steppes de la Sibérie méridionale et de la lieutenance générale steppienne. Le naphte est en abondance dans l'île de Tchéléken, dans les parties de la province Transcaspienne les plus rapprochées de la mer, au delà du fleuve l'Emba. La Sibérie est riche en sources minérales: il en est de même du Turkestan.

S. E. M. de Wouytch,
Conseiller d'Etat actuel,
Commissaire général adjoint.

Grâce à la politique éclairée de ses souverains, qui, depuis vingt ans, lui ont assuré le bienfait d'une paix durable, grâce à la stabilité de son régime douanier, la Russie a pu, sur le fondement des richesses de son sol et de son sous-sol, développer son industrie dans les proportions les plus considérables.

On peut en juger par les chiffres relatifs à la valeur de la production en 1877 et en 1897.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

	1877	1897
Industrie textile	297.7 millions de roub.	946.3 mill. de roub.
Produits alimentaires	17.0	95.7
Mise en œuvre des produits animaux	67.7	132.0
Industrie du bois	16.8	102.9
Industrie du papier	12.7	45.3
Produits chimiques	10.3	59.6
Produits céramiques	20.4	82.6
Objets en métal	89.3	310.6
Autres industries	8.6	41.0
	541 millions	1.816 millions

S. E. M. de Kovalevsky.

Conseiller privé, Président de la Commission Impériale.

Beaucoup de branches ne sont pas comprises dans cette énumération. Les ouvriers employés dans les fabriques dépassent aujourd'hui le nombre de deux millions. Il faut y ajouter ceux qui travaillent à la maison, qui suppléent par une production domestique à la médiocrité de leurs gains comme ouvriers ou petits propriétaires ruraux et qui produisent les ouvrages si intéressants exposés dans le Village Russe, qui est adossé aux puissantes murailles du Kremlin, au Trocadéro.

Quant à la production minérale et métallurgique, quelques chiffres montrent la progression obtenue de 1877 à 1898 (millions de pouds).

	1877	1898
Houille	110	746
Naphte	13	507
Fonte	23	134
Fer	16	30
Acier	3	70

Et encore, malgré leur prodigieux développement, ces branches de l'industrie nationale sont encore impuissantes à satisfaire les besoins chaque jour plus grands de combustible et de métal brut.

De 1878 à 1897, l'industrie russe ne s'est pas bornée à augmenter la masse de ses produits. On a pu constater en 1896, à l'Exposition de Nijni, qu'elle a su améliorer ses procédés techniques; on le constatera derechef à Paris. Beaucoup de branches de production qui existaient à peine il y a vingt-cinq ans, sont aujourd'hui florissantes et ont atteint un haut degré de perfection; d'autres industries sont nées. Le concours

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

des capitaux étrangers, qui trouvent en Russie un emploi fructueux, a beaucoup contribué, dans les dernières années, à ce développpement.

Malgré le prodigieux essor des industries, malgré le rôle croissant qu'elles jouent dans la production du pays, la Russie est restée un pays agricole par excellence. La récolte de 1899 a donné 1.291 millions de pouds de seigle, 569 millions de pouds de froment, 728 millions de pouds d'avoine, 300 millions de pouds d'orge. La consommation intérieure augmente. A côté des céréales, la betterave, le lin, le chanvre occupent de vastes étendues et sont transformés en produits fabriqués. La Russie, où travaillent près de 5 millions de broches et plus de cent mille métiers mécaniques à tisser, reçoit aujourd'hui le tiers du coton nécessaire (plus de 70 millions de kilogrammes) de ses plantations asiatiques. Grâce aux efforts persévérants et éclairés, le coton d'Asie centrale est devenu d'une qualité excellente. L'Exposition de Paris renseignera le public sur la production agricole de la Russie dans ses branches multiples. Le gouvernement impérial porte une attention toute spéciale à l'élevage du bétail, à la préservation des troupeaux; des mesures rigoureuses vétérinaires sont prises et des résultats excellents ont été obtenus. Actuellement toutes les régions s'étendant des frontières de l'Europe occidentale jusqu'à la province de Tobolsk et jusqu'au territoire d'Akomlinsk inclusivement, et depuis les monts Caucase et la mer Noire jusqu'à la province d'Astrakan doivent être reconnues comme étant entièrement indemnes de l'épizootie.

S. E. le Prince Tenicheff,
Vice-Président
de la Commission Impériale
et Commissaire général.

Les chemins de fer ont été des instruments puissants pour le développement économique de la Russie. En 1889, le réseau russe était de 29.292 kilomètres, dont 6902 appartenaient à l'État, le reste était possédé par des compagnies privées. Aujourd'hui il n'existe plus que 9 compagnies privées concessionnaires de 15.712 kilomètres en pleine exploitation, de 6.842 kilomètres en construction, de 769 kilomètres de lignes d'intérêt local, soit un total de 23.323 kilomètres. Pendant la même période, la longueur des chemins de fer de l'État a passé de 6.902 à 30.859 kilomètres, et si l'on tient compte de 4.796 kilomètres en construction à 35,655 kilomètres. La longueur du réseau russe qui, en 1889, était de 29,292 kilomètres, atteint aujourd'hui 58.978 kilomètres, sans

La Chine a cédé à la Russie l'usufruit de la presqu'île de Kouan-Toun et ouvert l'accès d'une mer toujours libre de glaces.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

compter la partie de la ligne de l'Est chinois qui se trouve hors des frontières de l'Empire. L'agrandissement du réseau ferré, l'augmentation du matériel, l'unification et les abaissements des tarifs ont exercé l'influence la plus heureuse.

Ce qui donne à l'Exposition russe un attrait puissant, c'est la partie relative à la Sibérie. On peut contempler la grande œuvre de la construction d'une voie ferrée, traversant l'Asie dans toute sa longueur, œuvre qui s'est accomplie sous la direction immédiate de l'Empereur Nicolas II. Elle approche de son heureux achèvement. Un ruban de fer ininterrompu reliera les rives des deux Océans. Au point terminus de la voie ferrée s'élèvera la ville de Dalni, érigée en port franc et appelée à devenir un des centres principaux des relations commerciales entre l'ancien et le nouveau Monde. Cette grande voie de transit, joignant les extrémités de l'Europe et celles d'Asie, est destinée à servir d'élément civilisateur pour l'Extrême-Orient, en même temps qu'elle éveille à la vie les forces productives de la riche Sibérie.

S. E. M. Raffalovich,
Conseiller d'Etat actuel,
Vice-Président de la Commission Impériale.

Les finances d'un État sont le reflet de la vie économique du pays. Depuis 1889, à l'exception de la seule année 1891, marquée par une récolte insuffisante et une véritable disette, le budget ordinaire s'est toujours réglé avec un excédent sur les dépenses; cet excédent, qui était de 18 millions en 1892, a été de 237 millions en 1898, Durant cette période la Russie a procédé à toute une série de grandes conversions qui ont allégé le fardeau de sa dette publique: elle a mené à bonne fin la réforme monétaire (loi monétaire du 7 juin 1890). La politique financière d'un grand pays doit tendre à conserver sa stabilité à l'instrument des échanges : la stabilité est essentielle pour le développement normal de l'état économique et financier. De 1892 à 1899, le stock d'or russe a augmenté de 669 millions roubles: en même temps qu'il était retiré près de 500 millions de billets de crédit.

Dans le domaine fiscal, on ne doit pas oublier la grande réforme de l'impôt des boissons, dont un des principaux objets a été de diminuer l'abus des boissons alcooliques et de lutter contre l'ivrognerie. La Régie des alcools a un pavillon spécial au Champ de Mars, près de la Tour Eiffel.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LA BOURBOULE EN 1900

LA BOURBOULE EN 1875

COMPAGNIE DES EAUX MINÉRALES DE LA BOURBOULE

(PUY-DE-DOME)

SIÈGE SOCIAL : 30, RUE SAINT-GEORGES, PARIS

Dans son *Dictionnaire des Eaux Minérales*, le docteur Dujardin-Beaumetz, membre de l'Académie de Médecine, termine ainsi la notice consacrée à La Bourboule:

« La Bourboule n'a point de passé historique; son « histoire est aussi courte que sa prospérité a été « rapide, et celle-ci s'accroît chaque année avec « l'affluence toujours plus considérable des malades. « Il ne faut chercher les causes d'un développement « et d'une prospérité si rapides que dans le climat exceptionnel de « cette station et dans les vertus thérapeutiques de ses sources. »

Cette appréciation, émanant d'une personnalité scientifique univer-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sellement honorée, suffirait à classer La Bourboule parmi les stations balnéaires les plus salubres et ses eaux parmi les plus utiles et les plus efficaces. Nous pouvons donc nous borner à développer dans notre étude les considérations qui ont servi de base au docteur Dujardin-Beaumetz pour formuler l'opinion qu'on vient de lire.

Nous examinerons successivement, pour commencer par le principal :

1° Les eaux de La Bourboule, leur composition et leurs propriétés.
2° Les Etablissements et les différents traitements.
3° La situation et l'organisation locale de La Bourboule.

I

EAUX MINÉRALES DE LA BOURBOULE

Composition et Propriétés

La Bourboule possède sept sources d'eaux minérales, dont deux seulement, les sources Choussy et Perrière, sont actuellement utilisées au point de vue médical et vendues en bouteilles sous le nom collectif de Choussy-Perrière. L'analyse révèle, pour l'eau de ces deux sources, une composition absolument identique, et notamment une proportion élevée d'arséniate de soude, qui a valu aux eaux de La Bourboule leur réputation universelle.

Véritable médicament héroïque de la débilité et de toutes les maladies ou affections qui en résultent, l'arsenic est aujourd'hui admis par tous les médecins comme une des plus précieuses ressources de la thérapeutique. Dans l'eau de Choussy-Perrière, il se trouve en contact avec deux agents chimiques d'une puissance assimilatrice incontestable : le bicarbonate de soude et le chlorure de sodium. Grâce à ces deux adjuvants, l'arsenic pénètre dans l'organisme sous sa forme naturelle, beaucoup plus sûrement et avec une efficacité plus évidente que sous ses différentes formes pharmaceutiques.

La grande analogie qui existe entre la minéralisation de l'eau de Choussy-Perrière et le plasma du sang a été signalée depuis longtemps par l'un des savants qui ont consacré les plus intéressants travaux à l'étude des eaux minérales : le Dr Gubler. Cette observation est justifiée aussi bien par la quantité que par la nature des éléments constitutifs qu'on trouve dans l'une et dans l'autre. L'analyse de MM. Jules Lefort et Bouis, que nous avons choisie pour sa remarquable précision, va nous le montrer :

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

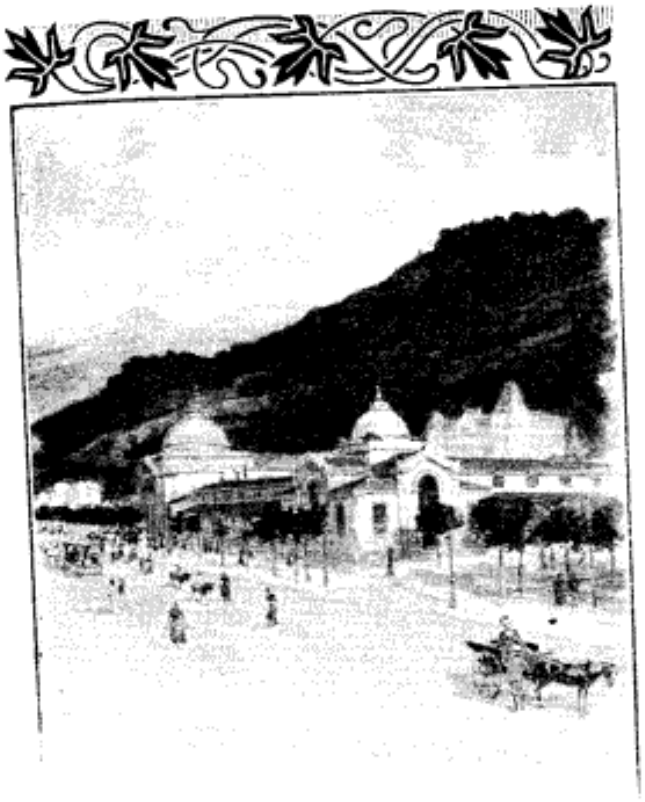

LES THERMES

ANALYSE ÉLÉMENTAIRE

Résidu salin par litre.	4.938
Arsenic métallique .	0.00705
Acide carbonique. .	1.7654
— chlorhydrique .	1.8517
— sulfurique . .	0.1175
— arsénique . .	0.01081
— silicilique . .	0.1200
Soude	2.4121
Potasse	0.1025
Lithine	indiquée
Chaux	0.0739
Magnésie	0.0135
Alumine.	indices
Peroxyde de fer . .	0.0021
Oxyde de manganèse.	traces
Matière organique. .	indices
	6.46951

COMPOSITION HYPOTHÉTIQUE

déduite de l'Analyse élémentaire

Arsenic métallique	0.00705
ou acide arsénique	0.01081
ou arséniate de soude du Codex	0.02847
Acide carbonique libre	0.0518
Chlorure de sodium	2.8406
— potassium	0.1623
— de lithium	indiqué
— de magnésium	0.0320
Bicarbonate de soude.	2.8920
— de chaux	0.1905
— de magnésie	» »
— de protoxyde de fer	» »
Sulfate de soude	0.2084
Peroxyde de fer	0.0021
Oxyde de manganèse.	indices
Acide silicique.	0.1200
Alumine.	indices
Matière organique.	indices
	6.4997

Cette analyse a été présentée à l'Académie de Médecine, le 18 mai 1878. Nous l'avons copiée dans le rapport de M. Poggiale. Comme toutes

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

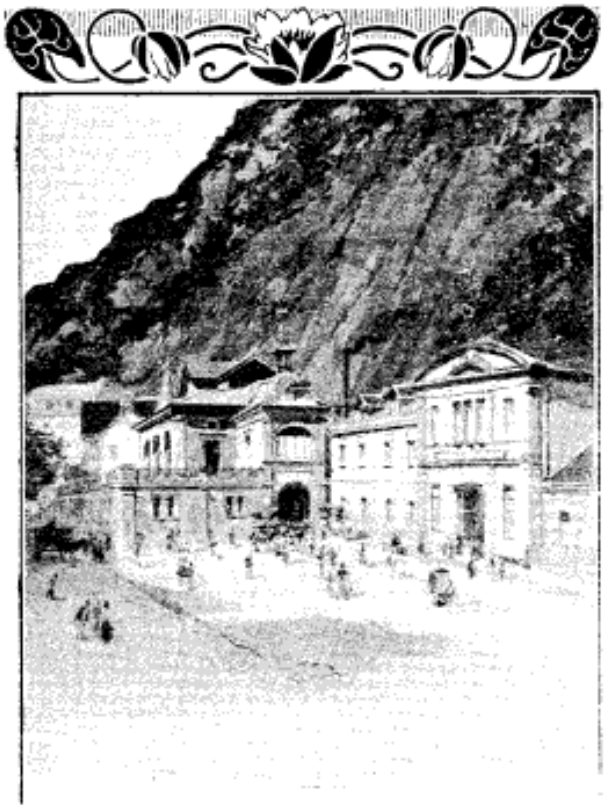

ÉTABLISSEMENT CHOUSSY

celles qui ont été faites depuis par les personnalités les plus compétentes, elle établit, si on la compare aux plus anciennes analyses, depuis celle de Chomel, qui date de 1738, la fixité absolue de l'eau de Choussy-Perrière.

Arsenicale au plus haut degré, chlorurée, sodique, carbonatée et lithinée, l'eau de Choussy-Perrière est, grâce à cette composition, éminemment reconstituante. C'est l'eau minérale des enfants et des jeunes filles débiles, anémiques, souffreteux, des femmes affaiblies, des lymphatiques et des scrofuleux.

Le traitement hydrothérapique de La Bourboule est recommandé aux goutteux et rhumatisants. Employé dès les premiers symptômes, il évite généralement toutes les souffrances du mal et toutes les tergiversations des divers traitements.

Employée en boisson et en lotions chaudes, l'eau de Choussy-Perrière fait disparaître rapidement les dartres légères et améliore, en peu de temps, l'eczéma, le psoriasis et la plupart des maladies de la peau.

D'autre part, l'alliance du chlorure de sodium au bicarbonate de soude et à la lithine constitue une indication sérieuse pour le traitement du diabète par l'eau de Choussy-Perrière. Dans une remarquable leçon faite en 1890, à l'hôpital Bichat, M. le professeur Huchard, après avoir constaté que, parmi les diabétiques, ce sont surtout les affaiblis, les épuisés, les anémiques, les malades à tendances consomptives qui se trouvent bien d'un séjour à La Bourboule, concluait en disant que les eaux de cette station sont celles qui répondent le mieux à la plupart des indications dans le diabète.

Depuis cette époque, de nombreuses guérisons sont venues confirmer, de la façon la plus définitive, les dires de l'éminent professeur, et, chaque année, La Bourboule voit venir à elle de nombreux diabétiques qui s'en retournent en pleine voie de guérison.

Les cures annuelles peuvent être heureusement complétées et préparées par l'usage de l'eau de Choussy-Perrière à domicile. Embouteillée à la source avec les plus minutieuses précautions, pour lui conserver sa pureté et son asepsie, cette eau se transporte sans inconvénients et se conserve indéfiniment sous tous les climats.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Malgré son action médicamenteuse très accusée, elle peut être consommée à table, à la dose d'un ou deux verres à chaque repas. La dose moyenne, pour un adulte, est de trois quarts de bouteille à une bouteille par jour.

BUVETTE DES THERMES

L'une des conséquences immédiates de ce régime est la rectification de la crase sanguine qui, en très peu de temps, se trouve améliorée et ramenée à son coefficient physiologique normal. Cette amélioration résulte du remarquable surcroît d'activité fourni par l'eau de Choussy-Perrière à tous les échanges organiques, aussi bien à ceux de la nutrition qu'à ceux de la désassimilation. Tous les affaiblis et les anémiques, enfants, jeunes filles, jeunes femmes, convalescents, semblent puiser chaque jour une vie nouvelle dans la bouteille d'eau de Choussy-Perrière, qui commence par relever l'activité de leur organisme pour permettre ensuite à celui-ci de réagir contre les maladies engendrées par son affaissement.

Beaucoup de médecins emploient aujourd'hui les préparations arsenicales contre les affections des voies respiratoires. C'est dire que l'eau de Choussy-Perrière, médicament arsenical *naturel*, peut encore ajouter cette importante application aux précédentes. Toutefois, il est préférable, dans ce cas, de l'employer à plusieurs reprises, chaque jour, coupée avec du lait chaud. A l'action interne, s'ajoute ainsi une action topique locale très sérieuse, et dont on trouve d'autres manifestations indéniables dans l'emploi de cette eau en gargarismes, lotions ou pulvérisations, pour le traitement des affections de la gorge et des fosses nasales.

L'eau de Choussy-Perrière, achetée en bouteilles chez n'importe quel pharmacien, permet de préparer, de compléter et même de suivre à domicile ces différents traitements et d'en obtenir des résultats analogues, dans une certaine mesure, à ceux que donnerait une cure faite à La Bourboule, sous les auspices d'un des éminents médecins qui s'y sont établis.

Cette transition nous amène à parler des différents établissements construits et organisés spécialement en vue de ces traitements.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

II

LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Les trois importants établissements exploités par la Compagnie des Eaux Minérales de La Bourboule offrent à chacune des catégories du public les modes de traitement les plus perfectionnés et les plus complets, mis à la portée de ses ressources dans les meilleures conditions de confort, d'hygiène et de prix.

L'établissement des Thermes, de construction récente, est le plus vaste et le plus luxueux. Sa décoration intérieure et son aménagement sont conçus dans une note moderne qui témoigne de sentiments artistiques très purs, mis au service d'une ingéniosité réelle dans la distribution des nombreux locaux. Quant à son architecture, aussi élégante qu'originale, le lecteur peut en juger par la photographie que nous reproduisons.

L'entrée principale de ce véritable palais donne accès dans une magnifique salle des Pas-Perdus, vaste galerie centrale décorée de fresques élégantes, d'ornements en marbre, en céramique, etc. A l'extrémité de ce hall somptueux, éclairé par de larges baies vitrées, aboutissent les galeries de bains, comprenant 80 cabines réservées aux dames, et autant pour les hommes.

Les cabinets de consultation, les salles de douches et d'hydrothérapie, de vapeur, de massage et de pesage, ainsi que les bureaux, s'ouvrent sur la salle des Pas-Perdus, au centre de laquelle est installée une élégante buvette.

Du côté opposé aux galeries de bains sont les salles d'inhalation, de pulvérisation, de douches nasales et ascendantes, etc.

Tous ces locaux renferment un beau matériel comportant les derniers perfectionnements. On y a adjoint des vestiaires et salons de conversation aménagés avec tout le confort désirable.

En un mot, les Thermes de La Bourboule constituent l'établissement élégant, réservé au high-life et aux personnes désireuses de jouir, pendant toute la durée de leur traitement, du luxe et du confort dont leur existence ordinaire est entourée.

Très bien organisé également, l'*Etablissement Choussy* comporte, en plus petit nombre, des services analogues à ceux dont il vient d'être parlé. La disposition seule diffère : les cabinets du rez-de-chaussée sont réservés aux hommes ; ceux des dames sont au premier étage et comportent, comme aux Thermes, des vestiaires, un chauffoir, des bains de pieds et de vapeur, etc.

Un vestibule d'une véritable élégance, où se trouve la buvette, donne accès à ces différents services.

Enfin, l'*Etablissement Mabru*, de proportions et d'aménagement plus modestes, a été complètement restauré en ces dernières années, et donne la plus entière satisfaction à la clientèle qui le fréquente.

En résumé, quelles que soient leur situation sociale et leurs habitudes, les malades trouvent, à La Bourboule, tous les moyens de con-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

former aux ressources dont ils disposent, les frais du traitement qu'ils viennent y suivre, cela sans nuire en aucune manière, bien entendu, à l'efficacité de ce traitement.

Nous allons montrer, en terminant, que la même remarque peut être faite à propos du séjour à La Bourboule et de ses agréments.

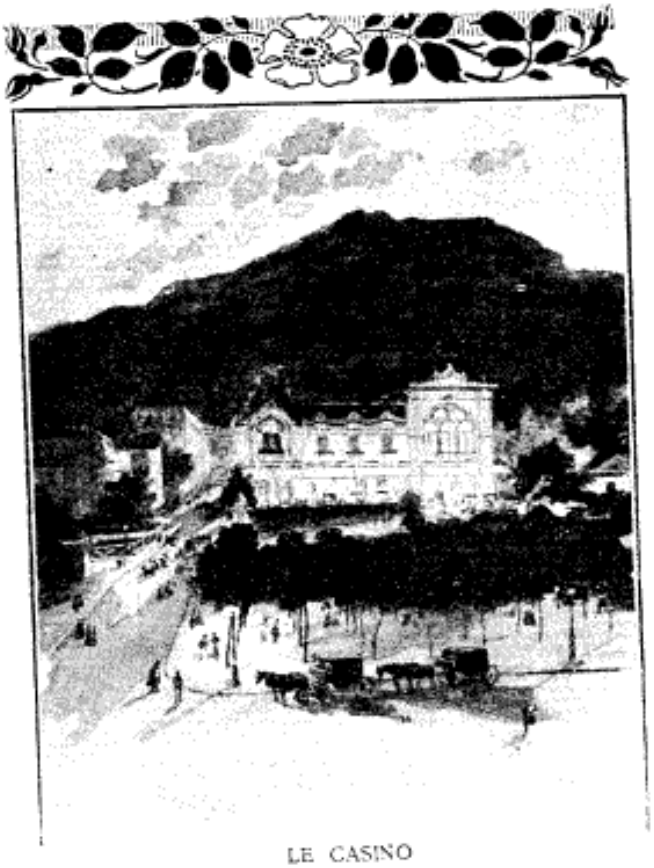

LE CASINO

III

LA VIE A LA BOURBOULE

La Bourboule est située sur un des points les plus pittoresques et les plus élevés de la vallée de la Dordogne, à une altitude de 846 mètres. Mais, de cette situation, elle ne retire que les avantages pittoresques, sans avoir à subir la fraîcheur humide qui interdit à certaines personnes le séjour prolongé dans les régions du voisinage.

Cachée au milieu des montagnes qui l'environnent de toutes parts, cette coquette localité semble en effet s'être blottie au pied d'une immense muraille granitique qui la met à l'abri des vents du nord et du nord-ouest. Elle étale ses villas et ses coquets édifices au clair et réconfortant soleil du Midi, et ceux qui viennent y chercher la santé y trouvent en même temps la plus agréable et la plus salubre des villégiatures, le centre d'excursions le plus intéressant et le plus curieusement situé de cette partie de la France.

C'est à ces avantages et à la réputation universelle de ses eaux minérales que La Bourboule, hameau ignoré il y a quelque 20 ans, doit d'être aujourd'hui une importante et coquette ville d'eaux, rendez-vous préféré des familles, et station par excellence des enfants.

Peu de stations thermales offrent autant de distractions variées à leurs habitants passagers.

La Bourboule possède deux Casinos, avec théâtre, salles de jeu et salons de conversation. Tous les jours, des troupes fort bien composées y donnent des représentations et des concerts.

Un magnifique jardin public, le Parc Fenestre, offre, dans la journée, un lieu de repos et de réunion, dont les familles et les amateurs de jeux en plein air usent largement. Il possède des salles de gymnase, d'escrime, etc., des jeux de croquet, de lawn-tennis, etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La ville est entièrement éclairée à l'électricité et desservie par des voitures de place et des tramways. Chaque semaine, des fêtes sont organisées par la Compagnie : Batailles de fleurs, chasses au renard, cortèges auvergnats, etc.

Enfin, et ce n'est pas là la moindre attraction, de nombreuses et pittoresques excursions peuvent être faites sans fatigue et sans s'éloigner sensiblement de la station. Parmi celles que l'on peut faire à pied ou en voiture, à cheval ou à âne, nous citerons : la roche Vendeix et la forêt de Bozat; les villages de Saint-Sauves et de Liornat; les cascades du Plat-à-Barbe et de la Vernière; le salon de Mirabeau et la station du Mont-Dore; les cascades du Queureuilhe et du Rossignolet; la cascade du Serpent, la vallée de la Cour et la gorge d'Enfer; le pic du Sancy, le lac de Guéry et les roches Tuillières et Sanadoire; le lac Chambon, le volcan du Tartaret et le château de Murols; la vallée de Chaudefour, etc.

Une constatation d'ordre pratique trouvera sa place à la fin de notre étude :

Située à 9 heures de Paris, par le chemin de fer d'Orléans, La Bourboule possède aujourd'hui plus de 150 hôtels, villas et maisons meublées, offrant un séjour confortable, moyennant des prix qui varient de 5 francs à 25 francs par jour.

C'est dire que les avantages thérapeutiques d'une saison à La Bourboule, tout en étant aujourd'hui doublés d'agréments réunis en plus grand nombre que partout ailleurs, sont restés à la portée de toutes les catégories de malades. C'est une constatation qui mérite d'être enregistrée, non pour les nombreuses familles qui en font leur profit chaque année, mais pour tous ceux qu'un jugement un peu trop superficiel tient éloignés des stations balnéaires en général.

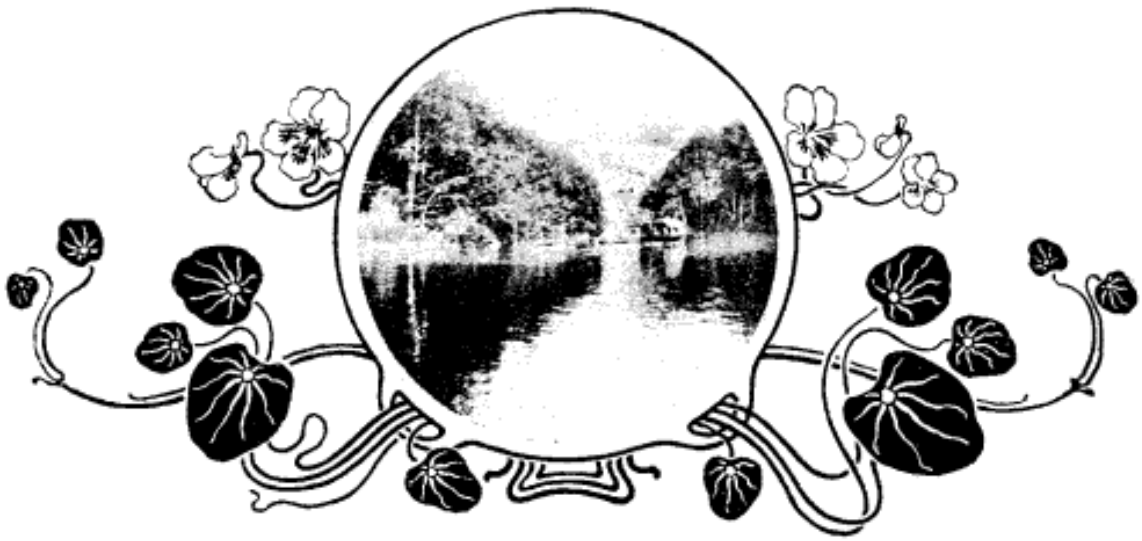

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La Nationale-Vie

SIÈGE SOCIAL : 18, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, PARIS

La section d'Économie sociale de l'Exposition Universelle de 1900 sera certes une de celles qui présenteront le plus d'intérêt pour tous ceux qui suivent l'évolution, dans notre pays, des idées de prévoyance. Ils ne manqueront pas de s'arrêter devant l'exposition de la Compagnie d'assurances sur la vie « **La Nationale** » (Groupe XVI, Classe 102 à 109).

Un court historique de cette Compagnie montrera comment elle est née, comment elle a vécu, se développant d'année en année, et à quel degré de prospérité elle est arrivée; prospérité qui donne la mesure des services qu'elle a rendus.

L'Assurance sur la vie était née et prospérait en Angleterre depuis près d'un siècle, quand on s'avisa de l'importer en France.

C'est le 3 novembre 1787 que la Compagnie Royale d'Assurances contre l'incendie, autorisée depuis un an à peine (6 novembre 1786), obtint un arrêt du Conseil d'État du Roi, concédant, avec privilège exclusif pendant 15 ans, l'établissement d'une Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

« Faire servir l'inégale durée de la vie humaine et l'intérêt de l'argent à fonder des ressources pour l'âge avancé; ou, après la mort, en faveur des survivants, tel est, en peu de mots, le but de toutes les assurances sur la vie. »

« Leur utilité générale n'est pas douteuse. Dans tout pays où l'on s'occupe du bonheur des individus, on a mis au rang des bienfaiteurs de la Société les hommes qui ont inventé ces assurances. »

« La Compagnie d'assurances contre les dangers du feu a toujours regardé son établissement comme un acheminement aux assurances sur la vie. »

« C'est principalement dans cette dernière entreprise qu'elle a vu le

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

motif d'une association permanente, où l'intérêt des actionnaires, lié, d'une manière indissoluble, avec le bien de la chose publique, fût, par cela même, ennobli, et mis au-dessus de toute contradiction. »

« Le Roi a bien voulu permettre à la Compagnie d'ajouter cette utile entreprise à celle des Assurances contre les incendies; l'arrêt du Conseil du 3 novembre 1787 l'autorise à cet effet. »

Ainsi s'exprimait la Compagnie Royale en 1787.

La Révolution française survint; les idées de prévoyance n'étaient plus à l'ordre du jour. Les assurances de toute nature avaient des détracteurs nombreux et haut placés. La « **Royale** » interrompit le cours de ses opérations.

La Royale-Incendie ne fut reconstituée sur de nouvelles bases qu'en 1820, et dix ans plus tard, après diverses tentatives infructueuses, fidèle à la tâche qu'elle s'était imposée en 1787, elle créa de nouveau une Compagnie d'assurances sur la Vie, dénommée, comme elle, la « **Royale** », et devant, comme elle, après 1848, changer son nom en celui de la « **Nationale** » qu'elle a toujours porté depuis lors.

Au début, les progrès de la « **Royale** » furent lents, bien que sûrs; mais après la Révolution de 1848, sous le nom de la « **Nationale** » elle conquit de rapides succès qui, de jour en jour, se sont accentués davantage. « *Vires, acquirit eundo.* »

C'est ce que démontre le relevé fait à diverses époques, dans les comptes de la « **Nationale-Vie,** » des capitaux et rentes en cours.

	Capitaux assurés en cours		Rentes en cours	
En 1840 :	3.155.221	francs	1.027.477	francs
En 1850 :	14.255.702	»	2.770.174	»
En 1860 :	40.122.599	»	4.173.532	»
En 1870 :	239.633.027	»	5.925.875	»
En 1880 :	442.837.279	»	8.009.512	»
En 1890 :	597.910.300	»	10.641.475	»
En 1898 :	685.772.748	»	17.496.763	»

Pendant qu'elle développait son industrie, la « **Nationale-Vie** » s'attachait sans relâche à consolider ses bases financières.

Non contente de constituer des réserves mathématiques représentant, à toute époque, la valeur de ses engagements, elle alimentait, d'après des prescriptions sévères, sa réserve statutaire, et y ajoutait encore des réserves facultatives, prélevées sur les dividendes des actionnaires. A chaque inventaire, on voit grossir ces réserves spéciales. Elles atteignaient, au 31 décembre dernier, le chiffre de 38.000.000 fr.

Aucune autre Compagnie similaire n'en possède d'aussi considérables.

En outre, elle a compris, dès le début de son existence, que, pour lutter, d'une part, contre l'abaissement du taux d'intérêt et se mettre, d'autre part, à l'abri d'une baisse des effets publics, il convenait de ne

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

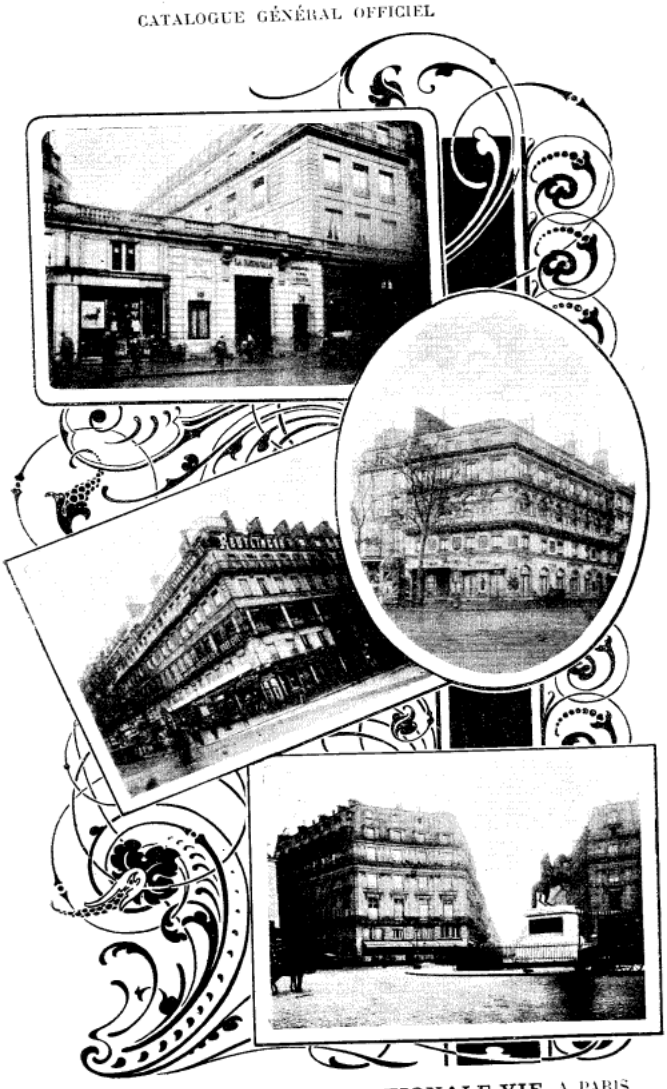

QUELQUES IMMEUBLES DE LA **NATIONALE-VIE**, A PARIS.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

jamais faire état, dans ses bilans, que de la valeur des titres au prix d'achat ou de revient. C'est l'application constante de cette méthode qui a procuré à la « **Nationale-Vie** » les 88 millions de plus-values que fait apparaître son dernier compte-rendu.

En ajoutant au Capital social de.....	15.000.000	fr.
les réserves statutaire et facultatives, soit	38.000.000	»
et les plus-values de portefeuille, soit.....	88.000.000	»
on obtient un total de.....	141.000.000	»

représentant les garanties supplémentaires offertes par la « **Nationale-Vie** » à sa clientèle, en sus de ses 408 millions de réserves mathématiques.

C'est cette incomparable situation qui fait dire souvent de la « **Nationale** » *qu'elle est la plus riche des Compagnies d'assurances sur la vie.*

Si cette fortune propre est intéressante pour les actionnaires, elle l'est plus encore pour les assurés et rentiers viagers, qu'elle prémunit contre toutes les éventualités.

La crise financière si intense de 1848, les désastres publics de 1870, les krachs de la Bourse ont laissé la « **Nationale-Vie** » debout et intacte. Bien plus, en 1870-71, ses paiements d'arrérages de rentes ont continué sans interruption, même dans les départements envahis.

C'est cet ensemble de circonstances qui vaut à la « **Nationale-Vie** » la faveur dont elle jouit près de toute personne qui se propose de contracter, avec une entière sécurité, une assurance sur la vie ou une rente viagère.

En dehors des combinaisons ordinaires, la « **Nationale-Vie** » étudie toutes celles qui lui sont proposées.

En s'adressant au Siège social de la Compagnie ou à ses Agents, on reçoit gratuitement tous renseignements, tarifs ou prospectus.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MAISONS OUVRIÈRES

DE LA FABRIQUE DU CHOCOLAT SUCHARD

RUSS-SUCHARD & Cie

NEUCHATEL (Suisse)

Les chefs de l'importante fabrique de chocolat Suchard, à Serrières, près Neuchâtel (Suisse), se sont, de tout temps, occupés d'assurer à leurs ouvriers le bien-être le plus complet, au point de vue de l'habitation comme dans tous les détails de la vie quotidienne.

Ce souci constant des questions humanitaires dans une entreprise de cette importance — la Fabrique Suchard occupe actuellement plus de 1.200 ouvriers des deux sexes — a naturellement donné naissance à une foule de créations philanthropiques dont les maisons ouvrières qui composent la *Cité Suchard* sont incontestablement l'une des plus intéressantes et des plus dignes d'attirer l'attention.

Certaines difficultés se présentaient à l'origine du projet de la création de cette cité. Serrières est un village sans importance, situé à une demi-heure de Neuchâtel, et n'offrant les ressources nécessaires ni au logement ni à la vie quotidienne de toutes les familles employées dans l'usine. D'autre part, celle-ci est entièrement située dans une gorge étroite, où le moindre emplacement a été utilisé. Il devenait donc à la fois impossible à la maison de loger ses ouvriers dans les dépendances de ses usines, et impossible aux ouvriers de trouver un logement à proximité de leur travail journalier.

C'est pour résoudre cette difficulté que M. Russ-Suchard acquit de vastes terrains situés sur le bord du lac de Neuchâtel, dans le voisinage immédiat des Établissements, en face d'un des sites les plus ravissants de la Suisse. Cette position réunit les conditions de salubrité les plus satisfaisantes à celles de commodité et d'utilisation pratique. La maison Suchard y a fait édifier tout un quartier, comprenant

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

aujourd'hui une quinzaine d'habitations de plusieurs types, divisées, suivant leur importance, en deux, quatre ou cinq logements.

Tous les logements sont complètement indépendants et comprennent : une cuisine et de trois à cinq chambres. Chaque ménage dispose, en

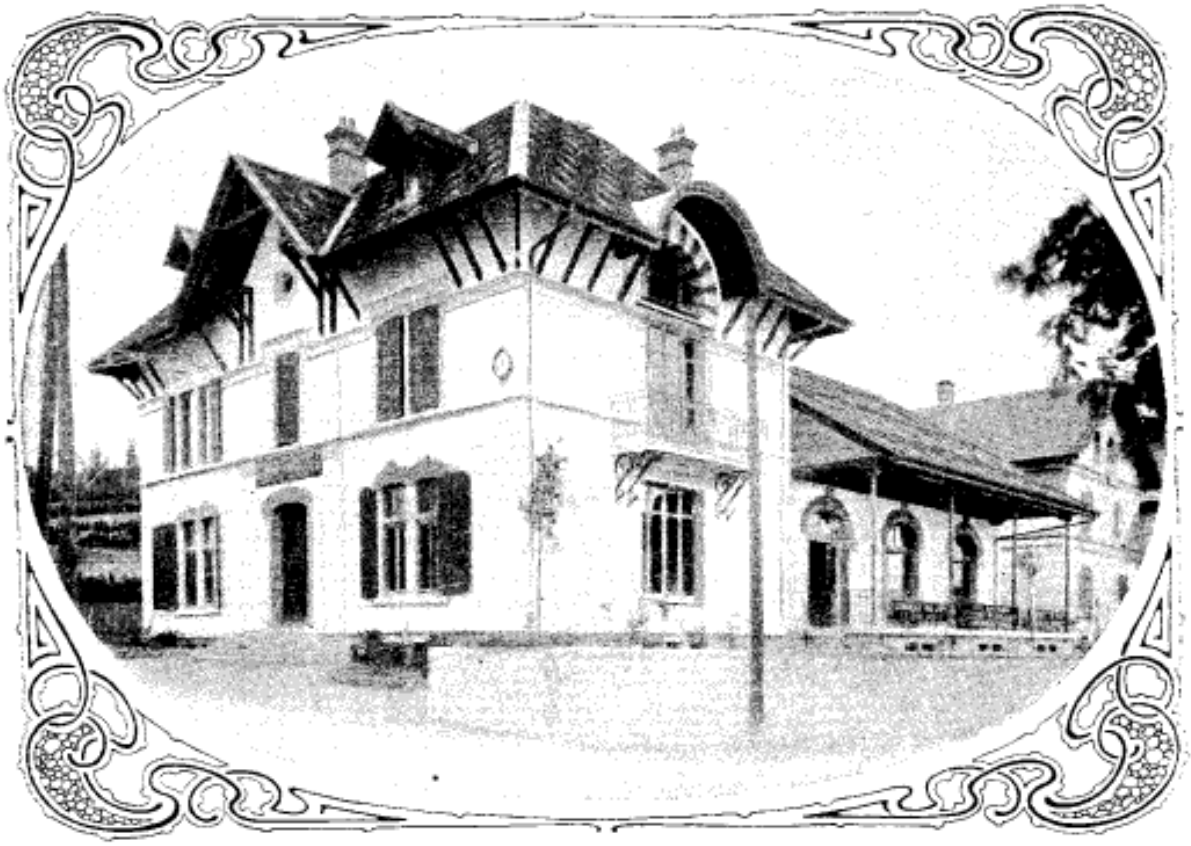

CUISINE POPULAIRE.

outre, d'une cave et d'un jardin, ainsi que de *chambres hautes* ou greniers, servant de débarras.

Les W. C. et le bûcher sont situés dans la cour, en dehors de chaque habitation. Le plan ci-contre donnera une idée de l'excellent aménagement des locaux, tous spacieux, sains, largement aérés et bien éclairés. La cité comprend, en outre, une buanderie, un lavoir, un établissement de bains et une importante cuisine populaire, avec salles de lecture. Cette dernière construction a été aménagée avec une observation judicieuse des conditions d'hygiène et de propreté.

L'ensemble de la cité offre un aspect des plus riants et des plus pittoresques. Chaque maison possède sa terrasse, d'où la vue s'étend sur un panorama splendide qui fait de ce quartier de travailleurs un véritable séjour de petits rentiers.

Les logements sont loués moyennant des prix mensuels très modiques, représentant environ la moitié du prix moyen des loyers dans les maisons ordinaires beaucoup moins bien situées. MM. Suchard ont complété cette œuvre humanitaire par une organisation complète de philanthropie, comprenant les soins médicaux, les assurances, l'é-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MAISONS OUVRIÈRES DE LA FABRIQUE DE CHOCOLAT SUCHARD À SERRIÈRES
VUE GÉNÉRALE

272

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

pargne, les secours en cas de maladie, etc. Tous ces services sont assurés par la maison, qui en a fait les premiers frais, et qui continue à y subvenir dans la mesure nécessaire.

Le type de *Maison Ouvrière* exposé à Vincennes par la Maison Suchard signale encore de nouvelles améliorations qui seront mises en pratique dans un avenir prochain. Cette maison sera d'ailleurs réédifiée à Serrières après la clôture de l'Exposition, comme cela a déjà été pratiqué lors de l'Exposition de Genève, en 1896.

L'ensemble de la colonie ouvrière de Serrières est donc remarquable à la fois par l'excellente disposition intérieure des habitations, par leur situation incomparable au point de vue hygiénique, et enfin par les avantages résultant de la beauté du site où elles ont été édifiées. Nous ne pensons pas qu'aucune œuvre de ce genre ait jamais réuni autant de qualités différentes, et nous n'hésitons pas à considérer la colonie ouvrière, désignée sous le nom de *Cité Suchard,* comme un modèle difficilement surpassable de ce genre de créations.

MAISON OUVRIÈRE DE LA FABRIQUE DE CHOCOLAT SUCHARD EXPOSÉE A VINCENNES.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ADMINISTRATION CENTRALE DES CAISSES AGRICOLES

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT AGRICOLE EN BULGARIE

Siège social : Sophia, Rues Rakovsky & Voulkovich

Capital social : 33.000.000 de francs. — 85 succursales

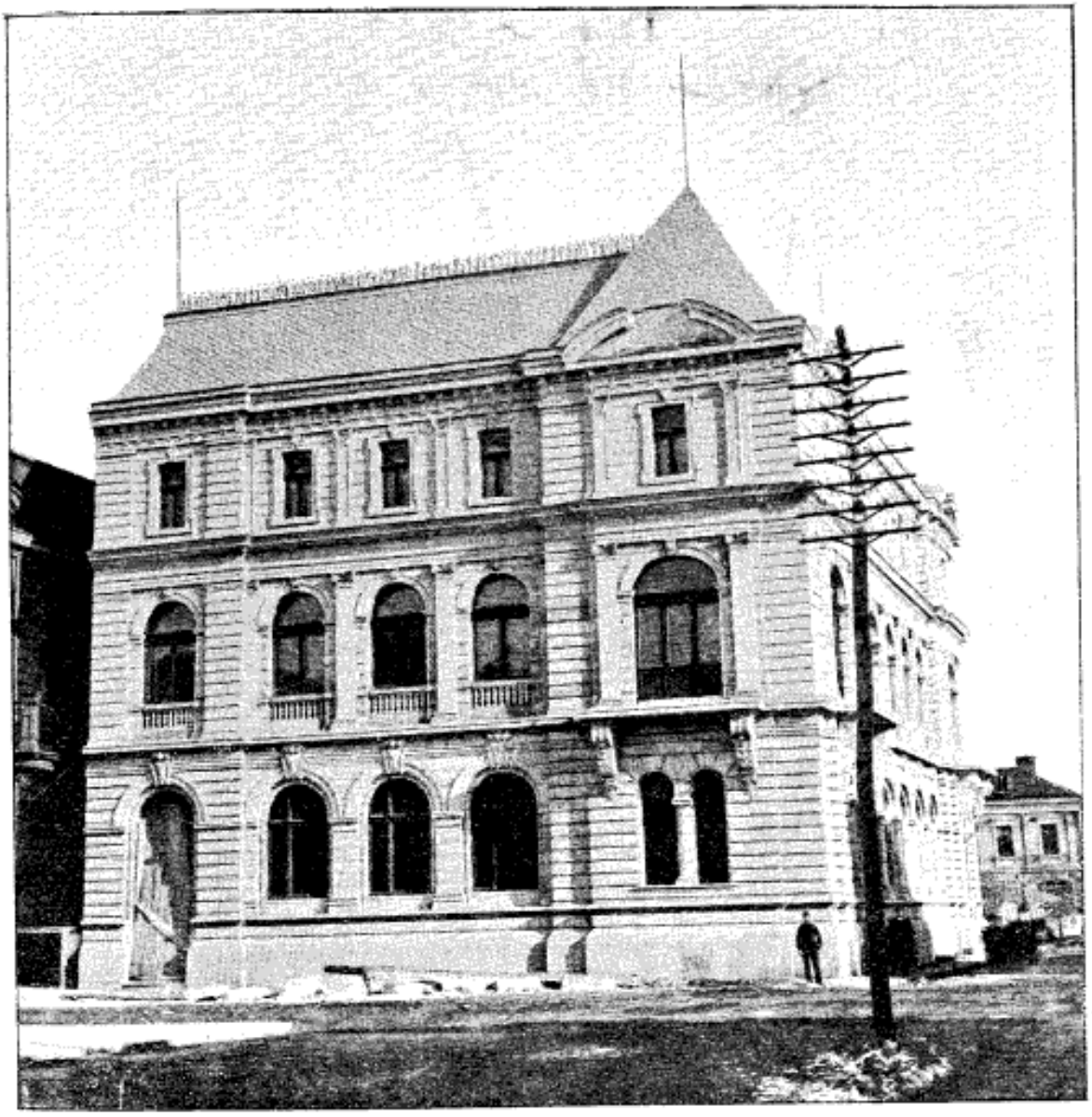

Les Caisses agricoles ont été fondées en 1865. La constitution du capital fut effectuée par un prélèvement en nature de 1 % sur les produits agricoles. A cette époque, leurs opérations ne consistaient qu'à prêter des sommes d'importance variable aux agriculteurs, sur trois signatures. Elles continuèrent à fonctionner dans les mêmes conditions jusqu'en 1878, date de la libération de la Bulgarie.

En 1880, leur capital s'élevait à 10.000.000 de francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Il atteignait 22,000,000 de francs en 1894, grâce à la capitalisation des bénéfices nets et au prélèvement de 1 °/₀ sur les produits agricoles effectué à différentes reprises. Les Caisses agricoles, néanmoins, s'en tenaient strictement à des avances aux agriculteurs, sur trois signatures.

En 1895, le Gouvernement bulgare, désireux de les transformer en véritables institutions de crédit, destinées à rendre de grands services non seulement aux agriculteurs mais aussi au pays tout entier, leur donna une organisation nouvelle et les plaça sous une direction spéciale. Jusque-là, elles étaient placées sous le contrôle du Ministère des Finances, des Préfets de département et des Conseils départementaux.

Les Caisses font actuellement les opérations suivantes :

1° dépôts à terme ou sans terme, moyennant un intérêt ;

2° avances aux agriculteurs contre garantie de deux personnes solvables, dépôt de valeurs ou sur gage hypothécaire ;

3° elles ouvrent des comptes-courants spéciaux aux Sociétés d'épargne agricole et escomptent leur portefeuille ;

4° elles fournissent à crédit des machines agricoles et instruments aratoires ;

5° opérations pour compte de particuliers, Banques, Sociétés, Recouvrements, acceptations, transferts, Renseignements sur les maisons de commerce, souscriptions pour compte de Sociétés anonymes, etc.

En outre, les Caisses agricoles servent d'agents à la Banque Nationale Bulgare, dans les villes où celle-ci n'a pas de succursale et effectuent toutes ses opérations pour son compte. Les percepteurs de l'Etat versent dans les Caisses Agricoles toutes les sommes en compte-courant et sans intérêt. Les principaux revenus communaux y sont de même déposés en compte-courant et sans intérêt. Dans chaque chef-lieu d'arrondissement et dans cinq autres grands villages, il y a une Caisse agricole.

Les traites sont à échéance de trois à douze mois et les hypothèques de deux à trente ans. Les prêts personnels sont de 5,000 francs maximum, ceux sur hypothèque varient de 200 à 10,000 francs.

Nous donnons ci-dessous quelques chiffres qui montrent clairement le développement progressif de ces institutions depuis la date de leur réorganisation ainsi que les services qu'elles rendent.

Capital au 31 décembre	1880.....	10.000.000 Fr.
— —	1890.....	17.000.000 —
— —	1894.....	22.000.000 —
— —	1899.....	33.000.000 —

Montant des opérations

En 1895.....	127.731.180 Fr.
1896.....	257.608.126 —
1897.....	396.374.011 —
1898.....	515.748.929 —
1899.....	493.759.187 —

Dépôts à intérêts

En 1895.....	9.176.266 Fr.
1896.....	11.912.213 —
1897.....	15.122.317 —
1898.....	19.373.793 —
1899.....	22.708.531 —

Actif

En 1895.....	45.345.266 Fr
1896.....	59.163.303 —
1897.....	73.009.837 —
1898.....	90.175.104 —
1899.....	100.670.374 —

Bénéfices nets

En 1895.....	1.740.470 Fr.
1896.....	2.352.359 —
1897.....	2.258.787 —
1898.....	2.323.274 —
1899.....	1.935.005 —

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LES MAISONS OUVRIÈRES

ET

Les Créations Philanthropiques

DE LA SOCIÉTÉ DES

La Société des Mines de Lens occupe, dans ses 12 centres d'extraction, un personnel de 11.294 ouvriers et employés, qui, avec leurs familles, souvent nombreuses, forment une agglomération de 45 à 50.000 personnes. C'est dire que la question des logements d'ouvriers a dû y être étudiée au double point de vue du nombre et de l'hygiène, sans négliger l'économie, qui est ici, bien entendu, tout à fait primordiale.

Ceux qui ont l'occasion de parcourir les cités ouvrières (1) établies autour de chacun des puits en emportent une impression rassurante

(1) Principaux groupements en cités :
Cité du Moulin : 815 maisons, 1 chapelle, 2 asiles.
Cité Saint-Amé : 513 maisons, 1 chapelle, 2 écoles.
Cité Saint-Auguste : 509 maisons, 1 chapelle, 2 écoles.
Cités Saint-Edouard et St-Laurent : 500 maisons, 1 chapelle, 2 écoles
Cité Saint-Pierre : 392 maisons, 1 chapelle, 2 écoles.
Cité du Grand-Condé, 414 maisons, 1 école.
Cité Saint-Léonard, à Wingles, 264 maisons, etc., etc.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sur la vie matérielle et morale des mineurs de Lens: Le panorama souriant de ces 5.000 toits de tuile éparpillés dans les plaines de la Gohelle constitue déjà une indication sur les sacrifices consentis par la Société au profit de son personnel; mais pour en avoir une notion bien complète, il faut avoir vu de près ces coquets villages, coupés de larges rues et de boulevards plantés, où des habitations de types variés donnent satisfaction à toutes les exigences, à tous les goûts et à toutes les nécessités.

La situation des cités à proximité du puits dont elles dépendent respectivement est un avantage d'une importance incontestable. Toutefois, on n'y a pas sacrifié les conditions hygiéniques, telles que l'exposition, l'aération, la salubrité, etc. Toutes les habitations, sans exception, sont parfaitement saines et soigneusement construites. La plupart comportent six pièces : trois au rez-de-chaussée, trois au premier étage, et toutes ont une cour avec bûcher, cabinets d'aisance et poulailler. Les maisons du type le plus récent sont isolées deux par deux et possèdent chacune un jardin de 3 à 15 ares.

Le prix de la location de chaque maison est d'une modicité extrême : 5 à 10 francs par mois.

Des écoles gratuites de garçons et de filles, où l'éducation est donnée à 3.528 enfants, des églises, des ouvroirs, des asiles, complètent chaque village. Les plaisirs eux-mêmes n'ont pas été plus oubliés que les précautions morales. Des places très vastes sont réservées aux jeux, au tir à l'arc, etc., et de belles avenues, plantées d'arbres, offrent à la population laborieuse des cités un moyen particulièrement agréable et pratique de faire, sans dérangement, des promenades d'un réel intérêt.

Cité St-Edouard. — Avenue du Puits N° 12.

La Société fournit gratuitement aux nombreuses Sociétés coopératives fondées par ses ouvriers, les locaux qui leur sont nécessaires. Enfin, des Sociétés musicales, fanfares, chorales, sociétés d'archers, etc., contribuent à entretenir, dans la population des cités, des goûts d'économie et des habitudes de bonne camaraderie.

Il convient de dire que tous ces avantages sont très appréciés des

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

18.363 habitants des cités qui rivalisent de zèle dans l'arrangement de leurs habitations et dans l'entretien de leurs jardinets.

Dans un ordre d'idées différent, la Société des Mines de Lens met encore à la disposition de son personnel les avantages du chauffage gratuit, et accorde fréquemment des subventions aux Caisses de secours et de retraites.

Cité St-Edouard
Ecoles

Cité du Moulin. — Place de l'Asile.

En outre, les plus humbles collaborateurs ont profité, dans une juste mesure, de la prospérité progressive de la Société, grâce à des augmentations de salaires dont le tableau ci-dessous donne une idée :

Salaire annuel	Ouvriers a la veine (aides compris)	Ouvriers de toute catégorie du fond
Exercice : 1869-1870...	Fr. 1.199 18	Fr. 1.072 95
1879-1880...	1.409 07	1.124 32
1889-1890...	1.763 51	1.291 77
1894-1895...	1.625 71	1.301 60
1895-1896...	1.693 40	1.338 43
1896-1897...	1.723 13	1.355 10
1897-1898...	1.756 76	1.392 61
1898-1899...	1.847 36	1.470 66

Si l'on considère que cette augmentation progressive des salaires moyens a toujours correspondu à une diminution également progressive des difficultés du travail, grâce aux nouvelles méthodes d'extraction et à la création d'appareils de sûreté qui réduisent les risques à une pro-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

portion insignifiante, on aura l'explication de l'attachement du personnel à la Société des Mines de Lens et au métier de mineur, aujourd'hui recherché par les ouvriers de la région de préférence à tous les autres.

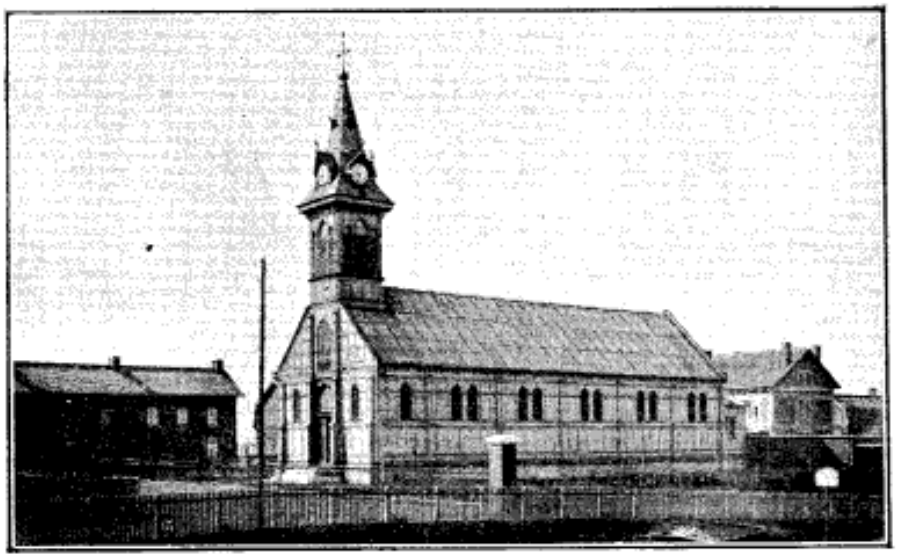

Chapelle de la Cité St-Auguste.

La Société des Mines de Lens conservera, dans ses annales, le souvenir précieux des félicitations que lui valurent ses efforts dans le sens philanthropique et moral, de la part de MM. les Ministres de Seilligny et de Freycinet, lors de leurs visites officielles à Lens en 1872 et en 1879, et celui, plus récent et plus élogieux encore du témoignage de satisfaction, à elle décernée, par deux Chefs de l'État : M. le Président Sadi Carnot qui parcourut les cités ouvrières de la Société le 1er juin 1889, et M. le Président Félix Faure qui, le 23 novembre 1898, après son excursion souterraine dans les travaux du puits n° 11, tint à visiter les écoles de la cité St-Pierre et à distribuer lui-même les médailles d'honneur accordées aux vieux serviteurs de la Mine. A ce jour, 180 ouvriers et employés sont titulaires de la Médaille d'honneur du Ministère du Commerce.

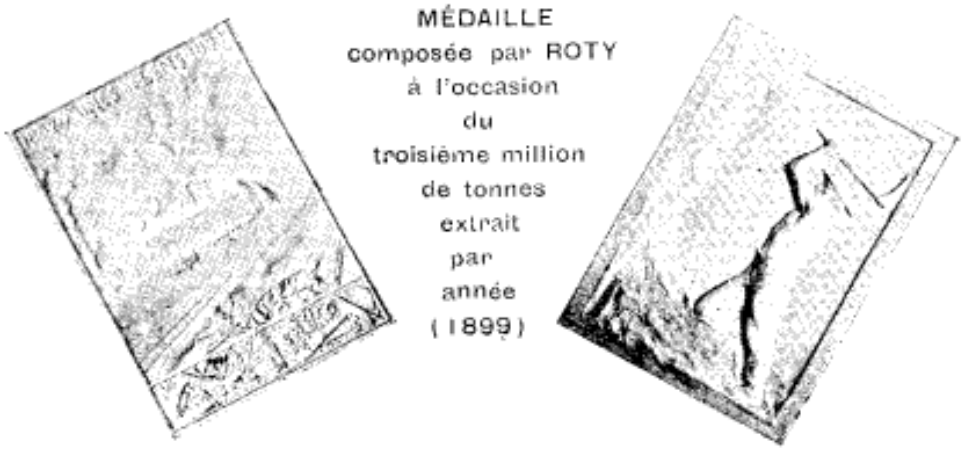

MÉDAILLE
composée par ROTY
à l'occasion
du
troisième million
de tonnes
extrait
par
année
(1899)

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Éphorie des Hôpitaux civils
DE
BUCAREST (ROUMANIE)

Sanatorium maritime, Bains de Boue & d'Eau salée

DU

LAC DE TIKIR-GHIOL

CONSTANTZA (Mer Noire)

L'Ephorie des hopitaux civils de Bucarest administre les Hôpitaux et les Etablissements hospitaliers fondés et dotés par des princes et des particuliers. Les familles Cantacuzène (1695) et Ghika (1735) furent les premières bienfaitrices de cette institution, pour les hôpitaux Coltzea et Pantélimon. Plusieurs Chartes princières lui ont affecté, par la suite, les revenus d'un certain nombre de Monastères dédiés aux Lieux Saints.

L'existence légale de l'Ephorie a été réglée par la Loi Constitutive de 1864 et complétée par les Lois sanitaires de 1885-1893 & 1898. Par ces lois et conformément aux actes de Donation, l'Ephorie forme une Administration privée sous le contrôle de l'Etat pour l'Etablissement de son budget annuel. Sa gestion est soumise aux vérifications de la Cour des Comptes. Elle suit pour sa comptabilité les règles prescrites pour l'Etat et elle est privilégiée, comme lui, pour le recouvrement de ses créances.

La fortune immobilière de l'Ephorie s'élève environ à 67 millions de francs, ses revenus sont actuellement de 4 millions de francs par an. A la tête de l'Administration se trouvent trois Ephores nommés par Décret Royal.

L'Ephorie compte dix hôpitaux avec 1340 lits et le Sanatorium de Tikir-Ghiol pour les scrofuleux. Les malades sont soignés gratuitement sans distinction de nationalité, ni de religion et ils sont admis par le seul fait de leur présentation à la porte de l'hôpital. Tous les hôpitaux, admirablement entretenus, sont à la hauteur des progrès réalisés dans les établissements hospitaliers de l'Etranger.

Le capital de l'Ephorie est en majeure partie composé de ses domaines, terres et forêts. Par une sage administration, elle accroît constamment ses revenus en apportant des améliorations dans ses exploitations et en cherchant à tirer parti des richesses naturelles du sol par l'ouverture de carrières, de puits de pétrole, etc. Cette

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

augmentation de revenus lui permet d'étendre tous les ans son action bienfaisante et dernièrement encore elle a créé sur les bords de la mer Noire le Sanatorium maritime de Tikir-Ghiol.

A douze kilomètres de Constantza se trouve le lac salé de Tikir-Ghiol, séparé de la mer par une langue de terre de 150 mètres. L'eau de ce lac présente une composition chlorosodique et magnésique concentrée, elle est la plus bromurée de toutes celles analysées jusqu'à ce jour en Roumanie, elle contient 22,2 de brôme de plus que l'eau de mer. Les boues de ce lac, abondantes, possèdent des propriétés thérapeutiques remarquables. L'Ephorie appréciant l'importance de cette localité a fait l'acquisition d'un domaine bordant la mer et le lac. Pouvait-on mieux trouver que dans cet endroit les conditions exceptionnellement favorables pour le traitement de certaines maladies ? Effectivement non, car on trouve réuni l'air vivifiant de la mer, les bains de mer, les bains de sable sur une place incomparable, les bains d'eau salée et les bains de boue du lac.

L'Ephorie a d'abord construit un asile pour les enfants scrofuleux, il a été ouvert pendant l'été de 1899 avec 40 lits. Un établissement de bains d'eau salée et de boue y a été annexé immédiatement. Un parc a été tracé et planté d'arbres de diverses essences et principalement de pins maritimes. Une station balnéaire avec bains de mer, bains d'eau salée et de boue, munie de tout le confort moderne, va être édifiée cette année même, sur le domaine de l'Ephorie et rendra des services précieux aux nombreux malades qui viendront y recouvrer la santé.

En effet, les eaux du lac sont employées avec succès dans les rhumatismes articulaires, l'Arthrite, les Scrofules, le lymphatisme, la syphilis invétérée, l'eczéma chronique, etc.

ANALYSE CHIMIQUE DES EAUX DU LAC DE TIKIR-GHIOL

Chlorure de Sodium	55,39722
— de Potassium	2,00462
— d'Ammonium	0,00366
— de Magnésium	4,16890
Bromure de Magnésium	0,13574
Azotate de Sodium	0,00523
Sulfate de Magnésium	8,14978
Sulfate de Calcium	0,60013
Carbonate de Calcium	0,08100
— de Magnésium	0,00287
Oxyde de fer — d'alumine	0,02084
Silice	0,002720
	70,87779
Anhydride Carbonique libre et semi-combiné,	0,28416
Hydrogène sulfuré	traces
Matières organiques	0,59600

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Cie FERMIÈRE

DE

l'Établissement Thermal

(Propriété de l'État)

SIÈGE SOCIAL A PARIS :

24, BOULEVARD DES CAPUCINES

Dès qu'il est question de stations thermales, un nom vient de suite à l'esprit, le nom de Vichy, la « Reine des stations thermales, » pour lui donner le titre qu'aucune autre, aussi bien en France que dans les pays étrangers, ne songe à lui contester.

Comment cette petite ville de l'Allier a-t-elle pu arriver à une telle vogue, au point d'attirer, chaque année, des milliers de baigneurs de tous les coins de l'univers? Certes, elle est charmante et délicieusement située, couchée tout au long de sa rivière et cachée dans l'ombre de ses parcs; mais si beau qu'il soit et malgré l'enthousiasme qu'il sut, de tout temps, inspirer à ses visiteurs, et qui se reflète dans les lettres de Mme de Sévigné, le paysage lui-même passe au second plan et s'efface devant l'efficacité et l'abondance de l'eau minérale qui s'échappe en bouillonnant de ses merveilleuses sources. Ce qui a fait et fait encore la fortune et la gloire de Vichy, ce sont, en effet, ces sources, propriété de l'Etat, et dont les noms, partout populaires, des *Célestins,* de la *Grande Grille* et de l'*Hôpital* ont fait connaître et aimer le nom de Vichy sous toutes les latitudes et chez tous les peuples civilisés.

Nous devons donc dire d'abord quelques mots des propriétés de cette eau minérale si bienfaisante et des principales sources qui la fournissent.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le sel dominant de l'eau minérale de Vichy est le bi-carbonate de soude (à la dose de 5 gr. environ par litre), et l'eau elle-même est alcaline. Mais elle n'est pas que cela, car, outre le bi-carbonate de soude, elle contient de très nombreux sels de potasse, de chaux et de magnésie, de fer, de lithine, d'arsenic et d'iode, dont les propriétés diurétiques, dépuratives et reconstituantes, non seulement complètent la médication alcaline, mais encore corrigent les inconvénients que peut parfois présenter cette médication. Elle renferme, en outre, aussi bien à l'état libre qu'en combinaison dans les bi-carbonates, une grande proportion d'acide carbonique, qui la rend à la fois légère, digestive, piquante et agréable au goût, et permet sa conservation, pour ainsi dire indéfinie, dans les bouteilles qui servent à la transporter.

De là le grand nombre de ses indications thérapeutiques et l'importance de ses succès. D'abord, en redressant la digestion, elle convient à la plupart des dyspepsies et des gastralgies. D'autre part, par son action alcaline dissolvante de l'acide urique, c'est le meilleur traitement de ce qu'on a appelé l'arthritisme ou la diathèse urique, dont les rameaux sont si répandus et si connus sous les noms de goutte, rhumatisme, gravelle urique, calculs des reins et de la vessie, calculs du foie et les terribles accidents qui en dépendent : les coliques néphrétiques et hépatiques, d'une si intense douleur. En décongestionnant les viscères abdominaux : le foie, la rate, le pancréas, elle fait disparaître les hépatites, les ictères et même les fièvres palustres et les fièvres des colonies, si intimement liées à l'état congestif de ces organes. Elles ne sont pas moins efficaces contre le diabète et l'albuminurie, ces deux maladies par vice de nutrition; dans les deux cas, c'est en ramenant la nutrition à son rythme physiologique qu'elle tarit la production en excès soit du sucre, soit de l'albumine. Si nous ajoutons à ce dénombrement l'anémie, la chlorose, l'obésité ou, au contraire, l'extrême maigreur ou cachexie, à la suite d'un séjour prolongé dans les pays chauds, nous aurons donné la liste à peu près complète des maladies justiciables du traitement de Vichy.

Toutes ces maladies, en apparence si diverses, ont cependant un lien commun : leur origine; toutes sont, en effet, engendrées par l'excès de bien-être, un régime alimentaire trop riche, le manque d'exercice physique ou, au contraire, par l'excès des préoccupations, le surmenage, les chagrins; toutes sont donc sous la dépendance de l'existence plus ou moins factice et si éloignée de la vie naturelle qui nous conviendrait, engendrée par la civilisation : ce qui leur a fait quelquefois donner le nom de « maladies de la civilisation ». Ainsi s'explique leur extension croissante, leur fréquence, et, par suite, l'importance prise par la cure de Vichy, qui constitue leur traitement de choix.

***

Nous ne pouvons entrer dans de grands détails sur les sources qui, avons-nous dit, appartiennent à l'Etat, et sont désignées, pour cela,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

sous le nom de *Vichy-État*. Disons, cependant, d'une manière générale, que la source de l'*Hôpital* convient plus particulièrement aux maladies de l'estomac et de l'intestin; la source de la *Grande-Grille*, aux affections du foie, aux maladies congestives des organes abdominaux; enfin les *Célestins*, aux affections des reins et de la vessie, gravelle et coliques néphrétiques, au diabète, à l'albuminurie, etc. Les deux premières sont chaudes : l'*Hôpital* à 31° et la *Grande-Grille* à 44°; les *Célestins* sortent à la température froide de 12°.

***

Si maintenant nous passons au séjour de la station pendant la saison, il nous sera facile d'en énumérer rapidement les avantages et l'agrément.

Le traitement hydrominéral y est d'abord assuré d'une manière parfaite, grâce aux trois établissements de 1re, 2e et 3e classe, présentant un ensemble de plus de trois cents cabines de bains (le luxe de l'aménagement faisant seul la différence des classes), sans compter les salles de douches de toutes sortes, les salles d'inhalation, de bains et de douches d'acide carbonique, et enfin une installation d'hydrothérapie, sans rivale au monde. Les distractions, outre les promenades dans les deux magnifiques parcs et les excursions aux environs y sont, en outre, fort nombreuses : Concerts dans le parc, Casino modèle avec salle des fêtes, salon de lecture, de correspondances, représentations hors pair, petits jeux, cercle, etc.; tout le mouvement de plaisir d'une grande ville. Enfin, des hôtels de tout rang (au nombre de plus de 400), des maisons meublées, permettant à chacun de se loger suivant ses ressources, depuis la simple chambre meublée jusqu'aux appartements princiers. Mais ce qui fait toutefois le charme du séjour de Vichy, c'est le caractère accueillant de la population, l'excellence et la variété de la cuisine, même sur les plus modestes tables d'hôte. L'abonnement au Casino est lui-même très abordable, de telle sorte que tous les baigneurs peuvent, pendant leur saison, se donner des distractions qui varient chaque jour, presque sans dépense, ou même avoir, pendant quelques semaines, l'illusion de la « grande vie » sous de très modestes sacrifices. Ajoutons que cette vie gaie, sans fatigue, est le meilleur complément du traitement thermal.

Ainsi s'explique le nombre toujours croissant des visiteurs de Vichy qui dépasse, d'après les derniers recensements, le chiffre de 80.000 dans une seule saison!

***

Cette notice, si courte qu'elle soit, serait trop incomplète si nous ne disions quelques mots de l'exportation des eaux de Vichy-État en dehors de la station. C'est, en effet, par millions que se chiffrent les bouteilles transportées des sources des Célestins, de la Grande-Grille et de l'Hôpital, dans toutes les directions et à toutes les distances, jusqu'aux régions extrêmes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique ou de l'Australie. Grâce à un système d'embouteillage des plus perfectionnés, l'eau mi-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

nérale de Vichy-Etat conserve partout sa pureté et son intégrité et permet d'établir partout ce qu'on a appelé la cure de « Vichy chez soi. »

Ce n'est pas tout. Dans une vaste usine, avec la méthode la plus savante, la Cie fermière de l'Etat extrait des eaux minérales de Vichy-Etat l'ensemble des sels qui forment la minéralisation de ces eaux : c'est là le *sel naturel* de Vichy ou le *sel de Vichy-Etat*, comme on l'a nommé pour rappeler son origine.

Ce *sel Vichy-Etat* rend les plus grands services en permettant de préparer, d'une façon économique, une eau artificielle alcaline se rapprochant le plus possible de l'eau minérale naturelle. Il est livré au public par paquets d'un litre (10 centimes le paquet dans toutes les pharmacies). Réduit en petites tablettes, sous le nom de *Comprimés de Vichy-Etat*, son emploi est plus commode encore, puisque ces Comprimés transforment en un instant l'eau potable ordinaire en une excellente eau alcaline digestive *gazeuse*. Enfin, le sel Vichy-Etat sert de base aux *Pastilles Vichy-Etat*, à la fois bonbon des plus agréables et des plus actifs contre les petits inconvénients de la digestion, aigreur ou pesanteur d'estomac, bâillements, etc. Un dernier mot :

On pense bien que le succès de Vichy a fait naître des imitations et provoqué des substitutions de toutes sortes. Il est donc indispensable : 1° Pour les eaux transportées, de demander toujours de l'*Eau de Vichy-Etat*, en précisant la source : *Célestins*, *Grande-Grille* ou *Hôpital*, dont le nom est inscrit sur l'étiquette et la capsule des bouteilles. En outre chaque bouteille porte, en évidence, sur le goulot, *un disque bleu avec les mots : Vichy-Etat* imprimés en blanc ; 2° Pour les produits au sel de Vichy-Etat, soit les *Paquets de sel Vichy-Etat*, les *Comprimés de Vichy-Etat* ou les *Pastilles de Vichy-Etat*, la marque de la Cie fermière et les mots *Vichy-Etat* comme garantie d'origine.

Source des Célestins

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Crèche Édouard Normand

12, QUAI ERNEST RENAN

NANTES

Vue extérieure de la Crèche

La crèche Edouard Normand, à Nantes, dont l'exposition si documentée offre à l'admiration des visiteurs de la classe 112 un modèle d'organisation difficilement surpassable en même temps qu'un touchant exemple de tendresse et de charité féminine, n'est pas seulement une œuvre philanthropique du plus haut intérêt. C'est aussi, et, dans la pensée de sa fondatrice, c'est surtout, une sorte de monument commémoratif destiné à perpétuer par des bienfaits la mémoire d'un homme de bien.

M. Edouard Normand, chevalier de la Légion d'Honneur, grand industriel Nantais, philanthrope éclairé et sincère républicain, avait su conquérir de son vivant le respect et l'affection de ses concitoyens, qui l'avaient appelé à la première magistrature de la Ville de Nantes. Cette affection et ce respect ne se sont pas effacés, et ne s'effaceront pas de longtemps dans le souvenir des Nantais. La douleur de la veuve a pourtant voulu quelque chose de plus tangible. On élève des statues à quelques défunts illustres: elle a élevé une maison d'asile et de tendresse à la mémoire de celui qui avait passé en faisant le bien.

Mme Edouard Normand, officier d'Académie, a donc élevé à Nantes, dans un quartier de travailleurs et de pauvres, cette crèche admirable, dont elle a pris à charge tous les frais de construction et d'entretien, sans vouloir accepter aucun concours, et dont elle assume elle-même la direction, se faisant tour à tour tendre grand'maman et sœur de charité pour qu'il ne manque à ses pupilles ni l'affection, ni le confort si nécessaires à l'enfant, dans quelque milieu qu'il soit élevé.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

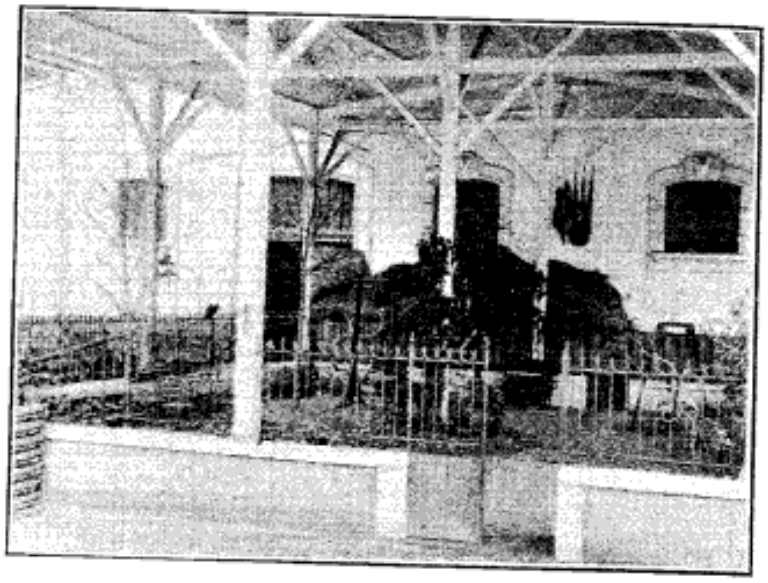

Le Jardin

Il faut avoir vu cette femme du monde à la physionomie si rayonnante de distinction et de bonté, au milieu de sa pouponnière, présider aux repas, aux jeux, à la toilette et jusqu'au sommeil des 40 enfants les plus pauvres de Nantes, pour avoir une idée du degré de simplicité que peut contenir l'héroïsme. M^me^ Ed. Normand, née Seveste, est d'ailleurs la sœur de cet autre héros, le jeune artiste de la Comédie Française grièvement blessé à Buzenval en 1870, et mort quelques jours après dans le foyer du théatre aujourd'hui incendié, où son buste avait été inauguré en 1899.

Du vivant de son regretté mari, alors que celui-ci était administrateur des Forges de Montataire, M^me^ Normand avait déjà organisé les écoles de ce bourg industriel. Sa sollicitude envers l'enfance pauvre, a trouvé dans l'organisation de la crèche Edouard Normand mille occasions de se manifester sous les formes les plus louables et les plus utilitaires.

Cette crèche, fondée en 1897, fonctionne exclusivement avec les ressources personnelles de la directrice. On n'accepte des parents ni indemnités, ni rétribution ; la plupart des familles sont du reste dans un état de pauvreté qui leur enlève toute possibilité à ce point de vue.

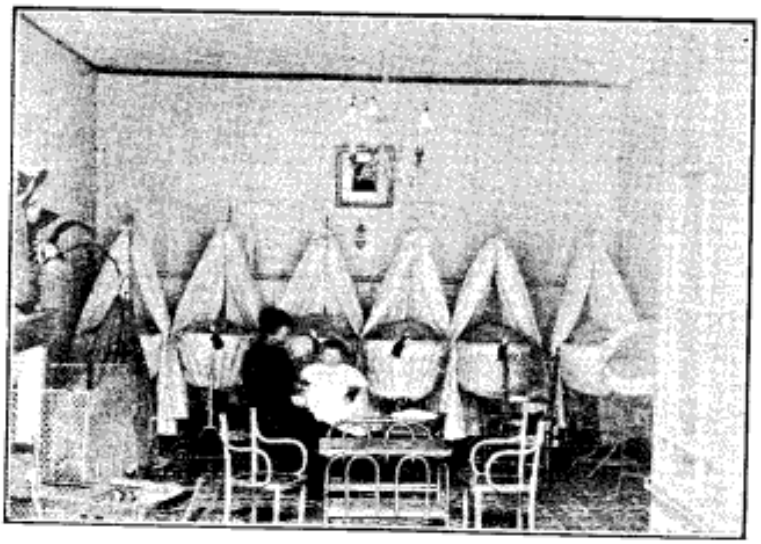

Le Dortoir

Amenés le matin, les enfants, après une toilette complète, sont revêtus d'effets appartenant à la crèche. L'emploi du temps est judicieusement réparti entre les repas, au nombre de trois, les récréations, la classe... et le sommeil, qui tient naturellement une grande place dans la vie des tout-petits.

La *pouponnière*, la *salle de bains*, les *dortoirs*, le *réfectoire*, la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

classe sont aménagés de la façon la plus rationnelle, en vue de toutes les précautions d'hygiène et de propreté. Nous ne nous arrêterons pas ici sur les détails du mobilier et de l'installation, que nous décrirons plus loin en parlant de l'exposition. Disons seulement que chaque enfant possède ses ustensiles de toilette rigoureusement personnels, ce qui évite tout risque de contagion.

Mme Edouard Normand est entourée d'un personnel dévoué qui tient à l'honneur de suivre l'exemple de la directrice, et dont la sollicitude ne se dément jamais une minute.

Ne pouvant décrire aussi complètement que nous l'aurions désiré l'organisation remarquable de cette crèche, nous en avons placé sous les yeux de nos lecteurs quelques photographies qui donneront une idée de son aspect extérieur et intérieur. Un coup d'œil rapide sur l'exposition de la classe 112 va nous renseigner sur son matériel.

La salle de bains

La salle de bains

Toutes les pièces et les documents que nous allons énumérer sont réunis dans un meuble breton au fronton décoré du buste de la République et de faisceaux de drapeaux.

Sous le fronton, médaillon de M. Edouard Normand, ancien Maire de Nantes, Conseiller général de la Loire-Inférieure, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, Administrateur des Forges de Montataire, Officier de la Légion d'Honneur. Ce médaillon est l'œuvre de M. Georges Lemaire. Le meuble est partagé en trois parparties. Trois aquarelles d'Abdalah-Charles (la *salle de bains*, la *pouponnière*, le *réfectoire*) frappent

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

d'abord le regard. Dans le premier corps du meuble, à gauche, berceau pratique pouvant servir de " Moïse. " Au centre *pouponne* née avant terme et élevée à l'air libre, modelée par Gaucher, sculpteur nantais; modelages des petits pieds et des petites mains des enfants de la crèche, photographies. A droite, lit breton avec bébé habillé à la manière du pays.

Dans le second corps, à gauche, cheminée spéciale pour chauffage au bois; berceau démonté servant de pèse-bébé. Au centre, reproduction du jardin couvert et école. A droite, table du réfectoire, avec enfants et bonne. Lits-Huret.

Petit fauteuil hygiénique; baignoire; toilette avec robinets pour eau chaude et eau froide. Travaux exécutés par le personnel : layettes, toilettes d'enfants, etc. Pharmacie garnie, biberons et hochets de différents systèmes, *manuel des berceuses*, *pupitre Féret*; matériel scolaire: bouloir, casier Tolois. Premiers travaux des enfants et rapports des Docteurs Crimail et Guilbaud attachés à la crèche, et spécimens des principaux livres en usage dans la crèche.

Tous les objets que nous venons d'énumérer et que le public pourra examiner à loisir, sont utilisés couramment dans cette crèche pratique. M^me^ Edouard Normand les a envoyés à l'exposition bien plus pour servir à l'instruction des personnes qui s'intéressent à des créations de ce genre que pour mettre en lumière son œuvre personnelle, dont elle s'estime suffisamment récompensée par la gratitude de ses protégés et par l'auréole de bienfaisance et de bonté ainsi entretenue autour du nom du cher défunt qui travailla si longtemps auprès d'elle pour le bien-être et pour le soulagement des humbles.

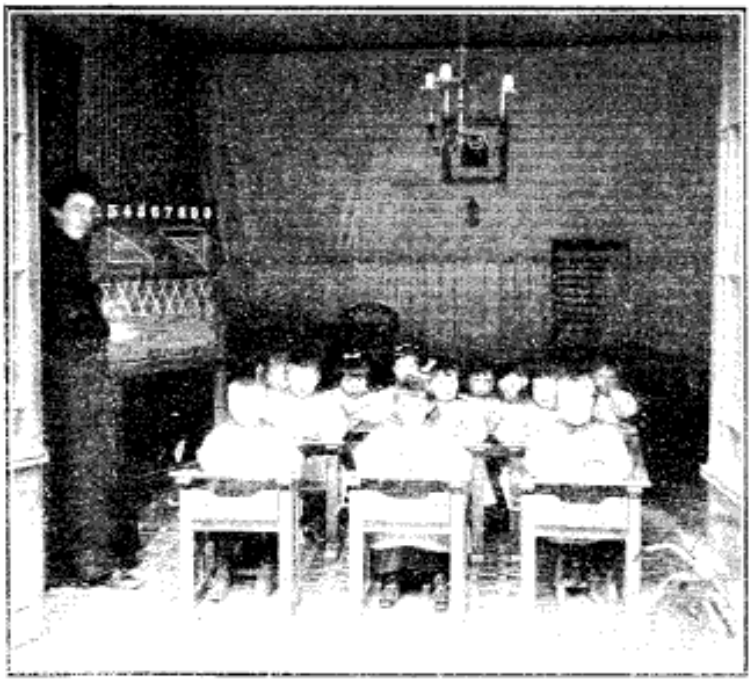

L'École

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

NOTICE CONCERNANT
Le Ministère des Finances
DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Les attributions de ce Ministère sont celles dont l'énumération suit :

La perception de tous les impôts fédéraux, l'acquisition, la vente et l'administration des biens nationaux et nationalisés, les affaires relatives aux institutions de crédit, à l'Hôtel des Monnaies et au contrôle, les dépenses de toute l'administration publique, la formation et l'administration du cadastre, la statistique fiscale, et tout ce qui concerne la dette publique et le commerce.

ORGANISATION. — Les services du Département des Finances sont faits par le personnel qui est placé sous les ordres immédiats du Ministre, du premier et du deuxième sous-secrétaires, et des grandes administrations dont l'énumération suit :

La Trésorerie Générale de la Nation, la Direction Générale des Douanes, l'Administration Générale du Timbre, la direction Générale des Monnaies et les Bureaux de Contrôle, la Direction des Contributions directes et la Direction du Cadastre.

Outre ces administrations, les Finances possèdent encore une direction, dans presque chaque Etat de la Fédération, un Bureau d'impression pour les vignettes du timbre, pour les titres de la Dette publique, et, en général, pour tous les documents concernant le Département, une Administration de la Loterie Nationale, et enfin l'Agence Financière, siégeant à Londres, et qui est principalement chargée de tout ce qui concerne la dette extérieure, des achats faits à l'étranger par le Gouvernement, et de toutes affaires que les autres Ministères d'Etat ont en Europe.

Le service de la dette publique n'est pas confié à un bureau spécial, mais il dépend de la Trésorerie générale de la Nation, de l'Agence Financière du Gouvernement à Londres, et de la Banque Nationale de Mexico.

BUDGETS. — Les années économiques comptent du 1er juillet au 30 juin. Pendant l'exercice 1898-99, les recettes ordinaires du Budget sont montées, à..... Dol. 60.139.212 84
et les dépenses ordinaires, à..... 53.499.541 94

Excédent des recettes sur les dépenses..... Dol. 6.639.670 90

Les recettes extraordinaires, pendant le même exercice, n'ont pas dépassé le chiffre de..... Dol. 42.752 30
et il n'y a aucune dépense extraordinaire.

Pendant les cinq derniers exercices, la proportion entre les recettes et les dépenses a été telle que l'indiquent les tableaux ci joints (nos 1 et 2).

FRAIS DE RECOUVREMENT. — Les frais d'encaissement des marchandises sujettes aux droits de douane, pendant l'exercice 1898-99

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

(personnel et frais de service des douanes, des gardes-côtes et de la gendarmerie fiscale) ont été de 6,88 °/₀.

Les frais de recouvrement du produit de l'impôt du timbre ont été de 6,33 °/₀, et ceux du recouvrement des contributions directes, dans le district fédéral, de 4.64 °/₀.

Les dépenses du budget sont subdivisées en dix chapitres. Les dépenses réelles faites l'année dernière, pour chaque chapitre du Budget, sont inscrites dans le tableau ci-joint (n° 2.)

ENCAISSE DU TRÉSOR PUBLIC. — A la fin de l'exercice 1898-99, et par suite de l'excédent des recettes, autant pendant le dit exercice que pendant les antérieurs, l'encaisse, en or et argent, était représentée par les chiffres suivants :

Piastres, en or.....	4.855.677 48
— en argent.....	17.824.247 62

DETTE PUBLIQUE. — La dette de la République mexicaine est divisée en deux chapitres. Le premier relatif à la partie de la dite dette qui est payable en monnaie étrangère, et le second à la partie payable en monnaie d'argent mexicain.

La première partie se composait des Bons prevenant des trois emprunts de 1888, 1890 et 1893, émis en Angleterre et en Allemagne, et des Bons hypothécaires du chemin de fer national de Tehuantepec; mais elle a été convertie, l'année dernière, en une seule espèce de titres, produisant un intérêt de 5 °/₀, et émis à 99 °/₀.

Le montant de cette émission a été exclusivement destiné à la conversion des quatre emprunts antérieurs. Leur valeur nominale est de 22.700.000 liv. st. Moyennant une annuité de 5,62 °/₀ (dont 5 °/₀ sont destinés au service des intérêts et 0,62 °/₀ à celui de l'amortissement) ce capital sera totalement remboursé en 45 ans.

La dette payable en monnaie mexicaine est subdivisée en deux parties : la première produit un intérêt et la seconde n'en produit pas. Parmi les titres de la première, se trouvent ceux de la dette consolidée du 3 °/₀, dont la valeur approximative est de 50.000.000 de piastres pour les titres restant en circulation ; et ceux des trois premières séries de la dette amortissable du 5 °/₀, dont la valeur est de 20.000.000 de piastres pour chaque série, et dont une partie a été déjà amortie.

Les autres titres produisant un intérêt proviennent des subventions accordées à certaines compagnies de chemins de fer, qui n'ont été converties ni en dette consolidée, ni en dette amortissable.

Le montant des bons produisant un intérêt, et payables en monnaie mexicaine, s'élevait, au 30 juin 1899, à 113.641.400 piastres.

La dette sans intérêt, généralement connue sous le nom de « dette flottante », se décompose de soldes non recouvrés des Budgets antérieurs et que la prescription n'a pas encore couverts, leur montant est de 953.619 21.

Le montant des Importations, des Exportations et du Monnayage, pendant l'exercice 1898-99, figure au tableau ci-joint (n° 3).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

RECETTES ORDINAIRES EFFECTIVES

Chapitres.	1894-95	1895-96	1896-97	1897-98	1898-99
Droits d'Importation	17.927.117 95	21.701.033 23	21.481.225 93	20.963.442 68	26.443.847 66
Droits d'Exportation	1.227.860 45	1.078.864 19	1.244.124 81	1.414.938 50	1.066.769 78
Impôts directs sur le commerce extérieur.	716.009 40	878.795 19	914.230 17	906.608 04	1.227.863 10
Impôt du Timbre	15.492.096 40	18.058.630 83	19.935.291 21	21.471.282 88	23.178.587 68
Droits de monnayage, d'essayage de métaux, de fonderie, de séparation et d'affinage	893.862 81	1.345.198 14	1.261.373 76	1.447.976 43	1.410.756 96
Contribution sur les appointements payés par la Fédération	1.211.759 01	1.012.474 52	388.512 30	*Supprimée*	*Supprimée*
Impôts dans le District fédéral et les Territoires.					
Contribution prédiale (Impôt foncier) et professionnelle, droits de patente, impôts sur les farines et sur le « pulque ».	1.497.251 90	1.620.480 35	2.547.638 20	2.648.508 22	2.799.303 66
Droits d'octroi	1.682.640 20	1.517.095 63	*Supprimés*	*Supprimés*	*Supprimés*
Produits de l'Administration des Postes	1.337.691 14	1.062.415 99	1.195.771 62	1.345.062 43	1.513.902 19
— des Télégraphes	547.308 67	622.340 69	698.103 08	810.547 58	980.715 44
Impôts divers, loterie, héritages, etc., etc.	1.412.101.12	1.624.146 61	1.834.357 67	1.689.617 89	1.617.466 37
TOTAUX	43.945.699 50	50.521.470 42	51.500.628 75	52.697.984 55	60.139.212 84

Nota. — Pendant l'exercice courant (1899-1900), l'affranchissement des lettres, pour l'intérieur, a été diminué de moitié.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

DÉPENSES ORDINAIRES EFFECTIVES

Chapitres du Budget.	1894-95	1895-96	1896-97	1897-98	1898-99
CHAPITRE I. — Pouvoir Législatif...	939.149 32	952.330 08	989.758 38	970.095 63	972.435 73
CHAPITRE II. — Pouvoir Exécutif....	41.400 81	50.195 62	62.100 26	73.164 97	74.249 42
CHAPITRE III. — Pouvoir Judiciaire.	460.877 78	460.027 83	428.687 46	427.535 30	433.985 51
CHAPITRE IV. — Ministère des Affaires étrangères.....	475.981 12	461.284 15	470.111 37	473.164 25	498.245 38
CHAPITRE V. — Ministère de l'Intérieur.....	2.491.766 65	2.548.347 45	3.354.888 95	3.503.766 04	3.618.487 83
CHAPITRE VI. — Ministère de la Justice et de l'Instruction publique.....	1.501.590 52	1.583.070 45	2.184.556 52	2.309.366 07	2.450.065 58
CHAPITRE VII. — Ministère de Fomento, de la colonisation et de l'Industrie.....	514.630 17	547.344 86	611.863 83	623.212 70	736.512 68
CHAPITRE VIII. — Ministère de Communications et des Travaux publics...	4.675.831 68	5.336.923 62	5.494.593 34	5.600.311 54	6.079.205 44
CHAPITRE IX. — Ministère des Finances. — Pour les services administratifs.....	6.079.891 68	6.314.233 73	6.153.550 52	6.284.881 22	6.392.784 39
Pour la dette publique.....	14.412.692 96	17.140.041 »	18.029.928 44	19.958.283 39	20.058.538 55
CHAPITRE X. — Ministère de la Guerre et de la Marine.....	9.778.639 09	9.676.324 39	10.550.955 18	11.591.504 55	12.185.031 43
TOTAUX.....	41.372.264 63	45.070.123 13	48.330.505 25	51.815.285 66	53.499.541 94

VOLUME ANNEXE DU CATALOGUE GÉNÉRAL OFFICIEL

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

EXERCICE 1898-99

IMPORTATION	Valeur de facture en piastres	EXPORTATION	Valeur déclarée piastres	MONNAYAGE	Valeur en piastres
Matières animales	3.551.109	Produits minéraux	86.257.851		
— végétales	7.246.284	— végétaux	40.371.661		
— minérales	12.284.413	— animaux	9.205.128		
Tissus manufacturés	9.605.894	— manufacturés	2.615.768	En or	715.882
Produits chimiques et pharmaceutiques	2.078.405	Divers	27.729	— argent	20.184.117
Boissons spiritueuses, fermentées et naturelles	2.662.356		138.478.137	— monnaie de billon.	10.694
Papier et ses applications	1.829.164	Augmentation causée par la différence entre le prix de l'or exporté, calculé à P^tres 675^416 le kilogramme, et le prix commercial de ce métal.	9.975.697	VALEUR TOTALE	20.910.693
Machines et appareils	7.988.362				
Véhicules	1.069.979				
Armes et explosifs	1.231.665				
Divers	1.321.563				
TOTAL En or	50.869.194				
TOTAL En argent mexicain	107.619.441	TOTAL, argent mexicain	148.453.834		

VOLUME ANNEXE DU CATALOGUE GÉNÉRAL OFFICIEL

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

NOTICE CONCERNANT

Le Ministère de l'Intérieur

DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Ce département est chargé : de l'observation de la Constitution, des réformes constitutionnelles, des élections générales, des relations entre le Pouvoir Exécutif et le Congrès de l'Union, des droits de l'homme et du citoyen, de la liberté des cultes, de la salubrité publique, des amnisties, de la sûreté publique, et de la police rurale de la Fédération, des relations avec les États, du gouvernement du District Fédéral et des territoires en ce qui concerne la politique et l'administration, comme les élections locales, la police urbaine, l'état civil, l'assistance publique, le Mont-de-Piété, les conseils municipaux, les établissements pénitentiaires, les prisons et les maisons de correction, des fêtes nationales, du « Journal Officiel » et de l'imprimerie du gouvernement.

La loi fondamentale du pays est la Constitution Fédérale du 5 Février 1857, conformément à laquelle la Nation est constituée en République représentative, démocratique et fédérale. Les vingt-sept Etats qui la composent sont souverains et indépendants en ce qui concerne leur régime intérieur, mais liés entre eux et avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne les intérêts généraux de l'Union.

Le District Fédéral et les deux territoires dépendent directement du gouvernement général sous le rapport politique et économique, et au point de vue législatif, ils dépendent directement du Congrès de l'Union, qui exerce envers ces entités politiques les mêmes attributions que la législature d'un Etat dans ce dit État.

Conformément aux institutions de la République, l'Église est absolument indépendante de l'Etat ; aucune institution religieuse, aucune corporation d'un caractère perpétuel ou indéfini ne peut posséder d'immeubles. La loi ne reconnait aucun ordre monastique, aucun titre de noblesse, aucun droit spécial, ni aucun privilège. Le mariage est un contrat civil, et, de même que les naissances et les décès, il est sujet à l'inscription sur les registres de l'Etat Civil. Enfin, les membres du Pouvoir Législatif, du Pouvoir Exécutif, et les autorités, soit judiciaires, soit municipales, dépendent de l'élection faite par le peuple.

La salubrité publique, dans le District Fédéral, dans les Territoires, dans les ports de mer et sur les divers points de la frontière, en ce qui concerne le Ministère de l'Intérieur relativement aux questions sanitaires en relation avec le commerce extérieur, dépend de ce Ministère, qui exerce la direction et la surveillance sur ce service au moyen du Conseil Supérieur de Salubrité, et de divers fonctionnaires et employés qui en relèvent. Dans les États, la salubrité publique est confiée aux

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

juntes locales et à divers représentants de l'autorité politique ou municipale, conformément aux lois particulières de chaque entité fédérative.

La salubrité publique est soumise au Code Sanitaire du 10 Septembre 1894 et aux règlements complémentaires. Le trésor fédéral emploie pour ce service la somme annuelle de piastres 162.812 60.

Un des services les plus importants confiés au Ministère de l'Intérieur est celui de la Sûreté publique. Les progrès réalisés à ce sujet sont extrêmement remarquables et on leur doit en grande partie l'évolution économique réalisée par le Mexique, à cause de la confiance qu'ils inspirent à l'industrie, au commerce et à toutes sortes d'entreprises mexicaines ou étrangères. La police rurale de la Fédération a contribué pour une large part à ce beau résultat, car elle est distribuée en détachements sur tous les points du territoire et elle est spécialement chargée de la surveillance des chemins. Ces troupes qui ont acquis une excellente réputation en raison de leur brillante organisation et de leur discipline, sont formées de soldats engagés volontairement pour trois ans. Ils sont chargés de l'achat et de l'entretien de leur cheval, de leur armement, de leur habillement et de leur équipement. Ils ont pour uniforme un brillant costume national. Il y a dix corps ruraux qui sont soumis aux ordres d'un inspecteur général. Chaque corps est composé d'un commandant, d'un major, d'un payeur, de trois caporaux de première classe et de trois caporaux de deuxième classe avec deux cents gardes. L'entretien de ces troupes coûte à la Fédération la somme de piastres 1.009.751 50.

Le District Fédéral, résidence des pouvoirs publics de l'Union, comprend une superficie de 12.000 kilomètres carrés, avec une population de 176.413 habitants, d'après le dernier recensement fait en 1895. La municipalité de Mexico, capitale de la République, compte 331.781 habitants, six préfectures et 22 communes. Le gouvernment du District Fédéral dépend, conformément au décret concernant sa création, du Pouvoir Exécutif fédéral qui exerce ses attributions par l'intermédiaire d'un gouverneur nommé par lui. Ce gouverneur est le premier fonctionnaire de l'ordre politique du District. Parmi les divers services de son administration figurent : la police, l'état civil, l'intervention et la surveillance exercée sur les conseils municipaux.

Tous ces services sont faits avec le plus grand soin et sont l'objet de continuelles améliorations. Parmi ces améliorations nous devons citer celle qui a eu pour résultat l'inscription au budget de la Fédération, à compter de l'année économique 1896-97, des appointements du personnel et des dépenses du gouverneur du District Fédéral, ainsi que de celle du service de la police, dépenses qui étaient autrefois à la charge du conseil municipal. Cette réforme a permis d'augmenter les sommes affectées aux divers services, et, de son côté, le conseil municipal a pu améliorer les siens depuis que son budget a été allégé d'une partie des charges qui pesaient sur lui.

Le service de la police est distribué entre les diverses démarcations de la ville sous la surveillance de huit inspecteurs qui dépendent d'un inspecteur général. Cet inspecteur a directement sous ses ordres le personnel de la police qui est composé de huit commandants, soixante-douze officiers, soixante-dix gendarmes de première classe, mille sept cents quatre-vingt-dix gendarmes à pied qui exercent leur surveillance

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

au croisement des rues de la ville et trois cent cinquante-cinq gendarmes à cheval qui obéissent à quatre commandants et quarante-et-un chefs de peloton. Ce corps fait spécialement le service des routes et des villages de la banlieue de Mexico. La Fédération entretient également une compagnie de quatre-vingts-dix gardes auxilliaires, et la compagnie des pompiers, qui est composée de soixante-douze hommes et qui possède le matériel nécessaire pour éteindre les incendies. Dans le but de rendre plus facile le service confié au personnel de la police, on a installé récemment, dans diverses démarcations, un système de signaux électriques semblables à ceux qui sont employés dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique.

Une des améliorations les plus dignes d'être citées parmi celles qui ont été exécutées dans le District Fédéral, est celle de la construction d'un établissement pénitentiaire, institution que réclamaient impérieusement l'état de culture du pays et l'esprit humanitaire et progressiste de notre époque. Cet édifice, pour lequel on n'a pas épargné les fonds nécessaires, et qui réunit toutes les conditions désirables de sécurité et d'hygiène, ainsi que toutes les autres conditions voulues, est déjà terminé et sera bientôt inauguré. La loi qui organise, d'accord avec l'esprit de cette réforme, les autres établissements de correction du District, a déjà été promulguée. Le chiffre des dépenses occasionnées par la construction de cet établissement s'élève à la somme de piastres 2.396.914 84.

De son côté, le Conseil municipal de Mexico a entrepris des travaux d'une grande utilité et d'une importance capitale, parmi lesquels figure en premier lieu l'œuvre grandiose du drainage de la vallé e de Mexico, et de l'assainissement de la capitale. Ces travaux combinés auront pour résultat un changement complet et favorable dans les conditions actuelles de la salubrité de Mexico. Le trésor fédéral subventionne le conseil municipal, pour l'exécution de ces travaux jusqu'à concurrence de la somme de 2.500.000 piastres, distribuée en cinq annuités. Les travaux d'assainissement de la capitale sont poussés si activement qu'on peut espérer que dans un bref délai ils seront terminés.

Le Conseil municipal a réalisé depuis peu d'autres améliorations importantes, parmi lesquelles nous ne saurions passer sous silence l'établissement de l'éclairage électrique, la canalisation des eaux au moyen de tubes souterrains et l'acquisition de nouvelles sources d'alimentation, le pavage des rues à l'asphalte, l'élargissement et l'alignement d'un grand nombre de ces rues, la construction d'un abattoir, de marchés, de jardins publics, etc.

Le budget fédéral assigne au gouvernement du District, pour son personnel et pour ses dépenses, la somme de . . piastres 199.967 85
et pour la police, celle de. . . . . « 1.269.903 80

Les recettes du Conseil Municipal de la Capitale pour l'exercice 1899, ont été de . . . . . piastres 3.543.637 59
et le chiffre de ses dépenses, s'est élevé à. . . . « 3.540.116 53

Le budget approuvé du Conseil Municipal de Mexico, pour l'année 1900, atteint le chiffre de piastres 3.877.429 07.

Parmi les institutions de bienfaisance qui existent dans la ville de Mexico, nous devons mentionner le Mont-de-Piété National, fondé en 1775, par Don Pedro Romero de Terreros, sous le patronage du gouvernement. Cet établissement n'a point cessé depuis lors de rendre de

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

grands services aux pauvres. Son capital net, d'après les comptes arrêtés il y a peu de temps, s'élève à la somme de piastres1.702.877 07.

Le territoire de la Basse-Californie est divisé, conformément au Décret du Congrès du 14 Décembre 1887, en deux districts politiques — celui du Sud et celui du Nord. Chacun d'eux est gouverné par un « Jefe político », dépendant directement du Pouvoir Exécutif fédéral.

Toutes les dépenses occasionnées par l'administration de ce territoire, à l'exception des dépenses municipales, sont supportées par le trésor fédéral. Le budget en vigueur assigne, au chapitre du Ministère de l'Intérieur pour les dites dépenses, la somme de piastres 90.428 60.

L'étendue de ce territoire de la Basse-Californie est de 151.109 kilomètres carrés et le nombre de ses habitants, d'après le dernier recensement, est, pour le District Nord de 7.452, et pour le district Sud de 34.793, formant un total de 42.245 habitants.

Le territoire de Tepic a été créé par un décret du Congrès, du 12 Décembre 1884. Il se compose de l'ancien septième Canton de l'État de Jalisco et comprend les préfectures de Tepic, San Blas, Santiago, Acaponeta, Ahuacatlán, Composteta et les sous-préfectures d'Ixtián, Tuxpan, Santa-Maria del Oro, Rosamovada, la Sierra, la Yesca et Amatlán de Cañas. La population du territoire s'élève au chiffre de 148.776 habitants et son étendue est de 29.211 kilomètres carrés,

Le gouvernement du territoire de Tepic est confié à un « Jefe político », nommé par le Pouvoir Exécutif dont il dépend directement.

Le budget de la Fédération contient, pour les dépenses de l'Administration politique de ce territoire, l'inscription d'une somme de piastres 104.177 30.

L'Assistance publique entretient, dans le District Fédéral, les asiles et les hôpitaux dont l'énumération suit :

L'institution des Enfants-Trouvés ; l'hospice des pauvres ; l'école industrielle ; l'hôpital général de San Andres ; l'hôpital des aliénées ; l'hôpital des aliénés ; l'hôpital Juarez ; l'hôpital de la Maternité et de l'enfance ; l'hôpital Morelos ; l'hôpital homéopathique ; l'hôpital gynécologique « Gonzalez Echeverria ».

Les remèdes nécessaires sont fournis par le Magasin central de l'Assistance publique, qui possède un laboratoire avec d'excellentes machines et tous les appareils nécessaires pour l'élaboration des produits médicaux de la thérapeutique moderne.

L'Assistance publique du District Fédéral dépense, en moyenne, une somme annuelle de 400.000 piastres. Cette somme provient pour la plus grande part, d'une subvention du gouvernement général s'élevant à 257.000 piastres. Le surplus est formé par l'intérêt de ses capitaux, par le produits des loteries et par des donations faites par des particuliers.

Le Pouvoir Exécutif fédéral, préalablement autorisé par une loi du Congrès de l'Union, a promulgué, depuis peu, une loi qui met la bienfaisance privée sous la protection et sous la surveillance des pouvoirs publics. Elle accorde le droit de personnalité juridique aux institutions et aux associations formées dans ce but. Cette loi leur octroye certaines franchises et prérogatives, afin de stimuler l'esprit de philanthropie. Elle a créé un Conseil chargé de la surveillance de ces établissements et des institutions similaires afin de garantir l'application exacte des biens à l'objet auquel ils ont été destinés par les donateurs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ASSURANCES GÉNÉRALES SUISSES

Direction pour la France : 97, Rue Saint-Lazare, à Paris.

La Société Suisse d'Assurances Générales sur la vie humaine est non seulement la doyenne des Sociétés suisses d'assurances sur la vie, elle occupe incontestablement le premier rang dans son pays d'origine.

La Société a été fondée à Zurich, sous le nom de Caisse de Rentes Suisse, en 1857, et pendant plus de 40 ans, elle a continuellement consolidé sa situation qui est aujourd'hui des plus prospères.

La Suisse, qui compte 2.917.000 habitants, est un des pays où l'assurance sur la vie est le plus répandue. Les 32 Sociétés qui y opèrent ont eu, au 31 décembre 1897, un montant total de 600 millions d'assurances en cours en Suisse, et les Assurances Générales Suisses y participent pour 100 millions, soit 16 0/0 du total des engagements.

Son système de mutualité pure, joint à une administration sage et économe, lui valent une incontestable supériorité sur ses concurrentes Les principes scientifiques sont la base de ses opérations et sont strictement appliqués, non seulement pour les calculs de ses tarifs et de ses réserves mathématiques, mais aussi pour les méthodes de répartition des bénéfices, où rien n'est soumis à l'arbitraire. Aussi voyons-nous ses bénéfices augmenter chaque année; il suffira, pour s'en convaincre, d'examiner les résultats des 5 derniers exercices, qui sont :

En 1894 de.....	Fr.	603.278
En 1896 de.....	Fr.	827.614
En 1898 de.....	Fr.	1.037.283

Le taux du dividende progressif accordé aux assurés est actuellement de 3 0/0, et pourra rester tel fort longtemps car, afin de maintenir ce taux avantageux, la Société met annuellement une partie de ses bénéfices en réserve.

La meilleure preuve de la satisfaction des assurés est la fidélité de ces derniers. Les résiliations survenues en 1898 représentent 2.34 0/0 seulement des assurances nouvelles réalisées de 1895 à 1898; les rachats et transformations demandés en 1898 ne représentent que 0.84 0/0 du montant des assurances en cours en 1894. On voit que les Assurances Générales Suisses occupent une situation exceptionnelle à cet égard, situation que leur envient les meilleures sociétés du monde entier.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

" BILTOR "

93, Oxford Street, LONDON, W.

Le « **BILTOR** » est un système qui permet de fumer tabacs, cigares et cigarettes d'une manière hygiénique conforme aux idées modernes de raffinement et de propreté.

L'habitude de fumer est à peu près universelle, beaucoup de gens se passeraient de manger et de boire plutôt que de fumer, il n'est homme, femme ou enfant, il n'est si enthousiaste ennemi du tabac qui ne vive dans le commerce constant de fumeurs : qui n'absorbe à chaque minute de la fumée de tabac répandue dans l'atmosphère. C'est là un fait aussi indiscutable que peu remarqué jusqu'ici, et voilà le secret de bien des maladies inexpliquées chez les non-fumeurs.

La méthode grossière adoptée jusqu'à ce jour pour la consommation du tabac, infecte tout et ne protège nullement le fumeur ou ses amis qui ne fument pas contre les dangereux effets des poisons de la nicotine mis en liberté par la combustion.

Cette méthode erronée a causé quantité de désordres nerveux et organiques bien connus des médecins comme effets de la nicotine chez les fumeurs qui par conséquent sont attribuables à la même cause chez les non fumeurs.

Inutile d'énumérer ici ces maladies. Inutile aussi d'insister sur l'importance capitale de la question pour tout le monde. Endormis comme éveillés, ne vivons-nous pas littéralement au sein d'un nuage, n'en inhalons-nous point une poumonée à chaque respiration.

La nécessité d'épurer la fumée libre de ces poisons excitants est évidente ; purifier l'atmosphère est tout simplement un devoir, ne fut-ce qu'au point de vue hygiénique.

Le seul, absolument le seul système qui accomplisse cela est le « **BILTOR** ». Par un filtrage parfait et sans réactifs chimiques, il dénicotinise la fumée sans affecter l'arôme délicat et le parfum de la feuille de tabac. Le résultat est obtenu au moyen d'une cartouche spéciale.

Le Diplôme accordé au « **BILTOR** » à l'Exposition de Chicago porte la mention suivante : **Cette invention a une valeur hygiénique considérable.** »

Très simple, le « **BILTOR** » transforme cependant une sorte de vice mignon en une espèce de vertu ; il dénicotinise l'arôme du tabac et se mêle dans l'atmosphère aux suaves odeurs des fleurs des champs et la beauté du monde en est accrue.

Voir Exhibition Biltor, Classe 98, Groupe XV.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Westinghouse

M. G. Westinghouse ne s'est pas borné à rendre plus rationnel l'emploi de l'énergie électrique, il s'est encore attaché à améliorer les conditions de la vie dans les cités manufacturières ; d'ailleurs dans toutes ces questions il fait autorité.

Il a dernièrement proposé un procédé pour la suppression de la fumée dans les villes. Ce procédé a l'avantage sur ceux proposés jusqu'à ce jour, d'être pratique.

Cette grande amélioration peut être faite bien que la dépense faite à l'origine soit peu importante en égard aux économies considérables réalisées, car les pertes de combustible dues à la fumée, comme le montre l'auteur de ce procédé, peuvent se chiffrer par des millions de francs.

La suppression de la fumée ne portera pas préjudice aux manufacturiers, au contraire, elle sera pour eux une économie et pour quiconque emploie une force motrice.

Jusqu'ici, à toute tentative de cette nature, M. Westinghouse avait objecté des difficultés que les progrès de la mécanique n'avaient pas permis de vaincre jusqu'alors.

Il est arrivé lui-même à réaliser ce *desideratum*, il peut déclarer que le moment est venu d'en finir définitivement aujourd'hui avec la fumée, et cela même sur les chemins de fer en employant pour actionner ceux-ci l'électricité produite dans des stations centrales, ne produisant elles-mêmes aucune fumée.

Cette déclaration implique l'élaboration d'un plan, car on ne peut la faire sans avoir vérifié par une étude approfondie l'exactitude de pareille affirmation.

La solution proposée révolutionnera la situation industrielle par la suppression de la vapeur pour la production de la force motrice. Au lieu d'employer le charbon pour vaporiser l'eau dans des chaudières, on le transformera directement en coke et en gaz. Tous les industriels

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Station électrique projetée Westinghouse, mue par une force de 30.000 chevaux. Deux unités de 1500 sont actuellement en construction aux usines de la Westinghouse Machine Company, Pittsburg.

252

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

savent que le seul fait de l'emploi de l'eau comme agent de transformation de l'énergie calorifique en énergie mécanique entraîne la perte des 4/5 au moins de l'énergie calorifique contenue dans le combustible.

L'emploi du gaz seul, sera plus que suffisant pour produire deux fois le travail actuellement produit par charbon brulé dans un foyer de chaudière.

Enfin, l'on sait que les facteurs les plus importants, intéressant la santé et le confort des habitants des villes les plus importantes sont : l'enlèvement des ordures, la suppression de la fumée et la qualité de l'eau. Or, à l'heure actuelle il est démontré que les ordures peuvent être transformées sans production d'odeur, en gaz combustible de grande valeur. Le même appareil qui utiliserait les gaz de houille pour la production de la force pourrait donc employer les gaz provenant de la distillation des ordures et réaliser ce double progrès de la suppression d'immondices encombrants et de la fumée.

La " Westinghouse Machine Company " a récemment construit des machines à gaz d'un type nouveau dont le travail est en tous points comparable à celui des machines à vapeur les plus perfectionnées. Ces machines ont non seulement une action égale aux meilleurs moteurs à vapeur mais ont aussi une régulation aussi parfaite. Il y a donc lieu de penser que cette machine se substituera graduellement au moteur à vapeur par la raison simple que ce dernier coûte très cher d'entretien et partout on emploiera le gaz pour les moteurs, réservant le coke pour les usages domestiques. Toutes les villes et bourgades s'éclaireront par l'électricité, qui sera ainsi devenu l'éclairage le plus économique.

Le système préconisé par M. G. Westinghouse sera accueilli favorablement par quiconque emploie une force motrice, à cause de l'économie directe qu'il procure et du bien-être que l'industriel pourra donner à ses concitoyens en purifiant l'atmosphère.

A l'heure actuelle on peut débarrasser les villes de la fumée qui les empoisonne ; ce ne sont plus là, rêves de visionnaires, c'est la solution d'un problème longtemps cherché qui vient d'être trouvée et qu'il y a lieu d'appliquer au plus tôt.

Les installations électriques de la Société Industrielle d'Electricité procédés Westinghouse, Paris, et de la British Westinghouse Electric & Manufacturing C° Ld. Londres, sont trop connues pour que nous y insistions ici.

Pour autres descriptions des Industries créées par la Westinghouse, voir :

Vol. 1.	Vol. 2.	Vol. 4.	Vol. 5.	Vol. 6.
Vol. 11.	Vol. 13.	Vol. 14.	Vol. 15.	Vol. 16.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Filatures & Tissage d'Ailly-sur-Somme

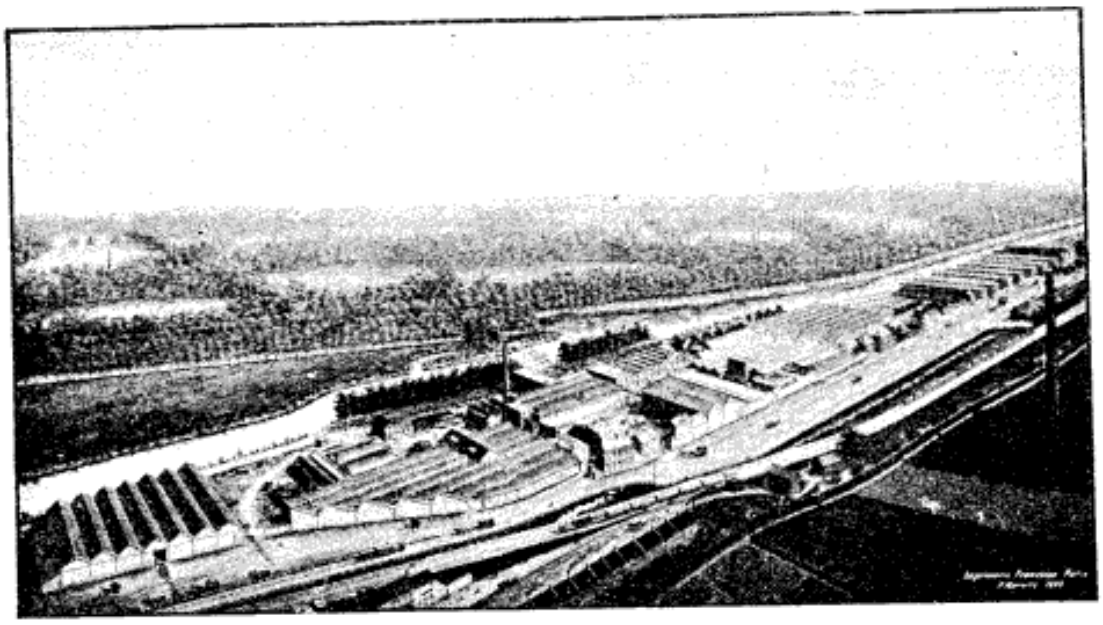

ÉTABLISSEMENTS
CARMICHAEL & Cº

Siège Social : 15, rue du Louvre, à PARIS

La fondation des Établissements date de 1845 et avait pour but la première introduction en France de la filature du Jute textile ayant pour seul centre de culture la province du Bengale (Indes).

Cette introduction a été réalisée par M. James Carmichael père, avec des machines spéciales appropriées à ce textile, en le faisant passer dans la consommation générale, qui a pris depuis un si grand développement.

Aux Filatures, le Tissage mécanique est adjoint quelques années plus tard, avec les procédés mécaniques les plus complets.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La position des Usines, avec embranchement sur la Compagnie du Nord et quais sur la rivière de la Somme pour les approvisionnements assure une manutention très économique.

La production des 1.500 ouvriers groupés dans le même Etablissement trouve son écoulement au moyen de Comptoirs de vente et d'Agences locales situées à Paris. Nantes, Bordeaux, Avignon, Marseille, Oran, Alger, Constantine, Bône, Tunis, Sousse, Sfax, etc.

La vente est ainsi assurée directement à la consommation sous la forme la plus complète possible, sans intermédiaire, les devises des sacs étant imprimées par des moyens mécaniques, dont les premières applications eurent lieu à Ailly-sur-Somme, supprimant les marques si défectueuses faites à la main.

Les institutions de prévoyance comportent : Service pharmaceutique et médical gratuit, Maison de refuge pour les non malades des familles atteintes de maladies infectieuses, en vue d empêcher la formation des foyers de contamination.

Le logement des ouvriers dans les Cités est assuré à raison de 1 fr. 75 par semaine, par chaque maison remplissant les conditions hygiéniques les meilleures.

Des cours du soir gratuits fonctionnent depuis 1845 dans les Communes de Dreuil, Ailly-sur-Somme (Garçons et Filles) et Saint-Sauveur. Un cours de couture pratique pour les filles est très apprécié.

Les dernières récompenses aux Expositions de Paris de 1878 et 1889 ont été la **Médaille d'Or** et une **Médaille d'Argent** pour les collaborateurs.

Les distinctions honorifiques personnelles ont été la nomination successive, dans l'ordre de la Légion d'Honneur, des associés : MM. Cohin, David Baxter, Robert S. Carmichael, A. Bocquet et William Carmichael.

La Société est gérée par M. Robert S. Carmichael et l'Administration des Etablissements incombe à son fils, M. James Carmichael.

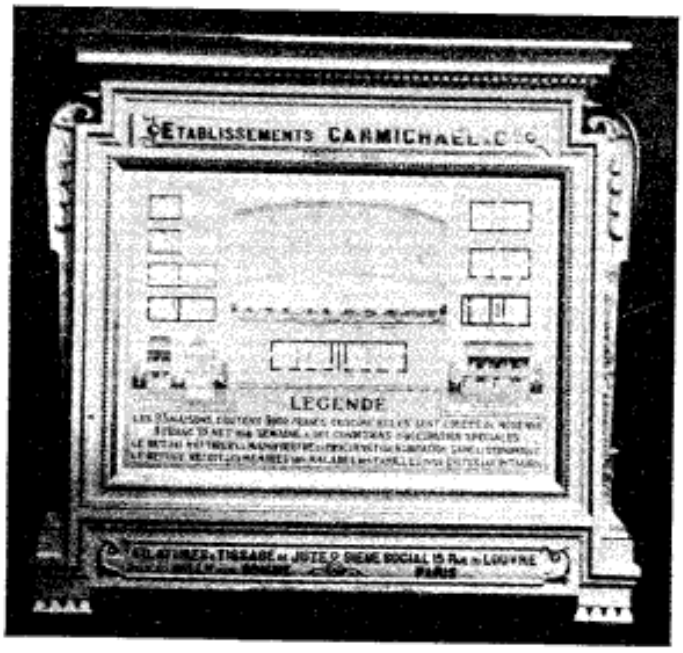

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

IMPRIMERIES LEMERCIER

44, rue Vercingétorix, PARIS

MAISONS A LONDRES ET A NEW-YORK

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

IMPRIMERIES LEMERCIER

44, rue Vercingétorix, PARIS

MAISONS A LONDRES ET A NEW-YORK

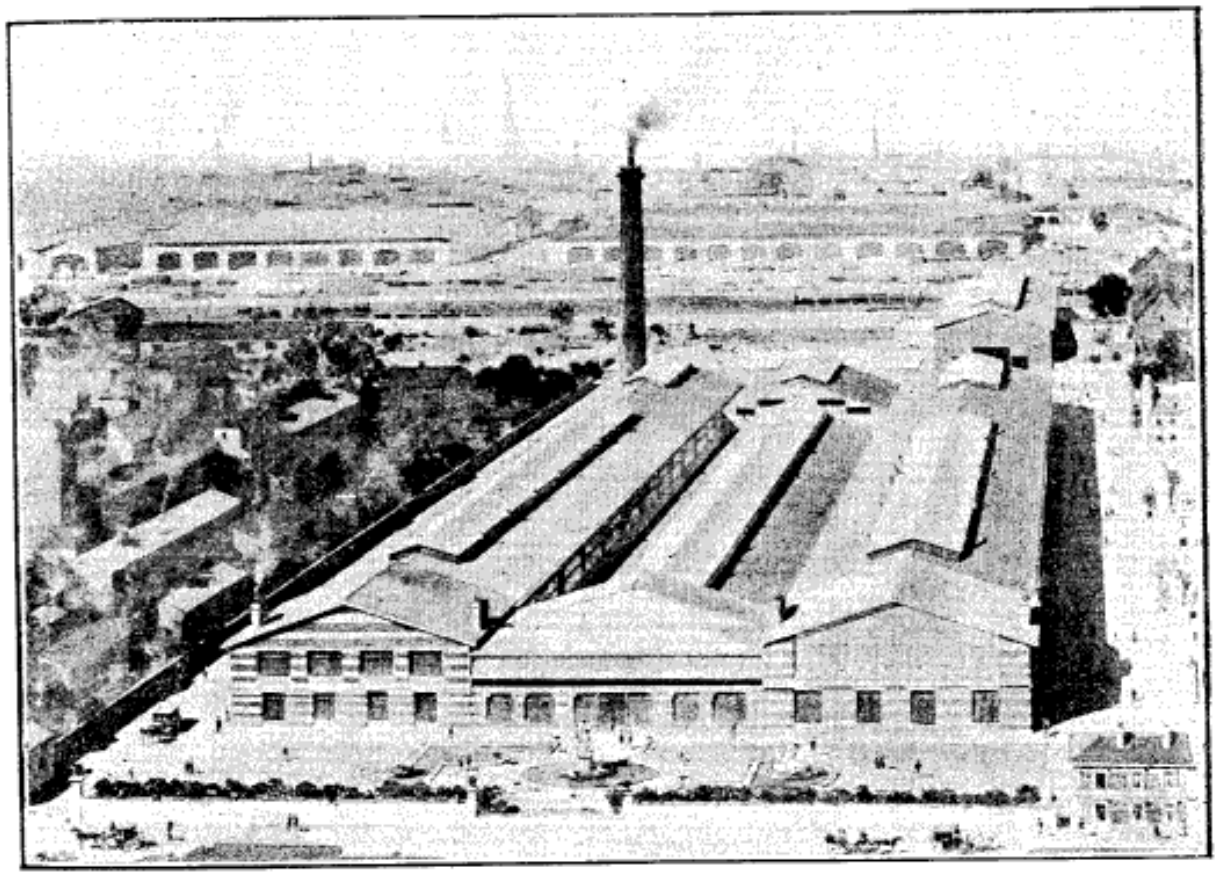

Vue générale à vol d'oiseau des *Imprimeries Lemercier* fondées en 1826.

LITHOGRAPHIE, CHROMOLITHOGRAPHIE, ALGRAPHIE

TYPOGRAPHIE EN NOIR ET EN COULEURS

HÉLIOGRAVURE — TAILLE-DOUCE

CLICHÉS TYPOGRAPHIQUES SUR ZINC ET CUIVRE

SIMILIS

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

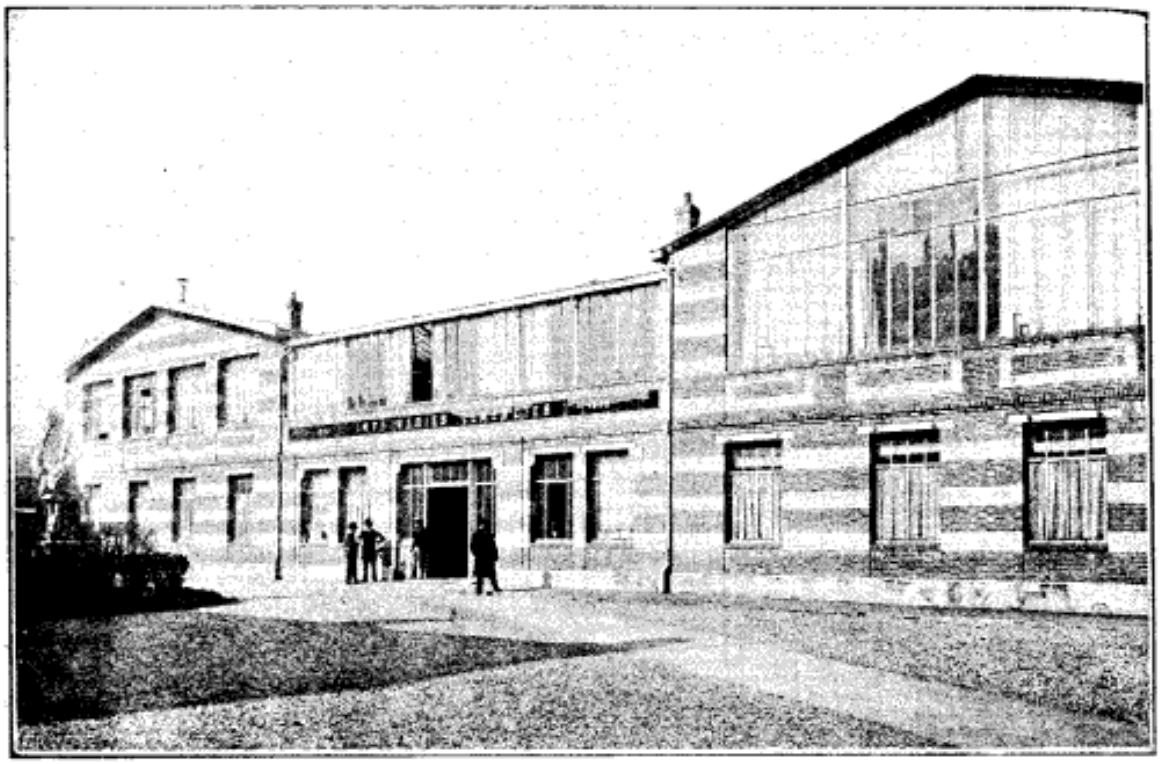

LES IMPRIMERIES LEMERCIER

On a tant parlé du rôle civilisateur de l'imprimerie et de son influence profonde sur le développement intellectuel et moral des peuples, qu'il est devenu difficile d'écrire son nom en tête d'un article ou d'un livre sans le faire suivre immédiatement de toute une kyrielle de lieux communs mille fois réédités.

Or les dithyrambes les plus enthousiastes paraissent inévitablement aussi creux que naïfs dès qu'on prend la peine d'envisager les services rendus chaque jour à l'éducation, aux arts, aux affaires et à la vie générale de tous les pays par cette source incomparable de lumière et de progrès. Pour faire de l'imprimerie le seul éloge capable de résumer tout ce que l'humanité lui doit, il suffirait d'analyser son action. C'est impossible.

Nous n'en sommes plus, depuis longtemps, à « l'invention plutôt divine qu'humaine », dont parlait François Ier. L'imprimerie a commencé par être une cause, et elle est devenue un effet. Elle est l'outil des révolutions qu'elle a décidées, et, chaque jour, la Science qu'elle a répandue, l'Art qu'elle a vulgarisé, le commerce dont elle a universa-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

lisé le domaine, viennent lui demander la solution de quelque problème nouveau. On exige d'elle tantôt des prodiges de rapidité et d'économie, tantôt des chefs-d'œuvre de perfection. Elle est devenue une grande industrie et elle est demeurée un Art.

Les conséquences de cette évolution sont pleines d'intérêt pour celui qui les examine, et pleines de difficultés pour celui qui s'y heurte.

La multiplicité des travaux demandés a fait naître, en effet, la multiplicité des méthodes et des procédés et il en résulte que, suivant le rôle qu'il est appelé à remplir et la portion spéciale du public à laquelle il s'adresse, le plus simple des prospectus peut être exécuté de cinquante manières différentes. Devant un tel état des choses, on se représente volontiers les grandes imprimeries modernes comme de véritables instituts, réunissant dans les meilleures conditions pratiques toutes les méthodes, tous les procédés, toutes les machines et toutes les ressources matérielles, artistiques et industrielles qui constituent l'arsenal des arts graphiques dans leur développement actuel.

La centralisation de tous ces moyens d'action apparaît en effet comme seule capable d'offrir toute la souplesse d'interprétation, toute la variété et toute la fidélité de reproduction exigées par la plupart des travaux qu'on demande aujourd'hui à l'imprimeur. Elle devrait être

Hall d'entrée. — Les bureaux.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

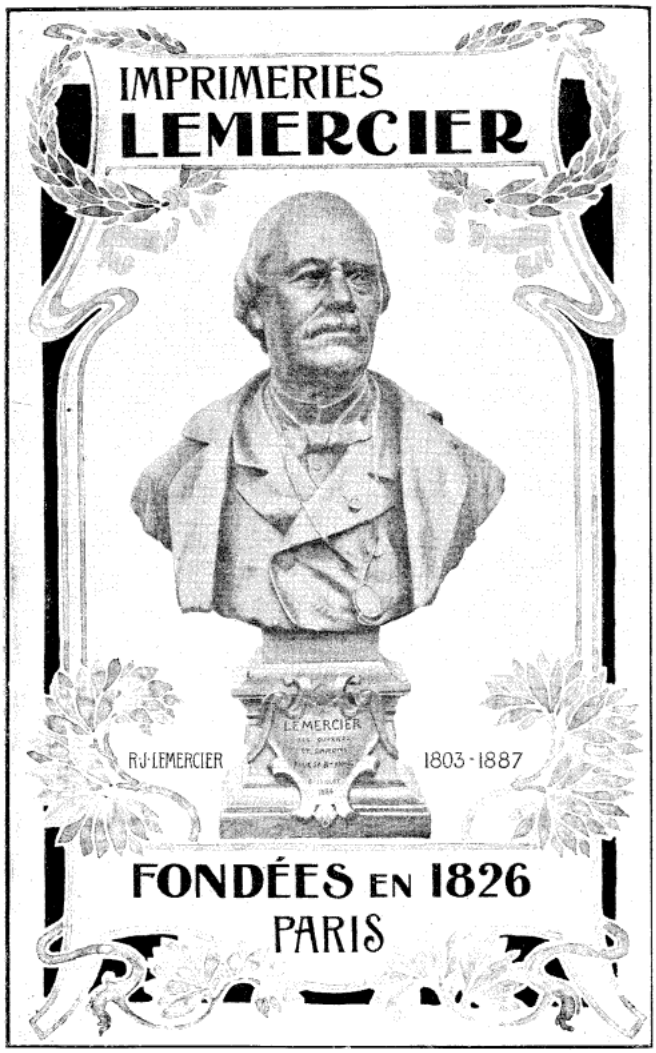

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

une généralité et elle n'est qu'une exception. En réalité, l'imprimerie est subdivisée en une infinité de branches spéciales auxquelles, à moins d'être très initié, ce qui est assez rare, le public s'adresse absolument au hasard.

Tout imprimeur étroitement confiné dans une branche quelconque de l'imprimerie n'ayant évidemment d'autre souci que celui de mener à bien le plus de travaux possible avec les moyens d'action limités dont il dispose, il en résulte fatalement un manque absolu de logique et de méthode dans l'application des procédés et par suite un défaut d'économie dans les travaux ordinaires, un défaut d'harmonie et d'homogénéité dans les travaux compliqués ou de luxe.

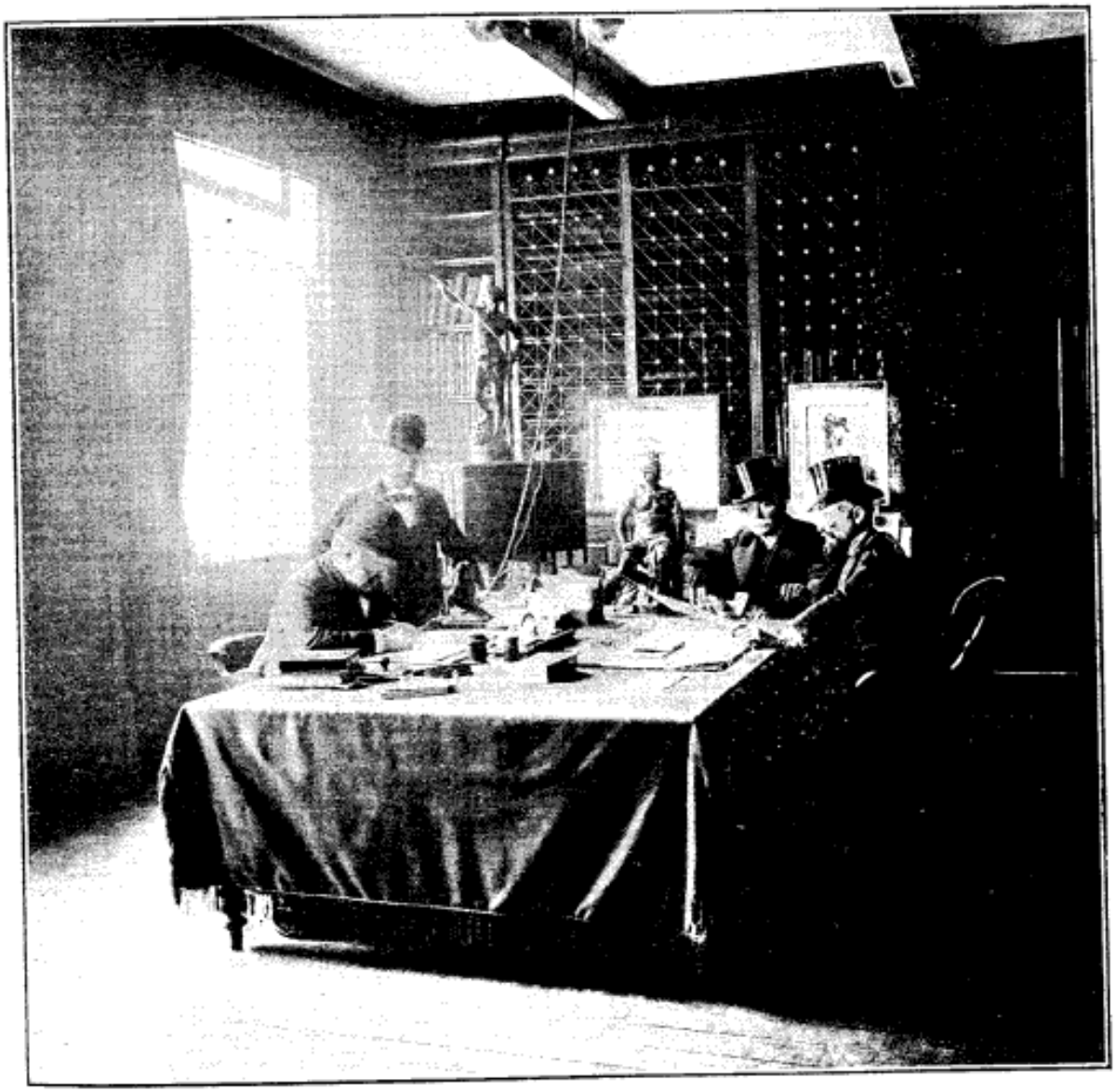

Salle du Conseil d'administration.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Bureau du chef des services artistiques.

Nous en revenons ainsi à la formule idéale de l'imprimerie moderne, qui devrait être la réunion, la centralisation de tous les arts graphiques, de tous les procédés de reproduction capables de répondre à n'importe quelle nécessité et de résoudre économiquement et rationnellement tous les problèmes artistiques et industriels.

Il appartenait aux Imprimeries Lemercier, dont le nom et les travaux sont célèbres dans les cinq parties du monde, de donner à cette forme idéale de l'imprimerie en France sa réalisation la plus complète et la plus puissante.

On a pu s'étonner un moment de voir un tel exemple venir d'une Maison que son brillant passé artistique pouvait dispenser de toute incursion dans le domaine industriel, et beaucoup se sont demandé si l'Art n'allait pas perdre, dans cette évolution, l'un des concours les plus précieux de sa vulgarisation et de ses multiples interprétations.

Les résultats acquis aujourd'hui, après dix années d'expériences, ont donné une vigoureuse réponse à toutes les appréhensions et à toutes les craintes. *L'imprimerie-usine* s'est substituée à *l'imprimerie-cénacle*, et l'Art, bien loin d'y perdre, en a vu ses ressources largement et puis-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Atelier des chromistes et graveurs sur pierre et aluminium.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Salle des essayeurs.

997

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

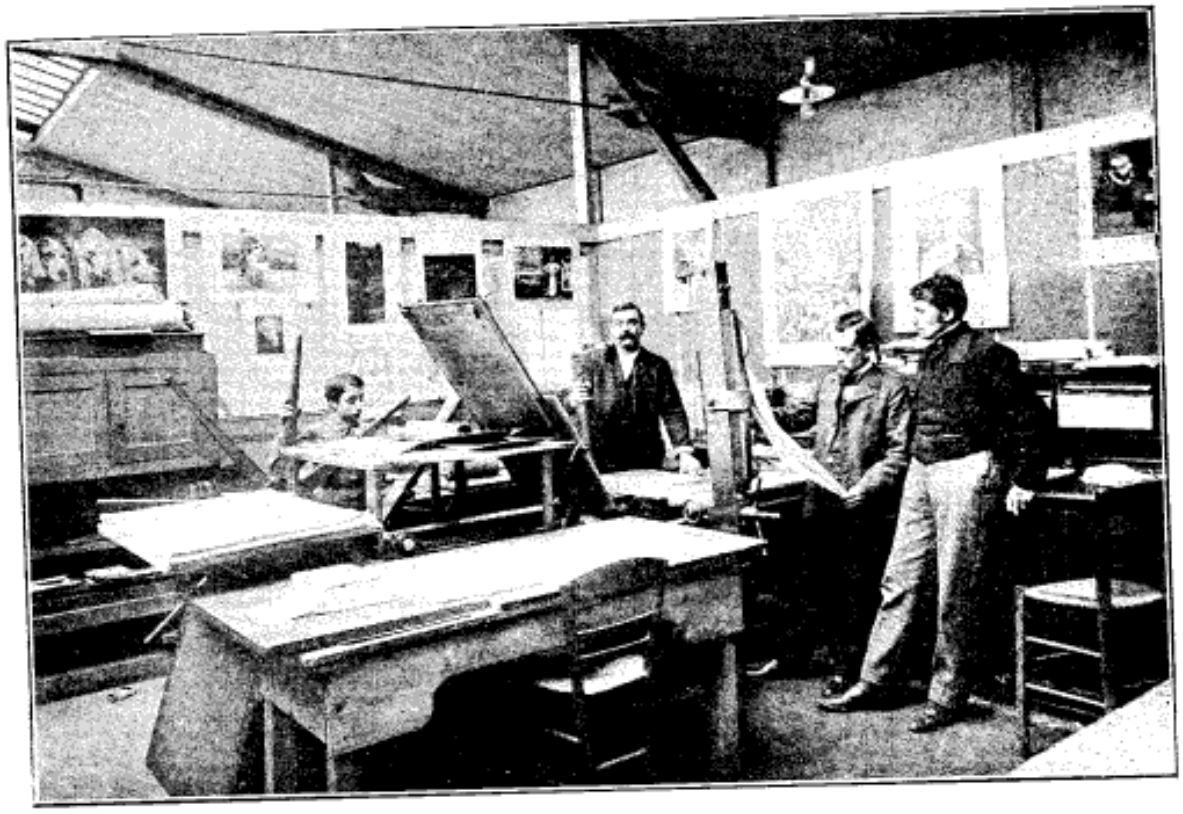

Atelier du chef des travaux lithographiques artistiques.

samment augmentées. C'est que la même conception élevée, le même amour de la perfection, les mêmes concours éclairés dont l'effort se portait, naguère encore, sur un genre unique de reproductions, se sont assouplis à tous les besoins du commerce, de l'industrie et de la vie pratique en général, sans rien sacrifier de ce qu'ils ont toujours eu d'absolu : leur essence artistique indiscutable.

Ce n'est certes pas la première fois qu'on voit l'Art élire domicile dans l'usine. Mais, ici, la substitution de l'usine à l'atelier paisible, au *studio* plein de recueillement et de pensées, a été tellement brusque et tellement radicale qu'on pourrait se demander comment l'art a pu rester dans la Maison. Expliquons d'abord comment il y est entré.

A l'époque où l'inventeur de la lithographie, Aloys Senefelder, vint se fixer à Paris, Rose-Joseph Lemercier, fondateur des imprimeries de ce nom, était un pauvre gamin parisien d'une quinzaine d'années, fils aîné d'un simple ouvrier vannier chargé de famille. Dans l'ombre d'un sous-sol, celui qui devait plus tard mériter le titre de *père de la lithographie*, confectionnait force paniers et corbeilles, tout en rêvant déjà à son art futur, car un sien ami, employé à l'imprimerie Len-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

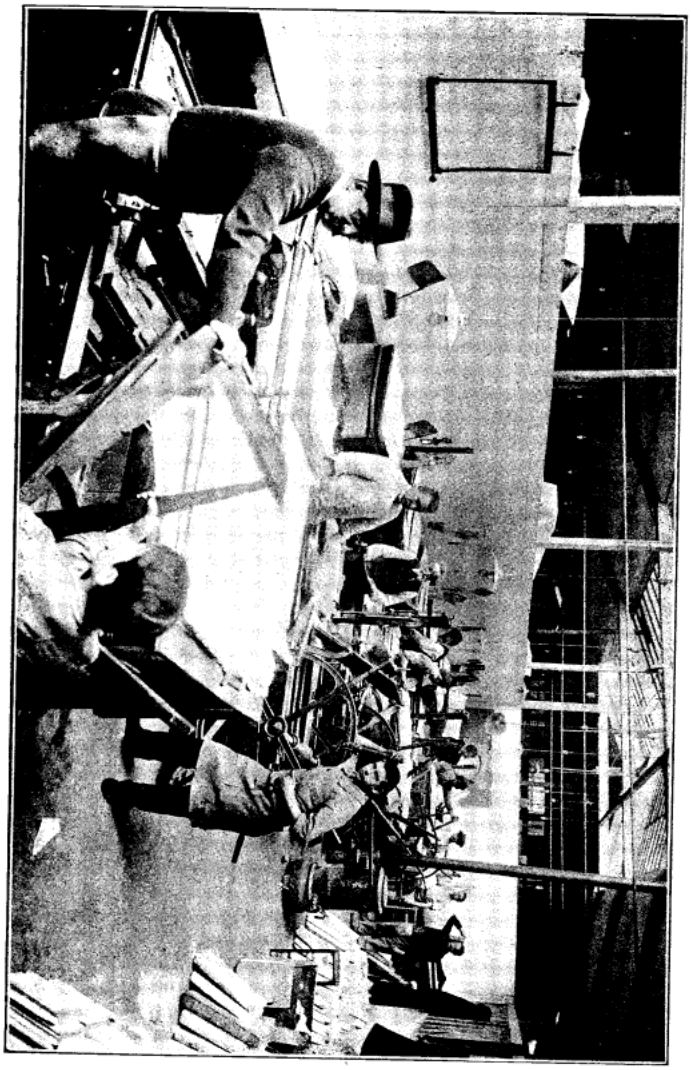

Atelier des presses à bras (lithographie).

897

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Atelier des reporteurs.

b91

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

glumé, lui avait révélé l'invention de Senefelder et les merveilles qu'on en pouvait obtenir. C'est ainsi que naquit sa vocation. Lemercier fut d'abord ponceur de pierres chez Lenglumé, devint lithographe et alla se perfectionner dans la maison de Senefelder. Déjà à cette époque, la beauté de ses épreuves était célèbre parmi les artistes. De tous côtés on l'engageait à s'établir, et, plus riche d'espoir et de courage que de numéraire, il se décida à fonder, en 1826, son premier atelier de la rue Pierre-Sarrazin, où sa gloire devait grandir et s'universaliser.

On a souvent dit que, si Senefelder a trouvé la lithographie, c'est à Lemercier que revient l'honneur de l'avoir vulgarisée. C'est en effet dans ses ateliers, aussi bien dans celui de la rue Pierre-Sarrazin que dans ceux de la rue du Four et des rues de Seine et de Buci, qui succédèrent au premier, que les maîtres lithographes de toute l'Europe sont venus prendre des leçons et acquérir l'expérienee qui leur manquait.

En même temps qu'il développait et améliorait la lithographie, Lemercier s'occupait d'améliorer également ses ressources. Il créait et fabriquait ces encres et crayons Lemercier qui sont encore aujourd'hui

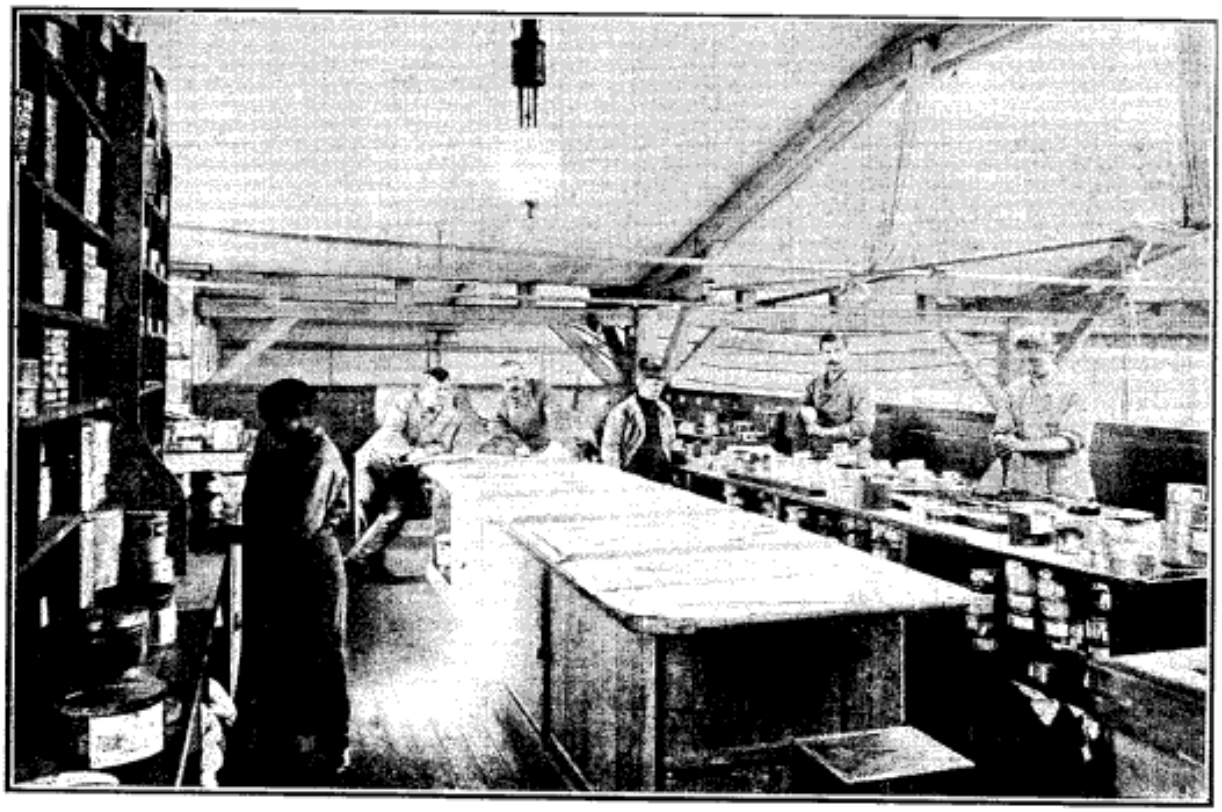

La fabrication des couleurs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

considérés comme les fournitures idéales du lithographe. Il enrichissait son entreprise de plusieurs branches nouvelles de reproduction : la

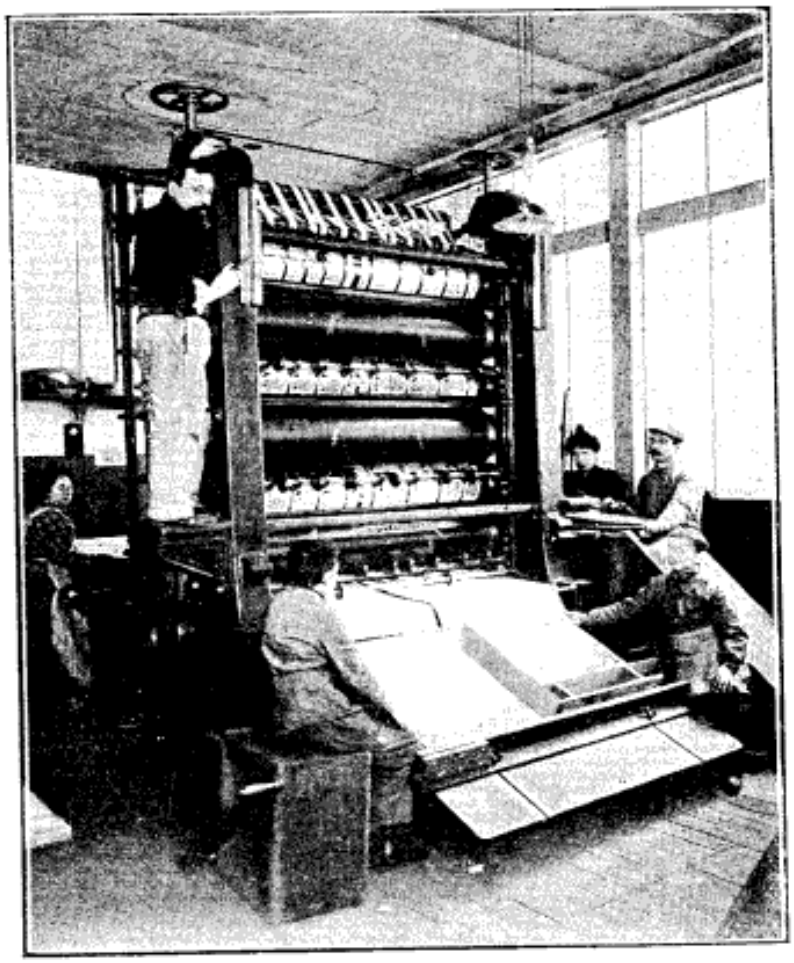

Le grand laminoir.

chromolithographie, l'héliogravure, la phototypie, la photoglyptie, la typogravure, etc., qui devaient lui permettre d'appliquer son art à tous les besoins de l'édition littéraire et scientifique de son époque.

Ces procédés nouveaux introduits dans la Maison montrent que Lemercier avait déjà la prescience de ce que devrait être un jour l'imprimerie moderne; et bien qu'il se soit montré toute sa vie et avant tout un lithographe très enthousiaste de son art, il est probable qu'il serait allé lui-même tout droit au chemin qu'ont pris les continuateurs de son œuvre.

En 1884, lorsque fut fêté le 81ᵉ anniversaire du *père de la Litho-*

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

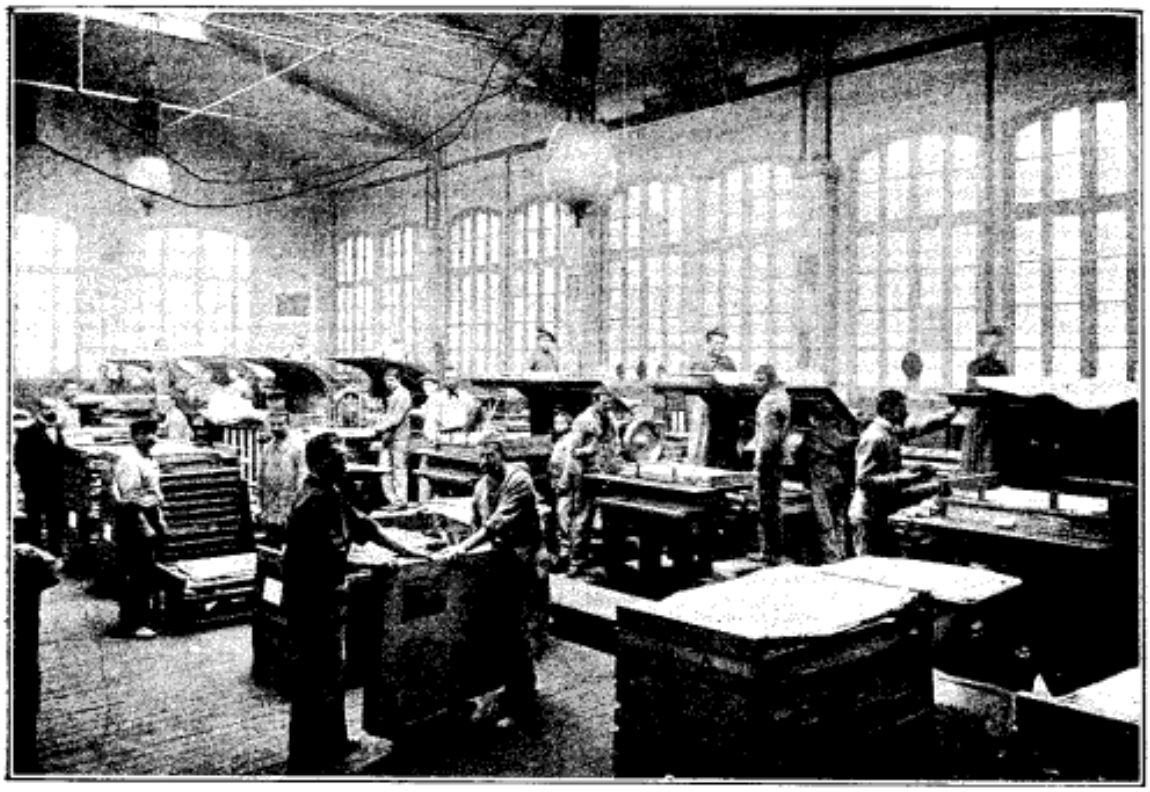

Machines chromolithographiques.

(Atelier A, entièrement conduit par l'électricité).

graphie, l'Imprimerie Lemercier, installée rue de Seine et rue de Buci, comptait déjà plus de 20 presses à vapeur, 70 presses à bras, 28 presses en taille-douce et 24 presses en photoglyptie. Le chef de la Maison, qui présidait la fête avec une verdeur et une bonhomie charmantes, était officier de la Légion d'honneur depuis 1878; son neveu, M. A. Lemercier, entré dans les ateliers à l'âge de 19 ans, était devenu associé en 1863 et n'avait pas peu contribué à moderniser les moyens d'action.

Quant à l'œuvre réalisée jusqu'alors par la Maison, elle est si intimement mêlée à l'histoire de l'Art pendant les deux seconds tiers du siècle, qu'il faudrait des volumes pour l'examiner en détail. Contentons-nous d'en résumer les grandes lignes.

Raffet, Charlet, Gavarni, Daumier, Delacroix, ont été les premiers artistes vulgarisés par la lithographie et la plupart de leurs œuvres ont été imprimées soit *par* Lemercier, soit *chez* Lemercier. Avec eux, Bonnington, Devéria, Victor Adam, Lassalle, Lafosse, Mouilleron, Ciceri, Benoist, Desmaisons, forment une phalange glorieuse qui vit sa

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

popularité grandir en même temps que celle de Lemercier et des grands éditeurs qui avaient débuté en même temps que celui-ci, de 1826 à 1840.

Dans les 20 années qui suivirent, les ateliers Lemercier produisirent toute une série de grandes publications qui demeurent comme autant de monuments impérissables de l'art lithographique. Les plus connues sont : *l'Espagne pittoresque* (80 planches) ; la *Grande-Chartreuse* (25 planches) ; *Nice et Savoie* (50 planches) ; la *Collection des paysages de Lalanne* (200 planches). Vers la même époque, la Maison fut chargée de reproduire la série des grands portraits de la famille royale, peints par Léon Noël et Furh.

Nous arrivons à la période la plus féconde de la vie de Lemercier, celle qui s'étend de 1860 à sa mort. A cette époque, les moyens d'action devenus plus souples et plus puissants permirent d'aborder des travaux d'une ampleur encore inconnue jusqu'alors, comme par exemple l'*Architecture privée*, ouvrage édité par la maison Morel, les cours de dessin de Bargues (Goupil, éditeur), le *Stamboul*, de Presiozi, compre-

Machines chromolithographiques

(Atelier A *bis*, entièrement conduit par l'électricité).

**

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Vue générale d'une salle de machines lithographiques (entièrement conduite par l'électricité).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Vue générale d'un atelier de machines lithographiques (entièrement conduit par l'électricité).

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

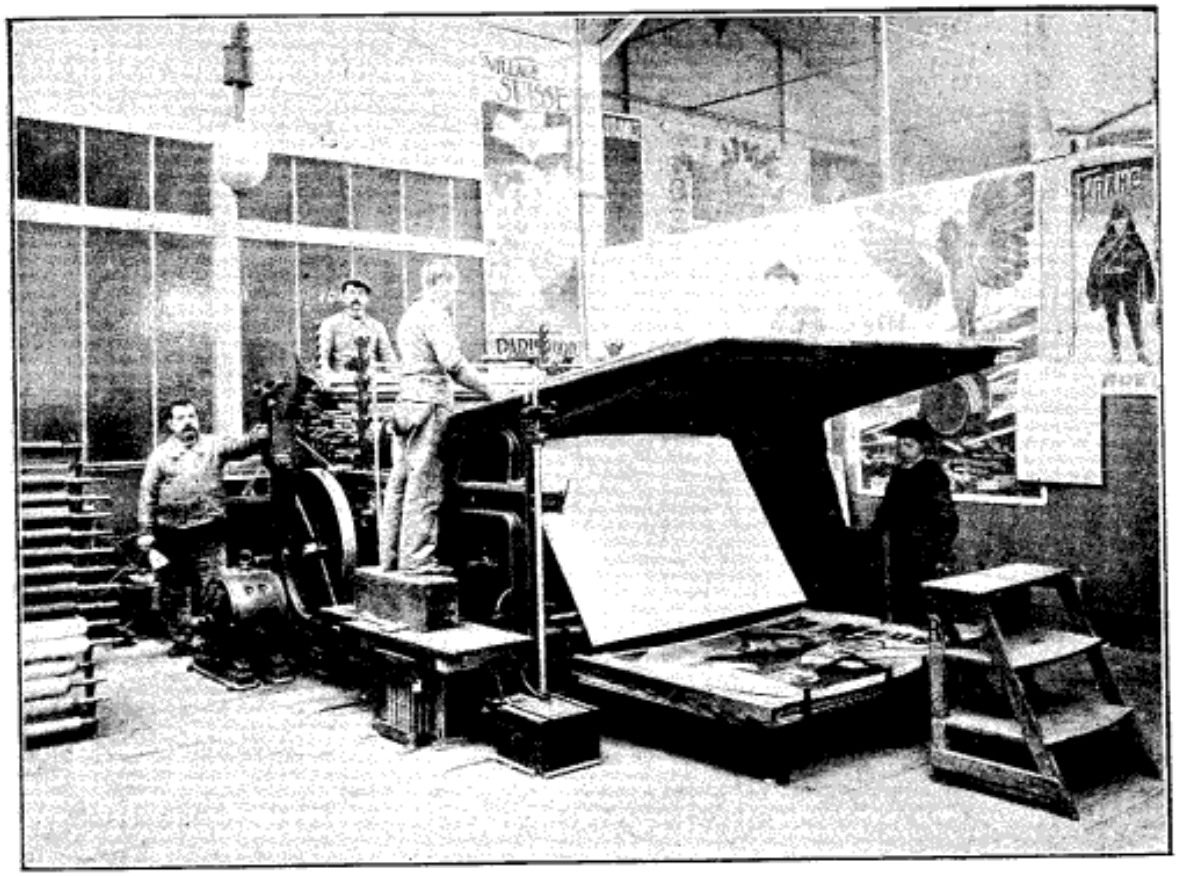

Machine rotative tirant sur aluminium.

nant 40 planches en couleurs, l'*Œuvre de Gustave Doré*, l'*Opéra*, de Charles Garnier, l'*Œuvre de Viollet-le-Duc*, l'*Art ornemental au Japon*, édité par Sampson, de Londres, le *Panthéon* (200 planches, portraits de grands hommes), le *Catalogue de la collection Spitzer*, comprenant environ 100 planches en 12 et 18 couleurs, etc., etc.

Tout ces titres sont rappelés sans ordre, au hasard du souvenir. Ils s'encadrent dans un ensemble énorme de travaux moins importants, mais qui suffiraient à eux seuls à honorer un nom moins connu et moins justement célèbre que celui de Lemercier.

Cet héritage imposant, échu aux successeurs de Lemercier, pouvait suffire à leur inspirer l'ambition de faire grandir encore la réputation artistique de la Maison, et ils n'ont pas failli à ce devoir. Ne pouvant faire mieux que le Maître disparu, ils ont voulu faire davantage, et c'est pour cela qu'en 1896 les Imprimeries Lemercier, complétement réorganisées, installées dans des établissements immenses, outillées suivant les derniers progrès de l'art et de la mécanique, se sont pour

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ainsi dire multipliées d'elles-mêmes, afin d'apporter au commerce et à l'industrie un concours qu'elles avaient jusque-là réservé aux seules publications artistiques.

Cette évolution, dont une expérience de près de dix ans a démontré non seulement l'utilité, mais mieux encore la fécondité, n'a pas été le simple résultat d'une tentative commerciale ordinaire, reposant sur des données imprécises et sur des espérances aléatoires; pour s'adonner aux travaux industriels, les Imprimeries Lemercier ont attendu que la mode fût venue des affiches artistiques, des catalogues et des albums luxueux et c'est seulement lorsque ces besoins ont été profondément ancrés dans les mœurs commerciales qu'elles sont venues y répondre avec des ressources ignorées partout ailleurs. Dans ces conditions, le succès n'était pas douteux; il a été très grand, très caractéristique et aussi très légitime, car il y a dans l'œuvre de ces dernières années, un exemple d'énergie et de décision, une somme de travail et de créations qui pourraient constituer, si on les étudiait, l'une des belles pages de l'histoire industrielle de notre époque.

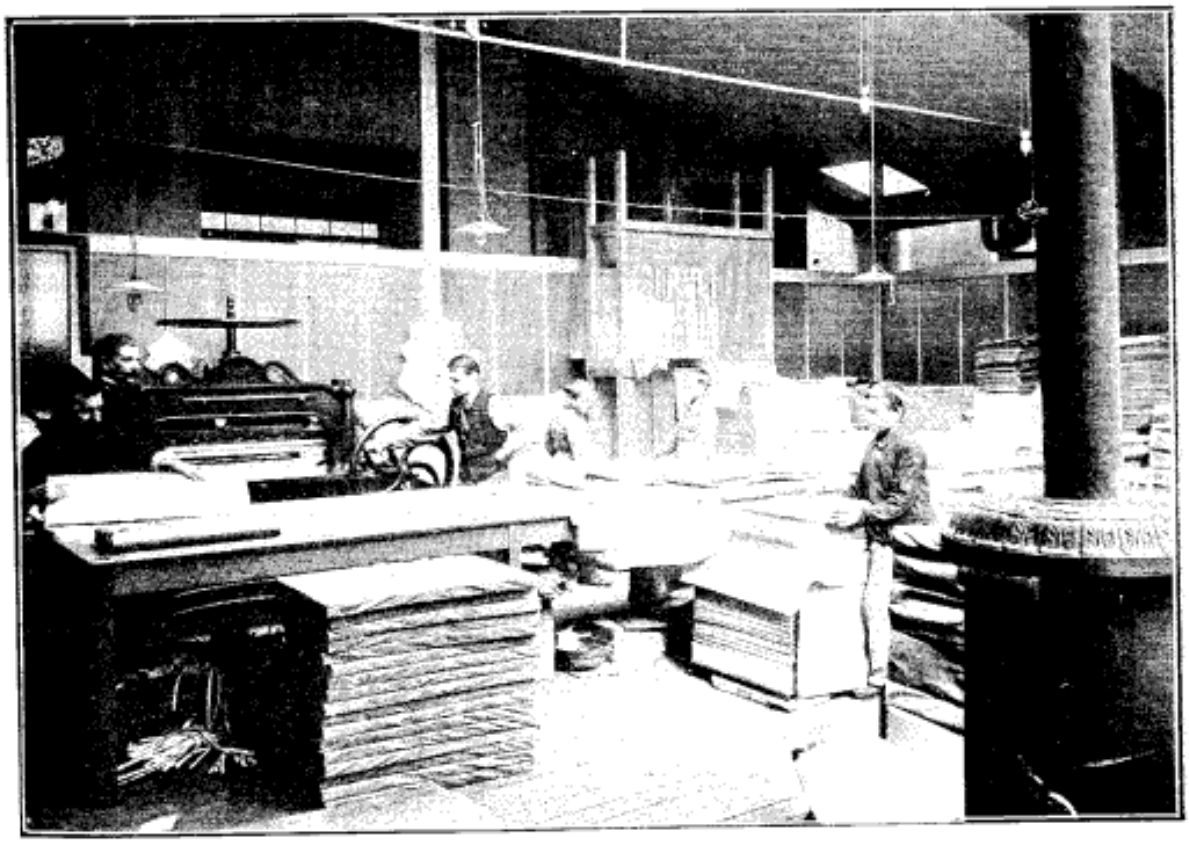

Le découpage et comptage du papier.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Salle de nettoyage des épreuves.

Les affiches artistiques des Imprimeries Lemercier sont universellement célèbres. Il faudrait en citer cinq ou six cents si l'on voulait faire un choix parmi toutes celles qui sont sorties depuis cinq ans des ateliers de la rue Vercingétorix, et ce serait dresser une sorte de Gotha du commerce et de l'industrie, car il n'est pas une grande marque, pas une maison célèbre, pas un grand seigneur de l'alimentation ou du négoce qui n'ait demandé aux Imprimeries Lemercier quelque composition magistrale dont les murs s'illustrèrent un moment.

D'où vient cet empressement, comment expliquer cette confiance universellement accordée à une entreprise encore très nouvelle venue, en somme, dans les applications industrielles de son art ? Ici, nous revenons à la question posée plus haut, sur les moyens employés par les Imprimeries Lemercier, pour conserver l'intégrité de leur réputation artistique tout en prenant le caractère d'un grand établissement industriel. Et comme nous touchons aux dernières pages de notre étude,

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

c'est le moment de répondre en quelques mots, qui serviront à faire connaître, par la même occasion, les grandes lignes de l'organisation « à l'américaine », inaugurée en 1896, par la *Société des Imprimeries Lemercier*.

La règle de conduite qui a présidé à cette organisation est à la fois extrêmement simple et très compliquée. Elle consiste à centraliser tous les arts graphiques dans un établissement admirablement disposé pour cela, et où y effectuent dans chaque ordre de connaissances ou de métier, les meilleurs artistes, les meilleurs ouvriers, les meilleures machines.

Les Imprimeries Lemercier ont associé leur nom aux plus importantes innovations réalisées en ces dernières années dans le matériel de leur industrie. On leur doit notamment les premières applications, en France, du procédé d'impression lithographique sur aluminium, employé pour la reproduction des pièces du musée Saint-Louis (ouvrage

Salle de vérification des épreuves.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

intitulé *Pratique dermatologique*) et par une foule d'autres travaux analogues. Les Imprimeries Lemercier sont encore seules aujourd'hui à imprimer en chromo-lithographie sur machines rotatives, grâce à l'application de cet ingénieux procédé.

Les différents ateliers, installés dans un groupe imposant de belles constructions modernes, couvrent une superficie de plus de 10.000 mètres carrés, soit plus du double de celle occupée par les plus grandes imprimeries ; ils comprennent plus de trente services techniques et administratifs, réunissant toutes les branches de la typographie, de la lithographie et la taille-douce, des ateliers de dessin, de peinture, de photographie, de gravure par tous les procédés, de stéréotypie, galvanoplastie et clichage. Tous les arts y sont représentés et tous s'y succèdent sans interruption ni lacunes ; le pliage et le brochage ont leurs ateliers aussi bien que la composition et le tirage. Non seulement les travaux de toutes sortes sont illustrés et imprimés dans la maison, mais ils y sont au besoin écrits, rédigés, dans un service littéraire organisé avec le même soin que tout le reste. La maison en est ainsi arrivée à se charger aussi bien de la conception que de l'exécution de n'importe

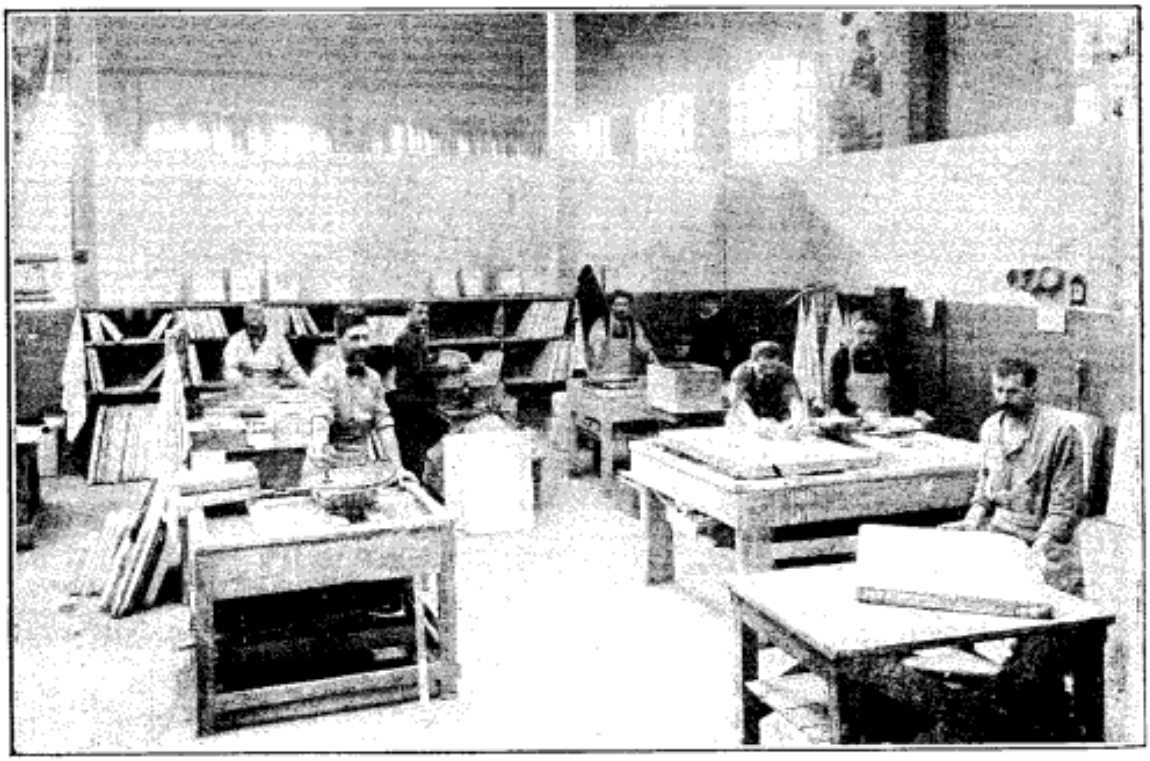

Le grainage à bras.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Un coin de la cave des pierres.

quels travaux, hormis toutefois ceux qui seraient en désaccord avec son nom et avec sa réputation.

A ce point de vue la règle est en effet demeurée aussi stricte, aussi rigoureuse, dans l'organisation actuelle, qu'au temps où Lemercier lui-même veillait sur le travail de chaque ouvrier : il faut que tout ce qui sort des ateliers soit, non pas seulement irréprochable, mais d'une exécution supérieure, idéale, incomparable, avec une pointe d'originalité sobre qui fait reconnaître au premier coup d'œil les travaux de la Maison. Le meilleur témoignage qu'on puisse invoquer de cette fidélité incorruptible à la perfection dans ses expressions les plus diverses, pourrait consister dans l'énumération de quelques-uns des travaux d'Art pur qui sont venus s'ajouter depuis 1896 à ceux que nous avons énumérés plus haut. L'un des plus importants, celui, du reste, dont le succès a été le plus retentissant, est l'illustration de la *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, par J. James Tissot, édité par la maison Mame et considérée dans le Monde entier comme un spécimen de perfection

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

insurpassable dans l'application de la chromolithographie. A côté de cette œuvre admirable, qui suffirait à la gloire des Imprimeries Lemercier, celles-ci ont encore produit en ces dernières années plusieurs ouvrages d'art décoratif : *Art et décoration*, les *fleurs et les fruits*

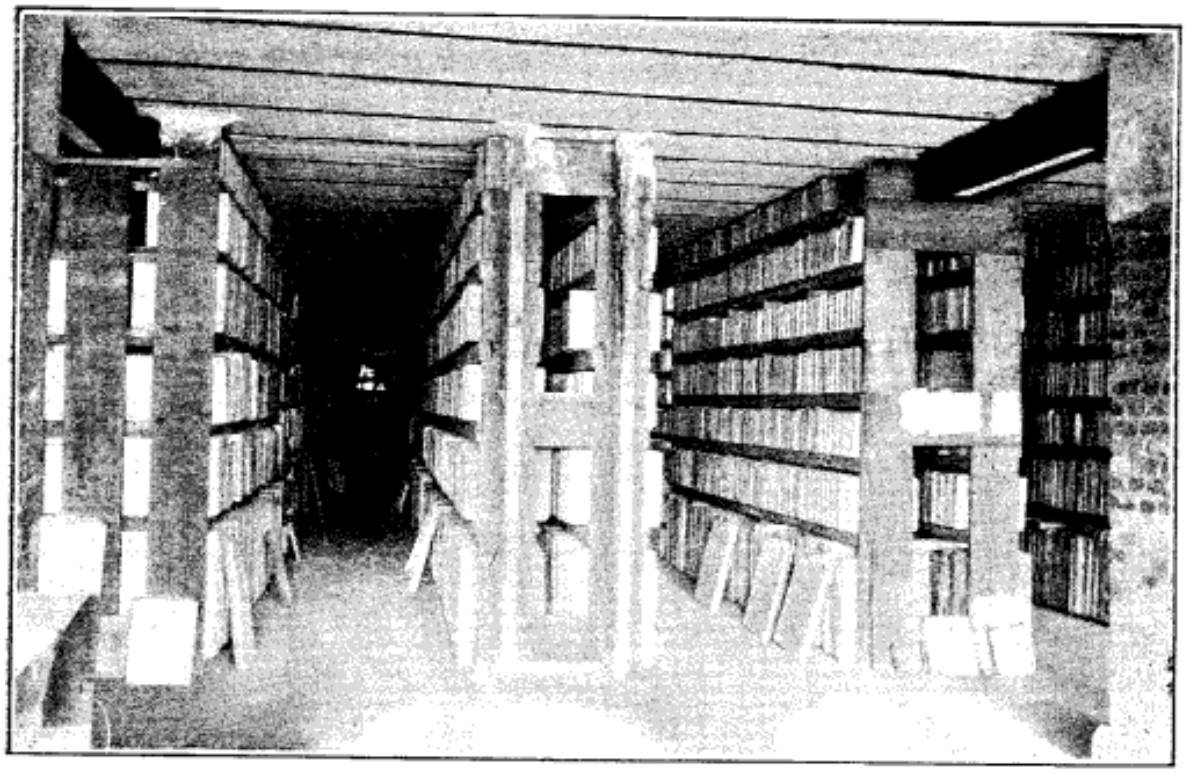

Un coin de la cave des pierres.

l'*Animal dans la décoration*, *les chefs-d'œuvre d'Art de la Hongrie*, etc., etc., et ont en outre continué l'œuvre de leur fondateur en reproduisant les dessins, peintures et aquarelles d'un grand nombre de maîtres contemporains : Fantin-Latour, Chartran, Geoffroy, Aman-Jean, Carrière, Doucet, Dillon, Veber, Willette, Leandre, de Feure, Marold, etc., etc.

Dans le domaine scientifique les Imprimeries Lemercier ont collaboré à tous les ouvrages importants édités tant en France qu'à l'étranger, partout enfin où la reproduction absolument fidèle des originaux était une nécessité. Les admirables planches du *Musée de Saint-Louis* (Rueff et C^ie^, éditeurs) et *La pratique dermatologique* (Masson et C^ie^, éditeurs) actuellement en cours de publication en sont des exemples topiques.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Les ateliers de photographie.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Encore nous faut-il reparler en terminant d'une véritable révolution qui se prépare actuellement dans l'industrie lithographique : *l'emploi*

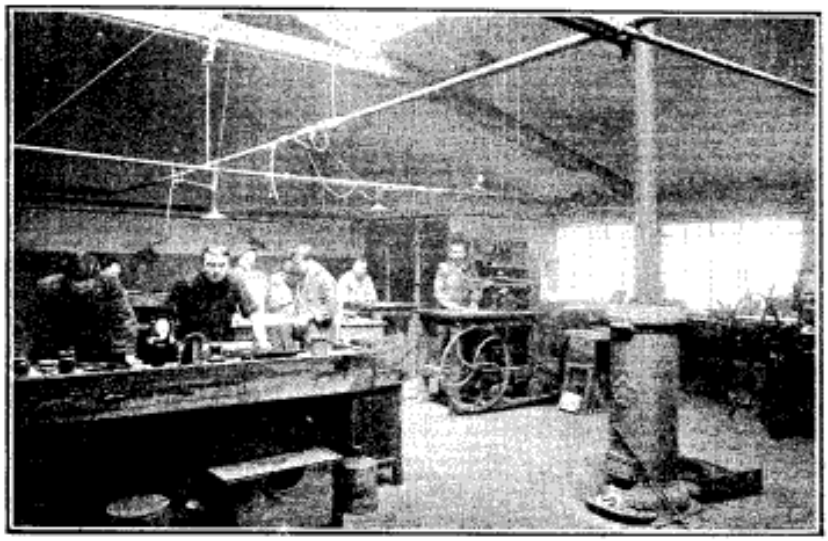

Gravure des clichés.

de l'aluminium en remplacement de la pierre lithographique. Là encore, comme nous le disons plus haut, les Imprimeries Lemercier

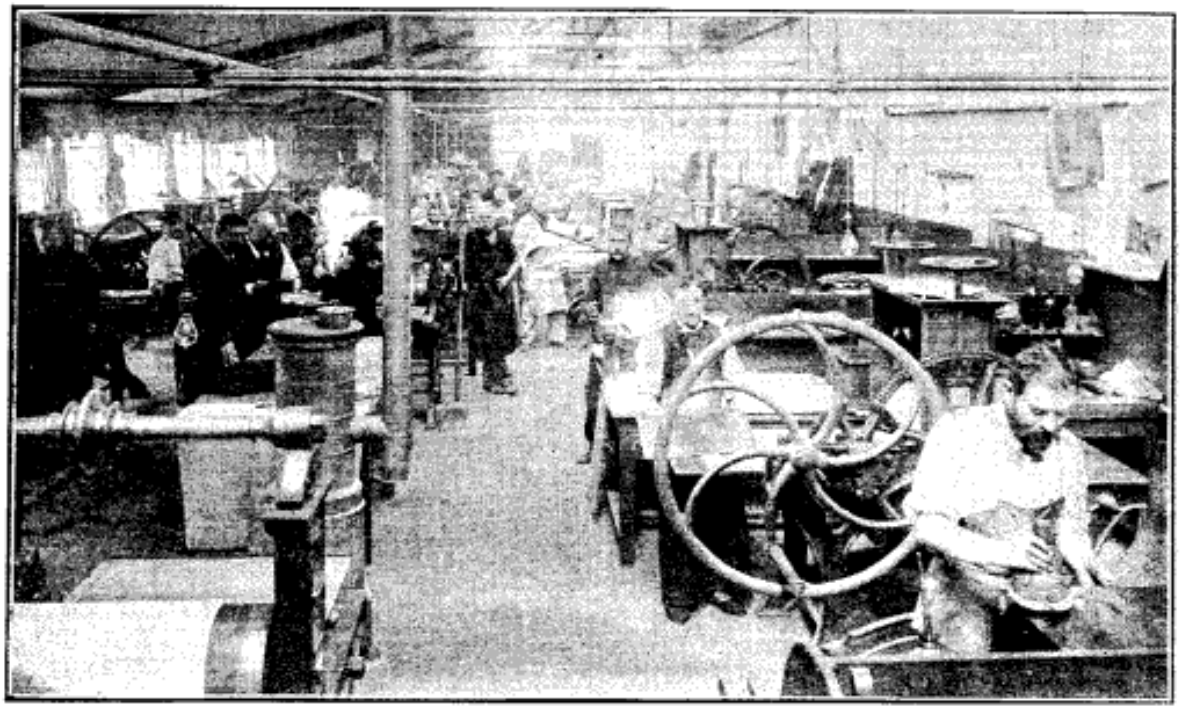

Atelier des tirages en taille-douce.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

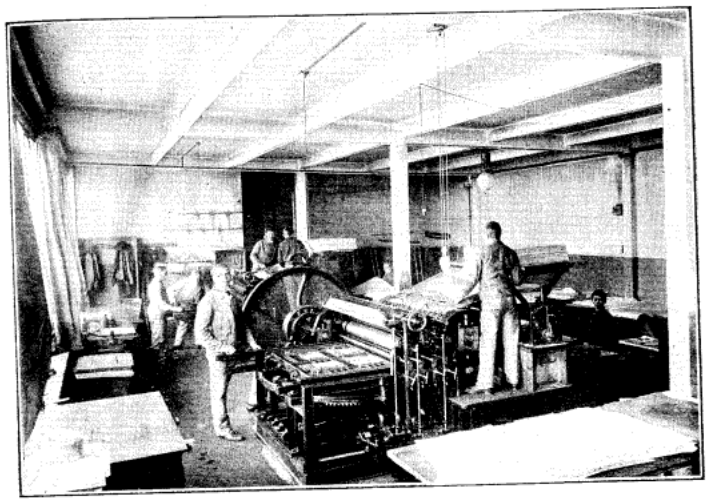

Un coin des ateliers typographiques. (Presses à grande vitesse.)

Composition typographique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ont pris la tête du mouvement, en se rendant acquéreurs des brevets concernant ce procédé nouveau, et en les travaillant, les perfectionnant dans leurs laboratoires et ateliers.

A l'heure actuelle, complètement maîtresses de ces procédés délicats, les Imprimeries Lemercier tirent lithographiquement ou plutôt *algra-*

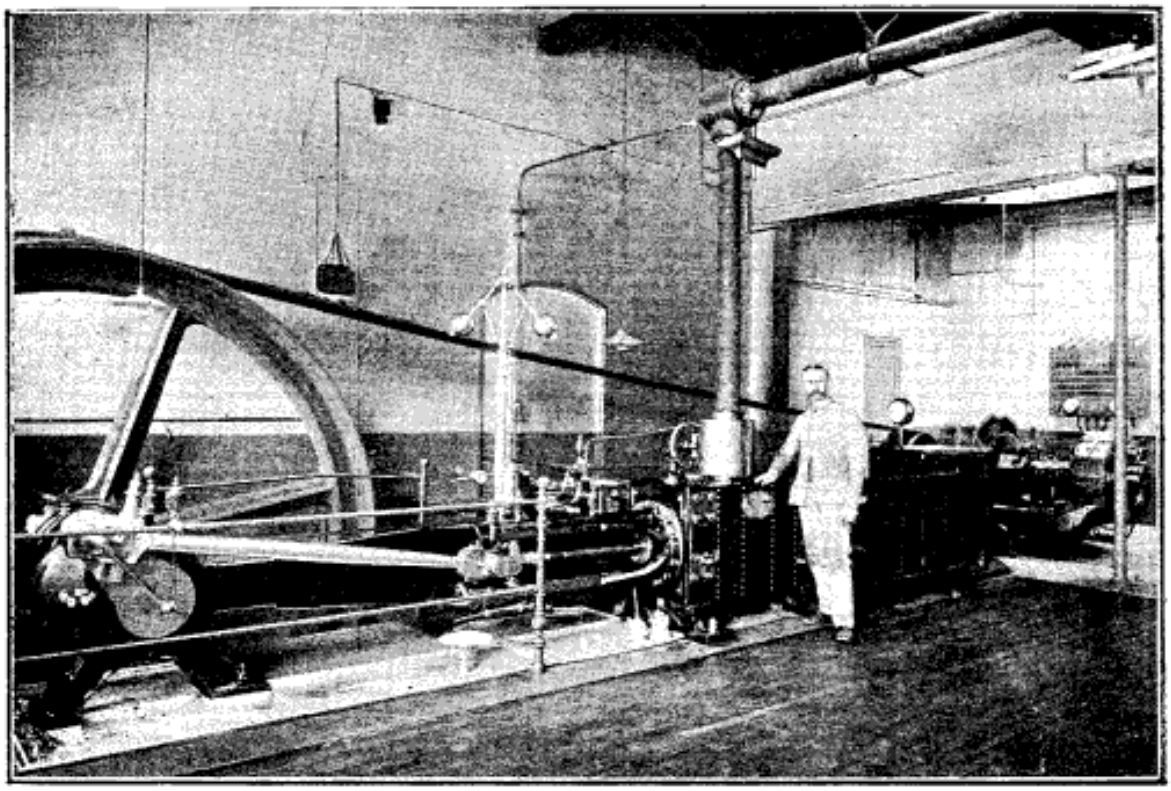

Station centrale électrique
produisant la force et la lumière des Imprimeries Lemercier.

phiquement les travaux les plus fins et ce, à des vitesses inconnues à ce jour sur des rotatives importées des Etats-Unis. Comme exemple de ces tirages algraphiques, nous ne pouvons mieux faire que de signaler l'impression de la couverture en couleurs exécutée par le peintre Chartran pour le *Catalogue général officiel de l'Exposition de 1900*.

Il n'est pas besoin d'en citer davantage pour prouver, comme nous le disions plus haut, que l'évolution industrielle des Imprimeries Lemercier, n'a nullement chassé l'Art de la Maison. Si nous y ajoutons l'entreprise colossale représentée par l'édition du *Catalogue général officiel de l'Exposition de 1900*, acquise moyennant une redevance à

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le dépouillement du courrier.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

l'Etat de près d'un demi-million, nous aurons tout dit de l'œuvre industrielle, aussi bien que de l'œuvre artistique.

Les Imprimeries Lemercier sont entrées résolument dans une voie où le progrès les appelait et où nul concours ne pouvait être plus profitable que le leur. Elles ont ainsi montré l'exemple d'une évolution intéressante et nécessaire et si nous avons étudié un peu longuement leur rôle à ce point de vue, c'est que les conséquences, loin de s'en borner à l'amélioration, au développement d'une branche unique de l'activité humaine, se traduiront et se traduisent déjà chaque jour par un concours important apporté à tout ce qui pense, à tout ce qui travaille, à tout ce qui s'agite dans la vie artistique, commerciale ou industrielle du pays tout entier.

Bureau de la publicité.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

MONOGRAPHIE

DE LA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

DES

GRANDS EXPRESS EUROPÉENS

ET DE LA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES GRANDS HOTELS

***

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Déraillement de l'Express « Bucarest-Jassy » qui a eu lieu le 5 mars 1899, entre Barnova et Cinera, dans lequel la voiture-lits est restée intacte.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

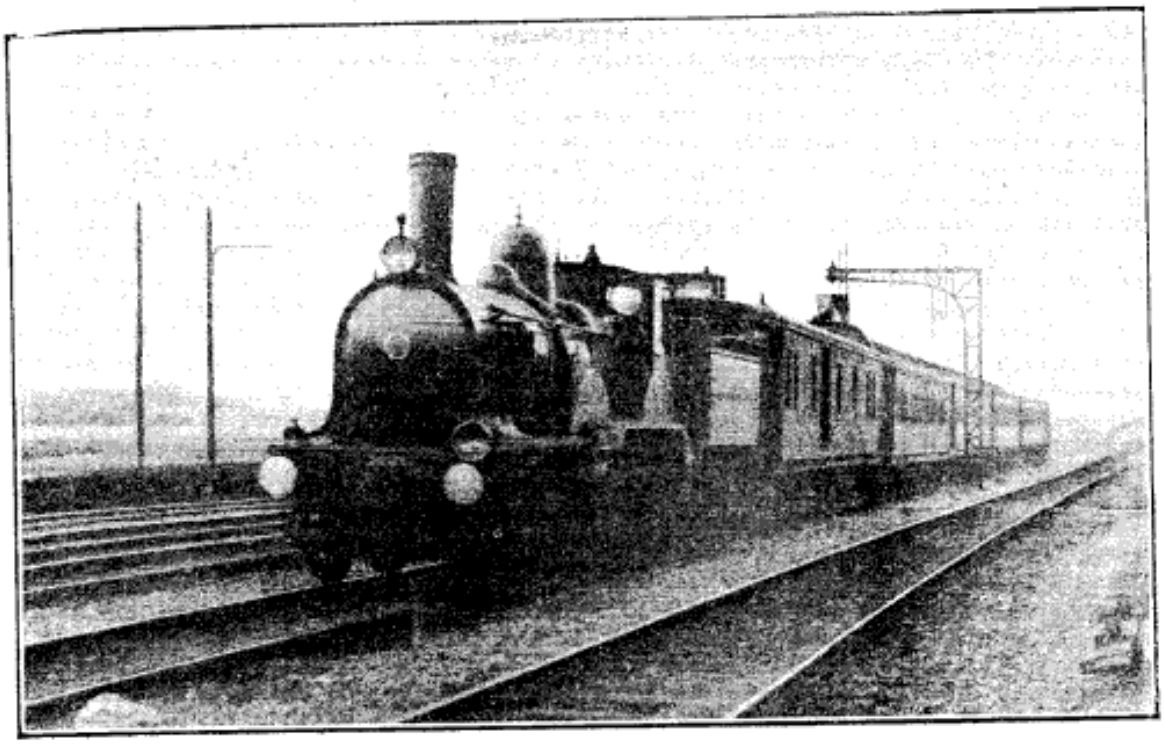

LA

Compagnie Internationale des Wagons-Lits

ET DES

Grands Express Européens

Un des progrès les plus remarquables que les historiens futurs devront inscrire à l'actif du XIXe siècle est le perfectionnement des industries de transports; il en est résulté, par un effet logique, une multiplication croissante des voyages et un utile développement des relations internationales.

Autrefois, on voyageait peu, parce qu'on voyageait mal. Aujourd'hui, on voyage beaucoup, parce que le voyageur franchit de longues distances avec une vitesse et un confort inconnus jadis. Les trains rapides et les grands express ont métamorphosé la vie moderne.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'honneur d'une telle transformation revient, pour une large part, à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits. Lorsque cette Société fut constituée en 1873, à Liège, par un ingénieur belge, M. Georges Nagelmackers, qui exerce, depuis vingt-sept ans, les fonctions d'Administrateur-Directeur général, l'idée sembla

M. Nagelmackers, fondateur de la compagnie des wagons-lits.

presque paradoxale de pouvoir dormir à l'aise dans un wagon bien chauffé l'hiver, bien aéré l'été, le corps étendu en un délassement réparateur, tandis que le train roulait vers des stations lointaines : l'idée, pourtant, fut mise en œuvre avec une intelligence et une énergie admirables, et elle fit fortune.

Après la voiture où l'on dort, la Compagnie créa la voiture où l'on dîne : après les *sleepings,* on attela aux trains des *dining-cars.*

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Le train de luxe « Nord-Express » en gare du Nord, à Paris.

293

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

L'innovation était charmante et pratique. S'asseoir devant une table élégamment dressée et prestement servie, savourer sans hâte des mets chauds, préparés avec soin, et avoir sous les yeux par delà les glaces du wagon un amusant panorama mobile, la course éperdue des villages, des plaines et des bois : n'était-ce pas exquis de voyager ainsi, et les voyages, au lieu d'être une corvée qu'on est impatient d'accomplir, ne devenaient-ils pas un agrément qu'on aime à prolonger ?

Jusqu'en 1883, les voitures-restaurants et les wagons-lits furent attelés isolément aux trains des Compagnies de chemins de fer : la Compagnie Internationale résolut alors de combiner ces unités, consacrées désormais par la faveur publique, et d'en former des trains de luxe, à la fois rapides et confortables, reliant les grandes capitales de l'Europe. Le 3 juin 1883, elle inaugurait l'Orient-Express, destiné à raccourcir de trente heures le trajet entre Paris et Constantinople. Le 8 décembre suivant, le Calais-Nice-Rome-Express desservait, pour la première fois, les stations hivernales de la Côte d'Azur, avec un succès tel qu'il fallut rendre le train trihebdomadaire entre Paris et Nice.

La Compagnie avait pris un essor que les circonstances les plus fâcheuses, choléra, peste, crise économique, ne devaient plus enrayer.

Qu'on juge du chemin parcouru en un quart de siècle. La modeste Société du début rémunère, en 1900, un capital de 50 millions.

Le matériel roulant qui se composait, en 1877, de cinquante-huit voitures, en compte aujourd'hui près d'un millier.

Le réseau, après s'être étendu sur les régions centrales de l'Europe et en avoir atteint les extrémités, s'est élancé au delà : en Asie, le Transsibérien-Express a gagné les rives du lac Baïkal, poursuivant sa voie vers Port-Arthur et Pékin; en Afrique, l'exploitation des wagons-lits, wagons-restaurants et wagons-bars sur les chemins de fer égyptiens est le prélude du futur Transafricain.

Dix-neuf trains de luxe, véritables « palaces » mouvants, sont fréquentés par une clientèle cosmopolite, élégante et riche. Les uns relient Londres à Constantinople, par Ostende et Bruxelles ou par Calais et Paris, traversant l'Allemagne, l'Autriche, la Serbie ou la

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

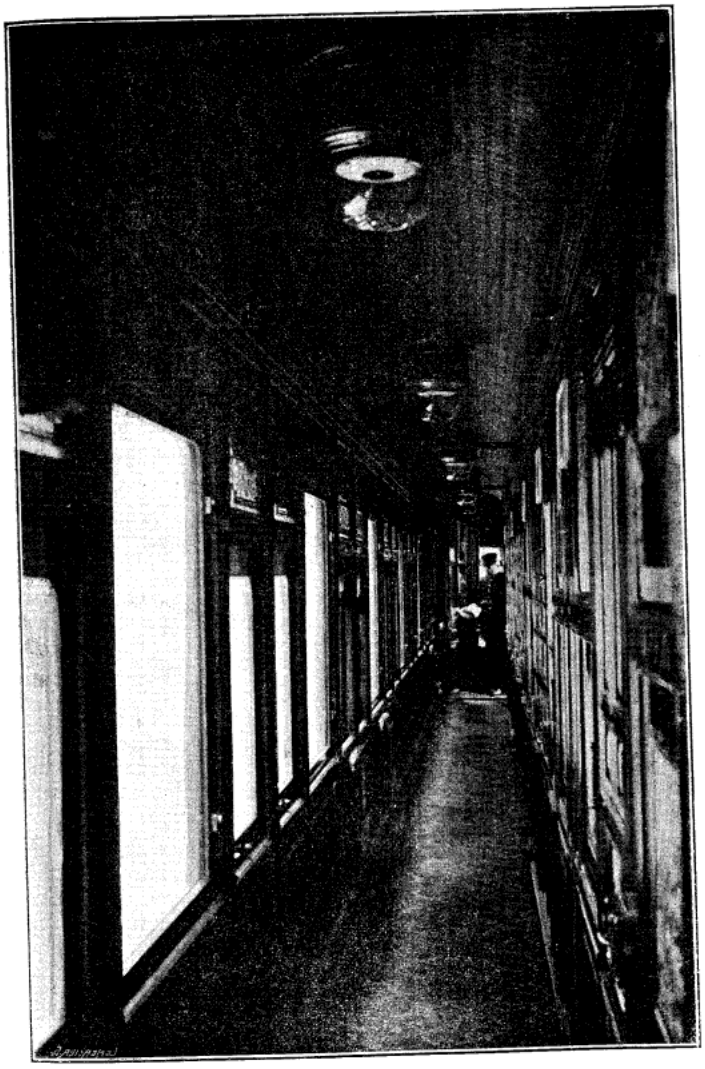

Couloir d'un wagon-lits.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Roumanie, et les principautés des Balkans, touchant même, une fois par semaine, aux bords de la mer Noire, à Constantza.

Le Nord-Express met Londres à 49 heures, et Paris à 46 heures de Saint-Pétersbourg.

Le Sud-Express va de Paris à Madrid en 25 heures, à Lisbonne en 35 heures.

Plusieurs convergent vers le littoral méditerranéen : à l'est, le Nord-Sud-Express de Berlin à Cannes, par le Brenner, le Saint-Pétersbourg-San-Remo, par Berlin et Paris, et le Saint-Pétersbourg-Cannes-Express, heddomadaire par Vienne, Venise et Milan; à l'ouest, le Méditerranée-Express, le Calais-Méditerranée-Express, le Calais-Paris-Rome-Express.

Qui ne connaît la Malle des Indes, entre Londres et Brindisi, le Bombay-Express, et les trains de villégiature, tels que le Luchon-Express, le Royan-Express ou l'Ostende-Carlsbad ?

Ces lignes savamment tracées, en diagonales merveilleuses, du nord au sud et de l'ouest à l'est du continent européen, forment autant de traits d'union entre les capitales de luxe, les grands centres d'affaires ou les régions de plaisir et de tourisme. Ces distances énormes, qui effrayaient jadis, n'exigent plus qu'un nombre limité d'heures. Dès l'achèvement du Transsibérien, Paris sera à treize jours de Pékin, par voie de terre, en admettant même que le Transsibérien-Express parcoure seulement 32 kilomètres à l'heure. Le moment est proche où les voyageurs iront de l'Atlantique à la mer du Japon, de Lisbonne à Port-Arthur et à la capitale du Céleste-Empire, en empruntant la voie directe des trains de luxe, passant du Sud-Express dans le Nord-Express, et quittant le Nord-Express pour l'Express Transsibérien, loin des traîtrises de la mer, avec autant de confort et à meilleur marché qu'à bord des paquebots.

* * *

Pour accomplir de pareilles étapes, un matériel de premier ordre est indispensable. Il n'en est point de mieux étudié que celui de la Compagnie des Wagons-Lits et des Grands Express Européens.

Les voitures, jadis, étaient montées sur deux ou trois essieux ; les nouvelles, longues de plus de vingt mètres, reposent sur deux chariots ou « bogies » qui facilitent le passage des véhicules dans les courbes et leur assurent une suspension plus douce.

La construction générale en est exceptionnellement robuste.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

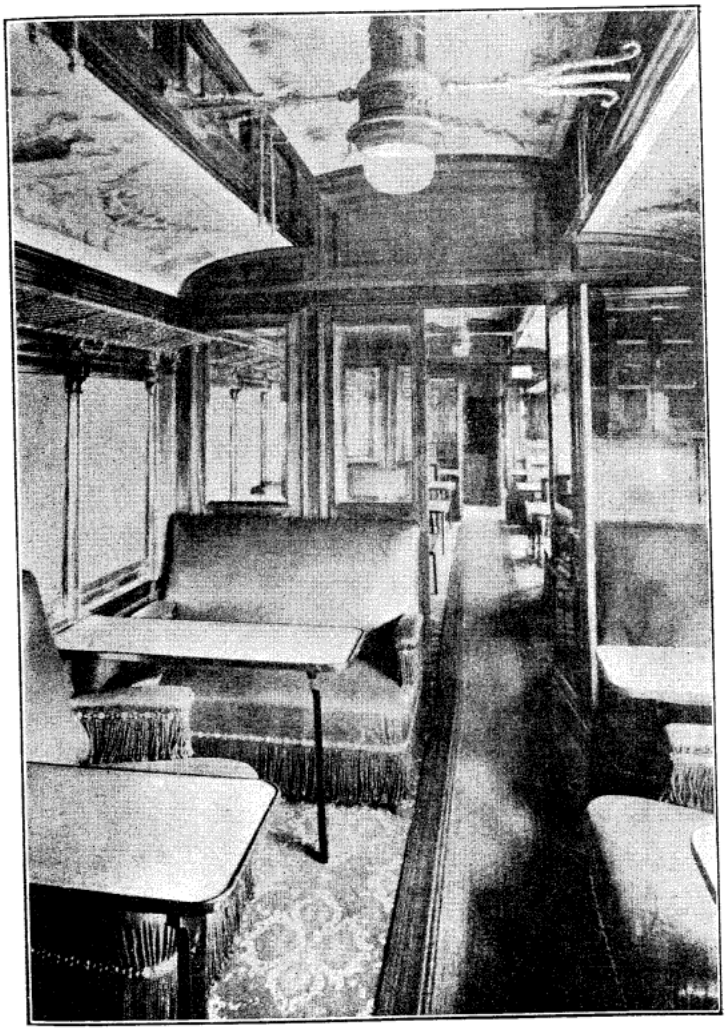

Fumoir d'un wagon-restaurant.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

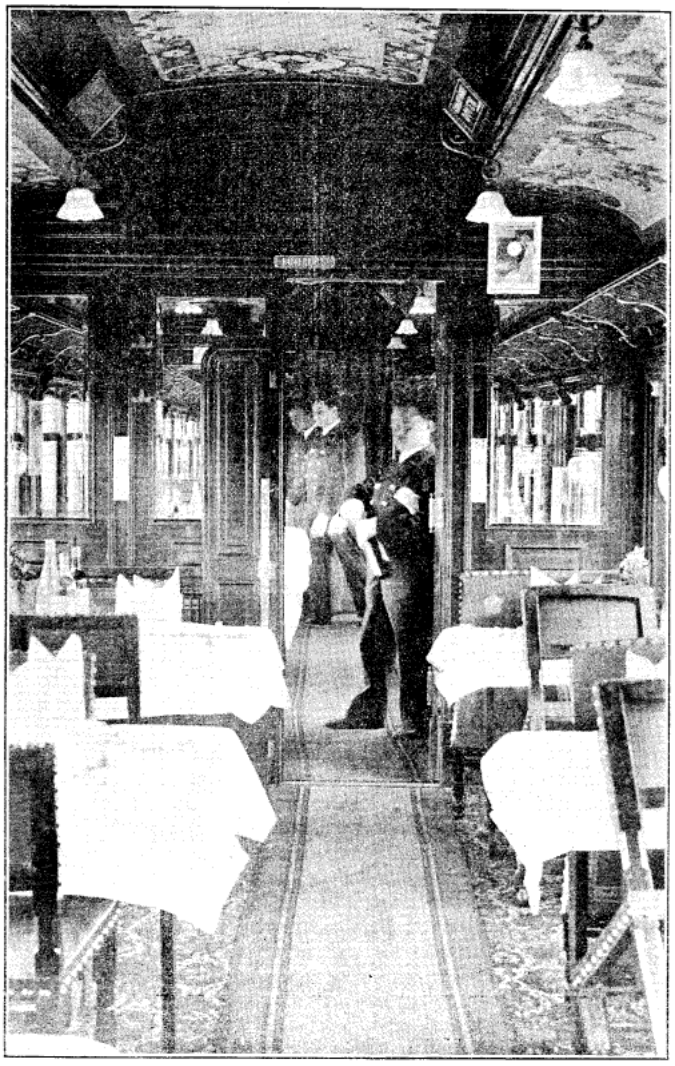

Intérieur de wagon-restaurant.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Intérieur de voiture-salon-buffet.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Maints exemples prouvent que le voyageur y jouit d'une sécurité complète : lors d'une collision survenue, l'année dernière, sur les chemins de fer roumains, le sleeping-car de la Compagnie est seul resté indemne parmi les chaotiques débris des voitures ordinaires du train !

Quant à l'aménagement intérieur, il offre tous les perfectionnements désirables. Les derniers modèles de voitures-lits contiennent six compartiments à deux places, et un compartiment à quatre places réservé aux familles voyageant avec des enfants ; les lits sont entrecroisés, suivant une disposition nouvelle, commode et pratique. Des cabinets de toilette sont annexés à chaque compartiment, afin d'éviter aux voyageurs la promenade matinale à travers le couloir.

Le chauffage, l'éclairage et la ventilation réalisent le maximum de progrès appliqué à l'industrie des transports, bien que la question de l'éclairage, en particulier, soit pour les ingénieurs de la Compagnie l'objet d'études et d'expériences constantes.

Au reste, la complexité même du réseau exige une initiative toujours en éveil. Tel sleeping-car, destiné à circuler dans les pays chauds, diffère du tout au tout des wagons-lits de nos régions : sièges recouverts de cuir, tapis en écorce de coco, cloisons cannées en jonc et ajourées de manière à permettre la libre circulation de l'air, tamis à glace fondue pour refroidir l'air qu'un ventilateur électrique injecte dans les compartiments, rien ne manque de ce qui peut atténuer les inconvénients d'un climat tropical.

Mais le dernier mot du progrès, en matière de transports, reste au Transsibérien-Express. Ce magnifique train, unique au monde, comprend quatre voitures, deux restaurants, un sleeping et une curieuse voiture-salon où les voyageurs ont à leur disposition une salle de bains en bois de sycomore vert, avec baignoire évitant les projections de l'eau, un très joli salon de coiffure en bois de sycomore blanc, une salle de gymnastique munie d'haltères, d'extenseurs élastiques et d'un veloroom ou vélocipède de chambre, enfin à l'arrière de la voiture une vaste terrasse à sept places, sorte de balcon ovale qui laisse le regard embrasser un vaste paysage panoramique.

Nos pères, qui connurent l'humble et poussive patache, ont-ils jamais entrevu, même en rêve, un pareil confort ?

Ajoutez que le service, à bord des trains de luxe, est fait avec une correction, une exactitude et une probité absolument irréprochables. Le personnel est choisi avec un soin extrême et soumis à la plus stricte discipline. C'est une des qualités que la clientèle cos-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

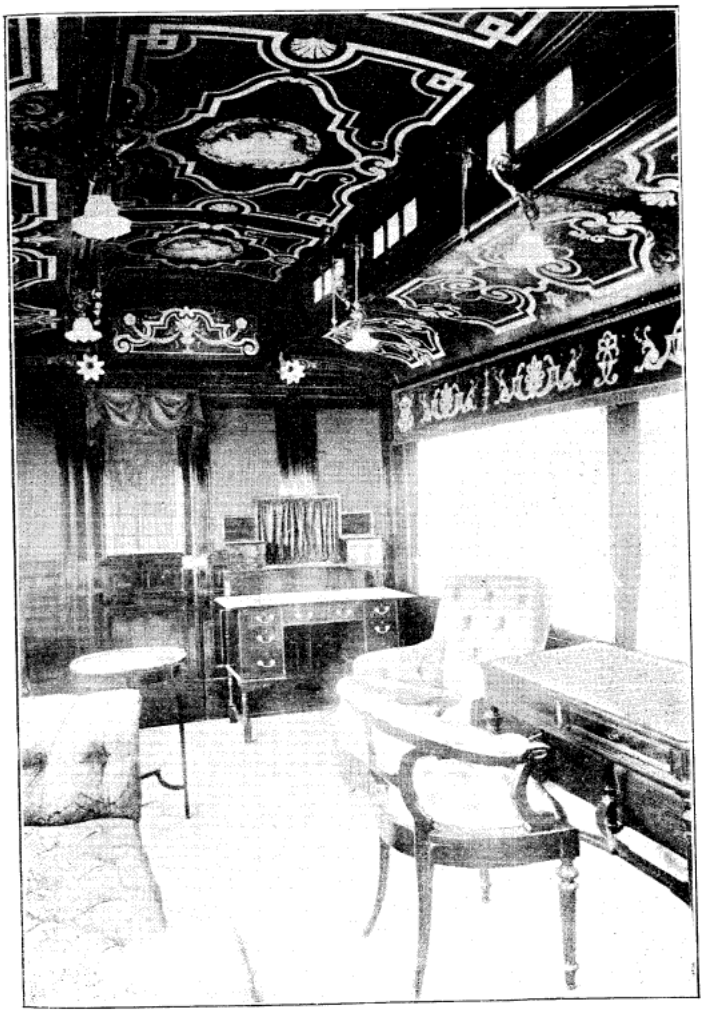

Salon de la voiture du Président de la République.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

mopolite apprécie le plus dans l'excellente organisation administrative de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

***

Si l'Exposition de 1900 est une admirable synthèse des progrès accomplis dans tous les domaines de la vie moderne, la participation que la Compagnie Internationale des Wagons-Lits a voulu y prendre démontre, en une expressive leçon de choses, l'énorme développement acquis par la question des voyages.

Ses vehicules figurent dans les sections des différents pays qu'ils sont destinés à traverser. Elle a dans la section belge une voiture-salon-buffet, du type mis en circulation depuis la suppression en Belgique des voitures de première classe ; dans la section française un sleeping-car réservé aux pays chauds; dans la section italienne une voiture-restaurant-salon, construite en Italie et attelée à un express de la Compagnie de la Méditerranée; dans la section autrichienne (annexe de Vincennes), une voiture-restaurant et un sleeping-car construits à Prague et intercalés dans un express exposé par le Ministère autrichien ; enfin dans les sections russe et chinoise, au Trocadéro, quatre voitures du Transsibérien.

C'est ici l'une des curiosités les plus attractives de l'Exposition. La Compagnie a eu l'ingénieuse pensée de faire accomplir aux visiteurs le voyage de Moscou à Pékin : l'illusion est parfaite et saisissante, grâce à un panorama mobile, peint avec un rare souci de vérité artistique par MM. Jambon et Bailly, les maîtres décorateurs, grâce aussi au cadre pittoresque des stations terminus, la gare russe et la gare chinoise desservies par des employés russes et chinois en costumes nationaux.

***

Cette brève étude serait incomplète, si elle passait sous silence d'autres participations, indirectes sans doute, mais également intéressantes, de la Compagnie des Wagons-Lits à l'Exposition de 1900. Ses deux filiales, la Compagnie Générale de Construction et la Compagnie Internationale des Grands Hôtels, s'y montrent, à divers titres, les utiles et importants auxiliaires qu'elles ont été jusqu'à ce jour.

La première lui fournit une grande partie du matériel roulant : sans elle, à certaines époques de son histoire, la Compagnie des Wagons-Lits n'aurait pu étendre ses services, faute des voitures nécessaires pour répondre aux exigences de l'exploitation.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

La seconde est unie plus étroitement encore aux destinées de la Société mère. Elle contribue à l'accroissement du trafic en favo-

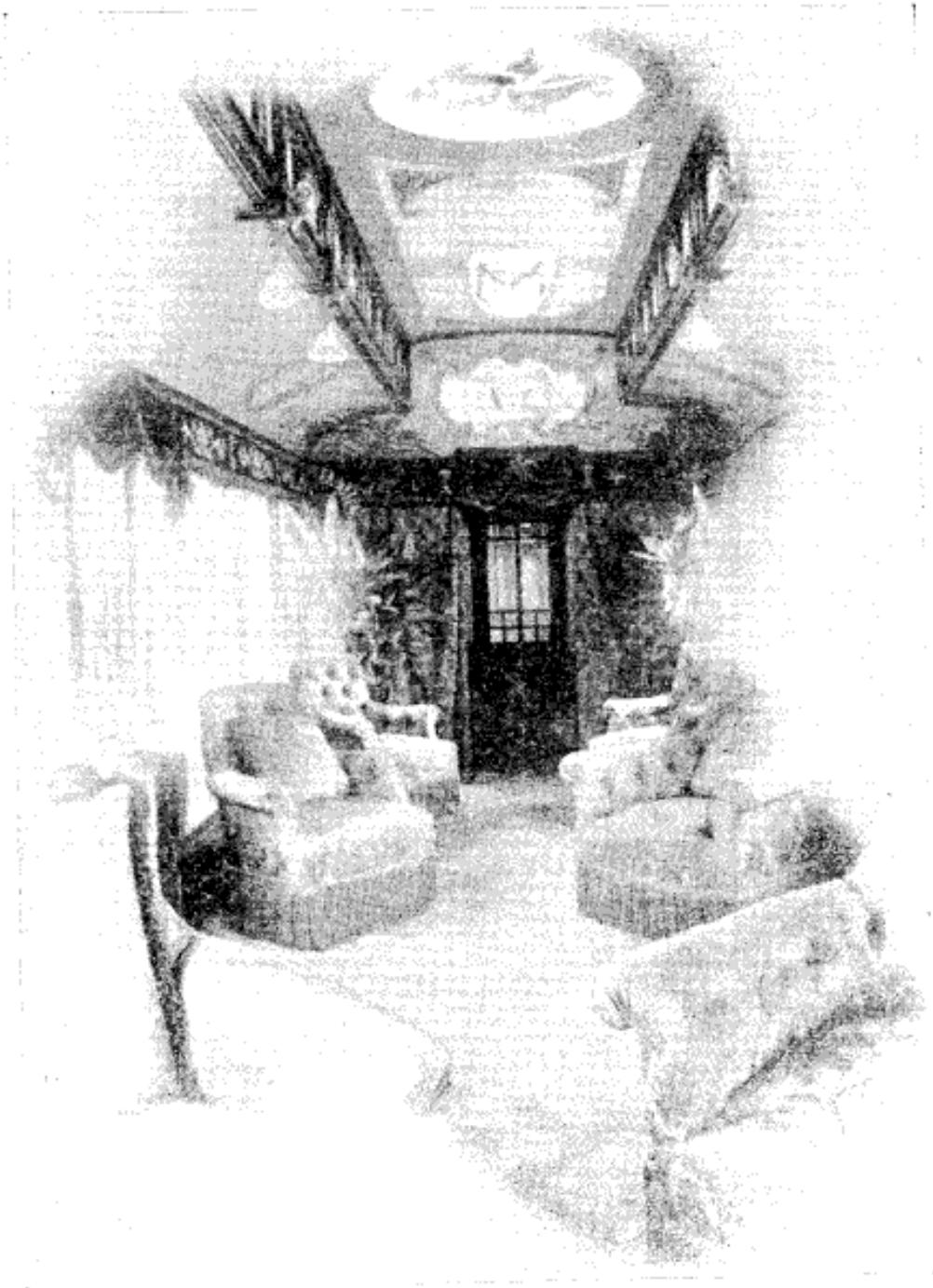

Salon de réception d'une des voitures du train présidentiel.

risant le séjour de régions privilégiées par la création de superbes « Palaces » répondant à tous les désirs des voyageurs en fait de confort, de luxe et d'hygiène. Son domaine est aujourd'hui d'une

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

richesse inestimable; il compte de véritables monuments ou des villas exquises en de délicieux coins de nature, à Constantinople et au Caire, à Nice et à Monte-Carlo, à Abbazia, la Nice de l'Adriatique, à Lisbonne, à Ostende, pour ne citer que ceux-là.

C'est le complément d'une œuvre qui classe la Compagnie Internationale des Wagons-Lits parmi les Sociétés industrielles les plus florissantes de l'Europe, et montre en elle un agent du progrès général et de la civilisation contemporaine.

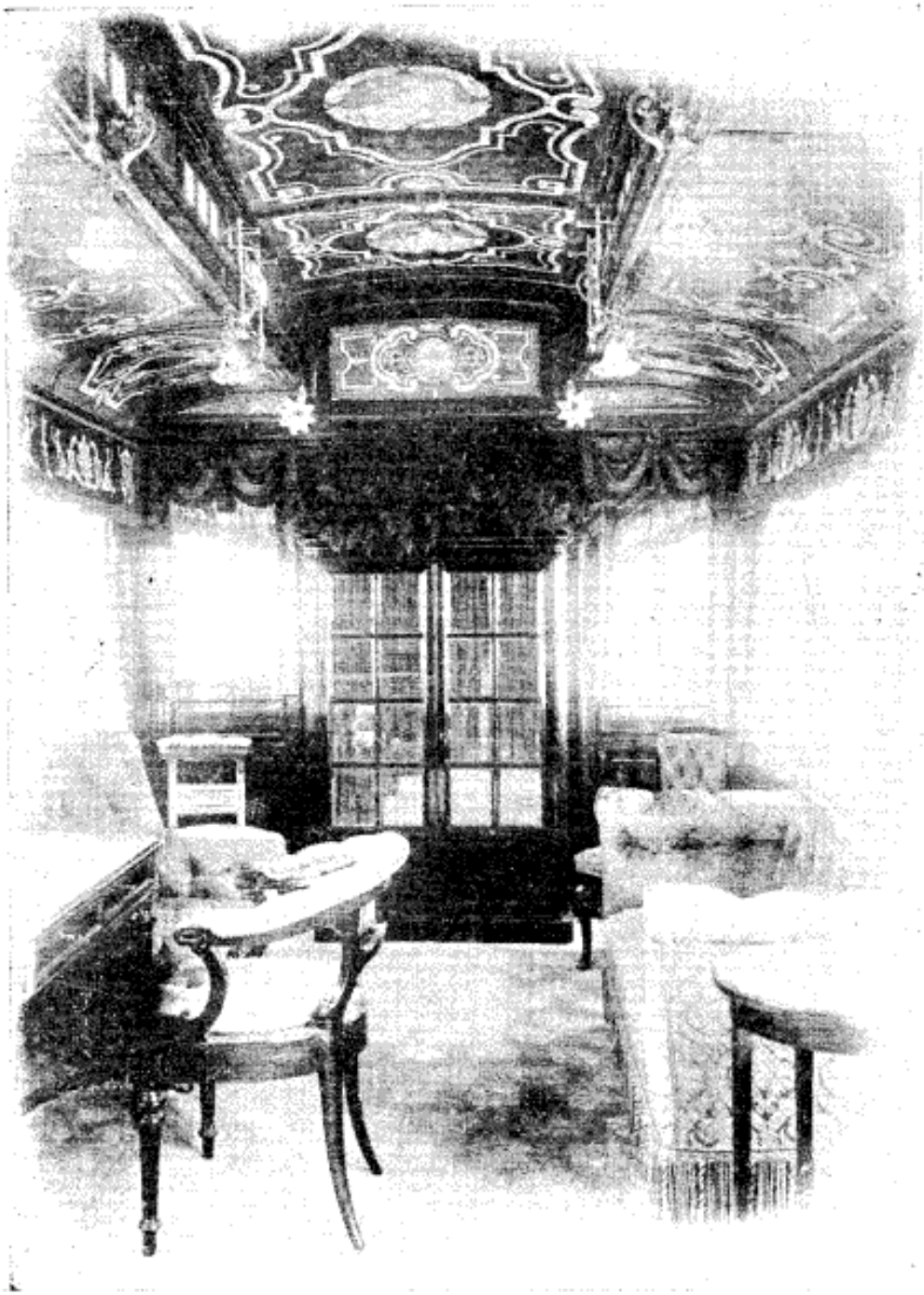

Salon de la voiture du Président de la République.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES GRANDS HOTELS

DIRECTION GÉNÉRALE : **63, boulevard Haussmann, PARIS**

TÉLÉPHONE N° 228 07

Adresse télégraphique : PALACES PARIS

SIÉGE SOCIAL : **29, rue Ducale, BRUXELLES**

Riviera Palace, Nice Cimiez
Summer Palace, Therapia (Bosphore)
Avenida Palace, Lisbonne
Ghezireh Palace, Shepheard's — Le Caire
Riviera Palace, Monte-Carlo supérieur
Royal Palace Hôtel, Ostende
Pera Palace, Constantinople
Hôtel International, Brindisi
Hôtel de la Plage, Ostende
Château Royal d'Ardenne (Belgique)
Hôtel Stéphanie, Hôtel Quarnero — Abbazia (Autriche)
Pavillon de Bellevue, près Paris

HOTELS ASSOCIÉS

Elysée Palace, Paris — Hôtel Terminus, Bordeaux

Les moyens de transport ont depuis longtemps réalisé d'énormes progrès, grâce à la *Compagnie Internationale des Wagons-Lits*, dont les opulents sleeping-cars, après avoir sillonné toute l'Europe et poussé une pointe en Afrique, commencent à se lancer à travers les

****

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

steppes de la Sibérie vers l'extrême Orient; mais l'industrie des hôtels était restée à peu près stationnaire depuis l'époque lointaine des diligences.

En descendant d'un train de luxe, le voyageur en était réduit, la plupart du temps, à prendre gîte dans des auberges où le confort le plus élémentaire lui faisait complètement défaut.

La Compagnie Internationale des Grands Hôtels, filiale d'ailleurs de la **Compagnie des Wagons-Lits**, vint combler cette lacune et remédia à cet état de choses vraiment scandaleux, en édifiant ses merveilleux Palaces sur tous les points où aboutissent les trains de luxe.

Grâce à elle, le voyageur trouve maintenant dans les endroits les plus reculés du globe, là où jadis il eût difficilement rencontré un simple abri, de véritables palais où tous les raffinements du luxe et du confortable lui sont offerts.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

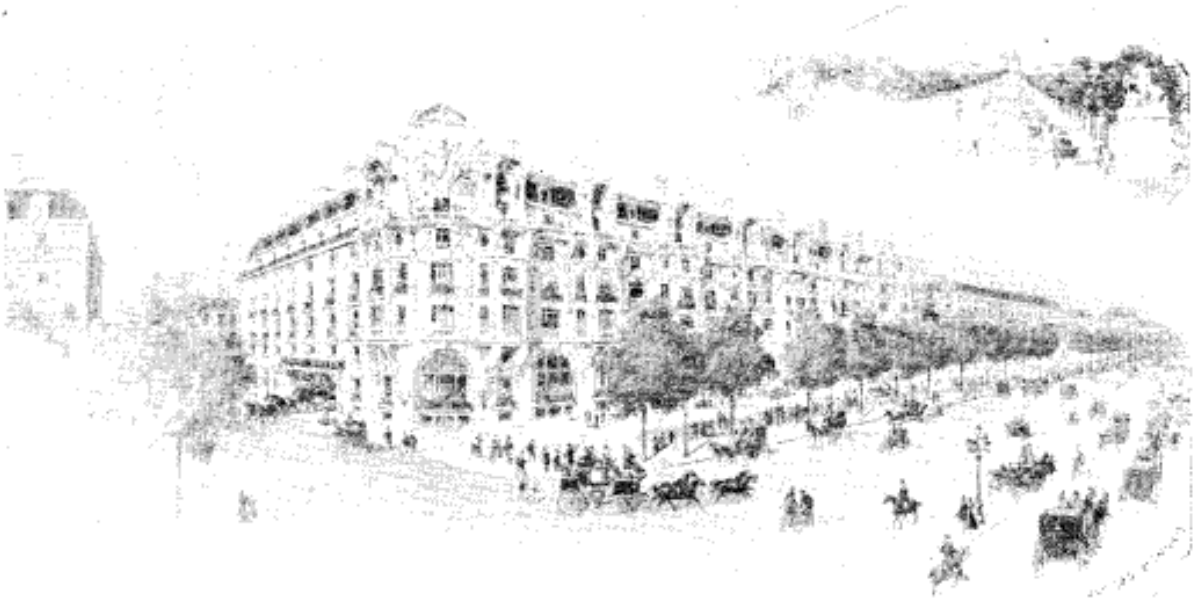

Elysée Palace

CHAMPS-ÉLYSÉES

PARIS

****

Sur la célèbre avenue des Champs-Élysées qui relie la place de la Concorde à l'Arc de Triomphe, dans le quartier le plus aristocratique de Paris. Mobilier de Maple. Des coffres-forts sont à la disposition de chaque voyageur. Caves et cuisine de premier ordre. Restaurant. Five o'clock tea. Bar américain. Jardin d'hiver.

Chambre depuis 8 francs.
Pension (sans l'appartement) depuis 12 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Shepheard's Hôtel

LE CAIRE

✣✣✣✣

Au bout de l'Esbekieh, en plein centre du Caire. On dit passer l'hiver au Shepheard, sans qu'il soit besoin, pour être compris, d'ajouter que le Shepheard est au Caire. C'est le plus célèbre, le plus universellement connu des hôtels de tout l'Orient; c'en est le plus ancien, nous ne disons pas le plus vieux, car des améliorations et des agrandissements presque annuels en font un hôtel toujours neuf et doté des installations les plus modernes.

Chambre depuis 7 fr. 50.
Pension (sans l'appartement) depuis 10 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Pera Palace

CONSTANTINOPLE

✣✣✣✣

Le Pera Palace est édifié à la lisière du Jardin des Petits-Champs, aux deux tiers de la Rampe de Calata à Pera, c'est-à-dire dans la portion de la Ville de résidence la plus rapprochée de la Ville d'affaires et de Stamboul. Vue magnifique sur la Corne d'Or, Sainte-Sophie, la tour du Seraskierat, la pointe du Seraï et tous les monuments de Stamboul. Installations luxueuses et confortables. Prix modérés.

Chambre depuis 25 piastres.
Pension (sans l'appartement) depuis 70 piastres.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

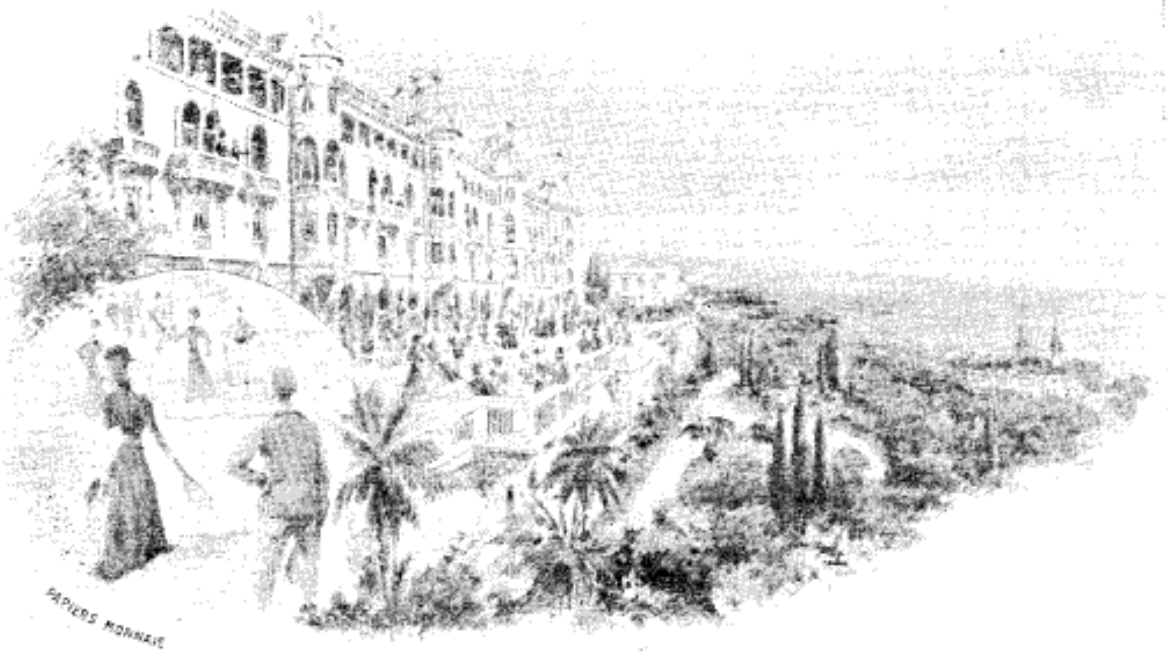

Riviera Palace

MONTE-CARLO SUPÉRIEUR

✣✣✣✣

Adossé au Mont des Mules, qui domine la Principauté de Monaco, ce palais a été construit à 150 mètres d'altitude, avec une recherche d'art et un luxe d'installations, qui partout ailleurs qu'à Monte-Carlo paraîtraient exagérés. Tous les appartements sont au midi et jouissent de la plus merveilleuse vue panoramique de la Pointe Saint-Jean à celle de Bordighera. Un jardin d'hiver régnant sur toute la façade Nord sert de manteau au palais, dont les fenêtres s'ouvrent d'un côté sur l'azur ensoleillé de la Riviera, et de l'autre sur un Palmarium à végétation tropicale.

Chambre depuis 25 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Ghesireh Palace

LE CAIRE

✦✦✦✦

Dans une île du Nil, à vingt minutes du centre, ancienne résidence du plus fastueux des souverains orientaux modernes. Quand Ismaïl Pacha voulut rendre hommage à l'Impératrice Eugénie, venant inaugurer le canal de Suez, il fit appel aux plus grands maîtres de la décoration et de l'ameublement pour achever le Palais de Ghesireh et le rendre digne de recevoir la gracieuse souveraine. Le parc, les grottes, les pièces d'eau, le kiosque des fêtes, sont des merveilles. Trois ou quatre fois par saison, de grands bals donnés dans le kiosque devenu aujourd'hui le Casino évoquent le souvenir des splendeurs passées, avec assez d'éclat pour en donner l'illusion.

Chambre depuis 10 francs.
Pension (sans l'appartement) depuis 10 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Avenida-Palace

LISBONNE

✣✣✣✣

L'Avenida Palace a emprunté son nom à la plus belle et à la plus élégante promenade de Lisbonne, en bordure de laquelle il est édifié. C'est peut-être la seule maison de la Péninsule qui ait été construite, meublée et installée, conformément aux règles de l'hygiène et du confort modernes.

Chambre depuis 600 reis.
Pension (sans l'appartement) depuis 2,000 reis.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

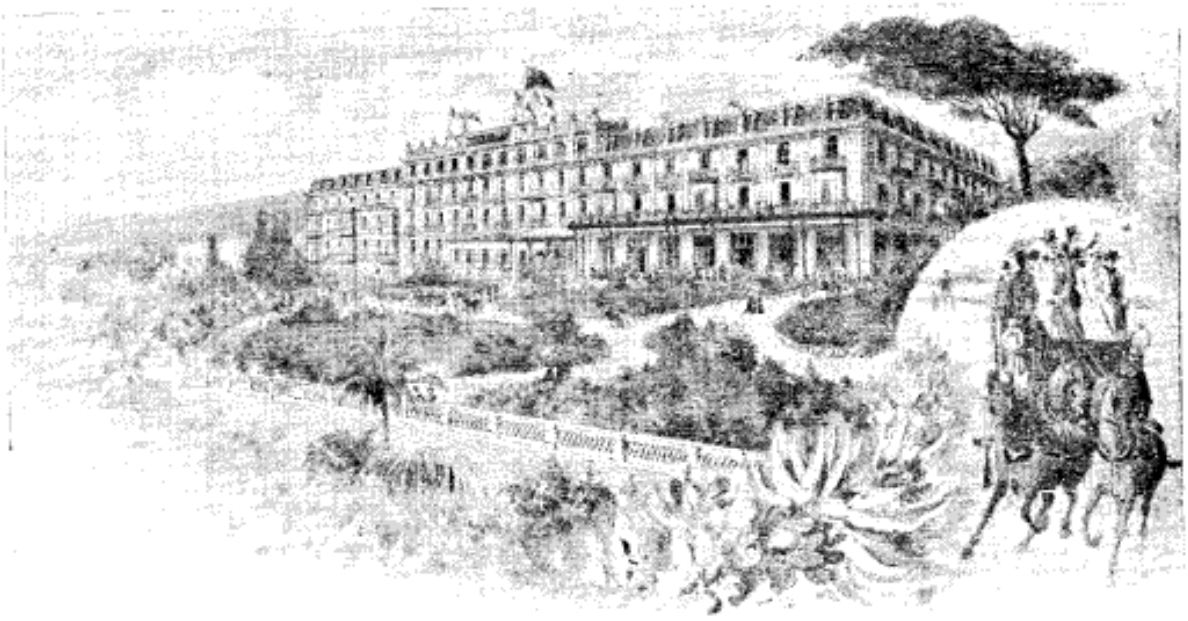

Riviera Palace

NICE

(CIMIEZ)

****

C'est la création du Riviera Palace qui a fait la fortune de Cimiez devenu depuis le séjour favori de S. M. la Reine Victoria. Excellente maison, destinée surtout aux séjours de longue durée. Parc delicieux. Abri complet des vents froids d'hiver.

Chambre depuis 7 francs.
Pension (sans l'appartement) depuis 12 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Château Royal d'Ardenne

BELGIQUE

✣✣✣✣

Ancienne demeure royale dans les pittoresques Ardennes Belges, entre Dinant et Jemelle, à proximité des célèbres Grottes de Han. 4,000 hectares de chasse (chevreuil, faisan, perdreau, lapin). Pêche à la truite dans la Lesse et l'Yvoigne qui traversent le domaine. Séjour idéal pour qui recherche la vie de château. Cure d'air recommandée. Prix modérés.

Chambre depuis 5 francs.
Pension (sans l'appartement) depuis 10 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

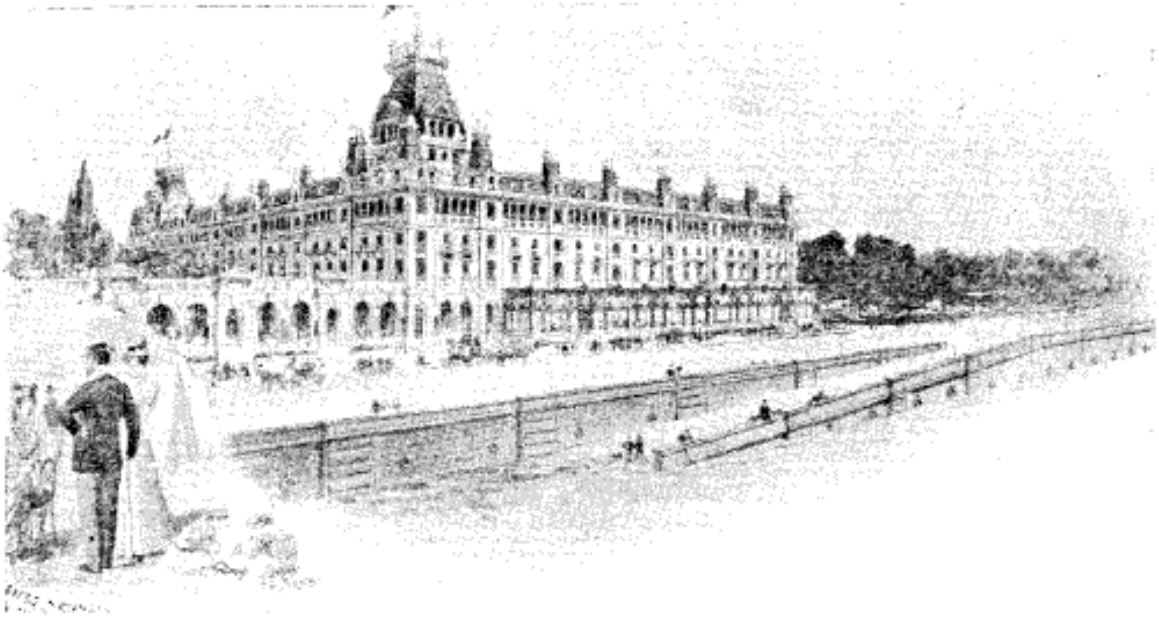

Royal Palace Hôtel

OSTENDE

****

Colossal établissement récemment édifié dans le nouvel Ostende, sur la partie de la digue de mer qui relie Ostende à Mariakerke. Entre beaucoup d'autres attractions, le Royal Palace présente celle d'un parc planté et fleuri, à la place même où les dunes accumulaient leurs sables. Une galerie aux arcades vitrées enserre ce parc, l'abrite des vents de mer, sans rien cacher au promeneur de l'horizon maritime.

Chambre depuis 6 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

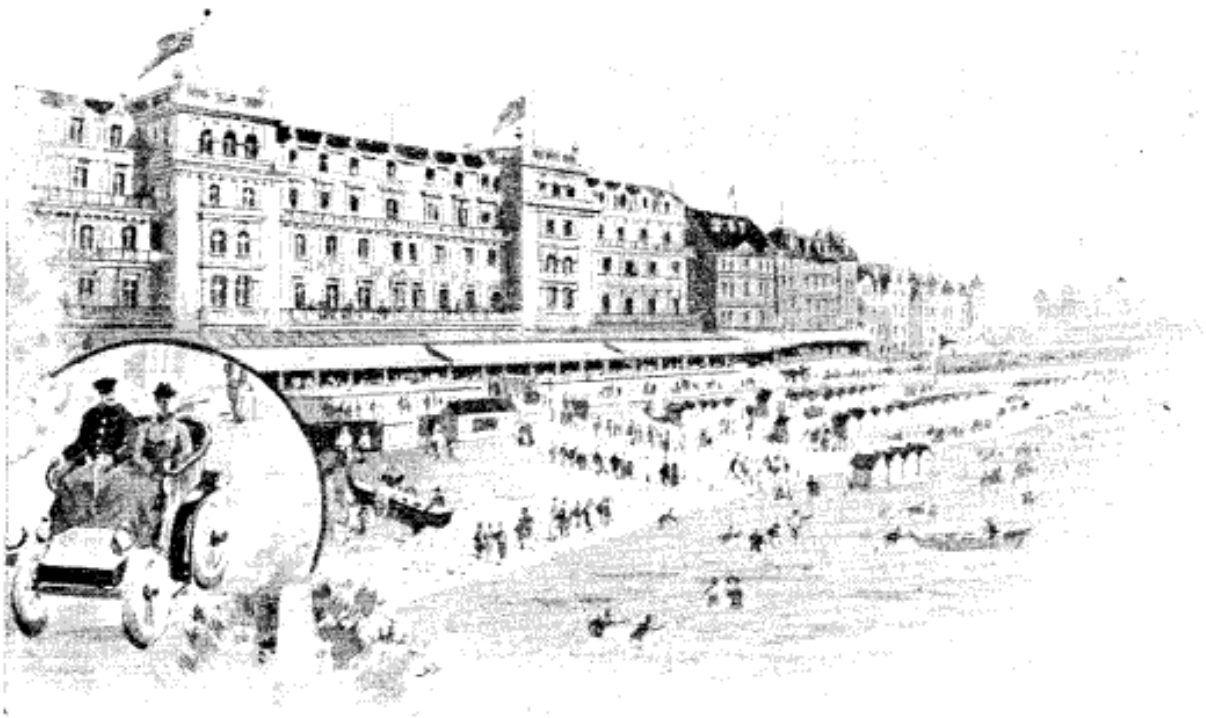

Grand Hôtel de la Plage

OSTENDE

****

Célèbre par l'excellence de sa cuisine et de ses caves. Longue terrasse couverte en bordure de la digue, d'où les dîneurs ne perdent rien du spectacle de la mer et du va-et-vient si mouvementé et si chatoyant des promeneurs de la digue ou de la plage.

Chambre depuis 7 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

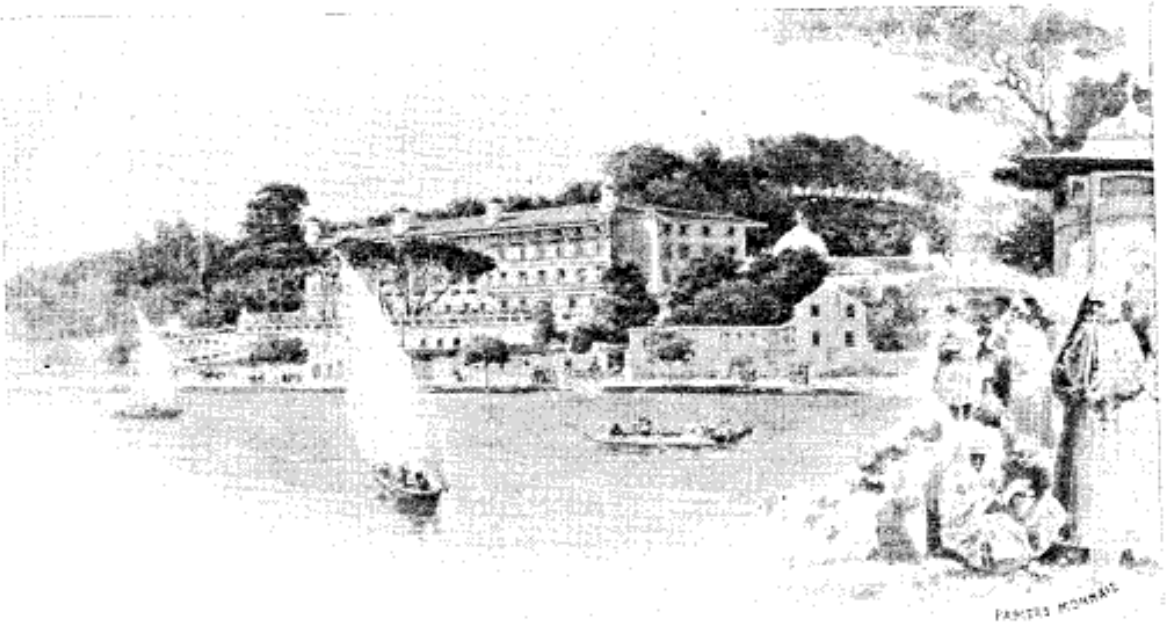

Therapia Summer Palace

BOSPHORE

✣✣✣✣

Un véritable palais d'été ombragé par des pins gigantesques avec le Bosphore à ses pieds. Il est impossible de rêver une situation plus pittoresque et une installation plus élégante. Grand parc, beaux ombrages. Les seuls bains de mer du Bosphore installés à l'européenne. Therapia est le séjour d'été de la diplomatie étrangère en Orient.

Chambre depuis 25 piastres.
Pension (sans l'appartement) depuis 75 piastres.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

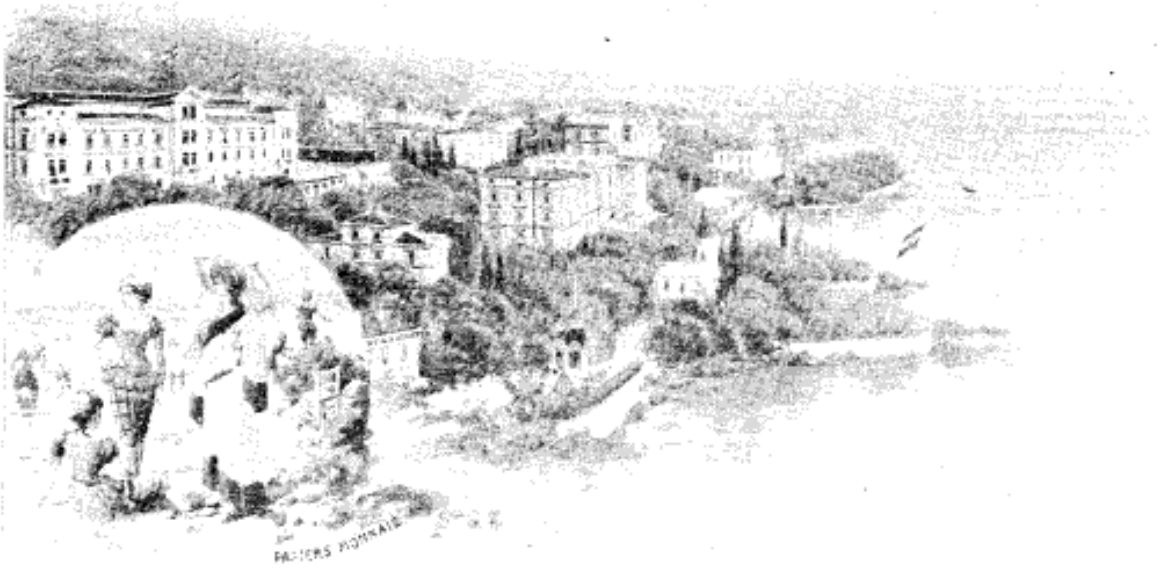

Abbazia Palaces

AUTRICHE

Hôtel Princesse Stephanie. **Hôtel Quarnero**
Villas Angiolina, Amalia
Slatina, Flora, Laura, Mandria

✣✣✣✣

Établissements hydrothérapiques en hiver. Bains de mer en été. Abbazia et Lovrana, situés sur le golfe du Quarnero, à quelques kilomètres de Fiume, ont mérité à juste titre le nom de Riviera Autrichienne. Saison d'hiver et Saison d'été; séjour très apprécié de la plus haute aristocratie Autrichienne et Hongroise; reçoit tous les hivers la visite de plusieurs souverains. Côte très pittoresque, très découpée. Les eaux du golfe, admirablement limpides, pénètrent en certains points jusque sous les ombrages de chênes séculaires.

Chambre depuis 2 florins.
Pension (sans l'appartement) depuis 5 florins.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Pavillon de Bellevue

près MEUDON

(SEINE)

****

Vingt minutes de Paris, sur les coteaux de Meudon-Bellevue. Restaurant d'été de premier ordre. Panorama splendide de Paris et de la vallée de la Seine. Concert. Grand parc ombragé. Relié à la place de l'Opéra par un service de mail-coachs et d'automobiles. Accès facile par les Bateaux Parisiens et par les chemins de fer (gares Saint-Lazare et Montparnasse).

Chambre depuis 8 francs.
Pension (sans l'appartement) 12 francs.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LA MAISON
A. & F. PEARS L^ted

De LONDRES

Tiré du Journal " Commerce "

Noiraud, va!

Plus d un siècle s'est écoulé depuis que l'opulente Maison Pears poursuit triomphalement le cours de ses succès industriels. Un siècle! Expression qui pèse d'un poids bien léger sous la plume, encore moins sur les lèvres, et, cependant, combien ce laps de temps représente de volonté réfléchie et d'efforts indomptables.

C'est en 1789 que M. A. Pears entreprit la fabrication des savons; il fut le vrai créateur du vaste établissement dont la réputation universelle ne craint d'être mise en parallèle avec aucune autre.

Dans une notice aussi succincte que celle que nous nous proposons de faire, il est impossible de donner une histoire complète de cette Maison, voire même une description détaillée du genre d'affaires qu'elle traite. Le compte rendu seul des procédés de fabrication deman-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

derait un volume; aussi nous bornerons-nous à ne mettre sous les yeux du public qu'une esquisse sommaire; toutefois, nous ferons une exception en faveur de la grande Maison de Londres, où se trouvent concentrées toutes les affaires.

Bien longtemps avant que la réclame moderne eut fait son apparition, le savon Pears avait déjà conquis les faveurs du monde élégant. Il n'y avait pas lieu de s'en étonner; n'avait-il pas le mérite si fascinateur de la qualité? Aussi pas une personne de goût raffiné qui ne l'appréciât à sa juste valeur.

Il y a quelque soixante ans, les affaires étaient encore dirigées sous le nom de A. Pears; à partir de cette époque, elles le furent sous celui de A. & F. Pears. Enfin, récemment, en mai 1892, la Maison fut transformée en Société anonyme au capital de 20.250.000 francs. Ces chiffres sont des jalons qui indiquent le chemin parcouru par cette Colossale entreprise. Comment fut gravi chacun des échelons du succès? comment chacun des obstacles fut surmonté; comment des efforts tentés dans une direction furent couronnés de succès par des efforts entrepris dans une autre. Voilà ce que faute d'espace nous passerons ici sous silence.

L'Établissement où le savon est fabriqué est situé à Isleworth, une villette assise sur les bords du cours supérieur de la Tamise. Les usines, entrepôts et autres bâtiments accessoires forment par eux-mêmes une petite ville, couvrant une superficie de plusieurs hectares. Le terrain sur lequel s'étendent ces constructions occupe un espace beaucoup plus considérable. Cette agglomération industrielle est connue sous le nom de Lanadan et Pearsville.

Cet établissement, ou plutôt ce groupe d'établissements qui, soit dit en passant, constitue la fabrique la plus considérable de savon de toilette existant au monde, offre aux yeux émerveillés le spectacle d'un courant continu, roulant des marchandises dans toutes les parties du monde civilisé. Si un pays n'emploie pas le savon Pears, il faut tenir pour certain que ce pays est encore sous l'empire d'idées rétrogrades et que son éducation intellectuelle est à faire.

Si les usines d'Isleworth doivent être considérées comme le cœur où palpite la fébrile activité d'une fabrication sans rivale, le siège social de Londres en est le cerveau organisateur. A New-York, à Melbourne existent de grands dépôts; les opérations qui s'y effectuent sont néanmoins, malgré la distance, contrôlées du centre unique de Londres, exactement comme les rouages d'une machine supérieurement aménagée qui, avec un minimum de friction produit le maximum d'effet utile. Les représentants de la Compagnie, véritables ambassadeurs de commerce, sont accrédités dans tous les pays où un marché existe, ou bien où il y a des chances d'en créer un; car MM. Pears sont des exemples vivants des résultats qu'on peut obtenir, lorsqu'on transporte dans le domaine des faits cette maxime : « L'offre crée la demande. »

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

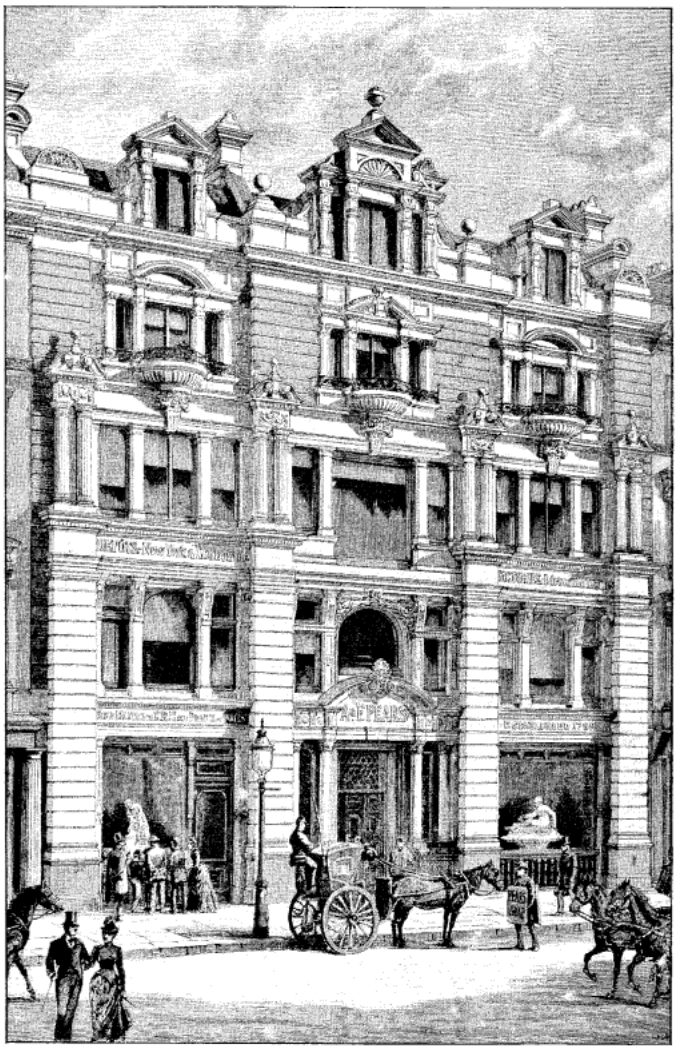

Façade des Bureaux de Messrs Pears, 71-73, New Oxford Street, Londres

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Nous n'essaierons pas de dresser le catalogue des innombrables médailles remportées par le Savon Pears dans les diverses Expositions; nous nous contenterons de rappeler que son premier succès se produisit à celle de Londres, en 1851. Depuis lors, il a conquis les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions importantes, spécialement à Paris, lors de la dernière Exposition, où lui fut décernée la seule médaille d'or attribuée aux savons de toilette.

Ce n'est pas tout; presque dès son apparition, le Savon Pears s'est attiré les éloges des pharmaciens et des docteurs. Il n'y a là rien qui puisse surprendre, car la Compagnie s'est toujours efforcée de livrer au public un savon qui soit avant tout hygiénique. L'hygiène doit être, en effet, la première des considérations, le luxe ne doit venir qu'après. Dans le produit de MM. Pears ce double desideratum a été heureusement concilié. Voilà ce que ces messieurs se flattent, et avec juste raison, d'avoir obtenu, sans rien sacrifier de la qualité.

Il y a quelque chose de bien étrange, c'est de constater combien le public ordinaire s'inquiète peu de savoir, sans souci des lois de l'hygiène, de quelle espèce de savon il fait usage. Il n'y a cependant que trop peu de savons, y compris même les plus agréables à l'œil, qui ne soient excessivement injurieux à la santé. Avec Milton il nous faut dire : « D'affreuses maladies sont substituées aux lois toujours salubres de la simple nature. » Sans aucun doute, le poëte ne fait pas allusion au Savon Pears ni à aucun autre savon, mais cela importe peu.

Si vous jetez un coup-d'œil sur une carte de Londres, il y a une voie magistrale qui, courant à peu près de l'est à l'ouest, arrête involontairement le regard comme étant, entre toutes les rues, la plus longue et la plus droite. Il est inutile de rappeler au Londonien que cette voie n'est autre qu'Oxford street. C'est dans cette section de la rue qui constitue le tronçon aboutissant à la Cité, section connue sous le nom de New-Oxford street, que se trouve la maison principale de MM. Pears. C'est en 1887, l'année des fêtes du Jubilé de la reine, que les travaux en furent achevés. Sans être taxé d'exagération, on peut hardiment avancer qu'aucun autre monument commémoratif de progrès industriel ou d'habileté architecturale n'est plus digne de rappeler cette date.

C'est un édifice magnifique dont l'extérieur est en style italien; il est bâti en pierre de Portland et en briques rouges; toutefois ces briques ne sont pas les briques ordinaires de fabrication anglaise; ce sont de petites briques hollandaises, serties avec une perfection admirable. Cinq d'entre elles forment un pied anglais ou 0m,30. Les soubassements sont en grès; les colonnes et le portique en granit rose. Couleur et relief, tout a été étudié avec un soin jaloux; aussi l'architecte a-t-il réussi à produire une façade qui allie la stabilité à l'élégance. Cet édifice est, dans son genre, un monument des plus remarquables, et, sans contredit, il n'y en a aucun autre consacré au commerce qui, dans Londres, puisse rivaliser avec lui.

Voilà pour l'extérieur; mais franchissons les portes magnifiques qui

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Hall d'Entrée des Bureaux de Messrs Pears, 71-75, New Oxford Street, Londres

825

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

donnent accès dans le vestibule. Si l'extérieur nous pénètre d'une profonde impression, cette première salle fait plus que de répondre à notre attente. Reproduction des modèles les plus récents de l'architecture classique, l'atrium romain, où nous nous trouvons, est parfait de dessin et de proportion; tout le travail est d'une exécution irréprochable. Autant que l'emplacement l'a permis, ce vestibule se rapproche assez fidèlement comme apparence d'un hémicycle découvert à Herculanum, dans la rue des Tombeaux. Les colonnes et le parquet sont en marbre; quant aux décorations des murs et du plafond, ce sont des adaptations de la maison de Lucrèce. Ce qui frappe, dans ce milieu, c'est qu'à la fin du XIX^e^ siècle, malgré tous les progrès réalisés dans les sciences et les autres connaissances humaines, les architectes quoiqu'ils fassent sont impuissants à perfectionner les conceptions architecturales des anciens. Voilà une construction moderne, édifiée sans qu'aucune considération de monnaie ne soit venue l'entraver; eh bien! la plus magnifique salle d'entrée qu'on puisse rêver est une reproduction exhumée des ruines d'Herculanum.

Le caractère si entièrement romain de ce hall est encore rehaussé par une piscine encastrée dans un coin, presque au ras du sol. En tête de cette piscine où jouent des poissons rouges, et en retrait dans le mur, se trouve une niche qui abrite une merveilleuse sculpture : « Les Baigneurs ». Au milieu de la piscine, jaillit une minuscule fontaine, dernier mot du luxe classique.

Pour maintenir l'ensemble de cette harmonie, l'atrium est encore décoré de statues représentant des personnages dans des poses diverses, en train de se livrer à des ablutions. Le groupe si familier « *You dirty boy* », « Noiraud, va ! », occupe naturellement une place prééminente. Il y a là aussi une copie de la Vénus de Thorwaldsen; la pomme de Pâris qu'elle tient dans une main, peut parfaitement illusionner et laisser croire que c'est une balle de savon Pears.

Des palmiers gracieux s'élancent de vases massifs, et du plafond pendent des lampes magnifiques en forme de galères. Là l'électricité, cette fée du XIX^e^ siècle, apparaît pour prendre le lieu et la place de l'huile antique.

En face l'entrée, une boiserie en acajou vernissé forme la porte qui conduit dans une partie des magasins. Quant aux bureaux, aménagés au 1^er^ étage, on y accède par une volée d'escalier en marbre de Fiore di Pesca. Les rangées de bureaux font songer à une banque, et à une grande banque encore. L'on a été obligé forcément d'abandonner le caractère architectural purement classique du vestibule d'entrée; néanmoins, l'aménagement, autant que les exigences l'ont permis, s'harmonise admirablement avec l'esprit des décorations. En dessous, dans le vestibule, le visiteur a tous ses sens mis en éveil : ici c'est la perfection de l'organisation qui provoque son admiration.

Chaque chef de département a son bureau clôturé séparément dans un des coins de la salle : des tubes auditifs le mettent en communication directe avec ses collègues, de sorte qu'il peut converser avec chacun

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

d'entr'eux sans quitter sa place. Un vrai bijou de salon d'attente est utilisé comme galerie de peinture, dont le joyau est l'original même du fameux tableau de Millet : « Les Bulles ». Tous les autres tableaux de cette salle sont non seulement remarquables dans leur genre, mais encore, par suite d'une réclame bien entendue et prodigue, ils sont tous gravés dans l'esprit du public, peut-être même plus profondément qu'aucune autre peinture.

Le cabinet particulier du Directeur, meublé d'une manière splendide et luxueuse, a un cachet hautement utilitaire. Il est aussi pourvu d'un système de communications qui permet au chef de la maison de correspondre avec les chefs de tous les départements respectifs, sans avoir besoin de se déranger de son siège.

Arrivons enfin au bureau qui s'occupe spécialement de la réclame. Il y a bien des offices d'assurance connus qui se considéreraient comme privilégiés d'avoir un tel personnel et une telle organisation. En passant, nous ne pouvons pas résister au désir de laisser entrevoir au public comment les annonces insérées dans les journaux sont cataloguées. Le système de la carte index a été adopté : les avantages en sautent aux yeux. Un regard à une carte qui occupe d'une manière constante sa place alphabétique, et la correspondance ou n'importe quoi, que cela concerne une personne ou un objet quelconque, que ce soit une lettre ou une série de paquets volumineux se repérant à plusieurs années, tout peut être rapidement et sûrement retrouvé.

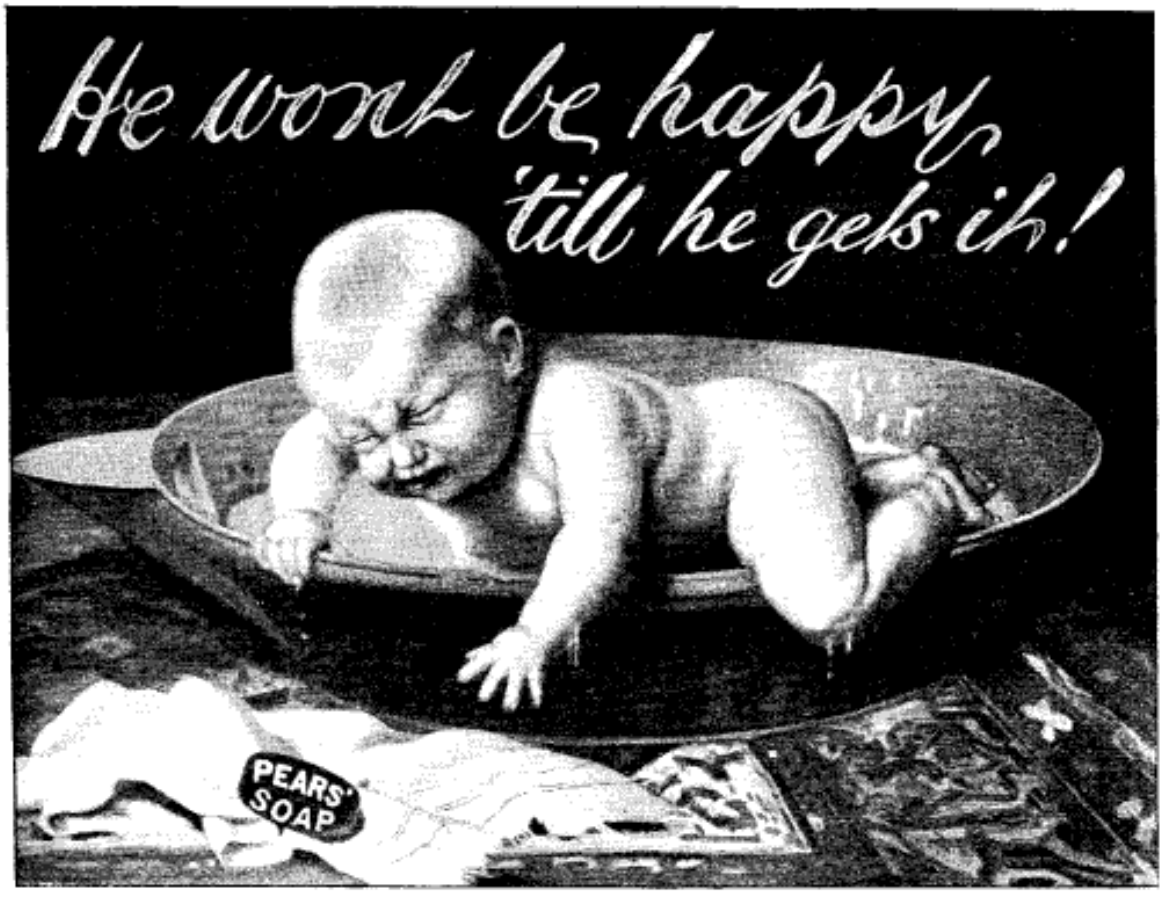

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

En ce qui concerne les magasins et dépôts qui dépendent du bureau des annonces, nous devons avouer sincèrement qu'ils nous ont causé plus qu'une surprise. Nos souvenirs, à leur sujet, n'ont pas une trop grande précision; néanmoins nous nous rappelons parfaitement un immense appartement plein de ballots étranges. L'enquête que nous fîmes nous révéla qu'ils contenaient des encartages destinés à certaines Revues qui ont adopté cette méthode de publicité.

Un autre objet des plus intéressants est un immense album contenant des copies spécimens des annonces illustrées publiées par la Compagnie durant une longue période d'années. Ce n'est pas seulement un collection d'affiches, c'est aussi l'histoire de l'art lithographique dans ses récents et merveilleux développements. Dans un autre appartement, presque tout l'espace est consacré au groupe : « Noiraud, va! » On y trouve ce chef-d'œuvre du génie de Focardi, multiplié sous un nombre infini de formes. Là il y a une miniature du « Dirty boy! ». Ici il est reproduit de grandeur naturelle. Plus près il est blanc, plus loin il est en couleur. Il est disposé en régiments, divisions, corps d'armée. Lui et sa grand'mère s'en vont sur tous les points de notre globe, et partout où ils vont ils répandent le Savon Pears. Quelques personnes qui mettent leur supériorité au-dessus de celle du public objecteront que c'est là une prostitution de l'art. Cela dépend cependant du point de vue auquel on se place. Une invention ayant du mérite que l'humanité tout entière désire et dont elle tire profit lorsqu'elle la connaît, ne saurait lui être d'aucun service si elle est cachée sous le boisseau. Il faut donc la faire connaître pour qu'elle soit utile. Le problème se pose ainsi : Quel est le meilleur moyen de la faire connaître ? MM. Pears paraissent avoir trouvé la solution.

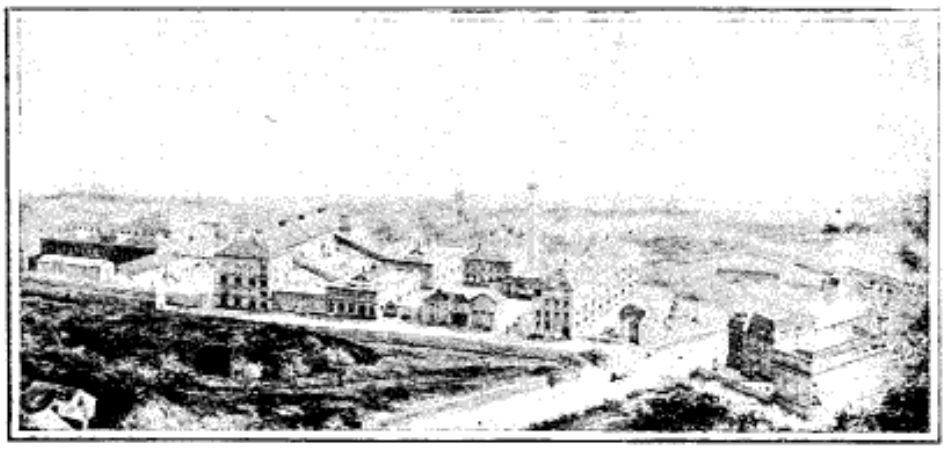

Vue des Usines à Isleworth.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LES
AUTOMOBILES PEUGEOT

M. ARMAND PEUGEOT ✻

MONSIEUR Armand Peugeot est, on peut le dire, le père de l'industrie automobile. C'est lui qui fit, avec son ami, le regretté M. Levassor, les premiers essais de l'application des moteurs à essence à la locomotion automobile, et qui créa ainsi le mouvement colossal qui est en voie de révolutionner le monde entier.

Gérant de la Société *Les Fils de Peugeot frères,* (Scies, Aciers laminés, Outils, Ressorts, etc.) en 1875, M. Armand Peugeot installa de toutes pièces, en 1885, la branche

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

d'industrie des vélocipèdes à son usine de Beaulieu, qui est à l'heure actuelle, une des plus importantes fabriques françaises de bicyclettes, sinon la plus importante.

Dès 1888, il commença à étudier la question des voitures automobiles, et fabriqua plusieurs véhicules munis d'un moteur à vapeur. Mais deux ans après, il adapta à une voiture de son invention un moteur à essence, système Daimler, et, dès lors, la réputation des automobiles Peugeot fut faite. Perfectionnant son système de transmission d'année en année, M. Peugeot eut la joie de voir ses voitures remporter les premières récompenses aux concours, courses et expositions ouverts aux constructeurs. Mais il n'était pas satisfait encore ; il voulait que la voiture Peugeot fût *entièrement* construite par lui, et il se mit à étudier son fameux moteur horizontal à deux cylindres parallèles, qui vit le jour en 1895 et qui a depuis conquis une renommée universelle.

On peut dire que c'est à partir de ce jour, que M. Peugeot fit faire des pas de géant à cette industrie créée par lui. Se consacrant uniquement à son succès, il sépara la fabrication des Automobiles de celle des Bicyclettes, fonda la *Société anonyme des Automobiles Peugeot*, et pour pouvoir s'en occuper d'une façon exclusive, il donna sa démission de gérant de la Société *Les Fils de Peugeot frères*.

Une Usine spéciale construite à Audincourt (Doubs) fut mise en activité le 12 avril 1897. Nous en dirons plus loin les diverses transformations.

M. Armand Peugeot, en dehors de son activité industrielle, a fait preuve d'un grand esprit philanthropique, en s'occupant depuis sa jeunesse de maintes questions d'économie sociale : *Sociétés coopératives de consommation, Caisses de retraites pour les ouvriers, Sociétés de secours mutuels*, etc.

Il a créé pour ses ouvriers des Sociétés coopératives immobilières qui ont contribué à augmenter largement leur bien-être. D'une affabilité égale envers tous, M. Peugeot est du reste aimé et respecté par les populations laborieuses au milieu desquelles il vit.

Les honneurs civiques ne pouvaient manquer d'échoir à un esprit progressiste et philanthrope de la trempe de celui de M. Armand Peugeot. Maire de Valentigney depuis 1886, et conseiller général du canton d'Audincourt depuis 1892 ; Président pendant six ans de la Chambre syndicale des Fabricants français de Vélocipèdes, Président de la Chambre syndicale des Industries métallurgiques de l'Est, Membre de la Société des Ingénieurs civils de France, Membre du Comité de l'Automobile-Club de France et de diverses Sociétés savantes et d'économie sociale, M. Peugeot fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1889 : il était Officier d'Académie depuis 1886.

Adresses : Audincourt (Doubs) et 83, Boulevard Gouvion-St-Cyr, à Paris.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

LES USINES PEUGEOT

Les Usines de la Société des Automobiles Peugeot, fondées en 1897 à Audincourt (Doubs) par M. Armand Peugeot, occupaient au début environ 4,000 mètres carrés de superficie couverte, avec 120 ouvriers. Mais la poussée irrésistible de cette industrie nouvelle exigeait bientôt des agrandissements considérables, et le 1er janvier 1899, les Usines Peugeot occupèrent plus de 8,000 mètres de terrain avec 400 ouvriers.

Elles en emploient aujourd'hui près de 500, et ce chiffre sera vraisemblablement porté à 600 avant la fin de l'année courante.

La production étant encore de beaucoup inférieure à la demande, malgré ces développements successifs, M. Peugeot a créé dans un autre centre ouvrier, à Fives-Lille (rue de Flers,) une seconde usine complète qui occupe 6.000 mètres de terrain couvert et 400 ouvriers, et qui est en activité depuis 1898.

L'extension considérable donnée à ces usines modèles, la compétence inappréciable de M. Peugeot et des collaborateurs dévoués qui le secondent a donné une importance sans égale à l'affaire financière elle-même : le capital, de 800.000 francs au début, a dû être augmenté progressivement; il a été porté, dans la dernière assemblée générale, à 5 millions, entièrement souscrits par les premiers actionnaires.

Quelle preuve meilleure donner de l'excellence de la gestion de la Société des Automobiles Peugeot? Que de capitalistes, et cela se comprend, auraient voulu participer à une affaire aussi brillante, et qui ont vu refuser les subsides les plus considérables!

LES VOITURES PEUGEOT

Au début, les Voitures-Automobiles Peugeot étaient munies du moteur système Daimler, à 2 cylindres en V La première construite n'avait qu'un cheval de force, mais bientôt il en naquit une seconde, déjà plus puissante. C'est avec cette voiture, datant de 1891, que MM. Rigoulot et Doriot, deux des premiers collaborateurs de M. Peugeot dans cette œuvre gigantesque, accomplirent le parcours fameux de Valentigney - Brest et retour (2000 kilomètres). Ce fut le premier voyage que traça l'automobile conquérante des routes. Aussi croyons-nous intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs la photographie de cette ancêtre, avec ses

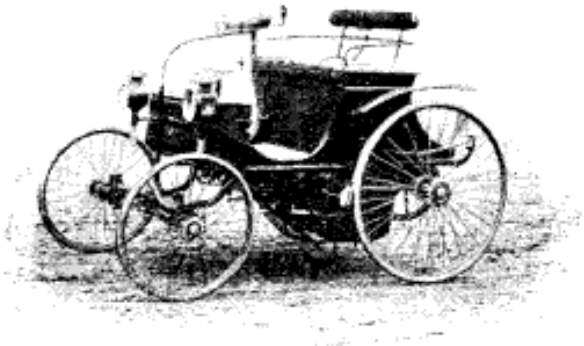

La première automobile Peugeot

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

deux conducteurs. Le moteur de cette voiture n'avait que 2 chevaux 1/4 de force, ce qui n'a pas empêché les deux vaillants pionniers de mener à bien ce rude parcours en 140 heures de marche. Depuis, les automobiles Peugeot ont fait des progrès constants. Nous ne les suivrons pas dans leurs détails, mais nous noterons ici les principales particularités de fabrication qui font des Peugeot les premières voitures du monde.

La Voiture des 2.000 kilomètres Valentigney-Brest et retour

Le cadre, en tubes d'acier, d'une rigidité et d'une solidité à toute épreuve, est supporté par deux essieux et par quatre roues à rayons de bois ou d'acier, montées sur billes. Il supporte lui-même un moteur à quatre temps, constitué par deux cylindres parallèles et horizontaux, qui attaque, par le moyen d'un embrayage à friction, deux trains d'engrenages commandant les chaînes, et desservant quatre vitesses et une marche arrière. Deux freins très puissants, un à main agissant sur les moyeux des deux roues arrière, l'autre à pied agissant sur un tambour placé sur l'arbre des pignons de chaîne, tous deux assurant le débrayage automatique et fonctionnant également en avant et en arrière, donnent à la voiture Peugeot une sécurité de marche absolue.

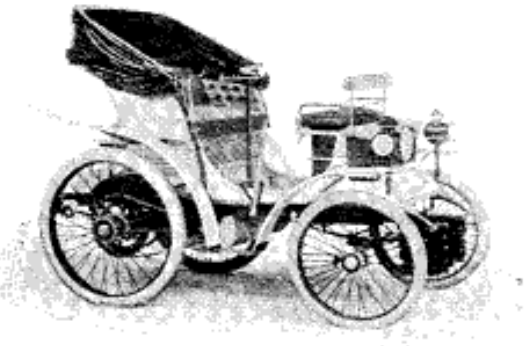

Duc Peugeot, 2 places et strapontin

La conduite est des plus pratiques : un guidon ou un volant de direction, une pédale de débrayage, et un seul levier commandant à la fois les vitesses et la marche arrière. Rien ne peut être moins compliqué, rien n'est même aussi simple.

Voiturette Peugeot, 2 places.

Le moteur Peugeot, suivant l'usage auquel on veut l'employer, est établi en plusieurs modèles, depuis 3 jusqu'à 20 chevaux, mais les modèles les plus demandés sont ceux de 3 et 4 chevaux (voiturettes), de 7 et de 8 chevaux (tourisme), et de 10 chevaux (voitures à 8, 10 et 12 places). La classification des voitures Peugeot peut se faire de la façon suivante :

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

1° Voitures avec moteur à l'arrière.
2° Voitures avec moteur à l'avant.

Nous allons passer en revue, d'une manière succinte, les différents types qui rentrent dans ces deux catégories.

Phaéton Peugeot, 4 places.

Coupé Peugeot, 4 places.

VOITURES AVEC MOTEUR A L'ARRIÈRE

Cab Peugeot 2 places.

Duc à 2 places, Voiturette. — La voiturette n'est en somme que la réduction exacte des grandes voitures; elle se construit en 2 places (petit duc) et en victoriette; nous n'en parlerons donc pas d'une façon spéciale, nous contentant de la classer dans les types courants.

Les voitures à deux places sont montées avec un siège très confortable à l'arrière, et comportent, en vis-à-vis, un strapontin à deux places. Ce type s'établit avec capote ou dais, et, si on le désire, avec une glace à l'avant pour arrêter le courant d'air. C'est la vraie voiture du chauffeur qui aime à conduire lui-même et qui fait du tourisme. Elle comporte de grands caissons ou un panier fort commode, et même, à l'avant, un porte-bagages qui peut supporter une malle de grandes dimensions. Avec une voiturette de ce genre, munie d'un moteur de 7

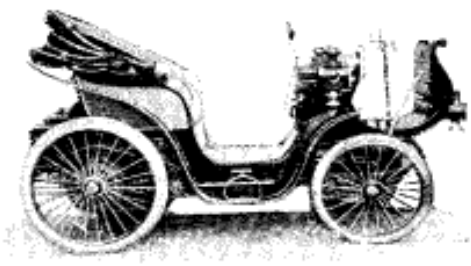

Victoria Peugeot.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ou 8 chevaux, on peut voyager fort agréablement et fournir de véritables étapes à une vitesse moyenne de plus de 32 kilomètres à l'heure.

Phaëton. — Le phaëton Peugot comprend deux sièges parallèles, également confortables, tournés dans le même sens. La capote peut se placer indistinctemenent sur l'un ou l'autre siège. Le dais avec ou sans glace à l'avant et avec ou sans galerie à bagages s'adapte admirablement à ce genre de voiture qui, comprenant les mêmes aménagements de voyage que le Duc à 2 places, constitue la véritable voiture de touriste pour le chauffeur qui veut emmener 2 ou 3 personnes avec lui.

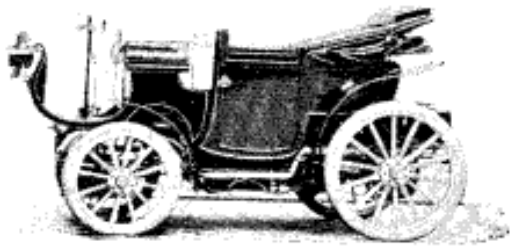

Landaulet Peugeot, 4 places.

Ce phaëton, avec 4 personnes et un moteur de 7 chevaux, fournit sans difficulté des moyennes de 28 à 30 kilomètres.

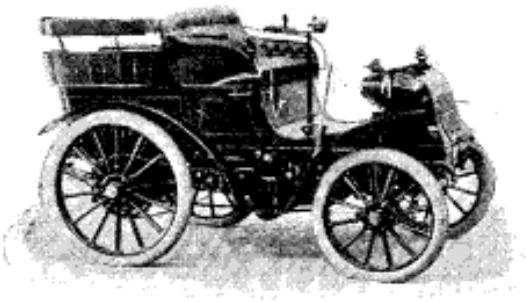

Tonneau Peugeot, 4 places

Victoria, coupé, landau, landaulet, cab. — Ces cinq types de voitures comportent un châssis spécial, brisé par le milieu, de façon à ce que le marche-pied soit bien à la portée du pied, et que les dames puissent y monter commodément. Ce dispositif, particulier à la Maison Peugeot, a obtenu un énorme succès auprès du public. En effet, pour les personnes qui ne conduisent pas elles-mêmes, rien n'est plus pratique et confortable que ces genres de véhicules, dans lesquels on se trouve aussi bien installé que dans les plus luxueuses voitures à chevaux.

Le landaulet, sorte de demi-landau, mérite une mention spéciale, car il présente cet avantage de pouvoir instantanément se transformer de voiture ouverte en voiture fermée, et *vice-versa*.

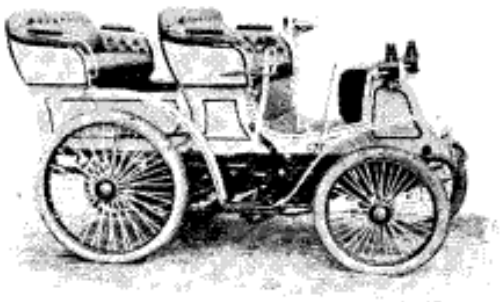

Charrette Peugeot, 4 places.

Tous les grands carrossiers de Paris ont du reste compris le parti qu'ils pouvaient tirer de ce châssis brisé, et ils ont créé, pour ces cinq types de voitures de luxe, des carrosseries qui suscitent l'admiration des Parisiens, depuis qu'elles ont fait, en grand nombre, leur apparition sur le pavé de la capitale.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

VOITURES AVEC MOTEURS A L'AVANT

2 places avec tonneau ou siège à l'arrière. — Les voitures Peugeot de toutes forces, se construisent aussi avec moteurs à l'avant. Le type le plus remarquable comportant cette combinaison est le tonneau démontable, avec un siège confortable à 2 places à l'avant, et, à l'arrière, deux sièges se faisant vis-à-vis et formant un petit tonneau facilement démontable lorsqu'on veut le remplacer par un siège de domestique ou par un porte-bagages pour une grande malle. Le même chassis comporte une carrosserie de charrette à 4 places.

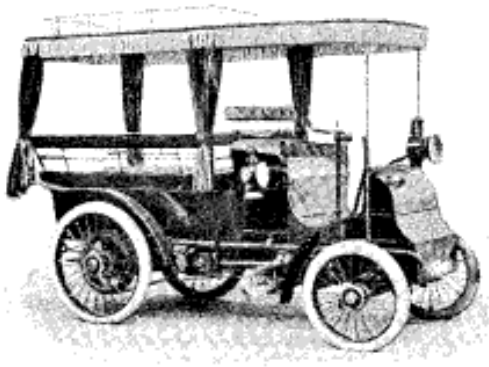

Break Peugeot, 10 places

Breack, omnibus, voiture de livraison, camion. — Nous donnons ici les reproductions de ces types de voitures à places multiples ou

Omnibus Peugeot, 9 places

Omnibus Peugeot, 8 places couvertes

à marchandises. Elles peuvent supporter jusqu'à 1000 kilos et elles montent allègrement toutes les côtes, à une vitesse réduite naturellement, à moins qu'on ne les ait fait établir avec des moteurs particulièrement puissants.

Voitures de courses. — La Maison Peugeot a remporté de nombreuses et brillantes victoires dans les courses où elle a été représentée; depuis Paris-Rouen (1894) et Bordeaux-Paris (1895), jusqu'aux grandes courses de Nice

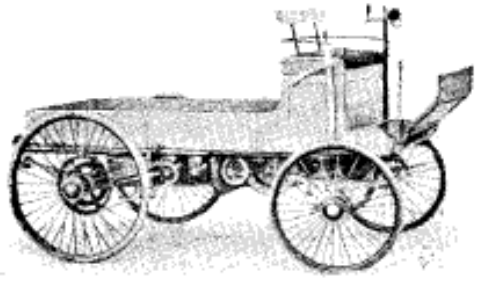

Camion Peugeot

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

en 1899 — où elle gagna tous les premiers prix — elle n'a cessé de briller au premier rang.

Nous reproduisons la photographie de la voiture de M. A. Lemaître, qui est d'une force de 15 chevaux, et dont les victoires ont été sensationnelles.

Il est clair que nous n'avons pu donner ici tous les détails techniques qui ont leur importance pour les chauffeurs militants. Mais la Maison Peugeot, par ses usines d'Audincourt et de Fives-Lille, aussi bien que par son dépôt de Paris, 83, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, se tient à la disposition du public et sera toujours heureuse de pouvoir contribuer à l'instruction des adeptes de l'automobilisme.

Des albums spéciaux ont été édités qui contiennent tous les renseignements désirables; ils seront envoyés gratuitement à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande à une des trois adresses ci-dessus indiquées.

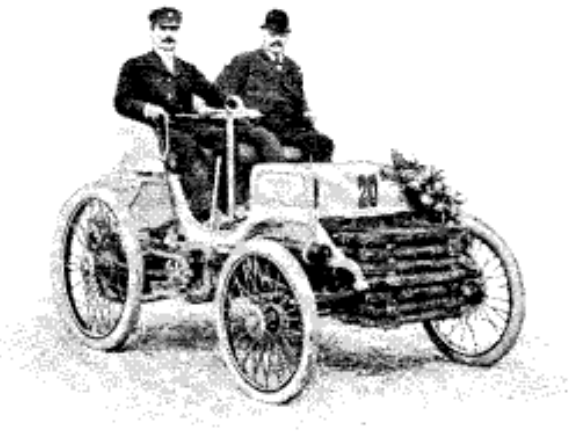

Voiture de M. A. Lemaître

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires